HISTOIRE

DE

FRANÇOIS GUICHARDIN.

TOME PREMIER.

PAR

M. FRANÇOIS CHARPENTIER.

DE

HISTOIRE

17703

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE,
TRADUITE DE L'ITALIEN
DE
FRANÇOIS GUICHARDIN.

TOME PREMIER.

1490. ═══ 1508.

A LONDRES,
Chez PAUL & ISAAC VAILLANT.

MDCCXXXVIII.

FRANÇOIS GUICHARD

DE

GRENOBLE

DES

HISTOIRE

PREFACE.

AVANT que d'entrer dans aucun détail, par rapport au célebre Ouvrage de François Guichardin ſur les guerres d'Italie, dont nous publions une nouvelle traduction Françoiſe, il eſt néceſſaire de donner en peu de mots une juſte idée de la perſonne de l'Auteur, qui n'eſt que foiblement connuë; tandis que ſon Livre, traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe, n'eſt, pour ainſi dire, ignoré de perſonne.

Sa famille, qui ſubſiſte encore à Florence, eſt une des plus anciennes & des plus nobles de cette Capitale de la Toſcane. Simon Tuccio Guicciardini fut élû Gonfalonier de Juſtice en 1302. environ vingt ans après la création de ce premier Magiſtrat, que la crainte de l'oppreſſion faiſoit renouveller tous les deux mois. On vit ſouvent la poſterité de Simon remplir ce poſte éminent d'une maniere diſtinguée; & l'ayeul de notre Hiſtorien y rendit ſurtout ſon nom recommandable par une profonde capacité dans les affaires, qu'il ſçut allier à la ſcience des armes. Ce Magiſtrat guerrier défit en 1478. ſur les bords du lac de Perouſe, les troupes du Pape Sixte IV. ligué contre la république de Florence avec Ferdinand I. Roi de Naples; & il remporta huit ans après une grande victoire ſur les Genois, près de la ville de Serzane, qui étoit l'objet de la guerre.

François Guichardin ſon petit-fils, qui a écrit en Italien l'Hiſtoire, que nous donnons au Public, nâquit à Florence le 6. de Mars 1482. Il étoit le troiſiéme fils de Pierre Guichardin, connu par ſes ambaſſades vers l'Empereur Maximilien I. & Leon X. & de Simone de Gianfigliazzi. François répondit avec ardeur aux ſoins qu'on prit de ſon éducation. Il avoit à peine vingt-trois ans, qu'on le choiſit pour enſeigner la Juriſprudence, dans un tems où les chaires d'Italie étoient occupées par les plus grands Juriſconſultes: mais il renonça bientôt à cette occupation, & ſans abandonner l'étude des loix, il voulut briller au Barreau. Guichardin ſe diſtingua d'abord dans cette nouvelle carriere, & il y acquit en peu de tems une très-grande réputation. On conçut une ſi haute idée de ſon génie & de ſes talens, que la République crut qu'un homme ſi habile & ſi éloquent ne devoit pas être borné à la défenſe du droit des particuliers: il fut donc jugé digne d'être employé dans les affaires de l'Etat, & quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge preſcrit par les loix, on lui confia le ſoin de ménager les interêts de ſa patrie auprès de Ferdinand V. Roi de Caſtille & d'Aragon. Le jeune Ambaſſadeur donna des preuves d'une rare capacité dans cet emploi, que la ſituation préſente de la République, & du reſte de l'Italie rendoit très-délicat: il ſçut s'en acquitter au gré de ſes concitoyens, & gagner en même-tems les bonnes graces & la confiance de Ferdinand.

Au retour de cette ambaſſade, qui dura deux ans, Leon X. lui donna le gouvernement de Modéne & de Reggio, & le revêtit quelque-tems après de la charge de Commiſſaire général de ſes troupes en Lombardie; mais avec plus de pouvoir, qu'on n'en a ordinairement dans cette place: car il lui ſubordonna le Marquis de Mantouë *, Ca-

* Liv. XIV. p. 539.

pitaine général des troupes de l'Egliſe. Guichardin conſerva le gouvernement de ces deux villes durant le Pontificat d'Adrien VI. & fut très-avant dans la faveur de Clement VII. qui lui confia des emplois difficiles & importans. Perſonne n'oſoit depuis longtems ſe charger du gouvernement de la Romagne ; tout étoit en armes dans cette province : les Guelfes & les Gibelins s'y faiſoient la guerre avec toute la fureur qu'inſpire l'eſprit de faction : outre cela, des troupes de bandits la rempliſſoient de meurtres & de brigandages : enfin le peuple naturellement fier & belliqueux n'y avoit que du mépris pour la domination des Papes : mais on n'y eut pas plûtôt appris que Guichardin en avoit été nommé Gouverneur, que les plus déterminez ſe hâterent de poſer les armes ; tant on redoutoit la ſuperiorité de ſon eſprit, & ſa ſéverité. Il punit du dernier ſupplice tous les chefs de parti, afin d'extirper juſqu'à la racine du mal. Ayant ainſi rendu le calme à la Romagne, il voulut mériter l'affection des peuples, par le ſoin qu'il prit d'augmenter & d'embellir les édifices publics en differentes Villes.

Pendant qu'il s'occupoit à maintenir la tranquillité dans cette Province, Clement VII. qui venoit de ſe liguer avec la cour de France, le rappella, pour lui donner la conduite de ſes troupes, ſous le titre de Lieutenant général du Saint Siége. Guichardin, qui durant l'interregne, avant l'élection d'Adrien, avoit acquis beaucoup de gloire à la défenſe de la ville de Parme aſſiégée par les François, fit voir encore dans ce nouvel emploi, que le génie n'eſt pas toujours borné à un ſeul objet, & que le ſçavoir, l'éloquence & la politique peuvent s'allier aux talens militaires. En effet, il ſçut joindre à la prudence d'un ſage Capitaine toute l'intrépidité du plus hardi ſoldat : ce fut cette rare valeur, qui lui procura

l'honneur de commander l'élite de l'infanterie Italienne ; après la mort de Jean de Medicis. Ces troupes que cet habile Capitaine avoit formées, crurent qu'il n'y avoit perſonne plus digne de le remplacer que Guichardin : elles ont été connuës depuis ſous le nom de Bandes noires (*a*), à cauſe des drapeaux noirs qu'elles prirent, pour marquer leur regret de la perte de Medicis.

Il ſembloit que Guichardin fût deſtiné à remettre le calme dans les Etats du S. Siége, & à y faire reſpecter l'autorité du ſouverain. La ville de Bologne étoit partagée en differentes factions, qui avoient à leur tête les plus conſidérables de la Nobleſſe. Les Pepoli fiers d'un grand nombre de Partiſans, affectoient hautement l'indépendance. Clement VII. voulant ſurtout abaiſſer l'orgueil de cette maiſon, & faire rentrer le Magiſtrat des Quarante (*b*) dans les bornes du devoir, donna cette commiſſion à Guichardin, qui rétablit bien-tôt l'ordre dans ce nouveau gouvernement. Le Pape étant venu à mourir ſur ces entrefaites, Bologne n'éprouva aucun des troubles, que la mort des ſouverains Pontifes occaſionne d'ordinaire dans les Etats du S. Siége. Le Gouverneur ſe montra ſi ferme dans cette conjoncture, que perſonne n'oſa remuer : il reprit enſuite le chemin de ſa patrie avec autant d'aſſurance, que s'il n'eût eu rien à craindre du reſſentiment de la Nobleſſe.

Paul III. ſucceſſeur de Clement VII. auroit bien voulu retenir à ſon ſervice un homme qui pouvoit lui être d'une grande utilité : mais ni les offres, ni les promeſſes du Pontife, ne purent vaincre la réſolution que Guichardin avoit formée de vivre enfin pour lui-même, & il ne balança pas

(*a*) On prétend que c'eſt du débris de ces bandes noires, qui faiſoient un corps de trois mille hommes, que le régiment de Piémont fut formé ſous le regne de Henri II. & que c'eſt pour cette raiſon que ce régiment porte aujourd'hui la manche noire.

(*b*) C'eſt ainſi qu'on appelle le Sénat de Bologne.

à préferer l'étude & le repos, au tumulte des affaires & à l'éclat des grands emplois.

Ce fut dans ſa retraite à la fin de 1534. qu'il reprit le grand ouvrage qu'il avoit commencé par le conſeil de Jacques Nardi, avec qui il étoit lié de la plus étroite amitié. Son premier deſſein avoit été d'écrire des commentaires à l'exemple de Jule Céſar; il avoit joüé, comme on l'a vû, d'aſſez grands rôles dans le monde, pour y penſer. Sa négociation à la Cour d'Aragon, dans un tems où toute l'Europe étoit diviſée, la part qu'il eut aux conſeils ſecrets de Leon X. & à la guerre de Lombardie en qualité de Commiſſaire de l'armée du S. Siége, où tout rouloit ſur ſa vigilance & ſur ſon habileté, le ſiége de Parme ſoutenu avec vigueur, le détail de la conduite qu'il tint dans ſes divers gouvernemens, dans la Romagne, à Bologne, & à la tête des troupes de Clement VII. enfin ſes liaiſons avec la plûpart des Souverains d'Italie, qui conſultoient ſon expérience, & avec tout ce qu'il y avoit d'hommes illuſtres en ce païs-là, auroient rendu ces mémoires curieux & intereſſans, ſurtout pour les politiques: mais Nardi lui ayant repréſenté que par-là il exciteroit infailliblement l'envie, il n'eut pas de peine à lui perſuader de faire un plus prudent uſage de ſes talens.

Quoique Guichardin ſe fût conſacré, pour ainſi dire, tout entier à l'hiſtoire, il ne laiſſa pas de rendre encore de grands ſervices à ſa patrie. L'un des plus conſidérables fut de moderer par ſes conſeils l'ambition & la prodigalité d'Alexandre de Medicis, duc de Florence. Alexandre qui le regardoit comme ſon pere, ſe repoſa ſur lui du ſoin de regler ſes interêts avec Charles V. à l'entrevûë de Naples. Guichardin répondit parfaitement à ſa confiance, & ſçut rendre l'Empereur favorable à ſes deſſeins.

Après la fin tragique de ce jeune Prince, qui, comme l'on ſçait, fut aſſaſſiné par la perfidie de Laurent de Medicis (*a*) ſon plus proche parent, le cardinal Cibo aſſembla les principaux de Florence, pour déterminer la forme qu'on donneroit à l'Etat dans une ſi preſſante conjoncture. Le parti ſur lequel on inſiſta davantage dans ce conſeil, tendoit à rétablir le gouvernement Républicain. Mais Guichardin éclairé ſur les véritables interêts de la patrie, ne fut-pas d'avis de lui rendre une dangereuſe liberté. « Il repréſenta que Flo-» rence n'étoit pas en état d'en ſoutenir le fardeau ; que le peu-» ple étant trop indiſpoſé contre la nobleſſe, pour ſouffrir » qu'elle fût à la tête des affaires, il faudroit avoir recours » au gouvernement populaire, qui avoit ſi ſouvent mis Flo-» rence à deux doigts de ſa perte, comme perſonne ne l'i-» gnoroit : que le caractere inquiet du peuple ; l'interêt » particulier qui l'avoit toujours guidé ; ſon animoſité contre » la nobleſſe ; l'eſprit de faction, dont il étoit animé ; le cré-» dit qu'avoit ſur ce peuple une troupe de jeunes ſéditieux » perdus de débauches, & abîmez de dettes ; enfin, le reſ-» ſentiment des bannis, que la nouvelle forme du gouver-» nement alloit rappeller à Florence, y renouvelleroient bien-» tôt les déſordres, dont on avoit fait tout récemment une ſi » funeſte expérience : Qu'on ne devoit rien conclure de l'e-» xemple des autres Etats, & en particulier de l'ancienne Ro-» me, où le peuple étoit le maître : Que l'inclination des » Romains pour la guerre, & la foibleſſe de leurs voiſins « avoient été les ſeules cauſes, qui euſſent empêché que les » troubles du gouvernement populaire ne ruinaſſent la Ré-» publique : Que Florence au contraire, ville plus marchan-

(*a*) Ce fut à la faveur d'une intrigue nocturne : Laurent devoit conduire à la chambre du Prince une jeune perſonne, à la place de qui il introduiſit des aſſaſſins, qui poignarderent Alexandre dans ſon lit.

» de que guerriere, avoit tout à craindre de l'ambition de » pluſieurs grands Princes : Qu'ainſi, dans l'impoſſibilité de « mettre l'autorité entre les mains de la nobleſſe, dont on » pouvoit eſperer plus de modération & de prudence que » de la part du peuple, il valoit mieux choiſir un Souverain, » qui réprimant les divers partis au-dedans, veilleroit au-de- « hors à la ſûreté de l'Etat, que de ſe livrer au caprice & à la « tyrannie de la multitude. »

Tout le Conſeil frappé de ces raiſons ſe détermina ſur la champ en faveur de la Monarchie, plus favorable en effet à la paix intérieure des Etats, que toute autre forme de gouvernement. Coſme de Medicis fut donc unaniment élû Souverain de Florence (*a*). Guichardin avoit traité quelques jours auparavant, du mariage d'une de ſes filles avec ce Prince. Une conjoncture ſi délicate auroit pû le faire ſoupçonner d'ambition : mais ſa probité étoit trop connuë, pour qu'on ne rendît pas juſtice à ſon déſintereſſement. Ceux mêmes qui blâmoient ſon attachement pour la maiſon de Medicis, étoient obligez d'avoüer qu'il n'avoit contribué à ſa grandeur que par la néceſſité des conjonctures, & dans la ſeule vûë du bien public. Ce zelé citoyen ne ſurvêcut pas longtems à un ſervice de cette importance : il mourut ſans poſterité maſculine en 1540. au mois de Mai, à l'âge de cinquante-huit ans, généralement regretté dans ſa patrie. Il avoit épouſé en 1505. Marie Salviati, noble Florentine, qui lui donna ſept filles, dont trois furent mariées dans les plus grandes maiſons (*b*) de Florence ; les autres moururent avant leur pere. Guichardin voulut être inhumé modeſtement, comme il avoit vêcu ; il défendit expreſſément, qu'on lui fît une oraiſon funébre :

(*a*) Il ne porta le titre de grand Duc de Toſcane, qu'en 1569.

(*b*) Dans les maiſons de Pucci & de Capponi.

ſon corps fut donc porté ſans beaucoup de pompe à ſainte Felicité, & mis dans le tombeau de ſes ancêtres, qui avoient fait bâtir cette Egliſe.

Nous avons deux vies de cet Hiſtorien ; l'une aſſez étenduë par Remi de Florence, Religieux Dominicain, & l'autre plus courte par François Sanſovino, tous deux ſes contemporains,tous deux éditeurs de ſon Hiſtoire: c'eſt de-là qu'on a tiré la plûpart des faits qu'on vient d'expoſer. Ces deux Auteurs s'accordent à donner une grande idée de Guichardin. Il avoit l'eſprit vif, élevé, ſolide, une mémoire vaſte & ſûre, le don flateur de la perſuaſion, & le talent des ſages conſeils : il aima ſincérement le bien public, auquel il ſe fit un devoir de rapporter toutes ſes actions : ſouvent obligé de rendre la juſtice civile & criminelle, il s'acquitta toujours de cette fonction délicate avec l'intégrité la plus ferme, & avec une extrême ſéverité : ſon extérieur ſe reſſentoit un peu de cette auſterité, qu'il temperoit néanmoins par un air affable & ouvert. Il avoit tant d'empire ſur luĭ-même, que dans le plus grand feu de la colere, à laquelle il avoit un penchant naturel, il ne laiſſoit rien échapper qui marquât la moindre altération. S'il fût digne par ſon eſprit de l'eſtime de ſes contemporains, il la mérita encore davantage par les qualitez du cœur : aux talens de l'écrivain, du négociateur, du guerrier, il ſçut toujours unir le caractere de l'honnête homme, & les vertus du Chrétien.

Tel fut le grand homme, qui nous a donné l'hiſtoire des guerres d'Italie : né, pour ainſi dire, avec les troubles de ſon païs, qui commencerent en 1494. ſes emplois le mirent à portée d'en développer les plus ſecrets reſſorts, de ſuivre avec exactitude le fil des évenemens, & d'en tracer un fidele tableau à la poſterité. La haine du vice, qui éclate partout

dans

dans ſon Livre, eſt un ſûr garant de la probité d'un Hiſtorien d'ailleurs témoin oculaire de la plûpart des faits qu'il raconte, & auſquels il eut beaucoup de part dans le cabinet, & à la tête des armées. Auſſi eſt-on frappé ſans ceſſe, non-ſeulement du détail & de la ſuite naturelle des circonſtances, mais encore du feu de l'action que l'Auteur a ſçu faire paſſer dans ſes écrits. Son ſtile tantôt nerveux & ſublime, tantôt moins fort & plus ſimple, tantôt coulant avec cette majeſtueuſe lenteur, que la gravité de l'hiſtoire exige en général, tantôt vif & rapide, mais toujours noble, toujours clair, toujours propre au ſujet, intereſſe, ſaiſit & entraîne le lecteur. Le tour libre & naturel de ſes réflexions, nées du fond des choſes mêmes, offre partout le ſage Républicain, l'homme de qualité, le profond politique, le philoſophe éclairé par la religion & par l'expérience. Ses portraits ſont d'une main ſûre & hardie, & tracez d'après les actions, qui caracteriſent les perſonnes qu'il a voulu peindre; on n'y voit point de ces contraſtes ſouvent chimeriques, & toujours affectez pour ſurprendre & ébloüir. Ami de l'humanité & plein d'un zéle ardent pour la juſtice, pour l'ordre & les mœurs, il attaque ſans relâche l'abus du pouvoir ſouverain, & venge hautement la vertu profanée par ces Grands, dont le premier devoir eſt de la faire reſpecter par l'autorité de leur exemple.

Non-ſeulement il nous a laiſſé de fidéles portraits des hommes célebres de ſon tems, mais il a encore peint le génie & les mœurs des nations qui figurent dans ſon Hiſtoire; il expoſe avec ſoin la richeſſe, les forces, la diſcipline militaire de ces differens peuples, les interêts des Princes de ſon ſiécle, & l'origine des jalouſies, qui diviſoient alors les Puiſſances de l'Europe. La clarté, l'ordre, l'érudition regnent partout dans cet ouvrage: l'Auteur y paroît inſtruit à fond, &

maître de ſon ſujet. Auſſi eût-il des ſecours, dont peu d'Hiſtoriens oſent ſe flater: car outre que ſa naiſſance & ſon crédit lui procurerent la facilité de fouiller librement & à ſon gré dans les archives des villes d'Italie, il puiſa dans d'autres actes publics, dans la confidence de quelques illuſtres amis, & dans le commerce des hommes en place, les faits dont il n'avoit pas été le témoin, ou auſquels il n'avoit point eu de part. Si malgré ces ſecours, Guichardin ſe trompe quelquefois, c'eſt qu'il n'y a point d'Hiſtorien infaillible, ſurtout dans les ouvrages d'une certaine étenduë.

Au reſte, ce ne fut pas un vain amour de la gloire, qui mit la plume à la main de notre Auteur: le deſir d'être utile à la poſterité, fut le principal motif de ſon entrepriſe, comme il s'en explique lui-même à la tête de ſon Hiſtoire. Pour remplir de ſi nobles vûës, & ranimer dans les cœurs l'amour du bien public, la modération & la bonne foi, il voulut propoſer à ſes lecteurs les exemples des vices contraires à ces vertus; moins heureux que l'Hiſtorien de Rome, qui oppoſoit à la corruption de ſon ſiécle les beaux jours d'une république féconde en vertus.

Cette Hiſtoire contient vingt livres, dont les quatre derniers ne ſont que des mémoires que l'Auteur n'avoit fait qu'ébaucher, & auſquels il ſe propoſoit de donner plus d'étenduë: elle remonte juſqu'en 1490. & finit au mois d'Octobre de l'année 1534. L'Hiſtorien commence par décrire la paiſible ſituation, où ſe trouvoit l'Italie avant les troubles, qui déchirerent ces belles Provinces: on y joüiſſoit d'une paix profonde, à l'abri d'une conféderation formée par le plus grand nombre des Puiſſances de ce païs-là, pour maintenir la tranquillité entr'elles, & pour arrêter les entrepriſes des Venitiens. Cette heureuſe harmonie, qui faiſoit le bonheur des peuples

& la ſûreté des Princes, n'eut pas plûtôt été troublée par la mort de Laurent de Medicis, qu'on vit Charle VIII. paſſer dans le Royaume de Naples, à la ſollicitation de Ludovic Sforce, ſurnommé le Maure. La diſcorde ſe répandit alors dans toute l'Italie; l'animoſité des anciennes factions s'y réveilla avec plus de fureur que jamais; on y frémit des exemples de perfidie & de cruauté, qu'y donnerent Alexandre VI. & le Duc de Valentinois ſon fils: Loüis XII. ſucceſſeur de Charle VIII. & l'héritier de ſon ardeur pour les conquêtes Ultramontaines, en bute aux fureurs de Jule II. & honteuſement joüé par le Roi d'Aragon, eſſuya en Italie les plus triſtes viciſſitudes de la fortune. Loüis tranſmit en mourant ſa couronne & ſes prétentions à François I. qui fut encore moins heureux que ſon prédeceſſeur. Les malheurs de ce Prince en Italie furent, comme l'on ſçait, le fruit des intrigues d'une femme altiere & paſſionnée, qui ſacrifia la gloire de ſon fils à un ſordide interêt & à ſa jalouſie.

La face de ces Provinces fut preſqu'entiérement changée: les Papes s'aggrandirent par la ruine de pluſieurs petits tyrans: Naples & Milan enlevez à leurs Princes, reconnurent la domination de Charle V. & Genes qui s'étoit donnée à la France, reprit ſa liberté ſous la protection de ce même Empereur, qui d'un autre côté donnoit un Souverain à la République de Florence. Dans cette révolution, la plûpart des Princes d'Italie ne ſe maintinrent que par leur foibleſſe & par leur ſoumiſſion au Vainqueur, que la fortune ſembloit conduire à grands pas vers la Monarchie univerſelle.

Voilà quel eſt en racourci le grand ſpectacle, que préſente l'Hiſtoire des guerres d'Italie: on peut dire que preſque tout y eſt frappant. Les révolutions d'Etats, le ravage des Provinces, la ruine des Villes, la priſon de pluſieurs

Souverains, & mille autres effets de l'ambition & de la vengeance, y ſoutiennent l'attention à chaque page. C'eſt ſurtout dans ſes harangues que l'habile Hiſtorien ſçait intereſſer le lecteur: c'eſt-là que le tranſportant dans le conſeil des Grands, il le conſtituë en quelque façon arbitre de la déliberation. Pleins de nobleſſe & d'énergie, ces diſcours repréſentent au naturel les hommes qu'on introduit ſur la ſcene. L'amour de la patrie, la généroſité, l'ardeur pour la gloire, la valeur prudente, le courage actif & brillant, la bravoure féroce, la ſaine politique, l'artificieuſe ſoupleſſe, l'infortune noble & touchante, tout y vit, tout y reſpire le caractere qui lui eſt propre; de ſorte que l'on croit moins lire un diſcours, qu'entendre le citoyen, l'honnête homme, le guerrier, le politique & le malheureux.

Quoique l'on ait quelque raiſon d'être prévenu contre les harangues fictives en général, il y a néanmoins tout lieu de croire que l'importance des matieres traitées dans la plûpart des diſcours de notre Hiſtorien piquera la curioſité des lecteurs: il faut avoüer que ces ſortes de harangues, ſurtout les directes, tiennent un peu du Roman, en ce qu'elles ſont preſque toujours de l'invention de l'Auteur. Mais d'un autre côté, elles rentrent dans l'ordre hiſtorique, par la fidélité de l'écrivain, à conſerver aux perſonnes qu'il fait parler, le caractere & le génie qui leur eſt propre, & à n'y point altérer les faits, ni en bonne, ni en mauvaiſe part. Il convient peut-être davantage à la dignité de l'Hiſtoire, de négliger ces parures; mais ce n'eſt pas à dire pour cela qu'il faille abſolument les condamner.

On veut qu'elles bleſſent la vérité de l'Hiſtoire par l'illuſion, qu'on ſuppoſe qu'elles peuvent faire au lecteur; mais y a-t'il quelqu'un capable de s'y laiſſer tromper, & qui ne

ſçache pas que l'Ecrivain eſt le véritable & ſeul Auteur de ces harangues ? Il eſt vrai que c'eſt une eſpece de faux ; mais il ceſſe de l'être, ou plûtôt il ne l'eſt qu'en apparence, par une convention tacite entre le lecteur & l'écrivain, qui ne paroît le tromper que pour l'inſtruire. En effet, c'eſt à la faveur de cet innocent artifice, qu'il développe davantage certains faits, pour en tirer de quoi nourrir le cœur & éclairer l'eſprit ; il ne le met en œuvre que pour peindre les hommes plus au naturel, & pour expoſer l'origine des guerres, & la cauſe des évenemens célebres avec plus d'étenduë & de liberté, que ne permettent les bornes de la narration. Ces avantages ne ſont pas les ſeuls qu'on retire de ces ſortes de harangues, qui peuvent encore être regardées comme autant d'agréables aziles, où l'eſprit fatigué par de longs recits, ſe réfugie de tems en tems, comme pour y réparer ſes forces.

La critique reproche encore aux Auteurs, qui ont inſeré de ces ſortes de diſcours dans leurs écrits, de quitter le rôle d'Hiſtorien pour celui d'Orateur : mais peut-on raiſonnablement blâmer un Ecrivain, de tâcher de joindre à l'agrément indiſpenſable d'une narration noble, claire & rapide, les beautez d'une éloquence inſtructive : il offre par-là à ſes lecteurs un plaiſir, auquel après tout il leur eſt libre de ſe refuſer, s'ils jugent plus à propos de ſuivre le fil de la narration.

Au reſte, lorſqu'on entreprend de juſtifier les harangues fictives, on ne prétend pas qu'il ſoit permis de les ſubſtituer aux véritables, quand il en exiſte : auſſi Tacite eſt-il inexcuſable d'en avoir prêté une de ſa façon à l'Empereur Claude, comme on peut le voir au Livre XI. de ſes Annales, tandis qu'il pouvoit rapporter le diſcours que ce Prince avoit prononcé, & dont il nous reſte même encore des fragmens.

Perſonne n'ignore qu'il y a deux ſortes de harangues ficti-

ves, les unes directes, où l'on fait parler les perſonnes mêmes, & les autres indirectes, où l'on recite hiſtoriquement ce qu'on ſuppoſe qu'elles ont dit. Les Partiſans les plus ſcrupuleux de la ſéverité de l'Hiſtoire, les proſcrivent indiſtinctement toutes deux, & n'y en admettent d'autres, que celles qui ſont conſignées dans des monumens autentiques. Quelques-uns moins difficiles font grace aux harangues indirectes, comme moins propres à tromper le lecteur : ces dernieres ne different néanmoins des harangues directes que par la forme ; le fond eſt de l'invention de l'Auteur dans les unes & dans les autres. Ainſi, ſuppoſé que l'on banniſſe celles-ci de l'Hiſtoire, il ne faut pas avoir plus d'indulgence pour celles-là. Mais n'y auroit-il point auſſi de la témerité à faire ſi hautement le procès aux Herodotes, aux Thucidides, aux Xenophons, aux Tite-Lives, aux Salluſtes, ces lumieres de l'hiſtoire Grecque & Romaine, qui ſont ſi pleins de ces diſcours (*a*). C'eſt d'après ces grands maîtres, que Guichardin a crû pouvoir en orner ſes écrits. Nous parlerons ailleurs des fautes, que l'on a cenſurées dans les harangues de cet Hiſtorien.

Les maximes politiques répanduës dans ces diſcours & dans le reſte de l'ouvrage, par rapport aux differens Etats, ne ſe bornent pas au tems où cette Hiſtoire a été écrite. Comme ce ſont le plus ſouvent de grands principes fondez ſur la ſituation des païs, & ſur le caractere de leurs habitans, on peut encore en faire uſage, quoiqu'il y ait eu depuis du changement dans la domination, & dans les interêts des principales Puiſſances de l'Europe. Le judicieux Ecrivain traite le pour & contre avec une ſagacité ſurprenante, & balançant

(*a*) On peut voir ſur ce ſujet la belle préface Latine du Tite-Live de M. Crevier, d'où ces raiſons ſont empruntées pour la plûpart.

en génie ſuperieur les avantages & les inconvéniens des differens partis, il approuve, ou cenſure les réſolutions qu'on prit alors, ſans jamais rien donner à l'événement.

C'eſt cette haute habileté jointe au déſintereſſement & à la ſincerité, dont notre Auteur fait profeſſion, qui procura d'abord à ſon Hiſtoire la grande réputation, dont elle a joüi juſqu'à préſent. Ce n'eſt pas qu'on n'ait ſouvent tenté de rabaiſſer cet ouvrage. Pluſieurs perſonnes ont fait, & font encore un crime à cet Ecrivain, d'avoir parlé librement des Papes de ſon tems ; ſous prétexte qu'une pareille cenſure dégrade le S. Siége, & fait tort à la religion. Comme ſi l'éclat & la pureté de la foi dépendoient des mœurs, ou des qualitez des miniſtres de l'Egliſe : d'ailleurs, ſupprimer ou déguiſer, en faveur de quelques Papes, des faits qui ont éclatté à la face du monde entier, c'eſt donner lieu aux Sectaires de rendre nos écrits mépriſables, de nous accuſer de diſſimulation & de menſonge, & de confondre avec ſuccès dans les mêmes invectives les vrais paſteurs & les indignes miniſtres : au lieu que la vérité fidélement expoſée par une plume Catholique ſert de contrepoiſon à la malignité des ennemis du S. Siége, & fixe les jugemens qu'on doit porter ſur les Pontifes d'un certain caractere, qui après tout ſont en petit nombre.

Guichardin n'a pas cenſuré avec moins de force les vices de la plûpart des Princes de ſon ſiécle ; c'eſt encore un des reproches que lui font de timides politiques, qui ſe perſuadent fauſſement qu'une ſi noble liberté eſt capable d'inſpirer le mépris de l'autorité, & un eſprit de révolte. Mais outre qu'en général l'Hiſtoire, & en particulier celle de Guichardin, fait ſentir les avantages de la ſoumiſſion aux légitimes puiſſances, par une vive peinture des maux qu'entraînent toujours les diſſentions inteſtines, ce n'eſt que par ces

ſinceres écrits, que la Verité, pour qui le Trône eſt preſque toujours inacceſſible, peut inſtruire & corriger les maîtres du monde : c'eſt-là que ſans crainte, comme ſans interêt, elle expoſe hardiment les devoirs de la Royauté : que preſcrivant de ne regner que par la juſtice, elle peint la tyrannie de ſes vraïes couleurs, & montre aux Souverains, dans l'éloge des bons Princes, la récompenſe qu'ils doivent attendre de leurs vertus, c'eſt-à-dire, l'amour de leurs ſujets, & le ſuffrage de la poſterité. Ce n'eſt enfin qu'à ce Tribunal que ſont jugez ces hommes, que la ſuperiorité du rang affranchit de toute autre juriſdiction durant leur vie.

Dans la vûë que Guichardin ſe propoſoit de flétrir le vice, pour faire refleurir la vertu, il pouvoit moins encore que dans tout autre plan diſſimuler les défauts des Grands ; ſurtout perſuadé, comme il l'étoit, qu'un Hiſtorien ne doit rien dire de faux, & ne rien omettre de vrai, quand ce vrai eſt important, & qu'il peut être dangereux de le ſupprimer. Loin donc d'applaudir aux vaines objections de l'ignorance, ou du faux zéle, nous ne craignons pas de dire que notre Hiſtorien mérite les plus grands éloges, pour avoir imité dans ſon ouvrage les Hiſtoriens ſacrez, qui n'ont ni ſupprimé les foibleſſes, ni déguiſé les fautes des Pontifes, des Rois, ou des Capitaines Hébreux.

Ces critiques ne ſont pas encore les ſeules que Guichardin ait euës à ſoutenir, & ſon Hiſtoire a trouvé des contradicteurs en France, à Rome, & dans le reſte de l'Italie. La plûpart l'ont accuſé d'une malignité indigne d'un Hiſtorien ; de croire plûtôt le mal que le bien, de n'attribuer jamais qu'à de coupables motifs les actions & les démarches des Princes, d'exagerer toujours les pertes de la France dans les batailles, & de ſe livrer avec excès à la haine contre cette Couronne

Couronne, & contre le Duc d'Urbin. Mais ces accuſations n'ont d'autre fondement que la grande liberté de l'Auteur, ſon exactitude ſcrupuleuſe, l'énergie de ſes expreſſions, & quelquefois l'interêt particulier de ſes cenſeurs. Nous n'appréhendons pas qu'on nous accuſe de prévention en faveur de notre Hiſtorien. La bonne foi avec laquelle nous allons bien-tôt convenir de ſes véritables fautes, doit écarter, par rapport à nous, tout ſoupçon de partialité.

Il eſt vrai que Guichardin parle peu favorablement des motifs, qui ont fait agir Alexandre VI. le Duc de Valentinois, Ludovic Sforce, Ferdinand le Catholique, Jule II. & preſque tous les autres Souverains, dont il rapporte les actions. Mais s'il en uſe ainſi à leur égard, c'eſt qu'il fut à portée de les connoître ; & que d'ailleurs, la plûpart des Princes de ſon tems n'avoient pas même la pudeur de colorer leur ambition de ſpecieux prétextes. De plus, on ne peut pas dire ſans injuſtice qu'il ne leur ſuppoſe jamais d'intentions légitimes ; car ſans rapporter ici pluſieurs exemples, qui frapperont aſſez le lecteur impartial, on verra que cet Ecrivain parle avec éloge du ſincere deſir, que conçut le Pape Adrien VI. de pacifier l'Europe, dans des vûës vraiment dignes du Chef de l'Egliſe, quoique ce Pontife dût naturellement favoriſer l'ambition de Charles V. ſon éleve & ſon bienfaiteur.

C'eſt avec auſſi peu de raiſon qu'on accuſe notre Hiſtorien de groſſir les pertes de la France ; jamais Ecrivain ne fut plus circonſpect à marquer le nombre des morts dans les batailles (*a*) ; & il n'y a qu'un zele aveugle, qui ait pû dicter une pareille cenſure. Guichardin raconte nos bons & nos mauvais ſuccès avec la même candeur, bien loin de

(*a*) Le Pere Daniel adopte preſque toujours le recit de Guichardin.

ſuivre l'exemple de quelques Auteurs de ſon Pays ridiculement paſſionnés, qui font fuir Charle VIII. à la célebre bataille de Fornouë. Il eſt vrai, & l'on ne diſconviendra pas, qu'il a repréſenté ce prince, & quelques-uns de nos Généraux, avec des couleurs peu favorables ; mais ſi l'on veut conſiderer les portraits qu'en a fait un de nos Hiſtoriens, que ſûrement on n'accuſera pas de prévention contre la France, on verra que ce ſont les mêmes traits au fond, un peu autrement colorés. Charles VIII. eſt peint par Guichardin comme un Prince d'une figure monſtrueuſe, & comme un phantôme de Roi. Selon l'Auteur François, (*a*) » c'eſt un » Roi livré au plaiſir, inappliqué, de petite taille, & peu » proportionnée, ayant une groſſe tête ſur un corps mince, » les traits du viſage peu agréables, excepté les yeux qu'il » avoit vifs. « Cette derniere circonſtance ſe trouve auſſi dans Guichardin. Si cet Ecrivain avoit eu de l'animoſité contre les François, ſe fût-il chargé du ſoin de faire leur apologie par rapport à ce mal infâme, dont on les accuſoit d'avoir infecté l'Italie, & qui fut le ſeul fruit qu'ils rapporterent de leurs conquêtes en ce pays-là. Enfin pour ſe convaincre de ſon impartialité à notre égard, il ne faut que jetter les yeux ſur les éloges qu'il donne à l'équité & aux grandes qualitez de Loüis XII. à la prudence du célebre la Trimouille, ſur le paralelle qu'il fait de la Milice Françoiſe avec la Milice Italienne, au déſavantage de la derniere ; & ſur les brillans portraits du jeune Gaſton de Foix & de François Premier.

Guich. liv. 2. pag. 205.

Notre Hiſtorien n'eſt pas moins exempt de paſſion envers le duc François-Marie de la Rovere. La juſtice qu'il lui rend

(*a*) Abregé de l'Hiſtoire de France du Pere Daniel, à la fin du Regne de Charles VIII.

à l'occaſion de la guerre d'Urbin, où il repréſente ce Prince ſans argent, ſans vivres, & ſans autre ſecours que ſon courage, à la tête d'une poignée d'Eſpagnols, bravant les forces réunies du S. Siege & de la Republique de Florence, eſt une marque que cet Hiſtorien n'a point eu d'autre guide que la verité, dans la cenſure qu'il fait ailleurs de ſa conduite. A la verité il y avoit eu de l'aigreur entr'eux dans un conſeil de guerre, où la Rovere laiſſa échaper quelques vivacités; mais croira-t'on que le reſſentiment que Guichardin put en conſerver, ait été capable de l'aveugler, juſqu'à lui faire altérer des faits auſſi publics que ceux qu'il rapporte de ce Seigneur Italien.

Les faits avancez contre notre Auteur par le Cardinal Pallavicin, dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, ne méritent pas une moins ſérieuſe attention, que les cenſures dont on vient de parler. Ce critique l'accuſe d'avoir dit fauſſement, 1o. Que le cardinal de ſaint Sixte déſeſpera Luther par ſes hauteurs à la diéte de Wormes. 2o. Qu'il y eut un monitoire donné à Rome contre l'Electeur de Saxe; & qu'enfin Adrien VI. ne fut propoſé que pour gagner du tems, dans le Conclave qui le mit ſur la Chaire de Saint Pierre.

Perſonne n'ignore que le Cardinal de Saint Sixte, Légat du ſaint Siege en Allemagne, eut une conference à Ausbourg avec Luther, & qu'il fut bien-tôt rappellé par la Cour de Rome. Ce Miniſtre peu fait à la ſoupleſſe de Négociateur, & trop auſtere pour pouvoir manier un eſprit tel que celui de Luther, fut accuſé d'avoir aigri les choſes par ſa ſéverité envers ce chef de parti, & par une molle complaiſance, ou plûtôt par une partialité déclarée en faveur des Dominicains ennemis de Luther. Mais il y avoit déja plus d'un an que ce Cardinal avoit quitté l'Allemagne, lorſqu'on tint la diéte de Wormes, qui ne

fut assemblée qu'en 1521. C'est pourquoi on ne peut disconvenir que Guichardin ne se soit trompé par rapport au tems & au lieu; mais c'est le seul reproche équitable qu'on puisse faire ici à cet Historien, dont le récit, quant au fond, est confirmé par des Ecrivains dignes de foi, entr'autres par le Cardinal Sadolet *, & est d'ailleurs en quelque façon attesté par le rappel du Legat.

* *Liv. II. Epist. 1.*

A l'égard de l'Electeur de Saxe, s'il ne fut pas nommé dans l'excommunication que Leon X. lança contre Luther, ce Prince ne put s'y méconnoître sous le nom géneral de *Fauteurs* & d'*Adherans* de l'heresiarque, qu'il protegeoit si hautement, que Rome ne pouvoit pas même feindre de l'ignorer.

Il n'est pas moins facile de justifier la bonne foi de Guichardin, par rapport à la maniere dont il raconte l'élection d'Adrien VI. Il y avoit à la verité dans le Conclave un parti sécretement formé par l'Empereur pour placer Adrien sur le saint Siege, & sans doute que les Cardinaux, qui composoient cette faction, ne proposerent ce sujet que dans le dessein de faire réussir son élection. Mais il n'y a aucune apparence que le reste de l'Assemblée fût dans les mêmes sentimens; car soit qu'ils prissent l'utilité publique pour regle, soit qu'ils ne consultassent que des vûës personnelles, ce n'étoit ni sur un étranger, dont ils n'étoient pas connus, ni sur une créature de l'Empereur, que devoit tomber leur choix. Il falloit à l'Eglise un Chef, de qui on pût esperer qu'il concilieroit en pere commun les interêts de l'Europe divisée: ouvrage d'impartialité, qu'on n'avoit pas lieu d'attendre du Précepteur & du Ministre de Charles V. L'élection de ce Cardinal bien loin de rapprocher les Puissances, alloit au contraire augmenter les jalousies, & faire redouter de plus en plus l'ambition de

l'Empereur. D'un autre côté Adrien (*a*) avoit toûjours vécu trop loin de Rome, pour être inſtruit de la politique & des droits de cette Cour, auſquels pluſieurs Princes d'Italie donnoient alors atteinte. Enfin il n'avoit pas même la plus legere teinture des affaires de ce pays-là, pour pouvoir traiter ſoit au-dedans, ſoit au-dehors. Ainſi bien loin que rien ſollicitât en ſa faveur auprès des deux tiers du Conclave, on peut dire que tous les motifs de la prudence humaine étoient contre lui. Dans ce point de vûë, il ne dut être effectivement regardé par le plus grand nombre des électeurs, que comme un ſujet, dont il n'étoit queſtion que pour temporiſer. Mais lorſque les quinze Cardinaux du parti de l'Empereur ſe furent déclarés en faveur d'Adrien, ce nombre de ſuffrages fit ſur les eſprits une impreſſion qui les entraîna d'abord. Tous, à la reſerve de Farneſe, que rien ne put ébranler, s'empreſſerent de concourir à l'élection, les uns pour faire leur cour au nouveau Pape, les autres dans la crainte de ſe nuire par une oppoſition inutile. Si Guichardin ne fait aucune mention de la brigue des Imperiaux, que Pallavicin ignore lui-même, ou feint d'ignorer, c'eſt qu'elle ne ſe découvrit que long tems aprés. Enfin notre Hiſtorien a rapporté la choſe comme elle fut enviſagée par le plus grand nombre des Cardinaux, qui n'avoient point de part au ſecret, & comme il l'apprit vraiſemblablement de pluſieurs d'entreux, avec qui il avoit des liaiſons de politique ou d'amitié: ce qui ſuffit pour qu'on ne puiſſe le taxer de menſonge, ni de malignité.

Pallavicin ne s'eſt pas contenté d'articuler des faits, pour rendre notre Hiſtorien ſuſpect: il s'eſt encore efforcé de le décrediter par des imputations générales; mais comme elles

(*a*) *Fù Eccleſiaſtico ottimo, Pontifice in verità mediocre*, ſelon Pallavicin même, dans ſon Hiſtoire du Conciſe de Trente.

retombent en partie dans les objections des critiques, qu'on a rapportées plus haut, on ne parlera ici que des griefs, qui lui ſont particuliers contre Guichardin. Cet Auteur, ſi l'on en croit l'Hiſtorien du Concile de Trente, ſe livre à des idées confuſes, dans les choſes qui ne concernent pas directement ſa matiere, & il n'a parlé ſi librement des Papes de ſon tems, que par reſſentiment contre la Cour de Rome, qui laiſſa ſes longs ſervices ſans récompenſe.

Si ce Cardinal n'avoit pas eu tant d'interêt à rabaiſſer un Ecrivain, dont la ſincerité a bleſſé la Cour de Rome, il ſe fût contenté de dire que Guichardin s'eſt trompé quelquefois, comme il l'a fait à l'occaſion de Luther; mais non pas ſouvent, comme il ne craint pas de l'inſinuer. En effet on verra dans pluſieurs endroits de l'Ouvrage, que l'Auteur avoit de bons mémoires ſur les affaires étrangeres, dont la liaiſon avec ſon ſujet l'oblige de parler, & qu'il le fait preſque toûjours avec une parfaite connoiſſance. Enfin on ne ſçait comment, ni ſur quel témoignage, Pallavicin, né près d'un ſiecle après Guichardin, a pû dire que ce dernier avoit laiſſé conduire ſa plume à un reſſentiment auſſi bas que celui qu'il oſe lui imputer. Il eſt à préſumer qu'il auroit eu honte de lui prêter cet indigne motif, s'il eût été bien inſtruit du rare déſintereſſement de notre Hiſtorien. Cet homme modeſte oublia ſi parfaitement ſes interêts, dans des places où il n'eſt que trop ordinaire de travailler à ſa fortune, qu'il ne laiſſa pour tout bien que trente mille ducats, après avoir négligé, comme on l'a vû plus haut, les grands avantages qui lui furent offerts par le Pape Paul III.

Il ſemble qu'après avoir expoſé les cenſures des divers critiques, ce ſeroit ici le lieu de rapporter les éloges, qu'ils n'ont pû refuſer au mérite de l'Ouvrage, & de l'Auteur; mais com-

me l'eſtime publique & unanime eſt un titre, qui couvre tous les ſuffrages particuliers, au lieu d'en faire ici un vain étalage, il vaut mieux expoſer ſincerement les véritables fautes de notre Hiſtorien.

La guerre de Piſe répanduë dans les huit premiers livres, eſt un objet trop peu important en lui-même, pour figurer parmi les grands événemens, que préſente l'hiſtoire des guerres d'Italie; & la plûpart des harangues auroient beaucoup gagné à être plus courtes & plus ſerrées. L'Auteur y ſort quelquefois de ſon ſujet, mais ſurtout lorſqu'il a occaſion de parler de l'Italie, dont il releve juſqu'aux plus legers avantages, ſans néanmoins que ce tendre amour de la patrie lui faſſe jamais trahir ni déguiſer la verité. On trouve auſſi qu'il deſcend aſſez ſouvent dans un trop grand détail des moindres choſes, & que ſes réflexions ſont trop fréquentes. Les Italiens lui reprochent d'avoir employé des expreſſions, qui ne ſont propres qu'à la Toſcane, ce qu'ils appellent *Fiorentinità*, à l'exemple de la *Patavinité* de Tite-Live. Enfin ils prétendent que les quinze derniers Livres ne ſont pas écrits avec tant d'élégance ni de pureté que les cinq autres, retouchez, dit-on, par un ami de l'Auteur.

L'Hiſtoire des guerres d'Italie ne fut publiée que plus de vingt ans après la mort de l'Auteur, par les ſoins d'Agnolo Guichardin ſon neveu, ſous les auſpices de Coſme de Medicis Duc de Florence, auquel il dédia cet Ouvrage. La premiere édition, qui ne contient que ſeize Livres, parut en 1561. *in-fol.* chez Torrentino à Florence. Il s'en fit en même tems une autre édition dans la même Ville en deux volumes *in*-8°. Deux ans après Remi Nanni de Florence, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, donna auſſi les ſeize premiers Livres *in*-4°. avec des Notes, à Veniſe chez Nicolas Bevilacqua.

Enfin les quatre derniers parurent ſéparément dans cette Ville en 1564. chez Giolito des Ferrari *in*-4°. Ils furent auſſi imprimez à Parme la même année par Seth Viotti, dans la même forme, avec des Sommaires à la tête de chaque Livre, & avec des Remarques de Papirio Picedi. En 1567. le P. Remi donr on a déja parlé fit imprimer l'Ouvrage complet, avec la vie de l'Auteur, *in*-4°. à Veniſe chez Giolito. Thomas Porcacchi en a auſſi donné une édition *in*-4°. avec des Notes eſtimées, à Veniſe en 1574. chez Georges Angelieri. La derniere qui ait paru eſt de François Sanſovino, avec les reflé-xions de Jean-Baptiſte Leoni, d'abord *in*-4°. & enſuite en deux volumes *in*-8°. ſans nom de ville, chez Jacques Stoër. Cette édition en fort mauvais papier eſt de Genéve. On croit devoir ſe borner à ces principales éditions, & ne pas fatiguer le Lecteur du détail ſuperflu des nombreuſes réimpreſſions, qui en ont été faites en divers tems.

On a fait pluſieurs abregés de cette Hiſtoire, & le P. Remi a donné en Italien un Recueil de regles & de préceptes tirez de ce Livre, à l'uſage des Républiques, des Princes, des Miniſtres, des Capitaines, des Ambaſſadeurs, &c. Jerôme Canini a auſſi publié des Maximes de Politique * priſes du même Auteur. L'Hiſtoire des Güerres d'Italie n'eſt pas le ſeul Ouvrage, qui ſoit ſorti de la plume de Guichardin: nous en avons encore une Relation du Sac de Rome, imprimée à Paris en 1667. & quelques Lettres inſerées dans des Recueils publiez en Italie.

* *Aforiſmi Politici, &c.*

Il Sacco di Roma, in Parigi 1667.

L'Hiſtoire de Guichardin, ſi généralement eſtimée des Italiens, ne fut pas moins favorablement reçûë du reſte de l'Europe, où elle a été traduite dans preſque toutes les langues. Cœlius Secundus Curio la fit imprimer en latin à Baſle en 1566. *in-fol.* & *in*-4°. un an après. Guichardin a auſſi été traduit en

en François il y a près de deux ſiecles, par Jerôme Chomedey Gentilhomme & Conſeiller de la Ville de Paris. On a fait pluſieurs éditions de cette traduction, ſçavoir deux *in-fol.* en 1568. & en 1577. & deux autres avec les Notes de François de la Nouë; la premiere à Genéve en deux volumes *in*-8°. & l'autre à Paris *in-fol.* 1612. Cette Hiſtoire a auſſi été miſe en Allemand, & dédiée à Auguſte Electeur-Duc de Saxe, par Georges Forberger de Miſnie. C'eſt à Baſle qu'elle fut imprimée en 1574. chez Samuel Appiario, aux dépens de Henri Petri & de Pierre Perna. Antoine de Benavidès l'a publiée en Eſpagnol à Baëça, dans le Royaume d'Andalouſie, en 1581. *in-fol.* & les Flamands l'ont en leur langue, imprimée à Dordrecht en 1599. avec les Notes de la Nouë. Enfin elle parut à Londres en 1618. de la traduction de G. Fenton, ainſi qu'on peut le voir dans le Catalogue de la Bibliotheque d'Oxford.

Comme l'édition de Thomas Porcacchi eſt la meilleure, ſelon M. Bayle, c'eſt auſſi celle que nous avons choiſie pour notre traduction. Les remarques de cet Italien, & celles des autres Critiques ont été d'un grand ſecours, pour corriger les mépriſes dans leſquelles l'Hiſtorien eſt tombé, comme on peut voir dans les Notes, qu'on a faites pour la commodité du Lecteur. A l'egard des fameux endroits qu'on n'a point inſerés dans les éditions Italiennes de cette Hiſtoire, & dont on ne trouve que les deux premiers dans l'édition de Genéve, on a eu recours, pour les traduire, au *Thuanus reſtitutus*, à la fin duquel M. de Wiquefort Auteur Proteſtant, ſi connu par pluſieurs Ouvrages, les a fait imprimer, d'après une copie qu'on prétend avoir été priſe ſur le Manuſcrit original, conſervé à Florence dans la Maiſon de Capponi, qui deſcend de notre Hiſtorien par les femmes.

Nous avons rendu compte dans un Avis public des motifs, qu'on a eus pour traduire l'Hiſtoire des guerres d'Italie, que nous avons dit devoir être regardée, du moins par rapport aux affaires de l'Europe, comme une introduction néceſſaire au grand Ouvrage du Préſident de Thou. En effet c'eſt dans l'Hiſtoire Italienne qu'on voit l'origine de la plûpart des évenemens, que l'Hiſtorien François décrit avec tant de ſoin. Outre cette liaiſon des deux Hiſtoires, elles ont d'ailleurs l'une & l'autre tant de rapports, que cela ſeul auroit pû ſuffire, pour nous determiner à mettre le Public en état de comparer ces Auteurs. Même amour de la verité, même exactitude, même ſoin dans les recherches, une égale horreur du vice & de l'injuſtice; pareille ſagacité à percer les myſteres de la politique & du cœur humain: enfin même force, même nobleſſe dans le ſtile; de ſorte que ſi Guichardin ne fût venu qu'aprés M. de Thou, on ſeroit tenté de croire que l'Auteur Italien auroit pris l'Hiſtorien François pour modéle.

SOMMAIRES

SOMMAIRE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

I. *Avant-propos.* II. *Etat de l'Italie en* 1490. III. *Mort de Laurent de Medicis.* IV. *Mort d'Innocent VIII. Avenement d'Alexandre VI.* V. *Pierre de Medicis ſuccede à Laurent ſon pere.* VI. *Premieres broüilleries en Italie.* VII. *Ligue entre le Pape, les Venitiens & le Duc de Milan.* VIII. *Ludovic Sforce ſollicite Charle VIII. de faire la conquête du Royaume de Naples.* IX. *Droits de Charle VIII. ſur ce Royaume.* X. *Harangue faite à Charle VIII. pour lui perſuader la conquête du Royaume de Naples.* XI. *Traité entre Charle VIII. & Ludovic Sforce.* XII. *Ferdinand Roi de Naples affecte de mépriſer l'entrepriſe de Charle VIII. dont il eſt pourtant effrayé.* XIII. *Il offre à Charle VIII. de ſe rendre ſon tributaire.* XIV. *Traité entre Charle VIII. & Ferdinand & Iſabelle Rois d'Eſpagne.* XV. *Traité de Senlis entre Charle VIII. Maximilien Roi des Romains & Philippe Archiduc d'Autriche.* XVI. *Ludovic Sforce forme le deſſein de ſe faire Duc de Milan.* XVII. *Négociations de Charle VIII. en Italie, pour préparer les voyes de ſon expédition.* XVIII. *Mort de Ferdinand Roi de Naples.* XIX. *Traité*

1490.

1491.

1492.

1493.

1494.

entre le Pape & Alfonſe II. Roi de Naples. XX. *Le Cardinal de S. Pierre-aux-liens paſſe en France.* XXI. *Charle VIII. fait demander aux Florentins le paſſage pour ſon armée, & des vivres en payant.* XXII. *Et au Pape l'inveſtiture du Royaume de Naples, qu'il lui refuſe.* XXIII. *Pierre de Medicis oblige les Florentins de demeurer unis au Roi de Naples.* XXIV. *Les Venitiens demeurent neutres.* XXV. *Préparatifs de Charle VIII. par mer & par terre.* XXVI. *Meſures d'Alfonſe pour ſa défenſe.* XXVII. *Il demande du ſecours aux Turcs.* XXVIII. *Entrepriſe d'Alfonſe ſur la ville de Genes ſans ſuccès.* XXIX. *Expédition de Ferdinand Duc de Calabre dans la Romagne.* XXX. *Alexandre VI. fait défendre à Charle VIII. de paſſer en Italie, ſous peine de cenſures Eccleſiaſtiques.* XXXI. *Le Pape & le Roi de Naples négocient avec Bajazet II.* XXXII. *Vûës ſecrede Ludovic Sforce ſur l'entrepriſe de Charle VIII.* XXXIII. *On en inſtruit le Roi, & on l'avertit de ſe défier de lui, mais inutilement.* XXXIV. *Il arrive en Italie des prodiges qu'on regarde comme des préſages de ſes malheurs.* XXXV. *Charle VIII. arrive à Vienne, & ſe prépare à partir pour l'Italie.* XXXVI. *L'entrepriſe paroît rompuë, mais le Cardinal de S. Pierre-aux-liens determine le Roi à partir.* XXXVII. *Charle VIII. paſſe les Monts, & arrive à Aſt.* XXXVIII. *Combat de Rapallo gagné par les François.* XXXIX. *Le Roi tombe malade de la petite vérole à Aſt.* XL. *Etat de l'armée du Roi.* XLI. *Origine de l'artillerie en Italie, & ſa difference de celle des François.* XLII. *Paralelle de la milice Françoiſe & de celle d'Italie.* XLIII. *Les Colonne s'emparent d'Oſtie.* XLIV. *Suite de la guerre de Romagne.* XLV. *Le Roi rend viſite à Jean Galeas Sfor-*

ce Duc de Milan. XLVI. *Jean Galeas meurt empoiſonné par Ludovic Sforce ſon oncle, qui ſe fait déclarer Duc de Milan.* XLVII. *Charle VIII marche vers la Toſcane.* XLVIII. *Il aſſiége Serzane, où il ſe trouve fort embarraſſé.* XLIX. *Pierre de Medicis va trouver le Roi, & lui conſigne pluſieurs places des Florentins.* L. *Entrevûë de Ludovic & de Medicis.* LI. *Suite de la guerre de la Romagne.* LII. *Pierre de Medicis eſt déclaré rébelle à Florence, d'où il s'enfuit avec ſes freres.* LIII. *Les Piſans ſe révoltent contre les Florentins, & ſe mettent en liberté ſur une parole indiſcrete de Charle VIII.* LIV. *Charle VIII. penſe à ſe faire Souverain de Florence.* LV. *Entrée du Roi à Florence.* LVI. *Action & diſcours hardi de Pierre Caponi en préſence du Roi.* LVII. *Traité de Florence entre Charle VIII. & les Florentins.* LVIII. *Charle VIII. marche vers Rome.* LIX. *Négociation du Pape avec les François.* LX. *Les Urſins traitent avec le Roi.* LXI. *Charle VIII. entre dans Rome, & le Pape ſe retire dans le château S. Ange.* LXII. *Pluſieurs Cardinaux ſollicitent le Roi* 1495. *d'aſſembler un Concile, & de faire dépoſer le Pape.* LXIII. *Traité entre le Pape & le Roi.* LXIV. *Alfonſe abdique ſa Couronne en faveur de ſon fils, & s'enfuit en Sicile.* LXV. *Charle VIII. s'avance dans le Royaume de Naples, & ne trouve rien qui lui réſiſte.* LXVI. *Ferdinand II. ſe fait couronner Roi de Naples.* LXVII. *Jean-Jacque Trivulce va trouver Charle VIII. & lui livre Capouë.* LXVIII. *Etat déplorable de Ferdinand II.* LXIX. *Diſcours qu'il tient aux Napolitains.* LXX. *Il quitte Naples, & ſe retire dans l'Iſle d'Iſchia.*

SOMMAIRE

LIVRE SECOND.

I. *LA rébellion de Piſe eſt l'origine de nouveaux troubles en Italie.* II. *Le Duc de Milan ſoutient les Piſans dans leur révolte* III. *les Piſans & les Florentins prennent Charle VIII. pour arbitre de leurs differends.* IV. *Diverſité de ſentimens entre les Florentins ſur la forme qu'ils doivent donner à leur gouvernement.* V. *Diſcours pour le gouvernement populaire.* VI. *Diſcours pour l'Ariſtocratie.* VII. *Grand crédit de Savonarole à Florence.* VIII. *On ſe détermine pour le gouvernement populaire.* IX. *Les châteaux de Naples ſe rendent à Charle VIII.* X. *Tout le Royaume ſe ſoumet à lui, hors ce qui lui échape par ſa faute.* XI. *La rapidité des conquêtes de Charle VIII. étonne & ſouleve toutes les Puiſſances.* XII. *Ligue de Veniſe entre le Pape, l'Empereur, les Rois d'Eſpagne, les Venitiens & le Duc de Milan contre Charle VIII.* XIII. *Décadence des affaires de Charle VIII dans le Royaume de Naples.* XIV. *Charle VIII. prend la réſolution de s'en retourner en France.* XV. *Commencement de la guerre de Piſe.* XVI. *Meſures que prend Charle VIII. dans le Royaume de Naples avant ſon départ.* XVII. *Ferdinand II. débarque en Calabre, & l'armée navale des Venitiens paroît ſur les côtes de la Poüille pour le ſoutenir.* XVIII. *Le Roi part de Naples après s'être fait couronner.* XIX. *Le Pape s'enfuit de Rome à l'approche du Roi, qui pourtant en uſe honnêtement à ſon égard.* XX. *Le Roi s'amuſe inutilement à Sienne.* XXI. *Préparatifs des Venitiens & du Duc de Milan pour s'op-*

poſer au paſſage du Roi. XXII. *Le Duc d'Orleans ſurprend Novare.* XXIII. *Galeas de S. Severin l'inveſtit dans cette Ville.* XXIV. *Savonarole preſſe le Roi de rendre aux Florentins, ſuivant le traité de Florence, les places qu'ils lui avoient remiſes.* XXV. *Les Piſans ſupplient le Roi de ne les point abandonner aux Florentins, & ils ſont appuyés par la Cour & par l'armée.* XXVI. *Entrepriſe de Charle VIII. ſur la ville de Genes.* XXVII. *Bataille de Fornovo ou du Taro.* XXVIII. *Les Italiens s'attribuent l'honneur de la victoire, qui demeure néanmoins aux François d'un conſentement univerſel.* XXIX. *L'armée Françoiſe continuë ſa marche, quoique pourſuivie par les ennemis.* XXX. *Elle arrive à Aſt ſans nulle perte.* XXXI. *Novare manque de vivres par la faute du Duc d'Orleans.* XXXII. *Guerre dans le Royaume de Naples.* XXXIII. *Bataille de Seminara, où Ferdinand & Gonſalve ſont défaits.* XXXIV. *Ferdinand eſt reçu dans la ville de Naples, & les François ſe retirent dans le Château neuf.* XXXV. *Preſque tout le Royaume ſe ſoumet à Ferdinand.* XXXVI. *Les Colonne changent de parti, & ſe donnent à Ferdinand.* XXXVII. *Reddition des châteaux de Naples.* XXXVIII. *Mort d'Alfonſe.* XXXIX. *Ferdinand II. épouſe Jeanne d'Arragon ſa tante.* XL. *Siége de Novarre.* XLI. *Charle VIII. ſe diſpoſe à le faire lever.* XLII. *Ridicule commandement du Pape au Roi.* XLIII. *Traité de Trin entre le Roi & les Florentins.* XLIV. *Suite du Siége de Novare.* XLV. *Conference pour la paix.* XLVI. *Articles propoſez par les Commiſſaires de la conference.* XLVII. *Diſcours de M. de la Tremoille pour faire rejetter ces articles, & continuer la guerre.* XLVIII. *Diſcours du Prince d'Orange contre l'avis précedent.* XLIX. *Paroles aigres entre le*

SOMMAIRE

Duc d'Orleans & le Prince d'Orange ſur ce ſujet. L. *Paix de Verceil entre Charle VIII. & le Duc de Milan.* LI. *Le Roi fait préparer une armée navale à Genes pour l'envoyer au ſecours du Royaume de Naples.* LII. *Il repaſſe en France.* LIII. *Origine du mal de Naples ou mal François.*

LIVRE TROISIE'ME.

I. *Suite de la retraite des François.* II. *Le Duc de Milan n'execute qu'une partie des articles de la paix.* III. *Les confederez prennent la réſolution d'empêcher que les Florentins ne recouvrent Piſe.* IV. *Les Venitiens conçoivent le deſſein de s'emparer de cette Ville.* V. *Les Officiers du Roi ne reſtituent point les places des Florentins, nonobſtant le traité de Trin.* VI. *Entrepriſe de Pierre de Medicis ſur Florence excitée par les confederés, qui ne réuſſit pas.* VII. *Le Roi prend les Urſins à ſa ſolde, pour remplacer les Colonne.* VIII. *Suite la guerre dans le rooyaume de Naples.* IX. *Négligence de Charle VIII. par rapport aux affaires d'Italie.* X. *Le Roi d'Eſpagne fait une irruption en France* XI. *Mort du Dauphin.* XII. *D'Entragues livre aux Piſans*
1496. *la citadelle de Piſe, contre les ordres du Roi.* XIII. *Les Venitiens reçoivent les Piſans ſous leur protection particuliere ſans la participation des autres Alliés.* XIV. *Ludovic Sforce n'eſt point fâché de cet évenement.* XV. *Vanité ridicule de Sforce.* XVI. *Les Officiers du Roi qui tiennent les places des Florentins, les vendent à l'inſtigation du Duc de Milan, aux Genois, aux Piſans & aux Lucquois.* XVII. *Suite de la guerre dans le royau-*

me de Naples. XVIII. *Traité entre Ferdinand II. & les Venitiens.* XIX. *Charle VIII. commence à penſer aux affaires d'Italie.* XX. *Charle VIII. prend dans ſon Conſeil la réſolution de repaſſer en Italie.* XXI. *Les Venitiens & le Duc de Milan preſſent l'Empereur Maximilien de paſſer en Italie.* XXII. *Le Cardinal de S. Malo & la mauvaiſe conduite du Roi font échoüer l'entrepriſe.* XXIII. *Suite de la guerre de Naples.* XXIV. *Siége d'Atella.* XXV. *Capitulation d'Atella.* XXVI. *Ferdinand reprend preſque tout le royaume de Naples.* XXVII. *Mort de Ferdinand à qui Frederic ſuccede.* XXVIII. *Charle VIII. continuë dans ſon indolence, & le Cardinal de S. Malo dans ſes longueurs.* XXIX. *Traité entre l'Empereur, les Venitiens & le Duc de Milan.* XXX. *L'Empereur paſſe en Italie, où ſa foibleſſe le fait mépriſer.* XXXI. *Les confederés veulent forcer les Florentins à abandonner le parti de la France, & à s'unir à eux.* XXXII. *Suite de la guerre de Piſe.* XXXIII. *L'Empereur envoye propoſer aux Florentins de remettre à ſa déciſion leur differend avec les Piſans.* XXXIV. *L'Empereur va à Piſe, fait & leve le ſiége de Livourne.* XXXV. *Sa honteuſe retraite en Allemagne.* XXXVI. *Les François abandonnent tout-à-fait le royaume de Naples.* XXXVII. *Charle VIII. fait une ſeconde entrepriſe ſur Genes & ſur Savone.* XXXVIII. *Le Pape fait la guerre aux Urſins pour s'emparer de leurs biens.* XXXIX. *Le Pape fait la paix avec les Urſins.* XL. *Expedition des troupes de Charle VIII. contre Genes, Savone & le Duché de Milan ſans ſuccès.* XLI. *Tréve entre Charle VIII. & les Rois d'Eſpagne, dans laquelle l'Italie eſt compriſe.* XLII. *Suite de la guerre de Piſe.* XLIII. *Ludovic Sforce fait propoſer dans le conſeil de la ligue de réta-*

1497.

blir les Florentins à Piſe, moyennant qu'ils ſe joignent aux confederés. XLIV. *L'adreſſe des Veniticns fait échoüer la propoſition.* XLV. *Diviſions dans la ville de Florence.* XLVI. *Entrepriſe inutile de Pierre de Medicis pour s'introduire dans Florence.* XLVII. *Déſordres de la famille d'Alexandre VI.* XLVIII. *On fait mourir à Florence pluſieurs perſonnes qui avoient conſpiré en faveur de Pierre de Medicis.* XLIX. *Frederic obtient l'inveſtiture du Pape, ſe fait couronner, & acheve de chaſſer les reſtes du parti François.* L *Prorogation de la tréve entre le Roi de France & les Rois d'Eſpagne.* LI. *Charle VIII. par ſon irréſolution manque des occaſions favora-*
1498. *bles de paſſer en Italie, & décourage ſes partiſans.* LII. *Le Duc de Milan fait remettre ſur le tapis la propoſition de rétablir les Florentins à Piſe.* LIII. *Les Venitiens s'y oppoſent, ſous prétexte que leur honneur eſt engagé à la défenſe des Piſans.* LIV. *Mort de Charle VIII. & avenement de Lous XII. à la Couronne de France.* LV. *Fin tragique de Savonarole.*

LIVRE QUATRIE'ME.

I. *OPinion qu'on a de Louis XII. en Italie.* II. *Ses droits ſur le Duché de Milan.* III. *Il prend le titre de Duc de Milan, & ſe diſpoſe à la conquête de ce Duché.* IV. *Diſpoſitions des Princes d'Italie à l'égard de Louis XII.* V. *Ludovic Sforce entreprend d'aider les Florentins à reprendre Piſe malgré les Venitiens.* VI. *Guerre entre les Colonne & les Urſins.* VII. *Suite de la guerre de Piſe.* VIII. *Négociation de paix entre les Venitiens & les Florentins qui ne réuſſit pas.* IX. *Con-*

tinuation de la guerre de Piſe. x. *La négociation pour la paix ſe renouë.* xi. *Le Pape & les Venitiens s'uniſſent avec Louis XII.* xii. *Ceſar Borgia cardinal de Valence quitte le chapeau.* xiii. *Louis XII. fait diſſoudre ſon mariage avec la Reine Jeanne, & épouſe Anne de Bretagne.* xiv. *Il donne le Duché de Valentinois à Ceſar Borgia qui vient en France.* xv. *George d'Amboiſe Archevêque de Roüen eſt fait Cardinal.* xvi. *Louis XII. fait la paix avec les Rois d'Eſpagne, qui rappellent Gonſalve & toutes leurs troupes d'Italie.* xvii. *Paix entre le Roi & l'Archiduc, & tréve avec l'Empereur.* xviii. *Louis XII. ſe propoſe pour ſequeſtre de la ville de Piſe.* xix. *On délibere à Veniſe ſi la République ſe liguera avec le Roi pour conquerir le Milanez, dont il offre de lui ceder une partie.* xx. *Diſcours en faveur de la ligue avec la France.* xxi. *Diſcours contraire au précedent.* xxii. *La ligue avec la France eſt réſoluë* xxiii. *Ligue de Blois entre Louis XII. & les Venitiens contre le Duc de Milan.* xxiv. *Suite de la guerre de Piſe.* xxv. *La négociation de la* 1499. *paix eſt transferée de Ferrare à Veniſe.* xxvi. *Les Venitiens & les Florentins ſe remettent de la déciſion de leurs differends au Duc de Ferrare.* xxvii. *Déciſion du Duc de Ferrare.* xxviii. *Elle déplaît à toutes les parties.* xxix. *Modifications ajoutées à l'arbitrage.* xxx. *Les Venitiens s'en tiennent à la déciſion du Duc.* xxxi. *Les Florentins la ratifient, mais non les modifications.* xxxii. *Les Piſans prennent le parti de ne la point accepter, & de ſe défendre par eux-mêmes.* xxxiii. *Mouvemens que ſe donne Ludovic Sforce pour ſe garantir du péril dont il eſt menacé.* xxxiv. *Les Florentins demeurent neutres entre le Roi & le Duc de Milan.*

XXXV. *Ludovic ſe diſpoſe à défendre le Milanez.* XXXVI. *Les François & les Venitiens attaquent le Milanez en même temps.* XXXVII. *Harangue de Ludovic aux Milanois.* XXXVIII. *Ludovic s'enfuit en Allemagne.* XXXIX. *Conquête du Milanez & de Genes en vingt jours.* XL. *Le Roi ſe rend à Milan.* XLI. *Suite de la guerre de Piſe.* XLII. *Paul Vitelli General des Florentins fait le ſiége de Piſe, & eſt obligé de le lever par ſa faute.* XLIII. *On lui fait ſon procès à Florence, & on lui tranche la tête.* XLIV. *Le Marquis de Mantouë, le Duc de Ferrare & Jean Bentivoglio ſont reçus ſous la protection du Roi.* XLV. *Traité de Milan entre Louis XII. & les Florentins.* XLVI. *Le Roi prête des troupes au Pape, pour faire la guerre aux Vicaires de l'Egliſe.* XLVII. *Digreſſion ſur la puiſſance des Papes.* XLVIII. *Etat de la Romagne.* XLIX. *Le Pape veut faire Ceſar Borgia Souverain de la Romagne.* L. *Commencement de la guerre de la Romagne contre les Vicaires de l'Egliſe.*

1500. LI. *Jubilé de* 1500. LII. *Suite de la guerre de Romagne.* LIII. *Le Roi proroge la tréve avec l'Empereur, & retourne en France.* LIV. *Révolte du Duché de Milan contre les François, & retour de Ludovic Sforce.* LV. *Ludovic prend la ville de Novare, dont il aſſiége la citadelle.* LVI. *Le Roi envoye en Italie la Tremoille avec des troupes, & le Cardinal d'Amboiſe en qualité de ſon Lieutenant.* LVII. *Les François inveſtiſſent Ludovic dans Novarre, & le font priſonnier.* LVIII. *Le Cardinal Aſcanio eſt auſſi fait priſonnier.* LIX. *Milan & les autres Villes du Duché obtiennent leur pardon du Roi, moyennant de l'argent.* LX. *Les Suiſſes s'emparent de Belinzoné.* LXI. *Caractere de Ludovic.*

LIVRE CINQUIE'ME.

I. L'*Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à s'unir avec lui contre le Roi de France.* II. *Le Roi prête des troupes aux Florentins pour le recouvrement de leurs places.* III. *Ce ſecours leur eſt inutile, & ils manquent encore de prendre Piſe.* IV. *Suite de la guerre de Romagne.* V. *Le Pape vend douze chapeaux de Cardinaux, & des indulgences pour gagner le Jubilé.* VI. *Tréve entre l'Empereur & le Roi de France.* VII. *Traité de partage du royaume de Naples entre les Rois de France & d'Eſpagne.* VIII. *Suite de la guerre de Romagne.* IX. *Ceſar Borgia déclaré Duc de Romagne par le Pape ſon pere, attaque le Boulonois & les Florentins; mais le Roi s'oppoſe à ſon deſſein.* X. *Le Roi envoye une armée de terre & une armée navale contre le royaume de Naples.* XI. *Meſures que prend le Roi Frederic pour ſa défénſe.* XII. *Progrès des François dans le royaume de Naples.* XIII. *Priſe & ſac de Capouë.* XIV. *Reddition de la ville de Naples.* XV. *Frederic ſe retire en France.* XVI. *Exploits de Gonſalve pour le Roi d'Eſpagne dans la Calabre & dans la Poüille.* XVII. *Conquêtes du Pape & du Duc de Valentinois ſur les Seigneurs de l'Etat Eccleſiaſtique.* XVIII. *Négociation pour la paix entre l'Empereur & le Roi de France.* XIX. *Conference à Trente entre l'Empereur & le Cardinal d'Amboiſe.* XX. *Prorogation de la tréve.* XXI. *Entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Blois.* XXII. *Nouveau traité entre le Roi & les Florentins.* XXIII. *Suite de la guerre de Piſe.* XXIV. *Conteſtation entre les Fran-*

1501.

1502.

çois & les Eſpagnols dans le royaume de Naples pour les limites. XXV. *Commencement de la guerre entre les deux Rois ſur ce ſujet.* XXVI. *Révolte d'Arezzo contre les Florentins.* XXVII. *Le Roi prend l'affirmative pour eux.* XXVIII. *Le Duc de Valentinois s'empare du Duché d'Urbin.* XXIX. *Conquêtes de Vitellozzo ſur les Florentins en faveur de Pierre de Medicis.* XXX. *Le Roi rétablit les Florentins à Arezzo.* XXXI. *Le Roi arrive en Italie, & veut faire la guerre au Pape & à ſon fils.* XXXII. *Changement dans le gouvernement de Florence.* XXXIII. *Le Pape & ſon fils ſe racommodent avec le Roi.* XXXIV. *Suite de la guerre dans le royaume de Naples.* XXXV. *Le Roi néglige les affaires de Naples, & repaſſe les Monts.* XXXVI. *Il promet des troupes à Valentinois pour ſubjuguer Boulogne & les autres Villes libres & les Etats des Vicaires de l'Egliſe.* XXXVII. *Toute l'Italie eſt allarmée de la protection que le Roi accorde à Valentinois, & les Venitiens lui en font des remontrances.* XXXVIII. *Ligue contre le Duc de Valentinois.* XXXIX. *Valentinois fait la paix avec les confederés qu'il traite enſuite avec la derniere perfidie.* XL. *Suite de la*

1503. *guerre dans le royaume de Naples.* XLI. *Décadence des affaires de France dans le royaume de Naples.* XLII. *Combat particulier entre treize hommes d'armes François & un pareil nombre d'Italiens pour l'honneur de leurs nations.* XLIII. *Guerres des Suiſſes contre Louis XII. dans le Milanez à l'occaſion de Belinzoné.* XLIV. *Ils ſont obligés de s'accorder avec le Roi.* XLV. *Seconde entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Blois.* XLVI. *Paix de Lyon entre le Roi de France & l'Archiduc repréſentant le Roi d'Eſpagne.* XLVII. *Gonſalve refuſe d'exécuter le traité, & continuë la guerre.* XLVIII. *Bataille de*

Gioïa où d'Aubigny eſt battu, & fait priſonnier. XLIX. *Bataille de Cerignola où le Duc de Nemours Viceroi de Naples, eſt défait & tué.* L. *Gonſalve eſt reçu à Naples.*

LIVRE SIXIE'ME.

I. *DEpit de Louis XII. après la bataille de Cerignola.* II. *Les Rois Catholiques refuſent de ratifier la paix de Lyon.* III. *Louis XII. ſe prépare à leur faire vivement la guerre dans le royaume de Naples & en Eſpagne.* IV. *Gonſalve continuë ſes conquêtes.* V. *Suite de la guerre de Piſe.* VI. *Projets ambitieux du Pape & du Duc de Valentinois.* VII. *Le Roi fait marcher ſes troupes à Fontarabie, en Rouſſillon & en Italie; & ſes armées navales mettent à la voile.* VIII. *Le Pape & ſon fils ſe propoſent de profiter de cette guerre.* IX. *Mort d'Alexandre VI..* X. *Troubles à Rome après la mort du Pape.* XI. *Les Villes & les Seigneurs de l'Etat de l'Egliſe ſubjuguez par le Duc de Valentinois ſe rétabliſſent. La Romagne lui demeure fidele.* XII. *Traité du Duc de Valentinois avec le Roi de France.* XIII. *Le Cardinal d'Amboiſe veut ſe faire Pape.* XIV. *Conclave & élection de Pie III.* XV. *Conjuration des Urſins contre le Duc de Valentinois.* XVI. *Ils prennent le parti du Roi d'Eſpagne ſur le point de conclure avec la France.* XVII. *Les Urſins attaquent le Duc de Valentinois qui ſe ſauve dans le château S. Ange.* XVIII. *Mort de Pie III. & élection de Jule II.* XIX. *Les Venitiens s'emparent d'une partie de la Romagne.* XX. *Le Pape fait arrêter le Duc de Valentinois.* XXXI. *Mauvais ſuccès des armes* 1504.

çois & les Eſpagnols dans le royaume de Naples pour les limites. XXV. *Commencement de la guerre entre les deux Rois ſur ce ſujet.* XXVI. *Révolte d'Arezzo contre les Florentins.* XXVII. *Le Roi prend l'affirmative pour eux.* XXVIII. *Le Duc de Valentinois s'empare du Duché d'Urbin.* XXIX. *Conquêtes de Vitellozzo ſur les Florentins en faveur de Pierre de Medicis.* XXX. *Le Roi rétablit les Florentins à Arezzo.* XXXI. *Le Roi arrive en Italie, & veut faire la guerre au Pape & à ſon fils.* XXXII. *Changement dans le gouvernement de Florence.* XXXIII. *Le Pape & ſon fils ſe racommodent avec le Roi.* XXXIV. *Suite de la guerre dans le royaume de Naples.* XXXV. *Le Roi néglige les affaires de Naples, & repaſſe les Monts.* XXXVI. *Il promet des troupes à Valentinois pour ſubjuguer Boulogne & les autres Villes libres & les Etats des Vicaires de l'Egliſe.* XXXVII. *Toute l'Italie eſt allarmée de la protection que le Roi accorde à Valentinois, & les Venitiens lui en font des remontrances.* XXXVIII. *Ligue contre le Duc de Valentinois.* XXXIX. *Valentinois fait la paix avec les confederés qu'il traite enſuite avec la derniere perfidie.* XL. *Suite de la*

1503. *guerre dans le royaume de Naples.* XLI. *Décadence des affaires de France dans le royaume de Naples.* XLII. *Combat particulier entre treize hommes d'armes François & un pareil nombre d'Italiens pour l'honneur de leurs nations.* XLIII. *Guerres des Suiſſes contre Louis XII. dans le Milanez à l'occaſion de Belinzoné.* XLIV. *Ils ſont obligés de s'accorder avec le Roi.* XLV. *Seconde entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Blois.* XLVI. *Paix de Lyon entre le Roi de France & l'Archiduc repréſentant le Roi d'Eſpagne.* XLVII. *Gonſalve refuſe d'exécuter le traité, & continuë la guerre.* XLVIII. *Bataille de*

Gioïa où d'Aubigny eſt battu, & fait priſonnier. XLIX. *Bataille de Cerignola où le Duc de Nemours Viceroi de Naples, eſt défait & tué.* L. *Gonſalve eſt reçu à Naples.*

LIVRE SIXIE'ME.

I. DEpit de *Louis XII. après la bataille de Cerignola.* II. *Les Rois Catholiques refuſent de ratifier la paix de Lyon.* III. *Louis XII. ſe prépare à leur faire vivement la guerre dans le royaume de Naples & en Eſpagne.* IV. *Gonſalve continuë ſes conquêtes.* V. *Suite de la guerre de Piſe.* VI. *Projets ambitieux du Pape & du Duc de Valentinois.* VII. *Le Roi fait marcher ſes troupes à Fontarabie, en Rouſſillon & en Italie; & ſes armées navales mettent à la voile.* VIII. *Le Pape & ſon fils ſe propoſent de profiter de cette guerre.* IX. *Mort d'Alexandre VI..* X. *Troubles à Rome après la mort du Pape.* XI. *Les Villes & les Seigneurs de l'Etat de l'Egliſe ſubjuguez par le Duc de Valentinois ſe rétabliſſent. La Romagne lui demeure fidele.* XII. *Traité du Duc de Valentinois avec le Roi de France.* XIII. *Le Cardinal d'Amboiſe veut ſe faire Pape.* XIV. *Conclave & élection de Pie III.* XV. *Conjuration des Urſins contre le Duc de Valentinois.* XVI. *Ils prennent le parti du Roi d'Eſpagne ſur le point de conclure avec la France.* XVII. *Les Urſins attaquent le Duc de Valentinois qui ſe ſauve dans le château S. Ange.* XVIII. *Mort de Pie III. & élection de Jule II.* XIX. *Les Venitiens s'emparent d'une partie de la Romagne.* XX. *Le Pape fait arrêter le Duc de Valentinois.* XXXI. *Mauvais ſuccès des armes* 1504.

de France en Rouſſillon & à Fontarabie. XXII. *Trêve entre le Roi de France & le Roi d'Eſpagne pour leurs Etats au-delà des Monts.* XXIII. *Suite de la guerre du royaume de Naples.* XXIV. *Déroute des François ſur le Garigliano.* XXV. *Mort de Pierre de Medicis.* XXVI. *Gaëte ſe rend aux Eſpagnols.* XXVII. *Suite de la déroute du Garigliano.* XXVIII. *Cauſe de ce malheur.* XXIX. *Paix entre les Venitiens & les Turcs.* XXX. *Digreſſion ſur la découverte des Indes & le commerce des Epiceries.*

1504. XXXI. *Etat de la France après la défaite du Garigliano.* XXXII. *L'Empereur ni le Roi d'Eſpagne ne profitent point de l'occaſion.* XXXIII. *Le Duc de Valentinois ſe ſauve des mains du Pape, & ſe jette entre celles de Gonſalve qui l'envoïe priſonnier en Eſpagne.* XXXIV. *Tréve générale entre les Rois de France & d'Eſpagne.* XXXV. *Suite de la guerre de Piſe.* XXXVI. *Vaine négociation entre la France & l'Eſpagne.* XXXVII. *Traité de Blois entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & l'Archiduc con-*

1505. *tre les Venitiens.* XXXVIII. *Mort de Frederic Roi de Naples.* XXXIX. *Mort d'Iſabelle Reine d'Eſpagne.* XL. *Accommodement du Pape & des Venitiens.* XLI. *Suite de la guerre de Piſe.* XLII. *Entrepriſes ſur Florence par le Cardinal de Medicis, d'Alviane & d'autres.* XLIII. *Suite de la guerre de Piſe.* XLIV. *Paix de Blois entre la France & l'Eſpagne.* XLV. *Evenement tragique à Ferrare.*

LIVRE SEPTIE'ME.

I. *PHilippe Roi de Caſtille rejette le teſtament de la Reine Iſabelle.* II. *Négociation de la France avec le Pape.* III. *Philippe paſſe en Eſpagne, & fait renoncer Ferdinand à l'adminiſtration de la Caſtille.* IV. *Diſpoſitions à une rupture entre l'Empereur & le Roi de France.* V. *Le Pape entreprend de ſubjuguer Boulogne & Perouſe; & Louis XII. lui promet du ſecours pour cette entrepriſe.* VI. *L'Empereur demande paſſage aux Venitiens par les terres de la République, & leur propoſe de ſe joindre à lui contre le Roi de France.* VII. *Sage réponſe des Venitiens.* VIII. *Expédition du Pape en perſonne contre Boulogne & Perouſe, qu'il ſoumet l'une & l'autre.* IX. *Le Roi d'Arragon paſſe dans le royaume de Naples.* X. *Mort de Philippe Roi de Caſtille.* XI. *Suite de l'affaire de Piſe.* XII. *Conjuration contre la vie du Duc de Ferrare.* XIII. *Mort du Duc de Valentinois.* XIV. *Rébellion des Genois contre le Roi de France.* XV. *Le Pape s'alienne tout d'un coup du Roi de France.* XVI. *Expédition du Roi de France en perſonne contre les Genois qu'il ſoumet.* XVII. *Le Roi congedie ſon armée pour raſſurer l'Empereur & l'Italie* XVIII. *Le Pape anime l'Empereur contre le Roi de France.* XIX. *Diéte de Conſtance où l'Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à faire la guerre à Louis XII.* XX. *Le Roi d'Arragon retourne en Eſpagne pour reprendre le gouvernement de la Caſtille.* XXI. *Difficultés entre le Pape & le Roi d'Arragon au ſujet de l'inveſtiture du royaume de Naples.* XXII. *Entrevûë des mois de France & d'Arra-*

1506.

1507.

gon à Savonne. XXIII. *Réſultat des deux Rois ſur l'affaire de Piſe.* XXIV. *L'Empereur allarme l'Italie par le bruit de ſa venuë.* XXV. *Les Venitiens ſont également preſſés par l'Empereur & par le Roi de France de ſe déclarer pour l'un des deux contre l'autre.* XXVI. *Diſcours de Nicolas Foſcarini, pour perſuader le Sénat de ſe déclarer en faveur de l'Empereur.* XXVII. *Diſcours d'André Gritti pour l'avis contraire.* XXVIII. *Les Venitiens refuſent le paſſage à l'Empereur, à moins qu'il ne vienne ſans armée.* XXIX. *Difficulté qu'il trouve dans ſon entre-*
1508. *priſe.* XXX. *Tentative des Bentivoglio ſur Boulogne.* XXXI. *Guerre de l'Empereur contre les Venitiens ſecourus par le Roi de France.* XXXII. *Tréve entre l'Empereur & les Venitiens qui la font ſans le Roi de France.* XXXIII. *Suite de l'affaire de Piſe.*

Fin des Sommaires du Tome I.

HISTOIRE

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE PREMIER.

J'ENTREPRENS d'écrire l'hiſtoire des troubles que les François attirés par nos Princes mêmes ont excités de nos jours en Italie : c'eſt-à-dire de ces temps mémorables par la grandeur & la variété des faits, pleins d'évenemens tragiques, & où nos Provinces déſolées par tous les fleaux de la juſte colere de Dieu, éprouverent encore tout ce que l'injuſtice & la barbarie des hommes ont de plus cruel. Chacun pourra s'inſ-

1490.

I.

Avant propos.

1490. & 1491.

truire utilement dans ces Mémoires, tant par rapport au gouvernement des Etats, que par rapport à la conduite de la vie privée; & l'on y verra par un grand nombre d'exemples, quelle eſt la viciſſitude des choſes humaines. Les Princes y apprendront auſſi que les entrepriſes témeraires entraînent ſouvent leur propre perte, & cauſent toujours la ruine des peuples : ils s'y convaincront qu'ils s'expoſent à ce double malheur, lorſqu'oubliant l'inconſtance de la fortune, pour ne ſuivre que leurs caprices ou leurs paſſions, ils excitent des troubles par imprudence ou par ambition, abuſant ainſi d'un pouvoir dont ils ſont comptables à la félicité publique. Mais il eſt néceſſaire d'expoſer d'abord l'état où l'Italie ſe trouvoit avant ces mouvemens, & d'en développer la cauſe.

II. Etat de l'Italie en 1490.

L'Italie étoit heureuſe & tranquille, lorſque la guerre vint troubler ſon repos : cette ſituation douce la rendit plus ſenſible aux malheurs qu'elle éprouva d'abord. En effet, depuis mille ans que l'Empire Romain, affoibli ſurtout par la corruption des mœurs, avoit commencé à décheoir de ce haut point de grandeur, où des vertus héroïques, & la fortune l'avoient élevé, l'Italie n'avoit jamais été ſi floriſſante ni ſi paiſible, qu'elle l'étoit vers l'année 1490. Une paix profonde regnoit dans toutes ſes Provinces : les montagnes & les plaines étoient également fertiles; riche, bien peuplée, & ne reconnoiſſant point de domination étrangere, elle tiroit encore un nouveau luſtre de la magnificence de pluſieurs de ſes Princes, de la beauté d'un grand nombre de Villes célebres, & de la majeſté du ſiége de la Religion. Les Sciences & les Arts fleuriſſoient dans ſon ſein : elle poſſedoit de grands hommes d'Etat, & même d'excellens Capitaines pour ce temps-là. Heureuſe au-dedans, elle avoit au-dehors l'eſtime & l'admiration des Etrangers.

La paix dont elle joüiſſoit alors, étoit l'effet de differentes cauſes, mais ſur-tout de l'habileté de Laurent de Medicis qui en étoit regardé comme le plus ferme ſoutien. Ce célebre citoyen de Florence élevé par ſon mérite au-deſſus d'une condition privée gouvernoit ſa République, dont la force conſiſte plutôt dans la ſituation du Païs, dans l'induſtrie & la richeſſe de ſes habitans, que dans l'étenduë de ſon territoire : il avoit eu depuis peu la politique d'unir ſa famille par une allian-

ce (*a*) avec le Pape Innocent VIII. (*b*) La confiance que ce Pontife témoignoit à Medicis en ſe gouvernant par ſes avis, faiſoit reſpecter le nom de ce dernier dans toute l'Italie, & donnoit un grand poids à ſes conſeils dans les déliberations touchant la cauſe commune. Medicis comprit avec les Florentins, qu'il falloit s'oppoſer à l'agrandiſſement des principales Puiſſances d'Italie, & conſerver entr'elles un juſte équilibre, tant pour la ſûreté de la République de Florence, que pour le maintien de ſa propre autorité. L'unique moyen d'entretenir cette égalité, étoit de conſerver la paix, & d'éloigner tout ce qui pouvoit la troubler. Ferdinand d'Arragon Roi de Naples, prince de grande réputation, & d'une experience conſommée, favoriſoit les vûës de Medicis. Ce Roi loin d'avoir toujours été dans ces bonnes diſpoſitions, avoit ſouvent laiſſé paroître de l'ambition, & marqué de l'éloignement pour la paix. Alfonſe Duc de Calabre ſon fils aîné, faiſoit tous ſes efforts pour réveiller ces inquiétudes, & lui propoſoit chaque jour de nouveaux projets. Ce Prince ne voyoit qu'avec chagrin que Jean Galeas Sforce, Duc de Milan ſon gendre (*c*), n'avoit que le titre de Duc, quoiqu'il eût déja vingt ans; tandis que Ludovic Sforce ſon oncle (*d*) étoit le véritable maître, & le faiſoit oublier dans ſes propres Etats. Ce n'eſt pas qu'Alfonſe ignorât la foibleſſe & l'incapacité de Galeas; mais cette raiſon ne juſtifioit pas dans ſon eſprit l'ambition de l'uſurpateur. L'imprudence & les déreglemens de Bonne (*e*) mere du jeune Sforce, avoient donné occaſion depuis dix ans à cette uſurpation. Ludovic chargé de la tutelle de ſon neveu, s'étoit ſervi de ſa nouvelle puiſſance pour s'aſſurer des Fortereſſes, des Troupes, des Finances, & des autres nerfs de l'autorité. Il ne gouvernoit point le Milanez comme le tuteur de ſon pupille, ou comme le Regent de ſes Etats; mais il regnoit avec tout l'éclat & la dignité d'un Souverain équitable & légitime. Malgré cette uſurpation, Ferdinand préfera ſes interêts préſens aux inſtances de ſon fils, & à ſes juſtes reſ-

1490. & 1491.

(*a*) Il avoit marié Madelaine de Medicis ſa fille avec Franceſquetto Cibo, fils naturel du Pape.

(*b*) Jean-Baptiſte Cibo, créé Pape le 9. Août 1484.

(*c*) Il avoit épouſé Iſabelle d'Arragon, fille d'Alfonſe.

(*d*) Il portoit le nom de Duc de Bari.

(*e*) Bonne de Savoye, fille de Loüis Duc de Savoye, & veuve de Galeas Duc de Milan, frere aîné de Ludovic.

1490. & 1491.

ſentimens. Pluſieurs raiſons pouvoient autoriſer une pareille conduite ; la Nobleſſe & le Peuple lui avoient témoigné quelque temps auparavant la haine qu'ils lui portoient, & il s'étoit vû expoſé à un péril qu'il n'avoit point oublié. Le paſſé lui rappelloit encore l'affection de ſes ſujets pour la domination Françoiſe, & il craignoit que le Roi de France ne profitât des troubles qui s'éleveroient en Italie pour faire valoir ſes prétentions ſur le Royaume de Naples. D'ailleurs voulant mettre des bornes à la puiſſance des Venitiens, devenuë redoutable à l'Italie entiere, il ſentoit la néceſſité d'unir ſes forces à celles du Milanez, & de la République de Florence. Ainſi il étoit bien éloigné de faire naître des troubles en Italie.

De ſon côté Ludovic Sforce, tout remuant & tout ambitieux qu'il étoit, ne pouvoit penſer autrement dans les conjonctures préſentes. Il n'ignoroit pas que les Venitiens menaçoient autant le Milanez, que les autres Etats d'Italie. Une autre raiſon non moins preſſante le déterminoit encore à ſeconder les intentions de Ferdinand ; il lui étoit beaucoup plus facile de conſerver ſon autorité durant la paix, que pendant la guerre. Ce n'eſt pas qu'il n'entrevît les diſpoſitions peu favorables du Roi de Naples, & de ſon fils à ſon égard ; mais il étoit raſſuré par celles de Medicis qui vouloit ſincerement la paix. Il comptoit encore beaucoup ſur la crainte ſecrete que ce dernier avoit de la puiſſance de Ferdinand & d'Alfonſe. D'ailleurs perſuadé qu'il ne pouvoit y avoir de liaiſons durables entre Ferdinand & les Venitiens, à cauſe de la difference des eſprits, & de la jalouſie qui les diviſoit depuis longtemps, il ne voyoit que cette République avec qui les Princes d'Arragon (*a*) puſſent s'unir, pour le dépoüiller d'une autorité qu'ils n'étoient pas en état de lui arracher avec leurs ſeules forces. C'eſt pourquoi Ferdinand, Ludovic & Medicis concourant tous trois, à maintenir la paix, la ligue défenſive qu'ils avoient faite, le premier en ſon nom, le ſecond au nom de ſon neveu, & le troiſiéme pour ſa République, ſubſiſtoit toujours. Ce Traité qui avoit été commencé longtemps au-

(*a*) C'eſt ainſi qu'on appelloit ceux de la Maiſon Royale de Naples, depuis qu'Alfonſe V. Roi d'Arragon, pere naturel de Ferdinand, étoit parvenu à la Couronne de Naples en vertu de l'adoption de la Reine Jeanne d'Anjou II. du nom. Comme Roi de Naples, il fut appellé Alfonſe I. ou *le vieux*, & mourut en 1458.

paravant, & enſuite interrompu par pluſieurs incidens, fut enfin repris du conſentement de preſque tous les Princes & de toutes les Républiques d'Italie, & conclu en 1480. pour vingt-cinq ans. Le principal but de cette conféderation, étoit d'empêcher les Venitiens de s'aggrandir. Ces Républicains perdirent par cette réünion la ſuperiorité de forces qu'ils avoient ſur chacun des Conféderés en particulier : ſéparés des interêts communs du Païs, & diſpoſés à profiter des diviſions & du malheur des autres pour s'accroître, ils attendoient une occaſion favorable de ſubjuguer l'Italie. On ne pouvoit pas douter qu'ils n'euſſent été autrefois dans ce deſſein, dont il fut aiſé de juger qu'ils ſuivoient encore le plan, par ce qui arriva à la mort de Philippe Marie Viſcomti Duc de Milan (*a*) ; & l'invaſion récente qu'ils avoient faite dans le Ferrarois, venoit de manifeſter tout-à-fait leurs intentions. 1490. & 1491.

Cette ligue pouvoit bien rendre le Sénat de Veniſe moins entreprenant, mais elle ne formoit pas entre les Alliés des liaiſons bien ſinceres. L'envie & la jalouſie ſe gliſſerent entr'eux, & chacun ſe tenant ſur ſes gardes, obſervoit les démarches des autres. Ils ſe traverſoient réciproquement dans les projets qu'ils formoient pour s'aggrandir, ou pour augmenter leur autorité. Mais ces intrigues ſecretes ne donnoient point d'atteinte à la paix ; au contraire elles étoient cauſe qu'ils ſe portoient avec plus d'ardeur à étouffer toutes ces petites ſémences de diviſion, qui pouvoient produire de grands troubles.

1492.

III. Mort de Laurent de Medicis.

Telle étoit alors la ſituation de l'Italie. La paix y paroiſſoit ſi bien ménagée & ſi bien affermie, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle pût être troublée. Mais la mort de Laurent de Medicis arrivée en 1492. (*b*) donna atteinte à cette heureuſe tranquillité. Medicis étoit dans la fleur de l'âge, n'ayant pas encore quarante-quatre ans accomplis : la patrie de ce grand homme perdit beaucoup à ſa mort. Sa prudence, ſon autorité & ce genie rare qui le rendoit capable de tout, avoient procuré à ſa République la richeſſe, l'abondance de toutes choſes, & d'autres avantages qui ſont les fruits d'une longue paix. L'Italie entiere ſentit auſſi très-vivement cette

(*a*) Il mourut en 1447.
(*b*) Le 9. d'Avril, il a été ſurnommé *le Grand*.

1492. grande perte ; car outre le ſoin qu'il prenoit de pourvoir à la ſûreté publique, il étoit encore le médiateur des differends qui s'élevoient fréquemment entre le Regent du Milanez, & le Roi de Naples. Il modéroit auſſi les jalouſies & les défiances mutuelles de ces deux Princes, dont la puiſſance & l'ambition étoient preſque égales.

IV. Mort d'Innocent VIII. Avénement d'Alexandre VI.

Dans cette conjoncture, la mort du Pape (*a*) vint encore augmenter les ſémences de diviſion qui naiſſoient tous les jours : car quoique la vie de ce Pontife ne contribuât pas directement à la tranquillité publique, elle ne laiſſoit pas de ſervir en quelque maniere à ſa conſervation. Innocent ayant abandonné la guerre qu'il avoit faite ſans ſuccès, au commencement de ſon Pontificat contre Ferdinand, à la ſollicitation de quelques Barons Napolitains, & s'étant livré aux plaiſirs, il ne penſoit plus à troubler l'Italie, ni pour l'aggrandiſſement de ſa maiſon, ni pour le ſien propre. A Innocent ſucceda Rodrigue de Borgia (*b*) de la ville de Valence, Capitale d'un Royaume des Eſpagnes : il y avoit longtemps qu'il étoit Cardinal, & il tenoit un rang conſidérable dans le ſacré College. Il dut en partie ſon élevation aux differends des Cardinaux Aſcanio (*c*) & Jules de la Rovere (*d*) : mais il avoit lui-même contribué beaucoup plus efficacement à ſa grandeur, en achetant les ſuffrages de pluſieurs Cardinaux, partie en argent comptant, partie en s'engageant de leur abandonner un grand nombre de Charges & de riches Benefices qu'il poſſedoit. Ces ames vénales, au mépris de la Loi divine, vendirent ſans honte à Borgia le pouvoir de profaner par un trafic indigne les Tréſors ſpirituels dans le Sanctuaire de la Religion, & même à l'abri du nom de Jeſus-Chriſt. Ce fut le Cardinal Aſcanio, qui ménagea cet odieux commerce, tant par de vives ſollicitations, que par un exemple contagieux : il eut pour récompenſe la Vice-Chancellerie, l'un des premiers emplois de la Cour de Rome. Son inſatiable avidité n'en fut point raſſaſiée :

(*a*) Arrivée le 25. Juillet.

(*b*) Ce n'étoit pas ſon vrai nom : il ſe nommoit Lenzoli. Borgia étoit celui de ſa mere, qui étoit ſœur du Pape Calixte III. & il le prit pour faire ſa cour à ſon oncle, lequel le fit Cardinal en 1455. Il étoit né le 11. d'Août 1492.

(*c*) Frere de Ludovic Sforce : il avoit été fait Cardinal par Sixte IV.

(*d*) Julien de la Rovere neveu du Pape Sixte IV. qui le fit Cardinal en 1473. ſous le titre de *Saint Pierre-aux-liens*. Il fut depuis pape ſous le nom de Jules II.

il obtint encore pluſieurs Bénefices conſidérables, des Terres, & un Palais richement meublé dans Rome. Mais tous ces avantages ne le mirent point à couvert de la colere divine, de l'infamie qu'il méritoit, & de l'exécration des hommes, qu'une élection ſi contraire aux Canons remplit de crainte & d'horreur. 1492.

Cette conſternation génerale n'étoit pas moins l'effet de la conduite qu'on avoit tenuë dans cette élection, que de la connoiſſance qu'on avoit en partie du caractere & du génie de Borgia. Entre ceux qui en furent le plus frappés, le Roi de Naples ſçut diſſimuler ſon chagrin en public, mais il ne put le cacher à la Reine ſon épouſe. Il lui dit en verſant des larmes, lui qui ſçavoit les retenir même à la mort de ſes enfans, que le nouveau Pape ſeroit le fleau de l'Italie, & du monde Chrétien : pronoſtic vraiment digne de la prudence de Ferdinand. En effet, Alexandre VI. (ce fut le nom que prit Borgia) avoit des vices, que toutes ſes bonnes qualités ne pouvoient racheter. Il étoit à la vérité d'une habileté & d'une pénétration rares; il excelloit dans le conſeil, & poſſédant l'art de s'inſinuer dans les eſprits par la perſuaſion, il ſçavoit manier les grandes affaires avec une adreſſe & une activité ſurprenante. Mais ces talens étoient obſcurcis par des mœurs infames : faux, ſans pudeur, fourbe, perfide, ſans religion, dominé par une avarice inſatiable, & dévoré d'ambition ; (*a*) il étoit cruel juſqu'à la barbarie, & ne reſpiroit que l'élevation de ſes bâtards (*b*), en faveur de qui il étoit réſolu de tout ſacrifier. Parmi ces enfans du Pape, il y en avoit un (*c*) qui avoit tous les vices du Pere ; il ſembloit qu'il ne fût né, qu'afin que les pernicieux deſſeins d'Alexandre puſſent trouver un homme aſſez ſcelerat pour les exécuter.

V. Pierre de Medicis ſuccéde à Laurent ſon pere.

C'eſt ainſi que la mort d'Innocent VIII. changea la face de la Cour Romaine. La perte de Laurent de Medicis n'avoit pas moins apporté de changement dans les affaires à Florence. Pierre, l'aîné de ſes trois fils (*d*), lui avoit ſuccedé ſans aucune

(*a*) L'Italien dit davantage : *Crudeltà più che barbara.*

(*b*) Il avoit eu de Vanoſia, Dame Romaine, quatre fils & une fille ; ſçavoir, Pierre-Loüis Duc de Gandie, Jean auſſi Duc de Gandie après la mort de ſon frere, Ceſar, Geoffroy, & Lucrece de Borgia.

(*c*) Céſar Borgia, Cardinal, Archevêque de Valence en Eſpagne, & enſuite Duc de Valentinois.

(*d*) Les deux autres étoient Jean,

1492. difficulté ; mais il n'avoit ni l'âge ni les qualités convenables pour remplir dignement ſa place ; il lui manquoit pour ſe conduire au-dedans & au-dehors, cette prudence & cette modération qui caracteriſoient ſon prédeceſſeur. Cet homme habile avoit ſçû manier adroitement l'eſprit de ſes Alliés, & s'étoit toûjours accommodé au temps : par cette conduite meſurée il avoit accru ſa fortune, & procuré le bien de ſa patrie ; il emporta même dans le tombeau le glorieux éloge d'avoir été le plus ferme ſoutien de la paix en Italie.

VI. Premieres brouilleries en Italie.

Dès le premier pas que Pierre fit dans le gouvernement, il s'écarta entierement de la route que ſon pere lui avoit tracée : au lieu de conſulter les principaux Citoyens, qui devoient, ſuivant la coutume, entrer dans les affaires importantes, il n'écouta que Virgile des Urſins, ſon parent par ſa mere & par ſa femme (*a*). Virgile abſolument dévoüé aux interêts de Ferdinand & d'Alfonſe, engagea Medicis à ſe livrer tellement à ces deux Princes, que Ludovic Sforce en conçut de ſérieuſes allarmes. Il craignit de voir les forces de la Maiſon d'Arragon, & celles de la République de Florence réünies contre lui par l'entremiſe de Pierre. Cette liaiſon, l'époque & la ſource des maux de l'Italie, ne put être formée avec tant de ſecret, qu'il n'en tranſpirât quelque choſe, & qu'elle n'excitât la défiance de Ludovic, Prince vigilant & plein de pénétration. Un leger incident confirma ſes ſoupçons, comme on va le voir, & lui découvrit davantage ce qu'il avoit à craindre.

C'eſt la coutume dans toute la Chrétienté d'envoyer des Ambaſſadeurs au Pape, à ſon avénement à la Chaire de ſaint Pierre, pour le reconnoître en qualité de Vicaire de JESUS-CHRIST ſur la Terre, & pour lui faire le compliment d'obédience, Ludovic Sforce, qui affectoit d'imaginer des choſes ſingulieres, pour paroître plus habile que les autres, propoſa aux Alliés d'envoyer leurs Ambaſſadeurs dans un même jour à Rome pour y faire leur entrée enſemble, & pour avoir audience en commun : il dit qu'il falloit en choiſir

Cardinal de Medicis, qui fut Pape ſous le nom de Leon X. & Julien.

(*a*) La mere de Pierre de Medicis étoit Clarice des Urſins, & ſa femme Alfonſine des Urſins. Il épouſa en ſecondes noces Madelaine Cibo, fille du Pape Innocent VIII.

un

un parmi eux pour porter la parole au nom de tous, insinuant que cela contribuëroit à augmenter la réputation des confédérés. Que l'Italie entiere verroit par cette démarche qu'ils étoient non-seulement unis par l'amitié & par le traité fait entr'eux, mais qu'ils étoient tellement liés ensemble, qu'ils sembloient ne faire qu'un Prince & qu'un Etat. Il ajoûta que la raison, & un exemple tout récent devoient faire goûter l'utilité de ce projet; que le feu Pape n'avoit été si prompt à faire la guerre au Roi de Naples, que sur un préjugé de mésintelligence entre les Alliés: préjugé qu'il n'avoit formé, que parce que leurs Ambassadeurs s'étoient rendus séparément à Rome, lorsqu'ils vinrent le reconnoître pour Souverain Pontife. Ferdinand, Prince facile, se rendit d'abord à l'avis de Ludovic, qui fut unanimement approuvé des Florentins gagnés par son crédit & par celui du Roi de Naples. Medicis même ne s'y opposa point en public, quelque chagrin qu'il en eût au fond: car ayant été nommé par la République pour l'ambassade, il brûloit de paroître à Rome dans un appareil pompeux, & presque égal au faste des Rois. Dans ces idées il ne put voir sans dépit qu'il ne pourroit briller dans cette rencontre, s'il étoit obligé de faire son entrée & son compliment en commun. Gentilé Evêque d'Arezzo (*a*) entretenoit encore dans lui cette vanité de jeune homme: ce Prélat avoit été choisi pour parler au nom de la République, tant à cause de la dignité Episcopale dont il étoit revêtu, que parce qu'il avoit des lettres; il portoit impatiemment que la nouvelle disposition de Ludovic lui ravît la gloire de montrer son éloquence dans cette occasion d'éclat. Ainsi le jeune Medicis emporté par sa legereté, & devenu l'organe de la vanité d'autrui, engagea le Roi de Naples de représenter que le projet de Ludovic ne pouvoit s'exécuter sans beaucoup de confusion & d'embarras: il eut été bien fâché que ce dernier sçût qu'il vouloit faire échoüer son invention; il pressa encore le Roi d'engager chacun des Ambassadeurs à se rendre séparément à Rome, suivant la coutume. Ferdinand qui vouloit l'obliger, sans cho-

1492.

(*a*) Gentilé Bechi natif d'Urbin. Il avoit été Précepteur des enfans de Cosme de Medicis, surnommé *le Pere de la patrie*, ayeul de Laurent, & il fut fait Evêque d'Arezzo en 1473. Il avoit été employé par la République de Florence à plusieurs Ambassades; & entr'autres en France, pour y faire les complimens sur la mort de Loüis XI. & sur l'avénement de Charles VIII. Il mourut en 1497.

1492. quer néanmoins Ludovic, fit ce que Medicis déſiroit ; mais en lui accordant ſa demande, il ne crut pas devoir cacher au Regent du Milanez, qu'il n'abandonnoit ſon idée que ſur les inſtances du Florentin. Ludovic en parut plus piqué que la choſe ne le méritoit : il ſe plaignit aigrement qu'on ne rejettoit le premier projet, dont il étoit l'auteur, que pour donner atteinte à ſon autorité, affront qu'il alloit, diſoit-il, eſſuyer ſous les yeux du Pape & devant toute la Cour Romaine, qui n'ignoroit pas les nouvelles diſpoſitions qu'on avoit faites. Mais cet incident tout leger & de peu d'importance qu'il étoit, lui fut encore plus ſenſible, parce qu'il lui fit ſoupçonner que Ferdinand & Medicis machinoient quelque choſe en ſecret, comme il en fut éclairci par ce qui arriva bien-tôt après.

Franceſquetto Cibo Genois, fils naturel du Pape Innocent VIII. poſſedoit l'Anguillara, Cervetri, & quelques autres petits châteaux dans le voiſinage de Rome. Après la mort de ſon pere, il ſe retira à Florence auprès de Pierre de Medicis, frere de Madelaine de Medicis ſa femme ; il n'y fut pas plutôt arrivé, que par l'entremiſe de Pierre, il vendit ces châteaux à Virgile des Urſins, moyennant quarante mille ducats ; cette vente ſe fit de concert avec Ferdinand, qui prêta ſecretement la plus grande partie des deniers, dans l'eſperance de retirer lui-même de ſolides avantages des établiſſemens que Virgile des Urſins, ſa créature & ſon parent auroit dans le territoire de Rome.

Il conſidéroit que la puiſſance des Papes les mettoit toujours à portée d'inquiéter le Royaume de Naples, qui eſt un ancien fief de l'Egliſe de Rome, & qui confine dans un long eſpace à l'Etat Eccleſiaſtique. Il ſe reſſouvenoit des differends que ſon pere & lui avoient eus pluſieurs fois avec eux ; & il ſçavoit que la diſpoſition des choſes pouvoit faire naître à chaque inſtant de nouvelles conteſtations ; ſoit pour la Juriſdiction des lieux limitrophes ; ſoit pour les Cens ; ſoit pour la collation des Benefices ; ſoit pour le recours des Barons, & pour mille autres incidens qui arrivent tous les jours entre des voiſins, & plus ſouvent entre le Seigneur ſuzerain & ſon Vaſſal.

C'eſt pourquoi il avoit toujours cru que ſon interêt & ſa ſûreté exigeoient qu'il s'attachât tous les Barons du territoire

de Rome, ou du moins les plus puiſſans; il y travailloit pour lors avec d'autant plus d'ardeur, qu'il prévoyoit que Ludovic Sforce ne manqueroit pas d'avoir beaucoup de crédit auprès du nouveau Pape, par le moyen du Cardinal Aſcanio Sforce ſon frere: on croit même qu'il avoit encore un motif auſſi preſſant que le premier; c'étoit la crainte qu'Alexandre n'eût herité de l'ambition & de la haine de Calixte III. ſon oncle (*a*). Ce Pape déſirant avec paſſion d'aggrandir Pierre Borgia ſon neveu, étoit ſur le point de porter la guerre dans le Royaume de Naples auſſi-tôt après la mort d'Alfonſe pere de Ferdinand, pour en dépoüiller ce dernier, ſous prétexte que cet Etat étoit dévolu à l'Egliſe par le décès d'Alfonſe; lorſqu'il fut lui-même prévenu dans ſon deſſein par la mort. C'étoit néanmoins Alfonſe, dont il étoit né ſujet (*b*), & dont il avoit été longtemps Miniſtre, qui l'avoit aidé à parvenir au ſouverain Pontificat, après lui avoir procuré les autres Dignités Eccleſtiques: ingratitude qui ne prouve que trop le peu de pouvoir que le ſouvenir des bienfaits a ſur le cœur des hommes. 1492.

La prévoyance la plus ſage ne ſçauroit s'étendre à tout; & c'eſt une triſte néceſſité, que l'eſprit humain donne ſouvent des marques de foibleſſe. Ferdinand qui étoit regardé comme un prince d'une expérience mûre, ne réflechit point aſſés aux ſuites de cette affaire; il en attendoit à la vérité un leger avantage: mais elle pouvoit d'un autre côté occaſionner de très-grands maux. En effet, celui dont le devoir & l'interêt étoient d'entretenir la tranquillité publique, ſe ſervit de l'occaſion de cette vente pour troubler la paix de l'Italie. Le Pape croyant ſon autorité bleſſée par cette aliénation faite à ſon inſçû, prétendant même que par le défaut de conſentement de ſa part, les châteaux étoient dévolus au S. Siége, & d'ailleurs démêlant les vûës cachées de Ferdinand, il déclama hautement contre ce Prince, contre Pierre de Medicis & Virgile des Urſins; il proteſta qu'il étoit réſolu de ne rien négliger pour ſoutenir la dignité & les droits de l'Egliſe.

Ludovic en fut bien autrement allarmé: car dans l'idée où il étoit que le Pape ſe laiſſeroit gouverner par ſes conſeils,

(*a*) Alfonſe Borgia, élû le 8. d'Avril 1455. & mort le 6. d'Août 1458.

(*b*) Il étoit du Royaume de Valence, qui appartenoit à Alfonſe, ainſi que l'Arragon & la Sicile.

1492. & par ceux du Cardinal Aſcanio, il regardoit comme une atteinte à ſa propre autorité, tout ce qui tendoit à diminuer la puiſſance d'Alexandre, joint à cela, qu'il ſe défioit déja de toutes les démarches de Ferdinand. Mais rien ne lui fut plus ſenſible que la certitude qu'il eut en cette occaſion, que les Arragonois & Medicis avoient contracté d'étroites liaiſons enſemble. En effet, il ne pouvoit plus en douter, & le concert avec lequel ils avoient agi dans cette affaire, ne l'en aſſuroit que trop. C'eſt pourquoi voulant rompre des deſſeins qui lui paroiſſoient ſi préjudiciables à ſes interêts, & s'attirer en même temps plus de confiance de la part du Pape, il l'exhorta vivement à ſoutenir ſa dignité.

Il lui repréſenta, « qu'il devoit moins conſidérer l'affaire » dont il s'agiſſoit actuellement, que les ſuites que pourroit » avoir le mépris que ſes Vaſſaux faiſoient ſi ouvertement de » ſon autorité dès l'entrée de ſon Pontificat : qu'il ne falloit » pas croire que l'interêt de Virgile des Urſins, ou l'impor- » tance des châteaux en queſtion, ou quelque autre raiſon » ſemblable, euſſent fait agir Ferdinand. Que ſon deſſein avoit » été d'éprouver la patience d'un nouveau Pape par des in- » jures d'abord aſſés legeres, pour oſer entreprendre dans la » ſuite de plus grandes choſes, ſi l'on étoit inſenſible à ſes pre- » mieres démarches. Que Ferdinand étoit auſſi ambitieux que » ſes prédeceſſeurs, ennemis perpetuels de l'Egliſe Romaine, » & qui ayant tant de fois fait la guerre aux ſouverains Pon- » tifes, s'étoient même emparé de la ville de Rome. En effet, » ce même Ferdinand n'avoit-il pas envoyé deux fois ſes ar- » mées ſous les ordres de ſon fils contre deux Papes juſqu'aux » portes de cette Ville, & n'avoit-il pas été preſque toujours » ouvertement broüillé avec les prédeceſſeurs d'Alexandre ? » Il ajouta que ce Prince étoit non-ſeulement animé par l'exem- » ple des autres Rois de Naples, & par la paſſion de dominer, » mais encore plus par le deſir de tirer raiſon des offenſes qu'il » avoit reçûës de Calixte III. Que ſi Sa Sainteté ſouffroit pa- » tiemment ces premieres inſultes, réduite à de frivoles hon- » neurs de cérémonie, elle tomberoit bien-tôt dans un mé- » pris général : qu'elle encourageroit ſes ennemis à de plus hau- » tes entrepriſes ; au lieu que ſi elle marquoit du reſſentiment » en cette occaſion, elle maintiendroit l'ancienne majeſté des

Pontifes Romains, & le reſpect qui leur eſt dû. Ludovic joignit à ces exhortations de grandes offres, qu'il confirma par des effets; car il prêta d'abord au Pape quarante mille ducats, & ſoudoya trois cens hommes d'armes conjointement avec lui, & à frais communs; mais qui devoient dépendre uniquement d'Alexandre. 1492.

Néanmoins Ludovic ne voulant pas rompre ouvertement avec le Roi de Naples, il exhorta ce Prince à faire en ſorte que Virgile des Urſins prît les moïens convenables d'appaiſer le pape; afin d'aller au-devant des malheurs que cet incident pouvoit occaſionner. Il avertit auſſi Pierre de Medicis, mais avec plus de force & de liberté, de conſiderer avec combien de zéle Laurent ſon pere avoit contribué à maintenir la paix dans l'Italie, en faiſant l'office de médiateur & d'ami entre Ferdinand & lui: « Suivés, lui dit-il, l'exemple de » ce grand homme, plûtôt que de vous livrer à des nouveau» tés dangereuſes, & de donner occaſion aux autres, ou même » de les mettre dans la néceſſité de prendre un parti qui pour» roit enfin devenir funeſte à toute l'Italie: Souvenés-vous, » combien la longue amitié qui uniſſoit nos deux maiſons, a » procuré d'avantages & de gloire à l'une & à l'autre: Rappel» lés-vous les offenſes, & les outrages faits par la maiſon d'Ar» ragon à votre pere, à vos ancêtres, & à votre patrie: Enfin, » combien de fois Ferdinand, & Alfonſe ſon pere n'ont-ils » pas tenté de s'emparer de la Toſcane par la force, ou par la » ſurpriſe?

Mais toutes ces remontrances au lieu de ramener les eſprits à la paix, ne ſervoient qu'à les en aliener davantage. Ferdinand crut qu'il ſeroit honteux de céder à Ludovic Sforce, & au Cardinal Aſcanio, qu'il croïoit avoir excité l'indignation du Pape. D'ailleurs animé par Alfonſe ſon fils, il encouragea ſécretement Virgile des Urſins à prendre, ſans délay, poſſeſſion des châteaux qu'il avoit achetés; & il lui promit de le défendre envers & contre tous. D'un autre côté employant ſes artifices ordinaires, il propoſoit au Pape differens moyens d'accommodement; mais il conſeilloit en ſécret à Virgile de n'en point accepter d'autres que ceux qui lui aſſureroient la proprieté des châteaux, en appaiſant le Pape par quelque ſomme d'argent. Virgile sûr de la protection de Ferdinand, re-

1492. jetta dans la ſuite pluſieurs expediens, que ce Prince, pour ne pas trop irriter Alexandre, le preſſoit d'accepter.

Durant le cours de ces intrigues, Pierre de Medicis paroiſſoit dans la réſolution de demeurer uni au Roi de Naples, & il étoit évident que tout ce qu'on feroit pour l'en détacher ſeroit inutile ; Ludovic Sforce conſiderant combien il ſeroit préjudiciable à ſes interêts que la ville de Florence, qui lui avoit toujours ſervi de rempart, fût au pouvoir de ſes ennemis; & enviſageant tous les périls auſquels il étoit expoſé, il réſolut de pourvoir à ſa ſûreté. Il n'ignoroit pas que les Arragonois brûloient de lui ôter la tutelle de ſon neveu; à la verité Ferdinand diſſimuloit avec un ſoin extrême, & s'efforçoit de cacher ſon impatience: mais Alfonſe naturellement vif & impetueux, n'avoit pû s'empêcher de crier hautemeut contre l'oppreſſeur de ſon gendre; & écoutant moins la prudence que ſon reſſentiment, il laiſſoit ſouvent échaper des menaces & des injures contre le Régent du Milanez. D'ailleurs Ludovic ſçavoit qu'Iſabelle femme de Jean-Galeas, jeune princeſſe d'un courage au-deſſus de ſon ſexe, conjuroit ſans ceſſe ſon pere & ſon ayeul de la mettre au moins à couvert du péril qui menaçoit ſa vie, la vie de ſon mari, & celle de ſes enfans, ſi ſes larmes n'étoient pas aſſés puiſſantes pour porter ces deux Princes à la tirer de l'indigne eſclavage, où elle étoit retenuë. Mais il étoit bien plus inquiet de la haine que les peuples du Milanez lui portoient, ſoit à cauſe de ſes exactions, ſoit par compaſſion pour Jean-Galeas leur légitime Souverain. Ce fut en vain qu'il s'efforça de donner de la défiance des Arragonois, & qu'il voulut faire croire que leur deſſein étoit de ſe rendre les maîtres de ce Duché, en vertu d'anciens droits fondés ſur le teſtament de Philippe-Marie Viſconti, qui avoit inſtitué pour ſon héritier Alfonſe pere de Ferdinand. Il eut beau inſinuer que ce n'étoit que pour faciliter ce projet, qu'ils vouloient lui ôter la régence du Milanez, il n'en fut pas moins odieux, & ces artifices ne furent pas capables d'empêcher qu'on ne pensât à ſon ambition, & aux attentats qui accompagnent ordinairement la fureur de dominer.

VII. Ligue entre le Pape, les Venitiens, & le Duc de Milan.

Ainſi Ludovic après avoir mûrement réflechi ſur l'état des choſes, & aux périls qui le menaçoient, prit la réſolution de ſe fortifier par de nouvelles alliances. Dans ces vuës,

il crut devoir mettre à profit le dépit du Pape contre Ferdinand, & le désir qu'on croyoit que les Venitiens avoient de voir rompre une ligue si long-temps opposée à leurs desseins ; il proposa donc à ces deux puissances de faire avec lui une autre ligue, pour la conservation de leurs interêts communs. 1492.

Mais la colere, & tout autre sentiment cédoient sans peine dans le cœur d'Alexandre VI. au désir effrené qu'il avoit d'élever ses bâtards. Il les aimoit avec tant de passion, qu'il fut le premier de tous les Papes qui ne rougit point de les appeller du nom de fils, & de les reconnoître en cette qualité à la face du monde entier : ses prédecesseurs pour cacher au moins une partie de leur honte, avoient fait passer leurs enfans pour leurs neveux. Alexandre ne trouvant point alors d'autre moyen de les établir, il négocioit le mariage de l'un d'eux avec une fille naturelle d'Alfonse, à laquelle on donneroit une riche dot en terres dans le royaume de Naples. Tant qu'il put se flater de cette esperance, feignit seulement de prêter l'oreille à la proposition de Ludovic ; & peut être que si on lui eût accordé ce qu'il désiroit, la paix de l'Italie n'auroit pas été si-tôt troublée. Ferdinand ne s'éloignoit pas trop de cette alliance, mais Alfonse qui détestoit l'orgueil, & l'ambition du Pape, ne voulut jamais y consentir. Cependant ils ne témoignerent en aucune maniere leur répugnance ; mais faisant naître chaque jour des difficultés sur la qualité de l'état, qui devoit servir de dot, ils continuerent d'amuser le Pape. Alexandre piqué de cette conduite, résolut de s'abandonner aux conseils de Ludovic.

Le dépit seul ne détermina pas le Pape dans cette occasion, il écouta encore la crainte. Il voyoit à la solde de Ferdinand, non-seulement Virgile des Ursins, que la faveur du Prince, la protection des Florentins, & l'appui de la faction Guelfe, (*a*) rendoient fort puissant dans les états de l'Eglise, mais encore Prosper, & Fabrice Colonne (*b*) chefs de leur maison. D'un autre côté le Cardinal de saint Pierre-aux-liens, personnage d'un grand poids, craignant que le Pape n'attentât à sa vie, s'étoit retiré dans le château d'Ostie, qu'il tenoit en qualité d'Evêque de cette Ville : il avoit été l'ennemi déclaré de Ferdi-

(*a*) Les factions des *Guelfes*, & des *Gibelins* prirent naissance en Italie dans le treizième siécle, à l'occasion des guerres des Papes Gregoire IX. & Innocent IV. contre l'Empereur Frederic II. Les *Guelfes* tenoient le parti des Papes, & les *Gibelins* celui des Empereurs.

(*b*) Ils étoient cousins germains.

1492. nand, contre lequel il avoit autrefois animé Sixte IV. (*a*) ſon oncle, & enſuite Innocent VIII. mais il s'étoit réconcilié depuis avec ce Prince; & ils avoient enſemble d'étroites liaiſons d'amitié.

Le Senat de Veniſe ne parut pas auſſi empreſſé à entrer dans la ligue, qu'on ſe l'étoit perſuadé d'abord. A la verité la déſunion des confederés favoriſoit ſes vûës; mais d'un autre côté il étoit retenu par la crainte de l'infidelité du Pape déja devenu ſuſpect à tout le monde; il n'avoit pas encore oublié les confederations que la République avoit faites avec Sixte IV. & Innocent VIII. prédeceſſeurs d'Alexandre. La premiere n'avoit procuré aux Venitiens que beaucoup de peine & d'embarras ſans aucun avantage; à l'égard de la ſeconde, au plus fort de la guerre dans laquelle Sixte les avoit engagés contre le Duc de Ferrare, ce Pape avoit changé tout d'un coup de vûës; & non content d'employer contre eux les armes ſpirituelles, il avoit encore uni ſes forces temporelles à celles du reſte de l'Italie pour les attaquer.

1493. Mais l'adreſſe, & l'application de Ludovic ayant diſſipé les défiances du Senat, dont il avoit ſçû gagner pluſieurs membres en particulier, on conclut enfin une nouvelle ligue au mois d'Avril 1493. entre le Pape, les Venitiens, & Jean Galeas Duc de Milan, au nom duquel les affaires de cet Etat ſe faiſoient toujours; ce traité avoit pour but la ſûreté commune des Alliés, & nommément le maintien du gouvernement de Ludovic. Il y fut ſtipulé que le Senat de Veniſe, & le Duc de Milan feroient marcher inceſſamment à Rome chacun deux cens hommes d'armes pour la ſûreté des Etats, & de la perſonne du Pape; & qu'avec ces troupes, ou même avec de plus conſiderables, s'il en étoit beſoin, ils l'aideroient à s'emparer des châteaux dont Virgile des Urſins étoit en poſſeſſion.

L'Italie entiere fut allarmée de la ſéparation du Duc de Milan d'avec ſes premiers Alliés, & de la rupture d'un traité qui avoit fait pendant plus de douze ans la ſûreté publique. Ces craintes étoient d'autant mieux fondées, que les confederés s'étoient expreſſément obligés de ne point contracter d'engagemens particuliers ſans le conſentement des autres. Ainſi finit cette ligue

(*a*) François de la Rovere natif de Savonne, élû le 9. d'Août 1471. & mort le 13. Août 1484.

qui

qui avoit tenu les affaires d'Italie dans un juſte équilibre ; & ce fut dans des conjonctures, où les défiances & l'aigreur, qui animoient les Princes les uns contre les autres, ne pouvoient qu'être funeſtes à toute l'Italie. 1493.

Le Duc de Calabre, & Pierre de Medicis jugeant qu'il étoit plus avantageux de prévenir leurs ennemis, que d'en être prévenus, écoutoient volontiers Proſper & Fabrice Colonne. Ces Seigneurs excités par le Cardinal de ſaint Pierre-aux-liens, offroient de ſurprendre la ville de Rome avec leurs compagnies d'hommes d'armes, ſecondés par la faction Gibeline (*a*). Ils vouloient encore être ſoutenus dans cette entrepriſe par les forces des Urſins, & qu'Alfonſe s'approchât de Rome pour être à portée de les ſecourir, trois jours après leur entrée dans cette Ville. Mais Ferdinand qui ſouhaitoit plûtôt d'adoucir l'eſprit du Pape, que de l'aigrir davantage, & qui vouloit même réparer l'imprudence des démarches qu'on avoit hazardées juſqu'alors, rejetta abſolument cette propoſition ; bien loin de la regarder comme un moyen de ſûreté, il ne l'enviſagea au contraire que comme la ſource de mille chagrins & de mille dangers. Il réſolut donc d'employer tous ſes ſoins, mais ſincerement pour accommoder le differend, qui s'étoit élevé au ſujet des châteaux en queſtion, ſe flatant que ces ſemences de diviſions etant une fois étouffées, la tranquillité ſe rétabliroit ſans peine, & comme d'elle-même en Italie.

VIII. Ludovic Sforce ſollicite Charle VIII. de faire la conquête du Royaume de Naples.

Mais en retranchant la cauſe, on n'ôte pas toujours les effets qu'elle a produits. Et comme la crainte ne manque jamais de groſſir le péril, & empêche que toutes nos précautions ne puiſſent calmer tout-à-fait notre inquietude, Ludovic ne put être raſſuré par celles qu'il avoit priſes. Les motifs qui avoient fait entrer le Pape & les Venitiens dans la ligue, étoient ſi differens des ſiens, qu'il doutoit qu'elle pût ſubſiſter long-temps ; prévoyant donc qu'il pourroit arriver pluſieurs incidens, qui augmenteroient encore le mauvais état de ſes affaires, il voulut détruire juſqu'à la racine du mal, ſans faire attention aux inconveniens, que ſa conduite pouvoit faire naître dans la ſuite. Il ne fit pas réflexion que rien n'eſt plus dangereux qu'un remede trop violent pour le mal, & au-deſſus des forces du malade.

(*a*) La maiſon de Colonne étoit à la tête de cette faction ; & les Urſins étoient chefs de la faction Guelfe.

1593. Et comme s'il n'y eût point eu d'autre moyen d'éviter le péril, que de ſe jetter dans un plus grand, il prit le parti d'appeller les Etrangers à ſon ſecours, ſe défiant de ſes propres forces, & de l'amitié des Italiens. C'eſt pourquoi il réſolut de ne rien oublier pour engager Charle VIII. Roy de France à paſſer dans le Royaume de Naples, & à faire valoir les prétentions qu'il y avoit, fondées ſur les anciens droits de la maiſon d'Anjou.

IX. Droits de Charle VIII. ſur ce Royaume.

Le Royaume de Naples que les Bulles, & les actes d'inveſtiture donnés par les Pontifes de l'Egliſe de Rome, dont il eſt un ancien fief, appellent mal-à-propos Royaume de Sicile en deçà du Fare, fut donné en l'année 1364. avec l'Iſle de Sicile, ſous le titre de *Royaume des deux Siciles, l'une en deçà, & l'autre au-delà du Fare*, par le Pape Urbain IV. (*a*) à Charle Comte d'Anjou, & de Provence (*b*) frere de ſaint Louis Roi de France. Mainfroy (*c*) fils naturel de l'Empereur Frederic s'étoit emparé de ce Royaume, ſur lequel il n'avoit aucun droit; mais il en fut bien-tôt dépoſſedé par ſon rival, qui le tua, après avoir taillé ſon armée en pieces. Le vainqueur conquit à la pointe de l'épée les nouveaux Etats, qui lui avoient été conferés par le ſaint Siege. Après ſa mort, Charle ſon fils, que les Italiens ont appellé Charle II. (*d*) pour le diſtinguer de ſon pere, lui ſucceda, & il eut lui-même pour ſucceſſeur ſon fils Robert.

Ce Prince ne laiſſant point d'enfans mâles, Jeanne fille de Charle Duc de Calabre mort à la fleur de l'âge, avant Robert, ſon pere, monta ſur le Trône après ſon ayeul. La foibleſſe du ſexe de la jeune Reine & ſes déreglemens firent bien-tôt mépriſer ſon autorité. Ce mépris fut la ſource des troubles, qui s'éleverent dans le Royaume de Naples, entre les differentes branches ſorties de Charle II. biſayeul de la jeune Reine. Dans ces circonſtances Jeanne ne voyant point d'autre moyen de ſe ſoutenir, adopta Louis Duc d'Anjou (*e*) frere de Charle V. Roi

(*a*) Ce pape fut élu le 29. d'Août 1261. Il étoit de Troyes en Champagne, fils, à ce qu'on prétend, d'un Savetier.

(*b*) Il étoit comte de Provence par Beatrix de Provence ſa femme, héritiere de cette Province.

(*c*) On l'appelle auſſi *Manfroy* & *Manfrede*.

(*d*) On lui donna le ſurnom de boiteux, parce qu'il étoit boiteux en effet.

(*e*) Le Comté d'Anjou avoit été réuni à la Couronne en 1328. par l'avenement de Philippe de Valois, auquel il appartenoit du chef de Marguerite d'Anjou ſa mere, fille aînée de Charle II. Roi de Naples, mariée en 1290. à Charle Comte de Valois pere de Philippe, auquel elle avoit apporté ce Comté en dot. Il fut enſuite donné en appanage ſous le titre de *Duché* à Louis, ſecond fils du Roi Jean.

de France, ſurnommé *le Sage*, pour avoir remporté pluſieurs avantages à la guerre, plus par une ſage conduite, qu'en livrant des batailles. 1493.

Après la mort violente de Jeanne, (*a*) Charle de Durazzo, auſſi deſcendu de Charle I. s'étant mis en poſſeſſion du Royaume, Louis Duc d'Anjou paſſa en Italie avec une nombreuſe armée: mais il fut emporté par la fiévre dans la Poüille, à la veille de triompher de ſes ennemis. Ainſi la ſeconde maiſon d'Anjou ne recueillit d'autre fruit de l'adoption de Jeanne, que le Comté de Provence, qui avoit toujours été poſſedé par les Rois deſcendus de Charle I. Cependant cette adoption ſervit de prétexte à Louis fils de Louis d'Anjou, & enſuite à ſon petit fils du même nom, pour faire pluſieurs tentatives infructueuſes ſur le Royaume de Naples, à l'inſtigation des Papes, lorſque ces derniers étoient broüillés avec les Rois de cet Etat.

Charle de Durazzo eut pour ſucceſſeur Ladiſlas ſon fils, qui mourut ſans enfans l'an 1414. Après ſa mort la Couronne tomba ſur la tête de Jeanne II. ſa ſœur, nom fatal au Royaume & à deux Reines, qui ſe reſſemblerent trop malheureuſement par leur mauvaiſe conduite & par leur impudicité. Jeanne confiant le gouvernement de l'Etat à ceux qui avoient le plus de part à ſes déreglemens, ſe vit bien-tôt réduite dans une telle extremité par Louis III. Duc d'Anjou, ſoutenu du Pape Martin V. (*b*) qu'elle fut enfin obligée, pour derniere reſſource, d'adopter Alfonſe (*c*) Roi d'Arragon & de Sicile. Mais s'étant broüillée avec lui peu de temps après, elle révoqua ſon adoption ſous prétexte d'ingratitude; enſuite elle adopta ce même Louis d'Anjou, dont les armes l'avoient forcée de jetter les yeux ſur Alfonſe, qu'elle contraignit avec le ſecours de Louis à ſortir de ſes Etats, dont elle joüit paiſiblement le reſte de ſa

(*a*) Elle fut étranglée à Averſe par ordre de Charle de Durazzo le 22. de May 1382. dans la même chambre, où trente-ſept ans auparavant elle avoit fait étrangler André ſon premier mari, fils de Charobert Roi de Hongrie, qui, ainſi que Charle de Durazzo, étoit de la premiere maiſon d'Anjou. Elle n'avoit que vingt-un ans, lorſqu'elle commit cette cruauté: elle fit elle-même le cordon de ſoye qui ſervit à l'execution. Son mari la voyant travailler à cet ouvrage, lui demanda ce qu'elle en vouloit faire, *c'eſt*, dit-elle en riant, *pour vous étrangler*, ce qu'il prit pour une plaiſanterie. Au reſte c'étoit une princeſſe de beaucoup d'eſprit.

(*b*) Elû par le Concile de Conſtance le jour de ſaint Martin 1417. Il étoit de la maiſon de Colonne, & il ſe nommoit Eudes. Il mourut le 20. de Février 1431.

(*c*) Alfonſe V. du nom.

1493. vie (*a*). Elle inſtitua en mourant pour héritier, à ce qu'on publia pour lors, René Duc d'Anjou & Comte de Provence, frere de Louis ſon fils adoptif mort quelque temps avant elle (*b*).

Mais cette diſpoſition de la Reine n'étant pas du goût de pluſieurs Barons du Royaume, & d'ailleurs le bruit s'étant répandu que le teſtament étoit ſuppoſé par ceux de la ville de Naples, une partie des Seigneurs & du peuple offrirent la Couronne à Alfonſe. Telle fut l'origine des differens (*c*) d'Alfonſe & de René, qui déchirerent ce beau Royaume pendant pluſieurs années; car ces deux Rivaux ſe diſputerent la Couronne moins avec leurs propres forces qu'avec celles du païs: de-là ſe formerent les deux factions des *Arragonois* & des *Angevins*, qui ne ſont pas même entierement éteintes aujourd'hui. Elles changerent dans la ſuite de prétextes, pour appuyer leurs droits; parce les Papes conſultant plus leurs interêts & les conjonctures des temps, que la juſtice, donnerent leurs inveſtitures tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces deux concurrens.

Enfin Alfonſe plus puiſſant & plus brave que ſon rival, demeura vainqueur; mais ne laiſſant point d'enfans légitimes, il donna par teſtament le Royaume de Naples à Ferdinand ſon fils naturel; ſans faire mention de Jean ſon propre frere, qui lui ſuccedoit aux Royaumes d'Arragon & de Sicile. Quelque temps après la mort de ſon pere, Ferdinand fut attaqué par Jean d'Anjou (*d*) fils de René, ſoutenu des principaux Barons du Royaume. Le nouveau roi ſe défendit avec beaucoup de courage & de bonheur; il fut même aſſés heureux pour mettre ſes ennemis hors d'état de l'inquieter en aucune maniere pendant la vie de René, qui ſurvêcut pluſieurs années à ſon fils.

René mourant ſans poſtererité maſculine (*e*), nomma pour

(*a*) Elle mourut le 22. de Fevrier 1435. à ſoixante-quatre ans, ſans que l'âge eût amorti ſes paſſions.

(*b*) Le 15. Novembre 1434.

(*c*) Il y avoit encore entre ces deux Princes un autre ſujet de guerre, que le differend pour le Royaume de Naples. Car René prétendoit que celui d'Arragon lui appartenoit du chef d'Yoland ſa mere, fille de Jean I. Roi d'Arragon, & ſa ſeule héritiere. Après la mort de Martin, qui avoit ſuccedé à Jean I. ſon frere, & qui mourut ſans enfans, les états de ce Royaume appellerent à la Couronne Ferdinand fils puîné de Jean I. Roi de Caſtille, & d'Eleonor d'Arragon ſœur de Jean I. & de Martin Roi d'Arragon, préferant un fils de la ſœur de leurs derniers Rois, à la propre fille de l'un d'eux. Alfonſe étoit fils de Ferdinand.

(*d*) Il ſe nommoit le Duc de Calabre, & mourut à Barcelonne le 27. de Juillet 1471.

(*e*) Il mourut à Aix en Provence le 10. de Juillet 1480.

heritier de ſes Etats & de ſes droits, Charle fils de ſon frere (*a*), qui étant mort auſſi (*b*) quelque temps après ſans enfans, fit ſon teſtament en faveur de Louis XI. Roi de France. Ainſi par la mort de Charle, Louis XI. non ſeulement réünit à la Couronne le Duché d'Anjou, qui ne tomboit point en quenoüille; mais il ſe mit encore en poſſeſſion de la Provence, quoique le Duc de Lorraine (*c*) fils d'une fille de René revendiquât ce Comté. Louis pouvoit encore prétendre en vertu du teſtament de Charle d'Anjou, aux droits de la maiſon d'Anjou ſur le Royaume de Naples; mais il parut toujours éloigné de rien entreprendre en Italie. 1493.

Après la mort de Louis XI. Ferdinand Roi de Naples rencontra dans la perſonne de Charle VIII. (*d*) fils & ſucceſſeur de ce Roi, un puiſſant adverſaire, auprès duquel ſes ennemis avoient une occaſion favorable d'exercer leur malignité. En effet, la France n'avoit peut-être jamais été ſi floriſſante depuis le regne de Charlemagne: elle nourriſſoit alors dans ſon ſein un peuple nombreux, puiſſant, riche, belliqueux, plein d'ardeur pour la gloire & redouté de ſes voiſins, dont il avoit en même temps l'eſtime. Les frontieres du Royaume venoient d'être reculées bien au-delà des limites des trois parties de l'ancienne Gaule. A peine y avoit-il quarante ans que Charle VII. ſurnommé le victorieux, à cauſe des fréquentes victoires qui avoient affermie ſur ſa tête une Couronne chancelante, avoit réuni à ſon Domaine la Normandie & la Guyenne, dont les Anglois étoient auparavant en poſſeſſion. Dans les dernieres années de Louis XI. le Comté de Provence & le Duché de Bourgogne, avoient eû le même ſort; & tout nouvellement Charle VIII. venoit d'ajouter la Bretagne à ſes Etats par ſon mariage avec l'héritiere de cette Province. (*e*) Ce Prince s'étoit ſenti porté dès ſa plus tendre enfance à la conquête du Royaume de Naples, qu'il regardoit comme lui appartenant de droit: ſes fa-

(*a*) Ce frere étoit Charle d'Anjou Comte du Maine.

(*b*) Le 10. de Decembre 1482.

(*c*) René II. Duc de Lorraine, fils de Ferry Comte de Vaudemont & d'Yoland d'Anjou fille de René. Pluſieurs Barons du Royaume de Naples, ſoutenus par Innocent VIII. s'étant ſoulevés contre Ferdinand, ils ſolliciterent ce duc de paſſer à Naples pour le proclamer Roi; mais il ne ſçut pas profiter de l'occaſion.

(*d*) Il parvint à la Couronne le 30. d'Août 1483.

(*e*) Anne de Bretagne fille de François II. dernier Duc de Bretagne.

voris avoient eu grand ſoin d'entretenir cette inclination, en
1493. lui rempliſſant l'eſprit de vaines idées & de projets flateurs. Ils lui propoſoient cette entrepriſe comme un moyen de ſurpaſſer la gloire de tous ſes prédeceſſeurs, lui répetant ſans ceſſe qu'il renverſeroit ſans peine l'Empire Ottoman, dès qu'il ſeroit maître du Royaume de Naples.

Ces diſpoſitions déja connuës de preſque tout le monde, firent eſperer à Ludovic Sforce, qu'il ne ſeroit pas difficile d'embarquer Charle VIII. dans ſes deſſeins, ſurtout ayant déja beaucoup d'accès à la Cour de France, où Galeas ſon frere & lui-même, avoit toujours conſervé avec grand ſoin les liaiſons que François Sforce leur pere y avoit commencées. Loüis XI. qui, comme nous l'avons déja dit, étoit bien éloigné de penſer à l'Italie, avoit donné à François depuis environ trente ans, la ville de Savone à foi & hommage, & lui avoit cedé les droits qu'il prétendoit ſur l'Etat de Genes, qui avoit reconnu pour ſouverain Charle VII. ſon pere (*a*). Auſſi Sforce lui donna-t'il toujours des marques de reconnoiſſance, ſoit par ſes conſeils, ſoit par les ſecours qu'il lui fournit dans l'occaſion. Néanmoins Ludovic jugeant qu'il étoit dangereux d'exciter tout ſeul un pareil orage, & voulant donner plus de poids à la négociation qu'il avoit deſſein d'entamer avec la France, fit tous ſes efforts pour entraîner le Pape dans ſon projet. Il y intereſſa ſon ambition & ſon dépit, & lui repréſenta qu'il ne devoit pas eſperer que les Princes d'Italie l'aidaſſent jamais à ſe venger des mépris de Ferdinand, ni à obtenir de grands établiſſemens pour ſa famille. Le Pape ſe rendit ſans réſiſtance, ſoit par amour pour les nouveautés, ſoit qu'il ſe flatât de contraindre les Arragonois à lui accorder ſes demandes.

C'eſt pourquoi le Pape & Ludovic s'étant abouchés, envoyerent ſecretement en France des gens affidés pour ſonder l'eſprit du Roi & de ceux qui avoient le plus part à ſa confiance. Les choſes ſe trouvant diſpoſées comme ils le déſiroient, Ludovic ſe livrant tout entier à ſon projet, envoya Charles de Balbiano, Comte de Belgioioſo en ambaſſade en France, colorant cette

(*a*) La ville de Genes ſe donna volontairement à Charles VI. en 1396. Jean le Maingre, Maréchal de Boucicault en étoit Gouverneur pour ce Prince en 1409. & ſon abſence fut cauſe que la France la perdit pour lors. Elle ſe redonna à Charles VII. en 1458.

démarche de prétextes bien differens du véritable ſujet (*a*). Ce Miniſtre traita d'abord en particulier avec le Roi & avec ſes principaux Miniſtres ſéparément : il eut enfin une audience publique dans le Conſeil du Roi, où ſe trouverent tous les Seigneurs & les Prélats qui étoient alors à la Cour. Telle fut la harangue qu'on dit qu'il y prononça. 1493.

X. Harangue faite à Charle VIII. pour lui perſuader la conquête du Royaume de Naples.

SIRE, « S'il étoit poſſible de ſoupçonner la ſincerité & la » bonne foi de Ludovic Sforce, qui offre aujourd'hui ſon ar- » gent & ſes troupes à Votre Majeſté, pour l'engager à la » conquête du Royaume de Naples, j'en donnerois pour ga- » rant l'attachement ſincere que ſon pere, ſon frere & lui-mê- » me ont eu dans tous les temps pour le Roi Loüis XI. votre » pere, & pour votre auguſte perſonne. Mais pour effacer juſ- » qu'aux moindres traces d'un ſoupçon ſi frivole, examinons » quelle utilité Ludovic doit retirer de cette expédition, qui » peut lui devenir très-funeſte. En a-t'il d'autre à eſperer, que » celle de tirer une juſte vengeance des injures qu'il a reçûës » des Arragonois ? au contraire, une gloire immortelle attend » Votre Majeſté : la victoire livrera entre vos mains un Royau- » me floriſſant, & vous facilitera l'exécution de projets encore » plus éclatans. Mais ſuppoſons pour un moment que l'entrepriſe » ne réüſſiſſe pas, & que mes eſperances ſoient trompées : la » grandeur de Votre Majeſté peut-elle en recevoir la moin- » dre atteinte, tandis que Ludovic en bute à la haine d'un » grand nombre & mépriſé de tous, aura achevé par ſon union » avec Votre Majeſté de ſe fermer toutes ſortes d'aziles en » Italie ? Après cela ſe trouvera-t'il quelqu'un aſſés ombrageux, » pour ſe défier des deſſeins d'un Prince, dont la condition » dans l'affaire préſente, ſera toujours inferieure à celle de » Votre Majeſté, quelque choſe qu'il puiſſe arriver ?

» D'ailleurs les motifs de cette grande entrepriſe, ſont ſi preſ- » ſans, qu'ils ne permettent pas de balancer un moment : car tout » ce qui détermine ordinairement dans les grandes affaires, » ſe trouve réüni dans cette occaſion. La cauſe de Votre Ma- » jeſté eſt juſte, la victoire facile & le fruit qui vous en re- » viendra digne d'être acheté par de longs travaux. La Maiſon » d'Anjou dont vous êtes l'heritier, a des droits manifeſtes

(*a*) Dans ce temps-là, le droit des Princes d'avoir des Miniſtres avec titre d'*Ambaſſadeurs*, n'étoit pas reglé comme il l'eſt aujourd'hui.

1493. » ſur le Royaume de Naples, & tout le monde eſt perſuadé de » la juſtice de vos prétentions à l'heritage des deſcendans de » Charle, ce prince du ſang Royal de France, qui le premier » ſe mit en poſſeſſion du Royaume de Naples par la force des » armes, & en vertu de la conceſſion des ſouverains Ponti- » fes.

„ La conquête en eſt auſſi facile, que permiſe par la juſtice ; „ les forces du Roi de Naples & ſa puiſſance, ſont de beaucoup „ inferieures à celles du premier & du plus puiſſant Monarque „ de la chrétienté ; la gloire du nom François eſt établie dans „ tout le monde ; les armes de la France ſont la terreur de toutes „ les nations, & toute la terre convient de tous ces avantages. „ Les Ducs d'Anjou, tout foibles qu'ils étoient, n'ont jamais „ attaqué le Royaume de Naples, qu'ils ne l'ayent réduit à de „ grandes extrémités ; & même Jean, fils de René, triomphoit „ de Ferdinand qui regne aujourd'hui, ſi la victoire ne lui eût „ pas été arrachée par le Pape Pie II. (*a*) & ſurtout par Fran- „ çois Sforce, qui s'oppoſa à ſes progrès par l'ordre de votre „ prédeceſſeur. Ainſi, quelle gloire & quels ſuccès n'attendent „ pas les armes d'un grand Roi, qui trouvant de plus grandes „ facilités, rencontre moins d'obſtacles, que n'en trouverent ja- „ mais René & Jean d'Anjou. Les mêmes puiſſances qui s'op- „ poſerent à leurs progrès conſpirent aujourd'hui à ſes victoires ; „ ils y contribueront efficacement, ayant en main les moyens „ d'entreprendre ſur le Royaume de Naples, le Pape du côté „ de terre, à la faveur de la proximité de ſes Etats avec ceux de „ Ferdinand, & le Duc de Milan du côté de la mer, par la com- „ modité de Genes : tous les chemins ſeront ouverts aux ar- „ mées de la France ; car les Venitiens voudront-ils s'expoſer à „ de grandes dépenſes & à de plus grands périls, ou rompre l'al- „ liance qu'ils entretiennent depuis ſi longtemps avec Votre „ Majeſté & avec ſes prédeceſſeurs ; ſurtout en faveur de Fer- „ dinand, qui eſt leur plus grand ennemi ? D'un autre côté, „ peut-on ſe perſuader que les Florentins oublient l'ancienne „ inclination qu'ils ont naturellement pour la France ? Mais ſup- „ poſons pour un moment qu'ils en fuſſent capables, pour-

(*a*) Enée Silvio Piccolomini ; il fut fait Cardinal en 1456. par Calixte III. auquel il ſucceda le 20. d'Août 1458. il s'étoit fait connoître par pluſieurs Ouvrages ſous le nom d'*Æneas Silvius*.

roient-ils

„ roient-ils retarder les victoires des François ? N'a-t'on pas
„ ſouvent vû cette belliqueuſe nation paſſer les Alpes malgré 1493.
„ toute l'Italie ; & quelles victoires, quels triomphes n'ont pas
„ été le fruit de ſon courage ? Jamais le Royaume de France n'a
„ été plus heureux ni plus puiſſant qu'aujourd'hui ; jamais il
„ ne lui fut plus aiſé d'entretenir une paix ferme & durable avec
„ ſes voiſins ; ſans doute le concours de tant de circonſtances
„ favorables euſſent déterminé Loüis XI. à cette entrepriſe :
„ d'ailleurs les obſtacles qui s'applaniſſent devant vous, croiſ-
„ ſent devant vos ennemis ; le parti Angevin eſt encore puiſſant
„ aujourd'hui dans le Royaume de Naples. Tant de Princes
„ & de Barons injuſtement bannis depuis quelques années, y
„ ont des amis & des vaſſaux qui ne reſpirent que la vengean-
„ ce. Ferdinand a ſi fort maltraité dans tous les temps, la No-
„ bleſſe & le Peuple, & ceux même de ſon parti ; ſa perfidie,
„ ſon avarice, ſont ſi marquées ; les exemples de ſa cruauté &
„ de celle d'Alfonſe ſon fils, ſont ſi odieux & ſi terribles, que
„ le bruit ſeul de votre marche cauſera infailliblement une ré-
„ volution dans l'Etat. J'en ai pour garans la haine des peu-
„ ples pour le nom d'Arragon, & le ſouvenir encore récent de
„ cette juſtice & de cette humanité qui leur faiſoit aimer les
„ Rois que la France leur a donnés : les troupes Françoiſes
„ n'auront pas plutôt paſſé les Monts, votre armée navale ne
„ ſera pas plutôt aſſemblée dans le port de Genes, que Ferdi-
„ nand & ſes enfans vaincus par leurs remords, ſongeront plu-
„ tôt à fuïr, qu'à vous oppoſer de la réſiſtance,

„ Le fruit d'une victoire qui vous aura ſi peu coûté, ſera,
„ SIRE, de rendre à votre Maiſon un Royaume, qui, quoi-
„ qu'inferieur à la France, eſt néanmoins aſſés conſidérable par
„ ſes richeſſes & par ſon étenduë, & dont les François pour-
„ ront retirer de grands avantages. J'en ferois le détail à Votre
„ Majeſté, ſi je ne ſçavois que la généroſité Françoiſe ſe propoſe
„ de plus nobles objets ; qu'un Roi ſi magnanime & ſi glorieux
„ a des vûës plus dignes de ſa grandeur, & que peu occupé
„ de ſon interêt particulier, il ne ſonge qu'au bien général de la
„ Chrétienté. Or, quelles facilités plus grandes, quelle occa-
„ ſion plus favorable, quelle ſituation plus commode pour por-
„ ter la guerre chés les ennemis de notre Religion, que celles
„ que fournit la poſſeſſion du Royaume de Naples ? La mer qui

1493. „ le ſépare d'avec la Grece, n'a pas plus de ſoixante & dix mil-
„ les de trajet en certains endroits. De cette Province oppri-
„ mée, déchirée par les Turcs, & qui ne reſpire qu'après ſa dé-
„ livrance par le moyen des Princes Chrétiens, il eſt aiſé de
„ pénétrer juſqu'au centre des païs Infideles, & de renver-
„ ſer Conſtantinople le ſiége & la Capitale de leur Empire : Eh
„ qui peut former des projets ſi nobles & ſi dignes de notre
„ Religion, ſi ce n'eſt Votre Majeſté, SIRE ! vous à qui Dieu a
„ donné des forces ſi redoutables ; vous qui portés le titre de
„ Roi Très-Chrétien ; vous inſtruit & animé par l'exemple des
„ grands Rois (*a*) dont vous occupés le Trône, qui ont tant de
„ fois abandonné leurs Etats, tantôt pour aller délivrer l'Egliſe
„ de l'oppreſſion de ſes Tyrans, tantôt pour faire la guerre aux
„ Infideles, & pour leur arracher le ſépulcre de Jeſus-Chriſt ;
„ actions heroïques, qui ont élevé juſqu'au Ciel la gloire & la
„ majeſté des Rois de France ? Tels furent les exploits qui
„ donnerent le ſurnom de *Grand* & l'Empire de Rome à ce
„ héros François dont Votre Majeſté porte le nom. Le temps
„ vous offre l'occaſion d'acquerir, & la gloire & le ſurnom
„ glorieux de ce conquerant.

„ Mais il eſt inutile de perdre un temps précieux à vous propo-
„ ſer des motifs de conquête, comme ſi celui de recouvrer votre
„ propre bien, ne vous y excitoit pas aſſés par lui-même : En effet,
„ quelle honte ne ſeroit-ce pas pour la France, de négliger d'heu-
„ reuſes conjonctures, & de ſouffrir plus longtemps que Ferdi-
„ nand retienne à Votre Majeſté un Royaume floriſſant, poſſedé
„ ſucceſſivement pendant près de deux cens ans par des Prin-
„ ces de votre Sang, & qui vous appartient ſi légitimement ;
„ votre gloire eſt intereſſée à la conquête de ces Etats, & votre
„ tendreſſe à délivrer de la cruelle tyrannie des (*b*) Catalans
„ un peuple qui vous adore, & qui ſoupire après la domina-
„ tion de ſon Prince légitime.

„ Ainſi cette entrepriſe eſt juſte, facile & néceſſaire ; enfin,
„ elle eſt auſſi glorieuſe que conforme à la Religion, puiſ-
„ qu'elle vous ouvre le chemin à d'autres expéditions dignes
„ d'un Roi très-chrétien. Ce ne ſont pas ſeulement les hom-

(*a*) Pepin, Charlemagne, Loüis le jeune, Philippe Auguſte, S. Loüis.

(*b*) Les Rois d'Arragon deſquels deſcendoit Ferdinand, étoient Princes de Catalogne en qualité de Comtes de Barcelone. Le nom de *Catalan* étoit un nom odieux.

„ mes, c'eſt Dieu lui-même, SIRE, qui vous appelle par des „ circonſtances ſi ſingulieres, & qui vous promet dès l'entrée „ de la carriere les plus favorables ſuccès: En effet, qu'y a-t'il „ de plus heureux pour un Prince, que de trouver ſa gloire & „ ſa grandeur dans l'exécution d'un projet qui doit faire la ſûre- „ té publique, & contribuer encore plus au bien & à l'hon- „ neur de la Religion? 1493.

Ce diſcours ne fut pas favorablement écouté par les Seigneurs François, ſurtout par ceux à qui la naiſſance ou l'expérience dans le maniment des affaires, donnoient davantage d'autorité dans l'Etat. Ils regardoient cette guerre comme très-difficile & très-dangereuſe, parce qu'il falloit envoyer des armées dans un Païs étranger, fort éloigné de la France, & combattre des ennemis qui avoient la réputation d'être fort puiſſans: on ne parloit dans le monde que de l'habileté de Ferdinand & de la valeur d'Alfonſe, & l'on ne doutoit pas que le premier pendant un regne de trente-cinq ans, n'eût beaucoup enrichi ſon épargne des dépoüilles de tant de Seigneurs qu'il avoir fait périr.

Ils conſidéroient que le Roi étoit trop foible par lui-même pour un ſi grand poids; & que d'ailleurs ſes favoris n'avoient ni aſſés d'expérience, ni aſſés de lumieres pour le gouvernement de l'Etat & pour la conduite de la guerre: que le déſordre regnoit dans les Finances, tandis que cette expédition demandoit de grandes ſommes: qu'on devoit ſe rappeller les ſoupleſſes & les artifices des Italiens, & ſurtout ſe perſuader qu'aucun d'eux, ſans en excepter Ludovic Sforce, qui étoit aſſés décrié par ſa mauvaiſe foi en Italie, ne verroit pas volontiers la Couronne de Naples ſur la tête d'un Roi de France: qu'ainſi il ſeroit difficile de vaincre, & plus difficile encore de conſerver les conquêtes qu'on pourroit faire. Que Louis XI. qui examinoit toujours le fond des choſes, ſans jamais ſe laiſſer ſurprendre à l'apparence, avoit conſtamment rejetté toutes ſortes d'expéditions au-delà des Monts, & négligé ſes droits ſur le Royaume de Naples; qu'il avoit toujours ſoutenu qu'envoyer des armées en Italie, c'étoit aller chercher de grandes fatigues à grands frais, & acheter de beaucoup de ſang François des périls inévitables. Que ſi l'on vouloit entreprendre cette expédition, il falloit donc avant toutes choſes terminer les differends qu'on

avoit avec les Puiſſances voiſines : qu'il y avoit de dangereuſes ſemences de diviſion entre Charle VIII. & Ferdinand Roi d'Eſpagne, & de grands ſujets de ſe défier de ce côté-là. Qu'on avoit à craindre, non-ſeulement la jalouſie de Maximilien Roi des Romains, & de Philippe Archiduc d'Autriche ſon fils (*a*), mais encore le reſſentiment des injures qu'ils avoient reçûës : qu'on ne pouvoit ſe réconcilier avec tous ces Princes, ſans leur accorder pluſieurs choſes préjudiciables à l'Etat. Mais, ajoutoient-ils, une pareille réconciliation ſera-t'elle bien ſincere, quelque accommodement qu'on puiſſe faire ? Comment s'aſſurer, que s'il arrivoit quelque malheur à l'armée du Roi en Italie, ces Princes n'entreprendroient rien contre la France ? Ils diſoient encore, qu'il ne falloit pas ſe flater que la paix concluë depuis quelques mois avec Henri VII. Roi d'Angleterre, eût plus de pouvoir ſur ſon eſprit, que la haine naturelle des Anglois contre la France, ſurtout dans un temps où l'on étoit aſſuré qu'il n'avoit ſigné ce Traité, que parce que les efforts du Roi des Romains n'avoient pas répondu à la promeſſe qu'il avoit faite, d'aſſiéger la ville de Boulogne.

1493.

Tels étoient les diſcours que les grands Seigneurs tenoient entr'eux, & les raiſons qu'ils apportoient au Roi pour le détourner de cette expédition. Jacque de Graville, Amiral de France (*b*), qui malgré la diminution de ſon crédit, conſervoit encore une partie de l'autorité que ſa prudence lui avoit acquiſe, fut un de ceux qui parla avec plus de force au jeune Roi ; mais Charle écoutoit plus volontiers ceux qui lui conſeilloient le contraire. Ce Prince âgé de vingt-deux ans (*c*), & naturellement peu propre aux affaires, n'écoutoit que la paſſion de dominer & ſon ardeur pour la gloire ; auſſi ne ſuivoit-il dans cette occaſion que ſa legereté & ſon impétuoſité naturelle, ſans ſe mettre en peine de réflechir ſur ſon deſſein. Depuis qu'il n'étoit plus ſous la tutelle d'Anne, Ducheſſe de Bourbon ſa ſœur (*c*), il marquoit peu de confiance aux grands du

(*a*) L'Empereur Frederic III. pere de Maximilien, décora en l'année 1488. le Duché d'Autriche du titre d'*Archiduché* juſqu'alors inconnu. *Mezeray*.

(*b*) Il ne ſe nommoit pas Jacque, mais Loüis Malet, Seigneur de Graville & de Marcouſſy : il fut fait Amiral en 1487. & il réſigna cette Charge en 1508. à Charle d'Amboiſe II. du nom, Seigneur de Chaumont ſon gendre ; après la mort duquel arrivée en 1511. il y fut rétabli. Il mourut en 1516.

(*c*) Il étoit né au château d'Amboiſe le 30. Juin 1470.

(*d*) Elle étoit femme de Pierre II. Sire de Beaujeu, & enſuite Duc de

Royaume, ſoit qu'il crût devoir en uſer ainſi, ſoit pour ſuivre les conſeils de ſon pere; c'eſt pourquoi négligeant les avis de l'Amiral & des autres, qui avoient eu le plus de part au gouvernement pendant la régence, il ſe livroit à des hommes nouveaux, qui pour la plûpart avoient été ſes domeſtiques dès ſa plus tendre enfance. Ceux d'entr'eux qui étoient le plus avant dans la faveur, le preſſoient vivement d'embraſſer la conquête de Naples, les uns corrompus par les préſens & par les promeſſes de l'Ambaſſadeur de Ludovic Sforce, qui ſçut employer toutes ſortes de moyens pour les gagner; les autres dans l'eſperance d'avoir des établiſſemens dans le Royaume de Naples, ou d'obtenir du Pape des Benefices & des dignités Eccleſiaſtiques. 1493.

Etienne de Vers (*a*) natif de Languedoc, homme de baſſe extraction, valet de chambre du Roi, & depuis Sénéchal de Beaucaire, étoit le premier des favoris. Après lui Guillaume Briçonet, qui de marchand, étoit devenu (*b*) d'abord Tréſorier général des Finances, & enſuite Evêque de S. Malo, tenoit le ſecond rang dans la faveur: non-ſeulement il étoit chargé de l'adminiſtration des Finances, mais il partageoit encore avec Etienne de Vers ſon ami le maniment des plus grandes affaires, malgré ſon peu de capacité.

Les ſollicitations du Comte de Belgioioſo étoient encore appuyées par celles d'Antonel de San Severino (*c*), Prince de Salerne, de Bernardino, Prince de Biſignano (*d*) de la même

Bourbon après la mort de Jean II. ſon frere aîné, arrivée le premier d'Avril 1488. juſqu'alors elle s'étoit appellée *Madame de Beaujeu.*

(*a*) Mezeray l'appelle Etienne de Veſe, & dit qu'il étoit natif de Dauphiné. En effet, ſon vrai nom étoit *de Veſe*, ainſi qu'il paroît par ſa ſignature dans une de ſes lettres qui ſe trouve dans le vol. noté 8456. des Memoires de Bethune.

(*b*) Il avoit été auparavant Préſident de la Chambre des Comptes. *Voyez Moreri ſur l'origine des Briçonets.*

(*c*) Il y avoit deux branches de la maiſon de *S. Severino.* L'aînée étoit reſtée dans le Royaume de Naples, ſa patrie, & avoit pour chef le Prince de Salerne. L'autre avoit été établie dans le Duché de Milan par Robert de S. Severino, qui fut un des grands Capitaines de ſon temps. Il avoit fort contribué à faire donner à Ludovic Sforce la tutelle de ſon neveu, & à l'expulſion de la Ducheſſe Bonne: mais ils ſe broüillerent depuis par l'ingratitude de Ludovic. Cela n'empêcha pas que les enfans de Robert ne parvinſſent à une grande faveur auprès de ce Prince: l'aîné de ſes fils, fut Jean-François, Comte de Gajazzo; & les autres, Galeas, Gaſpard ſurnommé *Fracaſſe*, Frederic Cardinal, & Antoine-Marie, outre Octavian qui étoit bâtard: il eſt ſouvent parlé d'eux dans cette hiſtoire. Pluſieurs de nos Auteurs François donnent Galeas de S. Severino pour adjoint au Comte de Belgioioſo, & parlent même de lui comme chef de l'ambaſſade.

(*d*) Il étoit frere puîné d'Antonel.

maiſon, & de pluſieurs autres Barons exilés du Royaume de Naples, & réfugiés en France depuis pluſieurs années ; ces mécontens n'avoient ceſſé d'animer Charle à cette expédition, ne l'entretenant que de la mauvaiſe diſpoſition, ou plutôt du déſeſpoir des peuples de ce Royaume, & de la force du parti qu'ils prétendoient y avoir.

1493.

XI. Traité entre Charle VIII. & Ludovic Sforce.

Dans cette diverſité de ſentimens, il ſe paſſa pluſieurs jours ſans rien déterminer. Les Seigneurs n'étoient pas ſeuls en doute du parti qu'on prendroit, le Roi lui-même en étoit fort incertain. Pouſſé d'un côté par le deſir de la gloire & d'étendre ſa domination, & retenu de l'autre par la crainte, tantôt il demeuroit en ſuſpens, tantôt il paſſoit au parti contraire à celui qu'il venoit d'embraſſer. Mais enfin, ſon inclination & la malheureuſe deſtinée de l'Italie l'emporterent ; il conclut donc un traité avec l'Ambaſſadeur de Ludovic, à l'inſçû de tout le monde ; il n'y eut que l'Evêque de S. Malo & le Sénéchal de Beaucaire, qui eurent part à cette négociation. Les conditions de ce traité qui demeurerent ſecretes pendant pluſieurs mois, étoient en ſubſtance : Que le Roi iroit en perſonne, ou qu'il feroit paſſer une armée en Italie pour attaquer le Royaume de Naples ; que le Duc de Milan lui donneroit paſſage par ſes Etats ; qu'il lui fourniroit cinq cens hommes d'armes à ſes frais, & lui permettroit d'armer à Genes autant de vaiſſeaux qu'il jugeroit à propos : outre cela, il s'engagea à prêter deux cens mille ducats au Roi avant ſon départ de France. D'un autre côté, le Roi s'obligea à la défenſe du Milanez, envers & contre tous, nommément de maintenir le gouvernement de Ludovic, & d'entretenir dans Aſte, ville appartenant au Duc d'Orleans (*a*), deux cens lances tant que dureroit la guerre, pour être toujours à portée de ſecourir le Milanez. Dès ce temps-là, ou peu après, le Roi promit encore par un écrit particulier ſigné de ſa main, de donner à Ludovic la Principauté de Tarente, auſſi-tôt après la conquête du Royaume de Naples.

Il n'eſt pas inutile de faire en cet endroit quelques réflexions ſur la difference des temps, & ſur la viciſſitude des cho-

(*a*) Le Comté d'Aſte avoit été donné en dot à Valentine Viſconti ſon ayeule, fille de Jean-Galeas Viſconti, Duc de Milan, par ſon contrat de mariage avec Loüis, Duc d'Orleans, frere du Roi Charle VI.

ſes humaines. François Sforce, pere de Ludovic, Prince d'un mérite & d'une prudence rares, étoit ennemi des Arragonois, dont il avoit reçu de cruelles injures. C'étoit Alfonſe, pere de Ferdinand, qui l'avoit ainſi offenſé. D'ailleurs François étoit ancien partiſan de la Maiſon d'Anjou : cependant lorſque Jean d'Anjou, fils de René, vint attaquer le Royaume de Naples en 1457. (*a*) le Duc de Milan ſecourut cet Etat ſi à propos, que Ferdinand lui fut redevable de ſa Couronne ; il empêcha la ruine de ſon ennemi, parce qu'il jugea qu'il étoit dangereux pour le Milanez, que les François déja ſi voiſins, ſe rendiſſent encore maîtres d'un Etat auſſi puiſſant que le Royaume de Naples. Ces mêmes raiſons de politique avoient procuré autrefois la liberté à Alfonſe, que les Genois avoient fait priſonnier dans un combat naval auprès de Gaëte. Ce Prince ayant été conduit à Milan avec toute la Nobleſſe de ſon Royaume, Philippe-Marie Viſconti, qui juſques-là avoit toujours favoriſé les Angevins, abandonna leur parti, & délivra Alfonſe, quoi qu'il fût ſon ennemi. D'un autre côté, Loüis XI. pere de Charle, avoit été ſouvent ſollicité par pluſieurs perſonnes, de faire valoir ſes droits ſur le Royaume de Naples : il s'étoit même offert des occaſions favorables de l'attaquer avec ſuccès. Les Genois lui avoient fait d'ailleurs d'inſtantes prieres d'accepter la Souveraineté de leur païs, poſſedée autrefois par Charle VII. ſon pere, mais il n'avoit jamais voulu rien écouter là-deſſus, regardant les expéditions d'Italie, comme pernicieuſes à la France, & pleines de difficultés. Aujourd'hui par un effet de l'inconſtance de l'eſprit humain, peut-être ſans aucun changement dans le fond des choſes, Ludovic Sforce attire les François en Italie : il n'appréhende pas de la part d'un puiſſant Roi de France, qui s'empare du Royaume de Naples, ce que ſon pere, Prince d'un courage héroïque, avoit craint d'un foible Comte de Provence. D'un autre côté, Charle VIII. brûlant de faire la guerre en Italie, ſe livre à la témerité & à l'inexpérience d'une troupe de vils favoris, mépriſant ainſi les conſeils & l'exemple de ſon pere, Prince d'une habileté conſommée. 1493.

Ludovic fut encore fortifié dans ſon étrange réſolution, par

(*a*) Il y a erreur à cette datte, il faut que ce ſoit à la fin de 1458. ou en 1459. | car Alfonſe le vieux ne mourut qu'en 1458.

1493. Hercule d'Eſte, Duc de Ferrare ſon beau-pere (*a*), qui ſouhaitoit avec ardeur de recouvrer le Poleſine de Rovigo, païs contigu à ſes Etats, & fort important à leur ſûreté ; les Venitiens le lui avoient enlevé dix ans auparavant : il croyoit que la ſeule voye pour y rentrer, étoit de mettre toute l'Italie en combuſtion. Bien des gens crurent auſſi que ce Prince, malgré toutes les démonſtrations d'amitié qu'il donnoit à ſon gendre, le haïſſoit mortellement au fond du cœur : cette averſion étoit regardée comme l'effet du reſſentiment d'Hercule contre Ludovic. L'Italie entiere s'étant déclarée pour le Duc de Ferrare dans la guerre que lui firent les Venitiens, qui devinrent par-là les plus foibles, Ludovic déja Regent du Milanez, obligea les autres Princes, pour ſes interêts particuliers, de faire la paix à condition que le Poleſine demeureroit aux Venitiens. Ce ſujet de mécontentement d'Hercule, faiſoit préſumer que ne pouvant ſe venger de Ludovic par la voye des armes, il ne cherchoit qu'à le perdre par des conſeils pernicieux.

Cependant le bruit du traité fait avec la France ayant commencé à ſe répandre en Italie, d'abord ſur des nouvelles aſſés incertaines, les politiques raiſonnerent differemment de cette affaire. Pluſieurs conſidérant les forces du Royaume de France, connoiſſant d'ailleurs l'ardeur des François pour la nouveauté, & n'ignorant pas les diviſions de l'Italie, étoient allarmés par cette nouvelle. D'autres jugeoient par l'âge & par le caractere du Roi, par la négligence naturelle à la nation Françoiſe, & par les embarras & les obſtacles qu'entraînent ordinairement les grandes entrepriſes, que ce projet étoit plutôt une ſaillie de jeune homme, qu'une réſolution bien priſe ; & que ce premier feu ne ſeroit pas longtemps ſans s'éteindre.

XII. Ferdinand Roi de Naples, affecte de mépriſer l'entrepriſe de Charle VIII. dont il eſt pourtant fort effrayé.

Ferdinand même que l'orage menaçoit n'en parut pas beaucoup allarmé. Il diſoit que l'entrepriſe n'étoit pas ſi facile à executer ; que ſi les François ſongeoient à l'attaquer par mer, il avoit à leur oppoſer une flote capable de leur tenir tête ; que les ports du Royaume étoient en bon état & tous à ſa diſpoſition ; qu'il ne craignoit pas qu'aucuns Barons puſſent recevoir les François, comme autrefois le Prince de Roſſano & d'au-

(*a*) Ludovic avoit épouſé Beatrix d'Eſte, fille d'Hercule.

tres

tres Seigneurs avoient reçu Jean d'Anjou ; que d'un autre côté ſi les François prenoient le parti de l'attaquer par terre, l'éloignement de leur païs rendroit cette expedition plus difficile ; que d'ailleurs elle les expoſeroit à la défiance des Princes, auſquels elle ne pouvoit manquer de cauſer de l'ombrage ; qu'ils auroient l'Italie à traverſer dans toute ſa longueur ; que les autres Puiſſances, qui ſe trouvoient ſur leur paſſage, n'auroient pas moins à craindre que lui, & peut-être Ludovic Sforce tout le premier, quoiqu'il voulût faire croire que le péril commun à tous, ne regardoit que le Royaume de Naples ; que le Roi de France invité par le voiſinage du Duché de Milan, auroit plus de facilité & vrai-ſemblablement plus d'envie de s'en emparer : du moins Ludovic devoit-il craindre que ce Prince qui étoit proche parent du Duc de Milan (*a*), ne pensât à le déliver de l'oppreſſion où il vivoit, ſur-tout ayant déclaré ouvertement quelque temps auparavant, qu'il ne ſouffriroit point qu'on traitât ſon couſin avec tant d'indignité ; il ajoutoit que pour lui, ſes affaires n'étoient pas dans un état à donner aux François la hardieſſe de l'attaquer, & la confiance de venir aiſément à bout de leur deſſein ; qu'il avoit des troupes floriſſantes, une nombreuſe cavalerie, des munitions en abondance, de l'artillerie, & enfin toutes les proviſions néceſſaires à la guerre ; que ſes finances étoient en aſſés bon état, pour mettre ſur pied, même ſans s'incommoder, de nouvelles troupes s'il en avoit beſoin ; qu'outre ces avantages, il poſſedoit encore celui d'avoir d'excellens Capitaines, & entr'autres le Duc de Calabre ſon fils, dont la valeur ne démentoit pas la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe dans toutes les affaires d'Italie, où il avoit eu occaſion de ſe former durant pluſieurs années dans l'art de la guerre ; qu'enfin les ſecours de ſa Maiſon ſe joindroient bientôt à ſes forces, & qu'on ne devoit pas croire que Ferdinand Roi d'Eſpagne (*b*) ſon couſin & frere de ſa femme, lui manquât 1493.

(*a*) Ils étoient couſins germains. Charlotte de Savoye mere de Charle VIII. étoit ſœur de la Ducheſſe Bonne.

(*b*) Ferdinand II. du nom, Roi d'Arragon & de Sicile, ayant épouſé en 1469. Iſabelle Reine de Caſtille, fut appellé Ferdinand V. par rapport à ce Royaume. Depuis ce mariage ils prirent conjointement le nom de *Rois d'Eſpagne*. Ce Roi étoit fils de Jean II. frere d'Alfonſe le vieux, qui étoit pere naturel de Ferdinand Roi de Naples ; ce dernier avoit épouſé en ſecondes nôces Jeanne d'Arragon ſœur du Caſtillan. Ainſi les deux Ferdinands étoient couſins germains & beaux-freres. La premiere femme de Ferdinand Roi de Naples, étoit Iſabelle de Clermont, de laquelle il avoit eu Al-

au beſoin, tant par la conſideration du double lien qui les uniſ-
1493. ſoit, que parce qu'il ne voudroit pas ſouffrir que les François devinſſent ſi voiſins de la Sicile.

C'étoit ainſi que Ferdinand relevoit ſes forces en public, tandis qu'il abaiſſoit de tout ſon pouvoir celles de ſes ennemis : mais ce Prince étoit trop habile & trop experimenté pour ne pas penſer autrement en particulier ; il étoit interieurement tourmenté par de cruelles inquietudes, & il ſe rappelloit ſans ceſſe malgré lui tous les chagrins que les François lui avoient cauſés au commencement de ſon regne. Il conſideroit qu'il avoit à combattre des ennemis belliqueux & puiſſans, dont la cavalerie & l'infanterie étoient ſuperieures à ſes troupes ; que l'artillerie Françoiſe étoit plus nombreuſe & mieux ſervie que la ſienne ; que la France avoit plus de reſſources d'hommes & d'argent que lui ; & qu'enfin elle étoit une pepiniere de ſoldats diſpoſés à braver les plus grands périls pour la gloire de leur Roi : D'un autre côté il étoit convaincu qu'il avoit tout à craindre ; que le nom de ſa Maiſon étoit en horreur dans preſque tout le Royaume de Naples ; que les bannis & les rébelles y avoient de grandes intelligences ; que ſes ſujets pour la plus grande partie, ſoupirant ſelon leur coutume après une nouvelle domination, étoient plus diſpoſés à ſuivre la fortune du vainqueur, qu'à demeurer fideles à leur Roi ; que ſes forces avoient plus d'apparence que de réalité ; que l'argent qu'il avoit amaſſé, n'étoit pas capable de ſuffire aux dépenſes qu'il faudroit faire pour ſe mettre ſur la défenſive, & que la guerre venant à remplir tous ſes Etats de déſordre & de révoltes, ſes revenus alloient tarir tout d'un coup ; qu'il n'avoit pas un ami veritable en Italie, où preſque tout le monde étoit déclaré contre lui. En effet y avoit-il quelque Prince qui n'eût à ſe plaindre de ſes armes, ou de ſes artifices ? A l'égard de l'Eſpagne, l'exemple du paſſé & l'état où ſe trouvoit alors ce Royaume, lui faiſoient comprendre qu'il n'en devoit attendre, après de magnifiques promeſſes & une vaine oſtentation de grands préparatifs, que de foibles ſecours, qui d'ailleurs ne viendroient qu'avec une lenteur extrême. Ses craintes étoient encore augmentées par certaines prédictions qui menaçoient ſa Maiſon : elles étoient

ſonſe Duc de Calabre, Frederic Prince de Tarente, & des filles. Du ſecond mariage il n'eut qu'une fille nommée Jeanne.

venuës à ſa connoiſſance en divers temps; & en dernier lieu par un ancien livre (*a*) nouvellement découvert, & par les diſcours de ces gens, qui le plus ſouvent peu inſtruits du preſent, prétendent connoître l'avenir: prédictions dont on ſe mocque dans la proſperité, mais qui ne font que trop d'impreſſion à l'approche du malheur. 1493.

XIII. Il offre à Charle VIII. de ſe rendre ſon tributaire.

Dans cette perplexité, voyant qu'il y avoit infiniment plus de raiſons de craindre que d'eſperer, Ferdinand comprit qu'il n'avoit d'autre reſſource, que de détourner le Roi de France de cette entrepriſe par quelque accommodement, & de détruire les prétextes de la guerre. Il avoit des Ambaſſadeurs à la cour de France, pour traiter du mariage de Charlote fille de Frederic ſon ſecond fils (*b*) avec le Roi d'Ecoſſe (*c*); cette alliance ſe négocioit dans cette Cour, parce que la jeune Princeſſe (*d*) qui étoit couſine germaine de Charle VIII. y avoit été élevée. Il leur donna donc de nouvelles inſtructions ſur les affaires preſentes; & il fit encore partir Camille Pandoné qui avoit déja été Ambaſſadeur en France. Ce nouveau Miniſtre eut ordre de ne rien négliger pour obtenir la paix; ſoit en prodiguant les preſens & les promeſſes aux favoris, ſoit en offrant au Roi de lui payer un tribut, ou de lui donner d'autres marques de dépendance, ſi c'étoit le ſeul moyen de l'appaiſer.

Outre cela, Ferdinand fit tous ſes efforts pour accommoder le differend ſurvenu au ſujet des châteaux achetez par Virgile des Urſins, dont l'opiniâtreté, diſoit-il, étoit cauſe de tout ce qui étoit arrivé; c'eſt pourquoi il reprit avec le Pape la négociation de mariage qui avoit déja été miſe ſur le tapis. Mais ſon principal objet fut de ramener, & de raſſurer l'eſprit de Ludovic Sforce, auteur de tout le mal, à qui il étoit perſuadé que la crainte ſeule avoit inſpiré un parti ſi pernicieux. C'eſt

(*a*) Philippe de Comines parle de ce livre; & dit que la choſe lui avoit été aſſurée comme certaine par pluſieurs perſonnes qui avoient été dans la confiance de Ferdinand. *Liv. 7. ch. 11.*

(*b*) On l'appelloit le Prince de Tarente.

(*c*) Jacques IV. Il épouſa dans la ſuite Marguerite fille de Henri VII. Roi d'Angleterre, du chef de laquelle Jacques Stuart Roi d'Ecoſſe ſon arriere petit fils ſucceda à la Couronne d'Angleterre après la mort de la Reine Eliſabeth.

(*d*) Charlotte d'Arragon n'étoit pas couſine germaine de Charle VIII. mais ſa niece à la mode de Bretagne, car la mere de cette Princeſſe étoit Anne de Savoye fille d'Amedée IX. frere de Charlotte Reine de France & mere du Roi. Frederic épouſa en ſecondes nôces Iſabelle des Baux, dont il eut Ferdinand Duc de Calabre & d'autres enfans.

1493. pourquoi ſacrifiant à ſa ſûreté les interêts de ſa petite fille, & ceux du fils qu'elle avoit, il fit offrir à Ludovic de le rendre maître du ſort de ſon neveu & du Milanez. Ce fut dans les mêmes vuës qu'il ne voulut pas ſuivre le conſeil du Duc de Calabre. Alfonſe ſe fondant ſur la timidité naturelle de Ludovic, & ne ſongeant pas que le déſeſpoir peut pouſſer un lâche à des extremités, dont un témeraire eſt capable par inconſideration, croyoit que les menaces & la crainte lui feroient abandonner ſes nouvelles intrigues.

Après bien des difficultés, où le Pape eut moins de part que Virgile des Urſins, le differend des châteaux fut enfin terminé par l'entremiſe de Dom Frederic, qui ſe rendit pour cet effet à Rome par l'ordre du Roi ſon pere. On convint que Virgile garderoit ces acquiſitions, en donnant au Pape une ſomme pareille à celle qu'il avoit donnée d'abord à Franceſquetto Cibo.

On conclut en même temps le mariage de Sancha fille naturelle d'Alfonſe avec Dom Giuffré, le dernier des enfans du Pape; ils étoient l'un & l'autre dans un âge qui ne leur permettoit pas de conſommer le mariage. Les conditions furent que Dom Giuffré iroit dans peu demeurer à Naples; qu'il auroit pour la dot de ſa femme la Principauté de Squilaci de dix mille ducats de rente, & que Ferdinand lui donneroit une compagnie de cent hommes d'armes: cet accord confirma l'opinion qu'on avoit euë, que le Pape n'avoit traité avec la France, que pour forcer les Arragonois à faire ce mariage. Ferdinand tenta encore de faire une ligue défenſive avec le Pape; mais ſans ſuccès, car après beaucoup de difficultés de la part d'Alexandre, il ne put en obtenir autre choſe, qu'un bref ſécret portant promeſſe de l'aider à défendre le Royaume de Naples, à condition que Ferdinand l'aideroit auſſi à défendre l'Etat Eccleſiaſtique; cette affaire étant terminée, le Pape renvoya les troupes, que les Venitiens & le Duc de Milan lui avoient fournies.

Ferdinand en commençant à traiter avec Ludovic, conçut quelque eſperance de réuſſir; mais Ludovic uſoit d'un artifice extrême; tantôt il paroiſſoit fâché que le Roi de France montrât tant d'ardeur pour la conquête de Naples, diſant qu'il regardoit cette expedition comme une choſe pernicieuſe

à toute l'Italie ; tantôt il alleguoit l'obligation, où la conceſſion de la ſouveraineté de Genes, & ſes anciennes liaiſons avec la France l'avoient mis, d'écouter les inſtances qu'il feignoit lui avoir été faites de la part de Charles VIII. tantôt il promettoit ſeparément à Ferdinand, au Pape & à Pierre de Medicis, de faire tous ſes efforts pour rallentir l'ardeur du Roi. Ils les amuſoit ainſi, pour n'être point attaqué avant que la France eût pû faire ſes préparatifs. On ajoutoit d'autant plus de foi à ſes diſcours, que le deſſein de faire paſſer le Roi en Italie paroiſſoit ſi dangereux pour Ludovic lui-même, qu'on ne doutoit pas qu'il ne l'abandonnât enfin par la conſideration de ſes propres interêts. Tout l'Eté ſe paſſa dans ces intrigues ; & Ludovic ſe conduiſit de façon, que ſans donner d'ombrage au Roi de France, Ferdinand, le Pape & les Florentins ne déſeſpererent pas de lui voir effectuer ſes promeſſes, quoique néanmoins ils n'y comptaſſent pas abſolument. 1493.

XIV. Traité entre Charle VIII. & Ferdinand & Iſabelle Rois d'Eſpagne.

Cependant on ſe préparoit ſérieuſement en France à l'expedition de Naples, dont le Roi étoit de jour en jour plus entêté, malgré l'oppoſition de preſque tous les Seigneurs. Pour n'avoir rien qui troublât l'execution de ſon deſſein, il regla les differends qu'il avoit avec l'Eſpagne. Ferdinand & Iſabelle qui la gouvernoient alors, s'étoient acquis une grande réputation par la ſage conduite avec laquelle ils avoient rétabli la tranquillité & la ſoumiſſion dans leurs Etats. Ils s'étoient rendus d'ailleurs redoutables par la conquête du Royaume de Grenade, qu'ils venoient après dix ans de guerre, d'enlever aux Maures d'Afrique, qui le poſſedoient depuis huit ſiécles entiers. Charle fit avec Ferdinand un traité, (*a*) dont l'obſervation fut jurée de part & d'autre, à la face des Autels. Le Roi & la Reine d'Eſpagne promirent de ne donner aucuns ſecours directs ou indirects à la Maiſon d'Arragon ; de ne faire aucune nouvelle alliance avec elle, & de ne s'oppoſer en aucune façon aux deſſeins des François ſur le Royaume de Naples. Pour obtenir ces avantages incertains, Charle fit volontairement une perte certaine & réelle ; car ſans ſe faire rembourſer de ce qui étoit dû à la France, il rendit à l'Eſpagne la ville de

(*a*) Conclu à Barcelone. Ce fut un Cordelier nommé Frere Jean de Mauléon, qui le négocia de la part de Ferdinand & d'Iſabelle : *Car toutes leurs œuvres*, dit Comines, *ils ont fait mener & conduire par telles gens, ou par hipocriſie ou afin de moins dépendre.*

1493. Perpignan & tout le Comté de Rouſſillon, qui avoient été engagés (*a*) pluſieurs années auparavant à Louis XI. ſon pere par Jean Roi d'Arragon, pere de Ferdinand. Cette reſtitution fut déſapprouvée de toute la France; parce que le Rouſſillon ſitué aux pieds des Pirennées, faiſoit partie des Gaules, ſuivant l'ancienne diviſion, & fermoit de ce côté là l'entrée du Royaume aux Eſpagnols. (*b*)

XV. Traité de Senlis entre Charle VIII. Maximilien Roi des Romains, & Philippe Archiduc d'Autriche.

Ce fut par la même raiſon que Charle fit auſſi la paix avec Maximilien Roi des Romains & avec Philippe Archiduc d'Autriche ſon fils, pour terminer tous les ſujets de differends qu'il pouvoit y avoir entr'eux. Louis XI. ſon pere, après la mort de Charle Duc de Bourgogne & Comte de Flandres, (*c*) s'étoit emparé du Duché de Bourgogne, du Comté d'Artois, & de pluſieurs autres terres, qui avoient appartenus à ce Duc. Cette conduite du roi avoit occaſionné de grandes guerres entre lui & Marie fille unique de Charle qui, quelque temps après la mort de ſon pere, épouſa (*d*) Maximilien. Philippe fils de Marie & de Maximilien ayant ſuccedé à ſa mere (*e*), on fit pour contenter les Flamands un accord, que Maximilien n'approuva qu'à regret. Pour la ſûreté de ce traité, Marguerite ſœur de Philippe fut mariée (*f*) à Charle, fils de Loüis XI. Comme elle étoit encore fort jeune, elle fut amenée à la Cour de France pour y être élevée, en attendant qu'elle eût atteint l'âge nubile. Mais après qu'elle y eut demeuré pluſieurs années, Charle VIII. étant parvenu à la Couronne, la répudia, pour épouſer Anne de Bretagne devenuë héritiere de ce Duché, par la mort de François (*g*) ſon pere, qui ne laiſſoit point d'enfans mâles. Cette alliance fut un double affront pour Maximilien; l'un dans la perſonne de ſa fille, l'autre dans la ſienne propre; car il avoit précedemment épouſé par procureur cette même

(*a*) Moyennant trois cens mille écus.

(*b*) Il y avoit encore une clauſe dans le traité de Barcelone, par laquelle Ferdinand & Iſabelle s'engagerent de ne marier aucune de leurs filles, ni dans la Maiſon de Naples, ni dans celle d'Autriche, ni dans celle d'Angleterre; & ce furent eux-mêmes qui en firent la propoſition. *Voyés Comines liv.* 8. *chap.* 16. Ils furent bien-tôt dans une double contravention à cette clauſe, en mariant leurs filles, l'une à Philippe Archiduc d'Autriche, & l'autre à Artus Prince de Galles.

(*c*) Il étoit arriere petit fils de Philippe Duc de Bourgogne, quatriéme fils du Roi Jean. Il fut tué devant Nancy le 5. de Janvier 1477.

(*d*) Ce mariage ſe fit le 20. d'Août 1477.

(*e*) Elle mourut le 25. de Mars 1482. d'une chute de cheval à la chaſſe, âgée de vingt-cinq ans.

(*f*) Elle ne fut que fiancée.

(*g*) Second du nom.

Anne, (*a*) qui venoit de monter ſur le Trône de France : il réſolut donc de venger cette injure par la voye des armes. Mais ne ſe ſentant pas aſſés de forces, pour ſoutenir la guerre, & voyant que d'un côté les Flamands, qui pendant la minorité de Philippe ſe gouvernoient par leurs propres conſeils, vouloient entretenir la paix avec la France, & que de l'autre les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre s'étoient accommodés avec cette Cour, il fut contraint de ſuivre leur exemple. (*b*) Par ce traité, Charle VIII. rendit à Philippe Marguerite ſa ſœur, qui avoit été retenuë en France juſqu'alors, & le Comté d'Artois, qui dans le premier accord fait avec Louis XI. étoit regardé comme la dot de Marguerite ; mais il s'en réſerva les Places fortes, avec promeſſe de les remettre dans quatre ans, temps où Philippe devenu majeur pourroit valablement ratifier. 1493.

XVI. Ludovic Sforce forme le deſſein de ſe faire Duc de Milan.

Charle s'étant ainſi aſſuré de la paix avec tous ſes voiſins, il réſolut de commencer ſon expedition de Naples l'année ſuivante ; cependant on s'occupa des préparatifs néceſſaires, que Ludovic preſſoit avec beaucoup de vivacité. Il lui arriva, comme à tous les autres hommes, de ſentir croître inſenſiblement ſes déſirs & ſes prétentions. Bien-tôt il ne ſe borna plus à ſe maintenir dans la Régence du Milanez ; mais concevant de plus grands deſſeins, il forma le projet de s'approprier la Souveraineté de ſon neveu, à la faveur de la guerre, qui alloit occuper les Arragonois. Pour donner quelque couleur à une ſi grande injuſtice, & pour mettre davantage ſa fortune à couvert des évenemens, il maria Blanche Marie ſa niece, (*c*) ſœur de Jean-Galeas, à Maximilien, qui venoit de parvenir à l'Empire par la mort de Frederic ſon pere (*d*). Il lui promit pour dot quatre cens mille ducats payables dans certains termes, & pour

(*a*) Le Comte de Naſſau avoit épouſé la Princeſſe au nom de Maximilien ; & pour rendre l'engagement plus indiſſoluble, il l'avoit fait conſentir à une céremonie nouvelle, & qui donnoit l'idée d'un mariage conſommé. Il mit une cuiſſe nuë dans le lit de la mariée en preſence de pluſieurs Seigneurs & Dames de Bretagne.

(*b*) Il fut conclu à Senlis le 23. May 1493.

(*c*) Elle avoit épouſé en premieres nôces Philibert I. Duc de Savoye ſurnommé *le Chaſſeur*, parce qu'il mourut à dix-ſept ans pour s'être épuiſé de fatigues à la chaſſe.

(*d*) Quoique Maximilien fût réellement Empereur depuis la mort de ſon pere, *Guichardin ne l'appelle que Roi des Romains* ou *Ceſar*, dans toute cette Hiſtoire, ſuivant l'uſage introduit en Italie par les Papes, de ne donner que l'un ou l'autre de ces deux noms aux Empereurs élus, juſqu'à ce qu'ils euſſent été couronnés à Rome. Mais comme tous les auteurs, hors les Italiens l'appellent *Empereur*, on lui a donné ce titre dans cette traduction.

1493. quarante mille ducats de pierreries. De ſon côté Maximilien plus ſenſible à l'argent, qu'à ce qu'exigeoit de lui ſa nouvelle alliance, promit, ſans aucun égard pour Jean-Galeas devenu ſon beau-frere, de donner à Ludovic l'inveſtiture du Duché de Milan, pour lui, pour ſes fils, & leurs deſcendans, ſuppoſant que depuis la mort de Philippe-Marie Viſconti, cet Etat n'avoit point eu de Souverain légitime, & de lui en délivrer l'acte en bonne forme, auſſi-tôt après le dernier payement. Cette indigne conduite de l'empereur ne fut connuë que d'un très-petit nombre de perſonnes tant que vêcut Jean-Galeas.

Pendant les guerres ſanglantes, (*a*) dont l'Italie fut déchirée par les factions des Guelfes & des Gibelins, les Viſconti gentilshommes de Milan, en ayant chaſſé les Guelfes, ſe rendirent maîtres de cette ville; ils n'étoient auparavant que ſimples chefs d'un parti, & ils devinrent Souverains par une révolution aſſés ordinaire à la fin des guerres civiles. S'étant maintenus en cet Etat pendant pluſieurs années, ils voulurent, ſuivant le progrès ordinaire de la tyrannie, que ce qui n'étoit qu'une uſurpation, fût regardé comme un droit; dans cette vûë ils travaillerent premierement à affermir leur fortune par les apparences d'une poſſeſſion légitime, & enſuite à l'illuſtrer par des titres éclatans. Ils obtinrent d'abord des Empereurs, dont l'Italie ne connoiſſoit gueres alors que le nom, le titre de *Capitaines de Milan*, & enſuite celui de *Vicaires de l'Empire*; enfin Jean-Galeas Viſconti, qui portoit le titre de *Comte de Vertus*, à cauſe de cette Comté qui lui avoit été donnée par Jean Roi de France ſon beau-pere, (*b*) obtint de Venceſlas Roi des Romains le titre de *Duc de Milan* pour lui & pour ſa poſterité maſculine. Ses deux fils Jean-Marie & Philippe-Marie lui ſuccederent l'un après l'autre; Philippe-Marie le dernier mâle de cette Maiſon inſtitua pour ſon héritier Alfonſe Roi d'Arragon & de Naples: cette diſpoſition favorable à Alfonce, fut l'effet de l'amitié qu'il avoit témoignée au Duc de Mi-

(*a*) Ce fut à la faveur de ces mêmes guerres, & de la diviſion des Papes & des Empereurs, que ſe formerent la plûpart des Souverainetés & des Républiques d'Italie.

(*b*) Jean-Galeas Viſconti avoit épouſé Iſabelle fille du Roi Jean, moyennant ſix cens mille écus d'or, que ſon pere fournit pour payer la rançon du Roi. Il n'y eut que cette circonſtance, qui fit ſupporter un mariage ſi inégal; les Viſconti ne paſſant que pour des gens de fortune.

lan;

lan, en reconnoiſſance de la liberté que celui-ci lui avoit renduë, comme nous l'avons dit plus haut: Philippe-Marie avoit encore été déterminé par un autre motif. Il voulut mettre le Duché de Milan entre les mains d'un Prince puiſſant, pour empêcher les Venitiens de s'en emparer. Mais François Sforce, (*a*) auſſi habile politique que guerrier experimenté, profita de pluſieurs conjonctures favorables à ſon élevation; la paſſion de dominer plus forte en lui que la fidelité qu'il devoit à l'héritier de ſon Prince, ne contribua pas moins à ſa propre grandeur que ſes talens: il s'empara donc à force ouverte du Duché de Milan, qu'il prétendoit appartenir à Blanche-Marie ſa femme, fille naturelle de Philippe-Marie. On dit qu'il auroit pû en obtenir l'inveſtiture de l'Empereur Frederic moyennant une legere ſomme d'argent, mais qu'il la mépriſa, perſuadé qu'il ſçauroit bien ſe conſerver cet Etat par les moyens qui l'en avoient mis en poſſeſſion. Quoiqu'il en ſoit, Galeas ſon fils & enſuite Jean Galeas ſon petit-fils, lui ſuccederent ſans inveſtiture. 1493.

Ludovic par un procedé auſſi noir, à l'égard de ſon neveu; qu'injurieux à la mémoire de ſon propre pere & de ſon frere, ſoutint qu'aucun des trois n'avoit été légitime Duc de Milan; c'eſt pourquoi il ſe fit donner par Maximilien l'inveſtiture de ce Duché, comme d'un fief dévolu à l'Empire, prenant par cette

(*a*) Il étoit bâtard de Jacques Attendulo, connu dans le monde ſous le nom de *Jacomuzzo*. Celui-ci étoit un Païſan d'auprès de Cotignola, qui voyant un jour paſſer auprès de ſon Village une compagnie de Soldats, eut envie d'aller à la guerre. Pour ſçavoir s'il devoit prendre ce parti, il jetta le coûtre de ſa charruë ſur un arbre, dans l'intention de s'en tenoit à ſon premier état, ſi cet inſtrument venoit à tomber. Le coûtre étant reſté ſur l'arbre, Attendulo s'enrôla auſſitôt ſans balancer. Après avoir paſſé par tous les dégrés militaires, il devint enfin le plus fameux Capitaine d'Italie, & il eut juſqu'à ſept mille hommes ſous ſes Enſeignes. Il ſervit long-temps Jeanne II. Reine de Naples, contre Alfonſe Roi d'Arragon. Il avoit changé ſon nom d'*Attendulo* ou de *Jacomuzzo* en celui de *Sforce*, qu'il laiſſa à ſa poſterité. De trois fils légitimes qui lui ſurvêcurent, aucun n'eut de talent pour la guerre; & ce fut François ſon bâtard qui lui ſucceda au commandement de ſes troupes. François fut auſſi grand Capitaine que ſon pere. Les Milanois le firent leur Capitaine general, & enſuite ils lui donnerent le titre de *Duc* en 1450. au préjudice de Charle Duc d'Orleans, qui prétendoit à la ſucceſſion du Duché de Milan du chef de Valentine Viſconti ſa mere. Louis XI. qui n'aimoit point le Duc d'Orleans, favoriſa François Sforce; & non ſeulement il lui donna en fief la Seigneurie de Genes, mais il y joignit encore la ville de Savone. François Sforce mourut en 1466. laiſſant Galeas qui lui ſucceda, Ludovic, Aſcanio Cardinal, Eliſabeth mariée à Guillaume Marquis de Montferrat, & Hippolite femme d'Alfonſe d'Arragon, Duc de Calabre, & enſuite Roi de Naples.

raiſon le titre de quatriéme & non de ſeptiéme Duc de Milan. Il
1493. alleguoit encore, à l'exemple du jeune Cyrus frere d'Artaxercés Roi de Perſe, qu'il avoit ſur Galeas ſon frere aîné l'avantage d'être le premier fils qu'avoit eu leur pere depuis qu'il étoit devenu Souverain. Il appuyoit même cette prétention ſur l'autorité de pluſieurs Juriſconſultes ; & cette raiſon ainſi que la premiere, fut exprimée dans les lettres patentes de l'Empereur (*a*). Ce Prince pour couvrir l'uſurpation de Ludovic, ſe ſervit d'un prétexte ridicule, qui fut d'ajouter dans un acte ſéparé, que la coutume de l'Empire étoit de ne point accorder l'inveſtiture d'un état à ceux qui l'auroient poſſedé indépendamment de ſon autorité ; que par cette raiſon il n'avoit pas voulu écouter les prieres que Ludovic lui avoit faites, pour obtenir l'inveſtiture au nom de Jean-Galeas, parce que ce Prince avoit reconnu tenir ſon Duché du peuple de Milan.

Le mariage de Blanche-Marie Sforce avec l'Empereur, augmenta l'eſperance que Ferdinand avoit conçuë de voir bientôt Ludovic abandonner le parti de la France. Il ſe flattoit qu'un pareil engagement avec le rival de grandeur du Roi de France, & ſon ennemi par tant de raiſons, joint aux ſommes conſiderables que Maximilien venoit de recevoir de Ludovic, rendroit ce dernier ſuſpect à la Cour de France. Il porta même plus loin ſes conjectures ; & il s'imagina que la nouvelle alliance de Ludovic pourroit l'enhardir à manquer de parole au Roi de France. L'adroit Italien entretenoit cette opinion avec beaucoup d'art & de dexterité, & amuſant à la fois Ferdinand & les autres Puiſſances d'Italie par de vaines promeſſes, il ſe maintenoit également bien auprès de l'Empereur & du Roi de France. Ferdinand eſperoit auſſi que les Venitiens, auſquels Charle VIII. avoit envoyé des Ambaſſadeurs, ne verroient pas ſans jalouſie, qu'un Prince ſi ſuperieur à eux, s'établît en Italie, où ils tenoient le premier rang par la puiſſance & par l'autorité. Enfin il étoit raſſuré par les Rois d'Eſpagne (*b*), qui lui promettoient un puiſſant ſecours, en cas que leurs ſollicitations & leur crédit ne fuſſent pas capables de changer la réſolution de Charle VIII.

(*a*) Ces lettres furent données à Anvers le jour de ſainte Catherine 1495. On les trouve inſerées tout au long dans les preuves ſur Phil. de Comines, *liv.* 7.

(*b*) Ferdinand & Iſabelle étoient Rois ſolidairement, & tout ſe faiſoit au nom des deux conjointement.

1493.

XVII. Négociations de Charle VIII. en Italie, pour préparer les voyes de ſon expédition.

Cependant le Roi de France, après s'être débarraſſé des obſtacles qui pouvoient retarder l'exécution de ſon deſſein, ſongea à écarter ceux qui pourroient ſe préſenter en Italie. Pour cet effet, il y envoya Perron de Baſchi (*a*), homme aſſés inſtruit des affaires d'Italie, où il avoit été employé ſous Jean d'Anjou : Baſchi après avoir déclaré au Pape, au Sénat de Veniſe, & aux Florentins les deſſeins de ſon Maître ſur le Royaume de Naples, preſſa toutes ces Puiſſances de ſe joindre à lui. Mais il n'en rapporta que des réponſes vagues, parce que la campagne ne devant ouvrir que l'année ſuivante, perſonne ne vouloit découvrir ſes intentions avant ce temps-là.

Le Roi négocia auſſi lui-même avec les Ambaſſadeurs de Florence, qui lui avoient été envoyés du conſentement de Ferdinand, pour excuſer la République de l'inclination qu'on l'accuſoit d'avoir pour les Arragonois. Charle demanda la liberté du paſſage pour ſon armée ſur les terres de la République, & des vivres en payant ; il exigea encore cent hommes d'armes ſeulement, qu'il ne demandoit, diſoit-il, que comme une marque de l'amitié des Florentins pour lui. Ils lui repréſenterent qu'ils ne pouvoient ſans beaucoup de danger faire une pareille démarche avant ſon arrivée, l'aſſurant au reſte qu'en toute occaſion il n'y avoit rien qu'il ne dût attendre du reſpect & de l'attachement de leur Ville pour ſa Couronne. Mais on les preſſoit avec la vivacité Françoiſe de donner les paroles qu'on demandoit, & on les menaçoit en cas de refus, de leur interdire le grand commerce qu'ils faiſoient en France. Ces vives inſtances, comme on l'apprit dans la ſuite, ſe faiſoient par le conſeil de Ludovic Sforce, l'ame de toutes les négociations que la France avoit alors avec les Italiens.

Pierre de Medicis tâcha de perſuader à Ferdinand, que ce que demandoit le Roi de France, étoit de ſi peu d'importance par rapport au fond de la guerre, qu'il lui ſeroit peut-être avantageux à lui-même, que les Florentins euſſent conſervé par ce moyen la confiance de Charle ; &que ce Prince par cette conſidération, pourroit un jour accepter leur médiation pour quelque accommodement ; au lieu qu'en le refuſant, ils alloient s'attirer ſon inimitié, ſans qu'il en revînt aucune utilité à Ferdinand. Il lui repréſenta d'ailleurs toute la haine que les

(*a*) Il étoit Maître d'Hôtel du Roi.

1493. Florentins auroient pour lui-même, ſi leurs Marchands venoient à être chaſſés de France. Qu'après tout, il étoit de la bonne foi, qui eſt la baſe des traités, que chacun des Alliés ſupportât patiemment un mal leger, pour ſauver aux autres de plus grands maux. Mais Ferdinand, qui conſidéroit combien ſa réputation & ſa ſûreté ſouffriroient de ſa ſéparation d'avec les Florentins, ne goûta point ces raiſons ; au contraire, il ſe plaignit amérement de ce que la conſtance & la fidelité de Pierre de Medicis commençoient à s'ébranler de ſi bonne heure. Ces plaintes déterminerent Pierre à préferer l'amitié des Arragonois : c'eſt pourquoi il employa differens artifices pour faire differer la réponſe que les François demandoient avec tant de vivacité. Enfin il fit dire que la République envoyeroit de nouveaux Ambaſſadeurs au Roi, pour lui déclarer ſes réſolutions.

Vers la fin de cette année, la bonne intelligence du Pape & de Ferdinand commença à s'alterer, ſoit qu'Alexandre en faiſant naître de nouvelles difficultés, n'eût d'autre vûë que d'obtenir du Roi de Naples de plus grands avantages, ſoit qu'effectivement il voulût l'obliger à lui renvoyer le Cardinal de S. Pierre-aux-liens. Il déſiroit paſſionnément le retour de ce Prélat dans Rome, lui offrant pour ſa ſûreté la parole du ſacré College, celle de Ferdinand, & celle des Venitiens. Alexandre avoit de grandes inquiétudes de l'abſence du Cardinal : ce Prélat étoit maître du château d'Oſtie, place importante, de Ronciglioné & de Grotta-Ferrata, autres places dans le voiſinage de Rome. D'ailleurs il avoit des créatures & du crédit à la Cour ; enfin le caractere de ſon eſprit avide de nouveautés, & ſi opiniâtre, que les plus grands périls n'étoient pas capables d'ébranler ſeulement ſes réſolutions, le rendoit redoutable au Pape. Ferdinand s'excuſoit ſur ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de déterminer le Cardinal à cette démarche, parce qu'il étoit ſi plein de défiance, que quelques ſûretés qu'on lui proposât, elles ne ſuffiroient pas pour le raſſurer contre le péril auquel il ſe croyoit expoſé. Au reſte, il ſe plaignoit de ſa mauvaiſe fortune, qui étoit cauſe que le Pape le rendoit toujours reſponſable des fautes d'autrui : il ajoutoit que ces fâcheuſes diſpoſitions avoient fait croire à Sa Sainteté que c'étoit à ſon inſtigation & avec ſon argent, que Virgile des

Urſins avoit acheté les châteaux de Franceſquetto Cibo. Que néanmoins cette acquiſition avoit été faite ſans ſa participation ; qu'au contraire, c'étoit lui qui avoit diſpoſé Virgile à l'accommodement, & qui lui avoit prêté l'argent néceſſaire pour le terminer. Le Pape ne voulut point recevoir ſes excuſes, & il ſe plaignit à ſon tour de Ferdinand avec beaucoup d'aigreur & même avec emportement ; de ſorte que leur union ne paroiſſoit pas devoir être de longue durée. 1493.

Ce fut dans cette diſpoſition des eſprits, que commença l'année 1494. en comptant ſuivant l'uſage Romain (*a*). Cette année ſi funeſte à l'Italie, vit naître une foule de calamités qui déſolerent preſque toute la terre. Dès les premiers jours de cette même année, Charle plus aigri que jamais contre Ferdinand, ordonna aux Ambaſſadeurs de ce Prince de ſortir promptement de ſes Etats. 1494.

XVIII. Mort de Ferdinand Roi de Naples.

Preſque dans le même temps, Ferdinand encore plus accablé d'inquiétudes que du poids des années, mourut ſubitement d'apoplexie (*b*). Ce Prince faiſoit admirer dans lui une habileté conſommée & une prudence rare, qualités, qui ſoutenuës par la fortune, le maintinrent ſur un Trône nouvellement acquis par ſon pere ; il ſçut dompter tous les obſtacles qui le traverſerent au commencement de ſon regne, & il releva ſi bien l'éclat de la Couronne de Naples, qu'elle n'avoit jamais été ſi brillante que ſur ſa tête. Il eût emporté dans le tombeau l'éloge d'un bon Roi, ſi les vertus qui ſignalerent le commencement de ſon regne, l'euſſent toujours accompagné ſur le Trône. Mais ſoit que ſes mœurs fuſſent changées, & que ſuivant la foibleſſe ordinaire de la plûpart des Princes, il ſe fût laiſſé vaincre aux charmes du pouvoir ſouverain, ſoit, comme tout le monde le crut, que ſon naturel longtemps retenu s'échapât enfin, il fit paroître de la mauvaiſe foi, & il donna dans des excès de cruauté, qui de l'aveu même de ſes favoris, allerent juſqu'à la férocité & à la barbarie.

On ne douta pas que les affaires d'Italie ne ſouffriſſent beaucoup de la mort de Ferdinand : car outre qu'il auroit trouvé quelque moyen d'empêcher la venuë des François ; il étoit difficile d'amener Ludovic au point de ſe raſſurer ſur le compte

(*a*) En la faiſant commencer au premier de Janvier.

(*b*) Le 25. de Janvier 1494. il avoit environ ſoixante & onze ans.

1494. du nouveau Roi de Naples, Prince d'un caractere fier & emporté. Il auroit été bien plus aiſé de le diſpoſer à ſe réconcilier avec Ferdinand, qui avoit eu pluſieurs fois de grands ménagemens pour lui, afin de n'avoir rien à démêler avec le Milanez. On ſçavoit entr'autres choſes, que Ludovic lui avoit toujours ſçû bon gré de ce qu'il fit en ſa faveur, à l'occaſion du mariage d'Iſabelle d'Arragon, fille d'Alfonſe. Quand cette Princeſſe vint à Milan pour épouſer Jean-Galeas, Ludovic, à la premiere entrevûë, en devint éperdûment amoureux; & il réſolut de la demander pour lui-même à ſon pere. Sollicité par ſa paſſion, il uſa de malefices durant pluſieurs mois, pour empêcher Jean-Galeas de conſommer le mariage; du moins c'eſt ainſi qu'on le crut alors dans toute l'Italie. Ferdinand auroit volontiers favoriſé la paſſion de Ludovic; mais Alfonſe la rebuta avec hauteur. Ludovic trompé dans ſes eſperances, ayant épouſé une autre femme (*a*), dont il eut des enfans, ne penſa plus qu'à leur aſſurer le Duché de Milan. Il y a même des Ecrivains, qui racontent que Ferdinand déterminé à tout ſouffrir pour éviter la guerre qui le menaçoit, avoit réſolu, dès que la ſaiſon le lui permettroit, de ſe rendre à Genes par mer ſur ſes galeres, & delà par terre à Milan, pour faire toutes ſortes de ſatisfactions au Regent du Milanez: qu'outre cela il vouloit ramener ſa petite fille à Naples, eſperant d'appaiſer Ludovic, non ſeulement par ces démarches, mais encore par un aveu public de ne devoir ſon ſalut qu'à lui ſeul, ſçachant bien que ces ſoumiſſions flateroient ſa vanité, & le foible qu'il avoit d'être regardé comme l'arbitre, & preſque comme l'oracle de toute l'Italie.

XIX. Traité entre le Pape & Alfonſe II. Roi de Naples.

Alfonſe, auſſi-tôt après la mort de ſon pere, envoya quatre Ambaſſadeurs à Rome. Le Pape paroiſſoit avoir repris ſa premiere inclination pour la France; il venoit de promettre dans une Bulle ſignée de tout le ſacré College, le chapeau de Cardinal à l'Evêque de S. Malo; Proſper Colonne, qui ſervoit dans les armées de Ferdinand, & quelques autres Officiers, avoient pris parti dans les troupes d'Alexandre & du Duc de Milan; le Pontife les avoit bien reçus, & les payoit à frais communs avec Ludovic. Néanmoins il prêta l'oreille aux propoſitions d'Alfonſe, à cauſe des grands avantages que ce Prince lui fai-

(*a*) Beatrix d'Eſte.

ſoit offrir pour s'aſſurer de lui, & l'engager à ſa défenſe: ils convinrent donc de ſe donner mutuellement du ſecours pour défendre leurs Etats, & du nombre des troupes que chacun devoit fournir. Le Pape s'obligea de donner à Alfonſe l'inveſtiture du Royaume de Naples, avec la même réduction du Cens, que Ferdinand avoit obtenuë des autres Papes pour ſa vie durant, & d'envoyer un Légat Apoſtolique pour le couronner: il fut encore arrêté qu'il donneroit le chapeau de Cardinal à Loüis, fils de Henri (*a*), frere naturel d'Alfonſe, qui fut dans la ſuite appellé *le Cardinal d'Arragon*: que de ſon côté Alfonſe payeroit actuellement trente mille ducats au Pape: qu'il donneroit au duc de Gandie (*b*) des terres dans le Royaume pour douze mille ducats de rente, & celle des ſept grandes Charges de ſon Royaume qui viendroit à vacquer: Qu'il lui donneroit pendant la vie du Pape le commandement de trois cens hommes d'armes, que le Duc ſeroit tenu d'employer également pour le ſervice de l'un & de l'autre: Qu'outre ce qui avoit été promis à Dom Giuffré, on lui donneroit encore le Protonotariat, qui étoit auſſi une des ſept Charges; & qu'il demeureroit à la Cour d'Alfonſe, comme pour y être en ôtage de la fidelité d'Alexandre. Qu'enfin Alfonſe donneroit des Benefices dans le Royaume à Ceſar Borgia, autre fils du Pape. Son pere l'avoit élevé depuis peu à la dignité de Cardinal, après avoir produit de faux témoins, qui aſſurerent que Ceſar étoit fils légitime d'un autre pere, parce que les bâtards ſont exclus de la pourpre Romaine. 1494.

XX. Le Cardinal de S. Pierre-aux-liens paſſe en France.

Virgile des Urſins par le miniſtere duquel le Traité fut conclu au nom d'Alfonſe, promit encore que ce Prince aideroit le Pape à recouvrer le château d'Oſtie, en cas que le Cardinal de S. Pierre-aux-liens refusât de ſe rendre à Rome. Mais Alfonſe ſoutint que cette promeſſe avoit été faite ſans ſon ordre & à ſon inſçû: il ſentoit que dans des temps auſſi épineux, il ſeroit fort préjudiciable à ſes interêts de s'attirer l'inimitié de ce Prélat, fort accrédité dans la ville de Genes, qu'il avoit deſſein de ſurprendre à la ſollicitation même du Cardinal. D'ailleurs jugeant qu'il ſeroit peut-être queſtion, dans

(*a*) Cet Henri portoit le nom de *Marquis de Gierace*.

(*b*) Jean Borgia, fils aîné du Pape. Guichardin l'appelle toujours *Duc de Candie*; mais c'eſt une erreur. Le Duché de *Gandie* eſt dans le Royaume de Valence à ſept ou huit lieuës de la Capitale.

1494. les conjonctures préſentes, d'un Concile, ou d'autres choſes déſagréables au S. Siége, il ne négligea rien pour réconcilier le Pape avec le Cardinal : mais Alexandre s'obſtinant à vouloir qu'il revint à Rome, tandis qu'il s'opiniâtroit de ſon côté à n'y point retourner, pour ne pas mettre, diſoit-il, ſa vie à la diſcretion de la foi Catalane, Alfonſe ne put réüſſir dans ſon projet ; car le Cardinal feignant d'agréer la médiation du Roi de Naples, partit tout d'un coup d'Oſtie pendant la nuit ſur un Brigantin, laiſſant une bonne garniſon dans la Place. Ayant reſté quelques jours à Savone, & enſuite à Avignon, dont il étoit Légat, il ſe rendit à Lyon, où Charle VIII. étoit venu peu auparavant, pour être plus à portée de faire les préparatifs de la guerre, à laquelle il publioit déja qu'il vouloit aller en perſonne. Il en fut reçû avec beaucoup de joye & avec de grands honneurs, & il ſe joignit à ceux qui travailloient à la ruine de l'Italie.

Alfonſe à qui la crainte avoit appris à plier, ne manqua pas de continuer avec Ludovic Sforce la négociation commencée par Ferdinand, & de lui offrir les mêmes ſatisfactions. Ludovic, ſelon ſa coutume, l'amuſoit par de vaines promeſſes : il lui faiſoit entendre qu'il étoit obligé d'agir avec beaucoup de circonſpection & d'adreſſe, pour ne pas s'attirer ſur les bras la guerre qui menaçoit le Royaume de Naples. D'un autre côté, il ne ceſſoit de preſſer le Roi de ſe tenir prêt pour la campagne où l'on alloit entrer ; mais afin de lier plus ſûrement la partie, de concerter mieux ſon projet & d'en accelerer l'exécution, il envoya en France Galeas de San-Severino, qui avoit épouſé une de ſes bâtardes ; Galeas étoit l'homme de confiance de Ludovic ; celui-ci pour mieux cacher ſes intrigues, fit courir le bruit que c'étoit Charle qui avoit mandé ce Seigneur.

Par le conſeil du même Ludovic, Charle envoya quatre Ambaſſadeurs au Pape ; ſçavoir d'Aubigny (*a*), Capitaine Ecoſſois, le Général de France (*b*), le Préſident du Parlement de Provence (*c*), & le même Perron de Baſchi, qui

(*a*) Robert Stuart de la Maiſon Royale d'Ecoſſe, Seigneur d'Aubigny en Berry : il fut auſſi Seigneur par engagement de Beaumont le Roger en Normandie. Il fut fait Maréchal de France en 1515. & mourut en 1543.

(*b*) Ce titre revient à celui de Surintendant des Finances. C'étoit Guillaume Briçonet, Evêque de S. Malo.

(*c*) Le Parlement de Provence n'étoit pas encore érigé alors : il ne le fut qu'en 1501. par Loüis XII. qui y établit pour premier Préſident, Michel Riccio Napolitain, dont il ſera parlé dans cette

avoit

avoit été envoyé en Italie l'année précedente ; ils eurent ordre de preſſer la République de Florence, de déclarer ſes intentions. Suivant leur inſtruction dreſſée à Milan, ils publioient par tout les droits que le Roi avoit ſur le Royaume de Naples, comme l'heritier de la Maiſon d'Anjou, qui étoit éteinte, du moins par les mâles. Ils divulguoient auſſi la réſolution qu'il avoit priſe de paſſer cette année même en Italie, non, diſoient-ils, dans le deſſein de s'emparer du bien d'autrui, mais pour recouvrer le ſien propre : que néanmoins la conquête du Royaume de Naples n'étoit pas ſon principal objet, & qu'il ne la regardoit que comme un moyen qui le mettroit à portée de tourner ſes armes contre les Turcs, pour la propagation & l'honneur de la Religion chrétienne. 1494.

XXI. Charle VIII. fait demander aux Florentins le paſſage pour ſon armée, & des vivres en payant.

Ces Ambaſſadeurs étant arrivés à Florence, expoſerent aux habitans que le Roi comptoit beaucoup ſur leur fidelité : ils les firent reſſouvenir que Charlemagne avoit rebâti leur Ville, qui depuis avoit toujours reſſenti la protection des Rois de France : que tout récemment encore, Loüis XI. l'avoit ſecouruë dans la guerre injuſte qu'elle avoit eſſuyée de la part du Pape Sixte, de Ferdinand mort depuis peu, & d'Alfonſe ſon ſucceſſeur. Ils leur repréſenterent auſſi les grands avantages que les Florentins retiroient du Royaume de France par le moyen du commerce ; qu'ils y étoient auſſi bien reçûs & auſſi conſiderés, que s'ils étoient nés en France ; qu'ils pourroient établir un commerce auſſi favorable dans le Royaume de Naples, dès que Charle en ſeroit le maître ; au lieu qu'ils n'avoient jamais reçû que des injures & ſouffert des pertes de la part des Arragonois. Enfin ils les preſſerent de donner quelque marque de leur union avec la France dans cette occaſion : ils ajouterent, que s'ils avoient quelque cauſe légitime pour ne point faire cette démarche, du moins ils accordaſſent le paſſage à l'armée du Roi ſur leurs terres, & conſentinſſent à lui fournir des vivres en payant. C'eſt ce qu'ils repréſenterent dans le Conſeil public ; enſuite ils firent reſſouvenir en particulier Pierre de Medicis, des bienfaits & des honneurs que ſon pere & ſes ancêtres avoient reçûs de Loüis XI. ils lui dirent que dans des temps difficiles, ce Prince

hiſtoire. Il y a bien de l'apparence que c'eſt lui dont Guichardin parle ici, & qu'il l'appelle *le Préſident de Provence*, parce qu'il le vit dans la ſuite revêtu de cette Dignité.

1494. avoit fait pluſieurs démarches pour les maintenir dans leur fortune ; que pour marque de ſa bienveillance, il avoit honoré leurs armoiries de l'Ecuſſon de France (*a*) ; qu'au contraire, Ferdinand non content de leur faire une guerre ouverte, avoit encore eu part à la conjuration (*b*) qui avoit fait périr Julien de Medicis oncle de Pierre, & où Laurent ſon pere avoit été dangereuſement bleſſé.

XXII. Et au Pape, l'inveſtiture du Royaume de Naples, qu'il lui refuſe.

Les Ambaſſadeurs étant partis de Florence ſans aucune réponſe poſitive, ſe rendirent à Rome : ils y remontrerent au Pape les anciens ſervices, & l'attachement inviolable des Rois de France pour le S. Siége ; ils oppoſerent à ce zéle atteſté par toutes les hiſtoires anciennes & modernes, la mauvaiſe volonté & les déſobéiſſances continuelles des Arragonois. Enſuite ils demanderent à Sa Sainteté l'inveſtiture du Royaume de Naples pour leur Roi, comme lui étant légitimement dûë ; & ils lui firent de grandes offres en cas qu'il favoriſât cette expédition, qui n'avoit été principalement réſoluë qu'à ſa perſuaſion & que par ſon autorité.

Le Pape répondit, que l'inveſtiture de ce Royaume avoit été ſucceſſivement accordée par ſes prédeceſſeurs à trois Princes de la Maiſon d'Arragon, en y comprenant Alfonſe expreſſément nommé dans celle de Ferdinand ; qu'ainſi il ne pouvoit la donner à Charle juſqu'à ce qu'il eût été juridiquement décidé que ſon droit étoit le meilleur, auquel en ce cas l'inveſtiture d'Alfonſe n'auroit point préjudicié, parce qu'on y avoit inſéré la clauſe, *ſans préjudice du droit d'autrui.* Il ajouta que le Royaume de Naples étoit du Domaine direct du S. Siége, dont il ne pouvoit ſe perſuader que le Roi voulût violer les droits, que ſes prédeceſſeurs s'étoient toujours fait gloire de défendre ; que c'étoit pourtant ce qu'il alloit faire, en portant la guerre dans ce Royaume : qu'il étoit plus convenable à la dignité & à la bonté du Roi, de faire autoriſer par les voïes de la Juſtice le droit qu'il y prétendoit : il ajouta qu'en qualité de Seigneur direct du Fief, & par conſéquent de ſeul Juge dans cette cauſe, il étoit prêt de lui rendre juſtice, & que c'étoit

(*a*) Medicis porte d'or à cinq tourteaux de gueules en orle, & un ſixiéme d'azur en chef, chargé de trois Fleurs-de-Lys d'or.

(*b*) Cette conjuration fut formée par les Pazzi, par les Salviati, & par les Bandini, familles nobles de Florence. Julien de Medicis fut tué, & Laurent bleſſé, le 23. d'Avril 1478. dans le temps qu'ils entendoient la Meſſe dans l'Egliſe de Sancta Reparata.

tout ce qu'un Roi très-Chrétien pouvoit éxiger d'un Pape, dont le devoir étoit d'éteindre & non de fomenter les diviſions & les guerres qui s'élevoient entre les Princes Chrétiens. Enfin il remontra, que quand même il voudroit en uſer autrement, il y trouveroit beaucoup de difficultés & de danger, à cauſe du voiſinage d'Alfonſe & des Florentins unis enſemble, & fortifiés de l'appui de toute la Toſcane : il leur allegua encore la proximité de tant de Barons vaſſaux d'Alfonſe, dont les terres s'étendoient juſqu'aux portes de Rome. Mais toutes ces raiſons politiques ne tendoient qu'à laiſſer encore quelque eſperance aux Ambaſſadeurs François ; car dans le fond il étoit déterminé à s'en tenir à l'alliance qu'il venoit de contracter avec Alfonſe. 1494.

XXIII. Pierre de Medicis oblige les Florentins de demeurer unis au Roi de Naples.

Les Florentins panchoient beaucoup du côté de la France par pluſieurs raiſons; les principales étoient l'utilité du commerce qu'ils faiſoient dans ce Royaume ; l'opinion ancienne, quoique fauſſe, que leur ville avoit été rebâtie par Charlemagne, après qu'elle eut été détruite par Totila Roi des Gots ; les étroites liaiſons que leurs peres avoient euës pendant très long-temps, comme Guelfes, avec Charle I. Roi de Naples, & avec pluſieurs de ſes deſcendans, protecteurs de cette faction en Italie ; & enfin le ſouvenir des guerres qu'ils avoient eſſuyées de la part d'Alfonſe le vieux, & enſuite de Ferdinand, qui avoit envoyé contre eux Alfonſe ſon fils en l'année 1479. Tout le peuple déſiroit qu'on accordât le paſſage à l'armée du Roi ; les plus ſages & les plus accredités dans la République le ſouhaitoient auſſi. Ils regardoient comme une imprudence extrême, d'attirer dans leur païs pour la querelle d'autrui, une guerre auſſi dangereuſe, & de s'oppoſer à une armée puiſſante, commandée par un Roi de France, ſecondé des forces du Milanez, & qui ; s'il n'avoit pas le conſentement des Venitiens, n'avoit du moins aucun obſtacle à craindre de leur part. Ils appuyoient leur ſentiment par l'exemple de Coſme de Medicis (*a*) reconnu de ſon temps, pour un des plus ſages politiques d'Italie: lorſque Jean d'Anjou & Ferdinand ſe diſputoient la Couronne, Coſme

(*a*) Ayeul de Laurent. Il fut ſurnommé *le Pere de la Patrie*, & mourut à Florence en 1464. âgé de ſoixante-quinze ans. Il fut enterré dans la magnifique Egliſe de ſaint Lautent, qu'il avoit fait bâtir ; & l'on mit ſur ſon tombeau cet Epitaphe ſimple & court, mais bien glorieux à ſa mémoire. *Coſimus de Medicis hic ſitus eſt, Decreto publico Pater Patriæ. Vixit A. LXXV. M. III. D. XX.*

1494. avoit toujours été d'avis que la Republique ne s'opposât point au premier, quoique le ſecond eût le Pape & le Duc de Milan dans ſon parti. Ils rappelloient encore l'exemple de Laurent de Medicis pere de Pierre, qui toutes les fois qu'on avoit parlé du retour des Angevins, avoit été du même ſentiment; ils répetoient même ce qu'il avoit dit pluſieurs fois depuis que Charle VIII. étoit maître de la Bretagne, que ſi ce Prince connoiſſoit ſes forces, l'Italie étoit menacée de grands maux.

Mais Pierre de Medicis plus accoutumé à ſuivre ſon caprice que les conſeils de la prudence, & d'ailleurs plein d'une fauſſe ſécurité la pouſſa juſqu'à ſe perſuader que ces grands préparatifs n'aboutiroient qu'à faire du bruit ſans effet: confirmé dans cette opinion par un de ſes Miniſtres gagné, comme on le diſoit, par les preſens d'Alfonſe, il s'opiniâtra à perſiſter dans l'alliance des Arragonois; il fallut bien à la fin que ſes concitoyens entrainés par ſon autorité, imitaſſent ſon exemple. Pierre non content du pouvoir que ſon pere avoit eu dans la République, & qui pourtant étoit tel, que l'élection des Magiſtrats dépendoit de lui, & que les affaires importantes ne ſe regloient que par ſa volonté, aſpiroit encore à une puiſſance plus abſoluë, & brûloit de ſe donner le titre de Souverain. Ce ne ſont point ici des conjectures hazardées, mais des faits dont j'ai de ſûrs garans. Cet ambitieux voyant bien qu'il ne pourroit executer un pareil projet ſans un puiſſant appui, s'étoit livré ſans réſerve aux Arragonois, dont il étoit réſolu de ſuivre la fortune. Mais en concevant ce deſſein, il ne réflechit point aſſés ſur l'état préſent de la ville de Florence: riche & puiſſante alors, elle conſervoit depuis pluſieurs ſiécles au moins l'apparence d'une République; ſes principaux habitans étoient accoutumés à prendre part au gouvernement, plûtôt comme Collegues du chef de la République, que comme Sujets. Il eſt facile de comprendre que dans une pareille ſituation, elle n'auroit pû ſouffrir ſans une extrême violence, une révolution ſi peu attenduë. Il arriva par hazard quelques jours avant l'arrivée des Ambaſſadeurs François à Florence, qu'on découvrit une conſpiration de Laurent & de Jean de Medicis; ces deux Florentins jeunes gens fort riches (*a*) & proches parens de Pierre,

(*a*) Ils deſcendoient de Laurent de Medicis frere de Coſme qui étoit le biſayeul de Pierre; & ils étoient parens de ce dernier du troiſiéme au quatriéme dégré. C'eſt de ce Jean que ſont deſcendus les grands Ducs de Toſcane.

avec qui ils s'étoient broüillés pour des cauſes légeres, avoient lié par l'entremiſe de Coſme Rucellaï (*a*) ſon couſin germain, une intrigue avec Ludovic Sforce, & par le moyen de celui-ci avec le Roi de France. Le but des conjurés étoit de dépoüiller Pierre de ſon autorité; mais ayant été arrêtés, ils furent relegués dans leurs terres; & Pierre fut obligé de ſe contenter de cette peine légere, les Florentins n'ayant pas voulu ſoumettre des perſonnes de ſon ſang à la rigueur des loix. Cet incident ſervit à lui faire connoître que Ludovic ſongeoit à le perdre: découverte qui l'affermit davantage dans ſa premiere réſolution. 1494.

Dans ces diſpoſitions il répondit aux Ambaſſadeurs en termes honnêtes & reſpectueux, mais ſans leur accorder ce qu'ils demandoient. Il leur repreſenta d'un côté l'attachement naturel des Florentins pour la France, & le déſir extrême qu'ils avoient d'en donner des marques à un ſi grand Roi; & de l'autre les obſtacles, qui s'oppoſoient à leur bonne volonté: que l'alliance (*b*) qu'ils avoient faite par ordre de Louis XI. ſon pere avec Ferdinand, ſubſiſtoit encore, y étant expreſſément ſtipulé qu'après la mort de ce Prince, elle auroit lieu à l'égard d'Alfonſe: que par ce traité ils s'étoient obligés, non ſeulement de défendre le Royaume de Naples, mais encore d'empêcher les troupes qui voudroient l'attaquer, de paſſer par leurs Etats: que rien n'étoit plus indigne des Princes & des Républiques, que de manquer à la foi promiſe, ce qu'ils feroient néceſſairement, s'ils ſe rendoient à la demande du Roi: qu'ils étoient bien fâchés de ne pouvoir prendre un autre parti, mais qu'ils eſperoient que le Roi ſage & juſte, comme il l'étoit, & connoiſſant leur bonne volonté, n'imputeroit leur refus qu'à des empêchemens ſi légitimes.

Le Roi indigné de cette réponſe, fit auſſi-tôt ſortir de France les Ambaſſadeurs des Florentins; & ſuivant le conſeil de Ludovic Sforce (*c*), il ne chaſſa de Lyon, entre tous les marchands de cette Nation, que ceux qui y tenoient la banque de Pierre de Medicis; voulant faire ſentir par cette diſtinction, que c'étoit à lui perſonnellement & non à la République, qu'il

(*a*) Fils de Bernard Rucellaï & de Nannina de Medicis ſœur de Laurent.

(*b*) C'eſt celle de 1480. dont il eſt parlé cy-deſſus, pag. 4.

(*c*) Comines liv. 7. chap. 5. attribuë ce conſeil à Pierre Caponi, l'un des Ambaſſadeurs de Florence, qui étoit ennemi de Pierre de Medicis.

attribuoit le refus injurieux qu'il venoit d'eſſuyer.

1490. Les Puiſſances d'Italie s'étant ainſi partagées, les unes en faveur du Roi de France, & les autres contre lui, il n'y eut que les Venitiens qui réſolurent de demeurer neutres, & d'attendre avec tranquillité l'évenement de cette guerre. Ils n'étoient pas fâchés de ces troubles, dans le deſſein d'en profiter pour s'aggrandir, tandis que la guerre occuperoit les autres. D'ailleurs étant aſſés puiſſans pour n'avoir rien à craindre de la part du vainqueur, ils jugeoient que ce ſeroit une extrême imprudence d'adopter une querelle étrangere, ſans une néceſſité abſoluë. Ce n'eſt pas que d'un côté Alfonſe ne les ſollicitât ſans ceſſe, & que de l'autre le Roi de France ne leur eût envoyé des Ambaſſadeurs l'année précedente, & même dans celle-ci. Ces Miniſtres avoient repreſenté au Senat qu'il y avoit toujours eu des liaiſons d'amitié & un commerce réciproque de bons offices entre la France & la République; que le Roi déſirant d'entretenir & d'augmenter encore cette bonne intelligence, prioit le Senat de lui donner ſes conſeils dans cette occaſion, & même de l'aider dans ſon entrepriſe. Les » Venitiens avoient répondu adroitement en peu de mots, que » le Roi Très-Chrétien étoit ſi prudent, & ſon Conſeil ſi ſage & » ſi éclairé, qu'ils n'étoient pas aſſés préſomptueux pour s'inge- » rer de lui donner des conſeils; que l'attachement du Senat » pour la France lui feroit toujours prendre beaucoup de part » à la proſperité des armes de ſa Majeſté; que ce dévouëment » ſincere étoit cauſe qu'ils étoient très-affligés de ne pouvoir » ajouter actuellement l'effet à la volonté; que la crainte où » ils étoient que les Turcs ne les attaquaſſent, les obligeoit » d'entretenir à grands frais des garniſons dans une infinité d'iſ- „ les & de places maritimes, qu'ils poſſedoient dans leur voi- „ ſinage; que ces Barbares avoient la volonté & les moyens de „ les inquiéter; & qu'ainſi le Senat ne pouvoit s'embarquer „ dans aucune guerre étrangere. „

XXIV. Les Venitiens demeurent neutres.

XXV. Préparatifs de Charle VIII. par mer & par terre.

Mais les harangues des Ambaſſadeurs & les réponſes qu'ils recevoient, n'étoient rien en comparaiſon des préparatifs que Charle faiſoit déja de toutes parts, par mer & par terre. Il avoit envoyé Pierre d'Urfé (*a*) ſon grand Ecuyer à Genes, où Lu-

(*a*) Bailly du Comté de Forés & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut fait grand Ecuyer de France en 1487. Son pere qui ſe nommoit auſſi Pierre fut pareillement

dovic Sforce étoit le maître par le moyen de la faction des Adorne & de Jean-Louis de Fieſque, pour y faire équiper une nombreuſe flote compoſée de galeres & de vaiſſeaux de tranſport. On préparoit encore par ſon ordre d'autres bâtimens dans les Ports de Ville-Franche & de Marſeille. Ces differens armemens donnerent occaſion au bruit qui ſe répandit à la Cour, que ſon deſſein étoit de ſe rendre par mer dans le Royaume de Naples, à l'exemple de Jean d'Anjou fils de René. Pluſieurs perſonnes en France croyoient que l'incapacité du Roi, l'inexperience de ceux qui l'excitoient à cette expedition, & le défaut d'argent rendroient inutiles tous ces préparatifs. Mais l'ardeur de Charle étoit ſi vive, qu'on les preſſoit avec une promptitude inexprimable; il venoit même de prendre par le conſeil de ſes plus chers favoris, le titre de Roi de Jeruſalem, & des deux Siciles, titre que les Rois de Naples portoient alors. Cependant on faiſoit des levées d'argent & de troupes, & l'on ne conſultoit plus que Galeas de San-Severino dépoſitaire des ſécrets & des deſſeins de Ludovic. 1494.

XXVI. Meſures d'Alfonſe pour ſa défenſe.

D'un autre côté Alfonſe, qui n'avoit pas diſcontinué de ſe préparer à la défenſe par terre & par mer, jugea qu'il n'étoit plus temps de ſe laiſſer amuſer par Ludovic, & qu'il valoit mieux l'épouvanter en l'attaquant, que de perdre du temps à tâcher d'adoucir ſon eſprit. Il ordonna donc à l'Ambaſſadeur de Milan qui étoit à Naples, de ſe retirer; & il rappella celui qui réſidoit de ſa part à Milan; enſuite il ſe ſaiſit des revenus du Duché de Bari, dont Ludovic joüiſſoit depuis pluſieurs années, en vertu d'une donation qui lui en avoit été faite par Ferdinand.

Non content de ces premieres démarches, qui étoient plûtôt des marques de colere, que de véritables hoſtilitez, il ne ſongea plus qu'à ſurprendre la ville de Genes. Cette place étoit d'une conſéquence infinie dans les conjonctures préſentes; ſa priſe lui auroit procuré de grandes facilités, pour faire ſoulever le Milanez contre Ludovic, & pour ôter au Roi de France les moyens d'attaquer facilement le Royaume de Naples par mer. Dans cette vuë Alfonſe traita ſécretement avec le Cardinal Paul Fregoſe (*a*), autrefois Doge de Genes, & Ob-

Bailly de Forés, & grand Maître des Arbalêtriers France. *Preuves ſur Comines l.* 2.

(*a*) Créature de Sixte IV. Il étoit Archevêque de Genes.

1494. jetto de Fiesque, tous deux Chefs de partis considerables dans la Ville & dans les Rivieres (*a*), & avec quelques-uns des Adorne, tous bannis de Genes pour differentes raisons; il forma le dessein de les y rétablir par le moyen d'une bonne armée navale, convaincu de la verité de cette maxime qu'il avoit souvent dans la bouche, que deux moyens sûrs de vaincre dans la guerre, étoient de prévenir son ennemi, & de l'affoiblir par des divisions.

Il résolut en même temps d'aller en personne à la tête d'une nombreuse armée dans la Romagne, & de passer ensuite tout-d'un-coup dans le Parmesan. Son dessein étoit d'y lever la banniere de Jean-Galeas, dans l'esperance que le nom de ce Prince feroit révolter les peuples du Milanez contre Ludovic. Il comptoit que, quand même il trouveroit des difficultés dans l'execution de ces deux projets, il lui seroit toujours fort avantageux que la guerre commençât dans un Païs éloigné de ses Etats. Enfin il regardoit comme un point très-important, d'obliger les François à passer l'hyver en Lombardie: sçachant que les armées ne se mettoient point en campagne en Italie, avant qu'il y eût de l'herbe pour la nourriture des chevaux, c'est-à-dire avant la fin d'Avril, il supposoit que le Roi, pour éviter la rigueur de la saison, seroit obligé de prendre des quartiers sur les terres de ses Alliés jusqu'au printemps; & il se flatoit que ce délai pourroit aisément lui fournir quelque expedient, pour éloigner le péril.

XXVII. Il demande du secours aux Turcs.

Alfonse ne s'en tint pas là, & ne voulant rien négliger, il envoya des Ambassadeurs solliciter à Constantinople les secours de Bajazet (*b*), alors Empereur des Turcs. Il lui fit representer que le péril qui menaçoit le Royaume de Naples, regardoit aussi la Turquie; qu'on publioit que Charle VIII. avoit dessein de passer en Grece, après la conquête des deux Siciles; il ne douta pas que cet avis ne fit beaucoup d'impression sur l'esprit du Monarque Ottoman. Le souvenir des expeditions faites autrefois en Asie par les François, conservoit

(*a*) Le territoire ou côte de Genes, qui est l'ancienne Ligurie, est divisée en deux parties, que les gens du Païs appellent *Rivieres*; l'une s'étend depuis Genes jusqu'aux Etats de Toscane, & se nomme *la Riviere de Levant*; l'autre depuis la même ville de Genes jusqu'à Monaco, & au Comté de Nice, & est appellée *la Riviere de Ponant*.

(*b*) Second du nom, qui commença à regner en 1481, & mourut en 1512.

encore

encore chez les Turcs la terreur des armes de cette Nation belliqueuſe. 1494.

Pendant ce temps-là, le Pape fit marcher ſes troupes contre Oſtie ſous le commandement de Nicolas des Urſins (*a*) Comte de Pitigliano, qu'Alfonſe appuya par mer & par terre. Le Comte prit la Ville ſans difficulté ; & le canon ayant été pointé contre le château, le Gouverneur ſe rendit au bout de quelques jours par l'entremiſe de Fabrice Colonne, & du conſentement de Jean de la Rovere, Préfet de Rome, frere du Cardinal de ſaint Pierre-aux-liens. Les conditions de la capitulation furent, que le Pape n'inquiéteroit déſormais en aucune maniere le Cardinal, ni le Préfet, à moins qu'ils ne lui en donnaſſent de nouveaux ſujets, & que Fabrice, que le Cardinal avoit laiſſé dans Grotta-Ferrata, garderoit cette Ville comme auparavant, en payant néanmoins dix mille ducats au Pape.

Cependant le Cardinal en paſſant à Savone, découvrit à Ludovic Sforce l'intrigue d'Alfonſe avec les bannis de Genes, & il lui avoüa qu'elle étoit l'effet de ſes conſeils & de ſon crédit. Ludovic ne manqua pas de repréſenter à Charle VIII. combien le ſuccès de l'entrepriſe du Roi de Naples ſeroit préjudiciable à leurs deſſeins. C'eſt pourquoi il lui perſuada d'envoyer deux mille Suiſſes à Genes, & il lui conſeilla encore de faire paſſer promptement en Italie trois cens lances, pour défendre la Lombardie, & paſſer plus avant, s'il en étoit beſoin. D'Aubigny qui avoit eu ordre de reſter à Milan, à ſon retour de Rome, fut nommé au Roi par Ludovic, pour les commander. Cinq cens hommes d'armes Italiens engagés dans le même temps au ſervice du Roi, ſous les ordres de Jean-François de San-Severino, Comte de Gajazzo, de Galiot Pic, Comte de la Mirandole, & de Rodolphe de Gonzague (*b*), & cinq cens autres, que le Duc de Milan s'étoit obligé de fournir, devoient ſe joindre à d'Aubigny. Cependant Ludovic uſant toujours de ſes artifices ordinaires, ne ceſſoit d'aſſurer le Pape & Pierre de Medicis de ſes bonnes intentions pour la paix, & pour la ſûreté de l'Italie, & leur faiſoit eſperer qu'on en verroit bien-tôt les effets.

(*a*) Il étoit frere de Virgile des Urſins.

(*b*) Fils de Louis III. Marquis de Mantoüe ſurnommé *le Turc* mort en 1478. & de Barbe de Brandebourg. ; & frere puîné de Frederic I. Marquis de Mantoüe.

1494. Il arrive preſque toujours que des aſſurances ſi fermes & ſi poſitives font quelque impreſſion ſur l'eſprit de ceux même qui ſont le plus déterminés à n'y point ajouter foi. Ainſi, quoiqu'on ne comptât plus ſur les promeſſes de Ludovic, elles ne laiſſoient pas de retarder en quelque maniere l'execution des projets de la ligue. Il eſt certain que le Pape & Pierre de Medicis auroient ſouhaité que l'entrepriſe de Genes eût réuſſi; mais comme elle auroit beaucoup expoſé le Milanez, lorſqu'Alfonſe demanda au Pape des galeres pour cette expedition, & qu'il le preſſa de joindre ſes troupes aux ſiennes dans la Romagne, Alexandre exigea qu'après cette jonction l'armée ſe tînt ſeulement ſur la défenſive; à l'égard des galeres, il fit difficulté de les donner, diſant qu'il ne falloit pas encore pouſſer Ludovic à bout. Alfonſe ne réuſſit pas mieux auprès des Florentins, car les ayant ſollicités de recevoir ſon armée navale dans le port de Livourne, & de lui fournir des rafraîchiſſemens, ils répondirent après avoir héſité, qu'ayant pris prétexte de leur ancienne alliance avec Ferdinand, pour ne rien accorder au roi de France, ils ne pouvoient rien faire au-delà de ce que le traité exigeoit d'eux.

Cependant les choſes étant dans une ſituation, qui ne pouvoit plus ſouffrir de retardement, l'armée navale ſortit du port de Naples, ſous la conduite de l'Amiral dom Frederic; & Alfonſe aſſembla ſon armée de terre dans l'Abruzze, pour la faire paſſer dans la Romagne. Avant que de ſe mettre en marche, il jugea à propos de s'aboucher avec le Pape, qui le déſiroit auſſi de ſon côté, afin de concerter enſemble tout ce qu'ils avoient à faire pour leur ſûreté commune. Ils ſe rendirent donc tous deux le 13. de Juillet à Vicovario, Terre appartenant à Virgile des Urſins; & après y avoir demeuré trois jours, ils ſe ſéparerent en fort bonne intelligence. Il fut réſolu dans cette conference par l'avis du Pape, que le Roi de Naples ne paſſeroit pas plus avant en perſonne; mais qu'il reſteroit ſur les confins de l'Abruzze, pour la ſûreté de l'Etat Eccleſiaſtique, & de ſes propres Etats avec une partie de ſon armée, qu'il diſoit être compoſée d'environ cent eſcadrons de vingt hommes d'armes chacun, & de plus de trois mille arbalêtriers & chevaux-legers; que Virgile des Urſins ſe tiendroit dans le territoire de Rome, pour faire tête aux Colonne; & que deux

cens hommes d'armes du Pape avec une partie des chevaux-legers d'Alfonſe, demeureroient dans cette ville pour la même raiſon : que Ferdinand Duc de Calabre (c'eſt le nom que portoient les fils aînés des Rois de Naples) jeune Prince de grande eſperance, marcheroit en Romagne à la tête de ſoixante-dix eſcadrons de gendarmerie, du reſte des chevaux-legers, & de la plus grande partie des troupes du Pape, qui devoient reſter ſur la défenſive : que ce Prince ſeroit accompagné par Jean-Jacque Trivulce géneral des troupes du Roi de Naples, & par le Comte de Pitigliano, qui avoit paſſé du ſervice du Pape à celui d'Alfonſe : qu'il ſe regleroit ſur les avis de ces deux Capitaines qui avoient beaucoup d'experience & de réputation. Le Pape & Alfonſe jugerent que l'armée paſſant en Lombardie, la préſence de Ferdinand pourroit contribuer au ſuccès de cette expedition, à cauſe du double lien qui l'uniſſoit à Jean-Galeas ; car ce dernier étoit en même temps ſon beau-frere, en qualité de mari d'Iſabelle d'Arragon ſa ſœur, & ſon couſin germain, comme fils de Galeas frere d'Hippolite Sforce mere de Ferdinand. 1464.

Un des principaux articles de la conference du Pape & d'Alfonſe, regardoit les Colonne, dont ils avoient tout lieu de ſe défier. Proſper & Fabrice avoient été l'un & l'autre à la ſolde du Roi Ferdinand, qui les avoit comblés de bienfaits ; mais auſſi-tôt après ſa mort, Proſper, malgré la parole qu'il avoit donnée à Alfonſe de reſter à ſon ſervice, prit de nouveaux engagemens avec le Pape & avec le Duc de Milan en commun, par l'entremiſe du Cardinal Aſcanio ; il avoit depuis rejetté les offres d'Alexandre, qui lui propoſoit de ſe détacher de Ludovic. A l'égard de Fabrice, il étoit effectivement demeuré dans les troupes d'Alfonſe ; mais ſous prétexte de l'indignation que le Pape & ce Prince témoignoient contre Proſper, il faiſoit difficulté de ſuivre le Duc de Calabre dans la Romagne, avant que les affaires de Proſper & de toute la Maiſon des Colonne fuſſent reglées d'une maniere sûre & convenable. Ce n'étoit qu'un prétexte pour cacher leurs deſſeins ; car dans le fond ils avoient ſécretement embraſſé le parti de la France, ſoit à cauſe des liaiſons étroites où ils étoient tous deux avec le Cardinal Aſcanio, qui avoit trouvé un azile dans leurs terres, lorſqu'il ſortit de Rome pour ſe garantir des artifices du

1492. Pape, ſoit dans l'eſperance de retirer de plus grands avantages de la France. Un motif plus puiſſant les avoit encore déterminés; ils ne purent voir ſans un violent chagrin Virgile des Urſins chef d'une faction qui leur étoit oppoſée (*a*), tenir le premier rang dans la faveur du Roi de Naples. Cependant comme ils vouloient que la choſe demeurât ſécrete, juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état de ſe déclarer impunément, ils feignoient de vouloir contenter le Pape & le Roi de Naples, qui preſſoient Proſper de s'attacher à eux, & de quitter les troupes Milanoiſes, afin de ſe raſſurer entierement ſur ſon compte. C'eſt ainſi que les Colonne entretenoient toujours la négociation, faiſant naître ſucceſſivement des difficultés ſur les conditions du traité, pour en éviter la concluſion.

Alexandre & Alfonſe avoient dans cette affaire des intentions & des vûës bien differentes. Le Pape auroit voulu dépoüiller les Colonne des places qu'ils poſſedoient dans le territoire de Rome, & ne cherchoit qu'une occaſion de les attaquer: mais Alfonſe, qui ne ſe propoſoit d'autre fin que de s'aſſurer d'eux, n'avoit aucun deſſein de leur faire la guerre, à moins qu'ils ne l'obligeaſſent à recourir à ce dernier expedient; il n'oſoit cependant s'oppoſer à l'avidité d'Alexandre. Il fut donc réſolu entre eux de les réduire par les armes, & l'on deſtina des troupes à cette expedition: l'ordre même de l'entrepriſe fut reglé; on convint néanmoins d'attendre encore quelques jours, pour voir ſi l'affaire pourroit s'accommoder.

XXVIII. Entrepriſe d'Alfonſe ſur la ville de Genes, ſans ſuccès.

Le départ de dom Frederic pour l'expedition de Genes, fut enfin le ſignal de la guerre d'Italie. Il y avoit long-temps qu'il n'avoit paru dans la mer de Toſcane, de flote ſi belle & ſi bien équipée que la ſienne: elle étoit compoſée de trente-cinq galeres légeres, de dix-huit navires & de pluſieurs autres moindres vaiſſeaux: elle portoit une nombreuſe artillerie, trois mille hommes de débarquement; & outre cela les bannis de Genes qui promettoient une victoire certaine à l'Amiral. Mais le retardement du départ, cauſé en parti par les difficultés qui accompagnent toujours les grandes entrepriſes, par l'artifice de Ludovic Sforce, & enſuite par le ſéjour que l'armée navale fit dans les ports des Siennois, en attendant qu'on eût levé cinq mille hommes de pied, fit naître des obſtacles qu'on n'au-

(*a*) On a déja obſervé que les Urſins étoient *Guelfes*, & les Colonne *Gibelins*.

roit pas rencontrés un mois auparavant. Cette lenteur donna aux ennemis le temps de pourvoir à leur sûreté : déja le Bailly de Dijon (*a*) étoit arrivé à Genes avec deux mille Suisses payés par le Roi de France ; & plusieurs des vaisseaux & des galeres qu'on armoit dans le port de cette Ville, étoient en bon état. Une partie des bâtimens armés à Marseille s'étoit aussi rendu à Genes. D'ailleurs Ludovic qui n'épargnoit aucune dépense en cette occasion, y avoit envoyé Gaspard de San-Severino surnommé *Fracasse*, & Antoine-Marie son frere avec quelques compagnies d'infanterie : dans le dessein de se servir des Genois mêmes autant que de ses propres forces, il gagna par des presens, par des promesses, ou par des appointemens, Jean-Louis de Fiesque frere d'Objetto, les Adorne & plusieurs autres Gentilshommes, & habitans de Genes capables de bien défendre ses interêts dans la Ville : il eut même la précaution de retirer de Genes & des Rivieres, plusieurs partisans des bannis, & de les faire venir à Milan. 1493.

La présence du Duc d'Orleans (*b*), qui entra dans Genes le même jour que la flote Arragonoise parut à la hauteur de cette Ville, donna une nouvelle force à ces dispositions déja pleines de vigueur par elles-mêmes. Ce Prince avoit eu, avant de se rendre à Genes, une conference à Alexandrie avec Ludovic Sforce, touchant les affaires présentes ; Ludovic l'avoit reçû avec beaucoup de joye & avec de grands honneurs, mais pourtant comme son égal ; l'obscurité de l'avenir ne lui permettant pas de prévoir, que son état & sa vie seroient bien-tôt à la discretion de ce Prince.

Ces précautions de la part des ennemis changerent la résolution des Arragonois ; ils avoient d'abord projetté de faire entrer l'armée navale dans le port de Genes, dans l'esperance que les partisans des bannis feroient quelque mouvement en leur faveur. Mais ce dessein étant échoüé, ils formerent celui d'attaquer les Rivieres. Les sentimens s'étant partagés sur celle des deux par laquelle on devoit commencer, on se rendit enfin à l'avis d'Objetto de Fiesque. Il comptoit beaucoup sur les habitans de la Riviere de Levant, ce qui détermina à faire

(*a*) Il se nommoit Antoine de Bessey.
(*b*) Fils de Charle Duc d'Orleans & de Marie de Cleves. Il parvint à la Couronne après la mort de Charle VIII, sous le nom de Louis XII.

1494. voile à Portovenere ; mais on y avoit envoyé de Genes quatre cens hommes d'infanterie ; & Jean-Louis de Fieſque, qui s'étoit rendu à la Specié, avoit raſſuré le païs. Ainſi ce fut en-vain que les Arragonois donnerent à Portovenere un aſſaut qui dura longtemps : ayant donc perdu l'eſperance d'emporter cette Place, ils ſe retirerent dans le port de Livourne pour ſe rafraîchir, & pour augmenter leur infanterie qu'ils jugerent en avoir beſoin, ſur ce qu'ils apprirent que les Places de la riviere étoient munies de bonnes garniſons. Dom Frederic eut avis en cet endroit que l'armée navale de France, où il y avoit moins de galeres, mais plus de vaiſſeaux que dans la ſienne, ſe diſpoſoit à ſortir du port de Genes : comme il ſe ſentoit le plus foible, ſi toute la flote Françoiſe venoit à ſa rencontre, il renvoya ſes vaiſſeaux à Naples, pour être en état d'éviter l'ennemi à la faveur de la legereté de ſes galeres ; mais dans le deſſein d'engager un combat, ſi leurs galeres ſe ſéparoient des vaiſſeaux par hazard, ou même à deſſein.

XXIX. Expédition de Ferdinand Duc de Calabre dans la Romagne.

Dans le même temps, le Duc de Calabre marchoit avec l'armée de terre vers la Romagne pour paſſer enſuite en Lombardie, ſuivant le plan qu'on avoit formé. Mais afin d'avoir le paſſage libre, & pour ne rien laiſſer derriere lui qui pût l'inquiéter, il falloit s'aſſurer du Boulonois, & des villes d'Imola & de Forli ; car pour ce qui concernoit Ceſene, ville dépendante du Pape, & de Faënza ſoumiſe à Aſtor de Manfrede, jeune enfant qui étoit à la ſolde & ſous la protection des Florentins, elles étoient diſpoſées à fournir à l'armée de Ferdinand, tout ce dont elle auroit beſoin.

Octavien fils de Jerôme Riario, poſſedoit Forli & Imola ſous le titre de *Vicaire de l'Egliſe*, & il étoit ſous la tutelle de Catherine Sforce (*a*) ſa mere. Il y avoit déja quelques

(*a*) Elle étoit fille naturelle de Galeas Sforce Duc de Milan ; & Jerôme Riario ſon mari étoit neveu du Pape Sixte IV. qui lui donna les Etats de Forli & d'Imola. Jerôme fut aſſaſſiné par des Rebelles, qui ſe ſaiſirent en même temps de ſa veuve & de ſes enfans. La citadelle de Forli tenoit encore pour elle, & il y avoit une bonne garniſon qui ne vouloit ſe rendre que par ſon ordre. Elle fit entendre aux révoltés, qu'il falloit qu'elle entrât dans la Place pour parler elle-même au Commandant & aux Soldats ; & on le lui permit. Mais quand elle ſe vit en ſûreté, elle parla aux Rebelles en Souveraine, & leur commanda de mettre bas les armes ſous peine des plus cruels ſupplices. Ils la menaçerent à leur tour d'égorger ſes enfans qu'ils avoient entre leurs mains ; mais cette Princeſſe les étonna par une action hardie & ſinguliere, dont on peut voir le détail dans

mois que le Pape & Alfonſe étoient entrés en négociation avec elle, pour engager Octavien à leur ſervice en commun, à condition de défendre ſes Etats ; mais on n'avoit rien conclu par deux raiſons : La premiere, parce que Catherine avoit fait naître pluſieurs difficultés, afin d'obtenir de meilleures conditions : La ſeconde, parce que les Florentins toujours fermes dans la réſolution de ménager le Roi de France, en n'allant point au-delà des obligations portées par leur alliance avec Alfonſe, refuſoient d'entrer dans ce Traité, auquel néanmoins leur conſentement étoit néceſſaire : d'un côté le Pape & Alfonſe auroient bien voulu partager cette dépenſe avec un tiers, & de l'autre Catherine ne vouloit conclure ce Traité, qu'à condition que les Florentins s'obligeroient à ſa défenſe conjointement avec les autres. Toutes ces difficultés furent levées dans une entrevûë que Ferdinand eut avec Pierre de Medicis à Borgo-San-Sepolcro. Dès le commencement de la conference, il lui déclara de la part de ſon pere, qu'il pouvoit diſpoſer de lui & de ſon armée pour tous les deſſeins qu'il pouvoit avoir ſur Florence, ſur Sienne & ſur Faënza ; offres qui ranimerent beaucoup la premiere inclination de Pierre pour les Arragonois ; auſſi à ſon retour à Florence, obligea-t'il ceux qui étoient le plus oppoſés au traité que Catherine propoſoit, à le ſigner, ſans s'arrêter aux ſages remontrances des plus ſenſés de la République. 1494.

L'affaire de Riario ayant été concluë, le Pape, le Roi de de Naples, & les Florentins qui le payoient en commun, s'aſſurerent auſſi de Boulogne, par un traité ſemblable avec Jean Bentivoglio, qui diſpoſoit abſolument de cette Ville. Le Pape lui promit (*a*) outre cela, de faire Cardinal Antoine-Galeas, l'un de ſes fils déja Protonotaire Apoſtolique : Alfonſe & Pierre de Medicis furent les garans de cette promeſſe.

La jonction de ces deux Seigneurs fit concevoir de grandes eſperances de l'armée du Duc de Calabre ; mais elle eût été bien plus à portée de ſe faire redouter, ſi elle n'eût pas tant tardé à entrer dans la Romagne. Sa lenteur à partir du Royau-

l'hiſtoire de Florence de J. M. Brutus : Le ſecours qui lui ſurvint dans ce moment de la part de Ludovic Sforce ſon oncle, diſſipa la rebellion. Catherine Sforce fut maraine de Catherine de Medicis, Reine de France. *Jo. Mich. Bruti hiſt. Florentina lib.* 8.

(*a*) Le Pape ne lui tint pas cette parole.

1494. Royaume de Naples, & la vigilance de Ludovic Sforce avoient donné le temps à d'Aubigny & au Comte de Gajazzo Général des troupes du Milanez, qui paſſerent ſans obſtacle par le Boulonois, de ſe rendre aux environs d'Imola avec une partie de l'armée deſtinée à faire tête aux Arragonois, avant que ceux-ci fuſſent arrivés à Ceſenne. Ainſi Ferdinand ne pouvant plus eſperer de pénétrer dans la Lombardie, il fut contraint de ſe borner à faire la guerre dans la Romagne; la plûpart des Villes de cette Province étoient dans ſon parti. Ravenne & Cervie, Places des Venitiens, étoient neutres; à l'égard du petit Païs arroſé par le Pô, & ſoumis au Duc de Ferrare, il fourniſſoit toutes ſortes de commodités aux troupes de France & du Milanez.

Le mauvais ſuccès de l'entrepriſe de Genes, & les difficultés ſurvenuës dans la Romagne, ne furent pas capables de corriger la témerité de Pierre de Medicis. Par un traité ſecret fait à l'inſçû de la République, il avoit promis au Pape & au Roi de Naples de s'oppoſer ouvertement au Roi de France: en conſéquence, il avoit non-ſeulement permis à l'armée navale d'Alfonſe de ſe retirer, & de ſe rafraîchir dans le port de Livourne; mais ne gardant plus aucunes meſures, il engagea Annibal Bentivoglio, fils de Jean, qui portoit les armes au ſervice des Florentins, d'aller avec ſa compagnie & celle d'Aſtor de Manfrede, joindre l'armée de Ferdinand, dès qu'elle fut entrée dans le territoire de Forli; il y fit même envoyer de Florence mille hommes de pié, & de l'artillerie.

XXX. Alexandre VI. fait défendre à Charle VIII. de paſſer en Italie, ſous peine des Cenſures Eccleſiaſtiques.

Le Pape paroiſſoit être toujours dans les mêmes diſpoſitions. Non content d'avoir déja exhorté Charle VIII. par un Bref, à ne point paſſer les Alpes, & de proceder plutôt par la voye de la juſtice, que par celle des armes; il lui en écrivit un ſecond, par lequel il lui ordonna de lui obéïr, ſous peine des Cenſures Eccleſiaſtiques (*a*). D'un autre côté, l'Evêque de Calahorre ſon Nonce à Veniſe, preſſoit vivement le Sénat d'oppoſer ſes armes à celles du Roi de France pour le ſalut de l'Italie; ou du moins de faire dire à Ludovic Sforce, que ſes intrigues déplaiſoient à la République. Alfonſe y avoit pareil-

(*a*) Le Roi lui fit réponſe, qu'il avoit fait vœu d'aller viſiter Monſieur S. Pierre de Rome, & qu'il étoit réſolu de l'accomplir au péril de ſa vie. *Brantome.*

lement

lement des Ambaſſadeurs pour le même ſujet ; ceux des Florentins ſollicitoient auſſi le Sénat, mais moins ouvertement que ceux de Naples. Le Doge répondit au nom de la République, qu'un Prince ſage ne devoit pas attirer la guerre ſur ſes Etats pour la détourner de deſſus ceux des autres ; & il refuſa de faire la moindre démarche qui pût déplaire à quelqu'une des Parties. 1494.

Le Roi d'Eſpagne vivement preſſé par le Pape & par Alfonſe, promettoit d'envoyer une armée nombreuſe en Sicile, pour ſecourir le Royaume de Naples lorſqu'il en ſeroit temps ; mais il s'excuſoit ſur le défaut d'argent, de ne pouvoir la mettre ſi-tôt ſur pié. Alfonſe lui fit tenir une certaine ſomme pour l'aider à lever cette armée ; & le Pape lui permit d'employer au même uſage les deniers levés en Eſpagne par l'autorité du S. Siége pour la Croiſade, & qui ne devoient ſervir qu'à réprimer les ennemis de la Foi.

XXXI. Le Pape & le Roi de Naples négocient avec Bajazet II.

Tous ces Princes étoient bien éloignés de faire la guerre aux Infideles. Alfonſe, outre les perſonnes qu'il avoit déja députées vers le Grand Seigneur, fit encore partir Camille Pandoné. George Bucciardo, Genois (*a*), qui avoit déja été employé en Turquie par le Pape Innocent, eut un ordre ſecret d'Alexandre pour aller de ſa part à Conſtantinople avec Pandoné. Bajazet leur fit des honneurs extraordinaires, leur donna une prompte audience, & les renvoya avec de magnifiques promeſſes : mais quoiqu'un Ambaſſadeur de la Porte qui vint peu de temps après à Naples, les eut confirmées, elles n'eurent aucun effet ; peut-être à cauſe de la diſtance des lieux, ou parce qu'il eſt difficile d'établir une ſolide confiance entre les Turcs & les Chrétiens.

XXXII. Vûës ſecretes de Ludovic Sforce ſur l'entrepriſe de Charle VIII.

Dans ce temps-là, Alfonſe & Pierre de Medicis voyant le peu de ſuccès de leur flote & de leur armée de terre, réſolurent d'employer l'artifice contre Ludovic ; mais la ruſe ne leur réüſſit pas mieux que la force. Pluſieurs gens ont cru que Ludovic pour ſon propre interêt, auroit été bien fâché que le Roi de France ſe fût emparé du Royaume de Naples : ils penſoient que ſon deſſein, après avoir introduit l'armée Fran-

(*a*) On trouve dans les preuves ſur Phil. de Comines, liv. 7. l'Inſtruction d'Alexandre VI. à ce Nonce, qui y eſt nommé *Georgius Baſardus* ; avec pluſieurs lettres de Bajazet au Pape. Ces pieces marquent une grande liaiſon entr'eux, & ſont fort curieuſes.

çoiſe dans la Toſcane, & après s'être fait déclarer Duc de
1494. Milan, étoit de ménager quelque accord, par lequel Alfonſe ſe rendroit tributaire de la Couronne de France, en donnant au Roi des ôtages de ſa fidelité: Qu'il pouvoit encore ſe perſuader qu'on ôteroit aux Florentins les Places qu'ils poſſedoient dans la Lunigiana, pour les unir au Milanez; après quoi le Roi s'en retourneroit en France: Qu'il ſe flatoit qu'après que les forces des Florentins & du Roi de Naples ſeroient ainſi affoiblies, & que lui-même ſeroit devenu Duc de Milan, il n'auroit pas de peine à ſe garantir des malheurs qu'il pourroit appréhender de la part des François, après leur victoire: Qu'il eſperoit que Charle ne manqueroit pas de rencontrer des difficultés qui retarderoient ſes progrès, ſurtout ſi l'hiver venoit à le ſurprendre: Qu'enfin, vû l'impatience naturelle aux François, le peu d'argent qu'avoit le Roi, & la répugnance de pluſieurs des ſiens pour cette entrepriſe, il ſeroit fort aiſé de parvenir à un accommodement.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Ludovic qui avoit fait d'abord tous ſes efforts pour détacher Pierre de Medicis des Arragonois, l'exhorta depuis, mais ſecretement, de perſévérer dans le parti qu'il avoit embraſſé, lui promettant qu'il feroit enſorte, ou que le Roi de France ne paſsât point en Italie, ou que s'il y venoit, il s'en retournât même avant d'y avoir fait aucune tentative. Il ne ceſſoit de l'entretenir dans ces eſperances par le moyen de l'Ambaſſadeur qu'il avoit à Florence, ſoit que ce fût effectivement ſon intention, ſoit qu'ayant réſolu la ruine de Pierre, il voulût l'engager à aigrir le Roi contre lui, de maniere à ne pouvoir jamais appaiſer ſa colere.

XXXIII. On en inſtruit le Roi, & on l'avertit de ſe défier de lui; mais inutilement.

Pierre de Medicis convint avec Alfonſe, de découvrir cette manœuvre au Roi de France. Pour cet effet, il fit dire un jour à l'Ambaſſadeur de Milan de venir chés lui, ſous prétexte qu'il étoit indiſpoſé, & il fit cacher celui que le Roi avoit à Florence, dans un lieu d'où il pouvoit entendre facilement toute leur converſation. Après avoir répeté au Milanois tout le détail des ſollicitations & des promeſſes de Ludovic, il lui dit que ce n'avoit été que par ſes conſeils qu'il s'étoit opiniâtré à rejetter les demandes du Roi; il ſe plaignit de ce que Ludovic ſollicitoit avec tant d'inſtance la venuë de ce Prince en Italie; & il conclut, que puiſque les effets répondoient ſi peu à

ſes paroles, il étoit réſolu de ſe tirer d'une ſituation ſi dangereuſe. Le Milanois lui répondit qu'il ne devoit pas douter de la ſincerité de Ludovic ; & ce qui devoit achever de l'en convaincre, c'eſt qu'il lui ſeroit auſſi pernicieux qu'aux autres, que le Roi de France ſe rendît maître de Naples ; il l'exhorta vivement de perſéverer dans ſa premiere réſolution, lui remontrant que s'il l'abandonnoit, il alloit ſe réduire dans un triſte eſclavage, & y plonger tout le reſte de l'Italie. L'Ambaſſadeur de France ne manqua pas de donner auſſi-tôt avis de cette découverte à ſon Maître, & de l'aſſurer qu'il étoit trahi par Ludovic : mais cet avis n'eut aucun effet, contre l'eſperance d'Alfonſe & de Medicis ; au contraire, la choſe fut redite à Ludovic par les François mêmes, & il n'en fut que plus animé contre Pierre, & plus ardent à ſolliciter le Roi de ne pas differer davantage. 1494.

XXXIV. Il arrive en Italie des prodiges, qu'on regarde comme des préſages de ſes malheurs.

Tandis que les préparatifs qu'on faiſoit ſur mer & ſur terre, menaçoient l'Italie, le ciel & les hommes lui pronoſtiquoient les maux dont elle alloit être accablée. Ceux qui faiſoient profeſſion de connoître l'avenir par le ſecours de l'art, ou par inſpiration divine, aſſuroient tous d'une commune voix, que depuis pluſieurs ſiécles on n'avoit vû en aucune partie du monde des révolutions & des évenemens ſi terribles, que ceux qui alloient effrayer l'Italie ; les bruits qui ſe répandoient de toutes parts de divers prodiges arrivés en pluſieurs endroits, n'inſpiroient pas moins d'horreur. On diſoit que dans la Poüille, on avoit vû au milieu de la nuit trois ſoleils environnés de nuages obſcurs qui couvroient tout le reſte du ciel ; que des éclairs & des tonnerres affreux avoient accompagné ce prodige : Que du côté d'Arezzo, une foule de phantomes armés avoient paru dans l'air durant pluſieurs jours ſur des chevaux d'une groſſeur énorme, & qu'on avoit entendu un bruit affreux de tambours augmenté par le ſon de pluſieurs trompettes : Qu'on avoit vû ſuer dans pluſieurs lieux les Images & les Statuës des Saints : qu'il étoit né un grand nombre d'hommes & d'animaux monſtrueux : & qu'enfin il étoit arrivé en differens endroits pluſieurs choſes contre l'ordre de la nature. Tous ces prodiges jettoient une terreur incroyable dans l'eſprit des peuples déja frappés par le bruit de la puiſſance & de la valeur Françoiſe. Cette frayeur étoit encore augmentée par le ſou-

1494. venir de ce que les Hiſtoriens rapportent de cette nation (*a*), qui ayant autrefois couru & ravagé l'Italie, déſolé la ville de Rome par le fer & par le feu, & ſubjugué pluſieurs Provinces de l'Aſie, avoit fait ſentir l'effort de ſes armes en differentes occaſions, à preſque toutes les parties du monde.

XXXV. Charle VIII. ſe rend à Vienne, & ſe prépare à partir pour l'Italie.

Mais l'approche des armées donnoit de jour en jour plus de poids aux prédictions & aux prodiges. Charle perſiſtant toujours dans ſon deſſein, s'étoit avancé juſqu'à Vienne en Dauphiné. Rien ne pouvoit le détourner de marcher en perſonne en Italie, & il n'eut aucun égard aux prieres de toute la France; ni au défaut d'argent qui étoit tel, qu'il ne put trouver le moyen de ſubvenir aux plus preſſans beſoins, qu'en empruntant une ſomme conſiderable (*b*) ſur des pierreries, qui lui furent prêtées par le Duc de Savoye (*c*), par la Marquiſe de Montferrat (*d*), & par des Seigneurs de la Cour. A l'égard de l'argent qu'il avoit tiré de ſon Royaume, ou qui lui avoit été prêté par Ludovic Sforce, il en avoit employé une partie à l'équipement de la flote, ſur laquelle il avoit d'abord fondé de grandes eſperances, & il avoit diſſipé le reſte en folles largeſſes avant ſon départ de Lyon. Il ne lui étoit pas facile d'en recouvrer d'autre; car les Rois n'étoient pas encore maîtres d'exiger à leur gré des impôts dans leurs Etats, & l'avarice & la cupidité, ne leur avoient point encore appris à mépriſer ſur cet article les jugemens de Dieu & des hommes. Telle étoit la foibleſſe des reſſorts d'une ſi grande entrepriſe; & Charle ſuivoit plûtôt ſon impetuoſité naturelle, que les conſeils de la prudence.

XXXVI. L'entrepriſe paroît rompuë; mais le Cardinal de S. Pierre-aux-liens détermine le Roi à partir.

Il arrive ſouvent, que lorſqu'on vient à l'exécution des choſes difficiles & nouvelles, quoique bien réſoluës, toutes les raiſons contraires ſe préſentent en foule à l'eſprit; c'eſt ainſi que ſur le point du départ, & même les troupes marchant déja vers les Alpes, il s'éleva tout d'un coup de grands murmures à la Cour. Les uns repréſentoient les difficultés ordinaires en pa-

(*a*) Guichardin ne fait qu'une même nation des Gaulois & des François en pluſieurs endroits de cette hiſtoire.

(*b*) Cette groſſe ſomme ne fut que de vingt-quatre mille ducats, ſelon Mezeray.

(*c*) Charle-Jean-Amedée.

(*d*) Marie, fille d'Etienne Deſpote de Servie, & veuve de Boniface Paleologue V. du nom, Marquis de Montferrat. Elle avoit un frere nommé Conſtantin, dont il ſera parlé dans la ſuite: Ils portoient le ſurnom de *Macedoine*, parce que leur Maiſon avoit poſſedé cet état, dont elle avoit été dépoüillée par Mahomet II.

reille occaſion ; les autres exageroient le péril de l'infidelité des Italiens, ſurtout de Ludovic Sforce, appuyant leur crainte ſur l'avis reçu de Florence, & peut-être encore ſur ce qu'on ne voyoit point arriver une certaine ſomme d'argent qu'on attendoit de ſa part. C'eſt pourquoi, ceux qui avoient le plus déſapprouvé cette expédition, la blâmoient encore plus ouvertement, comme il arrive toujours quand l'évenement ſemble confirmer les conſeils qu'on a donnés : quelques-uns même de ceux qui en avoient été les plus zelés promoteurs, & entr'autres l'Evêque de S. Malo, commençoient à être fort ébranlés. Enfin ces rumeurs firent tant d'impreſſion à la Cour & ſur l'eſprit du Roi, que tout d'un coup il envoya des ordres à l'armée de ne pas aller plus avant. Auſſi-tôt un grand nombre de Seigneurs qui étoient déja en marche, s'en retournerent à Vienne, publiant par tout que l'entrepriſe étoit rompuë. 1494.

En effet, ce changement alloit ramener la paix : mais le Cardinal de S. Pierre-aux-liens, qui fut dans cette occaſion le funeſte artiſan des maux de l'Italie, comme il l'avoit déja été, & comme il le fut encore dans la ſuite, rallumant l'ardeur de Charle VIII. par ſa vehemence & par ſon autorité, lui fit réprendre ſes premiers deſſeins, & ranima tous les eſprits. Pour y réüſſir, il lui rappella les raiſons qui l'avoient déterminé à cette glorieuſe expedition ; & il lui repréſenta vivement, la honte dont ſa legéreté & le changement d'une ſi belle réſolution alloient le couvrir par toute la terre. « Il lui demanda quelle raiſon l'avoit obligé de reſtituer le Comté d'Artois, & d'expoſer » de ce côté-là les frontieres de ſon Royaume : pour quel ſujet » encore, il avoit au grand regret de la Nobleſſe & des Peuples, » ouvert une des portes de la France au Roi d'Eſpagne, en lui » donnant le Rouſſillon ? Il ajouta que les autres Rois ne faiſoient de pareilles ceſſions que pour ſauver l'Etat d'un péril évident, ou pour en retirer de grands avantages : mais continua-t'il avec chaleur, quelle occaſion preſſante a déterminé Votre » Majeſté à ces démarches ? Quel autre fruit lui en reviendra-t'il, » qu'une honte d'autant plus accablante, qu'elle vous coûtera » plus cher ? Mais pour reculer en arriere, eſt-il arrivé des accidens, eſt-il ſurvenu des difficultés, a-t'on découvert de nouveaux périls, depuis que l'entrepriſe a été publiée par toute la » terre ? Au contraire, l'eſperance de vaincre devient plus ſûre de

1494. » jour en jour. N'ont-ils donc pas échoüé ces deux projets que » l'ennemi regardoit comme ſon unique reſſource ? Si leur ar- » mée navale honteuſement réfugiée dans le port de Livour- » ne, après une vaine tentative ſur Portovenere, eſt hors d'é- » tat de rien entreprendre contre Genes défenduë par une bon- » ne garniſon, & par une flote ſuperieure à celle de l'enne- » mi : ſi d'un autre côté, leur armée de terre eſt arrêtée dans la » Romagne par une poignée de François, quels effets ne pro- » duira pas en Italie le bruit de l'arrivée d'un Roi puiſſant à la » tête d'une armée floriſſante ? Il me ſemble déja voir regner » le trouble de toutes parts ; & le Pape conſterné, regarder du » haut de ſon Palais les troupes des Colonne aux portes de » Rome ? Quelle ſera la conſternation de Pierre de Medicis, » lorſqu'il verra ſon propre ſang (*a*) déclaré contre lui, & ſa pa- » trie, dont il eſt le tyran, donner des marques de ſon affec- » tion aux François, & ſoupirer après la liberté ? Quels ſont donc, » grand Roi, les obſtacles qui pourroient retarder vos conquê- » tes juſqu'à la frontiere du Royaume de Naples ? Allés, portés- » y vos armes ; un trouble univerſel ſe répandra en Italie : » vous ne verrés par tout que des peuples fuïr devant vous, » ou abandonner Alfonſe pour vous ſuivre : La crainte de » manquer d'argent, ſeroit-elle capable de vous arrêter : mais » ne comptés-vous point ſur la terreur de vos armes, & ſur » l'épouvante que votre artillerie va répandre parmi les Italiens ? » on les verra vous apporter de l'argent à l'envi. S'il s'en trou- » voit d'aſſés hardis pour réſiſter à Votre Majeſté, puniſſés leur » témerité ; la dépoüille du vaincu ſuffira à l'entretien de votre » armée. D'ailleurs, quelles forces l'Italie a-t'elle à oppoſer à » l'impétuoſité de vos François, elle qui n'a vu depuis long- » temps qu'une foible image de la guerre ? Quelle vaine frayeur » s'eſt donc emparée de votre cœur, & qu'avés-vous fait de » cette noble ardeur qui vous animoit ? Qu'eſt devenu ce cou- » rage qui ſe promettoit il y a quatre jours de braver toutes » les forces de l'Italie réünies enſemble, & de la ſubjuguer ? » Non, il n'eſt plus dans votre pouvoir de reculer, trop de dé- » marches vous mettent dans la néceſſité d'avancer : ſongés à » l'aliénation des Domaines de la Couronne, ſongés à ces Am- » baſſadeurs envoyés, reçus, ou chaſſés. Rappellés-vous les frais

(*a*) Laurent & Jean de Medicis, & Coſme Rucellaï. Voyez ci-deſſus, p. 52. 53.

de tant de préparatifs, & repréſentés-vous la terre entiere inſ- « truite de votre arrivée au pié des Alpes. Mais quand il fau- « droit courir de périls en périls, vous ſeriés forcé de les affron- « ter ; car il ne vous reſte plus qu'à choiſir de la gloire ou de « l'infamie, & à vous faire regarder ou comme un des plus « grands Monarques, ou comme un Roi foible & mépriſable. « Dans cette alternative balancerés-vous encore, SIRE, & « ne vous preſſerés-vous point de ſaiſir une victoire certaine « & des triomphes qui vous attendent ? »

1494.

Ce diſcours prononcé bruſquement par le Cardinal ſans beaucoup d'art, mais avec une véhemence & des geſtes pleins de feu, ranima tellement le Roi, qu'il ne voulut plus entendre parler que de la guerre. Sa nouvelle ardeur le fit partir de Vienne le jour même (*a*). Il étoit accompagné de tous les Seigneurs & de tous les Capitaines de France, à l'exception du Duc de Bourbon, auquel il laiſſa l'adminiſtration de tout le Royaume, de l'Amiral & de quelques autres, qui furent chargés du Gouvernement & du ſoin des plus importantes Provinces : Charle s'étant rendu en Italie par le Mont Genevre, moins difficile que le Mont Cenis, par lequel Annibal paſſa autrefois avec tant de peine, il entra dans la ville d'Aſt le 9. Septembre.

XXXVII. Charle VIII. paſſe les Monts, & arrive à Aſt.

Le paſſage de ce Prince en Italie fut la ſource d'une infinité de maux & de révolutions. Les Etats changerent tout à coup de face, les Provinces furent ravagées, les Villes détruites, & tout le païs fut inondé de ſang. Le luxe étranger s'introduiſit dans les habits, & la corruption dans les mœurs. L'Italie apprit auſſi une nouvelle mais ſanglante méthode de faire la guerre : des maladies juſqu'alors inconnuës, furent encore le triſte fruit de l'arrivée des François, qui troubla tellement la paix & l'harmonie de nos Provinces, qu'il fut depuis impoſſible d'y rétablir l'ordre & la tranquillité ; troubles funeſtes qui expoſerent ce malheureux païs aux inſultes & aux ravages des barbares.

Mais pour comble de maux, le mérite du vainqueur ne diminuoit point notre honte. Le Prince qui fut la cauſe de tant de malheurs, étoit à la verité comblé des biens de la fortune ; mais la nature lui avoit refuſé preſque tous les avantages du corps & de l'eſprit. Charle avoit été dès l'enfance d'une foible complexion ; il étoit d'une ſanté chancelante, fort petit,

(*a*) Le 23. d'Août 1494. *Comines.*

1494. & d'une extrême laideur, à l'exception des yeux qu'il avoit pleins de feu & de dignité ; du reſte, il étoit ſi mal proportionné, qu'on l'auroit plutôt pris preſque pour un monſtre que pour un homme : ſans aucune teinture des ſciences (*a*) & des arts, à peine connoiſſoit-il les caracteres des lettres ; avide de domination, mais incapable de commander, il étoit, pour ainſi dire, le joüet de ſes favoris, ne conſervant avec eux, ni la majeſté, ni l'autorité de ſon rang ; ennemi du travail & des affaires, il ne s'y appliquoit jamais ſans faire voir qu'il n'avoit ni prudence, ni jugement ; & même ce qu'on pouvoit appeller bonnes qualités en lui, à l'examiner de près, tenoit plus du vice que de la vertu. Son penchant pour la gloire étoit moins un ſentiment décidé, qu'une ſaillie de temperament ; liberal, mais par caprice, il plaçoit ſes bienfaits ſans diſcernement & ſans meſure ; la conſtance qu'il faiſoit paroître quelquefois dans ſes réſolutions, étoit plûtôt une opiniâtreté aveugle qu'une véritable fermeté. Enfin, ſa bonté étoit une vraie foibleſſe.

XXXVIII. Combat de Rapallo gagné par les François.

Le jour même de l'arrivée de ce Prince dans la ville d'Aſt, la fortune commença à lui donner d'heureux préſages de ſa faveur. Il y reçut un courier de Genes, qu'il attendoit avec impatience ; il lui apprit que Dom Frederic, après avoir remis ſa flote en bon état dans le Port de Livourne, & levé de nouvelle infanterie, étoit retourné dans la riviere de Levant ; qu'il y avoit mis à terre Objetto de Fieſque avec trois mille hommes de pié ; que celui-ci s'étant emparé ſans difficulté de Rapallo à vingt mille de Genes, avoit fait des courſes dans le païs voiſin ; que ces commencemens n'ayant pas paru devoir être négligés, à cauſe de la Ville de Genes, où le nombre des factions qui la diviſoient, faiſoit appréhender le moindre mouvement, ceux qui y commandoient avoient jugé à propos d'arrêter les progrès de l'ennemi ; qu'ainſi laiſſant une partie des troupes à la garde de la Ville, les freres San-Severino, & Jean Adorne, frere d'Auguſtin Gouverneur de Genes, avoient marché par terre à Rapallo avec l'infanterie Italienne ; que le Duc d'Orleans étoit monté avec mille Suiſſes ſur la flote qui étoit compoſée de dix-huit galeres, de ſix galions & de

(*a*) Loüis XI. avoit défendu qu'on lui apprît autre choſe que cette ſentence : *Qui neſcit diſſimulare, neſcit regnare.*

neuf

neuf gros vaiſſeaux ; qu'ils s'étoient tous réunis auprès de Rapallo , où ils avoient chargé vivement les Arragonois (*a*) ; que ceux-ci avoient fait tête près du pont, entre le Bourg & un terrain étroit, qui s'étend juſqu'à la mer, ayant pour eux l'avantage d'un lieu eſcarpé, comme l'eſt toute cette côte ; que cet avantage des ennemis avoit d'abord empêché l'attaque de réuſſir ; que déja les Suiſſes étonnés de ſe trouver dans un lieu , qui ne leur permettoit pas d'étendre leurs bataillons, avoient commencé à ſe retirer ; mais que pluſieurs Païſans du parti des Adorne , accoutumés à combattre dans ces rochers, étant accourus à la hâte de toutes parts, ils avoient fait reculer les Arragonois, battus d'ailleurs en flanc par l'artillerie de la flote, qu'on avoit fait approcher le plus près du rivage qu'il avoit été poſſible ; qu'ils avoient déja été chaſſés du pont, lorſqu'Objetto , dont les partiſans n'avoient fait aucun mouvement en ſa faveur, avoit eu avis que Jean-Louis de Fieſque arrivoit encore avec une nombreuſe infanterie ; que craignant de ſe voir attaquer par derriere, ils avoient pris la fuite par le chemin de la montagne , à l'exemple de leur chef, qui s'étoit mis à fuir tout le premier , ſuivant la coutume des bannis (*b*) ; que plus de cent hommes des leurs avoient été tués dans le combat, ou dans la fuite ; nombre aſſés conſiderable par rapport à la maniere, dont on faiſoit alors la guerre en Italie ; qu'il y en avoit eu auſſi pluſieurs faits priſonniers, entre leſquels étoient Jule des Urſins Officier d'Alfonſe, qui avoit ſuivi l'armée avec quarante hommes d'armes , & avec quelques arbalêtriers à cheval , Fregoſin (*c*) fils du Cardinal Fregoſe, & Orlandin de la même Famille. 1494.

Cette victoire mit abſolument Genes en ſûreté : car dom Frederic, après avoir débarqué l'infanterie s'étoit éloigné en mer, pour n'être pas obligé de combattre la flote Françoiſe dans le golfe de Rapallo, & déſeſperant de pouvoir rien faire pour lors, il avoit pris le parti de ſe retier une ſeconde fois dans le port de Livourne ; il avoit cependant fait encore de nouvelles levées, & formé des deſſeins ſur quelques autres places des Rivieres de Genes ; mais comme c'eſt l'ordinaire des mauvais

(*a*) L'action ſe paſſa le 8. de Septembre ſur le ſoir.

(*b*) Parce qu'ils craignent d'être pris en combattant contre leur Patrie.

(*c*) C'eſt-à-dire *le petit Fregoſe*. On le nommoit ainſi, parce qu'il étoit le plus jeune de cinq fils qu'avoit le Cardinal Paul Fregoſe.

1494. ſuccès qu'on eſſuye à l'entrée de la guerre, de faire perdre le courage & la réputation, il n'oſa plus rien entreprendre de conſiderable. Ainſi il donna à Ludovic Sforce une belle occaſion de ſe vanter d'avoir fait échoüer les deſſeins de ſes ennemis par ſon adreſſe. En effet ce ne fut que le retardement du départ de la flote qui ſauva Genes ; & ce retardement étoit l'ouvrage des artifices de Ludovic & des fauſſes eſperances qu'il avoit ſçu donner aux confederés.

XXXIX. Le Roi tombe malade de la petite vérole à Aſte.

Ludovic Sforce & Beatrix ſa femme allerent d'abord trouver le Roi à Aſte avec beaucoup d'appareil ; menant avec eux pluſieurs Dames de qualité & des plus belles du Duché de Milan ; Hercule Duc de Ferrare accompagna auſſi Ludovic dans cette entrevûë. On y délibera ſur les affaires préſentes, & il fut arrêté que l'armée ſe mettroit en marche le plûtôt qu'il ſeroit poſſible. Ludovic voulant hâter le départ des troupes, dans la crainte que le mauvais temps ne les obligeât à prendre des quartiers d'hyver dans le Milanez, prêta encore de l'argent au Roi, qui en avoit grand beſoin. Mais Charle étant tombé malade de la petite verole, fut obligé de ſéjourner un mois à Aſte ; & ſes troupes furent diſtribuées dans la Ville & aux environs.

XL. Etat de l'armée du Roi.

Outre deux cens gentilshommes de la garde du Roi, & ſans compter les Suiſſes qui étoient d'abord venus à Genes avec le Bailly de Dijon, & les troupes qui faiſoient la guerre dans la Romagne ſous d'Aubigny, il y avoit à l'armée, ſuivant ce que j'en ai pû juger de plus poſitif par pluſieurs relations differentes, ſeize cens hommes d'armes, dont chacun, ſelon l'uſage des François, avoit deux archers ſous lui, de ſorte que chaque lance (c'eſt ainſi qu'on nomme leurs hommes d'armes) menoit ſix chevaux. Il y avoit encore ſix mille autres Suiſſes & ſix mille hommes de pied François, dont la moitié étoit de Gaſcogne, Province qui, ſelon la commune opinion, fournit la meilleure infanterie de tout le Royaume. On avoit tranſporté par mer à Genes une nombreuſe artillerie, compoſée de differentes pieces de batterie & de campagne, pour ſervir dans cette armée ; ces canons étoient tels qu'on n'en avoit jamais vu de ſemblables en Italie.

XLI. Origine de l'artillerie en

Cette pernicieuſe machine inventée en Allemagne déja depuis long-temps, avoit été introduite pour la premiere fois en Italie par les Venitiens, dans la guerre qu'ils eurent contre la

ville de Genes en 1380. Ces fiers Républicains vaincus ſur la mer, & affoiblis par la perte de Chioggia, auroient été forcés pour lors de recevoir la loi que le vainqueur eût voulu leur impoſer, s'il avoit ſçu profiter d'une ſi belle occaſion. Les plus grandes pieces d'artillerie étoient nommées *Bombardes*. On s'en ſervit dans les ſiéges en Italie, depuis que cette invention y fut connuë; il y en avoit de fer & de bronze, mais ſi prodigieuſement groſſes, qu'on ne pouvoit les conduire qu'avec beaucoup de lenteur & de difficultés, tant à cauſe de leur poids, qu'à cauſe du peu d'adreſſe des conducteurs & de la groſſiereté des machines dont ils ſe ſervoient. On n'étoit pas moins embarraſſé, lorſqu'il falloit dreſſer des batteries; & même quand elles étoient placées, il y avoit un ſi grand intervale d'un coup à l'autre, & l'on étoit ſi long-temps à recharger ces bombardes, qu'elles rendoient très-peu de ſervice, en comparaiſon de celui qu'on en retira depuis. Alors les aſſiégés avoient le loiſir de réparer les bréches, & de ſe fortifier en dedans. Mais quoique l'invention de l'artillerie fût encore très-imparfaite, elle effaçoit déja par ſes effets ſurprenans, cauſés par la violence du ſalpêtre enflammé, par le fracas horrible du coup & l'impetuoſité de ces boulets volans, elle effaçoit, dis-je, & faiſoit même mépriſer toutes les anciennes machines de guerre, qui avoient fait tant d'honneur à Archimede & aux autres inventeurs.

1494. Italie; & ſa difference de celle des François.

Les François avoient une artillerie plus légere, & dont les pieces qu'ils appelloient *Canons*, étoient toutes de bronze. Au lieu de boulets de pierres, dont on ſe ſervoit auparavant, ils en avoient de fer bien moins gros & moins péſans que les premiers. Ce n'étoit point des bœufs comme en Italie, mais des chevaux qui traînoient cette artillerie. Les gens qu'on employoit à la conduire, étoient ſi agiles, & ſe ſervoient d'inſtrumens ſi légers, qu'elle alloit preſque toujours auſſi vîte que l'armée. Ils diſpoſoient les batteries avec une promptitude incroyable, & il y avoit très-peu de diſtance d'un coup à l'autre; les décharges étoient ſi fréquentes & ſi fortes, qu'elles faiſoient en très-peu de temps, ce qu'on ne faiſoit auparavant en Italie qu'en pluſieurs jours; enfin cette machine plus infernale qu'humaine, étoit auſſi utile aux François dans les combats que dans les ſiéges. Ils ſe ſervoient dans l'occaſion de ces canons,

1494. dont nous avons parlé, ou d'autres pieces plus petites, que l'on conduiſoit avec la même dexterité & la même vîteſſe, à proportion de leur péſanteur.

XLII. Paralelle de la milice Françoiſe & de celle d'Italie.

Cette artillerie faiſoit craindre à toute l'Italie l'armée Françoiſe, que ſon courage plus que le nombre des ſoldats qui la compoſoient, rendoit déja aſſés formidable. Les gendarmes étoient preſque tous ſujets du Roi & gentilshommes; il ne dépendoit pas des Capitaines de les recevoir dans leurs compagnies, ou de les renvoyer; & ce n'étoient point eux mais le Roi qui les payoit. Ainſi non ſeulement les compagnies étoient toujours completes, mais encore compoſées d'une brave milice & bien pourvuë d'armes & de chevaux, chacun ayant les moyens de ſe mettre en pied. Tous s'efforçoient à l'envi de bien ſervir, autant par un ſentiment d'honneur naturel à la Nobleſſe, que par l'eſpoir des récompenſes, que leurs belles actions pouvoient leur procurer, ſoit en ſortant du ſervice, ſoit en y demeurant. Car la milice Françoiſe eſt tellement conſtituée, qu'ils peuvent arriver par dégrés au commandement de la compagnie. Les Capitaines étoient animés de la même ardeur: preſque tous d'un rang diſtingué dans l'Etat, ou du moins d'un ſang plus illuſtre que les autres, ils étoient pour la plûpart ſujets du Roi de France: ils ne penſoient qu'à mériter l'eſtime du Prince, n'ayant entre eux aucun ſujet de jalouſie ou de concurrence, pour commander des corps plus conſiderables que les autres, parce que le nombre de leurs hommes d'armes étoit fixé, & que, ſuivant la coutume du Royaume, perſonne ne pouvoit avoir plus de cent lances ſous ſes ordres. Cette égalité les empêchoit de ſonger à changer de maître, par ambition, ou par avarice.

Ainſi la milice Françoiſe étoit bien differente de la milice Italienne. Dans celle-ci, la plûpart des hommes d'armes étoient ou païſans, ou de la lie du peuple; preſque toujours ſujets d'un autre Prince, que de celui pour lequel ils faiſoient la guerre, ils dépendoient abſolument de leurs Capitaines, tant pour la ſolde que pour l'entrée dans le ſervice. Ils n'étoient animés à bien ſervir, ni par aucun ſentiment de gloire, ni par aucun autre motif exterieur. Les Capitaines, rarement ſujets de ceux qui les avoient à leur ſolde, leur étant même ſouvent oppoſés d'interêts & de vûës, étoient diviſés entr'eux par des jalouſies

& des haines mutuelles. D'ailleurs comme leur païe n'étoit pas fixée, & qu'ils étoient abſolument maîtres de leurs compagnies, ils ne les tenoient pas completes, quoiqu'on leur donnât ce qui étoit néceſſaire pour cela. Non contens des conditions honnêtes qu'on leur accordoit, ils ne cherchoient ſans ceſſe qu'à tirer de nouvelles ſommes. Bien-tôt dégoûtés par inconſtance du ſervice d'un parti, ils paſſoient légerement au ſervice d'un autre; quelquefois même l'ambition, l'avarice, ou d'autres motifs leur faiſoient ajouter la trahiſon & la perfidie à la légereté. 1494.

La même difference ſe trouvoit encore entre l'infanterie Italienne & l'infanterie Françoiſe. L'Italienne ne combattoit point de pied ferme, & dans un ordre certain; mais elle ſe diſperſoit dans la campagne, & ſe retiroit le plus ſouvent derriere des retranchemens ou des foſſés. Les Suiſſes au contraire, nation très belliqueuſe, qui par un long uſage de la guerre, & par pluſieurs actions éclatantes, avoient fait revivre la gloire de leurs braves ancêtres, ſe préſentoient au combat en bon ordre. Leurs bataillons étoient compoſés d'un certain nombre de ſoldats, rangés ſur des lignes: fermes dans leurs rangs, ils les oppoſoient à l'ennemi comme un mur impénétrable, & qu'il étoit difficile de forcer, ſur-tout lorſqu'ils étoient dans un lieu, qui leur permettoit de s'étendre: l'infanterie Françoiſe & Gaſcone combattoient avec la même diſcipline & avec autant d'ordre, mais avec moins de force & de valeur.

XLIII. Les Colonne s'emparent d'Oſtie.

Pendant que le Roi étoit retenu à Aſte par ſa maladie, il ſe fit un mouvement du côté de Rome. Les Colonne, qui auſſitôt après que d'Aubigny fût entré dans la Romagne, avoient levé le maſque, & qui s'étoient déclaré pour le Roi de France, quoiqu'Alfonſe leur eût accordé les demandes exceſſives qu'ils lui avoient faites, s'emparerent du château d'Oſtie par le moyen de quelques Eſpagnols, qui y étoient en garniſon. Le Pape ſe plaignit de cette injure qu'il reçevoit de la part des François, à tous les Princes Chrétiens, & particulierement aux Venitiens, auſquels il demanda vainement du ſecours, en vertu de la conféderation qu'ils avoient faite enſemble l'année précedente.

En même temps il ſe prépara ſérieuſement à la guerre & après avoir cité Proſper & Fabrice, & fait raſer les Palais qu'ils

avoient dans Rome, il joignit ſes troupes à une partie de celles
1494. d'Alfonſe ſur la Riviere du Téveroné auprès de Tivoli, & elles eurent ordre d'aller ſous le commandement de Virgile des Urſins dans les terres des Colonne, dont toutes les forces conſiſtoient en deux cens hommes d'armes & mille hommes de pied. Mais depuis le Pape craignant que l'armée navale de France, qu'on diſoit devoir aller de Genes au ſecours d'Oſtie, n'eût une retraite dans le port de Nettuno appartenant aux Colonne, il conſeilla de s'emparer de cette place. Dans ces vûës Alfonſe ayant raſſemblé à Terracine toutes les troupes que le Pape & lui avoient dans ces quartiers, il alla former le ſiége de Nettuno, eſperant de l'emporter ſans peine. Les Colonne s'y défendirent avec beaucoup de vigueur; d'un autre côté la compagnie de Camille Vitelli & de ſes freres, que le Roi de France venoit de prendre à ſon ſervice, ayant paſſé ſans oppoſition de Citta-di-Caſtello (*a*), dans les terres des Colonne, le Pape fut obligé de rappeller une partie des troupes qu'il avoit dans la Romagne à l'armée du Duc de Calabre.

XLIV. Suite de la guerre de Romagne.

Ce Prince n'avoit plus le même bonheur, qui avoit paru le favoriſer d'abord. Il étoit arrivé à Villa-Franca entre Forli & Faenza; & marchant enſuite vers Imola par le grand chemin, il trouva l'armée ennemie campée auprès de Villa-Franca; mais comme elle étoit plus foible que la ſienne, elle ſe retira entre la forêt de Lugo & Colombara, près de la foſſe de Genivolo, lieu avantageuſement ſitué, appartenant à Hercule d'Eſte, des terres duquel elle tiroit ſes vivres. Ainſi Ferdinand ne pouvant attaquer les François ſans beaucoup de péril, attendu l'avantage de leur poſte, partit d'Imola, & alla ſe loger à Toſcanella près de Caſtel-San-Pietro dans le territoire de Boulogne. L'ardeur qu'il avoit d'en venir aux mains, l'engagea à faire ſemblant de marcher à Boulogne, afin de mettre les ennemis dans la néceſſité de camper en quelque lieu moins avantageux, & pour les empêcher d'avancer plus loin. Les François décamperent en effet au bout de quelques jours, & s'étant approchés d'Imola, ils allerent ſe poſter avec avantage ſur la riviere du Santerno entre Lugo & Santa Agata, ayant le Pô derriere eux. Ferdinand ſe poſta le lendemain à ſix milles (*b*) de leur

(*a*) Les Vitelli étoient Seigneurs de cette Ville.
(*b*) Trois milles font une lieuë.

armée ſur la même riviere, près de Mordano & de Bubano; & le jour ſuivant il ſe préſenta en bataille à un mille de leur camp. Mais après avoir attendu inutilement pendant quelques heures dans une plaine fort propre pour un combat, & voyant le péril qu'il y auroit à les attaquer dans leurs retranchemens, il alla camper à Balbiano, Village auprès de Cotignola, ne marchant plus comme auparavant vers la montagne, mais cotoyant les ennemis, toujours dans le deſſein de les obliger à abandonner des poſtes ſi favorables. 1494.

Juſques-là le Duc de Calabre avoit paru avoir de ſon côté tout l'avantage & l'honneur de ces mouvemens: car les ennemis avoient ouvertement refuſé le combat, ſe défendant plûtôt à la faveur de leurs retranchemens, que par la force des armes; & même dans quelques rencontres de la cavalerie légere des deux armées, l'avantage étoit toujours demeuré aux Arragonois. Mais l'armée d'Aubigny s'augmentant chaque jour par l'arrivée des troupes qui étoient reſtés derriere, les affaires commencerent à changer de face. Le Duc, dont la vivacité étoit moderée par le flegme des Capitaines qu'il avoit auprès de lui, ne voulant point hazarder d'action ſans un avantage certain, ſe retira à Santa Agata, qui appartenoit au Duc de Ferrare: il ſe retrancha dans cet endroit, parce que ſon infanterie étoit diminuée, & que ſe trouvant au milieu des terres de Ferrare, ſon armée étoit encore affoiblie par le départ d'une partie des gendarmes de l'Egliſe, que le Pape avoit rapellés. Mais il n'y reſta que peu de jours; & ſur l'avis qu'il eut qu'on attendoit dans le camp ennemi deux cens lances & mille Suiſſes, que le Roi avoit fait partir à ſon arrivée à Aſte, il ſe retira autour de Faenza dans un terrain, entre les murs de cette Ville & un foſſé creuſé à un mille de cette place. Ce foſſé qui l'environnoit de toutes parts, formoit en cet endroit un poſte très-avantageux. Après ſa retraite, les ennemis vinrent occuper le poſte de Santa Agata qu'il avoit abandonné.

L'une & l'autre armée témoigna beaucoup d'ardeur, tant qu'elle vit l'autre plus foible; mais quand les forces furent à peu près égales, on évita de part & d'autre d'en venir à une action déciſive. Il arrive rarement que deux armées oppoſées ayent le même plan & le même point de vûë; c'eſt pourtant ce qui arriva dans cette occaſion. Les François croyoient avoir

1494. obtenu ce qui les avoit attirés en Lombardie, s'ils empêchoient les Arragonois de paſſer outre : Alfonſe de ſon côté comptant qu'il gagneroit beaucoup, s'il pouvoit retarder le progrès des ennemis juſqu'à l'hiver, avoit expreſſément recommandé à ſon fils, & donné ordre à Jean-Jacque Trivulce, & au Comte de Pitigliano, de ne riſquer aucune action, à moins que l'occaſion ne les favorisât abſolument, parce qu'autrement ce ſeroit expoſer le Royaume de Naples, dont la perte ſuivroit infailliblement la défaite de cette armée.

XLV. Le Roi rend viſite à Jean-Galeas Sforce, Duc de Milan.

Mais toutes ces ſages précautions n'étoient pas ſuffiſantes pour mettre ce Royaume en ſûreté. Charle VIII. n'eut pas plutôt repris ſes forces, qu'il ſe mit en marche (*a*) avec ſon armée, ſans que ni la mauvaiſe ſaiſon, ni aucun autre obſtacle puſſent rallentir ſon ardeur. Jean-Galeas Duc de Milan, ſon couſin germain, fils comme lui d'une des filles de Loüis Duc de Savoye, étoit très-dangereuſement malade dans le château de Pavie. Le Roi paſſant par cette ville, & logeant dans le même château, alla lui rendre viſite avec beaucoup de bonté. La préſence de Ludovic, fit qu'il ne lui tint que des diſcours generaux, lui témoignant la douleur qu'il avoit de le voir en cet état, & l'exhortant d'avoir bonne eſperance & de travailler au rétabliſſement de ſa ſanté ; mais dans le fond de l'ame, le Roi fut ſenſiblement touché de ſa ſituation, auſſi-bien que tous ceux qui l'accompagnoient ; car perſonne ne doutoit que ce malheureux Prince ne dût être bien-tôt la victime de l'ambition de ſon oncle. Cette compaſſion augmenta encore à la vûë d'Iſabelle ſa femme : tremblante pour la vie de ſon mari, & pour celle d'un fils qu'elle avoit, d'ailleurs affligée du péril de ſon pere & de ſa famille, elle ſe jetta aux pieds du Roi en préſence de tout le monde, le ſuppliant avec beaucoup de larmes d'épargner ſon pere & ſa maiſon. Le Roi touché de la jeuneſſe & de la beauté de cette Princeſſe, laiſſa voir qu'elle l'avoit attendri ; mais comme une ſi grande affaire ne pouvoit être arrêtée par un obſtacle ſi leger, il lui répondit qu'il s'étoit trop avancé pour reculer, & qu'il étoit contraint de pourſuivre ſon entrepriſe.

XLVI. Jean-Galeas meurt empoiſonné par Lu-

Charle ſe rendit enſuite à Plaiſance, où il ſéjourna. Dès que la nouvelle de la mort de Jean-Galeas y fut arrivée, Ludovic

(*a*) Il partit d'Aſte le 6. d'Octobre. *Mezeray.*

qui

qui avoit ſuivi le Roi, retourna en grande diligence à Milan. Les principaux Membres du conſeil Ducal qu'il avoit gagnés, remontrerent que la grandeur du Milanez, & la difficulté des conjonctures, mettroient le Duché dans un péril manifeſte, ſi le fils (*a*) de Jean-Galeas qui n'avoit que cinq ans, ſuccedoit à ſon pere : qu'il étoit néceſſaire d'avoir un Duc d'une expérience mûre & d'une réputation établie : qu'ainſi l'on devoit déroger pour le bien public, & par néceſſité à la diſpoſition des Loix, ſuivant la permiſſion qu'elles en donnoient elles-mêmes en pareil cas ; & prier Ludovic de vouloir bien ſouffrir qu'on le revêtît de la dignité Ducale, dont le poids étoit beaucoup augmenté par la difficulté des conjonctures préſentes. Ce fut-là le prétexte ſous lequel Ludovic ſacrifiant l'honneur & la bienſéance à ſon ambition, après avoir néanmoins affecté de la réſiſtance, prit le lendemain matin le titre & les marques de Duc de Milan ; mais il eut grand ſoin de faire auparavant une ſecrete proteſtation, qu'il les prenoit comme lui appartenant en vertu de l'inveſtiture de l'Empereur.

1494. Ludovic Sforce ſon oncle, qui ſe fait déclarer Duc de Milan.

On fit courir le bruit, que la mort de Jean-Galeas venoit de l'amour immoderé qu'il avoit pour ſa femme ; mais on crut generalement dans toute l'Italie, qu'elle avoit eu une autre cauſe : Theodore de Pavie, l'un des Medecins du Roi, & qui avoit accompagné ce Prince dans la viſite qu'il rendit à Galeas, aſſura qu'il avoit remarqué dans le malade des ſignes certains de poiſon. Il n'y avoit même perſonne qui n'accusât Ludovic de cet attentat : on diſoit que non content de gouverner en maître le Duché de Milan, il s'étoit encore laiſſé ébloüir par la folle ambition, ſi naturelle aux grands, de ſe décorer de titres relevés : Que cette paſſion lui ayant perſuadé que la mort du Prince légitime étoit néceſſaire à l'élevation & à la ſûreté de ſa famille, il avoit voulu faire paſſer en ſa perſonne, & aſſurer à ſa poſterité la dignité & la puiſſance Ducales ; qu'enfin ces injuſtes motifs l'avoient forcé malgré la douceur de ſon caractere, qui étoit bien éloigné de répandre du ſang, à commettre une action ſi noire.

Preſque tout le monde crut qu'il avoit formé ce deſſein dès le commencement de ſon traité avec les François ; & qu'il

(*a*) Il ſe nommoit François.

1494. s'étoit flaté qu'il auroit une occaſion favorable pour exécuter impunément ſon projet, quand le Roi de France ſeroit dans le Duché de Milan avec une puiſſante armée. D'autres jugerent qu'il ne s'y étoit déterminé que depuis, dans la crainte que le Roi emporté par la vivacité ordinaire aux François, qui leur fait ſouvent changer tout d'un coup de réſolution, ne rétablît Jean-Galeas dans ſon pouvoir. Cette crainte n'étoit pas ſans fondement, le Roi étoit proche parent de Galeas, & il pouvoit d'ailleurs ſe laiſſer toucher de compaſſion pour ce jeune Prince. Ludovic avoit encore à appréhender que Charle n'allât ſe perſuader, qu'il lui ſeroit plus avantageux que le Duché de Milan fût entre les mains de ſon couſin, que dans celles d'un homme que ſes courtiſans s'efforçoient tous les jours de lui rendre ſuſpect. Mais l'inveſtiture obtenuë l'année derniere par Ludovic, & les Lettres Patentes de l'Empereur expediées à ſa ſollicitation peu de temps avant la mort de ſon neveu (*a*), font préſumer que c'étoit plutôt un deſſein prémedité, libre & volontaire, qu'une réſolution ſubite & inſpirée par la préſence du danger.

Charle s'arrêta quelques jours à Plaiſance, d'où il eut quelque envie de s'en retourner en France : il en étoit ſollicité par le beſoin d'argent & par l'état préſent de l'Italie, où il ne voyoit aucun mouvement en ſa faveur ; la défiance qu'il conçut du nouveau Duc de Milan augmenta encore le deſir qu'il avoit de repaſſer les Alpes. Car quoiqu'en partant Ludovic eût aſſuré le Roi d'un prompt retour, le bruit couroit qu'il ne reviendroit pas. Il y a même apparence (*b*) que comme l'uſage du poiſon déja fréquent en pluſieurs endroits de l'Italie, n'étoit pas encore connu au-delà des Alpes (*c*), Charle, ainſi que toute ſa Cour, prit Ludovic en horreur ; il fut même très-choqué, qu'il eût ſollicité ſa venuë, pour commettre un crime ſi noir avec plus d'aſſurance, & cette action acheva d'ôter au Roi la confiance qu'il avoit encore en lui. Néanmoins, il prit enfin le parti de continuer ſa marche, raſſuré par les inſtances continuelles de Ludovic, qui promettoit de venir le joindre dans peu de

(*a*) Ces Lettres ne furent expediées qu'en 1495. Voyez ci-deſſus, pag. 42. note *A*.

(*b*) La verité de cette conjecture eſt affirmée par tous nos hiſtoriens.

(*c*) Il y en avoit pourtant eu quelques exemples en France ; & entr'autres, Charle ſucceſſivement Duc de Berry, de Normandie & de Guyenne, frere de Loüis XI. mourut empoiſonné en 1472.

jours : en effet, il n'étoit pas de ſon interêt que le Roi s'arrêtât dans la Lombardie, ou qu'il s'en retournât ſitôt en France. 1494.

XLVII. Charle VIII. marche vers la Toſcane.

Le même jour que Charle partit de Plaiſance, Laurent & Jean de Medicis qui avoient quitté ſecretement leurs terres, vinrent le trouver, & le preſſerent d'aller à Florence, lui faiſant beaucoup eſperer de l'affection du peuple pour la France, & bien davantage de la haine qu'on y portoit à Pierre de Medicis : l'indignation du Roi contre lui, étoit encore augmentée par de nouvelles offenſes. Charles étant à Aſte avoit envoyé un Ambaſſadeur aux Florentins, pour leur faire des offres avantageuſes, s'ils vouloient lui donner paſſage ſur leurs terres, & lui promettre de ne point ſecourir Alfonſe à l'avenir : ce Miniſtre eut ordre de les effrayer par des menaces, en cas qu'ils perſiſtaſſent dans leur premiere réſolution. Pour y mieux réüſſir, il devoit ſortir ſur le champ de Florence, ſi on ne lui donnoit pas d'abord une réponſe poſitive. On avoit répondu, afin d'avoir un prétexte pour differer, que les principaux citoyens qui avoient part au gouvernement, étoient alors à la campagne, ſuivant la coutume des Florentins dans cette ſaiſon, qu'ainſi il n'étoit pas poſſible de donner ſi promptement une réponſe préciſe ; mais que la République feroit ſçavoir inceſſamment ſes réſolutions au Roi par un Ambaſſadeur. En attendant il avoit été arrêté tout d'une voix dans le Conſeil du Roi, qu'il étoit plus ſûr de faire prendre à l'armée le chemin qui conduit droit à Naples par la Toſcane & par le territoire de Rome, que celui qui mene dans l'Abruzze par la Romagne & par la Marche, en paſſant la riviere du Trento. Ce n'eſt pas qu'on ne ſe crût en état de traverſer ces deux provinces malgré les troupes Arragonoiſes, qui avoient déja bien de la peine à réſiſter à d'Aubigny : mais on jugea qu'il n'étoit pas de la dignité d'un ſi grand Roi & de la gloire de ſes armes, pendant que le Pape & les Florentins s'étoient déclarés contre lui, de donner à penſer que la crainte de ne pouvoir paſſer malgré les ennemis, l'avoit empêché de prendre ſa route par leurs Etats ; on conſidera dailleurs qu'il ſeroit fort dangereux de s'engager dans le Royaume de Naples, en laiſſant derriere ſoi la Toſcane & l'Etat de l'Egliſe, ſans s'en être aſſuré auparavant.

On marcha donc du côté de la Toſcane ; & l'on paſſa l'Apennin par la montagne de Parme, ſuivant le conſeil que Lu-

1494. dovic ; qui vouloit ſe rendre maître de Piſe, en avoit donné dans la ville d'Aſte, plutôt que de ſuivre le grand chemin de Boulogne. L'avant-garde commandée par Gilbert de Montpenſier (*a*) de la Maiſon de Bourbon, & Prince du Sang de France, s'avança à Pontrémoli, place du Duché de Milan, & ſituée au pied de l'Apennin ſur la riviere de Magra, qui ſépare le païs de Genes, anciennement nommé la Ligurie, d'avec la Toſcane ; le Roi ſuivoit avec le reſte de l'armée. De Pontrémoli, Montpenſier entra dans la Lunigiana, dont une partie étoit ſous la domination des Florentins : quelques places de ce païs dépendoient de Genes, & le reſte appartenoit aux Marquis de Maleſpine, qui tenoient leurs petits Etats ſous la protection, l'un du Duc de Milan, l'autre des Florentins, & l'autre des Genois. Il fut joint dans cet endroit par les Suiſſes, qui avoient été envoyés à la défenſe de Genes, & il y reçut l'artillerie venuë par mer à la Specié ; enſuite les François s'étant approchés de Fiviſano, place appartenant aux Florentins, où ils furent conduits par Gabriël de Maleſpine, Marquis de Foſdinuovo, qui avoit été recommandé au Roi par Ludovic, ils la prirent d'aſſaut, la pillerent & maſſacrerent la garniſon, & même pluſieurs des habitans. Cette violence qu'on n'attendoit pas épouvanta toute l'Italie, accoutumée depuis longtemps, plutôt à des repréſentations de guerres, qu'à de véritables combats.

XLVIII. Il aſſiége Serzane, où il ſe trouve fort embarraſſé.

Les Florentins fondoient leur principale défenſe ſur Serzane, petite ville qu'ils avoient fortifiée, mais qui ne l'étoit pas aſſés pour réſiſter à un ennemi auſſi puiſſant que le Roi de France : il n'y avoit dans la place aucun Capitaine capable de la défendre. D'ailleurs, la garniſon qui étoit très-foible, avoit perdu courage au ſeul bruit de l'approche des François ; néanmoins la conquête de cette place, de ſa citadelle, & ſurtout de Serzanello, château bien muni, ſitué au-deſſus de Serzane, ne paroiſſoit pas facile. L'armée ne pouvoit ſéjourner longtemps dans ce païs qui étoit ſterile, &

(*a*) Gilbert de Bourbon, Comte de Montpenſier, étoit fils de Loüis auſſi Comte de Montpenſier ; & de Gabrielle de la Tour, fille de Bertrand VI. Comte d'Auvergne & de Boulogne, Baron de la Tour, & petit-fils de Jean I. Duc de Bourbon. Il épouſa Claire de Gonzague, fille de Frederic, Marquis de Mantouë, & ſœur de François auſſi Marquis de Mantouë, dont il eſt fort parlé dans cette hiſtoire. *Monſeigneur de Montpenſier*, dit Comines, *étoit bon Chevalier & hardi, mais peu ſage : il ne ſe levoit qu'il ne fût midi.*

1494.

reſſerré entre la mer & la montagne : outre ces inconveniens, il n'étoit pas poſſible d'y faire ſubſiſter tant de monde, parce qu'on ne pouvoit avoir des vivres que de fort loin ; encore n'arrivoient-ils pas aſſés à temps ; tout cela faiſoit croire que le Roi pourroit s'y trouver fort embarraſſé.

Il eſt vrai que s'il eût voulu laiſſer derriere lui la ville de Serzane, ou le fort de Serzanello, rien ne l'auroit empêché d'aller attaquer Piſe, ou d'entrer dans quelque autre partie de l'Etat de Florence par le territoire de la ville de Lucques, que les intrigues du Duc de Milan avoient diſpoſée à recevoir les François. Mais il avoit de la peine à prendre ce parti, ſentant bien que s'il n'emportoit pas la premiere place qui s'oppoſoit à ſon paſſage, il perdroit beaucoup de ſa réputation, & que c'étoit encourager toutes les autres à ſe défendre contre lui. Pendant que le Roi peſoit ces motifs, un coup de la fortune, ou plutôt les ordres d'une puiſſance ſuperieure, (ſi cependant l'imprudence & les fautes des hommes peuvent ainſi s'excuſer,) le tirerent de cet embarras.

Pierre de Medicis, qui n'écoutoit ni la modération ni la prudence dans la proſperité, fut tout d'un tout abattu par le malheur. Le mécontentement que la ville de Florence avoit toujours eu de la réſiſtance qu'il faiſoit au Roi, s'étoit beaucoup augmenté depuis que les marchands Florentins avoient été chaſſés de tout le Royaume de France ; mais il étoit encore devenu bien plus grand, dès qu'on eut appris que les François, dont la puiſſance faiſoit trembler Florence, commençoient à paſſer l'Apennin. Cette crainte fut redoublée par la nouvelle des violences exercées à Fiviſano ; chacun ſe déchaînoit ouvertement contre la témerité de Pierre de Medicis : on diſoit que ne s'en rapportant qu'à lui-même & à quelques Miniſtres fiers & inſolens dans la paix, mais conſternés & ſans reſſources aux approches du danger, au lieu de ſe regler ſur les ſages conſeils des amis de ſon pere, il avoit inconſidérément & ſans néceſſité, attiré ſur la République les armes d'un Roi de France déja ſi puiſſant par lui-même, & qui étoit encore ſecondé par le Duc de Milan ; que ſans aucun talent pour la guerre, il avoit fait cette faute dans un temps où la ville & les autres places trop foibles pour ſe défendre, étoient outre cela dégarnies de troupes & ſans munitions : qu'on ne voyoit paroître aucun

1494. ſecours de la part des Arragonois, pour leſquels néanmoins on expoſoit la République à un ſi grand péril ; qu'à la verité le le Duc de Calabre étoit à la tête d'une armée, mais qu'il avoit beaucoup de peine à réſiſter dans la Romagne à un ſimple détachement de l'armée Françoiſe : qu'ainſi la patrie abandonnée de tout le monde, alloit être livrée au pillage & à la fureur des François ; ſurtout après que leur Roi avoit preſſé la République de ne pas le forcer à devenir ſon ennemi.

Ces plaintes preſque generales dans toute la Ville, étoient encore aigries par pluſieurs nobles qui déſapprouvant le gouvernement de Medicis, voyoient avec chagrin qu'une ſeule famille ſe fût approprié toute l'autorité dans la République : ces mécontens par le ſoin qu'ils prenoient d'augmenter la peur de ceux qui étoient naturellement timides, & de redoubler le courage à ceux qui étoient avides de nouveautés, avoient tellement animé le peuple, qu'il étoit à craindre qu'il n'arrivât un ſoulevement dans la Ville. Ce qui irritoit davantage les Florentins, étoit l'orgueïl & les manieres dures & hautaines de Pierre, bien éloignées de la douceur de ſes ancêtres. Elles l'avoient rendu odieux dès ſon enfance à preſque tous ſes concitoyens ; Laurent ſon pere ne pouvant ſe diſſimuler des défauts ſi marqués, en avoit fait des confidences douloureuſes à ſes plus intimes amis, leur diſant qu'il prévoyoit que l'imprudence & la hauteur de ſon fils cauſeroient un jour la ruine de ſa maiſon.

XLIX. Pierre de Medicis va trouver le Roi, & lui conſigne pluſieurs places des Florentins.

Medicis effrayé par la préſence du péril qu'il avoit mépriſé avec tant de témerité, & n'eſperant plus de voir arriver les ſecours qui lui avoient été promis par le Pape & par Alfonſe, auſquels la priſe d'Oſtie, le ſiége de Nettuno, & la crainte de l'armée navale de France donnoient aſſés d'occupation, perdit entierement courage ; il prit tout d'un coup le parti d'aller trouver ſon ennemi, afin d'en obtenir ſa ſûreté, que ſes Alliés n'étoient plus en état de lui procurer. Il ſe fondoit ſur l'exemple de ſon pere ; celui-ci ſe trouvant réduit à l'extrêmité par guerre que le Pape Sixte IV. & Ferdinand Roi de Naples firent aux Florentins en l'année 1479. alla trouver Ferdinand qui lui accorda la paix pour ſa patrie, & ſe réconcilia avec lui en particulier. Mais il eſt bien dangereux de ſe conduire par l'exemple, ſurtout ſi les circonſtances ne ſont pas les mêmes,

& ſi une prudence & un bonheur égal ne favoriſent de ſemblables démarches. Pierre partit donc de Florence pour aller trouver le Roi. A peine étoit-il en chemin, qu'il apprit que la cavalerie de Paul des Urſins, & trois cens hommes de pied que les Florentins avoient envoyés pour ſe jetter dans Serzane, avoient été la plûpart tués ou faits priſonniers, par un parti François qui avoit paſſé la Magra. Il attendit un ſauf-conduit du Roi à Pietra-Santa, où l'Evêque de S. Malo & quelques autres Seigneurs de la Cour vinrent le trouver; de-là ils ſe rendirent enſemble au camp, le même jour que le reſte de l'armée joignit l'avant-garde occupée au ſiége de Serzanello, qu'on n'eſperoit pas de prendre ſi facilement. 1494.

Pierre ayant été introduit devant le Roi, en fut reçu avec bonté, Charle déguiſant ſa colere ſous un air ſérain; mais quelque irrité qu'il fût dans le fond de l'ame contre Medicis, il fut bien-tôt appaiſé par la prompte ſoumiſſion de celui-ci à tout ce qu'il en exigea, & par l'empreſſement avec lequel il accepta les plus dures conditions. Pierre convint donc de remettre entre les mains du Roi Serzane, Serzanello & Pietra-Santa, qui étoient les clés de l'Etat de Florence de ce côté-là, & de lui livrer auſſi Piſe & Livourne, autres places fort importantes du même Etat. De ſon côté le Roi s'obligeoit par un écrit ſigné de ſa propre main, de les rendre incontinent après la conquête du Royaume de Naples: Medicis s'engagea encore à lui faire prêter deux cens mille ducats par les Florentins; moyennant quoi, Charle promit de leur rendre ſon amitié & ſa protection. Ce projet d'accommodement ne fut que verbal, & l'on remit à le rédiger par écrit à Florence, par où le Roi prétendoit paſſer; cependant Pierre livra ſur le champ aux François les places de Serzane, de Serzanello & de Pietra-Santa, & peu de jours après les villes de Piſe & de Livourne. Les François furent fort étonnés que Medicis eût accordé ſi facilement des demandes ſi exceſſives, parce que certainement le Roi ſe ſeroit contenté de moins.

L. Entrevûë de Ludovic & de Medicis.

Je ne crois pas devoir paſſer ſous ſilence en cet endroit une réponſe que Ludovic Sforce, qui arriva le lendemain à l'armée, fit à Pierre de Medicis. Celui-ci dit à Ludovic; *Monſieur, je ſuis allé au-devant de vous; mais il faut que vous vous ſoyés égaré, car j'ai eu le malheur de ne vous point rencontrer. Il eſt certain,*

répondit Ludovic, *que l'un de nous deux s'eſt égaré ; mais n'eſt-ce point vous ?* Lui reprochant par-là que, pour n'avoir pas voulu ſuivre ſes conſeils, il s'étoit réduit à de fâcheuſes extrémités. L'évenement fit voir dans la ſuite que tous les deux s'étoient également trompés ; mais avec plus de honte pour celui, qui comptant beaucoup ſur ſon habileté, vouloit être le guide de tous les autres.

1494.

LI. Suite de la guerre de Romagne.

La démarche de Pierre de Medicis, non ſeulement aſſura au Roi la Toſcane, mais elle leva encore tous les obſtacles qu'il pouvoit rencontrer dans la Romagne ; parce que les Florentins, dans le péril où ſe trouvoit actuellement leur République, n'étoient plus en état de ſecourir les Arragonois en ce païs-là, où les affaires de ceux-ci alloient en décadence. Pendant que Ferdinand ſe tenoit à couvert dans ſon camp autour de Faenza, les ennemis revenus dans le territoire d'Imola, aſſiégerent le château de Bubano avec une partie de leur armée ; mais ils ne réuſſirent pas dans leur entrepriſe, parce que la défenſe de cette place ne demandoit pas beaucoup de monde, & que le païs étoit bas & marecageux. Ils emporterent enſuite d'aſſaut le château de Modano, quoique très-bien fortifié & muni d'une bonne garniſon ; mais l'effort de l'artillerie fut ſi grand, & l'impetuoſité des François ſi vive, que malgré la perte de pluſieurs d'entr'eux qui ſe noyerent dans le foſſé, les aſſiégés ne purent réſiſter à ceux qui arriverent juſqu'à la bréche. Les ſoldats maſſacrerent cruellement tout ce qui ſe préſenta, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge. Cette ſanglante expédition, qui remplit d'effroi toute la Romagne, fit que Catherine Sforce déſeſperant d'être ſecouruë, s'accommoda avec les François, & leur promit que les états de ſon fils fourniroient à leur armée toutes ſortes de rafraîchiſſemens.

Alors le Duc de Calabre commençant à ſe défier de la fidelité des Faentins, & ne ſe croyant pas trop en ſûreté entre Imola & Forli, après l'accomodement de Catherine, & la démarche de Pierre de Medicis qu'il venoit d'apprendre, il ſe retira ſous les murs de Ceſene. Sa frayeur fut ſi grande, que pour éviter de paſſer près de Forli, il conduiſit ſon armée par les montagnes, chemin plus long & plus difficile, à côté de Caſtrocaro château appartenant aux Florentins.. Peu de jours après il reçut des nouvelles certaines de l'accommodement de Pierre de

de Medicis ; & en conſéquence de ce traité il ſe vit abandonné par les troupes Florentines, qui étoient avec lui : cette déſertion le détermina à s'approcher de Rome. 1494.

Dans le même temps dom Frederic ſortit du port de Livourne avec ſon armée navale, & mit à la voile pour le Royaume de Naples ; les forces qu'Alfonſe en avoit fait partir avec de ſi grandes eſperances, pour aller attaquer ſes ennemis, commençoient à être néceſſaires à ſa propre défenſe. Il n'avoit pas été plus heureux dans ſon entrepriſe de Nettuno ; car il avoit été obligé de lever le ſiége & de ſe retirer à Terracine ; l'armée navale de France commandée par le Prince de Salerne & par M. de Sernon (*a*), avoit paru à la hauteur d'Oſtie. Elle publioit qu'elle n'en vouloit point à l'Etat de l'Egliſe, & en effet elle ne mit point de troupes à terre, & ne fit aucun acte d'hoſtilité ; cependant le Roi venoit de refuſer audience depuis quelques jours à François Piccolomini (*b*) Cardinal de Sienne, que le Pape lui avoit envoyé en qualité de légat.

Lorſqu'on apprit à Florence que Medicis avoit conclu un traité, qui ruinoit & deshonoroit en même temps la République, toute la Ville fut remplie d'une extrême agitation ; car ſans compter les pertes qu'elle faiſoit dans cette conjoncture, elle étoit indignée de la conduite de Medicis. Elle ne put voir ſans un violent reſſentiment que cet homme, par un deſpotiſme, même inconnu à ſes ancêtres, eût oſé livrer, ſans le conſentement des citoyens & ſans un décret des Magiſtrats, une ſi belle partie de l'Etat de Florence. On n'entendoit de toutes parts que des reproches amers de ſa lâcheté, & que les cris des citoyens, qui s'excitoient les uns & les autres à recouvrer leur liberté, ſans que ſes partiſans oſaſſent oppoſer la force ou la remontrance à ces mouvemens. Comme on n'étoit pas en état de défendre Piſe & Livourne, on envoya au Roi pluſieurs Ambaſſadeurs choiſis entre les plus grands ennemis de Pierre ; ce n'eſt pas qu'on ſe flatât de détourner Charle de ſe rendre maître de ces places ; mais on vouloit ſéparer les interêts & les deſſeins de la République, d'avec ceux de Pierre de Medicis, ou

(*a*) Il étoit de Provence. Comines dit qu'il étoit grand ami du Cardinal de ſaint Pierre-aux-liens, & *un très-hardi parleur*.

(*b*) Son vrai nom étoit *Todeſchini*. Il étoit fils d'une ſœur du Pape Pie II. dont il prit le nom, & qui le fit archevêque de Sienne & Cardinal. Il fut élu Pape après Alexandre VI. & prit le nom de Pie III.

1494. du moins ne pas laiſſer voir qu'un particulier avoit pû diſpoſer du bien de l'Etat. Pierre qui ſentit bien que cette démarche des Florentins étoit un commencement de révolution, quitta le Roi ſous prétexte d'aller faire exécuter les conditions du traité, mais en effet, pour mettre ordre à ſes affaires avant que l'orage éclatât.

Charle partit en même temps de Serzane pour aller à Piſe; & Ludovic retourna à Milan, après avoir obtenu, moyennant une certaine ſomme, que l'inveſtiture de Genes accordée par le Roi quelques années auparavant à Jean-Galeas & à ſes deſcendans, paſsât dans ſa perſonne & à ſa poſterité. Quoique tout réuſsît de ce côté-là au gré de ſon ambition, il ne laiſſa pas de ſe retirer mécontent du Roi, qui avoit refuſé de lui confier la garde de Pietra-Santa & de Serzane, qu'il prétendoit lui avoir été promiſe. Il revendiquoit ces places comme uſurpées depuis quelques années par les Florentins ſur les Genois; mais ſon véritable deſſein étoit de s'en ſervir pour avoir Piſe, dont il brûloit de s'emparer.

LII. Pierre de Medicis eſt déclaré rébelle à Florence, d'où il s'enfuit avec ſes freres.

En arrivant à Florence, Pierre trouva la plus grande partie des Magiſtrats déclarés contre ſa conduite, ſes plus grands partiſans beaucoup réfroidis par l'imprudence qui lui avoit fait négliger leurs avis, & le peuple entierement déchaîné contre lui. Le lendemain qui étoit le neuf de Novembre, il ſe préſenta pour entrer au Palais, où la Seigneurie (c'eſt ainſi qu'on appelle le Conſeil ſouverain de la République) étoit aſſemblée; mais la porte lui fut refuſée par quelques Magiſtrats qu'il y trouva en armes, & entre autres par Jacque de Nerli, jeune homme de qualité qui étoit fort riche. Le bruit s'en étant répandu dans la Ville, le peuple prit auſſi-tôt les armes, avec d'autant plus de fureur, que Paul des Urſins mandé par Pierre de Medicis, s'approchoit avec ſa compagnie d'hommes d'armes. Alors Pierre qui étoit rentré dans ſon Palais, perdit tout-à-fait courage, ſur-tout quand il eut appris que la Seigneurie l'avoit déclaré rébelle: il s'enfuit donc précipitamment de Florence, ſuivi de Jean (*a*) Cardinal & de Julien ſes freres, auſſi déclarés rébelles, & ſe retira à Boulogne. Jean Bentivoglio, qui auroit ſouhaité dans les autres plus de ferme-

(*a*) Il avoit été fait cardinal par Innocent VIII. & fut depuis Pape ſous le nom de Leon X.

té qu'il n'en montra lui-même depuis dans l'adverſité, lui fit des reproches ſanglans dès le premier abord, de ce que, ſans être retenu par ſes propres interêts & par le dangereux exemple qu'il donnoit, au préjudice de ceux qui opprimoient la liberté de leur patrie, il avoit ſi lâchement abandonné ſa puiſſance, ſans repandre une goute de ſang. 1494.

C'eſt ainſi que la témerité d'un jeune homme fit perdre alors à la Maiſon de Medicis un pouvoir qu'elle avoit exercé dans ſa Patrie pendant ſoixante & dix ans de ſuite, depuis Coſme biſayeul de Pierre. Coſme s'étoit rendu célebre dans toute l'Europe par une prudence ſinguliere & par des richeſſes immenſes. Il devoit encore ſa grande réputation à ſa magnificence & à ſes inclinations vrayement Royales ; il employa plus de quatre cens mille ducats à bâtir des Egliſes, des Monaſteres & d'autres Edifices ſuperbes, non ſeulement dans l'Etat de Florence, mais encore en pluſieurs autres parties du monde. Cette noble liberalité faiſoit bien voir qu'il étoit plus flaté d'immortaliſer ſon nom, que d'enrichir ſa poſterité. Laurent (*a*) ſon petit fils, auſſi prudent, auſſi habile & non moins génereux que ſon ayeul, fut encore plus abſolu que lui dans la République, quoiqu'il ne fût point auſſi riche, & qu'il n'eût point été auſſi long-temps en place. Ce grand homme ſçut ſe concilier l'eſtime de toute l'Italie & de pluſieurs Princes étrangers ; ſa réputation reçut un nouvel éclat à ſa mort : car il ſembla que la paix & le bonheur de l'Italie l'euſſent ſuivi dans le tombeau.

LIII. Les Piſans ſe révoltent contre les Florentins, & ſe mettent en liberté, ſur une parole indiſcrete de Charle VIII.

Le même jour qu'arriva la révolution de Florence, le Roi étant à Piſe, les habitans de cette Ville le ſupplierent de leur rendre la liberté, ſe plaignant des mauvais traitemens, qu'ils diſoient recevoir de la part des Florentins. Pluſieurs perſonnes (*b*) qui étoient auprès du Roi, l'ayant aſſuré que leur demande étoit juſte, & qu'en effet les Florentins en uſoient durement avec eux, il leur fit ſur le champ une réponſe favorable, ſans faire attention à l'importance de la choſe, & qu'il alloit directement contre le traité de Serzane. Le Roi n'eut pas plû-

(*a*) Laurent de Medicis étoit fils de Pierre I, du nom, Gonfalonier de Florence, mort en 1461. avant Coſme ſon pere & de Lucrece Tornabuoni.

(*b*) Entre autres un Conſeiller au Parlement de Dauphiné nommé *Raboi*, il faiſoit ce jour-là l'office de Maître des Requêtes, & marchoit devant le Roi, qui dans ce moment alloit à la meſſe : ce fut lui qui rendit aux Piſans la réponſe du Roi. *Comines liv. 7.*

1494. tôt parlé, que le peuple prend les armes, renverſe les armoiries (*a*) des Florentins, les ôte des places publiques, & ſe met en liberté. Néanmoins le Roi contraire à lui-même, & ne connoiſſant pas la force de ce qu'il venoit d'accorder, voulut que les officiers Florentins reſtaſſent à Piſe, pour y exercer leur juriſdiction à l'ordinaire; d'un autre côté il remit la vieille citadelle entre les mains des Piſans, retenant pour lui la neuve, qui étoit beaucoup plus importante.

Dans ces deux évenemens de Piſe & de Florence, on vit une double preuve de cette verité; que l'approche du malheur ôte toute prévoyance, & empêche de prendre des meſures pour s'en garantir. Les Florentins qui s'étoient toujours défié des Piſans, négligent, à la veille d'une guerre auſſi dangereuſe, de faire venir à Florence les principaux habitans de Piſe, comme on l'avoit toujours pratiqué, même dans les occaſions les plus légeres: & Pierre de Medicis voyant l'orage ſe former ſur ſa tête, ne penſe pas à s'aſſurer de la grande place & du Palais de Florence avec des troupes étrangeres, comme il l'avoit fait dans pluſieurs conjonctures moins épineuſes. Cette double précaution auroit contenu le peuple à Florence & à Piſe, ou du moins empêché que la révolution n'y eût été ſi rapide.

Il eſt certain que ce fut Ludovic Sforce, qui excita les Piſans naturellement ennemis des Florentins, à ſe révolter; qu'il avoit lié précedemment des intrigues ſécretes pour cet effet avec quelques Piſans bannis pour des affaires particulieres; & que le jour de la révolution, Galeas de San-Severino, qu'il avoit laiſſé auprès du Roi, anima le peuple à prendre les armes. Ludovic eſperoit qu'à la faveur de ce mouvement, il ſeroit bien-tôt maître de Piſe; & il ne prévoyoit pas que la paſſion d'avoir cette Ville, ſeroit un jour la cauſe de tous ſes malheurs.

Il eſt encore certain que la nuit d'auparavant, quelques Piſans ayant communiqué leur deſſein au Cardinal de ſaint Pierre-aux-liens; ce Prélat qui peut-être n'avoit jamais donné de conſeils de paix, les exhorta vivement à abandonner ce projet.

(*a*) Les armes de la République de Florence étoient un Lion. Il y en avoit un à Piſe fort grand, élevé ſur un pilier de marbre au bout du pont d'Arne, & qu'on appelloit le Marzocco. A la place de ce Lion, les Piſans mirent une ſtatuë de Charle VIII. mais ils l'ôterent depuis, quand l'Empereur Maximilien vint à Piſe, & ils y ſubſtituerent celle de ce Prince.

Il leur repréſenta, » qu'il ne falloit pas ſe laiſſer éblotiir à l'ap- 1494.
» parence & aux premiers ſuccès des entrepriſes ; mais qu'il
» étoit plus prudent d'examiner à fond les ſuites qu'elles pour-
» roient avoir ; qu'à la vérité rien n'étoit plus précieux ni plus
» déſirable que la liberté, & qu'elle méritoit qu'on s'exposât à
» toutes ſortes de périls, quand on pouvoit ſe flater avec quel-
» que fondement de ſe la procurer ; mais que Piſe, Ville dé-
» peuplée & pauvre, n'étoit pas en état de réſiſter à la puiſſance
» des Florentins ; que c'étoit ſe tromper que de croire qu'on
» pourroit ſe ſoutenir avec les ſecours du Roi de France,
» parce que quand même l'argent de Florence n'auroit pas au-
» tant de pouvoir ſur lui, qu'il en auroit ſans doute, on devoit
» juger par l'exemple du paſſé, que les François ne devoient
» pas demeurer toujours en Italie ; qu'ainſi il y auroit une im-
» prudence extrême à s'expoſer à des périls durables, ſur l'aſſu-
» rance d'un appui paſſager, & de s'engager dans une guerre
» certaine ſur des eſperances ſi peu sûres ; que dans cette con-
» jonćture ils ne pourroient demander du ſecours à aucune autre
» Puiſſance, parce qu'ils ſeroient dans la dépendance des Fran-
» çois ; que quand même ils en obtiendroient, cela ne ſervi-
» roit qu'à leur rendre les malheurs de la guerre plus inſuppor-
» tables, parce qu'ils ſeroient en même temps vexés par les
» troupes amies & ennemies ; que leur miſere ſeroit d'autant plus
» déplorable, qu'ils ſeroient obligés de combattre, non pour leur
» liberté, mais pour la cauſe d'autrui, & pour changer leur ſervi-
» tude en un autre eſclavage ; car certainement aucun Prince
» ne voudroit, ſinon pour les aſſujettir, ſe charger des travaux
» & des frais d'une guerre pleine de difficultés, attendu les ri-
» cheſſes & la proximité de la république de Florence, qui ne
» ceſſeroit jamais de les inquiéter, tant qu'elle ſubſiſteroit.

Ce fut dans cette confuſion que Charle partit de Piſe pour aller à Florence, n'étant pas entierement déterminé ſur la forme qu'il donneroit à l'affaire des Piſans. Il s'arrêta à Signa, qui eſt à ſept milles de Florence, en attendant que la chaleur du peuple, qui n'avoit point quitté les armes depuis le jour de la révolution, fût un peu diminuée, & pour donner le temps à d'Aubigny d'arriver. Il lui avoit mandé de venir le joindre, afin d'intimider davantage le peuple de Florence en entrant dans cette Ville ; il lui avoit auſſi donné ordre de laiſſer ſon

1494. artillerie à Caſtrocaro, & de congedier les cinq cens hommes d'armes Italiens, qui étoient avec lui dans la Romagne, & les gendarmes du Duc de Milan; à l'exception de trois cens chevaux légers commandés par le Comte de Gajazzo, qui ſuivit d'Aubingy.

LIV. Charle VIII. penſe à ſe faire Souverain de Florence.

Pluſieurs raiſons faiſoient préſumer que le deſſein de Charle VIII. étoit d'obliger les Florentins par la terreur de ſes armes, de le reconnoître pour leur Souverain; & il ne put même le diſſimuler aux Députés, qui allerent pluſieurs fois à Signa pour regler avec lui la forme de ſon entrée, & pour conclure le traité qui ſe négocioit. Il eſt certain que le Roi avoit conçu beaucoup d'indignation & de haine contre les Florentins, à cauſe de la réſiſtance qu'ils lui avoient faite. Il étoit évident que la République n'y avoit point eu de part volontaire, la Ville ayant d'ailleurs eu ſoin de s'en juſtifier auprès de lui; cependant il ne pouvoit oublier cette injure. D'ailleurs il étoit déterminé par pluſieurs de ſes courtiſans, qui croyoient qu'il ne devoit pas manquer l'occaſion de ſe rendre maître d'une Ville ſi opulente, ou qui, pour s'enrichir, auroient ſouhaité de la mettre au pillage. Ainſi toute l'armée diſoit hautement, qu'il falloit, pour l'exemple, châtier cette Ville, qui avoit oſé s'oppoſer la premiere à la puiſſance des François.

D'un autre côté, pluſieurs des principaux du Conſeil du Roi, étoient d'avis qu'on rétablît Pierre de Medicis; Charle en étoit preſſé ſurtout par Philippe Seigneur de Breſſe, frere (*a*) du Duc de Savoye, intime ami de Pierre, & à qui ce dernier faiſoit d'ailleurs de grandes promeſſes. Soit que le Roi déferât à leurs conſeils, malgré l'oppoſition de l'Evêque de ſaint Malo, ſoit qu'il eſperât que la peur que cette démarche donneroit aux Florentins, les ameneroit plus facilement à ſon but, il écrivit à Pierre, & lui fit auſſi écrire par Philippe, pour l'exhorter de revenir à Florence, où il avoit réſolu de lui rendre, diſoit-il, ſa premiere autorité, en conſideration de l'amitié qui avoit été entre leurs peres, & par reconnoiſſance de la bonne volonté qu'il lui avoit témoignée dans la conſignation des places. Ces lettres ne le trouverent pas à Boulogne, comme le Roi l'avoit crû; Medicis outré des reproches de Bentivoglio, & craignant d'ê-

(*a*) Non pas du Duc lors régnant qui étoit ſon petit neveu, mais du Duc Amédée IX. mort en 1472. Il étoit auſſi frere de Charlotte de Savoye mere de Charle VIII. Il ſucceda au Duché de Savoye en 1496.

tre poursuivi par le Duc de Milan, peut-être même par le Roi, s'étoit malheureusement retiré à Venise, où elles lui furent renvoyées par son frere le Cardinal, qui étoit resté à Boulogne. 1494.

Les Florentins se défioient beaucoup des desseins du Roi; mais comme ils étoient hors d'état de lui résister, ils se déterminerent à le recevoir dans la Ville; ce parti parut le moins dangereux, & ils se flaterent de trouver quelque moyen de l'appaiser. Néanmoins afin de n'être pas surpris, quelque chose qu'il arrivât, ils avoient donné ordre à plusieurs habitans de remplir sécretement leurs maisons d'hommes armés, tirés des terres du Domaine; les Capitaines qui étoient à la solde de la République, furent aussi mandés à Florence, & on les y fit entrer sous differens prétextes avec un grand nombre de soldats. Chacun dans la Ville & dans les lieux d'alentour devoit se tenir prêt à prendre les armes au son de la grosse cloche du Palais.

L V. Entrée du Roi à Florence.

Le Roi entra dans Florence (*a*) suivi de son armée, avec beaucoup de pompe & d'appareil. Il y parut en vainqueur, armé de toutes pieces & monté sur un cheval cuirassé. La négociation fut aussi-tôt remise sur le tapis, mais avec de nouvelles difficultés: car outre l'appui que quelques-uns de la Cour prêtoient à Pierre de Medicis, & les sommes excessives qu'on vouloit éxiger des Florentins, Charle demandoit ouvertement la Souveraineté de Florence; & il se fondoit sur ce qu'y étant entré ainsi armé, il l'avoit légitimement conquise, suivant les loix militaires de France. Il est vrai qu'il abandonna enfin cette prétention, mais il vouloit laisser dans Florence certains Ministres de robe longue, avec une autorité telle, que selon les coutumes de France, il auroit pû y prétendre à perpetuité une jurisdiction fort étenduë. Les Florentins au contraire vouloient conserver leur liberté dans son entier, à quelques périls que cette résolution pût les exposer. Dans des vûës & des prétentions si éloignées, les esprits s'alienoient chaque jour de plus en plus des deux côtés; mais ni les uns ni les autres ne se pressoient pas de terminer leurs differends par les armes. D'un côté le peuple de Florence plus adonné par une longue habitude au

(*a*) Le 17. de Novembre, le même jour le fameux Jean Pic de la Mirandole, ce prodige de sçience, mourut à Florence âgé de trente-un ans.

1494. commerce, qu'à la guerre, étoit consterné de voir dans l'enceinte de ses murailles un Roi puissant, suivi d'une grande armée composée de nations étrangeres & redoutables: de l'autre les François ne laissoient pas de craindre un peuple nombreux, qui le jour de la révolution, avoit fait paroître plus de courage & de résolution, qu'on n'en auroit attendu de lui; d'ailleurs ils avoient appris le bruit qui s'étoit répandu, qu'au son de la grosse cloche, une multitude prodigieuse d'hommes devoit accourir de tout le païs circonvoisin. Dans ces appréhensions réciproques, il s'élevoit souvent de vaines rumeurs, & alors chacun de part & d'autre couroit en tumulte aux armes, mais on n'en venoit point aux mains.

Les vûës que le Roi avoit euës au sujet de Pierre de Medicis, n'eurent point d'effet. Celui-ci flotant entre les esperances qu'on lui donnoit, & la crainte d'être livré à ses ennemis, demanda conseil au Senat de Venise sur la lettre du Roi. Rien n'est plus nécessaire dans les affaires épineuses, que de prendre conseil; mais aussi, rien n'est souvent plus dangereux que de s'en rapporter à autrui. Les hommes sages ont sans doute moins besoin de conseil, que les autres; cependant ils en tirent d'ordinaire une plus grande utilité. Car quelque experience que l'on ait, l'esprit de l'homme est trop borné, pour voir tout par lui-même, & pour se déterminer toujours par la meilleure de plusieurs raisons differentes. D'un autre côté, peut-on s'assurer d'être toujours fidelement conseillé? Celui que l'on consulte, s'il n'est plein de droiture, & s'il ne s'intéresse en notre faveur, peut souvent par le motif d'un grand interêt, quelquefois même par celui du moindre avantage ou de la satisfaction la plus légere, donner son avis conformément à ses vûës: ces motifs étant le plus souvent ignorés de celui qui demande conseil, il lui faut beaucoup de pénetration pour s'appercevoir du piége qu'on lui dresse. C'est ce qui arriva à Pierre de Medicis. Il étoit aisé de juger que son retour à Florence faciliteroit la réduction de cette Ville à l'obéissance des François; & les Venitiens étoient bien éloignés de lui conseiller une démarche, qui auroit pû avoir des suites préjudiciables à leur République. C'est pourquoi plus attentifs à leur utilité, qu'à celle de Pierre, ils lui remontrerent qu'il ne devoit pas se mettre au pouvoir d'un Roi qu'il avoit offensé,

afin

afin de l'engager davantage à ſuivre ce conſeil, ils lui offrirent d'embraſſer ſes interêts, & d'employer toutes leurs forces pour le rétablir à Florence, lorſqu'il en ſeroit temps. Si même ce qu'on a publié depuis eſt vrai, ils chargerent ſecretement des gens de le garder à vûë, pour l'empêcher de ſortir de Veniſe. 1494.

LVI. Action, & diſcours hardi de Pierre Capponi en préſence du Roi.

Cependant les eſprits étoient plus aigris que jamais de part & d'autre à Florence, & preſque diſpoſés à une guerre ouverte; le Roi perſiſtoit dans ſes dernieres demandes, & les Florentins ne vouloient ni s'obliger à la ſomme exceſſive qu'il demandoit, ni lui accorder la moindre Juriſdiction dans leur Etat. Ces difficultés qui ſembloient ne pouvoir être terminées que par les armes, le furent heureuſement par la fermeté de Pierre Capponi, l'un des quatre députés de Florence: Capponi homme d'eſprit & de courage, s'étoit concilié de l'autorité dans ſa patrie par ces qualités brillantes; il devoit encore l'eſtime de ſes concitoyens à ſa naiſſance, & au mérite de ſes ayeux, qui avoient eu beaucoup de part aux affaires de la République. Ce député ſe trouvant un jour avec ſes Collegues en préſence de Charle à une conference, où un Secretaire du Roi (*a*) faiſoit la lecture des conditions que ce Prince propoſoit comme ſa derniere réſolution, il arracha bruſquement le papier des mains du Secretaire, le déchira aux yeux du Roi, & élevant la voix: *Eh bien*, dit-il, *faites battre le tambour, & nous nous ſonnerons nos cloches; voilà ma réponſe à de pareilles propoſitions*: en même temps il paſſa promptement derriere les autres Députés, & ſortit de la chambre. Ce diſcours hardi d'un homme déja connu du Roi & de toute la Cour, par l'ambaſſade dont ſa République l'avoit chargé quelques mois auparavant, ſurprit d'autant plus, qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'il eût eû cette audace, s'il ne ſe fût ſenti en état de la ſoutenir: elle lui réüſſit ſur le champ; car ayant été rappellé, il obtint des conditions plus moderées.

(*a*) Le nom de *Secretaire d'Etat* n'étoit pas encore connu dans ce temps-là: ceux qui expedioient les Edits, Ordonnances & Lettres Patentes de nos Rois, s'appelloient *Notaires & Secretaires du Roi*. Ce ne fut que ſous Henri II. que l'on créa quatre *Conſeillers du Roi Secretaires de ſes commandemens & Finances*. Ceux-ci laiſſerent le titre de *Secretaires du Roi* au College des *Clercs-Notaires de la Chancellerie*, créés par Charle VI. en 1418. & dans la ſuite, ils leur ont encore laiſſé le titre de *Secretaires des Finances*, & ont pris celui de *Secretaires d'Etat*. Il y a apparence que celui dont il eſt ici parlé, étoit Florimond Robertet; car il ſuivit Charle VIII. en Italie. Il en ſera fait mention ci-après.

1494.

LVII. Traité de Florence entre Charle VIII. & les Florentins.

On convint que le paſſé ſeroit oublié de part & d'autre : Que la ville de Florence ſeroit amie, confederée, & ſous la protection perpetuelle de la Couronne de France : Que les places de Piſe, de Livourne, & leurs citadelles, demeureroient entre les mains du Roi, qui s'obligea de les rendre aux Florentins, ſans rien exiger d'eux, auſſi-tôt après l'expedition de Naples : Que cette entrepriſe ſeroit cenſée finie, dès que Charle auroit conquis la capitale de ce Royaume ; ou qu'il auroit conclu un Traité de paix, ou une tréve de deux ans au moins ; & même dès le moment qu'il ſortiroit d'Italie pour quelque raiſon que ce pût être : Que les Gouverneurs de ces places s'engageroient actuellement par ſerment de les rendre dans les cas mentionnés : Que cependant le Domaine, la Juriſdiction, l'adminiſtration & les revenus de ces villes appartiendroient aux Florentins comme auparavant : Que les mêmes conditions ſeroient ſuivies à l'égard de Pietra-Santa, de Serzane & de Serzanello : Qu'attendu que les Genois avoient des prétentions ſur ces trois dernieres places, le Roi pourroit faire terminer le differend, ou par un accommodement, ou par la voye de la diſcuſſion ; mais que ſi cela n'étoit pas fait dans les temps marqués, il les rendroit néanmoins aux Florentins : Qu'il ſeroit libre au Roi de laiſſer à Florence deux Miniſtres, ſans l'intervention deſquels on ne pourroit y rien réſoudre qui eût rapport à l'affaire de Naples, tant qu'elle dureroit : Que pendant le même temps les Florentins ne pourroient nommer le Capitaine general de leurs troupes ſans la participation du Roi : Que toutes les autres places qu'on leur avoit enlevées, ou qui s'étoient révoltées contr'eux, leur ſeroient inceſſamment renduës ; & qu'ils pourroient y rentrer à main armée, en cas qu'on refusât de les y recevoir : Qu'ils fourniroient au Roi pour ſon entrepriſe cent vingt mille ducats ; ſçavoir, cinquante mille dans quinze jours, quarante mille dans le mois de Mars porchain, & trente mille dans le mois de Juin ſuivant : Que tout le paſſé ſeroit pardonné aux Piſans : Que le décret d'exil proté contre Pierre de Medicis & ſes freres ſeroit révoqué, ainſi que la confiſcation de leurs biens ; mais que le premier ne pourroit approcher des confins de l'Etat de Florence, plus près que de cent milles, au moyen de quoi on lui ôtoit la liberté de demeurer à Rome ; & que les autres s'éloigneroient de la ville de Florence auſſi de cent milles.

Tels furent les articles les plus importans du traité conclu entre le Roi de France & les Florentins. Ce Prince voulut qu'il fût publié avec beaucoup de ſolemnité dans la principale Egliſe pendant le ſervice divin ; & il en jura l'obſervation ſur le grand Autel, avec les Magiſtrats de la Ville en préſence de toute ſa Cour & du peuple. 1494.

Deux jours après il partit de Florence où il avoit paſſé dix jours, & ſe rendit à Sienne. Cette ville qui avoit fait alliance avec le Roi de Naples & avec les Florentins, s'étoit reglée ſur l'exemple de ces derniers, juſqu'à ce que Pierre de Medicis ſe fût rendu à Serzane. Alors elle ſongea à ſa ſûreté indépendamment de ſes Alliés : habitée par un peuple nombreux, & ſituée dans un territoire fertile, elle tenoit depuis longtemps le premier rang dans la Toſcane après Florence : quoiqu'elle ſe gouvernât elle-même, elle ne connoiſſoit néanmoins la liberté que de nom. Diviſée en pluſieurs factions ou corps, qu'on appelloit *Ordres*, il falloit qu'elle obéît à celui que les conjonctures des temps, ou la faveur des Puiſſances, rendoit ſuperieur aux autres : c'étoit l'Ordre *del Monte dé Nove*, qui dominoit alors. LVIII. Charle VIII. marche vers Rome.

Le Roi après avoir demeuré fort peu de jours à Sienne, y laiſſa une garniſon, parce que cette ville lui étoit ſuſpecte à cauſe de l'affection qu'elle avoit toujours témoignée pour l'Empire. Il prit le chemin de Rome, devenant plus fier de jour en jour par des ſuccès, dont il n'auroit jamais oſé ſe flater. Comme le temps étoit fort beau malgré la ſaiſon avancée, Charle étoit réſolu de pourſuivre ſes avantages ſans relâche ; il ſe rendoit redoutable non-ſeulement à ſes ennemis, mais encore à ſes Alliés, & à ceux dont il n'avoit reçu aucune offenſe. Les Venitiens & le Duc de Milan effrayés par la rapidité de ſes progrès, commencerent à croire que ſes deſſeins ne ſe bornoient pas à la conquête du Royaume de Naples, ſurtout depuis qu'il fut entré dans les places des Florentins, & qu'il eut mis garniſon dans Sienne ; ils ſongerent donc à faire une ligue entr'eux pour prévenir leur ruine commune ; & ils l'auroient concluë dès-lors, ſi Charle avoit trouvé la moindre réſiſtance du côté de Rome.

On avoit eſperé que le Duc de Calabre, qui ayant été joint auprès de cette Ville par les troupes du Pape & par Virgile des Urſins avec le reſte de l'armée Arragonoiſe, avoit projetté

1494. de ſe poſter à Viterbe, pour s'oppoſer au paſſage du Roi, s'y oppoſeroit en effet ; ce poſte lui avoit paru propre à favoriſer ſon deſſein, parce qu'il étoit au milieu des Etats de l'Egliſe, & voiſin des terres des Urſins. Mais comme tout le peuple des environs de Rome étoit déja en mouvement, à cauſe des courſes que les Colonne faiſoient au-delà du Tibre, & de la difficulté d'avoir des vivres qui ne venoient plus par mer depuis la perte d'Oſtie, Ferdinand qui d'ailleurs ſe défioit déja du Pape, n'oſa demeurer plus long-temps à Viterbe.

LIX. Négociation du Pape avec les François.

Quand Alexandre eut appris la démarche de Pierre de Medicis, & le traité de Serzane, il commença à prêter l'oreille aux propoſitions des François ; & le Cardinal Aſcanio alla dès-lors à Rome pour conferer avec lui ſur ce ſujet, après néanmoins que le Cardinal de Valence (*a*) ſe fût rendu en ôtage à Marino, terre des Colonne. Mais Aſcanio revint ſans avoir rien conclu, parce que le Pape ſe défiant des deſſeins de Charle, & ne comptant pas d'ailleurs beaucoup ſur ſes propres forces étoit fort irréſolu : mais lorſque le Roi fut parti de Florence, le Pape en revint encore à la négociation, & il fit partir les Evêques de Concordia (*b*) & de Terni (*c*), & le Docteur Baltazart Gracian ſon confeſſeur, qui furent chargés de propoſer un accommodement au nom d'Alexandre & du Roi de Naples. Mais Charle étoit réſolu de ne traiter qu'avec le Pape ſeul : c'eſt pourquoi il lui envoya M. de la Tremoille (*d*) & le Préſident de Ganay (*e*). Le Cardinal Aſcanio

(*a*) Ceſar Borgia Archevêque de Valence, ſecond fils du Pape.

(*b*) François Argentino, né d'un pere Allemand & d'une mere Venitienne, gens de baſſe extraction. Il fut homme de mérite & ſçavant. Alexandre VI. l'avoit fait Evêque de Concordia cette même année 1494. & Jule II. le fit Cardinal en 1511. Il mourut peu de temps après.

(*c*) Jean de Fonſalida Eſpagnol. Il étoit domeſtique d'Alexandre VI. qui l'avoit pourvû de l'Evêché de Terni le 27. d'Août de cette année. Il mourut le 13. de Mars 1498.

(*d*) Loüis II. du nom, Seigneur de la Tremoille, Vicomte de Thouars : il fut Amiral de Guyenne & de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Bourgogne. Il nâquit le 20. de Septembre 1460. & fut tué à la bataille de Pavie le 24. de Février 1525. ce fut ſans contredit un des plus grands hommes de ſon temps ; & il mérita le ſurnom de *Chevalier ſans reproche*. Il épouſa en 1485. Gabrielle de Bourbon, ſœur de Gilbert, Comte de Montpenſier, dont il eſt parlé ci-deſſus ; & en 1517. il fit une ſeconde alliance avec Charlotte Borgia, fille de Ceſar Borgia, Duc de Valentinois, & de Charlotte d'Albret, dont il n'eut point d'enfans. C'eſt le huitiéme ayeul du Duc de la Tremoille d'aujourd'hui.

(*e*) Jean de Ganay natif de Châtole, fut d'abord Avocat plaidant au Parlement de Paris. Il fut fait enſuite Conſeiller de la Cour des Aydes en 1481. quatriéme Préſident du Parlement de Paris en 1490. Premier Préſident du même Parlement en 1505. & enfin Chancelier

retourna auſſi à Rome pour le même ſujet, avec Proſper Colonne : mais ceux-ci ne furent pas plutôt arrivés dans cette Ville, que le Pape changeant tout d'un coup d'avis, ſans qu'on en ſçût la cauſe, y reçut le Duc de Calabre avec toute ſon armée ; Aſcanio & Proſper furent arrêtés ſur le champ par ſes ordres, & conduits au Môle d'Adrien, autrefois appellé le château de Creſcent (*a*), & aujourd'hui le château S. Ange : ſon deſſein étoit de les forcer à lui reſtituer Oſtie. Dans ce tumulte, les Ambaſſadeurs François furent auſſi faits priſonniers par les troupes Arragonoiſes, mais le Pape les fit mettre ſur le champ en liberté. Il relâcha même peu de jours après Aſcanio & Proſper, à condition néanmoins qu'ils ſortiroient de la Ville ſans aucun délai. 1494.

Il députa enſuite le Cardinal Frederic de San-Severino (*b*), vers le Roi qui s'étoit arrêté à Nepi, & il commença à vouloir traiter en particulier pour lui ſeul. Il étoit toujours néanmoins dans de grandes incertitudes : tantôt réſolu de ſe défendre dans Rome, il permettoit à Ferdinand & aux chefs de l'armée, de faire fortifier les endroits les plus foibles de la Ville : tantôt ſe repréſentant qu'il ſeroit difficile de ſoutenir un ſiége, à cauſe du manque de vivres qui ne venoient plus d'Oſtie par mer, il étoit encore allarmé par le grand nombre d'étrangers qui étoient dans Rome, & dont les vûës étoient differentes, & par les factions qui diviſoient les Romains mêmes. Toutes ces craintes le faiſoient penſer à abandonner la Vil-

de France en 1508. Il mourut à Blois en 1512.

(*a*) Creſcent étoit un Conſul de Rome fort ſéditieux : il fit révolter le peuple contre le Pape Jean XVI. qui fut obligé de s'enfuïr en Toſcane. Mais Creſcent ayant ſçû que l'Empereur Othon III. venoit au ſecours de ce Pape, il ſe raccommoda avec lui, & le fit revenir à Rome. Après la mort de Jean, Othon qui étoit alors à Rome, fit élire Gregoire V. de la Maiſon de Saxe, ainſi que lui : Mais après qu'il s'en fut retourné en Allemagne, le peuple ſe ſouleva encore contre ce nouveau Pape, & fit Conſul le même Creſcent. Gregoire ſe ſauva auprès de l'Empereur ; & Creſcent fit élire Pape un Grec fort riche, nommé Arnolfe Arciacus, d'abord Evêque de Plaiſance, & enſuite Archevêque de Milan ; il prit le nom de Jean XVII. & a été mis au nombre des Antipapes. Othon III. ramena Gregoire avec une groſſe armée ; Creſcent voulant ſoutenir le ſiége, fit fortifier la ville de Rome, & particulierement le Môle d'Adrien : mais le peuple ne ſe ſentant pas aſſés fort pour réſiſter, ouvrit les portes de la Ville à l'Empereur. Creſcent & l'Antipape ſe retirerent dans le Môle, où ils ſe défendirent aſſés longtemps ; mais en étant enfin ſortis dans l'eſperance d'obtenir leur pardon, Creſcent fut aſſommé ſur le champ, & l'on creva les yeux à l'Antipape, après quoi il fut pendu. Ce dernier fait arriva en 995. ou 996. Depuis ce temps-là, le Môle d'Adrien fut appellé pendant pluſieurs années *le château de Creſcent.*

(*b*) Voyez p. 29. note (*d*) ; il étoit de la création d'Innocent VIII.

1494. le ; dans cette idée, il avoit obligé les Cardinaux de s'engager par un écrit ſigné de leur main, à le ſuivre par tout : quelquefois même effrayé des difficultés & des dangers de ces deux partis, il ſe déterminoit à prendre celui de l'accommodement.

Tandis que le Pape flotoit dans ces incertitudes, les François courroient tout le païs en deçà du Tibre, s'emparant de toutes les places, ſans y trouver aucune réſiſtance ; tout le monde, & même ceux qui avoient le plus d'interêt de s'y oppoſer, cedoient à l'impetuoſité de ce torrent : il n'y eut pas juſqu'à Virgile des Urſins, qui ne fit aucun effort pour l'arrêter.

LX. Les Urſins traitent avec le Roi.

Ce Seigneur, general de l'armée de Naples, grand Connétable du Royaume, étroitement uni au Roi Alfonſe par le mariage de Jean-Jourdain des Urſins ſon fils, avec une fille naturelle du feu Roi Ferdinand, comblé des bienfaits du pere & du fils qui lui avoient donné des terres dans le Royaume ; ce Seigneur, dis-je, n'eſt point retenu par tant de liens, & pouſſant l'ingratitude juſqu'à oublier que ſon interêt ſeul étoit l'origine des malheurs de la Maiſon d'Arragon, il trahit Alfonſe avec la derniere perfidie. Les François peu accoutumés aux ſoupleſſes Italiennes, furent dans la derniere ſurpriſe que Virgile, ſans quitter le ſervice du Roi de Naples, conſentît néanmoins que ſes fils traitaſſent avec le Roi de France ; qu'ils s'obligeaſſent de lui fournir des vivres, & de lui donner une retraite & un paſſage ſur les terres qu'ils avoient dans les Etats de l'Egliſe ; qu'enfin ils remiſſent Campagnano, & quelques autres places entre les mains du Cardinal de Gurk (*a*), qui promit de les rendre auſſi-tôt que l'armée Françoiſe ſeroit ſortie du territoire de Rome. Le Comte de Pitigliano & les autres de la famille des Urſins, firent auſſi leur traité avec le Roi.

Auſſi-tôt que ce traité fut conclu, Charle alla de Nepi à Bracciano, principale place de Virgile des Urſins, & envoya Loüis d'Alegre (*b*) à Oſtie avec cinq cens lances & deux mille Suiſſes ; d'Alegre devoit paſſer le Tibre, & joindre les Colonne qui faiſoient des courſes de toutes parts, & tâcher

(*a*) Ce Cardinal étoit François, natif de Surgeres en Saintonge, & ſe nommoit *Raimond Perault*. Il fut d'abord Evêque de Saintes, & enſuite de Gurk dans la Carinthie. Alexandre VI. le fit Cardinal en 1493.

(*b*) Tous nos Hiſtoriens le nomment *Yves*, & Guichardin lui-même l'appelle ainſi dans la ſuite. Il étoit fils de Bertrand d'Alegre, Baron de Puyſagut & Seigneur de Buſſet. Il avoit une ſœur nommée Catherine, qui épouſa Charle de Bourbon, Seigneur de Carency.

de s'introduire enſemble dans Rome ; ceux-ci ſe flatoient de réüſſir dans ce projet par le moyen des intelligences qu'ils avoient dans cette ville, quoi que cela fût plus difficile alors par les changemens qui étoient ſurvenus. Déja Civita-Vecchia, Cornetto & preſque tout le territoire de Rome, étoient ſoumis aux François ; la Cour & le Peuple ſaiſis de trouble & d'épouvante, demandoient hautement la paix. Dans ces circonſtances le Pape réduit à l'extrêmité, n'étoit plus retenu que par une reflexion aſſés naturelle dans l'occaſion préſente ; il ſe rappelloit ſans ceſſe, qu'après avoir été des premiers à conſeiller au Roi l'expédition de Naples, il lui avoit ſuſcité toutes ſortes d'obſtacles, ſans que Charle lui en eût donné aucun ſujet ; ce ſouvenir lui faiſoit appréhender avec quelque fondement, que le Roi n'en uſât à ſon égard, comme lui-même en avoit uſé avec ce Prince : mais il étoit bien plus allarmé par le crédit que le Cardinal de S. Pierre-aux-liens, & pluſieurs autres Cardinaux avoient à la Cour de Charle. Le titre de *Roi Très-Chrétien* que portoit ce Prince, l'ancienne réputation qu'avoit la nation Françoiſe d'être zelée pour la Religion, & l'attente où l'on étoit à leur égard, attente qui n'eſt jamais plus grande, que quand on ne connoît les gens que par leur nom, faiſoient craindre à Alexandre que ces Cardinaux ne perſuadaſſent à Charle d'entreprendre la réforme de la Cour de Rome ; le bruit qui en couroit déja faiſoit frémir le Pape, ſurtout lorſqu'il penſoit aux moyens qui l'avoient élevé ſur le S. Siége & à ſa conduite, qui depuis n'avoit que trop malheureuſement répondu à de ſi honteux commencemens.

1494.

LXI. Charle VIII. entre dans Rome, & le Pape ſe retire dans le château S. Ange.

Le Roi tira enfin Alexandre de ſes inquiétudes par de grandes promeſſes. Ce Prince ſouhaitoit avec ardeur de ſe rendre au plutôt dans le Royaume de Naples : c'eſt pourquoi dans le deſſein de lever toutes ſortes d'obſtacles de la part du Pape, il fit partir de nouveaux Ambaſſadeurs, qui furent le Sénéchal de Beaucaire, le Maréchal de Gié (*a*), & le même Préſident de Ganay. Ils n'oublierent rien pour perſuader au Pape, que le Roi étoit tout-à-fait éloigné d'entrer dans ce qui concernoit l'autorité du Pape, & qu'il ne demandoit uniquement que ce qui étoit néceſſaire pour aſſurer le paſſage de ſon armée ;

(*a*) Pierre de Rohan : il fut fait Maréchal de France par Loüis XI. en 1475. & mourut en 1513.

1494. enſuite ils le preſſerent vivement d'agréer que Charle vînt à Rome : ils lui repréſenterent qu'il ſouhaitoit avec paſſion d'entrer dans cette Ville : que s'il le faiſoit prier d'en donner ſon conſentement, ce n'étoit pas qu'il ne fût en état de ſe ſatisfaire par les voïes de fait, mais qu'il ſeroit fâché d'être forcé de manquer au reſpect que ſes Ancêtres avoient toujours eu pour les Pontifes Romains : Qu'enfin le Roi n'auroit pas plutôt conferé avec Sa Sainteté, que leurs differends ſe termineroient par une amitié & par une alliance ſincere.

Il parut bien dur au Pape d'être contraint de ſe priver du ſecours de ſes Alliés, de s'abandonner à la diſcretion de ſon ennemi, & de le recevoir dans Rome avant d'avoir rien reglé avec lui. Mais enfin, jugeant que de tous les dangers qui le menaçoient, celui-ci étoit le moindre, il conſentit aux demandes du Roi, & ſe détermina enfin à faire ſortir de Rome le Duc de Calabre avec ſon armée. Il obtint du Roi un ſaufconduit, pour que ce Prince pût traverſer ſeurement l'Etat Eccleſiaſtique : mais Ferdinand le refuſa courageuſement ; & il ſortit de Rome par la porte de Saint Sebaſtien, le dernier jour de l'année 1494 (*a*). dans le temps que le Roi y entroit avec l'armée Françoiſe, par celle de Sainte Marie du Peuple ; ce Prince étoit armé de toutes pieces, tel qu'il avoit paru dans ſon entrée à Florence. Cependant le Pape plein de frayeur & d'inquiétude, ſe retira promptement dans le château S. Ange, où il ne fut ſuivi que par Baptiſte des Urſins (*b*), & par Olivier Caraffe (*c*), Napolitain.

1495. LXII. Pluſieurs Cardinaux ſollicitent le Roi d'aſſembler un Concile, & de faire dépoſer le Pape.

Les Cardinaux de S. Pierre-aux-liens, Aſcanio, Colonne (*d*), Savelli, & pluſieurs autres ne ceſſoient de ſolliciter le Roi de faire dépoſer un Pape ſi vicieux, chargé d'ailleurs de la haine publique, & d'en faire élire un autre à ſa place. Ils lui repréſentoient qu'il ne lui ſeroit pas moins glorieux d'affranchir l'Egliſe de la tyrannie d'Alexandre, qu'il l'avoit été à Pepin & à Charlemagne de délivrer pluſieurs ſaints Pontifes de l'oppreſſion de leurs perſécuteurs : Que ſa ſûreté & ſa gloire exigeoient également, qu'il ne le laiſsât pas plus longtemps ſur le S. Siége. En effet, diſoient-ils, pouvoit-on compter ſur

(*a*) Le 28. de Decembre, ſelon Mezeray.
(*b*) Créature de Sixte IV.
(*c*) De la création de Paul II.
(*d*) Jean Colonne, & Jean-Baptiſte Savelli, tous deux créatures de Sixte IV.

les

les promeſſes d'Alexandre, homme d'une extrême effronterie, artificieux, plein d'ambition, ennemi juré de la France, comme on venoit de l'experimenter, & que la néceſſité & la crainte ſeules forçoient à une feinte réconciliation avec les François? Ces diſcours joints au refus que le Pape faiſoit, de remettre au Roi le château S. Ange, pour ſûreté de ſes promeſſes, furent cauſe que l'on tira deux fois l'artillerie du Palais de S. Marc, où le Roi étoit logé, & qu'on la pointa contre ce château. Mais outre que le Roi étoit naturellement éloigné d'uſer de violence envers le Pape, il avoit dans ſon conſeil des gens qu'Alexandre avoit ſçû gagner par ſes préſens & par ſes promeſſes: c'eſt pourquoi le traité fut enfin conclu aux conditions ſuivantes. 1495.

LXIII. Traité entre le Pape & le Roi.

Il fut arrêté que Civita-Vecchia, Terracine & Spolete ſeroient remiſes au Roi qui les garderoit, juſqu'après la conquête du Royaume de Naples, & ces places lui furent effectivement livrées, à l'exception de la derniere: Que le Pape ne témoigneroit en aucune maniere ſon reſſentiment aux Cardinaux & aux Barons de l'Etat Eccleſiaſtique, qui avoient ſuivi le parti du Roi: Qu'il donneroit à Charle l'inveſtiture du Royaume de Naples, & remettroit entre ſes mains Zizim (*a*) Ottoman, frere de Bajazet. Ce Prince après la mort de Mahomet (*b*) leur pere commun, ſe voyant perſécuté par Bajazet ſuivant la coutume des Ottomans, qui s'aſſurent la poſſeſſion de l'Empire par la mort de leurs freres & de leurs proches, s'étoit réfugié à Rhodes; de là on l'avoit conduit en France (*c*), & enfin il avoit été remis entre les mains du Pape Innocent. Bajazet profitant de l'avarice du Vicaire de Jeſus-Chriſt, pour maintenir la paix dans un Empire ennemi de la Religion Chrétienne, payoit aux Papes quarante mille ducats par an, ſous le titre de penſion de ſon frere; mais en effet, à condition de le garder, & de ne le donner à aucun Prince qui pût s'en ſervir contre lui. Charle

(*a*) Guichardin le nomme *Gemin*; mais tous les autres Hiſtoriens l'appellent *Zizim*, & l'on a jugé à propos de lui donner dans cette traduction le nom, ſous lequel il eſt le plus connu.

(*b*) Mahomet II. celui qui prit Conſtantinople & qui renverſa l'Empire d'Orient en 1453.

(*c*) Les Chevaliers de Rhodes l'y faiſoient garder dans un château en Auvergne. Innocent VIII. obtint du Conſeil du Roi, qu'on lui remît ce Prince entre les mains, à condition qu'il ne ſortiroit point de Rome, & qu'il ſeroit toujours gardé par les mêmes Chevaliers. Pierre d'Aubuſſon, grand Maître de cet Ordre, eut le chapeau de Cardinal pour cette négociation. *Mezeray.*

1495. à qui ſes flateurs promettoient des victoires faciles en Turquie, voulut avoir ce Prince, dont il eſperoit de ſe ſervir avantageuſement dans la guerre qu'il avoit deſſein de faire aux infideles, après la conquête de Naples. Les derniers quarante mille ducats envoyés par le grand Seigneur, avoient été enlevés à Senigaglia par le Préfet de Rome, qui par ce traité, fut garanti de la punition que le Pape lui préparoit, & déchargé de l'obligation de rendre cet argent. On ajouta à ces articles, que le Cardinal de Valence ſuivroit le Roi pendant trois mois en qualité de Légat Apoſtolique; mais ce titre n'étoit qu'un prétexte pour l'avoir en ôtage des promeſſes de ſon pere.

La paix étant ainſi concluë, Alexandre retourna au Vatican, Palais ordinaire des Papes. Enſuite il reçut Charle dans la Baſilique de ſaint Pierre avec la pompe & les céremonies accoutumées à la réception des grands Rois; Charle à genoux lui baiſa d'abord les pieds, ſelon l'ancien uſage, & fut admis enſuite à le baiſer au viſage. Un autre jour le Roi aſſiſta à la meſſe, placé au-deſſous du premier Cardinal Evêque (*a*), & il donna à laver au Pape célebrant, ſuivant l'ancien rite. Alexandre voulant conſerver à la poſterité la mémoire de ces céremonies, les fit peindre dans une galerie du château Saint-Ange. Enſuite pour contenter le Roi, il donna le chapeau aux Evêques de Saint Malo & du Mans; ce dernier étoit de la Maiſon de Luxembourg (*b*); en un mot il n'oublia rien pour perſuader au Roi (*c*), que ſa réconciliation avec lui étoit ſincere.

Le Roi demeura environ un mois à Rome (*d*), faiſant continuellement filer ſes troupes vers les frontieres du Royaume de Naples. Tout y étoit déja dans un grand mouvement; Aquila & preſque toute l'Abruzze s'étoient déclarées en ſa faveur, même avant qu'il partît de Rome; Fabrice Colonne avoit oc-

(*a*) Guichardin ſe trompe ici, & il n'y a pas d'apparence que Charle, qui après avoir fait ſon compliment d'obédience au Pape, s'étoit tenu debout pour éviter de s'aſſeoir après le Doyen des Cardinaux, ait oublié ſa dignité en cette occaſion. V. *Daniel.*

(*b*) Philippe de Luxembourg, fils de Thibauld de Luxembourg, Seigneur de Fienes & de Martigues, qui étoit frere du Connétable de ſaint Pol & de Philipote de Melun.

(*c*) Le P. Daniel raconte que le Pape, pour faire honneur au Roi, voulut que la juſtice fût renduë dans Rome au nom & par les Officiers de Charle; il ajoute qu'il y fit élever, pour marque de la juſtice Royale deux potences, l'une au champ de Flore & l'autre dans le quartier des Juifs; mais Brantôme dit que le Roi fit tout cela de ſa propre autorité.

(*d*) Il en partit le 28. de Janvier. *Mezeray.*

cupé les païs d'Albi & de Tagliacozzo; & le reſte du Royaume n'étoit pas moins agité. On n'eut pas plûtôt appris que le Duc de Calabre étoit ſorti de Rome, que les peuples commencerent à ne plus contraindre leur haine pour Alfonſe, contre qui le ſouvenir des cruautés de Ferdinand ſon pere achevoit d'aigrir les eſprits. On oſa taxer publiquement d'injuſtice le gouvernement de l'un & de l'autre, & invectiver contre l'orgueil & la dureté d'Alfonſe; on ne ſe mit pas même en peine de diſſimuler le déſir qu'on avoit de voir les François au cœur de l'Etat. Enfin la haine qui éclata de tous côtés contre Alfonſe, fut plus vive que la fureur de parti qui animoit les reſtes de la faction d'Anjou, & que le reſſentiment du malheur d'un grand nombre de Barons exilés ou mis en priſon par Ferdinand; cauſes néanmoins ſuffiſantes toutes ſeules, pour occaſionner une révolution. 1495.

LXIV. Alfonſe abdique ſa Couronne en faveur de ſon fils, & s'enfuit en Sicile.

Pour comble de maux, Alfonſe apprit avec frayeur que ſon fils étoit ſorti de Rome. Cette nouvelle le troubla ſi fort, que démentant la réputation de courage qu'il s'étoit acquiſe dans pluſieurs guerres d'Italie, & déſeſperant de pouvoir réſiſter à l'orage, il réſolut d'abdiquer le Trône, & de remettre ſa Couronne à Ferdinand. Il ſe flatoit que ſa retraite déſarmeroit la haine de ſes ſujets; & que voyant ſur le Trône un jeune Prince de grande eſperance, qui n'avoit offenſé perſonne, & dont les bonnes qualités avoient gagné tous les cœurs, ils ne ſouhaiteroient pas les François avec tant d'ardeur. Peut-être que cette démarche n'auroit pas été ſtérile quelque temps plûtôt: mais il étoit trop tard: les choſes étoient dans un mouvement trop rapide, & elles commençoient même déja, pour ainſi dire, à ſe précipiter. Dans de pareilles conjonctures, cet expedient n'étoit pas capable d'empêcher la ruine des Arragonois.

On dit (ſi pourtant de pareils bruits peuvent mériter quelque créance) que l'ombre du Roi Ferdinand apparut trois differentes fois au premier Chirurgien de la Cour nommé Jacque; & qu'elle lui ordonna de dire de ſa part à Alfonſe, qu'il ſeroit inutile de ſonger à s'oppoſer au Roi de France; qu'il étoit arrêté dans les décrets de la Providence, que la Maiſon d'Arragon ſeroit éteinte, après avoir eſſuyé des malheurs infinis & perdu le Royaume de Naples en punition des cruautés du pere & du

fils (*a*), & particulierement du crime que Ferdinand avoit commis à la perſuaſion d'Alfonſe dans l'Egliſe de S. Leonard *in Chiaïa*, en revenant de Pozzuolo. Comme Jacque ne diſoit point que l'ombre lui eût autrement exprimé les particularités de ce dernier crime, on crut qu'Alfonſe avoit perſuadé à ſon pere de faire mourir en cet endroit pluſieurs Barons, qu'il avoit longtemps retenus en priſon. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'Alfonſe tourmenté par ſes remords étoit jour & nuit dans une agitation inexprimable; continuellement effrayé en ſonge par les ombres de ces Barons, qui demandoient vengeance, il s'imaginoit encore voir le peuple en furie prêt à lui faire porter la peine de tous ſes crimes. C'eſt pourquoi ayant communiqué ſécretement à la Reine ſa belle mere la réſolution où il étoit de s'enfuir, il partit de Naples avec quatre galeres chargées de beaucoup de richeſſes. Les inſtances de cette Princeſſe ne purent obtenir de lui, qu'il s'ouvrît de ſon deſſein à ſon fils ou à ſon frere, ni qu'il differât ſeulement deux ou trois jours, afin que l'année de ſon regne fût entierement révoluë. Il étoit ſi conſterné, qu'il lui ſembloit déja ſe voir à la diſcretion des François; le moindre bruit le troubloit, comme s'il eût vû le ciel & les élemens conjurés contre ſa tête. Il s'enfuit à Mazaro en Sicile, Ville qui lui avoit été donnée par Ferdinand Roi d'Eſpagne.

1495.

LXV. Charle VIII. s'avance dans le Royaume de Naples, & ne trouve rien qui lui réſiſte.

Le Roi de France reçut cette nouvelle à Rome, dans l'inſtant de ſon départ. Quand il fut arrivé à Véletri, le Cardinal de Valence le quitta, & prit ſécretement la fuite; quoique ſon pere parût en être bien fâché, & qu'il offrît au Roi de lui donner telles aſſurances qu'il voudroit, on ne douta pas qu'il neût conſeillé cette évaſion, afin d'être le maître d'executer ou d'enfraindre le traité. De Véletri, l'avant-garde (*b*) s'avança à Montefortino, Ville ſituée dans la campagne de Rome, & appartenant à Jacque Conti Baron Romain, qui après avoir pris parti dans les troupes de Charle, l'avoit quitté pour ſe donner à Alfonſe; ce Baron avoit fait cette démarche en haine des Colonne, dans le parti deſquels il ne voulut pas de-

(*a*) Comines fait un ample récit des méchancetés & des cruautés du pere & du fils. liv. 7. ch. 11.

(*b*) Elle étoit commandée par Engilbert de Cleves Comte de Nevers.

meurer, quoiqu'il y fût engagé par honneur. La force de la place n'empêcha pas que les François ne la priſſent en peu d'heures par le moyen de leur artillerie ; on y paſſa tout au fil de l'épée, à l'exception de trois fils de Conti & de quelques autres perſonnes, qui ſe ſauverent dans la citadelle, mais qui ſe rendirent priſonniers de guerre, dès qu'ils virent le canon pointé contre eux. 1495.

L'armée marcha enſuite à Monté-di-San-Giovani terre du Marquis de Peſcaire, ſituée auſſi dans la campagne de Rome, ſur les confins du Royaume de Naples. Cette place forte par ſon aſſiéte, étoit encore défenduë par de bonnes fortifications & par une brave garniſon compoſée de trois cens hommes de pied étrangers & de cinq cens habitans pleins de courage ; c'eſt pourquoi on n'eſperoit pas de la prendre ſi vîte. Mais les François, après avoir battu cette place durant quelques heures, lui donnerent un ſi furieux aſſaut ſous les yeux du Roi, qui y étoit venu de Veroli, qu'ils la forcerent le jour même. Ils y firent un grand carnage, & la brûlerent, aprés y avoir exercé toutes ſortes de barbaries, afin d'ôter aux autres places l'envie d'imiter ſa réſiſtance. Cette étrange méthode de faire la guerre, & qu'on ne pratiquoit plus en Italie depuis pluſieurs ſiécles, répandit la terreur dans tout le Royaume. Les Italiens ſe contentoient dans leurs guerres de dépoüiller les vaincus, qu'ils renvoyoient enſuite, de piller les Villes priſes d'aſſaut, d'en faire les habitans priſonniers, pour en tirer des rançons ; mais ils épargnoient toujours ceux qui ſurvivoient à leur défaite.

Après cette expédition Charle VIII. ne trouva plus de réſiſtance, & la conquête de ce beau Royaume ne lui coûta que ce ſiége. En effet perſonne ne prit en main la défenſe du païs, & tout le monde parut avoir oublié la vertu, le courage, la prudence, la gloire & la fidelité.

LXVI. Ferdinand II. ſe fait couronner Roi de Naples.

Le Duc de Calabre, après ſa ſortie de Rome, s'étoit retiré ſur les frontieres du Royaume. Enſuite rappellé à Naples par la fuite de ſon pere, il y prit le titre & l'autorité de Roi, avec les ſolemnités, mais non avec la pompe & la joïe accoutumée. Après la cérémonie, il aſſembla ſon armée compoſée de cinquante eſcadrons de cavalerie & de ſix mille hommes de pied, tous gens d'élite, & commandés par les plus braves Capitaines d'Italie ; & il ſe poſta à San-Germano, pour fermer les paſſages aux

1495. ennemis. Ce lieu étoit très-propre à ce deſſein, étant environné d'un côté par de hautes montagnes eſcarpées, & de l'autre par des marécages, & ayant en tête la riviere du Garigliano, que les anciens nommoient *Liris*. A la vérité il y a des temps où cette riviere n'eſt pas ſi profonde en cet endroit, qu'elle ne ſoit guéable, mais elle ne laiſſe pas de rendre très-difficile ce paſſage, d'ailleurs étroit & ſerré ; ainſi San-Germano paſſoit avec raiſon pour une des clefs du Royaume de Naples : Ferdinand envoya auſſi du monde ſur la montagne voiſine pour garder le Pas de Cancellé.

Mais ſon armée déja épouvantée par le ſeul nom des François, ne montroit plus ſa vigueur ordinaire, & la fidelité même des chefs commençoit à chanceler avec leur courage : les uns ne ſongeoient plus qu'à ſe ſauver avec leurs biens, perſuadés qu'il n'étoit pas poſſible de défendre le Royaume : les autres ſoupiroient après une révolution. Ainſi quand ils eurent appris la perte de Monté-di-San-Giovanni, & que le Maréchal de Gié s'approchoit avec trois cens lances & deux mille hommes d'infanterie, ils abandonnerent honteuſement San-Germano ; enſuite ils ſe ſauverent dans Capouë avec tant de précipitation & de frayeur, qu'ils laiſſerent huit pieces de groſſe artillerie dans les chemins.

Le nouveau Roi raſſuré par l'affection des habitans de Capouë & par les fortifications de la Ville défenduë par la riviere du Vulturno, qui eſt fort profonde en cet endroit, eſperoit de tenir long-temps dans cette place : il ſe propoſoit encore de ſe ſoutenir en même temps dans Naples, & dans Gaëte, ſans diſtribuer ſes troupes dans les autres Villes. Les François le ſuivoient pas à pas, & leur marche reſſembloit plûtôt à un voyage, qu'à la marche d'une armée : chacun s'écartoit à ſa volonté pour piller, & ils ſe répandoient dans la campagne en déſordre, ſans drapeaux & ſans chefs : le plus ſouvent une partie paſſoit la nuit dans les mêmes lieux, d'où les Arragonois étoient décampés le matin.

LXVII. Jean-Jacque Trivulce va trouver Charle VIII. & lui livre Capouë.

Ferdinand comptoit en vain ſur Capouë : on y étoit, comme ailleurs, dans un découragement extrême. A peine y fut-il entré avec ſon armée déja fort diminuée depuis la retraite de San-Germano, qu'il apprit par une lettre de la Reine, que la perte de cette place avoit ſi fort émû les eſprits à Naples, que s'il n'y

venoit lui-même, il étoit à craindre qu'il n'arrivât une révolution. Il partit donc accompagné de peu de monde, pour aller remedier à ce déſordre par ſa préſence, & il promit de revenir le lendemain. 1495.

Mais Jean-Jacque Trivulce, à qui il avoit confié la garde de Capouë, avoit déja fait prier ſécretement le Roi de France de lui envoyer un Herault: c'étoit pour le conduire en ſûreté au camp des François. Ce Herault étant venu, Trivulce, malgré l'oppoſition de pluſieurs Gentilshommes Capouans, qui vouloient demeurer fideles à Ferdinand, & qui parlerent même avec chaleur dans cette occaſion, ſe rendit avec quelques autres à Calvi, où Charle étoit arrivé le même jour. Ayant d'abord été introduit tout armé devant le Roi, il parla au nom des Capouans & de l'armée: il dit, que tant qu'il étoit reſté quelque eſperance à Ferdinand, ils l'avoient ſervi avec beaucoup de fidelité; mais que le voyant à préſent hors d'état de ſe défendre, ils avoient réſolu de ſuivre la fortune du Roi, pourvû qu'on leur fît des conditions convenables: il ajouta qu'il ne déſeſperoit pas de lui amener Ferdinand lui-même, ſi le Roi vouloit le traiter comme un Prince de ſon rang. Charle répondit, qu'il acceptoit les offres des Capouans & des ſoldats; qu'il verroit même Ferdinand avec plaiſir, à condition qu'il ne prétendît pas retenir la moindre partie du Royaume, & qu'il voulût ſe contenter des établiſſemens & des honneurs qu'on lui accorderoit en France.

On ignore ce qui put porter ce brave Capitaine à une démarche ſi extraordinaire, lui qui s'étoit toujours montré très-ſenſible à l'honneur. Il diſoit qu'il étoit allé trouver Charle de concert avec Ferdinand, pour tâcher de parvenir à un accommodement; mais que perdant toute eſperance d'y réuſſir, d'ailleurs perſuadé que le Royaume ne pouvoit abſolument ſe défendre par les armes, il avoit crû que non ſeulement il lui étoit permis, mais même qu'il feroit une choſe loüable de pourvoir à la ſûreté des Capouans & de l'armée. Mais on en jugea d'une autre maniere; & la commune opinion fut, qu'il avoit voulu faciliter à Charle la conquête du Royaume de Naples, dans l'eſperance que ce Prince tourneroit enſuite ſes armes contre le Duché de Milan. Trivulce Gentilhomme de la premiere Nobleſſe du Milanez étoit devenu ennemi juré de

1495. Ludovic Sforce, ſous prétexte que ce Prince, ſoit pour complaire aux San-Severino, qui étoient fort avant dans ſa faveur, ſoit pour quelque autre raiſon, n'ayoit pas eu pour lui les égards qu'il croyoit dus à ſes ſervices & à ſa valeur. Le deſir qu'il avoit d'en tirer vengeance fit croire à pluſieurs, que pour mettre plus vîte le Roi de France en état d'attaquer le Milanez, il n'avoit donné que de timides conſeils à Ferdinand dans la Romagne, & l'avoit fait agir avec plus de circonſpection, que peut-être les occaſions ne l'auroient quelquefois demandé.

Trivulce n'étoit pas encore de retour à Capouë, que les ſoldats avoient déja pillé la maiſon où logeoit Ferdinand & enlevé ſes chevaux; les gendarmes avoient commencé à ſe diſperſer en differens lieux; & Virgile des Urſins & le Comte de Pitigliano, après avoir envoyé demander un ſauf conduit au Roi de France pour eux & pour leur ſuite, s'étoient retirés avec leurs compagnies à Nole, Ville que le Comte tenoit de la liberalité des Arragonois.

LXVIII. Etat déplorable de Ferdinand II.

Cependant Ferdinand, après avoir raſſuré Naples autant que la conjoncture pouvoit le permettre, revenoit pour défendre Capouë, n'ayant pas encore appris ce qui s'étoit paſſé depuis ſon départ. Il n'étoit plus qu'à deux mille de cette Ville, quand tout le peuple apprenant ſon retour, prit les armes pour l'empêcher d'entrer dans la place. On envoya quelques Gentilshommes au devant de lui, pour lui dire qu'après ſon départ ſes propres ſoldats avoient pillé ſes équipages; que Trivulce Géneral de ſes troupes s'étoit rendu au camp des ennemis; que Virgile & le Comte de Pitigliano s'étoient retirés; & qu'en un mot ſon armée étoit preſque entierement diſſipée; que la Ville voyant qu'il l'avoit abandonnée, s'étoit vûë dans la néceſſité de ſe ſoumettre au vainqueur; qu'ainſi il ne ſe donnât pas la peine de paſſer plus avant. Ferdinand preſſa vivement les députés, & répandit même des larmes pour obtenir d'y être reçu, mais inutilement, & il fut obligé de retourner à Naples, ne doutant pas que tout le Royaume ne ſuivît bien-tot l'exemple de Capouë.

En effet Averſe ſituée entre cette Ville & Naples, imita bien-tôt la premiere, & envoya des députés à Charle pour ſe donner à lui. Ferdinand voyant que les Napolitains ſe diſpoſoient

ſoient déja ouvertement à faire la même démarche, ce malheureux Prince réſolut de céder à ſa mauvaiſe fortune. Ayant donc aſſemblé ſur la place du château-neuf, qui étoit la demeure des Rois, beaucoup de nobleſſe & de peuple, il leur tint ce diſcours. 1495.

LXIX. Diſcours qu'il tient aux Napolitains.

» Je prends à témoins Dieu & ceux d'entre les hommes à » qui mes ſentimens ſont connus, que je n'ay jamais déſiré la » Couronne, que pour montrer à tout le monde, combien j'é» tois éloigné de la dureté de mon pere & de mon ayeul, & » pour regagner votre amour par une conduite oppoſée. J'aurois » été plus ſenſible à la joïe de mériter votre affection, qu'à la » dignité Royale; c'eſt la fortune qui fait les Rois, mais c'eſt » l'amour de la vertu qui fait les bons Rois, ces Rois juſtes qui „ font leur bonheur de la fécilité des peuples. Le malheur de „ ma Maiſon ne m'a pas permis de goûter ce plaiſir ſi pur, & „ d'exécuter mes intentions.

„ Nos affaires ſont réduites à une étrange extremité; & pour „ comble de malheur, nous avons perdu le Royaume par l'in„ fidelité & par le peu de valeur de nos Capitaines & de nos „ troupes; car nos ennemis n'ont point à ſe glorifier de l'avoir „ conquis par leur courage. Il nous reſteroit encore quelque „ eſperance, ſi nous pouvions nous défendre durant quelque „ temps: le roi d'Eſpagne & tous les Princes d'Italie ſe prépa„ rent à nous ſecourir puiſſamment, & ceux qui n'avoient pas „ fait aſſez d'attention à l'incendie qui conſume ce Royaume, „ ont enfin ouvert les yeux; ils ont compris que s'ils ne l'arrê„ tent au plûtôt, il gagnera bien-tôt leurs Etats.

„ Je me ſens aſſés de courage pour terminer & mon regne „ & ma vie, avec toute la gloire d'un jeune Roi deſcendu de „ tant de Souverains, & pour juſtifier l'opinion que vous avés „ euë de moi juſqu'à ce jour. Mais ce ſeroit expoſer la Patrie à „ trop de calamités: je cede donc à la fortune, & je préfere „ une vertu obſcure à l'éclat d'une Couronne que je ne puis con„ ſerver ſans cauſer des malheurs; je n'ai ſouhaité de regner, „ que pour faire des heureux.

„ Je vous conſeille de traiter avec le Roi de France; & „ pour que vous puiſſiés le faire ſans honte, je vous dégage du „ ſerment de fidelité que vous m'avés prêté il y a quelques jours; „ je ſouhaite que votre empreſſement à prévenir les François

» puiſſe adoucir cette fiere nation en votre faveur.
1495. » Peut-être un jour leur dureté vous fera-t'elle haïr leur empi-
» re ; Peut-être ſouhaiterés-vous alors mon retour : Je ſerai tou-
» jours prêt à vous ſecourir ; diſpoſés alors de ma vie ; je l'ex-
» poſerai dès que vous en aurés beſoin. Mais ſi contens de leur
» domination, vous viviés en paix ſous vos nouveaux maîtres,
» jamais vous ne verrés le malheureux Ferdinand troubler votre
» repos. Je me conſolerai de ma miſere par votre bonheur ; j'i-
» rai même preſque juſqu'à l'oublier, ſi j'apprens qu'il vous reſte
» encore un foible ſouvenir de votre Roi. Il dépend de vous de
» me conſoler pleinement d'avance : Je me croirai trop heureux,
» ſi vous avoüés qu'avant de monter ſur le Trône, & depuis, je
» n'ai jamais fait le moindre mal à perſonne ; Que je n'ai jamais
» donné aucune marque d'avarice ni de cruauté ; Que ce ne
» ſont pas mes fautes qui font aujourd'hui mon malheur, mais
» celles de mon pere & de mon ayeul. Je vous conjure auſſi de
» croire que je ſuis réſolu de n'être jamais la cauſe qu'il arrive
» rien de fâcheux à aucun de vous, pour conſerver ma Cou-
» ronne ou pour la recouvrer ; Qu'enfin je ſuis plus affligé de me
» voir hors d'état de réparer les fautes de mes peres, que de
» perdre ma dignité ; Que tout exilé, tout éloigné de ma Pa-
» trie que je vais être, je ſupporterai mon malheur avec moins
» d'amertume, pourvû que vous ſoyés perſuadés que mar-
» chant ſur les traces d'Alfonſe le vieux mon biſayeul, je n'au-
» rois reſſemblé ni à Ferdinand mon ayeul, ni même à mon
» pere. »

LXX. Il quitte Naples, & ſe retire dans l'iſle d'Iſchia.

Un diſcours ſi touchant ne pouvoit qu'exciter la compaſſion de tous les aſſiſtans ; auſſi la plûpart n'y répondirent que par des larmes. Mais le nom des deux derniers Rois étoit ſi odieux à tout le peuple & à preſque toute la nobleſſe, & l'on ſouhaitoit les François avec tant d'ardeur, que le tumulte ne fut point appaiſé. A peine même Ferdinand fut-il rentré dans le château, que le peuple ſe mit à piller ſes écuries, qui étoient ſur la place. Outré de cette indignité, il ſortit fierement ſuivi de peu de monde, pour s'y oppoſer ; & la majeſté du nom Royal fut encore aſſés puiſſante dans une Ville déja révoltée, pour que chacun ſe retirât d'abord.

Quand il fut retourné au château, il fit brûler & couler à fond les vaiſſeaux qui étoient dans le port, n'ayant point d'autre

moyen d'empêcher qu'ils ne tombaſſent au pouvoir des ennemis. Il commença enſuite à ſoupçonner ſur quelques indices, que l'infanterie Allemande qui étoit en garniſon dans le château au nombre de cinq cens hommes, avoit deſſein de ſe ſaiſir de ſa perſonne : il ſe détermina ſur le champ à leur donner tout ce qui y étoit ; & tandis qu'ils s'occupoient à en faire le partage, il ſortit par la porte *del Soccorſo*, après avoir fait ouvrir les priſons aux Barons échapés à la cruauté de ſon pere & de ſon ayeul ; mais il excepta de cette grace le Prince de Roſſano & le Comte de Popoli. Il s'embarqua ſur les galeres qui l'attendoient au port, ſuivi de dom Frederic, de la Reine veuve de Ferdinand, de Jeanne ſa fille & d'un petit nombre de domeſtiques ; & il fit voile vers l'iſle d'Iſchia, qui eſt l'ancienne *Ænaria*, ſituée à trente mille de Naples. Tant qu'il put voir cette Ville, il répeta pluſieurs fois à haute voix, le verſet du pſeaume (*a*) où il eſt dit, *que c'eſt en vain qu'on garde la Ville, ſi Dieu lui-même ne veille à ſa défenſe.* 1495.

Comme Ferdinand n'avoit plus déſormais à attendre que des traverſes, ſa vertu fut miſe à l'épreuve, en arrivant dans l'iſle d'Iſchia, & il commença à y reſſentir les effets de l'ingratitude & de l'infidelité qui pourſuivent toujours les malheureux. Le Commandant du château ne voulut l'y recevoir que lui ſecond ; mais auſſi-tôt qu'il y fut entré, il ſe jetta bruſquement ſur cet homme, & cette action de vigueur jointe à l'impreſſion de l'autorité Royale, épouvanta tellement la garniſon, qu'il ſe rendit maître du château & du Commandant.

Après la retraite de Ferdinand, le ſeul nom des vainqueurs leur ſoumit preſque tout le reſte du Royaume. La conſternation fut même ſi grande, que deux cens chevaux de la compagnie de Ligny (*b*) étant allés à Nole, firent priſonniers ſans aucun obſtacle Virgile des Urſins & le Comte de Pitigliano qui s'y étoient retirés avec quatre cens hommes d'armes. Ces Seigneurs raſſurés par le ſauf conduit qu'on leur avoit écrit avoir été accordé par le Roi, ou frappés de la

(*a*) Pſeaume 126. verſ. 2.

(*b*) Louis de Luxembourg Comte de Ligny, fils du ſecond lit du Connétable de S. Pol & de Marie de Savoye ſœur de Charlotte mere de Charle VIII. Il fut grand Chambellan de France, & mourut en 1503. Le Roi auprès duquel il étoit en grande faveur, lui fit épouſer à Naples une riche héritiere, Eleonore de Guevarra des Baux, Princeſſe d'Altemure & Ducheſſe d'Andria & de Venoſe.

1495. même terreur que les autres, ſe rendirent ſans faire la moindre réſiſtance. On les conduiſit au château de Montdragon, & tous leurs gendarmes perdirent leurs équipages.

LXXI. Charle VIII. entre dans Naples. Cependant les Députés de Naples s'étoient rendus à Averſe, pour préſenter les clefs de leur Ville au Roi. Ce Prince leur accorda avec bonté de grands privileges, & le lendemain qui fut le vingt-un de Février, il fit ſon entrée dans cette Capitale. Il y fut reçu avec de ſi grandes acclamations & une allegreſſe ſi génerale, qu'on eût dit qu'il étoit le pere & le fondateur de la Ville. Chacun y accourut, ſans diſtinction de ſexe, d'âge, de condition & de parti, ceux même qui devoient leur fortune à la Maiſon d'Arragon, s'empreſſerent à ſe trouver à cette céremonie. Au milieu de cette pompe & des cris de joïe de tout le peuple, Charle ſe rendit à la grande Egliſe, d'où il fut conduit au château de Capouë, ancienne demeure des Rois de la Maiſon d'Anjou; le château neuf étant encore occupé par les ennemis.

Ainſi Charle VIII. plus heureux que Jule-Ceſar, vainquit avant que d'avoir vû. Ce bonheur étoit ſans exemple; car les conquêtes du Roi furent ſi rapides, que dans cette expédition il ne fut obligé ni de tendre une tente, ni de rompre une ſeule lance (*a*); & que même la plus grande partie de ſes préparatifs lui fut inutile: car l'armée navale qu'il avoit équipée avec tant de dépenſe, ayant été battuë par la tempête, & jettée dans l'iſle de Corſe, n'aborda dans le Royaume qu'après l'entrée du Roi à Naples.

Ce fut ainſi que les diviſions de nos Princes devenant funeſtes à cette prudence ſi vantée, furent cauſe qu'une belle & riche portion de l'Italie, à la honte de la milice du pais & au grand péril de toute la nation, fut enlevée à des Princes Italiens par les étrangers. Je donne le nom d'Italiens aux Princes de la Maiſon d'Arragon, parce que le vieux Ferdinand, quoique né en Eſpagne, avoit paſſé toute ſa vie en Italie, comme Roi ou comme fils de Roi; & que ſes fils & ſon petit fils étoient tous nés, & avoient tous été élevés à Naples, ce qui les faiſoit regarder, à juſte titre, comme Italiens.

(*a*) Alexandre VI. diſoit que les François étoient venus prendre Naples avec des éperons de bois, & la craye à la main, comme des Fourriers. *Comines.*

Fin du premier Livre.

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE SECOND.

PENDANT que ces choſes ſe paſſoient à Rome & dans le Royaume de Naples, une autre partie de l'Italie voyoit s'augmenter un feu qui devoit produire un incendie fatal à beaucoup de gens, mais ſurtout à celui dont l'ambition en avoit excité les premieres étincelles, & qui l'avoit fomenté. Le traité de Florence portoit que Piſe demeureroit entre les mains du Roi de France juſqu'après la conquête de Naples, & que cependant la Juriſdiction & les revenus de cette Ville appartiendroient aux Florentins. Mais le Roi ne laiſſa pas en partant les ordres néceſſaires pour l'exécution de cet article ; les Piſans favoriſés par le Commiſſaire & par la garniſon Françoiſe, chaſſerent de leur ville les Officiers de la République, & tous les autres Florentins ; ils en empriſonnerent même quelques-

1495.

I. La rebellion de Piſe eſt l'origine de nouveaux troubles en Italie.

1495. uns après s'être emparé de leurs effets ; en un mot, ils ſecoüerent entierement le joug de Florence. Voulant ſoutenir cette démarche, ils envoyerent des Ambaſſadeurs au Roi après ſon départ de cette ville, afin de plaider leur cauſe ; & pour s'appuyer davantage, ils députerent auſſi à Sienne & à Lucques. Ces deux Villes ennemies des Florentins, apprirent cette nouvelle avec beaucoup de joye : elles fournirent même conjointement quelque argent aux Piſans, & les Siennois en particulier leur envoyerent de la cavalerie. Les Piſans tenterent encore d'engager les Venitiens de leur donner du ſecours ; mais leurs députés, quoique favorablement reçûs du Sénat, furent obligés de s'en retourner ſans eſperance.

II. Le Duc de Milan ſoutient les Piſans dans leur révolte.

Le Duc de Milan étoit celui ſur lequel ils faiſoient le plus de fond ; & ils ne doutoient pas que l'auteur de leur révolte ne fût diſpoſé à les ſoutenir. Ce Duc qui faiſoit tous ſes efforts pour faire croire aux Florentins qu'il n'avoit aucune part à cette affaire, encourageoit en ſecret les Piſans par ſes exhortations & par ſes promeſſes ; il engagea même ſecretement les Genois à leur fournir des armes & des munitions, & à leur envoyer un Commiſſaire avec trois cens fantaſſins. Les Genois haïſſoient mortellement les Florentins, à cauſe des nouvelles acquiſitions que ceux-ci avoient faites ; l'une de la ville de Piſe, & l'autre du port de Livourne, qui ayant appartenu aux Genois, avoit été vendu pendant que Thomas Fregoſe étoit Doge de Genes. Cette haine s'étoit encore accruë depuis peu, lorſque les Florentins leur avoient enlevé Pietra-Santa & Serzane : c'eſt pourquoi ils ſaiſirent avidement cette occaſion, de faire éclater leurs reſſentimens. Ils s'étoient même déja emparés de la plus grande partie des places que les Florentins avoient dans la Lunigiana ; & ils prenoient actuellement connoiſſance des affaires de Pietra-Santa, ſous prétexte de certaines lettres obtenuës du Roi pour la reſtitution de quelques biens confiſqués. Les Florentins ayant porté leurs plaintes de toutes ces entrepriſes au Duc de Milan, il leur fit réponſe, que ſuivant les traités qu'il avoit faits avec les Genois, il n'étoit pas en ſon pouvoir de s'y oppoſer. Il donnoit néanmoins de belles paroles & de bonnes eſperances aux Florentins ; mais il ne ceſſoit de faire tout le contraire de ce qu'il leur promettoit, ſe flatant de ſe rendre facilement maître de Piſe, s'ils ne pouvoient venir

à bout de la reprendre : ce qui lui faiſoit ſouhaiter ſi ardemment d'avoir cette place, étoit ſa richeſſe & ſon importante ſituation. 1495.

Il y avoit longtemps que Ludovic rouloit ce projet dans ſa tête ; il l'avoit même conçû dès le temps de ſon exil, lorſqu'après la mort de Jean-Galeas, Bonne mere & tutrice du jeune Duc, ſoupçonnant Ludovic d'ambition, l'avoit obligé de ſortir de Milan & de ſe retirer pendant quelques mois à Piſe. Il ne déſiroit avec tant d'ardeur de s'emparer de Piſe, que parce que cette Ville avant de tomber au pouvoir des Florentins, avoit été ſous la domination de Jean-Galeas Viſconti, premier Duc de Milan. Il croyoit qu'il lui ſeroit glorieux de recouvrer ce que ſes prédeceſſeurs avoient poſſedé ; & qu'il pouvoit ſoutenir avec quelque apparence de droit que Jean-Galeas n'avoit pû, au préjudice de ſes ſucceſſeurs, donner la ville de Piſe par teſtament à Gabriël-Marie ſon fils naturel, de qui les Florentins la tenoient, Galeas ne l'ayant conquiſe qu'avec l'argent & les forces du Duché de Milan.

Les Piſans non contens d'avoir ſouſtrait leur Ville à l'obéïſſance des Florentins, travailloient à ſe rendre maîtres des autres places du territoire de Piſe ; ces Villes ſe reglant ſur l'exemple de la capitale, comme il arrive preſque toujours, reçurent pour la plûpart les Commandans que Piſe leur envoya dès les premiers jours de la rebellion. Les Florentins ne s'y oppoſerent pas d'abord, devant être occupés de ſoins plus importans, juſqu'à ce qu'ils euſſent traité avec le Roi : d'ailleurs ils comptoient qu'il y mettroit ordre après ſon départ de Florence, comme il s'y étoit obligé. Mais quand ils virent que Charle négligeoit cette affaire, ils envoyerent des troupes en ces quartiers, & ils rentrerent par force & par compoſition dans les places qui leur avoient été enlevées. Il n'y eut que les villes de Caſcina, Buti & Vico-Piſano, à la défenſe deſquelles les Piſans s'étoient bornés, qui ne furent pas repriſes.

III. Les Piſans & les Florentins prennent Charle VIII. pour arbitre de leurs differens.

Charle dans le fond n'étoit pas fâché de la conduite des Piſans ; & la plûpart des Seigneurs François leur étoient ouvertement favorables, les uns touchés de ce qu'on leur avoit dit de la dureté des Florentins à l'égard des Piſans, & les autres par oppoſition au Cardinal de S. Malo protecteur déclaré des Florentins. Parmi ces derniers, le principal étoit le Sénéchal de Beaucaire : ce favori, déja gagné par l'argent des Piſans,

1495. étoit outre cela chagrin de l'élevation du Cardinal ; & ſelon le génie de la Cour, le motif qui l'avoit porté à s'unir avec Briçonet pour écarter les autres, étoit le principe de ſa jalouſie. Tous ces courtiſans peu touchés de l'honneur & de la réputation d'un ſi grand Roi, lui faiſoient entendre qu'il étoit de ſon interêt de ſoutenir la ville de Piſe, & de laiſſer aux Florentins cette occupation juſqu'après la conquête du Royaume de Naples ; le Roi entraîné par leurs perſuaſions, faiſoit eſperer aux deux partis de terminer le differend à leur avantage.

Lorſqu'il ſe fut rendu à Rome, il voulut que les Ambaſſadeurs des Florentins fuſſent témoins des plaintes que les Piſans faiſoient contr'eux. Burgundio Lolo de la ville de Piſe, Avocat conſiſtorial en Cour de Rome, parla pour ſa patrie. « Il dit, qu'il y avoit quatre-vingt-huit ans que ſes compatrio-» tes gémiſſoient dans un eſclavage plein d'injuſtice & de du-» reté ; Que Piſe qui avoit autrefois étendu ſon Empire juſ-» ques dans l'Orient (*a*), & qui avoit été une des plus puiſ-» ſantes & des plus floriſſantes villes d'Italie, étoit aujourd'hui » réduite dans la derniere déſolation par l'avarice & la cruauté » des Florentins : Qu'elle étoit preſque déſerte, ayant été aban-» donnée de la plus grande partie de ſes habitans, qui n'avoient » pû ſupporter un joug ſi accablant ; que ceux qui s'étoient » exilés de leur patrie avoient pris le plus ſage parti, vû la triſte » ſituation de ceux que l'amour du païs y avoit retenus : Qu'a-» près avoir été dépoüillés de preſque tous leurs biens par les » exactions de la République de Florence & de ſes Officiers, » on leur ôtoit encore par une barbare injuſtice les moyens de » ſubſiſter, en leur défendant le commerce & l'exercice de » tous les arts nobles ; qu'on pouſſoit la dureté juſqu'à leur » fermer l'entrée des Offices & des Emplois, & même de » ceux qu'on accordoit aux étrangers : Que déja les Floren-» tins avoient commencé à porter l'inhumanité juſqu'à vou-» loir faire périr le reſte des malheureux Piſans, par des ordres » funeſtes à la ſanté des habitans du païs ; que dans ces vûës » cruelles on leur avoit défendu de continuer l'entretien des » chauſſées & des foſſés du territoire de Piſe, ce qui les expoſoit

(*a*) En effet, la République de Piſe avoit été autrefois puiſſante pendant quelque temps. Elle avoit ſouvent fait tête aux Infideles ; elle avoit conquis les Iſles de Corſe & de Sardaigne, & la ville de Carthage ; & elle s'étoit fait craindre dans toute la Méditerranée.

» tous

„ tous les ans à de grandes maladies cauſées par l'humidité du „ terrain extrêmement bas & marécageux: Que l'on voyoit „ tomber en ruine les Egliſes, les Palais, & tous les beaux „ édifices publics & particuliers que leurs peres avoient éle- „ vés: Qu'il n'étoit point honteux pour les Villes les plus cé- „ lebres d'obéïr à des étrangers au bout de pluſieurs ſiécles; „ que c'étoit une fatalité commune à toutes les choſes fragi- „ les de ce monde, de tomber en décadence & de changer „ enfin; mais que le ſouvenir de la nobleſſe & de l'ancienne „ grandeur des vaincus, devroit toucher de compaſſion les „ vainqueurs, au lieu d'augmenter leur dureté; devant conſi- „ derer qu'avec le temps ils pouvoient, & ils devoient mê- „ me néceſſairement éprouver le ſort deſtiné à toutes les Villes „ & à tous les Empires: Qu'il ne reſtoit aux Piſans plus rien qui „ pût exciter la cruauté & l'avarice inſatiable des Florentins: „ Que ne pouvant plus vivre dans cette triſte ſituation, ils „ avoient réſolu d'une commune voix de mourir ou de fuïr „ leur patrie, plutôt que de rentrer ſous la domination de leurs „ tyrans. Oüi, grand Roi, continua Lolo, en s'attendriſſant, „ les larmes dont j'arroſe les pieds de Votre Majeſté, ſont les „ larmes de tout un peuple proſterné devant vous; c'eſt par el- „ les, c'eſt en ſon nom que j'oſe vous faire reſſouvenir de cette „ bonté & de cette juſtice, qui rendirent aux Piſans une liber- „ té ſi injuſtement ravie. Conſervés votre ouvrage avec toute „ la fermeté d'un grand Roi; Aſſurés-nous vos bienfaits, & „ daignés prendre dans nos cœurs plutôt le nom de pere & „ de liberateur des Piſans opprimés, que de prêter votre nom „ ſacré à l'avarice & à la cruauté des Florentins. » 1495.

François Soderin (*a*) Evêque de Volterra, depuis Cardinal & qui étoit l'un des Ambaſſadeurs de Florence, répondit: „ Que rien n'étoit plus juſte que le titre & le droit des Floren-

(*a*) Il étoit fils de Thomas Soderin & de Diana Tornabuoni, tous deux des meilleures familles de Florence; & étoit né le 10. de Juin 1453. Il fut fait Evêque de Volterra par Sixte IV. le 29. d'Avril 1478. & Alexandre VI. le fit Cardinal du titre de ſainte Suſanne le 31. de May 1503. Ce fut un homme de beaucoup d'eſprit, & qui paſſa preſque toute ſa vie dans les plus grands emplois & dans les affaires les plus importantes; mais il étoit trop intriguant. Il fut fort attaché à la France, dont il reçut de grands bienfaits, & entr'autres Loüis XII. lui donna l'Evêché de Saintes: il réſigna en 1509. celui de Volterra à Julien Soderin ſon neveu. Il mourut Doyen du ſacré College & Evêque d'Oſtie le 17. de Juillet 1524. à Rome, & fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Marie du Peuple, avec cette épitaphe des plus ſimples. *Franciſci Soderini Epiſcopi Oſtienſis & Volaterrani depoſitum.*

1495. „ tins ſur la ville de Piſe : Qu'en l'année 1404. ils l'achete-
„ rent de Gabriël-Marie Viſconti, auquel elle appartenoit lé-
„ gitimement : Qu'à peine s'en furent-ils mis en poſſeſſion,
„ que les Piſans les en chaſſerent avec violence ; que pour la
„ recouvrer, ils eurent à ſoutenir une longue guerre, ſuivie
„ d'un ſuccès auſſi favorable que la cauſe en étoit juſte : Que
„ dans cette occaſion la bonté des Florentins ne leur fut pas
„ moins glorieuſe que la victoire ; que pouvant laiſſer périr les
„ Piſans par la faim, qui les avoit déja réduits à la derniere
„ extrêmité, ils porterent dans leur Ville plus de vivres que
„ d'armes : Que dans aucun temps Piſe n'avoit eu un état conſi-
„ dérable dans le continent, n'ayant même jamais pû ſoumet-
„ tre la ville de Lucques qui en eſt ſi voiſine ; qu'ainſi ſa do-
„ mination avoit toujours été renfermée dans les bornes d'un
„ territoire fort étroit : Qu'à l'égard de ſa puiſſance ſur mer, elle
„ n'avoit pas été de longue durée, y ayant déja longtemps
„ qu'en punition des crimes & des diviſions de ſes habitans,
„ cette Ville avoit perdu le peu qu'elle avoit eu de ſplendeur :
„ Qu'enſuite elle avoit été ſi pauvre, ſi dépeuplée & dans un
„ ſi triſte état, qu'un certain Jaque d'Appiano, vil Notaire des
„ environs, s'en étoit rendu maître ; qu'après pluſieurs années
„ de domination, il avoit laiſſé la Souveraineté de Piſe à ſes
„ enfans : Que les Florentins ſeroient moins jaloux de poſſe-
„ der Piſe, ſi ce n'étoit ſa ſituation & la commodité de la mer ;
„ que d'ailleurs les revenus qu'ils en tiroient étoient ſi peu
„ conſidérables, & les impoſitions qu'ils y faiſoient, ſi legeres,
„ que la recette excedoit à peine la dépenſe qu'ils étoient
„ obligés d'y faire ; que même la plus grande partie de ces
„ revenus provenoit des droits que les étrangers payoient au
„ port de Livourne : Que les Piſans n'étoient point gênés par
„ rapport au commerce, aux arts & aux Offices par d'autres
„ Loix, que celles qui leur étoient communes avec toutes les
„ autres Villes ſujetes de Florence ; que cependant ces Villes
„ étoient contentes de la douceur de ſon gouvernement, &
„ & n'aſpiroient point à changer de maître, parce qu'elles
„ n'avoient ni la hauteur ni l'opiniâtreté naturelles aux Piſans,
„ & encore moins leur perfidie ſi generalement reconnuë, que
„ de tout temps elle a paſſé en proverbe : Que ſi, lorſque les
„ Florentins acheterent la ville de Piſe, quelques habitans ſe

„ retirerent, ç'avoit été volontairement & par un motif d'or- 1495.
„ guëil, qui ne leur permît pas de ſe meſurer ſur leurs forces &
„ de s'accommoder au temps, & non par la faute des Flo-
„ rentins : Qu'ils avoient toujours gouverné les Piſans avec juſ-
„ tice & avec douceur, & les avoient traité de maniere, que
„ Piſe étoit auſſi riche & auſſi peuplée qu'elle l'avoit été au
„ commencement de leur domination : Qu'au contraire, ils
„ s'étoient efforcés de la rendre floriſſante, & d'augmenter le
„ nombre de ſes habitans, par l'acquiſition qu'ils avoient faite
„ à grands frais du port de Livourne, qui pouvoit ſeul faire
„ fleurir cette Ville ; qu'ils y avoient encore contribué par l'éta-
„ bliſſement d'une Univerſité (*a*) pour toutes les ſciences, &
„ par le ſoin qu'ils avoient eu de faire entretenir exactement les
„ foſſés : Que la verité de tous ces faits étoit ſi publique, qu'en
„ vain prétendroit-on l'obſcurcir par des plaintes forcées & par
„ des calomnies : Qu'il étoit permis à tout le monde de dé-
„ ſirer une meilleure fortune ; mais auſſi que chacun devoit
„ ſupporter patiemment l'état où le ſort l'avoit placé ; que tou-
„ tes les Souverainetés tomberoient dans la confuſion, ſi cha-
„ que ſujet avoit droit de reclamer contre ſon Souverain : Que
„ les Florentins ne croyoient pas devoir faire de grands ef-
„ forts, pour inſpirer au Roi le parti qu'il avoit à prendre dans
„ cette occaſion ; bien aſſuré qu'un Prince ſi ſage & ſi juſte,
„ ne ſe laiſſeroit pas ſurprendre par des plaintes & des décla-
„ mations ; qu'il n'étoit pas néceſſaire de lui rappeller ſes pro-
„ meſſes avant qu'il fût reçû dans Piſe, & les ſermens ſolem-
„ nels dont il s'étoit lié à Florence ; qu'enfin il feroit atten-
„ tion, que plus un Roi a de grandeur & de puiſſance, plus
„ il lui eſt glorieux de les faire ſervir au maintien de la juſtice &
„ de la bonne foi. „

Charle paroiſſoit ouvertement pencher en faveur des Piſans ; & ce n'étoit que pour leur avantage, qu'il propoſoit aux deux partis de reſter en repos pendant la guerre de Naples : c'étoit dans les mêmes vûës qu'il s'offroit à être le ſequeſtre du territoire de Piſe, & qu'il promettoit qu'auſſi-tôt après la conquête de Naples, il executeroit ce dont il étoit convenu à Florence. Mais les Florentins à qui toutes les paroles du Roi étoient devenuës ſuſpectes, rejettoient ces expediens ; & le preſſoient

(*a*) L'Univerſité de Piſe fut établie pour Laurent de Medicis en 1472.

1495. vivement de remplir ſes promeſſes. Enfin Charle feignant de ſe rendre, mais n'ayant en effet d'autre intention que de ſe faire avancer les ſoixante-dix-mille ducats, qui ne devoient lui être payés que dans les mois de Mars & de Juin, envoya, en partant de Rome, le Cardinal de S. Malo à Florence. Il fit entendre aux Florentins que le Cardinal y alloit, pour leur donner ſatisfaction; mais il lui preſcrivit en ſécret de les amuſer, juſqu'à ce qu'ils euſſent compté l'argent, & de laiſſer enſuite les choſes dans le même état. Quoique les Florentins euſſent quelque ſoupçon de cette ſupercherie, ils ne laiſſerent pas de remettre au Cardinal les quarante mille ducats, dont le terme alloit écheoir. Dès qu'il eut reçu cette ſomme, il ſe rendit à Piſe, promettant aux Florentins de les remettre en poſſeſſion de cette Ville. Mais il revint ſans avoir rien fait; s'excuſant ſur ce qu'il avoit trouvé les Piſans ſi opiniâtres, que ſon autorité ſeule n'avoit pas été capable de les amener à ſon but; & qu'il n'avoit pû les contraindre par la force, n'ayant point d'ordre à ce ſujet. Il ajouta qu'étant prêtre, il n'avoit pas cru qu'il convint à ſon caractere de prendre un parti, qui auroit pû faire répandre du ſang. Cependant il avoit augmenté la garniſon du château neuf, & il auroit auſſi mis du monde dans le vieux, ſi les Piſans avoient voulu y conſentir.

Leur courage & leurs forces croiſſoient de jour en jour. Le Duc de Milan jugeant qu'il étoit néceſſaire de munir la Ville d'une plus forte garniſon & d'un Chef de quelque experience, y avoit envoyé, mais ſous le nom des Genois, Luce Malvezzi avec de nouvelles troupes. D'ailleurs comme il ne négligeoit aucune occaſion d'augmenter les embarras des Florentins, pour qu'ils fuſſent moins en état d'attaquer les Piſans, il prit à ſa ſolde, en commun avec les Siennois, Jacque d'Appiano Seigneur de Piombino & Jean Savelli. Son deſſein étoit de procurer aux Siennois le moyen de ſoutenir Montepulciano, Ville qui s'étoit nouvellement donnée à eux, après s'être révoltée contre les Florentins, & qu'ils avoient acceptée au mépris de leur alliance avec ces derniers.

IV. Diverſité de ſentimens entre les Florentins, ſur la forme qu'ils

Les Florentins n'avoient pas moins d'occupation au dedans qu'au dehors. Auſſi-tôt que le Roi fut parti de Florence, on voulut mettre ordre au gouvernement de la République. Pour cet effet on convoqua, ſuivant l'ancienne coutume, un *Parle-*

ment, qui eſt une aſſemblée génerale de tous les Florentins dans la place du Palais, où chacun opine à haute voix ſur les affaires qui ſont propoſées par le Magiſtrat. Dans cette aſſemblée on convint d'une eſpece d'adminiſtration, qui, ſous le nom de gouvernement populaire, tendoit plûtôt à rendre un petit nombre de perſonnes dépoſitaires de l'autorité, qu'à la communiquer à tout le peuple. Cette forme de gouvernement déplut à beaucoup de gens, qui s'étoient flatés de joüir d'un pouvoir plus étendu; & comme ils étoient appuyés par l'ambition particuliere d'un grand nombre des principaux citoyens, il fallut mettre de nouveau cette matiere en déliberation. Un jour que les premiers Magiſtrats & ceux qui avoient plus d'autorité & de réputation conféroient ſur ce ſujet, Paul-Antoine Soderin (*a*), homme de grand poids, & dont on eſtimoit la prudence, parla, dit-on, en ces termes,

1495.

doivent donner à leur gouvernement.

V. Diſcours pour le gouvernement populaire.

» Il eſt vrai, Meſſieurs, que ceux qui ont écrit ſur la politi-
» que, ont mis le gouvernement populaire au-deſſous de la
» Monarchie ou de l'Ariſtocratie; cependant il eſt facile de
» prouver que nous devons le choiſir préferablement à tous les
» autres. L'amour de la liberté eſt un ſentiment ancien & com-
» me naturel à cette Ville, & les conditions de nos citoyens
» y ſont réglées ſur l'égalité. Or c'eſt cette égalité établie à Flo-
» rence, qui eſt le fondement de la Démocratie; en faut-il
» donc davantage pour ne plus balancer? Mais ne ſembleroit-il
» pas que je parle inutilement, ſi l'on veut ſe rappeller que dans
» les dernieres déliberations, toutes les voix ſe ſont réunies à
» mettre l'autorité entre les mains du peuple. Les ſentimens
» n'y ont été diviſés que ſur un point; quelques-uns ſe ſont atta-
» chés à cette forme, ſuivant laquelle la Ville ſe gouvernoit
» avant la tirannie des Medicis; les autres, du nombre deſquels
» j'avoüe que je ſuis, jugeant que cette forme n'avoit que le
» nom de Démocratie, effrayés d'ailleurs des inconveniens
» qu'on a vû ſouvent naître de ces ſortes de gouvernemens, en
» ſouhaitoient un autre plus parfait & plus propre à entretenir la
» concorde, & à maintenir la ſûreté des citoyens. Or la raiſon
» & l'exemple du paſſé nous diſent aſſés, que cette harmonie
» des membres de la République & ſa ſûreté ne ſçauroient ſub-
» ſiſter à Florence, qu'à l'abri d'une Démocratie ſagement cor-

(*a*) Il étoit frere de François, dont il eſt parlé ci-deſſus, p. 121.

» rigée, & c'eſt ſur deux fondemens que je crois devoir ap-
1495. » puyer le bon ordre de l'Etat.

» Il faut en premier lieu que tous les Magiſtrats & les Offi-
„ ciers tant de la Ville, que de l'Etat de Florence, ſoient
„ nommés pour un certain temps par le Conſeil géneral, com-
„ poſé de tous ceux que nos loix appellent au manîment des
„ affaires, & que toutes les loix qu'on pourra faire dans la ſuite
„ ſoient munies de l'approbation de ce même Conſeil géneral.
„ Ainſi ni les interêts des particuliers, ni la brigue n'influant
„ point ſur le choix de ces mêmes Magiſtrats, la paſſion ou le
„ caprice n'exclura perſonne des dignités, qui ſeront le partage
„ du mérite & de la vertu. Alors il faudra s'ouvrir le chemin
„ des honneurs par ſes talens, par des mœurs irréprochables
„ & par ſon ardeur à ſervir la patrie, & à ſe rendre utile aux par-
„ ticuliers. On ſera forcé au contraire de fuir le vice, de ne
„ faire de mal à perſonnee, & en un mot d'éviter tout
„ ce qui peut rendre odieux dans une Ville bien policée.
„ Il ne dépendra plus d'un ſeul, ou d'un petit nombre, d'abu-
„ ſer de l'autorité d'un Magiſtrat, ou de faire de nouvelles loix,
„ pour changer le gouvernement; & celui qui aura été une
„ fois établi, ne pourra recevoir aucune atteinte, que par la
„ volonté du Conſeil géneral.

„ En ſecond lieu l'aſſemblée génerale choiſira des Magiſtrats
„ particuliers, & compoſera un Conſeil des plus graves ci-
„ toyens, pour regler les affaires de l'Etat, telles que la paix,
„ la guerre & les loix nouvelles. Ces ſortes d'affaires n'étant
„ pas à la portée de tout le monde, elles ne doivent être trai-
„ tées que par ceux que l'experience en rend capables; d'ail-
„ leurs elles exigent ſouvent de la diligence & du ſécret, ainſi
„ il ne conviendroit pas d'en déliberer avec la multitude. Cet-
„ te réſerve ne peut bleſſer la liberté, qui aura lieu d'agir
„ toutes les fois que l'élection des Magiſtrats & l'établiſſement
„ des loix dépendront du Conſeil univerſel.

„ Ces deux reglemens ſuffiront pour établir une véritable
„ Démocratie, pour aſſurer la liberté de la Ville, & pour don-
„ ner à la République une forme convenable, & qui puiſſe
„ durer long-temps. Je ne parlerai pas encore de pluſieurs au-
„ tres points propres à perfectionner ce gouvernement; il eſt
„ plus à propos de les remettre à un autre temps. Je craindrois

„ d'allarmer dans ces commencemens les eſprits, que le ſou- 1495.
„ venir de la tirannie tient encore dans la défiance, & qui
„ n'ayant pas eu le temps de s'accoutumer à un gouvernement
„ libre, ne peuvent diſcerner du premier coup d'œil tout ce
„ qui eſt néceſſaire pour la conſervation de la liberté. Je dif-
„ fere d'autant plus volontiers ces choſes à un autre temps,
„ qu'elles ne ſont point eſſentielles : nos citoyens approuveront
„ chaque jour de plus en plus cette forme de République, &
„ devenus par l'expérience plus capables de ſentir la vérité, ils
„ ſouhaiteront de voir ce gouvernement conduit à une entiere
„ perfection ; cependant il ſe ſoutiendra par le moyen des deux
„ Reglemens que je viens de propoſer.

„ La raiſon & l'exemple me fourniront aſſés de moyens, pour
„ prouver qu'il eſt facile d'établir ces deux points, & que la
„ République en retirera une grande utilité. Quoique l'autorité
„ ſoit affectée aux nobles Venitiens, néanmoins la Nobleſſe
„ n'étant compoſée que de citoyens particuliers, & formant
„ d'ailleurs un corps nombreux, dont les membres ſont de
„ conditions & de qualités ſi différentes, on ne peut pas nier
„ que ce gouvernement ne tienne beaucoup de la Démocratie,
„ & que nous ne puiſſions l'imiter en pluſieurs choſes. Or il eſt
„ ſurtout appuyé ſur ces deux mêmes principes que je propoſe,
„ & c'eſt par leur moyen que cette République a conſervé pen-
„ dant tant de ſiécles ſa liberté, & qu'elle a maintenu la con-
„ corde & l'union parmi ſes citoyens ; c'eſt à la faveur de ces
„ ſages reglemens qu'elle eſt parvenuë au comble de gloire &
„ de grandeur, où nous la voyons aujourd'hui. La baſe de
„ cette union des Venitiens n'eſt point, comme on le croit, la
„ ſituation de leur Ville, puiſqu'elle ne ſeroit pas capable
„ d'empêcher les diviſions & les troubles, qui pourroient y naî-
„ tre, & qu'on y a vus quelquefois ; mais c'eſt la forme du gou-
„ vernement ſi ſagement établie & ſi bien concertée dans tou-
„ tes ſes parties, qu'elle produit néceſſairement cette tranquil-
„ lité ſi précieuſe & ſi déſirable.

„ Nos propres exemples, mais pris dans un ſens contraire,
„ peuvent nous inſtruire autant que les exemples étrangers.
„ Quelle eſt la ſource des fréquentes révolutions arrivées à Flo-
„ rence, ſi ce n'eſt que la forme de l'Etat n'étoit point établie
„ ſur le modele qu'on vient de propoſer ? Tantôt abattuë ſous le

1495. „ poids de la tirannie, tantôt déchirée par les diſſentions des „ particuliers, effets de leur ambition & de leur avarice ; cette „ Ville malheureuſe s'eſt encore vuë livrée à la diſcretion d'une „ multitude effrenée. Ainſi au lieu que les Villes ont été bâties „ pour procurer le repos & le bonheur de leurs habitans, notre „ Ville, ou plûtôt la forme de notre République n'a produit „ d'autres effets, que la perte de nos biens, l'exil & le meurtre „ des citoyens,

„ Le gouvernement établi par le dernier Parlement ne diffe- „ re point de ceux qui ont cauſé tant de maux à Florence, „ & qui ont enfin enfanté la tyrannie ; car ce fut par leur moyen „ que le Duc d'Athenes (*a*) & enſuite Coſme de Medicis, oſe- „ rent opprimer la liberté de nos peres. En effet, Meſſieurs, „ rien n'eſt plus naturel que ces funeſtes ſuites, lorſque le choix „ des Magiſtrats & le pouvoir de faire des loix ne dépendent „ pas d'un conſentement univerſel, mais de la volonté d'un pe- „ tit nombre. Alors les citoyens ne s'intereſſant plus au bien pu- „ blic, ne ſeront occupés que de leurs vuës particulieres : on „ verra naître les brigues, les factions & les révoltes ; four- „ ce funeſte de la ruine de toutes les Républiques & de tous les „ Empires.

„ Balancera-t'on encore après tant de motifs, à fuir une for- „ me de gouvernement, dont la raiſon & l'experience nous „ font connoître le danger ? Héſiterons-nous encore à prendre „ un parti, de la ſûreté & de l'utilité duquel cette même raiſon & „ l'exemple d'autrui nous forcent de convenir ? En effet, Meſ- „ ſieurs, & c'eſt la vérité qui parle par ma bouche, un gouver- „ nement, où le petit nombre diſpoſera de l'autorité, ſera tou- „ jours le gouvernement d'un certain nombre de tyrans, plus „ dangereux qu'un ſeul, parce que le mal ſera multiplié. D'ail- „ leurs, ſans parler des autres inconveniens, ne doit-on pas „ s'attendre à voir bien-tôt ces tyrans diviſés par la diverſité „ des ſentimens, par l'ambition ou par quelque autre paſſion ? „ La déſunion eſt pernicieuſe en tout temps : mais qu'elle le

(*a*) Reinier Acciaioli d'une noble & ancienne famille de Florence. Il ſe rendit maître d'Athenes au commencement du quinziéme ſiécle ; & fut auſſi Souverain de Corinthe & d'une partie de la Beotie. Lui & ſes deſcendans poſſederent ces Etats juſques en 1455. qu'ils en furent dépoüillés par Mahomet II. *Chalcondile liv.* 4. *&* 9. Il voulut auſſi ſe rendre maître de Florence, ce qui y excita de grands mouvemens.

ſera

„ ſera bien davantage dans des circonſtances, où vous avés
„ exilé, proſcrit un citoyen puiſſant, & à préſent que dépoüillés 1495.
„ d'une partie ſi conſiderable de votre Domaine, vous voyés
„ l'Italie expoſée à des périls preſſans & pleine de ſoldats étran-
„ gers: c'eſt peut-être aujourd'hui la ſeule fois que Florence a
„ pû diſpoſer de ſon ſort. Hâtons-nous donc de profiter de
„ l'heureuſe conjoncture qui nous eſt offerte par le ciel, pour
„ établir un gouvernement durable & qui ſoit la ſource du bon-
„ heur public.

„ Par cet heureux établiſſement vous laiſſerés à vos enfans &
„ à leur poſterité le précieux héritage de la liberté, que vous
„ n'aurés point reçu de vos ancêtres, qui ne l'ont jamais connuë.
„ Je vous conjure donc par le Souverain Maître du ciel & de
„ la terre, dont la bonté fait naître des conjonctures ſi précieu-
„ ſes, de les mettre à profit, de ne vous point nuire à vous-
„ mêmes, & de ne point dégrader pour toûjours la ſageſſe des
„ Florentins, en laiſſant échaper de ſi favorables circonſtances.

Tel fut le diſcours de Soderin: Guy-Antoine Veſpucci Juriſconſulte fameux, homme d'eſprit & délié, fut d'un ſentiment contraire, & parla ainſi.

„ Meſſieurs, je ſouhaiterois avec ardeur, que le gouver-
„ nement propoſé par Paul-Antoine Soderin, pût procurer le
„ bonheur public auſſi facilement, qu'il eſt aiſé de le décrire.
„ Il faudroit être bien aveugle pour ne pas embraſſer avec
„ empreſſement un plan ſi favorable à la patrie, & il n'y a qu'un
„ mauvais citoyen capable de rejetter une forme de Ré-
„ publique, où les honneurs & la récompenſe ſeroient le
„ partage de la valeur, du mérite & de la vertu. Mais il ne me
„ paroît pas qu'un gouvernement tout-à-fait populaire, puiſſe
„ produire ces biens qu'on nous fait eſperer. Au contraire, la
„ raiſon, l'experience & l'autorité des Philoſophes forment une
„ preuve invincible, que l'on cherche en vain dans la multitu-
„ de, les lumieres, la maturité & l'ordre néceſſaires, pour
„ s'aſſurer que dans le choix des Magiſtrats la prudence ſera
„ préferée à la témerité, la vertu au vice, & l'expérience
„ à l'incapacité. Doit-on attendre de ſages déciſions d'un
„ Juge ignorant? Non ſans doute: Eh bien, ce Juge ſans
„ lumieres, c'eſt ce peuple plein de confuſion & d'igno-
„ rance, & qui ne peut choiſir, ou ſe déterminer raiſonnable-

VI. Diſcours pour l'Ariſtocratie.

1495. „ ment que par hazard. Quoi nous pourrions croire que d'impor-
„ tantes affaires, qui occupent tous entiers des hommes de tête ;
„ & dont l'attention ne ſe partage point ailleurs, puiſſent être
„ maniées avec ſuccès par une multitude ignorante, compoſée
„ de gens dont l'eſprit, la condition, les mœurs ſont ſi differen-
„ tes, & qui s'adonnent uniquement à des affaires particulie-
„ res ? D'ailleurs l'orgueil va porter tous nos citoyens à aſpirer
„ aux honneurs : non contens des avantages d'une honnête li-
„ berté, ils brûleront de briller aux premiers rangs, & d'entrer
„ dans les plus grandes & les plus épineuſes déliberations. Vous
„ n'ignorés pas, Meſſieurs, qu'on ſçait ici moins qu'ailleurs
„ écouter la moderation, & céder la place à l'expérience & au
„ mérite : bien-tôt perſuadée que tous ſont naturellement égaux
„ en tout, la multitude diſpoſera des emplois, au mépris des
„ ſervices & de la vertu. Cette ſoif aveugle des honneurs, qui
„ dévore la plus grande partie du peuple, mettra la puiſſance
„ entre les mains des moins dignes & des moins capables, parce
„ que ceux-ci prévaudront par le nombre, & que l'on ne fera
„ plus déſormais que compter les ſuffrages. Enfin qui peut nous
„ aſſurer que le peuple toujours content de la forme que vous
„ aurés une fois établie, ne troublera pas bien-tôt de ſi ſa-
„ ges meſures par des loix bizares, auſquelles les gens ſenſés
„ s'oppoſeront en vain ? Cet inconvenient toujours à craindre
„ dans un gouvernement populaire, le ſera bien davantage
„ dans les conjonctures préſentes ; le penchant naturel qui em-
„ porte toujours rapidement les hommes d'une extrêmité à
„ l'autre, quand la violence qui les avoit retenus a ceſſé, ne
„ ſçait point s'arrêter dans un juſte milieu. Ne doutés donc
„ pas que le peuple qui vient d'être délivré de la tyrannie, ne
„ ſe jette, ſi l'on ne le retient, dans une licence effrenée, ainſi
„ nous n'aurons fait que changer de tyran. En effet quelle ty-
„ rannie plus inſupportable que le caprice d'un peuple qui ra-
„ baiſſe le mérite pour élever l'ignorance, & qui, ſans égard
„ pour les talens, diſpoſe à ſon gré de la récompenſe qui leur
„ étoit duë ? L'ignorance quand elle tyranniſe, impoſe un joug
„ d'autant plus accablant, qu'elle eſt aveugle, ſans diſcerne-
„ ment, & mille fois plus dangereuſe que toute la malice d'un
„ tyran à qui la politique fait du moins garder quelques meſures.
„ Au reſte ne vous laiſſés point ébloüir par l'exemple des Ve-

„ nitiens : la ſituation de leur Ville contribuë pour quelque
„ choſe, au bon ordre de cette République, & l'ancienneté 1495.
„ du gouvernement ſert beaucoup à y maintenir l'heureuſe
„ tranquillité, dont nous la voyons joüir. D'ailleurs les gran-
„ des affaires n'y ſont confiées qu'à un petit nombre de citoyens.
„ Peut-être même que ce peuple moins vif que nous, eſt plus
„ facile à contenir. D'ailleurs ce ne ſont point les deux loix
„ fondamentales qu'on vient de propoſer, qui ſoutiennent
„ ſeules le gouvernement de Veniſe ; c'eſt la perpetuité du
„ Doge, ce ſont pluſieurs autres ſages reglemens, qui le ren-
„ dent parfait & durable. Or je demande, s'il ſeroit poſ-
„ ſible d'en introduire de pareils dans notre République, ſans
„ y trouver beaucoup de contradictions ; cette Ville ne vient
„ point d'être bâtie, & il n'eſt pas queſtion de lui donner
„ une premiere forme ; elle préferera toujours ſes anciens uſa-
„ ges à de nouveaux établiſſemens, quoique meilleurs & plus
„ utiles ; elle craindra toujours que, ſous prétexte de conſerver
„ ſa liberté, l'on ne veüille établir une nouvelle tyrannie.

„ Ces raiſons & la viciſſitude des choſes humaines, dont
„ la nature eſt de dégenerer, donnent plus lieu de craindre
„ qu'un gouvernement d'abord imparfait, ne tombe dans une
„ entiere confuſion, qu'elles ne font eſperer que le temps & les
„ occaſions pourront le conduire à la perfection. Mais pour-
„ quoi chercher des exemples au dehors, tandis que nous en
„ avons parmi nous ?

„ Pouvons-nous ignorer que cette Ville n'a jamais été gou-
„ vernée par le peuple, que les diviſions n'ayent preſque cauſé ſa
„ ruine, & changé la face de l'Etat ? Enfin ſi nous voulons nous
„ arrêter à des exemples étrangers, que ne nous rappellons-
„ nous les déſordres qu'une pure Démocratie a occaſionnés
„ dans Rome ? N'eſt-il pas évident que l'inclination des Ro-
„ mains pour la guerre, fut la ſeule cauſe de la durée de
„ leur République au milieu de tant de troubles & de di-
„ viſions ? Jettons encore les yeux ſur Athenes, cette Ville ſi
„ floriſſante & ſi conſiderable : Ne perdit-elle pas & l'empire
„ & la liberté, pour obéir à des tyrans nés dans ſon ſein, ou à
„ des maîtres étrangers, parce que la multitude s'empara de la
„ déciſion des grandes affaires ?

„ Au reſte, je ne comprens pas comment on oſe avancer

1495. „ que la forme arrêtée dans le dernier Parlement, puiſſe donner quelque atteinte à la liberté; les Magiſtrats ſont par elle en „ poſſeſſion de regler toutes choſes, & elle ne défere point une „ autorité perpetuelle à ces citoyens, qui ſeront ſucceſſivement „ remplacés par d'autres. Enfin leur élection ne dépend point „ d'un petit nombre; & le ſort décidera entre pluſieurs ſujets propoſés & approuvés ſuivant l'ancienne coutume de la „ Ville. Dans ces diſpoſitions, comment la brigue ou la cabale „ pourroit-elle remplir les Magiſtratures? Selon ce plan, les „ affaires importantes ſeront examinées & conduites par des „ hommes ſages, pleins d'experience & de maturité; il regnera „ dans les Conſeils un ordre, un ſecret & une prudence, qu'en„ vain nous chercherions dans le peuple: incapable de ſoutenir „ le poids de la République, & donnant toujours dans les extrêmités, on le verroit tantôt prodiguer la dépenſe hors de „ ſaiſon, tantôt s'expoſer par une économie mal-entenduë, „ à épuiſer enſuite les fonds de l'Etat & ſe précipiter dans les „ plus grands périls.

„ Si l'Italie, & ſurtout notre patrie, comme l'a remarqué „ Soderin, ſont aujourd'hui dans une triſte ſituation; quelle „ prudence y auroit-il dans le beſoin des plus ſages conſeils, „ de confier notre ſort à l'ignorance & à la foibleſſe? Conſi„ derés que vous aſſurerés davantage le repos du peuple, & que „ vous le mettrés plus à portée d'entendre ſes vrais interêts, „ quand vous lui donnerés moins d'autorité & moins de part „ au gouvernement; enfin faites une ſérieuſe attention, que ſi „ ſa volonté regle la République, devenu bien-tôt inſolent, dif„ ficile & opiniâtre, il refuſera d'écouter des conſeils utiles „ & dictés par l'amour de la patrie.

VII. Grand crédit de Savonarole à Florence.

Ce dernier avis l'auroit emporté dans les conſeils particuliers, ſi Jerôme Savonarole de Ferrare, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, n'avoit pas fait intervenir l'autorité de Dieu dans les déliberations des hommes. Ce Religieux qui prêchoit depuis pluſieurs années à Florence, joignoit à une doctrine ſinguliere une grande réputation de ſainteté; il s'étoit même acquis dans l'eſprit de la plus grande partie du peuple, le nom & le crédit d'un Prophete. Cette opinion vulgaire étoit fondée ſur ce que dans des temps plus tranquiles, & où il n'y avoit aucune apparence de troubles, il avoit prédit dans ſes ſermons qu'il viendroit

en Italie des armées étrangeres ſi redoutables, que ni murailles ni troupes ne pourroient leur réſiſter. Il avoit même parlé obſcurement du changement de l'Etat de Florence ; ce nouveau Prophete aſſuroit que ce n'étoit ni par les lumieres de la raiſon, ni par la ſcience des écritures, qu'il prédiſoit ces choſes & pluſieurs autres qu'il débitoit continuellement, mais que c'étoit uniquement par inſpiration divine. Il ſe mit alors à déclamer en public contre la forme de gouvernement arrêtée dans le Parlement, & à prêcher avec un ton d'homme inſpiré, que Dieu vouloit que Florence fût tellement gouvernée par le peuple, qu'il ne fût pas au pouvoir du petit nombre de diſpoſer du ſort de la multitude, & d'opprimer ſa liberté. 1495.

VIII. On ſe détermine pour le gouvernement populaire.

La vénération des peuples pour Savonarole, favoriſant les ſouhaits du plus grand nombre, ceux qui étoient d'un ſentiment oppoſé, ne purent réſiſter à ce torrent. Après pluſieurs déliberations, il fut enfin arrêté, qu'on établiroit un Conſeil general de tous les Florentins, à l'excluſion néanmoins du menu peuple, comme on le publia en differens endroits de l'Italie ; cette Aſſemblée ne fut donc compoſée que de ceux, qui ſuivant les anciennes Loix de la Ville, avoient droit de participer au gouvernement ; & il fut reglé que ce Conſeil general n'auroit d'autres fonctions que d'élire tous les Magiſtrats de la Ville & du Domaine, & d'approuver les Loix dreſſées & rédigées dans les Conſeils particuliers. Enſuite pour aller au-devant des diviſions, & raſſurer l'eſprit de chaque particulier, on publia un décret, qui comme autrefois à Athenes, fit défenſes de faire aucune recherche du paſſé par rapport aux affaires de l'Etat. On eut peut-être établi un gouvernement ſolide ſur ces fondemens, ſi dans le même temps on avoit fait tous les autres reglemens que les gens ſenſés propoſerent alors. Mais le conſentement d'un grand nombre de citoyens, que le ſouvenir du paſſé rempliſſoit de défiance, étant abſolument néceſſaire pour ces nouvelles Loix, on jugea qu'il ſuffiſoit pour le préſent d'établir le Conſeil general, comme le fondement de la liberté, & qu'on pouvoit attendre que le temps eût raſſuré les eſprits, & fait ſentir la ſageſſe & l'utilité de ces reglemens.

IX. Les châteaux de Naples ſe

Cependant le Roi de France, maître de la ville de Naples, voulant achever ſa conquête, réſolut de ſoumettre le Château-

1495. rendent à Charle VIII.

neuf & le Château de l'Oeuf, qui tenoient encore pour Ferdinand : à l'égard de la Tour de San-Vicentio conſtruite pour la défenſe du port, il s'en étoit facilement emparé ; il falloit outre cela s'emparer du reſte du Royaume pour aſſurer ſa nouvelle puiſſance. La fortune lui fut également favorable dans ces deux projets : après une legere réſiſtance le Château neuf, Palais des Rois, ſitué ſur le bord de la mer, ſe rendit par la lâcheté & l'avarice de la garniſon Allemande, compoſée de cinq cens hommes. Les conditions de la capitulation furent, qu'ils en ſortiroient avec tout ce qu'ils pourroient emporter ſur eux. Il y avoit dans ce Château une grande quantité de vivres, que Charle, ſans prévoyance pour l'avenir, donna à quelques-uns des ſiens. Le Château de l'Oeuf bâti dans la mer ſur un rocher, qui tenoit autrefois au continent, dont il avoit été ſéparé par Lucullus, & qui communiquoit avec le rivage par un pont étroit, eſſuya pendant quelques jours le feu de l'artillerie. Le canon pouvoit à la verité endommager le haut des murailles, mais il étoit impoſſible d'entamer le rocher. Malgré de ſi bonnes fortifications, l'épouvante ſe ſaiſit de la garniſon, qui promit de ſe rendre dans huit jours, ſi elle n'étoit ſecouruë avant ce temps-là.

X. Tout le Royaume ſe ſoumet à lui, hors ce qui lui échape par ſa faute.

Les Barons & les Syndics des Villes, venoient au-devant des troupes que le Roi avoit envoyées dans les Provinces du Royaume, s'empreſſant à l'envi d'être les premiers à les recevoir. L'affection qu'on avoit pour les François, ou la terreur de leurs armes, engageoit les Gouverneurs des places fortes à ſe rendre preſque tous ſans aucune réſiſtance : le château de Gaëte même, qui étoit bien fortifié & abondamment pourvû, ſe rendit à diſcretion après une legere attaque. Cette révolution rapide entraîna en peu de jours tout le reſte du Royaume, & Charle ſoumit tout à ſon obéïſſance, excepté l'iſle d'Iſchia, les citadelles de Brindes & de Gallipoli dans la Poüille, & celle de Rhege en Calabre, ſituée à la pointe de l'Italie, vis-à-vis de la Sicile : la Turpia & la Mantia dans la même Province, s'étoient d'abord données à lui ; mais Charle en ayant gratifié quelques-uns de ſes courtiſans, ces Villes ne voulurent pas les reconnoître, & retournerent à leur ancien maître. La ville de Brindes ſuivit leur exemple quelques jours après, parce que Charle n'y envoya perſonne ; il eut même

la négligence de ne point expedier, & même de n'entendre qu'à peine les députés de cette Ville qui s'étoient rendus à Naples pour capituler ; ce délai donna le temps à ceux qui tenoient la citadelle pour Ferdinand, de ramener la Ville à ſon obéïſſance. La ville d'Otrante qui s'étoit auſſi déclarée pour la France, ne voyant arriver perſonne de la part du Roi, lui échapa encore. Tous les Barons du Royaume allerent rendre hommage au nouveau Roi ; à l'exception d'Alfonſe d'Avalos, Marquis de Peſcaire, & de deux ou trois autres Seigneurs. Le Marquis s'étant apperçû que la garniſon Allemande du Château neuf dont Ferdinand lui avoit confié la garde, ſe diſpoſoit à ſe rendre, avoit ſuivi ce Prince ; les autres s'etoient retirés en Sicile, parce que Charle avoit diſpoſé de leurs terres. 1495.

Le Roi auroit bien voulu s'aſſurer la poſſeſſion du Royaume de Naples par un traité ſolide ; & dans cette vûë, avant la reddition du château de l'Oeuf, il avoit envoyé un ſauf-conduit à Dom Frederic pour le venir trouver : ce Prince qui avoit paſſé pluſieurs années à la Cour de Loüis XI. & qui d'ailleurs étoit parent du Roi (*a*), étoit aimé de tous les Seigneurs François. Charle offrit de donner à Ferdinand des établiſſemens & de grands revenus en France, s'il vouloit renoncer à ce qui lui reſtoit dans le Royaume de Naples, & à Frederic des biens plus conſidérables que tout ce qu'il y poſſedoit. Dom Frederic qui ſçavoit que ſon neveu étoit réſolu de n'accepter aucun parti, à moins qu'on ne lui laiſsât la Calabre, répondit au Roi, que puiſque Dieu, la fortune & le conſentement de tous les peuples avoient concouru à lui donner le Royaume de Naples, Ferdinand ne vouloit point s'oppoſer à cette fatale diſpoſition : qu'il ne ſe croyoit pas deshonoré de ceder à un ſi grand Prince, & qu'il étoit réſolu de ſe ſoumettre à ſon obéïſſance comme les autres, pourvu qu'il voulût bien lui accorder quelque partie du Royaume, (Frederic vouloit parler de la Calabre,) pour y faire ſa demeure. Que content de vivre dans ce Duché, non comme Roi, mais comme l'un des Barons de Charle, il ne ſouhaitoit que d'admirer ſa clémence & ſa bonté ; qu'il eſperoit de trouver quelque jour l'occaſion de montrer pour le ſervice de ce Prince, le courage que ſa mau-

(*a*) A cauſe d'Anne de Savoye ſa premiere femme, qui étoit niéce de Charlotte de Savoye, mere du Roi.

1495. vaiſe fortune ne lui avoit pas permis d'employer pour lui-même : que ce trait de generoſité couvriroit le Roi d'une gloire éclatante, & l'égaleroit à ces anciens Rois, qu'une pareille conduite a rendus immortels, & auſquels elle a fait décerner les honneurs divins : qu'enfin il y trouveroit autant de ſûreté que de gloire, parce qu'en recevant les ſermens & l'hommage de Ferdinand, il s'aſſureroit pour toujours la poſſeſſion du Royaume, & n'auroit plus à redouter les caprices de la fortune, qui, lorſque la victoire n'eſt point accompagnée de la modération & de la prudence, ſe fait un jeu de ternir l'éclat d'une gloire qui a coûté bien des travaux. Mais Charle craignant de mettre le reſte du Royaume dans un péril évident, s'il en cedoit une partie à ſon rival, ne voulut point écouter cette propoſition. Ainſi Dom Frederic s'en retourna, mécontent du Roi ; & Ferdinand après la reddition des châteaux, ſe retira en Sicile avec quatorze galeres mal armées, ſur leſquelles il étoit parti de Naples, s'y tenant prêt pour les occaſions qui pourroient s'offrir. Il laiſſa la garde du château d'Iſchia à Innigo d'Avalos (*a*), frere d'Alfonſe, tous deux d'une valeur & d'une fidelité éprouvées.

Charle voulant s'aſſurer de cette place, d'où il étoit facile d'exciter des troubles dans le Royaume, y envoya ſon armée navale, qui étoit enfin arrivée dans le port de Naples. Ayant trouvé la Ville abandonnée, elle ne jugea pas à propos d'attaquer le château qui étoit trop bien fortifié pour qu'on ſe flatât de l'emporter ; c'eſt pourquoi le Roi réſolut de faire venir d'autres vaiſſeaux de Provence & de Genes pour s'emparer d'Iſchia, & pour aſſurer la mer contre les courſes de Ferdinand.

Mais ni l'activité, ni la prudence ne ſecondoient pas la bonne fortune des François, que tant de proſperités avoient rendus plus fiers qu'ils ne le ſont naturellement. Ils n'agiſſoient plus qu'avec une négligence & une confuſion extrêmes ; on abandonnoit au hazard les choſes les plus importantes ; on ne s'occupoit que de fêtes & de plaiſirs ; & ceux qui étoient le plus avant dans la faveur du Roi, ne ſongeoient qu'à s'enrichir des fruits de la victoire, ſans être touchés ni de la gloire, ni des interêts de leur maître.

Dans ce temps-là, Zizim Ottoman mourut à Naples ; Charle

(*a*) Marquis du Guaſt.

fut

fut fort affligé de ſa mort, parce qu'il comptoit beaucoup ſur lui pour la guerre qu'il méditoit contre les Turcs. On fut perſuadé que le Pape avoit donné un poiſon lent à Zizim, pour empêcher le Roi d'en tirer aucun avantage : on ſoupçonna le Pontife de cet attentat pour differentes cauſes. On croyoit qu'il n'avoit pas remis de bon gré le Prince Turc entre les mains du Roi, & qu'il étoit fâché de perdre les quarante mille ducats que Bajazet lui payoit tous les ans. Peut-être étoit-il jaloux de la gloire du Roi. D'ailleurs, il pouvoit encore appréhender que ce Prince, après avoir triomphé des Infideles, ne ſe rendît enfin aux inſtances que bien des gens, qui n'avoient d'autre but que leurs interêts, lui faiſoient ſans ceſſe, de réformer les abus de la Cour de Rome. En effet, l'Egliſe avoit un beſoin preſſant de cette réforme, & elle étoit ſi éloignée de ſes premieres mœurs, que l'autorité de la Religion Chrétienne diminuoit de jour en jour; ſurtout ſous un Pape qui n'avoit point rougi de le devenir par les moyens les plus infâmes, & dont la conduite inoüie alloit bien loin au-delà de tout ce qu'on avoit déteſté juſqu'alors dans les mauvais Pontifes. La corruption d'Alexandre rendant tout croyable, fit penſer à pluſieurs, que Bajazet lui ayant envoyé de l'argent par George Bucciardo, il avoit vendu à ce Prince le ſang de ſon frere Zizim. Charle n'abandonna pas pour cela ſes deſſeins contre les Turcs, & il envoya en Grece l'Archevêque de Durazzo (*a*), Albanois de nation, qui lui faiſoit eſperer d'exciter des mouvemens en ce païs par le moyen de certains bannis; mais de nouveaux évenemens partagerent l'attention du Roi. 1495.

XI. La rapidité des conquêtes de Charle

On a vû plus haut, que la paſſion d'uſurper le Duché de Milan & la crainte des Arragonois, avoient obligé Ludovic Sforce à ſolliciter la venuë du Roi de France en Italie. Quand il eut

(*a*) Philippe de Comines qui étoit alors Ambaſſadeur de France à Veniſe, fut parfaitement inſtruit de cette intrigue par l'Archevêque de Durazzo, & par Conſtantin de Macedoine dont il eſt parlé ci-deſſus dans la note (*d*) de la page 68. leſquels étoient venus à Veniſe pour faire des préparatifs & acheter des armes. Scanderberg & pluſieurs autres perſonnes conſidérables étoient de l'entrepriſe, & ils auroient été appuyés par les peuples, qui déſiroient paſſionément la venuë des François pour changer d'état. Mais outre que l'Archevêque étoit *homme leger en paroles*, comme dit Comines, & qu'il communiqua ſon ſecret à trop de gens, les Venitiens voulurent ſe faire un mérite auprès de Bajazet; & ils l'avertirent de la mort de Zizim & de toute la conjuration. Ils firent même arrêter l'Archevêque lorſqu'il s'en retournoit en Grece : Conſtantin ſe ſauva dans la Poüille. *Com. l.* 7. *c.* 14. Il en coûta la vie à plus de cinquante mille Chrétiens,

1495. VIII. étonne & ſouleve toutes les Puiſſances.

contenté ſon ambition, & qu'il vit les Arragonois preſque hors d'état de ſe défendre eux-mêmes, il apperçut alors un péril plus grand & plus réel que celui qu'il avoit appréhendé ; il comprit qu'il etoit menacé avec toute l'Italie de tomber dans l'eſclavage, ſi le Roi de France venoit à bout d'affermir ſa puiſſance dans le Royaume de Naples. Il auroit ſouhaité que Charle eût rencontré davantage d'obſtacles à Florence : mais lorſqu'il vit cette République contrainte d'unir ſes forces à celles du Roi ; que le Pape n'avoit pas perſiſté plus long-temps à traverſer les deſſeins de ce Prince, & qu'enfin le Royaume de Naples étoit ouvert de tous côtés à ſes troupes, ſa crainte s'accrut de jour en jour avec les progrès de l'armée Françoiſe. Les Venitiens commençoient auſſi à trembler ; ils étoient demeurés juſques-là dans une neutralité conſtante, & bien loin de ſe démentir par aucune action, il ne leur étoit pas même échapé la moindre démonſtration capable de les faire ſoupçonner de pencher plus d'un côté que d'un autre. Ce ne fut qu'après avoir appris que le Roi avoit paſſé les Monts, qu'ils ſe déterminerent à députer vers lui Antoine Loredano, & Dominique Treviſani ; ces Miniſtres partirent même ſi tard, que le Roi étoit déja à Florence lorſqu'ils y arriverent. Mais enſuite frappés de la rapidité des ſuccès de ce jeune conquerant, qui comme un foudre impétueux parcouroit toute l'Italie ſans aucun obſtacle, ils commencerent à comprendre que la ruine des autres pouvoit être funeſte à leur République ; ils furent confirmés dans cette penſée par la conduite du vainqueur. Charle venoit de ſe rendre maître de Piſe & des autres places des Florentins ; il avoit depuis laiſſé une garniſon dans Sienne, & s'étoit comporté de la même maniere dans l'Etat Eccleſiaſtique ; toutes ces précautions donnoient un juſte ſujet de croire que ſes deſſeins ne ſe bornoient pas au Royaume de Naples. Ils s'empreſſerent donc de prêter l'oreille aux conſeils de Ludovic Sforce, qui les avoit preſſé dès le temps que les Florentins avoient ſubi la loi des vainqueurs, de s'oppoſer au danger qui menaçoit toute l'Italie. On croit même que ſi du côté de Rome, ou à l'entrée du Royaume de Naples, Charle eût reçû quelque échec, ils auroient pris dès-lors les armes contre lui ; mais la rapidité de ſes victoires déconcerta la lente politique de ſes ennemis ſecrets.

Depuis la conquête de Naples, Charle qui ſe défioit beaucoup de Ludovic, prit à ſa ſolde Jean-Jacque Trivulce avec cent lances, moyennant de bons appointemens & des conditions honorables, & il mit dans ſes interêts par de grandes promeſſes le Cardinal Fregoſe & Objetto de Fieſque. Son but étoit de ſe ſervir de ceux-ci pour donner de l'occupation à Ludovic dans la ville de Genes; & il s'attacha Trivulce, parce qu'il étoit le chef de la faction Guelfe à Milan, & l'ennemi juré du Duc. Enfin il refuſa à Ludovic la Principauté de Tarente, ſous prétexte qu'il ne devoit la lui donner qu'après l'entiere conquête du Royaume de Naples. Ludovic aigri par cette conduite du Roi, fit retenir à Genes douze galeres qu'on y armoit pour les François, & défendit qu'on y équipât aucun bâtiment pour leur ſervice. Charle prétendit que c'étoit ce contre-temps qui l'avoit empêché d'aſſiéger une ſeconde fois Iſchia avec de plus grandes forces. Dans cette diſpoſition des eſprits, les ſoupçons & les mécontentemens s'augmentoient tous les jours de part & d'autre. D'ailleurs la prompte réduction de Naples groſſiſſoit le péril, & le rendoit plus préſent aux yeux des Venitiens & du Duc de Milan: c'eſt pourquoi ils ſe crurent dans la néceſſité de ne pas differer plus longtemps à faire éclater leurs projets. 1495.

Ils y furent encore excités par la puiſſance des Alliés qui ſe joignirent à eux. Le Pape allarmé de la proſperité des armes Françoiſes, ne s'y porta pas avec moins de chaleur. L'Empereur Maximilien, qui par tous les ſujets de haine qu'il avoit contre la France, & par le ſouvenir des offenſes qu'il avoit reçûës de Charle, regarda toujours avec plus de jalouſie qu'aucun autre, l'agrandiſſement des François, ſuivit avec empreſſement l'exemple d'Alexandre. Mais ceux ſur leſquels les Venitiens & Ludovic faiſoient le plus de fond, étoient les Rois d'Eſpagne.

Ferdinand & Iſabelle n'avoient promis à Charle de ne point traverſer la conquête du Royaume de Naples, que pour avoir le Comté de Rouſſillon; & ils s'étoient artificieuſement réſervé la liberté de ne point exécuter cette promeſſe à la faveur d'une clauſe qui (ſi ce qu'ils en publierent eſt vrai,) fut inſérée dans le traité: Elle portoit, *qu'ils ne ſeroient tenus à rien de ce qui pourroit préjudicier à l'Egliſe*; ils en inféroient, que toutes les fois

1495. que le Pape leur demanderoit des ſecours pour maintenir ſes droits ſur le Royaume de Naples, il ſeroit en leur pouvoir de lui en accorder ſans contrevenir à leur engagement. Ils ajouterent même depuis, que par le même traité il ne leur étoit défendu de s'oppoſer à Charle, qu'au cas qu'il fût conſtaté que ce Royaume lui appartenoit légitimement. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que dès qu'ils eurent recouvré le Rouſſillon, non ſeulement ils commencerent à promettre des ſecours aux Arragonois, mais encore ils preſſerent ſécretement le Pape de ne point abandonner ces Princes. Ils exhorterent auſſi le Roi de France, d'abord avec beaucoup de moderation, & comme s'ils n'avoient eu d'autre motif, que l'interêt de ſa gloire & le zele de la Religion, de tourner ſes armes plûtôt contre les Infideles, que contre des Chrétiens; mais ils changerent de conduite à meſure qu'il avançoit dans ſes conquêtes, & parlerent d'une maniere à cauſer des ſoupçons au Roi. Enſuite voulant donner plus de poids à leurs remontrances, & ſoutenir les eſperances du Pape & des Arragonois, ils firent équiper une flote qui devoit, diſoient-ils, veiller uniquement à la ſûreté de la Sicile; elle y arriva en effet après la perte de Naples. Mais cette armée navale, ſuivant la coutume des Eſpagnols, parut avec beaucoup d'oſtentation, & ne porta que de foibles ſecours; car elle n'amenoit en tout que huit cens hommes (*a*) de cavalerie & mille fantaſſins Eſpagnols. Ils diſſimulerent juſqu'à ce que la priſe d'Oſtie par les Colonne, & les menaces du Roi de France contre le Pape, leur fournirent un prétexte plus plauſible de ſe déclarer. Ils ſaiſirent d'abord cette occaſion, pour faire dire au Roi à Florence, par Antoine de Fonſeca leur Ambaſſadeur, que ſuivant le devoir des Princes Chrétiens, ils prendroient la défenſe du Pape & du Royaume de Naples, qui étoit un fief de l'Egliſe Romaine: & lorſqu'ils eurent entamé la négociation avec les Venitiens & le Duc de Milan, ils les preſſerent vivement à la premiere nouvelle de la révolution de Naples, de prendre avec eux des meſures pour leur ſûreté commune.

Enfin les Ambaſſadeurs de toutes ces Puiſſances s'étant réü-

(*a*) Cette cavalerie s'appelloit Gennetaire, du nom d'une certaine pique, dont elle étoit armée.

nis à Veniſe, y conclurent au mois d'Avril une ligue (*a*) au nom du Pape, de l'Empereur, des Rois d'Eſpagne, des Venitiens & du Duc de Milan. Ce traité, ſuivant ce qui en fut rendu public, paroiſſoit n'avoir d'autre objet que la défenſe réciproque de leurs Etats. On y laiſſoit à tout le monde la liberté d'y acceder à des conditions convenables. Mais jugeant tous qu'il étoit néceſſaire d'ôter le Royaume de Naples au Roi de France, on convint ſécretement que Ferdinand Roi de Naples, qui comptant ſur l'affection des peuples, négocioit déja pour rentrer dans la Calabre, ſe ſerviroit des troupes arrivées ſur la flote Eſpagnole, pour ſe remettre en poſſeſſion de ſes Etats: Que dans le même temps les Venitiens avec leur armée navale, attaqueroient les places maritimes : que le Duc de Milan, pour empêcher les ſecours qui pourroient venir de France, tâcheroit de s'emparer de la ville d'Aſte, où le Duc d'Orleans étoit reſté avec peu de forces; & qu'il ſeroit fourni à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne par les autres confédérés une certaine ſomme d'argent, afin que l'un & l'autre puſſent mettre ſur pied des forces nombreuſes, pour entrer en France.

1495.

XII. Ligue de Veniſe, entre le Pape, l'Empereur, les Rois d'Eſpagne, les Venitiens & le Duc de Milan, contre Charle VIII.

Les Alliés, qui auroient voulu engager toute l'Italie dans leurs interêts, preſſerent les Florentins & le Duc de Ferrare de s'unir à eux. Le Duc ſur la propoſition qui lui en fut faite, avant que le traité eût été rendu public, refuſa de prendre parti contre le Roi; mais par une politique Italienne, il conſentit qu'Alfonſe ſon fils aîné ſe mît à la ſolde du Duc de Milan avec cent cinquante hommes d'armes, ſous le titre de Lieutenant de ſes troupes.

A peine cette ligue étoit-elle publiée, que Ludovic Sforce offrit aux Florentins toutes les forces des confédérés, pour réſiſter au Roi, en cas qu'à ſon retour de Naples il voulût les attaquer, & pour les aider à reprendre Piſe & Livourne le plûtôt qu'il ſeroit poſſible; mais il exigeoit d'eux qu'ils accedaſſent au traité de Veniſe. Ils avoient tous ſujet d'abandonner le parti du Roi. Ce Prince au mépris du traité de Florence, ne les avoit point rétablis dans les Villes qui leur avoient été enlevées, ou qui s'étoient révoltées contre eux, & ne leur avoit pas même reſtitué, depuis la conquête de Naples, les places

(*a*) Philippe de Comines vit former cette ligue, dont il donna avis au Roi. Il en rapporte pluſieurs particularités, liv. 7. chap. 15.

qu'ils avoient remiſes entre ſes mains. Il manquoit ainſi à
1495. ſa parole, par les conſeils de ceux qui, pour favoriſer les Piſans, lui perſuadoient que, dès que les Florentins ſeroient remis en poſſeſſion de leurs places, ils s'uniroient au reſte de l'Italie contre lui. Le Cardinal de S. Malo lui-même, malgré tout l'argent qu'il avoit reçu des Florentins, ne s'oppoſoit que foiblement à cette politique, & ne vouloit pas ſe broüiller pour leurs interêts, avec les autres grands de la Cour. Enfin le Roi, non ſeulement dans cette occaſion, mais encore en pluſieurs autres, témoigna ouvertement qu'il ne s'embaraſſoit ni de ſa parole, ni de conſerver l'amitié des Florentins, qui pouvoit néanmoins lui être ſi importante dans ces conjonctures. Il pouſſa même ſi loin ce mépris, qu'un jour leurs Ambaſſadeurs ſe plaignant à lui de la révolte de Montepulciano, & le preſſant de contraindre les Siennois à leur rendre cette place, il leur dit bruſquement: *Si vos ſujets ſe révoltent parce qu'ils ſont maltraités, que voulés-vous que j'y faſſe?* Cependant les Florentins ſans écouter un juſte reſſentiment, réſolurent de ne point prêter l'oreille aux propoſitions des confédérés; ils ſe comporterent de cette maniere, ſoit pour ne pas attirer ſur eux une ſeconde fois les armes de la France au retour du Roi, ſoit parce qu'il étoit plus naturel d'eſperer la reſtitution de leurs places de la part de celui qui les avoit entre ſes mains, que de ceux qui ne les avoient pas. D'ailleurs ils comptoient peu ſur les promeſſes qu'on leur faiſoit, ſçachant bien que les Venitiens les haiſſoient trop, à cauſe de l'oppoſition qu'ils avoient toujours apportée à leurs entrepriſes; & dans la certitude que Ludovic Sforce penſoit pour lui-même à la Souveraineté de Piſe & de Livourne.

XIII. Décadence des affaires de Charle VIII. dans le Royaume de Naples.

Cependant la réputation des François commençoit déjà à diminuer beaucoup dans le Royaume de Naples. Uniquement occupés des plaiſirs, & laiſſant tout à la diſpoſition du hazard, ils avoient négligé de chaſſer les Arragonois du petit nombre de places qu'ils tenoient encore, & qu'il auroit été fort aiſé de leur enlever dans la premiere chaleur du ſuccès. L'affection des Napolitains pour le Roi s'étoit beaucoup réfroidie. A la vérité ce Prince avoit donné des marques d'une grande liberalité & de beaucoup de bonté envers les peuples, par la conceſſion des privileges & des exemptions, qu'il avoit accordés dans

tout le Royaume. Elles étoient ſi conſiderables, qu'elles montoient à deux cens mille ducats par an ; mais il gouvernoit d'ailleurs avec ſi peu d'ordre & de prudence, que tout le monde déſapprouvoit ſa conduite ; ennemi du travail, & bien éloigné de s'aſſujettir à écouter les demandes & les plaintes de ſes ſujets, il ſe déchargeoit ſur ſes miniſtres de tout le poids des affaires ; ces favoris conduits par l'ignorance, ou par l'avarice, mirent tout en confuſion. La Nobleſſe ne trouva point l'accueil & les faveurs qui pouvoient redoubler ſon attachement. On eſſuya mille difficultés, pour entrer chés le Roi & les Miniſtres : le mérite tout-à-fait oublié ne fut plus récompenſé que par hazard : on négligea de ménager ceux qui étoient naturellement ennemis de la Maiſon d'Arragon ; la faction Angevine & les Barons chaſſés par Ferdinand le vieux, ne furent retablis dans leurs biens, qu'après beaucoup de difficultés & de longueurs : les graces & les faveurs ne s'accorderent qu'à ceux qui les achetoient par des preſens ou par d'autres moyens : on ôta aux uns leurs biens ſans ſujet, & l'on donna aux autres ſans raiſon : les François furent revêtus de preſque toutes les charges, & enrichis des dépoüilles de beaucoup de gens : enfin la plus grande partie des terres du Domaine fut alienée, la plûpart en faveur des François. Cette conduite de la Cour fut d'autant plus déſagréable aux Napolitains, qu'ils étoient accoutumés à un gouvernement plus ſage & plus meſuré ; & qu'ils avoient conçu d'autres eſperances du nouveau Roi. Leur mécontentement étoit encore augmenté par la fierté ſi naturelle aux François. Le ſuccès avoit tellement enflé le cœur de cette nation, qu'elle n'avoit plus que du mépris pour tous les Italiens. Ceux-ci étoient encore aigris par la hauteur & la dureté des vainqueurs envers ceux qui les avoient logé à Naples & dans tout le Royaume. 1495.

Dans ces circonſtances le penchant qu'on avoit marqué pour la domination Françoiſe, fut bien-tôt changé en une violente haine, & l'averſion qu'on avoit témoignée pour les Arragonois, fit place à la compaſſion en faveur de Ferdinand, à l'attente qu'on avoit de ſa vertu, & au ſouvenir de la douceur & de la fermeté avec laquelle il avoit parlé au peuple avant ſa retraite. Naples même & preſque tout le Royaume ſoupiroient avec autant d'ardeur après le retour des Arrago-

nois, qu'ils avoient ſouhaité quelques mois auparavant la
1495. ruine de ces Princes. On commençoit même à entendre volontiers le nom d'Alfonſe, autrefois ſi odieux : on donnoit le nom de juſte ſéverité à ce qu'on appelloit barbarie du vivant de ſon pere; & l'on regardoit comme l'effet de la ſincerité & de la franchiſe, ce qui avoit paſſé pour de l'orgueil & de la hauteur. Tel eſt le caractere du peuple, toûjours outré dans ſes eſperances, il ne ſçait jamais porter la patience juſqu'où il le doit, & déclame ſans ceſſe contre le preſent: cette légereté convient d'une maniere plus marquée aux habitans du Royaume de Naples, peuple le plus inconſtant de toute l'Italie.

XIV. Charle VIII. prend la réſolution de s'en retourner en France.

La ligue de Veniſe n'étoit pas encore concluë, que le Roi avoit déja réſolu de repaſſer en France: il s'y étoit déterminé plûtôt par légereté, & pour ſatisfaire aux déſirs de toute ſa Cour, que par aucun motif dicté par la prudence; car il reſtoit dans le Royaume une infinité de choſes à regler, & il y avoit encore pluſieurs places à ſoumettre. Cependant frappé d'étonnement à la nouvelle de l'orage qui ſe formoit contre lui, il tint conſeil pour ſe garantir des efforts d'une ligue ſi redoutable, & qu'on regardoit comme la plus puiſſante que l'Europe eût vûë depuis long-temps. On y réſolut de hâter le départ du Roi, parce que le retardement ne feroit qu'accroître les difficultés, & donneroit le temps aux confédérés de faire leurs préparatifs; d'ailleurs le bruit couroit déja, qu'ils devoient faire paſſer en Italie un grand nombre d'Allemands, & que l'Empereur y viendroit lui-même en perſonne. Il fut encore arrêté qu'on feroit venir de France de nouvelles troupes à Aſte, pour conſerver cette Ville, afin de mettre le Duc de Milan dans la néceſſité de ſonger à ſa propre défenſe, & de pouvoir les faire avancer dans le païs, quand le Roi le jugeroit à propos: enfin il fut conclu qu'on employeroit toutes ſortes d'efforts & les plus grandes offres, pour détacher le Pape des autres Alliés, & pour l'engager à donner au Roi l'inveſtiture du Royaume de Naples, qu'il avoit promiſe pure & ſimple, lorſque ce Prince étoit à Rome, mais qu'il n'avoit pourtant pas encore voulu accorder, même avec la clauſe *ſans préjudice des droits d'autrui.*

XV. Commencement de la

Occupé d'une affaire ſi ſérieuſe, Charle ne perdoit point de vuë celle de la ville de Piſe, qu'il vouloit avoir à ſa diſpoſition par

par pluſieurs raiſons. Craignant que le peuple de cette ville ſecondé par les confédérés, ne lui enlevât la citadelle, il y envoya par mer ſix cens fantaſſins François, & fit partir avec eux les Ambaſſadeurs Piſans qui étoient auprès de lui. Ces ſoldats témoignerent beaucoup d'affection aux Habitans. Quelques jours avant leur arrivée les Piſans avoient envoyé Luce Malvezzi pour inveſtir Librafatta, prenant pour cette expedition le tems que les Florentins étoient occupés au ſiége de Montepulciano; mais ceux-ci s'étant mis en marche pour ſecourir Librafatta, Malvezzi avoit ramené ſon armée à Piſe la veille du jour qu'on y reçut les ſix cens hommes d'infanterie Françoiſe. Ces troupes engageés par l'argent qu'on leur donna & excitées d'ailleurs par l'eſperance du pillage, ſe joignirent à Malvezzi, qui alla ſe préſenter une ſeconde fois devant Librafatta. La place fut bien-tôt emportée après cette jonction, parce que l'armée des Florentins qui revenoit à ſon ſecours, ne put traverſer la riviere du Serchio qui étoit fort enflée, & n'oſa paſſer à côté de Luques, dont les habitans étoient dans les interêts des Piſans. Les François après la conquête de Librafatta qu'ils garderent pour eux, ſe mirent à faire des courſes dans tout le territoire de Piſe, comme des ennemis déclarés des Florentins. Le Roi répondit aux plaintes qu'on lui en fit, que lorſqu'il ſeroit en Toſcane, il exécuteroit ſes promeſſes, & qu'il les prioit d'attendre avec patience pendant le peu de temps qu'il leur demandoit.

1495. guerre de Piſe.

Il n'étoit pas auſſi aiſé à Charle de partir, qu'il le ſouhaitoit; & ſon armée n'étoit pas aſſés nombreuſe pour la diviſer en deux corps, dont l'un pût le conduire sûrement, malgré tous les efforts des confédérés, juſqu'à Aſte, tandis que l'autre reſteroit dans le Royaume de Naples menacé d'une révolution prochaine. Dans cette ſituation, ne voulant pas laiſſer le Royaume ſans défenſe, il fut obligé de diminuer les forces néceſſaires pour la sûreté de ſa perſonne; mais auſſi pour ne pas s'expoſer à un danger évident, il fut contraint de ne laiſſer dans le Royaume qu'un nombre de troupes moins conſiderable, que les circonſtances ne l'éxigeoient.

XVI. Meſures que prend Charle VIII. dans le

Il y fit reſter la moitié des Suiſſes, une partie de l'infanterie Françoiſe, huit cens lances, & environ cinq cens hommes d'armes Italiens, qu'il avoit pris à ſa ſolde, partie ſous le comman-

dement du Préfet de Rome, partie ſous les ordres de Proſper &
1495. de Fabrice Colonne, & le reſte ſous la conduite d'Anthonel Savelli, Capitaines qui avoient eu le plus de part à la diſtribution qu'il avoit faite de preſque toutes les terres du Royaume. Les Colonne s'étoient ſurtout reſſentis de ſa liberalité; il avoit donné à Fabrice les païs d'Albi & de Tagliacozzo appartenant ci-devant à Virgile des Urſins; Proſper eut le Duché de Trajetto, la ville de Fondi & pluſieurs terres de la famille des Gaëtans, avec Montefortino & ſes dépendances, dont on avoit dépoüillé les Conti. Le Roi ſe flatoit que ces troupes ſeroient jointes en cas de beſoin par les forces des Barons, qui pour leur propre ſûreté devoient demeurer attachés à ſes interêts, & les ſoutenir; le Prince de Salerne, qu'il avoit rétabli dans la charge d'Amiral, & le Prince de Biſignano étoient ceux ſur leſquels il comptoit davantage. Il nomma pour Lieutenant General du Royaume Gilbert de Montpenſier, Prince du ſang de France, plus recommandable par l'éclat de ſa naiſſance que par ſon mérite; il confia la défenſe de pluſieurs Provinces à d'autres Capitaines, auſquels il avoit auſſi donné de grands établiſſemens & des revenus conſiderables dans ce Royaume. D'Aubigny qu'il avoit fait Connétable, & auquel il donna le gouvernement de la Calabre, le Sénéchal de Beaucaire qui eut celui de Gaëtte, après avoir été pourvû de la charge de grand Chambellan (*a*), & Gracien des Guerres (*b*) Capitaine d'une grande valeur, qui fut fait Gouverneur de l'Abruzze, étoient les principaux de ceux qui avoient éprouvé la liberalité du Roi. Il leur promit de leur envoyer de l'argent & de prompts ſecours; mais il ne leur laiſſa actuellement d'autre fond que les impôts du Royaume, dont les peuples commençoient à pencher en faveur des Arragonois, pour leſquels on marquoit déja de favorables diſpoſitions en pluſieurs endroits.

Royaume de Naples avant ſon départ.

Dans le temps que le Roi ſe préparoit à quitter Naples, Ferdinand débarqua dans la Calabre avec les Eſpagnols, qui étoient venus en Sicile ſur la flote d'Eſpagne: un grand nombre de Calabrois le joignirent d'abord; & la ville de Rheggio, dont la citadelle avoit toujours tenu pour lui, ſe remit auſſi-tôt entre ſes mains. D'un autre côté l'armée navale des Venitiens commandée par Antoine Grimani, homme de grande autorité

XVII. Ferdinand II. débarque en Calabre; & l'armée navale des Venitiens paroît ſur les côtes de la Poüille, pour le ſoutenir.

(*a*) Il fut auſſi fait Duc de Nôle, *Com. liv. 8. chap. 1.*
(*b*) Il étoit de Gaſcogne, *Mezeray.*

dans la République, parut ſur les côtes de la Poüille. Ces commencemens & l'apparence d'une révolution prochaine, ne furent pas capables de changer la réſolution que le Roi avoit priſe de partir; tant ce Prince & toute ſa Cour ſouhaitoient avec ardeur de revoir la France. Ferdinand étoit néanmoins alors maître de l'iſle d'Iſchia & de celle de Lipari, qui dépend du Royaume de Naples, quoiqu'elle ſoit plus voiſine de la Sicile; Rheggio, Terranuova, la citadelle de cette Ville, les places circonvoiſines, Brindes où étoit Dom Frederic, Gallipoli, la Mantia & la Turpia, étoient encore en ſon pouvoir. 1495.

Avant que le Roi partît de Naples, on ne déſeſpera pas de voir le Pape & le Roi réunis. Le Cardinal de S. Denis (*a*) qui étoit venu négocier à Naples de la part d'Alexandre, retourna à Rome, où Charle envoya auſſi Franzi. Charle ſollicitoit vivement l'inveſtiture du Royaume de Naples, & prioit le Pape, que s'il ne vouloit pas ſe joindre à lui, du moins il ne demeurât pas uni à ſes ennemis, & qu'il voulût bien le recevoir à Rome comme ami. Au commencement le Pape parut écouter favorablement ces propoſitions; mais ne pouvant ſe fier au Roi, & ne voulant en effet ni ſe ſéparer des confédérés, ni donner l'inveſtiture, qu'il ne regardoit pas comme un moyen ſuffiſant pour ſe réconcilier ſolidement avec ce Prince, il diſoit, que préalablement il devoit être décidé juridiquement à qui appartenoit le Royaume, quoique le Roi eût conſenti à la clauſe, *ſans préjudice des droits d'autrui*. A l'égard des autres demandes, il faiſoit naître des difficultés. D'un autre côté, ſouhaitant d'être aſſés fort pour refuſer hautement l'entrée de Rome au Roi, il ſollicita le Sénat de Veniſe & le Duc de Milan de lui donner des troupes. Ils lui envoyerent mille chevaux-legers, & deux mille hommes d'infanterie, & promirent encore mille hommes d'armes. Il ſe flatoit qu'avec ces renforts joints à ces forces, il ſeroit en état de réſiſter; mais dans la ſuite les Venitiens & Ludovic jugerent qu'il y auroit trop de danger à s'affoiblir, en éloignant ces troupes de leurs propres Etats; ils conſideroient que l'armée qu'on devoit mettre ſur pied, n'étoit pas encore entierement aſſemblée, & que même une partie avoit marché à l'expédition d'Aſte; d'ailleurs ils

(*a*) Il y a apparence que c'étoit Jean de la Grolaye de Villier, Abbé de S. Denis en France, qu'Alexandre VI. avoit fait Cardinal du titre de ſainte Sabine.

se rappellerent l'infidelité du Pape, qui après avoir fait venir
1495. à Rome l'armée de Ferdinand, l'en avoit fait sortir pour y faire entrer le Roi. C'est pourquoi ils changerent d'avis, & ils lui conseillerent de se retirer en quelque place forte, au lieu d'exposer sa personne en voulant défendre Rome ; ils ajouterent, que quand le Roi y viendroit, il ne feroit apparemment qu'y passer, sans y laisser de troupes. Ce changement fit esperer au Roi qu'il pourroit parvenir à un accommodement avec le Pape.

XVIII. Le Roi part de Naples, après s'être fait couronner.

Charle partit de Naples le 20. de May quelques jours après qu'il se fut fait couronner (*a*) dans l'Eglise Cathedrale avec beaucoup de pompe, & qu'il eut reçû les honneurs & les sermens de fidelité qu'on a accoutumé de faire aux nouveaux Rois. Jean-Jovian Pontanus (*b*) parla dans cette céremonie au nom de toute la Ville. Ce discours fut une tache à la réputation de cet homme, qui s'étoit acquis beaucoup de gloire par sa rare érution, par sa prudence dans les affaires, & par des mœurs sans reproche. Long-temps premier Secretaire des Rois de la Maison d'Arragon, dont il mérita la faveur & les bienfaits, il avoit encore eu l'honneur d'être Précepteur d'Alfonse. Néanmoins il s'emporta contr'eux dans cette occasion avec beaucoup de véhémence, soit pour remplir le devoir d'orateur, soit pour faire sa cour aux François : Preuve sensible qu'il est souvent très-difficile d'observer la modération & les préceptes qu'on enseigne aux autres. En effet, cet Orateur, dont l'esprit s'étendoit à toutes les sciences, s'étoit concilié l'estime de tout le monde par d'excellens livres de Morale. Charle prit avec lui huit cens lances Françoises, & les deux cens Gentilshommes de sa garde ; Trivulce le suivit avec cent lances & cinq mille hommes d'infanterie ; sçavoir trois mille Suisses, mille François & mille Gascons ; Camille Vitelli & ses freres eurent ordre de venir joindre le Roi en Toscane avec deux cens cinquante hommes d'armes, & l'armée navale reçut pareillement ordre de faire voile à Livourne.

Virgile des Ursins & le Comte de Pitigliano suivirent le Roi, sans gardes & sur leur parole. ; comme ils prétendoient (*c*) avoir été pris contre les regles de la guerre, leur affaire avoit été

(*a*) Le 13. de May.

(*b*) Philosophe, Poëte, orateur & historien. Il a fait l'histoire des guerres de Ferdinand Roi de Naples & de Jean d'Anjou, & plusieurs autres ouvrages en Prose & en Vers. Il étoit né à Cerreto, Bourg de l'Ombrie dans l'Etat Ecclesiastique. Il mourut en 1509. âgé de soixante & dix-huit ans.

(*c*) Voyez ci-dessus, pag. 115.

renvoyée au Conſeil du Roi. Ils diſoient pour leur défenſe, que dans le temps qu'ils ſe rendirent, non-ſeulement le Roi avoit accordé de ſa propre bouche leur ſauf-conduit aux gens députés pour le demander, mais que même ce ſauf-conduit avoit été rédigé par écrit, & que Charle l'avoit ſigné: Que ſur l'aſſurance qu'ils en avoient euë par leurs envoyés qui n'attendoient plus que l'expédition des Secretaires, ils avoient fait arborer les Enſeignes du Roi à Nôle auſſi-tôt qu'il y parut un herault; qu'ils avoient d'ailleurs remis les clés de cette Ville au premier Capitaine qui s'étoit préſenté, quoiqu'il n'eût avec lui que fort peu de cavalerie, & qu'ils euſſent plus de quatre cens hommes d'armes, étant en état de réſiſter s'ils l'avoient voulu. Ils alleguoient encore l'ancien attachement de la famille des Urſins, qui en qualité de Guelfes avoient toujours eu, & auroient toujours le nom François gravé dans le cœur; ajoutant qu'ils en avoient donné de bons témoignages par leur empreſſement à recevoir le Roi dans leurs terres auprès de Rome: Qu'ainſi, il n'étoit ni convenable ni juſte, qu'on les retînt priſonniers, ayant pour eux la parole du Roi & la franchiſe de leurs procedés. 1495.

Mais on répondoit de la part de Ligny, dont les troupes avoient fait priſonniers ces Seigneurs, qu'un ſauf-conduit, quoique promis & même ſigné par le Roi, n'étoit cenſé avoir ſon effet, qu'après avoir été muni du ſceau Royal, ſigné des Secretaires & délivré aux perſonnes: Que tel étoit l'uſage de toutes les Cours à l'égard des conceſſions & des Lettres Patentes, afin que ce qui pouvoit échaper inconſidérément au Prince, ou par inadvertence, ou même ſur de mauvaiſes informations, pût être rectifié: Que ce n'avoit point été ſur cette aſſurance que les Urſins s'étoient rendus, mais par néceſſité, parce qu'il n'étoit plus en leur pouvoir de ſe défendre ni de fuir, tout le païs d'alentour étant déja occupé par les François: Qu'au ſurplus, ce qu'ils diſoient de leurs prétendus mérites, étoit faux, & qu'ils devroient pour leur propre honneur ſe taire ſur cet article; qu'il étoit notoire à tout le monde, que ce n'avoit point été par affection pour le Roi qu'ils l'avoient reçû dans leurs terres, mais ſeulement pour ſe mettre à couvert du danger; motif qui les avoit portés à abandonner les Arragonois dans le malheur, après en avoir reçû tant de bienfaits dans les beaux jours de leur fortune: Qu'ayant été pris à Nôle, portant actuellement

1495. les armes à la ſolde des ennemis contre la France, & n'ayant pas encore une ſauve-garde, ils étoient priſonniers de bonne guerre.

Voilà les moyens qu'on oppoſoit aux raiſons des Urſins; le crédit de Ligny & l'autorité des Colonne, que l'ancienne jalouſie & la diverſité de faction de ces deux Maiſons, engageoit de ſolliciter ouvertement contr'eux, avoient ſuſpendu juſqu'alors le jugement de cette affaire; il avoit été ſeulement arrêté que Virgile & ſon frere ſuivroient le Roi, & cependant on leur faiſoit eſperer d'être mis en liberté quand on ſeroit arrivé à Aſte.

XIX. Le Pape s'enfuit de Rome à l'approche du Roi, qui pourtant en uſe honnêtement à ſon égard.

Le Pape, après le conſeil que les confédérés lui avoient donné de ſe retirer, fut tenté de s'accommoder avec Charle; il entretint même toujours la négociation avec lui, & il lui donna quelque eſperance de l'attendre à Rome; mais ſa défiance & ſes ſoupçons prenant le deſſus, deux jours avant l'arrivée du Roi, il ſe retira à Orviete ſuivi des Cardinaux, de deux cens hommes d'armes, de mille chevaux-legers & de trois mille hommes d'infanterie. Il mit une bonne garniſon dans le château S. Ange, & il laiſſa le Cardinal de ſainte Anaſtaſie (*a*) en qualité de Légat, pour recevoir le Roi. Charle entra dans Rome, & paſſant par le quartier de *Traſtévéré* pour éviter le château S. Ange, il alla loger à *Borgo* (*b*), ayant refuſé le logement qui lui étoit offert de la part du Pape dans le Palais du Vatican.

Auſſi-tôt que le Pape apprit que le Roi s'approchoit de Viterbe, il quitta Orviete & alla à Perouſe, quoiqu'il lui eût tout nouvellement promis de l'attendre à moitié chemin de Viterbe & d'Orviete; ſon intention étoit, ſi le Roi s'avançoit de ce côté-là, d'aller à Ancone pour ſe retirer par mer dans un païs entierement ſûr. Le Roi fort indigné de ce procedé, ne laiſſa pas de rendre les citadelles de Civita-Vecchia & de Terracine, & ne garda qu'Oſtie, qu'il remit depuis, lorſqu'il ſortit d'Italie, au Cardinal de S. Pierre-aux-liens, Evêque de cette Ville. Il paſſa même dans l'Etat Eccleſiaſtique comme en païs ami, ſi ce n'eſt que ſon avant-garde ayant été obligée d'entrer par force dans Toſcanella, à cauſe du refus qu'on fit de la loger,

(*a*) Antoine Trivulce, Evêque de Côme.

(*b*) Jove & d'autres Auteurs Italiens, diſent qu'il logea en *Traſtevere* & non à *Borgo*; ce qui paroît plus vraiſemblable, en ſuppoſant qu'il vouloit éviter le château S. Ange.

cette Ville fut ſaccagée, & vit périr pluſieurs de ſes habitans. 1495.

Le Roi demeura ſix jours ſans néceſſité à Sienne, ne faiſant point attention combien il étoit dangereux de donner tant de temps aux ennemis pour prendre des meſures & pour unir leurs forces. Le Cardinal de S. Pierre-aux-liens & Trivulce, le lui repréſenterent inutilement; encore ne répara-t'il pas la perte du temps par l'utilité des affaires qu'il y traita.

XX. Le Roi s'amuſe inutilement à Sienne.

Il y fut queſtion de la reſtitution des places des Florentins; il leur en avoit donné en partant de Naples ſa parole qu'il avoit confirmée depuis dans ſa route. Leurs députés lui offroient pour l'obtenir, non-ſeulement les trente mille ducats reſtant de la ſomme ſtipulée par le traité de Florence, mais de lui en prêter encore ſoixante & dix mille, & de le faire accompagner juſqu'à Aſte par François Secco leur Capitaine géneral, avec trois cens hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie. Le beſoin que le Roi avoit d'argent, l'avantage de ce renfort & la conſidération de ſa parole Royale, firent que preſque tous ceux de ſon Conſeil (*a*) opinerent fortement à la reſtitution des places; à la réſerve néanmoins de Pietra-Santa & de Serzane, qu'on étoit d'avis de garder encore, comme un moyen de ranger plus aiſément les Genois à la volonté du Roi. Malgré le départ des ennemis de l'Italie, c'étoit une eſpece de fatalité qu'il y dût reſter des ſemences de nouveaux troubles. Ligny, jeune homme ſans expérience, mais fils (*b*) d'une ſœur de la mere du Roi, & en grande faveur auprès de lui, emporté par ſa legereté ou par dépit contre les Florentins qui s'étoient adreſſés au Cardinal de S. Malo plutôt qu'à lui, empêcha que cet avis ne fût ſuivi; ſans apporter d'autre raiſon que ſa compaſſion pour les Piſans, & le mépris qu'il faiſoit du ſecours des Florentins, ſans lequel l'armée Françoiſe ſuffiroit, ſelon lui, pour battre toutes les troupes de l'Italie jointes enſemble: il étoit ſoutenu par M. de Piennes (*c*), qui eſperoit que le Roi lui accorderoit la Seigneurie de Piſe & de Livourne.

(*a*) Entr'autres, Philippe de Comines, ainſi qu'il le raconte lui-même, liv. 8. ch. 1. Il preſſa auſſi le Roi de hâter ſa marche & de gagner promptement Aſte. Comme il arrivoit de Veniſe, il ſçavoit que les ennemis n'étoient pas encore aſſemblés, mais qu'ils le ſeroient bientôt. Le Roi ne voulut pas le croire.

(*b*) Voyez pag. 115. note (*b*)

(*c*) Ce Seigneur étoit Flamand. Il fut Chambellan du Roi & Gouverneur de Picardie.

1495. Il fut encore queſtion à Sienne du gouvernement de cette Ville. Pluſieurs des Ordres du peuple qui vouloient une réforme pour abbattre la puiſſance de la faction *del Monté-dé-Nové*, demandoient avec inſtance qu'on changeât la face du gouvernement ; qu'on levât la garde que ceux de cet Ordre tenoient au Palais public ; & qu'on y mît des François ſous les ordres de Ligny. Quoique cette propoſition fût rejettée dans le Conſeil du Roi, comme frivole & hors de ſaiſon dans les circonſtances ; néanmoins Ligny, qui avoit formé le chimerique projet de ſe faire Seigneur de Sienne, fit en ſorte que Charle prit cette Ville ſous ſa protection à de certaines conditions, & s'obligea à la défenſe de tous les Etats, dont elle étoit en poſſeſſion ; mais il déclara qu'il ne vouloit point entrer dans la querelle des Florentins & des Siennois au ſujet de Montepulciano. Enſuite les habitans de Sienne, quoiqu'il n'eût point été fait mention de cet article dans le traité, élurent, du conſentement du Roi, Ligny pour leur Capitaine géneral, & lui promirent vingt mille ducats par an, à la charge de tenir en garniſon dans la place un lieutenant avec trois cens hommes d'infanterie, qui furent en effet détachés de l'armée Françoiſe. On ne fut pas longtemps ſans éprouver le peu de fond qu'il y avoit à faire ſur les Siennois ; car peu de jours après, le parti *del Monté-dé-Nové* reprit à main armée ſa premiere autorité, chaſſa la garniſon, & congedia M. de Liſle que le Roi avoit laiſſé à Sienne pour y réſider en qualité de ſon Ambaſſadeur.

XXI. Préparatifs des Venitiens & du Duc de Milan, pour s'oppoſer au paſſage du Roi.

Cependant il y avoit déja de grands mouvemens dans la Lombardie de la part des Venitiens & du Duc de Milan, qui venoit de recevoir de l'Empereur avec beaucoup d'appareil, les lettres d'inveſtiture de ce Duché, & de prêter publiquement hommage & ſerment de fidelité entre les mains des Ambaſſadeurs, qui les lui avoient apportées. Ils prenoient toutes leurs meſures pour fermer à Charle le chemin de France, ou du moins pour aſſurer le Milanois, où il avoit à faire une longue route en le traverſant. Pour cet effet, outre leurs propres troupes qu'ils avoient miſes en bon état, ils avoient encore ſoudoyé, partie en commun, partie chacun en particulier, une grande quantité d'hommes d'armes, & engagé après bien des difficultés Jean Bentivoglio de ſe mettre à leur ſervice en commun, & de ſe joindre à la ligue avec la ville de Boulogne.

Outre

Outre cela Ludovic pour la sûreté de Genes, y faisoit armer dix galeres à ses frais particuliers, & quatre gros navires aux dépens du Pape, des Venitiens & aux siens propres. D'ailleurs il avoit envoyé lever deux mille hommes d'infanterie en Allemagne, pour les employer au siége d'Aste, dont il avoit été chargé par le traité de la ligue; & il destinoit la conduite de cette expédition à Galeas de San Severino, avec sept cens hommes d'armes & trois mille hommes d'infanterie. 1495.

Il comptoit d'emporter la place, & la prosperité le rendant insolent, comme elle avoit coutume, il envoya (*a*) par raillerie prier le Duc d'Orleans de ne plus usurper à l'avenir le titre de *Duc de Milan*, que Charle son pere avoit pris depuis la mort de Philippe-Marie Visconti; de ne point permettre qu'il passât de nouvelles troupes de France en Italie; de renvoyer celles qui étoient dans Aste, & de remettre cette place entre les mains de Galeas de San Severino, dont le Roi, qui l'avoit honoré de l'ordre de S. Michel l'année précedente, devoit être aussi sûr que du Duc même. Au reste, il lui exagera ses forces, les préparatifs des confédérés pour s'opposer au Roi en Italie, & ceux de l'Empereur & du Roi d'Espagne pour l'attaquer au-delà des Monts. Le Duc d'Orleans mépriſa ces bravades.

Dès le premier avis qui lui étoit venu touchant cette ligue, il avoit eu la précaution de faire fortifier Aste, & de presser par ses lettres l'arrivée des nouvelles troupes de France, qui ayant aussi été mandées par le Roi pour sa propre défense, commençoient à passer les Monts en grande diligence. C'est pourquoi le Duc d'Orleans se trouvant en état de ne rien craindre, se mit lui-même en campagne, & il prit dans le Marquisat de Saluces, la ville & la citadelle de Gualfinara, qui appartenoient à Antoine-Marie de San Severino. Galeas, qui d'abord s'étoit saisi de quelques petits châteaux, prit le parti de se retirer avec son armée à Anon, place du Milanez voisine d'Aste; s'il ne pouvoit nuire aux François dans ce poste, il n'en avoit aussi rien à craindre.

Ludovic naturellement porté à s'engager dans des entrepriſes onereuses, mais fuyant la dépense, même dans les occasions les plus necessaires, mit sa fortune dans un péril ex-

(*a*) Il paya cher cette insolence dans la suite.

trême par une épargne déplacée. La médiocrité de la ſolde
1495. qu'il donnoit à ſes troupes, étoit cauſe qu'il ne lui étoit venu que peu d'infanterie d'Allemagne, & faiſoit diminuer de jour en jour l'armée qui étoit ſous les ordres de Galeas. Au contraire, il arrivoit continuellement de France des gens de guerre; le péril où ſe trouvoit le Roi les faiſoit accourir avec une extrême diligence; par ce moyen le Duc d'Orleans avoit déja raſſemblé trois cens lances, trois mille Suiſſes & trois mille fantaſſins Gaſcons.

XXII. Le Duc d'Orleans ſurprend Novare.

Le Roi lui avoit expreſſément recommandé de ne rien entreprendre (*a*), mais ſeulement de ſe tenir prêt à venir au-devant de lui au premier ordre; néanmoins comme il eſt difficile de ne point écouter ſes propres interêts, il voulut profiter de l'occaſion qui ſe préſentoit pour s'emparer de Novare, où deux Gentilshommes de cette Ville de la famille des Opizini offroient de l'introduire. Ces Nobles & pluſieurs autres Novarois haïſſoient extrêmement le Duc de Milan, qui ſur de fauſſes accuſations les avoit dépoüillés de leurs terres, & leur avoit ôté certains aqueducs, pour embellir ſa maiſon de campagne. Le Duc d'Orleans s'étant abouché avec eux, paſſa le Pô pendant la nuit au Pont-de-Sture, Ville du Marquiſat de Montferrat, accompagné de Ludovic, Marquis de Saluces (*b*), & il fut reçû ſans aucune difficulté avec ſes troupes dans Novare par les conjurés. Enſuite il envoya un détachemen tde cavalerie juſqu'à Vigevene (*c*); on croit que s'il eût marché ſans délai vers Milan avec toute ſon armée, il y auroit cauſé de grands mouvemens. Auſſi-tôt qu'on y eut appris la perte de Novare, les eſprits parurent fort diſpoſés à la révolte: déja Ludovic, auſſi rampant dans l'adverſité qu'il étoit fier &

(*a*) Le Roi avoit donné cet ordre, parce que Philippe de Comines l'avoit aſſuré de la part des Venitiens, qu'ils n'agiroient point contre lui, pourvû qu'on n'entreprît rien contre le Duc de Milan. Voyez Com. liv. 8.

(*b*) Le Marquiſat de Saluces étoit un fief anciennement mouvant du Dauphiné, & qui relevoit alors de la Couronne de France, depuis que cette Province y avoit été unie. La poſterité de Ludovic ayant manqué dans la ſuite, la réünion de ce Marquiſat au fief dominant étoit de droit, & d'ailleurs Gabriël & Jean-Loüis ſon frere, les derniers de cette Maiſon avoient cedé à Henri III. tous les droits qu'ils y avoient. Mais Charle Emmanuel, Duc de Savoye appuyé par Philippe II. Roi d'Eſpagne, s'en empara en 1588. & comme il étoit *plus fort en chicane* qu'Henri IV. il fit ſi bien, que ce Prince le lui abandonna en 1600. moyennant la Breſſe & le Bugey, malgré toutes les remontrances du Cardinal d'Oſſat. Voyez ſes Lettres.

(*c*) Cette Ville ſe nomme auſſi *Vigevano* & *Vigere*.

insolent dans la bonne fortune, comme le sont tous les lâches, laissoit voir sa foiblesse en versant inutilement des larmes. Il n'avoit pour toute défense que les troupes qui étoient avec Galeas; mais les ennemis étoient entre elles & lui, & l'on ne les voyoit paroître nulle part. Il arrive souvent qu'on laisse échaper les occasions les plus favorables dans la guerre, les Capitaines ne connoissant pas toujours le mauvais état de leurs ennemis; d'ailleurs il ne paroissoit pas vraisemblable qu'un Prince aussi puissant que Ludovic, dût craindre une révolution si subite. Le Duc d'Orleans voulant s'assurer la conquête de Novare, fit le siége de la citadelle de cette Ville; & elle promit au bout de cinq jours qu'elle se rendroit dans vingt-quatre heures si elle n'étoit pas secouruë. Ce retardement donna le temps à San Severino de se jetter dans Vigevene avec ses troupes, & à Ludovic de grossir son armée, après avoir appaisé le peuple par la révocation de plusieurs taxes qu'il lui avoit imposées. Néanmoins le Duc d'Orleans s'avança jusqu'aux portes de Vigevene, & présenta la bataille aux ennemis: l'épouvante étoit si grande parmi eux, qu'ils furent sur le point d'abandonner la place & de passer le Tesin sur un pont de bateaux. Le Duc d'Orleans voyant qu'ils refusoient d'en venir aux mains, se retira à Trécas; & dès ce moment les affaires de Ludovic commencerent à se rétablir.

1495.

XXIII. Galeas de S. Severin l'investit dans cette Ville.

Il arrivoit chaque jour de la cavalerie & de l'infanterie à son armée; les Venitiens voulant bien se charger seuls de presque tout le poids de la guerre, avoient consenti qu'il rappellât une partie des troupes qu'il avoit fait passer dans le Parmesan; & ils lui envoyerent outre cela quatre cens Stradiots. Alors le Duc d'Orleans se trouva hors d'état de passer outre; ayant même envoyé de nouveau cinq cens chevaux en course jusqu'à Vigevene, la cavalerie des ennemis fit une sortie sur eux & les maltraita beaucoup. San Severino encouragé par la nouvelle superiorité de ses forces, alla à son tour lui présenter la bataille à Trécas; enfin, après avoir rassemblé toute son armée, à laquelle, outre les troupes Italiennes, il étoit arrivé mille chevaux & deux mille fantassins Allemans, il alla camper à un mille de Novare, où le Duc d'Orleans s'étoit retiré avec toutes ses troupes.

La nouvelle de la prise de Novare que Charle reçut à Sien-

1495. ne, l'engagea de hâter ſa marche : & ne voulant pas s'arrêter, il ne jugea pas à propos de paſſer à Florence, quoiqu'il eût ſçû qu'on lui préparoit de grands honneurs dans cette Ville. Il fut auſſi informé que les habitans inſtruits par les périls paſſés & pleins de défiance, parce que Pierre de Medicis étoit à ſa ſuite, rempliſſoient la Ville d'armes & de ſoldats ; il prit donc le parti de paſſer par Piſe & de laiſſer Florence à droite.

XXIV. Savonarole preſſe le Roi de rendre aux Florentins, ſuivant le traité de Florence, les places qu'ils lui avoient remiſes.

Jerôme Savonarole vint à ſa rencontre à Poggibonzi ; il l'exhorta très-vivement à rendre les places des Florentins ; & joignant, ſelon ſa coutume, le nom & l'autorité de Dieu à ſes inſtances, il le menaça que, s'il n'obſervoit pas ce qu'il avoit ſi ſolemnellement juré ſur les Evangiles, &, pour ainſi dire, aux yeux de Dieu même, il en ſeroit bien-tôt rigoureuſement puni. Le Roi changeant ſans ceſſe, lui donna des réponſes differentes, ce jour-là & le lendemain à Caſtel-Fiorentino. Tantôt il lui promettoit de rendre les places, dès qu'il ſeroit à Piſe ; tantôt oppoſant ſes engagemens à ſes promeſſes, il lui diſoit qu'avant ſon ſerment de Florence, il avoit juré aux Piſans de leur conſerver la liberté ; cependant il continuoit de faire eſperer aux Députés de Florence, qu'il leur rendroit les places en queſtion, lorſqu'il ſeroit à Piſe.

Comme le bruit des préparatifs des confédérés s'augmentoit de jour en jour, & que leurs forces s'aſſembloient auprès de Parme, l'on commençoit à croire qu'il ſeroit difficile de paſſer par la Lombardie ; beaucoup de gens penſoient qu'on auroit grand beſoin de l'argent & du ſecours offerts par les Florentins. C'eſt pourquoi cette matiere fut encore remiſe ſur le tapis dans le Conſeil du Roi à Piſe ; ceux qui s'étoient déja oppoſé à la reſtitution des places, s'y oppoſerent encore. Ils diſoient que, ſuppoſé que le Roi ſe trouvât preſſé par les ennemis, & qu'il y eût de la difficulté à paſſer par la Lombardie, il ſeroit plus avantageux d'avoir la ville de Piſe, où l'on pourroit ſe retirer, que de la remettre entre les mains des Florentins, qui certainement après cette reſtitution, ne ſeroient pas de meilleure foi que les autres Italiens. Ils ajoutoient qu'il falloit avoir le port de Livourne, pour mettre en ſûreté le Royaume de Naples, parce que le Roi venant à réuſſir dans le deſſein qu'il avoit ſur Genes, comme il y avoit lieu de l'eſperer, il ſe trouveroit maître par ce moyen de preſque toute la côte, depuis Marſeille juſquà Naples.

1495.

XXV. Les Piſans ſupplient le Roi de ne les point abandonner aux Florentins, & ils ſont appuyés par la Cour & par l'armée.

Ces raiſons faiſoient beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi, trop foible pour choiſir le bon parti; mais les prieres & les larmes des Piſans le toucherent bien davantage. Ils ſe jettoient en foule à ſes pieds avec leurs femmes & leurs enfans, & ils imploroient la protection de tout le monde, & même des moindres courtiſans & des ſoldats. Ils peignoient avec les plus vives couleurs au milieu des gemiſſemens & des ſanglots, les calamités qui les menaçoient dans l'avenir, la haine implacable des Florentins & l'entiere déſolation de leur patrie: » Helas s'écrioient-ils avec douleur; c'eſt la bonté du Roi qui » ſera la ſource de nos miſeres. Il a accordé la liberté à un peu» ple malheureux, il nous a donné ſa parole Royale de nous » conſerver ſes bienfaits. Nous avons compté ſur un Monarque » auſſi puiſſant que le Roi de France, & c'eſt dans cette con» fiance que nous avons irrité de nouveau la furie de nos tyrans, » en nous dérobant à leur injuſte domination.

Ces pleurs & ces cris pénetrerent le cœur des ſoldats. Les Suiſſes même en furent attendris, & ils allerent trouver le Roi en grand nombre & tumultuairement. Salazart l'un de leurs chefs & penſionnaire de Charle, portant la parole au nom de tous, conjura le Roi de ne point ôter aux Piſans la liberté qu'ils tenoient de ſa bonté: il lui repréſenta que ſa gloire, l'honneur du nom François, les vœux & la ſatisfacton de tant de fideles ſerviteurs toujours prêts à ſe ſacrifier pour ſon ſervice, exigeoient qu'il conſervât ſes bienfaits à la ville de Piſe. Il ajouta que Sa Majeſté devoit plûtôt écouter des conſeils déſintereſſés, que les avis de ceux que l'argent des Florentins faiſoit parler: que ſi le beſoin d'argent le portoit à une démarche auſſi honteuſe, que celle d'abandonner ces malheureux, il prît plûtôt les chaînes d'or & tout l'argent des Suiſſes, & qu'il retint leur ſolde & leurs penſions. Ce mouvement des ſoldats alla ſi loin, qu'un ſimple archer eut la hardieſſe de menacer le Cardinal de S. Malo, & que d'autres parlerent inſolemment au Maréchal de Gié & au Préſident de Ganay, que l'on ſçavoit être favorables aux Florentins.

Le Roi flotant entre ces differens ſentimens, laiſſa la choſe indéciſe; ce Prince étoit ſi peu capable de prendre un parti, qu'il promit aux Piſans de ne les remettre jamais au pouvoir des Florentins; tandis qu'il faiſoit entendre aux Députés de Flo-

1495. rence, qui attendoient ſa réponſe à Luques, qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit arrivé à Aſte, il termineroit cette affaire, que de juſtes raiſons l'empêchoient de finir actuellement. Il leur fit dire d'engager leur République à lui envoyer des Ambaſſadeurs dans cette Ville, pour conclure enfin avec eux. Il partit ainſi de Piſe, après avoir changé le Gouverneur de la citadelle, où il laiſſa une bonne garniſon, auſſi-bien que dans les autres places des Florentins.

XXVI. Entrepriſe de Charle VIII. ſur la ville de Genes.

Charle déja porté de lui-même à ſe rendre maître de Genes, y étoit encore excité par les Cardinaux de S. Pierre-aux-liens & Fregoſe, par Objetto de Fieſque & par les autres bannis, qui lui faiſoient eſperer de grandes facilités dans cette entrepriſe. C'eſt pourquoi malgré l'oppoſition de tout ſon conſeil, qui ne pouvoit approuver qu'il affoiblît ſon armée, il fit partir de Serzane avec ces Cardinaux & de Fieſque, cent vingt lances & cinq cens fantaſſins nouvellement arrivés de France par mer; & il donna le commandement de ces troupes à Philippe de Savoye qui devoit les conduire à Genes. Il ordonna en même temps aux gendarmes de Vitelli, qui étoient demeurés derriere, & qui par cette raiſon ne pouvoient le joindre ſi-tôt, de ſuivre Philippe; quelques-uns des bannis eurent ordre d'entrer dans la riviere de Ponant, avec des troupes fournies par le Duc de Savoye; l'armée navale qui ſe trouvoit réduite à ſept galeres, deux galions & deux flutes, commandée par M. de Miolans (*a*), devoit appuyer les troupes de terre.

Cependant l'avant-garde de l'armée conduite par le Maréchal de Gié, étoit arrivée à Pontremoli; les habitans de cette Ville ayant renvoyé, à la perſuaſion de Trivulce, trois cens fantaſſins étrangers qui y étoient en garniſon, ſe rendirent d'abord, à condition que leurs perſonnes & leurs biens ſeroient en ſûreté. Mais malgré cette capitulation, les Suiſſes pour ſe venger de ce que dans le paſſage de l'armée par la Lunigiana, environ quarante des leurs avoient été tués l'année précedete par ceux de Pontremoli, à l'occaſion d'une querelle arrivée par hazard, y entrerent en furie, ſaccagerent & brûlerent la Ville, & firent un horrible maſſacre de tous les habitans.

Dans le même temps l'armée des confédérés s'aſſembloit en diligence dans le territoire de Parme au nombre de deux mille cinq cens hommes d'armes, de huit mille hommes d'infante-

(*a*) Comines liv. 8. ch. 4. dit qu'il étoit Gouverneur de Dauphiné.

rie & de plus de deux mille chevaux-légers, la plûpart Albanois & des Provinces voiſines de la Grece, ſoudoyés par les Venitiens; ces dernieres troupes conſervent en Italie le nom de *Stradiots*, qu'elles portent dans leur païs. La plus grande force de cette armée conſiſtoit dans les troupes des Venitiens; car celles du Duc de Milan n'en étoient pas la quatriéme partie, parcequ'il avoit tourné preſque toutes ſes forces du côté de Novare. François de Gonzague Marquis de Mantouë (*a*), jeune Prince, dont le courage & l'ardeur, promettoient infiniment au-delà de ſon âge, étoit à la tête des troupes Venitiennes, où il y avoit beaucoup d'Officiers de grande réputation: il commandoit en qualité de Gouverneur général, & il avoit avec lui deux Provediteurs des principaux du Senat, c'étoit Luc Piſani, & Marquion Treviſani. Le Comte de Gajazzo avoit ſous ſes ordres les troupes du Milanez: il étoit fort avant dans la confidence du Duc; moins habile dans le métier des armes, que Robert de San-Severino ſon pere, il s'étoit acquis la réputation d'un Capitaine plus prudent que brave. Le Commiſſaire qu'il avoit avec lui, étoit François-Bernardin Viſconti Chef de la faction Gibeline à Milan, & par conſéquent oppoſé à Jean-Jacque Trivulce. 1495.

Ces chefs & les principaux Officiers de l'armée, mirent en déliberation, s'ils ſe poſteroient à Fornovo (*b*), Bourg peu conſiderable au pied de la montagne; mais ce lieu leur paroiſſant trop ſerré, ou peut-être auſſi, comme ils le publierent depuis, voulant laiſſer aux ennemis la facilité de deſcendre dans la plaine, ils réſolurent de camper à l'Abbaye de la Ghiaruola à trois mille de Fornovo. Cette démarche donna occaſion à l'avant-garde Françoiſe de ſe loger dans ce Bourg. Elle avoit paſſé la montagne longtemps avant le reſte de l'armée, qui fut arrêtée par la difficulté de conduire l'artillerie au travers de l'Apennin; on n'en ſeroit jamais venu à bout, ſi les Suiſſes, pour effacer la tache qu'ils avoient faite à l'honneur du Roi à Pontremoli, ne s'y fuſſent employés (*c*) de toutes leurs forces. Auſſi-tôt que l'avant-garde fut arrivée à Fornovo, le

XXVII. Bataille *de Fornovo* ou *du Taro*.

(*a*) Second du nom, fils de Frederic I. auſſi Marquis de Mantouë, mort en 1484. & de Marguerite de Baviere.

(*b*) La plûpart de nos Hiſtoriens nomment ce lieu-là *Fornouë*; ſon vrai nom eſt *Fornovo*.

(*c*) Ils traînerent l'artillerie à force de bras.

1495. Maréchal de Gié envoya un trompette au camp des Italiens; il le chargea auſſi de demander paſſage pour l'armée du Roi, qui n'avoit d'autre deſſein que de repaſſer promptement en France; il devoit encore offrir de payer raiſonnablement les vivres qu'on prendroit. En même temps il détacha quelques coureurs pour reconnoître les ennemis & le païs: François de Gonzague fit marcher contre eux des Stradiots qui les mirent en fuite, & l'on croit que ſi ſur le champ l'armée Italienne fût allé droit au camp des François, elle eût eu bon marché de l'avant-garde; cet échec auroit abſolument empêché le Roi de paſſer outre. La même occaſion ſe préſenta le lendemain, quoique le Maréchal de Gié qui s'apperçut du danger, eût fait retirer ſes troupes ſur la hauteur; mais les Capitaines Italiens n'oſerent attaquer les ennemis dans un poſte ſi avantageux; peut-être auſſi qu'ils crurent que l'avant-garde étoit plus nombreuſe, & que le reſte de l'armée étoit plus proche. D'un autre côté toutes les troupes des Venitiens n'étoient pas encore raſſemblées dans le camp de Ghiaruola, de ſorte que ſi le Roi ne s'étoit pas inutilement arrêté à Sienne, à Piſe & dans pluſieurs autres lieux, il auroit paſſé ſans aucun obſtacle. Enfin il joignit l'avant-garde; & le lendemain (*a*) il s'arrêta à Fornovo avec toute ſon armée.

Les confederés n'avoient pû s'imaginer que le Roi avec une armée ſi inferieure à la leur, osât prendre le grand chemin de l'Appennin. D'abord ils s'étoient perſuadés qu'il laiſſeroit à Piſe la plus grande partie de ſes troupes, & qu'il s'embarqueroit avec le reſte. Enſuite quand ils apprirent qu'il prenoit ſon chemin par terre, ils crurent que, pour éviter leur armée, ſon deſſein étoit de traverſer la montagne par le bourg de Valditaro & le mont di-Cento-Croce, chemin difficile & eſcarpé, & qu'il ſe rendroit dans le Tortoneſe, pour y être joint par le Duc d'Orleans aux environs d'Alexandrie. Mais quand on fut aſſuré qu'il venoit droit à Fornovo, l'armée Italienne, à qui les exhortations, & la préſence de tant de chefs avoient inſpiré du courage & de l'ardeur, commença à perdre de ſa vigueur. Les ſoldats ſe repréſentoient la furie & l'impetuoſité des lances Françoiſes, & la fermeté des Suiſſes, auſquels l'infanterie Italienne n'eſt pas comparable. Leur imagination s'effrayoit du prompt effet de l'artillerie ennemie. Mais ils étoient

(*a*) Le Dimanche 5. de Juillet.

ſurtout

ſurtout frappées de la hardieſſe des François, que leur petit nombre n'empêchoit pas de venir droit à des ennemis ſi ſupérieurs. Cette ſurpriſe, quand elle ſuccede à la confiance, fait toujours beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits. Les Capitaines furent auſſi ébranlés par ces conſiderations. Le conſeil de guerre s'étoit aſſemblé pour déterminer la réponſe qu'on feroit au Trompette du Maréchal de Gié. S'il parut fort dangereux de commettre le ſort de toute l'Italie au hazard d'une bataille, on ſentit auſſi toute la honte qu'il y auroit à laiſſer paſſer tranquillement une poignée de François ſous les yeux de toutes les forces du païs. Après bien des conteſtations, on réſolut de donner avis à Milan de la demande du Roi, & d'exécuter ce qui y ſeroit reglé par le Duc & par les Ambaſſadeurs des confédérés. 1495.

Le Duc de Milan & l'Ambaſſadeur de Veniſe, dont les Etats étoient les plus voiſins du danger, furent d'avis qu'on ne devoit point fermer le chemin à un ennemi qui vouloit ſe retirer, mais qu'au contraire il falloit, ſuivant le proverbe, lui faire un pont d'or: qu'autrement il étoit à craindre que réduit enfin au déſeſpoir, il ne s'ouvrît un chemin à la pointe de l'épée au travers de ceux qui auroient eu l'imprudence de s'oppoſer à ſa retraite. Mais l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui vouloit qu'on tentât la fortune, parce que ſes maîtres ne couroient aucun riſque, fit de grandes inſtances, & alla preſque juſqu'à la menace, pour qu'on ne laiſsât point échapper les François. Et afin d'amener les confédérés à ſon but, il dit: que ſi l'armée ſe ſauvoit, les affaires d'Italie ſeroient auſſi expoſées qu'auparavant, & même davantage: que le Roi de France maître d'Aſte & de Novare, ayant tout le Piemont à ſa diſpoſition, avec un Royaume riche & puiſſant derriere lui, & pour voiſins les Suiſſes prêts à ſe mettre à ſa ſolde en tel nombre qu'il voudroit, plus redoutable d'ailleurs, & plus fier par la lâcheté des troupes de la ligue à lui ceder le paſſage, ne manqueroit pas de tomber ſur l'Italie avec plus d'aſſurance & d'impetuoſité: qu'alors les Rois d'Eſpagne ſeroient dans la néceſſité de prendre d'autres meſures, dans la perſuaſion que les Italiens ne vouloient pas, ou n'oſoient combattre les François. Néanmoins l'avis le plus sûr prévalant dans

1495. le conſeil de guerre, il y fut arrêté qu'on en écriroit à Veniſe, où cet avis auroit été ſans doute approuvé.

Mais ces déliberations étoient déja fort inutiles ; les chefs de l'armée, après avoir écrit à Milan, firent réflexion qu'il étoit difficile que la réponſe vînt aſſés tôt, & conſiderant que la milice Italienne alloit ſe dégrader, en laiſſant le paſſage libre aux François, avoit renvoyé le Trompette ſans réponſe. On réſolut donc d'attaquer les ennemis qui étoient déja en marche. Les Provediteurs Venitiens furent même de ce ſentiment, que Treviſani appuya plus fortement que n'avoit fait ſon collegue.

Cependant l'armée Françoiſe s'avançoit pleine d'audace & de fierté. N'ayant pas encore trouvé la moindre réſiſtance en Italie, elle ne ſoupçonnoit pas même que l'ennemi osât s'oppoſer à ſon paſſage, ou ſi elle lui ſuppoſoit cette aſſurance, elle ſe promettoit une prompte victoire, tant elle mépriſoit les armes Italiennes. Mais lorſqu'à la deſcente de la montagne, ils virent la plaine couverte de tentes & de pavillons qui occupoient un ſi grand eſpace, que l'armée pouvoit ſe mettre en bataille dans ſon camp même, à la maniere d'Italie, ils commencerent à rabattre de leur fierté. Ils comprirent bien, à la vûë du grand nombre des ennemis, que s'ils n'avoient pas eu deſſein de combatre, ils ne ſeroient pas venus ſe camper ſi près d'eux ; alors ils auroient regardé comme un grand bonheur que les Italiens euſſent bien voulu les laiſſer paſſer. Leur inquiétude étoit encore augmentée par l'impoſſibilité d'être ſecourus par le Duc d'Orleans. Charle lui avoit écrit de venir au-devant de lui, & de ſe trouver à Plaiſance le trois de Juillet avec le plus de monde qu'il pourroit : le Duc avoit d'abord fait réponſe qu'il exécuteroit l'ordre du Roi ; mais depuis il avoit récrit que l'armée Milanoiſe, qui étoit de neuf cens hommes d'armes, douze cens chevaux-legers & cinq mille hommes d'infanterie, l'empêchoit de ſe mettre en marche, & qu'il étoit d'ailleurs obligé de laiſſer une partie de ſes troupes à la garde de Novare & d'Aſte.

Dans ces circonſtances le Roi ſe trouva dans la néceſſité de prendre d'autres meſures. M. d'Argenton (*a*) avoit été quel-

(*a*) Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton : c'eſt lui dont nous avons de ſi beaux memoires. Il raconte lui-même ce fait. Liv. 8.

que temps auparavant ſon Ambaſſadeur à Veniſe ; lorſqu'il en étoit parti, il avoit promis à Piſani & à Treviſani qui étoient déja nommés Provediteurs de l'armée, de faire tous ſes efforts pour porter le Roi à la paix: il eut ordre de leur faire ſçavoir par un Trompette, qu'il ſouhaitoit, pour le bien commun, d'avoir une conference avec eux ; ils accepterent le parti, & lui donnerent rendés-vous pour le lendemain matin dans un lieu commode entre les deux camps. Mais le Roi, ſoit qu'il manquât de vivres dans le ſien, ſoit pour quelqu'autre raiſon, changea d'avis, & ne voulut point attendre l'évenement de cette entrevûë. 1495.

Il n'y avoit pas trois milles de diſtance entre les deux camps, qui s'étendoient le long de la riviere du Taro à main droite. Cette riviere, qu'on appelleroit à plus juſte titre un torrent, prend ſa ſource dans l'Apennin, & après avoir traverſé une petite vallée reſſerrée entre deux collines, s'étend dans la vaſte plaine de la Lombardie juſqu'au fleuve du Pô. L'armée confederée s'étoit campée ſur la rive droite, plutôt que ſur la gauche, qui devoit être le chemin des ennemis ; ſon deſſein étoit de leur couper la route de Parme. Le Duc de Milan ſe défioit de cette Ville, à cauſe des differentes factions qui la partageoient ; ſa crainte étoit fondée ſur ce que le Roi avoit engagé les Florentins de le faire accompagner juſqu'à Aſte, par François Secco, dont la fille étoit mariée dans la famille des Torelli, qui avoit beaucoup de crédit dans tout le Parmeſan. Le camp des confederés étoit fortifié par des foſſés & des retranchemens, & bordé d'artillerie ; il falloit néceſſairement que les François, pour gagner l'Aſteſan, paſſaſſent en préſence des Italiens la riviere à côté de Fornovo, & ſe miſſent en marche, n'ayant que le fleuve entre eux & les ennemis.

L'armée Françoiſe eut toute la nuit de grandes inquiétudes : les Stradiots venoient inſulter le camp : l'allarme y étoit fréquente, & tout le monde étoit ſur pied au moindre bruit. D'ailleurs il ſurvint tout d'un coup une groſſe pluïe accompagnée d'éclairs & de tonneres, qui ſembloient annoncer quelque malheur. Les François en étoient bien plus frappés que les Italiens, qui avoient moins de ſujet d'en être effrayés ; car les François étoient entre les ennemis & les montagnes, dans un lieu où, s'ils étoient battus, il ne leur reſtoit aucune reſſource. D'ail-

1495. leurs les menaces du ciel ne préſageant ordinairement que de grandes choſes, il étoit à préſumer qu'elles regardoient plûtôt une armée, où ſe trouvoit la perſonne d'un grand Roi, que les troupes des confédérés.

Le lendemain qui fut le ſix de Juillet, l'armée de France commença à paſſer la riviere dès la pointe du jour. La plus grande partie de l'artillerie précedoit l'avant-garde (*a*), où le Roi, perſuadé qu'elle auroit à ſoutenir le premier effort des ennemis, avoit mis trois cens cinquante lances Françoiſes avec les cent lances commandées par Trivulce, & trois mille Suiſſes, l'élite & toute l'eſperance de l'armée, conduits par Engilbert (*b*) frere du Duc de Cleves & par le Bailli de Dijon; il les fit ſoutenir par trois cens archers à pied, & par quelques arbalêtriers à cheval de ſa garde; il plaça auſſi derriere eux la plus grande partie de ſon infanterie. Après l'avant-garde marchoit le corps de bataille, au milieu duquel étoit le Roi (*c*) armé de toutes pieces, & monté ſur un cheval plein de feu & d'ardeur; M. de la Tremoille Capitaine fort eſtimé en France, étoit auprès du Roi pour diriger par ſes conſeils & par ſon autorité les mouvemens de cette partie de l'armée. L'arriere-garde ſuivoit ſous les ordres du Comte de Foix (*d*); enfin le bagage fermoit la marche.

(*a*) On a vû ci-deſſus, & l'on verra encore dans la ſuite, que l'avant-garde étoit commandée par le Maréchal de Gié.

(*b*) Engilbert de Cleves étoit le troiſiéme fils de Jean I. Duc de Cleves & d'Eliſabeth de Bourgogne, heritiere du Comté de Nevers, & frere de Jean II. Duc de Cleves. Il épouſa en 1489. Charlote de Bourbon, fille de Jean de Bourbon, Comte de Vendôme & d'Iſabelle de Beauvau. Il fut Comte de Nevers du chef de ſa mere, & mourut en 1506. Henriette de Cleves ſon arriere-petite fille, & fille de François de Cleves, en faveur duquel le Comté de Nevers fut érigé en Duché en 1538. porta ce Duché dans la Maiſon de Gonzague par ſon mariage avec Loüis de Gonzague en 1565. Ce fut de cette Maiſon que le Cardinal Mazarin acheta le Duché de Nevers, qu'il donna à Philippe Mancini ſon neveu.

(*c*) *Je le trouvai*, dit Comines, *armé de toutes pieces, & monté ſur le plus beau cheval que j'aye vû de mon temps, appellé* Savoye : *Pluſieurs diſoient qu'il étoit cheval de Breſſe; le Duc Charle de Savoye le lui avoit donné, & étoit noir & n'avoit qu'un œil; & étoit moyen cheval, de bonne grandeur pour celui qui étoit monté deſſus, & ſembloit que ce jeune homme fût tout autre que ſa nature ne portoit, ne ſa taille, ne ſa complexion; car il étoit fort craintif à parler, & eſt encore aujourd'hui; auſſi avoit-il été nourri en grande crainte & avec de petites perſonnes. Et ce cheval le montroit grand, & avoit le viſage bon, & bonne couleur, & la parole audacieuſe & ſage. Et ſembloit bien, & m'en ſouvint, que Frere Hieronime* (Savonarole) *m'avoit dit vrai, quand il me dit que Dieu le conduiſoit par la main; & qu'il auroit bien à faire en chemin, mais que l'honneur lui en demeureroit.*

(*d*) Jean de Foix Comte de Narbonne & d'Etampes, qui étoit fils puîné de

Cependant Charle dont l'eſprit penchoit toujours vers la paix, donna ordre à d'Argenton dans le moment que l'armée commençoit à défiler, d'aller trouver les Provediteurs afin de négocier avec eux. Mais au premier mouvement des François, les Italiens s'étoient mis ſous les armes, & leurs chefs étoient déterminés à donner le combat ; ainſi il n'étoit plus poſſible de lier une conférence, tant à cauſe de la proximité des deux armées, que du peu de temps qu'on auroit avant que l'affaire fût engagée. Les chevaux-legers eſcarmouchoient déja de part & d'autre ; déja l'artillerie faiſoit des décharges terribles des deux côtés ; & les Italiens ſortans de leurs retranchemens ſe formoient ſur les bords de la riviere, pour en venir aux mains. Ces mouvemens n'empêcherent pas les François de continuer leur chemin ; & ne pouvant s'étendre dans cet endroit reſſerré, ils prirent leur route le long de la riviere & par la colline. 1495.

Lorſque leur avant-garde fut arrivée en preſence du camp des Italiens, le Marquis de Mantouë paſſa la riviere au dos de l'arriere-garde Françoiſe avec un eſcadron de ſix cens hommes d'armes, l'élite de l'armée, ſoutenus d'un gros de Stradiots, d'autres chevaux-legers, & de cinq mille hommes de pied. Il laiſſa ſur l'autre bord Antoine de Montefeltro fils naturel de Frederic (*a*) Duc d'Urbin avec un corps de troupes conſiderable, & lui ordonna de paſſer, lorſqu'il l'en feroit avertir, afin de le remplacer dans le combat après le premier choc. Il diſpoſa auſſi tellement les choſes, que lorſque l'affaire ſeroit engagée, une autre partie de la cavalerie legere prît les ennemis en flanc, & que le reſte des Stradiots paſsât la riviere à Fornovo, pour tomber ſur le bagage des François. On l'avoit laiſſé ſans défenſe à la diſcretion du premier qui voudroit le

Gaſton IV. Comte de Foix & Roi de Navarre, par ſa femme Eleonore de Navarre. Il avoit épouſé Marie d'Orleans, ſœur de Loüis XII. & fut pere du fameux Gaſton de Foix, Duc de Nemours, qui fut tué à la bataille de Ravenne en 1512. & de Germaine de Foix, qui épouſa Ferdinand Roi d'Arragon. Ce Comte de Narbonne mourut en 1500. Au reſte il n'étoit point *Comte de Foix* : ce Comté, avec le Royaume de Navarre, avoit paſſé dès l'année 1484. dans la Maiſon d'Albret, par le mariage de Catherine de Foix, heritiere de la branche aînée avec Jean II. Sire d'Albret.

(*a*) Frederic de Montefeltro, fut un des plus grands hommes de ſon temps. Il eut pour ami intime François Sforce Duc de Milan, qui lui fit épouſer ſa niéce Battiſta Sforce, fille d'Alexandre ſon frere, & lui procura la Souveraineté d'Urbin.

piller. Peut-être étoit-ce faute de monde, ou par le conſeil
1495. de Trivulce, comme on le publia dans la ſuite.

D'un autre côté, le Comte de Gajazzo paſſa le Taro pour attaquer l'avant-garde Françoiſe, ſuivi de quatre cens hommes d'armes, parmi leſquels étoit la compagnie de Dom Alfonſe d'Eſte (*a*) arrivée au camp ſans lui, parce que ſon pere n'avoit pas voulu qu'il y vînt; il avoit outre cela deux mille hommes d'infanterie. Annibal Bentivoglio (*b*) reſta de l'autre côté de l'eau avec deux cens hommes d'armes, pour venir à ſon ſecours quand il en ſeroit averti. La garde du camp fut confiée à deux compagnies de gens d'armes & à mille hommes d'infanterie, les Provediteurs Venitiens ayant voulu ſe réſerver cette reſſource à tout évenement.

Le Roi voyant avancer derriere lui tant de monde, pour attaquer ſon arriere-garde, contre l'opinion que ſes Géneraux en avoient eu, fit d'abord retourner ſur ſes pas le corps de bataille pour la joindre, & il accourut lui même à la tête d'un eſcadron avec tant de diligence, que dès le commencement de l'action, il ſe trouva aux premiers rangs. Quelques-uns diſent que les troupes du Marquis paſſerent la riviere avec un peu de déſordre, à cauſe de la hauteur des bords & de l'embarras des arbres, des racines & des arbriſſeaux, dont les bords des torrens ſont ordinairement garnis; d'autres ajoutent que ſon infanterie retardée par ces obſtacles & par la profondeur de la riviere, que la pluïe de la nuit avoit groſſie, arriva trop tard aux ennemis; que même elle ne s'y trouva pas toute entiere, & qu'une grande partie reſta de l'autre côté de l'eau. Quoiqu'il en ſoit, le Marquis donna ſur les ennemis avec une extrême furie. Les François ſoutinrent ce choc avec une fermeté & une valeur égales à l'ardeur des confédérés. La mêlée s'engagea bien-tôt, & l'on ne ſuivit point dans cette occaſion la méthode pratiquée dans les guerres d'Italie. C'étoit la coutume de faire combattre un bataillon contre un bataillon, & quand l'un étoit fatigué, ou commençoit à plier, on le remplaçoit d'abord, & ce n'étoit qu'à la fin qu'on ne formoit qu'un corps de pluſieurs bataillons pour faire un dernier effort contre

(*a*) Fils aîné d'Hercule, Duc de Ferrare.

(*b*) Fils de Jean dont il eſt parlé ci-deſſus.

l'ennemi ; de cette maniere il arrivoit le plus ſouvent que les combats, où d'ordinaire il y avoit peu de ſang répandu, duroient une journée entiere, & que la nuit ſéparoit les combattans, ſans qu'on pût ſçavoir bien certainement en faveur de qui la victoire s'étoit déclarée. Mais dans cette occaſion, après qu'on eut rompu les lances, dont le choc couvrit en un inſtant la terre de gens d'armes & de chevaux, on ſe ſaiſit de part & d'autre avec fureur de maſſes d'armes, d'épées & d'autres armes courtes ; les chevaux même ſe firent des armes de leurs pieds & de leurs dents, & imiterent la furie des combattans. D'abord les Italiens encouragés par l'exemple du Marquis donnerent des preuves d'une rare valeur. Ce Géneral à la tête d'un eſcadron de jeune nobleſſe & de lances détachées (*a*), voloit rapidement partout où le danger l'appelloit, rempliſſant avec exactitude tous les devoirs d'un Capitaine intrépide. Les François oppoſerent un ferme courage à la furie de l'ennemi ; mais enfin accablés ſous le nombre, leurs rangs commencerent à s'entr'ouvrir, & la perſonne du Roi fut expoſée. La priſe du bâtard de Bourbon (*b*), que toute l'ardeur avec laquelle il combattoit ne put ſauver, fit eſperer au Marquis de ſe ſaiſir auſſi du Roi, qui s'étoit imprudemment engagé dans un lieu ſi dangereux, ſans une garde convenable. Dans cette vûë il fit de grands efforts avec pluſieurs des ſiens, pour le joindre. Le Roi qui n'avoit auprès de lui qu'un petit nombre de François (*c*), ſe défendoit avec intrepidité. Son cheval bondiſſant ſous lui, le ſervit plus en cette occaſion que ceux qui l'environnoient. Dans un ſi grand danger il eut recours aux expédiens que la peur inſpire d'ordinaire dans ces ſortes d'occaſions ; abandonné de preſque tout ſon monde, il 1495.

(*a*) Ces lances détachées étoient de braves ſoldats qui n'étoient point dans les compagnies, & dont on ſe ſervoit dans le beſoin.

(*b*) Mathieu, fils naturel de Jean II. Duc de Bourbon. Il fut appellé *le grand bâtard de Bourbon*, & fut grand homme de guerre, Amiral de Guienne & Gouverneur de cette Province, & de Picardie.

(*c*) Il ſe trouva pendant quelque temps n'avoir auprès de lui qu'un valet de chambre nommé Antoine des Ambus, *petit homme & mal armé* (dit Comines). Il s'étoit pourtant choiſi, ſelon le même Comine, neuf Preux pour ne le point quitter ; & il venoit de les armer Chevaliers ſur le champ de bataille un moment avant l'action. Belleforeſt n'en nomme que huit ; ſçavoir le bâtard de Bourbon ; le Comte de Ligny ; le Seigneur de Piennes ; le Seigneur de Bonneval ; le Seigneur d'Archiac ; le Seigneur de Genoüillac ; le Seigneur de Fraxinelles, Lieutenant de la compagnie du Duc d'Orleans ; & Baraſe braye Capitaine.

1495. implora le ſecours du ciel, & il fit vœu (*a*) à S. Denis & à S. Martin, qu'on regarde comme les patrons de la France, que s'il pouvoit arriver en Piemont ſain & ſauf avec ſon armée, il iroit auſſi-tôt après ſon retour dans ſes Etats, viſiter les Egliſes qui leur ſont dédiées, l'une auprés de Paris & l'autre à Tours: Qu'il y offriroit de riches preſens, & feroit célebrer tous les ans des fêtes ſolemnelles en mémoire de la grace qu'il auroit obtenuë par leur interceſſion. Auſſi-tôt il ſentit renaître ſes forces, & combattit avec plus de vigueur que ſa complexion ne ſembloit lui permettre. Le péril du Roi anima tellement les moins éloignés, qu'étant acourus pour couvrir de leur corps ſa perſonne ſacrée, ils écarterent les Italiens; alors le corps de bataille, qui ne s'étoit pas encore avançé, ſurvenant, un de ſes eſcadrons fondit ſur le flanc des ennemis avec tant de violence, qu'il rallentit beaucoup leur impetuoſité. Le malheur qui arriva à Rodolphe de Gonzague oncle du Marquis de Mantouë, Capitaine de grande experience, fut encore une des cauſes de la perte des Italiens. Tandis que ſoutenant les ſiens & rétabliſſant les endroits où il apperçevoit quelque déſordre, il ſe portoit tantôt d'un côté tantôt d'un autre, n'oubliant rien des fonctions d'un habile & brave Capitaine, il leva par haſard la viſiere de ſon caſque; dans le moment même il fut bleſſé d'un coup d'épée dans le viſage par un François; il eſt auſſitôt renverſé de ſon cheval, & les ſiens ne pouvant le ſecourir dans une ſi grande confuſion, au milieu d'une foule de chevaux pleins de furie, il fut étouffé ſous le poids des hommes & des chevaux qui tomberent ſur lui. Il ne méritoit pas une fin ſi malheureuſe; car il avoit toujours dit, & même dans le conſeil du matin, que c'étoit une grande imprudence de tenter la fortune, & il s'étoit oppoſé à ſon neveu qui vouloit la bataille.

Tous ces differens évenemens tenoient encore la victoire incertaine, & elle ne paroiſſoit pas favoriſer un parti plus que l'autre; il étoit même plus douteux que jamais, de quel côté elle s'arrêteroit enfin. Ainſi l'eſperance & la crainte étant égales dans les deux armées, on combattoit de part & d'autre avec une ardeur incroyable; chacun s'imaginant que la vic-

(*a*) Philippe de Comine qui étoit préſent, ne parle point de cette circonſtance.

toire

toire étoit en ſa main, & ne dépendoit que de ſon courage & de ſes efforts. La préſence & le péril du Roi animoit les François, nation, qui de tout temps a eu pour ſes Rois, un reſpect approchant de la véneration qu'inſpire la majeſté divine : d'ailleurs il falloit vaincre ou périr. Les Italiens s'encourageoient par l'eſperance du butin, par l'exemple de leur Général, qui faiſoit des prodiges de valeur, par l'avantage qu'ils avoient eu au commencement de l'action, & par leur grand nombre, qui les raſſuroit chacun en particulier; reſſource qui manquoit aux François, dont toutes les troupes étoient actuellement engagées dans le combat, & s'attendoient encore à tous momens d'être chargées par ceux des ennemis qui n'avoient pas encore donné. Perſonne n'ignore combien la fortune influë dans toutes les choſes de ce monde, mais ſurtout dans la guerre, & particulierement dans les batailles; ſon pouvoir n'y connoît point de bornes; car ſouvent un ordre mal compris ou mal executé, le moindre contre-temps, une parole proférée au haſard par un ſimple ſoldat, donnent la victoire à ceux qui paroiſſoient vaincus; il naît d'un inſtant à l'autre dans la mêlée une infinité d'accidens que le Géneral n'a pû prévoir, & auſquels toute ſon habileté ne peut remedier. Dans l'incertitude du ſuccès de cette journée, la fortune joüa ſon rôle ordinaire, & fit ce que le courage des ſoldats, ni l'effort de leurs armes n'avoient pû faire. 1495.

Les Stradiots qui avoient été commandés pour attaquer le bagage des François, commencerent à le piller ſans aucun obſtacle, & traverſerent la riviere avec les mulets, les chevaux & les autres équipages des ennemis. Leurs compagnons les voyant retourner au camp ainſi chargés de butin, ſe laiſſerent emporter à l'avidité du gain. Non-ſeulement ceux qui devoient prendre les François en flanc, tournerent du côté des bagages, mais même ceux qui étoient déja engagés dans la mêlée, leur exemple entraîna bien-tôt la cavalerie & l'infanterie. On les vit abandonner le combat, & courir par pelotons au pillage : les Italiens n'étant donc pas ſoutenus par ces troupes, & le nombre des combattans venant à diminuer ſenſiblement dans cette confuſion, elle augmenta encore par la mort de Rodolphe de Gonzague. Cet Officier avoit été chargé de faire avancer Montefeltro quand il en ſeroit temps. Celui-ci n'ayant

1495. pu être averti par Rodolphe, ne fit aucun mouvement. Alors les François commencerent à gagner du terrain, & les Italiens pliant déja de tous côtés, n'étoient plus ſoutenus que par le courage de leur Géneral. Combattant toujours avec une valeur extraordinaire, il arrêtoit encore l'impetuoſité des ennemis, & il animoit les ſiens par ſon exemple & par ſes paroles à préferer la mort à la honte.

Mais ils étoient en trop petit nombre pour réſiſter aux ennemis, qui accouroient de toutes part à l'endroit où l'on combattoit encore. La plûpart des Italiens ayant été tués ou bleſſés, ſurtout ceux qui accompagnoient le Géneral, l'armée fut forcée de repaſſer avec beaucoup de danger la riviere, qui étoit extrêmement groſſie par la pluïe de la nuit, & par l'orage mêlé de grêle & de tonnerre, qui avoit précedé le combat. Les François les pourſuivirent vivement juſqu'à la riviere, maſſacrant tous les fuyards, ſans s'embarraſſer de faire aucuns priſonniers, & ſans ſonger au pillage: Au contraire, on entendoit crier de tous côtés, *compagnons, ſouvenés-vous de Guinegâte.* Guinegâte eſt un village de Picardie auprès de Teroüanne, où l'on donna une bataille ſur la fin regne de Loüis XI (*a*). Dans cette occaſion Maximilien, Roi des Romains, alloit être vaincu par les François, lorſque ceux-ci s'étant mis à piller, ils cederent la victoire à l'ennemi qui les mit en fuite, après en avoir fait un grand carnage.

Tandis que le corps de bataille & l'arriere-garde des François ſe battoient avec tant de ſuccès, leur avant-garde chargea ſi furieuſement le Comte de Gajazzo, qui l'avoit attaquée avec une partie de ſa cavalerie, que les Italiens épouvantés, ſurtout lorſqu'ils ſe virent abandonnés du reſte des leurs, ſe mirent en déroute preſque d'eux-mêmes; ce déſordre s'augmentant encore par la mort de quelques-uns d'eux, & entr'autres de Jean Piccinino & de Galeas de Corregio, ils prirent la fuite pour regagner le gros de leur armée. Le Maréchal de Gié voyant qu'outre ces troupes, il y avoit un corps de gens d'armes en bataille de l'autre côté de la riviere, défendit à ſes gens de les ſuivre; cette conduite du Maréchal, qui fut regardée par beaucoup de gens comme un trait de prudence, trouva auſſi des cenſeurs qui la taxerent de lâcheté; ces derniers conſiderant

(*a*) En 1479.

peut-être moins le principe que les ſuites de cette inaction. En effet, s'il eût chargé les ennemis, le Comte auroit pris la fuite, ce qui auroit tellement effrayé toutes les troupes reſtées de l'autre côté de la riviere, qu'il eût été preſque impoſſible de les retenir. 1495.

Le Marquis de Mantouë ayant repaſſé la riviere avec une partie de ſon armée, en auſſi bon ordre qu'il lui fut poſſible, trouva ſes troupes ſi étonnées, qu'elles ne ſongeoient plus qu'à ſe ſauver avec le bagage : le grand chemin de Plaiſance à Parme étoit même déja plein d'hommes, de chevaux & de charettes qui ſe retiroient vers cette derniere Ville. Il arrêta en partie ce déſordre par ſa preſence & par ſon autorité ; mais l'arrivée du Comte de Pitigliano (*a*) raſſura bien davantage les ſoldats. Ce Seigneur profita du grand mouvement où étoient les deux armées, pour ſe ſauver dans le camp des Italiens. Il ranima le courage des troupes, en leur apprenant que les ennemis étoient dans un plus grand déſordre & plus effrayés qu'eux ; on croit que ſans cet avis toute l'armée auroit décampé ſur le champ, ou du moins la nuit ſuivante. Les Italiens remis de leur effroy, rentrerent dans leur camp, à l'exception de ceux que la confuſion ordinaire dans les déroutes avoit empêché de repaſſer la riviere, d'ailleurs fort groſſe, & qui s'étoient ſauvés en differens endroits : il y en eut un grand nombre qui fuyant çà & là dans la campagne, furent maſſacrés par les ennemis.

Le Roi avec le corps de bataille & l'arriere-garde alla joindre le Maréchal de Gié qui n'avoit pas quitté ſon poſte ; il aſſembla auſſi-tôt le conſeil de guerre, pour ſçavoir ſi l'on paſſeroit promptement la riviere, pour aller forcer les ennemis dans leur camp : Trivulce & Camille Vitelli (*b*) furent de cet avis. Ce dernier ayant envoyé ſa compagnie pour joindre ceux qui marchoient à Genes, s'étoit rendu auprès du Roi avec quelques chevaux, pour ſe trouver à l'action ; François Secco preſſoit auſſi le Roi d'aller aux ennemis, faiſant remarquer que le chemin de Parme qu'on voyoit de loin, étoit couvert d'hommes & de chevaux qui ſe retiroient, d'où il conjectu-

(*a*) On a vu ci-deſſus que Virgile des Urſins ſon frere & lui, ſuivoient l'armée du Roi ſur leur parole & ſans gardes.

(*b*) Le Roi, après la bataille, s'ôta une chaîne d'or qu'il avoit au col, & la donna à Camille Vitelli en reconnoiſſance de ce qu'il avoit contribué à la victoire. Ce fait eſt rapporté dans une Epitre dédicatoire du Colonel Jule Bufalini, arriere petit-neveu de ce Capitaine, adreſſée au Roi Loüis XII. & qui ſe trouve dans le dialogue de Maſcurat & S. Ange.

roit, ou que les ennemis fuyoient, ou qu'ayant commencé à
1495. fuir, ils revenoient au camp. Mais il étoit trop difficile de paſſer la riviere, & les troupes, dont la plus grande partie avoit combattu, pendant que l'autre étoit demeurée tout le jour en bataille, étoient trop fatiguées; il fut donc réſolu, ſuivant l'avis des Capitaines François, qu'on camperoit pour faire repoſer l'armée. On alla donc au village de Medeſano ſur la hauteur, environ à un mille du champ de bataille, & on s'y retrancha ſans aucun ordre & avec aſſés d'incommodité, la plus grande partie du bagage ayant été enlevée par les ennemis.

Telle fut la célebre bataille des Italiens & des François ſur les bords du Taro; le carnage y fut très-grand, & depuis long-temps il n'y en avoit point eu de ſi ſanglante en Italie, où le nombre des morts n'étoit pas ordinairement fort conſiderable dans les combats. Quoique la perte des François fût à peine de deux cens ſoldats, celle des Italiens monta à plus de trois cens hommes d'armes, & à trois mille hommes d'autres troupes, du nombre deſquels étoient Rinuccio de Farneſe, Capitaine de cavalerie des Venitiens & pluſieurs Gentilshommes de marque. Bernardin dal Montoné auſſi Capitaine dans les troupes Venitiennes demeura pour mort ſur la place, étourdi d'un coup de maſſe qu'il avoit reçu ſur ſon caſque. Il étoit moins connu par ſon mérite perſonnel, que par la réputation de Braccio dal Montoné ſon ayeul, un des premiers reſtaurateurs de la milice Italienne. Une perte ſi conſiderable fit d'autant plus d'impreſſion dans l'eſprit des Italiens, que l'action n'avoit pas duré plus d'une heure, & que l'artillerie n'y avoit eu preſque aucune part, la mêlée ayant été engagée dès le commencement du combat.

XXVIII. Les Italiens s'attribuent l'honneur de la victoire, qui demeure néanmoins aux François d'un conſentement univerſel.

Les deux partis prétendirent à l'honneur de cette journée. Les Italiens ſe fondoient ſur ce que leur camp & leur bagage étoient demeurés dans leur entier, au lieu que celui des François avoit été enlevé pour la plus grande partie, & que même le quartier du Roi avoit été pillé. Ils diſoient qu'ils auroient défait les ennemis, ſi une partie de leurs troupes qui étoit deſtinée à combattre, ne s'étoit pas livrée à l'ardeur du pillage. Les François n'en diſconvenoient pas. Les Venitiens pouſſerent même les choſes juſqu'à ordonner de faire des feux de

joïe à Veniſe & dans tous les lieux de leur domination : dans la ſuite les particuliers imiterent l'exemple de la République ; car à la mort de Marquion Treviſani, on fit graver ſur ſon tombeau dans l'Egliſe des Cordeliers, *qu'il avoit heureuſement combattu contre Charle, Roi de France, ſur la riviere du Taro.* Toutes ces démonſtrations de joïe, n'empêcherent pas le public de donner la victoire aux François, ſoit à cauſe de l'inégalité du nombre des morts, ſoit parce qu'ils avoient forcé les ennemis à repaſſer la riviere, ſoit enfin pour s'être ouvert les paſſages, qui avoient occaſionné le combat. 1495.

Le Roi reſta le jour ſuivant dans le même endroit ; & d'Argenton conclut avec les Italiens une tréve juſqu'à la nuit. Charle ſouhaitoit de continuer ſa marche en ſûreté ; il ſçavoit que la meilleure partie de l'armée ennemie n'avoit pas combattu, & il la voyoit demeurer ferme dans ſes retranchemens ; il lui paroiſſoit dangereux de faire une route de pluſieurs journées au travers du Duché de Milan, ayant toujours les ennemis à dos : d'ailleurs il étoit ſi indécis, qu'il ne ſçavoit quel parti prendre, ce qui lui arrivoit ſouvent, parce qu'il rejettoit, pour l'ordinaire, les conſeils les plus ſalutaires. De leur côté les Italiens étoient auſſi incertains que le Roi : car quoiqu'ils euſſent été dès le commencement dans une grande conſternation, ils s'étoient raſſurés de maniere que, dès le ſoir même de la bataille, ils délibererent s'ils n'iroient point attaquer durant la nuit le camp des François, qui étoit mal ſitué & ſans aucune défenſe. Le Comte de Pitigliano étoit de cet avis ; mais le plus grand nombre s'y étant oppoſé, ce projet fut abandonné.

Le bruit ſe répandit alors dans toute l'Italie, que Ludovic Sforce avoit ſécretement donné ordre à ſes troupes de ne point combattre ; que jaloux de voir les Venitiens à la tête d'une armée ſi puiſſante dans ſon Duché, il craignoit également leur ſuccès & la victoire des François ; qu'il auroit ſouhaité que ceux-ci ne fuſſent ni vaincus, ni vainqueurs, & qu'à tout évenement il avoit voulu, pour ſa ſûreté, conſerver ſes forces entieres ; on ajoutoit que cette manœuvre avoit été cauſe de ce que l'armée Italienne n'avoit pas remporté une pleine victoire. Le Marquis de Mantouë & les autres officiers Venitiens pour ſe donner plus de réputation, appuyoient ces bruits, que

1495. tous ceux qui étoient zelés pour la gloire de la milice Italienne, adoptoient ſans balancer. Mais rien n'étoit moins fondé que cette rumeur populaire. J'ai moi-même entendu parler ſur ce ſujet un homme qui, par le poſte qu'il occupoit alors à Milan, étoit à portée de connoître le fond des affaires. Il diſoit que Ludovic ayant aſſiégé Novarre avec preſque toutes ſes forces, il n'avoit point eu aſſés de troupes ſur le Taro, pour décider du ſort de la bataille : que l'armée des conféderés auroit remporté la victoire, ſi le déſordre des ſoldats ne lui avoit pas été plus préjudiciable que le défaut d'un plus grand nombre de troupes, puiſque même la meilleure partie des Venitiens étoit reſtée dans l'inaction ; que ſi le Comte de Gajazzo n'avoit fait marcher aux ennemis qu'une partie de ſon monde, qui ne combattit encore que très-foiblement, ce n'avoit pû être que parce qu'il trouva l'avant-garde Françoiſe ſi forte, qu'il lui parut trop dangereux de tenter la fortune de ce côté-là : que d'ailleurs il étoit naturellement porté à préferer le parti le plus sûr, aux actions de vigueur, quoique plus brillantes, & plus propres à lui faire honneur : que cependant les troupes Milanoiſes n'avoient pas été tout-à-fait initules, puiſqu'ayant contenu l'avant-garde des François, elles avoient empêché qu'elle n'allât ſoutenir le Roi, ſur qui tout l'effort du combat étoit tombé dans un endroit où il n'avoit avec lui que la moindre & la plus foible partie des ſiens. Il me paroît que ce ſentiment eſt auſſi-bien appuyé par la raiſon, que par l'autorité de cet homme en place : en effet ſi Ludovic avoit eu l'intention qu'on lui attribua, il eſt à préſumer, qu'il n'eût pas donné ordre à ſes Géneraux de diſſuader les autres de s'oppoſer au paſſage des François, parce que ſi le Roi remportoit une victoire complete, les troupes Milanoiſes étant ſi près des ennemis, auroient été envelopées dans la défaite des conféderés, quoiqu'elles n'euſſent point combattu ; car pouvoit-il raiſonnablement compter que la bataille venant à ſe donner, la fortune ſeroit partagée de façon que le Roi ne fût ni vaincu, ni vainqueur ? Enfin il eſt certain (a) qu'on n'auroit point donné le combat contre l'avis des ſiens &, que les Venitiens, qui n'étoient

(a) Ceci eſt confirmé par un fait que rapporte Comines ; ſçavoir, que dans le conſeil tenu le matin avant l'action, ce fut le Comte de Gajazzo qui fit réſoudre la bataille, malgré le penchant des Venitiens à la paix.

là que pour ſon ſecours & ſa ſûreté, n'auroient pû les yobliger.

1425.

XXIX. L'armée Françoiſe continuë ſa marche, quoique pourſuivie par les ennemis.

Charle étant décampé ſans bruit, le huit de Juillet de grand matin, pour dérober la connoiſſance de ſon départ, il ne fut point pourſuivi ce jour-là par les ennemis, qui quand ils l'auroient voulu, en auroient été empêchés par la profondeur de la riviere, qu'une groſſe pluïe avoit tellement enflée, qu'il fut impoſſible de la paſſer de preſque toute la journée. Il n'y eut que le Comte de Gajazzo ſuivi de deux cens chevaux-legers, qui la traverſa ſur le ſoir avec beaucoup de danger, à cauſe de la rapidité du courant. S'étant mis ſur les traces des François qui marchoient du côté de Plaiſance par le droit chemin, il les fatigua beaucoup, & ſurtout le lendemain. Mais malgré ces eſcarmouches, les François quoique épuiſés de laſſitude, continuerent leur route en bon ordre, ayant des vivres en abondance. On les leur apportoit des lieux circonvoiſins, ſoit par la crainte du pillage, ſoit par les ſoins de Trivulce, qui ayant pris les devants avec des chevaux-legers, y engageoit les habitans par la grande autorité qu'il avoit dans tout le Milanez, & ſurtout parmi les Guelfes.

L'armée confederée ne ſe mit en marche que le jour d'après le départ des François, peu diſpoſée à tenter une ſeconde fois le ſort des armes. Les Provediteurs Venitiens en étoient ſurtout fort éloignés: d'ailleurs on ne fut jamais aſſés près des ennemis pour les attaquer dans leur marche, pas même dans une l'occaſion favorable qui ſe préſenta. Les François camperent le ſecond jour ſur la riviere de Trebia un peu par delà Plaiſance, & pour plus grande commodité, ils laiſſerent entre la Ville & cette riviere deux cens lances, les Suiſſes & preſque toute l'artillerie. Il ſurvint pendant la nuit un orage qui groſſit tellement les eaux, que quelque diligence qu'ils puſſent faire, l'infanterie ni la cavalerie ne purent paſſer que fort tard le lendemain; encore ne fut-ce qu'avec beaucoup de difficulté, quoique la riviere eût commencé à diminuer. L'éloignement de l'armée ennemie l'empêcha de profiter de cet accident: D'un autre côté il n'avoient rien à craindre de la part du Comte de Gajazzo, qui appréhendant qu'il n'y eût quelque mouvement à Plaiſance, s'étoit rendu dans cette ville pour la contenir.

Cette appréhenſion n'étoit pas ſans fondement; car on croit

1495. que ſi Charle ſuivant le conſeil de Trivulce, eut fait proclamer Duc de Milan le jeune François Sforce, fils de Jean Galeas, il ſe ſeroit fait une révolution dans le Milanez. Trivulce n'en doutoit en aucune maniere, étant bien aſſuré du zéle des peuples pour leur Souverain légitime, de la haine generale contre l'uſurpateur, & de l'affection qu'on lui portoit à lui-même, ſoutenuë d'ailleurs de beaucoup de crédit. Mais le Roi ne ſongeant qu'à continuer ſa route, ne voulut rien écouter, & marcha avec une extrême diligence. Il ſe trouva néanmoins quelques jours après dans une grande diſette de vivres, les paſſages étant mieux gardés qu'ils ne l'avoient été juſqu'alors. Ludovic avoit mis dans Tortone ſous les ordres de Gaſpard de San Severino ſurnommé *Fracaſſe*, & dans Alexandrie, beaucoup de cavalerie, & douze cens fantaſſins Allemans, auſquels il avoit fait quitter le ſiége de Novarre. D'ailleurs les François, depuis qu'ils eurent paſſé la Trebia, furent continuellement harcelés par le Comte de Gajazzo, qui avoit joint à ſes chevaux-legers cinq cens fantaſſins Allemans de la garniſon de Plaiſance. Il avoit demandé qu'on lui envoyât de l'armée le reſte de la cavalerie legere, & quatre cens hommes d'armes; mais les Provediteurs Venitiens frappés du péril qu'ils avoient couru ſur le Taro, ne voulurent pas laiſſer partir ces toupes.

XXX. Elle arrive à Aſte ſans nulle perte.

Quand les François furent près d'Alexandrie, ils prirent leur chemin vers la montagne, où la riviere du Tanaro eſt moins profonde, & de cette maniere ils arriverent à Aſte (*a*) ſans avoir perdu un ſeul homme, ni ſouffert le moindre dommage pendant huit jours de marche. Le Roi entra dans la Ville, & fit camper ſes troupes dans la campagne, réſolu de recruter ſon armée, & de reſter en Italie juſqu'à ce qu'il eût fait lever le ſiége de Novarre. L'armée de la Ligue qui l'avoit ſuivi juſques dans le Tortoneze, déſeſperant de rien faire, s'en alla joindre les troupes de Milan devant Novarre. Cette place ſouffroit déja beaucoup faute de vivres: le Duc d'Orleans & les ſiens, avoient négligé de l'en pourvoir, comme ils auroient pû le faire, vû la fertilité du païs; & même ſans ſonger au péril, que lorſqu'il ne fut plus poſſible d'y remedier, ils avoient conſommé ſans aucun ménagement le peu de munitions qui reſtoit dans la Ville.

XXXI. Novarre manque de vivres par la faute du Duc d'Orleans.

Sur ces entrefaites, les Cardinaux & les Capitaines qui s'é-

(*a*) Le 15. de Juillet.

toient

toient chargés de l'expédition de Genes, & qui n'y avoient pas réuſſi, revinrent au camp du Roi. L'armée navale ayant pris d'abord la Specié, avoit tourné vers Rapallo dont elle s'étoit emparé ſans obſtacle. Mais une eſcadre (*a*) de huit galeres, d'une caraque & de deux barques de Biſcaïe, étant ſortie du port de Genes, mit à terre ſept cens hommes d'infanterie, qui reprirent le bourg de Rapallo ſans aucune difficulté, & ſurprirent les François qui y étoient en garniſon. Enſuite s'étant approchée de l'armée navale qui s'étoit retirée dans le Golfe, elle lui livra un long combat, prit & brûla tous ſes vaiſſeaux, & fit le Commandant (*b*) priſonnier; ainſi ces mêmes lieux que la défaite des Arragonois avoit rendus célebres l'année précedente, devinrent encore plus fameux par cette victoire remportée ſur les François. 1495.

Les troupes de terre ne furent pas plus heureuſes: elles s'étoient avancés le long de la riviere de Levant juſqu'à Val-di-Biſagna & aux fauxbourgs de Genes; mais n'y ayant eu aucun mouvement dans cette Ville contre leur eſperance, & ayant appris la perte de l'armée navale, elles ſe ſauverent, preſque en fuyant par les montagnes, chemin très-rude & très-difficile, & allerent gagner le Val de Pozzeveri, qui eſt de l'autre côté de la Ville; enſuite, quoiqu'elles duſſent être raſſurées par la jonction des troupes & des païſans, que le Duc de Savoye avoit envoyés à leur ſecours, elles ſe rendirent avec la même promptitude dans le Piemont. Il eſt hors de doute que, ſi les Genois n'euſſent pas été retenus dans leur Ville par la crainte de quelque mouvement de la part des Fregoſe, ils auroient entierement défait les François. Ces déſavantages furent cauſe que la compagnie de Vitelli, qui s'étoit avancée à Chiaveri, ſe retira à Serzane en déſordre & avec beaucoup de danger, dès qu'elle eut appris le mauvais ſuccés des troupes qu'elle devoit joindre. Il en arriva encore que toutes les places de la riviere, qui étoient occupés par les bannis, à l'exception de la Specié, rappellerent auſſi-tôt les Genois: la ville de Vintimiglia ſituée ſur la riviere de Ponant, dont Paul-Baptiſte Fregoſe & quelques autres bannis s'étoient emparés quelques jours auparavant, ſuivit l'exemple des autres.

XXXII. Guerre dans le Royaume de Naples.

(*a*) Cette eſcadre étoit commandée par François Spinola, ſurnommé le More.
(*b*) Le Seigneur de Miolans.

1495. Cependant la guerre ſe faiſoit dans le Royaume de Naples avec differens ſuccès de part & d'autre. Ferdinand aprés avoir pris Rheggio, s'occupoit à ſoumettre les places circonvoiſines: il avoit avec lui environ ſix mille volontaires Napolitains ou Siciliens, outre les troupes Eſpagnoles, qui étoient commandées par Gonſalve Hernandés (*a*) de la Maiſon d'Aguilar, du Royaume de Cordouë, Capitaine d'une valeur diſtinguée, & qui s'étoit formé dans les longues guerres de Grenade. Dès l'arrivée de Gonſalve en Italie, la vanité Eſpagnole lui donna le ſurnom de *grand Capitaine*, pour marquer le pouvoir abſolu qu'il avoit ſur eux; les victoires éclatantes qu'il remporta depuis, lui confirmerent ce titre d'un conſentement géneral, & dans la ſuite on a donné le même ſurnom aux Capitaines d'une grande bravoure & d'une habileté peu commune dans la guerre.

XXXIII. Bataille de Seminara, où Ferdinand & Gonſalve ſont défaits.

D'Aubigny ſuivi des gendarmes François deſtinés à garder la Calabre, auſquels il joignit la cavalerie & l'infanterie, que lui fournirent les Seigneurs du parti du Roi de France, s'avança à Seminara lieu voiſin de la mer. Il y préſenta la bataille à cette armée, qui avoit déja fait ſoulever la plus grande partie du Royaume. Des troupes reglées & diſciplinées l'emporterent facilement ſur des ſoldats ſans expérience; car non-ſeulement les Italiens & les Siciliens avoient été ramaſſés à la hâte par Ferdinand, mais même les Eſpagnols n'étoient pas encore formés au métier des armes. Néanmoins quoiqu'inferieurs en tout, ils combattirent aſſés longtemps avec beaucoup d'ardeur, ſoutenus par le courage & par l'autorité de leurs chefs, qui remplirent tous les devoirs de leur rang. Ferdinand ſe comporta dans l'action en Roi Capitaine & Soldat. Son cheval ayant été tué ſous lui, il eut eu le même ſort, ou du moins on l'auroit fait priſonnier, ſi Jean de Capouë (*b*) frere du Duc de Termini, qui dans ſa jeuneſſe avoit été ſon Page, & qu'il aimoit tendrement, ne l'eût fait paſſer ſur le ſien, au péril de ſa vie qu'il perdit ſur le champ: exemple rare de la fidelité & du zéle d'un ſujet envers ſon Roi. Gonſalve s'enfuit à Rheggio à travers les montagnes; à l'égard de Ferdinand, il ſe ſauva à Palma place ſur le bord de la mer, près de Seminara, & s'étant embarqué ſur ſes vaiſſeaux, il ſe retira à Meſſine.

(*a*) Son nom étoit Gonſalve Ferdinand de Cordouë.
(*b*) Il portoit le nom d'*Altavitta*, & étoit de la Maiſon de Capouë.

1495.

XXXIV. Ferdinand eſt reçu dans la ville de Naples, & les François ſe retirent dans le Château neuf.

Ce mauvais ſuccès ne fit qu'irriter le courage de Ferdinand, & l'envie qu'il avoit de tenter une ſeconde fois la fortune. Non-ſeulement il connoiſſoit l'affection que toute la Ville de Naples avoit pour lui, mais il étoit encore ſécretement preſſé d'y venir par un grand nombre des principaux de la Nobleſſe & du peuple. Ne voulant pas laiſſer refroidir le zéle de ſes anciens ſujets par des lenteurs & par le bruit de ſa défaite, il joignit aux quatre galeres qu'il avoit amenées d'Iſchia, & aux quatre autres ſur leſquelles Alfonſe ſon pere étoit parti de Naples, tous les vaiſſeaux de l'armée navale d'Eſpagne, & tous ceux qu'il put tirer de la ville de Meſſine & des Barons de Sicile; enſuite ſans s'inquiéter de n'avoir aucune troupes pour garnir cette flote, il ne laiſſa pas de mettre à la voile, jugeant qu'il falloit ſe comporter dans une telle entrepriſe, comme s'il les avoit eu les forces néceſſaires pour la faire réuſſir, & en impoſer par une bonne contenance. Il partit donc de Sicile avec ſoixante grands bâtimens & vingt plus petits, accompagné de Ricajenſio (*a*) Catalan, Amiral de l'armée navale Eſpagnole, brave Officier & d'une grande expérience dans la marine. Il avoit ſi peu de troupes reglées, que ſur la plûpart des vaiſſeaux il n'y avoit preſque d'autres gens que les matelôts. Mais le zéle & l'affection des peuples ſuppléant à ce qui manquoit à Ferdinand, il n'eut pas plûtôt moüillé à la rade de Salerne, que cette Ville, la côte d'Amalfi, & la Cava ſe donnerent à lui. Il croiſa enſuite pendant deux jours à la vûë de Naples, attendant qu'on y fit quelque mouvement en ſa faveur; mais ce fut inutilement; car les François ayant pris les armes, & poſé des gardes dans tous les poſtes importans, étoufferent la révolte, qui étoit ſur le point d'éclater. Ils auroient même éloigné tout-à-fait le danger, ſi Montpenſier avoit eu la hardieſſe d'executer la propoſition qui lui fut faite par quelques-uns des ſiens. Ceux-ci ſoupçonnant que les vaiſſeaux de Ferdinand étoient mal pourvus de gens de guerre, étoient d'avis de faire monter des ſoldats ſur ceux qui étoient dans le port, & d'aller attaquer l'ennemi. Le troiſiéme jour Ferdinand qui n'eſperoit plus de révolution dans la Ville, prit le large pour ſe retirer à Iſchia.

(*a*) Mezeray donne à ce Commandant un nom tout different; il l'appelle *Villamiarmo*; & le P. Daniel le nomme *Villamarino*.

1495. Les conjurés voyant leur intrigue preſque découverte, comprirent que la cauſe de Ferdinand étoit devenuë la leur ; s'étant donc aſſemblés, ils réſolurent de ſe déclarer ouvertement, puiſque la néceſſité les y forçoit ; & ils firent partir ſécretement une barque pour le rappeller, & le prier de mettre à terre tout ce qu'il avoit de monde, ou du moins une partie, afin de les appuyer. Ferdinand ſur cet avis reparut le jour ſuivant, qui fut le lendemain (*a*) de la bataille du Taro, & il s'approcha du rivage pour débarquer à la Maddalena, environ à un mille de Naples, à l'embouchure d'une petite riviere, ou plûtôt d'un ruiſſeau nommé le Sébeto, qui n'eſt connu que par les vers des Poëtes Napolitains. Montpenſier auſſi hardi, quand il falloit craindre, qu'il avoit été timide le jour d'auparavant qu'il auroit fallu de la réſolution, ſortit de la Ville avec preſque toutes ſes troupes pour s'oppoſer à la deſcente de l'ennemi ; les Napolitains profitant d'une occaſion qu'ils n'auroient jamais oſé eſperer, prirent auſſi-tôt les armes. Le ſoulevement commença par le tocſin de l'Egliſe *del Carminé* près des murs de la Ville, & ſuivit de proche en proche par celui de toutes les autres ; le peuple s'étant rendu maître des portes, fit retentir de tous côtés le nom de Ferdinand. Les François furent ſi ſurpris de cette prompte révolution, que ne ſe croyant pas en ſûreté entre la Ville & les troupes ennemies, & d'un autre côté ne pouvant ſe flater de rentrer par où ils étoient ſortis, ils prirent le parti de faire le tour de la Ville. Ce fut par un chemin long, inégal & difficile, qu'ils gagnerent la porte voiſine du Château-neuf.

Cependant Ferdinand entra dans Naples, & étant monté à cheval avec quelques-uns des ſiens, il parcourut toute la Ville. La joïe de tout le monde alla au-delà de tout ce qu'on peut imaginer : le peuple le recevoit avec de grandes acclamations ; les Dames qui étoient aux fenêtres, jettoient ſur ſon paſſage des fleurs & des eaux de ſenteur ; pluſieurs mêmes des plus nobles accouroient dans la ruë pour l'embraſſer & pour eſſuyer la ſueur de ſon viſage. L'allégreſſe publique n'empêchoit pas de prendre les précautions néceſſaires à la défenſe de la Ville. Le Marquis de Peſcaire ſuivi des ſoldats qui avoient accompagné Ferdinand, & de la jeuneſſe de Naples, faiſoit

(*a*) Le 7. de Juillet.

barricader & fortifier les avenuës des ruës par leſquelles les François qui étoient dans le Château neuf, auroient pû faire quelque ſortie. Ceux-ci s'étant mis en bataille ſur la place du château, firent toutes ſortes d'efforts pour ſe remettre en poſſeſſion de la Ville ; mais ils trouverent les entrées des ruës bien défenduës, & ils furent repouſſés à coups de traits & d'arquebuſes. 1495.

La nuit ſurvenant alors, ils ſe retirerent dans le château, laiſſant ſur la place leurs chevaux au nombre de près de deux mille, tant bons que mauvais, parce qu'il n'y avoit dans le château ni lieu pour les loger, ni fourages pour les nourrir ; Montpenſier, Yves d'Alegre Capitaine renommé, Anthonel Prince de Salerne & pluſieurs autres gens de qualité François & Italiens s'y enfermerent avec eux. Ils firent pendant quelques jours des ſorties ſur la place & autour du port, mais toujours repouſſés par les ennemis, ils perdirent toute eſperance de pouvoir reprendre la Ville, ſans d'autres ſecours, à moins qu'on ne leur envoyât de nouvelles troupes.

XXXV. Preſque tout le Royaume ſe ſoumet à Ferdinand.

Capouë, Averſe, le château de Montdragoné & pluſieurs autres places, ſuivirent auſſi-tôt l'exemple de Naples ; & la plus grande partie du Royaume abandonna le parti des François. Les habitans de Gaëte furent la victime de ce zéle indiſcret. Quelques galeres de Ferdinand ayant paru devant le port, ils prirent les armes avec plus de courage que de forces ; mais la garniſon Françoiſe en fit un grand carnage, & n'ayant rien qui retint ſa fureur, elle mit toute la Ville au pillage. Pendant ce temps-là, l'armée navale des Venitiens aborda à Monopoli, ville de la Poüille, & ayant débarqué les Stradiots & beaucoup d'infanterie, ils aſſiegerent cette Ville par mer & par terre : Pierre Bembo Capitaine de galere y fut tué d'un coup de canon tiré de la Ville, qui fut enfin priſe d'aſſaut. La citadelle ſe rendit par la lâcheté du Commandant François ; & la ville de Pulignano fut priſe enſuite par les Venitiens.

Cependant Ferdinand étoit occupé à ſe rendre maître des châteaux de Naples : il eſperoit de les prendre bien-rôt par famine, parce qu'il y avoit peu de vivres à proportion du monde qui y étoit. Dans ce deſſein il n'oublioit rien pour ſe ſaiſir des poſtes circonvoiſins, afin de reſſerrer encore davantage

1495. ces deux forts. Les François voyant bien que leur flote qui étoit de cinq navires, quatre galeres legeres, une galiote & un galion, ne ſeroit pas en ſûreté dans le port, l'avoient fait retirer entre la tour de San Vincentio, le château de l'Oeuf & Pizzifalconé, dont ils étoient les maîtres. Ils avoient encore à leur diſpoſition les derrieres du Château neuf, où étoient les jardins du Roi, à la faveur deſquels ils s'étendoient juſqu'à Capella; enſuite ayant fortifié le Monaſtere della Crocé, ils firent des courſes juſqu'à Piédigrotta & à San Martino.

Ferdinand voulant les en empêcher, ſe ſaiſit du Mont ſaint Ermo, & enſuite de la hauteur de Pizzifalconé où étoit la forteresſe, dont les François étoient maîtres. En prenant ce fort, qui commande le Château de l'Oeuf, il auroit été facile à Ferdinand d'incommoder beaucoup la flote Françoiſe. Pour couper tous les ſecours qu'on pourroit y envoyer, il fit attaquer par ſes gens le Monaſtere della Crocé; mais quand ils s'en approcherent, ils furent fort maltraités par l'artillerie, de ſorte que déſeſperant de le prendre par force, ils tenterent de l'avoir par intelligence. Ce projet fut funeſte à ſon auteur: un Maure qui étoit dans ce Monaſtere, & qui avoit été au ſervice du Marquis de Peſcaire, lui promit de l'y introduire; & il le fit monter pendant la nuit par une échelle appuyée contre la muraille pour lui parler, & concerter l'heure & la maniere d'exécuter l'entrepriſe la nuit même: Mais ce malheureux trahiſſoit ſon ancien maître; car le Marquis y fut tué d'un coup de fléche qui lui traverſa la gorge.

XXXVI. Les Colonne changent de parti, & ſe donnent à Ferdinand.

Proſper & Fabrice Colonne rendirent un grand ſervice à Ferdinand en prenant ſon parti. Ils ſe mirent à ſa ſolde auſſi-tôt qu'il fut rentré dans Naples, quoique leur engagement avec le Roi de France durât encore. Ils dirent pour colorer ce changement, qu'on ne leur avoit pas payé leurs appointemens dans le terme convenu, & qu'au préjudice de leurs ſervices, le Roi les avoit traités moins favorablement, que Virgile des Urſins & le Comte de Pitigliano. Ces raiſons ne parurent pas aſſés fortes, pour leur faire oublier les bienfaits dont le Roi les avoit comblés: mais peut-être que ce qui auroit dû naturellement exciter leur reconnoiſſance, fut au contraire la cauſe de leur ingratitude, & que plus les biens dont le Roi les avoit comblés étoient grands, plus ils ſouhaiterent de les conſerver, quand ils

virent que les affaires des François commençoient à aller en déclinant. 1495.

Le Château neuf étant ainſi preſſé, & la mer fermée par les vaiſſeaux de Ferdinand, le beſoin de vivres y augmentoit de jour en jour, & la garniſon ne ſe ſoutenoit que par l'eſperance de voir arriver du ſecours de France par mer. Le Roi en arrivant à Aſte, avoit envoyé Perron de Baſchi (*a*) à Villefranche auprès de Nice, pour en faire partir une flote avec deux mille hommes, tant Gaſcons que Suiſſes, & des vivres; il en donna le commandement à M. d'Arban, homme qui entendoit bien la guerre, mais ſans experience dans la marine. Cette armée navale s'avança juſqu'à Porezo (*b*); mais ayant découvert autour de cette iſle la flote de Ferdinand compoſée de trente voiles & de deux gros vaiſſeaux Genois, elle prit auſſi-tôt le large, & fut pourſuivie juſqu'à l'iſle d'Elbe; après avoir perdu une fregate de Biſcaïe, elle ſe ſauva dans le port de Livourne. Les ſoldats étoient ſi effrayés, qu'il ne fut pas poſſible au Commandant d'empêcher que la plûpart ne quittaſſent la flote, & ne s'en allaſſent à Piſe.

XXXVII. Reddition des châteaux de Naples.

La retraite des François fit que Montpenſier & ſes compagnons preſſés par la famine, promirent de rendre le château (*c*), dont le ſiége duroit depuis trois mois, & de ſe retirer en Provence vies & bagues ſauves, ſi dans trente jours ils n'étoient pas ſecourus: Yves d'Alegre & trois autres officiers (*d*) furent donnés en ôtages à Ferdinand.

Mais ils ne pouvoient eſperer de ſe voir ſecourus dans un terme ſi court, à moins que ce ne fût par les troupes qui étoient dans le Royaume même. C'eſt pourquoi M. de Perſi (*e*) l'un des Géneraux François, qui avoit avec lui les Suiſſes & une partie des lances, marcha vers Naples accompagné du Prince de Biſignano & de pluſieurs autres Barons. Ferdinand qui l'avoit prévu, envoya contre eux à Eboli le Comte de Mata-

(*a*) Peroné di Baccie, il étoit Italien. Monſieur le Marquis d'Aubaïe en Languedoc, eſt de la famille de ce Seigneur.

(*b*) Ou plutôt *Ponza*. Il y a apparence que c'eſt une faute d'impreſſion, car le nom de *Porezo* n'eſt point connu. L'iſle de Ponza eſt ſur la côté de l'Etat Eccleſiaſtique.

(*c*) Cette capitulation ſe fit le 6. d'Octobre. *Comines*.

(*d*) Comines en nomme quatre; la Mark d'Ardenne, qui étoit Robert II. du nom, Duc de Boüillon; le Seigneur de la Chapelle, d'Anjou; Roquebertin Catalan; & Genlis.

(*e*) Jeune Chevalier d'Auvergne, ſelon Comines.

1495. loné (*a*) avec une armée compoſée pour la plûpart d'amis raſſemblés à la hâte. Quoiqu'ils fuſſent fort ſuperieurs en nombre aux François, ils prirent d'abord la fuite à la premiere rencontre ſur le lac de Pizzolo auprès d'Eboli, ſans avoir ſeulement tirée l'épée. Venance fils de Jules de Varano Seigneur de Camerino, fut fait priſonnier dans cette occaſion; mais les François ayant négligé de les pourſuivre, ils ſe retirent à Nôle, & delà à Naples ſans beaucoup de perte. Les vainqueurs continuerent donc leur marche, pour aller délivrer les châteaux. L'avantage qu'ils venoient de remporter, les rendit ſi redoutables, que Ferdinand fut tenté d'abandonner Naples une ſeconde fois; mais il en fut détourné par les Napolitains, qui avoient un double motif de le retenir. Le premier étoit la crainte du reſſentiment des François, contre qui ils s'étoient révoltés, & l'autre, leur affection pour Ferdinand. Ce Prince ayant repris courage, alla ſe poſter à Capella; enſuite voulant empêcher les ennemis d'approcher du Château neuf, il fit achever une large tranchée qu'il avoit commencée depuis le mont Sant-Ermo juſqu'au château de l'Oeuf, & il mit de l'infanterie & de l'artillerie ſur toutes les hauteurs juſqu'à Capella & au-deſſus. Les François qui avoient ſuivi le chemin de Salerne à Nocera par la Cava & par le mont de Piédigrotta, s'avancerent juſqu'à Chiaïa auprès de Naples; mais la réſiſtance qu'ils trouverent par tout, & l'aſſurance avec laquelle Ferdinand ſe préſentoit à eux, les arrêta de maniere qu'ils ne purent gagner Capella; d'ailleurs ils ſouffrirent beaucoup de l'artillerie, ſurtout de la batterie qui étoit poſtée ſur la hauteur de Pizzifalconé. Il leur fut impoſſible de camper en cet endroit, parce qu'il n'y a point d'eau dans ce canton, d'ailleurs favoriſé de tous les dons de la nature, & que Lucullus choiſit autrefois, pour y planter ces jardins ſi délicieux & ſi célebres. Ils furent donc obligés de ſe retirer plûtôt qu'ils n'auroient fait ſans cet inconvenient, laiſſant même deux ou trois pieces de canon, & une partie des vivres qu'ils avoient amenés pour rafraîchir les châteaux. Ces troupes ayant pris le chemin de Nôle; Ferdinand pour s'oppoſer à leur marche, alla ſe poſter dans la plaine de Palma auprès de Sarni, laiſſant le château toujours aſſiégé.

(*a*) Thomas Caraffe.

Mont-

Montpenſier n'eſperant déſormais aucun ſecours, ſortit du Château neuf, où il laiſſa trois cens hommes, nombre ſuffiſant pour le garder, mais trop grand par rapport au peu de vivres qu'il y avoit. Après avoir auſſi pourvû à la défenſe du château de l'Oeuf, il s'embarqua la nuit avec deux mille cinq cens hommes ſur les vaiſſeaux de l'armée navale, & s'en alla à Salerne. 1495.

Ferdinand ſe plaignit hautement de ce procedé, prétendant que, ſuivant la capitulation, il n'étoit pas permis à Montpenſier, de ſe retirer du Château neuf avec tant de troupes pendant le temps convenu, ſans en même temps lui remettre ce château & le château de l'Oeuf. Il eut même quelque envie de ſuivre à la rigueur les loix militaires, & de ſe venger de cette injure & de la contravention de Montpenſier, par la mort des ôtages, lorſqu'il vit que les châteaux ne ſe rendoient pas au bout des trente jours: car ce ne fut qu'un mois après, que ceux qui étoient reſtés dans le Château neuf, ne pouvant plus tenir contre la faim, ſe rendirent, à condition que les ôtages ſeroient délivrés. Preſque dans le même temps & par la même raiſon, la garniſon du château de l'Oeuf promit de ſe rendre le premier jour du Carême prochain, ſi elle n'étoit pas ſecouruë.

XXXVIII. Mort d'Alfonſe II.

Alfonſe mourut à Meſſine vers ce temps-là. Ce Prince que ſon courage & ſon bonheur avoit rendu célebre, lorſqu'il n'étoit que Duc de Calabre, vit diſparoître cet éclat ſur le Trône, où toute ſa gloire fut effacée par l'infamie jointe à l'infortune. On dit que peu de temps avant ſa mort, s'étant laiſſé aller au déſir de retourner à Naples, où la haine avoit preſque fait place à l'affection en ſa faveur, il en avoit fait parler à ſon fils. Ferdinand plus ſenſible aux charmes du pouvoir ſouverain, que docile à la voix du ſang & au reſpect d'un pere, ſuivant le caractere de preſque tous les hommes, répondit avec malignité, qu'il falloit attendre que le Royaume fût aſſés raffermi, pour que ſon pere ne fût pas obligé de l'abandonner une ſeconde fois.

XXXIX. Ferdinand II. épouſe Jeanne d'Arragon ſa tante.

Cependant Ferdinand jugea à propos de s'aſſurer l'appui de l'Eſpagne par une alliance plus étroite; dans cette vûë il épouſa avec diſpenſe Jeanne ſa tante, fille de Ferdinand ſon ayeul & de Jeanne ſœur du Roi Catholique.

XL. Siége de Novare.

Pendant que les châteaux de Naples étoient aſſiégés, on ſerroit Novarre de fort près. Le Duc de Milan avoit une bonne

armée devant cette place, & les Venitiens lui avoient donné de ſi puiſſans ſecours, qu'on ne ſe ſouvenoit preſque d'aucune autre occaſion, où ils euſſent fait tant de dépenſe. Il y avoit dans le camp des Alliés trois mille hommes d'armes, trois mille chevaux-legers, mille chevaux Allemans & cinq mille hommes de pied Italiens. Mais la plus grande force de leur armée conſiſtoit en dix mille *Lanſquenets*, nom qu'on donne vulgairement à l'infanterie Allemande. La plus grande partie des Lanſquenets étoit à la ſolde du Duc de Milan, qui les avoit pris pour les oppoſer aux Suiſſes, devant leſquels l'infanterie Italienne, qui depuis l'arrivée des François, avoit perdu beaucoup de ſa vigueur & de ſa réputation, n'étoit plus en état de tenir. Ces Lanſquenets étoient commandées par pluſieurs braves Officiers, parmi leſquels George de Pierrepante d'Autriche, étoit le plus diſtingué. C'étoit ce même Capitaine, qui peu d'années auparavant (*a*), étant au ſervice de Maximilien Roi des Romains, avoit pris la ville de S. Omer en Picardie (*b*). Le Sénat de Veniſe avoit eu ſoin d'envoyer beaucoup de monde au ſiége; & pour encourager les troupes de la République, il avoit nommé Capitaine géneral le Marquis de Mantouë, ci-devant Gouverneur, afin d'honorer la rare valeur dont il avoit donné des preuves à la journée du Taro. Enfin par une géneroſité digne des éloges de toute la poſterité, ce Sénat avoit augmenté les appointemens de ceux qui s'y étoient diſtingués, & donné des penſions & des récompenſes aux fils, & des dotes aux filles de pluſieurs de ceux qui étoient reſtés ſur le champ de bataille.

1495.

Cette armée ſi floriſſante étoit uniquement employée au ſiége. On avoit arrêté dans le conſeil des Alliés, qui laiſſoient à Ludovic la diſpoſition de toutes les opérations de la guerre, qu'on ne haſarderoit point de bataille contre le Roi de France, ſi l'on n'y étoit forcé, & qu'on ſe contenteroit de ſe retrancher autour de Novare dans les poſtes les plus avantageux, pour empêcher qu'il n'y entrât des vivres. Ils étoient perſuadés, en comparant le peu de munitions de bouche qu'il y avoit dans la place, avec le nombre des aſſiegés, qu'elle ſeroit bien-tôt affamée. En effet, outre les habitans

(*a*) En l'année 1489.
(*b*) S. Omer eſt en l'Artois, & non en Picardie.

& les païſans qui s'y étoient réfugiés, le Duc d'Orleans y commandoit plus de ſept mille hommes, tant François que Suiſſes, tous gens d'élite. C'eſt pourquoi Galeas de San-Severino ne ſongeant point à forcer une place ſi bien défenduë, avoit fait camper l'armée du Duc à Mugné ſur le chemin de Verceil; ce poſte étoit favorable pour couper les vivres qui pouvoient venir de cette Ville. De ſon côté, le Marquis de Mantouë après avoir forcé en arrivant quelques places circonvoiſines, & enſuite Brioné, château aſſés important, avoit bien muni Camariano & Bolgari entre Novare & Verceil. Aſſuré de toutes ces places, il avoit donné des quartiers à l'armée Venitienne aux environs de Novare, & fortifié tous ces poſtes afin d'empêcher le tranſport des vivres. 1495.

XLI. Charle VIII. ſe diſpoſe à le faire lever.

Tandis que le Géneral ennemi prenoit ces meſures, le Roi de France étoit venu d'Aſte à Trin (*a*), pour être plus à portée de Novare. Les voyages fréquens que l'amour (*b*) lui faiſoit faire à Quiers, ne l'empêchoient pas de penſer à la guerre. Il preſſoit avec ardeur l'arrivée des troupes qu'il faiſoit venir de France, ſe propoſant de mettre d'abord deux mille lances en campagne; il n'attendoit pas avec moins d'impatience les dix mille Suiſſes, que le Bailli de Dijon étoit allé lever par ſes ordres, & il ſe promettoit de faire tous ſes efforts pour ſecourir Novare dès qu'il auroit reçû ces renforts, ſans leſquels il n'oſoit rien entreprendre d'important. Le Royaume de France qui poſſedoit alors une cavalerie leſte & pleine de vigueur, étoit abondamment pourvû d'artillerie & d'excellens artillers. Mais ſon infanterie (*c*) étoit très-peu conſidérable, parceque le métier des armes n'étant exercé que par la nobleſſe, le reſte de la nation avoit perdu dans une longue inaction cette ardeur martiale, ſi naturelle aux François, & s'étoit uniquement adonnée aux Arts, & aux autres occupations de la paix: les troubles & les conſpirations qui avoient éclaté, avoient appris à pluſieurs des prédeceſſeurs du Roi à redouter le génie

(*a*) L'original dit *Turin*, en cet endroit & en toute la ſuite. Mais c'eſt aſſurément une faute des Imprimeurs: car ſi le Roi étoit allé d'Aſte à Turin, il ſe ſeroit fort éloigné de Novare, au lieu de s'en approcher; & en venant à Trin, il n'en étoit qu'à cinq lieuës.

(*b*) Jove nomme *Anne Soleræ*, la perſonne que Charle alloit voir à Quiers.

(*c*) Ce ne fut qu'en l'année 1533. pendant la courte paix qui ſuivit le traité de Cambray, que François I. forma des corps d'infanterie de troupes reglées, qui faiſoient enſemble le nombre de quarante-deux mille hommes.

1495. inquiet & remuant des peuples, & ils s'étoient fait une politique de les défarmer, & d'éloigner tout ce qui pouvoit réveiller en eux ce courage qui allarmoit l'autorité Royale. C'eſt pourquoi les François ne comptoient plus ſur l'infanterie de la nation, & n'alloient au combat qu'en tremblant, lorſqu'il n'y avoit point de Suiſſes dans leurs armées. Cette nation brave & indomptable de tout temps, venoit d'ajouter un nouvel éclat à ſa valeur, depuis environ vingt ans dans la guerre qu'elle avoit ſoutenuë contre Charle Duc de Bourgogne, celui-là même qui ſe rendit ſi redoutable aux François & à tous ſes voiſins par ſa puiſſance & par ſon intrépidité. Ce Duc ayant porté ſes armes dans la Suiſſe à la tête d'une nombreuſe armée, perdit trois batailles dans l'eſpace de peu de mois, & fut tué dans la derniere, en combattant ou en fuyant, car ce fait n'a pas été bien éclairci. La France ne prenoit point alors à ſa ſolde d'autre infanterie étrangere que chez les Suiſſes (*a*), tant par eſtime pour leur courage, que parce qu'ils ne pouvoient lui cauſer de la jalouſie ou de la défiance, ce qui n'étoit pas ainſi de la part des Allemans; on les employoit dans toutes les guerres importantes, & leur ſecours paroiſſoit d'autant plus néceſſaire dans les conjonctures préſentes, qu'il y avoit du danger à ſecourir Novare en préſence d'une ſi grande armée, où l'on comptoit dix mille Allemans, dont la diſcipline militaire étoit preſque la même que celle des Suiſſes.

La ville de Verceil qui dépendoit autrefois du Duché de Milan, & que Philippe-Marie Viſconti dans les longues guerres qu'il eut avec les Venitiens & les Florentins, avoit cedé à Amedée Duc de Savoye (*b*), pour l'obliger à les abandonner, eſt ſituée à une égale diſtance de Trin & de Novare entre ces deux Villes. Juſques-là elle avoit été reſpectée des Italiens & des François, parce que la Ducheſſe (*c*), mere & tutrice du jeune Duc de Savoye, quoique toute Françoiſe dans le cœur,

(*a*) Les premiers Suiſſes qu'on vit en France dans les armées, y furent amenés au nombre de cinq cens en 1464. par Jean d'Anjou, Duc de Calabre, fils de René, Roi de Naples ou Sicile, quand il vint ſe joindre aux Princes dans la guerre du *bien public* contre Loüis XI.

(*b*) Amedée VIII. une de ſes filles, Marie de Savoye, fut femme de Philippe-Marie Viſconti, & ſe fit Religieuſe après la mort de ſon mari. La ceſſion de Verceil fut faite le 8. Decembre 1427. ſuivant le rapport de Corio, part. 5.

(*c*) Blanche Paleologue, fille de Guillaume VII. Marquis de Montferrat, & veuve de Charle, Duc de Savoye, ſurnommé *le Guerrier*.

ne s'étoit pas encore déclarée : elle attendoit pour cela que le Roi eût raſſemblé de plus grandes forces. Néanmoins elle avoit donné des eſperances & même des paroles au Duc de Milan. Mais quand le Roi, dont l'armée étoit déja augmentée, fut arrivé à Trin, la Ducheſſe conſentit qu'il fît entrer des troupes dans Verceil ; ce qui fortifia l'eſperance qu'il avoit de pouvoir jetter du ſecours dans Novare, quand toutes ſes forces ſeroient arrivées, & cauſa beaucoup d'inquiétude aux Alliés. 1495.

Ludovic voulant prendre avec plus de maturité les meſures convenables dans cette occaſion, ſe rendit au ſiége avec Beatrix ſa femme, qui ne le quittoit jamais dans ſes plus importantes affaires & dans ſes plaiſirs. Après pluſieurs conteſtations, tout le conſeil de guerre, & principalement le Duc, fut d'avis, comme le bruit en courut, que pour plus grande ſûreté l'armée Venitienne allât joindre celle de Milan à Mugné, en laiſſant un nombre de ſoldats ſuffiſant dans tous les poſtes qu'elle occupoit autour de Novare ; qu'on abandonnât Bolgari, parce que n'étant qu'à trois milles de Verceil, ſi les François attaquoient cette Place avec aſſez de forces pour l'emporter, il faudroit, ou la laiſſer prendre honteuſement, ou faire marcher toute l'armée à ſon ſecours & donner bataille, malgré la ſage réſolution qu'on avoit priſe de ne rien riſquer ; qu'on renforçât la garniſon de Camariano, qui eſt à trois milles de Mugné ; qu'on fortifiât le camp avec grand ſoin, & qu'on y mît beaucoup d'artillerie ; qu'on ne manquât pas à faire le dégât, & à couper tous les arbres juſqu'aux murs de Novarre, pour incommoder les aſſiegés, & pour enlever les fourages à leur cavalerie, qui étoit nombreuſe ; qu'au reſte, on prît chaque jour les réſolutions convenables, ſelon les mouvemens des ennemis. On fit enſuite une revûë génerale de l'armée, & Ludovic s'en retourna à Milan, afin de pourvoir plus promptement aux choſes qui ſeroient néceſſaires.

XLII. Ridicule commandement du Pape au Roi.

Pour appuyer les forces temporelles par l'autorité des armes ſpirituelles, les Venitiens & le Duc de Milan engagerent le Pape de faire partir un de ſes Maſſiers, pour commander de ſa part au Roi de France de ſortir dans dix jours de l'Italie avec ſon armée, & de retirer dans un autre terme fort court qu'il

1495. lui marqueroit, toutes ſes troupes du Royaume de Naples ; ſinon de comparoître en perſonne à Rome, ſous peine des cenſures Eccleſiaſtiques. Les Papes avoient employé de ſemblables moyens autrefois, & l'on voit dans l'Hiſtoire qu'Adrien I. ne ſe ſervit point d'autres armes pour obliger Didier Roi des Lombards, qui marchoit contre Rome avec une nombreuſe armée, & qui étoit déja arrivé à Terni, de retourner à Pavie. Mais le reſpect & la vénération que leur concilioient alors la pureté & la ſainteté de leur vie, ne ſubſiſtant plus, il n'y avoit pas lieu de ſe flater que des mœurs ſi oppoſées à celles de ces premiers tems puſſent produire les mêmes effets. Auſſi Charle ſe mocquant de cet ordre d'Alexandre, répondit, qu'il s'étonnoit que le ſaint Pere n'ayant pas voulu l'attendre à Rome, où il s'étoit rendu à ſon retour de Naples, pour lui baiſer dévotement les pieds, il le preſſât ſi fort actuellement d'y venir ; qu'au reſte il travailloit à s'ouvrir le chemin pour obéïr à ſes ordres, & qu'il le prioit de vouloir bien l'attendre, afin que ſon voyage à Rome ne fût pas inutile.

XLIII. Traité de Trin entre le Roi & les Florentins.

Charle conclut à Trin un nouveau traité avec les Florentins. Il y eut encore beaucoup de contradiction de la part des perſonnes qui s'étoient oppoſées au premier, & dont l'oppoſition étoit fortifiée par tout ce qui étoit arrivé depuis. Les Florentins après avoir repris preſque toutes les places des environs de Piſe, qu'ils avoient perdues dans le paſſage du Roi à ſon retour de Naples, avoient mis le ſiége devant Ponté-di-Sacco ; ce fort s'étoit rendu à condition que la garniſon auroit la vie ſauve : mais contre la foi donnée, preſque toute l'infanterie Gaſcone qui y étoit avec les Piſans fut maſſacrée en ſortant, & l'on traita même indignement leurs cadavres. Les Commiſſaires de Florence n'avoient eu aucune part à cette cruelle perfidie : ils avoient même ſauvé quelques-uns de ces malheureux avec peine. Cette violence n'étoit que l'effet du reſſentiment de quelques ſoldats, qui ayant été priſonniers des François, en avoient été maltraités ; néanmoins les ennemis des Florentins faiſoient enviſager cette action au Roi comme un ſigne certain de la haine de ces Républiquains contre la France. Ces inſinuations firent beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits, & rendirent la négociation plus difficile. Enfin l'accommodement fut conclu, moins en-

conſidération du premier traité dont le Roi avoit juré l'obſervation, que par un preſſant beſoin d'argent, & par la néceſſité de ſecourir le Royaume de Naples. 1495.

Les conditions de ce traité furent, que toutes les Villes & les citadelles des Florentins, qui étoient entre les mains du Roi, leur ſeroient renduës ſans aucun délai; mais qu'ils cederoient dans deux ans, Pietra-Santa & Serzane à la Ville de Genes, ſous le bon plaiſir du Roi, qui s'obligea de les en dédommager raiſonnablement; Que cette ceſſion ne ſe feroit, que ſuppoſé que les Genois ſe ſoumiſſent à la France: Que les Ambaſſadeurs de Florence compteroient actuellement les trente mille ducats reſtant du traité précedent; mais qu'on leur donneroit des pierreries en gage pour la ſûreté de cette ſomme, en cas que pour quelque raiſon que ce pût être, les places ne leur fuſſent pas renduës: Qu'après cette reſtitution, les Florentins prêteroient au Roi, ſous l'obligation des Généraux de France, qui ſont quatre Officiers prépoſés pour recevoir les revenus du Royaume, ſoixante & dix mille ducats. Qu'ils payeroient pour lui cette ſomme à ſes troupes dans le Royaume de Naples, & entr'autres aux Colonne, ſuppoſé qu'ils n'euſſent pas traité avec Ferdinand; le Roi n'ayant encore que de legers indices de cet accommodement par rapport à Proſper: Que ſi la guerre qui ſe feroit en Toſcane, ſe réduiſoit au ſiége de Montepulciano, ils envoyeroient deux cens cinquante hommes d'armes dans le Royaume de Naples au ſecours de l'armée du Roi; & ſeroient tenus de les y faire accompagner par les gens d'armes de Vitelli, qui étoient dans le territoire de Piſe, le Roi s'obligeant de ſon côté à ne les retenir que juſqu'au mois d'Octobre incluſivement: Que le paſſé ſeroit pardonné aux Piſans; Que l'on conviendroit de quelle maniere ſe feroit la reſtitution des effets pris aux Florentins; Qu'on donneroit aux Piſans quelques moyens d'exercer le commerce & d'entrer dans les emplois. Que pour aſſurer l'exécution de cet article, les Florentins donneroient pour ôtages au choix du Roi, ſix des principaux de Florence, qui demeureroient à la ſuite de la Cour pendant quelque temps. Ce traité étant conclu, & les trente mille ducats payés aux conditions marquées, cette ſomme fut auſſi-tôt envoyée pour faire des troupes en Suiſſe, & l'ordre du Roi fut

1495.

XLIV. Suite du ſiége de Novare.

expédié aux Commandans des places pour les rendre ſur le champ aux Florentins.

Cependant l'état des aſſiégés de Novare devenoit plus fâcheux de jour en jour ; mais le courage des ſoldats & l'opiniâtreté des habitans ſoutenuë de la crainte du châtiment dû à leur révolte, n'en furent point ébranles. Les vivres y étoient déja tellement diminués, que l'on commençoit à manquer du néceſſaire. Le Duc d'Orleans dès les premiers jours du ſiége, avoit renvoyé les bouches inutiles ; mais cette précaution n'étoit pas ſuffiſante ; pluſieurs ſoldats François & Suiſſes peu accoutumés à ſouffrir ces incommodités, tomboient malades chaque jour. Le Duc d'Orleans tourmenté lui-même de la fiévre quarte, ſollicitoit continuellement le Roi de hâter ſes ſecours ; mais Charle n'ayant pas encore toutes les troupes qu'il lui falloit, il ne pouvoit ſe rendre à ſes inſtances, & à la néceſſité preſſante où Novare étoit réduite.

Les François tenterent pluſieurs fois de jetter pendant la nuit des vivres dans Novare avec de nombreuſes eſcortes ; mais ils furent toujours découverts par les ennemis, & contraints de ſe retirer, ſouvent même avec perte. Pour couper abſolument les vivres aux aſſiégés, le Marquis de Mantouë attaqua, & prit le Monaſtere de Saint François, voiſin des murs de la Ville, & y logea deux cens hommes d'armes & trois mille fantaſſins Allemans. La priſe de ce poſte diminua beaucoup les fatigues des aſſiégeans, en aſſurant leurs propres convois, & en fermant aux aſſiégés le chemin de la porte qui regarde la montagne de Biandrano, par lequel il étoit plus facile d'entrer dans Novare. Il emporta encore le jour ſuivant, le baſtion que les François avoient conſtruit à la tête du Fauxbourg de San Nazaro ; la nuit d'après il ſe ſaiſit du Fauxbourg entier qu'il fortifia, & de l'autre baſtion contigu à la porte, dans lequel il fit entrer du monde. Dans cette attaque, le Comte de Pitigliano qui s'étoit mis au ſervice des Venitiens en qualité de Gouverneur, fut bleſſé fort dangereuſement d'un coup d'arquebuſe au bas des reins.

Ces progrès des ennemis faiſant déſeſperer au Duc d'Orleans de pouvoir défendre les autres Fauxbourgs qu'il avoit fortifiés, quand il s'étoit retiré dans Novare, il y fit mettre le feu la nuit ſuivante, & ſe réduiſit à la défenſe de la Ville. L'eſpe-

rance

rance d'être bien-tôt ſecouru, faiſoit oublier à ce Prince les extrêmités où il ſe trouvoit. Elle étoit encore augmentée par l'arrivée des Suiſſes qui commençoient à joindre l'armée : d'ailleurs les François avoient paſſé la riviere de Steſia, & s'étant avancés à un mille de Verceil, ils avoient mis garniſon dans Bolgari, en attendant le reſte des Suiſſes. Enfin il comptoit que dès qu'ils ſeroient arrivés, on ne manqueroit pas de marcher ſur le champ au ſecours de Novare. La choſe n'étoit pas néanmoins ſi facile : les Italiens étoient bien retranchés dans des poſtes avantageux ; & le chemin de Verceil à Novare étoit plein d'eau, & entrecoupé de foſſés larges & profonds qui ſont fréquens dans tout ce païs. Outre cela, les ennemis avoient une forte garniſon dans Camariano, place ſituée entre Bolgari & leur camp ; tous ces obſtacles rallentiſſoient l'ardeur du Roi & de ſes Géneraux. Cependant ſi les Suiſſes fuſſent arrivés plutôt, il auroit riſqué la bataille, dont l'évenement ne pouvoit être que fort douteux pour les uns & pour les autres. La connoiſſance que les deux partis avoient du péril commun, occaſionnoit de ſecretes négociations entre le Roi & le Duc de Milan ; ce n'eſt pas qu'il y eût de part & d'autre beaucoup d'eſperance de parvenir à un accommodement ; la défiance réciproque étoit trop grande pour y compter, & les deux partis dans la crainte de perdre de leur réputation, affectoient de l'indifference pour cet accord. 1495.

XLV. Conférence pour la paix.

Le haſard fit naître une occaſion de terminer cette grande affaire. La Marquiſe de Montferrat (*a*) étant morte ſur ces entrefaites, le Marquis de Saluces & Conſtantin, frere de cette Princeſſe, deſcendu des anciens Souverains de la Macedoine, qui avoit été conquiſe pluſieurs années auparavant par Mahomet Ottoman (*b*), ſe diſputerent la tutelle d'un fils (*c*) qu'elle avoit laiſſé en bas âge. Le Roi pour aſſurer le repos de cet Etat, envoya d'Argenton à Caſal pour y (*d*) regler toutes choſes de concert avec les ſujets du jeune Prince. Un maître (*e*)

(*a*) Elle n'avoit que vingt-neuf ans.

(*b*) Mahomet II.

(*c*) C'étoit Guillaume Paleologue VIII. du nom. Il n'avoit alors que ſept ans.

(*d*) Il décida en faveur de Conſtantin ſuivant les vœux de tout le païs ; parce qu'il ne pouvoit parvenir à la ſucceſſion du Montferrat, au lieu que le Marquis de Saluce pouvoit y prétendre, comme ayant épouſé une tante du pupile, ſœur de Boniface V. ſon pere.

(*e*) Paul Jove & Benedetti, diſent qu'il s'appelloit *le Comte Albertin Boſchetto*. Mais Philippe de Comines, qui devoit connoître cet homme, parle de

1495. d'hôtel du Marquis de Mantouë y étant auſſi venu pour faire des complimens de condoléance ſur cette mort, d'Argenton & lui firent tomber cette converſation, ſur les avantages que la paix procureroit aux François & aux Italiens. La choſe fut pouſſée ſi loin, que d'Argenton, ſuivant le conſeil de cet Officier, en écrivit aux Provediteurs Venitiens, en reprenant les voïes de la négociation qu'il avoit entamée avec eux ſur le Taro. Ils prêterent l'oreille à ces propoſitions, & en ayant conféré avec les Géneraux du Duc de Milan, ils envoyerent conjointement prier le Roi, qui étoit à Verceil, de députer quelques-uns des ſiens pour s'aboucher avec eux, dans un lieu propre à une conférence. Le Roi y conſentit, & les Commiſſaires s'aſſemblerent le lendemain entre Bolgari & Camariano; le Marquis de Mantouë & Bernard Contarino Provediteur des Stradiots, vinrent au rendés-vous de la part des Venitiens. François-Bernardin Viſconti s'y rendit pour le Duc de Milan, & le Roi y envoya le Cardinal de S. Malo (*a*), le Prince d'Orange (*b*) qui venoit d'arriver en Italie, & ſur qui Charle ſe repoſoit principalement du ſoin de ſon armée, le Maréchal de Gié, Piennes & d'Argenton.

Après pluſieurs conférences, & differentes allées & venuës d'une armée à l'autre, toute la difficulté ſe réduiſit à la forme de la reſtitution de Novare; le Roi étoit diſpoſé à rendre cette place; mais pour ſauver l'honneur de ſes armes, il vouloit la remettre entre les mains d'un des Géneraux Allemans qui étoient dans le camp des Italiens, ſouhaitant que cet Officier la reçût au nom de l'Empereur, Seigneur direct du Duché de Milan. Les Alliés exigeoient, au contraire, qu'elle fût renduë immédiatement à Ludovic. Cette difficulté, & les autres qui ſurvenoient, ne pouvant être reglées auſſi-tôt que la

ce Comte Albertin comme d'une perſonne toute differente, & dit qu'il vînt au camp du Roi de la part du Duc de Ferrare, pour tâcher de troubler la paix; & en effet, on verra dans la ſuite, que le Comte Albertin Boſchetto étoit ſujet & au ſervice du Duc de Ferrare. Au reſte, Comines ne nomme point le maître d'hôtel du Marquis de Mantouë.

(*a*) Le Cardinal de S. Malo ne fut pas de cette conférence, ſelon Comines.

(*b*) Jean de Châlons IV. du nom, qui mourut en 1502. Il épouſa en premieres noces Jeanne de Bourbon, ſœur de Jean II. & de Pierre II. Ducs de Bourbon, & en ſecondes, Philiberte de Luxembourg, fille d'Antoine, Comte de Brienne, lequel étoit le deuxiéme fils du Connétable de S. Pol & de Jeanne de Bar ſa premiere femme. Jean de Châlons eut de ce ſecond mariage Philibert Prince d'Orange, dont il ſera parlé dans la ſuite.

triſte ſituation des aſſiégés l'auroit demandé, on fut obligé de conclure une tréve pour huit jours. Les maladies cauſées par la famine, avoient déja fait périr environ deux mille hommes des troupes du Duc d'Orleans; on convint donc que pendant la tréve, ce Prince & le Marquis de Saluces accompagnés de peu de monde, pourroient aller à Verceil en donnant parole de retourner à Novare avec les mêmes perſonnes, ſi la paix ne ſe faiſoit pas. La néceſſité où ils étoient de paſſer au milieu des ennemis, fit que le Marquis de Mantouë alla ſe remettre entre les mains du Comte de Foix, dans une tour auprès de Bolgari, pour la ſûreté du Duc d'Orleans. La garniſon de Novare n'auroit pas laiſſé ſortir le Duc, s'il ne leur eût donné parole de revenir, ou de faire en ſorte qu'ils pourroient le ſuivre bien-tôt; il fallut encore que le Maréchal de Gié, qui étoit allé à Novare pour le conduire à Verceil, leur laiſsât ſon neveu (*a*) en ôtage. Ils avoient beſoin que le Duc leur tînt ſa parole; car après avoir conſumé tous les vivres ordinaires, ils avoient été réduits à manger les choſes les plus immondes & les plus ſales, dont la néceſſité avoit fait des alimens, dans ces triſtes conjonctures. 1495.

Quand le Duc d'Orleans fut auprès du Roi, la tréve fut prorogée pour quelques jours; & il fut réſolu que cependant, toutes les troupes ſortiroient de Novare, & laiſſeroient la Ville à la garde des habitans; que ceux-ci feroient ſerment de ne la remettre à aucun des deux partis ſans le conſentement de l'un & de l'autre, & qu'il reſteroit pour le Duc d'Orleans dans la forteresſe, trente fantaſſins auſquels on envoyeroit chaque jour des vivres du camp des Italiens. Suivant ces conventions, tous les ſoldats ſortirent de Novare, eſcortés par le Marquis de Mantouë & par Galeas de San Severino, juſqu'à ce qu'ils fuſſent en lieu de ſûreté; ils étoient ſi foibles & ſi extenués, que pluſieurs moururent en arrivant à Verceil, & les autres furent hors d'état de ſervir dans toute cette guerre.

Dans le même temps, le Bailli de Dijon arriva avec le reſte des Suiſſes. Il n'en avoit demandé que dix mille, mais attirés par l'argent du Roi, ils accoururent au nombre de vingt mille. La moitié joignit l'armée qui étoit auprès de Verceil; & l'autre moitié eut ordre de demeurer à dix milles du camp,

(*a*) Nommé M. de Ramefort. *Com.*

1495. parce qu'on ne jugea pas qu'il fût de la prudence de ſouffrir dans la même armée un ſi grand nombre de troupes de cette nation. S'ils étoient arrivés quelques jours plutôt, on auroit ſans doute rompu la négociation; car outre ce renfort, il y avoit dans l'armée huit mille fantaſſins François, deux mille Suiſſes de ceux qui avoient été à Naples, & dix-huit cens lances. Mais les choſes étant beaucoup avancées, & Novare déja abandonnée, l'on continua les conférences, malgré l'oppoſition du Duc d'Orleans, dont l'avis étoit appuyé de pluſieurs autres. C'eſt pourquoi les Commiſſaires du Roi alloient tous les jours au camp des Italiens, où le Duc de Milan venoit de ſe rendre, pour traiter en perſonne une affaire ſi importante. Les conférences ſe tenoient toujours en préſence des Ambaſſadeurs des Alliés. Enfin les Commiſſaires apporterent au Roi les articles ſuivans, comme le réſultat de ce dont on pourroit convenir. Ces articles portoient, qu'il y auroit une paix & une alliance perpetuelle entre le Roi de France & le Duc de Milan, ſans néanmoins que le dernier dérogeât à ſes autres engagemens: Que le Roi conſentiroit que Novare fût renduë à Ludovic par les habitans; & que les ſoldats qui étoient dans la citadelle, l'évacuaſſent: Que la Specié & toutes les autres places priſes de part & d'autre, ſeroient reſtituées: Que le Roi pourroit armer à Genes, qui ſe ſoumettroit à ſa domination, autant de vaiſſeaux qu'il voudroit, & tirer de cette Ville tous les avantages qu'elle pouvoit lui fournir, pourvû que ce ne fût pas pour favoriſer les ennemis de cet Etat: Que pour la ſûreté de cet article, les Genois lui donneroient des ôtages: Que le Duc de Milan lui feroit rendre les vaiſſeaux pris à Rapallo, & les douze galeres retenuës à Genes (*a*): Qu'il lui fourniroit deux groſſes caraques Genoiſes pour joindre aux quatre autres qu'il avoit fait armer, dans le deſſein de les envoyer à Naples: Qu'il ſeroit tenu de lui en fournir l'année prochaine trois autres de la même maniere: Qu'il donneroit paſſage aux troupes que le Roi envoyeroit par terre au Royaume de Naples; mais qu'on ne pourroit faire paſſer par ſon Etat plus de deux cens lances à la fois; & en cas que le Roi y allât en perſonne, le Duc s'obligeoit de le ſuivre avec un certain nombre de troupes: Que les Venitiens auroient la liberté d'acceder dans deux

XLVI. Articles propoſés par les Commiſſaires de la conférence.

(*a*) Voyez ci-deſſus pag. 139.

mois au préſent traité ; qu'en ce cas ils retireroient leur armée du Royaume de Naples, & ne pourroient donner aucun ſecours à Ferdinand : Que ſi venant enſuite à manquer à leur promeſſes, le Roi vouloit leur déclarer la guerre, le Duc ſeroit tenu de l'aider dans cette expédition, moyennant quoi, tout ce qui ſeroit pris ſur les Venitiens lui appartiendroit : Que le Duc de Milan payeroit au Duc d'Orleans dans le mois de Mars prochain, cinquante mille ducats pour le dédommager des frais qu'il avoit faits dans Novare; & que par rapport à l'argent (*a*) que Ludovic avoit prêté au Roi lorſqu'il paſſa en Italie, on lui feroit une remiſe de quatre-vingt mille ducats, & qu'il ſeroit remboursé du reſtant, mais dans des termes éloignés : Que le ban publié contre Trivulce ſeroit révoqué, & que ce Seigneur rentreroit dans ſes biens : Que le bâtard de Bourbon fait priſonnier à la journée du Taro, Miolans pris à Rapallo, & tous les autres priſonniers ſeroient mis en liberté : Que le Duc de Milan feroit ſortir de Piſe Fracaſſe qu'il y avoit envoyé depuis peu, avec toutes ſes troupes & celles des Genois ; & qu'il n'empêcheroit pas les Florentins de reprendre leurs places : Qu'il dépoſeroit dans un mois la citadelle de Genes entre les mains du Duc de Ferrare, qui avoit été mandé pour cet effet au camp des Italiens par les deux partis : Que ce Duc la garderoit deux ans aux frais du Roi & des conféderés, & s'obligeroit par ſerment de la remettre aux François, même avant l'expiration de ce terme, ſi le Duc de Milan n'obſervoit pas les conditions du préſent traité ; enfin Ludovic promettoit de donner auſſi-tôt après la concluſion de la paix, des ôtages au Roi pour ſûreté de l'exécution de la clauſe qui concernoit la citadelle de Genes. 1495.

Le Roi ayant propoſé ces articles dans ſon Conſeil, & les avis ſe trouvant partagés, M. de la Tremoille (*b*) parla en ces termes.

XLVII. Diſcours de M. de la Tre-

SIRE, " S'il ne s'agiſſoit dans cette occaſion que d'ajou-

(*a*) Cet argent prêté ſe montoit à cent vingt-quatre mille ducats. *Comines.*

(*b*) M. de la Tremoille, ſelon Comines, étoit bien éloigné des ſentimens que Guichardin lui attribuë ici : car il étoit pour la paix ; & il n'y avoit que le Cardinal de Saint Malo, George d'Amboiſe Archevêque de Roüen, partiſan du Duc d'Orleans, Trivulce, le Comte de Ligny, & les Agens du Duc de Ferrare qui vouloient la bataille. Mais Guichardin voulant faire ſoutenir les deux opinions contraires par deux perſonnes d'une autorité égale, a cru ne pouvoir mieux faire, que d'oppoſer M. de la Tremoille au Prince d'Orange.

1495. moille, pour faire rejetter ces articles & continuer la guerre.

„ ter de nouveaux exploits à la gloire de la France, peut-être „ aurois-je moins d'empreſſement à conſeiller à Votre Majeſté „ d'expoſer encore ſa perſonne ſacrée à des périls où ſon „ courage & ſes premieres démarches l'entraînent aſſés. En effet „ la gloire ſeule vous détermina l'année précedente à la con- „ quête du Royaume de Naples, malgré l'oppoſition & les „ prieres de preſque tout votre Conſeil. Cette grande entre- „ priſe a été ſuivie d'un ſuccès ſi favorable à l'honneur de nos „ armes, qu'il n'y a pas à balancer aujourd'hui entre les deux „ partis, ou de ſaiſir encore de nouveaux triomphes, ou de „ perdre aux dépens de votre réputation, le fruit de tant de pé- „ rils, de dépenſes, & de démentir vos propres réſolutions.

„ Votre Majeſté auroit pû ſans intereſſer ſa gloire, vivre en „ paix dans ſes Etats: on n'eût pû alors attribuer qu'à la négli- „ gence ou à l'amour des plaiſirs ſi naturels à votre âge, ce „ que tout le monde ne va regarder que comme un effet de „ crainte & d'inconſtance. Vous pouviés encore, après votre „ arrivée dans la ville d'Aſte, continuer votre chemin avec „ moins de deshonneur, ſous prétexte que la conſervation de „ Novare n'étoit pas votre affaire. Mais aujourd'hui, SIRE, il „ n'eſt plus en votre pouvoir de reculer; vous êtes reſté en „ Italie avec votre armée; vous avés publié que votre deſſein „ étoit de faire lever le ſiége de Novare; un grand nombre „ de nobleſſe eſt accouruë de France à vos ordres, & vous avés „ ſoudoyé à grands frais une armée de Suiſſes; ſi vous ne mar- „ chés au ſecours de cette place, la gloire de Votre Majeſté „ & l'honneur de la nation ſont flétris d'une tache éternelle. „ Je vous apporterois encore un plus puiſſant motif, ou du „ moins plus conforme à vos interêts, ſi le cœur des grands „ Rois étoit ſuſceptible d'autres impreſſions que de celles de „ la gloire. Je repréſenterois donc à Votre Majeſté, que ſa re- „ traite précedée de la perte volontaire de Novare, ſera in- „ failliblement ſuivie de la perte entiere du Royaume de Na- „ ples, & du malheur de tant de braves Capitaines & de no- „ bleſſe qui n'y ſont reſtés que ſur les aſſurances d'un prompt „ ſecours de votre part. Quelle eſperance pourront-ils avoir „ encore, lorſqu'ils apprendront que vous trouvant ſur la „ frontiere de l'Italie à la tête d'une puiſſante armée, vous „ avés cedé la victoire à vos ennemis? Perſonne n'ignore

» que le ſort de la guerre roule preſque tout entier ſur
„ la réputation : à meſure qu'elle diminuë, le courage des
» ſoldats s'affoiblit, la fidelité des peuples chancelle, & les
» impôts deſtinés à ſoutenir la guerre, ſont réduits pour
» ainſi dire à rien : Au contraire, l'audace des ennemis s'aug-
» mente, vos foibles Alliés ſe déclarent en leur faveur, & les
» obſtacles qui s'applaniſſent pour eux, croiſſent à l'infini de-
» vant vous. Je ne doute donc pas que la nouvelle de votre re-
» traite n'abatte entierement le courage de notre armée de Na-
» ples, ne redouble la force & la puiſſance de nos ennemis ; &
» qu'enfin nous n'apprenions bien-tôt le ſoulevement de tout le
» Royaume, & la défaite de nos troupes. Quoi ! cette entre-
» priſe formée avec tant de réſolution, & executée avec tant de
» gloire, n'aura donc été pour la France qu'une ſource de dé-
» penſes & d'infamie ?

1495.

» Au reſte peut-on s'imaginer que la paix ſoit ſincere ?
« Il faudroit, pour ſe le perſuader, avoir bien peu de con-
» noiſſance de la ſituation des affaires préſentes & du cara-
» ctere de ceux avec qui nous avons à traiter. La moindre ex-
» périence peut nous faire ſentir que nous ne ſerons pas plutôt
» hors d'Italie, qu'on n'y aura aucun égard aux traités ; que les
» ſecours qu'on nous promet, ſeront envoyés à Ferdinand ;
» & que ces mêmes troupes, qui ſe donneront la gloire de nous
» avoir honteuſement chaſſés d'Italie, iront à Naples s'enrichir
» de nos dépoüilles. Je ſerois moins ſenſible à cette igno-
» minie, ſi je pouvois avoir quelque raiſon de douter de
» la victoire ; mais peut-on n'y pas compter, ſi l'on veut
» comparer notre état préſent à celui de nos troupes à la
» journée du Taro ? Nous avons une nombreuſe armée, &
» le païs où nous ſommes, nous eſt tout-à-fait favorable.
» Au contraire épuiſés de fatigues par une longue & péni-
» ble marche, tourmentés de la faim, engagés au milieu d'un
» païs ennemi, nous avons eu l'aſſurance de combattre une
» puiſſante armée, malgré notre petit nombre ; nous avons
» rougi le Taro du ſang de nos ennemis. Enfin nous nous
„ ſommes ouvert un paſſage à la pointe de l'épée ; & nous
» avons fait une marche de huit jours en vainqueurs au travers
» du Duché de Milan ; où tout nous étoit abſolument contraire.
» Aujourd'hui la cavalerie & l'infanterie Françoiſes ſont dou-

1495. » blées, & au lieu de trois mille Suiſſes, nous en avons vingt-
» deux mille. Il eſt vrai que l'infanterie Allemande des enne-
» mis eſt augmentée; mais ce renfort doit n'être compté pour
» rien, ſi l'on conſidere le nombre des nouvelles troupes qui
» nous ſont arrivées. D'ailleurs les ennemis n'ont aujourd'hui
» que cette même cavalerie & ces Géneraux que nous avons
» vaincus à Fornovo, & qui ne reviendront au combat qu'en
» tremblant. Mais peut-être le fruit de la victoire n'eſt-il pas
» aſſés conſiderable pour être acheté au prix de notre ſang? Ah,
» SIRE! les plus grands dangers ne ſont pas capables de le
» payer. Ce fruit, ces avantages qui doivent nous animer, ſont
» la conſervation de la gloire que nous avons acquiſe, la con-
» ſervation du Royaume de Naples, le ſalut de nos braves
» Capitaines & de notre Nobleſſe; & enfin l'empire de toute
» l'Italie. En effet quelles forces & quelles reſſources reſteront
„ à nos ennemis, ſi nous triomphons de leur armée, compoſée
„ de toutes leurs troupes, & commandée par tout ce qu'ils
„ ont pû raſſembler de Géneraux? Nous n'avons qu'à franchir
„ un foſſé, & qu'à forcer un retranchement, pour diſpoſer de
„ l'Empire & des richeſſes de l'Italie, & pour être à portée de
„ venger nos injures. Que ſi ces deux motifs ordinairement
„ aſſés puiſſans pour exciter les plus lâches, ne ſont pas capa-
„ bles de réveiller la valeur d'une nation auſſi belliqueuſe que
„ la nôtre, nous pourrons dire que le courage nous a manqué
„ plutôt que la fortune; puiſqu'elle nous offre une occaſion fa-
„ vorable de nous procurer, pour ainſi dire, en un inſtant les
„ plus grands & les plus glorieux avantages que nous puiſſions
„ deſirer.

XLVIII. Diſcours du Prince d'Orange contre l'avis précedent.

Le Prince d'Orange bien loin d'approuver le ſentiment de M. de la Tremoille, parla ainſi, pour le détruire.

„ SIRE, les circonſtances ne nous permettant pas d'employer
„ nos forces avec la prudence & l'habileté, qui nous ſerviroient
„ utilement dans un autre temps, je vois que nous ſerons obli-
„ gés, en continuant la guerre, d'agir avec précipitation & con-
„ tre toutes les regles de l'art militaire; ſans cet inconvenient
„ rendu néceſſaire par les conjonctures, je ſerois du parti de la
„ guerre, dont la gloire de nos armes & la ſituation du Royau-
„ me de Naples demandent la continuation. Mais l'état de
„ la ville & de la citadelle de Novare, qui manque abſolument
„ de

„ de vivres, nous met dans la néceſſité d'attaquer les ennemis „ à l'inſtant, ſi nous voulons ſecourir les aſſiégés. Nous pour- „ rions en laiſſant perdre cette place, nous en dédommager „ ſur une autre partie du Duché de Milan; mais ce parti nous „ ſeroit peut-être plus préjudiciable qu'à nos ennemis. Les ap- „ proches de l'hyver fort incommode pour faire la guerre en „ ce païs bas & impraticable dans cette ſaiſon, ne nous per- „ mettent pas de penſer à ce deſſein. D'ailleurs notre armée eſt „ tellement compoſée, & le nombre des Suiſſes eſt ſi grand, „ qu'il faut la faire agir au plutôt, pour qu'elle ne nous ſoit pas „ plus à charge qu'à nos ennemis. Enfin l'extrême beſoin d'ar- „ gent où nous ſommes, nous empêche de demeurer long- „ temps ici, & nous contraint, ſi nous refuſons la paix, de ter- „ miner promptement la guerre, en marchant droit aux enne- „ mis. Or leur état préſent & la nature du païs rendent cette dé- „ marche ſi dangereuſe, qu'elle ne peut être regardée que com- „ me un effet de la plus aveugle & la plus imprudente témerité. „ Leur camp eſt ſi bien fortifié par la nature & par l'art; les poſ- „ tes qu'ils occupent dans les environs, les couvrent ſi bien; le „ païs eſt ſi difficile pour la cavalerie, par les foſſés & les ruiſ- „ ſeaux qui le coupent, que ce ſeroit courir à une défaite preſ- „ que certaine, que d'aller attaquer de front les ennemis, au „ lieu de s'en approcher de poſte en poſte, & de gagner le ter- „ rain pied à pied. 1495.

„ En effet, je demande de quelle raiſon, de quelle regle de „ l'art & de quels exemples des grands Capitaines, on peut s'au- „ toriſer, pour tenter de forcer une armée nombreuſe dans un „ camp bien retranché & bordé par tout d'artillerie? Car il faut „ ou ſe réſoudre à agir au hazard & ſans réflexion, ou faire en „ ſorte que l'ennemi quitte ſon camp, en lui abandonnant un „ poſte qu'il croira plus avantageux, ou le forcer à décamper, „ en lui coupant les vivres: or je ne vois pas qu'on puiſſe em- „ ployer l'un ou l'autre de ces expédiens, qu'avec lenteur; & „ ſommes-nous en état d'attendre? D'ailleurs notre cavalerie „ n'eſt ni ſi nombreuſe, ni ſi leſte qu'on pourroit ſe le perſua- „ der; attaquée par les maladies, & affoiblie par la retraite & „ la déſertion d'un grand nombre de ſoldats, ce qui nous en „ reſte, la plûpart épuiſés par les fatigues d'une longue cam- „ pagne, bien loin de vouloir la guerre, ne ſoupirent qu'après

1495. „ le repos. Enfin la grande quantité de Suiſſes, qui fait toute „ la force de l'armée, nous eſt peut-être auſſi préjudiciable, „ qu'un petit nombre nous ſeroit inutile, ſi l'on conſidere le gé- „ nie de cette nation, & la difficulté de les faire obéïr lorſ- „ qu'ils ſont beaucoup enſemble. Peut-on répondre qu'ils ne „ ſe mutineront pas, ſoit pour la païe dont on ſçait qu'ils ne „ ſont jamais contens, ſoit pour mille incidens capables de les „ indiſpoſer? Nous ſommes donc incertains, ſi ces ſecours nous „ ſeront favorables ou contraires. Les choſes étant ainſi, pou- „ vons-nous prendre un parti sûr, & nous déterminer à quel- „ que importante entrepriſe? Il n'eſt pas douteux que la victoire „ ne fût plus glorieuſe, & ne contribuât plus que la paix à la „ conſervation du Royaume de Naples; mais la prudence nous „ oblige dans toutes les affaires humaines, & particuliere- „ ment dans la guerre, de prendre ſouvent conſeil des circonſ- „ tances; & il ne faut pas que le deſir indiſcret de réüſſir d'un „ côté, ſurtout ſi le ſuccés eſt difficile & preſque impoſſible, „ nous expoſe à tout perdre. Car la prudence n'eſt pas moins „ une des qualités d'un grand Capitaine, que la vigueur & „ l'activité.

„ Au reſte, SIRE, l'affaire de Novare ne vous regarde „ qu'indirectement, puiſque vous n'avés aucunes prétentions „ ſur le Duché de Milan. Vous n'êtes point parti de Naples „ dans le deſſein de vous arrêter à faire la guerre en Piémont, „ mais pour retourner en France, afin de vous mettre en état „ par de nouvelles levées de troupes & d'argent, de ſecou- „ rir plus puiſſamment le Royaume de Naples. En attendant „ ces ſecours, il ſe ſoutiendra par le moyen de l'armée nava- „ le, qui eſt partie de Nice, par le courage des troupes des „ Vitelli & des Florentins, qui contribueront de leur argent „ à ſa défenſe.

„ Je ne prétens pas garantir l'exécution du traité de la „ part du Duc de Milan; cependant les ôtages qu'il pro- „ met, & ceux que les Genois donneront, joints à la poſſeſ- „ ſion de leur citadelle qu'ils remettront ſuivant la teneur des „ articles, doivent raſſurer un peu Votre Majeſté. Après tout, „ il ne ſeroit pas étonnant que le Duc de Milan voulût ſin- „ cerement la paix, pour ſe mettre à couvert de nos armes „ auſquelles le Milanez eſt d'abord expoſé, ſitôt que nous en-

» trons en Italie. D'ailleurs, les ligues où il entre un ſi grand » nombre de Puiſſances, ne ſont pas ſi fermes ni tellement unies, » qu'on ne puiſſe eſperer d'en détacher quelqu'une ; en ce cas » à la premiere ouverture que les confederés nous donneront, » & au moindre avantage qui s'offrira, il nous ſera facile de les » diſſiper ſans aucun péril de notre part. C'eſt pourquoi, SIRE, » je vous conſeille de faire la paix, non parce qu'elle eſt en elle- » même utile & loüable, mais parce que la prudence exige d'un » Prince ſage, d'avoir égard aux circonſtances & de prendre le » parti le moins dangereux, dans des conjonctures épineuſes. »

1495.

XLIX. Paroles aigres entre le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange ſur ce ſujet.

Le Duc d'Orleans combattit les raiſons du Prince d'Orange avec tant d'aigreur, que venant bien-tôt des paroles vives aux injures, le premier donna un démenti au dernier en préſence de tout le monde. Cependant la plus grande partie du Conſeil, & preſque toute l'armée étoit pour la paix, tant on ſouhaitoit avec ardeur, de retourner en France ; cette diſpoſition des eſprits empêchoit le Roi de conſiderer le péril du Royaume de Naples, & la honte qu'il y auroit à laiſſer prendre Novare ſous ſes yeux, & à quitter à l'Italie avec tant de déſavantage & à des conditions dont l'exécution étoit ſi incertaine. Le Prince d'Orange parut ſi empreſſé à faire réſoudre la retraite, que beaucoup de gens le ſoupçonnerent de s'être laiſſé gagner par l'Empereur auquel il étoit fort attaché, & d'avoir préferé l'avantage du Duc de Milan aux interêts de la France. Quoi qu'il en ſoit, ſon eſprit & ſa valeur lui avoient acquis beaucoup de crédit auprès du Roi, ſon avis flatoit l'inclination de ce Prince ; & les Princes ſont naturellement portés à accorder davantage de prudence à ceux qui approuvent leurs ſentimens.

L. Paix de Verceil entre Charle VIII. & le Duc de Milan.

A peine la paix fut-elle jurée (*a*) par le Duc de Milan, que Charle uniquement occupé de ſon retour en France, s'en alla d'abord à Trin. Il avoit encore une autre raiſon pour partir au plûtôt de Verceil : les Suiſſes qui étoient nouvellement arrivés, avoient fait complot de ſe ſaiſir de de ſa perſonne ou de celle des plus grands Seigneurs de ſa Cour, pour ſûreté du payement de trois mois entiers de leur ſolde, qu'ils prétendoient recevoir, ſous prétexte que Loüis XI. en avoit toujours uſé de cette maniere avec eux, quoi-

(*a*) Elle fut concluë le 10. d'Octobre.

1495. qu'il ne leur eût point donné de promeſſe poſitive à cet égard, & qu'ils n'euſſent pas ſervi tout ce temps-là. Le Roi s'étoit tiré de ce mauvais pas par la promptitude de ſon départ ; mais le Bailli de Dijon & les autres Capitaines qui les avoient amenés, ne purent l'éviter, & l'on fut obligé de conſentir à leur accorder cette demande, & d'en donner des ôtages.

Le Roi voulant affermir la paix, envoya de Trin au Duc de Milan, le Maréchal de Gié, le Préſident de Ganay & d'Argenton pour l'engager à une entrevûë avec lui. Le Duc feignoit de la ſouhaiter avec ardeur ; mais il diſoit qu'il appréhendoit quelque ſurpriſe ; & ſoit qu'en effet ſa crainte fût veritable, ſoit qu'il eût l'artifice de faire naître des difficultés pour ne pas donner de l'ombrage aux Alliés, ou qu'enfin il fût aſſés vain pour traiter dans cette occaſion en égal avec le Roi de France, il propoſa de s'aboucher au milieu de quelque riviere ſur un pont qui y ſeroit conſtruit exprès, ajoutant qu'il y auroit entre Charle & lui une forte barriere, comme on l'avoit pratiqué autrefois à l'entrevûë des Rois de France & d'Angleterre (*a*), & d'autres grands Princes de l'Europe (*b*) : mais le Roi rejetta cette propoſition, qui ne lui parut pas convenable à la majeſté de ſon rang.

II. Le Roi fait préparer une armée navale à Genes, pour l'envoyer au ſecours du Royaume de Naples.

Après que le Duc de Milan eut donné les ôtages, Charle envoya Perron de Baſchi à Genes, pour recevoir les deux caraques que ce Duc avoit promiſes, il devoit encore faire équiper quatre autres aux dépens du Roi, qui avoit réſolu de faire embarquer trois mille Suiſſes ſur ces caraques, pour les joindre à ſa flote, qui s'étoit retirée dans le port de Livourne, & à quelques vaiſſeaux qu'on attendoit de Provence ; ſon deſſein étoit de les envoyer au ſecours des châteaux de Naples, auſquels il ſçavoit que l'armée navale partie de Nice, avoit manqué. Dans ces circonſtances la garniſon de ces forts avoit été contrainte de capituler, pour ſe rendre dans trente jours, ſi elle n'étoit ſecouruë avant ce temps. Cet eſcadre auroit été trop foible pour cette expédition ſans les grands vaiſſeaux Ge-

(*a*) Loüis XI. Roi de France, & Edoüard IV. Roi d'Angleterre eurent une entrevûë le 29. d'Août 1475. à Pecquigny, ſur un pont qui fut conſtruit ſur la riviere de Somme avec une barriere au milieu. *Voyez Comines liv.* 4.

(*b*) Entr'autres, Charle Dauphin de France, qui fut depuis Charle VII. & Jean Duc de Bourgogne, ſur le pont de Montereau, le 10. de Septembre 1419.

nois, parce qu'il y en avoit un très-gros dans le port de Naples, & qu'outre les bâtimens amenés par Ferdinand, les Venitiens lui avoient envoyé quatre navires & vingt galeres. 1495.

LII. Il repaſſe en France.

Le Roi envoya auſſi d'Argenton (*a*) à Veniſe, pour engager le Senat d'acceder au traité de Verceil. Il prit enſuite le chemin de France avec beaucoup de précipitation, il avoit auſſi-bien que toute ſa Cour, tant d'impatience d'y arriver, qu'il ne voulut pas même demeurer quelques jours de plus en Italie, pour attendre les ôtages des Genois, qui lui auroient été ſans doute livrés, s'il y fût reſté encore un peu de temps. Ainſi il repaſſa les Monts à la fin d'Octobre (*b*); ſa retraite reſſembloit plutôt à la fuite d'un Roi vaincu, qu'au retour d'un conquerant, qui avoit remporté de grandes victoires. Trivulce fut fait gouverneur de la ville d'Aſte, que Charle fit ſemblant d'achéter du Duc d'Orleans. La garniſon de cette place, qui étoit de cinq cens lances, ſuivit preſque toute entiere le Roi ſans congé, de ſorte que les vaiſſeaux qu'on équippoit à Genes & en Provence, & l'argent que les Florentins devoient prêter, étoient l'unique reſſource du Royaume de Naples.

LIII. Origine du *Mal de Naples*, ou *Mal François*.

Les maux de l'Italie prenant alors par une triſte fatalité leur ſource dans l'arrivée des François, ou du moins y étant attribués communément, il ne ſera pas hors de propos de remarquer ici, que ce fut en ce temps-là qu'on vit naître une nouvelle maladie. LesFrançois l'appellent le *Mal de Naples* (*c*), & elle fut nommée communément en Italie *le Bollé* (*d*) ou le *Mal François*, parce que l'ayant contracté dans le temps qu'ils étoient à Naples, ils le répandirent dans toute l'Italie, en retournant dans leur païs. Cette maladie inconnuë avant ces derniers temps à notre Hemiſphere, ſi ce n'étoit peut-être dans ſes extrêmités les plus reculées, fut pendant quelques années ſi terrible, qu'elle mérite qu'on en faſſe mention comme d'un fleau très-cruel. Elle ſe manifeſtoit par de malignes puſtules, qui dégeneroient ſouvent en ulceres incurables, & par des douleurs aiguës dans les jointures & dans les nerfs par tout le corps. Les Medecins ne connoiſſant point encore ce mal, n'y apportoient pas

(*a*) Comines raconte le ſuccès de ſa négociation, liv. 8. chap. 12.

(*b*) Il partit de Trin le 15. d'Octobre, & arriva à Lyon le 7. de Novembre.

(*c*) Elle eſt préſentement plus connuë en France & en Italie ſous le nom de *Mal Venerien*.

(*d*) Ou *les boutons*.

1495. les remedes qui pouvoient le guérir ; ſouvent même ils en ordonnoient d'abſolument contraires, qui l'irritoient encore. Pluſieurs perſonnes de tout âge, de l'un & de l'autre ſexe, en moururent, & un grand nombre qui en furent attaqués, demeurerent contrefaits ou mutilés, & ſouffroient des tourmens preſque continuels ; la plûpart même de ceux qui paroiſſoient guéris, retomboient bien-tôt dans les mêmes accidens : il eſt vrai qu'après pluſieurs années, ce venin perdit de ſa malignité ; ſoit que l'influence qui l'avoit cauſé, ſe fût adoucie ; ſoit qu'une longue expérience eût découvert des remedes convenables. Il s'eſt même partagé de lui-même en pluſieurs branches ; & il eſt aujourd'hui certain que ceux qui en ſont atteints, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes ; car le ſentiment unanime de tous ceux qui ont étudié la nature de ce mal, eſt qu'il ne ſe contracte jamais, ou du moins fort rarement, ſi ce n'eſt par la communication des deux ſexes. Mais il faut juſtifier les François ſur ce ſujet ; car on s'eſt aſſuré depuis, que ce mal avoit été apporté d'Eſpagne à Naples ; que les Eſpagnols l'avoient contracté dans les Iſles (*a*) découvertes par Chriſtophe Colomb, comme nous le dirons ailleurs ; & qu'il n'y eſt pas dangereux, parce qu'il eſt aiſé d'y remedier, en buvant le ſuc d'un arbre (*b*) qui croit dans ces Iſles, & qui a encore beaucoup d'autres proprietés admirables.

(*a*) A S. Domingue.
(*b*) On prétend que c'eſt *le Gayac.*

Fin du ſecond Livre.

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE TROISIE'ME.

1495.
I.
Suites de la retraite des François.

CE n'étoit ni la crainte, ni le défaut de troupes, qui avoient obligé le Roi de France de repaſſer les Monts; cette démarche n'étoit que l'effet de ſa legereté, & des mauvais conſeils qu'il avoit écoutés. Néanmoins ſa retraite donna atteinte à ſa réputation, & fit eſperer à l'Italie de recouvrer bientôt ſa liberté. C'eſt pourquoi l'on y faiſoit retentir de tous côtés les loüanges du Sénat de Veniſe & du Duc de Milan, qui par leur ſage & courageuſe réſolution avoient empêché qu'un ſi beau pays ne fût aſſervi à des étrangers. En effet, s'ils n'avoient pas mêlé leurs interêts particuliers à ce qu'ils avoient fait pour le bien public, l'Italie renduë à ſa premiere ſplendeur, par leurs conſeils & par leurs forces, eut été pour long-temps à couvert de l'ir-

1495. ruption des Ultramontains. Mais l'ambition qui ne leur permit pas de ſe contenir dans de juſtes bornes, expoſa bien-tôt la patrie à de nouveaux malheurs, & la priva du fruit qu'elle auroit dû retirer de la défaite entiere de l'armée Françoiſe dans le Royaume de Naples, d'où, comme nous allons voir, ils furent bien-tôt obligés de ſe retirer. La négligence du Roi & les fautes de ſon Conſeil, rendirent cette victoire facile aux Italiens; les meſures qu'il avoit priſes avant ſon départ pour la défenſe de ce Royaume, devinrent inutiles; l'armement de la flote traîna en longueur, & les ſecours promis par les Florentins ne furent pas envoyés à temps.

II. Le Duc de Milan n'exécute qu'une partie des articles de la paix.

Ludovic Sforce n'avoit pas traité de bonne foi avec Charle VIII. Le ſouvenir de toutes les injures qu'il avoit faites aux François, nourriſſoit ſes défiances; mais l'envie de recouvrer Novare, & d'éloigner la guerre de ſes Etats, lui avoit fait faire des promeſſes qu'il n'avoit pas deſſein d'executer. On ne douta pas même que les Venitiens ne fuſſent entrés dans les vûës de cette paix ſimulée, pour avoir un prétexte honnête de ſe décharger de la grande dépenſe du ſiége de Novare. Néanmoins Ludovic, pour ne pas enfraindre le traité tout d'un coup & ſans ménagement, exécuta les articles, dont il ne pouvoit pas nier que l'exécution ne fût en ſon pouvoir: il donna ſes ôtages: il fit délivrer les priſonniers, payant même leur rançon de ſes deniers: il rendit les vaiſſeaux pris à Rapallo: il retira de Piſe Fraçaſſe, qui étoit publiquement à ſon ſervice: enfin il remit dans le tems marqué le citadelle de Genes entre les mains du Duc de Ferrare, qui alla lui-même la recevoir. Mais d'un autre côté il laiſſa dans Piſe Luce Malvezzi avec un bon nombre de troupes, comme Officier des Genois; il permit que deux caraques armées à Genes pour le ſervice de Ferdinand, allaſſent à Naples, diſant pour excuſe que ce Prince les avoit louées avant la concluſion de la paix, & que les Genois n'avoient pas voulu les lui refuſer; & il empêcha ſous main que ceux-ci ne livraſſent leurs ôtages.

Mais l'artifice du Duc de Milan contribua plus que tout le reſte à la perte des châteaux de Naples; quand le Roi eut achevé d'équiper les quatre caraques dont on a parlé, & le Duc les deux autres qu'il étoit obligé de fournir, celui-ci engagea les Genois à exiger des ſûretez ſuffiſantes avant que de laiſſer partir ces

ces vaiſſeaux. Ils feignoient de craindre que le Roi ne s'emparât de ces bâtimens, ou qu'il ne s'en ſervît pour changer le gouvernement de Genes, dès qu'il les auroit en ſa puiſſance. 1495.

Les Miniſtres du Roi ſe plaignirent à Ludovic de tous ces mauvais procedés. L'artificieux Italien répondoit, tantôt quà la verité il s'étoit obligé de fournir les vaiſſeaux, mais qu'il n'avoit pas entendu qu'ils ſeroient montés par des troupes du Roi; tantôt que le pouvoir qu'il avoit ſur les Genois, étoit limité de façon, qu'il n'étoit pas maître de les contraindre à faire toutes ſes volontés, & encore moins ce qu'ils regardoient comme contraires à la ſûreté de leur Etat. Pour appuyer même ces excuſes, il engagea le Pape de défendre aux Genois & à lui-même ſous peine des cenſures, de laiſſer ſortir de Genes aucune ſorte de vaiſſeaux pour le ſervice du Roi de France. Ainſi les ſecours que les François reſtés dans le Royaume de Naples, attendoient de ce côté-là avec tant d'impatience, ne leur furent point envoyés.

III. Les confédérés prennent la réſolution d'empêcher que les Florentins ne recouvrent Piſe.

Il en fut de même de l'argent & des ſecours promis par les Florentins. Incontinent après le traité de Trin, Guy-Antoine Veſpucci, l'un des Ambaſſadeurs de Florence, qui l'avoit conclu, partit avec les ordres du Roi & les expéditions néceſſaires. Il paſſoit par le Duché de Milan ſans aucune défiance, la République de Florence n'étant alors en guerre avec perſonne; néanmoins il fut arrêté à Alexandrie par ordre de Ludovic; on lui enleva tous ſes papiers, & on le conduiſit à Milan. Les Venitiens & le Duc ayant eu par ce moyen connoiſſance du traité, jugerent qu'il étoit à propos de ſoutenir les Piſans, qui auſſi-tôt après que le Roi fut ſorti de Piſe, avoient envoyé des Ambaſſadeurs à Veniſe & à Milan. Ils firent approuver leur penſée par le Pape & par les Ambaſſadeurs des autres confédérés, en leur faiſant entendre qu'il falloit empêcher les Florentins d'envoyer dans le Royaume de Naples l'argent & les ſecours qu'ils avoient promis au Roi, ce qu'ils ne manqueroient pas de faire, auſſi-tôt que Piſe & leurs autres places leur auroient été renduës; ils ajoutoient, qu'étant devenus plus puiſſans par la reſtitution de cette Ville, & ſe trouvant hors de l'embarras qu'elle leur cauſoit, ils demeureroient unis à la France, & pourroient troubler l'Italie de plus d'une maniere.

Mais le veritable motif des Venitiens & du Duc de Milan,

1495.

IV. Les Venitiens conçoivent le deſſein de s'emparer de cette Ville.

étoit le déſir de s'emparer de Piſe : Il y avoit déja longtemps que Ludovic y penſoit, & les Venitiens commençoient à y ſonger. Ces politiques voyant que l'ancienne union des autres Princes d'Italie ne ſubſiſtoit plus, & que la puiſſance d'une partie de ceux qui s'étoient oppoſés à leur ambition, étoit abattuë, ils ſe flatoient de ſe rendre enfin maîtres de tout ce païs; & ils regardoient la poſſeſſion de Piſe comme un grand acheminement à ce deſſein. En effet cette Ville leur auroit procuré un établiſſement de grande importance dans les Etats de Florence, & par le moyen du port de Livourne, que cette derniere République ne pourroit conſerver longtemps ſans la ville de Piſe, il leur eût été facile de s'étendre dans la mer de Toſcane. Malgré ces vûës ils ne ſe preſſoient pas de ſecourir les Piſans, au lieu que Ludovic avoit renvoyé le Capitaine Fracaſſe à Piſe, ſous prétexte de ſes affaires particulieres, & de veiller aux biens qu'il poſſedoit dans ce territoire. Outre cela il y avoit fait envoyer de nouvelle infanterie par les Genois, tandis qu'il amuſoit les Florentins par differens artifices. De leur côté les Venitiens s'en étoient tenus à de ſimples promeſſes. A la verité ils avoient envoyé un ſécretaire de la République à Genes, pour lever de l'infanterie, & pour exhorter les Genois à ne pas abandonner les Piſans; mais ils lui avoient ordonné de tirer les choſes en longueur, ne croyant pas pouvoir réuſſir dans leur deſſein ſur la ville de Piſe, tant que la citadelle ſeroit entre les mains des François, & encore moins pendant que le Roi ſeroit en Italie.

D'un autre côté les Florentins ayant appris la concluſion du traité de Trin, renforcerent leur armée, pour être en état de contraindre les Piſans à ouvrir leurs portes, quand les ordres du Roi ſeroient arrivés: ces ordres tardant à venir, à cauſe de la détention de Veſpucci, ils prirent en attendant le château de Palaïa, & mirent enſuite inutilement le ſiége devant Vicopiſano. Leurs Capitaines peu habiles, ou ne croyant pas avoir aſſés de troupes pour inveſtir la place du côté qui regarde Piſe, ſurtout à cauſe d'un fort qu'on avoit conſtruit en cet endroit ſur une éminence aſſés près des murs, firent leur attaque au-deſſous, vers Bientina; il étoit difficile de réuſſir de ce côté-là: d'ailleurs par cette diſpoſition ils laiſſoient aux aſſiégés la liberté des chemins de Piſe & de Caſcina. Enfin Paul Vi-

telli moyennant trois mille ducats qu'il reçut des Piſans, ſe jetta dans la place avec ſa compagnie & celles de ſes freres, diſant qu'il avoit ordre du Roi & du Géneral de Languedoc (*a*), frere du Cardinal de S. Malo, qui étoit reſté malade à Pietra-Santa, de défendre Piſe & ſon territoire, juſqu'à ce qu'il ſçût ſi le Roi avoit changé à cet égard. Ainſi par un contraſte aſſés bizarre, les Piſans ſe trouvoient défendus en même temps par les troupes du Roi de France & par celles du Duc de Milan, & encouragés par les promeſſes des Venitiens, dans le temps que ces Républicains & le Duc de Milan étoient en guerre avec le Roi de France (*b*). Les gendarmes des Vitelli n'eurent pas de peine à défendre Vicopiſano; & les Florentins après avoir été expoſés durant pluſieurs jours au feu de l'artillerie que les Piſans avoient fait conduire dans la place, furent obligés de lever honteuſement le ſiége. 1495.

V. Les Officiers du Roi ne reſtituent point les places des Florentins, nonobſtant le traité de Trin.

Enfin les ordres du Roi arriverent, parce qu'on en envoya ſecretement des duplicata par divers chemins. Auſſi-tôt Livourne & les fortereſſes de cette Ville & du port, furent renduës aux Florentins par Saillant, Lieutenant de M. de Beumont (*c*) qui en étoit Gouverneur pour le Roi; Deliſle Commiſſaire député pour recevoir des Florentins la ratification du traité de Trin, & pour leur faire reſtituer leurs places, commença à concerter avec d'Entragues (*d*) Commandant de la citadelle de Piſe, & des fortereſſes de Pietra-Santa & de Mutroné, le jour & la forme de la reſtitution de ces places. Mais d'Entragues faiſoit naître pluſieurs difficultés, ſoit par l'affection que tous les François portoient aux Piſans, ſoit par quelque ordre ſecret de Ligny, à la place duquel il commandoit, ſoit enfin parce qu'il étoit amoureux d'une jeune Piſane, fille de Luc del Lanté. Car il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ſe fût laiſſé corrompre par l'argent des Piſans, puiſqu'il pouvoit en eſperer bien davantage des Florentins. Tantôt il donnoit aux ordres du Roi un ſens different de celui qu'ils avoient en

(*a*) Il s'appelloit Guillaume Briçonet, ainſi que le Cardinal ſon cadet; il étoit géneral des Finances. C'eſt ainſi qu'on appelloit alors les Surintendans.

(*b*) Ceci ſe paſſoit avant la concluſion de la paix de Verceil.

(*c*) Quelques-uns de nos Hiſtoriens l'appellent Beaumont.

(*d*) *Homme bien mal conditionné*, dit Comines, *ſerviteur du Duc d'Orleans; & l'adreſſa au Roi Monſeigneur de Ligny.*

1495. effet ; tantôt il disoit que quand on lui avoit confié la garde de ces places, on lui avoit ordonné de ne les rendre qu'à la vûë d'un certain signe, dont il étoit convenu avec le Comte de Ligny.

Plusieurs jours s'étant écoulés dans ces contestations, les Florentins furent obligés d'avoir recours au Roi qui étoit encore à Verceil, pour le prier de faire cesser ces mauvaises difficultés, également préjudiciables à sa dignité & à ses interêts. Le Roi parut fort irrité de la résistance de d'Entragues ; & il ordonna tout en colere à Ligny de le faire obéïr ; il vouloit même envoyer par un homme d'autorité de nouveaux ordres accompagnés d'un ordre de Ligny lui-même, & une lettre expresse du Duc d'Orleans, de qui d'Entragues dépendoit. Mais l'opiniâtreté de Ligny & sa faveur, plus fortes que la résolution du Roi, firent retarder de quelques jours l'expédition de ces ordres, & ce ne fut point un homme d'autorité qui les porta, mais un simple Gentilhomme. Camille Vitelli l'accompagna, afin de porter dans le Royaume de Naples une partie de l'argent que les Florentins devoient fournir, & pour y conduire ses gendarmes, qui à l'arrivée des premiers ordres du Roi, auroient passé dans le camp des assiégeans.

Le Roi ne fut pas mieux obéï cette fois que la premiere ; quoique les Florentins eussent déja payé à d'Entragues deux mille ducats pour la subsistance de la garnison de la citadelle, en attendant la réponse du Roi, & qu'ils en eussent donné trois mille à Camille Vitelli, qui sans cela ne vouloit pas permettre qu'on délivrât ces nouveaux ordres. D'Entragues, qui comme on le croit, en avoit reçû secretement de contraires de la part de Ligny, après bien des difficultés qui durerent plusieurs jours, s'avisa d'un expédient par lequel il crut réüssir dans son dessein, sans paroître s'opposer à la volonté du Roi. Il fit entendre aux Commissaires Florentins, qu'ils n'avoient qu'à faire avancer leur armée à une des portes de Pise qu'on appelle *la porte de Florence* ; & que si les Pisans leur en refusoient l'entrée, il les forceroit aisément à l'abandonner, parce qu'elle étoit commandée par le canon de la citadelle. On ne pouvoit approcher de cette porte, sans se rendre maître auparavant du Fauxbourg de S. Marc ; & d'Entragues comptoit qu'y ayant dans Pise mille fantassins étrangers, outre les gens de

la Ville & du territoire, il ne ſeroit pas poſſible de forcer ce Fauxbourg, à la tête duquel il avoit permis aux Piſans de conſtruire un grand baſtion. 1495.

L'armée des Florentins qui étoit logée à San Rimedio, dans le voiſinage de ce Fauxbourg, s'avança donc en bon ordre & avec beaucoup d'aſſurance vers le baſtion, dont elle connoiſſoit la diſpoſition par le rapport de Paul Vitelli; & elle l'attaqua par trois endroits avec tant de furie, qu'elle mit d'abord en fuite ceux qui le défendoient. Les Florentins pourſuivant ces fuyards, entrerent pêle mêle avec eux dans le Fauxbourg par un pont-levis qui le joignoit au baſtion, tuant beaucoup de monde & faiſant pluſieurs priſonniers. Sans doute qu'avec la même impetuoſité, & ſans avoir beſoin du ſecours de la citadelle, ils auroient auſſi emporté la Ville, ou quelques-uns de leurs hommes d'armes étoient déja entrés par la porte, à la faveur du trouble & de la fuite des Piſans, ne faiſoient aucune réſiſtance. Mais d'Entragues voyant que la choſe prenoit un tour contraire à ſes deſſeins, fit tirer le canon de la citadelle ſur les Florentins. Leurs Commiſſaires & leurs Chefs, étonnés d'une perfidie ſi peu attenduë, & voyant déja pluſieurs de leurs gens tués ou bleſſés par cette artillerie, & entr'autres Paul Vitelli qui fut bleſſé à une jambe, & déſeſperant de pouvoir prendre Piſe ce jour-là à cauſe de l'oppoſition de la citadelle, firent ſonner la retraite, & rentrerent dans le Fauxbourg dont ils étoient les maîtres. Ils furent même obligés de l'abandonner peu de jours après, ne pouvant tenir contre le canon de la citadelle qui les battoit continuellement, & ils ſe retirerent vers Caſcina, pour voir quelle ſeroit la conduite du Roi par rapport à une déſobéïſſance ſi formelle de la part de ſes Officiers.

VI. Entrepriſe de Pierre de Medicis ſur Florence, excitée par les confédérés, & qui ne réüſſit pas.

Les confederés ſuſciterent dans le même temps d'autres embarras aux Florentins pour les empêcher de prendre Piſe, & pour les obliger à quitter le parti de la France. Ils inſpirerent à Pierre de Medicis le deſſein de ſe rétablir à Florence par le ſecours de Virgile des Urſins, qui après s'être ſauvé de l'armée de France le jour de la bataille du Taro, s'étoit retiré à Bracciano. La choſe n'étoit pas difficile à perſuader à l'un & à l'autre: Virgile penſoit que quelque évenement que pût avoir cette tentative, il lui ſeroit toujours fort utile

de pouvoir remettre ſes troupes ſur pied aux dépens des autres, & de rétablir ſa réputation : Pierre, ſuivant la coutume de tous les bannis, faiſoit grand fond ſur les amis qu'il avoit à Florence, où d'ailleurs il entendoit dire que pluſieurs Nobles étoient mécontens du gouvernement populaire, & ſur le grand nombre de créatures & de partiſans que ſa famille s'étoit acquis dans tout l'Etat de la République durant ſa longue autorité. On crut que cette entrepriſe avoit d'abord été projettée à Milan, parce que Virgile auſſitôt après ſon évaſion, y étoit allé trouver Ludovic; mais c'étoit à Rome qu'elle avoit été réſoluë depuis & concertée avec le Pape par l'Ambaſſadeur de Veniſe & le Cardinal Aſcanio chargé des pouvoirs de Ludovic ſon frere.

1495.

Le plan auquel on s'arrêta, fut que Virgile employeroit à cette expédition tout ce qu'il pourroit raſſembler de ſes anciens ſoldats & d'autres troupes, avec dix mille ducats que Pierre de Medicis fourniſſoit par lui-même & par le ſecours de ſes amis; que dans le même temps Jean Bentivoglio, qui étoit à la ſolde des Venitiens & du Duc de Milan en commun, feroit une irruption dans l'Etat de Florence du côté de Boulogne, & Catherine Sforce, dont les fils étoient au ſervice de Ludovic, occuperoit les Florentins du côté d'Imola & de Forli; Enfin ils comptoit avec raiſon, que les Siennois animés par leur ancienne haine & par le déſir de conſerver Montepulciano, agiroient de leur côté.

Ceux-ci ne croyoient pas pouvoir conſerver cette place par eux-mêmes, après ce qui étoit arrivé depuis quelques mois. Ils avoient tenté avec leurs forces unies aux troupes du Seigneur de Piombino & de Jean Savelli, qui portoient les armes pour eux & pour le Duc de Milan en commun, de ſe rendre maîtres du marais de la Chiana (*a*), qui confine à l'Etat de Sienne par un long eſpace; pour cet effet ils avoient commencé à conſtruire un fort auprès de Ponté-Vagliano, pour battre une tour que les Florentins avoient à la tête de ce marais du côté de Montepulciano. Mais ceux-ci ſentant combien il leur importoit de conſerver ce poſte, dont la perte leur ôteroit le moyen d'incommoder Montepulciano, & donneroit aux Sien-

(*a*) Guichardin donne le nom de marais à la riviere de la Chiana, peut-être à cauſe de la lenteur de ſon cours, ou parce qu'elle ſe répand preſque dans tout le pais.

nois une libre entrée dans les territoires de Cortone, d'Arezzo & des autres lieux de leur Domaine en deçà de la Chiana, y avoient envoyé un puiſſant ſecours, qui avoit raſé le fort commencé par les Siennois. Enfin voulant s'aſſurer de ce paſſage, ils avoient conſtruit un autre grand fort près de Ponté-Vagliano au-delà de la riviere. Ainſi, non-ſeulement ils faiſoient des courſes continuelles juſqu'aux portes de Montepulciano, mais ils incommodoient même beaucoup toutes les places que les Siennois avoient de ce côté-là. Outre cet avantage, ils avoient encore, peu après le paſſage du Roi, défait les troupes des Siennois auprès de cette derniere ville, & fait priſonnier Jean Savelli leur Géneral. 1495.

Virgile des Urſins & Pierre de Medicis ſe flatoient encore d'avoir une retraite, & de trouver de grandes commodités dans la Ville de Perouſe, parce que les Baglioné qui en étoient preſque les maîtres, étoient Guelfes auſſi-bien que Virgile, & qu'ils avoient toujours entretenu d'étroites liaiſons avec Laurent de Medicis, & enſuite avec Pierre dans le temps de ſa fortune à Florence; l'un & l'autre ayant toujours ſoutenu les Baglioné contre leurs ennemis, Pierre comptoit beaucoup ſur leur reconnoiſſance. D'ailleurs, comme les Perouſins étoient ſujets de l'Egliſe, plus à la verité de nom que d'effet, il y avoit lieu de croire que dans une occaſion qui n'intereſſoit pas leur gouvernement, ils défereroient à la volonté du Pape appuyée de l'autorité des Venitiens & du Duc de Milan. Virgile & Pierre partirent donc de Rome pleins d'eſperance, ſe perſuadant que les Florentins diviſés entr'eux, & attaqués de tous côtés par leurs voiſins, auroient de la peine à leur réſiſter. Ils ſéjournerent quelque temps entre Terni & Todi, & aux environs, où à la faveur de l'extrême animoſité qui regnoit pour lors entre les factions Guelfe & Gibelline, & qui mettoit toutes les Villes de ces quartiers en combuſtion, Virgile tiroit de l'argent & des troupes des Guelfes.

Quelque temps auparavant les Oddi chefs du parti oppoſé aux Baglioné, & bannis de Perouſe, s'étoient emparé de Corciano, place forte à cinq mille de cette Ville avec trois cens chevau & cinq cens fantaſſins, ſecondés par ceux de Foligno, d'Aſſiſi & d'autres places voiſines de la faction Gibelline; cette entrepriſe avoit ſoulevé tout le païs, où Spolete, Came-

1495. rino & les autres Villes de la faction Guelfe favoriſoient les Baglioné. Peu de jours après les Oddi ſe gliſſerent dans Perouſe à la faveur de la nuit, & y donnerent une telle allarme, que les Baglioné déſeſperant de pouvoir ſe défendre, commençoient à prendre la fuite ; mais par un accident imprevu & fort leger les Oddi perdirent la victoire, que leurs ennemis ne leur diſputoient plus. Ils avoient déja pénetré juſqu'à une des avenuës de la grande place : l'un deux voulant rompre à coups de hache une chaîne, qui comme cela ſe pratique dans toutes les Villes où il y a des factions, fermoit la ruë, & ne pouvant agir à cauſe de la foule des ſiens qui le preſſoit, il leur cria de ſe retirer, pour lui laiſſer la liberté de ſe ſervir de ſa hache. Ce cri volant de bouche en bouche, fut mal expliqué par ſes partiſans, & leur fit croire qu'il falloit fuir ; de ſorte qu'ils ſe mirent tous en fuite d'eux-mêmes, ſans que perſonne ſçût ce qui les obligeoit à quitter priſe. Ce déſordre ayant donné le temps à ceux de la Ville de ſe reconnoître, ils ſe raſſemblerent, tuerent un grand nombre des fuyards, firent priſonnnier Troïlo Savelli envoyé au ſecours des Oddi par le Cardinal Savelli qui étoit de la même faction ; & pourſuivirent les ennemis juſqu'à Corciano, qu'ils reprirent avec la même impetuoſité. Non contens d'en avoir tué un grand nombre, ils en pendirent encore pluſieurs autres dans Perouſe ; cruauté ordinaire dans les guerres de factions.

Ces mouvemens furent cauſe de beaucoup de meurtres dans les Villes voiſines entre les differens partis, animés les uns contre les autres ; chacun étant bien-aiſe de ſe défaire de ſon ennemi, ou ayant peur d'en être prévenu. Les Perouſins irrités contre les habitans de Fuligno, mirent le ſiége devant Gualdo, dont ceux-ci étoient en poſſeſſion ; mais ne croyant pas leurs ſeules forces ſuffiſantes pour prendre la place, ſurtout après en avoir été repouſſés, ils accepterent le ſecours de Virgile des Urſins qui le leur offrit, dans l'eſperance que le bruit de la guerre & l'appas du pillage attireroient des ſoldats ſous ſes drapeaux. Cependant lorſque ce dernier propoſa aux Perouſins de ſeconder Pierre de Medicis dans le deſſein qu'il avoit de ſe rétablir à Florence, ou du moins de lui prêter quelques pieces d'artillerie, & de donner retraite à ſes gens dans Caſtigliano-del-Lago, & des vivres, ils le refuſerent

ſerent ouvertement ; quoique le Cardinal Aſcanio les en preſsât de la part du Duc de Milan, & que le Pape le leur commandât par des brefs menaçans. La cauſe de leur refus étoit, que depuis la perte de Corciano, les Florentins avoient donné quelques ſecours d'argent, & fait des penſions à Guy & Rodolfe, chefs de la Maiſon de Baglioné, & pris Jean-Paul fils de Rodolfe à leur ſolde, ce qui avoit formé une étroite liaiſon entr Perouſe & Florence. D'ailleurs les Perouſins avoient beaucoup de répugnance à s'unir au Pape, parce qu'ils le ſoupçonnoient de vouloir profiter de leurs diviſions pour remettre leur Ville dans une entiere dépendance du Saint Siege. 1495.

Dans ce même temps, Paul des Urſins qui avoit paſſé pluſieurs jours à Montepulciano avec ſoixante hommes d'armes de l'ancienne compagnie de Virgile, étoit allé à Caſtel-della-Pievé, d'où il entretenoit une intelligence dans Cortone en faveur de Pierre de Medicis, & n'attendant que l'arrivée des troupes de Virgile pour agir ; mais elles étoient en trop petit nombre & trop foibles pour exécuter les projets qu'il avoit formés ; pendant ce délai, l'intrigue qui étoit conduite par un banni de baſſe condition, fut découverte.

Ainſi une partie des moyens ſur leſquels Virgile & Pierre avoient compté, commençoit à leur manquer, tandis que les obſtacles ſe multiplioient d'un autre côté. Car les Florentins attentifs à prévenir les périls qui les menaçoient, laiſſant ſeulement dans le territoire de Piſe trois cens hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie, avoient envoyé deux cens hommes d'armes & mille fantaſſins, ſous les ordres de Rinucio de Marciano dans le voiſinage de Cortone ; enſuite pour empêcher les troupes des Siennois de ſe joindre à Virgile, comme il en étoit convenu avec ceux-ci, Guido-Baldo de Montefeltro (*a*), Duc d'Urbin, que les Florentins avoient pris à leur ſolde depuis peu, ſe poſta à Poggio-Imperialé, qui eſt ſur les confins du Siennois, avec trois cens hommes d'armes & quinze cens fantaſſins, auſquels il joignit pluſieurs bannis de Sienne, pour tenir cette Ville dans un plus grand reſpect.

Virgile, après avoir donné pluſieurs aſſauts à Gualdo, dans l'un deſquels ſon fils naturel (*b*) fut bleſſé d'un coup de feu,

(*a*) Il étoit fils de Frederic, dont il eſt parlé ci-deſſus, pag. 165.
(*b*) Il ſe nommoit Charle.

1495. leva le ſiége, moyennant quelque argent qu'il reçut en ſecret de ceux de Foligno, comme on le crut alors, ſans rien ſtipuler pour les interêts des Perouſins; & il alla ſe loger à Tavernellé, & enſuite à Panicalé dans le territoire de Perouſe. Il renouvella ſes inſtances, pour engager les Perouſins à ſe déclarer contre les Florentins; non-ſeulement ils ne l'écouterent point, mais ils le contraignirent même de ſortir de leur domaine, fort indignés contre lui à cauſe de l'affaire de Gualdo. Il ſe rendit enſuite avec Pierre de Medicis & quatre cens chevaux à l'Orſaïa, village voiſin de Cortone, eſperant que cette Ville, qui n'avoit pas voulu recevoir les troupes des Florentins pour n'en être pas incommodée, feroit quelque mouvement en ſa faveur. Voyant que tout y étoit tranquille, il paſſa la Chiana avec trois cens hommes d'armes & trois mille hommes de pied, la plûpart mal en ordre, comme de miſérables troupes qui n'avoient preſque rien coûté à lever, & s'arrêta dans le Siennois auprès de Montepulciano, entre Chianciano, Torrita & Aſinalunga, il reſta quelques jours en cet endroit ſans faire autre choſe que piller le païs; parce que les Florentins ayant auſſi paſſé cette riviere à Pontevagliano, s'étoient poſtés à Monté-Sanſovino & dans les autres lieux circonvoiſins, pour l'empêcher de rien entreprendre.

Il n'y eut aucun mouvement du côté de Boulogne, comme Virgile des Urſins & Pierre de Medicis l'avoient eſperé. Bentivoglio ne voulant point entrer en guerre pour les interêts d'autrui avec une République puiſſante & voiſine de Boulogne, il permit ſeulement à Julien de Medicis qui étoit venu dans cette ville, de faire ce qu'il pourroit pour armer les amis que ſa famille avoit toujours eus dans les montagnes du Boulonois; mais il refuſa toujours de prendre les armes, malgré toutes les inſtances des Alliés, qu'il éluda par des remiſes & par differentes excuſes.

Les confederés eux-mêmes n'étoient pas bien d'accord entr'eux, & n'avoient pas les mêmes vûës par rapport à l'entrepriſe de Florence. Le Duc de Milan ſouhaitoit à la verité, que les Florentins euſſent aſſés d'occupation pour ne pouvoir rentrer dans Piſe; mais il étoit bien éloigné de vouloir que Pierre de Medicis qu'il avoit ſi cruellement offenſé, ſe rétablît à Florence, quoique celui-ci lui eût envoyé le Cardinal ſon frere, pour l'aſſurer qu'il étoit réſolu de ne ſe conduire deſormais que par ſes conſeils. A l'égard des Venitiens, ils n'avoient nulle envie de ſe

charger ſeuls de cette guerre ; & d'ailleurs ils penſoient alors avec le Duc à chaſſer les François du Royaume de Naples. 1495.

C'eſt pourquoi Virgile & Pierre déchus de toutes leurs eſperances, & n'ayant point d'argent pour payer leurs troupes déja fort diminuées, s'en retournerent à Rapolano dans le territoire de Chiuſi, ville dépendante des Siennois. Tandis que Virgile étoit en cet endroit, Camille Vitelli & M. de Gemel vinrent le trouver de la part du Roi de France, pour le prendre à ſa ſolde, & le mener dans le Royaume de Naples, où ce Prince vouloit ſe ſervir de lui, pour remplacer les Colonne, dont il avoit appris la défection. Virgile accepta le parti, malgré les remontrances de pluſieurs de ſes amis, qui lui conſeilloient, ou de ſe donner aux confédérés qui l'en preſſoient vivement, ou de retourner au ſervice de la Maiſon d'Arragon. Il fit cette démarche dans l'eſperance de ſe remettre plus facilement en poſſeſſion des païs d'Albi & de Tagliacozzo ; d'ailleurs il s'imagina qu'après ce qui s'étoit paſſé, dans la révolution du Royaume de Naples, & vû le crédit des Colonne ſes ennemis auprès de Ferdinand, il ne devoit pas ſe flater de pouvoir jamais rentrer dans la confiance de ce Prince, ni ſe rétablir dans ſa faveur paſſée. Peut-être auſſi fut-il déterminé, comme il diſoit lui-même, par le mauvais procedé des confédérés, qui avoient manqué à toutes les paroles données à Pierre de Medicis. Il s'engagea donc au ſervice du Roi avec ſix cens hommes d'armes qui devoient être tant ſous ſes ordres que ſous ceux des autres officiers de la Maiſon des Urſins, mais on exigea de lui qu'il envoyât ſon fils (*a*) en France comme ôtage: exemple qui montre aſſés qu'une ſeule infidelité ſuffit pour faire naître la défiance. Auſſi-tôt qu'il eut reçu de l'argent, il ſe prépara à marcher dans le Royaume de Naples avec les Vitelli.

VII. Le Roi prend les Urſins à ſa ſolde, pour remplacer les Colonne.

On avoit toujours avant & depuis la perte des châteaux de Naples, fait la guerre dans ce Royaume avec des ſuccès differens. Ferdinand s'étoit poſté dans la plaine de Sarni, pour faire tête aux François: ceux-ci ſe retirant de Piédigrotta, s'étoient campés à Nocera à quatre milles des ennemis ; les forces ſe trouvant égales de part & d'autre, les deux armées ſe contentoient de faire de legeres eſcarmouches. Ainſi il ne ſe

VIII. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

(*a*) Charlo ſon fils naturel. *Comines liv.* 8. *ch.* 14.

1495. paſſa rien de conſiderable alors, ſi ce n'eſt qu'environ ſept cens hommes tant cavalerie qu'infanterie des troupes de Ferdinand, ajoutant foi à la promeſſe qu'on leur fit de les introduire dans le château de Gifone, voiſin de la ville de San-Severino, y allerent, & furent preſque tous tués ou faits priſonniers. Mais après que les troupes du Pape eurent joint Ferdinand, les François ſe trouvant les plus foibles, s'éloignerent de Nocera; cette Ville & ſa citadelle tomberent entre les mains de Ferdinand, & ſes ſoldats firent un grand carnage des partiſans du Roi de France.

Cependant Montpenſier après avoir rétabli & remonté les troupes qui étoient ſorties avec lui du Château neuf, les mena joindre l'armée Françoiſe qu'il fit marcher à Ariano, où il y avoit des vivres en abondance. Alors Ferdinand ſentant la ſuperiorité des ennemis, ſe retira à Montefuſculo, attendant pour tenter la fortune, qu'il eût été joint par les conféderés. Montpenſier prit Ariano, & enſuite la fortereſſe de San-Severino, & il auroit ſans doute pouſſé plus loin ſes avantages, ſi l'argent ne lui eût pas manqué. Comme il n'en recevoit point de France, & qu'il ne pouvoit en tirer du Royaume de Naples, il n'avoit pas de quoi payer ſes ſoldats, ce qui indiſpoſoit l'armée & particulierement les Suiſſes; c'eſt pourquoi il ne faiſoit rien qui répondît à ſes forces. Environ trois mois s'écoulerent ainſi, ſans qu'il y eût aucun exploit important de part & d'autre.

D'un autre côté, Dom Frederic ſecondé de Dom Ceſar d'Arragon (*a*), faiſoit la guerre dans la Poüille avec les ſecours qu'il tiroit du païs, contre les Barons & les peuples du parti de France. Dans l'Abruzze Gracien des Guerres preſſé par le Comte de Popoli & par les autres Barons du parti de Ferdinand, ſe défendoit avec beaucoup de valeur. Le Préfet de Rome, à qui le Roi payoit deux cens hommes d'armes, étoit ſur ſes terres, d'où il incommodoit beaucoup le Mont Caſſin & le païs d'alentour, où les affaires des François commençoient à aller en déclinant, depuis que la longue maladie d'Aubigny avoit interrompu le cours de ſes victoires. Quoique preſque toute la Calabre & la Principauté (*b*) tinſſent encore pour le Roi de

(*a*) Fils naturel de Ferdinand I. Roi de Naples. Il portoit le nom de *Marquis de ſainte Agathe.*

(*b*) La Principauté eſt une Province du Royaume de Naples, diviſée en deux parties, dont l'une eſt appellée *Citerieure*, & l'autre *Ulterieure.* Salerne eſt la Capitale de la premiere; & Benevent,

France, Gonſalve avec les troupes Eſpagnoles qu'il avoit raſſemblées, & les païſans du parti d'Arragon, dont le nombre étoit augmenté depuis la priſe de Naples, y avoit pris quelques Villes, & y maintenoit l'autorité de Ferdinand : d'ailleurs les troupes Françoiſes qui étoient en ces quartiers, manquoient d'argent auſſi-bien que l'armée de Montpenſier ; néanmoins elles reprirent la ville de Coſenza qui s'étoit révoltée, & la mirent au pillage. 1495.

IX. Négligence de Charle VIII. par rapport aux affaires d'Italie.

Il ne paroiſſoit pas que le Roi ſe mît beaucoup en peine de pourvoir aux beſoins des ſiens, & d'éloigner le danger qui les menaçoit en Italie. Il s'étoit arrêté à Lyon, où uniquement occupé de joûtes, de tournois & d'autres plaiſirs, il ne penſoit plus à la guerre. Il diſoit néanmoins de temps en temps, qu'il auroit ſoin des affaires d'Italie ; mais ſes actions démentoient ſes diſcours, & il ſembloit avoir entierement oublié ce païs. Le retour d'Argenton (*a*) ne fut pas capable de le retirer de ſa létargie. Ce Miniſtre rendit au Roi la réponſe du Sénat de Veniſe ; elle portoit que la République n'ayant pris les armes que depuis l'entrée des François dans Novare, & ſeulement pour la défenſe du Duc de Milan ſon Allié, elle ne croyoit pas être en guerre avec le Roi ; qu'ainſi il étoit inutile de confirmer leur ancienne alliance par un nouveau traité. D'Argenton dit encore à Charle, que les Venitiens lui avoient fait offrir d'engager Ferdinand à donner actuellement au Roi une certaine ſomme d'argent ; à lui payer un tribut annuel de cinquante mille ducats, & à lui laiſſer entre les mains pendant un certain temps la ville de Tarente pour ſa ſûreté ; mais le Roi, comme s'il eût eu des forces toutes prêtes, rejetta cette propoſition.

X. Le Roi d'Eſpagne fait une irruption en France.

Il n'étoit pourtant pas ſans embarras ; car outre ſes affaires d'Italie, Ferdinand Roi d'Eſpagne lui en ſuſcitoit encore en France. Ce Prince étoit venu en perſonne à Perpignan, d'où il faiſoit faire des incurſions & de grands ravages dans le Languedoc par ſes troupes, ſe préparant à agir encore plus vivement. D'ailleurs le Dauphin de France (*b*), fils unique

XI. Mort du Dauphin.

quoique du Domaine de l'Egliſe, eſt la Capitale de la ſeconde.

(*a*) Il arriva à Lyon le 12. de Decembre.

(*b*) Il ſe nommoit Charle Orland, & étoit âgé de trois ans. *Ledit Dauphin*, dit Comines, *avoit environ trois ans, bel enfant, & audacieux en parole ; & ne craignoit point les choſes, que les autres enfans ont accoutumé de craindre : & vous*

1495. du Roi, venoit de mourir; ces conjonctures auroient dû diſpoſer Charle à quelque accommodement, s'il eût été capable de prendre un parti.

XII. D'Entragues livre aux Piſans la citadelle de Piſe, contre les ordres du Roi.

A la fin de cette année, l'affaire de la citadelle de Piſe fut enfin terminée. Le Roi ayant appris la déſobéïſſance du Commandant, y avoit envoyé en dernier lieu Gemel avec des ordres ſéveres & menaçans, non-ſeulement pour d'Entragues, mais encore pour toute la garniſon: il y envoya encore peu après, Bon, beau-frere de d'Entragues, afin que cette perſonne à laquelle il devoit ſe fier, lui remontrant d'un côté la facilité qu'il avoit d'effacer ſa faute par une prompte obéïſſance, & de l'autre le châtiment certain auquel il s'expoſoit en perſiſtant dans ſon opiniâtreté, le diſpoſât plus aiſément à exécuter les ordres de ſon maître. D'Entragues mépriſa ceux qui furent apportés par Gemel, qui ne s'arrêta pas long-temps à Piſe, ayant ordre du Roi d'aller trouver Virgile des Urſins avec Camille Vitelli. Bon, qui tarda pluſieurs jours, parce qu'il avoit été arrêté à Serzane par ordre du Duc de Milan, ne put rien gagner ſur l'eſprit de ſon beaufrere. Au contraire, celui-ci lui fit approuver ſa conduite & il traita avec les Piſans par l'entremiſe de Luc Malvezzi, qui agiſſoit au nom du Duc de Milan, & leur livra la citadelle le premier jour de l'année 1496. moyennant vingt mille ducats; ſçavoir, douze mille pour lui, & huit mille pour la garniſon Françoiſe. Les Piſans n'ayant pas tout cet argent, les Venitiens leur fournirent quatre mille ducats, les Genois & les Lucquois quatre mille, & le Duc de Milan quatre mille. Dans le même temps, ce dernier uſant de ſes artifices ordinaires, dont pourtant on n'étoit plus guere la dupe, traitoit avec les Florentins pour faire une alliance, dont il avoit même déja arrêté les conditions avec leurs Ambaſſadeurs.

1496. Il paroiſſoit hors de toute vrai-ſemblance, que ni Ligny, ni d'Entragues, ni aucun autre, euſſent oſé faire une pareille démarche ſans le conſentement du Roi. En effet, elle bleſſoit ouvertement ſes interêts: car quoique d'Entragues eût ſtipulé que la ville de Piſe demeureroit ſujette du Roi, il étoit

dis que pour ces raiſons, le pere en paſſa aiſément ſon deüil, ayant déja doute que toſt cet enfant ne fuſt grand, & que continuant ſes conditions, il ne lui diminuât l'autorité & puiſſance.

évident qu'elle ſeroit dans la dépendance & à la diſpoſition des confédérés ; & n'ayant pas été renduë aux Florentins, les François qui étoient dans le Royaume de Naples, étoient fruſtrés des ſecours de troupes & d'argent que cette reſtitution devoit leur procurer ſuivant le traité de Trin. Néanmoins les Florentins qui ſuivirent exactement cette affaire, & qui dans le commencement avoient eu de grands ſoupçons qu'on les joüoit, furent enfin perſuadés que toute cette manœuvre s'étoit faite contre la volonté du Roi ; choſe incroyable pour quiconque ne connoîtra pas le caractere & le génie de ce Prince, & ne ſçaura pas qu'il n'avoit preſque aucune autorité ſur ſes Officiers, & juſqu'à quel point l'audace oſe ſe porter à l'égard d'un Roi qui s'eſt rendu mépriſable. 1496.

Les Piſans ne furent pas plutôt maîtres de la citadelle, qu'ils la détruiſirent juſqu'aux fondemens ; enſuite ne ſe ſentant pas aſſés forts pour ſe défendre, ils envoyerent en même temps des Ambaſſadeurs au Pape, à l'Empereur, aux Venitiens, au Duc de Milan, aux Genois, aux Siennois & aux Lucquois, demandant du ſecours à tous, mais particulierement aux Venitiens & au Duc de Milan. Leur inclination les avoit d'abord portés à offrir à ce dernier la ſouveraineté de leur Ville : ils ne ſe croyoient pas en état de penſer à la conſervation de la liberté, mais ſeulement à ſe ſouſtraire pour jamais à la domination Florentine : ils comptoient davantage ſur Ludovic que ſur tout autre, ſoit parce que c'étoit lui qui les avoit excités à la révolte, ſoit à cauſe de la proximité de ſes Etats, ſoit enfin parce qu'ils avoient toujours reçu de lui des ſecours effectifs, au lieu qu'ils n'avoient eu des autres confédérés que de ſimples promeſſes.

Quoique le Duc brûlât d'avoir la ſouveraineté de Piſe, il avoit héſité à l'accepter, de peur d'indiſpoſer contre lui les confédérés, dans le conſeil deſquels la protection des Piſans avoit été propoſée & réſoluë comme une affaire commune. Tantot il avoit exhorté les Piſans à differer ; tantôt il leur avoit propoſé de ſe donner en apparence aux San-Severino, qui quand il en ſeroit temps, feroient leur déclaration qu'ils n'avoient fait que lui prêter leur nom. Enfin croyant qu'après la retraite du Roi de France il pouvoit ſe paſſer du ſecours des confédérés, Ludovic ſe détermina à accepter ouver-

1496. tement les offres des Piſans. Mais leur inclination pour lui commençoit déja à ſe réfroidir par l'attente des grands ſecours que le Senat de Veniſe leur faiſoit eſperer. Ils conſideroient qu'il leur ſeroit bien plus facile de ſe ſoutenir par le ſecours de pluſieurs, que d'un ſeul, & ils ſe perſuadoient même qu'ils pourroient par ce moyen ſe conſerver en liberté, ſurtout depuis qu'on leur eut livré la citadelle; daus ces vûës ils réſolurent de ne ſe donner à perſonne, mais de ménager la protection de tout le monde.

Ce projet n'étoit pas ſans fondement, vû la diſpoſition des Puiſſances d'Italie. Les Genois par haine contre les Florentins étoient prêts à ſecourir les Piſans. Sienne & Luques, qui non-ſeulement haïſſoient, mais craignoient encore Florence, y étoient encore diſpoſés; voulant même le faire avec plus d'ordre, on négocioit actuellement un traité, qui devoit regler le contingent que chacun auroit à fournir, & les obligations reſpectives. Il y avoit lieu de croire que les Venitiens & le Duc de Milan déſirant également de ſe rendre maîtres de Piſe, ne ſouffriroient jamais que cette Ville retournât au pouvoir des Florentins. Enfin le Pape & les Eſpagnols favoriſoient les Piſans dans la vûë d'abaiſſer les Florentins trop attachés à la France.

Ces diſpoſitions firent écouter favorablement les prieres des Piſans. L'Empereur leur accorda des lettres patentes, par leſquelles il les confirma dans leur liberté: & afin de les y maintenir, les Venitiens & le Duc de Milan s'engagerent de leur envoyer les ſecours qu'ils leur avoient promis d'abord pour ſecouer le joug des Florentins: enfin le Pape au nom & du conſentement de toutes les Puiſſances confédérées, leur envoya un Bref exprès, pour les aſſurer qu'ils ſeroient puiſſamment ſecourus par les forces de la ligue. Mais les Venitiens & le Duc de Milan ne s'en tinrent pas à de ſtériles promeſſes; le Duc augmenta les troupes qu'il avoit déja à Piſe, & les Venitiens y en envoyerent en grand nombre.

XIII. Les Venitiens reçoivent les Piſans ſous leur

Si la République de Veniſe & Ludovic s'étoient renfermés dans ces bornes, les Piſans ne ſe ſeroient pas trouvés dans la néceſſitéde pencher à leur égard, plus d'un côté que de l'autre, & l'union ſe ſeroit conſervée. Mais il arriva que le Duc de Milan toujours ennemi de la dépenſe, & mêlant, ſelon ſa coutume, de

de la fineſſe & de l'artifice dans cette affaire, ne ſe fut pas plutôt apperçu qu'il ne lui étoit pas poſſible dans les circonſtances préſentes, de parvenir à la ſouveraineté de Piſe, qu'il commença à uſer d'épargne avec les Piſans; cette conduite les fit pencher davantage du côté des Venitiens, qui leur fourniſſoient abondamment & avec promptitude tout ce dont ils avoient beſoin. Ainſi quelques mois après que d'Entragues leur eût abandonné la citadelle, ils prierent inſtamment le Senat de Veniſe de prendre leur Ville ſous ſa protection particuliere. Les Venitiens l'accepterent, & le Duc de Milan, bien loin d'en témoigner du chagrin, leur conſeilla de ne pas rejetter la priere des Piſans. Mais la choſe ſe fit à l'inſçû des autres confédérés, quoique ce fût le Sénat qui les eût d'abord exhorté à ſecourir la ville de Piſe; ce procedé fournit dans la ſuite aux Alliés un prétexte pour ſe prétendre dégagés de leurs promeſſes envers les Piſans, puiſque ſans leur conſentement ils avoient fait un traité particulier avec les Venitiens.

1496. protection particuliere, ſans la participation des autres Alliés.

Il eſt certain que ce qui porta ces Républicains à proteger Piſe, ne fut, ni le déſir de procurer aux autres la liberté qui leur eſt ſi chere à eux-mêmes, ni le zele de la cauſe commune, comme ils le publierent alors & depuis avec oſtentation; mais la ſeule paſſion d'avoir la ſouveraineté de cette Ville, à laquelle ils ſe flatoient de parvenir bien-tôt du conſentement même des Piſans. Ils ſe perſuaderent que ceux-ci, pour ne pas retourner ſous la domination Florentine, ne manqueroient pas de ſe jetter entre les bras du Sénat. Malgré la pente preſque generale il y eut de longues conteſtations à ce ſujet dans pluſieurs aſſemblées, & quelques Sénateurs des plus anciens & des plus accrédités combattirent avec force l'opinion favorable aux Piſans.

Ils repréſentoient, « que la réſolution de ſe charger ſeuls » de la défenſe de Piſe entraînoit de grandes difficultés, par» ce que cette Ville étoit fort éloignée par terre, & encore » plus par mer des Etats de la République: Qu'on ne pouvoit » y aborder que par les places & les ports d'autrui, & en fai» ſant le tour de toute l'Italie pour paſſer d'une mer à l'autre (*a*); » qu'ainſi pour défendre les Piſans contre les Florentins qui

(*a*) De la mer Adriatique dans la mer de Toſcane.

1496. » les inquieteroient ſans ceſſe, il faudroit faire des dépenſes infi-
» nies. Qu'à la verité l'acquiſition de Piſe ſeroit fort avanta-
» geuſe à l'Etat ; mais qu'il falloit conſiderer la difficulté de la
» conſerver, & encore plus la nature des circonſtances où l'on
» ſe trouvoit, & les ſuites que cette affaire pouvoit avoir. Que
» toute l'Italie naturellement ennemie de la grandeur de Ve-
» niſe, ne verroit ce nouvel aggrandiſſement qu'avec une ex-
» trême jalouſie ; ce qui ne manqueroit pas d'exciter des mou-
» vemens plus grands & plus dangereux pour la République,
» que bien des gens ne ſe l'imaginoient peut-être ; qu'on
» ſe trompoit fort, ſi l'on croyoit que les autres Puiſſances
» verroient ſans envie Piſe au pouvoir des Venitiens. Que
» ſi pour le préſent, elles étoient hors d'état de s'y oppo-
» ſer par leurs propres forces, comme elles auroient pû le
» faire autrefois, il leur étoit facile d'appeller des ſecours étran-
» gers, qui ne leur manqueroient pas depuis qu'on avoit appris
» aux Ultramontains le chemin de l'Italie : Qu'il ne falloit pas
» douter que la haine & la crainte ne leur fiſſent prendre ce
» parti, puiſque c'étoit un caprice commun à tous les hommes
» d'aimer mieux obéïr à des étrangers, que de ceder à leurs
» compatriotes. En effet, ajoutoient-ils, croira-t-on que le
» Duc de Milan accoutumé à tout oſer pour ſatisfaire ſes paſ-
» ſions, réſiſte aujourd'hui au dépit & à la jalouſie de voir
» entre les mains des Venitiens une proïe qu'il s'étoit ména-
» gée avec tant d'artifice, & qu'il ne s'efforcera pas de la
» leur arracher, en mettant une ſeconde fois toute l'Italie
» en feu ? Que quoique ce Prince s'expliquât d'une maniere
» à le mettre à couvert de ce ſoupçon, il étoit bien facile de
» comprendre que ſes diſcours étoient bien loin de ſa pen-
» ſée, & ſes conſeils pleins d'artifice & pernicieux. Qu'à la
» verité il étoit fort prudent de ſecourir Piſe conjointement
» avec Ludovic, quand ce ne ſeroit que pour détourner les
» Piſans de ſe donner à lui ; mais qu'il étoit contre toute
» raiſon de faire ſa propre affaire de leur cauſe, de ſe char-
» ger d'un ſi grand poids, & de s'expoſer à tant de jalou-
» ſie ; Que d'ailleurs on devoit conſiderer combien cette
» réſolution ſeroit oppoſée à la conduite que le Sénat avoit
» tenuë juſqu'alors, & aux motifs qui l'avoit fait agir : Qu'il

» n'avoit pris les armes, & ſoutenu les frais & les périls
» de la guerre, que pour ſe garantir, auſſi-bien que toute l'I-
» talie, de l'invaſion des Barbares (*a*). En effet, continuoient
» ces graves Sénateurs, après avoir commencé ſi glorieuſe-
» ment cette entrepriſe, quelle imprudence, quelle honte ne
» ſeroit-ce point à la République, ſi lorſqu'à peine le Roi de
» France avoit repaſſé les Monts, dans le temps qu'une armée
» puiſſante occupoit encore pour lui la plus grande partie du
» Royaume de Naples, & lorſqu'il falloit ſonger à affermir le
» repos & la ſûreté de l'Italie, on alloit y exciter de nouveaux
» troubles, qui pourroient y rappeller ce Prince, ou y attirer
» l'Empereur, qui peut-être avoit encore plus d'envie que lui
» d'y venir, pour faire valoir ſes prétentions ſur les Etats de
» Veniſe? Que la République n'étoit pas réduite au point d'em-
» braſſer précipitament des partis dangereux; qu'au contraire
» il n'y avoit aucune Puiſſance en Italie, qui fût plus en état
» d'attendre des temps favorables, & de laiſſer mûrir les cho-
» ſes. Que les réſolutions priſes à la hâte, n'étoient pardon-
» nables que dans de fâcheuſes extrêmités, ou à ceux qui ani-
» més du déſir d'illuſtrer un nom encore obſcur, craignoient
» de manquer d'occaſions: mais qu'elles ne convenoient pas
» à une République dont la puiſſance, la dignité, l'autorité
» étoient parvenuës à un ſi haut point, & qui par ſa proſperité
» excitant la crainte & les jalouſies du reſte de l'Italie, pa-
» roiſſoit devoir ſurvivre à toutes les autres Puiſſances. Que la
» gloire du Sénat n'ayant encore reçu aucune tache, rien ne
» l'obligeoit à précipiter ſes réſolutions. Que la prudence vou-
» loit qu'on démêlât les dangers cachés ſous de flateuſes eſ-
» perances, & que conſidérant moins le commencement que les
» ſuites de cette affaire, on rejettât des conſeils téméraires;
» qu'on prît grand ſoin de ne point réveiller la jalouſie & la
» crainte des autres, du moins juſqu'à ce que l'Italie fût mieux
» affermie; & enfin qu'on évitât ſurtout d'y attirer une ſeconde
» fois les Ultramontains. Que cette derniere conſidération toute
« ſeule, étoit déciſive; parce que l'expérience avoit fait voir
» que toute l'Italie, quand elle n'étoit pas opprimée par les
» étrangers, déferoit preſque toujours à l'autorité du Sénat; au

1496.

(*a*) Guichardin, à l'exemple des hiſtoriens de l'ancienne Rome, appelle *Barbares* toutes les nations qui n'étoient pas d'Italie.

1496. » lieu que quand les Barbares s'y trouvoient établis, les Ve-
» nitiens bien loin d'être reſpectés par les autres, étoient forcés
» de partager la crainte avec eux. »

Mais la force de ces raiſons étoit éludée par l'ambition qui animoit le plus grand nombre, & par les perſuaſions d'Auguſtin Barbarigo Doge de Veniſe ; l'autorité qu'il avoit acquiſe s'étendant bien au-delà des bornes ordinaires, étoit plutôt celle d'un Roi, que du chef d'une République. Barbarigo depuis pluſieurs années à la tête des affaires, avoit ſignalé ſa longue adminiſtration par d'heureux ſuccès ; non-ſeulement il s'étoit concilié l'eſtime de ſes concitoyens par de rares talens, mais il avoit encore eu l'adreſſe de mettre dans ſes interêts un grand nombre de Sénateurs, qui s'oppoſoient volontiers à ceux auſquels donnoient davantage d'autorité une longue expérience, & l'exercice des grandes charges la République ; les partiſans du Doge appuyoient communément ſes avis, plutôt avec la chaleur & l'opiniâtreté de parti, qu'avec la gravité & l'équité convenables à des Magiſtrats. Barbarigo brûloit d'immortaliſer ſon nom, en laiſſant l'empire de la République accrû par ſes ſoins. Non content de l'avoir augmenté de l'iſle de Chipre (*a*), qui avoit été unie au Domaine des Venitiens ſous ſon gouvernement, après l'extinction de la Maiſon de Luſignan, il étoit toujours prêt à ſaiſir toutes les occaſions de l'étendre encore.

Barbarigo remontroit vivement, « combien il ſeroit utile &
„ avantageux aux Venitiens d'avoir la ville de Piſe, par le moyen

(*a*) Richard premier, Roi d'Angleterre, en allant à l'expédition de la Terre-ſainte, conquit l'iſle de Chipre ſur Iſaac Comnene, qui l'avoit enleée aux Empereurs de Conſtantinople, & la donna ſous le titre de *Royaume* à Guy, Seigneur de Luſignan en l'année 1192. La poſterité de Guy la poſſeda juſqu'à Jean ou Janus III. qui mourut en 1458. Il laiſſa une fille unique nommée Charlote, & un bâtard nommé Jacque, qui étoit Eccleſiaſtique. Charlote fut couronnée après la mort de ſon pere ; mais elle fut dépoüillée du Royaume, & chaſſée par Jacque, qui épouſa Catherine Cornaro Venitienne, & mourut en 1473. laiſſant ſa femme groſſe d'un fils, qui ne vécut que deux ans. Catherine mit les Venitiens en poſſeſſion du Royaume de Chipre, dont ils s'emparerent malgré les proteſtations de Charlote. Celle-ci avoit épouſé Loüis de Savoye, Comte de Genêve ſecond fils de Loüis, Duc de Savoye, dont elle n'eut point d'enfans ; elle fit donation de ſes droits à Charle, Duc de Savoye, neveu de ſon mari. C'eſt ſur cette donation qu'eſt fondé le titre de *Rois de Chipre*, que portent les Ducs de Savoye ; Victor Amedée l'a pris le premier en 1633. Au reſte, les Venitiens n'ont poſſedé l'iſle de Chipre que juſqu'en 1571. Selim II. s'en étant alors emparée, l'a laiſſée à ſes ſucceſſeurs, qui en jouiſſent encore aujourd'hui.

„ de laquelle on ſeroit à portée de réprimer l'audace des Floren- 1496.
„ tins, qui leur avoient fait manquer l'occaſion de ſe rendre
„ maîtres du Duché de Milan à la mort de Philippe-Marie Viſ-
„ conti, & qui dans la guerre de Ferrare & dans toutes leurs autres
„ entrepriſes, leur avoient plus nui avec leur argent, que les au-
„ tres Puiſſances avec toutes leurs forces. Il ajoutoit que les occa-
„ ſions favorables étoient rares, qu'il y avoit beaucoup de hon-
„ te à les laiſſer échaper, & qu'on s'en repentoit toujours. Que
„ les autres Puiſſances de l'Italie n'étoient point en état de leur
„ faire obſtacle par elles-mêmes; & qu'il falloit encore moins
„ craindre, que quelque fût leur indignation & leur crainte,
„ elles euſſent recours au Roi de France: Que le Duc de Milan
„ l'avoit trop offenſé pour oſer jamais ſe fier à lui; que le Pape n'y
„ prendroit aucun interêt; & que le Roi de Naples, quoiqu'il
„ eût recouvré ſon Royaume, ne voudroit pas ſeulement enten-
„ dre prononcer le nom des François. Que l'acquiſition de Piſe,
„ quelque jalouſie qu'elle pût exciter, n'étoit pas cependant un
„ évenement ſi frapant, & le péril qui en pouvoit naître, ſi
„ proche, qu'il y eût apparence que les autres Puiſſances ſe
„ portaſſent à des extrêmités auſquelles on n'a recours, que
„ quand tout eſt déſeſperé, & jamais lorſque le danger eſt en-
„ core éloigné, parce qu'on croit qu'il ſera toujours temps d'en
„ venir à ces moyens violens. Que ſi le Sénat négligeoit de
„ profiter de la foibleſſe & des diviſions du reſte de l'Italie, il
„ ſe flatoit en vain d'un ſuccès plus certain, lorſqu'elle auroit
„ repris ſon ancienne vigueur, & qu'elle n'auroit plus rien à
„ craindre de la part des Ultramontains. Que pour ſe raſſurer
„ contre la crainte, il n'y avoit qu'à conſiderer que ſi toutes les
„ entrepriſes des hommes ſont ſujettes à des accidens; tous
„ ceux qui peuvent ſurvenir, n'arrivent pas toujours, parce que
„ la fortune en pare un grand nombre, & que la prudence
„ & l'adreſſe en détournent auſſi beaucoup. Que la plûpart,
„ faute de bien entendre les termes, & d'examiner la nature
„ des choſes, prenoient la timidité pour la prudence; & que
„ ceux qui regardant comme certains tous les inconvéniens
„ qui pouvoient arriver, les craignoient tous également, & ſe
„ regloient ſur ce pied-là, ne méritoient que le nom de timi-
„ des, & non celui de prudens. Qu'on ne devoit cet éloge
„ qu'aux hommes courageux & hardis, qui connoiſſant toute

1496. „ la grandeur des périls, bien differens en cela des téméraires, „ qui ne voyent aucun danger, ſçavent par expérience que la „ fortune ou l'intrépidité ſurmontent bien des difficultés, & „ qui conſultant également l'eſperance & la crainte, ne ſe re- „ paiſſent point d'évenemens incertains, & ne laiſſent pas écha- „ per auſſi facilement que les autres, des occaſions où l'utilité ſe „ trouve jointe à la gloire. Qu'ainſi comparant la foibleſſe & la „ déſunion des Italiens, avec la puiſſance & le bonheur de la Ré- „ publique, animés d'ailleurs par les grandes actions de leurs pe- „ res, ils ne devoient pas balancer à prendre hautement la „ protection de Piſe; que cette démarche les rendant réelle- „ ment maîtres de cette Ville, ils s'en ſerviroient comme du „ moyen le plus favorable qu'ils puſſent avoir, pour parve- „ nir à l'empire de toute l'Italie. „

XIV. Ludovic Sforce n'eſt point fâché de cet évenement.

Les Venitiens prirent donc les Piſans ſous leur protection par un décret public, portant expreſſément qu'ils s'obligeoient de défendre leur liberté. Le Duc de Milan n'y fit pas d'abord aſſés d'attention; ſe trouvant par-là diſpenſé d'entretenir des troupes à Piſe, il regarda comme un avantage d'être déchargé de cette dépenſe: d'ailleurs il croyoit qu'il étoit de ſon interêt, que l'affaire de Piſe mît également les Venitiens & les Florentins dans la néceſſité d'épuiſer leurs finances: enfin il ſe perſuadoit que les Piſans auroient toujours beſoin de lui, à cauſe de la grandeur & de la proximité de ſes Etats; & que la reconnoiſſance de tout ce qu'il avoit fait pour eux, les lui avoit ſi fort attachés, qu'ils le préfereroient à tous les autres, quand il s'agiroit de ſe choiſir un Maître.

XV. Vanité ridicule de Sforce,

Cette trompeuſe eſperance étoit encore entretenuë par la perſuaſion où il étoit, d'avoir fixé en ſa faveur l'inconſtance de la fortune, dont il oſoit ſe vanter d'être le favori (*a*), oubliant ſans doute la viciſſitude des choſes humaines. Enflé de ſes heureux ſuccès, il ne ceſſoit de s'applaudir à lui-même, lorſqu'il ſe regardoit comme le mobile de tout ce qui venoit d'arriver en Italie. Il ſe rappelloit avec complaiſance qu'il y avoit fait paſſer les François, & que c'étoit par ſes intrigues que Pierre de Medicis avoit été chaſſé de Florence, parce qu'il n'étoit pas aſſés ſoumis à ſes volontés; il attribuoit encore à ſon habileté le malheur des Arragonnois ſes ennemis, qui avoient perdu la Couronne de Naples, & ſon orgueil étoit agréablement fla-

(*a*) L'Italien, dit, *Figlivolo*, le fils.

té, quand il ſe repreſentoit qu'après avoir changé de vûë, il avoit ſçû réunir un ſi grand nombre de Puiſſances contre le Roi de France, procurer le retour de Ferdinand à Naples, & obliger Charle de ſortir d'Italie à des conditions indignes d'un ſi grand Prince ; & qu'enfin il avoit eu aſſés de pouvoir ſur l'eſprit du Commandant de la citadelle de Piſe, pour le faire agir contre les ordres de ſon Roi. 1496.

Ludovic meſurant l'avenir ſur le paſſé, & croyant ſa politique & ſa prudence ſuperieures à celle des autres, il ſe flatoit d'être toujours l'arbitre des affaires d'Italie, & de manier les eſprits à ſon gré. Comme ni lui, ni les ſiens ne diſſimuloient point cette bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & qu'au contraire il étoit charmé qu'on le crût, & qu'on le publiât ainſi, Milan retentiſſoit d'éloges flateurs. Les Poëtes & les Orateurs célebroient à l'envi en Latin & en Italien la prudence de Ludovic Sforce, qui faiſoit le ſort de l'Italie ; & le peuple dans ſes acclamations, élevoit juſqu'au ciel le nom de ce Prince, & ſon ſurnom de *Maure*, qu'on lui avoit donné dans ſa jeuneſſe, parce qu'il étoit extrêmement brun, ſurnom qu'il retint avec plaiſir durant ſa proſperité, comme un ſymbole de ſa fineſſe & de ſa pénetration.

XVI. Les Officiers du Roi qui tiennent les places des Florentins, les vendent à l'inſtigation du Duc de Milan, aux Genois, aux Piſans & aux Lucquois.

Ludovic n'eut pas moins d'autorité dans les autres places des Florentins, qu'il en avoit eu à Piſe ; de maniere qu'il ſembloit gouverner amis & ennemis. Le Roi vivement touché des plaintes ameres qui lui furent faites par les Ambaſſadeurs de Florence ſur ce qui s'étoit paſſé à Piſe, fit partir Robert de Veſte Gentilhomme de ſa Chambre avec de nouveaux ordres de ſa part & des lettres de Ligny, pour leur faire rendre au moins les places qu'il avoit encore à eux. Mais les autres ne faiſant pas plus de cas de ſon autorité, qu'il en faiſoit lui-même, Ligny pouſſa l'audace juſqu'à donner ſécretement des ordres contraires à ceux du Roi, & oſa même aſſurer à pluſieurs perſonnes qu'il n'en uſoit pas ainſi de ſon propre mouvement. D'ailleurs ces démarches hardies étoient ſécondées de la mauvaiſe volonté des Gouverneurs de ces places. Le bâtard de Brienne (*a*), qui commandoit pour Ligny dans Serzane, au lieu de remettre cette Ville aux Commiſſaires & aux troupes

(*a*) Jacque de Luxembourg-Brienne, fils naturel du Connétable de S. Pol.

1496. que les Florentins avoient envoyés pour la recevoir, la livra aux Genois moyennant vingt-cinq mille ducats; & le Commandant de Serzanello en fit autant pour une autre ſomme d'argent. Ce fut Ludovic qui procura ces deux marchés; Fracaſſe qu'il tenoit dans la Lunigiana avec cent chevaux & quatre cens hommes de pied, mais toujours ſous le nom des Genois, empêcha que les Florentins, qui avoient repris une partie de leurs places en ce païs par le moyen des troupes envoyées pour recevoir Serzane, ne puſſent recouvrer le reſte. Quelque temps après d'Entragues qui commandoit dans Piétra-Santa, Mutroné & Librafatta, retenant celle-ci, qu'il livra depuis aux Piſans, vendit les deux autres aux Luquois vingt-ſix mille ducats, comme Ludovic l'avoit reglé. Ce Prince avoit d'abord ſouhaité qu'on les donnât aux Genois; mais ayant changé d'avis, il aima mieux en gratifier les Luquois, pour les engager à ſecourir plus promptement les Piſans, dans le deſſein de s'attacher plus étroitement ces derniers par ce bienfait.

Quand on apprit toutes ces choſes en France, le Roi parut fort en colere contre Ligny, & il bannit d'Entragues du Royaume. Néanmoins, Bon, qui avoit partagé avec ce dernier l'argent des Piſans, & qui étoit allé à Genes, pour négocier la vente de Serzane, étant revenu en France, trouva moyen de ſe juſtifier. Le Roi reçut même favorablement un Ambaſſadeur de Piſe qui vint avec Bon, pour aſſurer Sa Majeſté que cette Ville vouloit demeurer ſoumiſe à la Couronne de France, & pour lui prêter ſerment de fidelité au nom de ceux qui l'envoyoient. Mais il eut ordre de ſe retirer quelque temps après, quand on eut découvert que le but de cette Ambaſſade étoit d'amuſer la Cour. A l'égard de Ligny, il en fut quitte pour ne pas coucher pendant quelque temps dans la Chambre du Roi, comme il avoit accoutumé (*a*): d'Entragues demeura ſeul diſgracié, encore ne fût-ce que pour très-peu de temps.

Le Roi outre ſa facilité naturelle & pluſieurs autres choſes qui le rendoient ſi indolent dans cette conjoncture, n'avoit fermé les yeux ſur le mépris de ſon autorité, que parce qu'il étoit perſuadé que la ſituation préſente des Florentins, les mettoit dans la néceſſité de lui demeurer attachés: il ne ſe trompoit pas: car il eſt certain que cette République connoiſſant avec tout le

(*a*) A cauſe de ſa Charge de grand Chambellan de France.

monde,

monde, les vûës ambitieuſes des Venitiens & du Duc de Milan, n'avoit garde de ſe joindre aux confédérés, à moins qu'on ne la rétablît dans la poſſeſſion de Piſe. Ceux-ci intimidoient & menaçoient même les Florentins, pour les forcer à cette jonction. Mais ils n'entreprirent rien pour lors contre eux, parce que les affaires du Royaume de Naples occupoient aſſés les forces de la ligue; ils ſe contenterent de ſoutenir les Piſans, & d'empêcher qu'ils ne perdiſſent entierement leur territoire. 1496.

XVII. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

Virgile des Urſins après avoir raſſemblé grand nombre de ſoldats à Bagno, à Rapolano & dans le Perouſin, où il ſéjourna quelque temps, ſe mit en marche vers l'Abruzze avec ceux de ſa maiſon. Camille & Paul Vitelli marcherent auſſi de ce côté-là avec leurs compagnies; & ils ſaccagerent le château de Montelioné, qui leur avoit refuſé des vivres, ce qui épouvanta tellement les autres places de l'Etat de l'Egliſe, par leſquels ils devoient paſſer, que nonobſtant les défenſes du Pape, elles leur donnerent toutes des logemens & des vivres. L'approche de ces troupes & le bruit qui couroit qu'il arriveroit encore bien-tôt d'autres ſecours de France, obligerent Ferdinand à prendre d'autres méſures, parce qu'il vit bien que manquant d'argent, & ſe trouvant au milieu d'embarras ſans nombre, il ne pourroit ſe ſoutenir, s'il n'étoit puiſſamment ſecouru.

XVIII. Traité entre Ferdinand II. & les Venitiens, par lequel il leur engage les ports de la Poüille, moyennant les ſecours qu'ils lui promettent.

Les confédérés ne l'avoient point compris dans le traité, & quoique depuis qu'il fût rentré dans la ville de Naples, les Rois d'Eſpagne euſſent fait tous leurs efforts pour l'y faire comprendre, les Venitiens avoient refuſé d'y conſentir, comptant que le beſoin qu'il auroit d'eux, favoriſeroit le deſſein où ils étoient de s'approprier une partie du Royaume de Naples. Ainſi Ferdinand n'ayant point d'autre reſſource, parce qu'il n'attendoit pas de nouveaux ſecours d'Eſpagne, & que les autres confédérés étoient bien éloignés de ſe charger de tant de dépenſe, conclut avec les Venitiens un traité ſous la garantie du Pape & de l'Eſpagne. Ces Républicains convinrent d'envoyer à Ferdinand ſept cens hommes d'armes, cinq cens chevaux-legers & trois mille hommes d'infanterie commandés par le Marquis de Mantouë leur Capitaine géneral, & de tenir dans les ports du Royaume l'armée navale qu'ils y avoient actuellement; mais à condition

1496. qu'ils pourroient rappeller ces ſecours toutes les fois qu'ils leur ſeroient néceſſaires pour leur propre défenſe : il fut encore arrêté qu'ils lui prêteroient quinze mille ducats pour ſes beſoins préſens : que pour ſûreté des frais qu'ils feroient, il leur remettroit Otrante, Brindes, & Trani, & conſentiroit qu'ils retinſſent Monopoli & Pulignano, qui étoient déja entre leurs mains ; de leur côté ils s'obligerent de rendre toutes ces places à Ferdinand, dès qu'il leur auroit payé deux cens mille ducats : on convint que quelques dépenſes que puſſent faire les Venitiens, ce Prince ne ſeroit tenu de leur rembourſer que cette ſomme.

Ces ports ſitués ſur la mer Adriatique, & par conſequent très-commodes pour les Venitiens, augmentnient beaucoup leur puiſſance de ce côté-là ; & n'y ayant plus perſonne qui osât s'oppoſer à eux, ils commençoient à s'étendre dans les autres parties de l'Italie. Outre ce traité qui les rendoit maîtres des ports de la Poüille, & celui qu'ils avoient conclu avec les Piſans, ils venoient d'en faire un autre avec Aſtor Seigneur de Faënza, qui s'étoit mis à leur ſervice, & ils avoient pris ſous leur protection ſon Etat, dont la ſituation pouvoit donner de la jalouſie aux Florentins, à la ville de Boulogne & à toute la Romagne.

Ferdinand, outre le ſecours particulier des Venitiens, devoit encore avoir ceux des confédérés en géneral ; d'ailleurs le Pape les Venitiens & le Duc de Milan levoient en commun des troupes, pour les lui envoyer ; mais quoique Ludovic fût le premier mobile de toutes ces intrigues, & que même il ſe fût engagé de fournir dix mille ducats par mois, il ne vouloit point être nommé dans le public, pour ne pas paroître contrevenir au traité de Verceil.

L'arrivée des Urſins & des Vitelli rétablit les affaires des François dans l'Abruzze, où elles étoient en fort mauvais état, les villes de Teramo & de Chieti s'étant déja révoltées, & Aquila capitale de la Province étant ſur le point de les imiter. Ils y rétablirent l'autorité du Roi de France ; rentrerent dans Teramo par compoſition ; prirent & ſaccagerent Julia Nuova ; de ſorte que preſque toute l'Abruzze fut ſoumiſe aux François. D'un autre côté d'Aubigny étoit maître de la plus grande

partie de la Calabre, quoique ſa maladie qui le retenoit depuis longtemps à Gierace, donnât la facilité à Gonſalve de ſoutenir la guerre dans cette Province par le moyen de ſes troupes Eſpagnoles & de celles de quelques Seigneurs du païs. Gaëte & pluſieurs Villes des environs étoient au pouvoir des François: le Préfet de Rome avec ſa compagnie & les gens de ſes terres, avoit repris Monté-Caſſino, & incommodoit fort la terre de Labour de ce côté-là: D'un autre côté Montpenſier, quoique retenu par le beſoin d'argent, obligeoit Ferdinand à ſe tenir ſur ſes gardes dans des poſtes avantageux. Ce Prince preſſé de la même néceſſité que Montpenſier, & manquant d'ailleurs de pluſieurs autres choſes, attendoit les ſecours des Venitiens, qui ne pouvoient pas être ſitôt prêts, la concluſion du traité étant encore toute récente. 1496.

Montpenſier voulut ſurprendre Benevent à la faveur d'une intelligence, mais Ferdinand en ayant eu quelque ſoupçon, ſe jetta promptement dans la place avec ſes troupes. Les François ne laiſſerent pas de s'en approcher: & s'étant poſtés à Ponté-Finocchio, ils s'emparerent de Fenezzano, d'Apicé & de pluſieurs autres places des environs. Mais le temps de lever la doüane ſur les beſtiaux de la Poüille approchant, Montpenſier qui d'ailleurs manquoit de vivres, décampa, & prit le chemin de cette Province, afin de priver les ennemis de cette reſſource, & de tâcher d'en profiter lui-même. La doüane des beſtiaux, qui eſt un des principaux revenus du Royaume, dure un mois ou environ tous les ans, & ſe monte ordinairement à quatre-vint mille ducats. Ferdinand ſuivit Montpenſier, non pour le combattre, car il n'étoit pas en état de le faire, mais pour le traverſer autant qu'il lui ſeroit poſſible, en attendant les ſecours des Venitiens.

Il aborda dans ce temps-là à Gaëte une flote Françoiſe compoſée de quinze gros vaiſſeaux & de ſept plus petits, ſur leſquels on avoit embarqué à Savone huit cens lanſquenets levés dans les Etats du Duc de Gueldre, & la même infanterie Suiſſe & Gaſcone que le Roi avoit deſtinée à monter les gros bâtimens qu'on devoit armer à Genes. L'armée navale de Ferdinand qui croiſoit à la hauteur de Gaëte, pour empêcher qu'il n'y entrât des vivres, ſe trouvant dépourvuë de toutes choſes,

faute d'argent, ne put s'oppoſer au paſſage de cette flote, &
1496. lui fermer l'entrée du port. Après que cette infanterie fut débarquée, les François prirent Itri & d'autres places aux environs. Ils comptoient d'avoir la ville de Seſſa par le moyen de Jean-Baptiſte Caraccioli (*a*), qui promettoit de les y introduire; mais Dom Frederic, à qui Ferdinand avoit donné le gouvernement de Naples, ayant été averti de leur deſſein, y vint auſſi-tôt, & fit arrêter l'Evêque (*b*) & les autres complices de la conjuration.

Le fort de la guerre étoit dans la Poüille où les ſuccès étoient differens de part & d'autre. La rigueur de la ſaiſon obligeoit les deux armées à ſe diſperſer dans pluſieurs poſtes, parce qu'il n'y en avoit point d'aſſés grand pour en contenir une toute entiere; on ne s'occupoit des deux côtés qu'à faire des courſes & à enlever les beſtiaux; mais la diligence & l'adreſſe avoient plus de part à ces expéditions, que la force: Ferdinand qui étoit à Foggia avec une partie de ſes troupes, avoit mis le reſte, partie à Troya & partie à Nocera. Ayant eu avis que les François avoient retiré une quantité prodigieuſe de beſtiaux entre San Severo, où Virgile des Urſins qui étoit venu joindre Montpenſier, étoit en quartier d'hiver avec trois cens hommes d'armes, & Porcina, où étoit Mariano Savelli avec cent lances, il ſe mit en marche avec ſix cens hommes d'armes, huit cens chevaux-legers & quinze cens fantaſſins; étant arrivé à la pointe du jour devant San-Severo, où il s'arrêta avec ſes gendarmes pour faire tête à Virgile, en cas qu'il fit quelque mouvement, il envoya ſes chevaux-legers en courſe: ils prirent environ ſoixante mille pieces de bétail, & obligerent Savelli qui étoit venu à leur rencontre, de ſe retirer après avoir perdu trente hommes d'armes.

Montpenſier piqué du ſuccès des ennemis, & de l'affront fait aux François, raſſembla toute ſon armée, & marcha vers Foggia pour tâcher de réparer cette perte & l'honneur des ſiens. Chemin faiſant, il eut entre Nocera & Troya une rencontre à laquelle il ne s'attendoit pas; huit cens lanſquenets venus

(*a*) C'eſt le Prince de Melfe, dont il ſera beaucoup parlé dans la ſuite.

(*b*) Pierre ou Pirrhus Ajoſſa. Il avoit été du conſeil de Ferdinand I. Roi de Naples, & Innocent VIII. l'avoit pourvû de l'Evêché de Seſſa, le 4. de Septembre 1486. à la recommandation de ce Prince. On lui fit ſon procès, & il fut executé à mort dans le temps que Ferdinand II. étoit à l'extrêmité.

par mer au ſecours de Ferdinand, étant partis de Troya de leur propre mouvement, ſans aucun ordre de ce Prince, & même contre l'avis de Fabrice Colonne, qui étoit auſſi en quartier dans la même Ville, alloient joindre Ferdinand à Foggia. Ces troupes ne pouvant ſe ſauver, & ne voulant point ſe rendre, elles furent taillées en pieces, avec quelque perte du côté des vainqueurs. 1496.

Montpenſier ſe préſenta enſuite devant Foggia; mais Ferdinand ne faiſant aucun mouvement, & n'ayant laiſſé ſortir que les chevaux-legers, l'armée Françoiſe alla camper au bois de l'*Incoronata* (*a*), où elle reſta deux jours, ne pouvant avoir des vivres qu'avec beaucoup de difficulté. On recouvra néanmoins la plus grande partie du butin fait par les ennemis: enſuite on retourna encore à Foggia: après avoir campé une nuit devant cette place, l'armée ſe retira à San Severo, & ſe vit enlever dans ſa retraite par les chevaux-legers de Ferdinand, une partie du bétail qu'elle avoit repris. Ainſi les beſtiaux étant pillés par les deux partis, ni l'un ni l'autre n'en retirerent pas une grande utilité.

Quelques jours après, les François preſſés par le défaut des vivres, ſe rendirent à Campobaſſo qui étoit à eux, d'où ils allerent s'emparer de la Coglioneſſa, autrement Grigoniſa, Ville voiſine; les Suiſſes y exercerent malgré leurs Officiers des cruautés qui remplirent tout le pais d'épouvante, & qui aliénerent beaucoup les peuples. Cependant Ferdinand ne négligeoit rien pour ſe ſoutenir en attendant le Marquis de Mantouë, & il augmentoit le nombre de ſes troupes avec ſeize mille ducats que le Pape lui avoit envoyés, & avec ce qu'il avoit pû ramaſſer d'ailleurs.

Les Suiſſes & le reſte de l'infanterie venuë par mer à Gaëte, joignirent Montpenſier; & le Marquis de Mantouë arriva en même temps dans le Royaume. Il vint à Capouë par le chemin de San Germano, après avoir pris ſur ſa route par force, ou par compoſition pluſieurs places peu importantes; & il joignit Ferdinand à Nocera vers le commencement de Juin: Dom Ceſar d'Arragon lui amena auſſi les troupes qui étoient autour de Tarente. Ainſi preſque toutes les forces des François & de Ferdinand, ſe trouverent réünies à peu de diſtance

(*a*) L'Egliſe de l'*Incoronata*, qui eſt au milieu de ce bois, lui a donné ſon nom.

1496.

les unes des autres ; les premiers étoient ſuperieurs en infanterie, & le dernier en cavalerie ; c'eſt pourquoi il paroiſſoit fort incertain en faveur de qui la victoire ſe déclareroit.

XIX. Charle VIII. commence à penſer aux affaires d'Italie.

Quand le Roi de France eut appris la perte des châteaux de Naples, & que le ſecours d'argent & de troupes promis par les Florentins avoit manqué, faute de leur avoir reſtitué leurs places, il ſe réveilla de ſon aſſoupiſſement, & commença à tourner une ſeconde fois toutes ſes penſées du côté de l'Italie. Afin de ſe délivrer de tout embarras, & en même temps pour engager le ciel à lui accorder de nouveaux bienfaits, il ſe rendit en poſte à Tours & à Paris, dans le deſſein d'accomplir les vœux qu'il avoit faits à ſaint Martin & à ſaint Denis à la journée de Fornovo ; il revint à Lyon avec la même diligence pour s'occuper plus que jamais de l'expédition qu'il méditoit. Il regardoit comme une grande gloire d'avoir conquis le Royaume de Naples, & d'être le premier Roi de France qui depuis pluſieurs ſiécles, eût paru en perſonne à la tête de ſes armées en Italie, & qui y eût renouvellé le ſouvenir des victoires de ſa nation. D'ailleurs il attribuoit les difficultés qu'il avoit eſſuyées dans ſon retour à la mauvaiſe conduite des ſiens, & non à la force ou à la valeur des Italiens, dont les François ne faiſoient aucun cas par rapport à la guerre.

Outre ces réflexions qui l'animoient aſſés d'elles-mêmes, il étoit encore excité par les Ambaſſadeurs de Florence, par le Cardinal de S. Pierre-aux-liens & par Jean-Jacque Trivulce venu exprès à la Cour ; leurs inſtances étoient ſecondées par Vitellozzo (*a*), Charle des Urſins & le Comte de Montorio Député des Barons Napolitains du parti de la France. Le Sénéchal de Beaucaire, qui venoit de paſſer de Gaëte en France, remontroit au Roi, qu'il y avoit tout à eſperer, ſi l'on envoyoit promptement les ſecours néceſſaires, & tout à craindre, ſi l'on differoit davantage. D'ailleurs la plupart des grands Seigneurs, ceux même qui dans le commencement n'avoient pas approuvé l'expédition d'Italie, étoient d'avis de

(*a*) Il étoit frere de Camille & de Paul Vitelli dont il eſt parlé ci-deſſus ; & on le nommoit *Vitellozzo*, c'eſt-à-dire, *le petit Vitelli*, parce qu'il étoit le plus jeune de quatre freres. L'aîné de tous étoit Jean, qui fut tué au ſervice du Pape Innocent VIII. Ils étoient Seigneurs de Citta-di-Caſtello, ville de l'Ombrie ſur les frontieres de la Toſcane & du Duché d'Urbin.

la ſoutenir, pour épargner à la nation la honte de perdre lâchement un Royaume après l'avoir conquis, & de laiſſer périr la Nobleſſe Françoiſe qui y étoit en grand nombre. Ils ne regardoient pas comme un obſtacle à cette expedition les mouvemens des Eſpagnols du côté de Perpignan, parce qu'il y avoit plus d'oſtentation que de réalité dans ces préparatifs, & que l'Eſpagne aſſés forte pour ſe défendre, n'étoit pas en état de faire des conquêtes; d'ailleurs on croyoit avoir pris des précautions ſuffiſantes, en mettant de la cavalerie Françoiſe & des Suiſſes en garniſon à Narbonne & dans les autres places voiſines d'Eſpagne. 1496.

Le Roi aſſembla donc tous les Seigneurs & toutes les perſonnes conſiderables qui ſe trouverent à la Cour; & il montra ouvertement dans cette occaſion, avec combien de paſſion il ſouhaitoit de repaſſer en Italie. Avant que d'entrer dans le Conſeil, il pria inſtamment le Duc de Bourbon d'appuyer de ſon mieux cette expédition; & dans le Conſeil même il répondit avec beaucoup d'aigreur à l'Amiral, qui ſans choquer directement ſa réſolution, ſembloit vouloir en détourner les autres, par les difficultés qu'il faiſoit entrevoir: enfin le Roi diſoit publiquement qu'il n'étoit plus en ſon pouvoir de ne pas retourner en Italie, parce que c'étoit la volonté de Dieu, & qu'il en étoit preſſé par de ſecrets mouvemens.

XX. Charles VIII. prend dans ſon Conſeil la réſolution de repaſſer en Italie.

Le Conſeil déferant à l'ardeur & à la vivacité du Roi, arrêta que Trivulce ſe rendroit en diligence à Aſt en qualité de Lieutenant General du Roi, & qu'il meneroit avec lui huit cens lances, deux mille Suiſſes & deux mille Gaſcons: que peu à près le Duc d'Orleans paſſeroit les Monts avec d'autres troupes; & qu'enfin le Roi ſuivroit avec le reſte de ſes forces. On ne doutoit pas que les Etats du Duc de Savoye & des Marquis de Montferrat & de Saluces, très-commodes pour faire la guerre dans le Milanez, ne fuſſent à la diſpoſition du Roi, lorſque ces Princes le verroient à la tête d'une ſi nombreuſe armée, & que les cantons Suiſſes n'entraſſent volontiers à ſon ſervice, à l'exception de celui de Berne, qui s'étoit engagé de ne point faire la guerre au Duc de Milan. Il fut encore réſolu dans le même Conſeil, qu'on feroit paſſer de l'Ocean dans les ports de Provence trente vaiſſeaux, parmi leſquels il y avoit une groſſe caraque appellée *la Normande*, & une autre qui appartenoit

1496. aux Chevaliers de Rhodes (*a*): Qu'on armeroit dans les mêmes ports trente galeres legeres ou galions, pour tranſporter dans le Royaume de Naples de grands ſecours de troupes, de vivres, de munitions & d'argent: Que pendant que cet armement ſe feroit, on y envoyeroit actuellement une eſcadre chargée de ſoldats & de vivres.

Le Duc de Milan n'avoit pas fourni les deux caraques promiſes par le traité de Verceil; il avoit empêché qu'on n'armât à Genes pour le Roi; & n'ayant reſtitué que les vaiſſeaux pris à Rapallo, il gardoit les douze galeres retenuës dans le port de Genes. Mais s'étant excuſé ſur la déſobeiſſance des Genois; il avoit toujours eu à la Cour de France des agens, qui y entretenoient une eſpece de correſpondance; & en dernier lieu il avoit envoyé Antoine-Marie Pallavicino, pour aſſurer le Roi qu'il étoit prêt d'executer le traité, & pour demander qu'on prorogeât le terme du payement des cinquante mille ducats promis au Duc d'Orleans. Quoiqu'on ne fût pas la dupe de cette manœuvre, & que même on eût intercepté quelques-unes de ſes lettres par leſquelles il paroiſſoit clairement qu'il ſollicitoit ſans ceſſe l'Empereur & les Rois d'Eſpagne à porter la guerre en France, on jugea à propos d'envoyer à Milan Rigault (*b*) Maître d'Hôtel du Roi. Il eut ordre de n'entrer dans aucun éclairciſſement ſur l'inobſervation du traité, & de n'en point faire de reproches au Duc; mais de lui dire ſimplement, qu'il étoit en ſon pouvoir d'effacer tout le paſſé; & que pour cela, il n'avoit qu'à rendre les galeres, fournir les deux caraques, & permettre qu'on armât à Genes pour le Roi. Après cela Rigault devoit lui déclarer la réſolution que ce Prince avoit priſe de repaſſer en Italie; & lui faire ſentir qu'il auroit lieu de ſe repentir de n'avoir pas repris ſes anciennes liaiſons avec la France, dans le temps qu'on lui facilitoit ce retour, liaiſons qu'on vouloit bien croire qu'il n'avoit rompuës, que par de vaines défiances.

Le bruit des préparatifs qui ſe faiſoient en France étant par-

(*a*) L'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, appellé aujourd'hui l'Ordre de Malthe, depuis qu'ils ont établi leur ſiége principal dans cette Iſle, après avoir été dépoüillés de celle de Rhodes par Soliman II, en l'année 1522.

(*b*) Comines l'appelle *Rigault d'Orelles*. Il le trouva auprès du Duc de Milan en revenant de Veniſe. Ainſi Rigault fut envoyé plutôt qu'il n'eſt dit ici; car les châteaux de Naples tenoient encore, lorſque Comines arriva à Lyon.

venu

venu en Italie, avoit répandu le trouble & l'épouvante parmi les conféderés. Ludovic Sforce ſe trouvant expoſé aux premieres attaques de l'ennemi, étoit dans de grandes allarmes. Ses inquiétudes redoublerent encore, quand il apprit que le le Roi avoit congedié ſes agens d'une maniere aſſés dure depuis le départ de Rigault. Dans ce preſſant danger voyant que ſon Etat alloit devenir le théâtre de la guerre, il auroit traité volontiers avec le Roi; mais il étoit retenu par le ſouvenir des injures qu'il avoit faites à ce Prince. Elles avoient tellement aliené leurs eſprits, qu'il étoit preſque impoſſible de rétablir la confiance entr'eux. Ainſi Ludovic ne pouvant ſe réſoudre à prendre d'autre parti que celui de temporiſer le plus qu'il lui ſeroit poſſible, il amuſa Rigault par les mêmes artifices qu'il avoit employés juſqu'alors. Il lui promit avec beaucoup de ſincerité apparente, qu'il détermineroit les Genois à obéir, pourvû qu'on leur donnât dans la ville d'Avignon des ſûretés ſuffiſantes pour la reſtitution de leurs vaiſſeaux, & qu'on livrât de part & d'autre des ôtages, afin de s'aſſurer réciproquement qu'on n'entreprendroit rien au préjudice l'un de l'autre. Mais cette négociation qui dura pluſieurs jours, eut le même ſort que les précedentes par les détours & les difficultés du Duc de Milan. 1495.

Pendant qu'il gagnoit ainſi du temps, il dépêcha promptement deux exprès, l'un vers l'Empereur, pour l'engager à paſſer en Italie, où il ſeroit ſecondé par les forces du Milanez & par celles des Venitiens; & l'autre à Veniſe, pour ſolliciter le Senat à entrer dans ce projet, dont ils feroient les frais conjointement avec lui, puiſque le péril les menaçoit également, & à faire marcher vers Alexandrie aſſés de troupes pour s'oppoſer aux François. Les Venitiens répondirent qu'ils étoient prêts d'envoyer les forces néceſſaires vers cette place; mais ils ne témoignerent pas le même empreſſement, pour faire venir Maximilien, qui ne pouvoit que leur être fort ſuſpect, à cauſe des prétentions de l'Empire & de la Maiſon d'Autriche ſur leurs Etats du Continent; d'ailleurs ils ne vouloient pas contribuer à l'entretien d'une armée qui ne dépendroit que de Ludovic. Celui-ci les preſſoit ſans relâche, & d'autant plus vivement, qu'outre pluſieurs autres raiſons, il en avoit une ſecrete pour ſouhaiter la préſence de l'Empereur en

XXI. Les Venitiens & le Duc de Milan preſſent l'Empereur Maximilien de paſſer en Italie.

1496. Italie : il eût été bien fâché de voir leurs troupes ſeules dans ſes Etats, où elles lui auroient cauſé trop d'ombrage. Les Venitiens craignant que la frayeur ne l'obligeât à s'accommoder avec le Roi de France, conſentirent enfin à ce qu'il vouloit ; & ils envoyerent des Ambaſſadeurs à l'Empereur.

Les Venitiens & le Duc de Milan avoient lieu de craindre, que quand le Roi auroit paſſé les Alpes, les Florentins ne fiſſent quelques tentatives dans les rivieres de Genes. Pour les prévenir, ils ſolliciterent Jean Bentivoglio à ſe jetter ſur leurs Etats par les confins du Boulonois, l'aſſurant qu'en même temps les Siennois & les Piſans les attaqueroient auſſi de leur côté ; & ils lui promirent, que s'il pouvoit prendre Piſtoya, ils le maintiendroient dans la poſſeſſion de cette place. Bentivoglio le leur fit eſperer ; mais la crainte de l'arrivée des François lui inſpiroit des deſſeins bien contraires ; il envoya ſecretement une perſonne au Roi pour s'excuſer du paſſé ſur la néceſſité, où l'avoit mis la ſituation de la ville de Boulogne, & pour lui offrir ſes ſervices, & l'aſſurer qu'il n'inquiéteroit en aucune maniere les Florentins.

XXII. Le Cardinal de S. Malo, & la mauvaiſe conduite du Roi, font échouer l'entrepriſe.

Il ne ſuffiſoit pas, pour exécuter les réſolutions priſes dans le Conſeil du Roi, qu'il le ſouhaitât avec ardeur, ni que ſon honneur & le péril du Royaume de Naples l'exigeaſſent également ; il auroit encore fallu que le Cardinal de S. Malo, maître de toutes les affaires & particulierement des Finances, le voulût auſſi. Soit que ce Prélat crût, que pour ſe maintenir dans le miniſtere, la paix, pendant laquelle il n'avoit à fournir qu'aux dépenſes ordinaires & aux plaiſirs du Roi, lui étoit plus favorable que la guerre ; ſoit qu'il fût gagné par le Pape ou par le Duc de Milan, & qu'il fût d'intelligence avec eux, comme on l'en ſoupçonna, il apportoit tant de longueurs à l'expédition des ordres, & au payement des ſommes néceſſaires, que rien n'avançoit. Quoique le Roi témoignât par ſes emportemens contre le Cardinal, que cette lenteur le fâchoit, ce Miniſtre qui le connoiſſoit, ſçachant qu'il s'appaiſoit facilement par de vaines promeſſes, lui laiſſoit exhaler ſa colere, ſans ſe mettre en peine de ſes commandemens réïterés.

Cette conduite de Briçonnet éloignant le départ du Roi, l'entrepriſe manqua preſque entierement par un accident imprevû. A la fin du mois de Mai, lorſque tout le monde s'atten-

doit à voir partir bien-tôt ce Prince pour l'Italie, il forma tout d'un coup la réſolution d'aller à Paris, ſous prétexte de prendre congé de S. Denis & de S. Martin de Tours, avant que de ſortir du Royaume, ſelon l'ancienne coutume des Rois de France; il appuya encore cette démarche par d'autres raiſons. Il diſoit que, pour ne pas retomber dans l'embarras où il s'étoit trouvé l'année précedente, il vouloit paſſer en Italie avec beaucoup d'argent, & que pour cet effet il falloit engager toutes les villes du Royaume à lui en fournir par l'exemple de la Capitale, dont il n'en obtiendroit que difficilement, s'il ne s'y rendoit en perſonne; qu'outre cela ſa préſence hâteroit la marche des gendarmes qu'il tiroit des Provinces de Normandie & de Picardie; qu'au reſte il mettroit le Duc d'Orleans en état de partir, & ſeroit de retour à Lyon dans un mois. Mais on crut que la véritable cauſe de ſon voyage étoit ſa paſſion pour une des filles de la Reine (*a*): cette Princeſſe étoit depuis peu à Tours avec ſa Cour; mais ni les conſeils des Seigneurs François, ni les inſtantes prieres des Italiens, ni même leurs larmes, ne purent détourner le Roi de cette réſolution. On lui remontra inutilement qu'il perdoit un temps ſi favorable pour la guerre, ſurtout dans des circonſtances, où ſes troupes ſe trouvoient réduites à de grandes extrêmités dans le Royaume de Naples; on eut beau lui répreſenter tout le tort que cette conduite alloit lui faire en Italie, lorſqu'on y apprendroit qu'il s'en éloignoit, au lieu de s'en approcher; que le moindre accident, le bruit contraire le plus leger donnoit atteinte aux plus grands projets; & que lorſqu'une fois ils commençoient à perdre de leur réputation, il étoit preſqu'impoſſible de la rétablir, quand même on feroit des choſes bien au-deſſus de celles qu'on avoit fait eſperer. Il négligea toutes ces remontrances; & il partit, après s'être amuſé encore un mois à Lyon, ſans avoir rien conclu par rapport au Duc d'Orleans. Il envoya ſeulement Trivulce à Aſt, mais avec peu de monde, moins pour préparer les operations de la guerre, que pour s'aſſurer de Philippe (*b*) qui

1496.

(*a*) Anne de Bretagne a été la premiere de nos Reines qui ait eu auprès d'elle des filles de qualité, qu'on appelloit *Filles de la Reine.*

(*b*) Surnommé *Sans terre*, connu auparavant ſous le nom de Seigneur de Breſſe. Il ſucceda à Charle-Jean-Amedée, mort à l'âge de huit ans, ſon petit neveu, & non pas ſon neveu; car il étoit fils de Charle I. fils d'Amedée IX. frere de Philippe. Il fut pere de Loüiſe de Savoye, mere du Roi François I. & de Philippe chef de la Maiſon de Nemours établie en France.

1496. venoit de ſucceder au jeune Duc de Savoye ſon neveu; au reſte tous ſes ſoins par rapport au Royaume de Naples ſe bornerent à faire partir pour Gaëte ſix vaiſſeaux chargés de vivres; promettant en même temps à Montpenſier que cette eſcadre ſeroit bien-tôt ſuivie de la flote entiere, & qu'il lui remettroit inceſſamment quarante mille ducats par le moyen des marchands de Florence; ſon deſſein étoit de calmer par ces promeſſes les Suiſſes & les Allemans qui avoient déclaré à ce Géneral, que s'ils n'étoient pas payés avant la fin de Juin, ils paſſeroient du côté des ennemis. Le Duc d'Orleans & le Cardinal de S. Malo reſterent à Lyon avec tout le Conſeil, & eurent ordre de hâter tous les préparatifs; mais après les longueurs que le Cardinal avoit apportées, même ſous les yeux du Roi, il eſt facile de juger qu'il n'eut aucun égard à ſes ordres en ſon abſence.

XXIII. Suite de la guerre de Naples.

Cependant les affaires des François dans le Royaume de Naples, étoient dans une ſituation à ne pouvoir ſouffrir ces retardemens; & les deux partis, dont toutes les forces étoient réünies, ſe trouvoient dans de telles extrêmités, que c'étoit une néceſſité que la guerre fût inceſſamment terminée. Après que Ferdinand eut été joint par les troupes Venitiennes, il prit la ville de Caſtel-Franco, où Jean Sforce, Seigneur de Peſaro, & Jean de Gonzague, frere du Marquis de Mantouë, vinrent le joindre avec deux cens hommes d'armes; après cette jonction ſon armée ſe trouva compoſée de douze cens hommes d'armes, quinze cens chevaux-legers & quatre mille hommes d'infanterie. D'un autre côté, les François avoient formé le ſiége de Circellé à dix milles de Benevent. Ferdinand s'approcha à quatre milles de leur camp, & aſſiégea Frangeté-di-Montéforté, qu'il ne put emporter du premier aſſaut, à cauſe de la vigoureuſe réſiſtance de la garniſon. Les François décamperent de Circellé pour venir au ſecours de Frangeté; mais il n'étoit plus temps, car l'infanterie Allemande qui y étoit en garniſon, s'étoit renduë à diſcretion dans la crainte d'un ſecond aſſaut.

Les François manquerent alors une belle occaſion qui auroit terminé la guerre, comme tout le monde en convint. Les troupes de Ferdinand uniquement occupées du pillage de Frangeté, n'écoutoient plus les ordres qu'on leur donnoit. Leurs chefs voyant qu'il n'y avoit plus qu'un valon entre l'ennemi

& eux, faiſoient inutilement tous leurs efforts pour raſſembler leurs ſoldats; rien n'étoit plus aiſé que de tailler en pieces les troupes de Ferdinand dans ce déſordre. Montpenſier & Virgile ſentirent tout l'avantage de l'occaſion; & le dernier faiſant voir que la victoire étoit certaine, preſſoit ſes ſoldats même avec larmes, de marcher promptement contre Ferdinand. Mais Perſi, l'un des premiers Officiers de l'armée après Montpenſier, ſoit par une legereté de jeune homme, ſoit plutôt, comme on le crut, par jalouſie contre ce Géneral, s'y oppoſa; en remontrant qu'on ne pourroit paſſer dans ce valon ſans ſe trouver, pour ainſi dire, ſous les pieds des ennemis, dont le camp étoit d'ailleurs dans une aſſiéte avantageuſe; il alla même juſqu'à détourner ouvertement les ſoldats de combattre: on croit que ce fut lui qui engagea les Suiſſes & les Allemans à ſe mutiner pour avoir leur paye. Montpenſier fut donc contraint de ſe retirer, & il retourna devant Circellé; il donna un aſſaut le lendemain à cette place. Camille Vitelli y fut tué d'un coup de pierre à la tête, en combattant avec beaucoup de valeur; & cet accident fit lever le ſiége aux François. 1496.

Ils marcherent vers Arriano dans le deſſein de donner bataille s'ils en trouvoient l'occaſion; mais Ferdinand & les Provediteurs Venitiens n'avoient garde de l'accepter. Ils ſçavoient que les ennemis commençoient à manquer de vivres, & qu'ils étoient ſans argent; d'ailleurs voyant que les ſecours de France tiroient fort en longueur, ils ſe flatoient que les beſoins augmentant de jour en jour dans l'armée de Montpenſier, elle ſe détruiroit d'elle-même. Enfin ils n'ignoroient pas que les affaires des François étoient également en mauvais état dans le reſte du Roïaume. Annibal fils naturel (*a*) du Seigneur de Camerino, venoit de paſſer dans l'Abruzze au ſervice de Ferdinand avec quatre cens chevaux; & il y avoit défait le Marquis de Bitonto. Outre ces troupes, on y attendoit encore le Duc d'Urbin: il s'étoit mis depuis peu avec trois cens hommes d'armes à la ſolde des conféderés, qui lui faiſoient de meilleures conditions que les Florentins; & il avoit quitté ceux-ci, quoiqu'il leur fût encore engagé pour plus d'un an, s'excuſant ſur les ordres du Pape, dont il étoit vaſſal. A la verité Gratien-des-Guerres, avoit remporté un avantage ſur les

(*a*) Varano, fils de Jules Varano.

1496. les Comtes de Celano & de Popoli, qui l'avoient attaqué avec trois cens chevaux & trois mille païſans, dans le temps qu'il marchoit contre le Duc d'Urbin, & il les avoit mis en fuite; mais depuis l'occaſion manquée à Frangeté, les affaires des François alloient ſenſiblement en déclinant.

Ils étoient expoſés à toutes ſortes de maux à la fois; ſans argent, & preſque ſans vivres, haïs des peuples, & conduits par des chefs diviſez entr'eux, leurs troupes s'affoibliſſoient chaque jour par la déſertion d'un grand nombre de ſoldats. Ils n'avoient pû tirer que fort peu d'argent du Royaume, & il ne leur en étoit point du tout venu de France, parce que les quarante mille ducats qu'ils devoient recevoir par la voïe de Florence, ne furent pas remis aſſés à temps. Le voiſinage des ennemis & de pluſieurs Villes qui tenoient pour Ferdinand, les empêchoit de tirer des vivres d'aucun endroit; d'ailleurs ils n'avoient pas de quoi les acheter. Ainſi le déſordre regnoit dans leur armée; les ſoldats étoient dans l'abbattement; les Suiſſes & les Allemans demandoient chaque jour leur païe avec des cris ſéditieux; & les broüilleries continuelles de Montpenſier & de Perſi rendoient inutiles toutes les réſolutions qu'on pouvoit prendre. Le Prince de Biſignano fut contraint par néceſſité de ſe retirer avec ſes troupes pour aller défendre ſes propres Etats contre Gonſalve; & pluſieurs des ſoldats du païs quittoient l'armée par bandes, parce qu'outre qu'ils n'avoient encore rien reçû, ils étoient maltraités par les François & par les Suiſſes dans le partage du butin, & dans la diſtribution des vivres.

Dans ce triſte état, les François étoient obligés de reculer peu à peu, ce qui les décréditoit beaucoup dans l'eſprit des peuples; les ennemis s'avançoient à meſure qu'on leur cedoit le terrain. Montpenſier & Virgile ne ſouhaitoient rien tant que d'en venir à une action; mais les confédérés avoient la précaution de ſe camper toujours avantageuſement, de maniere qu'il n'étoit pas ſûr de les attaquer. Dans ce temps-là, les troupes du Préfet de Rome défirent Philippe Roſſo, qui étoit au ſervice des Venitiens, & qui alloit joindre Ferdinand avec ſa compagnie de gendarmes.

Enfin les François étant campés ſous Montecalvoli & Caſalarboré auprès d'Ariano, Ferdinand s'approcha d'eux à une portée de trait, mais toujours poſté avantageuſement, & il leur coupa ſi bien les vivres, leur retranchant même juſqu'à l'eau,

qu'ils prirent le parti de ſe retirer dans la Poüille, où ils eſperoient de trouver de quoi ſubſiſter. La proximité des ennemis leur faiſant craindre les périls auſquels les retraites ſont expoſées, ils décamperent en grand ſilence au commencement de la nuit, & firent une marche de vingt-cinq milles ſans s'arrêter. Ferdinand ſe mit à les pourſuivre le lendemain; mais déſeſperant de pouvoir les atteindre, il aſſiégea Geſualdo, & il l'emporta dans un jour, contre l'opinion des François : comme cette place avoit autrefois ſoutenu un ſiége de quatorze mois, ils comptoient qu'elle arrêteroit longtemps les ennemis; dans cette confiance ils s'amuſoient à piller la Ville d'Atella qu'ils avoient priſe, quand Ferdinand, qui avoit hâté ſa marche après la priſe de Geſualdo, parut tout d'un coup en préſence de l'armée. On avoit projetté de ſe retirer à Venoſa, place forte à huit milles delà, & bien fournie de vivres, mais l'arrivée de l'ennemi les obligea de s'enfermer dans Atella, pour y attendre qu'il leur vînt du ſecours de quelque endroit; eſperant qu'ils pourroient cependant tirer des munitions de Venoſa & des autres Villes voiſines, qui tenoient pour eux. 1496.

XXIV. Siége d'Atella.

Auſſi-tôt Ferdinand mit le ſiége devant Atella; & ayant déſormais lieu de croire qu'il pourroit vaincre ſans riſque, & ſans répandre de ſang, il fit travailler en diligence à des lignes de circonvallation, & ſe rendit maître des poſtes voiſins, pour fermer tous les paſſages. Le malheur des François lui rendoit tout facile : leur infanterie Allemande qui n'avoit reçu que deux mois de paye depuis qu'elle étoit ſortie de ſon païs, voyant que les differens termes auſquels on l'avoit remiſe, étoient expirés, paſſa dans le camp de l'ennemi; ce renfort le mit en état de faire plus de mal aux aſſiégés, de s'étendre davantage, & de mieux couper les vivres du côté de Venoſa, & des autres places. Il y en avoit ſi peu dans Atella, que les François ne pouvoient tenir que quelques jours : les bleds y étoient en fort petite quantité; & depuis que les ennemis eurent ruiné un moulin ſur la riviere qui baigne les murs de cette Ville, on ne pouvoit y faire de farine : enfin leurs maux préſens n'étoient point adoucis par l'eſperance du moindre ſecours; car de quelque côté qu'ils ſe tournaſſent, il n'y avoit aucune apparence qu'on leur en envoïât.

Ce qui arriva dans la Calabre acheva de ruiner leurs affaires.

1496. Gonſalve profitant de la longue maladie d'Aubigny, durant laquelle pluſieurs des ſoldats de ce dernier avoient paſſé dans l'armée de Montpenſier, s'étoit emparé de pluſieurs Villes dans cette Province; enſuite s'étant poſté à Caſtrovillaré avec ſes Eſpagnols & beaucoup de ſoldats du pays, il eut avis que le Comte de Melito, Alberic de San-Severino & pluſieurs autres Barons du parti de la France, étoient à Laïno avec des troupes preſqu'égales aux ſiennes, que leur nombre augmentoit tous les jours, & qu'ils projettoient de venir l'attaquer, dès qu'ils auroient de plus grandes forces. Il réſolut de les prévenir, eſperant de les ſurprendre, à la faveur de la ſécurité que leur cauſoit la ſituation de leur poſte. En effet ils étoient dans un bourg que le château de Laïno ſitué à l'oppoſite ſur la riviere de Sapri, qui ſépare la Principauté d'avec la Calabre, mettoit à couvert des attaques qu'on pouvoit faire par le grand chemin; d'ailleurs entre Caſtrovillaré & Laïno, ils avoient à leur diſpoſition Murano & quelques autres places du Prince de Biſignano. Gonſalve partit donc avec tout ſon monde un peu avant la nuit; & quittant le grand chemin, il en prit un plus long & plus difficile par les montagnes. Quand il fut arrivé ſur le bord de la riviere, il fit marcher ſon infanterie droit au pont, qui eſt entre le château & le bourg de Laïno, & dont la garde étoit imprudemment negligée; ce Géneral ſuivi de ſa cavalerie, paſſa la riviere à gué à deux milles au-deſſus, & ſe rendit au Bourg avant le jour. Il n'y trouva ni ſentinelles, ni garde avancée; de ſorte que dans un moment il enleva onze Barons & preſque toutes les troupes qui y étoient, parce que ceux qui voulurent ſe ſauver dans le château, tomberent entre les mains de l'infanterie, qui s'étoit déja ſaiſie du pont.

Ce fut la premiere victoire que Gonſalve remporta dans le Royaume de Naples. Il en profita pour reprendre pluſieurs autres Villes de la Calabre, & pour augmenter ſes forces; après quoi il alla avec ſix mille hommes joindre Ferdinand au ſiége d'Atella. Quelques jours auparavant il étoit arrivé aux aſſiegeans cent hommes d'armes du Duc de Candie, qui étoit à la ſolde des conféderés, & qui ayant envoyé cette partie de ſa compagnie, étoit demeuré avec le reſte dans le territoire de Rome. L'arrivée de Gonſalve fut cauſe qu'on reſſerra plus étroitement la

place;

place ; enfin on forma trois quartiers, le premier des troupes de Ferdinand, l'autre de celles des Venitiens & le troiſiéme des Eſpagnols. Ainſi les paſſages furent preſque entierement fermés, & les Stradiots qui faiſoient des courſes de tous côtés prirent un grand nombre de François ſortis de Venoſa, qui conduiſoient un convoi aux aſſiégés. Ces derniers ne pouvoient aller au fourage que la nuit, & avec de groſſes eſcortes ; mais on leur ôta bien-tôt cette derniere reſſource, & on les empêcha même de mener leurs chevaux à la riviere, quoique bien ſoutenus. Enfin ils étoient réduits eux-mêmes à manquer d'eau. Paul Vitelli ayant fait une ſortie en plein jour avec cent hommes d'armes, il fut attiré par le Marquis de Mantouë dans une embuſcade, où il perdit une partie de ſon monde. 1496.

XXV. Capitulation d'Atella.

Les François vaincus par tant de maux, & privés de toute eſperance, furent enfin obligés de capituler après trente-deux jours de ſiége ; & ayant obtenu un ſauf-conduit de Ferdinand, ils lui envoyerent Perſi, Barthelemy d'Alviano & un Capitaine Suiſſe. On convint de ſuſpendre tout acte d'hoſtilité pour trente jours, durant leſquels Ferdinand fourniroit des vivres aux aſſiégés jour par jour, ſans qu'aucun d'eux pût ſortir d'Atella : Que Montpenſier pourroit faire ſçavoir cette capitulation (*a*) au Roi ſon maître, & s'il n'étoit pas ſecouru dans trente jours, il rendroit cette place & les autres qu'il tenoit dans le Royaume, avec toute l'artillerie qui y étoit, vies & bagues ſauves pour les ſoldats, qui auroient la liberté de ſe retirer en France par terre ou par mer avec tous leurs bagages : Que les Urſins & les autres Italiens à la ſolde du Roi de France, pourroient auſſi ſe retirer où ils voudroient, hors du Royaume avec leurs troupes : Qu'à l'égard des Barons & autres Seigneurs du Royaume, qui avoient ſuivi le parti de la France, pourvû que dans quinze jours ils ſe rendiſſent auprès de Ferdinand, ce Prince oubliroit le paſſé, & les rétabliroit dans les biens qu'ils poſſedoient avant la guerre.

Les trente jours étant expirés, Montpenſier avec tous les François, pluſieurs Suiſſes, & les Urſins furent conduits à Caſtel-à-mare-di-Stabbia. Ferdinand prétendoit que Montpenſier en qua-

(*a*) Elle fut faite un peu après la mi-Juillet. Comines l'appelle *un vilain appointement*, & la compare à celle que les Romains furent forcés de faire avec les Samnites aux *Fourches Caudiennes*, qui étoient auſſi dans le Royaume de Naples.

1496. lité de Lieutenant géneral du Roi de France, devoit faire rendre toutes les places qui tenoient pour ſon maître ; Montpenſier ſoutenoit (*a*) qu'il n'étoit obligé de lui remettre que celles dont il pouvoit diſpoſer, parce que ſon autorité ne s'étendoit pas ſur les Gouverneurs & les Commandans qui étoient dans la Calabre, dans l'Abruzze, à Gaëte, & dans pluſieurs autres places, dont la garde leur avoit été confiée immédiatement par le Roi lui-même. Après de longues conteſtations ſur ce ſujet, Ferdinand feignit de ſe rendre, & de vouloir les laiſſer partir ; ſuivant cette réſolution apparente, on les mena à Bayes ; mais ſous prétexte que les vaiſſeaux ſur leſquels on devoit les embarquer, n'étoient pas encore prêts, on les retint ſi longtemps diſperſés entre Bayes & Pozzuolo, que le mauvais air & mille autres incommodités les firent tomber preſque tous malades. Montpenſier lui-même y mourut, & de plus de cinq mille hommes à quoi ſe montoient ſes troupes, à peine en repaſſa-t'il cinq cens en France.

Virgile & Paul des Urſins furent enfermés dans le château de l'Oeuf à la ſollicitation du Pape, qui avoit réſolu de s'emparer des biens de cette famille. Il fit auſſi piller le bagage de leurs troupes dans l'Abruzze par le Duc d'Urbin, lorſqu'elles ſe retiroient ſous la conduite de Barthelemi d'Alviano & de Jean-Jourdain, fils de Virgile ; ceux-ci qui avoient déja été obligés de les quitter en chemin, & d'aller à Naples par ordre de Ferdinand, y furent mis en priſon ; mais d'Alviano trouva moïen de ſe ſauver, ſoit par adreſſe, ſoit par un ordre ſecret de Ferdinand, dont il avoit eu les bonnes graces autrefois.

XXVI. Ferdinand reprend preſque tout le Royaume de Naples.

Après la reddition d'Atella, Ferdinand diviſa ſes troupes en pluſieurs corps pour ſe remettre en poſſeſſion du reſte du Royaume. Il donna ordre à Dom Frederic & à Proſper Colonne d'aller aſſiéger Gaëte ; Fabrice Colonne ſe rendit dans l'Abruzze, où la Ville d'Aquila étoit déja rentrée ſous l'obéïſſance des Arragonois. Ce Capitaine après avoir pris d'aſſaut la forteresſe de

(*a*) On voit dans la bibliotéque de M. le Préſident de Lamoignon, l'original d'une lettre de Jerôme Caliot qui commandoit dans Aquila ; elle eſt écrite au Roi Charle VIII. au ſujet de la capitulation d'Atella ; il paroît par cette lettre, que le Comte de Montpenſier n'avoit pas voulu engager ſa parole pour la reſtitution de Tarente, de Gaëte & de Venoſe ; & qu'à l'égard des autres places, il ne s'étoit obligé qu'à envoyer ſes ordres aux Commandans, ſans qu'on pût s'en prendre aux ôtages de la capitulation, ſi ces Commandans refuſoient d'obéir.

San-Severino, & fait trancher la tête au Commandant & à ſon fils pour intimider les autres, alla mettre le ſiége devant Salerne. Le Prince de Biſignano vint l'y trouver, & traita pour lui-même, pour le Prince de Salerne ſon frere, pour le Comte de Capaccio, & pour quelques autres Barons ; il ſtipula qu'ils ſeroient conſervés dans la poſſeſſion de leurs biens, mais à condition que Ferdinand tiendroit garniſon dans leurs places pendant un certain temps pour ſa ſûreté ; enſuite tous ces Seigneurs ſe rendirent à Naples. L'Abruzze fit peu de réſiſtance, & Gratien des-Guerres qui y étoit avec huit cens chevaux, ne pouvant plus tenir la campagne, ſe retira dans Gaëte. Gonſalve retourna dans la Calabre, dont la plus grande partie étoit au pouvoir des François : d'Aubigny s'oppoſa d'abord à ſes efforts, mais enfin après avoir perdu Manfredonia (*a*) & Coſenza, ſe trouvant d'ailleurs aſſiégé dans Groppoli, ſans eſperance de ſecours, il prit le parti d'abandonner cette Province, & il lui fut permis de ſe retirer en France par terre. 1496.

Il eſt certain qu'une partie des pertes des François ne vint que de leur négligence & de leur peu de précaution. Manfredonia étoit une fort bonne place, ſituée dans un païs fertile, il étoit aiſé de la pourvoir abondamment de toutes ſortes de vivres ; le Roi y avoit mis pour Gouverneur Gabriël de Montfaucon, qu'il regardoit comme un homme de tête & de courage. Néanmoins il fut ſi peu attentif en cette occaſion, qu'il fut contraint par la famine de ſe rendre au bout de quelques jours de ſiége. D'autres qui pouvoient tenir long temps, ouvrirent leurs portes, ou par lâcheté, ou par crainte des fatigues & des incommodités d'un ſiége. Quelques-uns qui avoient trouvé leurs places bien pourvûës, en avoient vendu les vivres ; auſſi furent-ils obligez de capituler à la premiere vûë des ennemis. Ces Gouverneurs étoient tous bien differens de ce brave Commandant, qui défendit durant pluſieurs années depuis la victoire du vieux Ferdinand, le château de l'Oeuf que Jean d'Anjou lui avoit confié, & qui attendit les dernieres extrêmités pour ſe rendre.

XXVII. Mort de Ferdinand à qui

Il ne reſtoit plus aux François dans tout le Royaume, que Tarente, Gaëte & quelques autres places où Charle de Sanguin

(*a*) Manfroy, Roi des deux Siciles, fils naturel de l'Empereur Frederic II. bâtit cette Ville en 1256.

1496. tenoit encore, & Monté di San-Agnolo, d'où Julien Lorrain (*a*) infeſtoit tout le païs aux environs. Ferdinand comblé de gloire, & ſe promettant d'égaler la puiſſance de ſes ancêtres, alla trouver la Reine ſa femme à Somma, ville ſituée au pié du Mont Veſuve ; & il y tomba ſi dangereuſement malade, qu'on déſeſperoit preſque déja de ſa vie, lorſqu'on le tranſporta à Naples, où il mourut quelques jours après. Il n'y avoit pas encore un an qu'Alfonſe ſon pere étoit mort. L'éclat des victoires de ce jeune Roi, la nobleſſe de ſes ſentimens, & les grandes qualités qui brilloient dans ſa perſonne, lui firent emporter dans le tombeau, non-ſeulement l'eſtime de ſes ſujets, mais encore celle de toute l'Italie. Ferdinand ne laiſſant point d'enfans, Frederic ſon oncle lui ſucceda (*b*); ainſi dans l'eſpace de trois ans le Royaume de Naples eut cinq Rois (*c*). Frederic quitta auſſi-tôt le ſiége de Gaëte pour ſe rendre à Naples. Dès qu'il y fut arrivé, ſa belle-mere, veuve de Ferdinand I. lui remit le Château neuf, contre l'opinion de bien des gens qui la ſoupçonnoient de vouloir le garder pour Ferdinand, Roi d'Eſpagne ſon frere. Le peuple de Naples montra beaucoup d'affection pour Frederic ; mais les Princes de Salerne & de Biſignano, & le Comte de Capaccio ſe ſignalerent ſurtout : ils furent les premiers qui le proclamerent Roi, & qui allerent au-devant de lui, & le ſaluerent comme leur Souverain à la deſcente du vaiſſeau. Ils lui étoient plus affectionnés qu'à ſon prédeceſſeur. La douceur naturelle de Frederic, & l'opinion qui commençoit à ſe répandre que Ferdinand avoit deſſein, quand ſes affaires ſeroient bien affermies, de ſe venger de tous ceux qui avoient favoriſé les François, furent cauſe qu'on ne regretta pas beaucoup ce dernier : Frederic, pour achever de ſe concilier ces Seigneurs, leur rendit genereuſement leurs places ; cette noble confiance lui attira beaucoup d'éloges.

Frederic ſuccede.

XXVIII. Charle VIII. continuë dans

La honte & les pertes des François ne furent pas capables de réveiller le courage de leur Roi, ni de faire accelerer ſes pré-

(*a*) Comines l'appelle *Dom Julian Lorrain* : ainſi il étoit de Lorraine, mais non de la Maiſon de Lorraine.

(*b*) Plus de vingt ans auparavant, Angelo Catto Italien, Medecin & Aumônier du Roi Loüis XI. qui le fit depuis Archevêque de Vienne, avoit prédit à Frederic qui étoit alors en France, qu'il deviendroit Roi : Frederic promit à Philippe de Comines, que quand le cas ſeroit arrivé, il lui donneroit quatre mille livres de rente dans le Royaume de Naples. C'eſt à cet Archevêque de Vienne, que Comines adreſſe ſes Memoires.

(*c*) Ferdinand I. Alfonſe II. Ferdinand II. Charle VIII. & Frederic.

paratifs. Il fut quatre mois ſans revenir à Lyon, ne pouvant ſe réſoudre à s'arracher aux plaiſirs. A la verité il preſſoit ſouvent ſes Miniſtres qui étoient reſtés dans cette Ville, de hâter tout ce qui étoit néceſſaire par mer & par terre, & le Duc d'Orleans s'étoit même déja mis en état de partir : mais le Cardinal de ſaint Malo differoit tant de payer les troupes, qu'elles ne marchoient que pas à pas vers l'Italie ; & l'armée navale qui devoit s'aſſembler à Marſeille, s'équipoit avec tant de lenteur, que les confédérés eurent le temps d'armer une flote à Genes, & de l'envoyer à Villefranche auprès de Nice, & enſuite même juſqu'à l'iſle de Martegue auprès de Marſeille, pour s'oppoſer au paſſage des vaiſſeaux François.

1496. ſon indolence ; & le Cardinal de ſaint Malo dans ſes longueurs.

Outre tous ces retardemens qui venoient du Cardinal Miniſtre, les gens ſenſés ſoupçonnoient qu'il y avoit encore quelque motif ſécret, qui agiſſoit ſur l'eſprit du Roi. Il étoit naturellement jaloux du Duc d'Orleans, auquel la réuſſite de l'expédition auroit donné le Duché de Milan (*a*) ; cette jalouſie étoit adroitement entretenuë par ceux qui avoient interêt de détourner le Roi du voyage d'Italie. Ils lui repetoient ſans ceſſe, qu'il n'étoit pas ſûr de quitter la France, ſans avoir fait auparavant quelque accommodement avec les Rois d'Eſpagne, qui paroiſſoient le ſouhaiter, & qui lui avoient envoyé des Ambaſſadeurs, pour propoſer une tréve : ils ajoutoient que la Reine étant prête d'accoucher, la prudence & l'amour du Roi pour ſes peuples, exigeoient de lui, qu'il n'expoſât pas ſa perſonne, juſqu'à ce qu'il vît ſa ſucceſſion aſſurée par la naiſſance d'un fils ; cette derniere raiſon fit encore plus d'impreſſion dans ſon eſprit, quand, peu de jours après les couches de la Reine, il vit mourir le Prince (*b*) qu'elle avoit mis au monde. Ainſi partie par la négligence & le peu de réſolution du Roi, partie par les difficultés que l'artifice des Courtiſans fit naître, les préparatifs de la guerre d'Italie furent ſi fort differés, que ce Prince perdit tout le Royaume de Naples & les troupes qu'il y avoit : ces pertes auroient entrainé la ruine de ſes Alliés d'Italie s'ils n'avoient pas ſçu ſe ſoutenir par eux-mêmes.

XXIX. Traité entre l'Empereur,

La crainte des préparatifs de la France avoit fait entamer, comme nous l'avons dit plus haut, une négociation avec l'Em-

(*a*) Les droits du Duc d'Orleans ſur le Duché de Milan, ſont expliqués au commencement du quatriéme Livre.

(*b*) Il fut nommé François.

1496.

pereur, uniquement pour contenter Ludovic. Le but des confédérés avoit été de faire paſſer Maximilien en Italie. La même frayeur ſubſiſtant encore, il y eut un traité par lequel les Venitiens & Ludovic s'obligerent de fournir à l'Empereur vingt mille ducats par mois pendant trois mois, moyennant quoi il s'engagea d'amener un certain nombre de cavalerie & d'infanterie. Quand ce traité eut été conclu, Ludovic accompagné des Ambaſſadeurs des confédérés, alla s'aboucher avec l'Empereur à un lieu nommé Manzo au-delà des Alpes ſur les confins de l'Allemagne. Après une longue conference, ils ſe retirerent le jour même en deçà des Monts à Bornio (*a*), ville du Duché de Milan, où l'Empereur vint les trouver le lendemain, ſous prétexte d'une partie de chaſſe; & ayant pris toutes les meſures néceſſaires dans ces deux entrevûës, il s'en retourna en Allemagne, pour exécuter ſes promeſſes.

les Venitiens & le Duc de Milan.

XXX. L'Empereur paſſe en Italie, où ſa foibleſſe le fait mépriſer.

Cependant le bruit des préparatifs de la France venant à tomber, la venuë de l'Empereur en Italie parut inutile; mais Ludovic ſe mit en tête de faire ſervir à ſon ambition ce qu'il n'avoit d'abord recherché que pour ſa ſûreté. C'eſt pourquoi il ne ceſſa de preſſer Maximilien de venir; & les Venitiens refuſant de fournir leur cottepart de trente mille ducats que ce Prince demandoit outre les ſoixante mille qui lui avoient été promis, il s'en chargea ſeul; ainſi l'Empereur paſſa en Italie peu de temps avant que Ferdinand mourût. Maximilien reçut la nouvelle de cette mort, en approchant de Milan, & il eut quelque envie de mettre la Couronne de Naples ſur la tête de Jean ſon gendre (*b*), fils unique du Roi d'Eſpagne; mais Ludovic lui ayant repréſenté que cette entrepriſe allarmeroit toute l'Italie, qu'elle déſuniroit les confédé-

(*a*) Cette Ville & ſon Comté appartiennent préſentement aux Griſons.

(*b*) Jean Prince d'Eſpagne avoit épouſé Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, la même qui avoit été fiancée avec le Roi Charle VIII. & qu'il renvoya après le traité de Senlis. Comme elle paſſoit en Eſpagne par mer pour aller trouver ce ſecond mari, elle fut ſurpriſe d'une furieuſe tempête; ſe voïant ſur le point de perir, elle fit ſon Epitaphe, avec cet enjouëment qui lui étoit ſi naturel:

Cy giſt Margot la gente Damoiſelle,
Qu'eut deux maris, & ſi mourut pucelle.

Elle n'avoit alors que ſeize ans. Jean mourut peu de temps après la conſommation de ce mariage, & le Royaume d'Eſpagne dont il étoit l'heritier préſomptif, paſſa dans la ſuite dans la Maiſon d'Autriche par le mariage de Jeanne ſa ſœur avec Philippe, frere de Marguerite.

rés, & faciliteroit par conſéquent l'exécution des deſſeins du Roi de France, il abandonna ce projet, & il écrivit même des lettres en faveur de Frederic. 1496.

L'Empereur amena peu de troupes avec lui, faiſant eſperer que le reſte ſuivroit inceſſamment juſqu'au nombre qu'il avoit promis par le traité. Il s'arrêta à Vigevano, & il convint avec le Cardinal de Sainte Croix (*a*), que le Pape lui avoit envoyé en qualité de Légat, avec Ludovic & les Ambaſſadeurs des confédérés, qu'il paſſeroit en Piemont, pour prendre Aſte, & pour détacher du parti de la France le Duc de Savoye, & le Marquis de Montferrat. Ces deux Princes étant feudataires de l'Empire, il leur manda de venir conferer avec lui dans quelque endroit du Piemont; mais comme ſes forces étoient mépriſables, & ne répondoient nullement à la majeſté du nom Imperial, ni l'un ni l'autre n'obéit à ſes ordres, & il n'y avoit pas même d'apparence qu'il vînt à bout de s'emparer de la ville d'Aſte. Il preſſa auſſi le Duc de Ferrare de venir le trouver, comme vaſſal de l'Empire, à cauſe des villes de Modene & de Reggio qu'il poſſedoit, & il lui offrit pour ſûreté, la parole de Ludovic ſon gendre; mais le Duc s'en excuſa, ſous prétexte qu'il étoit encore dépoſitaire de la citadelle de Genes.

Ludovic déſiroit toujours d'ajouter la ville de Piſe à ſes Etats. Cette place, qui étoit depuis longtemps l'objet de ſes intrigues, pouvoit enfin reconnoître les Venitiens, au préjudice de toute l'Italie; il le craignoit, & pour parer ce coup, il preſſa l'Empereur de ſe rendre en perſonne dans cette Ville. Il lui repréſenta avec beaucoup d'artifice, que les Florentins étant trop foibles pour réſiſter en même tems à ſes forces & à celles des confédérés, cette démarche les mettroit dans la néceſſité de ſe ſéparer du Roi de France, de prendre Sa Majeſté Imperial pour arbitre de leur differend avec les Piſans, & de conſentir que la ville de Piſe & ſon territoire fuſſent dépoſés entre ſes mains durant cet intervale: Qu'il ſe flatoit d'obtenir le conſentement des Habitans de cette Ville: Qu'enfin les Venitiens ne pourroient s'y oppoſer, quand ils verroient tous les confédérés approuver cet expédient, qui favoriſoit le bien com-

(*a*) Bernardin Caravajal Eſpagnol, Evêque de Cartagene. Il fut Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne auprès d'Alexandre VI. qui le fit Cardinal du titre de *Sainte Croix de Jeruſalem*. Il ſera fort parlé de lui dans la ſuite.

1496. mun, & d'ailleurs très-convenable en lui-même, puiſque Piſe étant une ancienne ville de l'Empire, il étoit naturel que l'Empereur fût juge des droits de ceux qui y prétendoient. Ludovic ſe flatoit, que ſi une fois cette Ville étoit remiſe entre les mains de l'Empereur, il ne ſeroit pas difficile de l'en retirer avec de l'argent & par le credit qu'il avoit ſur ſon eſprit. Cette idée fut approuvée de Maximilien : il auroit été bien fâché que ſa venuë en Italie n'eût produit aucun effet ; mais le motif le plus preſſant pour lui dans cette occaſion, étoit que dans le beſoin continuel d'argent où le mettoient ſes vaſtes projets, le défaut de conduite & ſes profuſions, il eſperoit que par le moyen de Piſe, il pourroit en tirer beaucoup, ou des Florentins, ou des autres.

La choſe fut propoſée dans le conſeil des confédérés, ſous prétexte que la crainte des François étant ceſſée, il falloit profiter de la préſence de l'Empereur, pour forcer les Florentins à ſe joindre à eux contre le Roi de France : elle y fut approuvée comme néceſſaire à la ſûreté de l'Italie ; & l'Ambaſſadeur de Veniſe ne s'y oppoſa pas. Quoique le Sénat entrevît les deſſeins de Ludovic, il jugea à propos de ſuivre l'exemple des autres, parce qu'il lui ſeroit toujours facile de les faire échoüer : il ſe perſuada même que la venuë de l'Empereur pourroit faciliter aux Piſans la conquête du port de Livourne, avantage qui mettroit pour jamais les Florentins hors d'état de reprendre la Ville de Piſe.

XXXI. Les confédérés veulent forcer les Florentins à abandonner le parti de la France, & à s'unir à eux.

Les confédérés avoient déja fait pluſieurs tentatives auprès des Florentins, pour les engager à s'unir à eux, & même dans la premiere allarme des préparatifs de la France, ils leur avoient propoſé de leur faire rendre la ville de Piſe. Mais les Florentins connoiſſant les vûës ambitieuſes des Venitiens & de Ludovic, & n'ayant garde de ſe ſéparer légerement du Roi de France, avoient négligé ces offres. D'ailleurs ils comptoient que la venuë du Roi leur donneroit le moyen de rentrer dans Pietra-Santa & Serzane, ce qu'ils ne pouvoient eſperer des confédérés ; c'eſt pourquoi reglant leurs eſperances plutôt ſur leur attachement pour ce Prince, & ſur les périls où ils s'expoſoient pour lui, que ſur le caractere de ſon eſprit & de ſa conduite ordinaire, ils ſe flatoient que non ſeulement il les rétabliroit dans Piſe, mais qu'il leur donneroit encore preſque

preſque tout le reſte de la Toſcane. Ils étoient entretenus dans ces idées par Jerôme Savonarole, qui ne ceſſoit de parler dans ſes prédications des proſperités & de l'aggrandiſſement qui devoient être le fruit des travaux de la République, tandis qu'il ne préſageoit que des malheurs au Pape & aux autres Puiſſances d'Italie. Bien des gens ne donnoient pas dans ces prédictions; mais la plus grande partie du peuple y ajoutoit foi; & pluſieurs des Principaux de la Ville laiſſoient parler Savonarole; les uns par facilité, les autres par ambition & d'autres par crainte. 1496.

C'eſt pourquoi les Florentins étant plus diſpoſés que jamais à demeurer unis au Roi de France, les confédérés avoient quelque raiſon de tenter de les réduire par la force, à accepter ce qu'ils ne pouvoient obtenir d'eux par la douceur. L'entrepriſe ne parut pas difficile: les Florentins étoient haïs de tous leurs voiſins; ils ne pouvoient eſperer de ſecours de la part du Roi de France; qui, ſelon toutes les apparences, ne ſe mettroit pas beaucoup en peine de ſecourir ſes Alliés, après avoir laiſſé périr ſes propres ſujets dans le Royaume de Naples,. D'ailleurs les grandes dépenſes qu'ils avoient faites depuis trois ans, jointes à la dimunition de leurs revenus, les avoient ſi fort épuiſés, qu'on ne croyoit pas qu'ils puſſent déſormais ſoutenir les frais de la guerre; ſurtout ayant eu durant toute cette année les armes à la main contre les Piſans.

XXXII. Suite de la guerre de Piſe.

Les operations de cette campagne avoient été plus conſiderables par la capacité des Chefs de part & d'autre & par l'opiniâtreté des deux partis, que par la force des armées, ou la qualité des places qu'on ſe diſputoit, car ce n'étoit que de petits châteaux de peu d'importance par eux-mêmes. Peu après que la citadelle de Piſe eut été livré aux habitans de cette Ville, & avant que les troupes des Vénitiens y fuſſent arrivées, les Florentins prirent le château de Buti, & mirent le ſiége devant Calci. Sans attendre que cette Ville fût priſe, ils commencerent à conſtruire un fort ſur le mont de la Doloroſa pour aſſurer leurs convois; mais l'infanterie qui ſoutenoit leurs travailleurs, fut défaite par les Piſans, faute de ſe tenir ſur ſes gardes. Quelque temps après François Secco s'étant poſté dans le bourg de Buti avec un gros de cavalerie, pour faciliter le paſſage des vivres à Hercule Bentivoglio (*a*)

(*a*) L'un des fils de Jean Bentivoglio.

1496. qui assiégeoit avec l'infanterie des Florentins la petite fortereſſe du mont de la Verrucola, un corps d'infanterie ſorti de Piſe vint l'y attaquer ; & comme il étoit dans un lieu incommode pour la cavalerie, il perdit beaucoup de monde.

Juſques-là l'avantage paroiſſoit être du côté des Piſans, & il y avoit toute apparence que leurs affaires prendroient encore un train plus favorable, les ſecours des Venitiens commençant déja à leur arriver. Hercule Bentivoglio qui étoit dans le château de Bientina, ayant appris que Jean-Paul Manfroné Capitaine des Venitiens, avoit paru à Vicopiſano, à deux milles de ſon poſte avec une partie de leurs troupes, fit ſemblant d'en être effrayé : il ſortoit quelquefois de Bientina, mais dès qu'il apperçevoit les Venitiens, il ſe retiroit promptement. Enfin voyant que cet Officier donnoit dans le piege, il l'attira un jour adroitement dans une embuſcade, lui tua la plus grande partie de ſa cavalerie & de ſon infanterie, & le pourſuivit juſqu'aux murs de Vicopiſano. Mais la joïe de cette victoire fut troublée par la mort de François Secco ; il avoit joint Bentivoglio le matin même, & il fut tué d'un coup de feu, comme ils ſe retiroient.

Le reſte des troupes Venitiennes, parmi leſquelles il y avoit huit cens Stradiots, arriva enſuite. Juſtinien Moroſini en étoit Provediteur. Les Piſans étant devenus fort ſuperieurs par l'arrivée de ce renfort, Hercule Bentivoglio n'oſa plus ſe riſquer, mais il ne voulut pas auſſi abandonner totalement la campagne ; dans cette réſolution connoiſſant parfaitement le païs, il ſe poſta dans un lieu ſitué très-avantageuſement entre le château de Pontadera & la riviere d'Era, & par-là il tint les ennemis en bride. Cette ſage conduite les empêcha de faire de grands progrès, & tout leur effort ſe termina à prendre à diſcretion le château de Buti, & à piller le païs par le moyen de leurs Stradiots, dont même trois cens qui étoient allés faire une courſe dans le val d'Era, furent défaits par un détachement envoyé par Hercule.

Les Siennois, à la ſollicitation des confédérés, profiterent de l'occupation que les Florentins avoient du côté de Piſe, pour les attaquer ; & ils envoyerent le Seigneur de Piombino & Jean Savelli mettre le ſiége devant le fort de Ponte-Vagliano. Mais dès qu'ils virent que Rinuce de Marciano s'a-

vançoit pour le ſecourir, ils ſe retirent en déſordre, & abandonnerent même une partie de leur canon. 1496.

Les Florentins raſſurés de ce côté là, envoyerent Rinuce vers Piſe avec ſes troupes, ce qui rendit les forces de part & d'autre à peu près égales; alors les châteaux des collines devinrent le principal objet de la guerre. Ces collines étoient d'une grande importance, parce que c'étoit de là que Piſe tiroit ſa ſubſiſtance; & qu'elles pouvoient ſervir à couper aux Florentins la communication du port de Livourne: c'eſt pourquoi les Piſans fortifierent la plûpart des châteaux, dont ils étoient maîtres; & comme le païs leur étoit favorable, la guerre s'y faiſoit avec déſavantage pour les Florentins. Les Piſans étant entrés par le moyen d'une intelligence dans le château de Ponte-di-Sacco, pillerent le bagage d'une compagnie d'hommes d'armes qui y étoit, & firent priſonnier Ludovic de Marciano: mais ils abandonnerent auſſi-tôt ce poſte qu'ils ne pouvoient garder, à cauſe que les Florentins étoient trop près de-là. Un autre château nommé Sojano, devint celebre par le malheur de Pierre Capponi, Commiſſaire des Florentins. Ils y avoient mis le ſiége comptant de l'emporter le jour même; & pour empêcher les Piſans de le ſecourir, ils avoient rompu tous les paſſages de la riviere de Caſcina, & avoient mis leurs gendarmes en bataille ſur le bord: mais dans le temps que Capponi faiſoit établir les batteries, il reçut dans la tête un coup de feu, dont il mourut ſur le champ; fin peu digne d'un homme tel que ce Commiſſaire, qui n'auroit pas dû périr devant une ſi petite place, & dans une occaſion ſi peu importante. Cet accident fut cauſe qu'on abandonna d'abord l'entrepriſe: on n'eut pas de peine à s'y déterminer, la République ſe trouvant dans l'obligation d'envoyer des troupes dans la Lunigiana au ſecours du château de la Verrucola aſſiégé par les Marquis de Maleſpini ſecondés des Genois; il ne fut pas difficile de leur faire lever le ſiége.

Les forces des Piſans furent fort conſidérables pendant quelques mois: car outre les gens de la Ville & du territoire, qu'un long uſage de la guerre avoit rendus belliqueux, les Venitiens & le Duc de Milan y avoient beaucoup de cavalerie & d'infanterie. Les troupes du Duc commencerent bien-tôt à diminuer faute du payement; ce qui fit que les Venitiens

1496. y envoyerent encore cent hommes d'armes, & ſix galeres legeres chargées de vivres, ne voulant rien épargner pour la conſervation de Piſe, & pour ſe concilier l'affection des habitans. Ceux-ci s'alienoient chaque jour de plus en plus du Duc de Milan, que ſon avarice & ſon inconſtance leur faiſoit oublier. Ils ne pouvoient ſouffrir qu'il paſsât en un moment d'une extrême chaleur pour leurs interêts, à une extrême indifference. Ils alloient même preſque juſqu'à ſe défier de lui, & ils croyoient qu'il avoit été cauſe que Jean Bentivoglio n'avoit pas attaqué les Florentins, comme les conféderés l'en avoient chargé. En effet, Ludovic avoit ſouvent manqué à lui fournir les ſommes dont on étoit convenu, ſoit par un eſprit d'épargne, ſoit que ſon deſſein ne fût que de donner de l'occupation aux Florentins, & non de les pouſſer à bout. Cette conduite de Ludovic fit naître des diſpoſitions toutes contraires à ce qu'il s'étoit propoſé, en faiſant réſoudre dans le Conſeil des conféderés, le voyage de l'Empereur à Piſe.

XXXIII. L'Empereur envoye propoſer aux Florentins de remettre à ſa déciſion leur differend avec les Piſans.

En conſéquence de cette réſolution, l'Empereur avoit d'abord envoyé deux Ambaſſadeurs à Florence, pour y repréſenter, qu'avant d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé de porter la guerre chez les Infideles, il avoit jugé à propos de paſſer en Italie pour y rétablir la paix & la ſûreté: Que dans cette vûë, il prioit les Florentins de ſe joindre aux autres conféderés pour la défenſe de leur païs; & ſuppoſé qu'ils fuſſent dans d'autres ſentimens, de le lui déclarer: Que par la même raiſon, & pour remplir le devoir de ſa dignité Imperiale, il vouloit connoître de leurs differends avec les Piſans, & qu'il ſouhaitoit que juſqu'à ce qu'il eût entendu les deux parties, il y eût ceſſation de tous actes d'hoſtilité; à quoi les Piſans ne manqueroient pas de ſe conformer, ſuivant les ordres qu'il leur en avoit donnés: Qu'au reſte il étoit diſpoſé à faire bonne juſtice, ſans favoriſer les uns au préjudice des autres. On répondit à ce diſcours par des éloges magnifiques de ce deſſein de l'Empereur, & l'on ajouta que l'on comptoit entierement ſur ſon équité, & qu'on lui envoyeroit inceſſamment des Ambaſſadeurs pour lui faire ſçavoir plus particulierement les intentions de la République.

Cependant les Venitiens, pour ne pas laiſſer à l'Empereur ni au Duc de Milan la liberté de s'emparer de Piſe, y en-

voyerent encore du conſentement des Piſans, Annibal Bentivoglio avec cent cinquante hommes d'armes, & quelque temps après des Stradiots & mille fantaſſins. En même temps ils déclarerent au Duc que leur République, protectrice des Villes libres, vouloit aider les Piſans à ſe remettre en poſſeſſion de tout leur territoire ; en effet, ce renfort mit les Piſans en état de reprendre preſque tous les châteaux des collines. Tant de bienfaits de la part des Venitiens, la promptitude de leurs ſecours de troupes, d'argent, de vivres, & de munitions de guerre, gagnerent ſi bien les cœurs des Piſans, qu'ils eurent pour cette République l'attachement & l'affection qu'ils avoient eus pour le Duc de Milan. Ils ne laiſſerent pas néanmoins de ſolliciter la venuë de l'Empereur, dans l'eſperance que les troupes qu'il ameneroit, jointes à celles qu'ils avoient déja, leur faciliteroient la conquête de Livourne. 1496.

D'un autre côté les Florentins, qui outre leurs autres embarras, ſe trouvoient dans une extrême diſette de vivres, étoient conſternés d'avoir à ſoutenir ſeuls les forces de tant de Puiſſances. Il n'y avoit perſonne en Italie qui les ſecourût ; & les lettres de leurs Ambaſſadeurs en France les aſſuroient qu'il n'y avoit rien à eſperer de la part du Roi, auquel ils avoient fait inutilement de vives inſtances de vouloir bien au moins leur fournir quelque argent dans un beſoin ſi preſſant. Toute leur conſolation étoit de ſe voir délivrés de l'inquiétude que Pierre de Medicis leur avoit donnée : les confédérés s'étoient enfin déterminés à ne ſe ſervir ni de lui, ni de ſon nom ; dans les conjonctures préſentes, l'experience leur avoit appris que la crainte que les Florentins avoient qu'on n'attentât à leur liberté, ne ſervoit qu'à les éloigner encore davantage de ce qu'on exigeoit d'eux.

Ludovic Sforce, jaloux de la grandeur des Venitiens & ſous prétexte de s'intereſſer à la conſervation des Florentins, les preſſoit vivement de remettre leur differend à la déciſion de l'Empereur. Il leur repréſentoit, qu'ils avoient tout à craindre en ne prenant pas ce parti ; que cet expédient étoit le ſeul moyen de faire ſortir les Venitiens de Piſe, & de s'y rétablir ; ce qui, diſoit-il, étoit fort deſiré des Rois d'Eſpagne & de tous les autres confédérés, comme une choſe néceſſaire au repos de l'Italie. Mais les Florentins, bien loin de ſe livrer à ces trompeuſes eſperances, & ſans ſe laiſſer abattre par les

1496. difficultés qui les environnoient, réſolurent de ne prendre aucun engagement avec l'Empereur, & de ne point remettre leur droit à ſon arbitrage, à moins que préalablement ils ne fuſſent rétablis dans la poſſeſſion de Piſe. Ils ſe défioient également, & de ſes intentions, & de ſon pouvoir. Il étoit évident, que n'ayant ni forces ni argent par lui-même, il ne feroit que ce qui conviendroit au Duc de Milan; d'ailleurs les Venitiens n'étoient ni dans la diſpoſition ni dans la néceſſité de ſe déſaiſir de la ville de Piſe. Ainſi ils donnerent tous leurs ſoins à fortifier Livourne, à bien pourvoir cette place autant qu'il leur étoit poſſible, & à raſſembler toutes leurs troupes dans le territoire de Piſe.

Cependant pour ne pas paroître s'éloigner de tout accommodement, & pour tâcher en même temps d'adoucir l'Empereur, ils lui envoyerent des Ambaſſadeurs à Genes où il étoit déja arrivé. Ils les chargerent de lui dire, qu'il leur paroiſſoit inutile de faire une déclaration en forme, parce qu'attendu le reſpect & l'attachement des Florentins pour S. M. Imperiale, elle devoit en attendre tout ce qu'elle pouvoit deſirer : Que rien ne convenoit davantage au loüable deſſein que ce Prince avoit de pacifier l'Italie, que de leur rendre Piſe; puiſque s'ils avoient fait quelque choſe contre les intentions de S. M. Imperiale & des confédérés, cette Ville en avoit été la ſeule cauſe, & qu'elle ſervoit encore de prétexte à ceux qui n'aſpirant qu'à ſe rendre maîtres de l'Italie, y entretenoient la diviſion; déſignant par là les Venitiens ſans les nommer : Que S. M. étoit trop équitable, pour vouloir que ceux qui avoient été dépoüillés par la force, fuſſent obligés contre la diſpoſition des loix Imperiales, de mettre leur droit en compromis avant que d'avoir été rétablis dans leur bien : Et qu'enfin auſſi-tôt après cette reſtitution, la République n'ayant plus rien à deſirer, que de vivre en paix avec tout le monde, elle feroit les déclarations qu'elles jugeroit convenables; & que ſe repoſant entierement ſur l'équité de Sa Majeſté Imperiale, elle la prendroit volontiers pour arbitre dans l'affaire de Piſe.

L'Empereur ne fut pas content de cette réponſe. Il vouloit qu'avant toutes choſes les Florentins entraſſent dans la ligue, ſur la parole qu'il leur donneroit de les remettre en poſſeſſion de Piſe dans un certain temps; après pluſieurs conteſtations

ſur ce ſujet, les Ambaſſadeurs n'eurent point d'autre réponſe de lui; & comme il étoit ſur le Môle, & prêt à s'embarquer, il leur dit qu'il leur feroit ſçavoir ſes intentions par le Légat du Pape, qui étoit à Genes. Le Légat les ayant renvoyés à Ludovic, qui de Tortone, juſqu'où il avoit accompagné l'Empereur, étoit retourné à Milan, ils allerent l'y trouver : l'audience étoit déja demandée lorſqu'ils reçurent un courier de Florence. Cette Republique ayant appris tout le détail de leur négociation, leur ordonnoit de revenir ſans attendre d'autre réponſe. 1496.

Ainſi quand ils ſe furent rendus à l'audience dans le temps marqué, au lieu de demander une réponſe, ils dirent au Duc, que s'en retournant à Florence, ils n'avoient pas voulu ſortir de ſes Etats ſans prendre congé de lui, comme l'alliance qui étoit entre lui & leur République l'exigeoit. Le Duc croïant qu'ils venoient demander une réponſe, avoit aſſemblé tous les Ambaſſadeurs des confédérés & tout ſon Conſeil, pour faire montre, ſelon ſa coutume, de ſon éloquence & de ſa politique; & pour joüir du chagrin des Envoyés de Florence. Sa ſurpriſe fut extrême à ce compliment, & il ne put cacher ſon dépit. Il leur demanda quelle réponſe ils avoient euë de l'Empereur; à quoi ils répondirent que, ſuivant les ordres de leur République, ils ne devoient parler des choſes dont ils étoient chargés, qu'aux Princes vers leſquels ils étoient députés. *De ſorte*, répliqua-t'il, *que ſi je voulois vous rendre la réponſe pour laquelle je ſçai que l'Empereur vous a renvoyés à moi, vous ne voudriés pas la recevoir ? Nous ne pouvons*, dirent-ils, *empêcher les autres de parler, ni nous diſpenſer de les entendre. Je veux bien*, ajouta-t'il, *vous la donner, mais il faut auparavant que vous me diſiés ce que vous lui avés propoſé.* Ils s'en défendirent par la même raiſon qu'ils avoient déja alleguée, ajoutant que ce ſeroit inutilement, l'Empereur devant l'avoir informé de ce qu'ils lui avoient propoſé, s'il l'avoit chargé de ſa réponſe. Alors ne pouvant s'empêcher de faire paroître ſa colere par ſes diſcours & par ſes geſtes, il congedia les Ambaſſadeurs de Florence & tous ceux qu'il avoit aſſemblés, devenant lui-même le ſujet de la dériſion à laquelle il avoit voulu expoſer les autres.

XXXIV. L'Empereur va à Piſe; fait & leve le ſié-

Cependant l'Empereur partit de Genes avec les ſix galeres Venitiennes, qui étoient dans la mer de Piſe, & pluſieurs bâtimens Genois bien fournis artillerie, mais montés d'un petit

1496. nombre de ſoldats, car il n'y avoit ſur ces vaiſſeaux que mille Lanſquenets. Il ſe rendit au port de la Specié & delà à Piſe, où il fut joint par mille autres fantaſſins de la même nation, & par cinq cens chevaux qu'il avoit fait venir par terre. Avec ce peu de troupes, celles du Duc de Milan, & une partie de celles des Venitiens, il entreprit d'aller mettre le ſiége devant Livourne, & de l'attaquer par mer & par terre : il envoya le reſte des Venitiens à Ponte-di-Sacco, pour empêcher que l'armée Florentine qui étoit peu conſiderable, n'inſultât les Piſans ou ne ſecourût Livourne.

ge de Livourne.

Jamais entrepriſe n'avoit moins inquieté les Florentins. Livourne étoit bien pourvûë de troupes & d'artillerie, & l'on y attendoit encore de jour en jour un nouveau renfort de Provence. Il n'y avoit pas longtemps que, pour donner plus de réputation à leurs forces, en y joignant des troupes Françoiſes, ils avoient pris à leur ſolde, du conſentement du Roi, M. d'Aubijoux (*a*) avec cent lances & mille fantaſſins Suiſſes & Gaſcons ; ce renfort devoit paſſer à Livourne par mer ſur certains vaiſſeaux chargés de grains que la République faiſoit venir pour ſes Etats, qui en manquoient preſque entierement. Cette précaution priſe dans un temps, où il n'étoit pas queſtion de ſe défendre contre l'Empereur, leur fut d'une utilité infinie; & quoiqu'il ne vînt qu'une partie de ce ſecours, parce que d'Aubijoux, après s'être avancé juſqu'à la mer avec ſa compagnie, ne voulut pas s'embarquer, & que des mille fantaſſins, il n'en monta ſur les vaiſſeaux que ſix cens, ce renfort ne pouvoit néanmoins arriver plus à propos. Le même jour qu'un Commiſſaire de Piſe, que l'Empereur avoit envoyé devant lui avec un gros détachement d'infanterie & de cavalerie, pour faire des ponts & nétoyer les chemins pour l'armée, parut devant Livourne, on y vit arriver la flote de Provence compoſée de cinq vaiſſeaux & de quelques galions, & accompagnée de la Normande, gros bâtiment chargé de vivres, que le Roi envoyoit pour rafraîchir Gaëte. Le vent lui fut ſi favorable, que les vaiſſeaux de l'Empereur ne

(*a*) Guichardin le nomme *Monſignore di Albigion*. Il y a toute apparence que c'étoit Hugues d'Amboiſe, Seigneur d'Aubijoux, le plus jeune des huit freres du Cardinal George d'Amboiſe : d'autant plus qu'il avoit déja ſervi en Italie ; & que Comines liv. 8. ch. 4. nomme le Seigneur d'Aubijoux de la Maiſon d'Amboiſe, parmi ceux que Charle VIII. envoya à la folle entrepriſe de Genes, la veille de la bataille de Fornovo. Aubijoux fut tué à celle de Pavie en 1525.

purent

purent l'empêcher de paſſer ; parce que le même vent les obligea de prendre le large vers l'écuëil de la Meloria, fameux par le combat naval que les Piſans y perdirent autrefois contre les Genois, & qui abattit pour toujours la puiſſance des premiers. Ainſi elle entra dans le port ſans autre perte que celle d'un galion chargé de grains, qui s'étoit ſéparé des autres, & qui fut pris par les ennemis. Ce ſecours venu ſi à propos, inſpira beaucoup de courage à la garniſon de Livourne, & raſſura les Florentins qui regardoient cet évenement comme une marque viſible de la protection du ciel, au défaut des ſecours humains ; ce qui vérifioit les aſſurances que Savonarole leur en avoit données pluſieurs fois dans le tems que Florence étoit plus allarmée. 1496.

Cependant l'Empereur ne laiſſa pas d'aſſiéger Livourne. Il y envoya par terre cinq cens hommes d'armes, mille chevaux legers & quatre mille hommes d'infanterie, & il alla par eau juſqu'à l'embouchure du lac qui eſt entre Piſe & Livourne. Le premier jour il eut beaucoup de peine à établir ſes quartiers, à cauſe de l'artillerie de la place, qui faiſoit un feu continuel. Enſuite s'étant diſpoſé à attaquer la Ville par deux endroits, il ſe réſerva le commandement d'un côté, & donna la conduite de la ſeconde attaque au Comte de Gajazzo, qui avoit ſuivi ce Prince par ordre du Duc de Milan. Son deſſein étant de ſe rendre maître du port, il fit foudroyer le Magnano avec une nombreuſe artillerie. Les aſſiégés l'avoient fortifié ; mais dès qu'ils ſe furent apperçu de ſon deſſein, ils ruinerent le Palazzoto & la tour voiſine de la mer, parce qu'il n'étoit pas poſſible de les garder, & que ces poſtes pouvoient leur faire perdre la tour neuve.

L'Empereur fit en même tems avancer ſon armée navale à la vûë du port, pour battre la Place de ce côté-là ; elle s'en approcha ſans réſiſtance, parce que les vaiſſeaux de Provence, après avoir débarqué les troupes & les grains, dont ils étoient chargés, avoient remis à la voile pour la France, quelques inſtances qu'on eût faites pour les retenir, & la Normande avoit continué ſa route vers Gayëte. Les batteries dreſſées contre le Magnano, ne firent pas beaucoup d'effet, à cauſe de la bonté de ſes fortifications & des fréquentes ſorties des aſſiégés ; enfin par une heureuſe fatalité les vents, dont la faveur avoit commencé à ranimer les eſperances des Floren-

1496. tins, acheverent de ſauver Livourne. Il s'éleva une tempête qui maltraita beaucoup la flote de l'Empereur, & *le Grimaldi* vaiſſeau Genois, ſur lequel il étoit venu, après avoir été long-tems battu des vents, vint périr devant le château neuf de Livourne avec tout l'équipage & l'artillerie : deux galeres Venitiennes eurent le même ſort à la pointe vers San-Jacopo ; les autres vaiſſeaux diſperſés en differens endroits, furent mis hors d'état de ſervir au ſiége ; & dans ce déſordre les aſſiégés recouvrerent le galion qu'ils avoient perdu.

XXXV. Sa retraite en Allemagne.

L'Empereur reprit le chemin de Piſe, où tout le monde convenant qu'il n'étoit plus poſſible de prendre Livourne, il fut réſolu d'en lever le ſiége, & de faire la guerre d'un autre côté. Maximilien alla donc à Vicopiſano, & il fit conſtruire un pont ſur l'Arno entre Caſcina & Vico, & un autre ſur le Cilecchio : on croyoit qu'il alloit paſſer ces ponts, mais il partit tout d'un coup, & s'en retourna par terre vers Milan ; après avoir, pour tout exploit dans la Toſcane, fait ſaccager par quatre cens chevaux un petit bourg nommé Bolgheri ſur la côte de Piſe. Pour excuſer ce prompt départ, l'Empereur dit qu'on lui rendoit tout difficile ; qu'on ne lui accordoit pas les ſecours d'argent qu'il demandoit fréquemment ; & que les provediteurs Venitiens ne lui avoient permis de tirer de Piſe qu'une fort petite partie de leurs troupes ; ce qui étoit en effet comme il le diſoit, parce qu'ils ſe défioient de lui : il ajoutoit qu'ils n'avoient pas achevé de lui payer leur contingent des ſoixante mille ducats ſtipulés dans le traité : enfin il ſe plaignoit d'eux autant qu'il loüoit la conduite du Duc de Milan à ſon égard.

Il ſe rendit à Pavie, où il fit de nouvelles propoſitions. Quoiqu'il eût publié qu'il vouloit s'en retourner en Allemagne, il propoſa néanmoins de reſter en Italie tout l'hiver avec mille chevaux & deux mille hommes d'infanterie, moyennant vingt-deux mille florins du Rhin par mois. Tandis qu'on attendoit une réponſe de Veniſe ſur cette propoſition, il ſe rendit dans la Lomellina, au lieu d'aller à Milan, où il étoit attendu ; c'étoit une eſpece de fatalité, qu'il ne dût jamais entrer dans cette Ville, comme la ſuite le fit voir. Enſuite ayant changé d'avis, il quitta la Lomellina, & vint à Cuſago à ſix milles de Milan ; mais il en partit inopinément à l'inſçu du Duc & des

Ambaſſadeurs des confédérés, & s'en alla à Côme. Là ayant appris pendant qu'il dînoit, que le Légat du Pape, auquel il avoit envoyé dire de ne le point ſuivre, étoit arrivé, il ſe leva bruſquement de table; & s'embarqua avec tant de précipitation, qu'à peine le Légat eut le temps de lui dire deux mots de deſſus le rivage: l'Empereur lui répondit qu'il étoit obligé de retourner en Allemagne; mais qu'il reviendroit bien-tôt. Néanmoins quand il apprit à Bellaſio, où il étoit arrivé par le lac de Côme, que les Venitiens acceptoient la propoſition qu'il avoit faite à Pavie, il donna encore lieu d'eſperer qu'il ſe rendroit à Milan: mais continuant toujours dans ſes irréſolutions, il ſe retira peu de jours après en Allemagne, laiſſant une partie de ſes troupes en Italie. Son voyage en ce païs, où depuis longtemps on n'avoit vû d'Empereur à la tête d'une armée, ne ſervit qu'à y montrer ſa foibleſſe, & à y faire mépriſer la dignité Imperiale. 1496.

Le départ de l'Empereur ôtant à Ludovic Sforce toute eſperance de s'emparer de Piſe, & de retirer cette Ville des mains des Venitiens, à moins qu'il n'arrivât de nouveaux incidens, il rappella toutes les troupes qu'il avoit dans cette Ville; & il ſe conſola par la penſée que les Venitiens ſeroient ſeuls chargés de la guerre contre les Florentins, & que la laſſitude des uns & des autres pourroit avec le temps faire naître quelque occaſion favorable à ſes deſſeins. La retraite des troupes Milanoiſes rendit les Florentins ſuperieurs dans le territoire de Piſe, & leur donna le moyen de reprendre tous les châteaux des collines; les Venitiens, pour arrêter leurs progrès, furent obligés d'y envoyer encore du monde; de ſorte qu'ils y avoient quatre cens hommes d'armes, ſept cens chevaux-legers, & plus de deux mille hommes d'infanterie.

XXXVI. Les François abandonnent tout-à-fait le Royaume de Naples.

Pendant ce temps-là, le Royaume de Naples fut preſque entierement délivré de ce qui y reſtoit encore de troupes Françoiſes. La ville de Tarente ſe rendit par famine avec ſes forteresſes, à l'armée navale des Venitiens qui l'avoit aſſiégée. Ils la garderent durant pluſieurs jours, & l'on commençoit à croire qu'ils vouloient ſe l'approprier; mais ils la remirent enfin à Frederic à la ſollicitation du Pape & du Roi d'Eſpagne. La *Normande* qui portoit du ſecours à Gaëte, après avoir combattu à la hauteur de Porto-Hercole contre des vaiſſeaux Genois

1496. qu'elle y rencontra, venoit de périr par une tempête dont elle avoit été ſurpriſe en continuant ſa route. Ainſi les François qui étoient aſſiégés dans Gaëte par Frederic, jugeant après cet accident qu'ils n'avoient plus rien à eſperer, & que leur Roi ne penſeroit pas plus à eux qu'à tant de brave nobleſſe & de Villes qu'il avoit abandonnées, capitulerent par le moyen de d'Aubigni, qui n'étoit pas encore parti de Naples à cauſe de quelques difficultés ſurvenuës à l'occaſion de la remiſe des places de Calabre ; ils rendirent la ville & la citadelle de Gaëte, à condition qu'ils pourroient retourner en France avec leurs effets ; quoiqu'ils puſſent, diſoit-on, ſe défendre encore quelques mois.

XXXVII. Charle VIII. fait une ſeconde entrepriſe ſur Genes & ſur Savone.

Le Roi de France déchargé par toutes ces pertes du ſoin de ſecourir le Royaume de Naples, mais piqué de la honte dont elles le couvroient, réſolut d'attaquer Genes. Il comptoit beaucoup ſur le parti que Baptiſtin Fregoſe avoit dans cette Ville, dont il avoit été Doge, & ſur celui du Cardinal de S. Pierre-aux-liens dans Savone ſa patrie, & dans les rivieres. D'ailleurs deux autres circonſtances ſembloient favoriſer ſon deſſein ; d'un côté Jean-Loüis de Fieſque & les Adorne étoient broüillés ; de l'autre, les Genois étoient géneralement mécontens du Duc de Milan, parce qu'il avoit fait préferer les Lucquois dans la vente de Pietra-Santa ; la crainte qu'eut Ludovic Sforce du deſſein du Roi, fit qu'il ſe réconcilia avec les Venitiens, avec qui il s'étoit preſque entierement broüillé à cauſe de l'affaire de Piſe, & qu'il envoya à Genes les troupes laiſſées en Italie par l'Empereur, & qui ſans cette occaſion n'auroient ſçû de quel côté tourner.

1497. Cependant le Pape, jugeant qu'il ne pouvoit trouver un temps plus favorable pour s'emparer des terres des Urſins, que celui où les chefs de cette Maiſon étoient priſonniers à Naples, déclara rebelles en plein Conſiſtoire Virgile & les autres, pour s'être mis à la ſolde des François contre ſes défenſes, & confiſqua tous leurs biens. En conſéquence de ce décret, il ſe jetta ſur leurs terres au commencement de l'année 1497. & les Colonne par ſon ordre en firent autant du coté qu'elles confinoient aux leurs. Cette expédition fut vivement pourſuivie & appuyée par le Cardinal Aſcanio, animé par ſon ancienne haine contre les Urſins, & par ſes liaiſons avec les

XXXVIII. Le Pape fait la guerre aux Urſins, pour s'emparer de leurs biens.

Colonne ; le Duc de Milan y consentit aussi volontiers. Mais elle déplut aux Venitiens, qui auroient bien voulu se concilier cette famille : néanmoins, comme ils ne pouvoient empêcher le Pape de suivre son projet, & qu'il ne leur convenoit pas de se broüiller avec lui dans les circonstances présentes, ils consentirent que le Duc d'Urbin qui étoit à leur solde commune, allât joindre les troupes de l'Eglise commandées par le Duc de Candie, & dont le Cardinal de Luna (*a*) créature d'Ascanio, étoit Légat : le Roi Frederic y envoya aussi Fabrice Colonne. Cette armée après avoir pris plusieurs châteaux, mit le siége devant Trivignano ; la place s'étant défenduë vigoureusement pendant quelques jours, se rendit enfin à discretion. Mais pendant ce siége, Barthelemi d'Alviano (*b*) étant sorti de Bracciano, défit à huit milles de Rome quatre cens chevaux qui conduisoient de l'artillerie à l'armée du Pape : ensuite ayant fait une course jusqu'à la Croce-di-Montémari, il auroit enlevé le Cardinal de Valence à la chasse, s'il ne s'étoit sauvé promptement à Rome. Après la prise de Trivignano, l'armée assiégea Lisola, qui se rendit à composition ; enfin tout le poids de la guerre alla tomber sur Bracciano, derniere ressource des Ursins. La Ville étoit forte & bien munie ; on avoit fortifié le Fauxbourg, à la tête duquel on avoit construit un bastion ; & il y avoit dans la place un nombre suffisant de troupes commandées par d'Alviano, jeune encore, mais dont le courage, l'activité & le talent pour la guerre, donnoient déja de lui les grandes esperances qu'il remplit dans la suite. Le Pape de on côté ne négligeoit rien pour faire réüssir ce siége ; il y envoya encore huit cens lansquenets, de ceux qui avoient fait la guerre dans le Royaume de Naples. 1497.

On combattit pendant plusieurs jours avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre : les assiégeans faisoient agir plusieurs batteries, & les assiégés réparoient leurs bréches avec une extrême diligence : ils furent pourtant obligés d'abandonner le Fauxbourg. Les assiégeans donnerent ensuite un violent assaut à la Ville ; mais quoiqu'ils eussent déja arboré leurs drapeaux sur les murs, ils furent obligés de se retirer avec beaucoup de

(*a*) Bernardin *Lunato* ou *da Luna*, natif de Pavie ; il fut fait Cardinal par Alexandre VI.

(*b*) Il étoit de la Maison des Ursins.

perte, & Anthonel Savelli fut bleſſé dans cette action. Les aſſié-
1497. gés montrerent la même vigueur dans une autre attaque, où ils repouſſerent les ennemis avec encore plus de perte, le nombre des morts & des bleſſés montant à plus de deux cens hommes. Une ſi belle défenſe donnoit une grande réputation à d'Alviano, auquel on en attribuoit tout l'honneur; en effet il pourvoyoit à tout au dedans avec beaucoup de vigilance, & au dehors il donnoit nuit & jour l'allarme à l'ennemi par de fréquentes attaques. Un jour ayant donné ordre à quelques chevaux-legers de Cervetri qui tenoit pour les Urſins, de venir inſulter les aſſiégeans, il ſortit de ſa place pendant le déſordre que leur cauſa l'attaque imprevuë de cette cavalerie, & mit en fuite l'infanterie qui gardoit le canon, dont il prit quelques pieces qu'il emmena dans la Ville. Malgré ces heureux ſuccès, les aſſiégés étoient cependant fort affoiblis, & commençoient à ne ſe plus ſoutenir, que par l'eſperance d'être ſecourus.

Charle des Urſins & Vitellozzo qui tenoit à cette Maiſon par le lien de la faction Guelfe, avoient reçu de l'argent du Roi de France, pour remettre ſur pied leurs compagnies, qui avoient été diſſipées dans le Royaume de Naples, & ils étoient paſſés en Italie ſur les vaiſſeaux de Provence, qui avoient apporté des bleds à Livourne. Ils entreprirent de ſecourir Bracciano. Charle alla à Soriano, où il raſſembla ſes anciens ſoldats, les amis & les partiſans de ſa Maiſon; Vitellozzo en fit autant à Citta-di-Caſtello, & quand il eut ramaſſé ſes troupes, il vint joindre Charle à Soriano avec deux cens hommes d'armes, dix-huit cens fantaſſins, & de l'artillerie montée ſur des trains, à la maniere de France. Alors les Generaux du Pape jugerent, que s'ils continuoient le ſiége, ils ſeroient en danger d'être enfermés entre cette armée & la place, & qu'il ne falloit pas laiſſer tout le païs à la diſcretion des ennemis, qui avoient déja ſaccagé quelques places.

Ils leverent donc le ſiége de Bracciano, retirerent leur groſſe artillerie à l'Anguillara, & marcherent aux ennemis. Les deux armées ſe rencontrerent entre Soriano & Baſſano, & combattirent avec opiniâtreté pendant pluſieurs heures. Dans le commencement de l'action, les Colonne prirent Françiot des Urſins. Mais enfin l'armée du Pape fut miſe en déroute: elle perdit tout ſon bagage & ſon artillerie, & eut plus de cinq cens

hommes tués ou faits priſonniers. De ces derniers furent le Duc d'Urbin, Jean-Pierre de Gonzague Comte de Nugolara & pluſieurs autres gens de qualité. Le Duc de Candie fut bleſſé légerement au viſage, & il ſe ſauva à Ronciglioné, avec le Légat, & Fabrice Colonne. 1497.

L'honneur de cette journée fut particulierement attribué à Vitellozzo. Cet Officier & ſes freres avoient formé depuis longtemps leur infanterie de Citta-di-Caſtello ſur la diſcipline des Ultramontains; & il avoit imaginé d'augmenter ſes forces, en l'armant de piques plus longues d'une braſſe (*a*), qu'à l'ordinaire. Cette nouvelle arme lui donna tant davantage ſur l'infanterie des ennemis, quand elles vinrent à ſe rencontrer, qu'elle l'enfonça aiſément, ce qui étonna d'autant plus, que parmi les troupes du Pape, il y avoit huit cens Allemans, & que cette nation avoit toujours paru formidable à l'infanterie Italienne depuis le paſſage des François en Italie.

Après cette victoire, l'armée des Urſins ſe mit à ravager toute la campagne en deçà du Tibre ſans aucun obſtacle; & une partie étant paſſée de l'autre côté de la riviere vers Montéritondo, où le païs étoit demeuré juſques-là dans une profonde ſécurité, elle s'y répandit de toutes parts. Le Pape, pour repouſſer le danger, leva beaucoup de gens de guerre, & appella à ſon ſecours, du Royaume de Naples, Gonſalve & Proſper Colonne.

XXXIX. Le Pape fait la paix avec les Urſins.

Mais peu de jours après les Ambaſſadeurs de Veniſe & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, ceux-là pour ſervir les Urſins, & celui-ci par la crainte que ce commencement de guerre ne produisît des déſordres capables de rompre la ligue, s'employerent pour faire la paix: ils y travaillerent ſi efficacement, qu'elle fût concluë à la ſatisfaction du Pape & de la Maiſon des Urſins. Alexandre étoit ennemi de la dépenſe, & les Urſins ſe trouvant ſans argent & ſans appuy, ſentoient bien qu'ils ſeroient enfin obligés de ſuccomber ſous la puiſſance du Pape.

Les conditions du traité furent: Que les Urſins pourroient demeurer au ſervice du Roi de France, d'autant plus que dans la convention qu'ils avoient faite avec lui, il étoit dit qu'ils ne ſeroient point obligés de porter les armes contre l'Egliſe: Qu'on leur rendroit toutes les places qu'ils avoient perduës dans cette guerre, à condition néanmoins qu'ils payeroient

(*a*) La braſſe de Florence eſt de vingt-deux pouces.

1497. cinquante mille ducats au Pape : ſçavoir, trente mille auſſi-tôt que Frederic Roi de Naples auroit mis en liberté Jean-Jourdain & Paul des Urſins (car à l'égard de Virgile, il étoit mort dans le château de l'Oeuf, ou de la fiévre, ou de poiſon, comme quelques-uns le crurent) & les vingt mille reſtans dans huit mois : Que pour ſûreté de cette ſomme, ils mettroient l'Anguillara & Cervetri entre les mains des Cardinaux Aſcanio & San-Severino : Et qu'enfin les priſonniers faits à la journée de Soriano, ſeroient mis en liberté, à l'exception du Duc d'Urbin. Les Ambaſſadeurs des confédérés firent tous leurs efforts, pour obtenir auſſi la liberté de ce Duc ; mais le Pape ne s'en mit pas en peine, parce que les Urſins qui n'avoient point d'argent, n'auroient pû payer les cinquante mille ducats, ſans la rançon de ce Prince ; elle fut depuis reglée à quarante mille ducats, à condition qu'il ne ſeroit remis en liberté, qu'après que Paul Vitelli, qui étoit demeuré priſonnier du Marquis de Mantouë à la priſe d'Atella, auroit obtenu la ſienne ſans rançon.

Le Pape n'ayant plus à faire la guerre aux Urſins, donna de l'argent aux troupes que Gonſalve avoit amenées, & y joignant les ſiennes, il envoya ce Géneral contre la ville d'Oſtie, qui obéiſſoit encore au Cardinal de S. Pierre-aux-liens : à peine les batteries eurent-elles été pointées, que le Gouverneur ſe rendit à diſcretion. Après cette conquête, Gonſalve entra dans Rome comme en triomphe, accompagné de cent hommes d'armes, deux cens chevaux-legers & quinze cens hommes de pied, tous Eſpagnols, faiſant marcher devant lui le Gouverneur d'Oſtie, auquel il rendit la liberté quelque temps après. Pluſieurs Prélats & les Officiers du Pape & de tous les Cardinaux, allerent au-devant de lui ; le peuple & la Cour accoururent ſur ſon paſſage, pour voir un Capitaine, dont le nom faiſoit déja beaucoup de bruit dans toute l'Italie ; ayant été conduit à l'audience du Pape au Conſiſtoire, Alexandre lui fit de grands honneurs, & lui donna, comme pour reconnoître ſa valeur, la Roſe (*a*) que les Papes ont coutume de donner tous les ans.

Gonſalve alla enſuite joindre le Roi Frederic. Ce Prince avoit attaqué les terres du Préfet de Rome ; il avoit déja pris toutes les places que le Roi de France avoit enlevées au Marquis de

(*a*) La Roſe d'or.

Peſcaire,

Peſcaire, pour les donner au Préfet; il s'étoit même emparé des Villes de Sora & d'Arci, dont les citadelles tenoient encore pour ce Seigneur, & il faiſoit alors le ſiége de Rocca-Guglielma: à l'égard du Comté d'Oliveto, Frederic l'avoit eu par compoſition, avant que le Duc de Sora eût vendu ſon Duché au Préfet. 1497.

Frederic au milieu de ſes proſperités, ne laiſſoit pas d'eſſuyer des chagrins, de la part de ſes amis & de ſes ennemis réconciliés. Gonſalve retenoit au nom des Rois d'Eſpagne une partie de la Calabre; & le Prince de Salerne s'étoit retiré mécontent de la Cour. Le Prince de Biſignano ſon frere ſortant un ſoir du Château neuf, fut bleſſé dangereuſement par un certain Grec: ils crurent que cela s'étoit fait par ordre du Roi en haine du paſſé; & le Prince de Salerne en conçut tant de frayeur, qu'il partit tout d'un coup de Naples, & s'en alla à Salerne, ſans diſſimuler la cauſe de ſa retraite. Le Roi lui fit remettre entre les mains le Grec, que la juſtice ordinaire avoit mis en priſon pour lui faire ſon procès, & qui, dans la vérité, n'avoit commis cet attentat, que pour ſe venger d'une injure qu'il avoit reçuë autrefois de la part du Prince de Biſignano dans la perſonne de ſa femme (*a*). Mais comme on voit rarement une réconciliation bien ſincere ſucceder à une haine inveterée, & qu'il reſte toujours quelques défiances & des déſirs de vengeance, le Prince de Salerne ne put jamais ſe fier au Roi. Cet incident fit eſperer aux François, qui tenoient encore Monte-San-Angelo & quelques autres forts, qu'il pourroit encore arriver un nouveau ſoulevement dans le Royaume, & cette idée les rendit plus opiniâtres dans leur défenſe.

XL. Expédition des troupes de Charle VIII. contre Genes, Savone & le Duché de Milan, ſans ſuccès.

Les mouvemens des François donnoient alors beaucoup d'inquiétude & de crainte à la Lombardie. La guerre d'Eſpagne, dans laquelle il ne s'étoit rien paſſé de conſiderable, ſinon que les François avoient pris en peu de jours, & brûlé la ville de Salces (*b*), étoit prête d'être terminée; dans le deſſein de faciliter la négociation de la paix, on étoit convenu d'une ſuſpenſion d'armes pour deux mois. Ainſi Charle étant plus à portée de donner ſes ſoins aux affaires d'Italie,

(*a*) Le Bembe dit que c'étoit la ſœur de cet homme, & non ſa femme.

(*b*) Ce fut Charle d'Albon, Seigneur de S. André, lequel étoit ſur la frontiere pour le Duc de Bourbon, Gouverneur de Languedoc, qui fit cette expédition. La place fut priſe d'aſſaut le 18. d'Octobre 1496.

1497. envoya à Aſte mille lances, trois mille Suiſſes & autant de Gaſcons ; & donna ordre à Trivulce ſon Lieutenant Géneral en Italie, de ſeconder Baptiſtin Fregoſe & le Cardinal de S. Pierre-aux-liens dans le projet formé contre Genes & Savone ; il ſe propoſoit de faire partir le Duc d'Orleans avec une nombreuſe armée, pour faire en ſon propre nom la conquête du Duché de Milan. Afin de faciliter l'entrepriſe de Genes, il chargea Octavien Fregoſe (*a*) d'aller à Florence, pour engager la République d'attaquer la Lunigiana & la riviere de Levant ; il ordonna en même temps à Paul-Baptiſte Fregoſe d'aller avec ſix galeres faire une deſcente dans celle de Ponant.

Cette expedition donna tant de frayeur au Duc de Milan, dont les forces n'étoient pas aſſemblées, & qui n'avoit pas encore reçu les ſecours que les Venitiens lui avoient promis, que ſi le projet avoit été vivement pourſuivi, on y auroit ſûrement réuſſi, au moins à l'égard du Duché de Milan, car il n'eut pas été ſi facile de s'emparer de Genes. Jean-Loüis de Fieſque & les Adorne s'étoient réconciliés par les ſoins de Ludovic, & ils avoient levé beaucoup d'infanterie, & armé une flote aux dépens des Venitiens & du Duc, à laquelle le Roi Frederic avoit joint ſix galeres. A l'égard du Pape, il n'avoit que le titre de conféderé, & ſans entrer dans les dépenſes communes, il ſe contentoit de donner ſes conſeils & de prêter ſon nom ; car il ne voulut contribuer à quoi que ce fût, ni ſur mer ni ſur terre dans un danger ſi preſſant.

Baptiſtin & Trivulce ſe préſenterent devant Novi, dont la citadelle tenoit pour le premier, à qui le Duc de Milan avoit enlevé cette Ville ; à leur arrivée, le Comte de Gajazzo qui étoit Gouverneur de cette place, ne croyant pas pouvoir la défendre, l'abandonna, & ſe retira à Seravallé. La priſe de Novi ne donna pas peu de réputation aux bannis, parce que la place eſt grande, qu'elle coupe la communication de Genes & de Milan, & que ſa ſituation met à portée d'incommoder facilement les places circonvoiſines ; en effet, Baptiſtin s'empara de pluſieurs Villes aux environs. En même temps le Cardinal de S. Pierre-aux-liens avec deux cens lances & trois mille hommes d'infanterie, prit Ven-

(*a*) Il étoit fils d'Auguſtin Fregoſe & de Gentile de Montefeltro.

timiglia & s'approcha de Savone : mais voyant qu'il ne s'y faiſoit aucun mouvement en ſa faveur, & ayant appris que Jean Adorne s'avançoit avec une nombreuſe infanterie, il ſe retira à l'Altaré, Ville appartenante au Marquis de Montferrat, à huit milles de Savone. 1497.

Quoique les ordres du Roi ne regardaſſent que Genes & Savone, l'envie que Trivulce eut de porter la guerre dans le Duché de Milan, fit qu'il s'empara de Boſco, château fort important dans le territoire d'Alexandrie, ſous prétexte qu'il étoit néceſſaire de s'aſſurer de ce poſte, afin d'empêcher que les troupes du Duc de Milan ne puſſent aller de cette Ville au ſecours des rivieres de Genes. Mais ne voulant pas contrevenir trop ouvertement à l'ordre du Roi, il ſe borna à cette conquête ; ce qui lui fit perdre une belle occaſion. La priſe de Boſco avoit cauſé des mouvemens dans tous les eſprits. Les uns s'étoient ſoulevés par crainte, & les autres par le deſir de la nouveauté ; le Duc n'avoit pas plus de cinq cens hommes d'armes & ſix mille hommes d'infanterie ; Galeas de San-Severino qui étoit dans Alexandrie, commençoit à ſe croire trop foible pour défendre cette place, s'il n'avoit davantage de monde ; & déja Ludovic, auſſi conſterné dans cette occaſion, que dans les précedentes, avoit envoyé prier le Duc de Ferrare de s'entremettre pour négocier quelque accommodement avec le Roi de France. Mais le ſéjour que fit Trivulce entre Boſco & Novi, donna le temps au Duc de Milan de ſe reconnoître, d'un autre côté les Venitiens qui ſe faiſoient une affaire capitale de le défendre, & qui venoient d'envoyer quinze cens hommes de pied à Genes, firent paſſer à Alexandrie beaucoup d'hommes d'armes & de chevaux-legers. Ils donnerent ordre en même temps au Comte de Pitigliano, qui étoit devenu leur Capitaine géneral, depuis la retraite du Marquis de Mantouë, de marcher avec la plus grande partie de leurs troupes au ſecours du Milanez.

Baptiſtin Fregoſe & le Cardinal de S. Pierre vinrent rejoindre Trivulce, fort peu ſatisfaits l'un & l'autre de leurs expéditions. Le premier n'avoit rien fait à Genes, parce que le bon ordre qui regnoit dans cette Ville avoit contenu tout le monde dans le devoir. Il rejetta ce mauvais ſuccès ſur ce que les Florentins n'avoient point paru dans la riviere du Levant ; en effet ils n'avoient

1497. pas crû que la prudence leur permît de ſe mêler de cette guerre juſqu'à ce qu'ils viſſent les affaires des François en meilleur état. Les exploits du ſecond s'étoient bornés à prendre quelques places du Marquis de Final, qui s'étoit déclaré pour la ville de Savone. Quand toutes les troupes Françoiſes furent réünies, elles firent quelques courſes vers Caſtellaccio, Ville voiſine de Boſco, que les Officiers du Duc de Milan avoient fortifiée: mais l'armée des conféderés, dont le quartier géneral étoit à Alexandrie, groſſiſſant tous les jours, & les François commençant au contraire à manquer d'argent & de vivres, joint à cela que les autres Officiers géneraux n'obéiſſoient pas volontiers à Trivulce, on fut obligé de faire retirer l'armée auprès d'Aſte, en laiſſant garniſon à Novi & dans Boſco.

On croit que ce qui fit manquer l'entrepriſe, fut d'avoir partagé les troupes Françoiſes en pluſieurs corps, & que ſi dans le commencement elles avoient marché toutes enſemble à Genes, elles aurorent pû réuſſir, tant parce que les Allemans que le Ludovic y avoit envoyés, l'avoient abandonnée pour retourner en Allemagne, que parce qu'elles avoient été favoriſées par les Factieux, & le mécontentement cauſé par l'affaire de Pietra-Sancta. Peut-être auſſi, que les mêmes perſonnes qui l'année derniere avoient empêché que le Roi ne paſsât en Italie, mirent en œuvre les mêmes artifices pour faire échoüer cette entrepriſe, en ne fourniſſant pas les choſes néceſſaires; en effet le bruit couroit que le Duc de Milan, qui faiſoit de grandes exactions ſur ſes peuples, donnoit beaucoup d'argent au Duc de Bourbon, & aux autres Seigneurs qui avoient du pouvoir ſur l'eſprit du Roi, & l'on ſoupçonnoit auſſi le Cardinal de S. Malo d'avoir part à ces penſions de Ludovic. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le Duc d'Orleans qui devoit paſſer à Aſte, & qui même en étoit fortement ſollicité par le Roi, ne ſe preſſa point de partir, quoiqu'il eût fait tous les préparatifs néceſſaires pour ſon voyage; Peut-être ne comptoit-il pas ſur les ſecours qu'on promettoit de lui envoyer; ou qu'il crût qu'étant heritier préſomptif de la Couronne (*a*), il ne lui convenoit pas de quitter la France dans un temps où la ſanté du Roi étoit foible & chancelante.

(*a*) Après la mort du Dauphin, il avoit repris le titre *de Monſeigneur*, tout court, qu'il avoit eu avant la naiſſance de ce Prince.

1497.

XLI. Tréve entre Charle VIII. & les Rois d'Eſpagne, dans laquelle l'Italie eſt compriſe.

Quand Charle vit l'entrepriſe de Genes & de Savone manquée, il ſe hâta de conclure avec les Rois d'Eſpagne. Une ſeule difficulté avoit fait traîner la négociation: le Roi de France pour avoir la liberté d'agir au-delà des Monts, refuſoit de comprendre l'Italie dans la tréve qui ſe négocioit alors; les Rois d'Eſpagne ne vouloient pas ſe rendre aux deſirs de Charle par rapport à cet article, alleguant que leur honneur y étoit interreſſé, & que d'ailleurs la tréve ne ſe faiſant que pour parvenir à la paix, elle pourroit leur fournir un prétexte plus honnête de ſe ſéparer des Confederés, ſi l'Italie y étoit compriſe. Enfin après pluſieurs allées & venuës des Ambaſſadeurs des deux Couronnes, l'artifice des Eſpagnols l'emporta à l'ordinaire; la tréve fut donc concluë entre la France & l'Eſpagne, pour les ſujets des deux Rois, leurs vaſſaux, & pour ceux qu'ils nommeroient reſpectivement; elle devoit commencer au cinq de Mars à l'égard des deux Royaumes, & cinquante jours après à l'égard de ceux qui ſeroient nommés, pour ne finir qu'à la fin du mois d'Octobre ſuivant. Ils nommerent enſuite de part & d'autre leurs Alliés d'Italie, & ceux qui étoient ſous leur protection: les Rois d'Eſpagne y comprirent de plus le Roi Frederic & les Piſans. On convint en même temps d'envoyer des Plenipotentiaires à Montpellier pour traiter de la paix, & que les confédérés pourroient auſſi y faire trouver les leurs. Dès ce temps-là les Rois d'Eſpagne faiſoient eſperer au Roi de France, que pendant cette négociation, il pourroit ſe préſenter quelque prétexte honnête de ſe joindre à la France contre les Italiens, & peut-être même de partager le Royaume de Naples avec lui.

Quoique cette tréve eût été faite ſans la participation des confédérés, elle ne laiſſa pas de leur être agréable à tous, & particulierement au Duc de Milan, qui ſouhaitoit ſur toutes choſes d'éloigner la guerre de ſon Duché. Mais comme les actes d'hoſtilité étoient encore permis en Italie juſqu'au vingt-cinq d'Avril, Trivulce & Baptiſtin retournerent dans la riviere de Ponant accompagnés de Sernon. Ils avoient emporté d'emblée la plus grande partie de la ville d'Albinga, mais y étant entrés en déſordre, ils en furent bien-tôt chaſſés par un petit nombre des ennemis. Ils entrerent enſuite dans les Etats du Marquis de Final, eſperant que les ennemis venant à ſon

secours, on pourroit les attirer au combat ; mais ce projet
1497. n'ayant pas réussi, ils ne firent presque rien, à cause de la division qui croissoit entre eux, & parce que la tréve faisoit beaucoup négliger la paye des troupes. Cependant les confédérés avoient repris toutes les Villes qu'on leur avoit enlevées, à l'exception de Novi ; & même cette place, d'où le Comte de Gajazzo qui en faisoit le siége, avoit d'abord été repoussé, s'étoit enfin rendue à composition : ainsi de toutes les conquêtes des François, il ne leur resta que quelques petites places dans le Marquisat de Final.

Pendant cette guerre, le Duc de Savoye, malgré les grandes offres qu'on lui fit des deux côtés, & le Marquis de Montferrat, dont la tutelle avoit été confirmée à Constantin de Macedoine par l'Empereur, ne voulurent se déclarer, ni pour le Roi de France, ni pour les confédérés.

XLII. Suite de la guerre de Pise.

A la réserve d'une seule recontre, il ne s'étoit rien passé de considerable cette année entre les Florentins & les Pisans, quoiqu'ils n'eussent pas quitté les armes. Ceux-ci étoient allés sous les ordres de Jean-Paul Manfroné avec quatre cens chevaux-legers & quinze cens hommes d'infanterie, pour reprendre le fort qu'ils avoient construit à Ponte-Stagno, & dont les Florentins s'étoient emparés, lorsque l'Empereur leva le siége de Livourne ; le Comte Rinucio marcha au secours avec beaucoup de cavalerie par le chemin de Livourne ; & surprit les Pisans dans le temps qu'ils battoient le fort ; ceux-ci ne s'attendant pas à être attaqués par un autre chemin que celui de Pont-à-d'Era, furent aisément mis en déroute ; & on en fit plusieurs prisonniers. La tréve interrompit la guerre de part & d'autre. Les Florentins ne virent qu'avec chagrin qu'elle donnoit aux Pisans le temps de respirer, tandis qu'elle ne leur étoit à eux d'aucune utilité, l'inquiétude que leur donnoit Pierre de Medicis par ses intrigues continuelles, & la crainte des troupes Venitiennes qui étoient à Pise, les obligeant toujours à la même dépense.

XLIII. Ludovic Sforce fait proposer dans le Conseil de la ligue, de rétablir les Florentins à Pi-

La guerre étant suspenduë de toutes parts, ou sur le point de l'être, le Duc de Milan songea à enlever Pise aux Venitiens : Quoiqu'il eût marqué une grande reconnoissance des secours prompts & efficaces que ces Républicains venoient de lui fournir, qu'il leur eût donné publiquement de grands éloges ; & qu'il eût même approuvé la conduite de Jean-Galeas I. Duc

de Milan, qui les avoit nommés exécuteurs de ſon teſtament; néanmoins il ne les voyoit qu'avec des yeux jaloux en poſſeſſion de la ville de Piſe, qui, ſelon toutes les apparences, demeureroit entre leurs mains; c'eſt pourquoi ne pouvant ſe réſoudre à leur abandonner l'objet de tant d'intrigues, il réſolut de les renouveller, pour obtenir par l'artifice, ce qu'il n'avoit pû avoir par la force. 1497. ſe, moyennant qu'ils ſe joignent aux confédérés.

Dans cette vûë il engagea le Pape & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, dont l'aggrandiſſement des Venitiens excitoit la jalouſie, de propoſer dans le conſeil des confédérés, que pour ôter aux François tout prétexte de troubler l'Italie, & pour y rétablir la paix dans toutes ſes parties, il falloit engager les Florentins à ſe joindre à la ligue, en les remettant en poſſeſſion de la Ville de Piſe, puiſqu'il n'étoit pas poſſible de les gagner autrement: ajoutant que tant qu'ils ſeroient ſéparés des autres confédérés, ils ne ceſſeroient d'attirer le Roi de France en Italie; & qu'ainſi ſe trouvant au centre de ce pays avec un ſi grand appui, de l'argent & des troupes, ils ſeroient toujours en état d'executer de grandes entrepriſes.

XLIV. L'adreſſe des Venitiens fait échoüer la propoſition.

Sur cette propoſition, l'Ambaſſadeur de Veniſe remontra que l'attachement des Florentins pour la France étoit ſi fort, que quand même on leur rendroit Piſe, on ne devoit ſe fier à eux, qu'après qu'ils auroient donné de grandes ſûretés de l'exécution de leurs promeſſes; & que la ſeule, qui pût faire compter ſur leur ſincerité, étoit de dépoſer Livourne entre les mains des confédérés. Il ouvrit artificieuſement cet avis, dans la perſuaſion que les Florentins ne conſentiroient jamais à ſe déſaiſir d'une place auſſi importante; & il ſe flatoit que leur refus lui fourniroit de bons moyens pour combattre la nouvelle propoſition. En effet la choſe arrivant, comme il l'avoit prévû, il fit échoüer cet expédient; le Pape, ni même le Duc de Milan, n'oſant inſiſter, de peur d'aliener les Venitiens. Ainſi on prit le parti de faire une nouvelle tentative, pour forcer les Florentins à ſe détacher de la France.

XLV. Diviſions dans la ville de Florence.

L'état préſent de Florence offroit une belle occaſion à quiconque vouloit attaquer cette République; la forme du gouvernement mettoit le trouble & la diviſion entre les habitans de cette Ville. Lorſqu'on y avoit établi l'autorité populaire,

1497. on n'y avoit pas apporté les têmperamens néceſſaires, pour conſerver la liberté, & pour prévenir en même temps le déſordre & les inconveniens que la licence & l'aveuglement de la multitude ont coûume de faire naître. La naiſſance & le mérite étoient négligés, parce que le peuple craignoit l'ambition des grands. La République étoit mal adminiſtrée, tant à cauſe de l'incapacité de pluſieurs membres des conſeils, où l'on déliberoit des plus grandes affaires, que parce qu'on changeoit le ſouverain Magiſtrat tous les deux mois. D'ailleurs la réputation du Moine Savonarole avoit formé de ſes auditeurs un parti puiſſant, où il entroit pluſieurs perſonnes de mérite. Leur union & leur nombre ſurpaſſant de beaucoup le nombre du parti oppoſé, la Magiſtrature & les dignités n'étoient preſque que pour ceux de cette eſpece de faction. On ne ceſſoit de ſe contrarier dans les aſſemblées génerales, & chaque parti ne ſongeoit qu'à l'emporter ſur la faction oppoſée, ſans s'embarraſſer ſi cette conduite étoit contraire au bien public. Ce déſordre étoit d'autant plus dangereux alors, qu'outre les fatigues d'une longue guerre & l'épuiſement des finances, la Ville ſe trouvoit dans une grande diſette de vivres; ce qui pouvoit donner lieu de craindre un ſoulevement de la part du peuple.

XLVI. Entrepriſe inutile de Pierre de Medicis pour s'introduire dans Florence.

Pierre de Medicis crut trouver dans les conjonctures préſentes, une occaſion favorable, pour ſe rétablir à Florence, ſurtout depuis qu'il eut appris que Bernarddel Nero homme de grande autorité & ancien ami de ſon pere, avoit été créé Gonfalonier de juſtice, & qu'on avoit donné des Magiſtratures à quelques autres perſonnes, qu'il croyoit dans ſes interêts, à cauſe de l'attachement qu'ils avoient eu autrefois pour la Maiſon de Medicis. Après avoir pris le conſeil du Cardinal de San-Severino ſon ami & d'Alviano, il entreprit de s'introduire de nuit dans Florence, comme il en étoit preſſé par quelques Florentins. Les Venitiens l'encouragerent ſécretement à cette entrepriſe, parce que tout ce qui occupoit Florence, ſeroit utile aux Piſans. Le Pape entra auſſi dans ce projet, par reſſentiment contre les Florentins; il vouloit les forcer par des injures à quitter le parti de la France, dont il n'avoit pû les détacher par de grandes offres. Enfin le Duc de Milan ne

s'y

s'y oppoſoit pas, parce qu'il n'auroit pas été fâché qu'il arrivât une révolution à Florence, où la forme du gouvernement préſent ne lui permettoit pas de lier aucune intrigue : néanmoins il ne ſouhaitoit pas le rétabliſſement de Pierre de Medicis ; dans la crainte qu'il ne ſe reſſentît de tout le mal qu'il lui avoit fait, & qu'il ne ſe livrât trop aux Venitiens. 1497.

Medicis ſe rendit donc à Sienne avec tout l'argent qu'il avoit pû trouver par lui-même & par le moyen de ſes amis ; on crut que les Venitiens lui avoient donné un leger ſecours. D'Alviano le ſuivoit avec de la cavalerie & de l'infanterie, mais n'allant que la nuit & par des chemins détournés, afin de cacher ſa marche aux Florentins. A Sienne Pierre eut encore des ſoldats qui lui furent ſécretement fournis par le moyen de Jean-Jacque & de Pandolphe Petrucci, qui étoient à la tête du gouvernement de cette Ville. Ainſi il partit accompagné de ſix cens chevaux & de quatre cens hommes de pied, tous gens d'élite. Ce fut deux jours après que la tréve, où les Siennois étoient compris, eut commencé : il s'avança vers Florence, dans l'eſperance qu'arrivant inopinément à la pointe du jour, il lui ſeroit facile d'entrer dans la Ville à la faveur du déſordre que ſa préſence y cauſeroit, & du mouvement que ſes amis y exciteroient. Ces meſures lui auroient peut-être réuſſi, ſi la fortune n'avoit réparé la négligence de ſes ennemis. Il étoit venu camper dès l'entrée de la nuit à Tavernellé, lieu compoſé de quelques maiſons ſur le grand chemin, & il comptoit de marcher la plus grande partie de la nuit même : mais il ſurvint une groſſe pluïe qui retarda ſi malheureuſement ſa marche, qu'il ne put ſe préſenter à la porte de la Ville que quelques heures après le lever du ſoleil. Ce contretemps donna le moyen à ſes ennemis déclarés, de lui fermer l'entrée de la Ville ; car à l'égard du peuple & du reſte des habitans, ils attendoient tranquillement l'évenement de cette affaire. Les ennemis de Pierre prirent donc les armes, & les firent prendre à leurs amis & à leurs partiſans ; ils engagerent les Magiſtrats à mander au Palais, & à y retenir les gens ſuſpects ; ils ſe ſaiſirent de la porte du côté de Sienne ; & Paul Vitelli, qui par haſard étoit arrivé de Mantouë la veille, s'y rendit auſſi à leur priere. C'eſt pourquoi Pierre de Medicis, après avoir attendu durant quatre heures à une portée de trait de

1497. la porte, voyant qu'il n'étoit pas poſſible de la forcer, & qu'il ne ſe faiſoit aucun mouvement favorable dans la Ville, craignant d'ailleurs d'être chargé par les gendarmes des Florentins, qu'on pouvoit avoir fait revenir du territoire de Piſe, comme cela étoit en effet, s'en retourna à Sienne.

D'Alviano l'ayant quitté, fut introduit par les Guelfes dans Todi, où il pilla preſque toutes les maiſons des Gibelins, & maſſacra cinquante-trois des principaux de cette faction. Ce mauvais exemple fit qu'Anthonel Savelli & les Gatteſchi étant entrés par le moyen des Colonne, celui-là dans Terni, & ceux-ci dans Viterbe, uſerent de repréſailles contre les Guelfes dans ces deux Villes & aux environs. Le Pape craignant qu'il ne lui en coutât pour réprimer ces déſordres qui ſe commettoient dans l'Etat Eccleſiaſtique, & ſous ſes yeux, ne ſe mettoit point en peine de les arrêter; naturellement inſenſible aux calamités des autres, il l'étoit encore à tout ce qui ne bleſſoit que ſon honneur, pourvû que ſes interêts ou ſes plaiſirs n'en ſouffriſſent en aucune maniere.

XLVII. Déſordres de la famille d'Alexandre VI.

(*a*) Il ne fut cependant pas à couvert de toutes diſgraces, & ſa propre famille donna dans des excès d'incontinence & de cruauté, que les nations les plus barbares auroient en horreur. Il s'étoit propoſé dès le commencement de ſon Pontificat, de mettre toute la grandeur temporelle de ſa Maiſon ſur la tête du Duc de Gandie, ſon fils aîné. Mais le Cardinal de Valence, bien éloigné de l'eſprit de ſon état, & ne reſpirant que la guerre, ne voyoit qu'avec chagrin les honneurs de ſon frere, dont il brûloit d'occuper la place. D'ailleurs il étoit tranſporté de rage contre le Duc à cauſe de la préference, que donnoit à celui-ci Lucrece Borgia leur ſœur, dont ces deux freres étoient amoureux. Ce furieux n'écoutant que ſa jalouſie & ſon ambition, motifs qui ne ſont que trop puiſſans pour déterminer aux plus grands crimes, fit aſſaſſiner pendant la nuit ſon frere, qui ſe promenoit alors ſeul à cheval dans Rome, & fit jetter ſon corps dans le Tibre. Le bruit

(*a*) Ce morceau juſqu'à l'article 48. a été ſupprimé dans preſque toutes les éditions de l'Hiſtoire de Guichardin. M. de Wicquefort l'a rétabli à la fin de ſon *Thuanus reſtitutus*, avec deux autres qu'on trouvera ci-après dans le quatriéme & dans le dixiéme Livres, ſur un manuſcrit de l'Auteur qui eſt à Florence. Il a cru que ces trois articles ne ſe trouvoient dans aucun exemplaire imprimé: mais il s'eſt trompé; car ils ſe trouvent tous trois en entier dans l'édition de Guichardin de l'année 1636.

couroit, ſi pourtant ce comble d'abomination peut trouver quelque créance, que les deux freres avoient encore dans leur propre pere un rival auprès de leur ſœur. Alexandre devenu Pape, avoit ôté Lucrece à un premier mari, comme trop inferieur au nouveau rang de ſa femme, & il l'avoit mariée à Jean Sforce, Seigneur de Peſaro : mais ne s'accommodant point encore de la rivalité de ce ſecond mari, il avoit caſſé le mariage, quoique conſommé, ſous prétexte d'impuiſſance, qu'il fit prouver par de faux témoins devant des Commiſſaires qu'il avoit choiſis pour cette affaire. 1497.

Jamais pere n'avoit aimé ſes enfans avec tant de paſſion : auſſi Alexandre fut-il pénetré de la plus vive douleur, en apprenant la mort de ſon fils ; il y fut d'autant plus ſenſible, que toujours comblé des faveurs de la fortune dès ſes plus tendres années, il n'étoit point accoutumé à reſſentir ſes coups. Dans le premier mouvement de ſa douleur, il aſſembla le Conſiſtoire ; après y avoir déploré ſon malheur avec un torrent de larmes, il s'accuſa de pluſieurs actions indignes, & de l'irrégularité de la conduite qu'il avoit tenuë juſqu'alors ; après quoi il déclara dans les termes les plus forts, qu'il vouloit vivre déſormais d'une maniere toute oppoſée, & il établit une congrégation de Cardinaux pour travailler de concert avec lui à réformer les déſordres de ſa Cour. Il fut pendant quelques jours dans cette diſpoſition ; mais quand il commença à connoître l'auteur de la mort de ſon fils, dont on avoit d'abord ſoupçonné le Cardinal Aſcanio, ou les Urſins, ſes larmes furent bien-tôt eſſuyées, & ſes bonnes réſolutions diſparurent avec elles. On le vit ſe replonger avec plus de licence que jamais dans les déſordres de ſa vie paſſée.

XLVIII. On fait mourir à Florence pluſieurs perſonnes qui avoient conſpiré en faveur de Pierre de Medicis.

La tentative de Pierre de Medicis fut cauſe d'une cataſtrophe qui arriva quelque temps après dans Florence. La conjuration qui y avoit été formée en ſa faveur fut découverte, & pluſieurs perſonnes de qualité qui en étoient complices, furent arrêtées ; les autres prirent la fuite. Nicolas Ridolfi (*a*), Laurent Tornabuoni, Jean Pucci & Jean Cambi, furent convaincus d'avoir ſollicité ſa venuë ; on trouva même que Tornabuoni lui avoit fourni de l'argent. Tous ces conjurés furent condamnés à mort. Bernard del Nero eut le même ſort, quoiqu'il

(*a*) Il étoit mari de Conteſina de Medicis, ſœur de Pierre.

ne fût convaincu que d'avoir ſçu le complot, & de ne l'avoir
1497. pas revelé : ce crime, puniſſable par lui-même du dernier ſupplice, ſuivant les loix de Florence, & la déciſion de la plûpart des Juriſconſultes, parut encore plus grave dans la perſonne du Gonfalonier, plus obligé que les ſimples particuliers de veiller au ſalut de la République.

Les parens des confederés appellerent de ce jugement au grand Conſeil du peuple, en vertu d'une loi qui avoit été faite, quand on avoit établi le gouvernement populaire. Mais les Juges craignant que la compaſſion pour l'âge & la Nobleſſe des conjurés, & le grand nombre de leurs parens, ne fiſſent adoucir la ſéverité de la peine, firent en ſorte que dans un conſeil moins nombreux, on mit en déliberation ſi l'on auroit égard ou non à cet appel. La négative l'emporta par l'autorité & le nombre de ceux qui ſoutenoient que cette condeſcendance pourroit exciter une ſédition, & que les loix mêmes diſpenſoient de la regle dans de pareils cas. Après cette déciſion, l'on obligea preſque par force & avec menaces ceux qui compoſoient le ſouverain Magiſtrat, de conſentir, que nonobſtant l'appel, l'exécution ſe fît la nuit même. Les partiſans de Savonarole parurent dans cette occaſion beaucoup plus échauffés que les autres, ce qui ne lui fit pas d'honneur ; & l'on fut fort ſcandaliſé de ce qu'il ſouffroit qu'on violât une loi, que lui-même avoit propoſée trois ans auparavant, comme néceſſaire à la conſervation de la liberté.

XLIX. Frederic obtient l'inveſtiture du Pape ; ſe fait couronner, & acheve de chaſſer les reſtes du parti François.

D'un autre côté Frederic avoit obtenu du Pape cette année l'inveſtiture du Royaume de Naples ; & après la céremonie de ſon couronnement, il avoit repris par compoſition Monté San-Angelo, que Dom Julien Lorrain avoit courageuſement défendu, & Civita avec quelques autres places, où commandoit Charle de Sanguin. Auſſi-tôt que la tréve fut finie, il chaſſa tout-à-fait du Royaume le Préfet de Rome, & il tourna enfin ſes armes contre le Prince de Salerne, qui ſe voyant aſſiégé dans la fortereſſe de Diano, & abandonné de tout le monde, fut obligé de capituler : il lui fut permis de ſe retirer avec tous ſes effets, & il laiſſa entre les mains du Prince de Biſignano, ce qui lui reſtoit encore de ſes Etats : Biſignano ne devoit les remettre à Frederic que quand il auroit appris que le Prince de Salerne ſeroit arrivé à Sinigaglia.

1497.

L. Prorogation de la trêve entre le Roi de France & les Rois d'Eſpagne.

Pendant ce temps-là les conférences pour la paix, qui avoient été transferées de Montpellier à Narbonne, & interrompuës par les prétentions exhorbitantes des Rois d'Eſpagne, furent renoüées à la fin de cette année; mais la même difficulté ſubſiſtoit toujours. Le Roi de France étoit déterminé à rejetter une paix, où l'Italie ſeroit compriſe, & les Rois d'Eſpagne étoient bien éloignés de lui laiſſer le champ libre en ces quartiers, ou de reſter dans la néceſſité de ſoutenir la guerre contre lui au-delà des Monts; guerre qui ne pouvoit leur être que fort onereuſe, ſans eſperance d'aucune utilité. Enfin ils convinrent d'une trêve qui devoit durer juſqu'à ce que l'un des deux voulût la rompre & deux mois après qu'il l'auroit déclaré; on n'y comprit aucune des Puiſſances d'Italie, auſquelles même les Rois d'Eſpagne ne firent part du traité qu'après la concluſion. Ils dirent, pour s'en excuſer, qu'il leur avoit été permis de faire ce traité ſans la participation des confédérés, de même qu'il l'avoit été au Duc de Milan de conclure la paix à Verceil ſans les conſulter: ils ajouterent, que pour exécuter de leur part les conventions de la ligue, ils avoient porté la guerre en France, où ils l'avoient faite pendant pluſieurs mois; mais que les confédérés ne leur avoient point payé les ſommes auſquelles ils s'étoient obligés par le même traité: Que, quoique cette négligence les eût ſuffiſamment autoriſés à les abandonner, ils leur avoient néanmoins fait demander, à differentes repriſes, s'ils vouloient leur payer cent cinquante mille ducats qui leur étoient dûs pour le paſſé, au moyen de quoi ils ſe chargeroient d'avancer les frais de la guerre à l'avenir, & d'entrer en France avec une nombreuſe armée: Que les confédérés n'avoient fait aucune réponſe à une propoſition ſi raiſonnable, ni tenu compte de remplir leurs engagemens: Qu'au lieu que la ligue avoit été formée pour la liberté de l'Italie, on en employoit les forces à y faire des uſurpations, & à l'opprimer; les Venitiens s'étant non-ſeulement rendus maîtres de pluſieurs ports dans le Royaume de Naples, mais encore de Piſe, ſur laquelle ils n'avoient pas le moindre droit: Que dans ces circonſtances ils avoient crû que quand les autres confédérés perdoient de vûë l'objet de la ligue, contre l'interêt commun, ils pouvoient avec bienſéance pourvoir de leur côté à leurs interêts particuliers: Qu'au reſte la trêve étoit plutôt un avertiſſement qu'ils donnoient aux

1497. confédérés, qu'une déclaration expreſſe d'une volonté formée de les abandonner, puiſqu'ils s'étoient réſervé le pouvoir de la rompre quand ils voudroient; ce qu'ils ne manqueroient pas de faire, lorſqu'ils verroient les Puiſſances d'Italie prendre une autre conduite à leur égard.

La perte que les Rois d'Eſpagne firent dans ce temps-là de Jean Prince d'Eſpagne leur fils unique, les empêcha de goûter la douceur du repos qu'ils s'étoient procuré par la tréve. Philippe Duc de Savoye mourut auſſi dans le même temps, laiſſant pour ſucceſſeur un fils (*a*) encore jeune. Après de longues incertitudes, Philippe avoit ſemblé pencher du côté des confédérés, qui lui offroient vingt mille ducats par an; mais il leur avoit été ſuſpect, & ils ne croyoient pas pouvoir compter ſur lui, dès que le Roi de France paroîtroit en Italie à la tête d'une nombreuſe armée.

Les deux années marquées par le traité de Verceil pour le temps que la citadelle de Genes devoit reſter en dépôt, expiroient vers la fin de cette année. Le Duc de Ferrare avoit fait demander au Roi de France le rembourſement de la moitié des frais de garde de ce fort; & le Roi avoit offert de les lui payer en entier, s'il vouloit la lui remettre, prétendant que rien n'étoit plus juſte, le Duc de Milan n'ayant pas obſervé le traité. Le Duc de Ferrare avoit répondu que la choſe n'avoit pas été conſtatée, & que pour mettre Ludovic dans ſon tort, il auroit fallu le ſommer d'exécuter ſes promeſſes. Sur cette réponſe le Roi propoſa au Duc de garder encore la citadelle, juſqu'à ce qu'il eût été décidé ſi ces prétentions étoient bien fondées. Mais Hercule, après avoir pris la précaution de rappeller Ferdinand ſon fils (*b*) de la Cour de France, rendit ce fort au Duc de Milan, qui pour l'y engager, donna l'Archevêché de Milan au Cardinal Hippolite ſon autre fils (*c*), & le rembourſa de tous

(*a*) Philibert II. il avoit dix-ſept ans, étant né en 1480.

(*b*) Hercule d'Eſte, Duc de Ferrare, avoit quatre fils d'Eleonor d'Arragon ſa femme, fille de Ferdinand I. Roi de Naples; ſçavoir Alfonſe qui lui ſucceda; Ferdinand, Hippolite Cardinal & Sigiſmond; outre un bâtard nommé Jule.

(*c*) Il fut fait Cardinal par Alexandre VI. en 1493. Il ayoit été Archevêque de Strigonie dès l'âge de huit ans, ſur la démiſſion de Jean Cardinal d'Arragon ſon oncle; & il eut enſuite ſucceſſivement les Archevêchés de Capouë, de Milan & de Narbonne. Il étoit ſçavant, écrivoit avec politeſſe, & aimoit les gens de lettres: l'Arioſte lui dédia ſon poëme de *Roland le furieux*. Il mourut au mois de Septembre 1520.

les frais de garde, & même de ceux dont le Roi étoit tenu. Les Venitiens ſolliciterent auſſi avec beaucoup de vivacité le Duc de Ferrare de faire cette démarche, & il n'oſa ſe broüiller avec des voiſins ſi puiſſans, ſurtout dans un temps, où il y avoit moins d'apparence que jamais, que les François repaſſaſſent en Italie : pour lui en témoigner leur reconnoiſſance les Venitiens prirent à leur ſolde ſon fils Ferdinand avec cent hommes d'armes. 1497.

Ce procedé du Duc de Ferrare, quoiqu'irregulier & d'ailleurs fort préjudiciable à la réputation du Roi de France en Italie, ne trouva pas ce Prince auſſi ſenſible qu'il auroit dû l'être. Le Duc lui envoya un Ambaſſadeur pour s'excuſer ſur la néceſſité, où il étoit d'en agir ainſi, ſon Etat étant expoſé aux inſultes des Venitiens & du Duc de Milan, qui lui avoient en quelque façon déclaré la guerre ; Charle écouta cet Ambaſſadeur avec autant d'indifference que ſi la choſe n'eût été d'aucune importance. Outre qu'il ſe comportoit en tout preſque ſans vûës & ſans reflexion, il étoit encore par rapport aux affaires d'Italie, dans ſes anciennes irréſolutions. A la verité il ſouhaitoit toujours avec beaucoup d'ardeur d'y retourner, & pluſieurs circonſtances auroient favoriſé cette entrepriſe, la tréve avec les Rois d'Eſpagne, l'alliance renouvellée avec les Suiſſes, la déſunion des confederés, tout cela l'y invitoit : mais la plûpart de ceux dont il étoit environné, l'en détournoient par toutes ſortes d'artifices. Les uns l'amuſoient chaque jour par de nouveaux plaiſirs ; les autres lui faiſoient enviſager des difficultés ſans nombre ; il y en avoit même qui le preſſoient en effet de paſſer en Italie, mais ils lui faiſoient entendre qu'il falloit y mener tant de forces par mer & par terre, & ſe munir de ſommes d'argent ſi conſidérables, que tout cela ne pouvoit être prêt de long-temps. D'ailleurs le Cardinal de S. Malo apportoit toujours les mêmes longueurs à fournir de l'argent ; de ſorte que non-ſeulement le temps du voyage étoit moins certain que jamais, mais on faiſoit échoüer ſur le point de leur exécution, les meſures qu'on avoit priſes.

LI. Charle VIII. par ſon irréſolution, manque des occaſions favorables de paſſer en Italie, & décourage ſes partiſans.

Les Florentins qui ſollicitoient continuellement la venuë du Roi, étoient convenus avec lui, qu'auſſi-tôt qu'il auroit commencé la guerre, ils feroient de leur côté une irruption dans le Milanez ; & que pour cet effet, d'Aubigni avec cent cinquante

1497. lances Françoiſes, dont cent ſeroient payées par le Roi, & cinquante par leur République, ſe rendroit par mer en Toſcane pour y commander leur armée en chef. Le Marquis de Mantouë, que les Venitiens à ſon retour du Royaume de Naples, où il venoit de ſe couvrir de gloire par ſes exploits, avoient congedié d'une maniere honteuſe, ſur le frivole ſoupçon qu'il ſongeoit à ſe mettre au ſervice du Roi de France, traitoit alors ſérieuſement avec Charle de cette affaire, Le nouveau Duc de Savoye venoit de ſe lier à la France. Bentivoglio promettoit de ſe joindre au Roi dès qu'il ſeroit entré en Italie; enfin le Pape, quoique toujours incertain, s'il ſe déclareroit ouvertement en faveur de la France, étoit déterminé au moins à ne pas s'oppoſer à ſes deſſeins. Mais la lenteur & l'indolence de Charle refroidiſſoient tout le monde : on ne voyoit arriver aucunes troupes à Aſt : d'Aubigni ne venoit point: on n'envoyoit pas même d'argent pour payer les Urſins & les Vitelli, ce qu'il étoit néanmoins de la derniere conſéquence de ne pas négliger: En effet, les Vitelli ſe ſeroient mis à la ſolde des Venitiens, ſi les Florentins n'ayant pas le temps d'en donner avis au Roi, ne ſe fuſſent chargés de les ſoudoyer pour un an, tant pour lui que pour eux en commun. Il approuva cette démarche, mais il ne ratifia rien, & ne donna aucun ordre pour le payement de ſa part de cette ſolde; au contraire, il leur envoya Gemel pour les prier de lui prêter cent cinquante mille ducats pour cette expédition : comme il ſe trouvoit ſouvent, qu'en croyant faire ſa volonté, il faiſoit celle des autres, il partit un jour inopinément de Lyon, & s'en alla à Tours, & de là à Amboiſe, promettant à ſon ordinaire qu'il reviendroit bien-tôt.

1498. Cette conduite fit perdre toute eſperance aux partiſans de France en Italie; & elle détermina Baptiſtin Fregoſe à ſe raccommoder avec le Duc de Milan. Quand ce Duc ſe vit délivré de ſes frayeurs, il découvrit chaque jour de plus en plus ſa mauvaiſe volonté à l'égard des Venitiens; & il ſollicita de nouveau le Pape & les Rois d'Eſpagne de remettre ſur le tapis, mais d'une maniere plus efficace que la premiere fois, la propoſition de rétablir les Florentins dans Piſe. Ceux-ci croyant ne devoir pas négliger cette ouverture, envoyerent un Ambaſſadeur à Rome au commencement de l'année 1498.

LII. Le Duc de Milan fait remettre ſur le tapis la propoſition de rétablir les Florentins à Piſe.

avec

1498. avec ordre de ſe conduire avec beaucoup de circonſpection ; de ſorte que le Pape & les autres puſſent eſperer qu'en cas que Piſe fût renduë aux Florentins, la République entreroit dans la ligue contre les François pour la défenſe de l'Italie ; mais que d'un autre côté, ſi l'affaire venoit à manquer, le Roi de France n'eût pas ſujet d'en prendre de l'ombrage. 1498.

Cette négociation dura pluſieurs jours. Le Pape & les Ambaſſadeurs des Rois d'Eſpagne, du Roi de Naples & du Duc de Milan, s'unirent pour repréſenter à l'Ambaſſadeur de Veniſe, qu'il étoit néceſſaire pour la ſûreté commune de gagner les Florentins. Que les Venitiens devoient y concourir avec les autres, afin qu'en étouffant toute ſemence de diviſion, perſonne en Italie n'eût déſormais de prétexte pour y attirer les Ultramontains : & que l'affaire de Piſe y entretenant la diviſion, il y auroit peut-être des gens qui prendroient des meſures dont l'effet ſeroit funeſte à la patrie.

LIII. Les Venitiens s'y oppoſent, ſous prétexte que leur honneur eſt engagé à la défenſe des Piſans.

Mais les Venitiens étoient bien éloignés de ſe rendre à ſes repréſentations : ils démêloient aiſément d'où partoit le coup qu'on vouloit leur porter, & les motifs de celui qui étoit l'auteur de cette intrigue. De leur côté ils couvroient leurs interêts de pluſieurs prétextes plauſibles. Leur Ambaſſadeur répondit donc par de grandes plaintes : » Qu'il étoit facile de voir que ce n'étoit pas » la conſideration du bien public, qui faiſoit propoſer cet ex» pédient, mais la mauvaiſe volonté & la jalouſie de l'un des » confédérés contre la République de Veniſe : Que les Flo» rentins étoient ſi fort attachés à la France, qu'on ne devoit pas » ſe flater de les en détacher par la reſtitution de Piſe, d'autant » plus qu'ils étoient perſuadés que les François leur aideroient à » s'emparer de la plus grande partie de la Toſcane : Qu'il y au» roit au contraire beaucoup de danger à leur rendre cette Ville, » parce que l'augmentation de leur puiſſance les mettroit plus » en état de troubler l'Italie : Que la propoſition qu'on faiſoit, » intereſſoit l'honneur de tous les confédérés, mais plus parti» culierement encore la réputation des Venitiens : Que ç'avoit » été par un concert unanime de tous les Alliés, qu'on avoit » promis aux Piſans de défendre leur liberté ; mais que répu» gnant toujours à faire la moindre dépenſe pour les affai» res communes, ils avoient laiſſé tomber ſur les Venitiens » ſeuls tout le poids de cette défenſe, qui pourtant étoit l'affai-

1498. » re de la ligue, puiſqu'elle avoit été entrepriſe par une délibe-
» ration de tous les confederés: Que la République, après avoir
» employé ſes finances & ſes forces, pour ſoutenir les Piſans, ne
» pouvoit les abandonner aujourd'hui ſans ſe déshonorer; &
» qu'en un mot, ſi les autres négligeoient la foi donnée, le Sénat
» accoutumé à tenir ſa parole, étoit réſolu de n'y pas manquer
» dans cette occaſion: Qu'il étoit bien triſte pour eux qu'on leur
» fît un crime d'une choſe qu'ils n'avoient faite que du conſen-
» tement de toute la ligue & pour l'interêt commun: Que c'é-
» toit donc là le prix des grandes dépenſes qu'ils avoient faites
» pour cette entrepriſe & pour tant d'autres, & de tant de fa-
» tigues & de dangers qu'ils avoient eſſuyés depuis le commen-
» cement de la conféderation: Qu'ils pouvoient dire hardi-
» ment que l'Italie leur devoit ſon ſalut. En effet, ajoutoit
» l'Ambaſſadeur, quelles autres forces que les leurs avoient
» combattu ſur le Taro? Quelles autres troupes avoient recon-
» quis le Royaume de Naples? Par quelle autre Puiſſance No-
» varre avoit-elle été forcée de ſe rendre, & le Roi de France
» de repaſſer les Monts? Quelle autre armée que la leur avoit
» fermé les paſſages du Piemont, toutes les fois qu'il y avoit
» eu apparence d'irruption de la part des François? Qu'il n'é-
» toit pas poſſible d'attribuer tant de travaux à d'autres motifs,
» qu'au déſir de ſauver l'Italie; car, continuoit-il, la Répu-
» blique de Veniſe n'étoit pas expoſée aux premiers dangers;
» elle n'avoit point excité de troubles, ni cauſé des maux qu'el-
» le fût obligée de réparer; ce n'étoit point elle qui avoit ap-
» pellé le Roi de France en Italie, qui l'avoit accompagné dans
» ſon expédition, & qui par une ſordide épargne, avoit laiſſé tom-
» ber en décadence les affaires communes; au contraire il avoit
» ſouvent fallu qu'elle remediât aux déſordres cauſés par la fau-
» te des autres: Qu'enfin ſi l'on avoit l'ingratitude de ne pas
» reconnoître, d'oublier même tant de ſervices, elle ne vou-
» loit pas ſuivre le mauvais exemple qu'on lui donnoit, ni ſe des-
» honnorer, en manquant de foi aux habitans de Piſe; étant
» d'ailleurs perſuadée que la ſûreté de l'Italie entiere dépendoit
» de la liberté de cette Ville.

LIV. Mort de Charle VIII. & avénement

Dans le temps que ce projet diviſoit ouvertement les confé-
derés, un nouvel accident changea la face des affaires. Le
Roi Charle fut attaqué d'apoplexie à Amboiſe, en regardant

joüer à la paume (*a*), & il mourut quelques heures après, la nuit du ſept au huit d'Avril. Il avoit troublé le repos du monde plûtôt par une ſaillie de legereté, que par aucunes vûës politiques, ou par aucun motif de grandeur (*b*), & il y avoit lieu de croire qu'il l'auroit continué à le troubler, ſi la mort ne l'eût ſurpris. On ne doutoit pas, que vû l'ardeur avec laquelle il ſouhaitoit de retourner en Italie, qu'il ne démêlât enfin par lui-même ou par le moyen des ennemis du Cardinal de S. Malo, l'artifice dont on ſe ſervoit pour faire naître des difficultés, & qu'il ne s'en débaraſsât: quoique ſes irréſolutions fiſſent douter en Italie de ſa venuë, on en étoit pourtant dans des allarmes continuelles. Cette crainte avoit fait entamer au Pape plus paſſionné que jamais pour l'élevation de ſes enfans, une négociation ſécrete avec ce Prince; & l'on a dit depuis que le Duc de Milan avoit fait la même choſe.

1498.

de Loüis XII. à la Couronne de France.

Charle mourant ſans enfans mâles, eut pour ſucceſſeur Loüis Duc d'Orleans ſon plus proche parent en ligne maſculine. Ce Prince étoit alors à Blois, où dès que le Roi fut mort, la garde Royale & toute la Cour ſe rendit avec empreſſement; enſuite tous les Seigneurs du Royaume reconnurent Louis pour leur Roi, & le ſaluerent en cette qualité (*c*). On diſoit cependant en ſecret, que ſuivant les anciennes conſtitutions de la France, il avoit perdu le droit de ſucceder à la Couronne, parce qu'il avoit porté les armes contr'elle dans la guerre de Bretagne.

LV. Fin tragique de Savonarole.

Le jour des Rameaux, qui fut le lendemain de la mort de Charle, fut la fin du pouvoir & de l'autorité de Savonarole à Florence. Il y avoit fort long-temps qu'on l'avoit accuſé auprès du Pape de prêcher ſcandaleuſement contre les mœurs

(*a*) Ce fut en revenant avec la Reine, de voir joüer une partie de longue paume dans les foſſés du château, & comme il traverſoit une petite galerie, contre la porte de laquelle il s'étoit rudement heurté la tête quelques heures auparavant. L'apoplexie le prit le 7. d'Avril, veille de Pâques fleuries à deux heures après-midi, & il mourut à onze heures du ſoir, âgé de vingt-ſept ans, neuf mois & huit jours.

(*b*) *Ledit Roi*, dit Comines, liv. 8. ch. 13. *ne fut jamais que petit homme de corps, & peu entendu; mais étoit ſi bon, qu'il n'eſt point poſſible de voir meilleure créature.... Davantage*, ajoute-t'il, ch. 20. *la plus humaine & douce parole d'homme que jamais fut, étoit la ſienne; car je croi que jamais à homme ne dit choſe qui lui dût déplaire.... Et croi que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait plus de rudeſſe; mais connoiſſant que ce fût en ſa jeuneſſe, & qu'il ne venoit point de lui, ne lui en ſçûs jamais mauvais gré.* La Reine porta le deüil de ce Prince en noir, contre l'uſage ordinaire, qui eſt de le porter en blanc; ce qui ſelon quelques-uns, leur faiſoit donner à toutes le nom de *Reines blanches. Le Feron cité par le P. Daniel.* Anne de Bretagne fut auſſi la premiere veuve qui mit une Cordeliere autour de ſon écuſſon. *Brantome dans ſa vie.*

(*c*) Il fut ſacré à Reims le 27. de Mai.

1498. du Clergé & de la Cour de Rome, d'entretenir la diviſion dans la Ville, & de s'écarter de la doctrine Catholique. Sur ces accuſations, il avoit été cité à Rome par pluſieurs Brefs; mais il s'étoit excuſé pluſieurs fois d'y aller; enfin le Pape l'avoit excommunié l'année précedente. Cette excommunication interrompit ſes prédications durant quelques mois, & s'il avoit tenu plus long-temps la même conduite, il auroit facilement obtenu ſon abſolution: en effet, le Pape ne s'arrêtoit pas beaucoup à ce dont on accuſoit Savonarole, & s'il en avoit uſé ſi ſéverement envers lui, ce n'avoit été que par les importunités des ennemis de ce prédicateur. Mais Savonarole ſe figurant que ſon ſilence diminuoit ſa réputation & ſon crédit, qu'augmentoit en effet la véhemence de ſes ſermons, il remonta en chaire comme auparavant, ſoutenant que ſon excommunication étoit contraire à la volonté de Dieu, nuiſible au bien public, & par conſéquent injuſte & nulle; il pouſſa même l'imprudence juſqu'à attaquer les mœurs du Pape & de la Cour Romaine. Cette hardieſſe ſouleva beaucoup de gens contre lui dans la Ville. Ses ennemis, dont le nombre augmentoit tous les jours parmi le peuple, condamnoient hautement ſa déſobéiſſance & ſa témerité, qui étoient capables d'indiſpoſer Alexandre contre les Florentins, dans un temps où ce Pape s'employoit pour leur faire rendre Piſe, & où ils avoient interêt de le ménager. D'autres prenant ſa défenſe, ſoutenoient qu'il ne falloit pas que des conſidérations humaines s'oppoſaſſent à l'exécution des ordres de Dieu, ni ſouffrir que ſous de pareils prétextes, les Papes s'accoutumaſſent à prendre connoiſſance des affaires de la République. Pluſieurs jours ſe paſſerent dans ces conteſtations; cependant le Pape outré contre Savonarole, menaçoit par ſes Brefs d'excommunier toute la Ville; de ſorte que les Magiſtrats jugerent à propos d'interdire la chaire à ce hardi prédicateur.

Il obéït: mais pluſieurs Moines de ſon Ordre ſe mirent à prêcher en ſa place avec autant d'indiſcretion; & la diviſion regnant également parmi les Religieux & les Séculiers, les autres Ordres ne ceſſoient de leur côté de déclamer dans leurs ſermons contre lui avec une extrême véhemence. La fureur de ces Moines alla ſi loin, qu'un Dominicain partiſan de Savonarole, & un Cordelier ſon adverſaire, convinrent de ſe jetter tous deux dans le feu en préſence de tout le peuple,

afin de conſtater par cette épreuve, ſi Savonarole étoit un prophête ou un impoſteur. L'occaſion de ce duel ſi étrange & ſi ſingulier, fut que Savonarole avoit ſouvent dit dans ſes ſermons, qu'il ſe mettroit dans le feu, s'il étoit néceſſaire, pour prouver la verité de ſes prédictions, & que Dieu lui feroit la grace d'en ſortir ſain & ſauf. Savonarole ne laiſſa pas d'être troublé, quand il ſçut que cette dangereuſe épreuve avoit été propoſée ſans lui en parler, & il employa toute ſorte d'adreſſe pour empêcher qu'elle ne ſe fît : mais la choſe étant déja fort avancée, pluſieurs Florentins qui auroient ſouhaité que la Ville fût délivrée pour une bonne fois des troubles qu'y excitoit le prétendu prophête, preſſoient les deux adverſaires de faire leur épreuve, à laquelle il fallut enfin en venir. 1498.

C'eſt pourquoi le jour ayant été pris, les deux Moines accompagnés de tous leurs confreres, ſe rendirent dans la place du Palais, où non ſeulement tout le peuple de Florence, mais encore les habitans des Villes voiſines étoient accourus en foule. Alors les Cordeliers furent avertis que Savonarole avoit concerté avec ſon Champion, que celui-ci tiendroit le ſaint Sacrement en ſa main, quand il entreroit dans le feu : ils ſe recrierent, & remontrerent que ce ſeroit mettre en compromis l'honneur de la Religion, qui perdroit beaucoup de ſa créance dans les eſprits foibles, ſi l'hoſtie venoit à brûler. Savonarole qui étoit préſent, perſiſta malgré la remontrance ; & cela fit naître entre eux une conteſtation, qui empêcha que l'épreuve ne ſe fit.

Cette avanture fut ſi funeſte au credit de Savonarole, que le lendemain, à l'occaſion de certaine rumeur qui s'éleva par hazard, ſes ennemis appuyés de l'autorité du ſouverain Magiſtrat, forcerent le Convent de S. Marc, d'où ils l'enleverent avec deux de ſes Moines, & les menerent dans les priſons publiques. Dans ce tumulte les parens de ceux qui avoient été décapités l'année précedente, maſſacrerent François Valori citoyen fort accredité, qui étoit à la tête de la faction de Savonarole, & qui avoit ſurtout empêché qu'on n'eût égard à leur appel.

Savonarole fut appliqué à la queſtion, qui ne fut pas bien rigoureuſe, & ſon interrogatoire fut rendu public. Après avoir réfuté les accuſations d'avarice, de mauvaiſes mœurs, d'intel-

1498. ligence avec des Puiſſances étrangeres, il y avoüoit qu'il n'avoit point été inſpiré d'en haut dans ſes prédictions, mais qu'il les avoit faites en conſéquence d'opinions particulieres fondées ſur une grande méditation de l'Ecriture-Sainte : Qu'il n'avoit eu en cela aucun mauvais motif, ni aucun déſir de parvenir aux honneurs Eccleſiaſtiques, & que ſon unique but avoit été de procurer la convocation d'un Concile univerſel, dans lequel on pût réformer les mœurs du Clergé, & rétablir l'Egliſe ſi défigurée alors, dans l'état où elle étoit aux temps voiſins des Apôtres: Qu'il auroit été plus flaté d'avoir operé une œuvre ſi ſainte & ſi ſalutaire, que d'être Pape; parce qu'elle ne pouvoit être accomplie que par le moyen d'une bonne doctrine, d'une vertu ſinguliere & d'une grande véneration de la part de tous les hommes, au lieu que le Pontificat s'obtenoit ſouvent par de mauvaiſes voyes & par la faveur de la fortune. Il réïtera les mêmes déclarations en préſence de pluſieurs Religieux, même de ſon Ordre : mais ſi l'on en croit ce que ſes partiſans publierent depuis, il ſe ſervit de termes qui pouvoient recevoir differentes interprétations.

Par ſentence du Géneral des Dominiquains & de l'Evêque Romolino (*a*), qui fut depuis Cardinal de Sorrento, Commiſſaires délegués par le Pape, Savonarole & les deux autres Moines furent dégradés des ordres ſacrés, & livrés aux Juges ſéculiers, qui les condamnerent à être pendus & brûlés. On vit à leur dégradation & à leur ſupplice une auſſi grande affluence, qu'il y en avoit eu au même endroit pour voir l'épreuve du feu. Il mourut avec conſtance, mais ſans rien dire qui pût faire juger s'il étoit innocent ou coupable. Ainſi ſa mort ne fixa point les jugemens (*b*), ou plutôt les differentes

(*a*) François Romolino natif de Valence en Eſpagne. Il étoit apparemment alors Evêque *in partibus*. Alexandre VI. le fit depuis Archevêque de Sorrento le 3. de Mars 1501. & enſuite Cardinal. Il fut auſſi Archevêque de Palerme, & il mourut à Rome le 4. Février 1518. Evêque d'Albano, & fut enterré à ſainte Marie majeure. Pluſieurs années après, ſon tombeau fut ouvert par haſard, & l'on trouva un de ſes bras ſur ſa tête; ce qui fit croire qu'il n'étoit pas mort quand on l'avoit mis en terre.

(*b*) Philippe de Comines avoit vu & entretenu Savonarole à Florence, en allant trouver le Roi qui revenoit de Naples; & il paroît perſuadé que c'étoit un Saint inſpiré de Dieu. Savonarole lui dit, que Dieu avoit choiſi Charle VIII. pour punir les crimes de la Maiſon d'Arragon, & pour réformer l'Egliſe, & que comme il l'avoit conduit par la main en Italie, il le reconduiroit de même en France : Mais qu'attendu qu'il n'avoit exécuté qu'une partie des ordres de Dieu, & qu'il avoit mal uſé de ſa victoire, il

passions des hommes ; car les uns demeurerent persuadés que c'étoit un imposteur ; & les autres crurent toujours, ou que l'interrogatoire qu'on avoit rendu public, étoit une piéce fabriquée, ou que la force des tourmens, plutôt que celle de la vérité, avoit vaincu sa complexion foible & délicate. Ils excusoient même cette foiblesse par l'exemple du Prince des Apôtres ; qui sans être en prison, sans être appliqué à la torture, avoit, sur de simples discours de servantes & de valets, renié plusieurs fois son Maître, dont il avoit entendu les divines instructions, & vû des miracles sans nombre. 1498.

perdroit ses conquêtes, & qu'il recevroit bien-tôt *un coup de foüet*. Comines pensa dès-lors que cela pourroit bien être la mort du Dauphin, qui effectivement arriva peu à près ; & lorsqu'il vit le Roi sortir si heureusement du péril de Fornovo, il se rappella la prédiction de Savonarole. Il raconte dans la suite que depuis le retour du Roi en France, Savonarole avoit plusieurs fois prêché, que Dieu vouloit que ce Prince retournât en Italie ; & en dernier lieu, que sa Sentence étoit prononcée s'il n'exécutoit pas cet ordre : il regarde la mort subite de Charle VIII. comme l'accomplissement de cette prédiction. *Mem. de Comines.*

Fin du troisiéme Livre.

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE QUATRIE'ME.

1498.

I. Opinion qu'on a de Louis XII. en Italie.

LA mort de Charle VIII. délivra l'Italie de la crainte des périls qui la menaçoient actuellement ; car on ne croyoit pas que Louis XII. ſon ſucceſſeur voulût s'embarquer à ſon avénement à la Couronne, dans une guerre au-delà des Monts. Mais ceux qui jugeoient plus ſainement des choſes, craignoient que le retardement ne ſervît qu'à rendre le mal plus conſidérable dans la ſuite. Ils voyoient monter ſur le trône d'un puiſſant empire, un Prince d'un âge mûr (*a*), formé dans l'art militaire par pluſieurs campagnes, reglé dans ſa dépenſe, beaucoup plus maître de ſes mouvemens que Charle ne l'avoit été des ſiens, & qui outre les mêmes droits au Royaume de Naples, qu'il avoit reçus avec la Couronne,

(*a*) Il avoit trente-ſix ans, étant né au mois de Mars 1462.

en

1498.

II. Ses droits ſur le Duché de Milan.

en avoit encore de particuliers ſur le Duché de Milan, qu'il prétendoit lui appartenir du chef de Valentine ſon ayeule. Jean-Galeas Viſconti, pere de Valentine, dans le temps qu'il n'étoit que Vicaire Imperial de Milan, n'ayant pas encore obtenu le titre de Duc, l'avoit mariée (*a*) à Louis Duc d'Orleans, frere de Charle VI. Roi de France. Outre ſa dot, conſiſtant en la ville d'Aſt, ſon territoire & une groſſe ſomme d'argent, il fut ſtipulé que la ligne maſculine de Jean-Galeas venant à manquer, Valentine ou ſes deſcendans les plus proches, à ſon défaut, ſuccederoient à l'Etat de Milan. Si l'on en croit les François, cette convention, non valable par elle-même, fut confirmée par le Pape (*b*), pendant la vacance du trône Imperial durant laquelle le Saint Siege prétend avoir le droit de gouverner l'Empire.

Quoi qu'il en ſoit, après la mort de Philippe-Marie Viſconti (*c*), dernier mâle de la Maiſon de Jean-Galeas, Charle Duc d'Orleans, fils de Valentine, prétendit que la ſucceſſion du Duché de Milan le regardoit. Il avoit deux concurrens: le premier étoit l'Empereur Frederic (*d*), qui, ſaiſiſſant comme tous les autres Princes les plus legers prétextes favorables à ſon ambition, diſoit qu'au défaut de la ligne mentionnée dans l'inveſtiture du Milanez, accordée par Venceſlas ſon prédeceſſeur à Jean-Galeas, cet Etat devoit retourner à l'Empire: le ſecond étoit Alfonſe (*e*), Roi d'Arragon & de Naples, que Philippe-Marie avoit inſtitué ſon heritier par ſon teſtament. Mais les armes, l'habileté, & la fortune de François Sforce (*f*), avoient triomphé de ces trois prétendans, quoiqu'il n'eût d'autre titre, que d'être le mari de Blanche fille unique, mais bâtarde de Philippe-Marie. Charle qui avoit été pris à la ba-

(*a*) Le contrat de mariage eſt du mois de Janvier 1386.

(*b*) Il ne paroît par aucun acte que les François ayent allégué cette prétenduë confirmation du Pape. On trouve dans les preuves ſur Philippe de Comines liv. 8. les extraits de deux Memoires ou diſcours faits pour établir les droits du Roi Henri II. ſur le Duché de Milan, dont l'un eſt attribué au Greffier du Tillet, & l'autre au Chancelier Olivier: il n'y eſt pas dit un mot de cette confirmation, & l'on ne s'y fonde que ſur la clauſe du contrat de mariage, & ſur l'inveſtiture donnée en 1509. par l'Empereur Maximilien à Louis XII.

(*c*) Il étoit le ſecond fils de Jean-Galeas & frere de Valentine, il mourut en 1447.

(*d*) Frederic III. de la Maiſon d'Autriche, pere de Maximilien.

(*e*) Alfonſe le vieux.

(*f*) François Sforce s'établit ſurtout par le ſecours des Venitiens, qui aimerent mieux l'avoir pour voiſin, qu'un Prince de la Maiſon de France, & que l'Empereur, ou le Roi d'Arragon & de Naples.

1498. taille d'Azincourt (*a*), & détenu vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre, ne put rien tenter par lui-même, à cause de son indigence ; Louis XI. Roi de France, quoi que son proche parent (*b*), ne voulut jamais l'aider à s'emparer du Milanez. Depuis la guerre que ce Prince avoit euë à soutenir au commencement de son regne contre les principaux de son Royaume, qui avoient conspiré contre lui sous prétexte du *bien public*, quoique réellement il ne fût question que de leurs interêts particuliers, il ne pensoit qu'à tenir les grands dans l'abaissement, persuadé que sa puissance ne seroit solidement établie que sur la ruine de leur autorité.

Louis Duc d'Orleans, fils de Charle quoique gendre de Louis XI (*c*). ne put aussi par la même raison obtenir aucun secours de son beau-pere. Après la mort de Louis, il ne vit qu'avec chagrin la regence du Royaume entre les mains d'Anne Ducheſſe de Bourbon (*d*), sœur du nouveau Roi Charle VIII. & il excita inutilement quelques troubles en France pour s'emparer du gouvernement. Il fut encore plus malheureux en Bretagne, où il étoit allé se joindre à ceux qui vouloient empêcher le mariage du Roi avec Anne, heritiere des Etats du Duc François son pere, mort sans enfans mâles, & qu'il avoit sécretement dessein d'épouser lui-même. Il fut pris à la bataille de S. Aubin (*e*), & conduit en France, où il demeura deux ans en prison (*f*), pendant lesquels il fut hors d'état de poursuivre ses droits. Après qu'il en fut sorti, il ne reçut aucun secours de Charle VIII. de sorte qu'il ne put rien tenter sur le Duché de Milan, que lorsqu'étant resté à Aste par ordre du Roi, il profita de l'occasion pour s'emparer de Novarre ; entrepriſe dont on a vu le malheureux succès.

(*a*) Cette bataille si funeste à la France, fut donnée le 20. d'Octobre 1415. dans la plaine d'Azincourt, village de Picardie entre l'armée de Charle VI. & celle de Henri V. Roi d'Angleterre, commandée par lui-même. Il resta sur la place dix mille François, dont huit mille étoient Gentilshommes. Il y périt aussi sept Princes avec le Maréchal d'Albret ; le nombre des prisonniers monta à quatorze mille hommes, parmi lesquels on comptoit cinq Princes, & un Maréchal de France. *Dan.*

(*b*) Il étoit neveu à la mode de Bretagne du Duc d'Orleans.

(*c*) Il avoit épousé Jeanne, fille de Louis XI.

(*d*) Elle s'appelloit dans ce temps-là *Madame de Beaujeu* : Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu son mari, ne fut *Duc de Bourbon* qu'après la mort de Jean II. son frere aîné, qui mourut le premier Avril 1488.

(*e*) Cette bataille se donna le 28. Juillet 1488.

(*f*) D'abord dans le château de Lusignan, & ensuite dans celui de Bourges.

1498.

III. Il prend le titre de *Duc de Milan*, & ſe diſpoſe à la conquête de ce Duché.

Mais auſſi-tôt qu'il fut Roi de France, il n'eut rien tant à cœur que de recouvrer le Duché de Milan, qu'il regardoit comme ſon patrimoine; cette ardeur qu'on avoit excitée dans lui dès ſon enfance, étoit encore animée par la haine qu'il avoit conçuë contre Ludovic Sforce depuis l'affaire de Novarre, & par l'inſolence avec laquelle ce Duc l'avoit traité, lorſqu'il étoit à Aſte. Ainſi de l'avis de ſon Conſeil, il prit non ſeulement les titres de *Roi de France, de Jeruſalem & des deux Siciles*, par rapport Royaume de Naples, mais encore celui de *Duc de Milan*: & pour que perſonne ne doutât de ſes intentions, il écrivit d'abord au Pape, aux Venitiens & aux Florentins, pour leur faire part de ſon avenement à la Couronne, & il leur envoya des Exprès, afin de négocier avec eux ſur les nouvelles expéditions qu'il méditoit, & particulierement ſur la conquête du Duché de Milan.

IV. Diſpoſitions des Princes d'Italie à l'égard de Louis XII.

Tout paroiſſoit favorable à ſes deſſeins en Italie, où l'on penſoit, depuis la mort de Charle, bien autrement que du vivant de ce Prince. Le Pape ſe perſuadant qu'il ne pouvoit ſatisfaire ſes interêts particuliers tant que l'Italie ſeroit tranquille, ſouhaitoit avec ardeur d'y voir recommencer la guerre. Les Venitiens ne craignant plus le reſſentiment de Charle, qu'ils avoient excité par des injures, n'étoient pas éloignés de ſe liguer avec le nouveau Roi; diſpoſition que fortifioit la conduite de Ludovic. Ce politique, quoiqu'il vît bien qu'il auroit en Loüis XII. un ennemi plus dangereux & plus irréconciliable que ne l'avoit été ſon prédeceſſeur, ſe repaiſſoit, auſſi-bien que Frederic Roi de Naples, de l'eſperance que ce Prince ne pourroit pas ſi-tôt porter la guerre en Italie; d'ailleurs la paſſion, dont il étoit actuellement agité par rapport à l'affaire de Piſe, lui fermant les yeux ſur un danger qu'il croyoit éloigné, il ne pouvoit ſe refuſer la ſatisfaction de traverſer les Venitiens dans la défenſe de cette Ville.

Les Florentins ſeuls commençoient à ſe réfroidir à l'égard de la France. Malgré les bons traitemens qu'ils avoient autrefois reçus du nouveau Roi, ils conſideroient qu'il n'y avoit aucune alliance entre ce Prince & eux, & que leur République ne lui avoit rendu aucun ſervice, ce qui n'étoit pas ainſi de ſon prédéceſſeur, qui leur avoit été lié par les traités de Florence & de Trin, & par tout ce qu'ils avoient ſouffert pour lui de-

1498. meurer attachés: d'ailleurs la diviſion qui croiſſoit tous les jours entre les Venitiens & le Duc de Milan, leur rendoit les forces des conféderés moins redoutables, & leur faiſoit croire qu'ils trouveroient plus de reſſources chés leurs voiſins & dans la Lombardie, que dans les ſecours éloignés & incertains de la France.

Ces differentes diſpoſitions des uns & des autres, leur firent prendre des meſures differentes. Les Venitiens dépêcherent ſur le champ en France un ſécretaire de la République, qu'ils avoient auprès du Duc de Savoye; cet agent fut chargé d'entamer un traité qui pût leur être utile dans l'occaſion: enſuite ils nommerent trois Ambaſſadeurs pour aller complimenter le Roi ſur ſon avenement, & lui faire des excuſes de la conduite qu'ils avoient tenuë à l'égard du feu Roi, ſur ce qu'il leur avoit donné lieu de croire, que non content du Royaume de Naples, il aſpiroit encore à s'emparer de toute l'Italie.

Le Pape envoya auſſi d'abord des Ambaſſadeurs en France. Son deſſein étoit de faire quitter le chapeau à ſon fils Ceſar, & de lui procurer de grands établiſſemens dans le monde; il ſe propoſoit déja de trafiquer avec le Roi des graces ſpirituelles, dont il ſçavoit que ce Prince avoit beſoin, & d'en obtenir des biens temporels en échange. Ce Prince brûloit de répudier Jeanne ſa femme qui étoit ſtérile & très-difforme, & que Loüis XII. l'avoit preſque forcé d'épouſer. Son but étoit de ſe marier enſuite à la veuve du feu Roi, moins en vûë du penchant qu'ils avoient eu l'un pour l'autre avant la journée de S. Aubin, que pour s'aſſurer le Duché de Bretagne, grande Province fort à la bienſéance de ſon Royaume; & il ne pouvoit faire ni l'un, ni l'autre ſans l'autorité du Pape.

Les Florentins envoyerent auſſi des Ambaſſadeurs à Loüis XII. ſelon l'ancien uſage de leur République, à l'égard des Rois de France, & pour lui rappeller la mémoire des ſervices qu'ils avoient rendus à ſon prédeceſſeur, & des traités qu'ils avoient faits avec lui. Ils furent vivement ſollicités à cette démarche par le Duc de Milan, qui vouloit ſuſciter des difficultés aux Venitiens dans l'affaire de Piſe, dont il ſeroit néceſſairement queſtion entre ces deux Républiques à la Cour de France; il ſe flatoit encore, que ſi les Florentins trouvoient quelque crédit auprès du Roi, ils pourroient s'en ſervir pour faire ſon

accommodement avec ce Prince, ce qu'il déſiroit ſur toutes choſes. 1498.

Tous ces Ambaſſadeurs furent reçus du Roi avec beaucoup de joïe, & l'on commença auſſi-tôt à entrer en négociation, quoique Loüis fût déterminé à ne point entamer la guerre en Italie, qu'il n'eût bien affermi l'interieur de ſon Royaume par de nouvelles alliances avec les Princes voiſins.

V. Ludovic Sforce entreprend d'aider les Florentins à reprendre Piſe malgré les Venitiens.

Pendant ce tems-là Ludovic, dont la ruine devoit être cauſée par les troubles qu'il avoit excités, & qu'il entretenoit encore à Piſe, travailloit lui-même à ſa perte. Sa jalouſie contre les Venitiens & le péril auquel il ſe croyoit expoſé par leur trop grande élevation, auſſi-bien que les autres Puiſſances de l'Italie, ne lui permettoient pas de les voir tranquillement recueillir le fruit de ſes intrigues. Prenant donc occaſion de l'acharnement des Florentins contre les Piſans, & croyant qu'après la mort de Savonarole & de Valori, qui lui avoient été oppoſés, il pouvoit compter davantage ſur cette République, il réſolut de l'aider de ſes troupes à recouvrer la Ville de Piſe, dont tous ſes artifices ſoutenus des inſtances du reſte des alliés n'avoient pû lui procurer la reſtitution. Il fut même aſſez imprudent pour croire, ou que cette Ville rentreroit ſous l'obéiſſance des Florentins par force ou par compoſition, avant que le Roi de France pût agir, ou que les Venitiens, par une prudence qu'il n'avoit pas lui-même écoutée, n'expoſeroient jamais par humeur & pour un ſujet peu important, toute l'Italie à une ſeconde irruption de la part des François, après avoir eu tant de peine à les en chaſſer.

Un accident qui arriva aux Florentins dans le territoire de Piſe, hâta l'exécution d'un projet ſi mal conçu. Les troupes qu'ils avoient à Pontadera ayant eu avis qu'environ ſept cens chevaux & mille fantaſſins ſortis de Piſe, y retournoient avec un gros butin qu'ils avoient fait dans la Maremma-di-Volterra, s'avancerent toutes ſous la conduite du Comte Rinuccio & de Guillaume Pazzi Commiſſaire Florentin, pour les traverſer dans leur retour. Elles les joignirent dans la vallée de San-Regolo : déja elles les avoient mis en déſordre, & repris la plus grande partie du butin, quand ſurvinrent cent cinquante hommes d'armes qui étoient ſortis de Piſe, à la nouvelle de la marche des Florentins. Cette cavalerie toute fraîche fondit ſur ces

troupes fatiguées du combat & en déſordre. Toute l'autorité
1498. du Comte ne put obliger les gendarmes de faire ferme ; c'eſt pourquoi après une légère réſiſtance de l'infanterie, les Florentins furent mis en fuite ; ils eurent beaucoup de gens de pied tués ; pluſieurs Officiers furent faits priſonniers avec la plus grande partie de la cavalerie ; le Commiſſaire & le Comte ſe ſauverent à peine à San-Regolo, rejettant l'un ſur l'autre la faute de leur défaite, comme il arrive toujours dans les affaires malheureuſes.

Cette perte affligea beaucoup les Florentins ; ils ne pouvoient avoir ſi-tôt d'autres troupes, & le Comte Rinuccio leur Capitaine géneral, dont la compagnie avoit été ruinée dans cette rencontre, venoit de perdre beaucoup de ſa réputation: ils prirent donc le parti d'envoyer dans le territoire de Piſe les Vitelli, qui étoient pour lors aux environs d'Arezzo ; mais il fallut pour les y envoyer qu'ils accordaſſent à Paul l'un deux le titre de Capitaine géneral de leur armée, dont Rinuccio fut privé.

Après la déroute de San-Regolo, les Florentins firent ſupplier le Roi de France de les ſecourir de ſes forces & de ſon crédit ; d'envoyer trois cens lances en Toſcane ; de ratifier le traité qu'ils avoient fait avec les Vitelli, du vivant du feu Roi, de payer ſa part de leur ſolde ; & d'engager les Venitiens à ne les point attaquer. Mais le Roi bien éloigné de ſe rendre ou odieux ou ſuſpect aux Venitiens, & ne voulant faire aucun mouvement en Italie avant d'aller porter la guerre dans le Milanez, ne répondit que par des honnêtetés ſans effet. Cette conduite de Loüis mit les Florentins dans la néceſſité de ſolliciter vivemen les ſecours du Duc de Milan ; il les leur accorda avec d'autant plus d'empreſſement, qu'il craignoit que les Venitiens profitant de leur victoire, ne gagnaſſent tant de terrain, qu'il ne fût plus poſſible de s'oppoſer à eux. C'eſt pourquoi il commença à prendre des meſures avec les Florentins, non ſeulement pour leur défenſe, mais encore pour réduire la ville de Piſe. Toute l'Italie avoit les yeux ouverts ſur cette affaire, comme la plus importante qui pût l'occuper alors : car n'ayant pas à craindre que les François tentaſſent rien toute cette année, elle étoit dans une profonde tranquillité d'ailleurs, depuis que les Colonne & les Urſins, qui avoient pris les armes les uns contre les autres, avoient été aſſés ſages pour ſacrifier leurs reſſentimens particuliers à leur interêt commun,

1498.

VI. Guerre entre les Colonne & les Urſins.

L'origne de cette guerre fut la priſe de la Tour Mathia, dont Jacque Conti s'empara. Les Colonne & les Savelli (*a*) par repréſailles ſe jetterent ſur les terres des Conti, & les Urſins prirent la défenſe de ceux-ci qui étoient Guelfes comme eux. Pluſieurs châteaux furent pris de part & d'autre, & ils en vinrent enfin à un combat avec toutes leurs forces auprès de Monticelli dans le territoire de Tivoli. Ce combat fut long & opiniâtre, étant tous animés par la fureur des factions, autant que par la gloire & l'interêt. Enfin les Urſins qui avoient deux mille hommes de pied & huit cens chevaux, furent mis en fuite; ils perdirent leurs drapeaux, & Charle des Urſins fut fait priſonnier: du côté des Colonne, Authonel Savelli, Capitaine de grande réputation, fut bleſſé, & mourut peu de jours après. Le Pape feignant d'être fâché de ces troubles dans un païs ſi voiſin de Rome, offrit de les pacifier. Tandis qu'il négocioit cette affaire avec ſa mauvaiſe foi & ſa duplicité ordinaires, les Urſins ayant aſſemblé de nouvelles forces, allerent aſſiéger Palombara principale place des Savelli; les Colonne, qui depuis leur victoire avoient pris pluſieurs châteaux aux Conti, ſe préparoient à marcher au ſecours de la place. Mais les uns & les autres commencerent à s'apperçevoir que le Pape les joüoit également, & qu'au lieu de les accommoder, il les animoit les uns contre les autres, & fomentoit le feu de la diviſion entre eux, dans le deſſein de les opprimer tous, lorſqu'ils ſe ſeroient mutuellement affoiblis. Cette découverte les détermina à ſe reconciliet ſans la médiation de perſonne; pour cet effet ils s'aſſemblerent à Tivoli, où ils conclurent le jour même un accord, par lequel Charle des Urſins fut mis en liberté, les places priſes de part & d'autre renduës, & le differend des Colonne avec les Urſins au ſujet des païs d'Albi & de Tagliacozzo (*b*), remis à l'arbitrage de Frederic Roi de Naples.

Ainſi cette petite guerre ayant été bien-tôt terminée, il n'y en avoit d'autre dans toute l'Italie, que celle de Piſe. Le Duc de Milan avoit d'abord réſolu de ne ſecourir les Florentins qu'en

(*a*) Cette Maiſon de Savelli, l'une des plus illuſtres de Rome, eſt éteinte depuis quelques années dans la perſonne du Prince Jule Savelli, mort ſans poſterité. Les Savelli étoient de la faction Gibelline, ainſi que les Colonne.

(*b*) On a vû ci-deſſus, pag. 146. que Charle VIII. avoit dépoüillé Virgile des Urſins des païs d'Albi & de Tagliacozzo, & les avoit donnés à Fabrice Colonne.

1498. ſecret, en leur fourniſſant de l'argent. Mais emporté par ſon dépit contre les Venitiens, & ſe laiſſant même aller à des hauteurs & à des menaces, il leva le maſque ſans ſe contraindre davantage. Il commença par refuſer le paſſage aux troupes que les Venitiens envoyoient à Piſe par le chemin de Parme & de Pontrémoli; de ſorte qu'elles furent obligées d'en prendre un plus long & plus difficile par le Ferrarois. L'Empereur, à ſa ſollicitation, fit retirer tous les Ambaſſadeurs qui étoient à ſa Cour, excepté celui des Rois d'Eſpagne; & peu de jours après, il les rappella tous, hors celui de Veniſe. Ludovic envoya aux Florentins trois cens archers; il ſoudoya conjointement avec eux trois cens hommes d'armes, partie commandée par le Seigneur de Piombino & partie par Jean-Paul Baglioné; outre cela il leur prêta en differens temps plus de trois cens mille ducats, leur promettant encore de plus grands ſecours, quand ils en auroient beſoin.

Il ſollicita auſſi le Pape de ſeconder les Florentins. Alexandre qui paroiſſoit perſuadé que l'établiſſement des Venitiens à Piſe, étoit dangereux pour les Etats du Saint Siege promit d'envoyer aux Florentins cent hommes d'armes, & trois galeres commandées par le Capitaine Villamarina, pour empêcher qu'il n'entrât des vivres dans Piſe du côté de la mer. Mais après avoir differé longtemps ſous divers prétextes, il les refuſa enfin ouvertement, parce qu'il tourna toutes ſes vûës du côté de la France, par le moyen de laquelle il eſperoit s'emparer du Royaume de Naples. Ce n'eſt pas qu'il ne ſentît la difficulté de ce projet, mais il ſe la diſſimuloit à lui-même, comme il arrive toujours dans les choſes qu'on deſire avec ardeur.

C'étoit une eſpece de fatalité que les refus que les Arragonois faiſoient de s'unir au Pape par les liens du ſang, inſpiraſſent de nouveaux deſſeins à ce Pontife. En effet Alexandre avant d'avoir pris le parti de s'unir à la France, avoit demandé la fille de Frederic Roi de Naples en mariage pour le Cardinal de Valence prêt à quitter l'Etat Eccleſiaſtique à la premiere occaſion, & pour dot la Principauté de Tarente. Il ſe perſuadoit, que ſi ſon fils qui avoit beaucoup d'eſprit & de courage, étoit une fois maître d'une partie auſſi conſiderable du Royaume de Naples, il pourroit aiſément trouver l'occaſion de dépoüiller ſon beau-pere, que ſa foibleſſe, l'épuiſement

de

de ſes finances & ſes broüilleries avec pluſieurs Barons mettoient hors d'état de ſe défendre. Le Duc de Milan exhortoit vivement Frederic à faire ce mariage. Il lui fitrepré ſenter d'abord avec les plus vives inſtancees, & enſuite avec dureté par Marqueſin Stampa, qu'il avoit envoyé pour cet effet en Ambaſſade à Rome & de là à Naples, qu'il étoit à craindre que ſes refus n'obligeaſſent le Pape à ſe livrer à la France; ajoutant qu'il y auroit de l'imprudence & de la foibleſſe, ſi lorſqu'il s'agiſſoit du ſalut de toute l'Italie, il ſe laiſſoit vaincre à une fauſſe délicateſſe par rapport à un mariage, à la verité inégal, & s'il ne ſçavoit pas ſacrifier ſa répugnance à la conſervation de ſes Etats. Malgré tous ces efforts, Frederic rejetta conſtamment cette alliance. Il avoüoit que l'inimitié du Pape pouvoit mettre ſon Royaume en danger; mais il diſoit que de donner ſa fille avec la Principauté de Tarente au Cardinal de Valence, ce ſeroit s'y mettre lui-même; & qu'après tout, forcé d'opter entre ces deux périls, il aimoit mieux s'expoſer à celui qui ne le deshonoroit pas, & où il n'auroit rien à ſe reprocher. Le refus de Frederic détermina le Pape à s'unir au Roi de France; & dans cette réſolution Alexandre, pour ne pas déplaire aux Venitiens qu'il vouloit attirer dans le même parti, refuſa de ſecourir les Florentins. 1498.

VII. Suite de la guerre de Piſe.

Ceux-ci encouragés par les puiſſans ſecours du Duc de Milan, & par la réputation de valeur & d'habileté de Paul Vitelli, n'oublioient rien pour venir à bout de leur entrepriſe. Elle paroiſſoit pourtant difficile; car outre le nombre, l'expérience & le courage de la Nobleſſe & du peuple de Piſe, les Venitiens avoient dans cette Ville quatre cens hommes d'armes, huit cens Stradiots, & plus de deux mille hommes d'infanterie, & ils ſe diſpoſoient à y envoyer encore de plus grandes forces: ceux-mêmes qui au commencement n'avoient pas été d'avis dans le Sénat de ſe charger de la protection des Piſans, étoient auſſi ardens que les autres à les ſoutenir, pour l'honneur de la République.

Le plan de Ludovic & des Florentins, fut d'avoir une armée aſſés forte pour emporter toutes les places du territoire de Piſe, & de mettre tout en uſage pour engager les Puiſſances voiſines d'abandonner les Piſans, ou de ne point inquiéter les Florentins en faveur des Venitiens. Ludovic avant

1498. de ſe déclarer, avoit ſoudoyé en commun avec les Venitiens deux cens hommes d'armes ſous la conduite de Jean Bentivoglio ; il ſçut ſi bien gagner ce Capitaine, qu'il l'engagea à ſe donner à lui ſeul, & pour ſe l'aſſurer encore davantage, les Florentins prirent ſon fils Alexandre (*a*) à leur ſervice. Leur deſſein étoit d'avoir quelqu'un à oppoſer aux Venitiens, en cas que ceux-ci vouluſſent tenter quelque diverſion du côté de la Romagne par le moyen du Seigneur de Faënza qui s'étoit mis ſous leur protection. Ils prirent encore à leur ſolde Octavian Riario, Seigneur d'Imola & de Forli avec cent cinquante hommes d'armes. Catherine Sforce ſa mere qui le gouvernoit abſolument, étoit dévoüée à Ludovic & aux Florentins par plus d'une raiſon, mais particulierement parce qu'elle s'étoit mariée en ſecret avec Jean de Medicis (*b*), & que le Duc de Milan qui n'étoit pas content du gouvernement populaire de Florence, avoit deſſein d'y rétablir les Medicis. Ludovic obtint auſſi des Lucquois, qui lui étoient fort attachés, qu'ils ne favoriſeroient plus les Piſans ; quoiqu'ils n'obſervaſſent pas avec la derniere exactitude leur promeſſe à cet égard, ils ne laiſſerent pas de ſe contenir beaucoup à ſa conſidération. Les Genois & les Siennois, étoient ennemis des Florentins depuis longtemps ; d'ailleurs ils avoient des interêts à démêler avec eux, ceux-ci pour Montépulciano, ceux-là pour la Lunigiana. Il étoit à craindre que les Siennois aveuglés par leur haine, ne conſentiſſent, même contre leur propre interêt, comme cela étoit arrivé pluſieurs fois, à donner paſſage par leur Etat aux ennemis des Florentins, pour attaquer ceux-ci de ce côté-là. A l'égard des Genois, quoiqu'ils viſſent avec peine les Venitiens s'affermir dans Piſe, ils ſouffroient néanmoins que ceux-ci & les Piſans commerçaſſent dans les rivieres ou côtes de Genes, à cauſe du grand profit qui en revenoit à pluſieurs particuliers de cette Ville, où la conſideration du bien public n'a pas beaucoup de pouvoir : ce commerce étoit auſſi d'une grande utilité aux Piſans. Ludovic conſeilla aux Florentins d'envoyer des Ambaſſadeurs à Genes & à Sienne pour propoſer de le prendre pour arbitre de leurs differends. Mais on ne put rien conclure avec les Genois, qui demandoient la ceſſion des droits des Floren-

(*a*) Jean Bentivoglio avoit cinq fils ; ſçavoir Annibal, Hercule, Alexandre, Hermés & Antoine-Galeas Protonotaire Apoſtolique.

(*b*) C'eſt celui dont il eſt parlé ci-deſſus, pag. 52.

tins ſur Serzane, ſans aucun autre avantage pour ceux-ci, que d'interdire tout commerce aux Piſans dans les Etats de Genes. Les Florentins trouverent ſi peu de proportion entre ce qu'il y avoit à gagner & à perdre pour eux dans ce marché, qu'ils ne voulurent point acheter l'amitié des Genois à ce prix. 1498.

Pendant ces négociations, l'armée des Florentins plus forte en cavalerie qu'en infanterie, ſe mit en campagne avec ſon nouveau General; alors les Piſans, qui depuis la victoire de San Regolo, avoient infeſté tout le païs ſans obſtacle par le moyen de leurs Stradiots, leverent le ſiége de Ponte-di-Sacco qu'ils venoient de former tout récemment: Vitelli qui s'étoit emparé de Calcinaia, attendoit qu'il lui vînt davantage d'infanterie; pendant ce tems-là il ſe mit en embuſcade auprès de Caſcina, où s'étoient retirées quelques troupes Venitiennes commandées par Marc Martinengo, & mal diſciplinées: il leur tua beaucoup de Stradiots avec Jean Gradanigo, Capitaine de gendarmes, & fit priſonniers Franco chef des Stradiots, & cent cavaliers. Après cet échec, les Venitiens ne ſe trouvant pas en ſûreté à Caſcina, ſe retirerent dans le Fauxbourg de S. Marc à Piſe, en attendant de nouvelles troupes de Veniſe. Vitelli ayant reçu l'infanterie qu'il attendoit, fit ſemblant de vouloir aſſiéger Caſcina; & quand il vit que les Piſans donnoient dans ce piége, il paſſa à l'improviſte la riviere d'Arno, & mit le ſiége devant le château de Buti, ayant auparavant envoyé trois mille fantaſſins pour occuper les hauteurs voiſines, & fait conduire ſon artillerie par la montagne avec beaucoup de peine à cauſe de la difficulté du chemin: il emporta la place deux jours après qu'il eut poſé ſes batteries. Vitelli jugea à propos de faire ce ſiege, parce qu'il voyoit bien qu'il n'étoit pas poſſible de prendre Piſe par force: l'opiniâtreté incroyable du peuple, & même des païſans qui s'y étoient réfugiés, & qu'un long uſage des armes avoit fort aguerris, le nombre des troupes auxiliaires des Venitiens, & les fortifications de la ville lui en ôtoient toute eſperance. Il jugea donc que le parti le plus ſage étoit d'affamer peu à peu cette Ville, de porter pour cet effet la guerre dans cette partie du païs qui eſt à la droite de la riviere d'Arno, & de tâcher de s'emparer de tous les poſtes par où l'on pourroit empêcher qu'il n'y vînt du ſecours par terre. Dans cette vûë, après la priſe de Buti, il fit conſtruire un fort dans le lieu le plus

1498. élevé des montagnes qui ſont au-deſſus de S. Giovanni della Vena ; & il alla aſſiéger celui que les Piſans avoient bâti auprès de Vico-Piſano, après y avoir fait conduire ſon canon avec la même difficulté qu'à Buti. En même temps il ſe ſaiſit de tout le Valdicalci ; & il fit conſtruire un autre fort à la Pietra Doloroſa, au-deſſus de Vico Piſano pour empêcher qu'il n'entrât du ſecours dans cette place ; il aſſiégea auſſi le château de la Verrucola ; tandis que le Comte Rinuccio avec d'autres troupes ſe poſta dans le Val-di-nievolé, afin d'obliger les ennemis à ne point s'éloigner de Piſe, & de les tenir en allarme par rapport à Librafatta & Val-di-ſerchio. Mais cela n'empêcha pas que quatre cens hommes d'infanterie ſortis de Piſe, ne taillaſſent en pieces quelques fantaſſins du ſiége de la Verrucola qui étoient logés avec beaucoup de négligence dans l'Egliſe de S. Michel.

Paul Vitelli après avoir pris le fort qu'il aſſiegeoit, & dont la garniſon ſe rendit, à condition de pouvoir emmener ſon artillerie à Vico Piſa-no, mit le ſiége devant cette place ; il ne l'attaqua pas du côté par où les Florentins l'avoient fait, lorſqu'il la défendoit (*a*), mais par celui de San-Giovani-della-vena, où il étoit à portée d'empêcher qu'il n'y vînt du ſecours de Piſe. Auſſi-tôt que ſon canon eut fait bréche, les aſſiégés n'eſperant pas d'être ſecourus, ſe rendirent vies & bagues ſauves, ne voulant pas réſiſter juſqu'à l'extrêmité, dans la crainte d'être traités comme ceux de Buti, où Paul, pour intimider les autres, avoit exercé beaucoup de cruautés, & fait couper les mains à trois canoniers Allemans.

Ce ſuccès fut auſſi-tôt ſuivi d'un autre. Les Piſans croyant qu'il leur ſeroit aiſé de ſuprendre le fort de Pietra Doloroſa, y envoyerent deux cens chevaux-legers & beaucoup d'infanterie, qui y arriverent avant le jour : mais ils y trouverent plus de réſiſtance, qu'ils ne s'étoient imaginé. Pendant qu'ils donnoient l'aſſaut, ils apperçurent une partie de l'armée qui accouroit au ſecours de la place. Ils prirent le parti de ſe retirer vers Piſe, mais ils rencontrerent dans la plaine de Calci Vitellozzo qui s'étoit avancé de ce côté-là avec un autre détachement, pour les couper : tandis qu'ils combattoient contre lui, Paul Vitelli qui ſurvint encore les obligea de prendre la fuite ; ils perdirent dans cette occaſion beaucoup de chevaux & preſque toute leur infanterie.

(*a*) Voyez ci-deſſus, pag. 211.

1498.

VIII. Négociation de paix entre les Venitiens & les Florentins, qui ne réuſſit pas.

Cependant les Florentins furent avertis par le Duc de Ferrare & d'ailleurs, que les Venitiens pourroient en venir à un accommodement; mais que pour les y diſpoſer davantage, il ne faudroit pas traiter avec eux d'égal à égal, mais comme avec une Puiſſance ſuperieure, ce qui ſembloit convenir à la dignité d'une puiſſante République. Sur cet avis, qu'ils ne voulurent pas négliger, ils envoyerent en Ambaſſade à Veniſe Guy-Antoine Veſpucci & Bernard Rucellaï, deux des plus conſiderables de la Nobleſſe de Florence, pour preſſentir le Sénat. Ils n'y en avoient point envoyé juſqu'alors, pour ne pas offenſer Charle VIII. & parce que ne ſe ſentant pas en état de réduire les Piſans, ils jugeoient que leurs prieres n'étant point appuyés par la réputation & les forces, ne feroient pas un grand effet; mais étant alors maîtres de la campagne, & le Duc de Milan s'étant déclaré ouvertement pour eux, ils ne déſeſperoient pas d'engager les Venitiens, à faire un traité convenable.

Ces Ambaſſadeurs furent reçus avec honneur par le Doge & le Sénat. Après avoir excuſé les Florentins de ce qu'ils n'avoient pas encore fait cette démarche par pluſieurs raiſons fondées ſur les circonſtances des temps, ils demanderent ouvertement que le Sénat voulût bien abandonner la protection de Piſe; ajoutant qu'ils avoient d'autant plus de confiance de n'être pas refuſés, que leur République n'avoit jamais offenſé les Venitiens, & que la grande réputation d'équité dans laquelle étoit le Sénat de Veniſe, leur faiſoit croire qu'il ne voudroit pas dans cette occaſion s'éloigner d'une vertu qui étoit la baſe de toutes les autres, & qui devoit l'emporter ſur toute ſorte de conſiderations. Le Doge répondit, qu'il étoit vrai que les Venitiens n'avoient reçu aucune injure de la part des Florentins: qu'auſſi ce n'avoit point été dans la vûë de leur nuire qu'ils avoient pris la défenſe de Piſe; mais que les Florentins ſe trouvant les ſeuls dans toute l'Italie, qui fuſſent attachés à la France, toutes les Puiſſances de la ligue avoient jugé qu'il étoit de l'interêt commun de promettre aux Piſans des ſecours pour défendre leur liberté: Que ſi les autres confédérés manquoient ſans ſcrupule à la foi donnée, pour eux, qui de tout temps s'étoient fait une loi d'obſerver fidelement leurs promeſſes, ils ne vouloient pas ſuivre un ſi mauvais exemple: Que

1498. néanmoins, ſi l'on pouvoit trouver quelque expédient qui mît à couvert la liberté des Piſans, ils feroient voir à tout le monde que ce n'étoit pas par des vûës d'interêt particulier, qu'ils continuoient de les ſoutenir.

On examina enſuite durant pluſieurs jours par quel moyen on pourroit contenter les deux partis ; & comme ni les Venitiens, ni les Ambaſſadeurs de Florence ne vouloient en propoſer aucun, ils convinrent de s'en remettre à la médiation de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui paroiſſoit fort empreſſé à les accommoder. Son avis fut que les Piſans, à l'exemple de ceux de Piſtoya, reconnuſſent les Florentins, non pour leurs ſouverains, mais pour leurs protecteurs ; ce qui étoit un milieu entre la ſervitude & la liberté. Mais les Venitiens répondirent qu'ils ne reconnoiſſoient nulle liberté dans une Ville, où les fortereſſes & l'adminiſtration de la juſtice ſeroient entre les mains d'une Puiſſance étrangere. Ainſi les Ambaſſadeurs de Florence n'eſperant plus de rien obtenir, s'en retournerent, bien perſuadés que les Venitiens ne ſe déſiſteroient de leur entrepriſe, que lorſqu'ils y ſeroient contraints par la néceſſité.

IX. Continuation de la guerre de Piſe.

Les Venitiens n'avoient pas été d'abord fort allarmés de de l'union des Florentins & du Duc de Milan. Ils jugeoient que ceux-ci n'ayant pas ouvert la campagne dès le commencement du printemps, ils ne pourroient la tenir aſſés longtemps pour venir à bout de leur deſſein, à cauſe du territoire de Piſe, qui eſt bas, & ordinairement inondé dans l'arriere-ſaiſon. D'ailleurs ils avoient nouvellement ſoudoyé cinq cens hommes d'armes ſous la conduite du Duc d'Urbin, auquel ils avoient donné le titre de Gouverneur, & commandés par quelques autres Capitaines ; comme ils entretenoient beaucoup d'intelligences, ils ſe propoſoient pour faire diverſion, d'attaquer les Florentins par pluſieurs endroits ; & même de faire agir Pierre de Medicis, en faveur duquel ils avoient pris à leur ſolde Charle des Urſins & Barthelemi d'Alviano avec deux cens hommes d'armes.

Ils eſperoient d'engager Jean Bentivoglio actuellement broüillé avec le Duc de Milan, de leur permettre de faire la guerre aux Florentins par le Boulonois. Ce Duc piqué de ce que Bentivoglio avoit mieux aimé que ſon fils Annibal ſe mît au ſervice des Venitiens qu'au ſien, & joignant à cette injure le ſouvenir de celles qu'il prétendoit avoir déja reçuës de lui,

lorſque Ferdinand Duc de Calabre faiſoit la guerre dans la Romagne, s'étoit emparé de certains châteaux dans le Duché de Milan, appartenans à Alexandre autre fils de Bentivoglio : mais les Florentins obtinrent enfin de Ludovic qu'il rendît ces châteaux, ce qui détruiſit l'eſperance des Venitiens. 1498.

Ils firent la même tentative auprès des Siennois, dont la haine naturelle contre les Florentins, jointe à la diviſion qui regnoit alors dans cette Ville, leur donnoit lieu d'eſperer qu'on les écouteroit favorablement. Pandolphe Petrucci s'y étoit concilié une grande autorité par ſon eſprit & par ſon adreſſe; Nicolas Borgheſe ſon beau-pere, & la famille des Belanti, ne voyoient ſa puiſſance qu'avec beaucoup de chagrin. Ceux-ci étoient d'avis d'accorder le paſſage au Duc d'Urbin & aux Urſins que les Venitiens avoient envoyé ſe poſter à la Fratta dans le Perouſin avec un corps de quatre cens hommes d'armes, deux mille hommes d'infanterie & quatre cens Stradiots. Ils diſoient qu'une tréve avec les Florentins, ſuivant la demande du Duc de Milan, leur faciliteroit la réduction de Piſe, après laquelle ils ne manqueroient pas d'attaquer Sienne : Qu'il falloit au contraire profiter de l'occaſion, & ne faire avec Florence d'autre traité qu'une bonne paix par laquelle Montépulciano leur demeureroit ; & que puiſqu'on étoit certain que les Florentins ne voudroient jamais ceder cette place, il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de s'unir aux Venitiens. Comme ils ſe ſentoient appuyés par le Sénat de Veniſe, ils eſperoient d'abaiſſer par ſon moyen le pouvoir de Pandolphe ; celui-ci, à la ſollicitation du Duc de Milan, ſoutenant l'avis contraire, avoit beaucoup de peine à le faire paſſer ; car la haine contre les Florentins & la grande apparence qu'il y avoit qu'on les obligeroit par la force de ceder Montépulciano, faiſoient plus d'effet ſur l'eſprit du peuple que toutes ſes raiſons. Il repréſentoit tous les maux que la guerre cauſeroit aux Siennois, s'ils l'attiroient dans leur païs, & à quels dangers ils ſeroient expoſés, ſi les Venitiens s'établiſſoient en Toſcane : Que pour s'en convaincre, ils n'avoient qu'à ſe rappeller qu'ils avoient été ſur le point de perdre leur liberté en 1478. pour s'être unis à Ferdinand Roi de Naples contre les Florentins; & qu'il les auroit réduits en ſervitude, ſi la priſe d'Otrante par Mahomet II. ne l'avoit pas obligé de rappeller de Sienne ſes troupes & Alfonſe ſon fils: Que

1498. leur hiſtoire pouvoit encore leur apprendre, que leur haine contre les Florentins, à l'occaſion de cette même ville de Montépulciano, les avoit autrefois aveuglés, juſqu'à ſe ſoumettre volontairement au Comte de Vertus (*a*), afin de pouvoir leur faire la guerre par ſon moyen.

Ces raiſons, quoique ſolides, ne touchoient point les Siennois; & Pandolphe couroit riſque de voir ſes ennemis ſoulever le peuple contre lui, s'il ne les avoit prévenus, en faiſant venir de la campagne un grand nombre de ſes amis, & en obligeant les Florentins de faire avancer en même temps à Poggio-Imperialé trois cens hommes d'armes & mille fantaſſins. S'étant mis par ce moyen en état de contenir la faction oppoſée, il fit conclure une tréve de cinq ans avec les Florentins, qui ſacrifiant leur gloire au péril préſent, conſentirent à démolir une partie de Ponte-Vagliano, & à raſer le fort qui cauſoit tant d'ombrage aux Siennois: outre cela ils leur permirent de conſtruire autant de forts qu'ils voudroient entre la Chiané & Montépulciano. Ce traité rendit Pandolphe encore plus puiſſant qu'il ne l'avoit été; de ſorte que peu de temps après il fit aſſaſſiner ſon beau-pere qui traverſoit ouvertement tous ſes projets; cette violence ayant jetté la terreur parmi ſes autres ennemis, il s'affermit de plus en plus dans ſa tirannie.

Les Venitiens n'eſperant donc plus de faire diverſion du côté de Sienne, & n'ayant pas mieux réuſſi auprès des Perouſins, ſe réduiſirent à attaquer les Florentins par la Romagne; ils ſe flatoient de prendre facilement, à la faveur des intelligences que Pierre de Medicis y avoit depuis longtemps, les places que ceux-ci poſſedoient dans l'Apennin. Pour cet effet, ils engagerent le jeune Seigneur de Faënza, à donner paſſage par la vallée de Lamoné aux troupes qu'ils avoient en ce païs; Pierre & Julien de Medicis ſe joignirent à ces forces, & prirent le Bourg de Marradi ſitué ſur l'Apennin du côté qui regarde la Romagne: on ne leur y fit aucune réſiſtance, parce que Denis de Naldo, qui étoit de la vallée de Lamoné, & que les Florentins payoient pour défendre ce Bourg avec trois cens hommes d'infanterie, y amena ſi peu de monde, qu'il ne lui parut pas ſûr de s'y renfermer.

(*a*) Jean-Galeas Viſconti, nommé *Comte de Vertus* avant qu'il eût le titre de *Duc de Milan*. Voyez ci-deſſus, pag. 40.

Le

Les Venitiens mirent enſuite le ſiége devant le château de Caſtiglioné bâti ſur une éminence au-deſſus du même Bourg, comptant de l'emporter bien-tôt, parce qu'ils ſçavoient qu'on y manquoit de tout, & particulierement d'eau, & qu'après cela rien ne les empêcheroit de paſſer dans le Mugello, païs voiſin de Florence. Mais le Commandant de ce fort ſuppléa par ſon courage au défaut de munitions, & le ciel pourvut au beſoin d'eau; car il plut pendant toute une nuit avec tant d'abondance, qu'on remplit tous les vaiſſeaux & toutes les citernes. 1498.

Cependant le Comte Rinuccio, accompagné du Seigneur de Piombino & de quelques autres Capitaines, s'étant avancé par le Mugello, obligea les Venitiens à ſe retirer preſque en déſordre; car ceux-ci n'aïant compté de réuſſir dans leur expedition que par une extrême diligence, n'avoient pas amené beaucoup de forces avec eux: d'ailleurs ils craignoient que le Comte de Gajazzo & Fracaſſe, que le Duc de Milan avoit envoyés, le premier à Cotignuola avec trois cens hommes d'armes & mille fantaſſins, & l'autre à Forli avec cent hommes d'armes, & qui étoient déja en marche, ne vinſſent fondre ſur eux. Ils prirent donc le parti d'aller joindre les autres troupes Venitiennes & le Duc d'Urbin qui étoit revenu du Perouſin. Elles ſe trouverent toutes raſſemblées entre Ravenne & Forli; mais leurs chefs ne méditoient aucune entrepriſe conſiderable, attendu qu'outre les forces des Florentins, le Duc de Milan avoit encore dans la Romagne cinq cens hommes d'armes, cinq cens archers & mille hommes d'infanterie; & que d'ailleurs Imola & Forli formoient un grand obſtacle à leurs deſſeins. Cependant Paul Vitelli après la priſe de Vico-Piſano, entreprit d'aſſiéger Librafatta; afin de pouvoir l'attaquer par l'endroit le plus foible, & éviter en même temps les inſultes de l'ennemi pendant ſa marche, où ſon artillerie & ſes bagages, devoient lui cauſer de l'embarras, il ne voulut prendre ni le chemin qui conduit dans la plaine de Piſe, ni celui qui tourne par la plaine de Lucques autour des montagnes dans la vallée; mais il en fit faire un tout nouveau au travers des montagnes par un grand nombre de pionniers. Il s'empara chemin faiſant du fort de Montémaggioré, que les Piſans avoient conſtruit ſur le ſommet de la montagne, & il deſcendit ſans danger dans la plaine de Librafatta. Il en fit les

1498. approches dès le lendemain, & prit ſans difficulté deux tours peu diſtantes de la place, nommées Potito & Caſtelvecchio, qui étoient défenduës par quelques fantaſſins ; enſuite il plaça ſes batteries ſur la derniere, & dans quelques autres endroits. Il y avoit deux cens hommes d'infanterie Venitienne dans cette place, d'ailleurs bien fortifiée ; cependant l'artillerie battant le haut & le bas des murs, il eſperoit d'y faire bien-tôt bréche, & de pouvoir donner l'aſſaut, le jour ſuivant. Mais il arriva par haſard qu'un pan de la muraille abattu la nuit, ſe renverſa de maniere que les démolitions hauſſoient de ſept pieds un rempart déja commencé derriere. Après avoir tenté vainement pendant trois jours l'eſcalade de ce retranchement, il commençoit preſque à déſeſperer du ſuccès de ſon entrepriſe, ſurtout depuis qu'une piece d'artillerie des aſſiégés, qui tiroit par une canoniere baſſe, incommodoit beaucoup ſes gens, lorſqu'un autre haſard vint au ſecours de ſa valeur & de ſon induſtrie ; tant il eſt vrai que ſans la fortune, toute l'habileté des Géneraux eſt ſouvent inutile. Un boulet d'une de ſes batteries, fracaſſa cette piece qui faiſoit tant de peine aux aſſiégéans, tua un des meilleurs canoniers de la place, & la traverſa d'un bout à l'autre. Cet accident effraya tellement les aſſiégés, qui d'ailleurs ne pouvoient ſe préſenter ſur la bréche ſans un extrême peril, à cauſe de la batterie poſée ſur la tour, qu'ils ſe rendirent le quatriéme jour du ſiége ; la citadelle capitula auſſi après avoir eſſuyé quelques coups de canon.

Vitelli fit enſuite élever pluſieurs forts ſur les montagnes voiſines, & entr'autres celui della Ventura, capable de contenir beaucoup de monde, & qui commandoit tout le païs aux environs. Il le fit bâtir au-deſſus de Santa Maria, dans le même lieu où l'on dit qu'autrefois il en fut conſtruit un par Caſtruccio Lucquois, celebre Capitaine de ſon temps. Il comptoit que par le moyen de Librafatta & de ce fort, il empêcheroit les Piſans de tirer aucuns convois de Lucques ni de Serzane.

Les Venitiens de leur côté n'oublioient rien pour ſoulager Piſe par des ſecours effectifs, ou par des diverſions ; la broüillerie qui ſurvint alors entre le Duc de Milan & le Marquis de Mantouë, ne releva pas peu leurs eſperances. Le Marquis qui ne

vouloit pas perdre le titre de Capitaine géneral qu'il avoit eu au ſervice des Venitiens, ne s'étoit mis à la ſolde de Ludovic, que ſur la parole que celui-ci lui donna de le nommer dans trois mois Capitaine general de ſes troupes, de celles de l'Empereur, ou de quelqu'autre des confederés. Mais au bout des trois mois, le Duc n'exécuta point ſa promeſſe, pour ne pas chagriner Galeas de San-Severino, qui n'ayant d'autre mérite que d'avoir ſçû gagner ſes bonnes graces, ne vouloit pas quitter le titre de Capitaine géneral dont il étoit en poſſeſſion. Le Marquis de Mantouë piqué de cette conduite, & ſe plaignant d'ailleurs de n'être pas payé, réſolut de rentrer au ſervice des Venitiens, qui lui propoſoient de l'envoyer au ſecours de Piſe avec trois cens hommes d'armes. Ludovic ayant été informé de cette réſolution, le déclara alors Capitaine géneral de l'Empereur & de ſes propres troupes. Mais il n'étoit plus temps; le Marquis s'étoit déja rendu à Veniſe, où il avoit promis aux Venitiens de ſe jetter dans Piſe malgré les Florentins; & après avoir reçu d'eux une partie de ſa ſolde, il étoit retourné à Mantouë pour ſe préparer à cette expédition. 1498.

Il ſe ſeroit mis d'abord en marche, ſi les Venitiens lui avoient fourni les choſes néceſſaires à ſon départ avec autant d'empreſſement, qu'ils en avoient eu à le prendre à leur ſervice. Mais ils commencerent à ſe réfroidir par rapport à l'entrepriſe dont il s'étoit chargé, dans l'eſperance qu'on leur donna de ſurprendre Bibiena, place du Caſentin, par le moyen d'une intelligence avec d'anciens partiſans des Medicis; ils jugerent, qu'attendu la difficulté de pénetrer juſqu'à Piſe, il convenoit davantage à leurs interêts de faire cette diverſion. Le Marquis de Mantouë regarda le changement des Venitiens, comme un affront, & il reprit le ſervice du Duc de Milan avec trois cens hommes d'armes & cent chevaux-legers, ſous le titre de Capitaine géneral de l'Empereur & du Duc, gardant l'argent qu'il avoit reçu des Venitiens en déduction de ce qu'ils lui devoient du paſſé.

Les Florentins avoient quelque ſoupçon de l'intrigue de Bibiena, & ils en avoient même reçu des avis certains de Boulogne; mais les ordres le mieux concertés ſont inutiles, ſi on ne les execute avec promptitude & dans leur entier. A la verité le

1498. Commiſſaire qu'ils y envoyerent ſur le champ pour prévenir les ennemis, fit arrêter les plus ſuſpects des habitans, qui en effet avoient part à la conjuration, mais il eut l'imprudence de ſe laiſſer ſurprendre par leurs diſcours,& de les relâcher;il ſe conduiſit dans tous le reſte avec tant de négligence, qu'il facilita à d'Alviano chargé de l'entrepriſe, l'exécution de ſon deſſein. Cet officier envoya devant lui quelques cavaliers en habit de voyageurs; ces ſoldats arriverent à la porte de la Ville à la pointe du jour,& s'en emparerent ſans réſiſtance, le Commiſſaire n'ayant eu ni la précaution d'y poſer un corps de garde, ni même celle de la faire tenir fermée plus tard qu'à l'ordinaire. Il parut auſſi-tôt pluſieurs autres cavaliers qui ſuivoient les premiers, & qui avoient répandu le bruit ſur leur chemin qu'il étoient des gens de Vitelli : les conjurés prirent en même temps les armes, de ſorte que dans un moment ils furent maîtres de la place, où d'Alviano ſe rendit le jour même. Ce Capitaine à qui ſon caractere vif & impetueux faiſoit pouſſer ordinairement ſa pointe avec beaucoup de chaleur, marcha tout de ſuite à Poppi qui eſt la principale Ville de cette vallée, quoiqu'il n'eût qu'une poignée de ſoldats avec lui; il comptoit de l'emporter d'emblée; mais y ayant trouvé de la réſiſtance, il fallut qu'il ſe contentât de ſe ſaiſir des poſtes voiſins de Bibiena, qui ne ſont pas fort importans.

Le Caſentin qu'arroſe la riviere d'Arno, eſt un païs étroit, ſtérile & montueux, entre les Alpes & l'Appennin qui étoient alors couverts de neige, parce qu'on étoit au commencement de l'hiver: malgré ces obſtacles, il eut été facile de pénetrer par-là juſqu'à Florence, ſi d'Alviano eût pû s'emparer de Poppi; & c'étoit un chemin commode pour entrer dans le territoire d'Arrezzo & dans le Valdarno, païs pleins de grandes Villes & de châteaux, & par conſéquent d'une extrême importance pour les Florentins.

C'eſt pourquoi ils ne négligerent rien pour détourner le péril qui les menaçoit de ce côté-là: ils fortifierent toutes les places qui en avoient beſoin; enſuite ils arrêterent une intelligence que les ennemis avoient dans Arrezzo; enfin leur principal objet étant d'empêcher que les Venitiens n'envoyaſſent de nouvelles troupes dans le Caſentin, ils rappellerent le Comte Rinuccio du territoire de Piſe,& l'envoyerent en diligence ſe ſaiſir des pas de l'Ap-

pennin entre Valdibagno & la Pievé de San Stefano. Le Duc d'Urbin, Charle des Urſins & d'autres Capitaines ne laiſſerent pourtant pas de pénetrer dans le Caſentin, & les Venitiens y eurent par ce moyen une armée de ſept cens hommes d'armes & de ſix mille hommes d'infanterie, parmi leſquels il y avoit quelques Allemans; avec ces forces ils ſe rendirent maîtres de preſque toute cette vallée, mais ils firent inutilement une ſeconde tentative contre Poppi. 1498.

Les Florentins furent donc dans la néceſſité, comme les Venitiens l'avoient prévu, d'y envoyer Paul Vitelli avec ſon armée, en laiſſant de bonnes garniſons dans les places les plus importantes du Piſan, & dans le fort de la Ventura. A ſon arrivée, les ennemis, qui le jour même s'étoient mis en marche pour aſſiéger Pratovecchio, ſe retirerent, & les affaires changerent de face, ſurtout après que Fracaſſe envoyé par le Duc de Milan, ſe fut joint à Vitelli avec cinq cens hommes d'armes & cinq cens fantaſſins. Alors les Venitiens qui étoient fort à l'étroit dans leurs differens poſtes, furent expoſés à de grands embarras: d'ailleurs ayant été obligés de détacher des troupes, pour garder les Pas de la Vernia, de Chiuſi & de Montaloné, afin de s'aſſurer l'entrée & la ſortie du Caſentin, le gros de l'armée en étoit d'autant affoibli; outre cela ils étoient enfermés dans cette vallée, peu propre aux mouvemens de la cavalerie; & la ſaiſon étant fort rude, on ne pouvoit ſe flater de rien faire, ni dans ces quartiers, ni ailleurs. Le Comte Rinuccio étoit dans Arrezzo avec deux cens hommes d'armes; ainſi ils ne pouvoient réuſſir dans le Caſentin, après avoir manqué d'abord Poppi. Enfin le nom de Medicis n'y étoit en aucune conſideration; les habitans du païs ſe déclaroient tous contre eux; & ils avoient même eu beaucoup à ſouffrir de la part des païſans avant l'arrivée de Vitelli. Ils prirent donc le parti de renvoyer au-delà des Alpes une partie de leur bagage & de leur artillerie, & de ſe rapprocher les uns des autres autant que la ſituation du païs pouvoit le permettre.

Vitelli avoit coutume de n'épargner, ni fatigues, ni dépenſe, pour s'aſſurer une victoire certaine; préferant une ſage lenteur à des exploits plus prompts & plus brillans, mais ſouvent dangereux. Suivant ce ſiſtême, il réſolut de ne point attaquer

1498. les plus fortes places ; & il ſe contenta d'obliger peu à peu les ennemis d'abandonner les plus foibles ; ſon deſſein étoit encore de leur fermer les paſſages du païs, de maniere qu'ils ne puſſent recevoir de nouvelles troupes, ni ſe ſecourir mutuellement d'un lieu à un autre. Il comptoit que cette conduite en feroit périr beaucoup, & que le plus grand nombre qui étoit dans Bibiena, ſe conſumeroit de lui-même, tant par la diſette des vivres que par le défaut de fourages. Il reprit donc pluſieurs poſtes voiſins de Bibiena, peu importans par eux-mêmes, mais qui ſervoient beaucoup à ſon deſſein ; & gagnant chaque jour du terrain, il enleva pluſieurs hommes d'armes qui étoient diſperſés aux environs de cette place. D'un autre côté, pour fermer le chemin aux troupes Venitiennes qui s'aſſembloient au-delà des Alpes, afin de venir au ſecours des leurs, il ſe ſaiſit de toutes les places qui ſont autour du mont de la Vernia, & fit creuſer des foſſés dans tous les paſſages des environs : les ennemis voyant augmenter chaque jour leurs incommodités, & diminuer leurs vivres, pluſieurs déſertoient de jour en jour, & tomboient preſque tous entre les mains des païſans ou des ſoldats de Vitelli.

X. La négociation pour la paix ſe renouë.

Les deux armées étoient dans cet état, lorſque le Duc de Ferrare remit ſur le tapis la négociation d'un accommodement ſollicité par les Venitiens. Quoiqu'on n'eût donné à Veniſe aucune eſperance aux Ambaſſadeurs de Florence, néanmoins pluſieurs des plus conſiderables du Sénat laſſés de cette guerre onereuſe, auroient bien voulu qu'on trouvât quelque expédient convenable pour ſe décharger de la défenſe de Piſe, ſurtout quand ils virent que rien ne réüſſiſſoit dans le Caſentin.

XI. Le Pape & les Venitiens s'uniſſent avec ouLis XII.

Tandis que la ville de Piſe cauſoit tous ces mouvemens en Italie, le nouveau Roi de France ſe préparoit à venir attaquer le Duché de Milan l'année ſuivante ; il avoit lieu d'eſperer qu'il ſeroit ſecondé par les Venitiens, que leur haine mortelle contre Ludovic, portoit à s'unir étroitement avec la France. Le Pape prenoit encore avec le Roi de plus grandes liaiſons : rebuté par Frederic, & perſiſtant toujours dans les mêmes vûës ſur le Royaume de Naples, il fondoit toutes ſes eſperances ſur Louis XII. Son deſſein étoit d'obtenir pour ſon

fils, Charlotte fille du même Frederic, qui étoit toujours à la Cour de France (*a*); cette Princeſſe n'étant point encore mariée, ſembloit ne devoir prendre un époux que de la main de Louis. 1498.

XII. Ceſar Borgia Cardinal de Valence quitte le chapeau.

Sur l'eſperance que ce Prince en donna au Pape, le Cardinal de Valence ſe rendit un jour au Conſiſtoire, où il expoſa à ſon pere & aux Cardinaux, qu'il n'avoit jamais eu d'inclination pour l'Etat Eccleſiaſtique; & il les ſupplia de lui permettre de quitter le chapeau, pour ſuivre la profeſſion à laquelle il étoit appellé: il prit auſſi-tôt l'habit ſéculier, & il ſe prépara à paſſer inceſſamment en France.

Le Pape avoit déja promis au Roi d'autoriſer ſon divorce avec la Reine; & le Roi de ſon côté s'étoit engagé de l'aider, après la conquête du Duché de Milan, à réduire ſous l'obéiſſance du S. Siége, les villes de la Romagne poſſedées par les Vicaires de l'Egliſe, & de lui payer actuellement trente mille ducats dont Alexandre diſoit avoir beſoin pour augmenter ſes forces, & pour ſe défendre contre les ennemis, que ſon alliance avec le Roi ne manqueroit pas de lui faire en Italie.

XIII. Louis XII. fait diſſoudre ſon mariage avec la Reine Jeanne, & épouſe Anne de Bretagne.

Pour exécuter ce traité, le Roi commença par payer l'argent; & le Pape donna commiſſion à l'Evêque de Ceuta ſon Nonce (*b*), & aux Archevêques de Paris & de Roüen (*c*), de proceder à la diſſolution du mariage de Louis. La Reine ſe défendit d'abord par le miniſtere de ſes Procureurs; mais ſes Juges ne lui étant pas moins ſuſpects, que l'autorité de ſa partie lui étoit formidable, elle conſentit de perdre ſon procès, moyennant le Duché de Berri avec trente mille livres de revenu, qu'on lui donna pour ſa ſubſiſtance. Ainſi le divorce (*d*) ayant été confirmé par Sentence des Commiſſaires, le Roi n'attendoit plus pour celebrer ſon ſecond mariage, que

(*a*) Voyez ci-deſſus, pag. 35.

(*b*) Nos Hiſtoriens nomment deux autres Commiſſaires avec l'Evêque de Ceuta, Portugais, nommé par les uns Pierre, & par les autres Ferdinand; ſçavoir le Cardinal Philippe de Luxembourg Evêque du Mans, & Louis d'Amboiſe Evêque d'Albi: & ils ne parlent ni de l'Archevêque de Roüen, ni de l'Evêque de Paris.

(*c*) Paris dans ce temps-là n'étoit qu'un Evêché ſuffragant de Sens. Guichardin ne l'ignoroit pas, ainſi qu'il paroît par la ſuite; ce qui doit faire croire que c'eſt par la faute des Imprimeurs que le titre d'Archevêque eſt ici donné à l'Evêque de Paris.

(*d*) Le peuple de Paris murmura fort de ce divorce, & il y eut des Prédicateurs qui blâmerent hautement le Roi. Jeanne ſupporta ſa diſgrace avec beaucoup de Conſtance: elle ſe retira à Bourges, & y mourut le 4. de Février 1505. après avoir fondé le Monaſtere des Annonciades, où elle prit le voile.

1498.

l'arrivée de Ceſar Borgia qui apportoit la diſpenſe du Pape (*a*).

XIV. Il donne le Duché de Valentinois à Ceſar Borgia, qui vient en France.

De Cardinal & d'Archevêque, Ceſar étoit devenu homme d'épée & Duc : le Roi lui avoit donné une compagnie de cent lances avec vingt mille francs de penſion, & la ville de Valence en Dauphiné avec titre de Duché & vingt mille livres de revenu. S'étant embarqué à Oſtie ſur les vaiſſeaux que le Roi lui avoit envoyés, il arriva à la Cour (*b*) dans une pompe & un appareil magnifiques, & fut reçu du Roi avec de grands honneurs. Il apporta avec lui le chapeau de Cardinal pour George d'Amboiſe Archevêque de Roüen (*c*), qui après avoir toujours eu part à la mauvaiſe fortune du Roi, étoit alors dans la plus grande faveur auprès de lui.

XV. Georges d'Amboiſe Archevêque de Roüen, eſt fait Cardinal.

On ne fut pas d'abord content à la Cour de France du procedé de Ceſar Borgia ; lorſque le Roi lui demanda la diſpenſe, il répondit qu'il ne l'avoit pas apportée : le pape lui avoit conſeillé d'en uſer ainſi pour rendre Louis plus facile à leurs deſſeins. Mais l'Evêque de Ceuta ayant découvert la verité au Roi en grand ſecret, ce Prince ſe crut ſuffiſamment diſpenſé devant Dieu par l'expédition de la Bulle, & ſans la demander davantage, il celebra publiquement ſon mariage & le conſomma (*d*) ; alors le Duc de Valentinois ne pouvant plus garder la diſpenſe, ſe réſolut enfin à la donner au Roi. L'Evêque de Ceuta paya bien cher ſon indiſcretion ; car le Duc ayant ſçû dans la ſuite que c'étoit par lui que la choſe avoit été découverte, l'empoiſonna.

XVI. Louis XII. fait la paix avec les Rois d'Eſpagne, qui rappellent Gonſalve & toutes leurs troupes d'Italie.

Cependant le Roi ſongeoit à s'aſſurer des Princes ſes voiſins. Il avoit déja confirmé la paix que ſon prédeceſſeur avoit faite avec le Roi d'Angleterre : il la conclut auſſi avec les Rois d'Eſpagne, qui ne voulant plus déſormais ſe mêler des affaires d'Italie, rappellerent non-ſeulement tous les Ambaſſadeurs qu'ils y avoient, excepté celui qui réſidoit auprès du Pape, mais

(*a*) Anne de Bretagne étoit petite fille de Marguerite d'Orleans, ſœur du pere de Louis XII. ainſi elle étoit niéce de ce Prince à la mode de Bretagne.

(*b*) La Cour étoit alors à Chinon. Brantome donne la deſcription de l'entrée de Ceſar Borgia qui ſe fit le Mercredi 18. de Decembre 1498. & qui fut d'une magnificence ſurprenante.

(*c*) Il étoit le huitiéme de neuf fils que Pierre d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont &c. eut d'Anne de Bueil ſa femme. Pierre fut Conſeiller & Chambellan des Rois Charle VII. & Louis XI. & mourut en 1473. laiſſant neuf fils & huit filles. George fut d'abord Evêque de Montauban en 1484. puis Archevêque de Narbonne, & enfin Archevêque de Roüen.

(*d*) Ce fut le 18. Janvier 1499.

encore

encore Gonſalve avec toutes leurs troupes ; cette retraite mit Frederic en poſſeſſion des places de la Calabre, qui juſques-là avoient toujours été tenuës en leur nom. 1498.

XVII. Paix entre le Roi & l'Archiduc, & tréve avec l'Empereur.

Il n'étoit pas ſi facile de faire la paix avec l'Empereur. Ce Prince étoit entré dans la Bourgogne à l'occaſion de quelques mouvemens qui y étoient ſurvenus ; le Duc de Milan lui avoit fourni une ſomme conſiderable pour cette expédition, dans l'eſperance, ou que Louis, pour défendre ſes propres Etats, abandonneroit ſes deſſeins ſur l'Italie, ou que ces deux Princes faiſant la paix, le Milanez y ſeroit compris, ſuivant la parole que Maximilien en avoit donnée. Cependant la paix fut concluë entre le Roi & l'Archiduc après beaucoup de difficultés. On rendit à ce dernier les places du Comté d'Artois ; & l'Empereur pour obtenir cette reſtitution pour ſon fils, conſentit à une tréve de pluſieurs mois ; mais il n'y fut fait aucune mention du Duc de Milan, dont Maximilien étoit alors mécontent, parce qu'il ne lui donnoit pas tout l'argent qu'il lui demandoit ſans ceſſe.

XVIII. Louis XII. ſe propoſe pour ſequeſtre de la ville de Piſe.

Cependant Ludovic ne négligeoit rien pour engager le Roi dans un accommodement ; négociations, offres, artifices, largeſſes même à la Cour de France, tout fut employé par ce politique, mais le Roi demeura inflexible. Ce Prince auroit fort ſouhaité que les Venitiens & les Florentins s'uniſſent avec lui : dans cette vûë il demandoit que toutes hoſtilités ceſſaſſent au ſujet de Piſe, & qu'on déposât cette Ville entre ſes mains ; pour engager les Florentins à y conſentir, il leur promettoit ſécretement de la leur rendre peu de temps après qu'elle lui auroit été remiſe.

La diverſité des interêts fit naître beaucoup de difficultés par rapport à cette propoſition ; auſſi fut-elle ſur le tapis pendant pluſieurs mois ſans qu'on pût rien réſoudre. Si les Florentins l'acceptoient, il falloit qu'ils ſe livraſſent abſolument au Roi de France ; mais l'exemple du paſſé leur faiſoit craindre que Louis ne fût pas plus fidele obſervateur de ſes promeſſes que Charle VIII. D'ailleurs ils n'étoient pas bien d'accord entre eux-mêmes : Florence troublée par l'ambition de ſes principaux citoyens & par la licence du gourvernement populaire, étoit diviſée de maniere que les avis étoient toûjours partagée dans les affaires importantes ; la Nobleſſe étoit partie attachés au Roi de France ; partie au Duc de Milan avec qui la Répu-

blique avoit alors des liaiſons, à cauſe de la guerre de Piſe.

1498. A l'égard des Venitiens, quoique toutes les conditions de leur alliance avec le Roi fuſſent reglées, ils ne vouloient pas conſentir au dépôt propoſé, parce qu'ils eſperoient de trouver dans la négociation qui ſe traitoit à Ferrare, de meilleures conditions, ſoit pour le rembourſement des frais de la guerre, ſoit pour abandonner la défenſe de Piſe avec moins de déshonneur.

Ludovic preſſoit vivement cette derniere négociation, dans la crainte que ſi l'affaire du dépôt ſe terminoit, les deux Républiques ne ſe joigniſſent au Roi contre lui, & dans l'eſperance, de pouvoir ſe réconcilier avec les Venitiens, ſi le traité ſe faiſoit en Italie. Par la même raiſon cette négociation n'étoit pas fort agréable au Roi: le Pape toujours attentif à profiter du malheur des autres, la traverſoit ſécretement de tout ſon pouvoir; parce que comptant ſur le grand crédit qu'il avoit à la Cour de France par rapport aux affaires d'Italie, il ſe flatoit d'avoir beaucoup de part au dépôt s'il ſe faiſoit entre les mains de Louis.

XIX. On délibere à Veniſe, ſi la République ſe liguera avec le Roi, pour conquerir le Milanez, dont il offre de lui ceder une partie.

Une queſtion délicate occupoit pendant ce temps-là les eſprits à Veniſe; on ne ſçavoit, ſi en rejettant le dépôt de Piſe, comme on y étoit déterminé, on ſe ligueroit néanmoins avec la France contre le Duc de Milan. Le Roi en ſollicitoit les Venitiens avec beaucoup d'ardeur, & il offroit en ce cas de leur abandonner Cremone & toute la Ghiaradadda. Il n'y avoit perſonne qui ne fût tenté par une ſi belle acquiſition; mais beaucoup de gens étoient effrayés de voir le Roi de France trop puiſſant en Italie. Le Conſeil des *Pregati*, qui repréſente tout le Sénat, étant un jour aſſemblé pour prendre une derniere réſolution ſur ce ſujet, Antoine Grimani homme d'une grande autorité, parla en ces termes.

XX. Diſcours en faveur de la ligue avec la France.

» Meſſieurs, lorſque je rappelle vos bien-faits envers Ludo-
» vic, dont nos forces ont tant de fois ſauvé ſes Etats dans ces
» dernieres années, & que je les compare avec l'ingratitude
» dont il a payé ces ſervices éclatans, & avec tous les outrages
» qu'il nous a faits, pour nous forcer d'abandonner la défenſe
» des Piſans, que nous n'avons pourtant embraſſée que par
» ſes conſeils & à ſa ſollicitation; je ne ſçaurois me perſuader
» qu'il y ait quelqu'un parmi nous qui ne brule pas de tirer ven-
» geance d'une ſi noire perfidie, quelque choſe qu'il en doive

» coûter à la République. En effet quelle honte ne ſeroit-ce
« point pour le Sénat, ſi inſenſibles à cette injure, nous démen- 1498.
» tions aux yeux de tout l'univers la noble fierté de nos Ancêtres?
» Ils n'ont pas craint de s'expoſer aux plus grands périls, pour
» venger la plus legere atteinte à l'honneur du nom Venitien.
» Auſſi les grandes Républiques ne doivent-elles jamais ſe re-
» gler par des vûës particulieres, ou rapporter tout à l'interêt;
» au contraire il faut qu'elles ne ſe conduiſent que par de nobles
» motifs, qui ne tendent qu'à augmenter leur gloire & leur ré-
» putation; rien ne bleſſe tant l'une & l'autre, que de paroître
» n'avoir ni le courage, ni les moyens de ſe reſſentir d'une inju-
» re, & que de ne pas faire éclater ſur le champ une vengeance,
» qui ne doit pas être l'effet de la colere, mais plûtôt d'une ſa-
» ge politique, qui cherche à prévenir de nouveaux outrages. Il
» eſt donc vrai, Meſſieurs, qu'une réſolution pleine de vigueur
» procure en même tems de la gloire & des avantages: ſouvent
» même des travaux de quelques jours, un péril paſſager, éloi-
» gnent pour toujours des dangers durables & ſans nombre.

» Mais ſi vous faites attention à l'état préſent des affaires d'I-
» talie, aux fâcheuſes diſpoſitions de la plûpart des Puiſſances à
» notre égard, & à toutes les intrigues de Ludovic contre nous,
» vous conviendrés de la néceſſité de prendre ce parti. L'ambi-
» tion de ce Duc & ſa haine pour la République ne ſont igno-
» rées de perſonne. Tout le monde ſçait qu'il n'eſt occu-
» pé qu'à ſoulever contre nous l'Italie entiere, l'Empereur,
» l'Allemagne; & que même il a commencé à lier une in-
» telligence ſécrete avec le Turc, pour l'engager à nous
» attaquer. Vous voyés dans quel état il vous a réduits la
» derniere campagne, & qu'il ne vous reſte preſque plus d'eſ-
» perance de pouvoir ſoutenir cette guerre. Si vous perſiſtés
» dans la défenſe de Piſe, à quels périls n'êtes-vous pas expo-
» ſés? Abandonnés-la, ſans vous aſſurer d'ailleurs, vous dimi-
» nués tellement votre réputation, que vos ennemis en auront
» la confiance de vous opprimer; car vous n'ignorés pas que
» rien n'eſt plus facile que d'écraſer ceux dont les affaires com-
» mencent à aller en déclinant. Vous verriés déja vos ennemis
» s'élever contre vous, ſi Ludovic n'étoit retenu par la crainte
» de nous voir réunis avec le Roi de France; mais cette crainte
» ne l'arrêtera pas longtemps, ſi nous rejettons une fois les pro-

1498. » positions du Roi, ce Prince ne penſera plus à venir en Italie ; » il s'occupera de quelque autre entrepriſe au-delà des Monts ; » & Ludovic par ſes artifices, & par l'argent qu'il ſçaura ré- » pandre à la Cour de France, trouvera enfin le moyen de faire » la paix avec cette Couronne.

» Nous voilà donc dans l'obligation de nous unir à la Fran- » ce, & par la néceſſité de ſoutenir la gloire de la Républi- « que, & par la crainte de périls autrement inévitables. La for- » tune nous eſt bien favorable dans cette occaſion. Non ſeule- » ment un grand Roi nous preſſe lui-même d'entrer dans une » alliance que nous devrions ſolliciter, mais il nous offre enco- » re des avantages dont nous pourrons nous ſervir un jour, » pour porter nos vûës & nos eſperances plus loin, avantages » qu'il nous ſera facile d'obtenir, puiſqu'il n'eſt pas douteux » que Ludovic ne pourra jamais réſiſter à deux Puiſſances ſi » redoutables, & ſi voiſines de ſes Etats.

» La crainte du voiſinage des François après la conquête » du Duché de Milan, ne doit pas nous arrêter. Qu'on examine » à fond les choſes, & l'on verra, que tout ce qui nous eſt » contraire aujourd'hui, nous ſera favorable alors : l'agrandiſſe- » ment du Roi va allarmer toute l'Italie, & le rendre ſuſpect à » l'Empereur & aux Allemans ; ils ne pourront voir ſans dépit » & ſans jalouſie un ſi beau fleuron de la Couronne Imperiale » entre ſes mains : ainſi ceux que nous craignons aujourd'hui, » parce qu'ils ſont ligués avec Ludovic contre nous, ſouhaite- » ront notre conſervation & notre amitié pour leur propre in- » terêt. La réputation de nos forces & de nos richeſſes, & en- » core plus celle de notre union & de notre fermeté, dont » nous avons donné des preuves ſi éclatantes toutes les fois qu'il » s'eſt agi de conſerver nos Etats, empêchera le Roi de Fran- » ce de nous attaquer avec ſes ſeules forces, & il n'oſera jamais » le faire ſans le ſecours de pluſieurs Puiſſances, ou du moins » ſans celui de l'Empereur : or une pareille ligue ſeroit ſi diffi- „ cile à former, & ſujete à tant d'inconveniens, que ce ſeroit „ vainement qu'on voudroit l'eſperer ou la craindre. La paix „ dont le Roi ſe croit aſſuré avec les Princes ſes voiſins, ne „ ſera pas de longue durée ; car ſon aggrandiſſement réveillera „ leur jalouſie & leurs anciennes inimitiés. On ſçait d'ailleurs „ que les François ſont plus prompts à conquerir, que propres à

„ conſerver leurs conquêtes, & que leur vivacité & leur licen- 1498.
„ ce les rend bientôt odieux aux peuples qu'ils ont ſoumis. Ou-
„ tre cela des conquêtes mal affermies & mal gouvernées,
„ ſont plus onereuſes à leurs nouveaux maîtres, qu'elles n'aug-
„ mentent leur puiſſance; enfin quand les François ſe ſeront
„ emparés du Duché de Milan, ils auront aſſés d'occupation à
„ s'y maintenir, ſans ſonger à de nouvelles entrepriſes. La der-
„ niere révolution du Royaume de Naples, où l'empreſſement
„ & l'affection incroyables avec leſquels ils ont d'abord été re-
„ çus, ſe ſont bien-tôt changés en une haine implacable, eſt une
„ preuve encore toute récente de ce que je viens de dire.

„ Le péril que nous pourrions craindre de la conquête du
„ Roi de France, n'eſt donc ni ſi certain, ni ſi grand, que
„ pour l'éviter, nous ſoyons obligés de demeurer expoſés à un
„ danger réel, preſent & bien au-deſſus du premier; & que
„ par la crainte de l'avenir, nous refuſions une ſi belle por-
„ tion du Milanez & ſi fort à notre bienſéance. Une pareille
„ conduite ne pourroit être attribuée qu'à une lâcheté & à une
„ baſſeſſe qui déshonoreroit même de ſimples particuliers, &
„ à plus forte raiſon la plus floriſſante République après la Répu-
„ blique Romaine. D'auſſi belles occaſions ſont rares; & ſi la
„ ſageſſe & le courage de ceux qui ſçavent en profiter, méri-
„ tent des éloges, on ne peut trop blâmer une foibleſſe qui
„ ne ſçait que les laiſſer échaper. Une prudence timide, &
„ qui s'inquiete trop de l'avenir, n'attire que du mépris;
„ car les choſes de ce monde ſont ſujetes à tant de bizares vi-
„ ciſſitudes, que rarement la plus ſage prévoyance n'eſt pas
„ trompée: enfin abandonner un bien preſent dans la crainte
„ d'un mal à venir, ſi ce mal n'eſt ni certain, ni fort prochain,
„ c'eſt ſe préparer ſouvent le regret & la honte d'avoir perdu
„ des occaſions utiles & glorieuſes par de vaines terreurs.

„ Je ſuis donc d'avis, Meſſieurs, que la République s'uniſſe
„ au Roi de France contre le Duc de Milan. Cette alliance
„ procurera notre ſûreté préſente, fera reſpecter le nom Veni-
„ tien auprès de toutes les Puiſſances, & va nous donner de
„ nouveaux Etats, que nous euſſions achetés autrefois par des
„ fatigues & des dépenſes infinies. Mais ce qui doit nous ren-
„ dre cet aggrandiſſement plus agréable, c'eſt qu'outre l'uti-

1498.

„ lité préſente qui l'accompagne, il nous ſervira à accroître la „ gloire & les Etats de la République.

Ce diſcours fut écouté avec beaucoup d'attention; & le courage de Grimani, & ſon zele pour la patrie, mériterent des applaudiſſemens. Mais Treviſano ſoutint l'avis contraire en ces termes.

XXI. Diſcours contraire au précedent.

„ Meſſieurs, j'avouë que la République a reçu de grandes in- „ jures de la part de Ludovic Sforce, & que la dignité du Sénat „ en a beaucoup ſouffert. Mais c'eſt préciſément la grandeur „ de ces outrages & de notre ſenſibilité, qui doit nous enga- „ ger à les oublier en faveur du bien public. L'effort de la pru- „ dence eſt de ſçavoir réprimer une juſte indignation; ſe vain- „ cre ſoi-même, & commander à ſa colere, eſt une vertu qui „ mérite d'autant plus d'éloges qu'elle eſt rare, ſurtout lorſque „ le reſſentiment eſt légitime. Il eſt donc de la gloire de ce „ Sénat, dont la ſageſſe fait l'admiration du monde entier, „ de ſe repréſenter toute l'infamie dont il va ſe couvrir en rap- „ pellant aujourd'hui en Italie les François, dont il l'a ſi coura- „ geuſement délivrée. Outre cela, conſiderés le danger auquel „ nous ſerons continuellement expoſés, ſi le Duché de Milan „ tombe entre les mains du Roi de France.

„ Pour ſe convaincre de la grandeur de ce péril, il ne faut „ que ſe reſſouvenir des allarmes où nous jetta la conquête „ du Royaume de Naples par le Roi Charle; la République ne „ ſe raſſura qu'après s'être liguée contre lui avec preſque tous „ les Princes de la Chrétienté. Cependant quelle comparaiſon „ de ces temps à nos jours? Ce Prince manquant de preſque „ tous les talens qui font les Rois, n'étoit pour ainſi dire, qu'un „ phantome de Roi. Une conquête auſſi éloignée de la France, „ que l'étoit le Royaume de Naples, bien loin d'augmenter „ ſa puiſſance, ne ſervoit qu'à l'affoiblir en diviſant ſes forces. „ D'ailleurs il eut toujours pour ennemis le Pape & les Roi d'Eſ- „ pagne, qui craignoient pour les Etats qu'ils poſſedoient dans le „ voiſinage du Royaume de Naples; mais aujourd'hui le premier „ par differens motifs, & les autres par dégoût, n'entreront pour „ rien dans les affaires d'Italie, s'ils n'y ſont forcés par la néceſſi- „ té. Au contraire, le nouveau Roi de France loin d'être mé- „ priſable, eſt à craindre par ſes qualités perſonnelles: le Mila-

1498.

nez eſt ſi prêt de la France, & tellement à portée d'être ſe- «
couru qu'il ne faut pas eſperer de le lui arracher, à moins «
qu'on ne ſouleve le monde entier contr'elle ; & nous cepen- «
dant voiſins d'une Puiſſance ſi formidable, nous ſerons agités «
même au ſein de la paix, par de continuelles inquiétudes, «
qui nous obligeront à des dépenſes ſans bornes; enfin ſi elle nous «
fait la guerre, comment pourrons-nous réſiſter à ſes forces ?

J'avouerai que je n'ai pû voir ſans étonnement, qu'on ne «
craignît rien d'un Roi de France maître du Duché de Mi- «
lan, & qu'on parût ſi fort appréhender Ludovic Sforce qui «
nous eſt beaucoup inferieur en forces, & que la timidité «
& l'avarice ont toujours mis ſur le point d'échoüer dans «
ſes entrepriſes. On tremble qu'il ne réuniſſe les autres Puiſ- «
ſances contre nous, comme s'il n'étoit pas d'une extrême «
difficulté, vû la difference des eſprits & des interêts, de «
former une pareille ligue ; d'ailleurs un Prince puiſſant par «
lui-même, & qui n'a pas beſoin de ſecours étrangers pour «
agir, n'eſt-il pas plus redoutable qu'une Puiſſance compo- «
ſée de pluſieurs membres, qui conduits par des vûës oppo- «
ſées, ſe croiſent toujours dans leurs operations.

On oſe eſperer que ceux qui ſouhaitent aujourd'hui notre «
abaiſſement, étoufferont leurs reſſentimens & leur ambition «
pour écouter les conſeils de la prudence, & ſeront plus ſages «
que nous, qui n'aurons pû réprimer le déſir de nous aggrandir. «
Mais je demande ſur quel fondement on peut s'aſſurer que «
l'Empereur & les Allemans ſeront plus excités par leur anci n- «
ne animoſité contre les François, & par la jalouſie de voir le «
Milanès entre leurs mains, qu'ils ne le ſeront contre nous par le «
dépit que leur cauſe depuis ſi longtems la poſſeſſion où nous «
ſommes de tant d'Etats qu'ils prétendent appartenir à la Maiſon «
d'Autriche ou à l'Empire ? Qui nous répondra que l'Empereur «
ſe joindra plus volontiers à nous contre le Roi de France, qu'au «
Roi de France contre nous ? N'y a t'il pas même plus d'ap- «
parence qu'il ſera notre ennemi ? L'union ſera plus naturelle «
entre des Barbares, ennemis éternels de l'Italie ; & l'Empe- «
reur en ſe liguant avec le Roi, ſera à portée de faire plus de «
conquêtes ſur nous, que notre alliance ne pourroit lui en «
procurer ſur la France. Après tout, la maniere dont il s'eſt «
conduit dans la derniere ligue, lorſqu'il vint en Italie, ne «

1498. » me perſuade pas qu'on doive tant déſirer de l'avoir pour » allié.

» Il eſt vrai que Ludovic nous a fait des outrages ſenſibles, » mais il y auroit une imprudence marquée à expoſer nos » propres Etats à de ſi grands périls, pour nous en venger. » Il n'eſt point honteux de diſſimuler ſes reſſentimens, juſ- » qu'à ce que l'occaſion de les faire éclater ſe préſente ; & une » République peut l'attendre. Au contraire, il y a de la » honte à ſe livrer à la vengeance avant le tems ; & dans » les affaires d'Etat, l'imprudence deshonore toujours, quand » elle eſt ſuivie d'un mauvais ſuccès. On ne croira pas que » le déſir de punir le Duc de Milan nous a portés à une » démarche ſi témeraire ; mais on dira que nous n'avons » écouté que l'envie d'avoir Cremone ; l'Europe entiere de- » mandera ce qu'eſt devenuë la ſageſſe de ce Sénat ; tout » le monde s'étonnera, qu'après avoir ſi ſouvent blâmé l'im- » prudence de Ludovic, nous ayons, comme lui, attiré » les François en Italie. Je ne ſçaurois nier que l'acquiſi- » tion de Cremone & de la Ghiaradadda ne ſoit belle & » favorable à nos deſſeins ; mais conſiderés ſi elle peut ba- » lancer l'atteinte que la conquête du Milanès par le Roi » de France portera sûrement au crédit de la République. » En effet ne ſommes-nous pas plus reſpectés maintenant » que Veniſe tient le premier rang entre les puiſſances d'I- » talie, que nous ne le ſerons lorſqu'un Prince, qui nous eſt » ſi ſuperieur, aura des Etats dans notre voiſinage.

» Nous avons été autrefois tantôt broüillés, tantôt unis avec » Ludovic Sforce ; la même choſe peut encore arriver tous les » jours ſans beaucoup de danger ; & l'affaire de Piſe n'eſt pas ſi » déſeſperée, qu'on ne puiſſe y apporter du remede, ni aſſez » importante, pour nous obliger de prendre un parti ſi dange- » reux : Nous ne pourrons éviter d'être toujours en guerre » avec les François, quand ils ſeront nos voiſins ; les occaſions » s'en préſenteront à chaque inſtant : La differente maniere de » penſer des Barbares & des Italiens, l'orgueil des François, la » haine naturelle des Rois contre les Républiques, & enfin » l'ambition qui porte toujours le plus fort à opprimer le plus » foible, ſeront des ſources inépuiſables de diviſion.

» Je ne ſuis donc pas tenté de l'acquiſition de Cremone ; au contraire

„ contraire elle ne ſert qu'à m'allarmer, ce ne ſera qu'une occa- 1498.
„ ſion de plus qu'on aura de nous faire la guerre ; les Milanois
„ ne pourront jamais ſouffrir ce démembrement de leur Etat ;
„ & l'Empereur & les Allemans n'en ſeront pas moins irrités,
„ Cremone & la Ghiaradadda étant des dépendances de l'Empi-
„ re. Cet appas qu'on nous jette, ne ſervira qu'à réveiller notre
„ ambition, & à nous inſpirer le goût des conquêtes, qui nous
„ attireront chaque jour de nouveaux ennemis : Il arrivera enfin
„ de là, qu'il nous faudra vaincre tout le monde, ou en être
„ vaincus ; & je laiſſe à juger, auquel des deux on doit plûtôt
„ s'attendre. Je ſuis perſuadé, Meſſieurs, que vous ne démen-
„ tirés pas votre prudence ordinaire dans cette occaſion ; & que
„ vous prendrés encore le parti le plus ſage.

XXII. La ligue avec la France eſt réſoluë.

Cet avis, quoique ſoutenu par de ſi puiſſantes raiſons, & appuyé de l'autorité de pluſieurs des principaux & des plus ſages du Sénat, fut moins goûté que le premier qui étoit dicté par l'ambition & la colere, paſſions qui portent toujours à des réſolutions dangereuſes. La haine contre Ludovic Sforce étoit extrême & génerale ; & le plus grand nombre ſe laiſſa ébloüir par l'acquiſition d'un pays auſſi conſidérable que la ville de Cremone, ſon territoire & la Ghiaradadda, dont on retireroit au moins cent mille ducats tous les ans, & par le moyen duquel la République embraſſant preſque toute la riviere de l'Oglio, alloit étendre ſes limites juſqu'au fleuve du Pô, & fort au loin ſur l'Adda ; d'ailleurs les Venitiens s'approchoient par ce moïen des Villes de Milan, de Parme & de Plaiſance, dont ils ne ſeroient plus éloignés que d'environ quinze ou ſeize milles. Ils regardoient cet agrandiſſement comme un moyen de s'emparer de tout le Duché de Milan, ſi le Roi de France venoit à être embaraſſé dans des affaires qui l'empêchaſſent de veiller à la conſervation de cet Etat. On ſe perſuadoit même déja que ce temps n'étoit pas ſi fort éloigné ; le caractere des François plus propres à faire des conquêtes qu'à les conſerver, & le parallele qu'on faiſoit de la forme durable de la République avec les variations du gouvernement de France occaſionnées par le changement de Rois, appuyoient de ſi flateuſes eſperances ; enfin on conſideroit que la difference des mœurs Françoiſes & Italiennes, altereroit bien-tôt la bonne intelligence des conquerans & des peuples conquis. C'eſt

1498. pourquoi l'avis de Grimani paſſa à la pluralité des voix ; & les Ambaſſadeurs de Veniſe en France furent chargés de conclure la ligue aux conditions offertes, pourvû néanmoins qu'on n'y fit point mention de l'affaire de Piſe.

XXIII. Ligue de Blois, entre Louis XII. & les Venitiens, contre le Duc de Milan.

Cette reſtriction déplut fort au Roi de France. Il avoit compté qu'après qu'on auroit remis la ville de Piſe entre ſes mains, Veniſe & Florence ne balanceroient pas à ſe joindre à lui. Il croïoit, qu'attendu la diſpoſition où les Venitiens étoient d'abandonner la défenſe de Piſe, il auroit eté plus convenable de le faire d'une maniere, qui facilitât la conquête du Milanez, à laquelle ils avoient interêt, que par un accommodement qui leur procureroit à la verité quelque condition un peu meilleure, mais qui ſeroit cauſe d'un autre côté que les Florentins demeureroient unis à Ludovic Sforce : comme c'étoit celui-ci qui dirigeoit la négociation de Ferrare, le Roi avoit tout lieu de craindre de n'avoir par l'évenement, ni les Venitiens, ni les Florentins dans ſon parti. Ne jugeant donc pas qu'il fût de la prudence de ſe mettre dans le cas de ne pouvoir compter ni ſur l'une, ni ſur l'autre des deux Républiques, & choqué d'ailleurs du peu de confiance qu'on lui marquoit, il préferoit la paix avec l'Empereur, par laquelle il leur ſeroit libre à tous deux de faire la guerre, à Ludovic Sforce & aux Venitiens chacun de leur côté. Il fit donc dire par ſes Miniſtres aux Ambaſſadeurs de Veniſe, qu'il ne vouloit point de traité, à moins qu'on ne terminât en même temps l'affaire du dépôt de Piſe, & il déclara lui-même à ceux de Florence qu'ils pouvoient en être aſſurés.

Mais le Duc de Valentinois, les Agens du Pape, le Cardinal de S. Pierre-aux-liens, Trivulce & tous les autres Italiens qui animoient le Roi à la guerre pour leurs interêts particuliers, ne le laiſſerent pas longtemps dans cette réſolution. Ils lui repréſenterent que rien ne pouvoit lui être plus préjudiciable, que de ſe priver du ſecours des Venitiens par la crainte de n'avoir pas celui des Florentins ; que les premiers par leur puiſſance & leur proximité, étoient en état & à portée de le ſervir efficacement dans la conquête du Duché de Milan, au lieu que ceux-ci, épuiſés par la guerre, & d'ailleurs fort éloignés du Milanez, ne lui ſeroient pas d'une grande utilité : Qu'il arriveroit de là que Ludovic abandonneroit les Florentins, pour ſe

réconcilier avec les Venitiens ; & en ce cas quelles difficultés ne trouveroit-on pas dans l'expédition de Milan ? Que l'expérience avoit fait voir ce que pouvoient les forces des Venitiens jointes à celles de Ludovic ; que quoique pluſieurs grands Princes fuſſent entrés dans la ligue faite contre Charle VIII. il n'y avoit eu néanmoins que ces deux Puiſſances réunies qui avoient pris Novarre & défendu le Milanez : Que de compter ſur l'Empereur, & de s'unir à lui, c'étoit ſe tromper, & s'expoſer beaucoup, les vaſtes projets de ce Prince n'étant ſoutenus ni par les forces, ni par la prudence : Que ſuppoſé même qu'il pût être dans la ſuite plus heureux qu'il ne l'avoit été juſqu'alors, il n'étoit pas de l'interêt de la France de contribuer à l'agrandiſſement de ſon ancien ennemi. 1498.

Le Roi fut tellement ébranlé par ces raiſons, qu'il changea d'avis, & il conſentit à conclure la ligue avec les Venitiens, ſans faire mention de l'affaire de Piſe. On convint par le traité (*a*), que dans le même temps que le Roi entreroit dans le Milanez, les Venitiens s'y jetteroient auſſi de leur côté : Qu'après la conquête de ce Duché, le Roi en gardant pour lui tout le reſte, abandonneroit en proprieté aux Venitiens Cremone, avec toute la Ghiaradadda, à l'exception néanmoins d'environ 70. pieds de terrain le long de la riviere d'Adda : Qu'ils ſeroient reſpectivement obligés de défendre avec un certain nombre de troupes, le Roi, Cremone & tout ce que les Venitiens poſſedoient dans la Lombardie juſqu'aux Lagunes de Veniſe ; & les Venitiens, le Duché de Milan.

Ce traité fut tenu ſi ſécret, que Ludovic Sforce pendant pluſieurs mois ne put ſçavoir certainement, ſi la ligue n'étoit que défenſive, comme on le publioit à la Cour de France & à Veniſe, ou ſi elle étoit offenſive contre lui ; le Pape même, qui étoit en ſi bonne intelligence avec le Roi, n'en fut informé que fort tard.

Après la concluſion de ce traité, le Roi ne parla plus de Piſe aux Florentins, & il leur fit des offres bien differentes de celles qu'on avoit propoſées d'abord. Cette conduite jointe aux maux que leur faiſoient les Venitiens, les mit dans la néceſſité de s'unir plus étroitement que jamais au Duc de Milan, par le ſecours duquel leurs affaires continuoient à prendre un tour favorable dans le Caſentin.

(*a*) Ce traité fut conclu à Etampes, & ſigné à Blois le 15. d'Avril 1499.

1498.

XXIV. Suite de la guerre de Piſe.

Cependant les Venitiens harcelés ſans ceſſe par les ſoldats de Vitelli & par les païſans, manquant d'ailleurs de vivres & de fourages, s'étoient enfermés dans Bibiena & dans quelques autres petites places; ils avoient grand ſoin de conſerver les défilés de l'Appennin, afin de recevoir des ſecours, ou de ſe retirer, s'ils y étoient obligés. Charle des Urſins gardoit le Pas de Montaloné avec ſes gendarmes & cent fantaſſins, & d'Alviano étoit poſté plus bas à la Vernia. Paul Vitelli qui alloit toujours pied à pied, ſelon ſa coutume, après avoir acculé les ennemis dans un ſi petit terrain, voulut les contraindre encore, à force d'incommodités, d'abandonner ces deux paſſages, après quoi il comptoit d'en obtenir une victoire facile, ou de les faire périr de miſere, quand ils ſeroient réduits à la ſeule ville de Bibiena, & enfermés de tous côtés entre les Florentins & les montagnes. Ses eſperances étoient d'autant mieux fondées, que le nombre de leurs ſoldats étoit déja beaucoup diminué; car outre ceux qui avoient été enlevés dans leurs quartiers, plus de quinze cens chevaux & une fort grande quantité d'infanterie, avoient deſerté les uns après les autres, faute de vivres & de poſtes ſûrs; & la plûpart avoient beaucoup ſouffert de la part des païſans au paſſage des Alpes.

Charle des Urſins en ſe retirant du Pas de Montaloné, qu'il fut contraint d'abandonner, ſe vit ſur le point d'être taillé en pieces; car il fut attaqué dans ſa marche par pluſieurs ſoldats des Florentins & par les gens du païs, qui ſçachant qu'il ne pouvoit pas demeurer dans ce poſte, ſe tenoient tout prêts, à profiter de l'occaſion. Mais s'étant ſaiſi d'un terrain avantageux, il ſe mit en défenſe; & il ne perdit qu'une parti de ſon bagage, ayant même aſſés maltraité ceux qui le pourſuivoient en déſordre. Les troupes qui gardoient les défilés de la Vernia & de Chiuſi, furent auſſi contraintes de ſe retirer à Bibiena, où le Duc d'Urbin, d'Alviano, Aſtor, Baglioné, Pierre Marcello Provediteur Venitien & Julien de Medicis ſe renfermerent avec ſept cens hommes d'infanterie & ſoixante chevaux, bien réſolus de tenir dans cette place, la ſeule qui leur reſtât dans le Caſentin, juſqu'à ce qu'il leur fût arrivé des ſecours.

Les Venitiens, pour leur honneur & encore plus pour obtenir de meilleures conditions, n'avoient garde d'abandonner entierement ce pays. C'eſt pourquoi le Comte

de Pitigliano apportoit toute la diligence poſſible à raſſembler à Ravenne les troupes deſtinées pour le ſecours ; il y étoit encore excité par les inſtances & les plaintes continuelles du Duc d'Urbin & des autres, qui lui mandoient que l'extrême néceſſité alloit les contraindre de compoſer avec les ennemis. Le Duc de Milan & les Géneraux Florentins auroient bien voulu emporter Bibiena avant qu'elle fût ſecouruë, pour cet effet ils demandoient à Florence un renfort de quatre mille hommes d'infanterie : mais outre que la rigueur de la ſaiſon ne permettoit pas d'agir facilement dans ce païs, où l'hiver eſt plus rude qu'ailleurs, les Florentins laſſés de tant de dépenſes, n'étoient pas fort diſpoſés à en faire encore dans cette occaſion. De nouvelles diviſions jointes aux anciennes, rendoient cette affaire encore plus difficile : une partie des habitans favoriſoit Paul Vitelli ; & une autre vouloit rétablir le Comte Rinuccio. Celui-ci avoit des parens d'un grand crédit, & il ne voyoit avec beaucoup de jalouſie ſon rival dans une place qu'il avoit occupée long-temps, où il avoit fidelement ſervi la République, & qu'il n'avoit perduë que par le malheur qui lui étoit arrivé à San-Regolo. Comme il étoit dans le Caſentin avec ſa compagnie, il ne ſe prêtoit pas volontiers aux occaſions qui pouvoient augmenter la réputation de Vitelli, dont il ſouhaitoit l'abaiſſement. Ce Géneral de ſon côté, ne ſe mettoit pas fort en peine de gagner l'affection des troupes : il ſe faiſoit payer à toute rigueur, & avoit de la hauteur avec les Commiſſaires Florentins : ſouvent dans les déliberations & dans l'exécution, il s'arrogeoit plus d'autorité qu'il ne paroiſſoit convenable ; il avoit même accordé depuis quelques jours ſans conſulter les Commiſſaires, un ſauf-conduit au Duc d'Urbin qui étoit malade, & Julien de Medicis profitant de l'occaſion, avoit accompagné le Duc dans ſa retraire. Les Florentins étoient perſuadés, que ſi Vitelli n'avoit pas donné ce ſauf-conduit, le Duc d'Urbin, dans l'impatience d'aller rétablir ſa ſanté dans ſes Etats, ſeroit venu à compoſition, & auroit retiré les troupes de Bibiena ; ils ſe plaignoient hautement que ſans leur participation, on eût facilité la retraite de Julien de Medicis, déclaré rébelle, & qui venoit de paroître les armes à la main contre ſa patrie. Cette conduite de Vitelli décreditoit ſes conſeils, & faiſoit rejetter ſes de-

1498.

1498. mandes à Florence, où la maniere dont il avoit fait la guerre dans le Caſentin, ne lui donnoit pas beaucoup de réputation auprès du peuple. On diſoit que tout ce qu'il y avoit eu d'important, avoit été fait par les païſans; on ne trouvoit pas que la longueur de cette guerre répondît à l'opinion qu'on s'étoit formée de la valeur de ce Capitaine; & l'on attribuoit même à mauvaiſe volonté, comme le peuple fait toujours, ce qui ne provenoit que des obſtacles cauſés par la rigueur de la ſaiſon, & du manque des choſes néceſſaires.

Le renfort de quatre mille hommes n'ayant donc point été envoyé, le Comte de Pitigliano eut le temps de ſe rendre à Elci, château du Duché d'Urbin près des confins de l'Etat de Florence, où Charle des Urſins & Pierre de Medicis l'attendoient au rendés-vous de l'armée qui devoit paſſer l'Apennin; la nature du païs où l'on alloit, & le défaut de fourages, avoit obligé ce General à prendre beaucoup d'infanterie & peu d'hommes d'armes, qui n'étoient même armés qu'à la legere. Ce fut-là le dernier effort que firent les Venitiens pour le Caſentin. Paul Vitelli laiſſant Bibiena bloquée, & de bonnes gardes à tous les paſſages, s'avança avec le reſte de ſon armée à la Pievé de S. Stefano, place des Florentins ſituée au pié des Alpes, pour s'oppoſer à la deſcente des ennemis. Mais quand le Comte de Pitigliano vit devant lui les Alpes couvertes de neige, une armée nombreuſe qui l'attendoit dans la plaine, & les défilés étroits qu'il avoit à forcer, défilés qu'il n'eſt pas facile de paſſer même dans la belle ſaiſon & lorſqu'il n'y a aucun obſtacle, il n'oſa en riſquer le paſſage, malgré les plaintes & les reproches du Sénat de Veniſe, plus prompt, diſoit-il, à le blâmer qu'à lui fournir les choſes néceſſaires; & quoiqu'on lui promît de lui faciliter cette entrepriſe par une diverſion dans le Val-di-bagno, où les Venitiens avoient déja fait quelques hoſtilités.

1499. Si la guerre ſe faiſoit lentement, la paix ſe négocioit avec chaleur. Elle étoit également deſirée par les deux Républiques; & le Duc de Milan ne le ſouhaitoit pas avec moins d'empreſſement. Dans la frayeur que lui cauſoit la ligue concluë entre le Roi de France & les Venitiens (*a*); il ſe flatoit que cette

XXV. La négociation de la paix eſt transferée de Ferrare à Veniſe.

(*a*) Elle n'étoit pas encore concluë alors, & elle ne fut ſignée que le 15. d'Avril, comme il a été obſervé ci-deſſus, pag. 331. Mais Ludovic Sforce pouvoit y voir déja aſſés de diſpoſition, pour fonder ſa crainte.

paix diſpoſeroit ceux-ci à ne pas tant ſouhaiter les François en Italie ; & que lui tenant compte de ſes ſoins pour la procurer, leur reſſentiment contre lui s'éteindroit en partie. Ainſi ſe rendant médiateur entr'eux & les Florentins auprès d'Hercule d'Eſt ſon beau-pere, il vouloit obliger ceux-ci de condeſcendre un peu aux deſirs des premiers ; il ne ſe ſervoit pas tant en cette occaſion de ſon crédit qui commençoit à diminuer, que d'un autre moïen plus efficace ; les Florentins qui s'étoient apperçû de ſon deſſein commençoient à ſe défier beaucoup de lui, il leur fit entendre qu'il ſeroit obligé pour ſe défendre contre le Roi de France, de retirer les troupes qu'il entretenoit pour leur ſervice, ou du moins la plus grande partie. Après pluſieurs mois de négociation à Ferrare, où il ſurvint pluſieurs difficultés, les Venitiens prierent Hercule de ſe rendre en perſonne à Veniſe pour terminer l'affaire plus facilement. Il en faiſoit quelque difficulté ; & encore plus les Florentins, qui ſçachant que les Venitiens auroient bien voulu que l'on s'en remît à l'arbitrage du Duc de Ferrare, étoient fort éloignés de l'accepter. Mais à la fin vaincus par les inſtances de Ludovic, ils conſentirent au voyage d'Hercule, & ils envoyerent avec lui Jean-Baptiſte Ridolfi & Paul-Antoine Soderini, deux des meilleures têtes de Florence. 1499.

XXVI. Les Venitiens & les Florentins, ſe remettent de la déciſion de leur differend au Duc de Ferrare.

La premiere queſtion qui fut agitée à Veniſe, fut de ſçavoir ſi Hercule ſeroit regardé comme arbitre, ou s'il ſeroit ſimplement médiateur, comme ami commun. Les Florentins vouloient qu'il n'eût que cette derniere qualité, ainſi qu'il l'avoit euë à Ferrare, où l'on étoit déja preſque convenu ſur les principaux articles. Ils ſçavoient que dans les choſes qui dépendroient de lui, il favoriſeroit les Venitiens, ſurtout s'il en décidoit à Veniſe ; & que quand il n'y ſeroit pas porté par lui-même, le Duc de Milan par l'envie qu'il avoit de ſe rendre agréable aux Venitiens, l'y engageroit. Ils craignoient même qu'il n'abusât du pouvoir que lui donneroit le compromis, pour faire quelque changement aux articles de Ferrare, ſans compter que peut-être il n'y auroit aucun égard. D'un autre côté les Venitiens étoient réſolus, ſi le compromis n'étoit pas accepté, de rompre la négociation, moins encore pour ne pas manquer ce qu'ils eſperoient de la faveur de l'arbitre, que parce qu'ils n'étoient pas d'accord entr'eux ſur cette affaire.

1941 Quoique tous les Senateurs deſiraſſent la paix, & qu'ils fuſſent également laſſés des grandes dépenſes de cette guerre dont on n'eſperoit qu'un léger avantage ; néanmoins pluſieurs, & particulierement les plus jeunes & les plus fiers, ne vouloient point d'accommodement, à moins que les Piſans ne demeuraſſent libres, ou que du moins on ne leur laiſſât ce qu'ils poſſedoient dans le territoire de Piſe, lorſqu'ils s'étoient mis ſous la protection des Venitiens. Ils ſe fondoient ſur pluſieurs raiſons ; & principalement ſur ce que la République ayant promis aux Piſans par un décret public de conſerver leur liberté, elle ne pouvoit les abandonner ſans deshonneur. Quelques autres moins délicats ſur ce point, étoient extrêmement difficiles par rapport au rembourſement des frais de la guerre, pour leſquels ils prétendoient que Florence leur abandonnât la ville de Piſe. Mais preſque tous les Sénateurs les plus ſages & qui avoient davantage d'autorité, vouloient la paix à quelque prix que ce fût. Ils déſeſperoient abſolument de pouvoir défendre Bibiena & de ſoutenir Piſe, vû les difficultés qu'on avoit trouvées à y faire entrer du ſecours, & le peu d'effet des diverſions qu'ils avoient tentées. Ils conſideroient d'ailleurs, que quoique l'expédition du Milanez parût facile, il pourroit arriver que le Roi de France, n'ayant pas fait la paix avec l'Empereur, ou retenu par d'autres affaires qui pouvoient lui ſurvenir au-delà des Monts, ne ſeroit pas en état d'attaquer ce Duché ; & que lorſqu'il exécuteroit ce projet, il ſeroit peut-être traverſé par des contre-temps imprévus, comme il en arrive tous les jours à la guerre. Mais ſurtout ils étoient effrayés des grands préparatifs qu'on diſoit que Bajazet faiſoit par mer & par terre pour les attaquer dans la Grece ; toutes ces conſiderations leur faiſoient juger, qu'il étoit néceſſaire de ſacrifier, du moins en partie, l'honnête à l'utile, pour ne pas demeurer expoſés à tant de périls à la fois, par une exactitude trop ſcrupuleuſe à obſerver leur promeſſe.

Mais n'ignorant pas que cet avis auquel on ſeroit obligé d'en venir enfin, ne paſſeroit pas facilement dans leurs grands Conſeils, ils avoient habilement engagé le Conſeil des *Pregadi* dès le commencement de la négociation de Ferrare, de donner tout pouvoir au Conſeil des Dix dans l'affaire de Piſe, & de conclure la paix avec les Florentins ; ce Conſeil moins nombreux

breux n'étoit compoſé que des plus ſages de la République, dont la plus grande partie étoit de ce ſentiment. Mais la négociation ayant été tranferée à Veniſe, ils n'étoient plus ſi aſſurés de faire réuſſir leur projet ; il y avoit toute apparence que le Conſeil des Pregati ne ſe rangeroit pas à leur avis, & pourroit bien même rejetter tout-à-fait les articles arrêtés à Ferrare ; d'ailleurs n'ignorant pas combien le Conſeil des Dix alloit ſe rendre odieux, s'il approuvoit ſeulement ces articles, ils inſiſterent fortement pour le compromis, comptant que la haine du jugement qui interviendroit, ſuppoſé qu'on n'en fût pas content, tomberoit plutôt ſur l'Arbitre que ſur eux, & qu'après tout, ils auroient moins de peine à obtenir la ratification de ce qui ſeroit décidé, qu'à faire approuver un accommodement négocié avec la partie oppoſée. 1499.

Après bien de la réſiſtance, les Florentins effrayés des menaces que le Duc de Milan leur faiſoit de retirer toutes ſes troupes de la Toſcane, conſentirent enfin au compromis qui donnoit un plein pouvoir à Hercule Duc de Ferrare de décider dans l'eſpace de huit jours. Il termina cette affaire le ſix d'Avril, & ſa déciſion fut : Que dans huit jours tous actes d'hoſtilité ceſſeroient entre les Venitiens & les Florentins : Que le jour de S. Marc prochain, toutes les troupes de part & d'autre ſe retireroient, & ſurtout celles que les Venitiens avoient dans Bibiena & dans les autres lieux appartenans aux Florentins : Que ceux-ci oublieroient le paſſé en faveur des habitans de Bibiena : Que pour indemniſer les Venitiens des frais de la guerre, qu'ils faiſoient monter à huit cens mille ducats, les Florentins leur payeroient cent quatre-vingt mille ducats, ſçavoir quinze mille tous les ans juſqu'à concurrence : Qu'on accorderoit aux Piſans une pleine amniſtie de tout le paſſé & la liberté d'exercer toutes ſortes d'arts, & de commercer par mer & par terre : Qu'ils auroient la garde des citadelles de Piſe & de tous les autres lieux dont ils étoient en poſſeſſion au jour de la déciſion ; mais qu'ils ne pourroient mettre en aucun endroit, que des perſonnes non ſuſpectes aux Florentins, leſquelles ſeroient payées ſur les revenus que ceux-ci tireroient de Piſe ; que les Piſans ne pourroient augmenter, ni les garniſons qu'on tenoit dans ces places, ni la dépenſe qu'on y faiſoit avant la révolution : Que tous les châteaux du territoire de Piſe qui avoient été repris

XXVII. Déciſion du Duc de Ferrare.

1499. par les Florentins, depuis que les Piſans étoient ſous la protection des Venitiens, ſeroient raſés, ſi les Piſans l'exigeoient: Que la ville de Piſe auroit le premier dégré de Juriſdiction en matiere civile ſeulement, & que la juſtice y ſeroit renduë en cette partie par un Podeſtat étranger, qui ſeroit choiſi par les Piſans dans des lieux agréés des Florentins: Que le Gouverneur qui ſeroit établi par ceux-ci, ne connoîtroit que des cauſes d'appel, & ne pourroit juger les affaires criminelles, où il s'agiroit de peine afflictive, ſans le conſeil d'un Aſſeſſeur qui ſeroit choiſi par le Duc de Ferrare & ſes ſucceſſeurs, entre cinq Docteurs en droit de ſes Etats, qui lui ſeroient propoſés par les Piſans: Que tous les biens meubles & immeubles enlevés de part & d'autre, ſeroient rendus aux proprietaires ſans reſtitution de fruits: Qu'au reſte les droits des Florentins ſur la ville de Piſe & ſur ſon territoire demeureroient en leur entier; & que les Piſans ne pourroient rien entreprendre au préjudice de la République de Florence, tant par rapport aux fortereſſes, qu'à toute autre choſe.

XXVIII. Elle déplaît à toutes les parties.

Cette déciſion ayant été renduë publique à Veniſe, il s'éleva par toute la Ville de grands murmures contre Hercule & contre ceux qui avoient conduit cette intrigue; on ſe plaignoit de ce qu'à la honte de la République, on avoit manqué de foi aux Piſans, & de ce qu'on n'avoit preſque point eu d'égard au rembourſement des frais de la guerre. Ces plaintes étoient encore aigries par les Députés de Piſe, qu'on avoit toujours flatés juſqu'alors d'une pleine liberté, & de les mettre en poſſeſſion de tout leur territoire, peut-être même de Livourne; ils reprochoient aux Venitiens l'indignité avec laquelle on les abandonnoit, ſans pourvoir réellement à leur ſûreté après tant de promeſſes, ſur la foi deſquelles ils avoient négligé l'amitié de toutes les autres Puiſſances, & refuſé pluſieurs fois des conditions beaucoup meilleures de la part des Florentins mêmes. Comment pouvoient-ils s'aſſûrer que ceux-ci n'auroient pas l'adreſſe de s'emparer de l'autorité abſoluë à Piſe, lorſqu'ils y auroient rétabli leurs Magiſtrats & leurs Marchands, & que d'un autre côté les gens de la campagne, qui avoient fait la principale défenſe de la Ville, ſeroient retournés dans leurs maiſons, pour travailler à la culture des terres? Que rien ne ſeroit plus facile aux Florentins, ſurtout étant maîtres des portes de

la Ville & des forts, puiſque les garniſons ſeroient payées par eux, & qu'il ne ſeroirpas permis aux Piſans dans un temps ſi ſuſpect, d'y mettre plus de monde qu'il n'y en avoit, quand tout étoit tranquile. Qu'enfin l'amniſtie qui devoit leur être accordée, ſeroit illuſoire, puiſqu'on laiſſoit aux Florentins la liberté de les opprimer par les voyes de la juſtice pour la reſtitution des marchandiſes & des autres effets qui avoient été pillés dans les troubles; & que tous leurs biens ne pouvant pas ſuffire à cette reſtitution, on ne manqueroit pas de les traîner dans les priſons. 1499.

XXIX. Modifications ajoutées à l'arbitrage.

Pour faire ceſſer ces plaintes, le lendemain, quoique le temps du compromis fût expiré, les principaux Sénateurs engagerent Hercule, qui dans ce mécontentement de preſque toute la Ville, ne ſe croyoit pas trop en ſûreté à Veniſe, d'ajouter à ſa déciſion, à l'inſçû des Ambaſſadeurs de Florence, une déclaration qui portoit: Que ſous le nom de forteresſes, étoient compriſes les portes de la ville de Piſe & de toutes les autres places, où il y avoit des citadelles: Que pour le payement des garniſons & des gages du Podeſtat & de l'Aſſeſſeur, il ſeroit aſſigné aux Piſans une certaine ſomme ſur les revenus de Piſe: Que les lieux non ſuſpects, d'où le Podeſtat ſeroit pris, ſeroient les états de l'Egliſe, de Mantouë, de Ferrare & de Boulogne; & que les ſujets qui ſeroient actuellement engagés au ſervice de quelqu'un, ſeroient exclus de cette place: Qu'il n'y auroit point de reſtitution des biens meubles, & qu'à cet égard tout ſeroit enſeveli dans un profond oubli: Que les Piſans auroient la liberté de nommer l'Aſſeſſeur, pourvû qu'il fût pris en lieu non ſuſpect; & que ſans l'aſſiſtance de cet Aſſeſſeur, le Gouverneur Florentin ne pourroit juger aucune affaire criminelle, quelque légere qu'elle pût être: Qu'enfin les Piſans ſeroient favorablement traités par les Florentins, & de la même maniere que toutes les autres Villes nobles d'Italie; & qu'on ne leur impoſeroit aucune nouvelle charge.

Quand ces Sénateurs ſolliciterent cette déclaration, leur unique but étoit d'adoucir les Députés de Piſe, & d'avoir de quoi ſe diſculper dans le Conſeil des Pregadi, en y faiſant entendre, que ſi l'on n'avoit pas obtenu une liberté entiere pour les Piſans, on avoit du moins ſi bien pourvû à leur ſûreté, qu'on ne pouvoit pas dire qu'on les eût

entiérement abandonnés à la diſcretion des Florentins.

1499. Il y eut de grandes conteſtations dans ce Conſeil, mais enfin la conſideration des conjonctures preſentes, la difficulté de ſoutenir les Piſans, & plus que tout le reſte, la crainte du Turc l'emporterent; il fut donc arrêté que, ſans ratifier la déciſion par un décret, on s'y conformeroit actuellement; que dans les temps marqués on ceſſeroit toute hoſtilité, & l'on retireroit les troupes de la Toſcane, ſans ſe mêler davantage de l'affaire de Piſe. Il y avoit même beaucoup de gens dans le Sénat qui commençoient déja à ſouhaiter que cette Ville fût abſolument ſoumiſe aux Florentins, de peur qu'elle ne tombât entre les mains du Duc de Milan.

XXX. Les Venitiens s'en tiennent à la déciſion du Duc.

XXXI. Les Florentins la ratifient, mais non les modifications.

La déciſion d'Hercule n'excita pas de moindres mouvemens à Florence, lorſqu'elle y fut publique. On fut extrêmement choqué, qu'il fallût rembourſer les frais d'une guerre injuſte, d'autant plus qu'il ne revenoit à la République d'autre avantage de cette paix qu'un vain nom de Seigneurie, puiſque les forts ſeroient au pouvoir des Piſans, & que la juſtice criminelle qui eſt ce qu'il y a de plus important, pour s'aſſurer d'un Etat, ne dépendroit pas entierement des Magiſtrats qu'on envoyeroit à Piſe. Néanmoins les menaces du Duc de Milan, qui les avoient obligés d'accepter le compromis, les forcerent encore à ratifier cette déciſion, mais non la déclaration ſurvenuë, qu'ils ne connoiſſoient point encore; ils ſe conſolerent par l'eſperance de remettre avec le temps les choſes en un meilleur état par leur induſtrie, & par la douceur avec laquelle ils traiteroient les Piſans.

XXXII. Les Piſans prennent le parti de ne la point accepter, & de ſe défendre par eux-mêmes.

Mais l'indignation & l'embarras de ceux-ci furent extrêmes. Outrés contre les Venitiens, & craignant encore quelque nouvelle ſupercherie de leur part, ils firent ſortir les troupes Venitiennes des forts de Piſe, leur ôterent la garde des portes, & ne voulurent plus permettre qu'elles logeaſſent dans la Ville. Ils ne ſçavoient s'ils devoient accepter la déciſion, ou la rejetter: d'un côté ſe voyant abandonnés de tout le monde, ils penchoient vers le premier parti; mais de l'autre ils étoient retenus par la connoiſſance qu'ils avoient de la haine des Florentins, & par le déſeſpoir d'obtenir d'eux un pardon ſincere, après des offenſes ſi cruelles, & après avoir mis pluſieurs fois Florence à deux doigts de ſa perte. Quoique le Duc de

Milan les preſsât de céder, & que même pour les y engager, il leur offrît ſa médiation auprès des Florentins, afin d'obtenir quelque adouciſſement aux conditions de la déciſion, ils voulurent eſſayer s'ils ne réveilleroient point ſes anciens deſirs, & ils lui envoyerent offrir la Souveraineté de leur Ville. Enfin, après bien des incertitudes, ils ſe déterminerent à s'expoſer aux dernieres extrêmités, plutôt que de retomber ſous la domination des Florentins. Ils y furent encouragés par les Genois, par les Lucquois, & par Pandolphe Petrucci; le Duc de Milan fut auſſi ſoupçonné à Florence d'y avoir contribué, quoiqu'il n'y eût réellement aucune part, tant il eſt naturel d'avoir de la défiance ſur le compte de ceux qui ont fait paroître de la mauvaiſe foi. Les Florentins n'eſperant donc plus d'avoir Piſe par la douceur, crurent au moins qu'il leur ſeroit facile de la réduire par la force: ils firent donc rentrer Paul Vitelli dans le Piſan, & ils s'appliquerent à faire préparer en grande diligence toutes les choſes dont on avoit beſoin pour cette expédition. 1499.

XXXIII. Mouvemens que ſe donne Ludovic Sforce pour ſe garantir du péril dont il eſt menacé.

Cependant le péril de Ludovic Sforce croiſſoit de jour en jour. Tous ſes efforts dans la négociation de la paix pour s'en faire un mérite auprès des Venitiens, ne lui avoient pas réuſſi; & ils n'en étoient pas moins animés à ſa perte, & par leur reſſentiment, & par l'eſperance des avantages qui devoient leur en revenir. D'un autre côté, Maximilien ſe preſſoit moins de faire la guerre au Roi de France, que de demander de l'argent à Ludovic: au contraire, il avoit prolongé la tréve juſqu'à la fin du mois d'Août, contre la parole qu'il avoit pluſieurs fois donnée au Duc de Milan; & il s'étoit ligué avec le Cercle de Soüabe pour faire la guerre aux Suiſſes, qu'il avoit déclarés rebelles à l'Empire, pour raiſon de certains differends qui étoient entr'eux. Ainſi Ludovic ne pouvoit eſperer de ſecours de ce côté-là, ni par la voye de la diverſion, ni autrement, qu'après la fin de cette guerre, qui coûta beaucoup de ſang aux deux partis. Cependant comme Maximilien lui promettoit de ne faire aucun traité avec le Roi de France, ou avec les Suiſſes, ſans l'y comprendre, il étoit obligé de lui fournir beaucoup d'argent, de peur d'en faire un ennemi. Le Roi de France qui n'ignoroit pas ces choſes, & qui ſentoit combien il lui étoit important d'agir, tandis qu'il avoit pour lui le Pape & les Veni-

nitiens, ſe préparoit à entrer dans le Milanez. Néanmoins beau-
1499. coup de gens lui conſeilloient de differer à l'année ſuivante, croyant qu'il ne lui convenoit pas de s'embarquer dans cette expédition à l'entrée de ſon regne, & ſans s'être auparavant muni de beaucoup d'argent: mais croyant pouvoir achever ſa conquête en peu de temps, il ſe flatoit de n'avoir pas beſoin de ſommes ſi conſidérables; & il en fourniſſoit même ſecretement de petites aux Suiſſes, pour occuper Maximilien dans cette guerre.

Le Duc de Milan voyant approcher l'orage, & n'eſperant plus de pouvoir ſe raccommoder avec les Venitiens, ni d'être ſecouru par les Rois d'Eſpagne, auprès de qui ſes vives ſollicitations avoient été inutiles, appliqua tous ſes ſoins & toute ſon induſtrie à ſe procurer quelque ſecours d'ailleurs. Il envoya Galeas Viſconti vers Maximilien & les Suiſſes pour négocier un accommodement entr'eux; & il crut avoir trouvé une occaſion favorable de détacher le Pape de la France. Ceſar Borgia n'avoit pû obtenir la main de Charlotte d'Arragon (*a*); cette princeſſe, ſoit par attachement pour ſon pere, ſoit qu'elle en fût ſecretement diſſuadée par le Roi de France, qui pourtant faiſoit en apparence tous ſes efforts pour la porter à ce mariage, l'avoit conſtamment refuſé, à moins qu'en même temps on n'aſſurât la couronne de Naples à ſon pere, qui offroit au Roi de France un tribut annuel, & pluſieurs autres conditions avantageuſes. Dans cette circonſtance, Ludovic propoſa au Pape de faire une ligue avec lui, dans laquelle il ſe promettoit de faire entrer le Roi Frederic & les Florentins, d'engager tous les confédérés à le ſervir contre les Vicaires de l'Egliſe, & de lui procurer par leur moyen une grande ſomme d'argent pour acheter quelque Etat conſidérable pour ſon fils. Le Pape fit ſemblant d'abord de prêter l'oreille à cette propoſition, mais on ne fut pas long-temps à s'apperçevoir que ce n'étoit qu'une feinte: il trouvoit de plus grands avantages dans l'alliance de la France, & dans le retour des Ultramontains en Italie. C'eſt pour-

(*a*) Elle épouſa l'année ſuivante à Lyon, Nicolas dit Guy ſeiziéme du nom Comte de Laval, Gouverneur & Amiral de Bretagne. De ce mariage vint Anne de Laval, qui épouſa en 1521. François Sire de la Tremoille, & du chef de laquelle tous les biens de la Maiſon de Laval paſſerent dans la ſuite dans celle de la Tremoille, avec les droits ſur la Principauté de Tarente, & autres du chef de Charlotte d'Arragon.

quoi il consentit que son fils qui ne pouvoit plus prétendre à Charlotte d'Arragon, épousât une fille du Sire d'Albret (*a*); ce Seigneur par sa naissance (car il étoit du sang Royal) & par ses grands biens, n'étoit inferieur à aucun des Seigneurs du Royaume de France. 1499.

Ludovic envoya aussi secretement des Agens à Constantinople, de concert avec le Roi Frederic, pour exciter Bajazet à faire la guerre aux Venitiens, à laquelle ce Prince avoit déja assés d'inclination; il se flatoit que les Venitiens ayant à se défendre de ce côté-là, ne seroient pas en état d'attaquer le Duché de Milan.

Le Duc connoissant l'envie que les Florentins avoient de prendre Pise, leur offrit de les aider de tout ce qu'ils pourroient souhaiter pour cette expédition, pourvû qu'ils s'engageassent à lui fournir trois cens hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie, après la réduction de cette Ville. D'un autre côté, le Roi de France leur demandoit cinq cens hommes d'armes pour un an, & promettoit qu'après la conquête du Milanez, il leur fourniroit mille lances pendant un pareil temps pour les expéditions qu'ils voudroient faire; qu'il ne feroit aucun accord avec Ludovic, qu'ils ne fussent rétablis dans Pise; & que le Pape & les Venitiens s'obligeroient de prendre leur défense, en cas qu'ils fussent inquietés par quelqu'un avant la conquête de Milan.

XXXIV. Les Florentins demeurent neutres entre le Roi & le Duc de Milan.

Les Florentins flotoient entre ces deux partis. La chose souffroit par elle-même des difficultés que la division, qui regnoit à Florence, augmentoit encore. Ludovic ne demandant du secours qu'après qu'ils auroient soumis la ville de Pise, & leur offrant le sien actuellement, sa proposition paroissoit plus avantageuse que celle du Roi de France, dont le secours ne viendroit que quand ils n'en auroient plus besoin, attendu la résolution où ils étoient de profiter du temps que Pise étoit abandonnée de tout le monde, & de ne rien négliger pour l'emporter dans cette campagne.

(*a*) Charlotte, fille d'Alain Sire d'Albret, & de Françoise de Bretagne. Ce fut une personne d'un rare mérite, qui prit part aux malheurs de son mari, sans en prendre à ses désordres, ni à ses vices: elle mourut en 1514. Sa fille unique, Louise Borgia, épousa en premieres noces en 1517. Louis de la Tremoille après la mort de Gabrielle de Bourbon sa premiere femme, & en secondes noces Philippe de Bourbon, Baron de Busset. Alain Sire d'Albret, n'étoit *du sang Royal* que par les femmes; mais Jean son fils fut Roi de Navarre du chef de Catherine de Foix sa femme, heritiere de ce Royaume, & par ce mariage, la Maison d'Albret devint *Maison Royale*.

1499. Ils conſideroient encore que c'étoit le ſecours que leur avoit donné Ludovic, qui l'avoit rendu odieux aux Venitiens. Mais ſurtout ils craignoient que s'ils refuſoient ſes offres, le dépit ne le portât à les empêcher de prendre Piſe, ce qui ne lui ſeroit pas fort difficile. D'un autre côté, quand ils faiſoient reflexion que le Duc de Milan ne pouvoit manquer d'être abattu par le Roi de France & par les Venitiens, il leur paroiſſoit bien dangereux de s'attirer la colere d'un Roi, dont on verroit bien-tôt les armées en Italie. Enfin le ſouvenir Ludovic étoit l'auteur de la révolte des Piſans, qu'il les avoit ſoutenus tant par lui-même que par le ſecours d'autrui, qu'il leur avoit procuré, & qu'il avoit cauſé pendant long-temps temps à cette occaſion des maux infinis à la République, leur faiſoit oublier ſes ſervices. Ainſi ſes injures égaloient au moins ſes bienfaits, dont même on ne devoit pas lui tenir tant de compte, n'étant que l'effet de ſon dépit contre les Venitiens qui lui enlevoient une proye qu'il regardoit déja comme ſon bien. D'ailleurs il pouvoit bien arriver, ſi les Florentins ſe déclaroient pour ce Duc, que le Roi de France les empêchât par le moyen du Pape & des Venitiens, de ſe remettre en poſſeſſion de la ville de Piſe.

Dans ces incertitudes, les Florentins prirent le parti de demeurer neutres entre le Roi de France & le Duc de Milan; & cependant de pouſſer leur entrepriſe, à laquelle ils croyoient que leurs ſeules forces ſuffiroient. Néanmoins pour ne pas donner occaſion à Ludovic de les traverſer, ils réſolurent d'employer avec lui les mêmes artifices, dont il avoit accoutumé d'uſer avec les autres. Ainſi après avoir differé pluſieurs jours de lui faire réponſe, ils lui envoyerent un Sécretaire de la République, pour lui dire que leurs ſentimens & les ſiens étoient au fond les mêmes, & qu'ils ne differoient que dans la forme: Qu'ils avoient réſolu de lui donner, après qu'ils auroient recouvré Piſe, les ſecours qu'il leur avoit demandés; mais qu'il paroiſſoit dangereux d'en faire une convention par écrit, parce que les traités ne pouvant ſe faire dans les Villes libres ſans la participation de beaucoup de gens, ils n'étoient jamais ſécrets, & il étoit à craindre, que ſi la promeſſe qu'ils lui faiſoient, venoit à la connoiſſance du Roi de France, ce Prince n'engageât le Pape & les Venitiens à ſecourir les Piſans: Que dans ce cas cette promeſſe leur feroit beaucoup de tort, & lui

ſeroit inutile, puiſque ne prenant pas Piſe, ils ne ſeroient pas obligés de lui donner du ſecours, ni même en état de le faire : Qu'il devoit donc ſe contenter de la parole qui lui étoit donnée du conſentement des principaux de Florence, dont l'autorité régloit toutes les réſolutions publiques : Qu'au reſte, pour lui donner une plus grande aſſurance de leurs bonnes intentions, & que ce n'étoit que ces conſiderations qui les empêchoient de faire avec lui un traité par écrit, ils étoient prêts d'accepter tout expédient, qui favoriſeroit ſes vûës, ſans expoſer la République. 1499.

Cette réponſe toute artificieuſe qu'elle étoit ne put tromper le Duc de Milan ; il vit bien qu'il n'avoit rien à eſperer de leur part, puiſqu'ils n'acceptoient pas ſes offres. Tout lui manquoit à la fois : les ſecours dont l'Empereur l'avoit toujours flaté, étoient fort incertains, attendu ſa legereté & la guerre dont il étoit actuellement occupé : le Roi Frederic promettoit bien de lui envoyer quatre cens hommes d'armes & quinze cens fantaſſins ſous le commandement de Proſper Colonne, & Ludovic ne doutoit pas de ſa ſincerité, Frederic étant lui-même intereſſé à la conſervation du Duché de Milan ; mais ne le croyant pas trop en état de tenir ſa parole, il ſe défioit encore de ſon activité. Enfin Hercule d'Eſt ſon beau-pere, à qui il avoit demandé du ſecours, avoit répondu qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir lui en donner, & que les Venitiens étant aux portes de Ferrare par le moyen du Poleſine de Rovigo, dont Ludovic étoit cauſe qu'ils l'avoient dépoüillé (*a*), il étoit obligé de ſe tenir ſur ſes gardes.

XXXV. Ludovic ſe diſpoſe à défendre le Milanez.

Ainſi Ludovic ne pouvant compter que ſur lui-même, il fit fortifier en grande diligence Anon, Novarre & Alexandrie de la Paille, qui auroient à ſoutenir les premiers efforts du Roi de France ; il réſolut de lui oppoſer Galeas de San-Severino avec la plus grande partie de ſes forces, & d'envoyer le Marquis de Mantouë contre les Venitiens avec le reſte de ſes troupes. Mais il changea bien-tôt cette diſpoſition, par imprudence, ou par avarice, ou parce qu'on ne peut éviter ſa deſtinée. Il ſe flata que les Venitiens, contre leſquels Bajazet avoit commencé la guerre avec un appareil formidable par mer & par terre, aſſés occupés de leur propre défenſe, ne ſeroient

(*a*) Voyez ci-deſſus, pag. 32.

1499. pas en état d'attaquer le Milanez ; dans cette fauſſe confiance il ſe broüilla encore une fois avec le Marquis de Mantouë, pour plaire à Galeas de San-Severino qui étoit jaloux de voir ce Seigneur revêtu d'un titre au-deſſus du ſien. Il lui fit de mauvaiſes difficultés ſur le payement d'un reſte d'anciens appointemens, & il voulut exiger de lui des ſermens extraordinaires, & des cautions pour aſſurance de ſa fidelité. Dans la ſuite, quand il vit que les Venitiens faiſoient filer continuellement des troupes dans le Breſſan, pour être prêtes à attaquer le Duché de Milan en même temps que les François, il voulut ſe raccommoder avec le Marquis, & il employa la médiation du Duc de Ferrare leur beau-pere commun (*a*) ; mais cela ne put ſe faire aſſés tôt.

XXXVI. Les François & les Venitiens attaquent le Milanez en même temps.

Cependant le péril croiſſoit de jour en jour. Il paſſoit continuellement des troupes Françoiſes (*b*) par le Piémont à la faveur de la nouvelle alliance du Duc de Savoye avec le Roi, & elles venoient ſe camper aux environs d'Aſt ; néanmoins Frederic n'envoyoit point le ſecours promis, ſoit faute de le pouvoir, ſoit par négligence. Le Duc de Milan avoit conçu quelque eſperance que les Florentins, après la réduction de Piſe, lui envoyeroient au moins Paul Vitelli, Capitaine fort eſtimé en Italie ; mais le Roi de France ayant parlé durement & preſque avec menaces aux Ambaſſadeurs de Florence, obligea la République de lui promettre par un écrit ſecret, qu'elle ne donneroit aucun ſecours à Ludovic ; ſans que Loüis s'engageât à rien de ſon côté en faveur de cette démarche.

Le Duc de Milan ne laiſſant qu'un petit nombre de troupes ſous les ordres du Comte de Gajazzo, dans la partie du Milanez qui confine avec les Etats de Veniſe, envoya Galeas de San-Severino au-delà du Pô avec ſeize cens hommes d'armes, quinze cens chevaux-legers, dix mille hommes d'infanterie Italienne & cinq cens fantaſſins Allemans. Il lui ordonna de ne s'attacher qu'à défendre les places, ſans tenir la campagne, jugeant par pluſieurs raiſons qu'il lui ſeroit avantageux de tirer la guerre en longueur. La principale étoit qu'il attendoit de jour en jour la concluſion de la paix que Viſconti négocioit entre l'Empereur & les Suiſſes : Maximilien lui promettoit de le ſecourir puiſſam-

(*a*) Le Marquis de Mantouë avoit épouſé Iſabelle d'Eſte, fille d'Hercule, Duc de Ferrare, & ſœur de Beatrix, femme de Ludovic Sforce.

(*b*) Elles paſſerent les Monts à la fin de Juillet & au commencement d'Août.

ment, dès que cette affaire ſeroit finie : En effet Ludovic n'en devoit eſperer aucunes troupes auparavant ; il ne pouvoit pas même lever de l'infanterie en Allemagne, où tout le monde alloit à la guerre de Suiſſe. 1499.

Il n'y eut d'autres actes d'hoſtilité de part & d'autre que quelques legeres courſes, juſqu'à l'arrivée de toutes les troupes deſtinées à l'expédition de Milan ; elles étoient commandées par Loüis Comte de Ligny, d'Aubigny & Jean-Jacque Trivulce, auſquels le Roi avoit confié la conduite de cette guerre. Pour lui il s'étoit ſeulement avancé juſqu'à Lyon, afin de paſſer en Italie, en cas que ſa préſence y fût néceſſaire. L'armée Françoiſe, dans laquelle il y avoit ſeize cens lances, cinq mille Suiſſes, quatre mille Gaſcons & quatre mille hommes des autres Provinces de France, ne fut pas plutôt aſſemblée, qu'elle aſſiegea & prit en fort peu de temps le château d'Arazzo * ſitué ſur le bord du Tanaro. Il étoit néanmoins défendu par cinq cens fantaſſins ; mais la lâcheté de cette garniſon contribua autant que l'effort du canon, à une victoire ſi prompte. Ils aſſiégerent auſſi-tôt après Anon ſitué ſur le grand chemin d'Aſt à Alexandrie, & ſur le Tanaro à l'oppoſite d'Arazzo : cette place, dont l'aſſiete étoit avantageuſe, avoit encore été très-bien fortifiée quelques mois auparavant. San-Severino ayant appris dans ſon camp auprès d'Alexandrie, la perte d'Arazzo, voulut envoyer à Anon de meilleure infanterie que les ſept cens hommes qui y étoient en garniſon, milices nouvelles & ſans aucune expérience ; mais il ne put exécuter ſon deſſein, parce que les François avoient mis du monde dans Filizzano entre Alexandrie & Anon, du conſentement du Marquis de Montferrat à qui appartenoit cette premiere place. Ainſi ils prirent le fauxbourg & la Ville en deux jours, & enſuite la citadelle, où ils paſſerent au fil de l'épée toute la garniſon qui s'y étoit retirée.

* *Ce fut le 13. d'Août.*

San-Severino épouvanté de ces ſuccès, plus prompts qu'il n'avoit cru, ſe retira avec toute ſon armée dans Alexandrie ; il s'excuſa de ſa frayeur ſur ce que ſon infanterie ne lui étoit d'aucun uſage, & qu'il ſe défioit de la fidelité des peuples. Les François s'avancerent à quatre milles d'Alexandrie ; & ils prirent en même temps Valence, où il y avoit beaucoup de monde & d'artillerie ; ce fut par la trahiſon de Donato Raffagnino

1499. qui en étoit Gouverneur, & qui s'étant laiſſé corrompre par Trivulce, les introduiſit dans la place par la citadelle. Ils tuerent ou firent priſonniers tous les ſoldats ; Octavian frere naturel de San-Severino fut du nombre de ces derniers. Il n'eſt pas inutile de remarquer ici que ce même Donato, vingt ans auparavant & à pareil jour, avoit trahi de la même maniere Bonne de Savoye & le jeune Duc Jean-Galeas ſon fils, en livrant une porte de Tortone à Ludovic Sforce. Les François s'étant enſuite répandus dans tout le païs avec impetuoſité, ſe ſaiſirent ſans aucun obſtacle de Baſſignano, Voghiera, Caſtelnuovo & Ponte-Corona ; quelques jours après Antoine-Marie Palavicino leur abandonna la ville & le château de Tortone ſans attendre l'aſſaut, & ſe retira au-delà du Pô.

XXXVII. Harangue de Ludovic aux Milanois.

Quand ces nouvelles furent portées à Milan, Ludovic Sforce voyant l'extrêmité où il étoit réduit, & la rapidité avec laquelle on lui enlevoit ſes Etats, perdit la tête & le courage ; alors il eut recours à des moyens que l'on n'employe que quand tout eſt déſeſperé, & qui loin d'être de quelque utilité, ne ſervent qu'à découvrir la grandeur du péril. Il fit faire dans la ville de Milan un dénombrement de tous les hommes propres à porter les armes ; & ayant aſſemblé tout le peuple, dont il étoit extrêmement haï, à cauſe des taxes dont il l'avoit ſurchargé, il révoqua une partie des impôts.

» Enſuite il proteſta, que s'il avoit paru quelquefois trop exi-
» ger de ſes ſujets, ce n'avoit été ni par inclination, ni par
» avarice ; mais que la conjoncture des temps, & les périls auſ-
» quels l'Italie avoit été expoſée, d'abord par la trop gran-
» de puiſſance des Venitiens, & enſuite par l'invaſion du Roi
» Charle, l'y avoient forcé, dans la vûë de mettre ſon Duché
» à couvert & d'y maintenir la paix : Qu'il avoit cru ne pou-
» voir rien faire de plus avantageux pour ſa patrie & pour ſes
» peuples, que d'éloigner d'eux les horreurs de la guerre ; &
» que la ſageſſe de ſa conduite étoit aſſés prouvée par les avan-
» tages qu'ils en avoient retirés : Qu'ils avoient joüi ſous ſon
» gouvernement d'une paix profonde, qui avoit augmenté
» la ſplendeur, la magnificence & les richeſſes de leur Vil-
» le. Que les édifices, les embelliſſemens, les arts établis,
» les habitans multipliés, étoient des preuves de cette gran-

„ deur, qui mettoit Milan en état de le diſputer à toutes les
„ autres Villes d'Italie, & même de l'emporter ſur elles : 1499.
„ Qu'ils ſe ſouvinſſent qu'il n'avoit jamais maltraité aucuns de
„ ſes ſujets, qu'il avoit toujours écouté tout le monde avec
„ bonté, & qu'il avoit été le ſeul de tous les Princes de ſon
„ temps, qui ſans être arrêté par le travail, ou le dégoût at-
„ taché à cette occupation, avoit aux jours marqués pour les
„ audiences publiques, reglé les differends des particuliers avec
„ promptitude & ſans partialité : Qu'ils ſe rappellaſſent les bien-
„ faits & la bonté de ſon pere, qui les avoit gouvernés plu-
„ tôt comme ſes enfans, que comme ſes ſujets : Qu'ils ſe re-
„ préſentaſſent combien la domination des François ſeroit du-
„ re, ſuperbe, inſolente ; qu'attendu la proximité du Royaume
„ de France avec le Milanez, cette nation en uſeroit, par rap-
„ port à cet Etat, ſi elle s'en emparoit, comme autrefois à l'égard
„ de toute la Lombardie (*a*), d'où elle avoit chaſſé les anciens
„ habitans, pour s'y établir : Qu'il les conjuroit donc de s'unir
„ à lui pour défendre la patrie, & d'avoir en horreur les mœurs
„ barbares & inhumaines des ennemis : Que s'ils avoient le cou-
„ rage de ſoutenir leurs premiers efforts pendant quelque temps,
„ ils viendroient aiſément à bout de les repouſſer tout-à-fait,
„ parce que l'ardeur & l'impétuoſité Françoiſes ſe rallentiſſent
„ d'abord après les premieres attaques : Qu'il attendoit inceſſam-
„ ment de puiſſans ſecours de l'Empereur, qui avoit fait la paix
„ avec les Suiſſes, & ſe diſpoſoit à venir en perſonne : Que Proſ-
„ per Colonne étoit en chemin avec les troupes que le Roi de
„ Naples lui envoyoit ; & qu'il croyoit que le Marquis de Man-
„ touë, avec qui tout étoit reglé, paroiſſoit déja dans le Cremo-
„ nois avec trois cens hommes d'armes : Que dans ces circon-
„ ſtances, ſi l'affection de ſon peuple ne lui manquoit pas, il étoit
„ sûr de vaincre les ennemis, quand avec leur armée, ils au-
„ roient toutes les forces de la France.„

Ce diſcours fut écouté avec beaucoup d'attention, mais il ne produiſit aucun effet, & ne ſervit pas mieux Ludovic, que l'armée qu'il avoit oppoſée aux François. La peur qu'il avoit de cette fiere

(*a*) Guichardin veut apparemment parler des anciens Gaulois, qui donnerent le nom de *Gaule Ciſalpine* à cette partie de l'Italie, qu'on nomme aujourd'hui *Lombardie*. Car ceci ne peut pas s'appliquer à la conquête de la Lombardie par Charlemagne, qui n'en chaſſa pas les anciens habitans, & n'y établit point les François.

1499. nation, lui rendoit les Venitiens moins redoutables : quoi que ceux-ci fuſſent entrés dans la Ghiaradadda, & qu'ils euſſent déja pris Caravagio & les autres Villes voiſines de l'Adda, il en rappella le Comte de Gajazzo avec la plus grande partie des troupes qui y étoient, & il les envoya joindre Galeas pour défendre Alexandrie.

Cette démarche ne fit que hâter ſa perte. Le Comte avoit déja compoſé avec le Roi de France, par jalouſie de ce que Galeas ſon frere cadet, & fort inferieur à lui dans l'art militaire, lui étoit préferé dans le commandement de l'armée, & & dans la faveur; oubliant ainſi les bienfaits dont lui & ſes freres avoient été comblés par Ludovic. On dit que quelques mois auparavant, le Duc de Milan avoit été averti de l'infidelité du Comte; & qu'après avoir paru quelque temps penſif & rêveur, il répondit en ſoupirant à celui qui lui donnoit cet avis, qu'il ne pouvoit croire ce Seigneur capable d'une ſi noire ingratitude; qu'après tout, il ne ſçavoit quel remede y apporter, ni à qui ſe fier déſormais, puiſque ſes amis les plus intimes, & qui lui devoient davantage, le trahiſſoient; & qu'enfin, ſe priver ſur de ſimples ſoupçons, des ſervices de gens fideles, lui paroiſſoit un auſſi grand malheur, que de prendre une confiance trop aveugle en ceux qui meritoient d'être ſuſpects.

Tandis que le Comte de Gajazzo faiſoit conſtruire avec le plus de lenteur qu'il lui étoit poſſible, un pont ſur le Pô pour joindre ſon frere, & qu'enſuite, il differoit encore de le paſſer, les François inveſtirent Alexandrie, que leur canon battoit déja depuis deux jours. La nuit du troiſiéme, Galeas qui y étoit avec douze cens hommes d'armes, douze cens chevaux-legers, & trois mille hommes d'infanterie, s'enfuit ſecretement de la Ville, avec une partie de ſes chevaux-legers, n'ayant communiqué ce deſſein qu'à Luce Malvezzi. Par cette action il fit voir à ſa honte & à celle de Ludovic, dont l'imprudence n'étoit pas pardonnable, qu'il y a bien de la difference entre ſçavoir commander une armée; & briller dans un tournoi, rompre une lance & manier un cheval avec adreſſe; exercices où Galeas n'avoit point d'égal dans toute l'Italie. Sa retraite fut encore une preuve ſenſible du tort que ſe font les Princes, lorſqu'ils ont plus d'égard à la faveur qu'au mérite dans la diſtribution des grands emplois. Auſſi-tôt que la fuite de Galeas fut répanduë dans

Alexandrie, tout le reſte des troupes s'enfuit ou ſe cacha; & les François profitant de l'occaſion, y entrerent à la pointe du jour, firent priſonniers tous les ſoldats qui y étoient reſtés, & ſaccagerent la Ville. 1499.

On dit que Galeas avoit reçu une lettre ſignée de Ludovic, par laquelle il lui ordonnoit de ſe rendre en diligence à Milan avec ſon armée, à cauſe de quelque mouvement qui y étoit arrivé; on ſoupçonna depuis le Comte de Gajazzo d'avoir fabriqué cette lettre, pour faciliter par cet artifice la priſe d'Alexandrie aux François. Quoi qu'il en ſoit, Galeas l'a toujours montrée depuis, mais inutilement, pour ſa juſtification; car quand il eût été vrai que Ludovic la lui eût écrite, elle ne l'auroit pas diſculpé: elle auroit bien pû l'autoriſer à conduire l'armée à Milan, ſuppoſé qu'il eût pû le faire ſans riſque, mais non pas à s'enfuir d'Alexandrie avec tant de lâcheté.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi Galeas n'avoit pas entierement ignoré la guerre, il auroit pû aiſément avec le monde qu'il avoit, défendre Alexandrie & la plus grande partie des places d'au-delà du Pô, peut-être même auroit-il battu les ennemis. Car quelques jours auparavant ceux-ci ayant fait paſſer la Bornia à une partie de leur armée, il ſurvint une groſſe pluye, qui enfla tellement les eaux, qu'ils ſe trouverent enfermés entre cette riviere & le Tanaro: mais Galeas n'oſa jamais attaquer les François malgré cet avantage, quoiqu'on l'eût averti que quelques chevaux-legers ſortis d'Alexandrie, & qui avoient paſſé le Tanaro ſur le pont qui joint le Fauxbourg à la Ville, avoient preſque renverſé leur avant-garde.

La perte d'Alexandrie jetta l'épouvante dans tout le Milanez, qui ſe trouva attaqué de toutes parts à la fois: d'un côté les François ayant paſſé le Pô, aſſiégerent Mortara, ce qui diſpoſa Pavie à capituler: de l'autre les Venitiens après avoir pris Caravagio, & paſſé l'Adda ſur un pont de bâteaux, faiſoient des courſes juſqu'à Lodi; déja toutes les Villes du Duché étoient en mouvement. Il n'y avoit pas moins de déſordre ni de terreur dans Milan: toute la Ville avoit pris les armes, & l'on y avoit ſi peu d'égard pour Ludovic, qu'Antoine de Landriano ſon Tréſorier géneral, ſortant du château où il l'avoit laiſſé, fut tué en plein jour & au milieu de la

1499.

ruë, ou par ſes ennemis particuliers, ou par des gens qui vouloient exciter une ſédition.

XXXVIII. Ludovic s'enfuit en Allemagne.

Cet accident allarma ſi fort Ludovic, qu'il réſolut de ſe retirer en Allemagne afin de mettre ſa vie à couvert, en laiſſant néanmoins une bonne garniſon dans le château de Milan. Il publia qu'il alloit ſolliciter l'Empereur de venir à ſon ſecours; & qu'il eſperoit de l'y engager facilement, puiſque la paix avec la Suiſſe étoit concluë, ou du moins ſur le point de l'être. Enſuite il envoya devant lui ſes enfans & le Cardinal Aſcanio ſon frere, qui étoit venu de Rome depuis quelques jours pour l'aider de tout ſon pouvoir. Le Cardinal de San-Severino accompagna leur retraite. Ludovic leur confia ſes tréſors qui étoient bien diminués alors. Il avoit eu la vanité huit ans auparavant de les montrer aux Ambaſſadeurs qui étoient à Milan, & à pluſieurs autres perſonnes, pour faire parade de ſa puiſſance; ces richeſſes ſe montoient alors tant en eſpeces qu'en vaſes d'or & d'argent, ſans compter les pierreries qui étoient en grande quantité, à quinze cens mille ducats, au lieu qu'on croyoit communément qu'il ne lui en reſtoit pas actuellement deux cens mille.

Malgré les remontrances de ſes amis, Ludovic confia la garde du château de Milan à Bernardino-da-Corté de Pavie, qui étoit alors Gouverneur de ce château, & qui avoit été élevé auprès de lui; le préferant à Aſcanio ſon propre frere, qui offroit de s'en charger. Il y laiſſa trois mille hommes de pied avec des Capitaines dont il étoit aſſuré, & les fournit d'aſſés de vivres, de munitions & d'argent, pour ſoutenir un ſiége de pluſieurs mois. A l'égard de Genes, il ſe repoſa entierement de ſa défenſe ſur Auguſtin Adorne qui y commandoit alors, & ſur Jean frere d'Auguſtin & beau-frere des San-Severino; & leur envoya des contremarques, pour ſe faire remettre la citadelle de cette Ville. Il rendit aux Borromée de Milan, Anghiera, Arona & d'autres places ſur le Lac majeur, qu'il avoit uſurpées; enſuite il donna à Iſabelle d'Arragon veuve du feu Duc Jean-Galeas, le Duché de Bary & la Principauté de Roſſano tenant lieu de trente mille ducats ſur ſa dot, quoiqu'il ne fût pas content d'elle, car elle avoit refuſé de lui confier ſon fils qu'il vouloit envoyer en Allemagne avec les ſiens.

Après que Ludovic eut ainſi reglé les affaires, & qu'il eut encore

encore demeuré à Milan, autant qu'il crut pouvoir le faire avec ſûreté, voyant que la Ville ne reconnoiſſoit plus ſon autorité, & qu'elle commençoit à ſe gouverner par elle-même, il partit le deux de Septembre, en répandant beaucoup de larmes, accompagné du Cardinal d'Eſte (*a*), de Galeas de S. Severino & d'une eſcorte aſſés nombreuſe de gendarmes & d'infanterie commandée par Luce Malvezzi, pour aſſurer ſa retraite. A peine étoit-il ſorti du château, que le Comte de Gajazzo, pour colorer ſa perfidie, vint à ſa rencontre, & lui dit, que puiſqu'il abandonnoit ſes Etats, de ſon côté il ſe croyoit libre de ſes engagemens, & de prendre le parti qui lui conviendroit. Il ſe déclara auſſi-tôt pour le Roi de France, dont il arbora les enſeignes; & il paſſa à ſon ſervice avec la même compagnie qu'il avoit levée & entretenuë aux frais du Duc de Milan. 1499.

Ludovic dans ſon paſſage à Côme, remit la citadelle entre les mains des habitans, & il ſe rendit par le lac à Bellagio (*b*); il paſſa enſuite par Bornio & par les autres places, où dans le temps de ſa fortune, il avoit reçu Maximilien, lorſque ce Prince vint en Italie, plutôt comme un Officier du Duc de Milan & des Venitiens, qu'avec la dignité d'un Empereur. Il fut pourſuivi entre Côme & Bornio par des troupes Françoiſes & par la compagnie du Comte de Gajazzo, qui ne purent le joindre; enfin ayant laiſſé garniſon à Tirano, dont les Griſons s'emparerent quelques jours après, il prit le chemin d'Inſpruck, où l'on diſoit que l'Empereur étoit alors.

XXXIX. Conquête du Milanez & de Genes, en vingt jours.

Auſſi-tôt après le départ de Ludovic, les Milanois envoyerent des Députés aux Generaux François qui s'étoient avancés avec l'armée à ſix milles de la Ville; on leur offrit de les y recevoir, en attendant le Roi avec qui les habitans ſe réſerverent de faire leur capitulation, dans l'eſperance d'en obtenir des privileges & des immunités ſans bornes. Toutes les autres Villes du Duché ſuivirent l'exemple de la Capitale. Cremone qui étoit inveſtie par les Venitiens, dont elle haiſſoit la domination, voulut auſſi ſe donner à la France; mais le Roi la refuſa, pour ne pas contrevenir au traité, & elle fut obligée de ſe rendre à eux. Genes ſe fit auſſi un mérite de ſe ſoumettre au vaiqueur; le peuple, les Adorne & Jean-Loüis de Fief-

(*a*) Hipolite d'Eſte, fils d'Hercule, Duc de Ferrare, & beau-frere de Ludovic.
(*b*) Ou plutôt Bellano.

1499. que ſe diſputant à l'envi l'honneur de ſe donner les premiers au Roi ; enfin la diſgrace de Ludovic fut entiere. Après avoir perdu en vingt jours un État floriſſant, il eut encore à eſſuyer toute la noirceur de l'ingratitude ; le Commandant du château de Milan, qu'il avoit préferé à tous ſes autres ſerviteurs, douze jours après ſon départ, & ſans attendre un ſeul coup de canon, livra au Roi de France ce château qui paſſoit pour imprenable. Sa perfidie fut récompenſée d'une grande ſomme d'argent, d'une compagnie de cent lances, d'une penſion & de pluſieurs autres graces. Mais ſa perfidie parut ſi infame & ſi odieuſe aux François mêmes, qu'on le fuyoit comme un peſtiferé, & que partout où il oſoit ſe montrer, il étoit mépriſé de tout le monde. C'eſt pourquoi tourmenté par la honte & par les remords de ſa conſcience, ſupplices certains des mauvaiſes actions, il mourut bien-tôt de chagrin. Les autres Capitaines qui avoient eu part à ſa trahiſon, en eurent auſſi à ſon infamie ; & particulierement Philippin de Fieſque, que Ludovic avoit élevé, & en qui il avoit beaucoup de confiance : au lieu d'empêcher da-Corté de trahir leur bienfaiteur commun, il l'avoit preſſé de ſe rendre ; & ils avoient conclu enſemble le marché avec Antoine-Marie Pallavicino, qui traitoit pour le Roi.

XL. Le Roi ſe rend à Milan.

Loüis XII. ayant reçu à Lyon la nouvelle de ces heureux ſuccès, dont la promptitude avoit paſſé ſes eſperances, ſe rendit en diligence à Milan (*a*), où il fut reçu avec beaucoup de joïe. Il abolit d'abord pluſieurs impôts ; mais le peuple extrême dans ſes déſirs, & qui s'étoit flaté d'une entiere exemption, ne fut gueres content de ces marques de bonté. Le Roi accorda auſſi des graces à pluſieurs Gentilshommes du Milanez ; & voulant ſurtout reconnoître les ſervices de Jean-Jacque Trivulce, il lui donna Vigevano & pluſieurs autres places.

XLI. Suite de la guerre de Piſe.

Pendant ce temps-là Paul Vitelli ayant raſſemblé ſes troupes, & tout ce qui étoit néceſſaire à l'expédition de Piſe, mit le ſiége devant Caſcina ; quoique cette place fût ſuffiſamment pourvuë de monde & de munitions, & défenduë par des foſſés & de bons remparts, il la prit vingt-ſix heures après avoir mis ſon canon en batterie. La prompte ruine des murs qui étoient de peu de réſiſtance, avoit déja tellement effrayé les habitans, qu'ils étoient diſpoſés à ſe rendre ; mais ils furent prévenus par

(*a*) Il y fit ſon entrée en habit ducal, le 6. d'Octobre.

les troupes étrangeres qui y étoient en garniſon, & qui ſe rendirent ſans autre condition que vie & bagues-ſauves, abandonnant les habitans, les Commiſſaires & ſoldats Piſans à la diſcretion des vainqueurs: la tour qui défendoit l'embouchure de l'Arno & le fort de Stagno ſe rendirent enſuite à la ſimple ſommation d'un Trompette. A l'égard du fort de la Verrucola & de la petite tour d'Aſcano, qui étoient déſormais tout ce qui reſtoit aux Piſans dans le territoire, Vitelli ne daigna pas les attaquer, parce qu'il auroit fallu paſſer l'Arno, & qu'étant fort voiſins de Piſe, ils pouvoient aiſément en être ſecourus; d'ailleurs il ne les crut pas d'une aſſés grande importance, pour perdre du temps à les aſſieger. 1499.

Vitelli n'avoit donc plus que la ville de Piſe à emporter, ce qui paroiſſoit fort difficile à tous ceux qui jugeoient ſainement des choſes, attendu la force de la place, le nombre, le courage & l'opiniatreté de ſes défenſeurs. A la verité il n'y avoit point de ſoldats étrangers, excepté Gurlino de Ravenne & quelques autres en petit nombre, qui avoient été à la ſolde des Venitiens,& qui étoient reſtés de bonne volonté, lorſque les troupes de la République ſe retirerent: mais elle étoit défenduë par un grand nombre de Piſans, de gens de la campagne, qui s'étoient preſque tous aguerris par un exercice continuel des armes pendant cinq ans, & qui étoient déterminés à ſouffrir les plus cruelles extrêmités, plutôt que de retourner ſous la domination des Florentins. La Ville n'étoit point environnée de foſſés; mais ſes murs étoient d'une ancienne maçonnerie extrêmement épaiſſe & ſolide; & les pierres en étoient ſi bien liées par la chaux qui eſt excellente en ce païs, qu'ils pouvoient réſiſter au canon beaucoup mieux que les murailles des autres Villes, & donner le temps aux aſſiégés, de ſe retrancher en dedans, avant que la brêche fut faite. Néanmoins les Florentins réſolurent d'en former le ſiége, ſuivant le conſeil de Paul Vitelli & de Rinuccio de Marciano, qui leur faiſoient eſperer de l'emporter dans quinze jours: pour cet effet ils aſſemblerent dix mille hommes d'infanterie & beaucoup de cavalerie; enſuite ils fournirent à leur Capitaine géneral toutes les munitions qu'il leur demanda.

XLII. Paul Vitelli, Géneral des

Paul Vitelli commença le ſiége le dernier de Juillet, contre l'avis de pluſieurs Capitaines & même contre l'intention des

1499. Florentins, fait le ſiége de Piſe, & eſt obligé de le lever par ſa faute.

Florentins ; il ne voulut pas faire ſon attaque du côté de la riviere d'Arno, par lequel il auroit pû couper les ſecours qui pouvoient venir de Luques : mais il l'établit de l'autre côté de cette riviere contre la fortereſſe de Stampacé ; il crut peut-être que la priſe de ce fort lui faciliteroit beaucoup celle de la Ville ; il pouvoit encore avoir en vûë la commodité de tirer ſes vivres des places ſituées ſur les collines ; enfin on peut conjecturer qu'il ne prit ce parti, que parce qu'il ſçavoit que les Piſans ne croyant pas qu'il dût les attaquer par cet endroit, ne l'avoient pas fortifié comme les autres. On commença donc à foudroyer avec une batterie de vingt groſſes pieces la fortereſſe & le mur à droite & à gauche, depuis S. Antoine juſqu'à Stampacé, & de-là juſqu'à la porte de la mer qui eſt ſur le bord de la riviere. Les aſſiégés de leur côté ſe mirent à travailler jour & nuit ; les femmes n'étoient pas moins animées que les hommes ; & en fort peu de jours on éleva derriere les murailles un large rempart, que l'on environna d'un foſſé très-profond ; la mort d'un grand nombre des leurs qui furent tués en travaillant, ne fut pas capable de retarder l'ouvrage. Les aſſiégeans n'étoient pas moins incommodés par l'artillerie de la place, & ſurtout par un paſſevolant braqué ſur la tour de S. Marc ; de ſorte qu'ils étoient obligés de faire de petits retranchemens de terre dans tout le camp, pour ſe mettre à couvert.

Le ſiége continua pluſieurs jours de cette maniere. Un grand pan de la muraille entre S. Antoine & Stampacé, étoit déja renverſé, & ce fort étoit tellement ruiné, que Vitelli comptoit de s'en rendre bien-tôt maître ; mais pour faciliter davantage l'aſſaut, il continuoit de battre le mur depuis Stampacé juſqu'à la porte de la mer. Cependant les aſſiégés faiſoient ſouvent des ſorties entre le mur abattu & le rempart, qui étoit tellement éloigné du mur, que le fort de Stampacé ſe trouvoit tout entier hors de ce rempart ; le Comte Rinuccio fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe dans une de ces ſorties. Le deſſein de Vitelli étoit, quand il ſeroit maître de ce poſte, d'y placer une batterie pour prendre en flanc toute cette partie de la Ville que les Piſans défendoient ; il vouloit auſſi abîmer en même temps un pan de muraille entre le rempart & Stampacé, qu'il avoit fait ſapper, en l'étayant par le bas ; & le faire écrouler du côté du rempart, afin que les ruines rempliſſant le foſſé, ſes ſoldats euſ-

ſent moins de peine à monter à l'aſſaut. Les Piſans, par le conſeil de Gurlino, qui les conduiſoit dans ce ſiége, avoient fait quelques caſemates dans le foſſé du côté de S. Antoine, pour empêcher les ennemis d'y deſcendre & de le combler, & ils avoient diſpoſé pluſieurs pieces d'artillerie du même côté ſur le rempart, au pié duquel on avoit logé de l'infanterie. 1499.

Enfin le dixiéme jour du ſiége à la pointe du jour, Paul Vitelli donna l'aſſaut au fort de Stampacé, qu'il emporta en moins de temps & avec plus de facilité qu'il ne l'avoit eſperé; malgré le grand feu de la vieille citadelle, qui lui tua beaucoup de monde. Les Piſans en conçurent une telle frayeur, qu'ils abandonnerent le rempart, & prirent la fuite : pluſieurs même, & entr'autres Pierre Gambacorta noble Piſan, avec quarante archers à cheval qu'il commandoit, ſe ſauverent de la Ville; ils auroient été ſuivis d'un plus grand nombre, ſi les Magiſtrats, qui les arrêterent aux portes, ne les en euſſent empêché.

Il eſt certain que ſi Vitelli eut pouſſé ſa pointe, Piſe n'auroit pû lui réſiſter; & ce jour qui fut l'origine de ſes malheurs, auroit été le plus heureux de ſa vie; il s'excuſa depuis, ſur ce que ne s'étant propoſé que de donner l'aſſaut au fort de Stampacé, il n'avoit commandé qu'une partie de ſes troupes, & ne s'étoit point apperçu du grand déſordre des ennemis. Quoi qu'il en ſoit, non-ſeulement il ne fit point avancer ſes ſoldats vers le rempart, où ils n'auroient trouvé aucune réſiſtance, mais même il fit retirer une partie de ſon infanterie, qui ſe précipitoit en déſordre dans la Ville pour piller. Cependant le bruit s'y étant répandu que les ennemis ſe retiroient, les Piſans ranimés par les larmes & les cris des femmes, qui les exhortoient à mourir, plutôt que de retomber dans l'eſclavage des Florentins, retournerent à la défenſe du rempart.

Il y avoit un chemin qui conduiſoit du ravelin de Stampacé, qui regarde la Ville, à la porte de la mer : les Piſans avoient comblé de terre & de faſcines la partie de ce chemin qui étoit vers le camp des ennemis, & l'avoient fortifiée; mais ils avoient négligé d'en faire autant de l'autre côté. Gurlino la fit combler alors en grande diligence, & y éleva un cavalier ſur lequel il poſa une batterie, qui tirant en

1499. flanc empêchoit qu'on ne pût entrer dans la place par cet endroit.

Vitelli fit guinder ſur la tour de Stampacé quelques fauconneaux & paſſe-volans, qui tiroient ſur toute la Ville ſans pouvoir entamer le rempart : à la verité, les batteries qui étoient en bas le foudroïoient ; mais les Piſans ne l'abandonnoient pas pour cela. Elles donnoient en même temps ſur la caſemate vers S. Antoine, la porte de la mer, & les défenſes de ce côté-là ; tandis que les aſſiégeans s'efforçoient de remplir le foſſé avec des faſcines pour faciliter l'aſſaut du rempart ; les aſſiégés, auſquels il étoit arrivé de Lucques un renfort de trois cens hommes qui avoit ranimé leur courage, y jettoient beaucoup de feux d'artifice. Ils employoient auſſi toute leur induſtrie à ſe mettre à couvert des batteries de la tour de Stampacé ; pour cet effet, ils pointerent contre cette tour une piece extrêmement groſſe nommée *Bufolo* (*a*), qui eut bien-tôt rendu inutile la batterie d'en haut : Vitelli de ſon côté, fit pointer quelques paſſe-volans contre cette piece ; mais elle ne put être démontée, & au bout de quelques jours elle ruina la tour de maniere, que Vitelli fut obligé d'en retirer l'artillerie, & de l'abandonner. L'effet qu'il avoit attendu du mur ſappé, n'eut pas un meilleur ſuccès : car les aſſiégés l'avoient auſſi ſappé & étayé en dedans pour qu'il s'écroulât du côté des aſſiegeans ; c'eſt pourquoi lorſqu'il voulut faire tomber ce mur, il demeura immobile.

Tout cela ne faiſoit pourtant pas déſeſperer à Vitelli d'emporter enfin la place ; mais ſuivant le plan qu'il ſuivoit ordinairement, il vouloit toujours vaincre avec le moins de riſque qu'il étoit poſſible. Quoiqu'il y eût en differens endroits de la Ville plus de 250 toiſes de muraille abattuës, il continuoit à renforcer ſes batteries, à combler les foſſés, & à réparer la tour de Stampacé, dans le deſſein d'y rétablir une batterie pour prendre en flanc les retranchemens que les Piſans avoient élevés ; & il employoit tout ſon art & toute ſon experience à s'aſſurer un ſuccès facile & certain dans l'aſſaut géneral. En effet, les choſes étoient diſpoſées de maniere, qu'on ne pouvoit douter de la victoire. Néanmoins il differoit toujours, afin de s'aſſurer davantage,

(*a*) *Le Buſle.*

quelque choſe que puſſent lui repréſenter les Commiſſaires Florentins continuellement preſſés par les lettres & par les couriers de Florence, où cette lenteur étoit inſupportable, & où l'on auroit voulu qu'il prévînt par la diligence les difficultés & les inconvéniens qui pouvoient ſurvenir d'un jour à l'autre. 1499.

La fortune ne répondit pas à la conduite de Vitelli, quoique peut-être plus prudente & plus conforme aux regles de la guerre, que la vivacité des Florentins. Le territoire de Piſe, rempli d'étangs & de marais entre la Ville & la mer, eſt ſujet dans cette ſaiſon de l'année à des vents contagieux, & particulierement le canton où l'armée de Vitelli étoit campée : ce mauvais air fit tant de progrès en deux jours dans ſon camp, que lorſqu'il voulut donner l'aſſaut géneral, le 24. d'Août, ce grand nombre de troupes qu'il avoit, devint inutile, & il ne lui reſta pas aſſés de monde en état d'agir; il tomba lui-même malade. Les Florentins voulurent réparer cet accident, en levant de nouvelle infanterie; mais la contagion étoit ſi terrible, que le nombre de ceux qui périſſoient, ſurpaſſoit toujours de beaucoup celui des milices qu'on envoyoit pour les remplacer. Vitelli déſeſperant donc enfin de prendre Piſe, & craignant encore de plus grands maux, réſolut de lever le ſiége, malgré l'oppoſition des Florentins. Ils vouloient qu'au moins il mît une bonne garniſon dans le fort de Stampacé, & qu'il fit camper ſon armée aux environs de Piſe; mais il n'eut point d'égard à ces vives inſtances, ce fort lui paroiſſant hors d'état de défenſe. En effet, il avoit été trop endommagé par ſon artillerie, & enſuite par celle des Piſans, pour pouvoir y tenir. Il l'abandonna donc, & le 4. de Septembre, il ſe retira par le chemin della Marina. Comme il ne croyoit pas pouvoir conduire ſon artillerie à Caſcina, à cauſe de l'inondation des chemins, il la fit embarquer à l'embouchure de l'Arno pour la conduire à Livourne : mais tout lui devenant contraire, une partie périt dans la riviere, d'où elle fut retirée quelque temps après par les Piſans, qui reprirent auſſi la tour qui défendoit l'embouchure de la riviere.

XLIII. On lui fait ſon procès à Florence, &

Ce mauvais ſuccès aigrit tellement le peuple de Florence déja indiſpoſé contre Vitelli, que peu de jours après les Commiſſaires l'ayant fait venir à Caſcina, ſous prétexte de concer-

1499. ter avec lui la diſtribution des troupes dans les quartiers, ils l'arrêterent priſonnier par ordre du ſouverain Magiſtrat. On l'envoya ſur le champ à Florence, où la nuit même de ſon arrivée il fut ſéverement interrogé, & appliqué à la queſtion. Enfin il eut la tête tranchée le lendemain. Vitellozzo ſon frere fut ſur le point de périr de la même maniere : les Commiſſaires envoyerent pour le prendre, tout accablé qu'il étoit de la maladie qu'il avoit contractée au ſiége ; il fit ſemblant de ſe diſpoſer à obéir, & il ſe leva, mais pendant le temps qu'on lui donna pour s'habiller, quelques-uns de ſes gens lui amenerent un cheval ſur lequel il ſe ſauva dans Piſe, où il fut reçu avec beaucoup de joïe.

on lui tranche la tête.

Les chefs d'accuſation ſur leſquels on condamna Paul Vitelli, furent : Qu'il n'avoit pas voulu prendre Piſe ; & que c'étoit pour cette raiſon qu'il n'avoit pas profité de l'occaſion favorable qu'il en avoit euë le jour qu'il ſe rendit maître de Stampacé ; & qu'il avoit tant differé à donner l'aſſaut géneral : Qu'il avoit eu pluſieurs conferences avec des Piſans, ſans en rien communiquer aux Commiſſaires Florentins : Qu'il avoit levé le ſiége, & abandonné Stampacé, contre l'ordre de la République : Qu'il avoit propoſé à quelques Capitaines de ſe rendre maîtres avec lui de Caſcina, de Vicopiſano & de l'artillerie, pour forcer les Florentins à leur faire de meilleures conditions : Que dans le Caſentin, il avoit entretenu des intelligences ſecretes avec les Medicis : Que dans le même temps il avoit traité, & preſque conclu avec les Venitiens, pour ſe mettre à leur ſolde, auſſi-tôt que le temps de ſon engagement avec les Florentins, qui devoit bien-tôt expirer, ſeroit fini ; ce qui n'avoit pû ſe faire, parce que la paix étant ſurvenuë, les Venitiens n'avoient pas voulu le prendre à leur ſervice : Enfin que le ſauf-conduit qu'il avoit donné au Duc d'Urbin & à Julien de Medicis, étoit une ſuite de ces intelligences qu'on lui reprochoit. Dans ſon interrogatoire, & à la queſtion, il n'avoüa rien qui dût le faire condamner ; mais ſans autre examen, on ſe hâta de le faire mourir, de peur que le Roi de France qui étoit déja arrivé à Milan, ne demandât ſa liberté. Après ſa mort on interrogea avec plus de loiſir ceux qui avoient eu part à ſa confiance ; il ne dirent autre choſe, ſinon que Vitelli étoit fort mal-content des Florentins

rentins, à cauſe de la faveur qu'ils témoignoient au Comte Rinuccio, qui vouloit lui ôter le commandement de l'armée, des difficultés qu'il trouvoit à obtenir d'eux les choſes qu'il demandoit pour leur ſervice & pour lui-même, & des diſcours injurieux qu'on tenoit ſur ſon compte à Florence. Quelques-uns ont cru que ſa conduite n'étoit pas irréprochable, qu'il avoit aſpiré à la Souveraineté de Piſe, & que ſon deſſein étoit de s'emparer de quelques places du Domaine de la République, où il entretenoit des intelligences; mais le plus grand nombre a été perſuadé du contraire, & que Vitelli ne ſouhaitoit rien tant que de ſoumettre la ville de Piſe pour l'interêt de ſa gloire, qui eſt toujours le premier motif d'un homme de guerre. 1499.

XLIV. Le Marquis de Mantouë, le Duc de Ferrare, & Jean Bentivoglio, ſont reçûs ſous la protection du Roi.

Dès que le Roi fut arrivé à Milan, tous les Princes d'Italie, à l'exception du Roi Frederic, vinrent le trouver en perſonne, ou lui envoyerent des Ambaſſadeurs; les uns pour le féliciter de ſa victoire, les autres pour s'excuſer d'avoir paru plus attachés à Ludovic qu'à la France; & une partie dans le deſſein de prendre des meſures auprès de lui pour la ſûreté de leurs Etats. Le Roi les reçut tous avec bonté, & traita différemment avec chacun d'eux, ſelon l'utilité qu'il eſperoit d'en retirer. Il prit ſous ſa protection le Marquis de Mantouë, & lui donna une compagnie de cent lances, l'ordre de S. Michel & une penſion conſiderable. Le Duc de Ferrare, qui comme le Marquis, s'étoit rendu en perſonne à Milan, obtint auſſi la protection du Roi, mais ce ne fut pas ſans peine, ni ſans qu'il lui en coûtât quelque choſe; depuis qu'il avoit rendu la citadelle de Genes au Duc de Milan, la France l'avoit toujours regardé comme ſon ennemi. Enfin le Roi accorda ſa protection, moyennant quelque argent, à Jean Bentivoglio qui lui avoit envoyé ſon fils Annibal.

XLV. Traité de Milan, entre Louis XII. & les Florentins.

Les Florentins trouverent plus de difficulté que tous les autres à traiter avec ce Prince. Preſque toute la Cour leur étoit contraire: on avoit oublié leurs ſervices envers le feu Roi, & tout ce qu'ils avoient ſouffert à ſon occaſion; on ne pouvoit leur pardonner d'avoir pris le parti de la neutralité; & l'on ne regardoit pas comme une excuſe valable la crainte de s'attirer Ludovic dans l'affaire de Piſe: l'affection que les François avoient conçûe pour les Piſans, lorſque le Roi Charle leur accorda la liberté, duroit encore; & elle étoit même

1499. beaucoup augmentée dans les gens de guerre, depuis que ce peuple avoit ſignalé ſon courage par une vigoureuſe réſiſtance. D'ailleurs Jean-Jacque Trivulce traverſoit ouvertement les Florentins : il avoit formé le deſſein de ſe rendre Seigneur de Piſe ; & dans cette vûë il favoriſoit hautement les Piſans qui étoient diſpoſés à ſe donner à lui, & à tout autre qui les auroit défendus contre les Florentins. Enfin la mort de Paul Vitelli achevoit d'indiſpoſer les eſprits contr'eux ; & toute la Cour leur reprochoit d'avoir fait mourir ſans raiſon légitime un ſi grand Capitaine qui avoit bien merité de la France. En effet ſon frere (*a*) avoit été tué, & lui-même fait priſonnier au ſervice du dernier Roi dans le Royaume de Naples.

Mais l'interêt du Roi l'emporta ſur toutes ces choſes ; & il conclut avec les Florentins un traité par lequel il les prit ſous ſa protection, s'obligeant de leur donner ſix cens lances & quatre mille hommes d'infanterie, pour les défendre envers & contre tous ; de leur côté ils s'engagerent à lui fournir quatre cens hommes d'armes & trois mille fantaſſins qui ſeroient employés à la défenſe de ſes Etats d'Italie : Le traité portoit encore qu'à la premiere réquiſition, il leur envoyeroit le nombre de lances & l'artillerie dont ils auroient beſoin pour ſe remettre en poſſeſſion de Piſe & des autres places qui leur étoient détenuës par les Siennois & les Luquois, mais non de celles que les Genois occupoient : Que s'il faiſoit paſſer une armée dans le Royaume de Naples, elle ſeroit employée toute entiere ou du moins en partie, à recouvrer ces places, chemin faiſant, qnand bien même les Florentins ne l'auroient pas demandé : Qu'après avoir ſoumis les Piſans, ils lui fourniroient pour l'expédition de Naples cinq cens hommes d'armes, & cinquante mille ducats, pour payer cinq mille Suiſſes pendant trois mois : Qu'ils rembourſeroient au Roi trente-ſix mille ducats qui leur avoient été prêtés par Ludovic Sforce, ſur leſquels néanmoins on leur tiendroit compte des payemens ou des dépenſes qu'ils avoient faites pour lui, ce qui ſeroit reglé par Trivulce : & qu'ils prendroient pour leur Capitaine géneral le Préfet de Rome (*b*), frere du Cardinal de S. Pierre-aux-liens, à la ſol-

(*a*) Camille Vitelli. Voyez ci-deſſus, pag. 245. & 272.
(*b*) Jean de la Rovere.

licitation duquel cette derniere clauſe fut inſerée dans le traité.

1499.

XLVI. Le Roi prête des troupes au Pape, pour faire la guerre aux *Vicaires de l'Egliſe.*

Cependant le Pape ſongeant à profiter d'une conjoncture ſi favorable à ſon ambition, preſſoit le Roi d'accomplir ſa promeſſe : Loüis donna donc à Valentinois, qui étoit venu avec lui en Italie, trois cens lances payées par la France ſous les ordres d'Yves d'Alegre, & quatre mille Suiſſes commandés par le Bailli de Dijon, qui devoient être entretenus par le Pape ; toutes ces troupes étoient deſtinées à faire la guerre aux *Vicaires de l'Egliſe.*

XLVII. Digreſſion ſur la puiſſance temporelle des Papes.

(*a*) Pour éclaircir le ſujet de cette guerre & l'origine de pluſieurs autres évenemens qui l'ont ſuivie, il me paroît néceſſaire d'expoſer ici quels ſont les droits de l'Egliſe ſur les Villes de la Romagne, & ſur pluſieurs autres qu'elle a poſſedées en differens temps, ou qu'elle poſſede aujourd'hui ; & de quelle maniere, n'ayant d'abord été établie que pour l'adminiſtration des choſes ſpirituelles, elle eſt parvenuë à poſſeder des Etats, & à exercer une autorité temporelle. Je rapporterai auſſi les differends que les Papes ont eu avec les Empereurs tant à cette occaſion, que pour d'autres raiſons.

Les Evêques de Rome, dont le premier fut S. Pierre, n'eurent au commencement d'autre pouvoir, que l'autorité ſpirituelle confiée par Jeſus-Chriſt à cet Apôtre : la charité, l'humilité, la patience, le zele qui les animoit & la ſainteté de leur vie atteſtée par des miracles, faiſoient toute la grandeur de ces premiers Pontifes, qui bien loin d'exercer aucun empire temporel ſur la terre, étoient perſecutés par les Puiſſances du ſiécle. Ils ne furent même longtemps connus que par les ſupplices & les tortures que l'idolâtrie faiſoit endurer à tous les Chrétiens, & il y a eu des temps, où la multitude d'hommes, de toutes nations, & le grand nombre des differentes ſectes qui ſe trouvoient à Rome, empêcherent qu'on ne fit attention aux progrès de la Religion : les Empereurs ne la perſécutoient alors, que quand ils croyoient ne pouvoir diſſimuler, & lorſqu'il y avoit quelque action d'éclat de la part des Chrétiens. Mais auſſi pluſieurs de ces Princes par cruauté, ou par zele pour le Paganiſme, les tourmenterent comme des novateurs ſuperſtitieux qui vouloient détruire l'ancienne Religion.

(*a*) Cette belle digreſſion juſqu'à l'article 48. a été ſupprimée dans preſque toutes les éditions de l'hiſtoire de Guichardin.

1499. Les Papes vêcurent juſqu'au temps du Pape Silveſtre, dans cet état où leur pauvreté volontaire, l'innocence de leurs mœurs & la perſécution les rendoient reſpectables. L'Empereur Conſtantin ayant alors embraſſé la Religion Chrétienne, ils ne furent plus expoſés aux dangers, qui les avoient ſanctifié durant près de trois cens ans, & ils purent exercer en liberté le culte divin. La vénération que des mœurs pures, & la ſainteté des préceptes du chriſtianiſme leur concilierent, & plus encore peut-être la pente de la plûpart des hommes à imiter le Prince, ſervirent beaucoup à étendre la Religion Chrétienne dans tout le monde, & retirerent en même temps le Clergé de la pauvreté, qui l'avoit juſqu'alors préſervé de la corruption.

Conſtantin fit bâtir dans Rome les Egliſes de S. Jean de Latran, de S. Pierre du Vatican, de S. Paul & pluſieurs autres; il les enrichit de vaſes précieux & de magnifiques ornemens, & leur donna en propre des terres & des revenus deſtinés à leur entretien, & à la ſubſiſtance du Clergé. Dans la ſuite des temps pluſieurs Chrétiens perſuadés que les aumônes & les dons faits aux Egliſes facilitoient l'entrée du Royaume des Cieux, en bâtirent de nouvelles, ou donnerent une partie de leurs biens aux anciennes. Chacun même ſuivant le précepte de l'ancien teſtament, donnoit tous les ans aux prêtres la dixiéme partie de ſon revenu; ces pieuſes liberalités devinrent d'autant plus fréquentes, que ces Miniſtres ne retenoient que ce qui étoit abſolument néceſſaire pour vivre dans la ſimplicité évangelique, & employoient tout le reſte à la décoration des Egliſes & au ſoulagement des pauvres; l'orgueil & l'ambition n'ayant point encore alteré le zele déſintereſſé des Miniſtres de l'Egliſe.

L'Evêque de Rome étoit univerſellement reconnu de tous les Chrétiens pour le chef de l'Egliſe & du gouvernement ſpirituel; ſoit comme ſucceſſeur de l'Apôtre S. Pierre, ſoit à cauſe de la dignité de la ville de Rome, qui étoit la Capitale de l'Empire; ſoit parce que c'étoit du ſein de cette Capitale du monde, que le chriſtianiſme s'étoit répandu dans la plus grande partie de l'Europe; ſoit enfin parce que Conſtantin qui reçut le baptême par les mains de Silveſtre, avoit ſemblé reconnoître cette ſuperiorité dans ce Pape & dans ſes ſucceſſeurs.

On dit que lorſque Conſtantin, pour être plus près des Provinces d'Orient, transfera le ſiége de l'Empire à Biſance, depuis appellée Conſtantinople du nom de cet Empereur, il donna aux Papes la Souveraineté de Rome, & de pluſieurs autres villes d'Italie. Cette tradition a été ſoigneuſement appuyée & entretenuë par les Papes; & ils ont eu aſſés d'autorité pour engager beaucoup de gens à y ajouter foi. Mais elle a été rejettée par les écrivains les plus graves; d'ailleurs elle eſt démentie par des faits conſtans: car il eſt certain que ſous le regne de Conſtantin, & longtemps après, Rome & l'Italie ont été ſoumiſes à l'Empire, & gouvernées par des Miniſtres du choix des Empereurs. Il y en a même, (tant les temps reculés ſont obſcurs) qui traitent de fable tout ce qu'on dit de Conſtantin & de Silveſtre, & qui prétendent qu'ils n'ont pas été contemporains (*a*). 1499.

Mais tout le monde convient que la tranſlation du ſiége de l'Empire à Conſtantinople, fut la premiere origine de la grandeur temporelle des Papes; l'autorité des Empereurs venant à s'affoiblir inſenſiblement en Italie, tant par une abſence continuelle, que par des affaires épineuſes qui détournoient tous leurs ſoins à l'Orient, le peuple Romain commença à réverer davantage les Papes, & s'il ne leur obéït pas d'abord comme à des Souverains, il eut du moins pour eux une certaine déference volontaire. Leur puiſſance ne s'établit néanmoins que long-temps après: car pendant l'inondation des Gots, des Vandales & des autres nations barbares qui ſe répandirent en Italie, & qui ſaccagerent pluſieurs fois la ville de Rome, les Papes n'y eurent qu'une autorité auſſi foible & auſſi mépriſée, que l'étoit alors celle des Empereurs en ce païs.

De toutes ces nations, il n'y eut que les Gots (*b*), originaires de la Dacie & de la Tartarie, & Chrétiens de reli-

(*a*) Il n'eſt pas douteux que Conſtantin & Silveſtre n'ayent été contemporains. Silveſtre ſucceda à Melchiades l'an 314. qui étoit le neuviéme de l'Empire de Conſtantiu, & ne mourut qu'en 335. peu de temps avant cet Empereur.

(*b*) Ils furent nommés *Oſtrogots*, parce que dans le commencement ils ſe jetterent ſur les parties Orientales de l'Empire Romain, comme on appella *Viſigots* ceux qui occuperent les parties Occidentales; ſçavoir en premier lieu une partie de l'Italie, puis l'Aquitaine, & enfin l'Eſpagne. Le Royaume des Oſtrogots en Italie, fondé par Theodoric, ne dura pas ſoixante & dix ans, mais ſeulement cinquante-huit à cinquante-neuf ans, depuis l'an 493. juſqu'en 552. Ces peuples étoient Ariens.

1499. gion, qui s'établirent en Italie ; car les autres n'y passerent que comme des torrens, au lieu que les Gots y maintinrent pendant soixante & dix ans. Theodoric leur Roi & ses successeurs, fixerent leur séjour à Ravenne, Ville très-ancienne, riche & peuplée pour lors, & qui s'étoit fort accruë dès le temps de l'Empereur Auguste, à l'occasion de la puissante armée navale qu'il tenoit dans un port, qui y étoit presque contigu, & dont il ne reste pas le moindre vestige : ils la préférerent à Rome, parce que le voisinage de la mer les mettoit plus à portée de s'opposer aux tentatives des Empereurs de Constantinople. Les Gots furent enfin chassés d'Italie, & les Empereurs y rétablirent leur autorité : le chef des Officiers qu'ils y envoyerent s'appelloit *Exarque*, & faisoit aussi sa résidence à Ravenne, afin de communiquer plus facilement avec Constantinople. Les Exarques confioient le gouvernement de Rome & des autres Villes d'Italie, à des Officiers qui avoient le titre de *Ducs* ; le païs qui obéissoit immédiatement aux Exarques, composoit ce qu'on appella depuis *l'Exarquat de Ravenne.*

Les Papes ne joüissoient alors d'aucun pouvoir temporel : ils étoient sujets des Empereurs ; & quoi qu'élûs par le Clergé & le peuple de Rome, ils n'acceptoient le Pontificat, & n'en faisoient les fonctions que du consentement de ces Princes, ou de leurs Exarques. Ayant déja même dégeneré de la sainteté de leurs prédecesseurs, ils commençoient aussi à être moins respectés, & les Evêques de Constantinople & de Ravenne (*a*) leur contestoient souvent le premier rang, prétendant que la superiorité Ecclesiastique étoit attachée au Siége où réside la puissance de l'Empire & des armes.

Mais quelque temps après, les choses changerent de face. Les Lombards, nation belliqueuse, étant entrés en Italie, s'emparerent de la Gaule Cisalpine qui prit le nom de *Lombardie ;* Ravenne, tout l'Exarquat, & plusieurs autres païs, reconnurent la domination des vainqueurs. Ils s'étendirent même jusques dans la Marche d'Ancone ; & ils établirent des Ducs à Spolete & à Benevent, sans que les Empereurs, ou par négligence, ou trop occupés en Asie,

(*a*) Cette prétention des Evêques de Constantinople n'étoit pas nouvelle ; ils l'avoient fait paroître dès le temps de Constantin.

fiſſent le moindre effort pour s'oppoſer à cette invaſion. Alors n'y ayant plus d'Exarques, la ville de Rome abandonnée à elle-même, commença à ſe gouverner par le conſeil & par l'autorité des Papes. 1499.

Dans la ſuite le Pape (*a*) & les Romains opprimés par les Lombards, reclamerent le ſecours de Pepin Roi de France; ce Prince paſſa en Italie avec une puiſſante armée, & chaſſa les Lombards (*b*) d'une partie de leurs conquêtes, plus de deux cens après leur établiſſement en ce païs. Il donna au Pape & à l'Egliſe de Rome, non-ſeulement Urbin, Fano, Agobbio & pluſieurs autres Villes dans le voiſinage de Rome, mais encore Ravenne avec ſon Exarquat, dont il diſpoſa par droit de conquête. On dit que l'Exarquat contenoit tout le païs renfermé entre le fleuve du Pô & l'Appennin, depuis les limites du Plaiſantin du côté qu'il confine avec le territoire de Pavie, juſqu'à Rimini; les Lagunes de Veniſe, & toute la mer Adriatique; & depuis Rimini juſqu'à la riviere de la Foglia, qui s'appelloit anciennement *Iſaurus*.

Après la mort de Pepin, les Papes & les Etats qu'il leur avoit donnés, furent encore inquiétés par les Lombards; ils eurent donc recours à Charle ſon fils, à qui des actions héroïques ont merité le ſurnom de *Grand*. Ce Prince qui détruiſit entierement les Lombards, confirma la liberalité de ſon pere en faveur de l'Egliſe de Rome; & ils approuva la ſoumiſſion volontaire des peuples de la Marche d'Ancone & du Duché de Spolete, qui s'étoient donnés au Saint Siege. Ces deux provinces renfermoient alors la ville d'Aquila & une partie de l'Abruzze

Voilà ce qu'on aſſure aujourd'hui comme certain, & même quelques Auteurs Eccleſiaſtiques ajoutent que Charlemagne donna encore à l'Egliſe la Ligurie juſqu'à la riviere du Varo (*c*), où finit l'Italie, la ville de Mantouë & tout ce que les Lombards avoient poſſedé dans le Frioul & dans l'Iſtrie: il y en a même un autre qui écrit que l'iſle de

(*a*) Ce fut Etienne troiſiéme, élû le 30. Mars 752.

(*b*) Les Lombards s'étoient établis en Italie en 568. Ce fut en 755. que Pepin marcha contr'eux; & Charlemagne acheva de ruiner leur Empire en 774.

(*c*) Le Var ne ſépare point l'Italie d'avec les Gaules ou la France: ce ſont les Alpes qui en ont toujours fait la ſéparation, au moins de ce côté-là, ſelon le ſentiment de tous les meilleurs Geographes anciens & modernes. *Voyez Baudrand.*

1499. Corſe & tout le territoire qui eſt entre Luni & Parme, firent partie de cette conceſſion. Tant de bienfaits reçus des Rois de France, engagerent les Papes à leur donner de grands éloges ; & c'eſt de là que ces Princes portent le nom de *Rois très-Chrétiens.*

En l'année 800. le peuple Romain, & le Pape Leon (*a*), qui n'avoit alors d'autre autorité que d'être à la tête du peuple, élurent Charlemagne Empereur des Romains, au préjudice des Empereurs de Conſtantinople ; ſuppoſant que Rome & les Provinces Occidentales de l'Empire abandonnées de leurs premiers maîtres, avoient beſoin d'un Souverain particulier, pour les défendre ; mais cette élection ne fit pas perdre aux Empereurs Grecs la Sicile, ni la partie de l'Italie, qui s'étendant depuis Naples juſqu'à Manfredonia, finit à la mer, parce qu'ils avoient toujours été & étoient encore actuellement en poſſeſſion de ces Provinces. Elle ne changea rien auſſi à l'uſage où les Empereurs des Romains, qui continuerent toujours d'exercer leur Souveraineté dans Rome, étoient de confirmer l'élection des Papes : ceux-ci marquoient même la datte de l'expédition de leurs bulles & de leurs autres actes par cette formule, *ſous le Regne de l'Empereur N ..... notre Seigneur* ; ils vêcurent dans cette legere dépendance juſqu'à ce que les conjonctures leur fournirent le moyen d'en ſortir tout-à-fait.

Enſuite la puiſſance des Empereurs déja beaucoup diminuée par les diviſions de la poſterité de Charlemagne, s'affoiblit encore davantage, lorſque l'Empire paſſant à des Princes Allemans, eut perdu l'appui du Royaume de France. Alors le peuple Romain ſe gouverna lui-même, quoiqu'avec aſſés de confuſion, & il nomma ſes Magiſtrats ; enfin il s'appliqua conjointement avec les Papes à ſouſtraire entierement Rome à la domination des Empereurs ; il fit même un décret qui diſpenſa ces Pontifes de la confirmation Imperiale ; la vigueur de cette loi dépendit durant pluſieurs années de la foibleſſe ou de la puiſſance des Empereurs.

Leur autorité ſe releva ſous les Othon (*b*) de la Maiſon de Saxe ;

(*a*) Leon III. élu le 26. Decembre 795.

(*b*) Le pere, le fils & le petit-fils, tous trois nommés Othon, furent ſucceſſivement Empereurs, depuis l'an 936. juſqu'en 1002.

Saxe ; Othon III. ſe trouvant à Rome, fit élire Pape Gregoire (*a*) qui étoit Allemand. Ce Pape pour favoriſer ſa nation (*b*), & en même temps pour venger les outrages qu'il avoit reçûs des Romains, donna aux Allemans (*c*) le droit excluſif d'élire les Empereurs dans la forme qui s'obſerve encore aujourd'hui : & voulant auſſi relever l'éclat de la Thiare, il ajouta dans le même décret, que ceux qui ſeroient élus Empereurs, ne pourroient porter ce titre, ni celui d'*Auguſte*, qu'après avoir été couronnés à Rome (*d*) ; d'où eſt venu l'uſage de n'appeller que *Rois des Romains* ou *Ceſars*, ceux qui n'ont pas reçu la Couronne Imperiale des mains du Pape. 1499.

Mais après les trois Othon, l'Empire n'étant plus héréditaire dans une famille puiſſante, l'autorité Imperiale s'affoiblit inſenſiblement. Alors la ville de Rome ſecoüa ouvertement le joug de l'obéiſſance, & pluſieurs autres Villes d'Italie imiterent cet exemple ſous le regne de Conrad de Soüabe (*e*). Les Papes attentifs à leur aggrandiſſement, ſe rendirent preſque les maîtres de Rome. Ce ne fut pourtant pas ſans y trouver de grandes difficultés, par l'inſolence & les diviſions du peuple Romain : pour contenir ces factieux, ils obtinrent de l'Empereur Henri II. (*f*) qui étoit alors à Rome, un diplôme par lequel le droit d'élire les Papes, fut attribué aux ſeuls Cardinaux (*g*).

(*a*) C'étoit Gregoire V. élû le 16. Juin 995.

(*b*) Voyez la note ſur le château de Creſcent, pag. 101.

(*c*) Les écrivains ne ſont pas d'accord ſur ce point d'hiſtoire ; il y a même toute apparence que les Papes n'ont eu aucune part à l'établiſſement de la forme des élections des Empereurs, & que ce ſont les Princes Allemans qui l'ont reglée eux-mêmes.

(*d*) Charle V. eſt le dernier des Empereurs qui ait été couronné à Rome.

(*e*) Conrad II. fut élû en 1024.

(*f*) Henri fut élû en 1002. après Othon III.

(*g*) Autrefois tous les Curés des Paroiſſes étoient appellés *Presbiteri Cardinales*, c'eſt-à-dire Prêtres principaux. Ceux de la ville de Rome portoient le même nom, & l'on y donna auſſi celui de *Diaconi Cardinales* aux Diacres titulaires des Egliſes érigées en Diaconies. Dans la ſuite, les Papes réſerverent à ces ſeuls Curés & Diacres de la ville de Rome, le nom de *Cardinaux* ; & ils le donnerent encore depuis à ſept Evêques des environs de Rome ; ſçavoir à ceux d'Oſtie, de Porto, de Silvacandida ou Santa Rufina, d'Albano, de Sabine, de Freſcati & de Paleſtrine : mais l'Evêché de Santa Rufina ayant été réuni depuis à celui de Porto, le nombre des Cardinaux-Evêques, n'eſt plus que de ſix. Ce n'a été qu'avec le temps & par dégrés, que les Cardinaux ſont parvenus à cette élevation où nous les voyons aujourd'hui. Innocent IV. leur donna le chapeau rouge au Concile de Lyon en 1245. Paul II. la pourpre en 1464. & Urbain VIII. le titre d'*Eminence* en 1630. Dès l'année 769. il fut ordonné dans le Con-

1499. Rien ne contribua davantage à augmenter la puiſſance des Papes, que le paſſage des Princes Normans en Italie. Le premier nommé Guillaume *Bras-de-fer*, enleva la Poüille & la Calabre aux Empereurs de Conſtantinople. Robert *Guiſcard* l'un de ces Princes, ſoit pour ſe donner un titre coloré, ſoit dans le deſſein de ſe procurer un appui contre les Grecs, ſoit enfin pour d'autres raiſons, rendit la ville de Benevent à l'Egliſe Romaine, comme étant de ſes dépendances, & reconnut tenir d'elle en fief le Duché de la Poüille & de Calabre ; Roger l'un des ſucceſſeurs de Robert, après avoir chaſſé de la Poüille & de la Calabre Guillaume ſon parent, & s'être enſuite emparé de la Sicile, fit la foi & hommage de tous ſes Etats à l'Egliſe de Rome, environ l'an 1130. ſous le titre de *Royaume des deux Siciles*, l'une en deçà & l'autre au-delà du Fare. Les Papes favoriſerent ſans ſcrupule l'uſurpation & la violence de ces Princes, pour ſatisfaire leur propre ambition : à la faveur de l'eſpece de droit que leur donnoit l'hommage des Princes Normans, ils s'arrogerent celui de les priver de la Couronne, lorſqu'ils ne les trouvoient pas aſſés ſoumis à leurs volontés, & de la tranſporter à d'autres. Ce fut par ce moyen que les deux Siciles tomberent entre les mains de Henri fils de Frederic *Barberouſſe*, & enſuite de Frederic I I. fils de Henri, tous trois ſucceſſivement Empereurs des Romains. Frederic étant devenu le perſecuteur de l'Egliſe, & ayant ſuſcité en Italie les deux factions des *Guelfes* & des *Gibelins*, dont les premiers tenoient pour le S. Siege, & les autres pour l'Empereur, le Pape, après la mort de ce Prince, donna l'inveſtiture des deux Siciles à Charle Comte d'Anjou & de Provence, dont nous avons parlé plus haut. Il en exigea un cens annuel de ſix mille onces d'or, & voulut qu'aucun Roi des deux Siciles ne pût accepter l'Empire Romain ; clauſe qui a toujours été inſerée depuis dans les inveſtitures. Ce fut à cauſe de cette excluſion que les Rois d'Arragon s'étant emparés de la Sicile, en firent un Royaume ſéparé, & ne reconnurent plus la Souveraineté de l'Egliſe.

On dit encore, mais avec moins de certitude, que la Comteſſe Mathilde (*a*), Princeſſe fort puiſſante en Italie, donna à

cile de Rome tenu ſous Etienne IV. qu'on ne pourroit être élû Pape, ſi l'on n'étoit Prêtre ou Diacre-Cardinal : A l'égard du droit excluſif d'élire les Papes, les Cardinaux ne l'ont eu que long-temps après l'Empereur Henri II. Ils commencerent à ſe l'arroger en 1130. à l'élection d'Innocent II. & il leur fut attribué en 1160. par Alexandre III.

(*a*) Comteſſe de Toſcane, fille de

l'Egliſe de Rome cette partie de la Toſcane qu'on appelle aujourd'hui *le Patrimoine de S. Pierre*, compriſe entre le torrent de Peſchia & le château de San-Quirico dans le Siennois, la mer Mediteranée & le Tibre. D'autres ajoutent que ce fut la même Comteſſe qui donna la ville de Ferrare à l'Egliſe. Enfin il y en a qui ont écrit un fait encore plus douteux, ſçavoir, qu'Authpert Roi des Lombards lui donna les Alpes Cottiennes, dans leſquelles ils comprennent la ville de Genes & tout ce qui eſt entre cette Ville & les frontieres de la Provence, & que Luithprand autre Roi de la même nation, y adjouta la Sabine, païs dans le voiſinage de Rome, Narni, Ancone, & d'autres Villes. 1499.

Ainſi la puiſſance & la conduite des Papes varierent ſelon les temps, par rapport aux Empereurs. D'abord ils eſſuïerent de leur part des perſecutions, dont ils furent délivrés à la converſion de Conſtantin. Ils vêcurent enſuite pendant pluſieurs années dans une eſpece d'obſcurité ſous la protection & dans une entiere dépendance de ces Princes, ſe bornant alors aux ſeules fonctions Eccleſiaſtiques: Enfin leurs liaiſons avec les Empereurs ayant été entierement interrompuës par l'irruption des Lombards en Italie, ils eurent recours aux Rois de France, qui jetterent les premiers fondemens de la grandeur temporelle de l'Egliſe. La reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait attacha étroitement les Papes aux Empereurs de la race de Charlemagne, auſquels ils firent gloire d'être toujours ſoumis. Mais quand l'Empire fut ſorti de cette Maiſon, & qu'ils virent la puiſſance Imperiale affoiblie, ils ſecoüerent tout-à-fait le joug des Empereurs, & ils commencerent à prétendre qu'en qualité de Chefs de l'Egliſe ils avoient droit de commander à ces Princes, bien loin d'être obligés de leur obéïr.

C'eſt pourquoi ils ne craignirent rien tant que de rentrer ſous

Boniface, Comte de Toſcane. Elle mourut en 1115. âgée de ſoixante & ſeize ans. Elle avoit été fiancée à Godefroy le boſſu, Duc de la baſſe Lorraine, fils de Godefroy le Barbu; mais le mariage ne fut pas conſommé. Elle épouſa en 1089. Guelfe, Duc de Baviere; & l'on dit que ce ne fut qu'à condition qu'il lui laiſſeroit accomplir le vœu de chaſteté qu'elle avoit fait; elle exigea cette condition par le conſeil du Pape Urbain II. cette Princeſſe avoit alors cinquante ans. Elle fut fort attachée aux interêts des Papes, ſurtout de Gregoire VII. en faveur duquel elle leva une armée, qu'elle conduiſit en perſonne contre l'Empereur Henri IV. On lui a imputé d'avoir eu des liaiſons trop étroites avec ce Pape; mais pluſieurs auteurs, & entr'autres le Cardinal Baronius, ont traité cette accuſation de calomnie.

1499. l'obéiſſance des Empereurs, & que ces Princes ne rétabliſſent les droits de l'Empire à Rome & dans le reſte de l'Italie. En effet, quelques Empereurs d'un génie & d'une puiſſance ſuperieure aux autres, n'oublierent rien pour y réuſſir, mais ils trouverent toujours les Papes oppoſés à leurs deſſeins. Ces Pontifes leur firent la guerre, ſecondés par tous les tyrans qui s'étoient établis en Italie ſous le nom de Princes, & par les Villes qui s'étant dérobées à la domination Imperiale, avoient formé des Républiques. Depuis ce temps-là, ils étendirent de jour en jour leur autorité : ils en vinrent même juſqu'à faire ſervir les armes ſpirituelles au ſuccès de leurs entrepriſes temporelles, & donnant une nouvelle interprétation à l'écriture, ils ſoutinrent que la qualité de Vicaires de J. C. ſur la terre, les élevoit au-deſſus des Empereurs & des Rois, & qu'ils avoient droit en pluſieurs cas de diſpoſer des Couronnes. En conſéquence de ces ambitieuſes prétentions, ils dépoſerent quelquefois des Empereurs, & obligerent les Electeurs d'en ſubſtituer d'autres à ces premiers; de leur côté les Empereurs, quand ils furent les plus forts, nommerent ou firent nommer d'autres Papes.

Ces guerres, & encore plus (*a*) la tranſlation du S. Siége à Avignon (*b*), où les Papes demeurerent pendant ſoixante & dix ans, affoiblirent beaucoup leur puiſſance en Italie. Le

(*a*) Bertrand Gout, Archevêque de Bourdeaux, que d'autres nomment Raimond, fils de Bertrand, ayant été élû Pape le 6. de Juillet 1305. ſous le nom de Clement V. transfera le ſiége de Rome à Avignon, où Jean XXII. Benoît XII. Clement VI. Innocent VI. Urbain V. & Gregoire XI. tous François, lui ſuccederent l'un après l'autre. Ce dernier, qui étoit, ainſi que Clement VI. de la Maiſon des Beaufort, Vicomtes de Turenne, rétablit le Siége à Rome en 1376.

(*b*) Avignon, ni le Comtat, n'appartenoient pas encore pour lors au Pape. Ce ne fut que quarante-trois ans après, que Clement VI. profitant de l'extrême néceſſité de Jeanne d'Anjou premiere du nom, Reine de Naples, & Comteſſe de Provence, engagea cette Princeſſe à lui vendre cette Ville, par contrat du 19. Juin 1348. moyennant quatre-vingt mille florins d'or de Florence, qui valoient environ quarante-huit mille livres de France. On a prétendu que cette ſomme n'a jamais été payée ; & que d'ailleurs la vente étoit nulle, 1°. parce que Jeanne étoit mineure alors, 2°. parce que Robert ſon ayeul avoit expreſſément défendu par ſon teſtament toutes aliénations du Domaine, 3°. parce que le Conſeil de Jeanne déclara celle-ci nulle, 4°. parce que le même Pape Clement VI. déclara par une Bulle donnée un an après cette vente, que toutes les aliénations que Jeanne avoit faites, ou qu'elle pourroit faire à l'avenir, ſeroient nulles. Ce fut ſur ces raiſons qu'en 1663. & en 1689. quand la Cour de France étoit broüillée avec celle de Rome, le Parlement d'Aix rendit des Arrêts, qui déclarerent que la ville d'Avignon & le Comtat de Venaiſſin étoient Membres & de la dépendance du Comté de Provence, & comme tels, les réünirent à ce Comté. Mais les Papes s'y ſont maintenus.

ſchiſme (*a*) qui s'éleva après leur retour à Rome, y donna encore une nouvelle atteinte. C'eſt pourquoi les plus puiſſans citoyens de la plûpart des Villes qui obéiſſoient à l'Egliſe, & ſurtout de la Romagne, en uſurperent la Souveraineté. Les Papes firent la guerre à quelques-uns de ces uſurpateurs, & furent obligés de ceder ces mêmes Villes ſous le titre de Fief du Saaint Siége, à ceux qu'ils ne purent ſoumettre, ou de ſuſciter contr'eux des ennemis auſquels ils donnoient l'inveſtiture de ces places. Ainſi les Villes de la Romagne commencerent à reconnoître des Seigneurs, la plûpart ſous le titre de *Vicaires de l'Egliſe*: Azon d'Eſt qui n'étoit d'abord que Gouverneur de Ferrare pour le Pape, obtint la Souveraineté de cette Ville ſous le titre de *Vicariat*; & ſa Maiſon eſt montée depuis à de plus grands honneurs: Boulogne occupée par Jean Viſconti Archevêque de Milan (*b*), lui fut auſſi donnée ſous le même 1499.

(*a*) Après la mort de Gregoire XI. qui arriva le 27. de Mars 1378. les Cardinaux Italiens élurent le 8. d'Avril de la même année Barthelemi Prignano, Archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Mais les Cardinaux François étant ſortis de Rome, élurent le Cardinal de Geneve, qui prit le nom de Clement VII. & établit ſon Siége à Avignon. Cela forma le *ſchiſme d'Avignon*, qui dura trente-neuf ans juſqu'en 1417. De trois Papes qui regnoient alors, & qui avoient fait naître un double ſchiſme, Jean XXII. nommé Balthazar Coſcia, reconnu pour Pape légitime, fut dépoſé dans le Concile de Conſtance pour ſes mauvaiſes mœurs & ſes crimes; Benoît XIII. nommé Pierre de Lune, Antipape, & ſucceſſeur de Clement VII. fut forcé de donner ſa démiſſion; & Gregoire XII. nommé Angelo Corraro, qui s'étoit maintenu dans la Papauté, quoiqu'il eût été dépoſé par le Concile de Piſe, donna auſſi la ſienne. Eudes Colonne fut élû Pape par le Concile, & prit le nom de Martin V. On dit que de ce temps-là il fut réſolu qu'on n'éliroit plus à l'avenir de Papes François; & en effet, il n'y en a point eu depuis.

(*b*) Il étoit fils de Mathieu Viſconti, chef de la faction Gibeline à Milan. Ce fut un homme extrêmement ambitieux. Lorſque l'Empereur Louis de Baviere, s'étant broüillé avec Jean XXII. fit élire Pape Pierre Corbara, qui prit le nom de Nicolas V. Jean Viſconti prit hautement le parti de cet Antipape; & il en reçut même le chapeau de Cardinal. Mais dégoûté par les mauvais ſuccès de Corbara, il abandonna ſon parti & quitta le chapeau, & ſe réconcilia avec Jean XXII. qui le fit Evêque de Novarre. Benoît XII. pour ſe délivrer des entrepriſes continuelles de cet Evêque fut obligé de lui confirmer & à Luchino ſon frere en 1341. la Seigneurie de Milan, où les Viſconti s'étoient déja érigés en Souverains. Cela n'empêcha pas Jean Viſconti de pourſuivre ſes projets ambitieux; & il ne s'en fallut rien qu'il ne ſe rendit maître, non-ſeulement de tout ce que les Papes poſſedoient en Italie, mais même de preſque toute l'Italie. Ainſi Clement VI. fut contraint de traiter auſſi avec lui. Outre l'Archevêché de Milan dont il le pourvut, & pluſieurs Villes qu'il lui abandonna, il lui laiſſa la Seigneurie de Boulogne, dont il s'étoit emparé quelques années auparavant. Mais le traité portoit que ce ne ſeroit que pour douze ans, & que Viſconti en payeroit douze mille ducats de cens annuel à la Chambre Apoſtolique. Il mourut le 5. d'Octobre 1354. d'un entrax qui lui vint au front, & où l'on fit une inciſion mal-à-propos. *Ughelli.*

1499. titre: il s'établit encore pluſieurs autres pareilles Seigneuries dans la Marche d'Ancone, dans le patrimoine de S. Pierre & dans l'Ombrie, qui s'appelle aujourd'hui le Duché de Spolette; partis ſans le conſentement des Papes, & partie de leur conſentement forcé. Les mêmes révolutions arriverent auſſi à Milan, à Mantouë, & dans pluſieurs autres Villes de la Lombardie qui étoient de la domination des Empereurs; & il s'y éleva des Souverains ſous le titre de *Vicaires Imperiaux*: quelquefois ceux de la Romagne & des autres Villes Eccleſiaſtiques, ſe révoltant contre les Papes, ſe déclaroient vaſſaux de l'Empereur; & ſouvent ceux des Villes Impériales mécontens des Empereurs, portoient leur hommage aux Papes.

La ville de Rome même, quoiqu'elle reconnût en apparence la Souveraineté des Papes pendant leur abſence, ſe gouvernoit en effet par elle-même. Il eſt vrai qu'après leur retour d'Avignon à Rome, le peuple de cette Ville parut d'abord plus ſoumis: mais bien-tôt après il créa de ſon autorité un Magiſtrat des Chefs de Bannieres, & ſecoüa une ſeconde fois le joug. Les Papes n'y joüiſſant preſque plus d'aucun pouvoir, prirent le parti de n'y plus faire leur réſidence. Enfin quand les Romains appauvris par l'abſence de la Cour, & par leurs diviſions continuelles, virent approcher l'année 1400. où ils comptoient que ſi le Pape étoit à Rome, il y auroit dans cette Ville un grand concours de toute la Chrétienté à l'occaſion du Jubilé, ils ſupplierent le Pape Boniface d'y revenir (*a*), offrant de ſupprimer la nouvelle Magiſtrature, & de reconnoître comme auparavant l'autorité du S. Siége. Boniface ſe rendit à leurs prieres; & tandis que le peuple s'occupoit des avantages que le Jubilé lui procuroit, il fit fortifier le château S. Ange, où il mit garniſon, & il s'empara de toute l'autorité dans la Ville. Ses ſucceſſeurs juſqu'à Eugene IV (*b*). ne s'y maintinrent néanmoins qu'avec beaucoup de difficultés; mais les Papes qui ont regné depuis Eugene, ont exercé à Rome une Souveraineté paiſible & abſoluë.

Les Papes ayant ainſi établi leur puiſſance temporelle oublie-

(*a*) Boniface IX. nommé Pierre Tornacello, créé le 2, Novembre 1389. & mort en 1404.

(*b*) Eugene IV. élû le 3. Mars 1431. & mort en 1447. il étoit Venitien, & ſe nommoit Gabriël Condulmiero.

rent peu à peu le ſalut des ames & les préceptes de Jeſus-Chriſt. Uniquement livrés aux grandeurs de la terre, ils ne ſe ſervirent dans la ſuite de l'autorité ſpirituelle, que comme d'un moyen pour étendre leurs Etats, & la chaire de Pierre parut plutôt remplie par des Rois, que par des Pontifes. La ſainteté des mœurs, la propagation de la Religion, le zele & la charité pour leurs oüailles, n'occuperent plus ces premiers Paſteurs; mais ne reſpirant que la guerre & le trouble, ils oſerent offrir le ſacrifice de paix avec des mains dégoutantes de ſang, & tourner leurs armes contre leurs propres enfans. Tout leur ſoin fut de fabriquer d'artificieuſes inventions, pour accumuler des tréſors. Ils n'eurent point de honte de faire ſervir les graces & les armes ſpirituelles, à contenter leur inſatiable avarice, & de trafiquer des choſes ſacrées auſſi hardiment que des profanes. Les richeſſes introduites à leur Cour, y introduiſirent avec elles le faſte, le luxe, la corruption des mœurs & des débauches abominables. On ne penſa plus à ſes ſucceſſeurs, ni à perpetuer la majeſté & la dignité du Pontificat; chaque Pape en particulier ne ſongea qu'à procurer à ſes enfans, ſes neveux, ſes parens, non-ſeulement une fortune opulente, mais des Souverainetés & des Royaumes. Le mérite & la vertu devinrent inutiles pour parvenir aux honneurs; les dignités ou les places avantageuſes furent preſque toujours venduës au plus offrant, ou proſtituées aux miniſtres de l'ambition, de l'avarice & de l'intemperance des Papes. Une pareille conduite a preſque entierement étouffé le reſpect de leurs perſonnes : mais leur puiſſance s'eſt néanmoins ſoutenuë en partie par l'autorité de la Réligion, dont le pouvoir eſt ſi grand ſur les eſprits, mais ſurtout par la facilité que ces Chefs de l'Egliſe ont de gratifier les grands Princes & leurs créatures par le moyen des dignités Eccleſiaſtiques & des Benefices. Certains du reſpect que leur concilie la dignité dont ils ſont revêtus, ils ſçavent encore qu'on ne peut les attaquer ſans ſe couvrir de honte, & qu'on s'expoſe par-là à ſoulever tous les autres Princes contre ſoi. Enfin ils n'gnorent pas, que même après leur défaite, ils ſont toujours maîtres des conditions de lapaix, bien réſolus d'ailleurs de profiter de tout leur avantage, ſi la victoire eſt pour eux. C'eſt pourquoi ils n'ont pas craint depuis pluſieurs années

1499.

de faire naître des troubles en Italie, & d'y attirer la guerre
1499. toutes les fois que l'ambition le leur a conſeillé. Mais il eſt temps de reprendre le fil de notre Hiſtoire, que la juſte douleur dont je ſuis pénetré à la vûë des maux de l'Italie, m'a fait interrompre, pour parler peut-être avec plus de chaleur, qu'il ne convient à un Hiſtorien.

XLVIII. Etat de la Romagne.

Après pluſieurs révolutions les villes de la Romagne & les autres places qui relevoient de l'Egliſe, n'en reconnoiſſoient déja preſque plus la Souveraineté depuis longtemps. Pluſieurs Vicaires ne payoient point le cens qu'ils devoient en ſigne de leur dépendance; d'autres ne le payoient qu'avec peine; & tous ſans diſtinction, ſe mettoient ſans la permiſſion du Pape, à la ſolde des autres Princes, non-ſeulement ſans ſtipuler dans leurs engagemens de n'être point tenus de ſervir contre l'Egliſe mais même ſouvent avec l'obligation formelle du contraire. Cette conduite les faiſoit fort rechercher, parce qu'on retiroit un grand avantage de leurs forces & de la commodité de leurs Etats, & que par ce moyen on affoibliſſoit toujours la puiſſance des Papes. Dans la Romagne les Venitiens poſſedoient Ravenne & Cervie, dont ils avoient dépoüillé pluſieurs années auparavant la famille des Polenté, qui de ſimples habitans de Ravenne, s'étoient rendus les tyrans de ces deux Villes, & depuis en étoient devenus Vicaires: Faenza (*a*), Formi, Imola & Rimini obéiſſoient auſſi à des Vicaires particuliers; Ceſene après avoir été long-temps ſoumiſe à la famille des Malateſta, qui la poſſedoient auſſi ſous ce titre, étoit retournée à l'obéiſſance de l'Egliſe, après la mort de Dominique dernier Vicaire, qui ne laiſſa point d'enfans.

XLIX. Le Pape veut faire Ceſar Borgia Souverain de la Romagne.

Le Pape prétendoit que ces Villes étoient dévoluës au Siege Apoſtolique auquel il vouloit, il diſoit-il les réünir: mais ſon veritable deſſein étoit de les donner à ſon fils; & c'étoit dans cette vûë qu'il avoit exigé du Roi de France de le ſeconder dans cette expédition, après la conquête du Milanez. Il n'avoit parlé dans le traité que de ces Villes poſſedées par des Vicaires, auſquelles il avoit ajouté Peſaro que Jean Sforce cidevant ſon gendre tenoit auſſi à titre de Vicariat; car il n'oſoit

(*a*) Faënza étoit poſſedée par la famille des Manfrede; Forli & Imola par celle des Riario; & Rimini, par celle des Malateſta.

inquiéter

inquiéter les Venitiens, & ſes deſſeins ne s'étendoient pas même aux petites places que le Duc de Ferrare poſſedoit dans la Romagne près du Pô. 1499.

L. Commencement de la guerre de Romagne, contre les Vicaires de l'Egliſe.

Dans ces vûës, le Duc de Valentinois ayant uni aux troupes de l'Egliſe celles que le Roi lui avoit prêtées, il entra dans la Romagne, où il obligea d'abord la ville d'Imola de capituler dans les derniers jours de l'année 1499.

Cette même année l'Italie fut encore expoſée aux ravages des Turcs. Pendant que Bajazet attaquoit avec une puiſſante armée navale les places que les Venitiens poſſedoient dans la Grece, il envoya par terre ſix mille chevaux dans le Frioul, qu'ils trouverent ſans défenſe, parce qu'on ne s'attendoit point à cette incurſion; ainſi perſonne ne s'oppoſant à eux, ils mirent tout à feu & à ſang juſqu'à la riviere de Livenza, & ils emmenerent un grand nombre de priſonniers. Lorſqu'ils furent arrivés ſur le bord du Tajamento, ils ne réſerverent que les plus robuſtes, & maſſacrerent inhumainement tout le reſte.

Le malheur des Venitiens dans la Grece, fut imputé à Antoine Grimani Amiral de la flote. On l'accuſa d'avoir manqué deux fois l'occaſion de défaire les Turcs; la premiere, lorſqu'ils ſortoient du port della Sapientia, & la ſeconde, à l'entrée du golfe de Lepante: le Senat lui envoya un ſucceſſeur, avec un un ordre pour ſe rendre à Veniſe, où le Conſeil des *Pregati* fut chargé de lui faire ſon procès. Ce Conſeil y travailla pendant pluſieurs mois, partagé entre l'autorité, l'élevation, la nombreuſe parenté de Grimani, & les raiſons de ſes accuſateurs, qui apportoient de fortes preuves contre lui. Toute la Ville attendoit avec impatience la déciſion de cette affaire. Enfin le Magiſtrat des *Avogadori del communé* (*a*) craignant que ce Conſeil compoſé de gens ſages, qui ne s'arrêtoient en aucune maniere aux diſcours du peuple, & ne condamnoient pas un homme ſur de ſimples calomnies & ſans des preuves bien claires, ne traitât trop favorablement l'accuſé, fit renvoyer le procès devant le Conſeil majeur, veritablement moins acceſſible à la faveur, mais où la fougue de la multitude prévaut quelquefois à la ſage lenteur du Sénat; ce fut là que (*b*) Gri-

(*a*) C'eſt un Tribunal prépoſé pour faire obſerver les loix.

(*b*) Il fut rappellé de cet exil; car on verra dans la ſuite qu'il fut envoyé en ambaſſade vers François I. en 1515.

mani ſe vit condamner à un exil perpetuel dans l'iſle d'Oſero.

1500. L'année 1500. auſſi fertile en évenemens intereſſans que la précedente, fut encore remarquable par le Jubilé. Les Papes ordonnerent autrefois qu'on en célebreroit un tous les cent ans, à l'exemple du Jubilé de l'Ancien Teſtament. Leur intention n'avoit point été de conſacrer ce temps à des fêtes & à des réjoüiſſances profanes, comme l'étoient autrefois les jeux ſéculaires des Romains; au contraire ils n'avoient en vûë que le ſalut des ames; car ſelon la pieuſe croyance des Chrétiens, tous ceux qui dans ce temps-là viſitent les Egliſes dédiées dans Rome aux Princes des Apôtres avec un ſincere répentir de leurs pechés, en obtiennent le pardon general. Dans la ſuite les Papes reglerent qu'il y en auroit un tous les cinquante ans, & enfin ils l'ont établi pour tous les vingt-cinq ans; mais le Jubilé ſéculaire eſt ordinairement célebré avec plus de concours à Rome que les autres, en mémoire de l'ancienne inſtitution.

LI. Jubilé de 1500.

LII. Suite de la guerre de Romagne.

Au commencement de cette année, le Duc de Valentinois prit ſans peine la ville de Forli, que Catherine Sforce, qui ne ſe ſentoit pas en état d'y ſoutenir un ſiege, avoit abandonnée. Cette Dame d'un courage au-deſſus de ſon ſexe ayant envoyé à Florence ſes enfans & tout ce qu'elle avoit de plus précieux, ſe réduiſit à la défenſe de la citadelle & du fort, qu'elle avoit abondamment pourvu d'hommes & d'artillerie. S'étant donc retirée dans cette place, elle la défendit avec beaucoup de valeur & de gloire. Valentinois ayant eſſayé inutilement de l'engager à ſe rendre, battit les murailles avec une nombreuſe artillerie. Enfin il en ruina une bonne partie qui s'écroula dans le foſſé, & le combla de maniere qu'il étoit facile de monter à l'aſſaut. Catherine fit tous ſes efforts pour obliger la garniſon de combattre avec elle; mais les ſoldats voulurent abſolument abandonner la place, & ſe retirer dans le fort. Ils le firent avec tant de déſordre & de confuſion par la peur dont ils étoient ſaiſis, que les ennemis arriverent avant qu'ils fuſſent entrés, les taillerent preſque tous en pieces, entrerent pêle mêle avec les autres dans le fort, dont ils ſe rendirent maîtres, & tuerent le reſte de la garniſon, à l'exception d'un petit nombre qui avoit ſuivi Catherine dans une tour, & qui furent faits priſonniers avec elle. Valentinois craignant la valeur de cette Princeſſe, l'envoya priſonniere à Rome; ſans aucun égard pour ſon ſexe. Elle y fut gardée

quelque temps dans le château S. Ange, & enſuite miſe en liberté, à la priere d'Yves d'Alegre. Après la priſe d'Imola & de Forli, le Duc de Valentinois ſe diſpoſoit à attaquer les autres Villes; mais il fut arrêté par les évenemens imprevus qui ſurvinrent. 1500.

LIII. Le Roi proroge la tréve avec l'Empereur, & retourne en France.

Le Roi prorogea la tréve avec l'Empereur juſqu'au mois de Mai prochain, & il y comprit le Duché de Milan & tout ce que la France poſſedoit en Italie; enſuite après avoir donné dans le Milanez les ordres qu'il jugea néceſſaires, & y avoir mis de bonnes garniſons, il retourna en France (*a*), emmenant avec lui le fils de Jean-Galeas, qu'il deſtinoit à la vie Monaſtique; Iſabelle mere de ce jeune Prince avoit eu l'imprudence de le lui remettre entre les mains. Avant de partir, Louis confia le gouvernement du Milanez à Jean-Jacque Trivulce, ſur lequel il comptoit beaucoup, tant à cauſe de ſon mérite & de ſa valeur, que de la haine qu'il portoit à Ludovic; mais il ne laiſſa pas dans le païs de grandes diſpoſitions à lui demeurer fidele.

LIV. Révolte du Duché de Milan contre les François; & retour de Ludovic Sforce.

Les manieres des François avoient révolté bien des gens: le peuple de Milan n'étoit pas content du Roi, qui n'avoit pas exempté la Ville de tous impôts, comme l'on s'en étoit aveuglément flaté: enfin la faction Gibelline fort puiſſante dans Milan & dans les autres places du Duché, ne voyoit qu'avec chagrin le gouvernement entre les mains de Trivulce chef de la faction contraire. Les eſprits étoient encore aigris par Trivulce même, qui naturellement animé de l'eſprit de parti, & d'ailleurs fier & remuant, favoriſoit trop ouvertement ceux de ſa faction par le moyen du Magiſtrat. Mais ce qui acheva de ſoulever la populace contre lui, fut qu'un jour il tua de ſa propre main dans le marché quelques Bouchers, qui avec l'inſolence ordinaire aux gens de cette ſorte, s'oppoſoient à la levée des droits, dont ils n'avoient pas été exemptés. Ainſi la plus grande partie de la Nobleſſe & toute la populace toujours avide de nouveautés, ſouhaitoient le retour de Ludovic, & l'on ne ſe mettoit pas même en peine de diſſimuler ces diſpoſitions.

Quand Ludovic & le Cardinal ſon frere s'étoient préſentés à l'Empereur, ils en avoient été reçus avec bonté: ce Prince avoit paru très-ſenſible à leur infortune, & fort diſpoſé à

(*a*) Le Pere Daniel place ce retour au commencement de Decembre 1499.

1500. leur donner des troupes ; la paix s'étant concluë avec les Suiſſes, il leur promettoit chaque jour de marcher en perſonne à la tête d'une armée puiſſante, pour rétablir Ludovic dans ſes Etats. Mais ces belles eſperances s'évanoüirent par ſa legereté naturelle, & parce que ſes projets mal conçus, ſe détruiſoient ſucceſſivement les uns & les autres ; enfin bien loin d'être en état de ramener Ludovic dans le Milanez, il lui demanda pluſieurs fois de l'argent à emprunter. Ludovic & Aſcanio n'eſperant donc rien de lui, & ſans ceſſe ſollicités de la part de pluſieurs Seigneurs du Milanez, réſolurent de tenter ſeuls l'entrepriſe avec huit mille Suiſſes & cinq cens hommes d'armes Bourguignons (*a*), qu'ils avoient levés.

Trivulce ayant été informé de leur marche, porta les Venitiens de faire avancer leurs troupes ſur la riviere d'Adda ; il écrivit auſſi à Yves d'Alegre de quitter le Duc de Valentinois, & de venir en toute diligence avec ſes gendarmes & ſes Suiſſes ; enſuite pour arrêter les premiers efforts de l'ennemi, il fit marcher une partie des troupes à Côme, où il n'oſa porter toutes ſes forces, craignant quelque mouvement de la part du peuple de Milan. Mais la diligence des deux freres le prévint : ſans attendre que toutes leurs troupes ſoient aſſemblées, mais donnant ſeulement des ordres pour les faire ſuivre à meſure qu'elles arriveront, ils ſe mettent en chemin ; paſſent les monts avec une promptitude extrême, s'embarquent ſur le lac, & ſont reçus dans Côme, d'où les François ſont obligés de ſe retirer, à cauſe de la mavaiſe diſpoſition des habitans.

Cette nouvelle échauffa tellement le peuple de Milan, & les principaux de la faction Gibelline, que Trivulce ne ſe croyant pas en état de contenir la Ville, ſe retira auſſi-tôt dans le château (*b*). Dès la nuit ſuivante il en ſortit accompagné des gendarmes qui s'étoient retirés dans le parc attenant le château ; il prit auſſi-tôt le chemin de Novarre, & fut pourſuivi dans ſa retraite par le peuple juſqu'au Teſin. Il laiſſa à Novarre quatre cens lances, & ſe retira dans Mortara avec le reſte, comptant apparemment avec les autres Chefs, qu'il leur ſeroit plus aiſé de reprendre le Duché de Milan, quand

(*a*) C'eſtoit des Francs-Comtois.
(*b*) Le jour de la Chandeleur.

il leur ſeroit arrivé de nouvelles troupes de France, que de le défendre actuellement. 1500.

Auſſi-tôt après le départ des François, le Cardinal Aſcanio, & enſuite Ludovic furent reçûs à Milan, ou le peuple ne fit pas moins éclater de joïe, qu'il en avoit montré à leur départ. Ainſi le Duc ſe remit en poſſeſſion de ſa Capitale auſſi facilement qu'il l'avoit perdu, à l'exception du château. (*a*) Comme les autres Villes étoient dans les mêmes diſpoſitions, Pavie & Parme rentrerent d'abord ſous l'obéiſſance de Ludovic; Lodi & Plaiſance auroient ſuivi cet exemple, ſi les troupes Venitiennes qui s'étoient avancées ſur l'Adda, ne s'y fuſſent pas jettées. A l'égard d'Alexandrie & des autres Villes d'au-delà du Pô, comme elles étoient plus éloignées de Milan & plus voiſines d'Aſt, elles demeurerent tranquilles & réſolurent de ſe regler par les évenemens.

Ludovic plein d'activité, ramaſſa auſſi-tôt une grande quantité d'infanterie Italienne, & tout ce qu'il put avoir d'hommes d'armes; il ſollicita tous ceux dont il pouvoit eſperer quelque ſecours dans un beſoin ſi preſſant, n'oubliant ni prieres, ni promeſſes. Il envoya le Cardinal de San-Severino à l'Empereur, pour lui rendre compte de l'heureux commencement de ſon entrepriſe, & le ſupplier de lui envoyer des troupes & de l'artillerie. Enfin ſouhaitant avec ardeur d'appaiſer les Venitiens, il engagea le Cardinal Aſcanio d'envoyer l'Evêque de Cremone (*b*) à Veniſe, pour les aſſurer qu'il accepteroit toutes les conditions qu'ils voudroient impoſer; mais ce fut en vain, le Sénat ne voulut pas ſe détacher de l'alliance du Roi. Malgré toutes les prieres de Ludovic, les Genois refuſerent de rentrer ſous ſa domination; & les Florentins ne voulurent pas lui rendre l'argent qu'il leur avoit prêté. Il n'y eut que le Marquis de Mantouë qui lui envoya ſon frere (*c*) avec un certain nombre de gendarmes: les Seigneurs de la Mirandole, de Carpi (*d*)

(*a*) Le Roi y avoit mis pour Gouverneur le Baron d'Eſpi.

(*b*) Ce n'étoit pas un Evêque titulaire, car le Cardinal Aſcagne l'étoit lui-même depuis l'année 1486. & le fut juſqu'à ſa mort. Mais comme il fut preſque toujours abſent de ſon Diocéſe, il eut ſucceſſivement pluſieurs Coadjuteurs. Il n'y en a qu'un dont le nom ſoit connu, qui étoit Alexandre Oldoïni, homme de qualité & de merite. C'eſt apparemment de ce dernier, dont Guichardin veut parler.

(*c*) Jean de Gonzague.

(*d*) Albert Pio, Comte de Carpi, dont il ſera fort parlé dans la ſuite. Plu-

1500. & de Corregio lui donnerent auſſi quelques troupes, & les Siennois lui firent tenir une legere ſomme d'argent. Mais tous ces ſecours étoient bien peu de choſe dans une pareille conjoncture, auſſi-bien que ceux de Philippe Roſſo & des del Vermé, dont il avoit dépoüillé les peres de leurs biens; celui de Roſſo s'étoit vû enlever San-Secondo, Turchiara & pluſieurs autres châteaux dans le Parmeſan; & celui des del Vermé, la ville de Bobio & d'autres places circonvoiſines dans la montagne de Plaiſance: ils allerent trouver Ludovic qui leur rendit leurs places, moyennant quoi ils ſe mirent à ſon ſervice; Roſſo quitta même ſans congé celui des Venitiens.

LV. Ludovic prend la ville de Novarre, dont il aſſiége la citadelle.

Ludovic ayant raſſemblé quinze cens hommes d'armes, outre les Bourguignons, & joint à ſes Suiſſes un gros corps d'infanterie Italienne, laiſſa le Cardinal Aſcanio devant le château de Milan, paſſa le Teſin, prit à compoſition la ville & le château de Vigevano, & forma enſuite le ſiége de Novarre. Il préfera cette Ville à Mortara par pluſieurs raiſons; les François s'étoient trop bien fortifiés dans cette derniere place. D'ailleurs il croyoit que la priſe de Novarre, ville plus célebre & ſituée dans un païs plus abondant, donneroit plus d'éclat à ſes armes, & mettroit les ennemis dans la néceſſité d'abandonner Mortara, faute de vivres, outre qu'elle ſeroit d'une grande importance au fond de la guerre. Enfin il vouloit empêcher Yves d'Alegre de s'y jetter.

Ce Géneral ayant reçu la lettre de Trivulce dans le temps qu'il marchoit avec le Duc de Valentinois contre Peſaro, partit ſur le champ avec toute ſa cavalerie & les Suiſſes; il apprit auprès de Parme la révolution arrivée à Milan. Mais cette nouvelle ne l'empêcha pas de continuer ſa marche, après avoir promis aux Parmeſans & aux Plaiſantins de ne faire aucun acte d'hoſtilité dans leur territoire, pourvû qu'ils ne s'oppoſaſſent point à ſon paſſage; enſuite il ſe rendit à Tortone, à la priere des habitans Guelfes. Ceux-ci vouloient par ſon moyen ſe venger des Gibellins, qui après s'être remis ſous la domination de Ludovic, les avoient chaſſés: mais quand il y fut entré, ſes troupes y mirent

ſieurs ſçavans lui ont donné de grands éloges, parce qu'il les aimoit, & qu'il étoit lui-même ſçavant. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, & entr'autres, contre Eraſme & Luther. Il mourut à Paris en 1536. & fut enterré aux Cordeliers, où eſt ſa ſtatuë en bronze auprès du grand Autel à gauche.

tout au pillage ; cette violence conſterna les Guelfes, qui ſe plaignirent amérement dece qu'on maltraitoit de fideles ſerviteurs du Roi, auſſi cruellement que les ennemis & les traitres. Enſuite il ſe retira dans Alexandrie, parce que ſes Suiſſes l'abandonnerent, pour paſſer dans l'armée de Ludovic, ſoit faute de payement, ſoit parce que celui-ci les avoit gagnés. Ce Duc devenu par ce moyen ſuperieur aux François, preſſoit le ſiége de Novare avec toute l'ardeur dont il étoit capable, afin de l'emporter avant que les ennemis, qui attendoient de nouvelles troupes, fuſſent en état de tenir la campagne. Son activité lui réüſſit ; & les aſſiégés déſeſperant de pouvoir ſe défendre, ouvrirent leurs portes, à condition qu'ils auroient la liberté de ſe retirer en ſûreté avec leurs effets. Il obſerva fidelement ſa promeſſe, & les fit eſcorter juſqu'à Verceil, quoiqu'on lui repréſentât qu'il étoit de ſon interêt de s'en défaire, & que l'exemple de pluſieurs grands hommes autoriſant à violer ſa parole, pour gagner des Etats, on pouvoit à plus forte raiſon y manquer, pour conſerver les ſiens. Il s'attacha enſuite au ſiége de la citadelle de Novarre ; mais ſi au lieu de s'y arrêter, il eût marché droit à Mortara, on croit que l'armé Françoiſe, où la diviſion qui regnoit entre Trivulce & Ligny, ſe ſeroit retirée au-delà du Pô. 1500.

LVI. Le Roi envoye en Italie la Tremoille avec des troupes, & le Cardinal d'Amboiſe en qualité de ſon Lieutenant.

Cependant le Roi plein de dépit & de honte à la nouvelle de la révolte de Milan, fit partir ſur le champ la Tremoille avec ſix cens lances ; & lever une grande quantité de Suiſſes ; enfin il envoya à Aſt le Cardinal de Roüen avec la qualité de ſon Lieutenant géneral. Tous ces préparatifs furent ſi prompts, qu'au commencement d'Avril il ſe trouva quinze cens lances, dix mille Suiſſes & ſix mille hommes d'infanterie Françoiſe aſſemblés à Mortara ſous la conduite de la Tremoille, de Trivulce & de Ligny.

LVII. Les François inveſtiſſent Ludovic dans Novarre, & le font priſonnier.

Les François marcherent incontinent vers Novarre ; dans le deſſein d'employer également la ruſe & la force contre l'ennemi. Les Capitaines Suiſſes que Ludovic avoit à ſon ſervice, quoiqu'ils euſſent montré beaucoup de valeur & de fidelité durant le ſiege, avoient traité ſecretement avec les François par le moyen des Officiers de leur nation qui étoient dans l'armée du Roi. Ludovic eut quelque ſoupçon de cette intrigue, c'eſt pourquoi il preſſoit de tout ſon pouvoir l'arri-

1500. vée de quatre cens chevaux & de huit mille hommes d'infanterie qu'on lui préparoit à Milan ; mais il étoit trop tard. Les Suiſſes excités par leurs Capitaines, commencerent à ſe mutiner, ſous prétexte que le jour deſtiné pour leur montre, ſe paſſoit ſans qu'on leur comptât de l'argent. Ludovic accourut au bruit, & il leur parla avec tant de douceur, & leur fit des prieres ſi touchantes, en leur donnant tout ce qu'il avoit d'argenterie, qu'il les engageât d'attendre qu'il lui fût venu de l'argent de Milan. Mais leurs Capitaines craignant de ne pouvoir exécuter leur comploit, ſi le renfort, dont nous avons parlé arrivoit, firent avancer l'armée Françoiſe qui inveſtit preſque tout-à-fait Novarre ; enſuite on en détacha un corps de cavalerie qui fut poſté entre la Ville & la riviere du Teſin, pour empêcher Ludovic de ſe ſauver à Milan.

Le Duc ayant un preſſentiment de ſon malheur, voulut ſortir de la place avec toute ſon armée, pour combattre les ennemis, & il envoya même devant lui, ſes chevaux-legers & ſes Bourguignons. Mais les Suiſſes refuſerent ouvertement de marcher, diſant qu'il ne leur étoit pas permis ſans un ordre exprès des Cantons, de ſe battre contre leurs freres, leurs parens & leurs compatriotes. Ils ſe mêlerent enſuite avec ceux de l'armée Françoiſe, comme s'ils euſſent été d'un même parti ; & ils déclarerent qu'ils vouloient s'en retourner ſur le champ dans leur païs. Ludovic ne pouvant les retenir, ni par ſes prieres, ni par ſes larmes, ni par les plus grandes promeſſes, les conjura de vouloir bien au moins le conduire en lieu de ſûreté. Ils refuſerent de l'eſcorter, pour ne pas contrevenir à leur traité avec la France ; mais ils conſentirent qu'il ſe mit dans leurs rangs en habit de ſimple ſoldat, au haſard d'être pris s'il étoit reconnu. La néceſſité le réduiſit à prendre un parti ſi dangereux, & qui en effet ne lui réuſſit pas. Car les Suiſſes marchant en bataille au travers de l'armée Françoiſe, il fut reconnu, ſoit par la vigilance de ceux qu'on avoit apoſtés pour le découvrir, ſoit par les ſignes des Suiſſes mêmes, quoiqu'il fût au milieu d'un bataillon, & qu'il marchât à pié, habillé & armé comme les autres : il fut auſſitôt arrêté priſonnier (*a*) ; & ſon malheur arracha des larmes

(*a*) Ce fut le 10. d'Avril, Vendredi d'avant Pâques fleuries.

même

mêmes à pluſieurs des ennemis : Galeas de San-Severino, & ſes freres Fracaſſe & Antoine-Marie, mêlés comme Ludovic parmi les Suiſſes, & déguiſés, furent auſſi faits priſonniers. Les ſoldats Italiens furent pris, les uns dans Novarre, les autres en fuyant vers le Teſin : à l'égard de la cavalerie Bourguignonne, & de l'infanterie Allemande, on ne les attaqua point dans leur retraite, pour ne pas irriter ces deux nations. La priſe du Duc, & l'entiere diſſipation de ſon armée, ne laiſſerent plus aucun obſtacle aux François. 1500.

LVIII. Le Cardinal Aſcanio eſt auſſi fait priſonnier.

Le Cardinal Aſcanio ayant appris ce malheur, partit auſſitôt de Milan ſuivi d'un grand nombre de Gentilshommes Gibelins qui n'avoient pas lieu d'eſperer que les François vouluſſent leur pardonner d'avoir pris le parti de Ludovic; mais les deux freres devoient également être trahis. La premiere nuit, Aſcanio extrêmement fatigué de la longueur & de la diligence de ſa marche, s'arrêta à Rivolta château dans le Plaiſantin, qui appartenoit à un Gentilhomme nommé Conrad Lando, ſon parent & ſon ami depuis long-temps. Lando changeant tout d'un coup avec la mauvaiſe fortune de ſon hôte, fit avertir à Plaiſance Charle des Urſins & Sonzino Benzoné, Officiers des Venitiens, & leur livra le Cardinal, Hermés Sforce, frere du feu Duc Jean-Galeas (*a*), & une partie des Gentils-hommes qui l'avoient ſuivi : les autres plus ſages, n'avoient pas voulu s'arrêter dans ce château.

Aſcanio fut auſſi-tôt conduit à Veniſe ; mais le Roi, qui ſentoit combien il lui étoit important de l'avoir entre ſes mains pour la ſûreté du Duché de Milan, le fit auſſitôt redemander aux Venitiens, prétendant qu'il lui appartenoit, parce qu'il avoit été pris dans ſes Etats ; le Sénat héſitoit, trouvant cette demande dure & injurieuſe à la République ; mais enfin ébranlé par les menaces du Roi, & ne voulant pas s'expoſer à ſon reſſentiment, il lui livra non-ſeulement le Cardinal, & tous ceux qui avoient été pris avec lui, mais encore Baptiſte Viſconti, & quelques autres Gentilshommes Milanois qui s'étoient ſauvés dans la Ghiaradadda, où on leur avoit accordé une ſauve-garde, même expreſſe contre les François, la crainte faiſant oublier au Sé-

(*a*) Frere naturel.

nat dans cette occaſion l'honneur de la République.

1500.

La ville de Milan privée de toute eſperance, envoya des députés au Cardinal de Roüen pour implorer la clémence du Roi. (*a*) Ce Prélat leur pardonna au nom de ſon maître ; mais il les condamna à lui payer trois cens mille ducats, dont Louis leur remit enſuite la plus grande partie. Il en uſa avec la même modération envers les autres Villes, qu'il ſe contenta de taxer ſelon leur qualité & leur pouvoir.

LIX. Milan & les autres Villes du Duché, obtiennent leur pardon du Roi, moyennant de l'argent.

Cette expédition étant ainſi heureuſement terminée, on congedia les troupes. Une partie des Suiſſes qui étoit des Cantons les plus voiſins de Belinzoné, ville ſituée dans la montagne, s'emparerent de cette place en retournant dans leur païs. Le Roi auroit pû la retirer alors de leurs mains pour peu de choſe ; mais négligeant ſouvent de grands objets, pour épargner de petites ſommes, il ne voulut point le faire : il ſurvint dans la ſuite des occaſions où, quelque choſe qu'il lui en eût coûté, il auroit voulu racheter un poſte ſi commode, pour empêcher les Suiſſes d'entrer dans le Milanez.

LX. Les Suiſſes s'emparent de Belinzoné.

Ludovic Sforce fut conduit à Lyon où étoit le Roi : il y arriva ſur le midi ; le peuple accourut en foule pour voir ce malheureux Prince, dont la grandeur & la puiſſance avoient excité tout récemment l'envie. Deux jours après on le fit partir pour Loches (*b*) ſans qu'il eût pû obtenir la grace de voir le Roi. Il y mourut enfin après une priſon de dix années ; cet homme dont les vûes ambitieuſes s'étendoient peut-être au-de-là de l'Italie, vit enfin ſes projets reſſerrés dans les bornes d'une étroite priſon. Ludovic uniſſoit une éloquence touchante à beaucoup de penetration ; il avoit l'eſprit fort orné, & la nature l'avoit favoriſé de ſes dons les plus rares. Il eût même merité des éloges par ſa douceur & ſa clémence (*c*), ſi la mort de ſon neveu ne l'eût deshonoré. Au reſte il étoit vain, inquiet, ambitieux, & infidele à ſa parole : plein de bonne opinion pour ſon mérite, il n'écoutoit qu'avec chagrin les

LXI. Caractere de Ludovic.

(*a*) Ce fut le Vendredi-Saint.

(*b*) En Touraine.

(*c*) On en rapporte néanmoins un trait de la derniere cruauté : ſçavoir que depuis ſon retour à Milan, il donna ordre dans les hôtelleries de ſes Etats, qu'on égorgeât les pelerins François qui y logeoient en allant à Rome pour le Jubilé, on ajoute qu'il donnoit un ducat d'or pour chaque tête de ces malheureux qu'on lui apportoit.

loüanges qu'on donnoit à la prudence & à l'habileté d'autrui. Enfin il ſe flatoit de poſſeder l'art de manier les eſprits, & de les tourner à ſon gré. 1500.

Le Cardinal ſon frere ne tarda pas à le ſuivre en France; Mais il fut traité avec plus de douceur: le Cardinal de Roüen alla le voir pour le conſoler, & on lui donna une priſon plus honnête qu'à ſon frere. Ce fut le château de Bourges; où le Roi, qui l'y faiſoit enfermer, avoit lui-même été priſonnier pendant deux ans; exemple mémorable qui montre aſſés quelle eſt l'incertitude de la condition humaine.

Fin du quatriéme Livre.

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE CINQUIE'ME.

1500.

I. L'Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à s'unir avec lui, contre le Roi de France.

LA conquête du Duché de Milan augmenta ſi fort l'ardeur & l'ambition du Roi de France, qu'il ſeroit entré cette campagne même dans le Royaume de Naples, s'il n'avoit été retenu par les mouvemens qui ſe faiſoient en Allemagne. A la verité, le Milanez avoit été expreſſément compris dans la prorogation de la tréve ; mais l'Empereur Maximilien, conſidérant de plus près toute l'atteinte que la perte d'un ſi beau fief donnoit à la dignité de l'Empire, & ſentant la honte dont cette invaſion le couvroit lui-même, ne voulut plus écouter les Ambaſſadeurs du Roi de France, ni des Venitiens, qu'il traitoit d'uſurpateurs du Domaine de l'Empire. En effet, Maximilien à qui Ludovic avoit donné des ſommes conſidérables, l'avoit

laiſſé dépoüiller de ſes Etats, preſque ſous la foi de ſa protection & après mille aſſurances de ſecours. Mais ſon reſſentiment fut encore plus vif, lorſqu'il apprit l'état déplorable de Ludovic & du Cardinal Aſcanio. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ſon ancienne jalouſie, & le ſouvenir de toutes les injures que l'Empire avoit reçûës de la part des Rois de France, & de la République de Veniſe. 1500.

Il aſſembla donc pluſieurs diétes, pour exciter les Electeurs & les autres Princes d'Allemagne à prendre les armes pour venger une injure qui regardoit, diſoit-il, autant le Corps Germanique que ſon Chef, puiſque la dignité Imperiale appartenoit en propre à cette nation. Il leur repréſentoit que Louis enhardi par la longue patience des Princes de l'Empire & par tant de proſperités, ſongeroit peut-être à remettre la Couronne Imperiale ſur la tête des Rois de France; projet que le Pape ne pourroit s'empêcher de favoriſer, ſoit dans l'impuiſſance de réſiſter aux François, ſoit pour procurer la grandeur de ſon fils. Dans ces circonſtances le Roi incertain de l'iſſuë qu'auroit la nouvelle chaleur de Maximilien, jugea à propos de differer l'entrepriſe du Royaume de Naples à un autre temps.

II. Le Roi prête des troupes aux Florentins, pour le recouvrement de leurs places.

Ainſi les troupes Françoiſes n'étant point occupées, Louis voulut bien en donner une partie aux Florentins, pour reprendre Piſe & Pietra Santa. Ce ne fut pourtant pas ſans beaucoup de peine; car les Piſans de concert avec les Genois, Sienne & Lucque, ne négligeoient rien, pour priver les Florentins de ces ſecours. Ils offroient de compter actuellement au Roi cent mille ducats s'il vouloit permettre que Piſe, Pietra Santa & Montepulciano ne retournaſſent point ſous la domination Florentine; ils s'obligeoient outre cela de lui payer cinquante mille ducats tous les ans à l'avenir, s'il vouloit procurer aux Piſans la proprieté du port de Livourne & de tout le territoire de Piſe; le Roi étoit tenté d'accepter ces offres, qui flatoient ſi fort ſa paſſion pour l'argent, mais s'étant fait une habitude d'abandonner les affaires importantes au Cardinal de Roüen, il lui renvoya celle-ci pour en décider. Ce Miniſtre étoit vivement ſollicité en faveur des Piſans par Trivulce & par Jean-Louis de Fieſque, qui aſpiroient l'un & l'autre à la Souveraineté de Piſe; ils offroient même de grandes ſommes au Roi, s'il vouloit conſentir à leurs deſſeins, appuyant leur ambition ſur l'interêt

1500. de la France, qui étoit, disoient-ils, d'abaisser les Florentins & les autres Puissances d'Italie, tandis qu'on en avoit une si favorable occasion. Mais le Cardinal eut plus d'égard à la promesse du Roi portée par le dernier traité, & au service que les Florentins venoient de rendre à ce Prince dans le recouvrement du Milanez; ils avoient bien voulu lui donner de l'argent à la place des troupes que ce même traité les obligeoit de fournir.

Il fut donc arrêté qu'on leur fourniroit six cens lances payées par le Roi, cinq mille Suisses commandés par le Bailli de Dijon, un certain nombre d'infanterie Gascone, qu'ils payeroient, aussi bien que les Suisses, toute l'artillerie & les munitions nécessaires pour prendre Pise; le Cardinal leur permit encore de s'en servir, chemin faisant, pour se mettre en possession de Pietra Santa & de Mutroné: à ces cinq mille Suisses il s'en joignit encore deux mille autres, malgré le Roi & les Florentins. Louis mit à la tête de cette armée Beaumont qui lui fut demandé par les Florentins: ils avoient pris beaucoup de confiance en ce Capitaine qui leur avoit rendu Livourne sans aucune difficulté; mais ils ne consideroient point assés, que la bonne foi, toute nécessaire qu'elle est dans un Géneral, ne suffit pas pour commander une armée, & que sans l'autorité & l'experience militaire, on n'est Capitaine que de nom. Le Roi mieux instruit qu'eux, avoit destiné ce poste à M. d'Alegre qui étoit plus habile que Beaumont dans la guerre, & à qui une plus grande naissance & une réputation mieux établie auroient concilié davantage d'autorité parmi les troupes.

III. Ce secours leur est inutile & ils manquent encore de prendre Pise.

Les Florentins ne furent pas longtemps sans éprouver les difficultés qui accompagnent ordinairement les secours François. La paye de l'infanterie commençoit à rouler sur le compte de la République le premier jour de Mai. Néanmoins ces troupes furent employées durant ce mois tout entier en Lombardie pour le service particulier du Roi; Ce Prince jugea à propos de profiter de la marche de cette armée, pour mettre à contribution le Marquis de Mantouë & les Seigneurs de Carpi, de Corregio & de la Mirandole qui avoient donné du secours à Ludovic Sforce. Les Florentins commençant à se défier de ce retardement, qui d'ailleurs donnoit aux Pisans le temps de se préparer à la défense, furent tentés d'abandonner l'entrepriſe; mais ils dissimulerent leur mécontentement;

& après avoir payé le ſecond mois, ils ſolliciterent Beaumont de faire avancer l'armée. 1500.

Les Seigneurs de Carpi, de la Mirandole & de Corregio, pour qui le Duc de Ferrare s'intereſſa, payerent ſeulement vingt mille ducats. A l'égard du Marquis de Mantouë, il auroit fallu trop de temps pour le réduire, parce qu'il ſe mettoit en état de défenſe; d'ailleurs il avoit envoyé des Ambaſſadeurs au Roi, pour lui demander pardon, & pour repréſenter l'impuiſſance où il étoit de payer. Ainſi l'armée alla mettre le ſiége devant Montechiarucoli château du Parmeſan: cette place appartenoit à la famille Torelli, qui s'étoit auſſi déclarée en faveur de Ludovic; mais ce fut moins dans le deſſein d'en punir ces Seigneurs, que pour intimider Jean Bentivoglio, en s'approchant ſi près de Boulogne. Bentivoglio afin d'éviter le péril dont il étoit menacé, paya quarante mille ducats au Roi qui le prit une ſeconde fois ſous ſa protection avec Boulogne, ſans préjudice des droits de l'Egliſe ſur cette Ville.

Après que cette affaire fut terminée & Montechiarucoli pris d'aſſaut, l'armée revint ſur ſes pas pour traverſer l'Apennin par le chemin de Pontremoli; & étant entrée dans la Lunigiana, elle ſe ſaiſit du château de Maſſa & des autres places d'Alberic de Maleſpina qui étoit ſous la protection des Florentins. Ce fut à la ſollicitation des Fregoſe, dont on préfera en cette conjoncture l'ambition & l'utilité aux égards qu'on devoit à un ami des Alliés de la France. Les Lucquois, malgré leur propre répugnance & les oppoſitions de la populace, remirent Pietra Santa entre les mains de Beaumont, qui l'ayant reçuë au nom du Roi, mit garniſon dans la citadelle, & permit aux Magiſtrats de reſter dans la Ville, ſuivant l'ordre qu'il en avoit de la Cour. Le Cardinal de Roüen oubliant en ce point les promeſſes faites aux Florentins, avoit pris les Lucquois ſous la protection du Roi, moyennant une certaine ſomme, & étoit convenu avec eux de garder Pietra Santa, juſqu'à ce qu'on eût conſtaté les droits de l'une des deux parties ſur cette Ville.

Cependant les Piſans déterminés à ſe bien défendre, avoient eu des Ingenieurs pour conduire les travaux des fortifications; c'étoit Vitellozzo avec qui leur haine commune contre les Florentins, les uniſſoit étroitement, qui les leur avoit procuré: tout le monde ſans diſtinction de ſexe, s'empreſſoit avec ar-

1500. deur à partager cet ouvrage. Ces diſpoſitions ne les empêchoient pas d'entretenir correſpondance avec les François : ils avoient même réſolu dans une aſſemblée générale de ſe donner au Roi, & ils en envoyerent l'acte, non ſeulement à Beaumont, mais encore à Philippe de Raveinſtein (*a*) Gouverneur de Genes pour le Roi ; Philippe eut l'indiſcretion d'accepter leurs offres au nom du Roi ſon maître.

Beaumont ayant envoyé un Herault à Piſe, pour demander qu'on lui livrât la Ville, les habitans répondirent qu'ils ne ſouhaitoient rien tant que de vivre ſous la domination du Roi, & qu'ils étoient prêts de ſe donner à lui, pourvû qu'il leur promît de ne point rendre leur Ville aux Florentins : ils n'oublierent rien en même temps pour convaincre le Herault de leur zele pour la France, dont ils tenoient leur liberté. Après cette réponſe, Beaumont, ſans vouloir entendre ceux qu'on lui avoit députés, pour lui réïterer les mêmes offres, forma le ſiége de Piſe le vingt-neuf de Juin. Il fit ſon attaque entre les portes de Piaggié & Calceſana vis-à-vis du quartier qu'on appelle Barbagiani ; l'effort de ſon artillerie fut ſi grand pendant la nuit & le lendemain, qu'elle ouvrit une bréche d'environ ſeize ou dix-ſept toiſes. Auſſi-tôt la cavalerie & l'infanterie coururent pêle mêle à l'aſſaut ſans ordre & ſans diſcipline ; mais ces ſoldats ſurpris de trouver un foſſé extrêmement large & profond entre la bréche & le rempart, que les Piſans avoient conſtruit derriere leurs murailles, paſſerent le reſte du jour à conſiderer ce foſſé, ſans oſer le franchir. Dès lors on n'eſpera plus de prendre la Ville ; l'armée étonnée de la force des remparts & de l'opiniâtreté des aſſiégés, ſe découragea d'abord. D'ailleurs l'artifice des Piſans ſçut réveiller l'ancienne inclination des François pour eux. Ils commencerent donc à ſe familiariſer les uns avec les autres, & à avoir de fréquens entretiens enſemble : un grand nombre de François entroient ſans difficulté dans la Ville, & en ſortoient librement ; on ne leur parloit que du déſir qu'on avoit de ſe donner au Roi, pourvû qu'on aſſurât la Ville de ne la point remettre ſous le joug des

(*a*) Il étoit de la Maiſon de Cleves, fils d'Adolfe, Seigneur de Raveinſtain, fils puîné d'Adolfe IV. Comte de Cleves ; ce dernier avoit été fait *Duc* par l'Empereur Sigiſmond vers l'an 1417. Philippe mourut ſans poſterité. Il étoit couſin germain d'Engilbert de Cleves, Comte de Nevers, dont il eſt parlé ci-deſſus.

Florentins ;

Florentins ; ces ſoldats de retour au camp, s'efforçoient de ſendre leurs Officiers favorabl es aux Piſans, dont ils embraſſoient la cauſe avec chaleur. Il y en avoit même qui exhortoient les aſſiégés à ſe bien défendre. Outre cela, François Trivulce Lieutenant de Jean-Jacque, dont la compagnie étoit à ce ſiége, & Galeas Pallavicino qui y étoit auſſi avec la ſienne, ſe joignirent aux François, pour encourager les Piſans. Ces déſordres donnerent à Tarlatino la facilité de ſe jetter dans Piſe par le côté de la mer, avec un petit nombre de ſoldats intrepides & aguerris. Vitellozzo l'avoit envoyé de Citta-di-Caſtello au ſecours des aſſiégés. Tarlatino étoit peu connu alors : mais ayant obtenu le commandement dans Piſe, il ſignala ſon nom par l'extrême valeur qu'il fit paroître juſqu'à la fin dans la défenſe de cette Ville. Ce renfort acheva de ruiner le ſiége, dont les troupes ne reſpiroient plus que la levée. Les ſoldats ſe mirent donc à piller les convois qui venoient au camp ; & le déſordre alla ſi loin par le peu d'autorité du Géneral, que l'infanterie Gaſcone abandonna l'armée. Les Suiſſes & le reſte de l'infanterie imiterent cette déſertion ; & même quelques Lanſquenets que le Roi avoit fait venir de Rome, ſe ſaiſirent de Luc Albizi, Commiſſaire Florentin, ſous prétexte qu'ayant été autrefois au ſervice de cette République, ils n'en avoient pas été payés. Toute l'infanterie s'étant ainſi diſſipée, les gendarmes demeurerent encore quelques jours devant la place, & reprirent enfin le chemin de Lombardie, ſans attendre les ordres du Roi. 1500.

Les Florentins ſe trouverent alors dans une étrange ſituation ; ils avoient congedié toute leur infanterie pour être en état de payer les Suiſſes & les Gaſcons. Les Piſans profitant de leur embarras, aſſiégerent Librafatta, & ils l'emporterent ſans peine par la faute de la garniſon, qui accourant toute entiere du côté où ſe donnoit l'aſſaut, laiſſa le reſte de la place ſans défenſe ; quelques-uns des aſſiégeans s'en étant apperçus eſcaladerent auſſi-tôt les murs : cette action effraya tellement la garniſon, qu'elle ſe rendit auſſi-tôt. Ils aſſiégerent enſuite le fort de la Ventura, qui fit encore moins de reſiſtance, ſoit par la lâcheté de la garniſon, ſoit par la perfidie de San Brandano Lucquois, Connétable (*a*) des Florentins, qui y commandoit. La

(*a*) Emploi militaire qui revient à celui de Sergent Major.

1500. prise de ces deux places fut d'une grande utilité pour les Pisans, & leur donna la communication libre avec la ville de Lucques.

On ne sçauroit exprimer combien Louis XII. fut sensible à la désertion de ses troupes. Sentant toute l'atteinte que cet accident donnoit à leur réputation, il ne voyoit qu'avec un extrême dépit qu'une seule Ville, sans autre défense que celle de ses habitans, qui d'ailleurs n'étoient commandés par aucun Officier de marque, eût osé résister aux armes Françoises, dont la terreur s'étoit autrefois répanduë dans toute l'Italie. C'est pourquoi se trompant lui-même, comme on fait presque toujours, pour éloigner de fâcheuses idées, il se persuada que ce désordre n'avoit eu d'autre cause que la négligence des Florentins à fournir les vivres, & les munitions nécessaires; du moins ce fut ainsi que les siens s'efforcerent de le lui persuader, afin de se disculper eux-mêmes; ajoutant que tout avoit manqué à l'armée hors le courage; le Roi en rejetta encore la faute sur la condescendance qu'il avoit euë pour les Florentins, de préferer Beaumont à d'Alegre, dans le commandement de l'armée.

Cependant il envoya à Florence Corcou*, gentilhomme de sa chambre, moins pour s'informer de la verité du rapport de ses Officiers, que pour exhorter les Florentins à ne se point décourager, & à se rassurer par l'esperance d'un plus favorable succès dans la suite. Il fut aussi chargé de leur dire, que le Roi étoit prêt à renvoyer ses gendarmes dans le territoire de Pise, afin de tenir cette Ville en respect durant l'hiver, jusqu'à ce que la saison permît d'y faire passer des troupes mieux disciplinées & conduites par des Capitaines d'une plus grande autorité, & d'en former le siége. Mais les Florentins ne jugerent pas à propos d'accepter ces offres, persuadés qu'ils ne viendroient jamais à bout de leur dessein par le moyen des François; le bruit courut à cette occasion qu'ils étoient broüillés avec le Roi, ce qui fit beaucoup de tort à leurs affaires. Les Genois, Sienne & Lucques, donnerent alors ouvertement des secours de troupes & d'argent aux Pisans; & tous les ennemis des Florentins crurent pouvoir exercer impunément leur haine contr'eux. D'ailleurs la division qui augmentoit tous les jours à Florence, les empêchoit non-seulement de réparer leurs pertes, mais encore de remedier aux désor-

** Il étoit Maître d'Hôtel du Roi, & non Gentilhomme de la Chambre.*

dres de leur propre Domaine. Piſtoya étoit déchirée par les factions des Panciatici & des Cancellieri, qui ayant pris les armes, ſe faiſoient une guerre cruelle à la ville & à la campagne, mettant réciproquement tout à feu & à ſang. Les deux partis avoient même appellé les étrangers à leur ſecours; les Florentins, à la honte & au préjudice de leur République, ne ſe mettoient point en peine de réprimer de ſi grands déſordres. 1500.

IV. Suite de la guerre de Romagne.

Le Roi n'avoit vû qu'avec chagrin que le Pape ne lui eût donné aucun ſecours dans l'expédition du Milanez; c'eſt pourquoi il ne s'étoit pas preſſé de lui envoyer des troupes pour continuer la guerre contre les Vicaires de la Romagne. Mais il ſe détermina enfin à les faire partir, ne jugeant pas qu'il fût de la prudence de ſe broüiller avec Alexandre dans un temps où la France avoit beaucoup à craindre du côté de l'Allemagne. D'ailleurs il en fut ſollicité par le Cardinal de Roüen, qui par ce ſervice vouloit engager le Pape à lui donner la légation de France. Alexandre s'obligea d'envoyer des troupes, & même ſon fils en perſonne pour ſeconder le Roi, lorſqu'il voudroit attaquer le Royaume de Naples, & promit de faire le Cardinal de Roüen Légat du S. Siége en France pour dix-huit mois : cette promeſſe fut regardée comme une grande faveur; car outre que la choſe étoit nouvelle, la préſence d'un Légat dans le Royaume, ôtoit à la Cour de Rome la connoiſſance d'une infinité d'affaires qui ne laiſſoient pas d'être d'un grand revenu, quoique la Bretagne ne fût pas compriſe dans la légation. Le Roi envoya donc au Pape trois cens lances & deux mille hommes d'infanterie ſous les ordres d'Alegre; & il déclara publiquement, qu'il regarderoit comme une injure perſonnelle, la moindre démarche tendante à traverſer l'expédition du Pape.

Le Duc de Valentinois avec ce ſecours & ſes propres forces, qui conſiſtoient en ſept cens hommes d'armes & ſix mille hommes d'infanterie, entra dans la Romagne, & s'empara ſans aucun obſtacle des villes de Peſaro & de Rimini, dont les Seigneurs prirent la fuite (*a*); après quoi il tourna ſes armes contre Faënza, qui n'avoit d'autre défenſe que celle de ſes habitans : Jean Bentivoglio ayeul maternel d'Aſtor (*b*) jeu-

(*a*) Jean Sforce, & Pandolphe Malateſte.
(*b*) Aſtor Manfrede.

1500. ne enfant qui en étoit Seigneur, n'oſa le ſecourir par la crainte qu'il avoit du Pape & de ſon fils, & par déference pour les ordres du Roi ; les Florentins & le Duc de Ferrare par les mêmes raiſons, ne s'oppoſerent en aucune maniere au Duc de Valentinois. Les Venitiens mêmes qui étoient plus obligés que les autres, à la défenſe d'Aſtor dont ils avoient pris l'état ſous leur protection, lui déclaretent qu'ils l'abandonnoient. Ils en avoient déja ainſi uſé à l'égard de Pandolphe Malateſta, Seigneur de Rimini, qui étoit auſſi ſous leur protection ; & même pour marquer plus d'attachement au Pape, ils donnerent le titre de *Noble Venitien* au Duc de Valentinois.

Ce Duc avoit pris à ſa ſolde Denis de Naldo de la ville de Briſighella, homme fort accrédité dans le Val-di-lamoné. S'étant rendu maître par le moyen de ce Capitaine, de la ville de Briſighella & de preſque tout le Val, il prit de force la vieille citadelle de cette Ville, & obligea le Château neuf à capituler. Il comptoit de s'introduire dans la citadelle de Faënza à la faveur d'une intelligence que le même Naldo entretenoit avec le Commandant de la place, qui étoit auſſi de cette vallée, & qui avoit long-temps gouverné l'Etat d'Aſtor. Mais l'intrigue ayant été découverte, les Faëntins ſe ſaiſirent du traître ; & ſans s'effrayer de l'abandon géneral où ils étoient, ni de la perte de cette vallée, qui leur étoit fort importante, ils prirent la réſolution de s'expoſer aux dernieres extrêmités, pour ſe conſerver à la famille de Manfredi, qui les gouvernoit depuis long-temps.

Le Duc de Valentinois n'ayant pû ébranler leur fidelité, ni par promeſſes, ni par menaces, mit le ſiége devant Faënza, qu'ils avoient eu grand ſoin de bien fortifier ; & établit ſes batteries entre les rivieres de Lamoné & de Marzano contre la partie qui regarde Forli, & appellée le *Borgo* (*a*), quoiqu'elle ſoit environnée de murailles. Les Faëntins y avoient élevé un baſtion propre à faire beaucoup de réſiſtance. Dès que la bréche fut ouverte, on donna l'aſſaut le cinquiéme jour du ſiége ; mais les Faëntins le ſoutinrent ſi courageuſement, qu'on fut obligé de ſe retirer avec beaucoup de perte ; Honorio Savelli y fut tué entr'autres. Le Duc ne réuſſit pas mieux les jours ſuivans, où l'artillerie des aſſiégés fit de grands rava-

(*a*) Fauxbourg.

ges dans ſon armée : les Faëntins n'avoient avec eux qu'un petit nombre de ſoldats étrangers, néanmoins ils faiſoient de fréquentes & vigoureuſes ſorties. Mais quelque fut leur bravoure & leur opiniâtreté, elle n'étoit pas le plus grand obſtacle qui rallentit l'ardeur des aſſiegeans. Quoique le mois de Novembre * durât encore, la terre étoit déja couverte de neige, & le froid commençoit à être fort piquant. La rigueur de la ſaiſon ne permettoit pas aux ſoldats d'agir ; & pour comble de maux, il falloit camper en plein champ, les Faëntins ayant eu la précaution de brûler toutes les maiſons & de couper tous les arbres des environs. 1500.

* *Le temps eſt encore fort beau en Italie, au mois de Novembre.*

Le Duc de Valentinois fut donc contraint de lever le ſiége au bout de dix jours, & de mettre ſes troupes en quartiers d'hiver dans les Villes voiſines. Il étoit outré de la réſiſtance des Faëntins, & il ne voyoit qu'avec une extrême chagrin que la gloire qu'il avoit acquiſe au commencement de cette guerre, eût été obſcurcie par un peuple depuis longtemps en paix, & qui n'avoit qu'un enfant pour chef. Enfin la penſée que ce même peuple, tout foible qu'il étoit, avoit arrêté les progrès d'une armée floriſſante, augmentoit encore ſon dépit. En effet, outre les troupes Françoiſes, il avoit avec lui l'élite de la milice Italienne commandée par des Capitaines renommés, & entre autres par Paul & Jule des Urſins, Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné. Il s'étoit flaté de ne rencontrer aucun obſtacle à ſes deſſeins ; mais voyant ſes eſperances ſi honteuſement trompées, & ſoupirant de rage, il fit des ſermens terribles, que dès que la ſaiſon ſeroit moins rude, il reviendroit à Faënza, déterminé à forcer cette place, ou à périr devant ſes murailles.

V. Le Pape vend douze chapeaux de Cardinaux, & des Indulgences pour gagner le Jubilé.

Le Pape ſon pere créa cette année douze Cardinaux ; ſans aucun égard au mérite dans cette promotion, il vendit la pourpre au plus offrant, & afin qu'il n'y eût rien dans l'Egliſe, dont l'avarice d'Alexandre ne ſçût tirer parti, il rançonna les peuples à l'occaſion du Jubilé qui avoit été célebré à Rome avec un grand concours, ſurtout des nations ultramontaines : pour cet effet il fit vendre dans toute l'Italie & dans les païs étrangers des indulgences par le moyen deſquelles on pouvoit gagner le Jubilé ſans aller à Rome. Il donnoit à ſon fils tout l'argent qui lui revenoit de ces exactions ſpirituelles, ou du Domaine temporel

1500. de l'Egliſe. Le Duc s'arrêta à Forli, où il faiſoit ſes préparatifs pour aſſiéger Faënza au printemps, & les Faëntins de leur côté ſe préparoient à une vigoureuſe défenſe.

1501. Cependant le Roi avoit toujours négocié avec l'Empereur, pour conclure un traité de paix, où il pût engager Maximilien à lui donner l'inveſtiture du Duché de Milan, & à lui laiſſer la liberté d'attaquer le Royaume de Naples. Il y employoit la médiation de l'Archiduc d'Autriche qui y étoit aſſés porté, parce que ſes ſujets des Païs-Bas qui auroient été fâchés d'interrompre leur commerce de France, ne vouloient point de guerre avec cette Courone. Louis pour amener Maximilien à ſon but, propoſoit de marier Claude ſa fille avec le fils de l'Archiduc, & de lui donner pour dot le Duché de Milan, lorſqu'ils auroient atteint l'âge nubile; car l'un & l'autre n'avoit pas encore trois ans (*a*). Comme il n'étoit pas poſſible de regler ſi-tôt les difficultés d'un traité de paix, on fit au commencement de l'année 1501, une tréve de pluſieurs mois, pour laquelle le Roi donna une certaine ſomme à l'Empereur. Il n'y fut fait aucune mention de Roi de Naples; il avoit néanmoins donné quarante mille ducats à Maximilien qui s'étoit engagé de ne conclure aucun traité ſans l'y comprendre, & même de faire diverſion dans le Duché de Milan, ſi cela étoit néceſſaire. Le Roi de Naples de ſon côté devoit lui fournir quinze mille ducats par mois dans ce dernier cas.

VI. Tréve entre l'Empereur & le Roi de France.

VII. Traité de partage du Royaume de Naples, entre les Rois de France & d'Eſpagne.

Le Roi s'étant ainſi raſſuré pour le préſent du côté de l'Allemagne, & ſe flatant même d'obtenir au premier jour la paix, avec l'inveſtiture du Duché de Milan, par le moyen de l'Archiduc, ne ſongea plus qu'à la conquête du Royaume de Naples. Dans la crainte d'y être traverſé par les Rois d'Eſpagne, à qui les Venitiens & peut-être le Pape jaloux de l'agrandiſſement de la France, pourroient ſe joindre, il remit ſur le tapis le projet de partage (*b*) propoſé du vivant de ſon prédeceſſeur.

Ferdinand Roi d'Eſpagne avoit ſur le Royaume de Naples

(*a*) La Princeſſe Claude étoit née le 13. d'Octobre 1499. Elle épouſa depuis le Duc d'Angoulême ſon couſin iſſu de germain, qui fut François I. Roi de France. Charle d'Autriche qu'on appelloit alors *Duc de Luxembourg*, & qui depuis fut l'Empereur Charle V. étoit né le 24. de Février 1500. Ainſi il n'avoit pas encore un an, & la Princeſſe n'avoit qu'environ quinze mois.

(*b*) Voyez ci-deſſus, pag. 277.

des prétentions, dont voici l'origine. C'étoit Alfonſe le vieux qui avoit acquis ce Royaume auquel la Couronne d'Arragon n'avoit aucun droit ; ainſi regardant ces nouveaux Etats comme un bien qui lui étoit particulier, il en avoit diſpoſé en faveur de Ferdinand ſon fils naturel au préjudice de Jean ſon frere, légitime héritier de ſes Etats, qui lui ſucceda au Royaume d'Arragon. Mais Jean Roi d'Eſpagne & Ferdinand ſon fils avoient toujours déſapprouvé cette diſpoſition, parce que la conquête du Royaume de Naples s'étant faite avec les forces & l'argent du Royaume d'Arragon, ils regardoient ce premier Etat comme dépendant du ſecond. Néanmoins Ferdinand avoit diſſimulé cette prétention juſqu'alors avec toute l'adreſſe & le flegme d'un Eſpagnol. Non-ſeulement il s'étoit acquité envers Ferdinand Roi de Naples & ſes ſucceſſeurs de tous les devoirs du ſang, mais il avoit encore reſſerré ce nœud par de nouveaux liens, en mariant Jeanne ſa ſœur au même Ferdinand, & en conſentant que Jeanne fille de cette ſœur, épouſât Ferdinand le jeune : ces dehors n'avoient pourtant pas empêché que les Rois de Naples n'euſſent pénetré depuis longtemps l'intention du Roi d'Eſpagne. Ainſi Louis & Ferdinand concourant tous deux dans le deſſein de partager le Royaume de Naples, le premier pour empêcher l'autre de le traverſer, & le ſecond pour obtenir au moins une partie de cet Etat, qu'il ne lui étoit pas facile d'avoir tout entier, ils convinrent ſans peine des conditions de leur traité. 1500.

Il fut arrêté que le Roi de France auroit la ville de Naples avec toute la terre de Labour & la Province de l'Abruzze : Que la Poüille & la Calabre appartiendroient au Roi d'Eſpagne : Que chacun de ſon côté feroit la conquête de ſon partage ſans autre obligation que de ne point ſe traverſer réciproquement : Qu'avant tout, le traité demeureroit fort ſecret juſqu'à ce que l'armée que le Roi de France deſtinoit à cette expédition, fût arrivée à Rome : Qu'alors les Ambaſſadeurs des deux Rois déclareroient au Pape qu'ils avoient partagé le Royaume de Naples pour le bien de la Chrétienté, & pour ſe mettre en état de faire conjointement la guerre aux Infideles : Qu'en même temps ils lui demanderoient l'inveſtiture des Duchés de la Poüille & de la Calabre au nom de Ferdinand, & celle de Na-

1501. ples pour Louis, qui n'y ſeroit point qualifié de Roi de Sicile; mais ſeulement de Jeruſalem & de Naples. Depuis l'Empereur Frederic II. qui étoit auſſi Roi de Naples, & à qui, la fille (*a*) de Jean Roi titulaire de Jeruſalem, avoit apporté pour dot ſes droits ſur ce Royaume, les Rois de Naples avoient toujours porté le titre de *Roi de Jeruſalem* (*b*), quoique les Luſignans qui regnoient en Chipre, s'en fuſſent auſſi parés avec le même empreſſement. Ce qui montre combien les Princes ſont habiles à ſaiſir de vains prétextes, pour colorer d'injuſtes entrepriſes ſur les Etats d'autrui. Auſſi-tôt que ce traité fut conclu entre les deux Rois, Louis ſe prépara ſecretement à cette expédition.

VIII. Suite de la guerre de Romagne. Cependant le Duc de Valentinois s'approcha de Faënza, où il croyoit avoir une intelligence; ſon deſſein étoit d'eſcalader le *Borgo*, mais il n'y réuſſit pas. Il s'empara quelques jours après de Ruſſy & des autres places de ce territoire; & enfin il vint remettre le ſiége devant Faënza à l'entrée du printemps. Il fit battre la place du côté du château; & la bréche étant ouverte, il donna l'aſſaut avec les troupes Françoiſes & Eſpagnoles qu'il avoit à ſa ſolde, & qui étoient mêlées les unes avec les autres; mais s'y étant préſentées en déſordre, elles n'eurent aucun avantage. Trois jours après il commanda toute l'armée pour un ſecond aſſaut: Vitellozzo & les Urſins donnerent les premiers à la tête de leurs plus braves ſoldats avec tant de valeur & d'ordre, qu'ils pénetrerent fort avant; ils ſe flaterent pendant quelque temps d'emporter la place: mais trouvant une réſiſtance égale à leur courage, & ſe voyant d'ailleurs arrêtés par un large foſſé, ils furent obligés de ſe retirer, pour éviter d'être mis en pieces par le canon de la Ville qui leur tuoit beaucoup de monde. Ferdinand Farneſe & pluſieurs perſonnes de marque reſterent ſur la place, & il y eut un grand nombre de bleſſés. Malgré cet avantage les aſſiégés qui avoient perdu beaucoup des leurs à cette attaque, commencerent à enviſager le péril. de plus près Ils conſidererent qu'étant ſeuls contre une armée puiſſante, ils ne pourroient éviter de tomber enfin entre les mains du Duc de Valentinois, qui les traiteroit avec

(*a*) Yolande de Brienne, fille de Jean de Brienne, Roi titulaire de Jeruſalem.

(*b*) Les Sarrazins étoient alors maîtres de Jeruſalem.

beaucoup

beaucoup de dureté, s'ils attendoient à l'extrêmité : ainſi la crainte glaçant leur premiere ardeur, ils ſe rendirent quelques jours après, à condition qu'on ne leur feroit aucun mal, qu'on leur laiſſeroit la joüiſſance de leurs biens, & qu'Aſtor auroit la liberté de ſe retirer où bon lui ſembleroit, & de joüir de ſes biens particuliers. 1501.

Le Duc de Valentinois executa fidelement la capitulation à l'égard des habitans : mais il n'en uſa pas de même envers leur Prince. Aſtor qui n'avoit pas encore dix-huit ans, étoit d'une grande beauté ; Borgia abuſant de ſa jeuneſſe & de ſon innocence, le reçut en apparence avec bonté, & le retint auprès de lui, ſous prétexte de l'avoir à ſa Cour ; mais au bout de quelques jours, ce malheureux Prince fut conduit à Rome, où on le fit mourir ſecretement, après qu'il eut été la victime (*a*) d'une infâme brutalité, comme le bruit en courut alors. On fit auſſi périr avec lui un frere naturel qu'il avoit.

IX. Ceſar Borgia déclaré *Duc de Romagne* par le Pape ſon pere, attaque le Boulonois & les Florentins ; mais le Roi s'oppoſe à ſon deſſein.

Après la conquête de Faënza, le Duc de Valentinois tourna ſes vûës du côté de Boulogne ; il ſe propoſoit, non-ſeulement de s'emparer de cette Ville, mais encore d'attaquer enſuite la République de Florence, dont la triſte ſituation favoriſoit ce deſſein. Les Florentins épuiſés par les grandes dépenſes qu'ils avoient faites, & qu'ils étoient obligés de continuer pour la guerre de Piſe, ne payoient point au Roi, malgré toutes ſes inſtances, le reſte de l'argent qu'ils avoient emprunté du Duc de Milan. Il y avoit encore une autre raiſon qui les empêchoit de ſe rendre à ſes ſollicitations : c'étoit l'inquiétude que leur cauſoit le voiſinage des troupes du Pape. Outre cet argent, le Roi leur demandoit encore d'autres ſommes qu'il avoit avancées pour eux aux Suiſſes. La République avoit promis au Cardinal de Roüen de payer à ces troupes une montre au-delà de ce qui leur ſeroit dû de leur ſervice. Les Suiſſes s'étant retirés avant que le temps, dont on leur avoit avancé la ſolde fût expiré, cette retraite prématurée avoit ſervi de prétexte aux Florentins pour manquer à leur promeſſe ; mais le Roi qui ne vouloit pas aliéner les Suiſſes, avoit payé pour les Florentins. C'étoit cet argent qu'il leur redemandoit avec beaucoup d'aigreur, ſans avoir égard à ce qu'ils lui

(*a*) Il a dans l'Italien : *Satiata prima (ſecundo ſi diſſe) la libidine di qualch'uno ; fu &c.*

1501. alléguoient du fâcheux état de leurs affaires. La diviſion qui regnoit dans la Ville, n'avoit pas peu contribué à empêcher qu'on ne contentât le Roi, & à laiſſer écouler ſans effet tous les délais qu'il avoit accordés : ces déſordres étoient cauſés par la démocratie. En effet, perſonne dans la confuſion de ce gouvernement ne s'intereſſoit veritablement au ſalut de la République, & le peuple ſe défioit de la plûpart des principaux citoyens. Il les regardoit, ou comme fauteurs des Medicis, ou comme des ambitieux qui vouloient changer la forme de la République ; enfin tout ſe faiſoit à Florence avec une extrême confuſion. La négligence & les refus des Florentins acheverent d'irriter le Roi contr'eux : il les ſomma de préparer les troupes & l'argent qu'ils devoient fournir ſuivant le traité de Milan pour l'expédition de Naples ; & il leur déclara qu'inutilement prétendroient-ils s'en diſpenſer, ſous prétexte qu'il étoit ſtipulé qu'ils n'y ſeroient obligés qu'après le recouvrement de Piſe, cette Ville devant être cenſée réduite par rapport à lui, attendu que c'étoit leur faute, s'ils en étoient encore à la ſoumettre. Le deſir d'avoir de l'argent, dont ce Prince étoit naturellement avide, & la perſuaſion où il étoit qu'il ne devoit plus gueres compter ſur les ſecours de cette République, à cauſe du déſordre de ſon gouvernement, l'excitoient autant que la colere, à ne rien relâcher de ſes demandes. Quoi qu'il en ſoit, il traitoit publiquement l'Ambaſſadeur de Florence avec beaucoup de dureté ; diſant que puiſque la République en uſoit ainſi avec lui, & qu'elle négligeoit de remplir les conditions du traité de Milan, il oublioit les engagemens qu'il avoit contractés avec elle, & lui retiroit ſa protection. Julien de Medicis s'étoit rendu ſur ces entrefaites à la Cour de France par le conſeil du Pape, pour ſupplier Louis de vouloir bien rétablir ſa famille à Florence. Medicis ayant offert une ſomme conſidérable à ce Prince, il en fut favorablement écouté, & les conditions de ſon retour dans ſa patrie ſe traitoient actuellement.

Le Duc de Valentinois encouragé par toutes ces occurrences, & d'ailleurs animé par Vitellozzo & par les Urſins, ennemis jurés des Florentins, celui-là à cauſe de la mort de ſon frere, & ceux-ci par leurs étroites liaiſons avec les Medicis, avoit déja envoyé Liverot de Fermo au ſecours des Piſans avec

cent chevaux-legers ; enfin après la priſe de Faënza, il réſolut d'attaquer ouvertement les Florentins. Ils n'avoient pourtant offenſé ni le fils, ni le pere ; au contraire, ils les avoient toujours favoriſés de tout leur pouvoir : en effet, ils avoient abandonné Riario à leur diſcretion ; & permis au Duc de Valentinois de tirer des Etats de Florence tous les vivres néceſſaires à la ſubſiſtance de ſon armée. 1501.

Après que Ceſar Borgia eut été déclaré Duc de Romagne par ſon pere en plein Conſiſtoire, & qu'il en eut reçû l'inveſtiture, il conduiſit ſes troupes dans le Boulonois, & il les fit camper à Caſtel San-Piero. Ce fut là qu'il reçut le même jour un courier de la part du Roi ; Louis lui défendoit d'inquiéter en aucune maniere la ville de Boulogne, & Jean Bentivoglio, qu'il avoit pris ſous ſa protection par un acte public, ajoutant que la reſtriction *ſans préjudice des droits de l'Egliſe*, inſerée dans l'acte, ne devoit s'entendre que des droits dont l'Egliſe étoit en poſſeſſion alors, & que ſi on lui donnoit un ſens plus étendu, ſuivant l'explication du Pape, ce ſeroit rendre l'acte nul & illuſoire. Le Duc de Valentinois fut donc obligé de renoncer pour le préſent à l'eſperance dont il s'étoit flaté. Alexandre & lui ſe plaignirent beaucoup du Roi en cette occaſion, mais il fallut dévorer ce chagrin : enfin Valentinois ſe réduiſit à faire un traité avec Bentivoglio par l'entremiſe de Paul des Urſins. Bentivoglio s'engagea de lui donner paſſage & des vivres dans le Boulonois ; de lui payer neuf mille ducats tous les ans ; de lui fournir un certain nombre d'hommes d'armes & d'infanterie pour l'expédition de la Toſcane ; & de lui abandonner Caſtel-Bologneſe, place qui, quoique ſituée entre Imola & Faënza, reconnoiſſoit néanmoins la Juriſdiction de Boulogne. Valentinois donna Caſtel-Bologneſe à Paul des Urſins.

Auſſi-tôt après la concluſion de ce traité, ſoit que Bentivoglio ſe défiât des Mareſcotti, à cauſe de leur crédit, leur puiſſance, & leur fierté, ſoit, comme on le dit alors, que le Duc de Valentinois pour l'engager à ſe rendre odieux par des violences, lui eût inſinué qu'il n'avoit marché contre Boulogne, qu'à la ſollicitation des Mareſcotti, il fit maſſacrer preſque tous ceux de cette famille qui ſe trouverent dans la Ville ; il ſe ſervit pour cette cruelle exécution, d'Hermés ſon fils, & de pluſieurs jeunes gens de qualité ;

1501. ſon deſſein étoit de les rendre par ce moyen irréconciliables avec les Mareſcotti, & de les mettre dans l'obligation de maintenir ſon autorité.

Les troupes Françoiſes ayant alors abandonné le Duc de Valentinois, elles ſe rendirent à l'armée du Roi, deſtinée à entrer dans le Royaume de Naples ſous les ordres d'Aubigny (*a*). Le Duc ne laiſſa pas de s'avancer par le Boulonois vers l'Etat de Florence, avec le reſte de ſes troupes conſiſtant en ſept cens hommes d'armes & cinq mille hommes d'infanterie, tous gens d'élite, auſquels Bentivoglio joignit cent hommes d'armes & deux mille fantaſſins commandés par ſon fils le Protonotaire. Il envoya demander aux Florentins le paſſage par leur Domaine & des vivres, & marcha toujours en avant ſans attendre leur réponſe. Cependant il amuſa l'Ambaſſadeur qu'ils lui avoient envoyé, juſqu'à ce que ſes troupes euſſent paſſé l'Apennin: mais quand il fut arrivé à Barberino, il changea de langage, & il les ſomma de faire alliance avec lui; exigeant qu'ils le priſſent à leur ſolde avec le nombre de gendarmes, & les conditions qui convenoient à ſon rang; & qu'ils établiſſent à Florence une forme de gouvernement, ſur laquelle il pût compter pour l'exécution de ce traité. Il ne parloit avec tant de hauteur que par la connoiſſance qu'il avoit du déſordre de la République: car d'ailleurs ſon armée n'étoit pas fort nombreuſe, & il n'avoit point d'artillerie pour faire un ſiége. En effet il n'y avoit dans Florence que fort peu de gendarmes, & l'infanterie de cette République n'étoit compoſée que de païſans: enfin la diviſion y étoit plus grande que jamais. On y étoit conſterné d'ailleurs de voir Vitellozzo & les Urſins dans l'armée de Valentinois; & le voiſinage de Pierre de Medicis qui étoit à Loyano dans le Boulonois n'y cauſoit pas moins d'inquietudes; le peuple ſoupçonnoit la Nobleſſe d'avoir attiré le Duc, pour changer la forme du gouvernement.

Valentinois étoit néanmoins bien éloigné de rétablir Pierre de Medicis. Il ne doutoit pas que Pierre, dès qu'il ſeroit rentré à Florence, ne ſe liât étroitement avec Vitellozzo & les Urſins; ce qu'il vouloit empêcher, ne croyant pas qu'il convînt

(*a*) Le Comte de Ligny avoit demandé ce commandement, mais il n'étoit pas auprès de Louis XII. dans la même faveur où il l'avoit été ſous Charle VIII. Ainſi *le Roi le refuſa tout à trac, dont il conçut un ſi grand déplaiſir, qu'il en mourut de regret*, dit Brantome.

à ſes interêts de laiſſer augmenter la puiſſance de ces Seigneurs. D'ailleurs je ſçai de gens dignes de foi, qu'il haïſſoit depuis longtemps Pierre de Medicis, dont il prétendoit avoir reçu une injure. Le Duc n'étant encore qu'Archevêque de Pampelune, avant l'exaltation de ſon pere, & étudiant en Droit Canon dans l'Univerſité de Piſe, s'étoit rendu à Florence, à cauſe d'une affaire criminelle arrivée à un de ſes Domeſtiques. Medicis occupé d'affaires ou de ſon plaiſir, fit attendre Borgia ſi longtemps, que celui-ci fut obligé de s'en retourner à Piſe ſans avoir pû obtenir audience. Il avoit regardé cette inattention comme un mépris qu'il n'oublia jamais. Cependant il feignoit de favoriſer le rétabliſſement des Medicis; c'étoit dans la vûë d'amuſer Vitellozzo & les Urſins, & encore plus pour augmenter le trouble & la diviſion à Florence. Il eſperoit d'en obtenir par ce moyen de meilleures conditions, ou de ſe mettre plus à portée de s'emparer de quelque Ville importante de la République. 1501.

Mais commençant à craindre que le Roi de France ne ſe reſſentît de l'injure faite à ſes Alliés, il conclut avec eux un traité à Campi, qui n'eſt qu'à ſix mille de Florence. Les conditions furent: Qu'il y auroit alliance défenſive entre la République & Valentinois: Que Florence ne pourroit donner du ſecours à ceux qui ſe révolteroient contre le Duc, qui de ſon côté s'obligeoit à ne point ſoutenir les rébelles à la République & nommément les Piſans: Que les Florentins oublieroient tout ce qui avoit été fait contre leur interêt, à l'occaſion de ſa venuë: Qu'ils ne prendroient point contre lui la défenſe du Seigneur de Piombino, quoiqu'il fût ſous leur protection: Qu'ils ſoudoyeroient le Duc de Valentinois pour trois ans avec trois cens hommes d'armes, & lui donneroient trente-ſix mille ducats d'appointemens par an: Que le Duc ſeroit tenu d'envoyer ces troupes à leur ſecours toutes les fois qu'ils en auroient beſoin, ſoit pour leur défenſe, ſoit pour faire quelque expédition.

Après ce traité le Duc de Valentinois alla à Signa, marchant avec beaucoup de lenteur, & ſéjournant partout où il campoit; il brûloit & pilloit le païs comme s'il eût été ennemi déclaré de la République. Il voulut que les Florentins lui avançaſſent un quartier de ſa ſolde, ſelon l'uſage, & qu'on lui prêtât de l'artillerie pour aſſiéger Piombino: Ils refuſerent ſans balancer de

1501. lui accorder ce dernier article, attendu que le traité ne les y obligeoit en aucune maniere ; & ils differerent de ſatisfaire à l'autre, parce qu'en effet ils n'étoient pas dans le deſſein d'exécuter ce traité, qu'ils n'avoient fait que par force ; d'ailleurs les avis qu'ils avoient reçus de leur Ambaſſadeur auprès du Roi de France, leur faiſoit eſperer que ce Prince les délivreroit bien-tôt des exactions de Valentinois.

Leur eſperance ne fut pas trompée. Le Roi n'étoit pas fâché que le Duc de Valentinois eût intimidé les Florentins, mais il déſapprouvoit la conduite qu'il avoit tenuë à leur égard ; il ne ſouhaitoit pas que la forme du gouvernement changeât à Florence, ou s'il le déſiroit, il ne vouloit pas qu'un autre que lui entreprit cette réforme. Ainſi dès qu'il eut appris que le Duc de Valentinois étoit entré dans l'Etat de Florence, il lui commanda d'en ſortir promptement, & en même temps il envoya ordre à d'Aubigny qui étoit déja en marche avec l'armée, de le contraindre à la retraite, s'il réfuſoit d'obéir à ſes ordres. Le Duc fut donc obligé de ſe retirer ſans avoir reçu ni le quartier d'appointemens, ni l'artillerie qu'il demandoit ; & il tourna vers Piombino. Il ordonna aux Piſans de lever le ſiége de Ripomarancié, fort appartenant aux Florentins ; ils avoient aſſiégé cette place à la perſuaſion de Vitellozzo, qui étoit allé à Piſe de la part de Valentinois, pour avoir de l'artillerie. Il prit dans l'Etat de Piombino, Sughereto, Scarlino & les iſles d'Elbe & de Pianoſa ; & ayant laiſſé dans tous ces poſtes de bonnes garniſons pour les défendre, & dans la vûë d'incommoder continuellement Piombino, il s'avança avec le reſte de ſes troupes dans le territoire de Rome, pour ſuivre l'armée Françoiſe à l'expedition de Naples.

X. Le Roi envoye une armée de terre & une armée navale, contre le Royaume de Naples.

Cette armée, dont le nombre montoit en tout à mille lances, quatre mille Suiſſes & ſix mille autres fantaſſins, partie François, partie Gaſcons, & qui étoit pourvûë d'une grande quantité d'artillerie, fut partagée en deux corps. D'Aubigny à la tête du premier, entra dans la Toſcane par le chemin de Caſtrocaro ; & l'autre s'y rendit par la Lunigiana. On remarqua qu'au paſſage de ce dernier corps à Piſe, les François & les habitans de cette Ville ſe donnerent mutuellement de grands témoignages d'affection. En même temps une flote compoſée de trois caraques Genoiſes, de ſeize navires & de pluſieurs autres

moindres vaiſſeaux qui portoient beaucoup d'infanterie, & commandée par Raveinſtein Gouverneur de Genes, mit à la voile en Provence pour le Royaume de Naples. 1501.

XI. Meſures que prend le Roi Frederic pour ſa défenſe.

A la nouvelle de ces mouvemens, Frederic qui ignoroit que l'armée navale Eſpagnole venuë en apparence à ſon ſecours, étoit deſtinée contre lui, preſſa Gonſalve qui la commandoit, de quitter la Sicile, où il avoit moüillé, & de s'avancer juſqu'à Gaëte : l'Amiral Eſpagnol ayant exigé qu'il lui livrât quelques Villes de la Calabre, ſous prétexte de pourvoir à la ſûreté de ſes troupes, mais en effet pour ſe faciliter la conquête de cette Province, Frederic ne fit aucune difficulté de lui donner ces places. Il comptoit que lorſque les Eſpagnols auroient joint ſon armée qui devoit être compoſée des troupes qu'il avoit déja levées, & de celles que les Colonne aſſembloient à Marino, toutes ſes forces monteroient à ſept cens hommes d'armes, ſix cens chevaux-legers & ſix mille hommes d'infanterie ; & qu'elles ſeroient ſuffiſantes pour tenir la campagne. Dans cette idée il croyoit qu'il pourroit ſe paſſer des ſecours qu'il avoit ſollicités à la Porte avec beaucoup d'inſtance, en repréſentant que la conquête de Louis XII. expoſeroit la Turquie à un plus grand péril que celui où l'avoient miſe les victoires de Charle VIII. Pour s'aſſurer contre les complots de ſes ſujets, il fit arrêter le Prince de Biſignano & le Comte de Melito, dont il découvrit les intelligences avec le Comte de Gajazzo qui ſervoit dans l'armée de France. Enfin il envoya à Tarente Ferdinand ſon fils aîné qui étoit encore enfant, non pour défendre cette Ville, mais pour mettre ce Prince en ſûreté, s'il arrivoit quelque malheur. Après avoir pris ces précautions, il alla ſe poſter à San-Germano, où il attendit Gonſalve & les Colonne, ſe flatant d'être plus heureux à défendre l'entrée du Royaume, que ne l'avoit été Ferdinand ſon neveu.

Toute l'Italie avoit les yeux ſur ces deux armées. Celle de France ne paroiſſoit pas aſſés forte pour vaincre Frederic & Gonſalve réunis, c'eſt pourquoi l'on préſumoit qu'il ne ſe feroit rien de déciſif de part & d'autre, & que ces mouvemens ne ſerviroient qu'à aigrir davantage deux puiſſans Monarques, qui ne manqueroient pas de vouloir continuer la guerre avec de plus grandes forces, ce qui, joint aux vûës & aux differens

1501. interêts des autres Puiſſances d'Italie, pouvoit y cauſer de grands maux.

Mais toutes ces conjectures tomberent, dès que l'armée Françoiſe fut arrivée dans le territoire de Rome. Les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne entrerent enſemble dans le Conſiſtoire; & notifiant au Pape & au ſacré College la ligue & le partage que leurs Maîtres n'avoient fait, diſoient-ils, que pour être plus en état de faire la guerre aux ennemis de la foi, ils demanderent l'inveſtiture conformément au traité. Le Pape ne balança pas un moment, & il leur accorda leur demande. Alors on ne douta plus de l'évenement qu'auroit cette guerre; & l'étonnement ſucceda d'abord à la crainte. On ſe demandoit comment Louis XII. avoit pû ſe réſoudre à partager le Royaume de Naples avec le Roi d'Eſpagne, & à introduire en Italie, où il étoit le ſeul arbitre de toutes choſes, un Prince ſon rival, entre les bras de qui tous les mécontens ne manqueroient pas de ſe jetter, & qui d'ailleurs avoit d'étroites liaiſons avec l'Empereur; on ne comprenoit pas pourquoi il avoit préferé ce parti à celui de laiſſer cette Couronne à Frederic qui auroit été ſon tributaire, comme il le lui avoit offert tant de fois. Mais on n'étoit pas moins ſurpris que Ferdinand eût démenti par un pareil trait de perfidie, la réputation de bonne foi & d'équité, dont il joüiſſoit: que le déſir d'avoir une portion du Royaume de Naples, eût pû l'engager, non-ſeulement à conjurer contre un Prince de ſon Sang, mais encore à le tromper par de fauſſes promeſſes de ſecours, afin de pouvoir l'accabler plus facilement; & qu'il eût par une ſi lâche trahiſon dégradé le titre de *Roi Catholique*, dont le Pape l'avoit nouvellement décoré, auſſi-bien que la Reine Iſabelle ſon épouſe, & flétri la gloire qu'ils s'étoient acquiſe dans toute la Chrétienté, par la conquête du Royaume de Grenade.

Les François répondoient aux reproches qu'on leur faiſoit de manquer de prudence, qu'ils étoient aſſés puiſſans pour réparer avec le temps ce qui pouvoit bleſſer leurs interêts dans l'affaire du partage. A l'égard des Eſpagnols, ils diſoient, que quoique Ferdinand eût pû ſans injuſtice rompre avec le Roi de Naples, pour le punir de ſes intrigues avec la France, au préjudice de l'Eſpagne, il n'avoit pas écouté ce motif dans la conjecture préſente: mais que voyant Louis XII. déterminé à

s'emparer

s'emparer du Royaume de Naples, il s'étoit trouvé dans la néceſſité ou de défendre ou d'abandonner cette Couronne. Que comparant ces deux partis, il avoit conſideré, que s'il prenoit la défenſe de Frederic, il alloit allumer une incendie funeſte à la Chrétienté, ſurtout dans un temps où les Turcs ſe préparoient à faire la guerre aux Venitiens par mer & par terre avec des forces redoutables ; que s'il l'abandonnoit, il expoſeroit la Sicile à un grand péril, & ſe feroit d'ailleurs un grand tort à lui-même, en laiſſant tomber entre les mains des François un Royaume auquel il avoit de légitimes droits, & qui pouvoit d'ailleurs lui revenir en cas que Frederic mourût ſans poſterité. Que toutes ces raiſons lui avoient fait préferer l'expédient du partage, dans l'eſperance que la mauvaiſe conduite des François lui fourniroit bien-tôt l'occaſion de ſe ſaiſir de leurs conquêtes. Qu'après cela il verroit s'il conviendroit davantage au bien public, le ſeul objet de ſes démarches, ou de garder le Royaume, ou de le rendre aux enfans de Frederic ; car pour ce Prince, il l'avoit, diſoit-il, pris en horreur depuis qu'on ſçavoit ſes liaiſons avec les Turcs. 1501.

L'union des deux Rois conſterna ſi fort le Roi de Naples, que malgré les aſſurances de Gonſalve, qui feignant de ne vouloir pas croire ce qui s'étoit paſſé à Rome, lui offroit avec beaucoup de ſincerité apparente de le venir joindre, il changea ſon premier plan, & ſe retira de San Germano vers Capouë, pour y attendre les troupes que les Colonne avoient levées par ſon ordre. Ceux-ci ſe trouvoient de leur côté dans un grand embarras : le Pape du conſentement du Roi de France, avoit fait entrer des troupes dans leurs terres pour s'en emparer, & les avoit obligés d'abandonner toutes les places qu'ils avoient dans le territoire de Rome, à l'exception d'Amelia & de Rocca-di-Papa, où ils avoient mis de bonnes garniſons. Gonſalve n'eut pas plutôt appris que l'armée Françoiſe avoit paſſé Rome, qu'il déclara publiquement les ordres dont il étoit chargé ; enſuite il envoya ſix galeres à Naples pour y prendre les deux Reines, l'une ſœur & l'autre niéce de ſon maître. Proſper Colonne conſeilloit à Frederic de s'emparer de ces ſix galeres, & de ne faire qu'un corps de toutes ſes forces, pour tenir la campagne & riſquer une bataille qu'il pouvoit gagner, rien n'étant plus incertain que le ſort des com-

bats. Il lui repréſentoit qu'en ſuivant un autre plan, il ne
1501. pouvoit éviter de perdre ſes Etats attaqués en differens endroits par deux ennemis fort puiſſans. Mais Frederic n'eſperant rien d'un parti ſi haſardeux, réſolut de défendre ſes places; & comme San Germano & les Villes voiſines s'étoient révoltées même avant que d'Aubigny fût ſorti de Rome, il mit Fabrice Colonne dans Capouë avec trois cens hommes d'armes, quelques chevaux-legers & trois mille fantaſſins; Rinuccio de Marciano, qu'il avoit pris depuis peu à ſa ſolde, eut ordre de s'y rendre auſſi pour ſeconder Colonne. A l'égard de Naples, il en confia la garde à Proſper Colonne; & il s'enferma dans Averſe avec le reſte de ſes troupes.

XII. Progrès des François dans le Royaume de Naples.

D'Aubigny étant parti de Rome, fit brûler ſur ſa route Marino, Cavi & quelques autres places des Colonne, pour venger la mort des Députés que quelques Barons du Royaume de Naples partiſans de la France avoient chargés de traiter avec lui, & que Fabrice avoit fait aſſaſſiner à Rome. Il ſe rendit enſuite à Montefortino, où il croyoit que Jule Colonne feroit quelque réſiſtance, mais celui ci abandonna lâchement cette place. D'Aubigny continuant ſa route, ſe ſaiſit de toutes les Villes ſituées aux environs du chemin de Capouë juſqu'au Vulturno; cette riviere n'étant pas guéable auprès de cette Ville, l'armée alla la paſſer plus haut, du côté de la montagne. A cette nouvelle, Frederic s'en retourna à Naples, & abandonna Averſe, qui ouvrit d'abord ſes portes aux François; Nole & les autres Villes voiſines ſuivirent ſon exemple. Après cela les François tournerent tous leurs efforts contre Capouë, dont ils formerent le ſiége. Quand ils eurent fait bréche, ils donnerent un violent aſſaut, où ils furent repouſſés avec perte: mais la garniſon y ayant beaucoup ſouffert de ſon côté, réſolut de capituler, ſurtout à cauſe du ſoulevement des habitans de la Ville & des gens de la campagne qui s'y étoient retirés en grand nombre; Fabrice Colonne & le Comte de Gajazzo s'aboucherent pour convenir des conditions.

XIII. Priſe & ſac de Capouë.

Enfin le huitiéme jour du ſiége, la négligence des gardes de la Ville, négligence aſſés ordinaire à la veille d'une capitulation, donna le moyen aux François de s'introduire dans la place. Les ſoldats animés par le déſir du pillage & par le reſſentiment de la perte qu'ils avoient faite dans l'aſſaut, firent un

grand carnage des assiégés. Ceux qui échaperent au massacre furent faits prisonniers. Mais rien ne peut égaler la brutalité avec laquelle on en usa à l'égard des femmes de toutes conditions & mêmes des Religieuses qui furent abandonnées à la débauche & à l'avarice du soldat. Il y en eut même depuis un assés grand nombre, qui furent venduës à Rome à vil prix. Quelques-unes pour sauver leur honneur, se précipiterent dans des puits & dans la riviere. Enfin un assés grand nombre qui s'étoient d'abord refugiées dans une tour, ne purent échaper au malheur dont elles croyoient s'être mises à couvert. Le Duc de Valentinois, qui en qualité de Lieutenant du Roi, étoit dans cette armée avec ses Gentilshommes & ses gardes seulement, en choisit quarante des plus belles qu'il se réserva. Fabrice Colonne, dom Hugues de Cardonne, & tout ce qu'il y avoit de Chefs & de gens de qualité, furent faits prisonniers : Rinucce de Marciano, qui avoit reçû une blessure le jour de l'assaut, tomba entre les mains des gens du Duc de Valentinois; l'on soupçonna celui-ci d'avoir hâté sa mort, qui arriva deux jours après. 1501.

XIV. Reddition de la ville de Naples.

La perte de Capouë entraîna celle de tout le reste du Royaume ; Gaëte se rendit d'abord, & d'Aubigny s'approcha de la ville d'Averse. Alors Frederic se retira dans le Château neuf de Naples, & abandonna la Ville qui capitula aussi-tôt, & donna soixante mille ducats au Roi de France. Peu de jours après Frederic traita aussi avec d'Aubigny; il promit de lui remettre dans six jours tout ce qui lui restoit du partage de Louis XII, excepté l'isle d'Ischia, qu'il retint pour six mois, pendant lesquels il lui seroit permis de se retirer où bon lui sembleroit, pourvu que ce ne fût pas dans le Royaume de Naples, & de faire entrer cent hommes d'armes dans Tarente. On convint encore qu'il pourroit emporter tout ce qui étoit dans le Château neuf & dans celui de l'Oeuf, à l'exception de l'artillerie du Roi Charle qui y étoit demeurée ; que le Roi de France oubliroit tout ce qui s'étoit fait dans le Royaume depuis la conquête de son prédecesseur ; & que les Cardinaux Colonne & d'Arragon (*a*) joüiroient paisiblement des Benefices qu'ils y avoient.

(*a*) Jean Colonne créature de Sixte IV. & Louis d'Arragon, fils de Henri, fils naturel de Ferdinand I. roi de Naples : il avoit été fait Cardinal par Alexandre VI.

1501. On vit alors un ſpectacle bien triſte dans le château de l'iſle d'Iſchia, la fortune y avoit raſſemblé preſque tous les malheureux reſtes de la poſterité de Ferdinand le vieux. Frederic qui venoit de perdre le Royaume de Naples, étoit le plus digne de compaſſion. Ce Prince oubliant ſes propres maux, ne s'inquietoit que du ſort de Ferdinand ſon fils aîné, qui étoit alors aſſiégé dans Tarente, & de celui de ſes autres enfans encore jeunes. Il avoit avec lui Beatrix ſa ſœur, veuve du celebre Mathias (*a*), Roi de Hongrie ; cette Princeſſe ayant épouſé Ladiſlas Roi de Boheme, qui avoit eu beſoin de ſon crédit pour ſe faire élire Roi de Hongrie, avoit été indignement répudiée par ce Prince, après qu'elle lui eut fait obtenir cette couronne. Ladiſlas avoit pris une autre femme avec diſpenſe du Pape Alexandre : enfin Iſabelle auparavant Ducheſſe de Milan, qui avoit perdu preſque en même temps ſon mari, ſon fils unique & ſes Etats, ſe trouvoit auſſi dans cette triſte retraite.

Je ne crois pas devoir paſſer ſous ſilence un fait d'autant plus digne de tenir ici ſa place, que la pieté filiale eſt plus rare de nos jours. Un fils de Gilbert de Montpenſier (*b*) étant allé viſiter à Pozzuolo le tombeau de ſon pere, y expira de douleur.

XV. Frederic ſe retire en France.

La haine mortelle que Frederic avoit conçûë contre le Roi d'Eſpagne, lui fit prendre le parti de ſe jetter entre les bras du Roi de France. Dans cette réſolution, il lui envoya demander un ſauf-conduit, qui lui fut d'abord accordé ; enſuite il donna ordre à une partie de ſes troupes de ſe rendre à Tarente, pour aider Ferdinand à défendre cette place. Enfin après

(*a*) Mathias Corvin, fils du fameux Jean Corvin ſurnommé *Huniade*. Il mourut en 1490. Après ſa mort, Beatrix d'Arragon ſa veuve, ſçut par ſes intrigues faire élire Roi de Hongrie Uladiſlas, ou Ladiſlas *Jagellon* Roi de Boheme, fils de Caſimir *Jagellon* Roi de Pologne ; & il ſe trouva par ce moyen poſſeſſeur de ces deux Royaumes. Il épouſa donc Beatrix, mais il la répudia bien-tôt, ſous prétexte de ſterilité. Il épouſa enſuite Anne, fille de Gaſton, Comte de Candale de la maiſon de Foix, dont il eut Louis, le dernier des *Jagellon*, qui lui ſucceda aux deux Royaumes de Boheme & de Hongrie, & Anne qui épouſa l'Empereur Ferdinand I. frere de Charle-Quint.

(*b*) Ce fut Louis, Comte de Montpenſier deuxiéme du nom, fils aîné de Gilbert, & frere de Charle Duc de Bourbon, Connêtable de France. D'autres diſent que priant ſur le tombeau de ſon pere, il fut ſaiſi d'une douleur ſi violente, qu'il lui prit une fiévre, dont il mourut deux jours après : il n'avoit que dix-huit ans. Les corps du pere & du fils furent mis dans un même cercuëil de plomb, qui fut apporté en France, & poſé dans la Chapelle de S. Louis d'Aigueperce.

avoir recommandé au Marquis du Guaſt, & à la Comteſſe de Francavilla de bien défendre le château d'Iſchia, dont ils étoient Gouverneurs, il paſſa en France avec ſix galeres, laiſſant tous les ſiens à Iſchia avec Proſper & Fabrice Colonne. Ce dernier venoit de recouvrer ſa liberté, moyennant une rançon qu'il avoit payée aux François. Frederic prit certainement un mauvais parti; car dans les brouilleris qui ſurvinrent depuis entre les deux Rois, il auroit pû trouver les moyens de remonter ſur le trône, s'il eut choiſi une retraite, où il eût été en liberté. Mais préferant une vie tranquille, après laquelle il ſoupiroit peut-être, il accepta le Duché d'Anjou avec une penſion de trente mille ducats que Louis lui donna, à condition de demeurer en France. Enfin il écrivit à ceux qui commandoient dans Iſchia de remettre cette place aux François: ils la garderent néanmoins encore long-temps ſous ſon nom. 1501.

XVI. Exploits de Gonſalve pour le Roi d'Eſpagne dans la Calabre & la Poüille.

Dans le même temps que les François parurent dans le Royaume de Naples, Gonſalve entra de ſon côté dans la Calabre & dans la Poüille; les peuples auroient ſans doute préferé les François aux Eſpagnols, mais les Villes n'ayant perſonne pour les défendre, toutes, à l'exception de Tarente, & de Manfredonia, ouvrirent leurs portes à Gonſalve. Il emporta la premiere avec ſa citadelle, & il aſſiégea enſuite l'autre, dont la conquête paroiſſoit plus difficile; mais elle capitula bien-tôt. Le Comte de Potenza, Gouverneur du jeune Duc de Calabre, & Leonard de Naples, Chevalier de Rhodes (*a*), Gouverneur de Tarente, n'eſperant plus de pouvoir ſe défendre, convinrent de ſe rendre aux Eſpagnols en cas qu'ils ne fuſſent pas ſecourus dans l'eſpace de quatre mois. Gonſalve jura ſur le Saint Sacrement, de laiſſer une entiere liberté au Duc de Calabre, qui avoit un ordre ſecret de ſon pere de venir le trouver en France, lorſqu'il ſe verroit contraint de ceder à la fortune. Mais la crainte des jugemens de Dieu, & des hommes, ne put l'emporter ſur les raiſons d'Etat: Gonſalve prévoyant qu'il pourroit ſurvenir des conjonctures où il ſeroit dangereux que ce jeune Prince ne fût pas au pouvoir de ſon maître, le retint malgré ſes ſermens, & l'envoya en Eſpagne avec une bonne

(*a*) Evêque de Rhodes, dit Mezeray. Il ſe trompe; & l'on verra dans la ſuite le même Leonard commander les chevaux-legers des Venitiens. Il étoit de la famille des Aleſſi.

1501.

eſcorte ; le Roi le reçut avec beaucoup de bonté, & lui fit rendre les vains honneurs de ſon rang.

XVII. Conquêtes du Pape & du Duc de Valentinois, ſur les Seigneurs de l'Etat Eccleſiaſtique.

Pendant ce temps-là le Pape pouſſoit ſes ſuccès avec un bonheur conſtant. S'étant emparé ſans peine de tous les Etats des Colonne & des Savelli dans le territoire de Rome, il en donna une partie aux Urſins. Le Duc de Valentinois envoya Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné avec une nouvelle armée, pour faire la conquête de Piombino ; la marche de ces troupes effraya ſi fort Jacque d'Appiano Seigneur de cette Ville, que laiſſant une bonne garniſon dans la place, il s'embarqua pour la France, dans le deſſein de conjurer le Roi qui l'avoit pris depuis longtemps ſous ſa protection, d'empêcher ſa ruine qui ſeroit une tache à la gloire de ce Prince. Mais Louis ne ſe mettant pas en peine de cacher ſa honte, lui répondit ſans détour, qu'il avoit promis au Pape de ne faire aucun obſtacle à ſes deſſeins, & que d'ailleurs il ne pourroit s'y oppoſer ſans ſe faire tort à lui-même. Dans cet intervalle la ville de Piombino ſe rendit au Duc de Valentinois par le moyen de Pandolphe Petrucci, & peu de jours après la citadelle ouvrit auſſi ſes portes.

Dans ce temps-là le Pape maria Lucrece ſa fille à Alfonſe (*a*) d'Eſt fils aîné d'Hercule Duc de Ferrare, & lui donna pour dot cent mille ducats comptant avec pluſieurs riches préſens. Elle avoit déja eu deux maris dont elle avoit été ſéparée, & elle étoit alors veuve d'un troiſiéme, qui avoit été aſſaſſiné par le Duc de Valentinois ; c'étoit Sigiſmond Prince de Biſelli, fils naturel d'Alfonſe Roi de Naples. Deux motifs porterent Hercule & Alfonſe ſon fils à conſentir à ce mariage indigne de la Maiſon d'Eſt, qui juſques-là n'avoit fait que d'illuſtres alliances : ce fut la conſideration du Roi de France, qui voulant complaire en tout au Pape, les en ſollicita ; & le déſir de ſe garantir des armes & des attentats du Duc de Valentinois, ſi cependant il pouvoit y avoir quelque ſûreté avec ce monſtre de perfidie. Riche en arget comptant, d'ailleurs ſoutenu de l'autorité du S. Siege & de la faveur du Roi, il s'étoit déja rendu formidable à une grande partie de l'Italie, où l'on n'ignoroit pas que rien n'étoit capable de remplir ſon ambition effrenée.

XVIII. Négociation

Cependant le Roi de France traitoit toujours de la paix

(*a*) Il étoit veuf d'Anne Sforce, ſœur de Jean-Galeas, Duc de Milan, & de l'Imperatrice Blanche-Marie.

avec l'Empereur Maximilien. Il brûloit de la conclure, non-ſeulement pour s'épargner des inquiétudes & de la dépenſe, & dans la vûë d'obtenir l'inveſtiture du Duché de Milan, mais encore pour être en état de faire la guerre aux Venitiens. Il ſçavoit qu'ils ne voyoient qu'à regret la proſperité de ſes armes, & qu'ils traverſoient ſécretement la paix: mais il étoit plus vivement éguillonné contre eux par le déſir qu'animoient encore les Milanois, d'ôter à cette République Cremone & la Ghiaradadda qu'il lui avoit cédées, & de rentrer dans Breſſe, Bergame & Crême, anciennes dépendances du Milanez, deſquelles ils s'étoient ſaiſis à la faveur des guerres qu'ils firent à Philippe-Marie Viſconti. Il avoit envoyé depuis pluſieurs mois à Milan le Cardinal de Roüen dépoſitaire de toute ſon autorité, pour preſſer plus vivement cette négociation & les préparatifs de la guerre de Naples; mais les variations continuelles de l'Empereur avoient empêché juſqu'alors de rien conclure.

1501. pour la paix entre l'Empereur & le Roi de France.

Pendant le ſéjour du Cardinal dans cette Ville, les Florentins firent tous leurs efforts pour regagner par ſon moyen les bonnes graces du Roi; mais les conditions trop dures propoſées par ce Miniſtre qui prétendoit que le Roi n'étoit plus lié par le traité de Milan, rendirent cette tentative inutile. Bien loin même de leur être favorable, il fit remettre Pietra Santa & Mutroné entre les mains des Lucquois, comme leur appartenant de droit: à la verité ceux-ci rembourſerent au Roi, comme au Seigneur de Gênes, la ſomme de vingt-quatre mille ducats, pour laquelle ils avoient autrefois engagé Pietra Santa aux Genois, à qui Florence l'avoit enlevée depuis. Le Cardinal voulut auſſi réunir les Siennois, les Lucquois & les Piſans, pour rétablir les Medicis à Florence, comptant que le Roi retireroit beaucoup d'argent de ces derniers & de chacune de ces Villes en particulier. Cette intrigue fut conduite juſqu'au point de la concluſion; mais les choſes en demeurerent-là, parce qu'il ne vit pas qu'on ſe preſsât beaucoup de payer les ſommes qu'il demandoit.

XIX. Conférence à Trente, entre l'Empe-

Enfin l'Empereur ayant donné des eſperances plus certaines de la paix, le Cardinal ſe rendit à Trente, pour s'aboucher avec lui (*a*). Il fut queſtion dans cette entrevûë du mariage de

(*a*) A la fin de Septembre.

1501.

reur & le Cardinal d'Amboiſe.

Madame Claude fille du Roi de France avec Charle fils aîné de l'Archiduc, de l'inveſtiture du Duché de Milan en faveur des deux époux, de la guerre contre les Venitiens, pour leur enlever les uſurpations dont l'Empereur & le Roi ſe plaignoient également; & enfin de la convocation d'un Concile géneral, dans la vûë de réformer l'Egliſe dans ſes membres & dans ſon Chef. L'Empereur feignoit d'y conſentir, pour donner de flateuſes eſperances au Cardinal de Roüen qui brûloit de parvenir au ſouverain Pontificat. Le Roi ſon maître le ſouhaitoit autant que lui, mais moins par rapport à ce Miniſtre que pour ſes propres interêts. Louis conſentoit qu'en comprenant dans le traité ſes Alliés ou ceux qu'il avoit nommés, on ajoutât cette clauſe; *ſans préjudice des droits de l'Empire*, reſtriction qui laiſſoit l'Empereur en liberté de faire valoir ſes prétentions contre qui bon lui ſembleroit: la plus grande difficulté étoit occaſionnée par la forme de l'inveſtiture. L'empereur n'y vouloit pas comprendre les enfans mâles que le Roi pourroit avoir. Il y en avoit encore d'autres touchant le rétabliſſement des bannis de Milan, que l'Empereur demandoit avec de grandes inſtances; de ſon côté le Roi refuſoit de conſentir à leur retour, à cauſe de leur nombre & du grand crédit qu'ils avoient dans le païs. Néanmoins il vouloit bien rendre la liberté au Cardinal Aſcanio pour faire plaiſir à l'Empereur; & il laiſſoit même entrevoir qu'il pourroit traiter auſſi favorablement Ludovic Sforce, & lui donner une penſion de vingt mille ducats, pour qu'il pût vivre avec honneur en France.

XX. Prorogation de la tréve.

On ne put regler entierement ces difficultés; mais comme il y avoit lieu d'eſperer qu'on trouveroit bien-tôt des expédiens pour les terminer, on prorogea la tréve; & le Cardinal de Roüen repaſſa en France, où l'on regarda la paix comme aſſurée, depuis l'entrevûë du Roi & de l'Archiduc.

XXI. Entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Blois.

Ce Prince & Jeanne ſa femme, fille aînée de Ferdinand & d'Iſabelle, devant ſe rendre en Eſpagne, pour recevoir le ſerment de fidelité des peuples en qualité d'héritiers préſomptifs de cette Couronne, prirent leur chemin par terre, & paſſerent par Blois, où le Roi étoit alors. Ils y furent reçus par ce Prince (*a*) avec de grands honneurs, & ce fut dans cette Ville

(*a*) Au mois de Novembre. Ils avoient été reçus magnifiquement à Paris, & l'Archiduc y avoit pris ſéance au Parlement en qualité de Pair de France, à cauſe du Comté de Flandres.

qu'ils

qu'ils arrêterent tout-à-fait le mariage de leurs enfans.

1501.

Sur ces entrefaites Auguſtin Barbarigo Doge de Veniſe mourut, après avoir rempli la premiere place de ſa République avec beaucoup de gloire & plus d'autorité qu'aucun de ſes prédeceſſeurs; la grande puiſſance de ce Prince fut cauſe qu'on limita celle de ſes ſucceſſeurs. Le premier fut Leonard Loredano. Le gouvernement de Veniſe eſt ſi bien conſtitué, que ni la mort d'un Doge depuis longtemps en place, ni l'élection d'un nouveau Prince ne cauſent aucune alteration dans la République.

La guerre qui avoit été fort vive les années précedentes entre les Florentins & les Piſans, ſe fit cette année avec beaucoup de lenteur & de négligence. Florence privée de la protection du Roi, & agitée de craintes continuelles de la part du Pape & du Duc de Valentinois, étoit aſſés occupée à veiller à ſa propre conſervation: de leur côté les Piſans étoient trop foibles par eux-mêmes pour attaquer les Florentins, & perſonne n'étoit diſpoſé à les ſéconder, s'il n'étoit queſtion de les empêcher de périr.

1502.

XXII. Nouveau traité entre le Roi & les Florentins.

Au commencement de l'année 1502. les Florentins conclurent enfin un nouveau traité avec le Roi de France. Ce Prince ne s'y ſeroit peut-être pas ſi facilement déterminé ſans des circonſtances qui leverent bien des difficultés. A peine l'Empereur eut-il perdu de vûë le Cardinal de Roüen, qu'il forma d'autres projets: il refuſa ouvertement l'inveſtiture du Duché de Milan, même pour les filles du Roi; & il envoya deux Ambaſſadeurs en Italie, ſçavoir Hermés Sforce (*a*) qui avoit été mis en liberté par le Roi de France, à la priere de l'Imperatrice (*b*) ſœur d'Hermés, & le Prévôt de Brillina (*c*); c'étoit pour traiter avec le Pape & les autres Princes d'Italie, au ſujet du voyage que Maximilien avoit deſſein de faire à Rome, afin d'y recevoir la Couronne Imperiale. Ces Miniſtres demeurerent quelques jours à Florence, & obtinrent de la République une promeſſe de fournir cent hommes d'armes & trente mille ducats à l'Empereur, lorſqu'il ſeroit en Italie. Cette démarche fit craindre au Roi que les Florentins perdant toute eſperance de regagner ſon amitié, ne ſe jettaſſent dans le parti de l'Empe-

(*a*) Il avoit été fait priſonnier avec le Cardinal Aſcanio. *Voyez pag.* 385.

(*b*) C'étoit Blanche-Marie Sforce.

(*c*) Le Pere Daniel le nomme *Jean Graiſmer*, Prevôt de *Briſſina*.

1502. reur ; cette raiſon l'engagea à moderer ſes demandes, & à propoſer des conditions plus convenables. Il fut donc arrêté que le Roi ſeroit tenu de défendre envers & contre tous, durant trois ans, à ſes frais les Etats dont la République de Florence étoit alors en poſſeſſion : Que de ſon côté elle fourniroit au Roi quarante mille ducats tous les ans pendant ces trois années : Que tous les autres traités précedens entre le Roi & la République, ſeroient annullés, auſſi-bien que les obligations reſpectives qui en réſultoient : Et qu'enfin il ſeroit libre aux Florentins de faire la guerre aux Piſans & à tous les autres qui leur retenoient des places.

XXIII. Suite de la guerre de Piſe.

Après la concluſion de ce traité, les Florentins devenus plus hardis, réſolurent de faire le dégât des bleds & des autres fruits du territoire de Piſe ; leur deſſein étoit de réduire avec le temps & par la famine cette Ville, contre qui la force avoit été inutile. Un des plus ſages citoyens de Florence, avoit propoſé cet expedient dès le commencement de la révolte des Piſans. Il repréſenta qu'en conſumant les rebelles par ce moyen, qui demandoit à la verité plus de temps, mais auſſi moins de dépenſe, on ménageroit à la République des ſommes, dont elle pouvoit avoir très-grand beſoin dans les troubles préſens de l'Italie : Que ſi on s'obſtinoit à les réduire par les armes, l'entrepriſe ſeroit difficile, périlleuſe, & entraîneroit infailliblement après elle de grandes dépenſes & beaucoup d'inquiétudes, attendu la force de cette Ville, l'opiniâtreté de ſes habitans, & la diſpoſition de tant de Puiſſances, qui ne manqueroient pas de la ſoutenir dès qu'ils la verroient ſur le point de tomber. On mépriſa d'abord ce conſeil ; mais on y revint enfin, après avoit fait des dépenſes infinies ſans fruit, & laiſſé écouler pluſieurs années.

Dès que les Florentins eurent ravagé les campagnes des Piſans, ils mirent le ſiége devant Vicopiſano. Les Piſans leur avoient enlevé cette Ville quelques jours auparavant, par la trahiſon de quelques ſoldats de la garniſon ; le Commandant de la citadelle ſans vouloir attendre le ſecours, qui n'auroit pas manqué d'arriver preſque à l'heure même, avoit eu la lâcheté de ſe rendre d'abord. Les Florentins ſe flatoient d'emporter facilement cette place ; car outre qu'ils ne croyoient perſonne aſſés hardi pour les attaquer depuis qu'ils étoient ſous

la protection du Roi, ils ſçavoient que Vicopiſano n'avoit de vivres tout au plus que pour quinze jours, & on s'étoit aſſuré de tous les paſſages par où les aſſiégés pouvoient en faire venir. Ils eurent avis dans ce temps-là que Fracaſſe qui s'étoit retiré dans le Mantoüan, où il vivoit fort pauvre & ſans emploi, avoit mendié une Commiſſion de l'Empereur, en vertu de laquelle il alloit ſe jetter dans Piſe avec quelques cavaliers : ils détacherent un parti pour l'enlever en chemin ; & en effet, il fut arrêté dans les Etats du Duc de Ferrare, quoiqu'il ſe fût ſauvé dans une Egliſe. On ne prévoyoit pas alors les ſuites que devoient avoir ces troubles ſi legers en apparence. 1502.

XXIV. Conteſtations entre les François & les Eſpagnols dans le Royaume de Naples, pour les limites.

Il s'en éleva de plus conſidérables dans le Royaume de Naples, au ſujet des conteſtations qui avoient commencé dès l'année précedente entre les François & les Eſpagnols. Suivant le traité de partage, la terre de Labour & l'Abruzze devoient appartenir aux premiers, la Poüille & la Calabre aux Eſpagnols : mais on n'avoit pas eu le ſoin de marquer exactement les limites de ces Provinces ; cette inattention donna lieu à l'une & à l'autre nation, de prétendre que le païs appellé la *Principauté*, faiſoit partie de la portion qui lui étoit échuë. La cauſe de cette conteſtation venoit de ce qu'Alfonſe I. Roi de Naples, pour faciliter la levée des impôts dans ſon Royaume, avoit changé le nom des Provinces qui le compoſoient : il l'avoit diviſé en ſix principales, ſçavoir la terre de Labour, la Principauté, la Baſilicate, la Calabre, la Poüille & l'Abruzze ; & il avoit ſubdiviſé la Poüille en trois parties, ſçavoir la terre d'Otrante, le Duché de Bari, & la Capitanate (*a*). Comme ce dernier département eſt contigu à l'Abruzze, & ſéparé du reſte de la Poüille par la riviere d'Ofanto qui eſt l'ancien *Aufidus*, les François n'ayant conſideré dans le partage que l'ancienne diviſion du Royaume, prétendoient que ce païs devoit être cenſé compris dans l'Abruzze plutôt que dans la Poüille, ou du moins n'appartenir à aucune des quatre Provinces partagées. Ils inſiſtoient ſur ce point, parce que c'eſt dans la Capitanate que ſe leve la Doüane des beſtiaux, l'un des plus conſidérables revenus du Royaume ; & parce que ſi la terre de Labour & l'Abruzze venoient à être privées des

(*a*) Ce mot eſt corrompu de celui de *Catapanate*, qui vient de Catapan Général de l'Empereur Baſile, lequel avoit donné ſon nom à ce pais-là. *Mezeray.*

1502. grains que produit la Capitanate, ces deux Provinces ſeroient toujours expoſées à la famine dans les temps de ſterilité, ſurtout lorſque les Eſpagnols ne voudroient pas leur permettre de tirer des bleds de la Poüille & de la Sicile. Les Eſpagnols au contraire, ſoutenoient que l'Abruzze finiſſoit aux montagnes, & ne s'étendoit point dans la plaine; & qu'au reſte on conſultoit toujours l'état préſent des choſes dans les conteſtations qui avoient pour objet le nom & les limites des Provinces.

Enfin ils étoient convenus des deux côtés l'année précedente, de partager également entr'eux les revenus de la Doüane: mais ils n'avoient pas voulu s'en tenir à cette convention, & chacun s'étoit efforcé de tirer tout ce qu'il avoit pu de cet impôt. Cependant il étoit ſurvenu d'autres ſujets de diſſention, dont l'antipathie de Gonſalve & de Louis d'Armagnac (*a*) Duc de Nemours, Viceroi de Naples, étoit la ſeule cauſe; s'il eſt vrai, comme on le dit, que les deux Rois n'avoient donné à leurs Géneraux aucun ordre de faire naître la diviſion, Les Eſpagnols prétendirent que la Principauté & la Baſilicate étoient des dépendances de la Calabre, qui ſe diviſe en citerieure & ulterieure, autrement haute & baſſe Calabre, & que le Val-di-benevento, dont les François étoient en poſſeſſion, faiſoit partie de la Poüille; en conſéquence ils envoyerent des Officiers de Juſtice à *la Tripalda* qui eſt à deux milles d'Avellino, où il y avoit une Juriſdiction Françoiſe. Les principaux Barons du Royaume qui ne voyoient qu'avec douleur ces commencemens de rupture, offrirent d'accommoder le differend, & engagerent le Duc de Nemours à ſe rendre à Melfe, & Gonſalve à Atella. Pluſieurs mois s'écoulerent inutilement dans la négociation; on convint ſeulement d'attendre la réſolution des deux Rois, & de ſe tenir en repos de part & d'autre pendant ce temps-là.

XXV. Commencement de la guerre entre les deux Rois ſur ce ſujet.

Mais le Duc de Nemours ſentant la ſuperiorité de ſes forces, ne jugea pas à propos d'y demeurer long-temps. C'eſt pourquoi il fit ſommer Gonſalve d'abandonner ſur le champ la Capitanate, lui déclarant la guerre en cas de refus. Auſſitôt après, il envoya un parti juſqu'aux portes de la Tripalda.

(*a*) Il étoit fils de Jacque, Comte d'Armagnac & Duc de Nemours, à qui Louis XI. fit trancher la tête en 1477. & de Louiſe d'Anjou, fille de Charle I. Comte du Maine; le Connêtable d'Armagnac qui fit tant de bruit ſous le regne de Charle VI. étoit ſon biſayeul.

Cette hoſtilité faite le 19. de Juin, fut le commencement de la guerre ; les François entrerent dans la Capitanate & dans les autres païs du partage des Eſpagnols, & ils ſe ſaiſirent de toutes les places qui n'étoient pas en état de réſiſter. Non-ſeulement le Roi de France ne donna aucun ordre pour faire ceſſer ces hoſtilités ; mais ayant été informé que le Roi d'Eſpagne refuſoit abſolument de ceder la Capitanate, il ſe prépara ſérieuſement à la guerre. Dans ce deſſein il fit embarquer deux mille Suiſſes pour le Royaume de Naples ; & il prit à ſa ſolde les Princes de Salerne & de Biſignano & quelques autres Barons de la premiere Nobleſſe. Il ſe rendit même à Lyon pour être plus à portée de donner ſes ordres, & de paſſer les Monts en perſonne ſi cela étoit néceſſaire, ne bornant plus ſes prétentions aux ſeules terres litigieuſes, mais aſpirant déja ouvertement à la conquête de tout le Royaume. 1502.

XXVI. Révolte d'Arezzo contre les Florentins.

Les troubles excités en Toſcane par Vitellozzo de concert avec Jean-Paul Baglioné, les Urſins & ſurtout Pandolphe Petrucci qui ſouhaitoient ardemment de rétablir Pierre de Medicis à Florence, obligerent encore le Roi de hâter ſes préparatifs. Guillaume Pazzi Commiſſaire des Florentins à Arezzo ayant été averti que quelques habitans de cette Ville étoient convenus avec Vitellozzo de la faire révolter, crut qu'il diſſiperoit aiſément la conſpiration par un coup d'autorité, préſumant que le nombre des complices n'étoit pas conſiderable. Ainſi ſans attendre qu'on lui eût envoyé des forces ſuffiſantes pour réprimer les ſéditieux, il ſe hâta de faire mettre en priſon deux des conjurés. Auſſi-tôt le peuple animé par les autres, & déja indiſpoſé par lui-même contre les Florentins, accourt en foule, délivre les priſonniers, met le Commiſſaire & les autres Officiers en priſon, & criant *Liberté* par toute la Ville, ſe ſouleve enfin ouvertement. Néanmoins la citadelle, où l'Evêque (*a*) de la Ville, qui étoit fils du Commiſſaire, s'étoit refugié au commencement du tumulte, demeura au pouvoir des Florentins.

Les Aretins donnerent d'abord avis de leur révolte à Vitellozzo ; celui-ci fut très-faché qu'elle eût éclaté avant le

(*a*) Coſme Pazzi. C'étoit un homme d'un grand mérite. Il fut fait Evêque d'Arezzo le 17. d'Avril 1497. après Gentilé Bechi. L'année ſuivante il fut envoyé en ambaſſade vers Louis XII. à ſon avénement à la Couronne. Il fut fait dans la ſuite Archevêque de Florence le 5. de Juillet 1508. & il mourut en 1513.

1502. temps marqué ; en effet il n'avoit pas encore pris ſes meſures, pour reſiſter aux troupes de Florence qui pouvoient entrer dans la Ville par la citadelle. Il ne laiſſa pas néanmoins de ſe rendre ſur le champ à Arezzo avec ſa compagnie de gendarmes & beaucoup de fantaſſins qu'il tira de Citta-di-Caſtello : Jean-Paul Baglioné lui en envoya de Perouſe un nombre aſſés conſiderable, & Pandolphe Petrucci lui fit tenir en ſecret un leger ſecours d'argent. Mais la crainte (*a*) empêcha Vitellozzo de reſter longtemps à Arezzo ; il ſe contenta d'y laiſſer ſes troupes, & de leur recommander de bien fermer toutes les avenuës par où ceux de la citadelle pouvoient pénetrer dans la Ville ; enſuite il retourna à Citta-di-Caſtello, ſous prétexte d'y raſſembler de plus grandes forces.

Les Magiſtrats de Florence ne firent pas d'abord aſſés d'attention aux conſéquences de la révolte d'Arezzo. Ceux qu'on avoit coutume de conſulter dans les affaires importantes de la République, vouloient qu'on levât le ſiége de Vicopiſano, pour marcher contre les rébelles. Les troupes qu'on avoit devant cette Ville, auroient été ſuffiſantes pour réduire Arezzo, ſi on les avoit fait partir à temps. Mais pluſieurs perſonnes, dont l'incapacité deshonoroit alors les premieres dignités, s'écrierent tout d'une voix qu'il n'y avoit rien à craindre ; qu'il étoit facile de remedier à ce mal par le moyen des places voiſines d'Arezzo ; & que ceux qui exageroient tant le péril, étoient des ennemis du gouvernement, qui ne vouloient pas qu'on prît Vicopiſano, afin qu'on fût hors d'état de rentrer dans Piſe cette campagne. Enfin ils tirerent ſi fort les choſes en longueur, que Vitellozzo encouragé par cette lenteur, & voyant ſes forces beaucoup accruës, retourna à Arezzo, où Jean-Paul Baglioné, Fabio fils de Paul des Urſins, Pierre de Medicis & le Cardinal frere de ce dernier lui amenerent encore d'autres troupes.

Après que les Siennois leur eurent envoyé des poudres & des boulets, on commença à foudroïer la citadelle qu'on avoit laiſſé manquer de vivres & de toutes les choſes néceſſaires à une défenſe, ſelon la mauvaiſe coutume de ceux qui ſongent plutôt à conſtruire de nouveaux forts, qu'à réparer, & à bien

(*a*) Il avoit à craindre s'il venoit à être pris, que les Florentins ne le fiſſent mourir comme Paul Vitelli ſon frere.

pourvoir ceux qui ſont déja bâtis. Les Aretins creuſerent en même temps des lignes de circonvallation autour de la place, pour empêcher qu'il n'y entrât du ſecours : les aſſiegés voyant que les troupes des Florentins, qui étoient enfin arrivées ſous les ordres d'Hercule Bentivoglio juſqu'à Quarata château voiſin d'Arezzo, n'oſoient avancer plus loin, ſe rendirent quatorze jours aprés la révolte de la Ville. L'Evêque & huit autres, au choix des Aretins, demeurerent en ôtage, pour être échangés contre quelques-uns des leurs qui avoient été arrêtés à Florence ; le reſte eut la permiſſion de ſe retirer. Les Aretins raſerent auſſi-tôt la citadelle ; & Bentivoglio craignant que Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné, dont les forces étoient ſuperieures aux ſiennes, ne vinſſent l'attaquer à Quarata, ſe retira à Montevarchi ; ſa retraite facilita aux ennemis la priſe de toutes les places voiſines. 1502.

XXVII. Le Roi prend l'affirmative pour eux.

On croit que le Pape & le Duc de Valentinois n'avoient d'abord eu aucune part à la révolte d'Arezzo. Car ils auroient été bien fâchés que Pierre de Medicis fût rentré à Florence. Ses liaiſons avec Vitellozzo & les Urſins, qu'ils avoient deſſein de perdre, étoient cauſe de cette mauvaiſe volonté du pere & du fils : mais ayant des raiſons pour diſſimuler leur haine contre ces Seigneurs, ils conſentirent enſuite que Vitellozzo, Jean-Paul & Fabio qu'ils avoient pris à leur ſolde, achevaſſent cette expédition ; ils furent même très-contens qu'elle eût réuſſi, ſe flatant de profiter de l'abaiſſement des Florentins. Néanmoins on fut perſuadé à Florence que le Pape & ſon fils étoient les veritables auteurs de la révolte. Cette opinion redoubla la crainte des Magiſtrats ; comme ils ne pouvoient gueres compter ſur leurs propres forces, à cauſe de la confuſion du gouvernement qui leur avoit fait négliger de mettre ſur pied un nombre ſuffiſant d'hommes d'armes, & n'étant pas d'ailleurs facile d'en avoir auſſi promptement que le danger l'auroit exigé, ils réſolurent d'avoir recours au Roi de France comme à leur unique reſſource.

Ils lui firent donc repréſenter, que non-ſeulement ſa gloire étoit intereſſée à ſecourir dans cette occaſion une République qu'il avoit priſe tout récemment ſous ſa protection, mais encore que le Duché de Milan ſeroit expoſé à un péril évident, ſi le Pape & ſon fils, qui ſans doute étoient les auteurs de la révolte

1502. d'Arezzo, prenoient le deſſus dans la Toſcane : Qu'ils avoient ſur pied une armée formidable : Qu'il étoit évident que leur ambition ne ſe borneroit pas à la Romagne ni à la Toſcane, & qu'ils portoient leurs vûës bien au-delà de ces deux Provinces : Qu'après avoir inſulté le Roi, en attaquant ſes nouveaux Alliés, ils ne manqueroient pas, pour ſe mettre à couvert de ſon reſſentiment, de chercher à lui ôter les moyens de le faire éclater.

Le Roi à qui l'orgueil & l'ambition du Pape & de ſon fils commençoient à devenir inſupportables, écouta volontiers les plaintes des Florentins. Voyant la guerre entamée dans le Royaume de Naples, & la négociation de la paix avec l'Empereur interrompuë ; ayant d'ailleurs pluſieurs raiſons de ſe défier des Venitiens, il craignit que l'affaire d'Arezzo ne fût prémediée, & le ſignal de plus grandes entrepriſes contre ſes interêts. Il fut encore confirmé dans cette opinion par les lettres de Charle d'Amboiſe (*a*) Seigneur de Chaumont, neveu du Cardinal de Roüen, ſon Lieutenant géneral dans le Duché de Milan, à qui l'affaire d'Arezzo avoit cauſé de grandes inquiétudes. Ce Seigneur avertiſſoit le Roi de prendre ſes meſures de bonne heure. Louis réſolut donc de hâter ſon voyage d'Italie ; & d'envoyer ſur le champ des ſecours aux Florentins. C'eſt pourquoi il écrivit à Chaumont de faire partir quatre cens lances ; & il envoya en diligence le Herault nommé *Normandie*, pour aller commander de ſa part, non-ſeulement à Vitellozzo, à Jean-Paul, à Pandolphe & aux Urſins, mais encore au Duc de Valentinois, de laiſſer les Florentins en repos. Il parla lui-même avec beaucoup de vivacité au nonce du Pape, & fit de grandes menaces à Julien de Medicis & aux Agens de Pandolphe & de Vitellozzo qui étoient à la Cour.

XXVIII. Le Duc de Valentinois s'empare du Duché d'Urbin.

Après la révolte d'Arezzo, le Duc de Valentinois s'étoit mis en campagne, feignant d'en vouloir à Camerino ; en effet il avoit déja fait inveſtir cette place par une partie de l'armée ſous les ordres du Duc de Gravina (*b*), & de Liverot de Fermo ; mais ſon veritable deſſein étoit de ſurprendre le Duché

(*a*) Il étoit fils de Charle d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, Gouverneur de l'Iſle de France, de Champagne & de Bourgogne, frere aîné du Cardinal George d'Amboiſe, mort en 1481. & de Catherine de Chauvigny.

(*b*) Il étoit de la Maiſon des Urſins.

d'Urbin.

d'Urbin. Quand il eut aſſemblé le reſte de ſes troupes ſur les frontieres du Perouſin, il fit prier Guy Balde Duc d'Urbin de lui prêter de l'artillerie & quelques troupes; le Duc qui étoit ſans défiance, ne fit aucune difficulté de lui accorder ſa demande. Il eſt vrai qu'il n'y avoit pas de ſûreté à refuſer Valentinois qui étoit à la tête d'une puiſſante armée dans le voiſinage des Etats d'Urbin. D'ailleurs il n'avoit aucune raiſon de craindre, ayant terminé depuis quelque-temps un differend qu'il avoit eu avec le Pape au ſujet du cens. Valentinois n'a pas plutôt ôté au Duc d'Urbin les moyens de ſe défendre, qu'il part bruſquement de Nocera; marche ſi précipitamment, qu'il ne donne pas à ſes troupes le temps de manger; & arrive le jour même à Cagli ville du Duché d'Urbin. Guy-Balde & François-Marie de la Rovere (*a*) Préfet de Rome ſon neveu qui étoit avec lui, furent ſi frappés de cette invaſion imprevûë dans un temps où ils étoient hors d'état de réſiſter, qu'à peine ils purent ſe ſauver par la fuite. Ainſi le Duc de Valentinois ne rencontrant aucun obſtacle, ſe ſaiſit d'abord de tout ce Duché, à l'exception des châteaux de San-Leo & de Mayolo. Pandolphe Petrucci, Vitellozzo & les Urſins, furent pénetrés de douleur par ce trait de perfidie, qui leur ouvrit les yeux ſur ce qu'ils avoient à craindre pour eux-mêmes. 1502.

Après l'invaſion du Duché d'Urbin, le Duc de Valentinois délibera s'il devoit pourſuivre le ſiége de Camerino, ou s'il attaqueroit ouvertement les Florentins. Il n'y a point de doute qu'il n'eût pris ce dernier parti, ſans la crainte d'irriter le Roi de France, dont les ordres lui avoient déja été notifiés: il avoit appris que malgré toutes les inſtances que le Pape avoit faites à ce Prince, de ne point prendre part aux affaires de Toſcane, Louis envoyoit des ſecours aux Florentins; mais il étoit ſurtout retenu par la réſolution où il ſçavoit le Roi, de paſſer lui-même au premier jour en Italie. Pendant qu'il étoit à Urbin, où il attendoit à ſe déterminer par les évenemens, le Pape & lui négocioient toujours avec les Florentins, pour tâcher de les amener du moins en partie à leur but: néanmoins il permettoit à pluſieurs ſoldats de ſon armée de paſſer ſous les

(*a*) Il étoit fils de Jean de la Rovere auſſi Préfet de Rome, frere du Cardinal de S. Pierre-aux-liens; & de Jeanne de Montefeltro, ſœur de Guy-Balde, Duc d'Urbin.

1502. enſeignes de Vitellozzo. Ce Géneral avoit raſſemblé juſqu'à huit cens chevaux & trois mille hommes d'infanterie ; & pour donner plus de réputation à cette armée, il lui avoit donné le nom d'*armée Eccleſiaſtique*.

XXIX. Conquêtes de Vitellozzo ſur les Florentins, en faveur de Pierre de Medicis.

Depuis la priſe de la citadelle d'Arezzo, Vitellozzo s'étoit emparé ſans aucun obſtacle de Monté San-Sovino, de Caſtiglioné-Aretino, de Cortone, & de toutes les autres places & châteaux du Val-di-Chiana, dans le temps de la récolte, circonſtance qui ſervit d'excuſe aux habitans de ces Villes. Ils dirent que ç'avoit été pour conſerver les bleds, & non par eſprit de révolte, qu'ils s'étoient rendus à la premiere ſommation de Vitellozzo : Que d'ailleurs Pierre de Medicis étoit dans l'armée, & qu'il ne s'agiſſoit dans cette guerre que de ſon rétabliſſement. Il n'eſt pas douteux que ſi de Cortone, Vitellozzo eût penetré d'abord dans le Caſentin, il ne lui eût été facile de marcher enſuite juſqu'aux portes de Florence ; car les ſecours de France n'étoient pas encore arrivés, & la plus grande partie de l'infanterie des Florentins s'étoit diſſipée ; ces troupes qui étoient preſque toutes du païs dont les ennemis venoient de s'emparer, avoient repris le chemin de leur patrie. Mais l'envie de ſe rendre maître de San Sepolero, place voiſine, & à la bienſéance de Citta-di-Caſtello, lui fit manquer cette occaſion. C'eſt pourquoi couvrant ſon veritable deſſein du prétexte ſpecieux, qu'il n'étoit pas prudent de laiſſer derriere lui aucune place ennemie, il fit marcher ſes troupes à Anghiari. Cette ville fut la ſeule qui eut le courage d'attendre le canon ; mais n'étant pas aſſés bien préparée à la défenſe, elle fut obligée de ſe rendre à diſcretion. Vitellozzo prit enſuite le bourg de San Sepolero par compoſition ; après quoi il tourna vers le Caſentin, & s'étant avancé juſqu'au village de Raſſina, il envoya un trompette ſommer Poppi de ſe rendre. Cette Ville, malgré la force de ſa ſituation, n'auroit pû vraiſemblablement faire une longue réſiſtance n'ayant qu'une foible garniſon ; mais la ſeule réputation des armes Françoiſes empêcha ſa priſe.

XXX. Le Roi rétablit les Florentins à Arezzo.

Il étoit déja arrivé auprès de Florence deux cens lances ſous les ordres du Capitaine Imbault (*a*) : ces troupes ſe voyant hors d'état de marcher droit aux ennemis faute d'infanterie, allerent ſe loger à San Germano dans le Vald'arno où

(*a*) Imbault de Romanieu.

étoit le rendés-vous géneral. Vitellozzo ayant appris que les François étoient dans ces quartiers, & craignant que ſon abſence n'exposât trop la ville d'Arezzo, il partit promptement de la Vernia, & alla ſe poſter ſur la colline de Ciciliano à deux milles de Quarata. Il s'avança enſuite trois milles plus près des ennemis pour faire bonne contenance, & pour couvrir Rondiné & les autres places voiſines ; enfin laiſſant quelque infanterie à la garde de Gargonſa & de Civitella, par où les Florentins pouvoient penetrer dans le païs, il choiſit un poſte avantageux à côté de Rondiné. Cependant il arriva encore deux cens lances Françoiſes conduites par le Capitaine Laniere ; après quoi, les Florentins aſſemblerent leur armée entre Montévarchi & Laterina, dans le deſſein d'aller camper ſur quelque hauteur auprès des ennemis, dès qu'on auroit fait un corps de trois mille hommes d'infanterie. Vitellozzo ne jugea pas à propos de les attendre, voyant bien qu'il ne pourroit conſerver ſon poſte, ou l'abandonner ſans s'expoſer à de grands périls, lorſqu'ils ſeroient ſi proche de lui. Il prit donc le parti de ſe retirer ſous le canon d'Arezzo ; & quand il vit que toute l'armée Françoiſe dont le front étoit à Quarrata, tenoit la campagne, il ſe renferma dans Arezzo. 1502.

Il n'avoit ceſſé de dire hautement, qu'il vouloit s'y défendre juſqu'à l'extrêmité, mais de nouveaux incidens l'obligerent à changer de réſolution. Jean-Paul Baglioné effrayé par le malheur du Duc d'Urbin, s'étoit déja retiré à Perouſe avec ſes troupes, & ce qui arriva depuis à Camerino, remplit d'effroy Pandolphe Petrucci, les Urſins & Vitellozzo lui-même. Pendant que le Duc de Valentinois feignoit de négocier un accommodement avec Jules Varano, Seigneur de Camerino, il s'introduiſit dans la Ville à la faveur d'une intelligence ; ſe ſaiſit de Varano & de deux de ſes fils, & les fit étrangler tous trois. Vitellozzo fut bien autrement conſterné par la vigilance du Roi de France. Ce Prince déja arrivé à Aſt (*a*), envoyoit encore deux cens lances & de l'artillerie en Toſcane, ſous les ordres de Louis de la Tremoille qui étoit actuellement à Parme, où il attendoit trois mille Suiſſes que le Roi prêtoit aux Florentins pour reprendre Arezzo.

(*a*) Il y arriva le 7. de Juin.

1502.

XXXI. Le Roi arrive en Italie, & veut faire la guerre au Pape & à ſon fils.

Le Roi extrêmement irrité contre le Pape, avoit deſſein d'enlever au Duc de Valentinois la Romagne & les autres Etats dont il s'étoit emparé. Dans cette vûë il avoit fait venir auprès de lui tous ceux que Valentinois avoit opprimés, ou qui craignoient de l'être; il diſoit même publiquement qu'il vouloit marcher en perſonne à cette expédition, où il rendroit un auſſi grand ſervice à la Religion, que s'il faiſoit la guerre aux Turcs. Il avoit auſſi deſſein de chaſſer de Sienne Pandolphe Petrucci, dont le crime étoit d'avoir fourni de l'argent à Ludovic Sforce, dans la derniere révolution, & d'être attaché à l'Empereur. Le Pape & le Duc de Valentinois employerent toute leur adreſſe pour conjurer cet orage; ils proteſtoient qu'ils n'avoient eu aucune part à l'affaire d'Arezzo entrepriſe à leur inſçu, & qu'il ne leur avoit pas été poſſible de s'y oppoſer, ni d'empêcher les Urſins & Jean-Paul Baglioné d'entrer, pour leurs interêts particuliers, dans les vûës de Vitellozzo. Le Duc de Valentinois, pour tâcher d'appaiſer le Roi, menaça celui-ci de marcher contre lui, s'il n'abandonnoit Arezzo & les autres places qu'il avoit enlevées aux Florentins.

Ainſi Vitellozzo craignant d'attirer ſur lui ſeul la colere du Roi, & d'être la victime des plus forts après leur réconciliation, comme il arrive preſque toujours au plus foible, il prit le parti de faire venir le Capitaine Imbault à Arezzo, & de traiter avec lui. On convint que Vitellozzo ſe retireroit inceſſamment avec ſes troupes, & qu'il remettroit Arezzo & toutes les autres Villes entre les mains des François qui les garderoient au nom du Roi, juſqu'à ce que le Cardinal des Urſins déja parti pour aller trouver ce Prince, eût arrêté quelque choſe avec lui; que cependant il n'entreroit dans Arezzo qu'un ſeul Capitaine François avec quarante chevaux; & que pour leur ſûreté & celle de l'obſervation du traité, Vitellozzo donneroit deux de ces neveux en ôtages. Les Florentins s'oppoſerent au premier article, prétendant que les places devoient leur être reſtituées immédiatement. Mais Imbault tournant leurs plaintes en ridicule, dit qu'il ne comprenoit pas que les Florentins, dont on vantoit ſi fort la prudence, puſſent faire une pareille difficulté: Que l'expédient ſtipulé dans le traité, étoit tout ce qu'ils pouvoient ſouhaiter de plus avantageux: Que ce moyen leur

donnoit une prompte victoire, ſans inquiétude, ſans dépenſe & ſans les expoſer aux riſques de la guerre : Qu'après tout le Roi ne ſeroit obligé, qu'autant qu'il lui plairoit, de confirmer ou d'annuler ce traité. Auſſi-tôt après Vitellozzo retira d'Arezzo toutes les troupes & l'artillerie, & il remit aux François cette Ville & les autres places que le Roi rendit d'abord aux Florentins. 1502.

XXXII. Changement dans le gouvernement de Florence.

Toute la ville de Florence, ſans en excepter le commun peuple, perſuadée que le péril imprévu, dont la République venoit d'être ſi heureuſement délivrée, n'avoit d'autre cauſe que l'irrégularité du gouvernement, ſouhaita qu'on en établît un autre ; mais l'horreur génerale qu'on y avoit pour la tyrannie, rendoit la nobleſſe ſuſpecte à la multitude. Ces défiances empêchoient qu'on ne pût introduire tout d'un coup une forme d'adminiſtration convenable, parce que la raiſon ne ſuffit pas pour convaincre des gens ſans expérience & ſans lumieres ; c'eſt pourquoi on ſe contenta de regler que le Gonfalonier de Juſtice ou Chef de la Seigneurie, dont la Magiſtrature ne duroit que deux mois, comme celle de tous les autres membres de ce Conſeil, conſerveroit déſormais ſa dignité pendant toute ſa vie : par ce moyen le chef de la République étoit bien plus à portée de ſuivre les affaires ſans interruption, & d'empêcher qu'on ne retombât dans les périls paſſés. On eſpera que le Gonfalonier s'étant concilié de l'autorité par ſes qualités perſonnelles & par la perpetuité de cette Magiſtrature, pourroit réformer peu à peu ce qu'il y avoit de défectueux au reſte dans le gouvernement ; d'ailleurs en donnant les emplois au mérite, il mettroit entre ſes ſucceſſeurs & la multitude un contrepoids, qui balançant l'incapacité & la licence populaire, retiendroit d'un autre côté l'ambition de ces premiers Magiſtrats. Cette réſolution étant priſe, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Pierre Soderin (*a*), homme d'un âge mûr, & qui joüiſſant d'un bien ſuffiſant pour ſoutenir ſa nobleſſe, s'étoit concilié l'eſtime de ſes concitoyens par ſon integrité & par ſa moderation. D'ailleurs il avoit eu beaucoup de part aux affaires publiques, & il s'y étoit appliqué avec ardeur.

(*a*) Il étoit frere de François Cardinal de Volterre, & de Paul Antoine, dont il eſt parlé ci-deſſus. On diſoit de leur temps, que ſi les deux freres Pierre, & le Cardinal, euſſent été à la place l'un de l'autre, le premier ſeroit devenu Pape, & le ſecond ſe ſeroit rendu Souverain de Florence. *Ughelli.*

1502. Enfin il n'avoit point d'enfans, ce qui devoit être compté pour beaucoup, & diminuer la crainte qu'on auroit pû avoir de ſon ambition.

XXXIII. Le Pape & ſon fils ſe raccommodent avec le Roi.

Cependant le Roi de France s'étant rendu à Aſt, y reçut les Ambaſſadeurs de tous les Princes & de toutes les Villes libres d'Italie. Il y eut même quelques-uns de ces Princes qui y vinrent en perſonne; & entr'autres le Duc de Ferrare & le Marquis de Mantouë; ce dernier n'étoit pourtant pas agréable à la Cour. Le Cardinal des Urſins s'y rendit auſſi, pour juſtifier ceux de ſa Maiſon & Vitellozzo ſur l'affaire d'Arezzo, & pour animer le Roi contre le Pape & le Duc de Valentinois. Les diſpoſitions où ce Prince avoit paru à leur égard, faiſoient eſperer qu'il tourneroit contre eux ſes armes, au grand contentement de toute l'Italie: mais l'experience prouve tous les jours que l'évenement des choſes ne répond preſque jamais à l'attente publique; & rien n'eſt plus naturel. Le petit nombre qui regle ordinairement les grandes affaires a preſque toujours des vûës oppoſées à celles de la multitude. Ainſi il n'eſt pas étonnant que les choſes arrivent au gré de leurs premiers moteurs. C'eſt ce qu'on vit dans cette occaſion, où l'interêt du Roi décida, contre les les vœux de tout le monde, en faveur d'Alexandre & de ſon fils. Ce furent moins les ſollicitations continuelles du Pape qui appaiſerent le Roi, que les conſeils du Cardinal de Roüen: ce Prélat avoit toujours ſouhaité d'entretenir la bonne intelligence entre Alexandre & Louis, non-ſeulement pour les interêts du Roi, mais encore pour les ſiens particuliers. Il déſiroit d'être continué dans la légation de France; & en effet le Pape lui accorda cette dignité pour dix-huit mois: d'ailleurs aſpirant au Pontificat, il vouloit faire donner le chapeau à pluſieurs de ſes parens & de ſes amis, qui puſſent faciliter ſon élection par leurs ſuffrages: Enfin c'étoit dans ces vûës qu'il vouloit acquerir la réputation de protecteur zelé des Etats de l'Egliſe.

Les conjonctures préſentes ſervirent encore à déterminer le Roi. L'Empereur qui ne pouvoit ſe tenir en repos, avoit nouvellement envoyé beaucoup de cavalerie & d'infanterie à Trente, & il faiſoit de grandes offres au Pape, afin de l'engager à favoriſer le voyage qu'il avoit deſſein de faire en Italie, pour y recevoir la Couronnne Imperiale. Les démarches de ce Prince étoient d'autant plus ſuſpectes au Roi, qu'il ſçavoit que les

Venitiens ne voyoient qu'à regret la France en poſſeſſion du Milanez & du Royaume de Naples. D'ailleurs il étoit en different avec trois Cantons Suiſſes qui lui demandoient la ceſſion de ſes droits ſur Bellinzoné, exigeant encore qu'il leur donnât la Valteline, Scafuſa (*a*), & leur accordât d'autres prétentions exhorbitantes, ſinon ils le menaçoient de traiter avec l'Empereur. Enfin il n'y avoit pas d'apparence qu'on pût faire un accommodement entre la France & l'Eſpagne : Louis avoit propoſé de rendre le Royaume de Naples à Frederic qu'il ména pour cette raiſon en Italie ; & il avoit été queſtion d'une tréve durant laquelle chacun garderoit ce dont il étoit en poſſeſſion ; mais ni l'une ni l'autre de ces deux propoſitions n'avoit eu d'effet, à cauſe des difficultés qu'on avoit fait naître. Le Roi de France indigné de cette manœuvre avoit renvoyé les Ambaſſadeurs d'Eſpagne qui étoient à ſa Cour. 1502.

Dans ces circonſtances le Roi ayant reçu par Troccies Camerier du Pape des aſſurances de la réſolution où le pere & le fils étoient de l'appuyer de tout leur pouvoir dans la guerre de Naples, il prit le parti de demeurer uni avec eux. Dès que l'Agent d'Alexandre fut de retour à Rome, le Duc de Valentinois prit ſecretement la poſte, & vint trouver Louis qui s'étoit rendu à Milan ; ce Prince le reçut avec beaucoup de joïe, & lui fit rendre des honneurs extraordinaires. Un accueil ſi favorable ſurprit & chagrina tout le monde.

Les troupes que le Roi avoit envoyées en Toſcane n'étant plus néceſſaires en ces quartiers, il les fit revenir en Lombardie, après voir pris ſous ſa protection la ville de Sienne & Pandolphe Petrucci, moyennant quarante mille ducats payables, partie comptant & partie dans de certains termes. Cependant l'ardeur des préparatifs de Maximilien s'étant tout d'un coup rallentie, il ne reſta au Roi preſque d'autre affaire que celle du Royaume de Naples.

XXXIV. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

Ses armes y avoient été heureuſes juſqu'alors, & il y avoit toute apparence qu'elles le ſeroient encore davantage à l'avenir. A ſon arrivée en Italie, il fit embarquer deux milles Suiſſes & plus de deux mille Gaſcons, pour aller ſeconder le Viceroi. Celui-ci s'étoit rendu maître de toute la Capitanate, à

(*a*) Ce ne peut pas être la ville de Schaffouſe, mais apparemment quelque château du Milanez, voiſin de la Valteline.

l'exception de Manfredonia & de S. Angelo ; dès qu'il eut reçu
1502. ce renfort, il mit le ſiége devant Canoſa, où il y avoit ſix cens fantaſſins Eſpagnols ſous les ordres de Pierre Navarre (*a*) ; ce brave Officier ſe défendit pendant pluſieurs jours avec beaucoup de valeur ; mais Gonſalve, qui ne vouloit pas perdre cette infanterie, lui ayant recommandé de ne pas attendre à l'extrêmité, il rendit la place, vies & bagues ſauves.

Après cette perte il ne reſtoit aux Eſpagnols dans la Poüille, dans la Calabre & dans la Capitanate, que Manfredonia Sant Angelo, Barlette, Andria, Galipolli, Otrante, Tarente, Coſenza, Gierace, Seminara & un petit nombre de places voiſines de la mer : Gonſalve trop foible pour tenir la campagne, ſe retira dans Barlette, ſans argent, avec peu de vivres, & preſque ſans munitions de guerre. Mais il trouva moyen d'en acheter à Veniſe du conſentement tacite du Sénat : le Roi de France en ayant fait de grandes plaintes, les Venitiens répondirent, que le commerce étant libre à Veniſe, la choſe s'étoit faite à leur inſçû par des marchands de cette Ville.

Après la priſe de Canoſa, les Géneraux François jugerent qu'il n'étoit pas poſſible, que toute l'armée qu'on faiſoit monter à douze cens lances & dix mille hommes d'infanterie, partie Italiens, partie Ultramontains, demeurât au ſiége de Barlette, pour pluſieurs raiſons, dont la principale étoit qu'on y manquoit d'eau ; ils réſolurent donc, contre l'avis, & malgré les proteſtations d'Aubigny, comme le bruit en courut alors, de n'y laiſſer qu'un détachement pour tenir la place bloquée, & d'employer le reſte des troupes à ſoumettre entierement le Royaume ; démarche qui, comme on l'a cru, fut fort préjudiciable à leurs affaires.

Le Viceroi ſe rendit maître de toute la Poüille, à l'exception de Tarente, d'Otrante & de Gallipoli, après quoi il ramena ſes troupes au ſiége de Barlette. D'Aubigny de ſon côté étant entré dans la Calabre, prit la ville de Coſenza qu'il mit au pillage ; mais il ne put s'emparer de la citadelle : enſuite tous les Eſpagnols qui étoient dans cette Province, s'étant joints avec d'autres troupes venuës de Sicile, il les combattit, & les tailla en pieces.

XXXV. Le Roi négli- Tous ces ſuccès ne ſervirent qu'à rallentir l'ardeur du Roi par

(*a*) C'étoit un ſoldat de fortune, dont il ſera beaucoup parlé dans la ſuite.

rapport

rapport à la conquête du Royaume de Naples, où il se flata que ses troupes ne trouveroient désormais que peu de résistance. C'est pourquoi il n'hésita plus à retourner en France ; cette résolution fut encore confirmée par l'esperance d'une longue tréve avec l'Empereur, qui la conclut en effet quelque temps après. Mais rien n'étoit plus contraire aux interêts de Louis, que d'abandonner ainsi l'Italie : il n'avoit plus qu'un pas à faire pour en chasser tout-à-fait les Espagnols ; c'étoit d'y rester & de faire pousser la guerre aussi vivement qu'elle avoit commencé.

1502. ge les affaires de Naples, & repasse les Monts.

Il reprit donc le chemin de ses Etats, sans faire ces reflexions. Ce fut alors que l'Italie entiere apprit avec étonnement, le contenu du traité qu'il avoit fait avec Valentinois : non-seulement il avoit fermé les yeux sur l'affaire d'Arezzo, & rendu ses bonnes graces à ce duc, qui pour reconnoître cette faveur, s'étoit engagé avec le Pape de fournir des troupes pour la guerre de Naples ; mais il lui avoit encore promis trois cens lances pour faire la conquête de Boulogne au nom de l'Eglise, & pour dépoüiller Jean-Paul Baglioné & Vitellozzo de leurs biens. On ne peut attribuer cette conduite du Roi à l'égard d'Alexandre, qu'à l'esperance de gagner entierement ce Pontife, ou à la crainte des embarras qu'il craignoit que ce dangereux ennemi ne lui suscitât, s'il ne les prévenoit par une alliance. D'ailleurs il pouvoit se flater, que tant que cette union subsisteroit, personne ne seroit assés hardi en Italie, pour y rien entreprendre contre lui. Enfin ce Prince étoit irrité contre Baglioné, les Ursins & Vitellozzo : ils l'avoient tous également offensé, en attaquant contre ses ordres la République de Florence ; outre cela, Vitellozzo avoit refusé de rendre l'artillerie d'Arezzo dont il s'étoit emparé, & après avoir demandé & obtenu un sauf-conduit pour venir trouver le Roi, il n'en avoit tenu aucun compte. Enfin Louis crut que la ruine des Capitaines Italiens, n'étoit pas indifferente à ses interêts. Le Pape & son fils avoient eu l'adresse de lui insinuer, que ces Officiers pourroient un jour prendre le parti du Roi d'Espagne & se mettre à sa solde.

XXXVI. Il promet des troupes à Valentinois, pour subjuguer Boulogne, les autres Villes libres, & les Etats des Vicaires de l'Eglise.

Le Duc de Valentinois, après avoir accompagné le Roi jusqu'à Ast, revint dans la Romagne : le Roi pour rassurer ceux qui craignoient l'ambition de ce Duc, avoit fait esperer qu'il

XXXVII. Toute l'Italie est allarmée de la pro-

1502.

tection que le Roi accorde à Valentinois, & les Venitiens lui en font des remontrances.

l'emmeneroit avec lui en France. Le retour de Borgia remplit d'effroi, non-ſeulement ceux qui étoient nommés dans le traité, & que l'orage menaçoit directement, mais pluſieurs autres encore. Pandolphe Petrucci & les Urſins, attendu leurs liaiſons avec Jean-Paul Baglioné & Vitellozzo, n'eſperoient pas un traitement plus favorable que ces derniers. Le Duc de Ferrare craignoit bien plus la perfidie & l'ambition de Valentinois & du Pape, qu'il ne comptoit ſur l'alliance qu'il venoit de contracter avec eux : les Florentins même, quoiqu'ils fuſſent ſous la protection du Roi, & qu'il leur eût fait rendre Arezzo, n'étoient pas ſans frayeur. Ils ſe trouvoient dépourvûs de gendarmerie, & le Roi qui ne ſe fioit point au Marquis de Mantouë, que la crainte des armes Françoiſes avoit obligé d'avoir recours à l'Empereur, n'avoit pas voulu qu'ils priſſent ce Seigneur pour leur Capitaine géneral, quoiqu'il lui eût accordé ſes bonnes graces dans la ville de Milan. D'ailleurs ils jugeoient par pluſieurs circonſtances des mauvaiſes diſpoſitions du Pape & de ſon fils à leur égard, mais ſurtout parce qu'ils donnoient retraite à tous les bannis d'Arezzo & des autres Villes des environs.

La crainte génerale étoit fondée ſur la puiſſance, les forces, le crédit & les richeſſes du Pape & de Valentinois, que d'ailleurs la fortune favoriſoit dans toutes leurs entrepriſes : mais on étoit bien plus allarmé, quand on conſideroit que l'ambition du pere & du fils, loin de ſe borner à la conquête du grand nombre d'Etats qu'ils avoient ſoumis, n'en étoit que plus effrenée : Que l'un & l'autre comptant déſormais ſur les égards que la la France alloit avoir pour eux, oſeroient tout entreprendre, même contre la volonté du Roi. En effet, Alexandre & le Duc commençoient à témoigner ouvertement, qu'ils ſe repentoient d'avoir gardé trop de ménagemens dans l'affaire d'Arezzo, parce qu'ils étoient bien aſſurés que la faveur dont le Roi les honoroit, lui feroit toujours diſſimuler toutes leurs entrepriſes après l'exécution : enfin après l'exemple du Seigneur de Piombino & du Duc d'Urbin, perſonne n'étoit raſſuré par la protection du Roi, qui avoit laiſſé périr l'un & l'autre.

Mais le péril de Jean Bentivoglio qui étoit plus préſent, faiſoit auſſi une plus grande impreſſion. L'année derniere le Roi avoit empêché le Duc de Valentinois d'attaquer Boulogne &

Bentivoglio, qui étoient ſous ſa protection, ſoutenant que la clauſe *ſans préjudice des droits de l'Egliſe*, inſerée dans ſon traité avec ce Seigneur, ne devoit s'entendre que des droits qne l'Egliſe poſſedoit réellement alors. Mais aujourd'hui que Bentivoglio, en conſéquence de ce même traité, reclame la protection du Roi pour ſe garantir du danger dont les préparatifs de Valentinois le menaçent auſſi-bien que la ville de Boulogne, ce Prince changeant de diſcours après avoir changé de vûës, & interprêtant le traité plutôt en Juriſconſulte qu'en Roi, répond que ſa protection ne peut s'étendre qu'à la perſonne & aux biens de Bentivoglio, & non à la ville de Boulogne, parce que le traité contenoit une exception expreſſe en faveur des droits de l'Egliſe, à laquelle Boulogne appartenoit inconteſtablement; il ajoutoit que par ſon traité avec le Pape, anterieur à tous ſes autres engagemens, il s'étoit obligé de n'en contracter aucun, qu'il n'y exceptât les droits de l'Egliſe. Il ſoutint même la choſe avec ſi peu de ménagement, que par l'avis du Cardinal de Roüen, qui fut déſapprouvé de tout le reſte de ſon Conſeil, il envoya un exprès à Boulogne pour y déclarer de ſa part, que cette Ville étant du Domaine de l'Egliſe, il ne pouvoit ſe diſpenſer de favoriſer l'entrepriſe du Pape; mais qu'en vertu de ſa protection, les Bentivoglio pourroient y demeurer comme particuliers, & y joüir de leurs biens. 1502.

La proſperité du Duc de Valentinois donna de l'inquiétude aux Venitiens mêmes, qui d'ailleurs étoient fort irrités contre lui, de ce que ſans aucun égard pour la République, il avoit fait enlever dans la Romagne la femme (*a*) de Jean-Baptiſte Caraccioli (*b*) Capitaine géneral de leur infanterie; elle alloit alors trouver ſon mari à Veniſe. Ils firent repréſenter au Roi par leurs Ambaſſadeurs, ſans lui apporter d'autres motifs que leur affection pour ſa perſonne, & l'interêt qu'ils prenoient à ſa gloire, combien il faiſoit tort à ſa réputation par ſon exceſſive complaiſance pour Valentinois: Qu'il ne convenoit pas à la dignité de la France & au ſurnom glorieux de *Roi très-Chrétien* qu'il portoit, de favoriſer ſi ouvertement un tyran tel que Bor-

(*a*) Eleonore de San-Severino. Elle étoit fille du Prince de Salerne.
(*b*) Prince de Melfe.

1502. gia, un furieux qui portant le fer & le feu dans les Provinces, détruiſoit tout ce qui s'offroit ſur ſon paſſage ; un barbare alteré de ſang, dont la cruauté & la perfidie ſurpaſſoient tout ce qu'on avoit vû juſqu'alors ; enfin un brigand public, qui contre la foi donnée, avoit aſſaſſiné tant de Seigneurs & de Nobleſſe, & fait périr par le fer & le poiſon, non-ſeulement ſes propres freres & ſes plus proches parens, mais encore des perſonnes dont l'âge auroit même attendri la férocité des Turcs. Ces remontrances ne ſervirent qu'à rendre le Roi plus ferme dans ſa réſolution : il répondit qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'empêcher le Pape de diſpoſer des Etats qui appartenoient à l'Egliſe, & que même il ne le devoit pas.

XXXVIII. Ligue contre le Duc de Valentinois.

Ceux que l'ambition de Valentinois menaçoit, voyant que perſonne n'oſoit par reſpect pour la France, prendre les armes contre ce tyran, ſongerent à ſe défendre par eux-mêmes. Le Duc pour tromper Vitellozzo, Jean-Paul Baglioné & Liverot de Fermo qui étoient actuellement à ſa ſolde, feignoit de n'avoir en vûë que la conquête de Boulogne ; il leur avoit même fait donner de l'argent depuis peu, afin de les endormir dans une fauſſe ſécurité. Mais bien loin de donner dans le piege, ils avoient mis dans des places fortes les troupes qu'ils avoient à ſon ſervice, réſolus de s'unir enſemble, pour ſe garantir du péril commun. La révolution qui arriva dans le Duché d'Urbin, les détermina ſurtout à prendre ce parti. Elle commença par le fort de San-Leo qui retourna à l'obéiſſance de Guy-Balde, par le moyen d'un homme auquel on avoit confié la garde d'une partie de cette place. Auſſi-tôt tout le Duché ſe ſouleva, & rappella ſon Prince qui s'étoit réfugié à Veniſe ; il ſe rendit par mer à Sinigaglia, & ſe remit bien-tôt en poſſeſſion de ſes Etats, à l'exception de quelques places fortes.

Le Cardinal des Urſins, qui après avoir quitté le Roi, n'avoit oſé retourner à Rome, & s'étoit arrêté à Monteritondo, Paul des Urſins, Vitellozzo, Jean-Paul Baglioné, Liverot de Fermo, Hermés Bentivoglio & Antoine de Venafro confident de Pandolphe Petrucci s'aſſemblerent à la Magioné dans le Perouſin, Hermés repréſentant ſon pere, & Venafro ſtipulant pour les Siennois. Là, après avoir examiné le péril commun, & conſideré l'occaſion favorable que la révolution du Duché d'Urbin leur offroit dans un temps où Valentinois n'al-

loit plus avoir qu'un petit nombre de troupes, dès qu'ils l'auroient abandonné, ils s'unirent enſemble contre lui. Il s'engagerent auſſi à la défenſe du Duc d'Urbin, & on convint de mettre ſur pied une armée de ſept cens hommes d'armes & de neuf mille hommes d'infanterie; on arrêta encore que Bentivoglio entreroit dans le territoire d'Imola, tandis que les autres feroient la guerre avec de plus grandes forces du côté de Rimini & de Peſaro. Mais voulant ménager le Roi de France, & ſe flatant même qu'au fond ce Prince ne ſeroit peut-être pas fâché de voir qu'on ſuſcitât des affaires à Valentinois, ils ſtipulerent dans le traité, que tous les conféderés ſeroient obligés de ſervir la France de leurs perſonnes & de leurs troupes envers & contre tous, dès qu'elle l'exigeroit; ce fut par la même raiſon qu'ils ne voulurent point laiſſer entrer les Colonne dans la ligue, quoique ceux-ci fuſſent ennemis du Pape, qui leur avoit fait ſouffrir toutes ſortes de maux. 1502.

Ils ſolliciterent les Venitiens & les Florentins de les favoriſer; & pour y engager les derniers, ils offrirent de leur faire rendre Piſe par le moyen de Pandolphe Petrucci qui avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit des Piſans. Les Venitiens avant de ſe déclarer, voulurent voir de quelle maniere le Roi de France ſe comporteroit à l'égard des conféderés; & les Florentins, outre ce motif, avoient encore une raiſon particuliere de ne rien répondre aux ſollicitations de la ligue. C'eſt que les deux partis étant également ennemis de Florence, cette République avoit également à craindre de part & d'autre.

Valentinois apprit que cet orage ſe formoit contre lui dans un temps où ne ſongeant qu'à envahir les Etats des autres, il étoit bien éloigné de ſe figurer qu'il ſeroit dans la néceſſité de défendre les ſiens. Il ne perdit point courage; & ſans ſe livrer trop à la confiance qu'il avoit en ſa bonne fortune, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur & de prudence à prévenir ſes ennemis. Se voyant preſque ſans troupes, il donna ſes ordres pour en lever promptement de nouvelles, & dépêcha vers le Roi, pour ſolliciter ſes ſecours; il chargea ſon Envoyé de repréſenter à ce Prince, que le Pape & lui ſeroient toujours plus en état de le ſervir dans ſes expéditions, que leurs ennemis; qu'il ne devoit pas ſe fier à Vitellozzo & encore moins à Pandolphe, le chef & l'oracle des conféderés, après ce qu'il avoit fait contre les interêts de

1502. la France en faveur du Duc de Milan, & ſurtout à cauſe des liaiſons qu'il avoit toujours entretenuës avec l'Empereur. Cependant Alexandre & Valentinois n'oublioient rien pour diminuer le péril, épuiſant l'artifice & la fraude pour y réuſſir : le premier excuſant ce qui étoit trop public pour être nié, & n'avoüant pas ce qui n'étoit pas ſi averé, s'efforçoit de regagner le Cardinal des Urſins par le moyen de Jule ſon frere ; de ſon côté Valentinois flattoit en particulier chacun des conféderés, & leur faiſoit ſéparement de grandes promeſſes, afin de diſſiper leur crainte, & de ſémer la diviſion parmi eux.

Cependant il jugea à propos de ſe renfermer dans Imola, & de ſe borner à la défenſe de cette Ville & des autres places de la Romagne, juſqu'à ce qu'il eût levé une puiſſante armée ; il ne ſe mit pas auſſi en peine de ſauver ce qui lui reſtoit dans le Duché d'Urbin. C'eſt pourquoi il manda à dom Hugues de Cardonne & à dom Michel qui étoient dans ces quartiers avec cent hommes d'armes, deux cens chevaux-legers & cinq cens hommes de pied, de ſe jetter dans Rimini. Mais ils n'exécuterent pas cet ordre, parce qu'ils voulurent profiter de l'occaſion qui s'offroit à eux de prendre, & de piller la Pergola (*a*) & Foſſombroné, où ils furent introduits par les Commandans de ces deux places. L'évenement fit voir qu'ils avoient commis une grande faute : car marchant vers Cagli après cette expédition, ils rencontrerent auprès de Foſſombroné Paul des Urſins & le Duc de Gravina de la même famille, ſuivis de ſix cens hommes d'infanterie des troupes de Vitellozzo qui leur tuerent beaucoup de monde, & entr'autres Barthelemy de Capranica Capitaine d'une compagnie de ſoixante-dix hommes d'armes ; les vainqueurs firent auſſi pluſieurs priſonniers du nombre deſquels fut dom Hugues de Cardonne. Dom Michel ſe refugia à Fano, dont le Duc de Valentinois lui ordonna de laiſſer la garde aux habitans ſur la fidelité deſquels il comptoit, & de ſe retirer à Peſaro, parce qu'il n'avoit pas aſſés de monde pour défendre ces deux places. Dans le même temps les troupes des Boulonois qui étoient à Caſtel San Piero, vinrent ravager Doccia dans le voiſinage d'Imola.

Le Duc de Valentinois ſe ſeroit trouvé dans une étrange extrê-

(*a*) Ces places ſont du Duché d'Urbin.

mité, ſi les Alliés étoient venus fondre ſur lui ſans differer; mais tandis qu'ils reſtoient dans l'inaction, peut-être parce que toutes leurs troupes n'étoient pas encore prêtes, ou que l'eſperance d'un accommodement avoit rallenti leur ardeur, ils laiſſerent échaper l'occaſion favorable d'attaquer le Duc avec ſuccès. Dès que le Roi de France eut appris le péril où il étoit, il donna ordre à Chaumont d'envoyer quatre cens lances à ſon ſecours, & de ne rien négliger pour rétablir ſes affaires; la nouvelle de cette démarche de la Cour de France en faveur de Valentinois, détermina les confédérés à traiter avec lui chacun en particulier; le Cardinal des Urſins continua de négocier avec le Pape; Venafro alla trouver Valentinois à Imola de la part de Pandolphe Petrucci; & Jean Bentivoglio envoya Charle Ingrati à Rome pour faire un accommodement avec le Pape, ayant commencé par rendre tout ce que ſes troupes avoient pris à Doccia. 1502.

XXXIX. Valentinois fait la paix avec les confederés, qu'il traite enſuite avec la derniere perfidie.

Le Duc de Valentinois manioit ces négociations avec beaucoup de dexterité; jugeant que Paul des Urſins pourroit regagner facilement les autres confederés, il l'engagea, par des dehors de confiance à venir le trouver à Imola; pour ſa ſûreté le Cardinal Borgia (*a*) alla ſe mettre en ôtage dans une terre des Urſins. Il lui tint les diſcours les plus flateurs, diſant: Qu'il ne ſçavoit pas mauvais gré aux confédérés, de ce qu'après l'avoir ſervi avec beaucoup de fidelité, ils avoient conçu ſi légerement de la défiance contre lui: Que cela n'étoit arrivé que par ſa propre faute, & parce qu'il n'avoit pas ſçû ſe conduire avec eux d'une maniere qui leur ôtât tout ſoupçon: Qu'il eſperoit que cette broüillerie produite par de vains ombrages, ſeroit ſuivie d'une union conſtante & d'une parfaite intelligence entr'eux & lui; qu'elle leur avoit fait connoître d'un côté qu'il n'étoit pas facile de l'opprimer, vû les diſpoſitions de la Cour de France en ſa faveur, & de l'autre elle lui avoit ouvert les yeux à lui-même ſur leur mérite, l'ayant convaincu que toute ſa grandeur & ſa réputation étoient l'ouvrage de leur prudence & de leur courage: Que ne ſouhaitant rien avec plus de paſſion que de regagner leur confiance, il étoit prêt de leur donner toutes les ſûretés qu'ils pouvoient

(*a*) Jean Borgia neveu du Pape, & ſa créature, Cardinal du titre de Sainte Marie *in viâ latâ*.

1502. deſirer ; & même d'abandonner à leur déciſion ſes differens avec les Boulonois, pourvu que cela pût ſe faire ſans mettre ſon honneur en compromis. A ces diſcours qui regardoient tous les confédérés en géneral, il ajouta en particulier les marques de la confiance la plus intime, pour s'inſinuer dans l'eſprit de Paul des Urſins. Il lui fit de grandes promeſſes, & ſçut parler avec tant d'artifice, qu'il vint à bout de lui faire croire tout ce qu'il voulut ; auſſi poſſedoit-il au ſouverain degré le talent de la parole, ſoutenu de beaucoup d'eſprit & de feu.

Cependant le peuple de Camerino rappella Jean-Marie de Varano, fils du dernier Seigneur de cette Ville ; Varano étoit alors à Aquilée : dans le même temps Vitellozzo reprit Foſſombroné ; le Duc de Valentinois & Paul des Urſins en firent de grandes plaintes ; le Duc d'Urbin ſe remit auſſi en poſſeſſion d'Urbin, de Cagli & d'Agobbio (*a*) ; de ſorte que Valentinois qui venoit de perdre tout le territoire de Fano, n'avoit plus dans ce Duché que la ville de Santa Agatha.

Toutes ces diſgraces de Valentinois, n'apporterent aucun obſtacle à la concluſion du traité que Paul des Urſins faiſoit avec lui, & ce dernier le ſigna enfin après pluſieurs allées & venuës d'Impla à Boulogne pour accommoder l'affaire des Bentivoglio, dont la famille étoit unie à la ſienne par le mariage de ſa fille avec Hermés fils de Jean. Ce traité qui ne devoit avoir lieu qu'après que le Cardinal des Urſins, entre les mains de qui tous les confederés avoient remis leurs interêts, l'auroit ratifié, portoit : Que la memoire de tout le paſſé ſeroit abolie : Que les confederés rentreroient au ſervice du Duc de Valentinois ſur le même pié qu'auparavant : Qu'ils l'aideroient à ſe remettre en poſſeſſion du Duché d'Urbin & des autres Etats qui s'étoient révoltés ; que pour leur ſûreté il ne pourroit obliger les confederés à ſe trouver tous en perſonne dans ſon armée ; mais qu'il n'y en auroit qu'un à la fois : Que le Cardinal des Urſins ne ſeroit pas non plus tenu de demeurer à Rome : & que l'affaire de Boulogne ſeroit reglée par Valentinois, le Cardinal des Urſins, & Pandolphe Petrucci. Après la concluſion de ce traité, Paul des Urſins plus perſuadé que jamais de la ſincerité du Duc de Valentinois, alla trouver ſes Alliés pour les

(*a*) Cette Ville, qui a un Evêque ſuffragant d'Urbin, eſt auſſi nommée *Gobio*.

engager

engager à le ratifier. Le Cardinal vaincu par les assurances de Paul, appuyées des instances de Pandolphe Petrucci, approuva le traité; Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné le signerent enfin, après une longue incertitude causée par la défiance où ils étoient du Duc de Valentinois; le Pape le ratifia aussi. 1502.

Bentivoglio considerant qu'il n'étoit ni sûr, ni convenable pour lui, que l'affaire de Boulogne fût remise à la décision d'autrui, voulut la négocier lui-même. Pour cet effet, il fit partir le Protonotaire son fils pour Imola, après que Valentinois lui eût envoyé quelques personnes en ôtage; & il fit son traité avec le Pape & le Duc. La chose ne souffrit presque point de difficulté de leur part; ils ne pouvoient se dissimuler que le Roi de France, comprendroit enfin qu'il étoit contre son honneur & ses interêts de leur abandonner Boulogne. Les conditions du traité furent: Qu'il y auroit ligue perpetuelle entre le Duc de Valentinois, les Bentivoglio & la ville de Boulogne: Que les Boulonois prendroient le Duc à leur solde avec cent hommes d'armes, pendant huit ans: Qu'en conséquence ils lui payeroient douze mille ducats par an: Qu'ils seroient tenus de lui fournir cent hommes d'armes, & cent arbalêtriers à cheval, mais pour un an seulement: Que le Roi de France & les Florentins s'obligeroient à la garantie du traité: Et que pour sceller la paix, la sœur de l'Evêque d'Enna niéce du Pape, épouseroit le fils d'Annibal Bentivoglio.

Ces differens traités n'empêchoient pas le Duc de Valentinois de presser l'arrivée des troupes Françoises, & de trois mille Suisses qu'il avoit pris à son service, sous prétexte de les emploïer à reprendre le Duché d'Urbin & Camerino. Guy-Balde fut effrayé du péril qui le menaçoit; & ne se rendant point aux vives instances de ses sujets, qui lui offroient de sacrifier leurs biens & leur vie pour sa défense, il retourna à Venise, ayant fait ruiner auparavant toutes les places fortes de son Duché, à l'exception de San-Leo & de Mayolo: après sa retraite les peuples rentrerent volontairement sous l'obéissance de Valentinois, dès qu'Antoine de San-Sovino (*a*), qui fut depuis Car-

(*a*) Dans d'autres éditions de Guichardin, ce Commissaire est appellé Antoine de Monté-San-Sovino; & en effet, c'étoit le nom qu'il portoit, parce qu'il étoit né à Monté-San-Sovino dans le territoire d'Arezzo. Le nom de sa famille étoit *Ciocco*. Il fut Archevêque de Siponte, & Jule II. le fit Cardinal. Il étoit oncle de Jean-Marie de Monté-San-Sovino, qui ayant été fait Cardinal

1502. dinal, & qui avoit été envoyé dans le Duché en qualité de Commiſſaire, y eût fait publier une amniſtie génerale. La ville de Camerino ſe voyant abandonnée de Varano, ouvrit auſſi ſes portes : celui-ci effrayé de la marche de Vitellozzo & des autres Capitaines de Valentinois, qui après avoir retiré leurs troupes du territoire de Fano, s'avançoient vers Camerino, avoit pris le parti de s'enfuir dans le Royaume de Naples. En même temps le Pape fit mettre le ſiége devant Palombara, que les Savelli avoient repriſe, auſſi-bien que Senzano & leurs autres places, à la faveur des mouvemens de la ligue.

Le Duc de Valentinois voulant exécuter des deſſeins ſecrets qu'il avoit formés, ſortit d'Imola pour aller à Ceſene. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que les lances Françoiſes qui l'avoient joint peu de jours auparavant, le quitterent bruſquement : Chaumont ſans aucun ordre de la Cour, les avoit rappellées ; ſoit à cauſe d'un démêlé qu'il avoit eu avec Valentinois, comme le bruit en courut alors, ſoit que Valentinois lui-même eût concerté la retraite de ces troupes, pour ôter toute défiance à ceux qu'il vouloit ſurprendre. Dans cette même vûë, il n'étoit pas fâché qu'on crût que ſon armée étoit moins nombreuſe qu'elle ne l'étoit en effet ; afin de le mieux perſuader, il avoit eu l'adreſſe de ne pas lever beaucoup de monde à la fois, mais de ſoudoyer ſéparément un grand nombre de Lanſpeſſades (*a*), & de Gentilshommes.

Tandis qu'il aſſembloit ſes troupes à Ceſene, Vitellozzo & les Urſins, qui avoient aſſiégé Sinigaglia par ſes ordres, prirent la Ville & le château, d'où la femme du Préfet de Rome (*b*), ſœur du Duc d'Urbin, fut obligée de s'enfuir. Son fils encore mineur, étoit ſous la protection du Roi de France ; mais Louis avoit refuſé de le ſecourir, ſous prétexte que la mere de ce jeune Prince avoit adheré à la ligue de la Magioné.

Après la priſe de Sinigaglia, le Duc de Valentinois s'avança à Fano ; & au bout de quelques jours qu'il y demeura pour raſſembler toute ſon armée, il manda à Vitellozzo & aux Urſins,

par Paul III. préſida au Concile de Trente, & qui fut élû Pape le 17. Février 1550. ſous le nom de Jule III.

(*a*) C'étoient autrefois des Gendarmes démontés qui ſervoient dans l'Infanterie, & de là ſont venus les *Anſpeſſades*.

(*b*) Sinigaglia dépend du Duché d'Urbin : il y a apparence que cette Ville avoit été donnée en dot à Jeanne de Montefeltro, femme de Jean de la Rovere, Préfet de Rome.

que comme il vouloit entrer le lendemain dans Sinigaglia, il étoit à propos qu'ils fiſſent ſortir leurs troupes de cette Ville. Ils exécuterent cet ordre ſur le champ, mettant leur infanterie dans les Fauxbourgs, & diſtribuant leurs gendarmes dans le territoire. Le lendemain Paul des Urſins, le Duc de Gravina, Vitellozzo & Liverot de Fermo, apprenant que Valentinois approchoit, allerent au-devant de lui: en ayant été reçus avec beaucoup de careſſes, ils l'accompagnerent juſqu'à la porte de la Ville, où toute ſon armée étoit rangée en bataille. Là ils voulurent prendre congé de lui, pour ſe retirer dans leurs quartiers qui étoient hors de la place, commençant à entrer en défiance à la vûë du grand nombre de troupes qui le ſuivoient: cette circonſtance les ſurprit d'autant plus qu'ils ne s'y étoient pas attendus. Mais il les pria d'entrer dans la Ville, où il avoit, diſoit-il, à conferer avec eux; ils ne purent le refuſer, quoiqu'ils euſſent un preſſentiment de leur malheur. Ils le ſuivent donc, & entrent dans la maiſon qu'on lui avoit préparée. Après quelques momens d'entretien, il les quitte bruſquement, ſous prétexte d'aller changer d'habit, & fait entrer des ſoldats qui ſe ſaiſiſſent de Vitellozzo & de ſes compagnons, dont on déſarme en même temps les troupes. Le jour ſuivant, qui fut le dernier de Decembre, Valentinois fit étrangler Vitellozzo & Liverot, & retint les deux autres en priſon. L'année 1502. fut terminée par cette barbare perfidie. 1502.

Vitellozzo ne put échaper au malheureux ſort de ſa famille (*a*). Ses trois freres, qui auſſi-bien que lui s'étoient diſtingués à la guerre, avoient fini par une mort violente l'un après l'autre, ſelon l'ordre de leur naiſſance. Jean Vitelli l'aîné qui étoit au ſervice du Pape Innocent VIII. avoit été tué d'un coup de canon au ſiége d'Oſimo; Camille le ſecond, d'un coup de pierre au ſiége de Circellé pour le ſervice des François; Paul le troiſiéme avoit eu la tête tranchée à Florence; & Vitellozzo périt, comme on vient de le rapporter. A l'égard de Liverot, tout le monde applaudit à ſa mort, qu'il avoit bien meritée par ſes crimes. Ce ſcelerat voulant ſe ren-

(*a*) Les Vitelli étoient fils de Nicolas Vitelli, homme courageux & ſçavant, chef de la faction Guelfe dans la ville de Citta-di-Caſtello. Il chaſſa, & tua enſuite Giuſtino, chef de la faction Gibelline, ſon ennemi, & s'empara par ce moyen de la Souveraineté de cette Ville. *Paul Jove, lib.* 4.

dre plus puiſſant dans Fermo, avoit depuis peu aſſaſſiné Jean
1502. Frangiani ſon oncle & pluſieurs autres des principaux habitans de cette Ville, dans un repas qu'il leur donnoit dans ſa maiſon ; ainſi il étoit bien juſte qu'il périt par la trahiſon.

Il n'y eut cette année aucun autre évenement qui merite de tenir ici ſa place, ſi ce n'eſt que Ludovic & Frederic Pic de la famille des Comtes de la Mirandole, qui avoient été chaſſés par Jean-François leur frere aîné, parce qu'ils prétendoient avoir autant de droit que lui à cet Etat, l'en chaſſerent à leur tour par le ſecours du Duc de Ferrare leur oncle maternel (*a*), & par celui de Jean-Jacque Trivulce beau-pere de Ludovic (*b*) : cette affaire n'auroit pas été fort conſiderable par elle-même, ſi la diviſion de ces freres n'eût eu des ſuites plus dignes de remarque (*c*).

1503. L'année 1503. qui fut marquée par un plus grand nombre d'évenemens conſidérables, & de malheurs que les précedentes, commença par un trait de perfidie & de cruauté de la part du Chef de la Religion ; ignorant alors ce qui devoit lui arriver cette année même. Le Duc de Valentinois dépêcha promptement vers le Pape, pour lui faire ſçavoir, comme ils en étoient convenus, l'heureux ſuccès qu'avoit eu ſa trahiſon à Sinigaglia. Alexandre tenant cette nouvelle fort ſecrete, & ayant pris ſes meſures pour qu'elle ne penetrât point dans Rome, manda auſſitôt le Cardinal des Urſins au Vatican ſous prétexte d' affaires. Ce Cardinal raſſuré par le traité, & comptant ſur la foi du plus infidele de tous les hommes, entraîné d'ailleurs par ſa deſtinée, s'étoit rendu à cette Ville quelques jours auparavant. Dès qu'il fut arrivéau Palais, on ſe ſaiſit de ſa perſonne : dans le même temps on arrêta dans leurs maiſons Renaud des Urſins (*d*) Archevêque de Florence, le Protonotaire des Urſins (*e*), l'Abbé d'Alviano frere de Barthelemy, & Jacque de Santa-Crocé Gentilhomme Romain, qui furent conduits au Château S. Ange. Le Pape envoya enſuite le Prince de Squillacci ſon fils prendre poſ-

(*a*) Blanche-Marie d'Eſt, leur mere, étoit ſœur du Duc de Ferrare.

(*b*) Ludovic avoit épouſé Françoiſe, fille naturelle de Trivulce.

(*c*) Galiot Pic, fils de Ludovic, aſſaſſina Jean François ſon oncle, & Albert fils de Jean : enſuite il ſe rendit maître de l'Etat de la Mirandole, & le laiſſa à ſa poſterité. Jean-François étoit homme de mérite & fort ſçavant.

(*d*) Il avoit été pourvû de cet Archevêché par Sixte IV. en 1474. & le poſſeda juſqu'en 1508.

(*e*) Il y a toute apparence que c'étoit Robert des Urſins, fils de Paul, dont il ſera parlé dans la ſuite.

seſſion des places de Paul des Urſins & des autres de cette Maiſon. Il le fit accompagner par le Protonotaire & par Jacque de Santa-Crocé, pour les lui faire remettre ; après quoi ceux-ci furent remis en priſon. 1503.

Le Pape mit en œuvre une fineſſe Eſpagnole, pour colorer la conduite de Valentinois à l'égard de Paul des Urſins & de ſes compagnons : il dit qu'ils avoient manqué les premiers à leur parole, parce qu'au préjudice du traité, qui portoit qu'il n'y auroit qu'un d'eux à la fois dans ſon armée, ils y étoient venus tous enſemble, infraction qui l'avoit autoriſé à les faire arrêter. Il excuſoit par d'auſſi mauvaiſes raiſons l'empriſonnement d'un Cardinal, blanchi dans la pourpre & reſpectable par ſon âge & ſon grand crédit. Ce Cardinal mourut au bout de vingt jours de priſon, après qu'on eut fait courir le bruit qu'il étoit malade ; tout le monde fut perſuadé qu'il avoit été empoiſonné. Pour tâcher de détruire cette opinion, le Pape, quoique d'ordinaire peu ſenſible aux bruits qui ſe répandoient à ſa honte, voulut qu'il fût porté en terre pendant le jour, le viſage découvert ; & que tous les Cardinaux & les domeſtiques du mort, accompagnaſſent la pompe funebre : enſuite on rendit la liberté aux autres priſonniers qui donnerent caution de ſe repréſenter toutes les fois qu'on l'exigeroit.

Le Duc de Valentinois ne voulant pas perdre le fruit de ſon crime, partit en diligence de Sinigaglia, & ſe rendit à Citta-di-Caſtello, qu'il trouva abandonnée par le reſte de la famille des Vitelli qui avoit pris la fuite à la nouvelle du malheur de Vitellozzo. Enſuite il marcha vers Perouſe pour y ſurprendre Jean-Paul Baglioné réſervé à un plus grand ſupplice (*a*) ; mais celui-ci que la défiance avoit empêché de ſuivre les autres à Sinigaglia, ſe mit à couvert par la fuite. Valentinois remit ces deux Villes ſous la domination du S. Siege ; & il rétablit dans Perouſe Charle Baglioné, les Oddi & les autres ennemis de Jean-Paul.

Il auroit bien voulu s'emparer de Sienne à la faveur d'une ſi belle occaſion ; c'eſt pourquoi il s'avança, ſuivi de quelques bannis de cette Ville, à Caſtel-della-Pievé avec ſon armée qui étoit groſſie des troupes de Bentivoglio ; ayant appris en cet endroit que le Cardinal des Urſins étoit arrêté, il fit étrangler

(*a*) Leon X. le fit décapiter dans la ſuite.

1503. Paul des Urſins & le Duc de Gravina. Enſuite il envoya des Ambaſſadeurs aux Siennois pour les engager à chaſſer Pandolphe Petrucci, parce qu'il étoit ſon ennemi & l'auteur des troubles de la Toſcane ; après quoi il promettoit de ſe retirer avec ſon armée dans le territoire de Rome, ſans faire le moindre ravage dans leur Etat. D'un autre côté le Pape & lui brûlant d'envelopper Pandolphe dans le malheur de ſes Alliés, n'oublioient rien, pour le raſſurer, afin de le ſurprendre, comme les autres : dans cette vûë ils lui écrivoient dans les termes les plus obligeans, & le faiſoient aſſurer chaque jour d'une entiere affection & de leur bonne volonté à ſon égard. Mais la méfiance des Siennois étoit un grand obſtacle au deſſein de Valentinois ; ils craignoient que cette conduite du pere & du fils ne tendît qu'à s'emparer de Sienne, après l'exil de Pandolphe. Les ennemis même de celui-ci préferoient la tyrannie d'un de leurs citoyens à une domination étrangere : ainſi l'on ne donna d'abord à Borgia aucune eſperance contraire à Pandolphe.

Valentinois qui feignoit toujours de n'avoir d'autre deſſein que de faire bannir ſon ennemi, pénetra dans le territoire de de Sienne. Déja Chiuſi & les places circonvoiſines avoient compoſé avec lui, Pienza lui ouvrit encore ſes portes. Ces progrès exciterent de grands mouvemens à Sienne, le peuple & même quelques-uns des premiers citoyens commençoient à murmurer, n'approuvant pas que toute la Ville fût expoſée à un ſi grand péril pour les interêts d'un ſeul homme. Alors Pandolphe prit le parti de s'exiler lui-même, & voulut ſe faire un merite de ce qu'il prévoyoit, qu'il ſeroit à la fin forcé de faire avec plus de péril pour ſa patrie & pour lui-même : c'eſt pourquoi les Siennois envoyerent des Députés à Valentinois, pour lui déclarer qu'ils étoient prêts de lui accorder ſa demande, pourvu que de ſon côté il exécutât ſes promeſſes.

Quoique le Pape & ſon fils euſſent formé de plus grands deſſeins, voyant cependant qu'il leur ſeroit difficile de ſe rendre maîtres d'une Ville ſi conſiderable & ſi bien ſituée, ils accepterent ces offres : d'ailleurs Jean-Paul Baglioné & pluſieurs autres Capitaines s'étoient renfermés dans Sienne, & le tyran devoit craindre que ſes habitans ne ſe réuniſſent pour lui réſiſter, lorſqu'ils verroient qu'il ne ſe bornoit pas à l'exil de Pandolphe.

D'un autre côté le Pape allarmé des mouvemens qui s'élevoient du côté de Rome, jugea qu'il importoit à ſa ſûreté que Valentinois s'y rendît avec ſes troupes. Jules des Urſins & quelques autres Seigneurs de la même Maiſon s'étoient jettés dans Pitigliano ; Fabio & Organtin des Urſins défendoient Cervetri avec une nombreuſe cavalerie : enfin Mutio Colonne avoit quitté le Royaume de Naples, pour ſe rendre à Palombara, afin de ſeconder les Savelli qui avoient formé une nouvelle ligue avec la Maiſon des Urſins. Mais le Pape & ſon fils retenus par des conſiderations encore plus fortes, jugerent à propos de remettre à un autre temps leurs deſſeins ſur la ville de Sienne ; ils comprirent que le Roi de France qui n'auroit pas été fâché de voir humilier Vitellozzo & les autres confédérés, n'approuveroit pas qu'on les eût fait périr, & que jaloux de la conquête de tant d'Etats, il s'oppoſeroit ſans doute à de ſi vaſtes projets ; d'ailleurs la ville de Sienne qui relevoit de l'Empire & non du S. Siege, étoit ſous la protection de Louis. Ils ſe flaterent néanmoins, qu'après la retraite de Pandolphe, il pourroit ſe préſenter des occaſions de ſoumettre cette Ville à la faveur de la confuſion & du trouble qui alloient ſe gliſſer dans la Ville & dans le gouvernement. 1503.

Pandolphe ſortit enfin de Sienne, dont il ne changea point la garniſon. Il y laiſſa même ſon autorité à ſes amis & à ſes partiſans ; en ſorte qu'on ne s'apperçut pas qu'il fût exilé. De ſon côté le Duc de Valentinois marcha vers Rome pour faire la guerre aux Urſins ; ils s'étoient emparés du Pont Lamentane, & ſoutenus par les Savelli, leurs partis occupoient tout ce païs ; mais l'arrivée du Duc arrêta leurs progrès. Il attaqua d'abord les places de Jean-Jourdain (*a*), dont il n'avoit néanmoins aucun ſujet de ſe plaindre. Non ſeulement Jourdain étoit ſous la protection du Roi de France qui l'avoit honoré du Collier de l'Ordre de S. Michel, mais il étoit encore à la ſolde de ce Prince, au ſervice duquel il faiſoit la guerre dans le Royaume de Naples. Le Pape crut juſtifier une démarche ſi hardie, en faiſant entendre au Roi qu'elle n'avoit pas pour motif la cupidité, ni l'envie de s'approprier les biens de ce Seigneur, mais que la Maiſon des Urſins ayant porté les choſes à la derniere extrêmité, ç'eut été mettre Rome en danger que de laiſſer entre leurs mains un

(*a*) Il étoit fils aîné de Virgile des Urſins.

1503. Etat ſi voiſin de cette Ville ; enfin il offrit de donner en échange la Principauté de Squillacci & d'autres terres équivalentes.

Mais ces excuſes artificieuſes ne ſatisfirent pas le Roi, & il reſſentit vivement cette inſulte. Ce n'eſt pas qu'il voulût dans cette occaſion ſoutenir avec plus de vigueur qu'il ne l'avoit fait auparavant, les droits de ſa protection ; mais ſes affaires n'étant plus ſi floriſſantes dans le Royaume de Naples, il craignit que l'audace & l'inſolence de ces deux ambitieux ne ſe portât à de plus grands excès. Cette entrepriſe lui rappella les précédentes, celle de l'année derniere en Toſcane, & la tentative encore plus récente ſur la ville de Sienne ; il remarqua que ſa bonté ne pourroit jamais ſatisfaire leur inſatiable cupidité ; que ſes bienfaits, avoient augmenté leur avidité ; & que ce qu'il leur accorderoit dans la ſuite, ne ſerviroit qu'à l'accroître de nouveau. Il ordonna donc en maître au Duc de Valentinois de ſortir des Etats de Jean-Jourdain, qui de ſon côté pénetra dans Bracciano par des chemins détournés à travers mille dangers.

Le Roi donna enſuite les ordres néceſſaires pour maintenir ſon autorité dans la Toſcane ; & ayant été averti que la haine des factions pourroit y exciter une guerre inteſtine, il jugea à propos ſuivant le conſeil des Florentins d'y rétablir Pandolphe Petrucci qui s'étoit retiré à Piſe. Il forma auſſi le projet d'engager les Florentins, les Siennois & les Boulonois dans une ligue défenſive, pour empêcher le Pape & le Duc de Valentinois de s'aggrandir en Toſcane ; ſon deſſein étoit encore de faire rendre Montepulciano aux Florentins, afin de les reconcilier ſincerement avec les Siennois.

Cependant le Duc de Valentinois s'étoit emparé de Vicovaro, où Jean-Jourdain avoit mis une garniſon de ſix cens hommes d'infanterie, & il ſe préparoit à faire le ſiége de Bracciano. Les ordres du Roi étant alors arrivés, il fut obligé d'abandonner ce deſſein. Valentinois & ſon pere en conçurent un violent dépit, dont Ceré, ville appartenant à Jean des Urſins qui y étoit avec Renzo ſon fils (*a*), Jule & Franciot des Urſins, reſſentit l'effet. En même temps le Pape faiſoit faire le procès à tous les Seigneurs de cette Maiſon, mais ſans oſer y comprendre Jean-Jourdain qui étoit ſous la protection du Roi

(*a*) Ce nom eſt un abregé de *Lorenzo*, c'eſt-à-dire Laurent.

de

de France, ni le Comte de Pitigliano qui étoit ſous celle des Venitiens. 1503.

Ceré Ville fort ancienne, & que ſa ſituation a renduë celebre, eſt bâtie ſur un rocher. Les Romains défaits par les Gaulois (*a*) ſur la riviere d'Allia, aujourd'hui nommée Caminate (*b*), & déſeſperant de pouvoir défendre Rome, envoyerent dans Ceré, comme dans une retraite sûre, les Veſtales, certaines images des Dieux, & tout ce qu'ils avoient de plus ſaint & de plus ſacré. La ſituation de cette Ville lui fit encore braver la fureur des nations barbares, qui inonderent l'Italie dans la décadence de l'Empire Romain. Ainſi le ſiége d'une place ſi bien fortifiée, & défenduë d'ailleurs par un grand nombre de braves ſoldats, ne pouvoit être que fort difficile. Auſſi Valentinois ne négligea-t'il rien pour ne pas échoüer dans cette grande entrepriſe, & il mit en uſage tout ce que l'induſtrie & le génie peuvent fournir de machines dans l'attaque des places.

Pendant ce ſiége, François de Narni ſe rendit à Sienne de la part du Roi, pour y déclarer que ce Prince vouloit le rétabliſſement de Pandolphe. Mais avant de faire cette démarche en ſa faveur, on s'étoit aſſuré de ſon attachement, & on lui avoit fait promettre d'envoyer ſon fils aîné en France, pour y ſervir d'ôtage de ſa fidelité; il s'étoit encore engagé de payer le reſtant des quarante mille ducats ſtipulés par le précedent traité, & de faire rendre Montépulciano aux Florentins. Le retour de Pandolphe à Sienne, ſouffrit peu de difficultés; outre l'impreſſion que les ordres & l'autorité du Roi firent ſur les eſprits, les Florentins appuyerent ſecretement la propoſition de ſon retour, & les diſpoſitions favorables de pluſieurs Siennois dévoüés à ſes interêts, leverent tous les obſtacles; ces derniers ſe mirent ſous les armes pendant la nuit qui préceda le jour deſtiné à ſon entrée dans la Ville, pour arrêter les entrepriſes du parti contraire.

Cette nouvelle donna beaucoup de chagrin au Pape, à qui d'ailleurs le ſort des armes étoit très-favorable. Il étoit maître de Palombara, & avoit pris toutes les autres places des Savelli,

(*a*) Guichardin les appelle les *François*, par la même erreur qui a déja été remarquée.

(*b*) Elle eſt auſſi nommée l'*Aja*: ce n'eſt qu'un torrent.

Ceré preſſée nuit & jour avec une extrême activité, avoit
1503. enfin ſuccombé ſous les efforts du Duc de Valentinois après pluſieurs aſſauts ; elle s'étoit renduë à condition qu'on payeroit une certaine ſomme à Jean des Urſins qui en étoit Seigneur, & qu'il pourroit ſe retirer à Pitigliano avec les Capitaines qui l'accompagnoient. Le Pape contre ſa coutume & l'opinion de tout le monde, avoit obſervé fidelement cette capitulation.

XL. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

Dès le commencement de cette année, on avoit pû remarquer que la proſperité des François commençoit à diminuer dans le Royaume de Naples. Pendant que le Comte de Melito aſſiégeoit Terranuova avec les troupes des Princes de Salerne & de Biſignano, Hugues de Cardonne paſſa de Meſſine en Calabre, avec huit cens hommes d'infanterie Eſpagnole, qui avoient ſervi ſous le Duc de Valentinois, & qu'il avoit ramenés de Rome ; Cardonne ayant joint à ce premier corps cent chevaux & huit cens autres fantaſſins, partie Siciliens & partie Calabrois, s'avança pour ſecourir Terranuova. Le Comte de Melito en ayant eu avis, leva le ſiége pour aller au-devant de lui. Les Eſpagnols venoient par un chemin étroit entre la montagne & un ruiſſeau preſque à ſec, mais bordé d'une chauſſée élevée le long du chemin. Melito dont les troupes étoient plus nombreuſes, tâcha de les attirer de l'autre côté du ruiſſeau, où le terrain eſt plus étendu ; mais il ne put y réuſſir : voyant donc que les ennemis marchoient en bon ordre & ſerrés, & craignant qu'ils ne gagnaſſent Terranuova, il prit le parti de paſſer le ruiſſeau pour les charger. La valeur de ces troupes Eſpagnoles plus aguerries que celles de Melito, & l'avantage que la chauſſée leur donnoit, firent déclarer la victoire pour elles, & le Comte fut défait.

Peu de temps après, il débarqua à Meſſine deux cens hommes d'armes, deux mille autres chevaux, & deux mille hommes d'infanterie ſous les ordres de Manuel de Benavidez ; le fameux Antoine de Leve, qui de ſimple ſoldat parvint dans la ſuite au commandement par tous les degrés militaires, & qui remporta tant de victoires en Italie, ſervoit dans ces troupes. Elles paſſerent de Meſſine à Rheggio, que les Eſpagnols avoient pris depuis peu, dans le temps que d'Aubigny attaquoit d'un

autre côté la Calabre, dont il s'étoit déja preſqu'entierement emparé. Elles allerent enſuite camper à Loſarno, à cinq milles de la ville de Calimera où d'Ambricourt avec trente lances, & le Comte de Melito ſuivi de mille hommes de pied, étoient entrés deux jours auparavant. Le lendemain à la pointe du jour, les Eſpagnols ſe préſenterent devant cette place, qui étoit ſans portes, & dont une ſimple barricade défendoit l'entrée; ils l'emporterent au ſecond aſſaut, malgré toute la réſiſtance de ſes défenſeurs. Le Capitaine Eſprit y fut tué, & d'Ambricourt fait priſonnier; mais le Comte de Melito, qui s'étoit retiré dans la citadelle, ſe ſauva à la faveur de la retraite des Eſpagnols. Ceux-ci ayant appris que d'Aubigny s'avançoit avec trois cens lances, trois mille hommes d'infanterie étrangere, & deux mille hommes de la milice du païs, marcherent promptement vers Terranuova. Le Géneral François ſe poſta au château de Polliſtrine aſſés près des Eſpagnols, qui manquoient déja de vivres, & qui redoutant la proximité d'un ennemi ſuperieur en forces, décamperent pendant la nuit, pour ſe retirer à Gieracé. D'Aubigny les pourſuivit juſqu'au pied d'une montagne fort rude, & leur tua ſoixante hommes d'armes & beaucoup d'infanterie. Du côté des François, Grugny (*a*) Officier fort eſtimé des ſiens, s'étant trop avancé, périt par ſa témerité: il commandoit la compagnie du Comte de Gajazzo, mort (*b*) peu de temps après la priſe de Capouë. 1503.

Une autre eſcadre amena encore d'Eſpagne en Sicile deux cens hommes d'armes, deux cens chevaux-legers, & deux mille hommes de pied ſous la conduite de Portocarrero; ce Seigneur (*c*) étant mort ſur ces entrefaites à Rheggio, où il étoit paſſé, le commandement de ces troupes roula ſur dom Fernand d'Andrada ſon Lieutenant. Les Eſpagnols qui s'étoient retirés à Gieracé, encouragés par ce nouveau renfort, retournerent à Terranuova, & ils ſe retrancherent dans la partie de la Ville contiguë à la fortereſſe, dont ils étoient les maîtres. D'Aubigny partit auſſi-tôt de Polliſtrine, & vint occuper le reſte de la place; les uns & les autres firent des barricades, & ſe retrancherent: mais d'Aubigny ayant appris que les Eſpa-

(*a*) Le Pere Daniel le nomme Claude de Grigny.

(*b*) A Naples le 7. Septembre 1502.
(*c*) Il ſe nommoit Louis.

1503. gnols nouvellement débarqués à Rheggio ; venoient joindre ceux qu'il avoit en tête, fit retraite à Loſarno, & les Eſpagnols s'étant réünis, allerent enſemble ſe poſter à Seminara, où il leur étoit plus facile d'avoir des vivres.

Cependant le Viceroi s'étant rendu une ſeconde fois devant les murs de Barlette, choiſit ſon camp à Matera, & diſtribua ſes troupes aux environs de la place, pour empêcher qu'il n'y entrât des vivres ; il comptoit que la peſte & la famine forceroit les Eſpagnols d'en ſortir, & qu'ils ne pourroient ſe retirer à Trani, où la diſette & la contagion ſe faiſoit également ſentir ; mais animés par Gonſalve, ils eurent le courage & la conſtance de ſupporter de ſi cruelles extrêmités : tantôt ce brave Officier leur faiſoit eſperer un prompt ſecours de deux mille Allemans qu'il avoit envoyé ſoudoyer par Octavian Colonne : il les flatoit tantôt d'un autre ſecours, ou leur inſinuoit que dans un beſoin preſſant, & ſi l'on ne pouvoit mieux faire, il ſe retireroit à Tarente par mer ; mais ce qui frappa davantage les ſoldats, fut l'exemple du Commandant expoſé comme eux à la faim, & réduit à manquer des choſes les plus néceſſaires.

XLI. Décadence des affaires de France dans le Royaume de Naples.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſque la négligence des François, & leur licence commencerent à faire paſſer du côté de Gonſalve, la ſuperiorité qu'ils avoient eu juſqu'alors. Les habitans de Caſtellaneta ne pouvant plus ſouffrir les violences de cinquante lances Françoiſes qui y étoient en quartier, coururent tumultuairement aux armes, & leur enleverent leurs bagages. Peu de jours après Gonſalve ayant eu avis que la Palice (*a*) qui étoit dans Rubos, ville ſituée à douze mille de Barlette, avec cent lances & trois cens fantaſſins, ne ſe tenoit pas ſur ſes gardes, part une nuit de Barlette, arrive à la vûë de Rubos, fait braquer à la hâte une batterie de quelques pieces de campagne qu'il avoit amenées facilement par un chemin uni, & foudroye la place avec tant d'impetuoſité, que les François épouvantés d'un aſſaut ſi peu

(*a*) Jacque de Chabane II. du nom, Seigneur de la Palice, fils de Geoffroy de Chabane & de Charlotte de Prie. Il fut un des plus grands Capitaines de ſon temps ; ſa bonne mine étoit relevée de beaucoup d'eſprit & de politeſſe. Louis XII. le fit Grand-Maitre de France en 1511. mais François I. voulant donner cette place à Artus de Gouffier qui avoit été ſon Gouverneur, la Palice en donna ſa démiſſion en 1515. & il fut fait Maréchal de France. Il fut pris à la bataille de Pavie par un Capitaine Eſpagnol, & brutalement tué de ſang froid par un autre en 1525.

tendu, ſe rendent à diſcretion. La Palice fut fait priſonnier avec toutes les troupes qu'il commandoit; & le vainqueur retourna à Barlette ſans aucun obſtacle, ni de la part de Nemours qui étoit à Canoſa depuis quelques jours, ni de celle de ſes troupes; elles étoient diſperſées en pluſieurs endroits, ſoit pour ſerrer Barlette par plus d'endroits, ſoit peut-être pour avoir plus facilement des vivres; ainſi éloignées les unes des autres, elles ne purent ſe raſſembler aſſés tôt pour attaquer Gonſalve. D'un autre côté cinquante lances Françoiſes détachées pour ſurprendre un convoi d'argent qu'on conduiſoit de Trani à Barlette, furent taillées en pieces par l'eſcorte. 1503.

Ces mauvais ſuccès furent ſuivis d'un autre déſavantage qui humilia l'audace des François, & d'autant plus accablant, qu'ils ne purent l'attribuer à la malignité de la fortune, & que la valeur ſeule de leurs ennemis y eut part. Un Trompette (*a*) ayant été envoyé à Barlette pour traiter de la rançon de quelques-uns des priſonniers de Rubos, des gendarmes Italiens parlerent des François avec mépris en ſa préſence : ces diſcours ayant été rapportés par le Trompette, les François rabaiſſerent à leur tour la valeur Italienne; & les eſprits s'échaufferent de part & d'autre à un point, que pour décider cette querelle, on convint d'un combat entre treize hommes d'armes François & un pareil nombre d'Italiens.

XLII. Combat particulier, entre treize hommes d'armes François, & un pareil nombre d'Italiens, pour l'honneur de leurs nations.

Le champ de bataille fut choiſi dans une campagne entre Barlette, Andria & Quadrato; les combattans devoient s'y rendre accompagnés d'un certain nombre des leurs; mais pour éviter toute ſurpriſe, les deux Géneraux voulurent les conduire juſqu'à la moitié du chemin avec la plus grande partie de leurs troupes. Ils les exhorterent en marchant, de répondre par leur courage à l'honneur du choix qu'on avoit fait de leurs perſonnes, & de juſtifier l'opinion qu'on avoit de leur bravou-

(*a*) Brantome rapporte ce combat tout differemment dans la vie de Jacque de Savoye, Duc de Nemours. Il dit qu'il ſe donna entre treize François, dont étoient le Chevalier Bayard & M. d'Oroſe de la Maiſon d'Urfé, & treize Eſpagnols dont il ne nomme que Diego de Biſſaigne. Il accuſe ceux-ci de ſupercherie, en ce qu'ils ne s'attacherent qu'à tuer les chevaux; ce qui fit que tous les François furent démontés, à l'exception de Bayard & d'Oroſe, qui malgré l'inégalité, ne laiſſerent pas de maltraiter les Eſpagnols; & il prétend que la nuit étant ſurvenuë, le combat demeura indécis, ſuivant la condition dont on étoit convenu auparavant. Il ajoute qu'il a appris *ce Conte* (c'eſt ainſi qu'il en parle) du vieux Roman de M. de Bayard.

1503. te, puiſqu'on avoit comme dépoſé unaniment entre leurs mains la gloire de deux nations ſi nobles & ſi illuſtres.

» Le Viceroi rappelloit aux ſiens la lâcheté de leurs ennemis » que le ſeul nom François avoit toujours glacé de crainte, & » à la vûë deſquels les Rois de France avoient toujours pénetré » juſquau fond de l'Italie, ſans trouver la moindre réſiſtance: » Que la ſolde des Eſpagnols n'avoit pas inſpiré à ces Italiens le » courage qui leur manquoit auparavant: Qu'ils pouvoient tout » au plus s'être dreſſés aux ruſes de la guerre, & n'avoient ſans » doute appris de leurs nouveaux maîtres qu'à demeurer tran- » quiles ſpectateurs des dangers où les autres s'expoſoient pour » eux: Que les armes leur tomberoient des mains, quand ils » ſe verroient ſur le point de combattre un ennemi tou- » jours vainqueur; ou que ſi la crainte du deshonneur les for- » çoit à ne pas fuïr, ils n'oppoſeroient qu'une foible réſiſtance à » la valeur Françoiſe; & connoîtroient enfin que les bravades » Eſpagnoles ſont un foible rempart contre le veritable cou- » rage. »

Gonſalve de ſon côté faiſoit reſſouvenir les Italiens des vertus de leur nation qui avoit autrefois ſubjugué le monde entier: Qu'il étoit en leur pouvoir d'en rétablir la gloire & » de convaincre la terre entiere, que ſi depuis quelques » années des armées étrangeres avoient ravagé impunément » l'Italie, elles ne devoient leurs ſuccès qu'à l'imprudence des Princes de ce malheureux païs, que l'ambition avoit » déſunis, & qui conſpirant à leur ruine mutuelle, avoient appellé les Ultramontains à leur ſecours: Que les ſeuls conſeils » & les armes des Italiens, ou l'effort de l'artillerie, dont la » nouveauté avoit frappé l'Italie, avoient, plutôt que la valeur, donné tant de victoires aux François: Que l'occaſion » s'offroit aujourd'hui de montrer ce qu'ils étoient en préſence » des plus célebres nations de la Chrétienté & ſous les yeux de » tant de Nobleſſe Eſpagnole & Italienne, qui conſpiroit l'une » & l'autre à faire des vœux pour leur victoire: Qu'ils ſongeaſſent que formés par les plus grands Capitaines d'Italie, nourris dès l'enfance dans l'exercice des armes, ils avoient chacun en particulier ſignalé leur courage en differentes rencontres: Qu'enfin le ciel leur offroit une occaſion favorable de » s'immortaliſer, en devenant les reſtaurateurs de l'honneur

de l'Italie ; mais ſurtout qu'ils ne perdiſſent point de vûë, " que leur défaite alloit condamner la patrie à une honte & à " un eſclavage éternel. „ 1503.

Les officiers & les ſoldats de l'une & de l'autre armée joignoient auſſi leurs voix à celles de leurs Généraux, & ils exhortoient chacun des combattans en particulier à ſoutenir dans une occaſion ſi éclatante leur propre gloire & celle de leur nation.

Pleins de courage & d'ardeur, ces fiers rivaux entrent dans le champ deſtiné au combat. Dès que le ſignal eſt donné, ils partent avec impétuoſité, & briſent leurs lances ſans aucun avantage de part & d'autre. Irrités de leur réſiſtance mutuelle, ils fondent l'épée à la main les uns ſur les autres : valeur, force, adreſſe, tout eſt mis en uſage, les ſpectateurs approuvent le choix qu'on a fait de ces braves, dignes de la cauſe qu'ils ſoutiennent. Le combat duroit depuis longtems, ſans que la victoire parût ſe déclarer : la terre étoit jonchée d'éclats de lances & d'épées & couverte du ſang des bleſſés ; ce grand ſpectacle étoit regardé en ſilence par les aſſiſtans avec une attention mêlée de crainte & d'eſperance, lorſque Guillaume Albimonté Italien fut renverſé de ſon cheval par un François. Le vainqueur vole à ſon ennemi pour achever ſa victoire, & il eſt lui-même ſurpris & tué par François Salomoné. Auſſi-tôt Albimonté ſe joint à ſon liberateur & à Mialé, qui ayant été bleſſé & porté par terre, s'étoit auſſi relevé ; ils s'arment d'épieux qu'ils avoient apportés à deſſein (*a*), & ſe jettent ſur les chevaux des François, dont ils tuent la plus grande partie. Ces derniers ainſi démontés, ſe trouvant inferieurs aux Italiens reſtés à cheval, ſont forcés de ſe rendre priſonniers.

Les vainqueurs furent reçus avec une joïe extraordinaire des leurs, & enſuite par Gonſalve qui les attendoit à moitié chemin, & qui leur fit des careſſes & des honneurs infinis. Chacun les remercioit comme les reſtaurateurs de la gloire de l'Italie, & ils entrerent en triomphe à Barlette précedés de leurs priſonniers, au bruit des trompettes, des tambours, de l'artillerie & des acclamations de toute l'armée.

(*a*) Ce deſſein formé que Guichardin ne diſſimule point, prouve la ſupercherie, dont Brantome accuſe les Italiens.

1503. Ces braves combattans, qui méritent qu'on faſſe paſſer leurs noms à la poſterité, étoient Hector Fieramoſca, de Capouë; Jean Capoccio, Jean Bracaloné & Hector Giovenalé, de Rome; Marc Carellario, de Naples; Mariano de Sarni; Romanello, de Forli; Ludovic Aminalé, de Terni; François Salomoné & Guillaume Albimonté Siciliens; Mialé, de Troya, Riccio & Fanfulla, de Parme.

On ne ſçauroit imaginer l'effet que produiſit cet évenement, combien il abattit le courage des François, & combien au contraire il releva celui des Eſpagnols; les uns & les autres augurant du ſuccès de la guerre par celui de ce combat particulier.

XLIII. Guerre des Suiſſes contre Louis XII. dans le Milanès, à l'occaſion de Belinzoné.

Pendant ce tems-là les Suiſſes donnoient de l'occupation au Roi de France dans le Duché de Milan. Toute la nation n'entra pas d'abord dans cette guerre entrepriſe ſeulement par les Cantons qui s'étoient emparé de Belinzoné. Pour obliger le Roi à leur céder la proprieté de cette Ville, ils attaquerent Lucherna & la Murata qui en eſt voiſine: La Murata eſt une longue muraille bâtie le long du lac Majeur, pour empêcher qu'on ne deſcende des montagnes dans la plaine, & qui n'a qu'une ſeule porte. Les Suiſſes ne vinrent pas d'abord à bout de forcer ce paſſage que les François défendirent avec beaucoup de valeur. Chaumont qui s'étoit poſté à Vareſe & à Galera, comptoit avoir aſſés de troupes pour repouſſer les ennemis. Mais enfin après pluſieurs tentatives inutiles, les Suiſſes ayant reçu un renfort de Griſons, trouverent le moyen de grimper ſur une montagne fort eſcarpée qui commande à la muraille, & de là ils obligerent ceux qui la gardoient à ſe retirer; enſuite ils s'emparerent du bourg de Lucherna, dont ils ne purent néanmoins prendre le fort. Leur nombre s'augmentoit tous les jours, & les autres Cantons (*a*), malgré la parole qu'ils avoient donnée au Roi de lui envoyer des troupes, en conſéquence d'un traité fait avec lui, vinrent au ſecours des trois premiers, ſous prétexte qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'aider leurs compatriotes, & qu'ils y étoient obligés par leurs anciennes confederations, anterieures à tous les engagemens qu'ils avoient pû contracter depuis avec les étrangers.

(*a*) Il n'y avoit alors que douze Cantons: celui d'Appenzel ne ſe forma & ne s'unit aux autres qu'en 1513.

Ils

Ils étoient déja au nombre de quinze mille devant la forteresse de Lucherna, que le Général François ne pouvoit ſecourir, à cauſe de la difficulté des paſſages, trop étroits & trop bien gardés; cependant ils pilloient le païs aux environs; & ſur le refus que le Gouverneur de Muſocco, place appartenant à Jean-Jacque Trivulce, fit de leur prêter de l'artillerie pour battre Lucherna, ils ſaccagerent Muſocco, mais ils ne purent prendre le château, parce qu'il étoit trop bien fortifié. 1503.

Les François ſentant la conſéquence de cette entrepriſe, raſſemblerent toutes les forces qu'ils avoient dans la Lombardie, & ils y joignirent les ſecours de Boulogne, de Ferrare & de Mantouë. Ils ſommerent en même temps les Venitiens d'envoyer les troupes qu'ils étoient tenus de fournir pour la défenſe du Duché de Milan: le Sénat y conſentit, mais ces ſecours furent ſi tardifs, qu'on ne pût s'en ſervir. Chaumont après avoir bien pourvu les forts ſitués dans les montagnes, campoit dans la plaine, ſe flatant que les Suiſſes qui n'avoient ni cavalerie, ni canon, n'oſeroient y deſcendre; & qu'enfin laſſés de reſter dans ces montagnes ſans vivres, ſans argent & ſans eſperance de pouvoir réuſſir dans aucune entrepriſe importante, ils prendroient le parti de la retraite. Il ne fut pas trompé dans ſon attente; les Suiſſes ſe trouverent réduits à une extrême diſette de vivres; les François coulerent à fond les barques qui leur en portoient, & fermerent abſolument le paſſage. D'ailleurs la diviſion ſe gliſſa parmi eux, parce qu'au fond cette entrepriſe ne regardoit que les Cantons qui s'étoient emparé de Belinzoné; enfin pluſieurs de leurs Capitaines ſe laiſſerent gagner par l'argent de France. Ils prirent donc le parti de ſe retirer, & de rendre tout ce qu'ils avoient pris, à l'exception de Muſocco, qui n'appartenoit pas au Roi, moyennant quoi ce Prince leur promit de ne point attaquer Belinzoné, du moins juſqu'à un certain temps.

XLIV. Ils ſont obligés de s'accorder avec le Roi.

Les François étoient bien éloignés de ſe broüiller avec cette belliqueuſe nation, mais ſurtout dans les conjonctures preſentes où ils étoient en guerre avec le Roi d'Eſpagne, à la veille d'avoir l'Empereur pour ennemi, & dans une grande défiance des Venitiens. Ils ne rougiſſoient pas même d'acheter l'amitié des Suiſſes, en faiſant non-ſeulement des penſions à tout le Corps Hel-

1503. vetique, mais encore à pluſieurs de ſes principaux membres, & de ſigner des traités deshonorans. Ils n'étoient ſi faciles que par la connoiſſance qu'ils avoient du peu de courage de leur infanterie, & qu'ils n'ignoroient pas d'ailleurs combien il eſt déſavantageux de faire la guerre à des gens qui n'ont rien à perdre.

XLV. Seconde entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Lyon.

Le Roi de France n'ayant plus rien à craindre de la part des des Suiſſes, avoit tout lieu de ſe flater que la guerre de Naples ne dureroit pas long-temps. Il y avoit eu, mais inutilement, diverſes négociations pour la paix entre les deux Rois. Enfin l'Archiduc voulut retourner par terre en Flandres, malgré les prieres de Ferdinand & d'Iſabelle, & il en obtint les pouvoirs néceſſaires pour faire la paix, qu'il deſiroit avec ardeur, & à laquelle il s'étoit efforcé de les diſpoſer; mais il avoit avec lui deux Ambaſſadeurs Eſpagnols, ſans leſquels il ne vouloit rien conclure.

On ne peut exprimer la magnificence & les honneurs avec leſquels il fut reçû par toute la France; on prodigua les préſens à ceux qui avoient quelque part dans ſa faveur, parce que le Roi ne ſouhaitoit rien tant que de ſe le rendre favorable dans le traité de paix, & de ſe concilier pour toujours l'amitié d'un jeune Prince à qui les Couronnes de l'Empire & d'Eſpagne étoient deſtinées. Philippe répondit à cet accueil par un procedé noble & digne d'un Roi: outre que Louis lui avoit donné pour ſûreté ſa parole Royale, on avoit envoyé en Flandres quelques Seigneurs pour y demeurer en ôtages juſqu'à ce qu'il y fût arrivé; mais à peine fut-il entré en France, que pour marquer une entiere confiance au Roi, il ordonna de les renvoyer.

XLVI. Paix de Lyon, entre le Roi de France & l'Archiduc, au nom du Roi d'Eſpagne.

Ces témoignages réciproques de franchiſe & d'amitié, furent ſuivies d'une heureuſe négociation: car peu de jours après, ces deux Princes conclurent la paix à Blois. (*a*) Les conditions furent: Que par rapport au Royaume de Naples, on s'en tiendroit au traité de partage; mais que les païs qui avoient occaſionné la guerre, ſeroient dépoſés entre les mains de l'Archiduc: Que Charle ſon fils, & Claude fille du Roi, dont le mariage déja propoſé, demeuroit arrêté, prendroient actuellement les titres de *Roi & Reine de Naples*, & de *Ducs &*

(*a*) Tous nos Auteurs placent l'entrevûë & le traité à Lyon. Il fut conclu le 5. d'Avril.

Ducheſſe de la Poüille & de Calabre : Que la portion du Roi d'Eſpagne ſeroit gouvernée par l'Archiduc, & celle du Roi de France par qui bon lui ſembleroit ; mais l'une & l'autre au nom des deux futurs époux, à qui Louis abandonneroit pour la dot de la Princeſſe, ce qu'il poſſedoit dans le Royaume de Naples. 1503.

Ce traité fut ſolemnellement juré dans l'Egliſe Cathedrale de Blois, par le Roi & l'Archiduc qui repréſentoit les Rois d'Eſpagne. Si cette paix avoit eu lieu, elle ne pouvoit manquer d'avoir de grandes ſuites ; car outre qu'elle eût mis fin à la guerre dans le Royaume de Naples, elle auroit ſans doute été ſuivie de la réconciliation de l'Empereur avec la France : en ce cas on n'auroit pas manqué d'inquiéter les Venitiens, & le Pape ſuſpect à tout le monde, & generalement décrié, auroit eu à craindre qu'on n'aſſemblât un Concile, ou qu'on n'employât toutes ſortes de moyens pour abaiſſer ſa puiſſance.

XLVII. Gonſalve refuſe d'executer le traité, & continuë la guerre.

Le Roi & Philippe dépêcherent auſſi-tôt des couriers dans le Royaume de Naples pour y porter la nouvelle de la paix, & pour ordonner aux deux Géneraux de ceſſer tous actes d'hoſtilité, en attendant la ratification des Rois d'Eſpagne. Le Vice-roi François étoit prêt d'obéïr aux ordres de ſon maître ; mais Gonſalve, ſoit qu'il ſe flatât d'une victoire certaine, ſoit qu'il ne crût pas devoir s'en rapporter aux ſeuls ordres de l'Archiduc, répondit qu'il continueroit la guerre juſqu'à ce qu'il eût reçû de ſemblables ordres de la part de ſes maîtres.

Ce refus de Gonſalve étoit fondé ſur ce que le Roi de France ſe flatant d'une paix prochaine, avoit interrompu ſes préparatifs, & même contremandé trois mille hommes d'infanterie qui avoient ordre de s'embarquer à Genes pour le Royaume de Naples ; il avoit auſſi ſuſpendu la marche de trois cens lances que Percy devoit y conduire ; au contraire les deux mille Lanſquenets que l'Empereur avoit permis à Gonſalve de lever en Allemagne, s'étant embarqués à Trieſte, étoient arrivés à Barlette, après avoir traverſé ſans obſtacle le Golfe de Veniſe ; le Roi de France ſe plaignit beaucoup des Venitiens dans cette occaſion.

Le Duc de Nemours n'eſperant donc plus de ſuſpenſion, & ſe voyant très-affoibli par les pertes qu'il avoit faites, réſolut de ſe mettre en état de faire tête aux ennemis. Pour cet ef-

1503. fet, il donna ordre de raſſembler toutes les troupes Françoiſes diſperſées en differens lieux, à l'exception de celles qui ſervoient ſous d'Aubigny dans la Calabre; il écrivit auſſi aux Seigneurs du païs de lui amener des ſecours. Auſſi-tôt Louis d'Ars, Capitaine François, & le Duc d'Atri, qui étoient en quartier à Otrante, convinrent d'unir leurs troupes pour aller joindre le Viceroi; c'étoit afin de n'être pas accablés en chemin par Pierre Navarre, qui étoit en ces cantons avec un gros détachement d'infanterie Eſpagnole. Mais d'Ars ayant trouvé l'occaſion de paſſer ſans danger, partit ſeul ſans ſe mettre en peine du péril où le Duc d'Atri ſeroit expoſé. Celui-ci ayant eu avis que Pierre Navarre marchoit vers Matera pour joindre Gonſalve, ſe mit auſſi en chemin avec ſes troupes: mais Navarre que les habitans de Rutiliano, Ville du Duché de Bari, avoient appellé à leur ſecours contre les François, dont ils venoient de ſecoüer le joug, s'étant détourné de ſon chemin pour y aller, rencontra le Duc d'Atri. Le Duc frapé d'étonnement ne ſçavoit quel parti prendre: enfin conſidérant que la retraite n'étoit pas ſûre; que ſi l'infanterie des ennemis étoit plus nombreuſe que la ſienne, il leur étoit ſuperieur en cavalerie & que leurs ſoldats ayant marché toute la nuit, devoient être fort fatigués, il ſe détermina au combat. On ſe battit de part & d'autre avec beaucoup de courage; mais Navarre tailla en pieces le Duc d'Atri, & le fit priſonnier, Jean-Antoine oncle de ce Seigneur, demeura ſur le champ de bataille. C'eſt une eſpece de fatalité, qu'un malheur en amene preſque toujours d'autres. Quatre galeres Françoiſes commandées par Prégent (*a*), Chevalier de Rhodes, s'étoient retirées dans le port d'Otrante avec l'agrément du Commandant Venitien; cet Officier s'étoit engagé d'empêcher qu'elles ne fuſſent inſultées par la flote Eſpagnole, qui croiſoit ſur ces côtes ſous les ordres de Villamarina. Mais les Eſpagnols étant entrés peu après dans le même port; Prégent trop foible pour leur réſiſter, prit le parti de couler ſes galeres à fond, après avoir mis ſes forçats en liberté, & ſe ſauva par terre avec ſes ſoldats.

XLVIII. Bataille de Gioïa où

Le Roi de France avoit mandé à ſes Géneraux de ſe tenir ſeulement ſur la défenſive, juſqu'à ce qu'ils euſſent reçu la ra-

(*a*) Prégent de Bidoux, il étoit Provençal.

tification de la paix, ou de grands ſecours qu'il leur préparoit. Mais il étoit difficile de retenir l'ardeur & l'impétuoſité des François, ſurtout les deux armées étant auſſi nombreuſes & auſſi près l'une de l'autre qu'elles l'étoient; enfin le terme fatal, où la guerre devoit ſe décider, étoit arrivé. Ce fut dans la Calabre que le ſort commença à ſe déclarer: tous les Eſpagnols qui étoient dans cette Province, ſe réunirent à Seminara; d'Aubigny ayant auſſi raſſemblé toutes ſes troupes & celles des Seigneurs de ſon parti, mit ſon infanterie dans Gioïa à trois mille de Seminara, & ſa cavalerie à Loſarno place qui eſt auſſi à trois mille de Gioïa; enſuite il ſe retrancha ſur le bord de la riviere (*a*), où il plaça quatre pieces de canon, pour s'oppoſer aux ennemis, en cas qu'ils vouluſſent tenter le paſſage. Les Eſpagnols voyant qu'il étoit dangereux de le riſquer en préſence des François (*b*), firent marcher leur avant-garde ſous les ordres de Benavidez, juſqu'au bord de la riviere, à l'oppoſite d'Aubigny qui l'attendoit avec toute ſon armée en bataille; tandis que Benavidez amuſe d'Aubigny, l'arriere-garde & le corps de bataille vont paſſer la riviere à un mille & demi au deſſus de Gioïa, où elles s'étoient renduës par un autre chemin. D'Aubigny s'en étant apperçu, marche avec une extrême diligence de ce côté-là, pour tâcher d'y arriver, avant que tous les ennemis ſoient paſſés; mais il les trouve tous rangés en bataille. Ils le chargent bruſquement; & le taillent en pieces, même avant que Benavidez ait paſſé la riviere. Le déſordre de ſes troupes qui avoient rompu leurs rangs, pour marcher plus vîte, & la ſuperiorité de l'infanterie ennemie donnerent la victoire aux Eſpagnols. D'Ambricourt avec quelques autres Officiers François, le Duc de Somma & pluſieurs Barons du païs furent faits priſonniers dans ce combat; d'Aubigny même qui s'étoit ſauvé à Angitola y ayant auſſi-tôt été inveſti, ne put éviter de tomber entre les mains des vainqueurs. Ce Capitaine perdit la bataille & la liberté dans les mêmes lieux, où il s'étoit couvert de gloire quelques années auparavant (*c*) par la défaite du Roi Ferdinand & de Gonſalve réunis; éprouvant ainſi

1503. d'Aubigny eſt battu, & fait priſonnier.

(*a*) Cette riviere s'appelle le Marro: elle paſſe à Gioïa.
(*b*) Cette action ſe paſſa le Vendredi 21. d'Avril.
(*c*) A la bataille de Seminara en 1495. Voyez ci-deſſus, pag. 178.

1503. que rien n'eſt plus fragile que la faveur de la fortune. D'Aubigny avoit néanmoins beaucoup d'expérience à la guerre, & c'étoit un des plus habiles Officiers que Charle VIII. eût amené en Italie ; mais ſe livrant trop à l'ardeur qui lui promettoit la victoire, il vit malheureuſement ſes eſperances trahies.

XLIX. Bataille de Cerignole, où le Duc de Nemours Vice-roi de Naples eſt défait & tué.

La même précipitation fut cauſe de la perte du Viceroi dans la Poüille. Ayant appris la défaite d'Aubigny, il aſſembla le Conſeil de guerre, pour déliberer ſi l'on iroit chercher les ennemis, ou ſi l'on éviteroit le combat. La plûpart des Officiers repréſenterent que le nombre des Eſpagnols étoit fort accru, tandis que l'armée qui étoit diminuée, avoit beaucoup perdu de ſa vigueur & de ſon courage depuis l'affaire de Rubos, la révolte de Caſtellaneta, le malheur du Duc d'Atri & tout récemment par la défaite d'Aubigny : Que dans ces circonſtances il étoit contre la prudence de s'en remettre au ſort des armes ; Qu'il ſeroit plus ſûr de s'enfermer dans Melfe ou dans quelque autre grande Ville bien fournie de vivres, pour y attendre des ſecours de France, ou la ratification de la paix : Qu'enfin les ordres précis du Roi ne leur laiſſoient pas la liberté de prendre un autre parti.

Mais pluſieurs autres furent d'un ſentiment contraire : ils peignoient vivement le péril où l'on ſeroit expoſé, lorſque l'armée victorieuſe de Calabre auroit joint les troupes de Gonſalve ; ajoutant qu'elle pourroit former quelque entrepriſe importante, à laquelle on ne ſeroit pas à portée de s'oppoſer : ils rappelloient ce qu'il en avoit coûté à Montpenſier, pour avoir préferé le parti qu'ils combattoient à celui de tenir la campagne ; & ils prouvoient par l'exemple du paſſé, qu'on ne devoit pas compter ſur des ſecours incertains & tardifs : Que ſi dans le temps que la fortune ne s'étoit pas encore déclarée en faveur de l'une des deux nations, Gonſalve avoit rejetté la ſuſpenſion d'armes, & les Rois d'Eſpagne refuſé de ratifier la paix, on ne pouvoit ſe flater qu'ils ſe montraſſent plus faciles aujourd'hui que la victoire ſembloit avoir pris parti ſous leurs drapeaux : Que l'armée Françoiſe n'étoit inferieure à celle des ennemis, ni en forces, ni en courage : Qu'il ne falloit pas que des accidens qui n'avoient d'autre cauſe qu'une pure négligence, fiſſent mal augurer d'une action qui ſe paſſeroit en raſe campagne, & ou

les armes & la ſeule valeur décideroient ſans le ſecours de la ruſe ni de l'artifice : Qu'il étoit plus glorieux & plus ſûr de tenter la fortune avec des eſperances du moins égales, que de ſe laiſſer conſumer peu à peu, & d'abandonner ainſi aux ennemis la victoire qui ne leur coûteroit ni ſang, ni périls : Que les ordres du Roi donnés de ſi loin, ne devoient être conſiderés que comme des conſeils : Qu'enfin d'Aubigny auroit agi prudemment de les ſuivre, mais que ſa défaite ayant changé la face de la guerre, on étoit auſſi obligé de changer de plan & de meſures. Ce dernier avis l'emporta dans le Conſeil. 1503.

Cependant Gonſalve qui ignoroit encore la victoire que les ſiens avoient remportée en Calabre, ne pouvant plus tenir dans Barlette contre la famine & la peſte, prit le parti de ſortir de cette place, & marcha vers Cerignola qui eſt à dix mille de Barlette, & qui fait un triangle avec cette Ville & Canoſe, où étoit Nemours. : ce Duc en ayant eu avis par ſes coureurs, s'avança auſſi du côté de Cerignola : cette marche fut très-pénible pour l'une & l'autre armée ; la chaleur étoit plus grande, qu'elle ne l'eſt d'ordinaire à l'entrée du mois de Mai (*a*) ; & l'on étoit dans un païs ſec & aride qui manque abſolument d'eau. On rapporte que pluſieurs perſonnes de part & d'autre périrent par la ſoif dans cette occaſion. Les François n'étoient pas informés ſi toute l'armée Eſpagnole étoit en marche, ou s'il n'y en avoit qu'une partie ; car d'un côté Fabrice Colonne précedant l'armée avec ſes chevaux-legers, écartoit les coureurs qui auroient pû s'en aſſurer, & d'un autre côté les lances des gendarmes ennemis, qu'ils portoient toutes droites, & les pieds de fenoüil qui ſont fort hauts dans cette contrée, cachoient preſque tout-à-fait leur infanterie aux François.

Les Eſpagnols arriverent les premiers auprès de Cérignola, où il y avoit garniſon Françoiſe ; ils camperent dans des vignes voiſines ; & par le conſeil de Proſper Colonne, ils élargirent un foſſé qui bordoit ce terrain. Pendant qu'ils travailloient à cet ouvrage, les ennemis arrivent ; & comme la nuit s'approchoit, ils balancent s'ils attaqueront à l'inſtant, ou s'ils attendront au lendemain. Yves d'Alegre & le Prince de Melfe (*b*) étoient

(*a*) Tous nos Auteurs François placent la journée de Cerignola au Vendredi 28. d'Avril.

(*b*) Jean-Baptiſte Caraccioli.

1503. d'avis de differer, à cauſe du déſavantage qu'il y auroit à vouloir forcer un camp, dont on ignoroit la diſpoſition, ſurtout aux approches de la nuit, & d'où le manque de vivres obligeroit les ennemis de ſe retirer; mais ce ſage conſeil fut rejetté avec hauteur par Nemours. C'eſt pourquoi les François marcherent contre les retranchemens de l'ennemi avec impétuoſité, & les Suiſſes ne montrerent pas moins d'ardeur à cette attaque. Alors le feu prit aux poudres des Eſpagnols par hazard, ou autrement; cet accident, tout capable qu'il étoit de conſterner Gonſalve, ne put troubler cette préſence d'eſprit ſi néceſſaire à la guerre, au contraire il ſçut en tirer avantage, pour animer ſes ſoldats. *La victoire eſt à nous, Compagnons*, s'écria-t'il, *Dieu nous l'annonce par cet évenement; puiſque nous n'aurons plus beſoin de notre artillerie.*

On raconte différemment le détail de cette bataille. Les François publierent qu'ils avoient d'abord enfoncé l'infanterie Eſpagnole. Qu'ayant pénetré juſqu'à l'artillerie, ils avoient mis le feu aux poudres, & s'étoient emparés du canon; mais que la nuit ſurvenant, leurs gendarmes avoient chargé leur propre infanterie qu'ils méconnoiſſoient dans l'obſcurité, ce qui avoit donné le temps aux Eſpagnols de ſe rallier. D'autres diſent au contraire, que les François ne purent garder leurs rangs à l'approche du foſſé qui étoit de difficile accès, & que ce déſordre ne contribua pas moins à leur déroute, que la valeur des ennemis, & la mort du Duc de Nemours, qui fut tué d'un coup d'arquebuſe, en combattant à la tête des ſiens qu'il animoit à franchir le foſſé. D'autres ajoutent que Nemours déſeſperant de le paſſer, fit un mouvement pour aller prendre le camp des Eſpagnols en flanc, & eſſayer d'y penetrer de ce côté-là; que pour cet effet, il ordonna de faire reculer les troupes : Que cet ordre mal expliqué par ceux qui n'en ſçavoient pas la raiſon, joint à la mort de ce Géneral qui arriva dans le même inſtant, fit prendre la fuite à toute l'armée. Enfin il y a des gens qui rejettent ſur d'Alegre (*a*) la précipitation de cette journée. Celui-ci voyant que Nemours vouloit differer la bataille, lui reprocha ſa timidité, ce qui l'obligea de prendre un parti ſi dangereux.

Le combat dura fort peu; les Eſpagnols ſortis de leurs re-

(*a*) Le Pere Daniel rapporte le fait conformément à ce dernier ſentiment.

tranchemens

tranchemens, pourſuivirent les François ; mais la nuit empêcha qu'il n'y eût beaucoup de morts ni de bleſſés, ſurtout de la cavalerie : Chandeu (*a*) entr'autres fut tué. Le reſte, Officiers & ſoldats, abandonnant le bagage & l'artillerie, ſe ſauverent par la fuite en differens lieux. Cette déroute arriva huit jours après la défaite d'Aubigny, & à pareil jour ; c'étoit un Vendredi, que les Eſpagnols regardent comme un jour heureux pour leur nation. 1503.

On dit qu'après l'action, Gonſalve ne voyant point Proſper Colonne, en demanda des nouvelles avec empreſſement, dans la crainte qu'il ne lui fût arrivé quelque malheur. Fabrice lui dit en riant de ſe raſſurer, & que Proſper n'étoit pas homme à s'expoſer.

Les François s'étant raſſemblés, délibererent ſur les differens partis qu'ils avoient à prendre, tantôt ils vouloient choiſir un poſte favorable, pour empêcher les ennemis de pénetrer juſqu'à Naples ; tantôt ils prenoient la réſolution de ſe renfermer dans cette Ville, & de la défendre. Mais les difficultés qui naiſſent, pour ainſi dire, à chaque pas après une déroute empêcherent qu'on n'exécutât aucun de ces projets. En effet il n'étoit pas facile à des troupes encore effrayées de leur défaite de s'oppoſer au paſſage d'une armée victorieuſe ; & encore moins de ſoutenir un ſiége dans Naples, où il n'y avoit point de vivres. Quelque temps auparavant les François, pour remedier à cet inconvenient, avoient fait acheter à Rome une grande quantité de bled ; mais le peuple s'oppoſa au tranſport de ces grains, ſoit qu'il craignît que la Ville n'en fût affamée, ſoit qu'il y fut ſecretement excité par le Pape, comme on le crut aſſés géneralement alors. D'Alegre, le Prince de Salerne & pluſieurs autres Barons ſe retirerent entre Gaëte & Trajetto, où la plus grande partie des débris de l'armée vint les joindre.

L. Gonſalve eſt reçû à Naples.

Gonſalve voulant profiter de ſa victoire, marcha droit à Naples avec ſes troupes. En paſſant à Melfe, il offrit au Prince de cette Ville de le laiſſer joüir de ſes biens, s'il vouloit ſe donner au Roi d'Eſpagne : le Prince n'ayant pas accepté ce parti, il eut la permiſſion de ſe retirer avec ſa femme & ſes

(*a*) Pluſieurs de nos Hiſtoriens l'appellent *Chandenier*.

enfans ; & il alla joindre Louis d'Ars à Venoſa. De Melfe,
1503. Gonſalve continua ſon chemin vers Naples ; d'où la garniſon Françoiſe ſe retira dans le Château neuf. Les Napolitains ainſi abandonnés, reçurent Gonſalve le quatorze de Mai ; & les villes d'Averſe & de Capouë ſuivirent auſſi-tôt leur exemple.

Fin du cinquiéme Livre.

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE SIXIE'ME.

LA nouvelle de tant de diſgraces, frappa d'autant plus Louis XII. que ſe repoſant ſur un traité de paix, il ne croyoit pas devoir craindre ces funeſtes évenemens. La perte d'un ſi beau Royaume, le péril de ſes autres états d'Italie, la défaite de ſes armées, dans laquelle une infinité de Nobleſſe avoit été enveloppée, la honte de ſe voir vaincu par les Rois d'Eſpagne, moins puiſſans que lui, le dépit enfin de s'être laiſſé ébloüir par la fauſſe lueur de la paix, l'animerent à la vengeance; il n'écouta donc plus que ſon reſſentiment, réſolu d'employer toutes ſes forces pour rétablir ſa gloire, & reconquerir le Royaume de Naples.

1503. I. Dépit de Louis XII. après la bataille de Cerignole.

Mais avant de rien entreprendre, il ſe plaignit amerement de de la mauvaiſe foi des Eſpagnols, à l'Archiduc qui n'étoit pas

1503. encore parti de Blois. Il lui repreſenta qu'il alloit ſe deshonorer s'il ne s'oppoſoit à une ſi noire perfidie. L'Archiduc qui n'y avoit aucune part (*a*), ſe plaignit très-vivement de ſon côté à la Cour d'Eſpagne, de l'affront qu'elle venoit de lui faire eſſuyer aux yeux de l'univers, & la preſſa avec les dernieres inſtances d'abandonner d'injuſtes conquêtes.

II. Les Rois Catholiques refuſent de ratifier la paix de Lyon.

Le traité n'avoit pas été plûtôt conclu, que Ferdinand & Iſabelle en avoient été mécontens; ſoit que l'Archiduc eût excedé leurs pouvoirs, ſoit que depuis ſon départ d'Eſpagne, ils ſe fuſſent flatés que la guerre leur ſeroit plus favorable; ſoit enfin qu'ils euſſent trouvé mauvais que Philippe, en s'appropriant ce qui leur appartenoit dans le Royaume de Naples, ſe fut attribué par avance des droits dont il ne devoit joüir qu'après un mariage, que la grande jeuneſſe des parties rendoit encore fort incertain. Ainſi ils avoient differé ſous differens prétextes, d'envoyer leurs ratifications. Tantôt ils alleguoient qu'ils n'avoient pû ſe réunir dans un même lieu pour ſigner conjointement le traité; & tantôt des affaires preſſantes les avoient trop occupés. Ils ne refuſoient cependant pas abſolument d'envoyer leurs ratifications, on pouvoit même eſperer qu'ils les donneroient bien-tôt; mais au fond leur but étoit de tirer les choſes en longueur, & de ne ſe regler que par les évenemens.

Ils n'eurent pas été plûtôt informés des victoires de Gonſalve, qu'ils ne balancerent plus ſur le parti qu'ils avoient à prendre: néanmoins ils cacherent leurs deſſeins à l'Archiduc, prévoyant que le Roi de France ne feroit pas de grands efforts pour ſecourir Gaëte & les autres places qui lui reſtoient encore, tant qu'il ſeroit incertain de leurs intentions; enfin preſſés par l'Archiduc qui étoit déterminé à reſter à Blois juſqu'à ce que cette affaire fût finie, ils y envoyerent de nouveaux Ambaſſadeurs.

Après quelques jours de négociation, ces nouveaux Miniſtres déclarerent ouvertement que l'intention de leurs Maîtres n'étoit pas de ratifier un traité auſſi préjudiciable à leur gloire qu'à leur ſûreté. Dans une conteſtation qu'ils eurent avec

(*a*) Le Roi fut perſuadé de ſa bonne foi, & le raſſura. *Si votre beau-pere*, dit-il, *a fait une perfidie, je ne veux pas lui reſſembler; & j'aime mieux avoir perdu un Royaume que je ſçaurai bien reconquerir, que l'honneur qui ne ſe peut jamais recouvrer*, Mezeray.

l'Archiduc, ils lui dirent que les Rois d'Eſpagne avoient été fort ſurpris de ce qu'il n'avoit pas ſuivi leurs intentions : Que quoique, pour lui faire honneur, ſes pouvoirs fuſſent ſans bornes, il auroit dû cependant ſe conformer aux inſtructions qu'il avoit reçuës de vive voix, & dont il ne lui avoit pas été permis de s'écarter. L'Archiduc répondit, que comme il avoit été libre de ſe charger de la négociation, il n'avoit reçû aucun ordre qui reſtraignît ſes pouvoirs : Que Ferdinand & Iſabelle lui avoient même dit poſitivement à ſon départ, qu'ils déſiroient avec ardeur, qu'ils vouloient même qu'il conclût la paix : Qu'enfin ils lui avoient juré ſur les Evangiles & ſur un Crucifix, de ratifier tout ce qu'il arrêteroit : Qu'il avoit cependant ménagé l'étenduë de ſes pouvoirs, & qu'il n'avoit rien fait qu'avec la participation & l'approbation des deux Miniſtres qui l'avoient accompagné. 1503.

Les Ambaſſadeurs propoſerent artificieuſement de nouvelles conditions de paix, & voulurent faire croire que leurs Maîtres pourroient reſtituer le Royaume de Naples à Frederic ; mais le Roi reconnut bien-tôt que ces propoſitions n'étoient qu'un piége, & que le but des Eſpagnonls étoit de le broüiller avec l'Archiduc, qui vouloit aſſurer à ſon fils la Couronne de Naples. Ainſi il leur répondit lui-même dans une audience publique, qu'il n'écouteroit aucune propoſition, tant que Ferdinand & Iſabelle ne ratifieroient pas le traité, & ne rétabliroient pas les choſes dans l'état où elles étoient avant la derniere révolution : Qu'au reſte des Rois qui ſe glorifioient tant du titre de *Catholiques*, devoient avoir plus de ménagement pour leur propre gloire, & reſpecter davantage la religion de leurs ſermens ; qu'il étoit étonant & même indigne qu'ils marquaſſent ſi peu de conſideration pour l'Archiduc, Prince d'un mérite diſtingué, reſpectable par ſes qualités perſonnelles, & dont le fils étoit leur héritier.

III. Louis XII. ſe prépare à leur faire une rude guerre dans le Royaume de Naples & en Eſpagne.

Après cette réponſe, le Roi leur ordonna de partir le jour même, & ne ſongeant plus qu'à la guerre, il réſolut de mettre ſur pied, par terre & par mer, de plus grandes forces qu'aucun de ſes prédeceſſeurs. Son plan étoit d'attaquer le Royaume de Naples avec une nombreuſe armée & une flote auſſi formidable ; enſuite craignant que pendant qu'on feroit

ces préparatifs, Gaëte & les châteaux de Naples ne fuſſent
1503. contraints de ſe rendre, il donna des ordres pour y tranſporter promptement des troupes & des munitions par mer. Enfin comprenant que les renforts que l'Eſpagne avoit fait paſſer en Italie, étoient la veritable cauſe des pertes qu'il y avoit faites; il ſe propoſa, pour occuper les Eſpagnols dans leurs Païs, d'envoyer une armée dans le Rouſſillon, qui confine à la Méditerranée, & une autre du côté de Fontarabie & des places voiſines de l'Ocean, tandis que ſes vaiſſeaux infeſteroient les côtes de la Catalogne & de Valence.

IV. Gonſalve continuë ſes conquêtes.

Tandis que le Roi preſſoit vivement ces préparatifs, Gonſalve ſongeoit à ſe rendre maître des châteaux de Naples. C'eſt pourquoi il établit une batterie au pied du mont de S. Martin, d'où il foudroyoit la partie du Château neuf qui eſt à l'oppoſite de cette montagne, & qui n'étoit fermée que de vieux murs, dont les fondemens étoient preſque tout-à-fait hors de terre; & en même temps Pierre Navarre faiſoit creuſer une mine pour les faire ſauter. Gonſalve battoit encore ce fort avec du canon braqué ſur la tour de S. Vincent qu'il avoit priſe depuis quelques jours. Le Château neuf n'étoit pas alors tel qu'on le voit aujourd'hui: on a raſé la vieille citadelle, & l'on a conſtruit une enceinte qui commence à l'endroit où ce fort étoit bâti, & qui paſſant au travers de la place du château, ne finit qu'à la mer. Le Roi Frederic qui avoit commencé ce mur, l'avoit fait élever juſqu'à la hauteur du cordon des baſtions; la maçonnerie & les fondemens en ſont très-ſolides: d'ailleurs il eſt preſque à l'épreuve de la mine, parce qu'il eſt contremíné par tout, & que la mer eſt preſque au niveau de ce terrain. Gonſalve avoit deſſein, après la priſe de la vieille citadelle, de s'approcher des murs du château, & de le ruiner par de nouvelles mines; mais la témerité ou la mauvaiſe fortune des François lui épargnerent ce travail.

Pierre Navarre fit joüer ſa mine (*a*), dont l'effort renverſa une partie du mur de la citadelle; auſſi-tôt l'infanterie Eſpagnole rangée en bataille dans cet endroit, entra dans la place, partie par la bréche, partie par eſcalade: les François ne voulant pas donner aux Eſpagnols le temps de s'y établir,

(*a*) Au commencement du mois de Juin.

sortirent du château, & fondirent sur eux avec impétuosité; mais se trouvant les plus foibles, ils furent poussés jusqu'au ravelin, où les Espagnols entrerent pêle mêle avec eux. Ensuite les vainqueurs pénetrerent avec la même ardeur jusqu'à la porte du château, où Gonsalve fit bâtir depuis un nouvelle grosse tour. Les François déja pleins de frayeur furent si frappés de cette hardiesse de l'ennemi, qu'ils rendirent presque dans l'instant le château à discretion, avec le grand nombre d'effets qu'on y avoit sauvés: le Comte de Montorio & plusieurs autres Seigneurs y furent faits prisonniers. 1503.

Cette victoire fut d'autant plus heureuse pour les Espagnols, qu'on vît paroître le lendemain une escadre de six gros vaisseaux & de plusieurs autres bâtimens chargés de vivres, d'armes, & de munitions, & qui portoient deux mille fantassins qu'on envoyoit de Genes au secours des assiégés. A l'approche de cette escadre, les vaisseaux Espagnols qui étoient dans le port de Naples, se retirerent à Ischia, où ils furent poursuivis par les François, dès que ceux-ci eurent appris la perte du Château neuf; mais les Espagnols voulant éviter le combat, coulerent à fond devant eux des barques qui empêcherent les François de les aborder: ainsi après quelques volées de canon tirées de part & d'autre, l'escadre Françoise fit voile vers Gaëte, & l'Espagnole retourna au Mole de Naples.

Après la prise du Château neuf, Gonsalve résolut d'achever promptement la conquête du Royaume. C'est pourquoi sans attendre l'armée de Calabre, qui pour n'avoir aucun obstacle dans sa marche, s'occupoit à soumettre la vallée d'Ariano, il envoya Prosper Colonne dans l'Abruzze; & laissant Pierre Navarre au siége du château de l'Oeuf, il alla former celui de Gaëte avec le reste de son armée. Cette place, très-forte par elle-même, & dont le vaste port étoit une sûre retraite pour les vaisseaux qu'on envoyoit de Genes & de Provence, faisoit toute l'esperance des François.. Ce n'est pas néanmoins qu'ils ne fussent maîtres de plusieurs autres Villes; car outre celles qui étoient voisines de Gaëte, ils avoient encore dans l'Abruzze Aquila, la Rocca d'Evandro & plusieurs autres places. Louis d'Ars renfermé dans Venose avec le Prince de Melfe, y commandoit à une cavalerie & à une infanterie nombreuse qui désoloit tout le païs aux environs. Enfin Rossano, Mataloné & plusieurs

1503. autres places fortes qui appartenoient aux Barons dela faction d'Anjou, conſervoient leur attachement pour la France.

Cependant Pierre Navarre fit conſtruire de certaines barques couvertes, à la faveur deſquelles s'étant approché ſans beaucoup de péril des murs du château de l'Oeuf, il y creuſa une mine du côté qui regarde Pizzifalconé, ſans que les aſſiégés s'en apperçuſſent. Cette mine fit ſauter en l'air une partie du rocher avec les ſoldats qui le défendoient; le reſte de la garniſon en fut ſi effrayé, qu'elle abandonna la défenſe de la place, où les ennemis entrerent d'abord. L'heureux ſuccès de cette entrepriſe acquit beaucoup de gloire à Navarre: cette nouvelle maniere d'attaquer parut d'autant plus terrible, qu'on n'avoit pas encore trouvé le moyen de s'en garentir. C'eſt pourquoi l'opinion commune étoit que rien ne pourroit déſormais réſiſter à l'effort des mines; & en effet il paroiſſoit ſurprenant alors que la poudre à canon renfermée dans un ſouterrain, bouleversât ainſi les plus fortes murailles. Ce furent les Genois qui les premiers firent uſage de la mine en Italie l'an 1487. au ſiége de Serzanelle qu'ils vouloient enlever aux Florentins. On dit que Pierre Navarre ſervoit alors dans leurs troupes en qualité de ſimple ſoldat (*a*). Ils renverſerent un mur par l'effort de la mine, mais ils ne prirent pas la place, par la faute du mineur qui n'avoit pas pouſſé ſon travail aſſés loin; le mauvais ſuccès de cette premiere tentative, fit négliger alors cette invention.

A l'approche de Gonſalve, les troupes Françoiſes diſperſées à Fondi, Itri, Trajetto & Rocca-Guillielma ſe rendirent à Gaëte par les ordres d'Yves d'Alegre. Elles conſiſtoient en quatre cens lances & quatre mille hommes d'infanterie échapés à la défaite de Cerignola; les Princes de Salerne & de Biſignano & pluſieurs autres Barons du Royaume ſe renfermerent auſſi dans cette place. La retraite de ces troupes facilita aux Eſpagnols la priſe de toutes les places, dont elles étoient ſorties & du fort de San-Germano. Le General Eſpagnol ſe logea enſuite dans le fauxbourg de Gaëte, & il fit dreſſer deux batteries, l'une contre le port, & l'autre contre la montagne d'Orlando attenant la Ville, & qui la commande. Cette montagne qu'il environna depuis d'une muraille, n'étoit alors défenduë que par quelques forts de terre que les François y avoient élevés. Y ayant

(*a*) On a dit qu'il avoit été valet de pied du Cardinal d'Arragon

donné

donné inutilement deux aſſauts, il réſolut de l'attaquer une troiſiéme fois avec plus d'ordre; mais il abandonna preſque auſſi-tôt ce projet; par la conſideration du nombre & de la valeur des troupes qui la défendoient. D'ailleurs ce poſte, s'il s'y étoit établi, l'auroit expoſé au feu du Monaſtere & des autres forts bâtis ſur le ſommet de cette montagne. Il continua néanmoins à battre la Ville qu'il avoit fait inveſtir du côté de la mer par dix-huit galeres Eſpagnoles qui fermoient l'entrée du port ſous les ordres de Dom Raimond de Cardone. Mais peu de jours après on vit paroître une flote Françoiſe compoſée de ſix groſſes caraques Genoiſes, ſix autres vaiſſeaux & ſept galeres chargées de vivres & d'un grand nombre d'infanterie; le Marquis de Saluces (*a*) qui venoit remplir la place du Duc de Nemours, étoit ſur cette flote. Le Roi voulant abſolument ſauver Gaëte, y envoya en peu de temps, partie ſur cette flote, partie ſur d'autres vaiſſeaux qui arriverent peu après, mille hommes de pied Corſes & trois mille Gaſcons. La ſuperiorité des François obligea l'eſcadre ennemie de ſe retirer à Naples; c'eſt pourquoi Gonſalve déſeſperant de réuſſir dans ſon deſſein, mit ſes troupes dans Mola-di-Gaëta & Caſtelloné, tenant par ce moyen Gaëte bloquée. Ce General perdit beaucoup de monde en differentes eſcarmouches & dans la retraite; Dom Hugues de Cardone entr'autres fut tué d'un coup de canon tiré de la Ville. 1503.

Les deſſeins de Gonſalve avoient eu un plus favorable ſuccès dans les autres parties du Royaume. Proſper Colonne s'étoit emparé de Rocca d'Evandro & d'Aquila, & il avoit pris toutes les autres Villes de l'Abruzze; d'ailleurs le traité que le Comte de Capaccio venoit de faire avec les Eſpagnols, leur avoit ſoumis preſque toute la Calabre: ainſi les François n'avoient plus dans cette Province que Roſſano & San-Severina, où même le Comte de Roſſano étoit aſſiégé.

V. Suite de la guerre de Piſe.

Avant la décadence des affaires de France dans le Royaume de Naples, les Florentins, pour ſe garentir des armes & des artifices du Pape & du Duc de Valentinois, avoient levé de nouvelles troupes, & choiſi pour commander leur armée en chef, ſans néanmoins lui donner le titre de Capitaine géneral,

(*a*) Ludovic, dont il eſt parlé cy-deſſus, pag. 154.

1503. le Bailli de Caën (*a*) Capitaine de cinquante lances Françoiſes, qui avoit de la réputation à la guerre. Ils ſe perſuadoient que lorſqu'on verroit ce Bailli qui étoit Officier du Roi, ſervir la République avec cinquante lances, & ſurtout de l'agrement de ſon Maître, on n'oſeroit les attaquer ſi ouvertement. Enfin ils ſe flatoient que le Roi en ſeroit plus diſpoſé à leur donner ſes ſecours.

Ce Géneral étant arrivé & toutes les troupes aſſemblées, on fit une ſeconde fois le dégat des bleds dans le territoire de Piſe: mais on ne put détruire tout, par ce qu'on n'oſa pénetrer dans le Val-di-Serchio qui eſt environné de marais & de montagnes, & ſitué à une égale diſtance de Lucques & de Piſe entre ces deux Villes. Après cette expédition, le Bailli alla mettre le ſiége devant Vicopiſano, dont il ſe rendit maître ſans difficulté, après en avoir fait ſortir cent hommes de pied François qui y étoient au ſervice des Piſans. Il les avoit menacés de les punir comme ennemis du Roi, s'ils n'abandonnoient la place, leur promettant au contraire la païe d'un mois, s'ils obéiſſoient. Il fit auſſi-tôt inveſtir la Verrucola, pour empêcher qu'il n'y entrât des troupes, dont elle étoit aſſés mal pourvuë, & ayant enſuite fait amener de l'artillerie par les montagnes avec beaucoup de peine, il tira quelques coups de canon, après quoi les aſſiégés ſe rendirent vies & bagues ſauves.

La Verrucola, petite fortereſſe bâtie pendant les longues guerres du Piſan, & ſituée ſur une haute montagne, étoit de grande importance par ſon aſſiéte. En effet ce poſte met à portée de déſoler tout le païs aux environs juſqu'aux portes de Piſe, dont il n'eſt éloigné que de cinq milles; d'ailleurs il commande tellement cette Ville qu'il découvre tout ce qui en ſort: c'avoit été par cette raiſon que Paul Vitelli & pluſieurs autres Capitaines avoient ſouvent tenté, mais inutilement, de s'en emparer. Les Piſans pleins d'une fauſſe ſécurité par rapport à Vicopiſano, dont il faut néceſſairement être maître pour attaquer la Verrucola, avoient négligé de bien pourvoir ce dernier fort.

La perte de la Verrucola jetta la conſternation dans Piſe: néanmoins les habitans qui n'avoient qu'un petit nombre de

(*a*) Guichardin le nomme improprement, *le Bailli d'Occan*. C'étoit Jacques de Silly.

ſoldats étrangers ; manquant d'argent & de vivres, ne pouvoient ſe réſoudre à retourner ſous la domination des Florentins ; le déſeſpoir d'obtenir leur pardon, étoit le plus grand obſtacle à leur ſoumiſſion : ils ſe rappelloient ſans ceſſe tous les outrages qu'ils avoient faits à cette République, & ce ſouvenir achevoit de leur ôter toute eſperance. Les Magiſtrats employoient toute leur induſtrie, pour les entretenir dans cette diſpoſition ; car les païſans, dont le ſecours étoit indiſpenſablement néceſſaire à la défenſe de Piſe, ne voyoient qu'avec chagrin leurs champs ravagés & détruits, & le commun peuple avoit enfin compris qu'il lui étoit plus facile de ſubſiſter en travaillant, qu'en faiſant la guerre. On avoit donc grand ſoin de les amuſer de mille eſperances flateuſes ; tantôt c'étoit des lettres ſuppoſées ; tantôt des bruits favorables qu'on répandoit, mais toujours mêlés de quelque circonſtance vraïe, pour rendre le reſte croyable ; tantôt on tiroit conſéquence de tout ce qui arrivoit en Italie, pour les flater du ſecours de differentes Puiſſances. Les Piſans ne laiſſoient pas d'ailleurs d'être ſoulagés dans leurs extrêmes beſoins par les Genois & la ville de Lucques anciens ennemis de Florence ; Pandolphe Petrucci, malgré tous les bienfaits qu'il devoit aux Florentins, leur étoit auſſi favorable. Mais ce qui étoit bien plus important, le Duc de Valentinois leur fourniſſoit ſécretement des ſecours, à la verité, peu conſidérables, mais réels & il leur donnoit de grandes eſperances pour l'avenir. 1503.

VI. Ptojets ambitieux du Pape & du Duc de Valentinois.

Il y avoit longtemps que ce Duc avoit formé le deſſein de ſe faire Souverain de Piſe, & que les Piſans eux-mêmes l'en avoient ſollicité. La crainte d'offenſer le Roi de France, l'avoit toujours retenu ; mais devenu plus hardi par les pertes de ce Prince dans le Royaume de Naples, il traitoit actuellement avec les Députés que les Piſans avoient envoyés à Rome ; cet ambitieux ne bornant pas ſes vûës à la Souveraineté de Piſe, ſongeoit encore à s'emparer de toute la Toſcane.

Quoique les Florentins & les Siennois fuſſent également allarmés des deſſeins de Valentinois, l'interêt particulier l'emportoit ſur le bien public, & l'on ne penſoit pas à conclure la ligue que le Roi de France avoit propoſée entre les Boulonnois, les Florentins & les Siennois. Les Florentins ne vouloient pas y entrer, à moins qu'on ne leur reſtituât Montepulciano, ſuivant

1503. ce qui avoit été propoſé & même promis d'abord. Mais Pandolphe Petrucci étoit bien éloigné de les contenter, quoiqu'il en eût donné ſa parole ; ſes raiſons étoient, que s'il reſtituoit cette place, il ſe rendroit ſi odieux aux Siennois, qu'il ſeroit obligé de quitter Sienne une ſeconde fois : Qu'il étoit donc plus avantageux au bien commun d'attendre une occaſion favorable pour faire cette reſtitution, que d'irriter actuellement les Siennois, & de faciliter ainſi au Duc de Valentinois les moyens de s'emparer de Sienne. Ainſi ſa politique alloit à faire prendre aux Florentins l'eſperance, pour la choſe même ; & ſes raiſons qui leur paroiſſoient frivoles, étoient bien reçuës à la Cour de France par le moyen de François de Narni réſident à Sienne pour le Roi.

Cependant le Pape & le Duc de Valentinois vouloient, avant de faire éclater leurs deſſeins ſur la ville de Piſe, voir quel ſeroit le ſuccès des préparatifs du Roi de France, & déterminer une bonne fois le parti qu'il convenoit à leurs interêts de prendre entre les deux Rois. Ils diſſimuloient, & differoient autant qu'il leur étoit poſſible, à ſe déclarer. Dans le fonds ils s'étoient alienés de la France, depuis la démarche du Roi en faveur de Boulogne & de la Toſcane, ce qui leur avoit fait juger qu'ils ne devoient pas compter ſur lui pour leur agrandiſſement ; & il y avoit tout lieu de croire qu'ils n'embraſſeroient ſon parti, qu'autant qu'ils y ſeroient forcés par la crainte. Ils avoient déja commencé à l'abandonner avant toutes ſes pertes dans le Royaume de Naples, & gardant encore moins de meſures par la ſuite, ſon autorité ne les retenoit preſque plus. Néanmoins incontinent après l'affaire de Cerignola, ils avoient affecté de paroître attachés à la France, & de vouloir lever des troupes pour les envoyer dans le Royaume de Naples. Malgré ces ſpécieux dehors, ils n'étoient occupés que de leurs vûës ſur la Toſcane, & quand le Roi preſſoit l'un & l'autre de ſe déclarer ouvertement pour lui, il en recevoit des réponſes ſi équivoques, que ſa défiance augmentoit de jour en jour ſur leur compte. La fauſſeté de l'un & la diſſimulation de l'autre étoient même ſi connuës à Rome, qu'il y étoit paſſé en proverbe, *que le Pape ne faiſoit jamais ce qu'il diſoit, & que le Duc de Valentinois ne diſoit jamais ce qu'il faiſoit.*

Leurs démêlés avec Jean-Jourdain des Urſins n'étoient pas encore terminés: à la verité la crainte de la colere du Roi avoit obligé Valentinois de déferer à ſes ordres, & de ceſſer les voïes de fait; mais le Pape qui en témoignoit un extrême dépit, n'avoit point ceſſé de preſſer le Roi, ou de lui permettre de s'emparer des places de Jean-Jourdain, ou d'obliger ce Seigneur à s'en accommoder avec lui. Il diſoit toujours qu'il n'en agiſſoit pas ainſi par ambition, mais par la juſte crainte d'un voiſin ſi dangereux; Alexandre pour appuyer ce prétexte, ajoutoit, qu'il avoit trouvé dans les papiers du Cardinal des Urſins un blanc ſigné de Jourdain, indice aſſés convaincant qu'il étoit entré dans la ligue de la Magioné. 1503.

Le Roi plus ſenſible à ſes interêts qu'à l'honneur, s'étoit toujours reglé par les circonſtances dans cette affaire: Quelquefois il avoit paru proteger Jean-Jourdain avec toute la chaleur qu'il avoit montrée d'abord pour ſa défenſe; mais auſſi il avoit ſouvent laiſſé paroître du penchant à donner quelque ſatisfaction au Pape. On avoit propoſé d'abord que Jean-Jourdain déposât Bracciano entre les mains de l'Ambaſſadeur de France réſident à Rome, mais Jourdain n'y ayant pas voulu conſentir, le Roi avoit demandé à être juge de ce differend. En conſéquence il exigeoit que Jean-Jourdain ſe tranſportât en France dans deux mois, & que juſqu'à la déciſion, toutes choſes demeuraſſent en état: Jean-Jourdain s'étoit rendu à cet expédient par pure néceſſité, ſe flatant d'ailleurs qu'en conſideration des ſervices de ſon pere & des ſiens propres, le Roi feroit finir cette véxation; le Pape avoit auſſi approuvé ce tempérament plus par crainte qu'autrement, la propoſition s'en étant faite dans le temps que l'Archiduc venoit de conclure la paix au nom des Rois d'Eſpagne.

Mais quand les choſes eurent changé de face par les victoires des Eſpagnols, & que le Pape ſentit que la France alloit avoir beſoin de lui, il propoſa de donner en échange des places de Jean-Jourdain, un équivalent qui ſeroit fixé par le Roi. Par la même raiſon Louis engagea ou plutôt força Jean-Jourdain à conclure ce marché, & l'obligea même de lui donner ſon fils en ôtage de ſon exactitude à exécuter ce qui ſeroit reglé; mais il vouloit que le pape ſe déclarât ouvertement pour lui dans la guerre de Naples, avant de le mettre en poſſeſſion de ces places. Le fils de Jean-

1503. Jourdain étoit alors à Pitigliano ; & Trans Ambaſſadeur de France à Rome ſe tranſporta à Porto-Hercole pour le recevoir ; mais les habitans de Pitigliano refuſerent de lui livrer ce jeune Seigneur. A cette nouvelle Jean-Jourdain qui étoit de retour en Italie, ſe rendit auſſi-tôt à Porto-Hercole, s'offrit à Trans à la place de ſon fils, & Trans eut l'imprudence de l'accepter, & de le faire embarquer pour l'envoyer en France ; mais dès que le Roi en eut avis, il donna ordre qu'on le mît en liberté.

VII. Le Roi fait marcher ſes troupes à Fontarabie, en Rouſſillon & en Italie ; & ſes armées navales mettent à la voile.

Cependant le Roi de France preſſoit ſes préparatifs pour la guerre qu'il vouloit faire à l'Eſpagne. Le Sire d'Albret & le Maréchal de Gié marcherent en Guyenne pour commencer la guerre du côté de Fontarabie avec quatre cens lances & cinq mille hommes d'infanterie, partie Suiſſes & partie Gaſcons. Le Maréchal de Rieux (*a*) ſe rendit en Languedoc, pour attaquer le Rouſſillon avec huit cens lances & huit mille hommes de pied Suiſſes & François ; & la flote deſtinée à infeſter les côtes de Catalogne & de Valence, ſe mit en mer. A l'égard de l'Italie, le Roi nomma pour General de ſes troupes M. de la Tremoille, à qui perſonne ne diſputoit la gloire d'être le plus grand Capitaine que la France poſſedât alors. Le Bailli de Dijon eut ordre d'aller lever huit mille Suiſſes : les gendarmes auſſi-bien que le reſte de l'infanterie deſtinés à cette expédition, étoient prêts à marcher. Cette armée ne fut pas ſi nombreuſe que le Roi l'avoit projetté d'abord ; ce n'eſt pas qu'il ne lui eût été facile de la groſſir davantage, ou qu'il voulût épargner ; mais il avoit en vûë de la rendre plus legere, afin qu'elle paſſât plus promptement dans le Royaume de Naples, où les affaires étoient en grand danger ; il crut qu'elle ſuffiroit à les rétablir, trompé en cela par la relation d'Alegre qui avoit beaucoup exageré le nombre des reſtes de l'armée, & qui avoit trop compté ſur la fidelité des places & des Barons Napolitains encore attachés à la France : d'ailleurs le Roi faiſoit fond ſur les troupes auxiliaires qu'il avoit demandées à tous ſes Alliés d'Italie.

Les Florentins lui donnerent le Bailli de Caën avec ſes cinquante lances & cent cinquante autres hommes d'armes : le Duc de Ferrare, la ville de Boulogne & le Marquis de Mantouë fournirent chacun cent hommes d'armes, & le dernier

(*a*) Jean Sire de Rieux V. du nom. Il fut Maréchal de Bretagne ſous François II. dernier Duc qui le nomma tuteur d'Anne ſa fille. Il fut fait Maréchal de France en 1494. & mourut d'éthiſie en 1518.

marcha en perſonne, pour faire plaiſir au Roi qui l'en pria : les Siennois fournirent auſſi cent hommes d'armes : toutes ces troupes jointes à huit cens lances & à cinq mille Gaſcons qui étoient ſous les ordres de la Tremoille, aux huit mille Suiſſes que l'on attendoit & à la garniſon de Gaëte, devoient compoſer le nombre de dix-huit cens lances Françoiſes ou Italiennes & de plus de dix-huit mille hommes d'infanterie. Enfin on avoit mis en mer une flote très-nombreuſe & en bon état. Ces grands armemens firent dire à tout le monde que jamais Roi de France n'avoit eu à la fois tant de forces ſur pied. 1503.

VIII. Le Pape & ſon fils ſe propoſent de profiter de cette guerre.

Il n'étoit pas sûr pour l'armée Françoiſe de laiſſer Rome derriere elle, ſans avoir fait expliquer le Pape & le Duc de Valentinois ; ils étoient fort ſuſpects l'un & l'autre au Roi, ſurtout depuis qu'on avoit intercepté des lettres de ce dernier à Gonſalve. Il y étoit queſtion d'un traité, ſuivant lequel Gonſalve, aprés avoir pris Gaëte, & affermi la conquête du Royaume de Naples, devoit, pour attaquer conjointement la Toſcane, joindre ſes troupes à celles de Valentinois, qui ſe ſeroit auparavant rendu maître de la ville de Piſe. Cette découverte engagea le Roi, qui étoit déja en Lombardie, à preſſer vivement Alexandre & ſon fils de prendre enfin un parti. Ces deux politiques feignant de ſe rendre à ſes inſtances, traitoient en même temps avec Gonſalve ; mais quelques aſſurances qu'ils donnaſſent à Louis, ils étoient plus portés à s'unir avec l'Eſpagne ; parce qu'en ſe déclarant en faveur de cette Couronne, ils croyoient avoir une occaſion favorable de ſe ſervir de ſes troupes pour executer leurs projets. Néanmoins ils n'oſoient en faire la démarche dans la crainte qu'elle ne les exposât aux premieres attaques de l'armée Françoiſe, & ne causât leur ruine, au lieu de leur procurer les avantages qu'ils en eſperoient. Dans cette incertitude ils permettoient aux deux nations de lever de l'infanterie dans Rome. Enfin ne pouvant plus réſiſter aux inſtances du Roi, le Duc de Valentinois promit de joindre l'armée avec cinq cens hommes d'armes & deux mille fantaſſins ; exigeant que non-ſeulement Louis abandonnât au S. Siege les places de Jean-Jourdain, mais qu'il lui permît encore de ſe ſaiſir de Sienne.

Malgré cette démarche, ils changerent de réſolution, & firent naître de nouvelles difficultés, prenant le parti de ſe re-

1503. gler par les évenemens. C'eſt pourquoi le Pape propoſa de demeurer neutre, en qualité de pere commun; de donner néanmoins paſſage à l'armée Françoiſe par les Etats de l'Egliſe, & de s'engager à n'attaquer ni les Florentins, ni les Siennois, ni Boulogne, tant que dureroit la guerre de Naples; le Roi brûlant de voir ſon armée dans le Royaume de Naples, auroit enfin accepté ce parti, tout honteux qu'il étoit pour lui; & quoiqu'il n'ignorat pas le péril où cette neutralité jettoit ſes troupes, & ſes Alliés d'Italie: en effet comment pouvoit-il s'aſſurer, que ſi ſes armes étoient malheureuſes dans le Royaume de Naples, le Pape & le Duc de Valentinois ne ſe déclareroient pas contre lui? Que même auſſi-tôt que l'armée s'y ſeroit renduë, ils n'attaqueroient pas la Toſcane, affoiblie par ſes diviſions, & dépourvuë des troupes qu'elle lui auroit fournies. Enfin il y avoit beaucoup d'apparence que s'étant propoſé de tirer tout l'avantage qu'ils pourroient de cette conjoncture, il n'y avoit rien qu'ils ne fuſſent capables d'entreprendre.

IX. Mort d'Alexandre VI. Mais dans le temps que le Pape & ſon fils ſe repaiſſoient des eſperances les plus flateuſes, ils apprirent l'un & l'autre que rien n'eſt plus fragile que les deſſeins des hommes. Le Pape étant allé prendre le frais, & ſouper dans une Vigne voiſine du Vatican, en fut auſſi-tôt rapporté demi-mort dans ſon Palais, & ſon fils eut bien-tôt le même ſort: Alexandre étant mort le lendemain qui fut le dix-huit d'Août, ſon corps fut porté, ſelon l'uſage, dans la Baſilique de S. Pierre; il étoit livide, enflé & difforme, ſignes manifeſtes de poiſon. Valentinois en vainquit la malignité par la vigueur de l'âge, aidée d'un contrepoiſon pris ſur le champ, mais il lui en reſta une longue & cruelle maladie. Perſonne ne douta de la cauſe de cet accident.

On dit que le pere & le fils s'étoient fait une habitude d'empoiſonner, non-ſeulement leurs ennemis & ceux qui leur étoient ſuſpects, mais encore les riches Cardinaux & les autres Courtiſans, uniquement pour s'approprier leurs biens. C'étoit par cette deteſtable voïe qu'ils s'étoient défait du Cardinal de Saint Ange qui ne les avoit jamais offenſés, & dont les richeſſes faiſoient tout le crime; ils avoient même fait périr de la même maniere les Cardinaux de Capouë & de Modene leurs plus grands amis, & dont ils avoient éprouvé la fidelité dans l'adminiſtration de leurs affaires. Le Duc de Valentinois avoit réſolu d'empoiſonner

d'empoiſonner Adrien (*a*) Cardinal de Corneto, à la Vigne duquel il devoit ſouper avec Alexandre ; pour cet effet il y avoit envoyé des bouteilles de vin empoiſonné, & on les avoit remiſes à un Officier qui n'étoit pas du ſecret, avec ordre de n'en donner à perſonne. Le Pape arriva par hazard avant l'heure du ſouper, & ſe trouvant fort alteré par la grande chaleur, il demanda à boire. L'Officier n'ayant point alors d'autre vin que celui qu'on venoit d'apporter, & le croyant excellent, en donna au Pape ; & Valentinois arrivant ſur ces entrefaites, en but auſſi. 1503.

Toute la Ville accourut en foule à S. Pierre, pour y repaître ſes yeux d'un ſpectacle qui cauſoit la joïe publique : on ne s'arrachoit qu'avec peine d'un lieu où l'on voyoit enfin hors d'état de nuire un monſtre, dont la barbarie, l'ambition, la perfidie, les débauches inoüies avoient effrayé l'univers, & dont l'avarice avoit vendu ſans diſtinction le ſacré comme le profane. Monſtre néanmoins, dont toute la vie n'avoit preſque été qu'un tiſſu de proſperités, & qui ſe livrant ſans ceſſe à des projets effrenés, les avoit toujours vû, réuſſir beaucoup au de-là de ſes eſperances ; exemple propre à confondre la préſomption de ces hommes, dont la foible raiſon oſant pénetrer dans la profondeur des ſecrets de la Providence, décide que nos biens & nos maux ont leur ſource dans nos bonnes actions & dans nos crimes. Comme ſi la vertu n'étoit pas tous les jours la victime de l'injuſtice & de la vexation, tandis que le vice heureux brille aux premiers rangs ; & comme ſi la proſperité des méchans & le malheur des bons donnoit atteinte à la juſtice & à la puiſſance de Dieu, dont la grandeur affranchie des limites du temps, ſçait récompenſer le juſte, & punir le criminel dans l'éternité.

X. Troubles à Rome après la mort du Pape.

Le Duc de Valentinois, dont le poiſon avoit entierement abattu les forces, raſſembla toutes ſes troupes auprès de lui. Il s'étoit propoſé depuis longtemps de faire élire un Pape à ſon gré, après la mort d'Alexandre, & de ſe ſervir pour cet effet de la force, appuyé des ſuffrages de onze Cardinaux Eſpagnols qui lui étoient dévoüés. Mais ſa maladie rendoit ce deſſein & tous ſes autres projets plus difficiles qu'il ne

(*a*) Adrien *Caſtellezi*. Il prit le nom de *Corneto*, parce qu'il étoit de cette Ville. Alexandre VI. l'avoit fait Cardinal.

1503. se l'étoit imaginé ; il se plaignoit avec une especede fureur, qu'ayant préparé tous les moyens nécessaires pour remedier aux accidens qu'il avoit prévus qui pouvoient arriver à la mort de son pere, il n'avoit jamais pensé qu'il pourroit être lui-même dans cette conjoncture hors d'état de rien executer. Il fut donc contraint de regler ses démarches, non sur le plan qu'il s'étoit fait, mais sur sa situation présente. Comprenant qu'il ne lui seroit pas possible de résister en même temps aux Colonne & aux Ursins, & qu'il avoit lieu de craindre que ces deux Maisons ne se réunissent contre lui, il crut devoir se réconcilier plutôt avec les familles, dont il avoit seulement enlevé les biens, qu'avec celles, dont non content d'avoir usurpé les Etats, il avoit encore versé le sang. Ainsi il se hâta de traiter avec les Colonne & les della Vallé unis par le lien de faction : il leur rendit leurs places, qu'Alexandre avoit fort aggrandies & fortifiées avec beaucoup de dépense, depuis qu'il s'en étoit emparé, & il les pressa même d'aller s'en remettre en possession.

Mais ces mesures ne suffisoient pas pour sa sûreté, ni pour la tranquillité de Rome, où tout étoit en combustion. Prosper Colonne s'y étoit rendu, & tous les amis de sa Maison avoient pris les armes. D'un autre côté Fabio des Ursins s'étoit rendu à Montegiordano ; & ayant rassemblé un grand nombre de ses partisans, il avoit brûlé les magasins & les maisons de quelques marchands Espagnols & des Courtisans de la même nation devenus l'objet de la haine publique par l'orgueil insuportable qu'ils avoient fait paroître sous le regne d'Alexandre. Brûlant de sacrifier Valentinois à ses ressentimens, Fabio (*a*) levoit beaucoup de soldats étrangers, & il pressoit Barthelemy d'Alviano qui étoit au service des Venitiens, de venir le joindre, pour venger ensemble leurs injures communes. Le Borgo & les Prés de S. Pierre étoient occupés par les troupes de Valentinois ; en sorte que les Cardinaux ne se croyant pas en sûreté dans le Palais Pontifical, s'assembloient au Couvent de la Minerve, & ce fut là, que contre l'ancienne coutume, ils commencerent plus tard qu'à l'ordinaire, les obseques du Pape. On craignoit que Gonsalve ne vînt à Rome, surtout depuis

(*a*) Fabio étoit fils de Paul des Ursins, que le Duc de Valentinois avoit fait étrangler.

que Proſper avoit laiſſé quelques troupes Eſpagnoles à Marino ; d'ailleurs la réconciliation de Valentinois avec les Colonne faiſoit croire que ce Duc s'étoit enfin déterminé à prendre le parti des Eſpagnols : mais on étoit encore dans de plus grandes allarmes que l'armée Françoiſe ne voulût auſſi ſe rendre à Rome. 1505.

Elle n'avoit marché qu'à petites journées juſqu'alors, parce qu'elle n'avoit point encore été jointe par les Suiſſes. Cette nation rebutée par la perte des ſiens dans le Royaume de Naples, avoit héſité longtems ſi l'on permettroit aux Officiers du Roi de faire des levées dans les Cantons ; & preſque tous les Capitaines & ſoldats que la France y avoit enrôlés, ne marchoient qu'à regret & avec beaucoup de lenteur. Mais après la mort du Pape, l'armée eut ordre de ſe rendre à Sienne ſans attendre les Suiſſes, & de-là à Rome ; & comme la Tremoille étoit tombé malade à Parme, le Marquis de Mantouë prit la conduite des troupes avec le titre de Lieutenant du Roi ; le Bailli de Caën & Sandricourt (*a*) lui furent adjoints dans le commandement, mais ſans aucun titre. Le Roi donna ordre en même tems à ſa flote de paſſer de Gaëte à Oſtie, dans la vûë, diſoit-on, de tenir Gonſalve en reſpect, en cas qu'il voulût aller à Rome avec ſon armée, pour forcer les ſuffrages des Cardinaux. L'armée de terre ſéjourna néanmoins quelque tems entre Buonconvento & Viterbe, parce que les Suiſſes qui étoient venus juſqu'à Sienne, refuſerent de paſſer outre, à moins qu'on ne leur payât la ſolde, & que les Marchands, à cauſe des troubles de Rome, faiſoient difficulté d'accepter les lettres de change tirées ſur eux par les Banquiers François.

XI. Les Villes & les Seigneurs de l'Etat de l'Egliſe ſubjuguez par le Duc de Valentinois, ſe rétabliſſent : la Romagne lui demeure fidele.

Le territoire de Rome & pluſieurs places des Etats de l'Egliſe & du Duc de Valentinois n'étoient pas plus tranquilles que la Ville de Rome. Les Urſins & tous les autres Seigneurs rentroient dans leurs biens : les Vitelli étoient retournés à Citta-di-Caſtello : & Jean-Paul Baglioné avoit attaqué la ville de Perouſe, à la faveur d'une intelligence qu'il croyoit y avoir. A la vérité il avoit été repouſſé, mais il y étoit revenu depuis avec de nombreuſes troupes, dont les Florentins lui avoient fourni ouvertement une partie, & il avoit enfin forcé la place avec quelque perte des deux côtés. La ville de Piombino avoit pris les armes, & ſon ancien Seigneur s'y étoit rétabli, à l'aide des

(*a*) Le Pere Daniel le nomme Vaudricourt.

1503. Florentins, malgré tous les efforts des Siennois pour s'en emparer. Le Duc d'Urbin & les Seigneurs de Peſaro, de Camerino & de Sinigaglia, s'étoient auſſi remis en poſſeſſion de ces places.

La Romagne ſeule, quoiqu'elle ne fût pas ſans inquiétude de la part des Venitiens qui avoient mis beaucoup de troupes dans Ravenne, étoit ſans troubles & toujours fidele au Duc de Valentinois. Elle avoit reconnu par expérience, qu'elle étoit plus heureuſe ſous la domination d'un ſeul maître puiſſant, qu'elle ne l'avoit été, lorſque les Villes de ſon territoire obéiſſoient chacune à un Seigneur particulier, qui trop foible pour défendre ſon Etat, & n'étant pas aſſés riche pour faire du bien à perſonne, & pour ſubſiſter, étoit ſouvent obligé de vexer ſes propres ſujets. Le Duc de Valentinois par ſon autorité, par ſa puiſſance & par l'exacte juſtice qu'il faiſoit rendre, avoit mis fin aux troubles continuels qui déſoloient le païs, & réprimé la fureur des factieux qui ſe maſſacroient réciproquement auparavant: il s'étoit concilié l'affection des peuples par cette conduite & par les bienfaits qu'il avoit répandus ſur pluſieurs particuliers, en prenant à ſa ſolde les gens qui faiſoient profeſſion des armes, en procurant des emplois dans ſes Etats & dans ceux du Pape aux perſonnes de robe, & en protegeant les Eccleſiaſtiques auprès de ſon pere: ainſi ni l'exemple de la révolte génerale de ſes autres Etats, ni le ſouvenir de leurs premiers maîtres, ne purent ébranler la fidelité des peuples de la Romagne.

XII. Traité du Duc de Valentinois avec le Roi de France.

Malgré la triſte ſituation de ce Duc, les François & les Eſpagnols lui faiſoient de grandes offres, dans la vûë de ſe ſervir de ſes troupes, de gagner par ſon moyen les Cardinaux de ſa faction dans le prochain conclave. Sa réconciliation avec les Colonne avoit fait croire qu'il ſe livreroit aux Eſpagnols; mais il n'avoit fait cette démarche, que pour prévenir la réunion de cette famille avec les Urſins contre lui. Auſſi prit-il le parti du Roi de France, dont il jugea que l'armée ſi voiſine de Rome, étoit plus en état que les Eſpagnols de lui nuire ou de l'appuyer à Rome & dans ſes propres Etats. Il fit donc ſon traité le premier de Septembre avec le Cardinal de San-Severino & avec M. de Trans Ambaſſadeur de France. Il promit de prêter ſes troupes au Roi pour la guerre de Naples & pour toute autre

expédition, pourvû que ce ne fût pas contre l'Egliſe; d'un autre côté le Cardinal & l'Ambaſſadeur prirent ſous la protection du Roi, Valentinois & les Etats dont ce Duc étoit actuellement en poſſeſſion, & s'obligerent de l'aider à rentrer dans ceux qu'il avoit perdus. 1503.

XIII. Le Cardinal d'Amboiſe veut ſe faire élire Pape.

Valentinois fit encore eſperer aux François, qu'il engageroit la plus grande partie des Cardinaux Eſpagnols à donner leurs ſuffrages au Cardinal de Roüen. A la premiere nouvelle de la mort d'Alexandre, ce Cardinal plein de l'eſperance d'obtenir le Pontificat à la faveur de l'autorité, de l'argent & des armes du Roi ſon maître, étoit parti de France, pour ſe rendre à Rome avec les Cardinaux d'Arragon & Aſcanio. Il y avoit deux ans qu'il avoit rendu la liberté à ce dernier, & qu'il lui fourniſſoit de quoi paroître avec honneur à la Cour, ne négligeant rien pour le gagner entierement, dans la vûë de ſe ſervir utilement un jour du crédit & de la conſideration où il étoit à la Cour de Rome. Mais ces flateuſes eſperances n'étoient pas fort ſolides. Il s'en falloit bien que le Duc de Valentinois pût diſpoſer des Cardinaux Eſpagnols, qui ſans doute ſeroient plus ſenſibles à leurs propres interêts, que fideles à la reconnoiſſance des bienfaits du pere & du fils, & qui d'ailleurs ne voudroient pas offenſer leurs Souverains, en donnant leurs ſuffrages à un François: d'ailleurs le Cardinal Aſcanio, ſuppoſé qu'il eût quelque pouvoir dans le Conclave, ſe ſeroit bien gardé de l'employer à mettre la Thiare ſur la tête d'un homme, dont l'exaltation s'oppoſoit au rétabliſſement des Sforce à Milan.

XIV. Conclave; & élection de Pie III.

Le Conclave n'étoit pas encore aſſemblé, les obſeques qui doivent le préceder, & qui durent neuf jours, ayant commencé plus tard qu'à l'ordinaire; d'ailleurs les Cardinaux qui ſe trouvoient à Rome, craignant que la diviſion qui regnoit entre les Princes Chrétiens, ne fit naître un ſchiſme, avoient réſolu d'attendre les Cardinaux abſens. Et même après que tout le Sacré College fut réuni dans Rome, ils balancerent encore s'ils proceederoient à l'élection; la préſence des troupes du Duc de Valentinois & la proximité de l'armée Françoiſe, qui campée entre Nepi & Liſola, étendoit ſes quartiers juſqu'à Rome, leur fit appréhender que les ſuffrages ne fuſſent pas libres. Les François étoient déterminés à ne paſſer le Tibre qu'après l'élection,

1503. ſoit que le Roi craignît, que quand ſes troupes ſeroient dans le Royaume de Naples, ſes ennemis ne ſe rendiſſent maîtres de l'élection ; ſoit que le Cardinal de Roüen voulût profiter de cette conjoncture, pour s'aſſurer le Pontificat. Enfin l'on trouva un expédient pour engager les Cardinaux à entrer dans le Conclave : le Cardinal de Roüen donna ſa parole que l'armée Françoiſe ne s'avanceroit que juſqu'à Nepi & Liſola ; & le Duc de Valentinois conſentit de ſe retirer dans cette premiere place & de là à Civita-Caſtellana, ayant même déja fait joindre l'armée Françoiſe par deux cens hommes d'armes & trois cens chevaux-legers de ſes troupes que Ludovic de la Mirandole & Alexandre Trivulce commandoient. Enſuite les Cardinaux leverent beaucoup d'infanterie pour aſſurer Rome, & ordonnerent à trois Prélats propoſés pour la garde du Conclave de l'ouvrir au moindre mouvement dont ils s'appercevroient, afin que les Cardinaux étant ainſi en liberté de ſe retirer où ils voudroient, perſonne ne pût eſperer de forcer leurs ſuffrages.

Ils entrerent donc au Conclave au nombre de trente-huit ; & la diviſion, qui dans d'autres temps ne ſert qu'à tirer les choſes en longueur, fut cauſe qu'on ſe hâta d'élire un Pape. C'eſt pourquoi ils ne furent pas longtemps (*a*) ſans terminer cette grande affaire. Comme il n'étoit pas poſſible, attendu l'animoſité des factions de France & d'Eſpagne, que le choix tombât ſur un ſujet de l'une ni de l'autre, & que cependant il y avoit tout à craindre des inconveniens que la vacance du Siege pouvoit occaſionner dans la conjoncture préſente, on n'eut pas de peine à ſe réunir en faveur de François Picolomini Cardinal de Sienne ; le Cardinal de Roüen plus certain de jour en jour qu'il n'avoit rien à eſperer, conſentit à l'éxaltation de Picolomini. Un des plus grands motifs des Cardinaux, fut l'âge avancé & la maladie actuelle de ce Cardinal, qui ſelon toutes les apparences ne devoit pas vivre longtemps. Au reſte Picolomini joüiſſoit d'une réputation entiere, & n'étoit pas inferieur à cette grande dignité par ſes qualités perſonnelles. Il prit le nombre de Pie III. en mémoire de Pie I I. ſon oncle qui lui avoit donné le chapeau.

Auſſi-tôt après l'élection du Pape, l'armée Françoiſe paſſa

(*a*) Le 22. de Septembre.

le Tibre, & continua ſa marche : mais Rome n'en fut pas plus tranquille. On y attendoit inceſſamment d'Alviane & Jean-Paul Baglioné qui s'étoient joints dans le Perouſin, où ils levoient des troupes ; & le Duc de Valentinois toujours dangereuſement malade, étoit revenu dans cette Ville avec cent cinquante hommes d'armes, pareil nombre de chevaux-legers & huit cens fantaſſins ; le nouveau Pape lui avoit donné un ſauf-conduit pour s'y rendre, dans l'eſperance de pouvoir trouver plus facilement quelque moyen de pacifier les troubles. Les Urſins juſtement irrités contre Valentinois, le voyant à Rome, où ils étoient auſſi, faiſoient chaque jour de nouvelles recruës & quoiqu'ils euſſent demandé juſtice au Pape & au Sacré College, il étoit facile de voir qu'ils étoient réſolus de ſe la faire eux-mêmes, quand ils auroient été joints par Jean-Paul Baglioné & par d'Alviane. Ainſi Rome & le Borgo, où Valentinois étoit logé, étoient dans une agitation preſque continuelle ; & l'on croit que cette querelle qui diviſoit le peuple & la Cour de Rome, fut auſſi très-préjudiciable aux affaires des François.

1503.

XV. Conjuration des Urſins contre le Duc de Valentinois.

Les Urſins comptoient de ſe mettre à la ſolde ou du Roi de France, ou de l'Eſpagne, dès qu'ils auroient fait périr le Duc de Valentinois ; & comme leur ſecours devoit être d'un grand poids pour le ſuccès de la guerre, on leur faiſoit de grandes offres des deux côtés. Mais ces Seigneurs penchant davantage pour la France, le Cardinal de Roüen prit au ſervice du Roi Jule des Urſins qui traita pour toute ſa Maiſon, à l'exception d'Alviane, que le Cardinal vouloit flater par des marques de diſtinction ; mais ſon arrivée dérangea tout-à-fait ce projet. Ayant déja preſque conclu avec le Cardinal, il changea tout-à-coup, & il ſe tourna du côté de l'Eſpagne, dont l'Ambaſſadeur le prit à la ſolde de ſes Maîtres avec toute la maiſon des Urſins, moyennant la ſolde de cinq cens hommes d'armes & ſoixante mille ducats de penſion : il n'y eut que Jean Jourdain qui demeura fidele à la France. D'Alviane a toujours dit depuis, que le ſeul dépit de voir que le Cardinal de Roüen brûlant plus que jamais d'obtenir le Pontificat, favoriſoit le Duc de Valentinois, par le moyen duquel il ſe flatoit d'avoir les ſuffrages de la plus grande partie des Cardinaux Eſpagnols, l'avoit déterminé à ce changement. Le Cardinal pour ſe juſtifier auprès de ſon Maître, en rejettoit la faute ſur

XVI. Ils prennent le parti du Roi d'Eſpagne, ſur le point de conclure avec la France.

1503. les Venitiens, qui dans la crainte que le Roi ne ſe rendît maître du Royaume de Naples, avoient, diſoit-il, non-ſeulement donné un congé à d'Alviane avec promeſſe de lui conſerver ſon emploi, mais encore prêté quinze mille ducats à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, pour les avancer à ce Seigneur. Si cela n'étoit pas entierement vrai, l'on ne pouvoit pas nier au moins que l'Ambaſſadeur de Veniſe ne ſe fût mêlé de cette affaire. D'autres aſſurent que d'Alviane ne ſe détermina à prendre le parti des Eſpagnols, que parce qu'ils lui firent de meilleures conditions, & qu'ils s'engagerent de lui donner, auſſi-bien qu'aux autres Seigneurs de ſa Maiſon, des Etats dans le Royaume de Naples & des Benefices à ſon frere, & ce qui le touchoit bien davantage, de lui fournir, aprés que la guerre ſeroit terminée, deux mille hommes de pied Eſpagnols pour l'expédition qu'il méditoit contre les Florentins en faveur de Pierre de Medicis.

On croyoit que Jean-Paul Baglioné qui étoit venu à Rome avec d'Alviane, ayant traité comme lui avec les François & les Eſpagnols dans le même temps, embraſſeroit le parti que celui-ci avoit pris. Mais le Cardinal de Roüen fâché d'avoir manqué les ſecours des Urſins, dont la perte rendoit le ſuccès de l'expédition de Naples fort incertain, ſe hâta de conclure avec Baglioné, & le prit au ſervice du Roi de France avec cent cinquante hommes d'armes, & lui accorda toutes les conditions qu'il voulut. Ce Seigneur exigea qu'il ſeroit exprimé dans le traité qu'il étoit à la ſolde des Florentins, pour s'aſſurer d'être exactement payé de ſes appointemens, que ceux-ci retiendroient ſur les ſommes qu'ils devoient fournir au Roi, ſuivant leurs traités. Après qu'il eut reçu quatorze mille ducats du Cardinal, il s'en retourna à Perouſe, ſous prétexte de mettre ſes troupes en état de marcher; mais plus ſenſible à ſes interêts que fidele à ſes engagemens & à l'honneur, il ne ſe regla que par les évenemens, alleguant ſans ceſſe de nouvelles raiſons, pour ne pas joindre l'armée Françoiſe. Enfin il ne ſortit point de Perouſe; & le Cardinal de Roüen, crut que Jean-Paul, ſuivant l'infidelité ordinaire des Capitaines Italiens de ce temps-là, avoit promis à d'Alviane & aux Eſpagnols d'en uſer ainſi, dans le temps même qu'il traitoit avec lui.

XVII. Les Urſins attaquent le

Dès que les Urſins ſe furent déclarés pour l'Eſpagne, les Colonne ſe réconcilierent avec eux. Ce fut l'Ambaſſadeur d'Eſpagne

pagne qui engagea les uns & les autres à cette démarche. Les deux Maiſons convinrent de remettre leurs differends à la déciſion de ce Miniſtre & de l'Ambaſſadeur de Veniſe. Le Duc de Valentinois effrayé de cette réunion, ſe diſpoſoit à ſortir de Rome, pour ſe rendre à Bracciano, où il devoit être conduit en ſûreté par Jean-Jourdain qui en avoit donné parole au Cardinal de Roüen; mais les Urſins & Jean-Paul réſolurent de le prévenir. N'ayant pû pénetrer dans le Borgo par le pont du château S. Ange, ils ſortirent de Rome, gagnerent par un grand circuit la porte du Château, & la trouvant fermée, ils y mirent le feu; étant ainſi entrés dans le Borgo ils tomberent ſur quelques cavaliers du Duc de Valentinois. Pluſieurs François qui n'étoient pas encore partis de Rome, accoururent à ſon ſecours: mais comme ſes ennemis étoient les plus forts, & que même ſes troupes, dont le nombre étoit déja fort diminué, paroiſſoient vouloir l'abandonner, il fut contraint de ſe refugier au Vatican, accompagné du Prince de Squillaci & de quelques Cardinaux Eſpagnols. De là il ſe retira dans le château S. Ange, après avoir obtenu la liberté d'en ſortir quand il voudroit; enſuite toutes ſes troupes ſe diſſiperent. Le Bailli de Caën fut bleſſé dans cette occaſion, mais legerement; & le Cardinal de Roüen ne fut pas ce jour-là ſans frayeur pour lui-même.

1503.

Duc de Valentinois qui ſe ſauve dans le château S. Ange.

Cet évenement rendit le calme à la ville de Rome, ainſi le Sacré College fut à portée de proceder paiſiblement à l'élection du ſucceſſeur de Pie III. Ce pape n'ayant regné que vingt ſix jours, verifia l'opinion des Cardinaux qui avoient prévu qu'il ne vivroit pas longtemps. Ils differerent à entrer au Conclave, juſqu'à ce que les Urſins fuſſent ſortis de Rome, où ces Seigneurs étoient demeurés pour rendre complet le nombre des troupes qu'ils devoient commander au ſervice d'Eſpagne. Mais longtemps avant la tenuë du Conclave, l'élection étoit déja conſommée. Le Cardinal de S. Pierre aux liens, que le grand nombre de ſes amis, ſon crédit & ſes richeſſes rendoient conſiderable, s'étoit aſſuré de tant de ſuffrages, que les Cardinaux qui lui étoient contraires, n'oſerent s'oppoſer à ſon exaltation. Ainſi par un exemple nouveau, la nuit même qu'on entra au Conclave (c'étoit le dernier d'Octobre) & avant qu'il fût fermé, ce Cardinal fut élû Pape,

XVIII.

Mort de Pie III. & élection de Jule II.

1503. il ſe fit appeller Jule, ſoit à cauſe de la conformité de ce nom avec celui de Julien qu'il portoit, ſoit pour faire préſentir qu'il avoit de grands deſſeins; peut-être même dans la vûë d'égaler la nobleſſe du nom d'Alexandre VI. Il fut le ſecond Pape qui porta ce nom.

La grande diviſion qui partageoit alors les eſprits, fit qu'on ne put voir qu'avec une extrême ſurpriſe, que tous les ſuffrages ſe fuſſent réunis en faveur d'un Cardinal, dont on connoiſſoit le caractere difficile, l'eſprit broüillon, & qui étoit rédouté de tout le monde; en effet Jule toujours réduit à de fâcheuſes extrêmités, s'étoit vû contraint d'offenſer beaucoup de gens, & il avoit eu de fréquens démêlés avec les grands, à qui par conſéquent il étoit très-odieux. Mais on ceſſa de s'étonner de ſon élection, dès qu'on réflechit aux moyens qui l'avoient procurée. Ses grandes richeſſes, ſa magnificence & ſa fermeté lui avoient concilié un grand nombre d'amis; d'ailleurs ayant toujours eu beaucoup d'autorité parmi les Cardinaux, il étoit encore en réputation de zelé défenſeur de la dignité & de la liberté de l'Egliſe. Mais ce qui contribua davantage â ſon exaltation furent les grandes promeſſes qu'il fit aux Cardinaux, aux Princes, aux Barons & géneralement à tous ceux qui pouvoient le ſervir dans cette occaſion & la facilité qu'il avoit de prodiguer, non-ſeulement ſes richeſſes, ſes dignités & ſes bénefices, mais encore ceux d'autrui. Car pluſieurs ſur la ſeule réputation de ſa liberalité, le preſſoient à l'envi de diſpoſer de leur argent, de leur crédit, de leurs emplois & même de leurs bénefices; & perſonne ne fit réflexion qu'il promettoit beaucoup au de-là de ce qu'il pourroit, ou devroit même tenir, lorſqu'il auroit obtenu la place qu'il briguoit. Cette confiance venoit de la réputation de franchiſe & de ſincerité qu'il avoit depuis longtemps. Alexandre ennemi juré de ce Cardinal, & qui le peignoit toujours avec les plus odieuſes couleurs, n'avoit pû néanmoins lui refuſer l'éloge d'homme vrai & ſans détour. Ce fut de cette opinion favorable que Jule ſe ſervit pour obtenir la Thiare, d'autant plus ſûr de parvenir à ſon but par ce moyen, qu'il n'ignoroit pas que les hommes ne donnent jamais plus facilement dans le piége, que lorſque celui qui le dreſſe, a toujours eu de la probité, ou la réputation d'en avoir.

Le Cardinal de Roüen voyant toutes ſes eſperances trompées, conſentit enfin à l'exaltation du nouveau Pape, dans l'eſperance que Jule ſe reſſouvenant de ſes anciennes liaiſons avec la France, favoriſeroit toujours les interêts du Roi, Le Cardinal Aſcanio imita le Cardinal François : Aſcanio & S. Pierre-aux-liens déja réconciliés, s'étoient mutuellement promis d'oublier le paſſé & les differends qui les avoient broüillés autrefois à la Cour de Rome avant le Pontificat d'Alexandre V I. D'ailleurs comme Aſcanio avoit pénetré plus avant dans le caractere de Jule que le Cardinal de Roüen, il ſe flatoit que ce Pape portant ſur le Trône l'eſprit inquiet & entreprenant qui l'avoit toujours agité, pourroit ſonger un jour à rétablir la Maiſon de Sforce dans le Duché de Milan. Enfin les Cardinaux Eſpagnols approuverent auſſi cette élection, malgré l'éloignement qu'ils en avoient eu d'abord. Ils y furent déterminés par le grand nombre de partiſans du Cardinal de S. Pierre-aux-liens qui auroit prévalu à toutes leurs oppoſitions ; d'ailleurs ils crurent qu'il étoit beaucoup plus ſûr de ſe faire un mérite de leur ſuffrage auprès de ce Cardinal, que de l'irriter par un refus. Enfin comptant en quelque façon ſur ſes magnifiques promeſſes, ils furent tout-à-fait déterminés par Valentinois. Ce Duc forcé par ſa ſituation préſente d'en uſer ainſi, quelque péril qu'il y eût pour lui, étoit d'ailleurs lui-même ébloüi de l'eſperance flateuſe que le Cardinal S. Pierre-aux-liens lui donnoit, de marier François-Marie de la Rovere Préfet de Rome ſon neveu avec ſa fille, de lui conſerver l'emploi de Capitaine géneral des troupes de l'Egliſe, & de l'aider à rentrer dans ſes Etats de Romagne, où il n'y avoit plus que les places fortes qui tinſſent encore pour lui. 1503.

XIX. Les Venitiens s'emparent d'une partie de la Romagne.

Cette Province donnoit beaucoup d'inquiétude au nouveau Pape ; trop foible alors pour y donner la loi, il ne ſouffroit qu'avec impatience que les Venitiens y étendiſſent leur domination. Quand on y eut appris que Valentinois avoit été forcé de ſe ſauver dans le château S. Ange, & que ſes troupes étoient diſſipées, les Villes qui juſques-là lui étoient demeurées fideles, prirent differens partis. Ceſene rentra ſous la domination de l'Egliſe. Quelques-uns des principaux habitans d'Imola s'étant défait du Commandant de la citadelle ; toute la Ville étoit incertaine ſi elle ſe ſoumettroit auſſi à l'Egliſe, ou

1503. ſi elle rappelleroit la famille des Riario ſes premiers Seigneurs. Forli qui avoit été longtemps poſſedée par les Ordolaffi avant que Sixte IV. la donnât aux Riario, rappella Antoine qui étoit de cette premiere famille : il avoit d'abord voulu s'y introduire par le moyen des Venitiens ; mais les habitans ayant ſoupçonné que ces Républicains ne ſe ſervoient de lui, que pour s'emparer eux-mêmes de cette Ville, Antoine s'adreſſa aux Florentins qui l'aiderent à ſe rétablir. Jean Sforce retourna à Peſaro ; & Pandolphe Malateſta à Rimini, l'un & l'autre rappellés par le peuple de ces deux Villes : mais Denis de Naldo ancien Capitaine de Valentinois, marcha au ſecours du Gouverneur de Rimini, chaſſa Pandolphe, & remit cette Ville au pouvoir du Duc. Faënza étoit dans la réſolution de lui demeurer fidele : mais enfin ayant perdu toute eſperance de ſon retour, elle ſe remit ſous l'obéiſſance des Manfredi ſes anciens maîtres, & fit revenir Aſtor. Ce jeune homme qui étoit bâtard, s'en mit en poſſeſſion au défaut des Seigneurs légitimes.

Les Venitiens qui aſpiroient à la Souveraineté de la Romagne entiere, avoient envoyé beaucoup de troupes à Ravenne, auſſi-tôt après la mort d'Alexandre. Ils attaquerent pendant la nuit Ceſene qui ne s'y attendoit pas : néanmoins ils furent vivement répouſſés par le peuple, & comme ils n'avoient point amené d'artillerie, comptant plus ſur la ſurpriſe que ſur la force, ils furent obligés de ſe retirer dans le territoire de Ravenne, où ils attendoient l'occaſion de s'étendre dans la Province. Elle ſe préſenta bien-tôt par la diviſion qui ſe mit entre Denis de Naldo & les Faëntins : piqué de ce qu'ils avoient rappellé les Manfredi, contre qui il s'étoit autrefois révolté, quand le Duc de Valentinois aſſiégeoit Faënza, il fit venir les Venitiens, & leur livra les forts du Val-di-Lamoné, dont il avoit la garde ; peu de temps après ces Républicains trouverent le moyen de corrompre à force d'argent le Commandant de la citadelle de Faënza, & d'y mettre trois cens fantaſſins. Ils s'emparerent en même temps du château de Forlimpopolo & de pluſieurs autres de la Romagne, & ils envoyerent une partie de leurs troupes contre la ville de Fano ; mais le peuple s'étant défendu avec beaucoup de courage, demeura ſous la domination de l'Egliſe. Ils ſe mirent encore en poſſeſſion de Rimini, du conſentement des habitans, & moyennant un traité, par lequel ils donnerent

en échange à Pandolphe Malateſta la ville de Citadella dans le territoire de Padouë avec une penſion ; outre cela ils le prirent pour toujours à leur ſolde avec un certain nombre de gendarmes ; après quoi ils ne penſerent plus qu'à réuſſir au ſiége de Faënza. 1503.

Les Faëntins attachés aux Manfredi, & d'ailleurs indignés de ce que les habitans du Val-di-Lamoné (*a*) s'ingeroient de diſpoſer de leur Ville, faiſoient une vigoureuſe défenſe, ſans que la perte de la citadelle pût les ébranler ; à la verité la priſe de ce fort ne leur étoit pas fort préjudiciable, parce qu'il eſt conſtruit dans un terrain bas, & qu'on l'avoit ſéparé de la Ville par un foſſé profond. Mais comme leurs forces n'étoient pas ſuffiſantes pour réſiſter à l'armée que les Venitiens avoient envoyée contre eux ſous les ordres du Provediteur Chriſtophe Moro avec de l'artillerie, & qui s'étoit déja ſaiſie des poſtes les plus importans du territoire, ils implorerent le ſecours du nouveau Pape. Jule étoit extrêmement irrité de l'audace des Venitiens : mais à peine élevé ſur le S. Siege, n'ayant ni troupes, ni argent, ne pouvant d'ailleurs en eſperer du Roy de France, ni du Roi d'Eſpagne occupés d'affaires plus importantes, & enfin dans la réſolution de demeurer neutre entre ces deux Princes, il n'avoit d'autres ſecours à offrir aux Faëntins que l'autorité du nom Pontifical.

Pour eſſayer de quel poids elle ſeroit auprès des Venitiens, & ſi le ſouvenir de ſes anciennes liaiſons avec le Senat, auroit quelques pouvoirs ſur les eſprits à Veniſe, il y envoya l'Evêque de Tivoli. Ce nonce ſe plaignit de l'entrepriſe de la République contre Faënza, ville qui relevoit du S. Siege. Il repréſenta, que c'étoit s'attaquer à un ſouverain Pontife qui leur avoit toujours été uni avant ſon exaltation, & dont ils pouvoient tout attendre aujourd'hui. Il eſt à préſumer que les Sénateurs qui n'avoient pas été d'avis que la République ſe chargeât de la défenſe de Piſe, qu'elle reçût les ports du Royaume de Naples pour caution des frais de la guerre, & qu'elle partageât le Duché de Milan avec le Roi de France, étoient à cette audience. Ils repréſenterent que les entrepriſes du Sénat le rendant de jour en jour plus odieux & plus ſuſpect, il devoit conſiderer à quels périls il alloit expoſer la République, ſi dans un temps où il avoit irrité toutes les autres Puiſſances, il s'attiroit encore la haine du Pape : mais le plus grand nombre ſourd à

(*a*) On a vû ci-deſſus que Denis de Naldo étoit de cette Vallée.

ces ſages remontrances, n'enviſageoit que les ſuccès qui avoient
1503. juſqu'alors favoriſé leur ambition, & n'y mettant aucunes bornes, ſe livroit tout entier aux plus flateuſes eſperances.

Dans ces diſpoſitions on répondit au Nonce que la longue amitié qui avoit été entre S. Pierre-aux-liens & la République, amitié ſcellée de tant de ſervices mutuels, avoit toujours fait déſirer aux Venitiens de le voir arriver au Pontificat : Qu'ayant toujours eu beaucoup d'égards pour Jule dans le temps qu'il n'étoit que Cardinal, ils en auroient bien davantage aujourd'hui qu'il étoit revêtu de la premiere dignité de l'Egliſe : mais qu'ils ne comprenoient pas comment leur entrepriſe contre Faënza dans des conjonctures ſi favorables pour s'emparer de cette Ville, pouvoit bleſſer l'autorité du Pape : Que non-ſeulement l'Egliſe ne poſſedoit pas actuellement cette Ville, mais qu'elle avoit encore cedé ſolemnellement à Valentinois tous les droits qu'elle prétendoit y avoir : Qu'on ne ſe reſſouvenoit pas même qu'elle eût jamais joüi de Faënza, que les Papes avoient toujours laiſſée entre les mains de differens Vicaires qui ne reconnoiſſoient leur Souveraineté que par la promeſſe de payer un certain cens, quand on le leur demanderoit : Que d'ailleurs les Faëntins bien éloignés de vouloir ſe ſoumettre au S. Siege, étoient demeurés fideles juſqu'à la derniere extrêmité au Duc de Valentinois : Qu'enfin ne pouvant plus compter ſur lui, ils avoient préferé les bâtards de la famille des Manfredi à l'Egliſe : Qu'au reſte ils ſupplioient Sa Sainteté de conſerver pour eux les mêmes ſentimens qu'elle avoit bien voulu leur marquer avant de parvenir au Pontificat.

Jule s'étant aſſuré par ce moyen des diſpoſitions du Sénat, voulut faire paſſer en Romagne Valentinois qu'il faiſoit loger avec lui au Vatican, & pour lequel il avoit de grands égards : mais faiſant réflexion que cette démarche, qui eût été d'abord applaudie des peuples, ne ſerviroit qu'à les aliener davantage depuis qu'ils s'étoient révoltés contre ce Duc, il changea de réſolution.

Ainſi Faënza n'avoit d'autre reſſource que dans les ſecours des Florentins. Ceux-ci ne voyoient qu'avec chagrin le Sénat de Veniſe ſur le point de s'emparer d'une Ville ſi voiſine de Florence. Ils envoyerent donc deux cens hommes de

pied aux aſſiégés, leur faiſant eſperer de plus grands ſecours, afin de les encourager à ſe défendre, juſqu'à ce que le Pape pût agir en leur faveur. Mais Jule ne paroiſſant pas dans la diſpoſition de faire la guerre, & les ſollicitations du Roi de France auprès des Venitiens, pour les détourner d'attaquer les Etats du Duc de Valentinois, ayant été inutiles; les Florentins ne voulurent pas s'embarquer ſeuls dans une guerre difficile contre de ſi puiſſans ennemis, & ils n'envoyerent plus de troupes à Faënza. Alors les Faëntins privés de toute eſperance, voyant que l'ennemi qui s'étoit déja avancé juſqu'à l'Egliſe de l'Obſervance, commençoit à foudroyer leurs murs, & ayant découvert dans le même temps une conjuration dans la Ville pour y introduire les Venitiens, prirent le parti de capituler. Le Sénat promit de donner une modique penſion au jeune Aſtor pour ſa ſubſiſtance. 1503.

Il auroit été facile aux Venitiens de s'emparer auſſi d'Imola & de Forli; mais ne voulant pas irriter davantage le Pape, ils diſtribuerent leurs troupes dans les places, & réſolurent de ne pas pouſſer alors plus loin leurs conquêtes dans la Romagne. Outre Faënza & Rimini & les territoires de ces deux Villes, ils poſſedoient dans cette province Monté-Fioré, S. Arcangelo, Verrucchio, Gattera, Savignano, Meldola, Porto-Ceſenatico; & dans le territoire d'Imola, Toſſignano, Solaruolo & Monté-Battaglia.

XX. Le Pape fait arrêter le Duc de Valentinois.

Il ne reſtoit plus au Duc de Valentinois dans la Romagne, que les citadelles de Forli, de Ceſene, de Forlimpopolo & de Bertinoro. Quoiqu'il eût une extrême envie d'y aller il les eût volontiers dépoſées entre les mains du Pape, à condition que Jule les lui rendroit, lorſqu'il n'y auroit plus rien à craindre pour elles de la part des Venitiens: mais le Pape dans qui l'ambition ſi naturelle aux Souverains, n'avoit pas encore étouffé les reſtes de la probité, refuſa de recevoir ces places, de peur de s'expoſer à les retenir contre ſa promeſſe. Enfin Jule forma la réſolution de s'oppoſer du moins en quelque façon aux Venitiens, dont les ſuccès l'allarmoient pour l'Etat Eccleſiaſtique; ſouhaitant d'ailleurs de voir le Duc de Valentinois hors de Rome, il convint avec lui, de concert avec les Cardinaux, de le faire paſſer par mer à la Specié, d'où il devoit ſe rendre par terre à Ferrare & enſuite à Imola, pour ſe mettre

1503. à la tête de cent hommes d'armes & de cent cinquante chevaux-legers qui lui reſtoient encore de toutes ſes troupes, & qui avoient ordre de le joindre dans cette derniere place.

C'eſt pourquoi le Duc ſe tranſporta à Oſtie pour s'embarquer. Mais le Pape qui ſe repentoit déja de n'avoir pas accepté ſa propoſition, dépêcha vers lui en diligence les Cardinaux de Volterre & de Sorrento (*a*). Il avoit réſolu de ſe rendre maître à quelque prix que ce fût de ce qui reſtoit encore à Valentinois dans la Romagne. Volterre & Sorento expoſerent leur commiſſion au Duc, l'aſſurant que le Pape ne lui demandoit ces places que pour empêcher les Venitiens de s'en emparer, & qu'il les lui rendroit dans la ſuite. Mais Valentinois pénetrant l'intention de Jule, refuſa de faire ce qu'on exigeoit de lui. Le Pape piqué de ce refus, fit arrêter le Duc ſur les galeres où il s'étoit déja embarqué; ce qui cauſa beaucoup de joïe à Rome. On le conduiſit enſuite à la Magliana & de là au Vatican, où il fut étroitement gardé; au reſte il y fut traité avec de grand égards. Le Pape même lui fit beaucoup de careſſes, afin de l'engager à lui donner les ordres néceſſaires pour ſe faire remettre ſes places par les Commandans; car il craignoit que ces Officiers croyant Valentinois perdu ſans reſſource, ne les livraſſent aux Venitiens pour de l'argent.

Ce fut ainſi que la rapide fortune de Valentinois périt en un inſtant: il la devoit autant à ſa cruauté & à ſes perfidies, qu'aux armes & à l'appui du Pape ſon pere; & par un juſte retour on fut traître & cruel à ſon égard, comme Alexandre & lui l'avoient ſi ſouvent été envers tant de malheureux. Son armée n'eut pas un meilleur ſort que lui. Elle ſe retira d'abord dans le Perouſin, eſperant que Florence & les autres Villes lui donneroient des ſauf-conduits; mais elle fut bien-tôt pourſuivie par les troupes de Baglioné, des Vitelli & des Siennois; dans ces extrêmités elle ſe refugia dans les Etats des Florentins, réduite à quatre cens chevaux & à un petit nombre d'infanterie; s'étant arrêtée entre Caſtiglioné & Cortone, elle perdit ſes bagages qui lui furent enlevés par ordre des Florentins. Dom Michel qui la commandoit fut fait priſonnier: cet Officier fut livré depuis au Pape qui preſſa vivement les Florentins de le

(*a*) François Soderin & François Romolin. Voyés ci-deſſus p. 121. & la note (*a*) pag. 294.

lui

lui envoyer. Le Pape le haïſſoit, non-ſeulement comme ayant eu part au gouvernement ſous le Pontificat d'Alexandre, mais encore comme le miniſtre & l'inſtrument de tous les crimes de Valentinois : néanmoins facile à pardonner à ceux qu'il étoit en ſon pouvoir de perdre, il lui rendit la liberté peu de temps après. 1503.

Sur ces entrefaites le Cardinal de Roüen partit de Rome pour revenir en France, ſans emmener avec lui le Cardinal Aſcanio qui avoit néanmoins promis & juré au Roi de retourner à ſa Cour. Il s'étoit fait abſoudre en ſecret de ce ſerment par le Pape. L'infidelité d'Aſcanio ne rendit pas le Cardinal de Roüen plus défiant à l'égard de Pandolphe Petrucci : Pandolphe le reçut à Sienne avec de grands honneurs ; & il ſçut ſi bien gagner ſon eſprit par ſes diſcours inſinuans & par la promeſſe qu'il lui donna de faire rendre Montepulciano aux Florentins, que le Cardinal, de retour en France, diſoit qu'il n'avoit point trouvé en Italie d'homme plus prudent que Pandolphe ; il engagea même le Roi de permettre à Borgheſe (*a*) fils de ce ruſé politique d'aller retrouver ſon pere qui l'avoit donné pour ôtage de ſa fidelité à exécuter ſes promeſſes.

XXI. Mauvais ſuccès des armées de France en Rouſſillon & à Fontarabie.

Cependant le Roi de France ne réuſſiſſoit pas dans ſes entrepriſes contre l'Eſpagne au-delà des Monts. L'armée qui avoit été envoyée ſur les frontieres de Gaſcogne, ſe diſſipa bien-tôt, faute d'argent, & par le peu de conduite des Chefs ; la flote après avoir couru les mers d'Eſpagne ſans beaucoup de ſuccès, ſe retira dans le port de Marſeille. Les troupes deſtinées à attaquer le Rouſſillon, & ſur leſquelles le Roi avoit compté davantage, parce que rien ne leur manquoit, formerent le ſiége de Salces, château voiſin de Narbonne, & ſitué au pied des Pirenées ; on employa inutilement l'effort du canon & des mines, & les aſſiégés ſe défendirent avec beaucoup de courage. D'ailleurs le Roi d'Eſpagne qui s'étoit rendu en perſonne à Perpignan, avoit raſſemblé de tous ſes Etats une puiſſante armée, pour marcher au ſecours de la place : enfin les troupes, dont il avoit garni la frontiere de Fontarabie, n'ayant plus d'ennemi à combattre, étoient venuës le joindre. Ainſi les François ayant avis que l'ennemi s'avançoit dans la réſolution

(*a*) Borgheſe étoit le nom de ſon ayeul maternel. Peut-être le portoit-il par une condition du contrat de mariage de ſon pere ; ou en vertu d'une adoption.

de combattre, & ne ſe ſentant pas aſſés de forces pour réſiſter;
1503. furent obligés de lever le ſiége qui duroit depuis environ quarante jours, & de faire retraite vers Narbonne. Les Eſpagnols les pourſuivirent juſqu'en France, & après y avoir reſté peu de jours, & pris quelques places peu conſiderables, ils reprirent la route d'Eſpagne par ordre de leur Roi. Il étoit venu à bout du deſſein qu'ont ceux qui ſe tiennent ſur la défenſive; & il n'étoit pas tenté de faire la guerre hors de ſes Etats, n'ignorant pas que ſon Royaume qui ſe défendoit ſans peine contre les François, ne pouvoit lui fournir les moyens d'attaquer la France.

XXII. Tréve entre le Roi de France & le Roi d'Eſpagne, pour leurs Etats ſitués au-delà des Monts.

Quelque temps après les deux Rois conclurent par la médiation du Roi Frederic, une tréve de cinq mois pour leurs Etats ſitués au-delà les Monts ſeulement. Ferdinand lui avoit fait entrevoir de la diſpoſition à le rétablir dans le Royaume de Naples; ce malheureux Prince ſe flatoit que Louis ne s'en éloigneroit pas auſſi, & ne pourroit ſe refuſer aux vives inſtances de la Reine de France, que la compaſſion intereſſoit à ſes malheurs. Dans cette vûë il avoit entamé une négociation de paix entre ces deux Princes; & dans le temps que leurs Géneraux ſe faiſoient plus vivement la guerre en Italie, on vit arriver des Ambaſſadeurs en France de la part du Roi d'Eſpagne pour ce ſujet; ces Miniſtres mirent ſi habilement l'artifice Eſpagnol en œuvre, que Frederic fut perſuadé que le Roi de France étoit le principal obſtacle à ſon rétabliſſement, auquel les Barons de la faction d'Anjou s'oppoſoient auſſi de tout leur pouvoir.

XXIII. Suite de la guerre du Royaume de Naples.

Ainſi les deux Rois ne ſe faiſant plus la guerre que dans le Royaume de Naples, l'attention publique ſe réunit tout entiere ſur cet Etat. Les François en partant de Rome, prirent leur route par le Val-di-Montoné & par les places des Colonne dans l'Etat Eccleſiaſtique, dont les habitans leur fournirent volontiers des vivres; & ils marcherent vers San-Germano, où Gonſalve après avoir laiſſé des troupes à Rocca-Secca & à Monté-Caſſino, s'étoit poſté, ſans autre deſſein que d'empêcher les François de pénetrer plus avant; ce qu'il ne croyoit pas fort difficile vû la force & la ſituation de cette place. Quand l'armée Françoiſe fut arrivée à Pontécorvo & à Cepperano, elle fut jointe par le Marquis de Saluces. Il amena avec lui les troupes de Gaëte, après qu'à la faveur de la retraite de Gonſalve, il

eut repris le Duché de Trajetto & le territoire de Fondi juſqu'à la riviere du Garigliano. 1503.

Les François mirent d'abord le ſiége devant Rocca-Secca ; mais y ayant donné inutilement un aſſaut, ils prirent le parti de ſe retirer. La réſiſtance de cette place fut ſi fatale à la réputation de leurs armes, que les Eſpagnols diſoient hautement qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour le Royaume de Naples. Le courage des François en fut tellement abbattu, qu'ils ne crurent pas poſſible de forcer Gonſalve dans ſon poſte ; c'eſt pourquoi ils réſolurent de reprendre le chemin de la côte. Ainſi après avoir reſté deux jours à Aquino, dont ils s'étoient emparé, & avoir laiſſé ſept cens hommes d'infanterie dans Rocca-Guillielma, ils retournerent ſur leurs pas à Pontécorvo, d'où ils ſe rendirent par le chemin de Fondi à la tour qui eſt ſur la riviere du Garigliano, au même endroit où l'on dit qu'étoit autrefois la ville de Minturne. Ce poſte étoit fort commode, non-ſeulement pour jetter un pont ſur la riviere, comme c'étoit leur deſſein, mais encore pour prendre des quartiers, en cas qu'ils y fuſſent obligés. En effet Gaëte & la flote aſſuroient leurs derrieres ; d'ailleurs Trajetto, Itri, Fondi & tout le païs juſqu'au Garigliano tenoient pour eux.

XXIV. Déroute des François ſur le Garigliano.

On crut que c'étoit fait des Eſpagnols, ſi les François paſſoient le Garigliano ; en effet Gonſalve étoit trop foible pour tenir la campagne devant leur armée. Ainſi ils n'auroient trouvé aucun obſtacle juſqu'à Naples ; & leur flote qui étoit maîtreſſe de la mer, auroit pû s'en approcher avec la même facilité. Gonſalve abandonna donc San-Germano, & alla ſe camper de l'autre côté du Garigliano, réſolu de faire tous ſes efforts pour en empêcher le paſſage ; il ſe flatoit d'en venir à bout, à la faveur du déſavantage & de la difficulté qu'il y a toujours à paſſer en préſence de l'ennemi une riviere qui n'eſt pas guéable ; mais comme il arrive ſouvent, ce qu'on avoit cru impraticable, ne le fut point, & ce qui avoit paru facile, ſe trouva plein de difficultés.

Les François, malgré tous les efforts des Eſpagnols, jetterent un pont ſur la riviere, & ſe rendirent maîtres du paſſage, à la faveur de leur artillerie qu'ils diſpoſerent à l'oppoſite ſur le rivage qui étoit un peu plus élevé que l'autre, & ſur

1503. quelques barques de la flote, auſquelles on avoit fait remonter la riviere. Le lendemain une partie des François étant paſſée, ils furent vivement attaqués par les Eſpagnols qui les pouſſerent juſqu'au milieu du pont; ils les auroient fait reculer plus loin, ſi le feu de l'artillerie ne les avoit pas forcés eux-mêmes à la retraite. Les François perdirent dans cette occaſion le Lieutenant du Bailli de Dijon; & les Eſpagnols Fabio fils de Paul des Urſins, dont le courage avoit fait concevoir de grandes eſperances.

On prétend que les François, après avoir commencé à paſſer le pont, n'avoient qu'à pouſſer leur pointe avec ardeur, pour gagner beaucoup de ſuperiorité ſur l'ennemi; mais n'agiſſant au contraire qu'avec lenteur & timidité, ils perdirent non-ſeulement l'avantage de cette journée, mais encore l'eſperance de mieux faire à l'avenir. En effet depuis cette action, leurs affaires allerent toujours en déclinant. Leurs Chefs étoient déſunis, & le peu de cas que les ſoldats faiſoient des Capitaines Italiens, étoit cauſe qu'ils n'obéiſſoient qu'avec répugnance au Marquis de Mantouë: ſoit que ce Géneral ſe fût apperçu de cette diſpoſition des troupes à ſon égard, ſoit qu'il fût en effet malade, comme il le diſoit; ſoit qu'enfin il jugeât peu favorablement du ſuccès de cette guerre par la maniere dont les François s'étoient comportés à Rocca-Secca & au paſſage du Garigliano, il prit le parti d'abandonner l'armée; laiſſant le Roi plus perſuadé de ſa fidelité, que de ſa valeur ou de ſa capacité.

Après ſon départ, les principaux Officiers de l'armée qui étoient le Marquis de Saluces, le Bailli de Caën & Sandricourt, retrancherent d'abord la tête du pont avec des chariots du côté des ennemis; & y firent conſtruire enſuite un fort propre à contenir beaucoup de monde, afin d'empêcher les ennemis de les troubler dans le paſſage. Mais de nouveaux obſtacles qui ſurvinrent, tant par la faute même des François, que par le courage & la conſtance des ennemis, & par le malheur qui pourſuivoit ces premiers, les retinrent longtemps dans l'inaction.

Gonſalve, dont le deſſein étoit d'arrêter les François, plutôt à la faveur de l'hiver & de l'incommodité du païs, que par la force des armes, prit ſon poſte à Cintura, village ſitué ſur

une éminence à un peu plus d'un mille de la riviere; & il fit camper ſon infanterie & ſes autres troupes autour de lui dans un païs fort incommode : il n'y avoit en cet endroit que quelques chaumieres & cabanes diſperſées çà & là. D'ailleurs le terrain étoit fort bas comme toute cette plaine ; ainſi on y étoit dans la fange & dans l'eau , d'où l'on ne pouvoit ſe tirer qu'en amaſſant beaucoup de faſcines ; cette triſte ſituation étoit d'autant plus inſuportable aux ſoldats , qu'on ne les payoit pas fort exactement. Quelques Capitaines conſeilloient à Gonſalve de ſe retirer à Capouë , afin de ſauver de ſi dures fatigues à ſon armée, & pour la mettre à couvert du danger où elle étoit d'être attaqueé à tout moment par des ennemis ſuperieurs en nombre, & qui étoient les maîtres de paſſer la riviere : mais il leur fit une réponſe bien digne d'un grand homme. « J'aime mieux, dit-il, qu'il m'en coûte la vie, « en gagnant ſeulement un demi-pied de terrain, que de reculer « de quelques pas, pour la prolonger de cent ans. » Et ſurmontant toutes ces difficultés par ſon grand courage, il fit creuſer un foſſé profond devant ſes retranchemens qu'il aſſura par deux baſtions. 1503.

Le fort que les François avoient bâti à la tête du pont, les rendoient maîtres de paſſer ſans obſtacle. Mais ils en furent empêchés d'un autre côté par les pluïes & le débordement de la riviere. Tite Live appelle cet endroit *Aquæ Sinueſſanæ*, à cauſe du voiſinage de la ville de Seſſa ; & c'eſt peut-être là que ſont auſſi les marais de Minturne, où Marius fuyant la proſcription de Silla, vint ſe cacher autrefois. Les François n'auroient eu pour ſe mettre en marche qu'un chemin étroit, couvert de bouë , & entierement rompu ; & ils auroient couru riſque d'être chargés en flanc par l'infanterie Eſpagnole campée dans le voiſinage. D'ailleurs l'hiver étoit extrêmement rude cette année , & il tomboit des pluïes & des neiges preſque continuelles, ce qui arrive aſſés rarement dans ces quartiers ; de ſorte que le ciel & la fortune ſembloient avoir juré la ruine des François.

Ces obſtacles leur faiſoient perdre non-ſeulement beaucoup de temps ; mais ils leur devinrent encore funeſtes par les maladies , qu'ils cauſerent. A la verité l'armée campoit dans un endroit moins rude que le poſte des Eſpagnols ; une partie des ſoldats étoit à l'abri des injures de l'air, à la faveur des

1503. restes d'un ancien Colliſée, où l'on avoit élevé des baraques, & logeoit dans les maiſons & les hôtelleries voiſines. D'ailleurs le terrain où ils étoient, étant un peu plus haut que la plaine de Seſſa, ſouffroit auſſi moins de l'inondation; enfin preſque toute la cavalerie avoit ſes quartiers à Trajetto & dans les autres places des environs. Mais comme les François & les Suiſſes ne ſont pas ſi propres à ſoutenir de longues fatigues que les Eſpagnols, le courage & la vigueur de ces premiers s'énervoit chaque jour. L'avarice des Munitionaires & des Tréſoriers des troupes, qui faiſant mille friponneries pour s'enrichir, laiſſoient manquer le camp de toutes choſes, augmentoit encore les maux de l'armée. Une ſi cruelle ſituation fit naître beaucoup de maladies parmi les ſoldats, dont pluſieurs furent emportés, ſans que les Tréſoriers en diminuaſſent le nombre ſur leurs rôles; & fut cauſe qu'une partie des troupes Italiennes ſe diſſipa d'elle-même. Enfin la diviſion des Chefs qui avoit banni du camp toute diſcipline & toute ſubordination, achevoit de ruiner l'armée.

Ainſi les François arrêtés par la rigueur de l'hiver, campoient ſur le bord du Garigliano dans une entiere inaction; il y eut pourtant quelques legeres eſcarmouches, qui ne décidoient rien pour le fond de la guerre, mais dont l'avantage demeuroit preſque toujours aux Eſpagnols. Cependant la garniſon de Rocca-Guillielma, continuellement harcelée par les troupes de Rocca-Secca & des autres places voiſines, ne pouvant plus ſe ſoutenir, ſe vit obligée d'abandonner ſon poſte; & pour comble de maux, fut taillée en pieces, en allant joindre le gros de l'armée.

Pluſieurs jours s'étant écoulés, Barthelemi d'Alviano & les autres Officiers de la Maiſon des Urſins, ſe joignirent à Gonſalve avec leurs troupes. Après cette jonction, il compta dans ſon armée neuf cens hommes d'armes, mille chevaux-legers & neuf mille hommes d'infanterie Eſpagnole. Alors il réſolut d'aller attaquer les ennemis. Il s'y détermina ſurtout, lorſqu'il ſçut que les François, qui lui étoient fort ſuperieurs en cavalerie, mais auſſi dont l'infanterie étoit moins nombreuſe que la ſienne, s'étoient diſperſés dans les Villes voiſines, de maniere que leurs quartiers s'étendoient à près de dix milles, & qu'il n'étoit reſté à la tour du Garigliano auprès du Marquis

de Saluces & des autres Officiers géneraux, que la moindre partie de l'armée: Que même ce peu de troupes déperiſſoit chaque jour par les maladies devenuës plus malignes, malgré l'abondance des rafraîchiſſemens qu'on avoit enfin tranſportés au camp; & qu'entr'autres le Bailli de Caën en étoit mort. 1503.

Gonſalve ayant formé le deſſein de tenter le paſſage du Garigliano, & d'en dérober la connoiſſance à l'ennemi, chargea d'Alviane, qu'on dit lui avoir ſuggeré cette idée, de faire conſtruire des bateaux, pour jetter un pont ſur la riviere. D'Alviane en fit auſſi-tôt fabriquer en grand ſecret auprès de Seſſa; les ayant fait enſuite tranſporter ſur le bord du Garigliano la nuit du vingt-ſept Decembre, à quatre milles au-deſſus du pont des ennemis, Gonſalve traverſa la riviere, & ſe retrancha la nuit même à Suïo, dont ceux qui avoient paſſé les premiers, s'étoient ſaiſis d'abord.

Les François n'apprirent qu'avec une extrême ſurpriſe, que les ennemis paſſoient la riviere. Ils s'étoient propoſé de ne rien tenter avant le retour du printemps, & ils croyoient les Eſpagnols dans les mêmes diſpoſitions; ainſi ne s'attendant pas à une démarche ſi hardie, ils en furent tout-à-fait conſternés. Le Viceroi (*a*) donna auſſi-tôt des ordres pour rappeller ſes troupes de Trajetto & des autres Villes voiſines; enſuite il chargea d'Alegre d'aller à Suïo avec quelques troupes, pour s'oppoſer au paſſage; mais il n'étoit plus temps. Les François ne conſultant plus alors que la frayeur, décamperent tumultuairement vers le milieu de la nuit, pour ſe retirer à Gaëte; abandonnant la plus grande partie de leurs munitions, neuf groſſes pieces d'artillerie, leurs bleſſés & un grand nombre de malades.

Le lendemain matin qui étoit un vendredi, jour heureux pour les Eſpagnols, Gonſalve ſe mit à pourſuivre les François avec ſon avant-garde commandée par d'Alviane, & avec ſon corps de bataille; à l'égard de l'arriere-garde qui étoit campée entre le château de Montdragoné & Carinola à quatre milles au-deſſous du pont des ennemis, il lui avoit ordonné d'attaquer ce pont dans le temps qu'il tomberoit ſur leur camp. Proſper Colonne ſuivi des chevaux-legers, eut ordre de prendre les devans,

(*a*) C'étoit le Marquis de Saluces.

1503. pour harceler l'ennemi, & retarder ſa marche. Cet Officier ayant atteint les François près de Scandi, on commença à eſcarmoucher de part & d'autre ; ils continuoient néanmoins toujours leur route, s'arrêtant de temps en temps, pour que le déſordre ne ſe mît pas dans leurs rangs au paſſage des ponts & des défilés. Leur canon précedoit les gens de pied, & la marche étoit fermée par la cavalerie continuellement aux priſes avec les Eſpagnols, qui remportoient toujours l'avantage.

Ils arriverent ainſi au pont qui eſt devant Mola-di-Gaëta. Là ils furent obligés de faire faire alte à une partie de leurs hommes d'armes, afin de donner le temps de défiler à leur canon, qui ne pouvant aller auſſi vîte que l'infanterie, commençoit à en être dévancé. Sur ces entrefaites arriva l'arriere-garde de Gonſalve, qui avoit paſſé la riviere ſur les bateaux du pont des François, que ceux-ci avoient rompu en décampant. Elle marchoit vers Gaëte par le droit chemin, tandis que Gonſalve cotoyoit la hauteur avec le reſte de ſon armée. Alors le combat devint plus géneral & plus terrible : les François ſe ſoutinrent quelque temps à la faveur du terrain, malgré leur frayeur ; & les Eſpagnols qui ſe tenoient déja aſſurés de la victoire, ſe jettant ſur eux avec impétuoſité, on combattit avec furie de part & d'autre. Enfin les François ne pouvant plus réſiſter à l'ennemi, & craignant d'être coupés par un détachement que Gonſalve faiſoit avancer dans ce deſſein, ils commencerent à plier ; & après avoir gardé encore une eſpece d'ordre juſqu'à la tête de deux chemins, dont l'un mene à Itri & l'autre à Gaëte, ils prirent enfin la fuite, abandonnant leur artillerie & tous les chevaux qui la traînoient. Il y eut beaucoup de monde de tué, & Bernardin Adorne Lieutenant de cinquante lances, fut de ce nombre. On fit une grande quantité de priſonniers, & le reſte de l'armée s'enfuyant à Gaëte, fut vivement pourſuivi juſqu'aux portes de la Ville.

D'un autre côté Fabrice Colonne que Gonſalve, auſſi-tôt après le paſſage de la riviere, avoit envoyé vers Pontécorvo & à Fracé avec cinq cens chevaux & mille fantaſſins, enleva le bagage des compagnies de Ludovic de la Mirandole & d'Alexandre Trivulce : les troupes Françoiſes qui avoient leurs quartiers à Itri & dans les places circonvoiſines, & qui, à la nouvelle

du

du paſſage de Gonſalve, au lieu d'aller joindre l'armée, prirent la fuite par differens chemins, furent auſſi arrêtés, & pillés par les païſans. 1503.

XXV. Mort de Pierre de Medicis.

Pierre de Medicis & quelques autres Gentilshommes qui étoient dans cette armée, eurent un ſort bien plus déplorable. Lorſque l'armée abandonna les bords du Garigliano, ils ſe mirent dans une barque avec quatre pieces de canons, pour ſe rendre à Gaëte; mais la barque trop chargée, & ayant le vent contraire, fut ſubmergée à l'embouchure du fleuve, où ils périrent tous malheureuſement.

XXVI. Gaëte ſe rend aux Eſpagnols.

Gonſalve paſſa la nuit ſuivante avec ſon armée à Caſtelloné & à Mola; il ſe préſenta le lendemain devant Gaëte, & ſe ſaiſit d'abord du fauxbourg & du mont Orlando, que les François avoient abandonnés. Il y avoit dans la place plus de monde qu'il ne falloit pour la défendre; les vivres y étoient en abondance, & la mer étoit libre pour y faire paſſer des ſecours. Néanmoins les Géneraux François & les Princes de Salerne & & de Biſignano qui s'y étoient enfermés, ayant perdu courage, & ne voulant pas s'expoſer à languir dans l'attente de ſecours incertains, ne ſongerent qu'à ſe rendre. Ils envoyerent pour cet effet le Bailli de Dijon, Sainte Colombe & Theodore Trivulce (*a*) à Gonſalve: & le premier jour de l'année 1504. on convint de lui remettre Gaëte & la citadelle; à condition que les François pourroient ſortir du Royaume de Naples par mer & par terre, & emporter leurs effets; d'Aubigny & tous les autres priſonniers de part & d'autre, devoient auſſi être mis en liberté. Mais ce dernier article n'étant pas aſſés clairement exprimé dans la capitulation; Gonſalve prétendit que les Barons Napolitains n'y étoient pas compris.

XXVII. Suite de la déroute du Garigliano.

Telle fut la déroute des François ſur le Garigliano, où leur armée avoit demeuré environ cinquante jours: cette mémorable défaite fit perdre au Roi de France un riche Royaume, dont elle aſſura pour toujours la poſſeſſion aux Eſpagnols; mais elle fut encore plus remarquable par la qualité des deux armées oppoſées. La Françoiſe beaucoup plus nombreuſe que l'Eſpagnole, & abondamment pourvuë de toutes choſes, périt ſans coûter ni ſang, ni dangers au vainqueur. Elle fut tellement

(*a*) Il étoit neveu de Jean-Jacque. Il fut fait Maréchal de France en 1527. & mourut à Lyon en 1531. ſans poſterité.

1503. ruinée, que bien que le nombre des morts n'eût pas été conſiderable dans l'action, il ne revint néanmoins en France que très-peu de ſoldats. Ceux qui prirent la fuite, ou qui après la capitulation ſe retirerent par terre, périrent la plûpart en chemin par le froid & les maladies; les autres qui gagnerent Rome, n'avoient pas de quoi ſe couvrir, & moururent partie de froid & de faim dans les ruës & les places pendant la nuit, partie dans les hôpitaux. Les Officiers n'eurent pas un meilleur ſort que les ſoldats: car ſoit qu'ils fuſſent affoiblis par les incommodités ſouffertes au bord du Garigliano; ſoit que le malheur pourſuivît les François, la plûpart de ceux qui s'embarquerent, après avoir laiſſé preſque tous leurs chevaux à Gaëte, moururent dans le trajet, & en arrivant en France; le Marquis de Saluces, le Bailli de la Montagne, Sandricourt & pluſieurs autres Gens de qualité, furent de ce nombre.

XXVIII. Cauſe de ce malheur.

La mauvaiſe conduite, la diviſion des Chefs & la rigueur de l'hiver contribuerent beaucoup à la ruine de l'armée. D'ailleurs les François & les Suiſſes n'étoient pas ſi propres que les Eſpagnols à ſupporter de dures fatigues, & l'ennui d'une longue inaction; mais outre cela il y eut deux cauſes principales du malheureux ſuccès de cette campagne. La premiere fut le ſéjour des François dans le territoire de Rome après la mort d'Alexandre VI.; car on ne doutoit pas, que s'ils ſe fuſſent rendus dans le Royaume de Naples à l'entrée du printemps, & avant que les Eſpagnols euſſent pû traiter avec les Urſins, Gonſalve trop foible pour tenir la campagne, n'eut été obligé de s'enfermer dans quelques places fortes. La ſeconde fut l'avarice & les malverſations des Tréſoriers (*a*) & Munitionnaires de l'armée, qui voloient le Roi dans le payement des troupes, & laiſſoient manquer l'armée de vivres. A la verité les Officiers & les ſoldats crierent enfin contre ce brigandage, & le camp fut mieux fourni qu'auparavant. Mais l'extrême diſette qui s'y étoit fait ſentir juſques-là, jointe aux autres incommodités, fut la ſource d'une infinité de maladies qui déſolerent l'armée, cauſa de grandes déſertions, & obligea les troupes de ſe diſperſer en differens lieux, afin de pouvoir ſubſiſter. Le Roi

(*a*) On fit pour ce ſujet le procès à Jean Heroet Tréſorier de l'armée, qui fut condamné au banniſſement. *Mezeray.*

avoit néanmoins pris de ſi juſtes meſures, que lorſque l'armée fut miſe en déroute, il y avoit à Rome des ſommes conſidérables toutes prêtes & des vivres en abondance deſtinés pour ſes troupes. Mais il ne ſuffit pas que le Prince donne des ordres à propos, ſi ſes Miniſtres ne les éxecutent promptement & avec fidelité. 1503.

XXIX. Paix entre les Venitiens & les Turcs.

La même année, où ces grands évenemens occuperent l'Italie, la paix fut concluë entre Bajazet & les Venitiens avec beaucoup de ſatisfaction de part & d'autre; Bajazet, Prince d'une grande douceur, & bien éloigné de la fierté de ſon pere, n'aimant que les lettres & l'étude de ſa religion, étoit né ſans inclination pour les armes : ainſi, quoiqu'il eût entamé cette guerre avec des forces redoutables par terre & par mer, & que dans les deux premieres campagnes il eût conquis dans la Morée Naupacte, qui ſe nomme aujourd'hui Lepanto; Modoné, Coroné & Giungo, il ne l'avoit pas continuée depuis avec la même activité. Entraîné par ſon amour pour la paix, il craignoit peut-être d'ailleurs que les Princes Chrétiens allarmés de ſa puiſſance & de ſes conquêtes, ne ſe réuniſſent contre lui par zele pour leur religion. Ces craintes n'étoient pas ſans fondement; Alexandre VI. ayant envoyé quelques galeres au ſecours des Venitiens, avoit engagé, conjointement avec eux, Uladiſlas Roi de Boheme & de Hongrie, auquel on fournit de l'argent pour cet effet, à porter la guerre en Turquie; d'ailleurs les Rois de France & d'Eſpagne avoient ſucceſſivement équipé des flotes, pour ſecourir les Venitiens.

Mais le Sénat ſouhaitoit la paix encore plus ardemment que le Grand Seigneur; cette guerre interrompant le commerce des Venitiens dans le Levant, étoit fort préjudiciable à la République & aux particuliers, & privoit Veniſe des bleds qu'on tiroit tous les ans en grande abondance des païs ſoumis au Turc: mais ce qui leur rendoit cette paix plus agréable, c'eſt qu'il en coûtoit des ſommes immenſes à la République, pour ſoutenir une guerre, où l'expérience leur avoit appris qu'il n'y avoit que beaucoup à perdre. Ils avoient profité de toutes les autres, pour s'aggrandir, mais dans leurs démêlés avec le Turc, ils avoient toujours vû diminuer leurs Etats. Amurat (*a*) ayeul de Bajazet, leur avoit enlevé la ville de Salonique qui eſt

(*a*) Amurat I I. Il commença à regner en 1421.

1503. l'ancienne Teſſalonique ; & Mahomet (*a*) fils d'Amurat, contre qui ils eurent les armes à la main durant ſeize ans ſans interruption, conquit ſur eux l'iſle de Negrepont qui fait une grande partie du Peloponeſe, nommé aujourd'hui la Morée, Scutari & pluſieurs autres Villes dans la Macedoine & dans l'Albanie. D'ailleurs ils avoient lieu de craindre que les Princes Chrétiens ne les attaquaſſent, pendant que les forces de la République ſeroient occupés contre les Mahométans. Par le traité de paix non-ſeulement Bajazet garda ſes conquêtes, mais les Venitiens furent encore obligés de lui céder l'iſle de Nerito nommée aujourd'hui Sainte Maure, & ils eurent bien de la peine à conſerver celle de Cephalonie, qui s'appelloit anciennement Leucade.

Mais la perte des places que leur ôtoit Bajazet, leur fut moins ſenſible que la conduite du Roi de Portugal à leur égard. Ce Prince venoit de leur enlever le commerce des Epiceries. Comme cet évenement, l'un des plus conſiderables qu'on eût vû arriver depuis pluſieurs ſiécles, eſt lié d'une certaine façon avec les affaires d'Italie, parce qu'il fut très-préjudiciable aux Venitiens, il n'eſt pas inutile de le rapporter dans cette Hiſtoire.

XXX. Digreſſion ſur la découverte des Indes, & ſur le commerce des Epiceries.

Les anciens Aſtronomes ont imaginé une ligne part-tout également diſtante des deux Poles, & qui paſſant d'Orient en Occident, diviſe le ciel en deux parties égales : cette ligne eſt appellée *Equinoctiale*, parce que la durée des jours & des nuits eſt réciproque, lorſque le Soleil eſt ſous cette ligne. On la diviſe en trois cens ſoixante parties, qu'on appelle dégrés, & l'on a diviſé en autant de dégrés un cercle que l'on fait paſſer dans les deux Poles. Suivant ces principes les Coſmographes, pour meſurer & & diviſer la terre, ont auſſi imaginé ſur ſa face une ligne qui répond perpendiculairement à la ligne Equinoctiale, & l'ont pareillement diviſée en trois cens ſoixante dégrés ; en conſéquence ils ont donné une même étenduë de trois cens ſoixante dégrés à un cercle qui paſſe par les Poles de la terre enſorte qu'ils comptent cens quatre-vingt dégrés d'un Pole à l'autre, & quatre-vingt-dix depuis la ligne Equinoctiale juſqu'à chacun des Poles.

Telle eſt la diviſion que les anciens Coſmographes nous ont laiſſée de la terre en géneral ; à l'égard des differentes regions en particulier, ils n'ont donné la deſcription que de celles

(*a*) Mahomet II. Il parvint à l'Empire en 1451.

que contient notre Hemiſphere, parce qu'ils n'en connoiſſoient point d'autres. Ils croyoient que les brûlantes chaleurs de la Zone torride, au milieu de laquelle paſſe la ligne Equinoctiale, cauſées par la proximité du Soleil, ne permettoient pas de pénetrer ſous cette Zone ; Ptolomée même le plus habile de tous, a donné à la vaſte étenduë qui eſt au-de-là, le nom de *Terres & Mers inconnuës*. Ainſi ce Geographe & les autres avoient toujours crû qu'on ne pouvoit paſſer d'Europe au golfe d'Arabie & dans celui de Perſe, ou pénetrer dans cette partie des Indes, dont les conquêtes d'Alexandre le Grand donnerent la premiere connoiſſance aux Europeans, qu'on ne pouvoit dis-je y pénétrer que par terre ou par la mer Mediterranée, que l'on auroit quittée à ſes dernieres extrêmités, pour faire le reſte du chemin par terre. 1503.

Les Marchands d'Alexandrie d'Egypte, avoient coutume d'aller prendre dans les golfes d'Arabie & de Perſe les Epiceries, dont une partie croît dans le païs même, mais qui pour la plûpart y viennent des iſles Moluques & d'autres païs des Indes: ils les tranſportoient enſuite à grands frais par terre à Alexandrie, où les Venitiens alloient les acheter, pour les répandre enſuite en Europe. Comme ils faiſoient ſeuls ce commerce, ils en retiroient des ſommes immenſes, vendant ces choſes au prix qu'ils vouloient: d'ailleurs ils envoyoient en Egypte des marchandiſes qui leur rapportoient beaucoup : leurs vaiſſeaux qui portoient les Epiceries en France, en Flandres, en Angleterre & dans le reſte de l'Europe, revenoient chargés d'autres marchandiſes, dont ils tiroient encore de grands profits : ce commerce augmentoit auſſi trés-conſiderablement le revenu de la République par les droits d'entrées & de péages.

Mais les Portugais ſe ſont ouverts de nos jours une nouvelle route, qui a fait voir l'erreur des Anciens. Il y a déja pluſieurs années que l'avidité du gain leur inſpira l'idée de parcourir les côtes de l'Afrique ; ce fut dans cette courſe qu'ils arriverent aux Iſles du Cap-Verd (*a*), qu'on dit être les anciennes iſles Heſperides, & qui ne ſont qu'à quatorze dégrés en de-çà de la ligne Equinoctiale. Encouragés par cette premiere découverte, ils ont

(*a*) Elles furent découvertes en 1460. par Antoine de Nôle Genois, pour Alfonſe V. Roi de Portugal. Le Cap-verd qui en eſt à cent lieues à l'Eſt, & qui eſt la partie la plus occidentale de l'Afrique, avoit déja été découvert en 1446. par Denis Ferdinand Portugais.

1503. passé la ligne, & pénetré juſqu'au Cap de Bonne Eſperance, qui eſt la partie la plus meridionale de l'Afrique à trente-huit dégrés au-de-là de la ligne. Enſuite navigeant à l'Eſt, ils entrerent non-ſeulement dans les golfes d'Arabie & de Perſe, mais encore dans la mer des Indes : ils y traiterent avec le Roi de Calicut & les autres Princes des païs voiſins ; enfin ils ont ſucceſſivemement pénetré juſqu'aux deux extrêmités des Indes, où ils ont fait des alliances, conquis des places, bâti des forts, & établi des comptoirs dans les ports les plus propres au commerce : c'eſt ainſi qu'ils ont entierement ôté le commerce (*a*) des Epiceries aux Venitiens. Ils les prennent d'abord dans le païs où elles croiſſent, les tranſportent à Lisbonne ; d'où ils les débitent dans tous les lieux, où les Venitiens en trafiquoient auparavant.

Les Portugais, pour parvenir à cette découverte, firent un trajet immenſe, ils parcoururent des mers inconnuës, ſous un autre ciel, où il fallut ſe ſervir de nouveaux inſtrumens, la Bouſſole & la pierre d'Aimant devenant tout-à-fait inutiles, quand on a paſſé la ligne : ils ne pouvoient moüiller qu'à des terres également inconnuës, & habitées par des peuples barbares, ennemis des étrangers, & dont la langue, la religion & les coutumes étoient toutes differentes. Néanmoins malgré tant d'obſtacles ils ſe ſont enfin tellement accoûtumés à ces mers, qu'ils font aujourd'hui en ſix mois (*b*) ce voyage qui leur en coûta d'abord dix.

Mais les découvertes qui ont été faites depuis par les Eſpagnols, ſont bien autrement dignes d'admiration. L'an 1490, Chriſtophe Colomb Genois, qui avoit ſouvent parcouru l'Ocean, & à qui certains vents faiſoient conjecturer qu'il devoit y avoir des terres à l'Oüeſt, obtint quelques vaiſſeaux de Ferdinand & d'Iſabelle Rois d'Eſpagne, pour vérifier ſes obſervations. Après trente-trois jours de navigation, il découvrit à l'extrêmité de notre Hemiſphere des Iſles inconnuës juſqu'alors ; ces Iſles placées ſous un ciel pur & ſérain, abondent en toutes ſortes de fruits, & leurs habitans, ſi l'on en excepte quelques Antropophages, vivent dans une grande

(*a*) Les Portugais ont été à leur tour dépoüillés de ce commerce par les Hollandois, qui leur ont enlevé preſque tous leurs établiſſemens.

(*b*) On y met aujourd'hui bien moins de temps,

ſimplicité de mœurs : contens de ce que la nature leur fournit liberalement, ils ne ſont point tiranniſés par l'avarice & l'ambition ; mais d'un autre côté ces peuples plongés dans mille ſuperſtitions, ſans aucune teinture des lettres & des arts, ne connoiſſoient l'uſage ni des armes, ni des autres choſes, dont on ſe ſert en Europe : & ne differant preſqu'en rien de nos animaux privés, ils ſont expoſés à l'invaſion de ceux qui voudront les attaquer. Pluſieurs Eſpagnols attirés par la facilité de cette conquête, & les grands avantages qu'on pouvoit retirer des riches mines d'or du païs, s'y établirent. 1503.

Chriſtophe Colomb, & après lui, Americ Veſpucci (*a*) Florentin & pluſieurs autres enſuite ont pénetré plus avant ; & ont découvert d'autres Iſles, & même de vaſtes continens. Quelques-uns de ces païs étoient policés ; on y voyoit des édifices publics & des maiſons : les peuples y portoient des habits ; & formant une ſocieté, converſoient les uns avec les autres, comme dans le reſte du monde : mais ils ignoroient ſi parfaitement l'art de ſe défendre, que rien n'étoit plus facile que de les ſubjuguer. Ainſi les Eſpagnols y ayant abordé avec plus de vaiſſeaux que la premiere fois, & de nouvelles troupes, ont établi au loin leur domination dans ces païs infiniment plus étendus que tous ceux qui avoient d'abord été découverts. Depuis ce temps ils ont tranſporté en Eſpagne (*b*) une quantité prodigieuſe d'or & d'argent qu'ils tiroient des mines & du ſable des rivieres de l'Amerique, ou qu'ils achetoient des naturels du païs, auſquels ils donnoient en échange de viles quincailleries : ſouvent même ils s'en emparoient de force, ſans dédommager ces peuples. Les particuliers n'alloient en Amerique qu'avec la permiſſion du Roi d'Eſpagne, & ils étoient obligés de lui donner le cinquiéme de tout ce qu'ils en rapportoient.

Les Eſpagnols ont pouſſé leurs découvertes encore plus loin, car quelques-uns de leurs vaiſſeaux ont pénetré dans le Sud juſqu'au cinquante-troiſiéme dégré de latitude, en cotoyant toujours la terre ferme ; & ils ſont entrés dans un détroit (*c*) par lequel ils ont pénetré dans le vaſte Ocean des

(*a*) Il donna ſon nom à l'Amerique.

(*b*) Dans peu d'années ces découvertes multiplierent tellement l'or & l'argent en France, que les terres qui auparavant n'étoient affermées que mille livres par an, furent portées à dix & douze mille livres, *Mezeray*.

(*c*) Le détroit de Magellan, qui fut découvert en 1520. par Ferdinand Magellan Portugais. Il eſt difficile & fort

Indes Orientales, d'où ils ſont revenus par le chemin qui avoit
1503. été découvert par les Portugais, ayant ainſi fait le tour de la terre.

Les Portugais & les Eſpagnols, mais ſurtout Colomb, méritent de grands éloges par ces merveilleuſes découvertes, qui ne ſont dûës qu'à leur induſtrie, leur courage & leurs travaux. Mais la gloire en ſeroit bien plus éclatante, ſi la ſoif de l'or n'avoit pas été l'ame de cette entrepriſe; & ſi ces Navigateurs cherchant à trouver de nouvelles terres, & à les faire connoître aux Europeans, avoient eu pour objet la propagation du Chriſtianiſme. Il faut pourtant avoüer que leur voyage a eu d'heureuſes ſuites de ce côté là; car pluſieurs de ces peuples ont embraſſé notre Religion.

Ces grandes découvertes ont fait voir combien les connoiſſances des anciens étoient bornées; elles nous ont convaincu qu'il eſt facile de paſſer la ligne, & que la Zone torride eſt habitée; on s'eſt même encore aſſuré depuis qu'il y a des hommes ſous les Zones glacées, que les anciens croyoient inhabitables à cauſe du froid exceſſif qui devoit y regner, vû l'éloignement du Soleil, & qu'enfin, ſelon l'opinion d'un très-petit nombre d'anciens, contredits par leurs contemporains, nous avons des Antipodes; mais il éſt temps de retourner à notre Hiſtoire, pour rapporter ce qui ſe paſſa en 1504.

1504. A la nouvelle de la déroute du Garigliano, de la perte de Gaëte & des malheurs qui la ſuivirent, une profonde triſteſſe s'empara de toute la France. La Cour prit le deüil, & donna toutes les marques de la plus vive douleur; on n'entendoit de toutes parts que les cris perçans des hommes & des femmes qui maudiſſoient le jour, où leurs Rois, non contens de leurs Etats, s'étoient laiſſé ſéduire à la malheureuſe ambition de faire des conquêtes en Italie.

XXXI. Etat de la France après la défaite du Garigliano.

Le Roi ſurtout étoit au déſeſpoir de perdre en même temps, & ſa réputation & l'eſperance de rentrer jamais dans le Royaume de Naples; il ne ſe rappelloit qu'avec un dépit mêlé de honte, les menaces indiſcretes qui lui étoient échapées contre le Roi d'Eſpagne, & tant de préparatifs formidables, rendus inutiles. Mais ſurtout il n'étoit plus maître de ſa douleur, quand il ſe

dangereux: on l'a négligé depuis la découverte du détroit de le Maire, faite le 25. Janvier 1616. par Jacob le Maire Hollandois natif de Horn.

repréſentoit

représentoit que n'ayant rien épargné pour cette expédition, il étoit pourtant vaincu par des ennemis qui manquoient presque de tout; & que ce malheur étoit l'effet de l'avarice & des malversations de ses Officiers: Dans l'excès de son indignation, il protestoit de ne se reposer désormais que sur lui-même, de l'exécution de ses desseins. 1504.

Mais ce qui redoubloit son désespoir, c'est qu'il sentoit bien, qu'après la perte d'une si belle armée, de tant de Capitaines & de Noblesse, il étoit hors d'état de défendre le Milanez contre l'Empereur ou l'Espagne, si l'un ou l'autre vouloit l'attaquer, mais surtout si le Cardinal Ascanio, pour le retour duquel les peuples formoient des vœux ardens, se joignoit à Maximilien ou à Gonsalve.

XXXII. L'Empereur ni le Roi d'Espagne ne profitent point de l'occasion.

Personne ne fut surpris que Maximilien, dont on connoissoit la legereté & la foiblesse, laissât échaper une si belle occasion: mais on pensoit bien differemment sur le compte de Gonsalve; & tous les Alliés de la France en Italie, étoient dans de grandes frayeurs, qu'il ne voulût pénetrer dans le Duché de Milan, & que, chemin faisant, il ne fit changer la face des affaires dans la Toscane. Rien ne paroissoit plus facile pour Gonsalve après sa victoire, qui lui procureroit les moyens nécessaires & l'occasion favorable d'executer cette entreprise. D'ailleurs le Roi de France, dont les finances étoient épuisées, & que ses défaites avoient abattu, seroit hors d'état de s'opposer à l'ennemi, & même toutes ses troupes étoient si éloignées de passer en Italie, que celles qui étoient sorties de Gaëte, avoient osé repasser les Monts, malgré les ordres exprès qu'il avoit envoyés à Genes. Enfin personne n'ignoroit que le Roi n'aspiroit qu'à faire la paix avec l'Empereur & le Roi d'Espagne: la négociation en avoit toujours été continuée même au plus fort de la guerre, & les Ambassadeurs de Ferdinand étoient encore actuellement à la Cour de France.

Cependant Gonsalve, que désormais nous appellerons presque toujours *le grand Capitaine*, parce que ses victoires lui confirmerent ce titre, qu'il ne tint d'abord que de la vanité Espagnole, ne jugea pas à propos de pousser plus loin ses avantages. Il étoit hors d'état de rien donner à ses troupes, à qui néanmoins il étoit dû plusieurs montres. D'ailleurs elles demandoient avec instance des quartiers d'hiver. Peut-être même

avoit-il des ordres précis, de borner ſes conquêtes ; en-
1504. fin il ne croyoit pas devoir faire ſortir ſon armée du Royaume de Naples, avant d'en avoir entierement chaſſé les François. Louis d'Ars qui s'étoit retiré à Venoſe après la journée de Cerignola, avec des reſtes de l'armée Françoiſe encore aſſés à craindre, s'étoit emparé de Troïa & de San-Severo, pendant que les deux armées ſe diſputoient le paſſage du Garigliano, & il menaçoit toute la Poüille ; outre cela pluſieurs Barons de la faction d'Anjou tenoient hautement pour le Roi de France, & s'étoient fortifiés dans leurs places : mais ce qui ſans doute contribua beaucoup à retenir les Eſpagnols, fut la dangereuſe maladie qui ſurprit Gonſalve. Ce Géneral ſe trouvant ainſi hors d'état d'agir lui-même, envoya d'Alviane contre Louis d'Ars.

XXXIII. Le Duc de Valentinois ſe ſauve des mains du Pape, & ſe jette entre celles de Gonſalve, qui l'envoye priſonnier en Eſpagne.

Dans ces circonſtances les autres parties de l'Italie ne craignant plus que le vainqueur pouſsât alors ſes conquêtes au-delà du Royaume de Naples, furent aſſés tranquilles. Les Venitiens ne prenoient aucun parti, attendant ſelon leur coutume ordinaire, à ſe regler par les évenemens. A Florence, on regardoit comme un grand bonheur de n'avoir point été attaqués par Gonſalve, dans un temps où l'on n'avoit aucun ſecours à eſperer du Roi de France ; & Jule renvoyant à d'autres temps l'exécution de ſes vaſtes projets, ne ſongeoit qu'à engager Valentinois de lui ceder les citadelles de Forli, de Ceſene & de Bertinoro, les ſeules qui fuſſent demeurées fideles à ce duc dans la Romagne, depuis que le Commandant de celle de Forlimpopolo l'avoit venduë à Antoine Ordelaffi. Valentinois conſentit à donner au Pape les contremarques, pour ſe faire remettre celle de Ceſene, & elles furent confiées à Pierre d'Oviedo Eſpagnol, qui s'y rendit, pour en prendre poſſeſſion au nom du S. Siege : mais le Commandant répondit qu'il ſeroit deshonoré, s'il obéiſſoit aux ordres d'un maître qu'on retenoit en priſon, & que celui qui s'étoit chargé d'une commiſſion ſi indiſcrete, méritoit d'être puni ; & en effet il fit pendre d'Oviedo. Le Pape voyant donc qu'il ne pourroit avoir ces places, tant qu'il retiendroit le Duc de Valentinois, fut obligé de traiter avec lui ; & pour donner plus de poids à cet acte, il le fit dans le Conſiſtoire en forme de Bulle. On convint que Valentinois ſeroit mis dans le château d'Oſtie entre les mains de Bernardin

Caravajal Eſpagnol, Cardinal de Sainte-Croix ; qui pourroit le remettre en liberté, dès que les citadelles de Ceſene & de Bertinoro auroient été remiſes au Pape, que de ſon côté le Duc donneroit les contremarques pour celle de Forli, & engageroit les Banquiers de Rome à payer pour lui la ſomme de quinze mille ducats, que le Commandant de cette citadelle prétendoit y avoir dépenſé, & moyennant laquelle il promettoit de la remettre. 1504.

Ce n'étoit pas l'intention du Pape que Valentinois fût mis en liberté ; & quoiqu'il ne voulût pas violer ouvertement ſa parole, il avoit deſſein de faire naître des prétextes pour le retenir ; il craignoit peut-être que le Duc, lorſqu'il ſeroit libre, n'engageât le Commandant de la citadelle de Forli à ne la point rendre ; peut-être auſſi vouloit-il venger ſur Valentinois toutes les injures qu'il avoit reçuës de la part d'Alexandre VI. & du Duc même ; enfin il pouvoit avoir en vûë de ſacrifier ce ſcelera à la juſte haine que tout le monde avoit contre lui. Celui-ci entrevoyant les deſſeins du Pape, ſollicita en ſecret le grand Capitaine de lui faire tenir un ſauf-conduit, afin qu'il pût ſe rendre ſans péril à Naples, & d'envoyer deux galeres pour l'enlever d'Oſtie ; Gonſalve y conſentit. Mais Valentinois n'en eut pas beſoin ; car le Cardinal de Sainte-Croix qui avoit auſſi pénetré l'intention du Pape, eut à peine reçu la nouvelle que les Commandans des citadelles de Ceſene & de Bertinoro avoient remis leurs places, & que les quinze mille ducats avoient été aſſurés, qu'il rendit la liberté à ſon priſonnier, ſans conſulter le Pape. Auſſi-tôt Valentinois, ſans attendre les galeres de Gonſalve, paſſa ſecretement à Nettuno, où il ſe mit ſur une petite barque, qui le conduiſit à Montdragoné, & de là il ſe rendit par terre à Naples, où Gonſalve le reçut avec beaucoup de joïe & de grands honneurs.

Dans les differens entretiens qu'ils eurent enſemble, Valentinois lui demanda des troupes, pour aller ſe jetter dans Piſe, s'efforçant de lui perſuader que cette démarche ſeroit fort utile aux Rois d'Eſpagne. Gonſalve feignit d'approuver ce projet : il lui offrit même des galeres pour l'y conduire ; & lui permit de lever dans le Royaume l'infanterie, dont il croiroit avoir beſoin. Il lui parloit chaque jour des Piſans & de la Toſcane ; d'Alviane propoſoit d'attaquer en même temps les Florentins,

1504. pour favoriſer le rétabliſſement des Medicis. Gonſalve amuſa de cette maniere le Duc de Valentinois, juſqu'à ce qu'il eût reçu des réponſes d'Eſpagne ; elles ſe trouverent conformes à ce qu'il avoit lui-même réſolu de faire.

Les galeres & l'infanterie étoient toutes prêtes pour le départ de Valentinois fixé au lendemain ; mais on en uſa à ſon égard de la même maniere que Ferdinand le vieux en avoit agi envers Jacque Piccinino ; Gonſalve après une longue conference avec le Duc, l'ayant embraſſé, le renvoya avec toutes les démonſtrations d'une ſincere amitié. Mais Valentinois fut bien ſurpris de ſe voir arrêter, en ſortant de chés le Géneral ; ſur le champ on envoye à la Maiſon où il logeoit, pour ſe ſaiſir du ſauf-conduit qu'il avoit reçu avant ſon départ d'Oſtie. Gonſalve, pour juſtifier cette démarche, diſoit que cette ſauve-garde donnée de ſon autorité privée, devoit ceder à la volonté de ſes Maîtres qui lui avoient donné ordre d'arrêter le Duc ; qu'au reſte cet empriſonnement étoit néceſſaire ; que Valentinois, après tous ſes crimes, ſe préparoit encore à exciter de nouveaux troubles & un nouvel embraſement en Italie : quelques jours après Borgia fut envoyé en Eſpapagne ſur une galere avec un ſeul Page pour le ſervir, & il fut enfermé dans le château de Medina-del-Campo.

XXXIV. Tréve génerale entre les Rois de France & d'Eſpagne.

Cependant les Rois de France & d'Eſpagne conclurent une tréve (*a*) pour tous leurs Etats. Le premier la déſiroit avec ardeur ; & les Rois Catholiques la ratifierent volontiers. Ils jugeoient la guerre qui eſt toujours onereuſe, & dont les évenemens ſont incertains, moins propre à affermir leur nouvelle conquête, que la tranquillité qui ſeroit le fruit de la tréve. On convint de garder de part & d'autre ce dont on étoit en poſſeſſion, & l'on aſſura la liberté du commerce entre les ſujets des deux Etats, le Royaume de Naples excepté. A la faveur de cette derniere clauſe, Gonſalve vint à bout par des moyens indirects d'un deſſein auquel la tréve auroit été un grand obſtacle : car ſous prétexte d'empêcher que les garniſons & les habitans des places qui tenoient encore pour la France, ſçavoir de Roſſano dans la Calabre, d'Oïra dans la terre d'Otrante, de Venoſe, de Converſano & de Caſtel-del-Monté dans la Poüille, ne commerçaſſent avec les autres Villes du Royaume ; il fit inveſtir toutes ces

(*a*) Le traité fut ratifié par les Rois d'Eſpagne le 31. Mars.

places. Ces blocus les réduisirent bien-tôt à une extrême diſete ; Louis d'Ars & les Barons, voyant que les habitans forcés par la néceſſité, ſongeoient à ſe rendre aux Eſpagnols, furent obligés de les abandonner. 1504.

Malgré cette retraite des François, Gonſalve ne joüiſſoit pas des fruits de la paix. Comme il étoit dû aux troupes Eſpagnoles plus d'un an de leur paye, il avoit été contraint pour les contenter en quelque façon de les diſtribuer en differens endroits où elles vivoient à diſcretion. Les ſoldats peu ſatisfaits de cette liberté, & ſe livrant à la derniere licence, ſe jetterent dans Capouë & dans Caſtel-à-Maré, déclarant qu'ils étoient réſolus d'y reſter, juſqu'à ce qu'on les eût entierement payés. Gonſalve fut très-fâché de cette démarche des troupes : il ſçavoit qu'il étoit impoſſible de les ſatisfaire, à moins d'accabler par de nouveaux ſubſides le Royaume déja épuiſé par de longues guerres ; c'eſt pourquoi le remede étoit auſſi dangereux que le mal même ; & la choſe paroiſſoit d'autant plus dure aux peuples qu'elle étoit nouvelle & ſans exemple.

Dans tous les temps & même dans ceux, où la diſcipline militaire s'obſervoit avec plus d'exactitude, la licence a toujours regné parmi les ſoldats, & ils n'ont jamais ceſſé d'être à charge aux peuples ; mais cette licence avoit ſes bornes, & pouvoit ſe ſupporter : les ſoldats, pour la plûpart, ſubſiſtoient en partie de leur paye, & le déſordre n'avoit jamais été porté juſqu'à un certain excès. Les Eſpagnols ont commencé les premiers en Italie à vivre de la ſubſtance des peuples. L'impuiſſance où l'Eſpagne ſe trouvoit de payer ſes troupes, en fit naître l'occaſion, & leur en fit peut-être une néceſſité ; Et comme on rencherit toujours ſur les mauvais exemples, tandis qu'on n'imite que foiblement les bons, depuis ce temps les troupes Eſpagnoles & Italiennes, ſoit qu'on les paye, ſoit qu'on ne les paye pas, ont conſervé ce pernicieux uſage. Ainſi à la honte de notre milice, les païs alliés & amis ne ſont pas moins expoſés à l'inſolence & l'avarice du ſoldat, que ceux des ennemis.

La tréve qu'on croyoit devoir être bien-tôt ſuivie de la paix, rétablit la tranquillité dans la Romagne ; la priſon du Duc de Valentinois contribua beaucoup auſſi au repos de cette Province. Imola ſe ſoumit à la domination du Pape par le moyen de ſes principaux habitans ; le Cardinal de S. Geor-

ge (*a*) y conſentit ſur la vaine eſperance que Jule lui donna
1504. d'y rétablir ſes neveux. Antoine Ordelaffi étant mort, Ludovic ſon frere naturel s'introduiſit dans Forli ; & ne ſe ſentant pas aſſés fort pour s'y maintenir, il offrit cette place aux Venitiens : mais ils n'oſerent l'accepter, pour ne pas achever d'aigrir le Pape contre eux ; c'eſt pourquoi Jule ſe rendit maître de cette Ville, d'où Ludovic s'enfuit ; & le Commandant de la citadelle la lui remit auſſi, moyennant les quinze mille ducats ſtipulés dans le traité fait avec Valentinois, & après s'être aſſuré par un exprès qu'il envoya à Naples, que ce Duc étoit en effet Priſonnier.

XXXV. Suite de la guerre de Piſe.

Ainſi il ne reſtoit plus dans toute l'Italie d'autre guerre que celle de Piſe. Les Florentins ayant pris à leur ſolde Jean-Paul Baglioné & pluſieurs autres Capitaines de la gendarmerie des Colonne & des Savelli, firent encore cette année le dégât des bleds dans les campagnes de Piſe ; & à la faveur de ces nouvelles troupes, ils entrerent dans les territoires de San-Roſſoré, Barbericina, & enſuite dans le Val-di-Serchio & le Val-d'Oſolé, où ils n'avoient oſé pénetrer avant ce temps-là, & y firent les mêmes ravages.

Florence n'inſultoit les malheureux Piſans avec tant de hardieſſe, que parce qu'elle n'avoit rien à craindre des Eſpagnols. Les Rois d'Eſpagne n'avoient pas compris la Ville de Piſe dans la tréve ; & quoique le grand Capitaine depuis ſa victoire, eût donné quelques eſperances aux Piſans, il avoit néanmoins de grands ménagemens pour les Florentins, qu'il vouloit détacher de l'alliance de Louis XII. par ce moyen. Depuis même qu'il eut perdu toute eſperance d'y réuſſir, il avoit eu beaucoup d'égards pour eux, afin de ne pas les pouſſer à ſe livrer tout-à-fait à ce Prince ; il avoit même fait avec eux, par l'entremiſe de Proſper Colonne, une eſpece de convention verbale, qui les obligeoit à ne point donner de ſecours au Roi de France, en cas que ce Prince voulût attaquer de nouveau le Royaume de Naples ; Gonſalve de ſon côté leur avoit promis de ne rien faire en faveur de Piſe, à moins qu'ils n'aſſiégeaſſent cette Ville dans toutes les formes. Son deſſein étoit de les empêcher de s'en rendre maîtres, tant qu'ils ſeroient unis à la France.

(*a*) Raphaël Riario Cardinal du titre de S. George, créature de Sixte IV.

Enſuite les Florentins ſe preſenterent devant Librafatta, dont la garniſon trop foible pour ſe défendre, ſe rendit d'abord; il n'eſt pas douteux qu'ils n'euſſent enfin réduit les Piſans cette année par la famine, ſi ceux-ci n'avoient trouvé des ſecours dans l'amitié de leurs voiſins, & particulierement des Genois & des Lucquois; à l'égard de Pandolphe Petrucci, il ne leur en fournit aucun. Perſonne n'étoit plus prompt à encourager les autres, & ne promettoit plus volontiers que lui; mais cette ardeur ne duroit que juſqu'au moment qu'il falloit en venir à l'exécution. Les ſecours d'argent de Genes & de Lucques, ſervirent aux Piſans à prendre à leur ſolde Renier della Saſſetta Officier des troupes de Gonſalve, qui voulut bien y conſentir, & quelques autres Capitaines; ces Officiers débarquerent à l'embouchure de l'Arno avec deux cens chevaux. Les Genois envoyerent mille fantaſſins au ſecours de Piſe; Bardella fameux Pirate de la mer de Toſcane, qui portoit le titre de Capitaine des Piſans, quoiqu'il fût à la ſolde des Genois, faiſoit continuellement paſſer des vivres dans cette Ville ſur un galion & quelques brigantins. Les Florentins voyant qu'il étoit inutile de preſſer ces rebelles par terre, tant qu'ils auroient la liberté de la mer, loüerent trois galeres légeres du Roi Frederic, qui étoient en Provence; dom Dimas de Ricajenſio en eut le commandement. Quand ces galeres parurent à Livourne, Bardella prit le parti de ſe retirer; il ne laiſſoit pas néanmoins de conduire de temps en temps à l'embouchure de l'Arno quelques barques chargées de vivres, qu'il étoit facile de faire remonter juſqu'à Piſe. 1504.

Après la priſe de Librafatta les Florentins diſtribuerent leur armée dans tout le territoire de Piſe, afin d'empêcher les habitans de cette Ville de ſemer pour l'année ſuivante; vers la fin de l'été ils firent auſſi le dégat du millet & des autres menus grains qui croiſſent en abondance dans ce païs; & ils couperent enfin la communication de Piſe avec la ville de Lucques.

Outre cela ils formerent encore un autre projet, qui fut de détourner la riviere d'Arno qui paſſe à Piſe, & de la porter dans l'étang qui eſt entre cette Ville & Livourne, en creuſant un nouveau canal auprès de la tour de la Fagiana à cinq milles au-deſſus de Piſe. En coupant ainſi tous les ſecours qu'on pouvoit faire remonter par la riviere, on auroit encore expoſé les Pi-

1504. ſans à de grandes incommodités. Car après l'exécution de ce projet, la Ville de Piſe ſituée dans un terrain bas, ſe ſeroit trouvée au milieu d'une eſpece de marais, l'eau des pluïes ne pouvant plus s'écouler. D'ailleurs les Piſans arrêtés par la difficulté de paſſer l'Arno, n'auroient pû faire de courſes dans les collines, ni empêcher par ce moyen la communication de Florence avec Livourne; enfin ils ſe ſeroient trouvés dans la néceſſité de fortifier les endroits par où la riviere entroit dans la Ville, & en ſortoit. Mais cette entrepriſe commencée avec de grandes eſperances, & qui coûta des ſommes exceſſives, ne réuſſit pas; & il en fut de ce projet comme de preſque tous ceux de cette nature, qui paroiſſent faciles dans la ſpeculation, mais dont l'expérience découvre les difficultés; ce qui prouve combien il y a de difference entre le plan & l'exécution même. Car outre pluſieurs obſtacles cauſés par le courant de la riviere, qui devenuë plus rapide, lorſqu'on vint à reſſerrer ſon lit, le creuſa davantage; le lit de l'étang où l'on devoit la faire entrer, ſe trouva plus elevé que celui de l'Arno, contre ce qu'en avoient aſſuré pluſieurs Ingenieurs habiles.

Les Florentins eurent encore un autre contretemps à eſſuyer: Quelques-unes de leurs galeres s'étant avancées vers Villa-Franca, pour enlever un bâtiment qui portoit des bleds à Piſe; elles furent ſurpriſes à leur retour d'une tempête ſi violente, qu'elles échoüerent ſur la côte de Rappallo, & le Commandant eut bien de la peine à ſe ſauver avec ſes équipages.

Dans le temps que les Florentins n'oublioient rien, pour réduire les Piſans par la force, ils eſſayerent de les regagner par la douceur; pour cet effet ils promirent une amniſtie génerale du paſſé & la reſtitution de leurs biens à tous ceux qui dans un certain temps, ſe retireroient dans leurs Bourgs ou dans leurs terres. Pluſieurs accepterent ces conditions; mais peu renoncerent ſincerement à la révolte: preſque toutes les bouches inutiles ſe retirerent, du conſentement des aſſiegés. Par ce moyen ils ſoulagerent la Ville preſſée d'une extrême diſete, & ils furent à portée d'employer leurs revenus, dont ils joüiſſoient paiſiblement, à ſecourir ceux qui étoient demeurés dans Piſe.

Malgré la diminution des bouches, la miſere des Piſans étoit extrême, & même ébranloit de temps en temps le courage

ge des gens de la campagne ; mais ayant ſurtout en horreur la domination Florentine, on prit la réſolution de ſe donner aux Genois, contre qui Piſe avoit ſi ſouvent diſputé de l'empire, & qui avoient enfin abattu ſes forces & ſa puiſſance. C'étoit lesLucquois & Pandolphe Petrucci qui avoient propoſé ce parti, dans la vûë de ſe décharger de la défenſe de Piſe, qui rouleroit déſormais ſur les Genois. Pour les engager davantage à ne pas refuſer les Piſans, ils offrirent de contribuer en partie durant trois ans aux frais de la guerre. Les Genois réſolurent d'accepter l'offre de Piſe, malgré l'oppoſition de pluſieurs d'entr'eux & entre autre de Jean-Louis de Fieſque ; mais ne pouvant faire une pareille démarche ſans le conſentement du Roi de France, ils le preſſerent vivement de le leur accorder. Pour cet effet ils lui repréſenterent, que ſi cette derniere reſſource manquoit à cette Ville, elle ſeroit forcée de ſe jetter entre les bras du Roi d'Eſpagne ; qu'après cela non-ſeulement Genes ſeroit toujours expoſée, mais que même la plus grande partie de la Toſcane ne pourroit éviter d'embraſſer le parti des Eſpagnols. Le Roi frappé de ces raiſons, fut ſur le point de ſe rendre : mais ſon Conſeil lui ayant repréſenté, que ſi les Genois commençoient une fois à faire de leur autorité privée la guerre & des traités, avec les autres puiſſances, & travailloient à s'aggrandir, ils aſpireroient bien-tôt à une entiere indépendance. Le Roi leur défendit donc expreſſément d'accepter la Seigneurie de Piſe ; mais il ne les empêcha pas de ſecourir cette Ville, quoique les Florentins l'en preſſaſſent vivement. 1504.

XXXVI. Vaine négociation entre la France & l'Eſpagne.

Cependant on travailloit avec ardeur à conclure la paix entre la France & les Rois d'Eſpagne. Ceux-ci propoſoient artificieuſement de rendre le Royaume de Naples au Roi Frederic ou au Duc de Calabre ſon fils, auſquels le Roi de France cederoit ſes droits, & de faire le mariage de ce Duc avec la Reine veuve de Ferdinand II. & niece du Roi d'Eſpagne. Louis étoit ſi peu diſpoſé à faire de nouvelles tentatives ſur le Royaume de Naples, qu'il auroit accepté la paix à quelques conditions que ce pût être. Mais il étoit retenu par deux conſiderations. La moins preſſante étoit la honte d'abandonner la nobleſſe Napolitaine qui s'étoit ſacrifiée à ſes interêts, & que les Eſpagnols traitoient avec dureté ; mais il craignoit ſurtout

1504. que la propoſition des Rois d'Eſpagne ne fût une de leurs ſoupleſſes ordinaires, & qu'ils ne rendiſſent pas à Frederic le Royaume de Naples, dont la prétenduë reſtitution l'auroit cependant broüillé avec l'Archiduc, qui avoit toujours en vûë d'aſſurer ce Royaume à ſon fils, & qui demandoit avec inſtance qu'on s'en tînt au traité de Blois. Dans ces irréſolutions, il répondoit en termes vagues, qu'il déſiroit la paix avec ardeur; mais qu'il lui ſeroit honteux de ceder ſes droits à un Prince de la Maiſon d'Arragon; & cependant il continuoit, toujours à traiter avec l'Empereur & l'Archiduc.

Quand on fut ſur le point de conclure, ne voulant pas que la négociation incertaine qui ſe traitoit avec les Eſpagnols préjudiciât à celle-ci, il donna audience aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, aſſis ſur ſon trône au milieu de toute ſa Cour, & dans un appareil où les Rois ne ſe montrent que rarement; il reprocha à ces Miniſtres, que leurs maîtres feignoient de déſirer la paix, lorſqu'ils en étoient bien éloignés, & parut ſurtout s'arrêter aux interêts de la nobleſſe du Royaume de Naples, pour ſe faire honneur. Il ajouta qu'il ne lui convenoit pas de ſe laiſſer amuſer par de vaines négociations, & il donna ordre à ces Ambaſſadeurs de ſortir de France (*a*).

XXXVII. Traité de Blois entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & l'Archiduc, contre les Venitiens.

Après leur départ, les Ambaſſadeurs de Maximilien & de l'Archiduc ſe rendirent à la Cour, pour mettre la derniere main au traité. L'Evêque de Siſteron (*b*) Nonce ordinaire du Pape en France, & le Marquis de Final (*c*), à qui Jule avoit donné ſes pouvoirs pour cette affaire, le ſignerent au nom de Sa Sainteté. (*d*) On y arrêta tout-à-fait le mariage de Claude fille du Roi avec Charle fils aîné de l'Archiduc; & on convint, que pour plus grande ſûreté de l'exécution de cet article, non-ſeulement le Roi, mais encore François d'Angouleme (*e*), qui

(*a*) Ils rapporterent au Roi d'Eſpagne, à leur retour, que Louis XII. s'étoit plaint à eux, qu'il l'avoit trompé deux fois. *Deux fois*, dit Ferdinand! *Par Dieu il a bien menti, l'ivrogne, je l'ai trompé plus de dix.*

(*b*) Pierre Filhol originaire de Ganat en Bourbonnois. Il fut enſuite Archevêque d'Aix & Preſident en la Chambre des Comptes de Paris. Il mourut le 22. Janvier en 1540. âgé de cent deux ans.

(*c*) Alfonſe de Carreto I. du nom, fils de Galeas auſſi Marquis de Final. Cette Maiſon fut dépoüillée du Marquiſat de Final par les Eſpagnols en 1602.

(*d*) Il fut conclu à Blois le 22. de Septembre.

(*e*) Il étoit fils de Charle d'Orleans Comte d'Angouleme, & de Louiſe de Savoye. Charle étoit fils de Jean Comte d'Angouleme, fils puîné de Louis Duc d'Orleans frere du Roi Charle VI. Fran-

devoit heriter de la Couronne, ſi le Roi mouroit ſans enfans mâles, jureroient de l'obſerver, & ſigneroient le traité : Il fut encore ſtipulé que l'Empereur annullant pour de juſtes raiſons, toutes les inveſtitures du Duché de Milan précedemment accordées, en donneroit une nouvelle en faveur du Roi de France & des enfans mâles qu'il pourroit avoir : Que ſi Louis mouroit ſans poſterité maſculine, cet acte regarderoit Madame Claude & le Prince Charle, ou le ſecond fils de l'Archiduc, en cas que Charle mourût avant la conſommation du mariage, & ſi ſon cadet épouſoit ſa veuve : Que le Roi donneroit à l'Empereur ſoixante mille Florins du Rhin, dès que l'inveſtiture ſeroit expediée, & ſoixante mille autres ſix mois après ; qu'outre cela il lui envoyeroit tous les ans une paire d'éperons d'or le jour de Noël : Qu'il y auroit entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & l'Archiduc ligue défenſive envers & contre tous, & offenſive contre les Venitiens, pour leur enlever les uſurpations, dont chacune des parties contractantes ſe plaignoit : Que l'Empereur paſſeroit en Italie, pour y faire la guerre à ces Républicains ; & qu'à cette occaſion il pourroit aller prendre la Couronne Imperiale à Rome : Que les Rois d'Eſpagne auroient la liberté d'acceder au traité dans l'eſpace de quatre mois, ſans exprimer ſi, ſuppoſé qu'ils ne le fiſſent pas, il ſeroit permis au Roi de France d'attaquer le Royaume de Naples : Que le Roi ne ſoutiendroit plus le Comte Palatin (*a*), qui à ſon inſtigation, & ſur l'eſperance des ſecours qu'il lui avoit promis, faiſoit vivement la guerre à l'Empereur. 1504.

Telles furent les conditions de ce traité, outre leſquelles il fut arrêté par des articles ſecrets, que l'Empereur & le Roi de France s'aboucheroient dans un lieu dont on conviendroit ; & qu'alors le Roi rendroit la liberté à Ludovic Sforce, & lui aſſigneroit aſſés de revenus pour ſubſiſter avec honneur en France. L'Empereur avoit honte de ne rien faire pour un homme, dont la perte venoit de trop de confiance en ſes promeſſes : c'eſt pourquoi dans ſon entrevûë à Trente avec le Cardinal de Roüen, il avoit fait en ſorte qu'on adoucît la priſon de Ludovic ; & dans cette occaſion il

çois étoit neveu, à la mode de Bretagne, de Louis XII. & lui ſucceda à la Couronne, ſous le nom de François I.

(*a*) Philippe ſurnommé l'*Ingenu*, mort en 1508.

1504. redoubla ſes inſtances, pour lui obtenir la liberté de vivre à la Cour de France ou dans un autre endroit du Royaume, au choix du Roi. Louis accorda encore à ſa priere le rétabliſſement des bannis du Duché de Milan ; ce qui avoit cauſé de grandes difficultés à la conference de Trente.

Ce fut ainſi que les Venitiens, qui étoient tranquiles alors, virent ſe former contre leur République, un orage qu'il leur eut été aſſés difficile de prévoir ; car le Roi avoit toujours traité favorablement leurs Ambaſſadeurs ; & le Cardinal de Roüen, pour leur ôter toute méfiance, les aſſuroit chaque jour & même avec ſerment, que le Roi ne donneroit jamais atteinte à ſon alliance avec eux.

On ne doutoit pas que ce traité ne fût bientôt exécuté. L'Empereur y trouvoit tant d'avantage pour lui & pour ſa Maiſon, qu'il y avoit toute apparence que ſa legereté naturelle en ſeroit fixée, ſurtout le Pape étant entré dans cette ligue. Le Roi de France en étoit auſſi fort ſatisfait ; ce n'eſt pas qu'il ſongeât à de nouvelles entrepriſes, mais il pouvoit compter ſur l'inveſtiture du Milanez par ce moyen, qui le raſſuroit d'ailleurs entierement du coté de l'Empereur & de l'Archiduc.

XXXVIII. Mort de Frederic Roi de Naples.

Frederic Roi de Naples mourut alors (*a*), après avoir perdu toute eſperance de recouvrer jamais le Royaume de Naples par des traités. Longtemps trompé par ſes déſirs, comme il arrive à tous les hommes, il avoit cru d'abord que le Roi de France étoit moins porté que les Rois d'Eſpagne à lui rendre ſa Couronne. Il ne conſideroit pas ſans doute que la corruption de notre ſiécle n'eſt guerre ſuſceptible d'une action auſſi héroïque, que celle de reſtituer un grand Royaume ; & dont les exemples ſont même ſi rares dans les temps les plus auſteres de l'antiquité ; cette erreur venoit encore de ce qu'il ne réflechiſſoit pas aux moyens dont les Rois d'Eſpagne s'étoient ſervis pour lui enlever ſes Etats. En effet étoit-il vrai-ſemblable que des Princes, qui n'avoient pas rougi d'avoir recours à d'indignes artifices, pour s'aſſurer de la moitié du Royaume de Naples, vouluſſent s'en dépoüiller, lorſqu'ils le poſſedoient tout entier ? Mais il n'avoit que trop apperçu dans la ſuite que l'Eſpagne & la France lui étoient également contraires ; & que même il avoit dû moins compter ſur les Eſpagnols actuellement en poſſeſſion de ſes

(*a*) A Tours le 9. de Novembre, de la fievre quarte.

Etats, que ſur un Prince à qui il n'en auroit coûté qu'un ſimple conſentement. 1504.

XXXIX. Mort d'Iſabelle Reine d'Eſpagne.

Iſabelle Reine d'Eſpagne mourut auſſi vers la fin de cette année (*a*) : cette vertueuſe Princeſſe s'étoit concilié l'eſtime de ſes ſujets par ſa grandeur d'ame & ſa prudence. Le Royaume de Caſtille, la plus plus grande & la plus riche portion de l'Eſpagne lui appartenoit de ſon chef, & elle y avoit ſuccedé à Henri (*b*) ſon frere ; on avoit toujours cru ce Prince impuiſſant, & qu'il n'étoit pas le pere de Bertramige (*c*), que ſa femme avoit euë durant leur mariage, & qu'il avoit élevée fort longtemps comme ſa fille : par cette raiſon Iſabelle avoit porté, du vivant de Henri, le nom de *Princeſſe de Caſtille*, titre affecté aux héritieres préſomptives du Royaume. Néanmoins après la mort de ce Roi, pluſieurs Seigneurs Caſtillans formerent un puiſſant parti en faveur de Bertramige qui eut encore pour elle l'appui du Roi de Portugal (*d*) ſon parent. Enfin l'on en vint à une bataille (*e*), & la victoire donna la Couronne à Iſabelle, dont l'armée étoit commandée par Ferdinand d'Arragon ſon mari qui étoit auſſi de la Maiſon de Caſtille (*f*), & ſon parent au troiſiéme dégré (*g*). Ferdinand devint enſuite Roi d'Arragon par la mort de Jean ſon pere : & alors ils prirent le titre de *Roi & Reine d'Eſpagne* ; parce que réuniſſant la Caſtille, l'Arragon, le Royaume de Valence & la Catalogne, ils étoient en poſſeſſion de toute l'Eſpagne contenuë entre les monts Pirenées, l'Ocean & la Mediterranée ; excepté le Royaume de Grenade qu'ils enleverent depuis aux Maures ; & les Royaumes de Portugal & de Navarre, qui avoient des Rois particuliers. Le Royaume d'Arragon, la Sicile, la Sardaigne & les autres Iſles (*h*) qui appartenoient à Ferdinand en propre, étoient gouvernés en ſon nom ſeul ; mais la Caſtille l'étoit au nom des deux conjointe-

(*a*) Le 26. Novembre. Elle étoit née le 23. Avril 1451.

(*b*) Henri IV. ſurnommé l'*Impuiſſant*, mort en 1474.

(*c*) Son vrai nom étoit Jeanne, & on ne l'appelloit *Bertramige*, que parce que tout le monde la croyoit fille de Bertrand ou Bertrando de la Cueva favori de Henri ; l'opinion commune étoit que Henri avoit lui-même choiſi Bertrand pour donner des enfans à la Reine. C'étoit Jeanne fille d'Edoüard Roi de Portugal.

(*d*) Alfonſe V. fils d'Edoüard. Il étoit oncle maternel de Bertramige, & il l'épouſa en 1475.

(*e*) La bataille *del-Toro* en 1476.

(*f*) Voyés ci-deſſus pag. 20. note (*d*).

(*g*) Ils étoient couſins iſſus de germain, ayant pour biſayeul commun Jean I. Roi de Caſtille.

(*h*) Majorque & Minorque.

1504. ment, & rien ne s'y faiſoit que ſur des ordres ſignés de l'un & de l'autre. A l'égard du titre de *Rois d'Eſpagne*, ils le portoient ſolidairement ; la guerre, la paix & les traités ſe faiſoient au nom de ces deux Rois, & les Ambaſſadeurs étoient envoyés & reçus en commun, ſans que l'un s'arrogeât plus d'autorité que l'autre.

Suivant les loix du païs, qui n'excluent point les femmes de la Couronne de Caſtille, ce Royaume appartenoit à Jeanne femme de l'Archiduc, & fille d'Iſabelle & de Ferdinand ; leur aînée (*a*) qui avoit été mariée à Emmanuel Roi de Portugal, étant morte, auſſi-bien qu'un fils qu'elle avoit eu de ce Roi. Ferdinand n'avoit donc plus de titre pour gouverner la Caſtille, & il ſe trouvoit réduit au Royaume d'Arragon, peu conſiderable en comparaiſon du premier ; en effet l'Arragon n'eſt pas fort étendu ; le revenu des Rois y eſt très-borné, & leur autorité limitée par les privileges du païs. Mais le teſtament d'Iſabelle portoit, que la Caſtille ſeroit gouvernée par Ferdinand, tant qu'il vivroit ; ſoit que rien n'ayant jamais troublé leur union, elle voulût conſerver à ce Prince ſa grandeur entiere, ſoit qu'elle conſiderât, comme elle le diſoit elle-même, qu'il étoit avantageux à ſes ſujets de vivre plus longtemps ſous la ſage adminiſtration de Ferdinand ; elle ajoûtoit que l'Archiduc & ſa femme devant ſucceder un jour au Roi d'Arragon, Philippe né & nourri en Flandres, où le gouvernement eſt tout different, auroit le temps de ſe former & de s'inſtruire des uſages d'Eſpagne ; tandis que la Caſtille & l'Arragon gouvernés par un ſeul Prince, comme ne faiſant qu'un ſeul Etat, joüiroient d'une paix profonde, qu'il y trouveroit établie.

1505. L'Italie joüit en 1505. de la même tranquillité que l'année précedente, & il n'y eut d'autre guerre que celle des Florentins & des Piſans ; la plus grande partie des Puiſſances ne déſirant que la paix, & les autres étant retenuës par diverſes conſiderations. Le Roi d'Eſpagne, occupé d'affaires cauſées par la mort de la Reine, regardoit comme un grand

(*a*) Nommée Iſabelle, elle avoit épouſé en premieres nôces Alfonſe fils unique de Jean II, Roi de Portugal, qui mourut d'une chute de cheval. Elle épouſa enſuite Emmanuel, qui avoit ſuccedé à Jean II, ſon couſin germain ; & elle mourut en couche en 1498. ne laiſſant qu'un fils nommé Michel, qui mourut en 1500. âgé de deux ans. Après la mort d'Iſabelle, Emmanuel épouſa avec diſpenſe Marie ſa belle-ſœur quatriéme fille de Ferdinand & d'Iſabelle Rois d'Eſpagne.

bonheur que la tréve lui assurât la possession du Royaume de Naples: le Roi de France étoit fort incertain de ce qu'il devoit faire, parce que l'Empereur toujours livré à son indétermination naturelle, n'avoit pas ratifié la paix: le Pape auroit bien voulu remuer, mais trop foible pour oser rien entreprendre, il étoit forcé de se tenir en repos: enfin les Venitiens se croyoient trop heureux de n'être point attaqués après une ligue aussi redoutable, formée pour leur perte, & dans un temps où le Pape étoit fort indisposé contre eux. 1505.

XL. Accommodement du Pape & des Venitiens.

La crainte des armes de la France, & les instances que l'Empereur leur avoit fait faire par son Ambassadeur, afin de les engager à restituer les places usurpées sur l'Eglise, avoient déterminé le Sénat à ne rien négliger pour appaiser le Pape; c'est pourquoi ils lui avoient proposé quelques mois auparavant, de lui abandonner Rimini & toutes les places dont ils s'étoient emparés dans la Romagne depuis la mort d'Alexandre, pourvû qu'il leur laissât de son côté la ville & le territoire de Faënza. Le Pape avoit répondu avec sa fermeté & sa liberté ordinaires, qu'il ne leur laisseroit pas seulement une tour, & qu'il ne désesperoit pas même de les forcer à rendre avant sa mort, Ravenne & Cervie qu'ils retenoient aussi injustement que Faënza; dans ces dispositions de part & d'autre les choses n'avoient pas été poussées plus loin.

Mais la frayeur des Venitiens s'augmentant au commencement de cette année, ils offrirent par l'entremise du Duc d'Urbin, de restituer toutes les places, excepté les territoires de Faënza & de Rimini, à condition que le Pape recevroit les Ambassadeurs de la République, qui devoient lui porter le compliment d'obédience. Jule rejetta quelque temps cette proposition, qui après l'éclat de sa conduite dans cette occasion, lui paroissoit dégrader sa dignité: mais enfin attendri par les maux des habitans de Forli, d'Imola & de Cesene, qui souffroient beaucoup de la perte d'une grande partie de leurs territoires, & ne voyant point d'autre remede plus prochain, attendu la lenteur de Maximilien & du Roi de France à exécuter leur traité, il prit le parti de se rendre. Dailleurs il y trouvoit un avantage certain sans rien hazarder, ne contractant aucun engagement verbal ou par écrit. Ainsi les places furent restituées; & huit Ambassadeurs choisis, dès le temps de son élec-

1505. tion, parmi les plus accredités du Sénat, ſe rendirent à Rome au nom de la République; on n'en avoit jamais envoyé en ſi grand nombre à aucun Pape, à moins qu'il ne fût Venitien. Ils reconnurent Jule pour Souverain Pontife avec les céremonies uſitées en pareille occaſion. Néanmoins le Pape ne relâcha rien de ſes prétentions, & ne leur témoigna pas même qu'il fût mieux diſpoſé qu'auparavant à leur égard.

Dans le même temps le Roi de France, qui vouloit mettre la derniere main au traité de Blois, envoya le Cardinal de Roüen à Haguenau ville de la baſſe Allemagne, que l'Empereur venoit d'enlever au Comte Palatin, & où Maximilien & l'Archiduc attendoient le Cardinal. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'on rendit le traité public; l'Empereur en jura ſolemnellement l'exécution; & il reçut la moitié de la ſomme ſtipulée pour l'inveſtiture. Le reſte ne devoit lui être payé que lors qu'il ſeroit en Italie; mais il donna à entendre deſlors, & il déclara ouvertement dans la ſuite, qu'il ne pourroit y aller cette année à cauſe des affaires qu'il avoit en Allemagne; ce qui confirma l'opinion, où l'on étoit qu'il n'y auroit point de guerre, le Roi de France étant dans la réſolution de ne rien faire ſans l'Empereur.

XLI. Suite de la guerre de Piſe.

Ainſi les Florentins & les Piſans étoient les ſeuls dans toute l'Italie, qui fuſſent encore armés: mais ne faiſant la guerre qu'avec lenteur, & ſans former aucune entrepriſe certaine, tout ſe réduiſoit à quelques rencontres qui arrivoient par hazard.

Luc Savelli & quelques autres Capitaines des Florentins ſortirent un jour de Caſcina qui étoit leur place d'armes, ſuivis de quatre cens chevaux & de beaucoup d'infanterie; c'étoit pour eſcorter un convoi de vivres juſqu'à Librafatta, & dans le deſſein d'enlever aux Piſans quelques beſtiaux qui étoient au-delà de la riviere du Serchio du côté de Lucques. Ils n'avoient pas tant en vûë de faire du butin, que d'attirer au combat les Piſans qu'ils comptoient de tailler en pieces, à la faveur de la ſuperiorité qu'ils avoient ſur eux; c'eſt pourquoi après avoir fait entrer leur convoi dans Librafatta, & enlevé les beſtiaux, ils marchoient lentement par où ils étoient venus, afin de donner aux Piſans le temps de venir les attaquer. Tarlatino ſortit auſſi-tôt de Piſe, ſuivi ſeulement de quinze hommes d'armes, de

de quarante chevaux-legers & de ſoixante hommes de pied, n'ayant pû raſſembler ſur le champ que ce nombre de troupes, & ayant donné ordre que d'autres ſuiviſſent : cet Officier tourna du côté de quelques chevaux des Florentins qui s'étoient avancés juſqu'à S. Jacque preſque ſous les murs de Piſe, & qui alloient rejoindre le gros de leurs troupes. Elles avoient fait alte au Pont Capelleſé ſur la riviere de l'Oſolé à trois milles de Piſe, pour y attendre les beſtiaux dont nous avons parlé, & les mulets du convoi ; on étoit déja au-delà du pont, dont l'infanterie qui étoit arrivée la premiere, s'étoit emparée. Tarlatino donna la chaſſe à cette cavalerie, juſqu'à ce pont ; il ignoroit que les Florentins fuſſent en cet endroit, & il ne s'en apperçut qu'après s'être trop avancé, pour pouvoir faire retraite ſans un péril extrême. 1505.

Dans cette conjoncture il réſolut d'attaquer le pont ; & il fit obſerver aux ſiens, que cette réſolution ſuggerée par la néceſſité, pouvoit le tirer de ce mauvais pas, & même lui donner la victoire : Que les ennemis étoient dans un terrain fort étroit, entre la riviere & la montagne, & où leur nombre, bien loin de les ſervir, leur ſeroit déſavantageux, attendu qu'ils ne pourroient ni combatre, ni fuir, ſurtout à cauſe de l'embarras des beſtiaux & des mulets qu'ils avoient avec eux : Qu'ainſi s'il venoit à bout de forcer le pont, il les renverſeroit ſans doute ; & qu'en tout cas, s'il ne pouvoit le paſſer, il donneroit du moins aux habitans de Piſe, où il avoit dépêché un courier, le temps de venir à ſon ſecours.

La choſe arriva comme il l'avoit prévû : il pouſſe ſon cheval vers le pont qu'il attaque le premier, mais contraint de reculer, il eſt bien-tôt remplacé par un autre qui trouve la même réſiſtance ; enfin un troiſiéme qui les ſuit, a ſon cheval bleſſé : Tarlatino vole à ſon ſecours ; franchit le pont à la faveur de la vigueur de ſon cheval, & frappant à droit & à gauche, il écarte l'infanterie qui défend ce paſſage ; bien-tôt il eſt ſuivi de quatre autres braves. Tandis que ces cinq hommes ſe battent contre l'infanterie ennemie dans un pré étroit, quelques ſoldats Piſans entrent dans la riviere, & la paſſent. En même temps le reſte de la cavalerie traverſe le pont déja abandonné, ſur le point d'être encore ſecondés par les troupes qui accourent de Piſe par pelotons. Les Florentins renfermés dans un

1505. lieu étroit, ſe mettent d'eux-mêmes en déſordre ; l'épouvante ſe ſaiſit des hommes d'armes & de l'infanterie, mais ſurtout de ces premiers ; & n'ayant aucun Officier d'autorité capable de les retenir ou de les rallier, ils prennent lâchement la fuite. Ainſi un corps de troupes marchant en bon ordre & infiniment ſuperieur à une poignée de gens accourus ſans ordre, plutôt pour faire une vaine parade de courage, que pour combattre, fut vaincu par de ſi foibles ennemis. Il reſta dans cette occaſion beaucoup de morts ſur la place. Le nombre des bleſſés & des priſonniers fut conſiderable ; les Florentins y perdirent entr'autres pluſieurs Capitaines d'infanterie & pluſieurs perſonnes de marque ; la plus grande partie de ceux qui ſe ſauverent par la fuite, furent pillés par les païſans du territoire de Lucques.

Cette rencontre fut très-préjudiciable aux affaires des Florentins. Comme il ne leur étoit reſté que fort peu de cavalerie à Caſcina, ils furent pluſieurs jours ſans pouvoir empêcher les Piſans que ce ſuccès avoit rendus plus fiers, de courir & de piller tout le païs. Mais cet échec eut encore une ſuite plus fâcheuſe pour le fond de la guerre. Il y avoit toute apparence que les Florentins ſeroient hors d'état de faire cette année le dégat des bleds dans le territoire de Piſe, ce qui étoit en quelque façon déciſif pour cette Ville, où la diſete étoit extrême, & qui ne ſubſiſtoit que par les foibles ſecours des Genois & des Lucquois ; car les Siennois ſe contentoient de leur donner des conſeils.

Pandolphe Petrucci fit pourtant une démarche favorable aux Piſans ; ce fut de perſuader à Jean-Paul Baglioné de quitter le ſervice des Florentins avant l'expiration du terme de ſon engagement. Baglioné même, afin qu'ils n'euſſent pas le temps de le remplacer, differa juſqu'au dernier moment à ſe déclarer. Les Florentins ne devoient pas craindre un procedé ſi odieux de la part de Baglioné, dont ils avoient ſurtout procuré le rétabliſſement à Perouſe. Son prétexte fut de dire que Marc-Antoine (*a*) & Mutio Colonne, Luc & Jacques Savelli étant auſſi à leur ſolde, & que les troupes réunies de ces Officiers étant plus nombreuſes que les ſiennes, il n'étoit pas en ſûreté avec ces gens d'une faction

(*a*) Il étoit neveu de Proſper Colonne.

oppoſée. (*a*) Afin de colorer davantage ſa conduite, il promit aux Florentins de ne point porter les armes contre eux; & il conſentit que Malateſta ſon fils encore enfant, demeurât à leur ſervice avec quinze hommes d'armes, comme en ôtage de ſa parole. Cependant ne voulant pas être abſolument ſans ſolde, il ſe mit à celle des Siennois avec ſoixante-dix hommes d'armes; & ceux-ci n'étant pas en état de faire une ſi grande dépenſe, cederent aux Lucquois qui étoient auſſi entrés dans cette intrigue, Troïle Savelli avec un pareil nombre de gendarmes. 1505.

XLII. Entrepriſe ſur Florence par le Cardinal de Medicis, d'Alviane & autres.

Par la retraite imprévûë de Baglioné, après la défaite du pont Capelleſé, les Florentins furent réduits à un ſi petit nombre de troupes, que non-ſeulement ils ne purent ravager le territoire de Piſe cette année, mais qu'ils eurent bien de la peine à ſe précautionner contre les coups qu'on vouloit leur porter. Pandolphe & Jean-Paul reprenant leurs anciennes intrigues, concertoient avec le Cardinal de Medicis une tentative ſur Florence; ils appuyoient ſurtout leurs eſperances ſur Barthelemi d'Alviane, qui mécontent de Gonſalve, s'étoit retiré dans le territoire de Rome, où il raſſembloit toutes les troupes qu'il pouvoit.

On ſoupçonnoit le Cardinal Aſcanio de participer à ce complot, dans l'eſperance que les Medicis, après leur rétabliſſement, engageroient Florence à ſe joindre à lui & aux autres, pour attaquer le Duché de Milan. En effet il ne paroiſſoit pas difficile d'y cauſer une révolution; les François n'y avoient qu'un fort petit nombre de troupes; une grande partie de la Nobleſſe en avoit été bannie; les peuples ſoupiroient après le retour des Sforce; & le Roi de France, quoique revenu d'une criſe où il avoit été crû mort durant quelques heures, étoit encore ſi fort en danger, qu'on déſeſperoit preſque de ſa vie. Les politiques conjecturoient de pluſieurs conferences d'Aſcanio avec l'Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, que le Cardinal non-ſeulement avoit des intelligences avec Gonſalve, mais encore avec les Venitiens qu'on croyoit plus diſpoſés à attaquer actuellement la France, qu'ils ne l'étoient auparavant; on ne leur ſuppoſoit cette hardieſſe qu'à cauſe de la diviſion de leurs ennemis. En effet Louis ayant conçu de nouvelles défiances ſur le compte de l'Empe-

(*a*) Il étoit Guelfe & les autres Gibellins.

reur & de l'Archiduc, & conſiderant, depuis la mort de la
1505. Reine d'Eſpagne, combien ce dernier alloit devenir puiſſant, s'alienoit entierement de l'un & de l'autre, donnoit des ſecours au Duc de Gueldres (*a*) ennemi juré de l'Archiduc, & paroiſſoit diſpoſé à s'unir étroitement avec le Roi d'Eſpagne.

Mais que les eſperances des hommes & leurs projets ſont vains! Le Roi de France, de la vie duquel on déſeſperoit, reprit ſes forces, & le Cardinal Aſcanio fut ſubitement emporté à Rome (*b*) par la peſte. Sa mort éloigna le danger du Milanez, mais elle ne fit pas oublier le projet formé contre les Florentins. Pandolphe Petrucci, Jean-Paul Baglioné & Barthelemi d'Alviane s'aſſemblerent à Piegaï, château ſitué ſur les confins de Perouſe & de Sienne: il n'y fut pas queſtion du rétabliſſement des Medicis à Florence; les forces des confederés étoient trop au-deſſous de cette entrepriſe; mais on y réſolut que d'Alviane ſe jetteroit dans Piſe, & que de là il ravageroit les frontieres des Florentins, en attendant des occaſions favorables de former quelques entrepriſes.

Les Florentins craignoient beaucoup que le grand Capitaine ne fût entré dans les vûës des conféderés. Ils croyoient que d'Alviane étoit toujours au ſervice du Roi d'Eſpagne, & que ſon engagement duroit juſqu'au mois de Novembre. D'ailleurs il ne paroiſſoit pas vrai-ſemblable que Pandolphe eût formé un pareil projet ſans le conſentement des Eſpagnols; car depuis qu'il s'étoit broüillé avec la France, en refuſant de payer ce qu'il devoit à cette Couronne, qui d'ailleurs avoit à ſe plaindre de ſes artifices, il dépendoit abſolument de l'Eſpagne. Enfin leurs défiances furent encore augmentées par une démarche des Eſpagnols. Le Seigneur de Piombino qui étoit ſous la protection du Roi d'Eſpagne, paroiſſant craindre d'être attaqué par les Genois, Gonſalve lui envoya mille hommes de pied Eſpagnols ſous les ordres de Nugnez del-Campo, & fit paſſer trois navires, deux galeres & quelques autres vaiſſeaux dans le canal; les Florentins voyant ces forces ſi près d'eux,

(*a*) Charle d'Egmont Duc de Gueldres, fils d'Adolfe auſſi Duc de Gueldres mort en 1477. & de Catherine de Bourbon. Il mourut en 1538. ſans enfans, & Charle V. s'empara de ſes Etats au préjudice de ſes héritiers collateraux. Cette Province a depuis ſecoüé le joug de la Maiſon d'Autriche, ainſi que les autres qui forment la République d'Hollande.

(*b*) Le 20. Mai.

craignirent qu'elles n'euſſent ordre de joindre d'Alviane qui le diſoit même hautement. Ces craintes étoient néanmoins ſans fondement. 1505.

Le Roi d'Eſpagne, après la tréve, voulant diminuer ſa dépenſe, avoit réformé une partie de ſes troupes, & réduit entre autres la ſolde d'Alviane à cent lances; cet Officier piqué de cette conduite, non-ſeulement avoit refuſé de prendre de nouveaux engagemens avec l'Eſpagne, mais prétendoit encore être libre des premiers, n'ayant pas été payé de ce qui étoit échû de ſes appointemens; & Gonſalve n'ayant pas tenu parole au ſujet des deux mille hommes d'infanterie qu'il devoit lui fournir pour le rétabliſſement des Medicis. D'ailleurs d'Alviane naturellement avide de nouveautés, étoit trop vif pour demeurer en repos.

Dans ces circonſtances les Florentins à qui le Roi de France devoit fournir quatre cens lances, comme il étoit ſtipulé dans leur traité avec ce Prince, le preſſerent de leur en envoyer deux cens: mais le Roi n'écoutant que ſa paſſion pour l'argent, & ſans égard pour ſon ancienne alliance avec eux, refuſa de leur donner aucun ſecours, qu'ils n'euſſent payé auparavant trente mille ducats qu'ils s'étoient obligés de lui fournir: ils lui repréſenterent en vain l'épuiſement de la République; Louis fut infléxible, & ne voulut pas même leur accorder le moindre délai. Mais leurs frayeurs furent bien-tôt diſſipées, & celui qui leur étoit ſuſpect, contribua davantage à les raſſurer que n'avoit fait un Prince ſur qui leurs ſervices les autoriſoient de compter. Le grand Capitaine étoit bien éloigné de ſouhaiter qu'il y eût des mouvemens en Italie; ſoit pour ne pas troubler la négociation de paix tout récemment entamée entre les deux Rois; ſoit qu'à l'occaſion de la mort d'Iſabelle & ſur les apparences d'une prochaine rupture entre le beau-pere & le gendre, il eût déja penſé à s'aſſurer de la Couronne de Naples. Dans cette vûë, non-ſeulement il fit tous ſes efforts pour regagner d'Alviane, qui ayant reçu de la part du Pape un ordre de licentier ſes troupes, ou de ſortir des terres de l'Egliſe, s'étoit rendu à Pitigliano, mais il lui défendit encore comme à un vaſſal & penſionnaire du Roi ſon maître, de paſſer outre, à peine de confiſcation des fiefs valant ſept mille ducats de rente, qu'il poſſedoit dans le Royaume de Naples. Il fit en même

1505. temps défenſe aux Piſans, qui peu auparavant avoient été ſécretement reçus ſous la protection du Roi d'Eſpagne, & au Seigneur de Piombino, de donner retraite à d'Alviane ; il permit aux Florentins de ſe ſervir de l'infanterie qu'il avoit envoyée à Piombino, & d'en donner le commandement à Marc-Antoine Colonne l'un de leurs Capitaines. Enfin il ſollicita Pandolphe Petrucci de ne fournir aucuns ſecours à d'Alviane ; & il empêcha Ludovic fils du Comte de Pitigliano, François des Urſins & Jean Seigneur de Ceré, qui étoient au ſervice d'Eſpagne, de ſe joindre à lui.

Malgré ces contretemps d'Alviane ne laiſſa pas de pourſuivre ſon entrepriſe ; & il ſe mit en marche ſuivi de Jean-Louis Vitelli (*a*) & de Jean-Conrad des Urſins avec trois cens hommes d'armes & cinq cens volontaires à pied. Il s'avança peu à peu par la côte de Sienne juſqu'à la plaine de Scarlino qui dépend de Piombino, à une petite journée des frontieres des Florentins, tirant ſes vivres de Sienne. Là il reçut un courier du grand Capitaine qui lui réïtera la défenſe d'aller à Piſe, & d'inquieter Florence : il répondit qu'il ne prenoit l'ordre de perſonne, depuis qu'on lui avoit manqué de parole, & il alla camper dans le voiſinage de Campiglia ville de l'Etat de Florence, où il y eut une legere eſcarmouche entre ſes troupes & les Florentins qui s'aſſembloient à Bibbonna.

Il ſe rendit enſuite près de la Cornia entre les confins de Florence & de Sughereto, mais fort incertain du parti qu'il devoit prendre, & ayant perdu preſque toutes ſes eſperances : il ne pouvoit plus avoir de vivres de Piombino ; Jean-Paul Baglioné & les Vitelli, dont la politique ſe regloit par les évenemens, ne lui fournirent pas l'infanterie qu'ils devoient lui envoyer ; Pandolphe Petrucci étoit fort réfroidi à ſon égard ; enfin il n'étoit pas ſûr que les Piſans vouluſſent le recevoir après les défenſes du grand Capitaine. Ces conſiderations faciliterent ſon racommodement avec les Eſpagnols ; il ſe contenta donc de la ſolde des cent lances ; & il ſe retira à Vignalé place appartenant au Seigneur de Piombino, ſous prétexte d'y attendre la derniere réponſe de Gonſalve.

Après avoir demeuré dix jours en cet endroit, il apprit que Piſe étoit diſpoſée à le recevoir. Il partit auſſi-tôt, & il parut le

(*a*) Il étoit fils de Jean, l'aîné des quatre freres Vitelli.

ſept d'Août avec ſes troupes en bataille à Caldané dans le deſſein de combattre les Florentins qui étoient venus y camper la veille : mais ceux-ci ayant été informés de ſa marche par leurs coureurs, s'étoient retirés la nuit même ſous le canon de Campiglia. Ainſi d'Alviane voyant qu'il ne pouvoit les attaquer ſans beaucoup de riſque, tourna vers Piſe par le chemin de la tour de S. Vincent qui eſt à cinq milles de Campiglia. 1505.

Hercule Bentivoglio qui commandoit les troupes des Florentins connoiſſant parfaitement le païs, ne ſouhaitoit rien tant que d'attirer d'Alviane au combat dans ces quartiers, où il ſçauroit profiter de l'avantage du terrain. C'eſt pourquoi il partagea ſes chevaux-legers en deux eſcadrons, dont l'un eut ordre de prendre les ennemis en queuë dans leur marche, & l'autre de ſe rendre à la tour de S. Vincent par le droit chemin de Campiglia. Ces dernieres troupes étant arrivées avant les ennemis, contre qui elles eſcarmoucherent preſqu'auſſitôt, revinrent joindre Hercule qui s'étoit avancé par le même chemin avec le reſte de ſon armée juſqu'à un demi mille de cet endroit. Elles lui apprirent que la plus grande partie des ennemis avoit déja paſſé la tour de S. Vincent. Hercule marchant au petit pas, arriva enfin aux ruines de cette tour, où les gendarmes & l'infanterie d'Alviane avoit fait tête. Enſuite il chargea vivement les ennemis en flanc avec la moitié de ſon armée; & après un combat aſſés opiniâtre, il les fit plier, de maniere qu'il fût impoſſible à leur infanterie pouſſée juſqu'à la mer dans ce premier choc, de revenir à la charge. Mais leur cavalerie qui s'étoit éloignée à une portée de trait du côté de Bibbona, s'étant ralliée, fondit ſur les Florentins avec tant de furie, qu'elle les fit reculer juſqu'au foſſé de S. Vincent. Alors Hercule fit avancer le reſte de ſes troupes, & la mêlée fut longue & ſanglante ſans que la victoire décidât en faveur de l'une ou de l'autre armée. Capitaine & ſoldat à la fois, d'Alviane tout bleſſé qu'il étoit en deux endroits au viſage, faiſoit des prodiges de valeur, pour chaſſer les ennemis de leur poſte; on ne doute pas, s'il fût venu à bout de ce deſſein, qu'il n'eût vaincu de tous côtés. Mais Hercule qui avoit aſſuré quelques jours auparavant qu'il vaincroit ſans danger dans cet endroit, fit planter ſur le bord du foſſé ſix fauconeaux à l'oppoſite des ennemis. Lorſqu'il vit que leurs rangs commençoient à s'éclaircir,

& leurs troupes en déſordre, il ſaiſit l'occaſion, & tomba ſur
1505. eux de toutes parts. Les chevaux-legers chargerent du côté de la mer, les gendarmes par le grand chemin, & l'infanterie de l'autre côté par le bois; d'Alviane trop foible pour réſiſter à toutes ces attaques, fut d'abord mis en déroute, & les ſiens prirent la fuite. Il ne ſe ſauva qu'à peine avec quelques chevaux à Monteritondo dans le Siennois; ſes troupes furent preſque toutes priſes & leurs équipages furent pillés entre S. Vincent & la riviere de la Cecina; il perdit tous ſes drapeaux, & ne ſauva qu'un petit nombre de chevaux.

Tel fut l'iſſuë des projets de Barthelemi d'Alviane. Ses longues intrigues, ſa fierté & les menaces qui lui échapoient tous les jours, avoient donné une grande idée de cette entrepriſe, qui n'étoit néanmoins que foiblement appuyée.

XLIII. Suite de la guerre de Piſe.

Hercule Bentivoglio & Antoine Giacomini (ce dernier étoit Commiſſaire de l'armée des Florentins) encouragés par cet avantage, ſolliciterent vivement la République de permettre qu'on formât le ſiége de Piſe, & d'en faire les préparatifs en toute diligence. Ils ſe flatoient de l'emporter facilement à la faveur de la réputation & de la ſuperiorité que donne toujours la victoire; d'ailleurs les Piſans ne pouvoient plus compter ſur d'Alviane; enfin on avoit lié des intelligences dans la Ville.

Mais le Magiſtrat des Dix qui eſt chargé des affaires de la guerre, en ayant fait la propoſition aux citoyens qu'on conſulte ordinairement dans les déliberations importantes; on s'éleva tout d'une voix contre ce projet, ſous prétexte que les Piſans perſiſtoient toujours dans leur ancienne opiniâtreté: » Qu'on » ne devoit pas eſperer de réduire des gens endurcis à la » guerre, réſolus de périr, & défendus par d'auſſi fortes murail- » les qu'il y en eût dans toute l'Italie, qu'on ſe flatoit vainement » d'y réuſſir par la ſeule réputation d'une victoire remportée con- » tre des troupes étrangeres aux Piſans, dont le courage, & les » forces n'avoient reçu aucune atteinte de cette défaite. » Qu'on ne viendroit jamais à bout de les faire rentrer dans » le devoir qu'avec beaucoup de ſuperiorité: Que ſuppo- » ſé même qu'on eût des troupes auſſi braves que ces opiniâ- » tres, il n'y auroit pas lieu d'eſperer un prompt ſuccès: » Qu'on ne réuſſiroit qu'avec le temps, en gagnant le terrain » pied à pied, & plutôt en fatiguant les Piſans, qu'en les pouſ-

ſant

ſant avec la derniere vivacité : Que la ſaiſon préſente s'oppo- « 1505.
ſoit à une pareille entrepriſe : Que vû le peu de temps qu'on « 1505.
avoit, il ſeroit impoſſible de trouver d'autre infanterie, que «
de gens ramaſſés à la hâte, ni de camper devant les murs «
de Piſe, ſans y être bien-tôt attaqué par un air contagieux, «
que les vents de la mer & les vapeurs des étangs & des marais «
cauſent dans cette ſaiſon, comme on l'avoit vû arriver à Paul «
Vitelli : Que d'ailleurs ce païs étant inondé dès le mois «
de Septembre par les pluïes qui ne pouvoient s'écouler, de- «
venoit entierement impraticable : Qu'il ne falloit pas faire «
grand fond ſur des intelligences particulieres dans une Ville «
auſſi generalement animée contre les Florentins : Que ces «
intelligences ſeroient, ou des pieges, ou inutiles par l'impoſ- «
ſibilité où les particuliers, avec qui on les entretenoit, ſe «
trouveroient d'exécuter leurs promeſſes : Que d'ailleurs il «
falloit conſiderer, que quoiqu'on ne ſe fût pas engagé par un «
acte public à ne point faire le ſiége de Piſe cette année, «
néanmoins Proſper Colonne en avoit en quelque façon donné «
parole à Gonſalve du conſentement de la République : Qu'on «
ne devoit pas douter que ce Géneral piqué de cette infideli- «
té, ne s'opposât à l'entrepriſe, à cauſe de la protection qu'il «
avoit promiſe aux Piſans, cette conquête bleſſant ſurtout ſes in- «
terêts : Qu'il ne lui ſeroit pas difficile de la traverſer, pouvant «
faire paſſer en peu de temps à Piſe l'infanterie qu'il avoit à «
Piombino, comme il s'en étoit déja expliqué. «

Ils ajouterent qu'on pouvoit retirer de la victoire des avan- «
tages moins conſiderables à la verité que la conquête de Pi- «
ſe, mais d'un autre côté plus faciles & même aſſés importans : «
Que le plus grand obſtacle à leurs deſſeins dans tous les «
temps, avoit été Pandolphe Petrucci, & ſurtout par rapport au «
recouvrement de cette ville & à la tranquillité de l'interieur de «
Florence. En effet Pandolphe avoit engagé le Duc de Valenti- «
nois à entrer en armes dans l'Etat de la République ; ce politique «
avoit été l'ame de l'entrepriſe de Vitellozzo & de la révolte «
d'Arezzo ; ç'avoit été par ſes conſeils que les Siennois, les Ge- «
nois & les Lucquois s'étoient ligués en faveur des Piſans ; Gon- «
ſalve n'avoit pris la protection de Piombino, & n'étoit entré «
dans les affaires de Piſe & de la Toſcane que par les inſtances «
de Pandolphe ; enfin quel autre que lui avoit excité d'Al- «

1505. » viane à ſa derniere tentative ? Qu'il falloit faire marcher l'ar-
» mée contre Sienne, courir & piller tout le territoire de cette
» Ville, où l'on ne trouveroit aucune réſiſtance : Que cette
» hoſtilité, dont on n'ignoreroit pas que Pandolphe ſeroit le ſeul
» objet, pourroit indiſpoſer contre lui les Siennois, parmi leſ-
» quels il avoit beaucoup d'ennemis : du moins il ſeroit facile
» d'occuper à cette occaſion quelque place importante, que l'on
» garderoit pour l'échanger contre Montépulciano : Qu'enfin
» quelque choſe qui pût arriver, ces marques de reſſentiment
» rendroient Pandolphe plus circonſpect à offenſer déſormais
» les Florentins, dont les bienfaits n'avoient rien obtenu ſur
» cet ingrat : Qu'il falloit enſuite envoyer des partis dans les ter-
» res des Lucquois, pour leſquels on avoit eu des ménagemens
» qui n'avoient pas réuſſi : Qu'ainſi l'on retireroit de grands
» avantages de la victoire avec beaucoup d'honneur ; au lieu
» qu'en aſſiégeant Piſe, il falloit ſe réſoudre à faire des dépen-
» ſes exceſſives qui ne procureroient que de la honte. »

Ces raiſons, quoique géneralement applaudies par les meilleures têtes de la République, ne purent retenir l'ardeur du peuple, ſouvent plus entêté de ſes caprices, que docile à la raiſon. Il déſiroit avec paſſion le ſiége de Piſe, & il ſe confirmoit dans cette réſolution par la perſuaſion où il étoit depuis longtemps, que pluſieurs des principaux citoyens n'éloignoient le recouvrement de cette place que par des vûës d'ambition. Comme Pierre Soderin Gonfalonnier, n'avoit pas moins d'ardeur que le peuple pour ce ſiége, il convoqua le grand Conſeil de toute la Ville, où ces grandes affaires n'étoient jamais portées ; la choſe y fut réſoluë par la multitude, dont la temerité l'emporta ſur la prudence du petit nombre.

Les préparatifs ſe firent donc avec beaucoup d'activité, parce qu'on vouloit prévenir les ſecours du grand Capitaine & l'inconvenient des pluïes ; c'eſt pourquoi le ſix de Septembre l'armée parut à la vûë de Piſe ; elle étoit compoſée de ſix cens hommes d'armes & de ſept mille hommes d'infanterie ; elle avoit ſeize canons & pluſieurs autres pieces. On diſpoſa l'attaque entre Sainte Croix & Saint Michel, au même lieu (*a*) où

(*a*) Lorſque Louis XII. prêta des troupes aux Florentins pour aſſiéget Piſe. Voyés ci-deſſus pag. 389. & ſuiv.

les François avoient fait autrefois la leur : la batterie fut dreſſée la nuit ſuivante contre le mur depuis la porte de Calci juſqu'au tourrion de S. François, où la muraille forme un angle rentrant ; & le lendemain le canon fit un feu terrible depuis la pointe du jour juſqu'à neuf heures du ſoir, & ouvrit une bréche d'environ huit toiſes. On ſe battit vivement en cet endroit, mais avec peu de ſuccès, parce que la bréche ne ſe trouva pas aſſés large pour qu'on pût forcer une place défenduë par d'auſſi braves gens. C'eſt pourquoi le lendemain on partagea la batterie, & l'on en mit une à droite & l'autre à gauche, laiſſant entre deux cette partie du mur qui avoit été canonée autrefois par les François ; cependant hommes & femmes dans Piſe travailloient avec leur ardeur ordinaire à élever un rempart en dedans, & à l'environner d'un foſſé. 1505.

Quand le canon eut aſſés ruiné les murs, Hercule voulut faire inſulter toutes les bréches à la fois par ſon infanterie qu'il avoit miſe en bataille ; mais il ne trouva pas dans cette milice Italienne ramaſſée à la hâte, le courage & la valeur néceſſaires à un aſſaut. Les bataillons à qui le ſort avoit donné l'honneur de la premiere attaque, refuſerent ouvertement d'aller à la bréche. L'autorité ni les prieres du Géneral & du Commiſſaire ne purent leur rendre le courage, & ils demeurerent inſenſibles à leur propre gloire & à l'honneur de la milice Italienne ; ce lâche exemple fut imité de tous les autres qui devoient les ſuivre. Ainſi les troupes ſe retirerent dans le camp, ſans avoir fait autre choſe que deshonorer l'infanterie Italienne aux yeux de l'Europe entiere, ternir l'éclat de la victoire obtenuë ſur d'Alviane, & détruire la réputation du Géneral & du Commiſſaire, à qui il ne manqua, pour joüir de leur gloire, que d'avoir ſçu connoître la moderation dans la proſperité.

On ne balança plus à lever le ſiége, ſurtout depuis que ſix cens hommes de l'infanterie Eſpagnole qui étoit à Piombino, furent entrés dans Piſe par ordre du grand Capitaine ; l'armée des Florentins ſe retira donc le lendemain à Caſcina. Peu de jours après quinze cens autres fantaſſins Eſpagnols, ſe rendirent encore à Piſe ; mais après avoir donné un aſſaut à Bientina ſur les inſtances des Piſans à qui leur ſecours n'étoit plus néceſſaire, ils ſe rembarquerent pour l'Eſpagne, où Gonſalve

les renvoyoit, la paix étant faite entre les deux Couronnes.

1505.

XLIV. Paix de Blois entre la France & l'Eſpagne.

La mort de la Reine d'Eſpagne avoit levé le principal obſtacle du côté du Roi de France ; ſçavoir la crainte de ſe deshonorer, & d'aliener l'Archiduc : Louis allarmé de la nouvelle puiſſance de ce Prince, ſongeoit à ſe mettre en état de n'en avoir rien à craindre. D'un autre côté le Roi d'Eſpagne ſçachant que l'Archiduc, au mépris du teſtament de ſa belle-mere, vouloit lui enlever la Caſtille, cherchoit à faire des alliances, pour lui réſiſter.

Ainſi la paix fut concluë (*a*) : Ferdinand épouſa Germaine de Foix (*b*) niéce du Roi de France, qui lui donna pour dot la portion du Royaume de Naples qui lui appartenoit. De ſon côté le Roi d'Eſpagne s'obligea de payer à la France ſept cens mille ducats en dix ans, pour l'indemniſer des frais de la guerre, & de conſtituer à ſa nouvelle épouſe un doüaire de trois cens mille ducats. Il fut ſtipulé que les Barons de la faction d'Anjou, & tous ceux qui avoient ſuivi le parti de France, ſeroient rétablis dans leur patrie, leurs emplois & leurs biens, enfin dans l'état où ils étoient au commencement de la guerre, dont l'époque fut fixée au jour où les François allerent à la Tripalda (*c*) : Que toutes les confiſcations faites par le Roi d'Eſpagne & par le Roi Frederic, ſeroient annullées : Que le Prince de Roſſano, les Marquis de Bitonto & de Geſvaldo, Alfonſe & Honorat de San Severino, & tous les autres Barons que les Eſpagnols tenoient priſonniers dans le Royaume de Naples, ſeroient mis en liberté : Que le Roi de France ne prendroit plus le titre de Roi de Jeruſalem & de Naples : Que la foi & hommage des vaſſaux ſe rendroient à l'avenir ſuivant le preſent traité, & que l'inveſtiture de ce dernier Royaume ſeroit demandée au Pape : Qu'au cas que la Reine Germaine vînt à mourir ſans enfans durant le mariage, ſa dot appartiendroit à Ferdinand ; mais que ſi elle mouroit après lui ſans poſterité, cette dot retourneroit à la Couronne de France : Que le Roi d'Eſpagne ſeroit obligé d'aider Gaſton Comte de Foix frere de Germaine, à faire valoir les droits (*d*)

(*a*) Le traité fut ſigné à Blois le 12. d'Octobre.

(*b*) Voyés ci-deſſus page 164. note (*b*).

(*c*) Voyés ci-deſſus pag. 420.

(*d*) Ses prétentions étoient fondées ſur ce qu'il étoit mâle ; il avoit avec Catherine ſa couſine germaine pour ayeule commune Eleonore de Navarre ; mais Catherine étoit fille de l'aîné des fils de cette Princeſſe : Gaſton n'étoit fils que du cadet ; & le Royaume de Navarre ſe déferoit alors aux filles en ligne directe à l'excluſion des mâles collateraux.

qu'il prétendoit avoir à la Couronne de Navarre, dont Catherine de Foix (*a*) & Jean d'Albret ſon mari étoient alors en poſſeſſion: Que le Roi de France engageroit la veuve (*b*) du Roi Frederic, & deux fils qu'elle avoit avec de ſe retirer en Eſpagne, où il leur ſeroit aſſigné une honnête penſion pour leur entretien: Que ſi elle le refuſoit, il l'obligeroit à ſortir de France, & ne lui feroit aucune penſion à l'avenir, auſſi-bien qu'à ſes enfans. On convint encore de ne point inquiéter de part & d'autre ceux qui ſeroient nommés reſpectivement par les deux parties; Louis & Ferdinand nommerent le Pape, & le premier nomma en particulier les Florentins: Qu'enfin pour affermir la paix, il y auroit pour toujours entre les deux Rois, une ligue défenſive pour laquelle le Roi de France fourniroit mille lances & ſix mille hommes d'infanterie, & le Roi d'Eſpagne trois cens hommes d'armes, deux mille Genetaires & ſix mille hommes de pied. 1505.

Aprés la concluſion de cette paix, dont le Roi d'Angleterre (*c*) ſe rendit garant, les Barons de la faction d'Anjou qui étoient en France, prirent congé du Roi, qui toujours dominé par l'avarice, ne leur marqua que foiblement ſa reconnoiſſance; ils ſuivirent preſque tous la Reine Germaine en Eſpagne. Iſabelle veuve de Frederic ayant été renvoyée par le Roi de France, ne voulut pas remettre ſes enfans entre les mains du Roi Catholique; & elle ſe retira à Ferrare, où Alfonſe d'Eſt avoit ſuccedé à Hercule ſon pere, mort peu de temps auparavant.

XLV. Evenement tragique à Ferrare.

Vers la fin de cette année Ferrare fut témoin d'un évenement tragique, qui rappelle le ſouvenir des horreurs de Thebes; mais dont la cauſe étoit plus légere que le ſujet des diviſions d'Eteocle & de Polinice, ſi pourtant l'amour a moins de fureur que l'ambition. Le Cardinal Hyppolite d'Eſt conçut une violente paſſion pour une de ſes parentes, dont le cœur étoit prevenu en faveur de dom Jule frere naturel du

(*a*) Fille de Gaſton de Foix VI. du nom, Prince de Viane, & de Madelaine de France fille du Roi Charle VII. Le Prince de Viane étoit fils aîné de Gaſton IV. Comte de Foix & d'Eleonore Reine de Navarre, & mourut avant ſon pere & ſa mere en 1470. Catherine ſucceda au Royaume de Navarre & au Comté de Foix à François Phœbus de Foix Roi de Navarre ſon Frere mort en 1483. ſans avoir été marié.

(*b*) Iſabelle des Baux. Voyés ci-deſſus, pag. 35. note (*d*).

(*c*) Henri VII.

1505. Cardinal. Hyppolite n'ignorant pas cet amour, en demanda la cauſe à cette jeune perſonne, qui lui dit ingenuëment qu'elle n'aimoit Jule avec tant d'ardeur qu'à cauſe de la beauté de ſes yeux. Le Cardinal tranſporté de fureur après cet aveu, ſurprit ſon frere à la chaſſe, & les lui fit crever, comme pour les punir de leur pouvoir ſur le cœur (*a*) de ſa maîtreſſe. Ce barbare pouſſa même la cruauté juſqu'à joüir d'un ſi horrible ſpectacle. Telle fut la ſource de la haine de ces deux freres, & la fin de l'an 1505.

(*a*) L'Italien dit : *Comme concorrenti del ſuo amore.*

Fin du ſixième Livre.

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE SEPTIE'ME.

LA fin des troubles dont le Royaume de Naples avoit été l'occaſion, ſembloit aſſurer à l'Italie une paix ferme & durable; mais on voyoit croître d'un autre côté de grandes ſemences de guerre. Philippe, qui avoit déja pris le titre de *Roi de Caſtille*, ne ſouffroit qu'à regret ce Royaume entre les mains de ſon beau-pere : dans ces diſpoſitions, prétendant avec juſtice qu'Iſabelle n'avoit pû preſcrire des loix qui duraſſent même après ſa mort, il ſe diſpoſoit à paſſer, malgré Ferdinand, en Eſpagne où il étoit appellé par un grand nombre de Seigneurs. D'un autre côté l'Empereur fier de la nouvelle grandeur de ſon fils, ne ſe préparoit qu'avec lenteur à ſon expédition d'Italie. Enfin le Roi de France que le Pape avoit indiſpoſé contre lui l'année précedente, s'étoit ra-

1506.

I. Philippe Roi de Caſtille rejette le teſtament de la Reine Iſabelle.

1506.

II. Négociation de la France avec le Pape.

douci, & négocioit une ligue avec Jule. Cette broüillerie étoit venuë de ce que celui-ci avoit conferé, ſans la participation du Roi, les bénefices vacans dans le Duché de Milan par la mort du Cardinal Aſcanio & d'autres encore, & de ce que l'Evêque d'Auch (*a*) neveu du Cardinal de Roüen, & l'Evêque de Bayeux neveu de la Trimoüille, qui avoient été recommandés avec les plus vives inſtances, n'avoient pas été compris dans la derniere promotion de Cardinaux qui s'étoit faite. Pour marquer ſon reſſentiment, le Roi avoit fait ſaiſir les revenus des bénefices poſſedés dans le Milanez par le Cardinal de S. Pierre-aux-liens (*b*) & par d'autres Prelats qui avoient la faveur du Pape. Mais craignant les entrepriſes de l'Empereur & de ſon fils, & jugeant l'amitié de Jule néceſſaire à ſes deſſeins, il avoit oublié ſa colere, & remis les choſes dans leur premier état : il avoit même envoyé à Rome l'Evêque de Siſteron Nonce Apoſtolique en France : ce Miniſtre devoit propoſer au Pape de la part du Roi, differens projets, & entr'autres une ligue contre les Venitiens. La Cour de France ſçavoit que Jule haiſſoit ces Républicains, & que l'envie de recouvrer les places de la Romagne, dont ils s'étoient emparés, lui feroit accepter ces propoſitions.

Tout le monde étoit ſurpris de la moderation de Jule depuis ſon exaltation. En effet n'étant encore que Cardinal, il avoit fait éclater une ambition démeſurée. Ses projets avoient paru auſſi vaſtes que hardis, ſous les Pontificats de Sixte, d'Innocent & d'Alexandre, & il avoit même ſouvent troublé la paix de l'Italie. On s'étonnoit donc avec raiſon, que parvenu au ſouverain Pontificat, dont la puiſſance & l'éclat ſervent ſouvent l'ambition la plus effrenée, il conſervât une tranquillité ſi oppoſée à ſon caractere ; & que par un changement qui le ren-

(*a*) Il y a deux erreurs dans ce paſſage. 1°. Auch étoit Archevêché comme il l'eſt aujourd'hui. 2°. Le parent du Cardinal d'Amboiſe eſt appellé Evêque d'Auch, & celui du Seigneur de la Tremoille Evêque de Bayeux ; au contraire. L'Archevêque d'Auch étoit Jean de la Tremoille frere & non neveu du Seigneur de la Tremoille. Il eut l'Archevêché d'Auch en 1490. il fut fait Cardinal par Jule II. en 1507. & il mourut dans la même année. L'Evêque de Bayeux étoit René de Prie fils d'Antoine de Prie Seigneur de Buſançois & de Madelaine d'Amboiſe ; & il étoit couſin germain & non neveu du Cardinal d'Amboiſe. Il fut d'abord Evêque de Lectoure enſuite de Limoges, & enfin de Bayeux. Il fut fait Cardinal en 1507. & mourut le 9. Septembre 1516.

(*b*) Galiot Franciotto ſurnommé *de la Rovere*, fils d'une ſœur de Jule II. qui l'avoit fait Cardinal du titre de *S. Pierre-aux-liens*,

doit

doit ſi different de lui-même, il parût avoir perdu ce courage dont il faiſoit gloire autrefois; & qu'enfin il ne marquât pas le moindre reſſentiment des injures qu'il avoit reçuës. 1506.

Mais on ſe trompoit; Jule s'étoit toujours propoſé de ſurpaſſer de beaucoup l'attente qu'on avoit conçuë de lui à ſon exaltation. Perſuadé que l'argent étoit néceſſaire pour ſoutenir les guerres qu'il méditoit, il s'étoit appliqué durant cette inaction politique; & il s'appliquoit encore actuellement à remplir ſes coffres; ſacrifiant ainſi ſon ancienne generoſité à l'ambition: enfin lorſqu'il eut accumulé des ſommes conſiderables, il commença à laiſſer entrevoir ſes vaſtes deſſeins.

Il reçut donc avec empreſſement & avec joïe l'Evêque de Siſteron; il ſe prêta à tout ce que ce Miniſtre lui propoſa, enſuite il le fit partir en diligence pour conclure le traité avec le Roi, & pour s'aſſurer d'avantage de ce Prince & du Cardinal de Roüen, il promit dans un bref exprès de donner inceſſamment le chapeau aux Evêques d'Auch & de Bayeux. Il n'étoit pourtant pas encore entierement déterminé à cette alliance, quoiqu'il ſemblât la déſirer. Dans le temps que la France lui ſervoit d'azile contre la colere d'Alexandre, il avoit conçu une haine ſecrete contre le Roi alors Duc d'Orleans; d'ailleurs il étoit au déſeſpoir d'être en quelque façon forcé par le pouvoir & par les inſtances de ce Prince à laiſſer la légation de France au Cardinal de Roüen: enfin ce Miniſtre, dont toutes les démarches tendoient manifeſtement à la Papauté, lui étoit ſuſpect; il craignit même que fatigué d'une trop longue attente, il n'employât des moyens violens, pour devenir plutôt ſon ſucceſſeur. Ce motif ſecret éloignoit Jule de l'alliance propoſée par le Roi; il avoit même envoyé à Piſe quelque temps auparavant Balthazar Biaſcia Genois, Capitaine de ſes galeres, pour en armer deux qu'Alexandre VI. avoit fait conſtruire; ſon deſſein étoit de s'en ſervir à rendre la liberté aux Genois, en cas que le Roi, dont la ſanté n'étoit pas entierement rétablie, vînt à mourir. Mais enfin comprenant qu'il ne pouvoit rien faire de conſiderable ſans Louis XII. il prit le parti de s'unir avec lui.

Telle étoit la diſpoſition des eſprits, lorſqu'au commen-

1506.

III. Philippe paſſe en Eſpagne, & fait renoncer Ferdinand à l'adminiſtration de la Caſtille.

cement de 1506. le Roi Philippe (*a*) partit pour l'Eſpagne avec une puiſſante armée navale: dans la crainte que Ferdinand aidé par les François, ne le traversât, Philippe lui avoit fait propoſer un accommodement, pour l'amuſer. Il lui fit entendre qu'il laiſſeroit la plus grande partie des affaires à ſa diſpoſition, on convint (*b*) auſſi que le titre de *Rois d'Eſpagne* ſeroit commun entr'eux, comme il l'avoit été ci-devant; & qu'ils partageroient les revenus. Quoique Ferdinand ne fût pas certain de l'exécution de ce traité, il avoit conſenti que ſon gendre paſsât en Eſpagne, & lui avoit même envoyé en Flandres pluſieurs vaiſſeaux pour cela. Philippe s'embarqua avec ſa femme & avec Ferdinand ſon ſecond fils, & il eut d'abord le vent aſſés favorable; mais après deux jours de navigation, il fut ſurpris d'une violente tempête qui diſperſa ſa flote ſur les côtes d'Angleterre & de Bretagne; le vaiſſeau qu'il montoit, fut pouſſé avec deux ou trois autres dans le port de Southampton (*c*) en Angleterre, avec beaucoup de danger. Auſſi-tôt qu'Henri VII. en fut informé, il envoya pluſieurs Seigneurs pour le recevoir avec les honneurs dûs à ſon rang, & pour le prier de ſe rendre à Londres; Philippe qui ſe trouvoit preſque ſeul & ſans vaiſſeaux, ne put refuſer Henri. Il reſta dans cette Cour juſqu'à ce que ſa flote (*d*) ſe fût réunie, & qu'on eût radoubé ſes vaiſſeaux, & pendant ce ſéjour ils conclurent enſemble un nouveau traité. Quoique Philippe fut traité en Roi à la Cour d'Angleterre, il s'apperçut cependant qu'il y étoit en quelque façon priſonnier; & il fut forcé de livrer le Duc de Suffolck (*e*), qu'il tenoit enfermé dans la citadelle de Namur: Henri brûloit d'avoir entre ſes mains, ce Seigneur qui avoit quelques prétentions ſur la Couronne d'Angleterre. A la verité on promit à Philippe de ne rien attenter ſur la vie du Duc; & en effet Henri VII. ſe contenta de le tenir en pri-

(*a*) Il fit voile de Middelbourg au commencement de Janvier ſur une flote de plus de quatre-vingt vaiſſeaux.

(*b*) Par un traité conclu à Salamanque.

(*c*) L'orignal dit *le port d'Antona*. La ville de Southampton, où il y a un bon port ſur la Manche, s'appelle en Latin *Antonia Meridionalis*, & eſt ſituée à l'embouchure de la riviere de Reſte: qui s'appelloit anciennement *Anton*.

(*d*) Il ne remit à la voile que le 23. d'Avril.

(*e*) Edmond Polus Comte & non Duc de Suffolck. Il étoit fils de Marguerite d'Yorck ſœur du Roi Edouard IV. & prétendoit faire valoir les droits de cette Maiſon à la Couronne.

ſon, mais après ſa mort ſon fils lui fit trancher la tête (*a*).

Philippe s'étant remis en mer, arriva heureuſement en Caſtille, preſque tous les Seigneurs ſe rendirent auprès de lui. Ferdinand abandonné par les Eſpagnols, comptant peu ſur le ſecours des François, n'ayant pû voir ſon gendre, & lui parler qu'avec difficulté, enfin hors d'état de lui réſiſter, prit le parti d'accepter les conditions qu'on lui propoſa; car le premier traité fut ſans exécution. Cependant Philippe naturellement moderé, empêcha qu'on ne portât les choſes à l'extrêmité. Les ennemis les plus déclarés de Ferdinand lui ménagerent des conditions raiſonnables, & preſſerent vivement ſon départ, dans la crainte que ce Prince ne s'emparât peu à peu de l'eſprit de ſon gendre. 1506.

On convint donc que Ferdinand renonceroit à l'adminiſtration qui lui avoit été laiſſée par le teſtament de la feuë Reine & à toutes les autres prétentions auſquelles cette diſpoſition avoit pû donner lieu: Qu'il ſortiroit inceſſamment de Caſtille, après avoir juré de n'y rentrer jamais: Mais qu'il joüiroit du Royaume de Naples, comme lui appartenant en propre; ce dernier article fut diſcuté, & quelques particuliers oſerent dire qu'on pouvoit tourner contre Ferdinand les raiſons dont il s'étoit ſervi contre le Roi Frederic. Ferdinand avoit prétendu que ce Royaume lui appartenoit parce qu'il avoit été conquis avec les forces de l'Arragon; Philippe pouvoit auſſi prétendre alors & même avec plus de fondement, qu'il devoit appartenir à la Caſtille, ayant été conquis en dernier lieu par les Caſtillans. Ferdinand fut auſſi maintenu dans la poſſeſſion des Indes, & on laiſſa les trois grandes Maîtriſes de S. Jacques, d'Alcantara & de Calatrava à ſa diſpoſition; il eut encore vingt-cinq mille ducats de rente ſur les revenus du Royaume de Caſtille.

Après ce traité, Ferdinand que nous appellerons déſormais *le Roi d'Arragon* ou *le Roi Catholique*, ſe retira en Arragon, dans l'intention de paſſer par mer, le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible, dans le Royaume de Naples, afin d'en regler l'interieur; mais ſurtout pour en tirer Gonſalve. Depuis la mort de la Reine, il l'avoit toujours ſoupçonné (*a*)

(*a*) En l'année 1513.

(*b*) Ses ſoupçons à l'égard de Gonſalve, étoient fomentés par Proſper Colonne qui étoit ſon ennemi, *Brantôme*.

1506. d'aſpirer au Trône de Naples, ou du moins il avoit craint qu'il n'y fit monter Philippe; en effet Gonſalve avoit toujours éludé les ordres qu'il avoit reçus pour ſe rendre en Eſpagne; ainſi Ferdinand ne crut pas pouvoir le faire ſortir de ces Provinces, s'il ne s'y rendoit en perſonne. Philippe n'avoit aucune part à cette conduite de Gonſalve; car après la concluſion du traité, il avoit notifié à ce General que le Royaume de Naples appartenoit au Roi d'Arragon.

IV. Diſpoſitions à une rupture entre l'Empereur & le Roi de France.

Cependant Louis XII. ayant repris ſes forces, flotoit entre mille projets oppoſés. Tantôt animé du déſir de ſe venger des injures qu'il avoit reçuës des Venitiens durant la guerre de Naples, tantôt brûlant de ſe remettre en poſſeſſion des anciennes dépendances du Duché de Milan, & faiſant réflexion, que s'il ſouffroit que ces Républicains s'étendiſſent trop, leur puiſſance lui ſeroit funeſte un jour, il paroiſſoit déterminé à leur faire la guerre; ces motifs l'avoient engagé à s'unir à l'Empereur & à Philippe ſon fils. D'un autre côté le voyage d'Italie, pour lequel Maximilien faiſoit de grands préparatifs, donnoit à Louis de terribles inquiétudes, & il le craignoit d'autant plus qu'il lui voyoit un fils, dont la puiſſance s'accroiſſoit de jour en jour. D'ailleurs l'alliance qu'il croyoit que Philippe avoit contractée avec le Roi d'Angleterre, dans le ſéjour qu'il avoit fait à cette Cour, lui faiſoit ombrage. Enfin le traité qui laiſſoit au Roi d'Arragon la Couronne de Naples, faiſoit ceſſer le principal motif qui avoit engagé l'Empereur & l'Archiduc à ſe liguer avec la France.

Il étoit dans ces incertitudes, lorſque des Ambaſſadeurs de Maximilien vinrent lui apprendre la réſolution que leur Maître avoit priſe de paſſer en Italie; ils le preſſerent de fournir les cinq cens lances qu'il avoit promiſes, & de permettre le retour des bannis du Milanez; ils le prierent enfin de payer d'avance le reſte des cent vingt mille ducats promis par le traité de Blois. Quoique le Roi fût déterminé à ne rien accorder, il parut néanmoins diſpoſé à exécuter le traité, & il aſſura ces Miniſtres, qu'il rempliroit les clauſes du traité qui le concernoient: mais il s'excuſa d'anticiper ſur le temps convenu.

L'Empereur de ſon côté avoit autant de méfiance du Roi, que le Roi comptoit peu ſur lui; & comme le principal objet de

ſon voyage, étoit de prendre la Couronne Imperiale à Rome, pour faire enſuite élire ſon fils Roi des Romains, il mit tout en œuvre pour arriver à ſon but ſans les ſecours de France. Il ſollicita donc les Suiſſes de ſe joindre à lui; mais après de grandes conteſtations dans leurs dietes à ce ſujet, ils réſolurent d'exécuter le traité qu'ils avoient avec la France, & qui devoit durer encore deux ans. Maximilien ſe tourna du côté des Venitiens, & leur demanda paſſage ſur leurs terres; mais comme rien ne pouvoit leur être moins agréable & plus ſuſpect, que de le voir en Italie à la tête d'une nombreuſe armée, & que d'ailleurs le Roi les avoit fait ſolliciter de s'unir à lui, pour s'oppoſer à l'Empereur, ils ne lui répondirent qu'en termes vagues. 1506.

Louis avoit déja marqué la diſpoſition où il étoit de rompre ſes liaiſons avec Maximilien & Philippe; car il avoit fiancé (*a*) Claude de France ſa fille à François d'Angoulême qui devoit regner après lui, en cas qu'il mourût ſans enfans mâles. A la verité Louis avoit paru forcé à cette démarche par les vives inſtances de ſes ſujets: mais ces prieres étoient conformes à ſa veritable inclination, & il avoit engagé ſous main les Parlemens & les principales Villes du Royaume à lui envoyer des Députés pour le ſupplier de faire ce mariage, comme une choſe très-utile à l'Etat, n'y ayant pas beaucoup d'apparence qu'il eût des enfans mâles. Dés que cette affaire fut réſoluë, il en fit part au Roi Philippe par des Ambaſſadeurs qu'il lui envoya exprès, & il s'excuſa ſur ce qu'il n'avoit pû réſiſter aux vœux preſſans de ſes peuples. En même temps il fournit au Duc de Gueldres des troupes contre Philippe, pour empêcher, ou pour retarder le voyage de l'Empereur.

Mais ce Prince s'étoit lui-même déterminé à differer l'exécution de ſon deſſein; car ſur l'avis qu'il avoit eu qu'Uladiſlas Roi de Hongrie étoit dangereuſement malade, il s'étoit approché des frontieres de ce Royaume, pour faire valoir ſes

(*a*) Le 28. Mai en préſence des grands Seigneurs & Gens notables de France aſſemblés à Tours de leur propre mouvement, à ce qu'ils diſoient, pour ſupplier le Roi de faire ce mariage, *Mezeray*.

Louis XII. ajouta alors le Duché de Valois à l'apanage de François qui fut appellé depuis *le Duc de Valois*. La Princeſſe n'avoit que ſept ans; & le mariage ne fut célebré, & conſommé que le 14. Mai 1514. à S. Germain-en-Laye.

droits & ceux de ſon pere ſur cette Couronne. Après la mort
1506. de Ladiſlas (*a*) Roi de Hongrie & de Boheme, fils d'Albert frere de l'Empereur Frederic, les Hongrois prétendirent que ce Roi étant mort ſans enfans, le ſang & la proximité ne devoient pas fixer la ſucceſſion au Trône, & qu'ils étoient en droit d'élire un nouveau Prince ; en effet ils couronnerent Mathias, récompenſant les vertus du pere dans le fils : ce fut lui qui porta la gloire de la Hongrie au point le plus éclatant, & qui avec les ſeules forces de ce Royaume, rabaiſſa tant de fois la puiſſance Ottomane. Ce Prince voulant éviter au commencement de ſon regne la guerre avec Frederic, lui promit de ne ſe point marier ; par ce moyen Frederic ou ſes enfans auroient ſuccedé à Mathias dans le Royaume de Hongrie. Celui-ci s'étant marié (*b*) contre ſa parole, mourut néanmoins ſans poſterité ; cependant Frederic ne parvint pas au Trône, & les peuples y placerent à ſon préjudice Uladiſlas (*c*) Roi de Pologne. Frederic & après lui Maximilien ſon fils firent la guerre à la Hongrie pour ce ſujet, & il fut enfin convenu qu'Uladiſlas mourant ſans enfans, la Couronne appartiendroit à Maximilien, & les Seigneurs s'obligerent par un ſerment ſolemnel de l'en mettre en poſſeſſion : tel fut le motif qui ſuſpendit le voyage de l'Empereur en Italie, & qui ſur les premieres nouvelles qu'il reçut de la maladie d'Uladiſlas, l'engagea de s'approcher des frontieres de Hongrie.

V. Le Pape entreprend de ſubjuguer Boulogne & Perouſe ; & Louis XII. lui promet du ſecours pour cette entrepriſe.

Sur ces entrefaites, Jule regretant les momens de ſon Pontificat paſſés dans un repos obſcur, mais ne ſe ſentant pas aſſés de forces pour attaquer les Venitiens ſans le ſecours du Roi de France, tourna ſes vûës d'un autre côté, & pria Louis de vouloir du moins lui donner quelques troupes, pour reconquerir les Villes de Boulogne & de Perouſe.

Ces deux places avoient fait partie de l'ancien Domaine de l'Etat Eccleſiaſtique ; mais Bentivoglio étoit maître de l'une, & Jean-Paul Baglioné de l'autre. Leurs ancêtres, de ſimples citoyens qu'ils étoient originairement, devenus chefs de parti

(*a*) Ladiſlas d'Autriche Roi de Hongrie & de Boheme étoit fils poſtume de l'Empereur Albert II. qui n'étoit point frere de l'Empereur Frederic III. pere de Maximilien ; mais ſon couſin iſſu de germain ; ils avoient pour biſayeul commun Albert Duc d'Autriche II. du nom.

(*b*) Il épouſa Beatrix d'Arragon. V. ci-deſſus pag. 412. note (*a*).

(*c*) Il n'étoit pas Roi de Pologne mais de Boheme ; & il étoit fils de Caſimir Jagellon Roi de Pologne.

à la faveur des guerres civiles, avoient uſurpé ces deux places qu'ils s'étoient aſſurées par l'exil ou la mort de ceux qui s'oppoſoient à leur tyrannie ; la crainte ſeule de la puiſſance des Papes les avoit empêché de prendre le titre de Souverains ; & ils n'avoient laiſſé à leurs anciens maîtres qu'un vain titre de Seigneurie & une legere portion des revenus ; à la verité les Papes y avoient des Gouverneurs ; mais ces Officiers ſans autorité n'avoient aucune part au gouvernement. 1506.

Perouſe moins éloignée de Rome, s'étoit ſouſtraite avec plus de difficulté de l'obéiſſance de ſes Princes légitimes : mais Boulogne avoit pluſieurs fois changé de maîtres ; tantôt la puiſſance Pontificale s'y étoit rétablie ; tantôt lorſque les affaires de la Cour Romaine s'étoient trouvées dans une ſituation fâcheuſe, cette Ville s'étoit miſe en liberté ; on l'avoit vûë quelquefois tirannifée par ſes citoyens, ou ſoumiſe à des Princes étrangers. Enfin elle étoit retournée à l'obéiſſance de l'Egliſe ſous le Pontificat de Nicolas (*a*) V. en conſervant néanmoins une partie de l'autorité pour elle-même. Mais après toutes ces révolutions, il n'y reſtoit plus aux Papes que le nom de Souverains, tandis que la puiſſance étoit toute entiere entre les mains des Bentivoglio. Jean qui gouvernoit alors, s'étoit peu à peu emparé de toute l'autorité, en opprimant les familles puiſſantes qui avoient traverſé les deſſeins de ſes ancêtres & les ſiens propres. Sa tyrannie étoit ſoutenuë par quatre (*b*) fils qui en augmentoient le poids, & dont l'inſolence & les folles dépenſes commençoient à revolter tous les eſprits : devenu odieux à tout le monde, ſon pouvoir n'avoit preſque plus d'autre appui que la violence & la cruauté.

L'amour de la gloire & l'envie d'effacer ſes prédeceſſeurs, en rendant au S. Siege ce qu'ils n'avoient pû lui conſerver, étoient les motifs de l'entrepriſe de Jule ; mais ſon ambition ſe cachoit ſous le voile de la pieté & du zele de la Religion. Il avoit encore un autre motif ſecret & plus particulier à l'égard de Boulogne : c'étoit la haine qu'il avoit conçuë contre Bentivoglio ; en effet dans le temps que Jule n'étant encore que Cardinal & Evêque de Boulogne, fut obligé de demeurer à

(*a*) Thomas ſurnommé *de Serzane*, parce qu'il étoit né en cette Ville ; il fut élu Pape le 6. Mars 1447.

(*b*) Il en avoit cinq. Voyés ci-deſſus pag. 306. note (*a*). Peut-être que Guichardin ne comprend pas ici le Protonotaire qui pouvoit être moins à charge aux Boulonois que les quatre autres.

1506. Cento ville dépendante de cet Evêché, il reçut un avis vrai ou faux, que Bentivoglio à la priere d'Alexandre VI. avoit donné des ordres pour le faire arrêter ; ce qui l'obligea de se sauver précipitamment pendant la nuit.

Le Roi reçut la proposition du Pape avec beaucoup de joïe, ravi d'avoir cette occasion de se lier avec lui. Ce Prince commençoit à craindre que son alliance avec les Venitiens n'indisposât entierement l'esprit de Jule, & ne lui fit prendre un parti contraire aux interêts de la France. Il l'avoit même soupçonné d'avoir eu part à une conjuration qu'Octavien Fregose avoit formée, pour remettre Genes en liberté. Il est vrai que Bentivoglio s'étoit mis sous sa protection, mais Louis ne comptoit pas beaucoup sur lui, le croyant plus attaché aux interêts de l'Empire, qu'à ceux de la France. D'un autre côté il étoit animé contre Jean-Paul Baglioné, qui aprés avoir reçu de lui quatorze mille ducats, avoit refusé de joindre l'armée Françoise sur le Garigliano ; Enfin il comptoit, qu'en envoyant des troupes en Toscane, il pourroit faire éclater son ressentiment contre Pandolphe Petrucci qui ne lui avoit pas fourni les sommes promises, & qui au contraire s'étoit donné aux Espagnols. Le Roi n'hésita donc pas à promettre des secours au Pape ; & Jule de son côté fit expédier des brefs pour assurer le Cardinalat aux Evêques d'Auch & de Bayeux, & accorda au Roi la liberté de disposer des bénefices du Duché de Milan, comme François Sforce l'avoit euë. Toute cette négociation fut conduite par l'Evêque de Sisteron nommé depuis à l'Archevêché d'Aix, & qui avoit fait plusieurs voyages pour la conclusion du traité.

Mais l'exécution n'en fut pas aussi prompte qu'on l'avoit crû : le Pape differa son entreprise de quelques mois, & pendant ces délais, l'Empereur après avoir commencé la guerre contre le Roi de Hongrie, fit avec lui un second traité par lequel le premier fut confirmé, & revint en Autriche uniquement occupé de son voyage d'Italie, dont il reprit les préparatifs. Il désiroit surtout que les Venitiens n'y formassent point d'obstacles, & il envoya dans cette vûë quatre Ambassadeurs à Venise pour leur faire sçavoir la résolution qu'il avoit prise d'aller recevoir à Rome la Couronne Imperiale, & pour leur demander passage sur leurs terres, promettant que ses troupes n'y feroient

VI. L'Empereur demande passage aux Venitiens, par les terres de la République, & leur propose de se joindre à lui contre le Roi de France.

roient aucun dégat, & offrant de leur en donner toutes les ſûretés poſſibles. Ces Ambaſſadeurs furent même chargés de propoſer au Sénat une ligue, & de repréſenter que la concluſion n'en ſeroit pas difficile : Que ce traité aſſureroit également la tranquillité de la République & de l'Empire : & qu'il procureroit aux deux partis des avantages conſiderables, inſinuant par-là que l'objet de cette union étoit de faire la guerre au Roi de France. 1506.

VII. Sage réponſe des Venitiens.

Les Venitiens après une mûre déliberation, répondirent avec beaucoup de prudence, que l'Empereur les trouveroit toujours diſpoſés à le ſervir, pourvû que leur dévouëment ne fût point préjudiciable à la République ; mais que dans les circonſtances préſentes rien ne pouvoit leur être plus nuiſible que de conſentir à ce qu'il exigeoit d'eux : Que l'Italie encore ébranlée par un reſte des violentes ſecouſſes qu'elle avoit éprouvées, s'étoit allarmée au ſeul bruit qu'il y paſſoit avec des troupes : Que tous ſes Princes avoient réſolus de prendre même les armes pour en écarter de nouveaux périls ; & que ſans doute le Roi de France en feroit autant pour la ſûreté du Duché de Milan : Qu'ainſi le deſſein de venir à Rome avec une armée, étoit impraticable : Que Maximilien trouveroit des obſtacles inſurmontables, & que s'ils oſoient faciliter ſon voyage, en lui accordant ce paſſage, on les regarderoit comme des traitres à la nation qui ſe croiroit ſacrifiée à des interêts particuliers, & qu'ils armeroient contre eux l'Italie & la France : Que ce Prince ne venant en Italie que pour un ſujet pacifique & agréable aux peuples, il ſeroit beaucoup plus sûr pour eux, & plus glorieux pour lui, d'y paroître dans un appareil de paix : Que faiſant aimer & reſpecter par ce moyen la majeſté de l'Empire, il gagneroit tous les cœurs, & ſe feroit nommer le conſervateur du repos de ces Provinces : Qu'il imiteroit par-là ſon pere & pluſieurs de ſes Prédeceſſeurs ; & qu'en ce cas Veniſe lui rendroit tous les honneurs & tous les ſervices qu'il pourroit déſirer.

Dans ces circonſtances le Pape voulant marcher contre Boulogne, preſſa le Roi de France de lui fournir les troupes qu'il lui avoit promiſes. Louis croyant qu'il étoit contre la prudence d'exciter des troubles dans la conjoncture préſente,

1506.

VIII. Expedition du Pape en perſonne contre Boulogne & Perouſe, qu'il ſoumet l'une & l'autre.

& que c'étoit mettre toute l'Italie en feu ; craignant d'ailleurs de choquer les Venitiens qui lui avoient déclaré qu'ils prendroient les armes pour la défenſe de Boulogne, à moins que le Pape ne leur cedât ſes droits ſur Faenza, ce Prince exhorta Jule de differer un peu : mais l'impetuoſité du Pape lui fit mépriſer ces ſages avis & toutes ces difficultés. Il aſſemble donc les Cardinaux ; leur expoſe les raiſons de ſon expédition contre les tyrans de Boulogne & de Perouſe, ces anciennes & belles dépendances du Domaine de l'Egliſe ; leur déclare la réſolution où il eſt de marcher en perſonne à cette guerre, après avoir réuni à ſes propres forces les ſecours de la France, des Florentins & de pluſieurs Princes d'Italie ; ajoutant, que quelque choſe qu'il puiſſe arriver, Dieu n'abandonnera pas ſon Egliſe. Cette nouvelle étant venuë à la Cour de France, le Roi trouva ſi ridicule que le Pape, auquel il n'avoit fait aucune promeſſe poſitive de ſecours, en parlât comme d'une choſe aſſurée, qu'il en fît des railleries à table, diſant *qu'apparemment le S. Pere avoit trop bû d'un coup la veille du Conſiſtoire* ; le Pape aimoit en effet à boire juſqu'à l'ivreſſe, comme perſonne ne l'ignoroit. Mais le Roi badinoit ainſi, ſans faire attention que la précipitation de Jule le mettroit lui-même dans la fâcheuſe néceſſité de lui donner ſes troupes, ou de ſe broüiller avec lui.

Le Pape ſans tarder davantage, ſortit (*a*) de Rome à la tête de cinq cens hommes d'armes, & envoya Antoine del-Monté (*b*) aux Boulonois, pour leur notifier ſa venuë, il devoit auſſi leur commander de ſe préparer à le recevoir, & de marquer des logemens dans le territoire pour cinq cens lances Françoiſes. Il s'avança enſuite, mais fort lentement, malgré un ſi grand éclat, & dans la réſolution ſecrete de ne pas paſſer Perouſe, qu'il n'eût des nouvelles certaines de la marche des troupes Françoiſes. Baglioné épouvanté de ſon approche, alla le trouver à Orviete par le conſeil & ſur la parole du Duc d'Urbin & de quelques autres de ſes amis, & il ſe remit à ſa diſcretion & fit ſa paix, à condition de ſuivre l'armée en perſonne avec cent cinquante hommes d'armes, & de lui livrer les forte-

(*a*) Le 27. d'Août, ſelon Buonaccorſi.
(*b*) Antoine del Monte-San-Sovino, dont il eſt parlé ci-deſſus pag. 441.

reſſes de Perouſe & du Perouſin ; il laiſſa outre cela ſes deux fils en ôtage entre les mains du Duc d'Urbin. Après cet accord le Pape entra dans Perouſe ſans eſcorte ; il eut été facile à Baglioné de l'arrêter avec toute ſa ſuite ; il auroit par ce coup hardi, fait parler avec éclat dans le monde de cette perfidie qui avoit ſi ſouvent deshonoré ſon nom pour des ſujets bien moins importans. 1506.

Le Pape reçut à Perouſe le Cardinal de Narbonne (*a*), que le Roi de France lui envoyoit pour l'exhorter à differer ſon expédition, & pour lui repreſenter que la prudence exigeant qu'on ne laiſsât pas le Duché de Milan ſans deffenſe, dans la conjoncture préſente où l'Empereur remuoit, il n'avoit pû lui envoyer des troupes. Le Pape ne contraignit point ſon dépit, & n'en pourſuivit pas moins ſon entrepriſe : il leva au contraire beaucoup d'infanterie, & fit de plus grands préparatifs. On crut cependant que les obſtacles qu'il avoit à ſourmonter, l'auroient arrêté, & que cedant à ſon caractere facile à s'appaiſer en faveur de ceux qui plioient devant lui, il n'auroit pas continué ſa marche, ſi Bentivoglio qui lui avoit offert de lui envoyer ſes quatre fils, fût venu lui-même ſe remettre entre ſes mains, à l'exemple de Baglioné. Mais tandis qu'arrêté par ſes irréſolutions, ou par les frayeurs de ſa femme (*b*), qui, dit-on, s'oppoſât à cette démarche, il apprit que Chaumont avoit reçu ordre de joindre en perſonne l'armée du Pape avec cinq cens lances.

Le Cardinal de Roüen étoit abſent de la Cour, lorſque le Roi avoit pris la réſolution de refuſer des troupes au Pape ; mais à ſon retour ce Prélat le fit changer à cet égard, en lui repréſentant que ce refus renfermoit la plus cruelle injure ; que non-ſeulement ce ſecours avoit été promis à Jule, mais qu'on l'avoit preſſé de s'en ſervir ; le Roi ſe rendit d'autant plus volontiers à l'avis de ſon Miniſtre, que l'Empereur toujours inconſtant, n'avoit plus cette ardeur qu'il avoit fait paroître

(*a*) François-Guillaume de Clermont-de-Lodeve fils de Pierre-Triſtan Seigneur de Clermont, & de Catherine d'Amboiſe ſœur du Cardinal de Roüen autrement d'Amboiſe. Il fut d'abord Evêque d'Agde, puis de Valence enſuite Archevêque de Narbonne & enfin d'Auch. Il fut fait Cardinal par Jule II. en 1503. & mourut en 1540. Doyen des Cardinaux, après avoir été Légat d'Avignon, *Mem. de Caſtelnau.*

(*b*) C'étoit Genevre Sforce.

1506. pour le voyage d'Italie ; & que le Pape, à la conſideration du Roi, promettoit de ne pas inquieter les Venitiens par rapport aux Villes de la Romagne. Néanmoins Jule ne voulut pas paroître abandonner ſes prétentions ſur ces places ; ainſi ſon déſiſtement ne fut que verbal, & pour aller de Perouſe à Ceſene, il prit le chemin des montagnes, parce que celui de la plaine l'auroit obligé de paſſer par Rimini, ville occupée par les Venitiens.

Armé des foudres ſpirituelles & temporelles, dès qu'il fut à Ceſene, il fit ſommer Bentivoglio de ſortir de Boulogne, & étendit l'anatheme & la proſcription ſur ſes adherans, & tous ceux qui auroient la moindre communication avec lui ; ayant eu avis que Chaumont étoit en marche avec ſix cens lances ſoutenuës par trois mille hommes d'infanterie, il continua ſa marche, fondant de grandes eſperances ſur l'arrivée de ſecours. Il évita de paſſer à Faënza par la même raiſon qui lui avoit fait éviter Rimini, & prenant encore par les montagnes, quoique cette route fût difficile & incommode, il ſe rendit (*a*) à Imola par les terres de la domination de Florence ſituées au-delà de l'Apennin. Il y aſſembla toute ſon armée, qui ſans compter l'infanterie, conſiſtoit en ſept cens cinquante hommes d'armes, ſçavoir quatre cens hommes entretenus par lui-même, cent cinquante que Baglioné lui avoit amenés, cent autres que les Florentins lui prêtoient, & cent qui lui étoient fournis par le Duc de Ferrare ; il avoit encore un grand nombre de Stradiots levés dans le Royaume de Naples ; enfin le Marquis de Mantouë qui avoit le titre de Lieutenant de toutes ces troupes, lui avoit amené deux cens chevaux-legers.

Les Bentivoglio n'avoient rien oublié pour ſe mettre en état de faire une longue réſiſtance dans Boulogne. Ils avoient demandé du ſecours au Roi de France en conſequence de leur traité avec lui ; Louis avoit répondu qu'il ne pouvoit s'oppoſer ouvertement à l'entrepriſe du Pape ; mais il les avoit aſſurés qu'il ne lui donneroit ni troupes, ni d'autres ſecours contre eux. Ainſi ils comptoient, que ſi la France ne prenoit pas leur défenſe, ils ne l'auroient pas du moins pour ennemie. Ainſi ils ſe croyoient aſſés forts pour réſiſter à l'armée du Pape :

(*a*) Le 20. d'Octobre.

mais l'approche de Chaumont les déconcerta. Il arriva à Caſtel-Franco dans le Boulonois le même jour que le Marquis de Mantouë ſe ſaiſit de Caſtel-San-Piero avec les troupes de Jule ; & il envoya déclarer à Jean Bentivoglio que le Roi ne voulant pas manquer à la protection qu'il lui avoit promiſe, l'aſſuroit qu'on lui laiſſeroit tous ſes biens, & qu'il pourroit demeurer en ſûreté à Boulogne avec ſes enfans, pourvû que dans trois jours il ſe ſomît aux ordres du Pape, & qu'il lui abandonnât toute l'autorité dans la Ville. 1506.

Bentivoglio ne ſe ſouvint plus alors (*a*) d'avoir reproché à Pierre de Medicis la foibleſſe qui lui avoit fait abandonner Florence ſans tirer l'épée, & il ne ſoûtint pas la fierté menaçante avec laquelle lui & ſes enfans avoient aſſuré pluſieurs fois qu'ils ſe défendroient dans Bouloene juſqu'à la derniere extrêmité. Ayant donc perdu courage, & ſe trouvant ſans eſperance, ils firent réponſe à Chaumont qu'ils lui confioient leurs interêts, & qu'ils le ſupplioient ſeulement de leur obtenir au moins des conditions ſupportables. Ainſi ce General qui s'étoit avancé juſqu'à Ponté-à-Reno à trois milles de Boulogne, ſe rendit médiateur : on convint que Bentivoglio, Genevre Sforce ſa femme, & leurs enfans pourroient ſortir de Boulogne, & ſe retirer où ils voudroient dans le Duché de Milan : Qu'ils auroient la liberté de vendre leurs meubles, & d'en diſpoſer à leur gré : & qu'ils reſteroient en poſſeſſion des biens immeubles, dont ils joüiſſoient à juſte titre. Ils partirent auſſi-tôt, après avoir obtenu de Chaumont, à qui ils donnerent douze mille ducats, un ample ſauf-conduit avec une promeſſe par écrit de les conſerver ſous la protection du Roi, tant que leur ſûreté le requereroit ; il leur permit auſſi de s'établir dans le Duché de Milan.

Auſſi-tôt après le départ des Bentivoglio, les habitans de Boulogne envoyerent des députés au Pape, pour lui rendre la place, & pour obtenir l'abſolution des cenſures ; ils demanderent auſſi qu'on ne laiſsât pas entrer les François dans la Ville. Malgré cette condition, ceux-ci ſe mirent en devoir d'y pénetrer par la force ; mais les habitans s'y oppoſerent, & les obligerent de reſter hors des murs entre la porte de S. Felix &

(*a*) Voyés ci-deſſus pag. 91.

1506. celle de Saragoſſe ſur le canal qui venant de la riviere du Reno, paſſe par Boulogne, & va du côté de Ferrare. Lorſque les François prirent ce poſte, ils ne ſçavoient pas qu'il étoit facile aux Boulonois de les en chaſſer, en fermant une écluſe qui eſt à l'entrée du canal dans la Ville, & en inondant tout ce terrain: en effet les habitans ſe ſervirent de ce moyen: ainſi les François furent contraints de ſe retirer en déſordre à Ponté-à-Reno, & de laiſſer leur artillerie & la plus grande partie de leur bagage dans les bouës.

Le Pape fit ſon entrée dans Boulogne le jour de S. Martin avec toute la pompe & les ceremonies convenables à la dignité Pontificale. C'eſt ainſi que cette Ville l'une des plus conſiderables de toute l'Italie par le grand nombre de ſes habitans, par la fertilité de ſon territoire & par l'avantage de ſa ſituation, rentra heureuſement ſous le pouvoir de ſes premiers maîtres. Jule y établit des Magiſtrats tels qu'il y en avoit eu anciennement, & en y laiſſant une ombre exterieure de liberté, il la ſoumit en effet à la puiſſance abſoluë du S. Siege. Néanmoins il ſignala ſa liberalité par de grandes exemptions, & s'appliqua à y faire aimer la domination Pontificale, auſſi bien que dans toutes les autres Villes.

Chaumont retourna d'abord dans le Duché de Milan. Le Pape lui fit preſent de huit mille ducats, en donna dix mille à ſes troupes, & il lui confirma par une bulle la promeſſe qu'il avoit déja faite de donner le chapeau à l'Evêque (*a*) d'Albi ſon frere: mais ſon deſſein étant de faire la guerre aux Venitiens, il voulut ménager ſes faveurs, & differa encore de nommer Cardinaux les Evêques d'Auch & de Bayeux, malgré les inſtances qu'on lui en fit, & quoiqu'il s'y fût engagé par pluſieurs brefs. Cette politique tendoit à s'aſſurer davantage du Roi de France & de ſon Miniſtre, & d'obtenir plus promptement les ſecours qu'il demanderoit.

Cependant le Roi d'Arragon ſe rendit par mer en Italie. Avant ſon départ de Barcelone, il avoit reçu un envoyé de Gonſalve, qui l'aſſura d'une entiere ſoumiſſion à ſes ordres,

(*a*) Louis d'Amboiſe. Il avoit ſuccedé dans l'Evêché d'Albi à un autre Louis d'Amboiſe ſon oncle mort en 1505. & celui-ci mourut à Ancone en 1510.

Le Roi ſatisfait de cette démarche, lui avoit confirmé non-ſeulement le Duché de S. Angelo que le Roi Frederic lui avoit donné, mais encore toutes les autres terres qu'il poſſedoit dans le Royaume de Naples valant plus de vingt mille ducats de revenu ; outre cela il le maintint dans la charge de Connétable de ce Royaume ; & lui promit par un écrit ſigné de ſa main la grande Maîtriſe de S. Jacque : ainſi délivré de ſes craintes par rapport à ce General, il s'embarqua avec ſa nouvelle épouſe. Le Roi de France lui fit rendre de grands honneurs dans les ports de Provence ; & il fut reçu à Genes avec beaucoup de diſtinction. Il y trouva Gonſalve qui y étoit venu au-devant de lui : on s'étonna de cette démarche, & le Pape même en fut ſupris. En effet Gonſalve n'ignoroit pas qu'il étoit ſuſpect au Roi d'Arragon ; d'ailleurs ces ſoupçons n'étoient peut-être pas ſans fondement, & il auroit eu beaucoup de peine à juſtifier ſa conduite ; c'eſt pourquoi l'opinion commune étoit qu'il éviteroit la préſence de ſon Prince, & qu'il prendroit le parti de ſe retirer en Caſtille.

1506.

IX. Le Roi d'Arragon paſſe dans le Royaume de Naples.

Ferdinand ne fit que peu de ſéjour à Genes ; comme il n'avoit que des galeres legeres, il ne voulut pas s'éloigner des côtes, & il fut même retenu quelques jours à Porto-Fino par les vents contraires. Il apprit en cet endroit la nouvelle de la mort du Roi Philippe ſon gendre. Ce Prince fut emporté à Burgos (*a*) par une fiévre de peu de jours, malgré la force de ſon temperamment, à la fleur de ſon âge (*b*) & dans une brillante ſituation ; triſte & remarquable exemple de l'inconſtance de la fortune (*c*). On crut que cet accident feroit reprendre à Ferdinand la route de Barcelone, pour ſe remettre en poſſeſſion du gouvernement de Caſtille ; mais continuant ſon chemin, il arriva à Gaëte le jour même (*d*) que le Pape entra dans Imola, en allant à Boulogne. Il ſe rendit enſuite à Naples. Cette Ville accoutumée à voir des Rois de la Maiſon d'Ar-

X. Mort de Philippe Roi de Caſtille.

(*a*) Le 24. Septembre pour avoir bû de l'eau fraiche en joüant à la paume, où il s'étoit trop échauffé.

(*b*) Il n'avoit que vingt-huit ans.

(*c*) Il laiſſa Charle ſon fils aîné ſous la protection de Louis XII. qu'il pria d'en prendre la tutelle. Louis l'accepta génereuſement, & donna pour Gouverneur à ce jeune Prince, Philippe de Croüy Seigneur de Chiévres, un des plus ſages hommes de ce temps-là ; & ce Gouverneur prit tant de ſoin de l'éducation de ſon éleve, qu'il le rendit plus habile qu'il ne falloit pour le bien de la France, *Mezeray*.

(*d*) Le 20. d'Octobre.

1506. ragon, le reçut avec une extrême magnificence & plus d'empreſſement de joïe qu'elle n'en avoit marqué à ſes Prédeceſſeurs. Un Prince que tant de victoires remportées ſur les Princes Chrétiens & ſur les Infideles, couvroient d'une gloire immortelle, & qui par ſa prudence s'étoit acquis la réputation d'être auſſi ſage que belliqueux, donnoit aux Napolitains les plus grandes eſperances ; ils ne doutoient pas qu'il n'apportât de prompts remedes aux calamités de l'Etat ; qu'il ne fit le bonheur des peuples & qu'il n'enlevât aux Venitiens les ports que tout le Royaume ne voyoit qu'à regret entre leurs mains.

Preſque tous les Princes d'Italie envoyerent des Ambaſſadeurs à Naples, non-ſeulement pour faire honneur à ce grand Roi, & le féliciter ſur ſon arrivée, mais encore pour traiter avec lui, perſuadés que Ferdinand auſſi puiſſant que ſage, détermineroit la balance à ſon gré, & donneroit aux affaires la forme qu'il voudroit : le Pape, quoique mécontent de ce qu'il ne lui avoit point encore envoyé d'Ambaſſadeurs pour le reconnoître en qualité de ſouverain Pontife, ſuivant l'uſage, cherchoit néanmoins à l'animer contre les Venitiens ; il ſe flatoit d'autant plus d'y réuſſir, qu'il étoit perſuadé que Ferdinand ne ſeroit pas fâché de les abaiſſer, pour retirer d'entre leurs mains les ports de la Poüille. Ces Républicains au contraire faiſoient leurs efforts pour ſe conſerver ſon amitié. Enfin les Florentins & les autres Villes de la Toſcane s'empreſſoient à lui faire leur cour par differentes vûës, à cauſe de l'affaire de Piſe.

XI. Suite de l'affaire de Piſe.

Cette Ville eut moins à ſouffrir cette année que les précedentes de la part des Florentins. Ceux-ci ne firent point le dégat des bleds de ſon territoire, ſoit qu'il leur en coûtât trop pour cela, ſoit qu'ils jugeaſſent par l'expérience des années précedentes, que ces ravages ſeroient inutiles. Ils ſçavoient en effet que les Genois & les Lucquois avoient toujours ſecouru les Piſans, & qu'ils venoient même de faire un nouveau traité par lequel ils s'obligeoient de leur fournir des vivres pendant une année à frais communs. C'étoit Pandolphe Petrucci qui les y avoit engagés, en leur promettant que les Siennois entreroient auſſi dans ce traité ; mais d'un autre côté Pandolphe mettant en uſage ſa duplicité ordinaire, inſtruiſit les Florentins de ce traité, & empêcha les Siennois d'y prendre part. Le but de cette manœuvre étoit d'obtenir de ces derniers

une

une prolongation de la tréve qui alloit expirer. Il l'obtint en effet, & promit que ni lui, ni les Siennois ne donneroient aucun ſecours aux Piſans. Par ce moyen Pandolphe eut encore un prétexte pour ne pas contribuer à la dépenſe que Genes & Lucques s'étoient engagées de faire; il donna cependant des conſeils ſalutaires aux Piſans, & les ſervit avec ardeur, tant qu'il ne lui en coûta rien. 1506.

XII. Conjuration contre la vie du Duc de Ferrare.

Sur ces entrefaites Jule & Ferdinand tous deux freres d'Alfonſe Duc de Ferrare, formerent une conſpitarion contre ſa vie. Jule, que le Cardinal d'Eſt avoit traité ſi cruellement, comme nous l'avons vû plus haut, & dont les Médecins avoient remis les yeux dans leurs orbites avec tant d'adreſſe & de promptitude, qu'il ne perdît point la vûë (*a*), ne conſpira que par reſſentiment contre Alfonſe. Celui-ci avoit negligé de punir le Cardinal, dont Jule ne pouvoit tirer vengeance qu'en faiſant perir le Duc. A l'égard de Ferdinand qui étoit le cadet d'Alfonſe, il ne ſongea à s'en défaire que pour regner à ſa place. Le Comte Albertin Boſchetto Gentilhomme Modenois entra dans ce complot. Les conjurés avoient gagné quelques gens de baſſe condition avec qui le Duc ſe divertiſſoit ordinairement; ils eurent pluſieurs fois l'occaſion de s'en défaire facilement; mais toujours retenus par la crainte, ils n'oſerent executer leur criminel deſſein. Enfin ce complot eut le ſort de toutes les intrigues de cette nature, lorſqu'elles ſont differées; Ferdinand & ſes complices furent arrêtés. Jule fut averti aſſés à temps pour ſe ſauver à Mantouë auprès de ſa ſœur (*b*); mais le Marquis de Mantouë le renvoya à Ferrare, après avoir obtenu d'Alfonſe qu'on ne le feroit point mourir. Le Comte Albertin & les autres conſpirateurs furent tirés à quatre chevaux; à l'égard des deux freres, on les condamna à une priſon perpetuelle dans le château neuf de Ferrare.

Dans le même temps Ceſar Borgia ſe ſauva avec autant

(*a*) Thomas Porcacchi qui a donné une édition de noſtre Hiſtorien avec des notes, rapporte que bien des gens qui avoient vû Jule d'Eſt, aſſuroient que ce ne fut pas par l'aſſiſtance des Medecins qu'il recouvra la vûë, & qu'il avoit remis lui-même ſes yeux dans leur place, en ſe recommandant à Dieu, dont il obtint ſa guériſon. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que Jule ne perdit pas la vûë.

(*b*) Iſabelle d'Eſt femme de François de Gonzague II. du nom, Marquis de Mantouë.

1506.

XIII. Fin du Duc de Valentinois.

de hardieſſe que d'induſtrie du château de Medina-del-Campo. Il ſe refugia enſuite dans la Navarre auprès du Roi Jean, frere de ſa femme. Pour n'avoir plus à parler de lui, nous rapporterons ici en peu de mots ce qui lui arriva depuis ſon évaſion, Il demeura pendant quelques années à la Cour de ſon beau-frere dans une triſte ſituation ; Louis XII. qui avoit déja confiſqué le Duché de Valentinois, & retranché ſa penſion de vingt mille livres, ne voulut pas ſouffrir qu'il vînt en France, de crainte de déplaire au Roi d'Arragon. Enfin Borgia ſe trouvant (*a*) avec les troupes du Roi de Navarre au ſiége de Viane, château peu conſiderable, il tomba dans une embuſcade, où il fut tué d'un coup de pique (*b*).

XIV. Revolte des Genois contre le Roi de France.

Vers la fin de cette année la revolte de Genes contre la France fut la ſource d'une nouvelle guerre ; les Genois firent naître ces troubles ſans que perſonne du dehors les y excitât ; d'abord ils ne penſoient en aucune maniere à ſecoüer le joug ; mais leurs diſſentions & des querelles domeſtiques qui pour l'ordinaire ont des ſuites auſquelles on ne penſe pas d'abord, diſpoſerent inſenſiblement les eſprits à une entiere révolte.

La ſituation de Genes ſemble lui donner l'empire de la mer ; & cette Ville en ſeroit en effet la maîtreſſe, ſi ſes citoyens mieux unis ſçavoient profiter de leurs avantages. Les autres Villes d'Italie ne ſont ordinairement partagées qu'en deux factions ; mais à Genes le nombre des partis eſt infini. Outre les reſtes des Guelfes & des Gibelins qui y ſubſiſtent encore, les deux factions *de la Nobleſſe* & *du Peuple* ſi funeſtes à pluſieurs Villes d'Italie & ſurtout à celles de la Toſcane, s'y font une guerre continuelle. Le peuple ne pouvant ſouffrir l'orgueil des Nobles, mit des bornes à leur puiſſance par de ſéveres loix, & en fit une entr'autres qui ne leur laiſſant qu'une certaine part aux Magiſtratures & aux Charges, les excluoit abſolument de la premiere place de la République.

(*a*) En 1516.

(*b*) Il avoit pris pour diviſe, *aut Ceſar, aut nihil.* Cette diviſe orgueilleuſe & ſa chute donnerent occaſion à ces trois Diſtiques.

Aut nihil, aut Ceſar vult dici Borgia ; quidni ?
Cùm ſimul & Ceſar poſſit, & eſſe nihil.

Borgia Ceſar erat factis, & nomine Ceſar.
Aut nihil, aut Ceſar, dixit, utrumque fuit.

Omnia vincebas, ſperabas omnia, Ceſar ;
Omnia deficiunt, incipis eſſe nihil.

La dignité de Doge ne doit finir qu'avec la vie de celui qui en eſt revêtu ; mais il eſt rare qu'on s'y maintienne juſqu'à la mort, à cauſe de l'inconſtance du peuple. Il y a dans Genes deux autres factions qui la diviſent encore ; celles des Adorne & des Fregoſe. Depuis que ces deux familles plebeïennes ſont parvenuës à l'état des *Cappellacci* (c'eſt ainſi qu'on appelle à Genes ceux qui ſe diſtinguent par leurs richeſſes & par leur autorité) elles ont été longtemps en concurrence pour la premiere dignité, qui a preſque toujours été dans l'une ou dans l'autre. Les Gentilshommes Guelfes ou Gibelins ne pouvant, à cauſe de l'excluſion que leur donne la loi, devenir Chefs de la République, faiſoient tous leurs efforts pour procurer cette place éminente à des ſujets dévoüés au parti qu'ils ſuivoient. Ainſi les Gibelins favoriſerent les Adorne, & les Fregoſe furent ſoutenus par les Guelfes : c'eſt dans cette continuelle alternative d'honneurs que ces deux familles ont effacé dans la ſuite du temps l'éclat de celles dont elles empruntoient auparavant le crédit. Ces differentes factions ſe ſubdiviſent à l'infini ; car ceux d'un même parti, forment pluſieurs claſſes particulieres oppoſées les unes aux autres ; & il arrive ſouvent que quelques-uns d'entr'eux ſe joignent à une autre faction contraire. 1506.

Il s'éleva cette année une grande conteſtation entre les Nobles & le peuple. L'inſolence de quelques Gentilshommes y donna occaſion ; & comme il y avoit depuis longtemps des ſemences d'animoſité, une querelle particuliere devint bien-tôt une eſpece de guerre civile, comme il arrive aſſés ordinairement dans les Villes riches, telles que Genes. Les choſes en vinrent au point, que la populace courut en tumulte aux armes, tua un Gentilhomme de la Maiſon de Doria, & en bleſſa pluſieurs autres. Le lendemain le Conſeil public fut aſſemblé ; mais il ne s'y trouva qu'un petit nombre de Gentilshommes, & le peuple obtint plutôt par force, que d'un conſentement unanime & libre, que les Nobles qui avoient la moitié des dignités, n'en auroient déſormais que le tiers, & que les deux autres tiers ne regarderoient que les Plebeïens. Roquebertin Commandant pour le Roi dans l'abſence de Philippe de Raveinſtein Gouverneur, qui étoit alors en France, ratifia cette loi,

pour éviter un plus grand mal ; mais ſa complaiſance n'appaiſa
1506. pas le peuple ; car quelques jours après on mit au pillage les maiſons des Nobles, qui ne ſe trouvant pas en ſûreté dans la Ville, en ſortirent preſque tous (*a*).

Le Gouverneur informé de ce déſordre, revint promptement à Genes avec cent cinquante chevaux & ſept cens hommes d'infanterie ; mais ni ſes prieres, ni ſon autorité, ni la force ne purent y rétablir le calme. Il fut au contraire obligé de ceder aux inſtances du peuple qui le preſſa de contremander des troupes qui venoient le joindre. L'inſolence de cette multitude effrenée croiſſant de jour en jour, la plus vile populace s'empara du Gouvernement, malgré les efforts de ceux qui tenoient le milieu entre le bas peuple & la Nobleſſe, Ces furieux créerent un nouveau Conſeil compoſé de huit Plebeïens, pour ſervir leur rage. On leur confera une autorité preſque ſans bornes. Ces indignes Chefs qu'on appella Tribuns du peuple, pour les animer par un nom autrefois ſi fameux, s'emparerent de vive force de la Specié & de quelques autres places de la riviere ou côte de Levant, où Jean-Louis de Fieſque commandoit pour le Roi.

Fieſque ſe plaignit au Roi de ces violences au nom de toute la nobleſſe. Il lui repréſenta auſſi, que dans les circonſtances préſentes, il pouvoit perdre la Seigneurie de Genes, puiſque le peuple, après tant d'autres excès, avoit eu l'audace d'attaquer, & d'occuper les places de la côte : Qu'il étoit facile de réprimer cette populace, ſi l'on y remedioit promptement, & tandis qu'elle n'étoit encore, ni ſoutenuë, ni animée par perſonne ; mais que ſi l'on uſoit de lenteur, le mal deviendroit plus fort que les remedes : Que l'importance d'une Ville ſi avantageuſement ſituée, engageroit bien-tôt quelque Puiſſance à y entretenir la diviſion : Que la populace s'appercevant que ce qui n'étoit d'abord qu'un ſimple ſoulevement, étoit devenu une révolte formelle, ſe jetteroit entre les bras de quiconque lui feroit eſperer l'impunité.

D'un autre côté le peuple de Genes envoya des Députés au

(*a*) *Roccalbertino* dans l'original. Ce nom ne peut mieux convenir qu'à Jean Roquebertin Catalan, dont Comines parle en pluſieurs endroits, & qui avoit été employé par Louis XI. & Charle VIII. Il en eſt parlé ci-deſſus pag. 183. note (*d*).

Roi pour juſtifier ſes démarches. Ils lui repréſenterent que l'orgueil des Nobles avoit cauſé ces troubles : Que non contens des honneurs qui conviennent à la Nobleſſe, ils vouloient qu'on les regardât comme les maîtres de la Ville : Que le peuple avoit ſupporté longtemps leur inſolence ; mais qu'enfin les biens des Plebeïens étant pillés impunément, & leurs perſonnes mêmes expoſées aux plus ſenſibles outrages, ils n'avoient pû réſiſter à tant de maux : Que les démarches du peuple avoient néanmoins été meſurées, & qu'il s'étoit contenté d'aſſurer ſa liberté, ſans rien entreprendre au-delà : Que les Nobles ayant la moitié des Charges, le peuple ne trouvoit dans les Tribunaux qu'un foible azile contre la tyrannie : Qu'on ne s'étoit emparé des places de la côte, que parce que Jean-Louis de Fieſque troubloit le commerce, & tenoit Genes comme aſſiégée : Que le peuple ne s'étoit jamais éloigné de la fidelité & de l'attachement qu'il devoit au Roi ; & que dans tous les temps les mouvemens de leur Ville n'avoient été cauſés que par les Nobles : Qu'il ſupplioit donc le Roi de vouloir bien pardonner des fautes commiſes par quelques particuliers dans la premiere chaleur du tumulte & ſans la participation de tout le peuple, de confirmer la nouvelle loi faite par rapport aux Charges, & de lui laiſſer la garde des places de la côte : Que dans cette forme de gouvernement les Nobles joüiroient de tous les avantages de leur naiſſance : Que le peuple heureux, ſans que la Nobleſſe en ſouffrît, ne craindroit plus pour ſon ſalut & ſa liberté ; & qu'enfin la Ville pacifiée par l'autorité du Roi, ne ceſſeroit de bénir ſa clémence & ſa juſtice. 1506.

Ces remontrances ne firent aucune impreſſion ſur l'eſprit de Louis ; & ſoit que la licence du peuple lui fût ſuſpecte ; ſoit qu'il écoutât l'inclination naturelle à tous les François pour la Nobleſſe, il parut mécontent de la conduite des Genois. S'il avoit ſuivi ſon premier mouvement, il auroit fait punir ſévérement les auteurs de la ſédition, & rétabli par ce moyen les choſes dans leur premier état. Mais il apprehenda que la crainte du châtiment n'obligeât les rebelles à ſe jetter entre les bras de l'Empereur, qu'il redoutoit alors, parce que Philippe ſon fils vivoit encore ; prenant donc un parti plus moderé, il

promit d'oublier le paſſé, & de confirmer la nouvelle loi;
1506. mais il voulut que les Villes de la côte, dont le peuple s'étoit ſaiſi, fuſſent remiſes aux Gouverneurs. Enſuite Michel Riccio (*a*) Napolitain, qui étoit exilé de ſa patrie, eut ordre de ſe rendre à Genes pour propoſer ces conditions au peuple, & l'exhorter à profiter des bontés du Roi, plutôt que de l'irriter de nouveau par une opiniâtreté ſéditieuſe.

Mais cette populace ébloüie par de fauſſes eſperances, refuſa conjointement avec ſes Tribuns, contre l'avis des Magiſtrats légitimes, d'accepter l'amniſtie que le Roi offroit, & de reſtituer les places; ces furieux formerent même le deſſein de s'emparer de Monaco qui appartenoit à Lucien Grimaldi (*b*). Outre la haine génerale qui les animoit alors contre tous les Nobles Genois, Grimaldi leur étoit odieux en particulier, parce que la ſituation de Monaco eſt ſi favorable à la piraterie, qu'il arrivoit rarement que ceux qui étoient maîtres de cette place, réſiſtaſſent à la tentation; d'ailleurs Monaco qui domine ſur la mer, étoit un poſte de grande importance par rapport à Genes; enfin ils prétendoient que cette place appartenoit légitimement à leur République. Ils la firent donc aſſiéger par mer & par terre; & il ne fut pas au pouvoir du Gouverneur de Genes de les en empêcher. Raveinſtein voyant
1507. que ſa préſence étoit inutile, & qu'il y avoit même du danger à reſter dans la Ville, prit le parti de ſe retirer, & laiſſa Roquebertin pour commander à ſa place; le Roi n'eſperant plus que la révolte s'appaisât, & jugeant que ſon interêt & ſa gloire ne lui permettoient pas de laiſſer impunis de pareils attentats ſe prépara ouvertement à réduire les Genois par la force.

Cette affaire ſuſpendit les projets du Pape & du Roi de France contre les Venitiens, quoique Louis raſſuré par la mort de Philippe contre la crainte des préparatifs de l'Empereur, brûlât de pourſuivre ces deſſeins, & que Jule en déſirât

(*a*) Il paroît par les éloges hiſtoriques des premiers Préſidens du Parlement de Provence, imprimées à Avignon en 1727. que Michel Riccio Napolitain fut le premier pourvû de cette charge en 1501. Voyés ci-deſſus pag. 48. note (*c*).

(*b*) Il étoit fils de Lambert Grimaldi devenu Prince de Monaco par ſon mariage avec Claude Grimaldi ſa couſine, héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon. Il épouſa Anne de Pontevés; & il fut aſſaſſiné en 1523. par Barthelemi Doria.

l'exécution avec encore plus d'ardeur. Les Venitiens réfuſerent de rendre les Villes de la Romagne, dont ils s'étoient emparés, & irritoient encore le Pape, en conferant, ſans aucun égard aux droits du Saint Siége, les Evêchés vacans dans leurs Etats & par pluſieurs autres entrepriſes ſur la Juriſdiction Eccleſiaſtique. Dans cette diſpoſition Jule ayant enfin donné le Chapeau aux Evêques de Bayeux & d'Auch, avoit ſollicité le Roi de paſſer en Italie, & lui avoit indiqué Boulogne (*a*), pour y avoir une conference, à laquelle ce Prince avoit conſenti. le Pape n'apprit donc qu'avec chagrin la réſolution où étoit le Roi de réduire Genes, & d'y rétablir les Nobles : l'incliñation qu'il avoit pour le peuple au préjudice de la Nobleſſe, acheva de lui rendre ce deſſein déſagréable. Il fit tous ſes efforts pour en détourner le Roi, & lui perſuader qu'il devoit être content de conſerver la Seigneurie de Genes. Il voulut lui faire croire qu'il n'étoit pas de ſon interêt de changer la forme de gouvernement que le peuple venoit d'introduire, & que la derniere révolution ne lui fourniſſoit aucun motif légitime de prendre les armes contre cette Ville ; il apporta pluſieurs raiſons pour appuyer ſon avis, & inſiſta particulierement ſur ce que les mouvemens que la France alloit faire, pourroient allumer en Italie une guerre qui s'oppoſeroit à l'exécution de leurs deſſeins communs ; mais voyant le Roi infléxible, il ne put diſſimuler ſon dépit & ſa colere. Peut-être même que ſes anciens ſoupçons contre le Cardinal de Roüen ſe reveillerent : En effet ſoit qu'il s'allarmât de lui-même, ſoit que ſa crainte fût cauſée par des inſinuations étrangeres, il s'imagina que s'il ſe trouvoit à une conference avec le Roi, ce Prince le feroit arrêter. Quoi qu'il en ſoit, au commencement de 1507. il déclara tout à coup qu'il vouloit retourner à Rome, ſous prétexte que l'air de Boulogne étoit contraire à ſa ſanté, & que l'éloignement où il étoit de la Capitale cauſoit une grande alteration dans ſes revenus.

1507.

XV. Le Pape s'alliene tout d'un coup du Roi de France.

Une réſolution ſi précipitée ſurprit tout le monde, & particulierement le Roi qui ne put jamais deviner par quel motif le

(*a*) Le Pape étoit toujours reſté à Boulogne, depuis qu'il avoit réduit cette Ville.

1507. Pape abandonnoit ainſi des projets pour leſquels il avoit marqué tant d'ardeur, & rompoit une conference qu'il avoit lui-même propoſée. Il s'efforça de le faire reſter à Boulogne: mais cet empreſſement ne ſervit qu'à fortifier les ſoupçons de Jule, & à le confirmer dans ſa réſolution; en effet il partit de Boulogne à la fin de Février, ne pouvant diſſimuler ſa colere contre le Roi. Avant ſon départ il poſa la premiere pierre d'un fort qu'il faiſoit élever proche la porte de Galiera qui regarde Ferrare; mais la conſtruction de cette place commença ſous d'auſſi malheureux auſpices, que celle d'une citadelle bâtie autrefois dans le même endroit par ordre de Philippe-Marie Viſconti Duc de Milan. Le dépit récent du Pape contre le Roi de France, rallentiſſant l'ancienne haine qu'il portoit aux Venitiens; il prit dans ſon retour le chemin ordinaire, & paſſa par Faënza.

Ce commencement de rupture fut ſuivi chaque jour de quelque nouveau ſujet de broüillerie entre le Pape & le Roi de France. Jule exigea qu'on fît ſortir les Bentivoglio du Duché de Milan, quoiqu'il ne s'y fuſſent établis que de ſon conſentement; & il refuſa de remettre le Protonotaire en poſſeſſion de ſes bénefices, malgré la promeſſe qu'il en avoit faite dans le traité de Boulogne; écoutant rarement la raiſon dans ces momens de caprices & de dépit. Le Roi ſe laſſa bien-tôt des peines qu'il prit inutilement, pour renoüer la conference: ainſi choqué de l'inconſtance de Jule, & ſoupçonnant même avec fondement qu'il animoit ſous main le peuple de Genes, il ne cacha plus ſon reſſentiment; il ſe laiſſa même emporter à la menace, & dans ſa colere il ne ménagea pas le Pape ſur la baſſeſſe de ſon origine; car perſonne n'ignoroit que Jule étoit d'une naiſſance fort obſcure, & qu'il avoit paſſé pluſieurs années dans une ſituation conforme à ſon extraction.

XVI. Expédition du Roi de France en perſonne contre les Genois, qu'il ſoumet.

Le Roi plus déterminé que jamais à pourſuivre ſon entrepriſe de Genes, donna tous ſes ſoins aux préparatifs de cette expédition, & réſolut d'y aller lui-même; inſtruit par le malheur de ſes troupes dans le Royaume de Naples, de la difference qu'il y avoit entre conduire ſes armées en perſonne, & les confier à des Géneraux. Tous ces préparatifs n'allarmoient point encore les Genois. Uniquement occupés du ſiége de Monaco, ils y avoient

avoient envoyé pluſieurs vaiſſeaux & ſix mille hommes tirés de la lie du peuple de Genes & des environs de cette Ville; Tarlatino Capitaine des Piſans qui le leur avoient envoyé avec Pierre Gambacorta & quelques ſoldats, commandoit ces troupes. Les déſordres augmentoient de jour en jour, & un nouvel incident les porta à l'extremité. Le Commandant de la citadelle qu'on n'avoit point juſqu'alors attaquée, & qui n'avoit reçu aucune inſulte de la part des ſéditieux, prit tout à coup le parti, ſoit par ordre du Roi, ſoit par l'envie de piller, d'enlever quelques artiſans, & de faire tirer le canon ſur le port & ſur la Ville. Le ſoulevement fut bientôt géneral & ſi furieux, que Roquebertin effrayé, ſe retira d'abord; l'infanterie Françoiſe qui gardoit le Palais, ſe ſauva de ſon côté dans la Citadelle. 1507.

Peu de temps après les Genois abandonnerent le ſiége de Monaco; ayant eu avis qu'Yves d'Alegre (*a*) & pluſieurs autres Gentilshommes François s'avançoient avec trois mille hommes d'infanterie nouvellement levés, & quelques troupes que le Duc de Savoye avoit fournies, les aſſiégeans ne jugerent pas à propos de les attendre.

Sur ces entrefaites on apprit à Genes que l'armée du Roi défiloit vers la Lombardie; mais cette nouvelle loin d'intimider le peuple, ne fit qu'augmenter ſa fureur. Juſqu'alors il avoit eu quelques ménagemens pour le Roi, & la révolte, quoique réelle, n'étoit pas déclarée: le nom de ce Prince étoit encore employé dans les actes publics, & ſes armes étoient encore dans les places de Genes. Mais bien-tôt l'inſolence du peuple n'eut plus de bornes; il créa Doge un Teinturier nommé Paul de Nové. Cette démarche ſéditieuſe renfermoit une déclaration formelle que la Ville ne reconnoiſſoit plus la ſouveraineté de ce Prince; les armes de France furent abattuës, & l'on éleva à leur place celles de l'Empereur. Les Nobles informerent le Roi de ces atttentats à ſon autorité, & il en fut d'autant plus irrité, que l'Empereur ſur les inſtances du peuple de Genes, & peut-être même à l'inſtigation ſecrete du Pape, l'avoit fait prier de ſuſpendre ſa vengeance, en conſideration de ce que Genes relevoit de l'Empire, & lui avoit offert d'engager les rebelles à ren-

(*a*) Il étoit Gouverneur de Savone.

trer dans le devoir ; mais une démarche ſi ſuſpecte, ne ſer-
1507. vit qu'à faire prendre à Louis de plus grandes précautions, & le détermina à augmenter le nombre de ſes troupes.

Quelques legers avantages que le nouveau Doge & les Tribuns remporterent, augmenterent leur audace. Jerôme de Fieſque fils de Jean-Louis de Fieſque, s'étant mis à la tête de deux mille fantaſſins & de quelque cavalerie, s'étoit remis en poſſeſſion de Rapallo : après ce premier ſuccès il crut pouvoir à la faveur de la nuit, s'emparer de Recco ; mais il rencontra dans ſa marche un corps de troupes Genoiſes qui venoient au ſecours de la place, & qui du premier choc mirent les ſiennes en fuite. Orlandin neveu du même Jean-Louis qui s'étoit rendu devant Recco avec un autre détachement, ayant eu nouvelle du malheur de ſon parent, prit auſſi la fuite. Le Doge & les Tribuns encouragés par ce ſuccès, aſſiégerent le Caſtellaccio, vieux fort ſitué ſur les montagnes qui dominent Genes, & que les Ducs de Milan, dans le temps qu'ils étoient maîtres de cette Ville, firent bâtir pour favoriſer le paſſage des troupes qu'ils y envoyoient de Lombardie, & afin de pouvoir ſecourir plus facilement la citadelle. Les rébelles s'en emparerent ſans peine. La garniſon Françoiſe qui n'étoit pas nombreuſe ſe rendit, à condition qu'on la laiſſeroit aller vies & bagues ſauves : mais la capitulation fut violée dans l'inſtant même de la reddition. Les auteurs de cette perfidie en firent gloire ; & rentrant dans Genes avec de grands cris de joïe, ils montroient leurs mains encore dégoutantes du ſang de ces malheureux. Ils dreſſerent enſuite une batterie contre la citadelle & contre l'Egliſe de S. François qui y eſt contiguë.

Le Roi étoit déja en Italie (*a*), & aſſembloit en diligence ſon armée, pour venir fondre ſur Genes. Les habitans ne pouvoient ſe flater d'aucun ſecours : le Roi Catholique avoit aſſés de penchant à les ſoutenir, mais leurs interêts ne lui étoient pas aſſés chers pour l'engager à une rupture avec la France, & il avoit même prêté quatre galeres legeres au Roi : le Pape ne pouvoit que les animer ſécretement, mais ſans ofer rien tenter à découvert en leur faveur : d'ailleurs ils n'avoient que trois cens hommes d'infanterie étrangere : enfin ils manquoient de chefs expérimentés & de munitions. Ils perſiſtoient néan-

(*a*) Il étoit parti de Grenoble le 3. d'Avril, & arrivé à Suſe le 11.

moins dans leur opiniâtreté, ſe flatant de pouvoir arrêter l'armée Françoiſe aux défilés de leurs montagnes, & que le terrain leur donneroit aſſés d'avantages pour lui réſiſter ; cette préſomption leur fit mépriſer des conſeils ſalutaires qu'ils reçurent de differens endroits, & entr'autres de la part du Cardinal de Final (*a*) qui étoit à la ſuite du Roi, & qui les exhorta par pluſieurs lettres d'avoir recours à la clémence de leur Prince, certains d'en obtenir facilement une amniſtie & des conditions raiſonnables. Dès que l'armée du Roi fut ſur le chemin de Fornari & de Seravallé, & que cette confiance d'une vile populace fut évanoüie, l'approche du péril rallentit l'audace du peuple. Six cens fantaſſins qui gardoient les premiers paſſages, prirent lâchement la fuite à la vûë des François. La même crainte s'étant communiquée à ceux qui gardoient les autres défilés, ils ſe retirerent à Genes, & laiſſerent le chemin libre à l'armée ennemie. 1507.

Après avoir traverſé les montagnes, elle parut dans la vallée de Pozzevera à ſept mille de Genes ; une marche ſi hardie étonna le peuple de cette Ville, qui s'étoit follement perſuadé que l'armée n'oſeroit jamais ſe riſquer dans une vallée environnée de montagnes extrêmement rudes & au milieu du païs ennemi ; en même temps la flote de France, compoſée de huit galeres, d'autant de galions, de pluſieurs flutes & brigantins, après s'être préſentée devant Genes, pourſuivit celle des Genois, qui n'étoit que de ſept galeres & ſix barques, & qui ne ſe trouvant pas en ſûreté dans le port de Genes, s'étoit retiré à Portoveneré & à la Specié.

De la vallée de Pozzevera, les François vinrent ſe poſter au bourg de Rivarolo à deux milles de Genes près de l'Egliſe de S. Pierre d'Arena ſur le bord de la mer : ils rencontrerent dans leur marche quelques troupes d'infanterie Genoiſe, qui occupoient des défilés, mais qui ne firent pas paroître plus de courage que les autres. Le même jour le Roi arriva au camp, & prit ſon quartier à l'Abbaye del Boſchetto à l'oppoſite de Rivarolo. Il étoit accompagné de la plus grande partie de la Nobleſſe de France, d'un grand nombre de Gentishommes du Milanez &

(*a*) Charle-Dominique de Carreto frere du Marquis de Final, dont il eſt parlé cideſſus pag. 522. Son mérite le fit connoître à la Cour de France ; il fut Evêque de Cahors, puis Archevêque de Reims & enſuite de Tours. Jule II. le fit Cardinal en 1505. à la recommandation de Louis XII. Il mourut à Rome au mois d'Août 1514.

1507. du Marquis de Mantouë à qui il avoit conferé quelques jours auparavant l'Ordre de S. Michel : il lui avoit auſſi confié la banniere de France, dont perſonne n'avoit été chargé depuis la mort de Louis XI. L'armée étoit compoſée de huit cens lances ſeulement, le Roi ayant laiſſé le reſte en Lombardie à cauſe de la difficulté des chemins : il avoit outre cela dix-huit cens chevaux-legers, ſix mille Suiſſes & ſix mille hommes de pied de differentes nations.

Les Genois avoient bâti un fort ſur le Promontoire, pour fermer le paſſage qui va des montagnes au Caſtellaccio, & de ce poſte à Genes ; cette route eſt beaucoup plus courte que celle de S. Pierre d'Arena qui regne le long de la côte. Le même jour que les François arriverent à Rivarolo, ils attaquerent le fort dont on vient de parler ; mais d'un autre côté huit cens hommes de pied ſortirent de Genes ſous la conduite de Jacque Corſo Lieutenant de Tarlatino, pour ſecourir la place. Tarlatino & les ſoldats Piſans qui avoient ſervi ſous lui au ſiége de Monaco, n'étoient pas encore de retour. Ils avoient été obligés de reſter à Vintimiglia, quoique les Genois leur euſſent donné ordre de revenir, & qu'on leur eût même envoyé le vaiſſeau de Demetrio Juſtiniani, pour les ramener ; d'un côté les vents contraires les avoient empêchés de ſe mettre en mer, & de l'autre l'armée ennemie leur étoit un auſſi grand obſtacle par terre. Les François commençoient à défiler vers le fort, lorſqu'ils découvrirent l'infanterie Genoiſe qui avoit gagné le ſommet de la montagne par le côté oppoſé : la plus grande partie étoit enſuite deſcenduë du côté de l'attaque, & s'étoit poſtée ſur une petite éminence qui ſe trouve au milieu de la même montagne, où elle ſe préſenta de front aux aſſaillans. Chaumont détacha contre ces troupes un corps de Gentilhommes ſoutenus par des gens de pied ; mais les Genois ſuperieurs en nombre, & avec l'avantage du terrain réſiſterent avec vigueur ; les François, qui ſans conſiderer la ſituation du fort, & mépriſans une multitude compoſée d'artiſans & de païſans, n'avoient pas pris toutes les précautions néceſſaires, firent une perte conſiderable ; la Palice même fut bleſſé legerement à la gorge. Cette réſiſtance ne fut pas capable d'arrêter Chaumont ; voulant abſolument chaſſer les ennemis de ce poſte, il fit pointer contre eux deux pieces

de canon, qui leur donnant en flanc, les obligerent de ſe retirer ſur la montagne où étoit le reſte de leur troupe; les François les y ſuivirent en bon ordre. La garniſon du fort auroit pû attendre le canon, mais craignant qu'un corps de François ne ſe jettât entre le fort & ceux qui étoient ſur la montagne, elle abandonna honteuſement cette place: alors ceux qui avoient combattu contre les François, & qui ſe retiroient vers le fort, ſe voyant enlever cet azile, furent obligés de regagner Genes par des chemins impraticables & au travers des précipices, où il périt environ trois cens hommes. 1507.

Cet échec répandit la conſternation & la terreur dans toute la Ville, abandonnée aux caprices de la populace & entierement dépourvûë de Capitaines experimentés, & de ſages Magiſtrats. Malgré cette confuſion, les habitans envoyerent deux députés au camp pour propoſer de ſe rendre à des conditions convenables: mais le Roi ne voulut pas les entendre, & ils ne purent parler qu'au Cardinal de Roüen qui leur déclara que le Prince avoit réſolu de n'écouter aucune propoſition de leur part, à moins qu'ils ne ſe rendiſſent à diſcretion. Tandis qu'ils parloient au Cardinal, une troupe de furieux qui ne vouloient point d'accommodement, ſortit tumultuairement de la Ville, ſe fit voir ſur les hauteurs & ſur la colline qui regarde le Caſtellaccio, s'approcha à un quart de mille du fort, comme pour le reprendre, & après avoir eſcarmouché pendant trois heures avec les François qui allerent à leur rencontre, ſans qu'il y eût aucun avantage de part ni d'autre, ſe retira au Caſtellaccio. Pendant ce combat le Roi craignant qu'il ne ſortît encore d'autres troupes de Genes, reſta toujours armé & à cheval avec un gros corps de troupes dans la petite plaine qui étoit entre le camp & la riviere de Pozzevera.

Sur ces entrefaites le bruit ſe répandit dans la Ville, que les principaux citoyens avoient traité ſécretement avec le Roi à ſon arrivée dans la ville d'Aſt. La populace ſe croyant trahie, ſe mit à pouſſer des cris affreux. Le déſeſpoir & la confuſion regnoient dans Genes, & comme il n'y avoit aucune apparence de ſecours, Paul de Nové accompagné de ceux qui ne pouvoient eſperer de pardon, après ce qui s'étoit paſſé, & tous les Piſans qui étoient à Genes, en ſortirent à la faveur de la nuit,

1507. pour ſe retirer à Piſe. Le lendemain dès la pointe du jour, les mêmes députés retournerent au camp pour déclarer au Roi que la Ville n'eſperoit plus que dans ſa clémence, & s'y abandonnoit ſans réſerve. Ainſi les Genois ne purent ſoutenir la guerre que pendant huit jours; iſſuë ordinaire de ces entrepriſes formées dans le tumulte & la confuſion par une multitude inſenſée, qui adopte les plus folles eſperances, & qui pleine d'audace, quand rien ne s'oppoſe à ſes fureurs, lâche & rampante à l'approche du péril, eſt incapable d'écouter jamais la moderation, & de s'arrêter dans un juſte milieu.

Le Roi s'approcha enſuite de Genes avec ſes troupes: l'infanterie fut logée dans les fauxbourgs; & ce ne fut qu'avec peine qu'on l'empêcha de pénetrer dans la Ville, où les Suiſſes entr'autres, chercherent à s'introduire par toutes ſortes de moyens pour la mettre au pillage. Chaumont y entra avec la plus grande partie des autres troupes, après avoir mis garniſon dans le Caſtellaccio; les Genois lui remirent toutes leurs armes, même celle des particuliers, & il les fit tranſporter dans la citadelle avec trois pieces de canon que les Piſans avoient amenés avec eux, & qu'on envoya depuis à Milan. Le lendemain 29. d'Avril le Roi fit ſon entrée à Genes à pied ſous un dais; ce Prince couvert d'armes blanches, ayant l'épée nuë à la main, étoit ſuivi de ſes gendarmes & des archers de ſa garde. Les *Anziani* (*a*) vinrent au devant de lui avec les principaux citoyens, ils ſe jetterent à ſes pieds, les larmes aux yeux, paroiſſans pénetrés de triſteſſe & de répentir, & après quelques inſtans de ſilence, l'un deux prit la parole, & lui parla en ces termes au nom de tous.

» Nous oſons, Sire, aſſurer votre Majeſté, que quoique la » plus grande partie du peuple ſoit entrée dans la querelle contre » les Nobles, il n'y a cependant que la plus vile populace qui » ait eu part aux excès qui ont ſuivi cette funeſte diviſion, & que » le corps du peuple a toujours reſpecté votre autorité. N'impu- » tez donc qu'à ces miſerables, dont les fureurs n'ont pû » être reprimées ni par les Magiſtrats, ni par les Négocians, » ni par les plus honnêtes artiſans, la revolte qui nous at- » tire votre colere. Nous ſommes à vos pieds dans l'atten-

(*a*) Ce ſont les chefs du Senat.

te de votre arrêt; mais quel châtiment prononcerés-vous, « 1507.
qui ne retombe ſur des innocens, tandis que les vérita « .
bles criminels ſe ſouſtrairont à votre juſte vengeance? Ce «
ne ſont que des vagabonds, dont cette Ville infortunée «
n'eſt point la patrie, & qui loin d'être regardés comme «
citoyens, doivent à peine être conſiderés comme des hommes. «
Mais, SIRE, ſans chercher à nous juſtifier, nous n'avons «
recours qu'à votre clémence: nous implorons votre bonté, «
& la connoiſſance que nous en avons, fait ſeule toute notre «
confiance. Les Milanois plus coupables que nous, ont ſçu «
vous fléchir. Traiterés-vous avec plus de rigueur un peuple, «
qui ſous votre empire joüiſſoit, il n'y a pas longtemps, d'u- «
ne heureuſe tranquillité, & que vous voyés aujourd'hui acca- «
blé ſous le poids de ſes infortunes? Que la gloire, dont vo- «
tre clémence vous a couvert alors, vous touche encore au- «
jourd'hui; & ſongés qu'il eſt plus digne de vous d'en augmen- «
ter l'éclat par un nouveau pardon, que de la ternir par la «
punition des malheureux Genois. Vous portés, SIRE, le «
nom de *Roi très-Chrétien*, titre qui tire ſon origine du nom mê- «
me du Redempteur des hommes; & qui vous ſollicite d'imi- «
ter la bonté d'un Dieu plein de douceur & de miſericorde. «
Qu'on exagere nos fautes: qu'on les peigne avec les couleurs «
les plus odieuſes: qu'elles ayent été en effet extrêmes; elles «
ſeront toujours au-deſſous de votre bonté. Vous êtes notre «
Roi, SIRE, auſſi puiſſant que reſpectable; vous êtes parmi «
nous l'image de la Divinité. Les Rois en effet ne ſont-ils «
pas comme des Dieux à l'égard de leurs ſujets? Si vous «
êtes ſemblable à l'Etre ſuprême par l'éclat de vôtre rang, «
que vos décrets ſoient auſſi ſemblables aux ſiens, & que «
la clémence qui eſt le plus glorieux & le plus admirable «
de ſes attributs, dicte l'arrêt que vous allés prononcer ſur «
nous. »

Dés que le député eut ceſſé de parler, tous les autres implorerent à grands cris la miſericorde du Roi. Mais Louis paſſa outre ſans leur répondre: il leur ordonna cependant de ſe relever, & quitta l'épée nuë qu'il avoit à la main; (*a*) laiſſant

(*a*) Il avoit ce jour-là pour deviſe ſur ſa cotte d'armes, un Roi des Abeilles environné de ſon Eſſain, avec ces belles paroles: *Non utitur aculeo Rex cui paremus*, Mezeray.

1507. entrevoir qu'il penchoit du côté de la clémence. Il alla enſuite à la Cathédrale, où il trouva un nombre infini de dames & d'enfans des deux ſexes, tous vêtus de blanc, qui ſe proſternerent à ſes pieds en pouſſant des cris perçans ; & il ne put s'empêcher de paroître ſenſible à un ſpectacle ſi touchant.

Le Roi avoit d'abord réſolu d'ôter aux Genois la liberté de ſe gouverner par leurs propres loix, & l'adminiſtration de leur Ville, de confiſquer les fonds de la Banque de S. George, qui eſt un bien de l'état dont le revenu appartient à des particuliers, de réduire Genes à la condition des villes du Milanez, & d'y effacer juſqu'à la moindre trace de la liberté ; mais faiſant attention qu'un ſi dure traitement tomberoit ſur un grand nombre d'innocens, & pourroit même indiſpoſer la Nobleſſe, & que la modération feroit ſur les eſprits plus d'impreſſion que la ſéverité, qui d'ailleurs jetteroit dans le déſeſpoir ces peuples jaloux de leurs droits, il rétablit l'ancienne forme de gouvernement, telle qu'elle étoit avant les derniers troubles : jugeant cependant qu'il étoit néceſſaire de punir en quelque façon la révolte, il condamna la Ville à payer cent mille ducats ; il porta enſuite cette amende juſqu'à deux cens mille payables dans certains temps pour le rembourſement des frais de la guerre, & pour ſervir à la conſtruction d'une fortereſſe dans l'endroit où eſt la tour de Codifa, à quelque diſtance de Genes ſur le bord de la mer, au-deſſus du fauxbourg qui conduit à la vallée de Pozzevera & à S. Pierre d'Arena ; on l'a appellée avec raiſon *la Briglia* (*a*), parce qu'elle commande tout le port & une partie de la Ville. Outre cela le Roi obligea les Genois à recevoir, & à payer une garniſon plus nombreuſe qu'auparavant, & ordonna que la Ville entretiendroit trois galeres armées à ſon ſervice, & feroit fortifier la citadelle & le Caſtellaccio. Il annulla tous les traités qu'il avoit ci-devant faits avec les Genois, & ne leur rendit que par une eſpece de privilege, dont la durée & l'exécution dépendroient de ſa volonté, les droits dont ils joüiſſoient auparavant en vertu de ces traités. Il fit rompre les coins de la monnoye de Genes, & pour marque d'une entiere ſouveraineté il voulut qu'elle portât déſormais les armes de France. Enfin l'on trancha la tête à Demetrio Juſti-

(*a*) La Bride.

njani

niani qui découvrit dans ſon interrogatoire toutes les intrigues du Pape (*a*), pour animer, & pour fomenter la rébellion; Paul de Nové dernier Doge eut le même ſort quelques mois après : en paſſant par mer de Piſe à Rome, il fut trahi & vendu aux François par un Corſe qui avoit ſervi ſous lui. Après que le Roi eut fait ce qu'il crut néceſſaire pour rétablir l'ordre dans cette Ville, il s'aſſura des Genois en leur faiſant prêter de nouveau le ſerment de fidelité, accorda une amniſtie, dont ſoixante particuliers qu'on abandonna à la rigueur des loix, furent ſeulement exceptés, & prit enſuite la route de Milan. 1507.

XVII. Le Roi congedie ſon armée, pour raſſurer l'Empereur & l'Italie.

Dès que Genes fut ſoumiſe & tranquille, Louis congedia ſon armée; s'il avoit voulu profiter des conjonctures préſentes, il lui eut été facile avec des troupes aguerries & déja victorieuſes de porter plus loin ſes conquêtes, & de donner la loi à toute l'Italie : mais ce Prince tint ſa parole, & pour raſſurer le Pape, l'Empereur & les Venitiens qui craignoient que la réduction de Genes ne fût pas le ſeul objet de ſon expédition, il quitta tout, dès qu'il n'eut plus rien à déſirer de ce côté là.

XVIII. Le Pape anime l'Empereur contre le Roi de France.

Cette démarche devoit tranquiliſer le Pape; mais rien n'étoit capable de calmer cet eſprit inquiet & ſoupçonneux, qui interpretoit toujours en mauvaiſe part les actions les moins équivoques. Annibal Bentivoglio ayant fait une tentative ſur Boulogne avec ſix cens hommes d'infanterie ramaſſés dans le Milanez, le Pape regarda le Roi comme le moteur ſecret de cette entrepriſe, & crut que ſi elle eût réuſſi, Louis eût attaqué l'Etat Eccleſiaſtique. Il ſe plaignit hautement de ce Prince à ce ſujet; & n'ayant auparavant accordé le chapeau de Cardinal aux Evêques d'Auch & de Bayeux, qu'avec beaucoup de difficulté; il le refuſa abſolument alors à l'Evêque d'Albi, parce que Chaumont ſon frere avoit permis aux Bentivoglio de s'établir dans le Duché de Milan.

Jule avoit déja fait une démarche d'une plus dangereuſe conſéquence : car auſſi-tôt que le Roi eut déclaré qu'il avoit deſſein de réduire Genes par la force, ce pape avoit envoyé des nonces en Allemagne, & même adreſſé un bref à l'Empereur & aux Electeurs, pour leur perſuader que la révolte des Genois n'étoit qu'un prétexte dont Louis ſe ſer-

(*a*) Outre qu'il n'aimoit pas Louis XII. il étoit de Savone ville dépendante de Genes & d'une famille populaire, par conſéquent ennemi de la Nobleſſe.

1507. voit pour couvrir ſes deſſeins : Qu'il lui étoit facile en effet de calmer ces prétendus rébelles, & que ſon nom ſeul leur en impoſeroit ; mais que ce Prince ambitieux vouloit s'emparer de l'Etat Eccleſiaſtique, & uſurper la dignité Imperiale : les Venitiens de leur côté effrayés de la marche du Roi, avoient appuyé cette idée auprès de l'Empereur.

XIX. Diéte de Conſtance où l'Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à faire la guerre à Louis XII.

Maximilien donnoit ſans peine dans tout ce qui étoit nouveau ; & à ſon retour de Flandre, où il avoit inutilement tenté de ſe faire donner la tutelle de ſon petit-fils, il convoqua à Conſtance une diéte de tous les Princes de l'Empire & des Villes Imperiales ; c'eſt ainſi qu'on appelle les Villes qui reconnoiſſant l'autorité de l'Empire en lui payant de certaines contributions fixes, ſe gouvernent au reſte par leurs propres loix, & qui, ſans ſonger à étendre leur territoire, ſe contentent de conſerver leur liberté. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit vû une diéte ſi nombreuſe : les Electeurs & preſque tous les Princes Eccléſiaſtiques & Séculiers s'y trouverent en perſonne ; ceux qui étoient retenus par quelque empêchement légitime, y envoyerent pour eux, ou leurs fils, ou leurs freres, ou leurs plus proches parens, & il n'y eut aucune Ville Imperiale qui manquât d'y faire trouver ſes députés. L'Empereur fit lire le bref du Pape & pluſieurs lettres qui lui donnoient les mêmes avis : quelques-unes de ces lettres marquoient poſitivement que le deſſein du Roi de France étoit d'élever le Cardinal de Roüen ſon miniſtre au ſouverain Pontificat, & de ſe faire enſuite couronner Empereur. Dès qu'il s'apperçut que ces nouvelles étonnoient l'aſſemblée, il parla en ces termes.

„ Vous voyés, très-nobles Electeurs, Princes & illuſtres „ Ambaſſadeurs, quels ſont les funeſtes ſuites de notre longue „ patience & du mépris de ces plaintes que j'ai ſi ſouvent „ réïterées dans nos précedentes aſſemblées. Le Roi de „ France, qui juſqu'à préſent a eu recours à l'artifice & aux „ prétextes les plus ſpecieux, lorſqu'il a voulu attenter aux „ droits du Saint Empire Romain, ſe croit aujourd'hui en „ état d'agir contre nous avec moins de circonſpection & „ plus ouvertement. Ses deſſeins ſont auſſi plus vaſtes ; il ne les „ borne pas comme autrefois à ſoutenir quelques rébelles, ou „ à dépoüiller l'Empire de quelqu'un de ſes droits, il veut arra-

cher à l'Allemagne la Couronne Imperiale que la valeur de " vos ancêtres ont fixée ſur la tête des Souverains de votre na- " 1507.
tion, & qu'ils leur ont conſervée par tant de travaux. "

Ne croyés pas que l'audace de cet ennemi du nom Ger- " manique vienne de l'augmentation de ſes forces, ou de la " diminution des nôtres; il n'ignore pas la ſuperiorité de l'Al- " lemagne ſur la France; mais il ſe flate que nous ſerons tou- " jours les mêmes, & que nous ne ſortirons jamais du lâ- " che repos où nous ſommes enſevelis; que nos diſſentions " feront en ſa faveur une puiſſante diverſion; & que la gloi- " re & le ſoin même de notre propre conſervation ne ſe- " ront pas aſſés puiſſans pour nous rendre le courage, ſur- " tout depuis que nous avons ſouffert qu'il s'emparât du Mi- " lanez, qu'il entretînt nos diviſions, & qu'il ſe déclarât le " protecteur des rebelles à l'Empire; il eſpere que nous ver- " rons avec la même indifference qu'il nous enleve la Couron- " ne Imperiale, & qu'il tranſporte à la France une dignité qui " fait toute la ſplendeur de cette nation. "

Si les forces de la France étoient ſuperieures à celles de " l'Allemagne, les avantages des François ſeroient moins hon- " teux pour notre nation, & me cauſeroient moins de douleur " en particulier; on les attribueroit en ce cas à de fatales " circonſtances & à notre mauvaiſe fortune, ſans qu'on pût " nous accuſer de lâcheté ou d'imprudence. Si nous faiſions " quelques pertes, notre gloire du moins ſeroit entiere & " ſans tache. Dans quel funeſte état & à quel point d'infor- " tune n'eſt-on pas réduit, lorſqu'on eſt forcé de ſouhaiter ſa " propre foibleſſe, pour éviter l'infamie, & d'être dans l'im- " puiſſance de réſiſter, afin d'être vaincu ſans honte! "

Mais non, Meſſieurs, la vigueur que chacun de vous a " montrée tant de fois dans des affaires particulieres; cette va- " leur & cette noble fierté qui font le caractere propre de la " nation, & le ſouvenir des triomphes & des vertus des Heros " que vous comptés parmi vos ancêtres, Heros qui furent la " terreur de toutes les autres nations, me font tout eſperer; & " j'oſe me flater par avance que le peril qui menace l'Empire " va reveiller cet invincible courage qui vous eſt ſi naturel. Il " ne s'agit plus de conſerver le Duché de Milan, & de domp- " ter les Suiſſes, ces deux affaires me regardoient perſonnelle- "

1507. „ ment ; dans l'une mes engagemens avec Ludovic Sforce, „ & dans l'autre l'interêt de ma Maiſon (*a*) m'ont touché ſen- „ ſiblement : vous y avés pris peu de part, & j'ai ſenti que je „ n'avois pas beaucoup d'autorité parmi vous ; j'avouë cepen- „ dant que votre indifference pouvoit avoir quelque prétexte ; „ mais aujourd'hui quelles excuſes pourrés-vous alleguer, & „ & comment cacher votre honte, ſi vous aviés la même foi- „ bleſſe ? L'Empire dont vous êtes poſſeſſeurs, eſt en danger ; „ les Allemans entre les mains de qui la vertu indépendante „ des caprices de la fortune, a fixé le ſacré dépôt de cette „ éclatante dignité, ces peuples ſi celebres qui ont autrefois „ porté leurs armes victorieuſes dans toutes les parties du mon- „ de, & qui paroiſſent encore ſi formidables à tous les Princes „ Chrétiens, ſe laiſſeront-ils ravir un droit qui fait toute leur „ gloire ? Couverts d'infamie, ceſſeront-ils d'être la plus „ puiſſante & la premiere nation de l'univers, pour devenir „ l'objet des mépris du monde entier ? Tel eſt l'interêt que „ vous avés dans la conjoncture préſente. Quels motifs plus „ preſſans pourront vous exciter, & ranimer cette valeur „ qui vous a été tranſmiſe avec le ſang, ſi des raiſons ſi „ fortes ne ſçauroient vous toucher ? Vos enfans rougiront „ de vous avoir eu pour peres, ſi vous ne reſſemblés à leurs „ ayeux ; & ils n'entendront qu'avec douleur prononcer vos „ noms, ſi vous ne conſervés cette réputation que vous n'a- „ vés reçuë de vos ancêtres, que pour la tranſmettre à leur „ poſterité. „

„ Un plus long diſcours ſeroit inutile, & un Empereur ne „ doit qu'agir, & vous montrer l'exemple. J'ai donc réſolu „ de paſſer en Italie, ſous prétexte d'aller recevoir la Cou- „ ronne Imperiale ; quoique l'autorité & le caractere d'un „ Empereur ne dépendent que de la réünion de vos ſuffrages, „ & que ſon couronnement ne ſoit qu'une formalité pure, cette „ démarche pourra cependant cacher un deſſein plus important. „ Le véritable objet de mon voyage eſt de rompre les deſ- „ ſeins des François, & de les chaſſer du Duché de Milan, „ puiſque c'eſt le ſeul moyen qui nous reſte pour mettre fin „ leurs attentats. Je croirois vous offenſer, ſi je doutois „ de votre promptitude à me fournir les ſubſides accordés aux

(*a*) La Maiſon d'Autriche prétendoit à la Souveraineté de la Suiſſe.

Empereurs, pour aller prendre la Couronne Imperiale à Ro- " 1507.
me ; ces ſecours joints à mes propres forces, ſuffiront pour "
l'heureux ſuccès de mon entrepriſe. La plus grande partie "
des Princes & des députez des Villes d'Italie ſe rendront près "
de moi, ou pour obtenir la confirmation de leurs privileges, "
ou pour implorer ma juſtice contre leurs tyrans, ou pour m'ap- "
paiſer par leurs ſoumiſſions. Au reſte le ſeul bruit de mon nom "
& de nos armes ſuffira pour vaincre les François ; ils ſe ſouvien- "
dront encore de la journée (*a*) de Guinegâte, où jeune en- "
core & preſque enfant, je défis avec tant de valeur l'armée "
de Louis XI. Depuis cette victoire les Rois de France n'ont "
oſé riſquer de bataille contre moi, & n'ont trouvé de reſour- "
ces que dans l'artifice & la fraude. "

Pénetrés des ſentimens de cette magnanimité ſi naturelle à no- "
tre nation, conſiderés ſi l'honneur nous permet d'agir foible- "
ment, quand nous ſommes menacés d'un ſi grand péril ; & ſi dans "
une occaſion ſi preſſante, vous ne devés pas faire des efforts "
extraordinaires ; nous ſommes les défenſeurs des ſouverains "
Pontifes, & ce zele que nos peres ont toujours fait paroître "
pour la défenſe des droits du S. Siege, exige de nous au- "
jourd'hui que toute la nation Germanique ſe réuniſſe pour "
les garantir de l'ambition & des attentats du Roi de France ; "
en convoquant cette diéte, en vous repréſentant le péril qui "
vous menace, en vous animant par mon propre exemple, j'ai "
fait ce que jai dû ; C'eſt à vous d'agir à préſent. Je ne man- "
que ni de courage pour m'expoſer aux plus grands dan- "
gers, ni de ſanté ni de force pour ſupporter toutes les fatigues "
de la guerre ; & l'expérience que l'âge m'a donnée, vous aſſure "
d'un Chef qui ne ſera pas indigne de vous. Mais ſongés que "
le ſuccès d'une entrepriſe formée pour la défenſe de l'Egliſe "
Romaine notre mere commune & pour ſoûtenir l'honneur "
du corps Germanique, dépend des meſures que vous pren- "
drés. En effet, plus vous me donnerés de troupes & d'au- "
torité dans cette guerre, plus la victoire ſera certaine, & "
plus il me ſera facile d'augmenter la ſplendeur de la di- "
gnité Imperiale, qui eſt l'heritage de cette puiſſante & "
belliqueuſe nation. "

Ce diſcours produiſit les effets que Maximilien en avoit atten-

(*a*) Voyés ci-deſſus pag. 170.

1507. dus. Tous ceux qui l'entendirent ſe reprocherent de ce que dans les diétes précedentes, on n'avoit point eu d'égard à ſes plaintes contre les François. Tous concourant à ne pas ſouffrir qu'on leur ravît la couronne Imperiale, commencerent à déliberer ſur les moyens de prévenir l'ennemi. Ils convinrent que les anciens droits de l'Empire en Italie ayant été uſurpés par la faute ou à la faveur de la foibleſſe des Empereurs, le Corps Germanique devoit lever une armée aſſés puiſſante pour les enlever au Roy de France, même uni à toute l'Italie : Que la gloire du nom Germanique & la réputation d'une aſſemblée compoſée de tant de Princes & d'illuſtres Députés exigeoient ce génereux effort : Qu'il étoit néceſſaire de montrer à toute la terre, que quoique la nation Germanique eût parû diviſée depuis pluſieurs années, elle avoit cependant encore ces forces & cette puiſſance qui l'ayant autrefois renduë formidable à tout l'univers, lui avoient aſſuré la dignité Imperiale ; & qu'elle poſſedoit encore ce courage qui avoit procuré tant de Souverainetés & de gloire à la Nobleſſe. En effet combien d'illuſtres Maiſons avoient regné longtemps ſur differens Etats d'Italie, qui étoient le fruit de leur courage. Depuis pluſieurs années on n'avoit vû de diéte d'abord auſſi vive, & dont le réſultat dût avoir plus de ſuites; on croyoit même que les Electeurs & les autres Princes agiroient avec d'autant plus d'ardeur, que les fils du Roi Philippe étant encore en bas âge, il y avoit lieu d'eſperer que la Couronne Imperiale, poſſedée ſucceſſivement par Albert, Frederic & Maximilien, tous trois de la Maiſon d'Autriche, pourroit enfin paſſer dans une autre Maiſon Allemande.

Ces mouvemens déterminerent le Roi de France à congedier ſon armée après la réduction de Genes, pour faire ceſſer la défiance ; le même motif l'auroit encore engagé à repaſſer promptement en France, s'il n'avoit pas été arrêté par l'entrevûë qu'il devoit avoir avec le Roi d'Arragon, qui de ſon côté s'en retournoit en Eſpagne.

XX. Le Roi d'Arragon retourne en Eſpagne pour re-

Ce Prince avoit deſſein d'aller reprendre les rênes du gouvernement de Caſtille, que Jeanne ſa fille & Chatle ſon petit-fils n'étoient pas en état de tenir. Jeanne avoit l'eſprit aliené par certaines vapeurs qui s'étoient déclarées à la mort de

Philippe ſon mari (*a*) ; & Charle l'aîné de ſes fils n'avoit pas encore dix ans (*b*). La plûpart des Seigneurs ſe rappellant l'équité du Roi d'Arragon & les grands avantages qu'il avoit procurés à la Caſtille pendant une longue paix, le ſouhaitoient avec empreſſement. D'ailleurs les diſſentions qui commençoient à s'élever entre les grands, menaçoient d'une guerre civile qu'il falloit prévenir. Jeanne elle-même, à qui ſon mal ôtoit toute autre reflexion, perſiſta conſtamment dans la réſolution d'attendre le retour de ſon pere, & refuſa toujours malgré les plus vives inſtances, de ſigner aucuns ordres ſans ſa participation ; ce qui ſuſpendoit toutes les affaires, parce que ſuivant les loix du Royaume, tous les actes concernant le gouvernement, doivent être munis de la ſignature du Souverain.

1507. prendre le gouvernement de la Caſtille.

Ainſi le Roi d'Arragon partit de Naples après un ſéjour de ſept mois. Il n'y remplit pas l'attente qu'on avoit conçuë de lui à ſon arrivée : le peu de temps qu'il reſta dans cette Ville, & la difficulté de répondre à des eſperances inconſiderées en furent cauſe ; d'ailleurs il rencontra pluſieurs obſtacles qui l'empêcherent d'agir pour l'utilité génerale de l'Italie, & pour le bien du Royaume de Naples en particulier. Il lui étoit important de retourner au plutôt en Eſpagne pour y reprendre les rênes du gouvernement, & cet objet qui étoit pour lui d'une conſéquence extrême, lui fit négliger ſes autres affaires ; le même motif l'engageoit à avoir de grands ménagemens pour l'Empereur & pour le Roi de France ; il craignoit Maximilien, parce qu'il étoit ayeul paternel du Prince d'Eſpagne, & Louis lui paroiſſoit également redoutable par ſa puiſſance & par la proximité de ſes Etats avec l'Eſpagne. En effet la France étoit à portée d'appuyer ceux qui voudroient traverſer les deſſeins de Ferdinand. Ainſi comme par le traité de paix qu'il avoit fait avec la France, il s'étoit engagé de rétablir les Seigneurs de la faction d'Anjou dans leurs terres, quoiqu'elles euſſent été données aux partiſans d'Eſpagne ; & ne pouvant en dépoüiller ceux-ci ſans les aliener, & ſans ſe faire taxer d'ingrati-

(*a*) Il y avoit déja longtemps que ſa folie étoit déclarée. La jalouſie que lui donnerent en Flandre certaines galanteries de ſon mari qu'elle aimoit avec fureur, en furent la premiere cauſe.

(*b*) Il n'avoit que ſept à huit ans.

1507. tude, il fut obligé de les dédommager en argent, ou de leur donner d'autres terres équivalentes qu'il fallut acheter ; ſes finances ne purent ſuffire à ces dépenſes ; c'eſt pourquoi ſe trouvant hors d'état de faire à ſes ſujets la moindre liberalité, il ne put pas même accorder les exemptions, dont les Rois avoient coutume de les gratifier à leur avenement ; la ſituation de ſes affaires le força même de les charger de nouveaux ſubſides ; ce qui indiſpoſa d'autant plus le peuple, qu'il s'étoit flaté d'une diminution conſiderable. Il mécontenta encore les Seigneurs de l'un & de l'autre parti : ceux qui avoient la joüiſſance des terres, qu'il falloit rendre, outre qu'ils ne les abandonnoient pas volontiers, ne furent pas contens des équivalens qu'on leur donna ; ceux qui furent rétablis eſſuyerent des difficultés qui tendoient à diminuer la reſtitution ; le moindre differend entre les parties intereſſées tournoit toujours au profit du Prince, parce que moins on rendoit aux Angevins, moins il falloit de dédommagement aux autres.

Gonſalve partit avec Ferdinand, mais l'amour que les peuples avoient pour ce celebre Capitaine & ſa réputation ſubſiſterent encore longtemps après ſon départ. Il joignit à la gloire que ſes victoires lui avoient acquiſe, celle que donne la liberalité ; car avant que de quitter Naples, quoiqu'il ne joüit pas d'une grande fortune, & que ſa generoſité fut déja aſſés connuë, il vendit une partie de ſes terres, pour faire de magnifiques préſens à ſes amis.

XXI. Difficultés entre le Pape & le Roi d'Arragon au ſujet de l'inveſtiture du Royaume de Naples.

Le Pape & le Roi d'Arragon n'étoient pas fort ſatisfaits l'un de l'autre. Le premier ne vouloit accorder l'inveſtiture du Royaume de Naples, qu'à la charge du cens qui avoit été payé par les anciens Rois ; & le ſecond demandoit qu'on le diminuât en ſa faveur, comme on l'avoit fait pour Ferdinand ſon couſin & ſes ſucceſſeurs. D'ailleurs il vouloit rendre la foi & hommage pour le Royaume entier en ſon propre nom, comme ſucceſſeur d'Alfonſe le vieux ; & c'étoit en effet à ce titre qu'il avoit reçu le ſerment de fidelité des Napolitains, quoique par un article du traité avec la France, il dût porter la foi pour la terre de Labour & pour l'Abruzze, tant en ſon nom qu'au nom de la Reine conjointement. On crut que ſur les difficultés que le Pape lui fit à ce ſujet, il ne voulut pas conferer avec lui à Oſtie : Jule y reſta en effet dans ce temps-là pendant pluſieurs jours, & le bruit couroit que c'étoit pour attendre le Prince à ſon paſſage.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, le Roi d'Arragon fit voile vers Savone, où il avoit rendés-vous avec le Roi de France ; Louis qui n'étoit reſté en Italie que pour cette entrevûë, s'y rendit de Milan, auſſi-tôt qu'il eut apprit le départ de Ferdinand. On ne ſe ſouvenoit point d'avoir vû de conference pareille à celle-ci, & où la confiance réciproque de deux Princes autrefois rivaux, eût parûë avec tant d'éclat. Les Rois animés par la haine, pleins de méfiance & de jalouſie, ne ſe voyent pour l'ordinaire qu'en tremblant, après avoir pris les plus grandes précautions pour la ſûreté de leurs perſonnes, & ſans compter beaucoup ſur la bonne foi. Mais le procedé de Louis & de Ferdinand fut bien different dans cette occaſion (*a*). Dès que le Roi de France fut averti que la flote Arragonoiſe approchoit du port, il s'avança ſur le Mole, & ſuivi ſeulement de quelques Gentilshommes, ſans gardes, ſans eſcorte, il ſe rendit à bord de la galere de Ferdinand par un pont de bois conſtruit exprès. Ferdinand & la Reine le reçurent avec de grandes démonſtrations d'une joïe ſincere, & après quelques momens d'une converſation fort enjoüée, ils ſortirent enſemble de la galere par le même pont, & entrerent dans la Ville à pied, perçans avec peine la foule accouruë à ce ſpectacle de toutes les Villes voiſines. La Reine marchoit au milieu des deux Princes richement parée, & couverte de pierreries ; Ferdinand ſon mari étoit à ſa droite, & Louis ſon oncle à ſa gauche (*b*) : le Cardinal de Roüen & le grand Capitaine étoient auprès de leurs maîtres ; les filles d'honneur de la Reine magnifiquement habillées, & de jeunes Gentilshommes de ſa ſuite venoient après eux ; des Seigneurs François & Eſpagnols dans une égale magnificence ouvroient & fermoient la marche. Dans cet ordre le Roi & la Reine d'Arragon furent conduits par le Roi de France au château deſtiné à les loger ; leur Cour occupa la moitié de la Ville qui eſt contiguë à ce château ; & Louis ſe logea à l'Evêché qui eſt vis-à-vis.

1507.

XXII. Entrevûë des Rois de France & d'Arragon à Savone.

Ce fut ſans doute un ſpectacle ſurprenant de voir les deux plus puiſſans Rois de la Chrétienté, aprés une guerre ſanglante, raſſemblés par la paix & les liens du ſang, oublier non ſeulement tant de motifs de reſſentiment & de haine, mais encore s'abandon-

(*a*) Ce fut la veille de la fête de S. Pierre.

(*b*) Savone appartenoit au Roi de France, comme dépendante de Genes.

ner à la diſcretion l'un de l'autre avec toute la franchiſe de deux
1507. freres étroitement unis. On mit alors en paralelle la confiance que Louis & Ferdinand avoient fait paroître chacun de leur côté. Les uns diſoient que la démarche du Roi de France étoit plus noble, parce qu'il s'étoit mis le premier entre les mains de Ferdinand qui avoit quelque interêt de s'en aſſurer, pour s'affermir dans la poſſeſſion du Royaume de Naples; que de l'autre côté le Roi d'Arragon, après un abord où il en avoit uſé ſi noblement avec Louis, n'avoit plus rien à craindre de ſa part, parce que celui-ci ſe ſeroit deshonoré, en ſe montrant moins genereux que ſon rival. D'autres donnoient l'avantage au Roi d'Arragon, parce qu'il s'étoit livré durant pluſieurs jours à la diſcretion de Louis, qui ne s'étoit mis au pouvoir de Ferdinand que pour quelques inſtans. Qu'après lui avoir enlevé la Couronne de Naples, défait ſes armées, & donné atteinte à ſa gloire, il devoit naturellement craindre de trouver dans ce Prince un ennemi toujours animé à la vengeance: Qu'enfin la perfidie étoit plus à préſumer du côté où elle devoit être plus utile: Que Ferdinand, en faiſant Louis priſonnier, n'y auroit pas beaucoup gagné, parce que la forme du gouvernement de France eſt ſi bien conſtituée, que l'état n'auroit pas beaucoup ſouffert de l'abſence de ſon Prince; qu'au contraire le Roi de France, en retenant Ferdinand, dont les héritiers étoient preſque encore au berceau, & dont l'autorité n'étoit pas encore bien affermie à Naples, auroit facilement porté la confuſion & le déſordre dans la Caſtille & dans les Royaumes de ſon ennemi, & n'auroit eu de longtemps rien à craindre de la part de l'Eſpagne.

La préſence du grand Capitaine donna auſſi occaſion de parler de lui avec éloge. Le ſouvenir de ſes victoires & ſa réputation lui attiroient tous les regards, & les François tant de fois vaincus par ſes armes, & dont il avoit été la terreur, le voyoient avec admiration. Ceux qui avoient ſervi dans le Royaume de Naples racontoient aux autres les exploits de ce Heros. On ſe faiſoit un plaiſir de celebrer l'activité & l'adreſſe avec leſquelles il avoit ſurpris les Barons campés à Laïno en Calabre, le courage & la conſtance qu'il avoit fait paroître dans Barlette, autant preſſé par la peſte & par la famine que par l'armée qui l'aſſiégeoit: cette mâle éloquence avec laquelle il enchaînoit les eſprits, & ſoutenoit des troupes ſans argent; ſa bravoure à la journée de

Cerignola; & ſa fermeté ſur les bords du Garigliano en préſence d'un ennemi ſuperieur, & dans un temps où il ne pouvoit payer ſes ſoldats & où d'ailleurs il ſe trouvoit environné de mille obſtacles; on vantoit auſſi l'habileté & les ſtratagêmes qui lui procurerent la victoire; & enfin ſa vigilance & ſon attention à profiter des moindres fautes de l'ennemi; on admiroit ſurtout ſon air de grandeur & de majeſté, la nobleſſe de ſes expreſſions, & ce maintien grave & ſerieux, dont la douceur & la politeſſe temperoient l'auſterité. Le Roi de France voulut qu'il mangeât à ſa table; & lui fit ordonner par le Roi d'Arragon d'accepter cet honneur: on remarqua que pendant le repas ce Prince le regardoit & lui parloit avec une eſpece d'admiration (*a*). Ainſi cette journée ne fut pas moins glorieuſe à Gonſalve que celle de ſon entrée à Naples: mais elle fut, pour ainſi dire, le terme de ſa gloire; car il demeura le reſte de ſa vie en Eſpagne, & ſes talens furent entierement négligés en paix comme en guerre. 1507.

Louis & Ferdinand demeurerent trois jours à Savone. Ils y eurent enſemble de longues conferences, dont le ſecret ne tranſpira pas au dehors. Le Cardinal de Sainte Praxede (*b*) Légat du Pape, n'y fut point admis, & il ne reçut même dans cette occaſion que des honneurs de ceremonie. Sur ce qu'on put découvrir alors, & particulierement ſur les évenemens qui ſuivirent cette entrevuë, l'on a jugé que les deux Rois ſe jurerent une amitié conſtante; que Ferdinand promit de ménager la paix entre l'Empereur & le Roi de France, pour attaquer enſuite conjointement les Venitiens; & que pour faire voir que l'interêt géneral de la Chrétienté les touchoit autant que leur avantage particulier, ils ſe propoſerent la réforme de l'égliſe & la convocation d'un Concile. Ferdinand n'agiſſoit pas ſur cet article avec beaucoup de ſincerité: ſon unique deſſein étoit de flater l'ambition du Cardinal de Roüen qui aſpiroit toujours au ſouverain Pontificat; en effet cet artifice lui donna tant d'empire ſur l'eſprit de ce Miniſtre, & il le flata ſi bien, que le Cardinal ne s'apperçut que fort tard & après un grand nombre d'évenemens contraires à ſes vûës, qu'il avoit été trompé par le Roi

(*a*) Ferdinand, pour payer en quelque façon à Louis XII. l'honneur qu'il faiſoit à Gonſalve, rendit viſite à d'Aubigny malade de la goute, & combla d'honêtetés Louis d'Ars & le Chevalier Bayard.

(*b*) Gabriël Gabrielli Evêque d'Urbin, Cardinal du titre de Sainte Praxede, créature de Jule II.

d'Arragon. Sa crédulité nuiſit beaucoup aux affaires de ſon
1507. Maître.

XXIII. Réſultat des deux Rois ſur l'affaire de Piſe.

L'affaire de Piſe que les Florentins avoient négociée durant toute cette année avec les deux Rois, fut auſſi miſe ſur le tapis. Dès le temps que Louis faiſoit ſes préparatifs contre les Genois, il avoit trouvé mauvais que les Piſans leur fourniſſent des ſecours, & cette démarche avoit fait perdre à ces derniers tout le crédit qu'ils pouvoient avoir à la Cour de France : le Roi même croyant que la réduction de Piſe étoit conforme à ſes interêts, avoit fait eſperer aux Florentins, qu'après l'expédition de Genes, il envoyeroit ſon armée contre cette premiere Ville. Mais ayant licentié ſes troupes, comme nous l'avons dit, il craignoit encore d'offenſer le Roi d'Arragon, qui lui avoit fait entendre qu'il trouveroit le moyen d'engager les Piſans à rentrer volontairement ſous la domination des Florentins. Si la choſe réuſſiſſoit, le Roi de France eſperoit que ces derniers lui donneroient des ſommes conſiderables d'argent. Le Roi d'Arragon de ſon côté avoit ſes vûës. Il auroit voulu empêcher que les Florentins ne recouvraſſent Piſe ; mais voyant qu'on ne pouvoit conſerver cette Ville ſans beaucoup de dépenſe & de peine, & craignant que ſes anciens maîtres n'y rentraſſent avec le ſecours du Roi de France, il s'étoit propoſé de faire accepter un traité par les Piſans, & de leur perſuader qu'ils devoient ſe ſoumettre aux Florentins, qui en ce cas lui avoient promis de faire une ligue avec lui, & de lui payer en differens termes cent vingt mille ducats. Il s'étoit d'abord flaté de réuſſir aiſément dans ſon projet : mais n'ayant pas trouvé les Piſans auſſi dociles qu'ils le lui avoient fait eſperer, & voulant abſolument empêcher que le Roi de France ne profitât ſeul de cette affaire, il avoit déclaré ouvertement aux Ambaſſadeurs de Florence, que s'ils entreprenoient de recouvrer Piſe de quelque maniere que ce pût être ſans ſa participation, il s'y oppoſeroit. En même temps pour empêcher le Roi d'employer des moyens plus déciſifs que celui de la négociation, il lui avoit fait dire, tantôt qu'il étoit aſſuré de parvenir enfin à l'accommodement, tantôt que les Piſans étoient ſous ſa protection. Ce dernier prétexte étoit faux ; à la verité ceux-ci l'avoient prié de la leur accorder, ils lui avoient même offert la Seigneurie de leur Ville ; mais quoi-

qu'il leur eût fait eſperer qu'il accépteroit ces offres, & que le grand Capitaine les en eût aſſurés de ſa part, cependant le traité propoſé n'avoit pas été conclu ; dans la conference de Savone cette matiere fut plus particulierement diſcutée ; & les deux Rois convinrent que Piſe ſeroit renduë aux Florentins qui leur donneroient pour cela de l'argent à l'un & à l'autre. 1507.

Tous ces mouvemens & la crainte d'offenſer le Roi d'Arragon avoient empêché les Florentins de faire cette année leurs ravages ordinaires dans le territoire de Piſe, qui en eût cependant ſouffert un préjudice conſiderable. En effet cette Ville étoit ſans vivres & ſi épuiſée, que les partis Florentins s'avançoient impunément juſqu'à ſes portes ; les païſans, dont le nombre étoit plus conſiderable que celui des bourgeois, étoient au déſeſpoir de perdre ſi ſouvent le fruit de leurs travaux, & ce courage obſtiné qu'ils avoient fait paroître, commençoit à ſe rallentir. D'ailleurs les Piſans ne tiroient plus les mêmes ſecours de leurs voiſins : Genes accablée ſous le poids de ſes propres malheurs, avoit aſſés de peine à ſe ſoutenir elle-même ; Pandolphe Petrucci étoit bien éloigné de leur donner des ſecours, & les Lucquois, quoiqu'ils fourniſſent ſécretement quelques vivres, n'étoient pas en état de ſupporter ſeuls une ſi grande dépenſe.

Après trois jours de conference les deux Rois ſe ſéparerent en ſe donnant des aſſurances réciproques d'une amitié durable : Ferdinand fit voile à Barcelone, & Louis ſe rendit en France par terre, laiſſant tous deux les affaires d'Italie dans l'état où elles étoient auparavant leur voyage & leur entrevûë. Tout le changement qu'on y remarqua, fut celui des diſpoſitions du pape, dont l'eſprit altier s'enflammoit de jour en jour. L'entrepriſe qu'Annibal Bentivoglio avoit formée ſur Boulogne, lui avoit fourni un prétexte pour faire demander au Roi par le Cardinal de Sainte Praxede, lors de la conference de Savone, de lui remettre Jean Bentivoglio & Alexandre ſon fils qui étoient actuellement dans le Duché de Milan ; Jule alleguoit qu'ils avoient violé le traité de Boulogne fait par l'entremiſe de Chaumont ; & que cette infraction dégageoit le Roi de la parole qu'il leur avoit donnée. Pour prix de cette eſpece de perfidie, le Pape promit de donner le chapeau à l'Evêque d'Alby. Le Roi avoit répondu, que

1507. le crime imputé aux Bentivoglio, n'étoit pas averé: Qu'il auroit été le premier à le punir; & que dans cette intention il avoit fait arrêter Jean dans le château de Milan, & qu'il y étoit reſté pluſieurs jours, mais que ne s'étant trouvé aucun indice contre eux, il ne vouloit pas manquer à la parole qu'il leur avoit donnée : Que néanmoins par complaiſance pour le Pape, il ne s'oppoſeroit pas aux procedures Eccleſiaſtiques qu'il feroit contre eux, comme il ne s'étoit pas plaint de ce qu'à l'occaſion des mouvemens d'Annibal Bentivoglio, on avoit renverſé de fond en comble leur Palais de Boulogne.

XXIV. L'Empereur allarme l'Italie par le bruit de ſa venuë.

Cependant la diéte de Conſtance qui continuoit toujours, faiſoit de plus en plus attendre de grands évenemens. L'Empereur avoit l'art d'entretenir cette opinion par ſes diſcours; & diſoit hautement qu'il iroit à Rome avec une armée ſi formidable, que la France & toute l'Italie réünies enſemble ne ſeroient pas capables de lui réſiſter. Pour donner plus de faveur à ſon entrepriſe, & pour faire croire que l'interêt du S. Siege en étoit le principal motif, il écrivit au Pape & au College des Cardinaux, qu'il avoit déclaré le Roi de France ennemi du S. Empire, parce qu'il avoit paſſé les Monts pour uſurper la Couronne Imperiale, placer le Cardinal de Roüen ſur la Chaire Pontificale, & réduire l'Italie dans une dure ſervitude : Qu'il ſe préparoit à venir en Italie pour ſe faire couronner, lui rendre ſa liberté, & aſſurer la tranquillité publique : Que comme premier protecteur du Siege Apoſtolique, & plein de zele pour la défenſe de ſes droits ſacrés, il n'avoit pas voulu attendre que l'Egliſe implorât ſa protection : Qu'il prévenoit donc ſes ſollicitations; ſçachant que la crainte avoit déja obligé le ſouverain Pontife de s'enfuir de Boulogne, & l'empêchoit encore, ainſi que le Sacré College, de l'avertir du péril où ils ſe trouvoient, & de lui demander du ſecours.

Ces bruits ayant penetré en Italie, où la renommée les augmenta encore, l'on y ajoûta d'autant plus de foi, que le Roi de France faiſoit de ſon côté des préparatifs qui ſembloient annoncer ſes craintes. L'amour de la nouveauté, l'eſperance & l'incertitude des évenemens qu'on attendoit, firent alors differentes impreſſions dans les eſprits. Ainſi le Pape envoya

le Cardinal de Sainte Croix Légat en Allemagne; les Venitiens, les Florentins & tous les Princes d'Italie, à l'exception du Marquis de Mantouë, y envoyerent auſſi leurs Miniſtres ſous le nom d'Ambaſſadeurs ou ſous d'autres titres. Ces mouvemens inquiéterent en effet le Roi de France, qui comptoit peu ſur les Venitiens & encore moins ſur le Pape, que le choix qu'il venoit de faire pour la légation d'Allemagne du Cardinal de Sainte Croix ancien partiſan de l'Empereur, lui rendit encore plus ſuſpect. 1507.

Mais loin qu'on pût pénetrer les véritables ſentimens de Jule II. il ne les connoiſſoit pas lui-même. Tantôt ſa haine & ſes ſoupçons contre le Roi de France lui faiſoient ſouhaiter que Maximilien paſsât en Italie; & tantôt le ſouvenir des anciennes querelles des Papes & des Empereurs l'effrayoit avec d'autant plus de raiſon, que les cauſes de ces démêlés ſubſiſtoient encore. Agité par ces mouvemens oppoſés, il differoit à ſe déterminer juſqu'après la concluſion de la diéte, & il avoit chargé ſon Légat de ne s'expliquer qu'en termes généraux, & d'exhorter ſeulement Maximilien de ſa part à venir en Italie ſans troupes, avec promeſſe de lui faire plus d'honneurs qu'aucun Empereur n'en avoit jamais reçu à ſon couronnement.

Mais on s'apperçut bien-tôt que les ſuites de la diéte ne ſeroient pas telles qu'on ſe l'étoit imaginé. Quand on eut appris en Allemagne que le Roi de France avoit licentié ſes troupes, après la réduction de Genes, & qu'il avoit repaſſé les Monts dès qu'il avoit pû le faire, l'ardeur des Princes & des peuples ſe réfroidit à meſure que leurs ſoupçons diminuerent, & fit place à un interêt particulier qui leur faiſoit craindre que l'Empereur ne devînt trop puiſſant. D'ailleurs le Roi de France de ſon côté mettant en uſage les moyens que lui ſuggera la politique, avoit envoyé à Conſtance des Miniſtres qui ne ſe découvrans qu'à ceux qui étoient dans ſes interêts, avoient calmé les eſprits, en remontrant que la conduite du Roi après la guerre de Genes prouvoit la ſuppoſition & la fauſſeté des projets ambitieux qu'on lui imputoit; & qu'il avoit ſi peu ſongé à attenter aux droits de l'Empire, que dans tous les traités dans leſquels il étoit entré, il avoit déclaré qu'il ne vouloit contracter aucune obligation, dont les ſuites l'en-

1507. gageaſſent dans des entrepriſes contraires aux interêts du Corps Germanique. Ces Emiſſaires n'avoient pas ſeulement employé ces raiſons pour gagner les membres de la diéte ; ils avoient encore repandu de grandes ſommes d'argent, dont on eſt fort avide en Allemagne.

Enfin la diéte ſe ſépara le vingt d'Août. Il y fut arrêté, après de grandes conteſtations, qu'on fourniroit à l'Empereur pour ſon voyage d'Italie huit mille chevaux & vingt-deux mille hommes de pied payés pour ſix mois, outre cent vingt mille florins du Rhin pour l'entretien de l'artillerie & pour les autres dépenſes extraordinaires ; & que toutes ces troupes ſe trouveroient aſſemblés près de Conſtance le jour de S. Gal, vers le milieu du mois d'Octobre. Le bruit courut alors, que ſi Maximilien avoit voulu conſentir que cette expédition ſe fit au nom du Corps Germanique, & que la diéte nommât les Officiers, levât des ſoldats, & pût diſpoſer des conquêtes qu'on feroit, on lui auroit accordé de plus grandes forces : mais que ne pouvant ſouffrir de ſuperieur, ni d'égal, & ne voulant encore moins permettre que le fruit de la victoire dépendît d'autres que de lui, il avoit mieux aimé ſe contenter d'un ſecours médiocre, que d'en avoir de plus grands à des conditions ſi dures.

Quoique ce réſultat ne répondît pas à l'attente publique, la crainte de la venuë de Maximilien répandit cependant la terreur en Italie. On penſoit qu'en joignant aux forces que la diéte lui fourniſſoit, les troupes qu'il pouvoit tirer des païs héréditaires, & celles qu'il leveroit lui-même, il auroit une puiſſante armée compoſée d'une milice brave & aguerrie : Que d'ailleurs ſon artillerie ſeroit fort nombreuſe, & qu'enfin des troupes déja ſi formidables par elles-mêmes, le ſeroient encore bien davantage ſous un chef habile, experimenté, endurci à la fatigue & ſuperieur aux plus fortes inquiétudes ; qualités qui faiſoient dire que Maximilien étoit le plus grand Prince qui eût occupé le Trône Imperial depuis cent ans. On ſçavoit encore qu'il traitoit actuellement avec les Suiſſes, pour en avoir douze mille hommes ; à la verité le Bailli de Dijon & les autres Miniſtres François formoient de grands obſtacles à la concluſion de ce traité. Ils faiſoient valoir d'un côté l'ancienne alliance des Cantons & de la France, & cette ligue qui ſubſiſtant depuis tant d'années, avoit été renouvellée avec Louis même,

&

& leur procureroit des avantages ſi conſiderables. Ils repréſentoient de l'autre côté la haine inveterée des Princes de la Maiſon d'Autriche contre les Cantons, la guerre cruelle que Maximilien lui-même leur avoit faite, & l'interêt qu'ils avoient de s'oppoſer aux trop grands progrès des Allemans. Mais malgré les efforts des François, les Suiſſes paroiſſoient diſpoſés à traiter avec l'Empereur, ou du moins à ne point s'engager contre lui, prévenus que le peril regardoit tout le Corps Germanique. Ainſi l'on jugeoit que ſi le Roi de France étoit privé du ſecours des Suiſſes, ou que ſi les Venitiens ne s'uniſſoient pas à lui, il ne pourroit tenir la campagne en preſence de l'infanterie Allemande, & que renfermé dans ſes places, il ſeroit obligé de reſter ſur la défenſive, juſqu'à ce que le défaut d'argent diſſipât les troupes de ſon ennemi: en effet il faiſoit fortifier en diligence les fauxbourgs de Milan & les plus importantes Villes de ce Duché. 1507.

XXV. Les Venitiens ſont également preſſés par l'Empereur & par le Roi de France de ſe déclarer pour l'un des deux contre l'autre.

Les Venitiens n'étoient pas de leur côté ſans inquietude; & comme le parti auquel ils s'attacheroient, devoit en tirer un avantage conſiderable dans les circonſtances préſentes, l'Empereur & le Roi de France n'oublioient rien pour les gagner. Maximilien envoya à Veniſe trois perſonnes de grand poids, non-ſeulement pour demander paſſage par les Etats de la Republique, mais encore pour inviter le Senat à s'unir étroitement avec lui; il leur offrit de partager avec eux les conquêtes; & leur fit dire qu'il étoit le maître de ſe joindre au Roi de France, & que ce Prince lui avoit ſouvent propoſé une ligue contre eux. Louis de ſon côté faiſant agir vivement les Ambaſſadeurs qu'il avoit à Veniſe, s'efforçoit de ſe rendre favorable le Miniſtre Venitien, qui étoit à la Cour de France, & mettoit tout en œuvre pour engager ces Républicains à oppoſer une armée au paſſage de l'Empereur, comme auſſi dangereux pour eux que pour le Milanez; il leur offrit même de joindre toutes ſes forces à celles de la République, & de faire avec elle une alliance perpetuelle.

Mais les Venitiens n'étoient pas alors fort diſpoſés à faire la guerre, ni à s'aggrandir; ils craignoient de troubler la paix de l'Italie, & ils avoient reconnu par expérience que l'acquiſition de Cremone ne pouvoitbalancer les dangers & les inquiétudes ou la proximité du Roi de France les avoit expoſés; ils auroient

1507. volontiers embraſſé la neutralité ; mais l'Empereur les preſſoit avec tant de vivacité qu'il falloit néceſſairement accorder ou refuſer le paſſage. S'ils prenoient ce dernier parti, ils craignoient d'être expoſés aux premieres attaques des Allemans : ſi au contraire ils les laiſſoient paſſer, le Roi de France ne pouvoit manquer de reſſentir vivement l'infraction du traité dans lequel il étoit expreſſément ſtipulé que l'une des parties ne pourroit donner paſſage aux ennemis de l'autre. D'ailleurs ils ſentoient bien que, dès que l'Empereur auroit pénetré en Italie, il y auroit de l'imprudence à reſter dans l'inactiou, en attendant tranquillement la déciſion des differends de deux Princes, dont l'un ſeroit devenu leur ennemi mortel, & dont l'autre ne ſeroit que médiocrement leur ami. Ces conſiderations faiſoient qu'on étoit géneralement perſuadé dans le Sénat qu'il falloit abſolument ſe déclarer pour l'un ou pour l'autre, mais l'embarras étoit de déterminer celui des Princes, dont on ſuivroit le parti. Enfin après de longs délais, le Conſeil des Pregati s'aſſembla pour prendre une derniere réſolution, & Nicolas Foſcarini parla en ces termes.

XXVI. Diſcours de Nicolas Foſcarini, pour perſuader le Sénat de ſe déclarer en faveur de l'Empereur.

„ Si nous pouvions, Meſſieurs, trouver des moyens aſſés „ puiſſans pour conſerver la paix au milieu des troubles qui „ ſont ſur le point d'éclater, je ſuis perſuadé que tous les ſenti„ mens ſeroient bien-tôt réünis, & que quelques avantages „ qu'on nous fît eſperer, aucun de nous ne ſeroit d'avis de „ prendre part à une guerre dont les frais égaleront le dan„ ger. Mais un ſerieux examen nous ayant convaincu dans „ nos précedentes aſſemblées, que les circonſtances préſen„ tes ne nous permettent pas de reſter dans une imprudente „ tranquillité, il s'agit de choiſir le parti le plus utile à la Ré„ publique, & la juſteſſe de ce choix dépend de la réſolu„ tion que nous prendrons ſur l'alternative que je vais pro„ poſer. Devons-nous croire que l'Empereur, quand nous „ aurons rejetté ſes demandes veüille s'unir avec le Roi de „ France contre nous ? Pouvons-nous au contraire nous „ flater que la haine qui regne entre ces deux Princes, ſera „ aſſés forte pour les empêcher de ſe liguer enſemble.

„ Si cette haine pouvoit ſubſiſter, je ſerois d'avis, ſans balan„ cer, que nous devons reſpecter nos engagemens avec la Fran„ ce. En effet, tant que ſes forces & les nôtres ſeroient unies de

bonne foi pour la défenſe commune, nous pourrions facile- « 1507.
ment réſiſter à l'Empereur. Il nous ſeroit d'ailleurs plus ho- «
norable d'obſerver les traités avec notre allié, que de rompre «
avec lui ſans aucuns motifs légitimes ; & ne prenant part «
à la guerre que pour conſerver la paix de l'Italie, cette dé- «
marche ſeroit plus favorablement reçuë, qu'une nouvelle «
liaiſon avec un Prince dont l'intention eſt d'y porter le trou- «
ble & la confuſion. Si au contraire nous devons craindre «
que l'Empereur & le Roi de France ne joignent leurs ar- «
mes pour nous accabler, il eſt abſolument néceſſaire de «
prévenir ce funeſte traité, & perſonne ne doute qu'il ne «
nous ſoit plus avantageux de nous lier avec l'Empereur «
contre le Roi de France, que d'attendre que ces deux puiſ- «
ſances s'uniſſent contre nous. «

Il eſt difficile, Meſſieurs, de pénetrer dans cet avenir, «
& de ſe déterminer ſur l'un ou ſur l'autre de ces évenemens, «
qui dépendent non-ſeulement de la volonté d'autrui, mais «
encore de pluſieurs circonſtances également incertaines. «
Malgré ces obſcurités, on peut à la faveur des conjectu- »
tures, & en jugeant de l'avenir par le paſſé, découvrir «
ce que nous avons à craindre ou à eſperer. Pour moi je «
crois que nous devons plus appréhender une ligue entre «
l'Empire & la France, que nous flater du contraire. «

Il n'y aura pas, ſelon les apparences, de grandes difficul- «
tés de la part de l'Empereur pour la concluſion de ce traité ; «
il a une extrême paſſion de paſſer en Italie ; & il ne ſçauroit le «
faire qu'avec beaucoup de danger, s'il n'a l'appui de la «
France ou de notre République. A la verité il préfereroit «
notre alliance à celle du Roi ; mais peut-on douter, qu'a- «
près un refus de notre part, n'ayant plus qu'une voïe pour «
parvenir à ſon but, il ne ſe jette de l'autre côté ? Il pa- «
roît que la France n'a pas tant de pente à ce même trai- «
té ; mais les obſtacles quels qu'ils ſoient, ne ſeront pas in- «
vincibles, & loin de nous endormir dans cette fauſſe ſecu- «
rité, nous devons conſiderer que la crainte ou l'ambition, «
puiſſans motifs, dont un ſeul ſuffit pour déterminer les Princes, «
peuvent applanir bien des difficultés. «

Le Roi de France eſt informé que ſon rival recherche avec «

1507. » empreſſement notre alliance, & jugeant fauſſement de nos » ſentimens par les ſiens, informé d'ailleurs que nous n'ignorons » pas les projets ſi ſouvent concertés contre nous entre l'Empe- » reur & lui, il s'imaginera que dans la crainte qu'il ne traite le » premier avec Maximilien, nous mettrons tout en uſage pour » prévenir cette alliance. Il peut encore craindre que les offres » de l'Empereur, ne nous ébloüiſſent ; & comme la jalouſie » d'Etat entraîne mille ſoupçons après elle, qui pourra diſ- » ſiper les ombrages qu'elle aura fait naître dans l'eſprit du » Roi.

» Mais ſi la crainte ne lui fait pas prendre des meſures » contraires à nos interêts, ce Prince ſera-t'il inſenſible à l'am- » bition? Cremone ancienne dépendance du Duché de Mi- » lan, & poſſedée autrefois par les Viſconti, dont il ſe pré- » tend héritier, ne ſera-t'elle pas pour lui un objet aſſés conſide- » rable, ſurtout étant continuellement excité par les Milanois au » recouvrement de cette place? Il ſçait que tant que nous n'au- » rons que lui pour ennemi, nous pouvons le repouſſer avec » les ſecours de l'Empereur ; & il en eſt ſi perſuadé, que toutes » les fois qu'il a voulu nous attaquer, il a en même temps ſolli- » cité Maximilien de joindre ſes forces aux ſiennes : devons- » nous douter qu'il ne prenne aujourd'hui le même parti?

» On dira peut-être qu'il n'y a pas d'apparence, que pour » conquerir deux ou trois Villes, il riſque d'introduire en Ita- » lie ſon ancien rival, dont l'amitié peu ſincere ne lui pro- » cureroit pas de grands avantages, & qui feroit naître tôt » ou tard quelques ſujets de rupture ; ni qu'il prodigue inu- » tilement des ſommes immenſes, pour acheter une alliance » ſi incertaine. Mais ces dernieres conſiderations nous doi- » vent peu toucher ; dès que le Roi de France nous ſoupçon- » nera de vouloir traiter avec l'Empereur, il croira ſa ſûreté » intereſſée à nous prévenir, & ne verra pas le danger où il » s'expoſe par cette démarche. Je vais plus loin, & en ſuppoſant » même que la crainte de notre alliance avec l'Empereur ne ſoit » pas le motif qui engage Louis de traiter avec lui, il y ſera dé- » terminé par une autre raiſon, & l'appréhenſion qu'il aura de ſe » voir attaquer par Maximilien ſoutenu des forces de tout l'Em- » pire & de ſes autres Alliés, ſera ſuffiſante pour réünir con-

tre nous ces deux Princes. Il eſt vrai que Louis XII. devroit " 1507.
conſiderer l'avenir, & les ſuites funeſtes d'un établiſſement "
formé par l'Empereur en Italie ; mais les hommes toujours "
vivement frapés par des dangers préſens, craignent trop peu "
ceux qui leur paroiſſent encore éloignés ; ſe flatans que le "
temps & les circonſtances leur fourniront des moyens pour "
y remedier. Dailleurs, ſuppoſé que le Roi de France ne "
trouvât aucune utilité dans cette ligue, devrions-nous pour "
cela ceſſer de la craindre : Non, Meſſieurs, vous n'igno- "
rés pas le pouvoir de la crainte & de l'ambition ſur les "
hommes ? Et quel eſt le caractere des François ? Toujours "
prêts à entreprendre, & à agir, l'eſperance ſuit toujours leurs "
plus vaſtes déſirs ? Vous ſçavés encore que les Milanois, le "
Pape, les Florentins, le Duc de Ferrare & le Marquis de "
Mantoüe animent continuellement le Roi de France contre "
nous, & lui font des offres capables d'ébranler le Prince le "
moins ambitieux ?

Tous les hommes n'écoutent pas la prudence, qui n'eſt "
au contraire conſultée que du petit nombre. Ainſi nous ne "
devons pas meſurer les démarches du Roi de France "
ſur la conduite que tiendroit vrai-ſemblablement un hom- "
me ſenſé ; c'eſt au caractere de celui dont on craint les "
deſſeins qu'il faut s'attacher, ſi l'on veut penetrer dans ſon "
cœur. Ainſi pour juger de ce que feront les François, n'exa- "
minons pas les regles de la prudence qu'ils devroient ſui- "
vre : il ne faut faire attention qu'à leur vivacité, qu'à "
cette témeraire impetuoſité qui leur fait haïr le repos, & "
dont les mouvemens ſont toujours irréguliers. D'ailleurs "
les Rois penſent-ils comme les autres hommes ? Réſiſtent- "
ils à leurs déſirs comme des particuliers ? Adorés dans "
leurs Cours, obéïs au moindre ſigne, ils ſont remplis d'or- "
gueil & de fierté ; la moindre réſiſtance les irrite ; & leur "
préoccupation eſt pour eux l'équité même : ils ſe perſua- "
dent que d'un ſeul mot toutes les difficultés s'applaniront, "
& que la nature doit fléchir ſous leurs imperieuſes volontés. "
Céder aux obſtacles eſt pour eux foibleſſe & honte. Leurs "
déſirs ſervans de regles à leurs entrepriſes, ils négligent les "
regles trop communes de la raiſon, & décident les plus "

1507. „ grandes affaires auſſi précipitamment que les moindres. Tel „ eſt le caractere ordinaire des Rois. Celui de France eſt-il „ exempt de ces défauts communs à tous les Princes; Non, Meſ- „ ſieurs, & l'on ne peut douter de ſon imprudence, après „ la preuve récente qu'il en a donnée dans l'affaire de Na- „ ples? Aveuglé par ſon ambition, il a eu aſſés peu de po- „ litique & de connoiſſance de ſes veritables interêts, pour „ céder au Roi d'Eſpagne la moitié de ce Royaume, afin „ d'en avoir pour lui l'autre portion; il étoit le Prince le plus „ puiſſant de l'Italie; mais après cette fauſſe démarche, & „ en partageant avec un Prince auſſi puiſſant que lui, quelles „ pertes n'a-t'il pas faites!

„ Ne nous arrêtons plus à des conjectures; nous avons, „ Meſſieurs, des moyens de penetrer plus ſûrement l'avenir. „ A Trente le Cardinal de Roüen n'offrit-il pas à l'Empereur „ le partage de nos Etats? Ces offres n'ont-elles pas été ac- „ ceptées dans la conference de Blois? Le Cardinal n'alla-t'il „ pas enſuite en Allemagne, d'où il rapporta la ratification de „ l'Empereur? Je conviens que les difficultés qui ſurvinrent, „ ont empêché l'exécution de ce traité; mais qui nous aſſurera „ que ces obſtacles ne ſeront pas levés, & que ce qui n'a pû „ ſe faire dans ce temps-là, ne ſe fera pas aujourd'hui?

„ Reconnoiſſés donc, Meſſieurs, le preſſant danger qui „ nous menace. Quelle idée aura-t'on de la prudence de ce „ Sénat, ſi nous ſouffrons que le Roi de France ſe ſerve con- „ tre nous des mêmes armes qui nous ſont offertes pour no- „ tre défenſe, & que nous pouvons même employer à nous „ aggrandir. Quelle difference de porter la guerre dans le „ païs ennemi, ou de la craindre dans ſa patrie; de nous „ mettre en état de partager des conquêtes, ou d'attendre „ qu'on partage nos dépoüilles; de nous voir ſoutenus par un „ puiſſant Allié contre un ſeul Prince, ou de nous trouver ſeuls „ contre pluſieurs ennemis redoutables! Si Maximilien & Louis „ s'uniſſent enſemble, ne doutés pas que le Pape, à cauſe des „ places de la Romagne, & le Roi d'Arragon, pour rentrer „ dans les ports de la Poüille, n'entrent dans cette ligue. „ En un mot tous les Princes d'Italie, les uns pour recouvrer „ ce qu'ils out perdu, les autres pour s'aſſurer de ce qu'ils poſſe-

dent, s'éleveront contre nous. Perſonne n'ignore quels ef- " 1507.
forts le Roi de France a faits depuis pluſieurs années, pour "
animer Maximilien contre cette République : ainſi lorſqu'on "
nous verra prendre les armes contre un Prince qui a voulu "
nous tromper, on n'en ſera point ſurpris, & loin de nous ac- "
cuſer de manquer à la foi des traités, tout l'univers applaudira "
à une réſolution qui fera retomber ſur le Roi de France les "
maux qu'il nous préparoit. "

André Gritti homme d'un mérite diſtingué, parla enſuite dans ces termes.

XXVII. Diſcours d'André Gritti pour l'avis contraire.

Si les circonſtances, Meſſieurs, qui accompagnent cette "
affaire, nous permettoient quelque délai, je ſerois d'avis de "
ſuſpendre nos réſolutions ; j'avouë que la queſtion eſt ſi pro- "
blematique, que preſque également frappé par les motifs "
contraires, j'héſite, & je me trouve dans une extrême irré- "
ſolution. Mais l'interêt de la République & la prudence "
nous empêchent de floter longtemps dans ces incertitudes. "
Nous ſommes forcés de prendre un parti ; & n'ayant point "
de faits certains pour nous déterminer, il faut, après avoir "
examiné tant de raiſons oppoſées, nous regler par la vrai- "
ſemblance, & les conjectures les plus raiſonnables.

Or, Meſſieurs, après un ſérieux examen, je ne puis croi- "
re que le Roi de France, ni par la crainte que nous ne le pré- "
venions, ni par le déſir de recouvrer les anciennes dépen- "
dances du Duché de Milan, faſſe contre nous une ligue avec "
l'Empereur, & l'introduiſe en Italie ; les dangers auſquels "
il s'expoſeroit par ce traité, ſeroient pour lui d'une plus "
grande conſéquence que les ſuites qu'il pourroit craindre "
de notre union avec l'Empereur, & l'emporteroient ſur "
les avantages qu'il pourroit tirer de cette ligue. Car outre "
la haine perſonnelle & cette animoſité, qui cauſée par les "
injures les plus cruelles, regne depuis ſi longtemps entre "
ces deux Princes, ils ſont encore diviſés par une concur- "
rence de dignité, & par des jalouſies d'Etat, qui ſeules "
ſont capables de rompre les plus étroites liaiſons. Quelle "
apparence que le Roi de France attire en Italie & dans "
le voiſinage de ſes Etats un Prince offenſé & inquiet dont "
il aura toujours à craindre la jalouſie & la vengeance ; & "

1507. „ qu'il préfere l'alliance de ce dangereux voiſin à celle d'une „ République tranquille, qui a toujours été en paix avec lui, „ & avec laquelle il n'a rien à démêler ?

„ Qu'on ne diſe pas que la foibleſſe de l'Empereur em- „ pêche qu'il ne ſoit redoutable au Roi de France. Tant „ que Maximilien aura quelque place en Italie, ſa puiſſan- „ ce y ſera toujours formidable, & les anciennes factions qui „ ſubſiſtent encore dans pluſieurs Villes, & particuliere- „ ment dans le Duché de Milan, lui fourniront d'aſſés „ grands ſecours. Il eſt même plus à craindre qu'aucun de „ ſes prédeceſſeurs ; ſes Etats héréditaires ſont contigus à l'I- „ talie ; il a la réputation d'avoir autant de valeur que d'ha- „ bileté & d'expérience à la guerre. Il peut ſe ſervir des „ enfans de Ludovic Sforce pour ſoulever les peuples ; ſe- „ lon toutes les apparences il peut compter ſur les ſecours „ du Roi Catholique, quand ce ne ſe ſeroit que parce „ qu'ils ont tous deux le même héritier. Le Roi de Fran- „ ce connoît les forces du Corps Germanique, & il crain- „ dra, que lorſqu'une fois les paſſages ſeront ouverts en „ Italie, & que l'eſperance du butin animera les Alle- „ mans, tous les Princes de l'Empire, ou du moins une „ grande partie ne ſe joignent à l'Empereur. Combien les „ mouvemens de ce puiſſant Corps & ceux de Maximilien, „ tout indigent qu'il eſt, ont-ils donné de frayeur au Roi „ de France ? Que ſeroit-ce donc, s'il le voyoit établi en „ Italie, où ſa proximité lui feroit craindre une guerre dan- „ gereuſe, ſans pouvoir compter ſur la foi des traités, & „ conſerver la paix qu'avec autant de dépenſe que pourroit „ entraîner une rupture ouverte.

„ Il eſt vrai que le Roi peut ſonger à rentrer dans Cremone „ & dans les autres dépendances du Milanez ; mais y a-t'il quel- „ que vraiſemblance, que pour un objet ſi peu important, il „ s'expoſe à de ſi grands dangers ? L'on doit croire que dans cet- „ te affaire il ſuivra plutôt les regles d'une prudente politique que „ les mouvemens d'une aveugle témerité. La prudence en effet „ a toujours reglé ſes démarches : car ſi l'on examine de près „ ſes actions qu'on regarde comme imprudentes, loin de „ les blâmer, on conviendra ſans peine qu'elles n'ont eu pour

principe

principe qu'un excès de précaution. C'eſt pour venir plus " ſûrement à bout de ſon deſſein ſur le Royaume de Naples " qu'il l'a partagé avec Ferdinand, & qu'il nous à cedé Cremo- " ne. Il prendra donc aujourd'hui les mêmes meſures, & loin " d'embraſſer un parti trop hazardeux, il attendra des occa- " ſions favorables qu'il peut eſperer avec raiſon. En effet on " ſe flate aiſément d'un plus heureux avenir, parce qu'on " eſt moins trompé en comptant ſur la viciſſitude des cho- " ſes humaines, qu'en les ſuppoſant durables & conſtantes; " à l'égard de ce qu'on dit des projets concertés entre l'Em- " pereur & le Roi de France je n'en ſuis point effrayé. Les " Princes ſont dans l'uſage de ſe tromper & de s'amuſer ré- " ciproquement par de ſemblables traités : & en effet une " preuve certaine que cette prétenduë ligue n'a jamais été " qu'une feinte & un jeu, c'eſt que depuis tant d'années " elle eſt reſtée ſans exécution; ce qui prouve encore qu'il " s'y eſt trouvé des difficultés inſurmontables; il y a même " toute apparence que ces deux Princes ne peuvent établir " entr'eux une veritable confiance, ſans laquelle néanmoins " il leur eſt impoſſible de s'unir contre nous. Je ne crains " donc en aucune maniere que le déſir de s'emparer de nos " places, précipite le Roi de France dans une entrepriſe ſi " témeraire. " 1507.

Je crains encore moins qu'il s'y engage ſur les ſoupçons " d'une liaiſon entre la République & l'Empereur. Il connoît " par expérience nos maximes; & il ſçait que nous n'avons jamais " voulu rompre avec lui, quoique nous en ayons trouvé des " occaſions favorables, & quon nous en ait ſouvent preſſés; " les mêmes motifs qui doivent nous perſuader qu'il ne fera " rien à notre déſavantage, doivent auſſi le tranquiliſer ſur nos " démarches. Rien en effet n'eſt plus à craindre pour nous que " de voir l'Empereur ſe fortifier dans quelque place voiſine de " nos Etats, ſoit à cauſe de ſa puiſſance, & parce que ſes pro- " grès nous doivent être ſuſpects, ſoit à cauſe des prétentions " de la Maiſon d'Autriche ſur quelques-unes de nos Provinces, " ſoit enfin par la trop grande proximité des Allemans, dont " les irruptions ne pourroient être que préjudiciables à la " République. Enfin nous avons la réputation de laiſſer mû- "

1507. „ rir nos déliberations, & de pécher plutôt par un excès de „ lenteur que par trop de précipitation; ce qui doit encore „ raſſurer le Roi à notre égard.

„ L'évenement, je l'avouë, peut détruire mes conjectures; „ & je voudrois qu'on pût vous aſſurer d'un parti plus cer- „ tain; mais cela n'étant pas poſſible dans l'affaire préſente „ ſans nous expoſer aux plus grands dangers, il faut d'ailleurs „ conſiderer qu'une prudence trop circonſpecte n'eſt pas moins „ dangereuſe que trop de confiance.

„ Si nous traitons avec l'Empereur, il faudra non-ſeulement „ commencer & continuer la guerre à nos dépens, mais „ encore fournir à ſes profuſions. Autrement il feroit avec „ la France une paix particuliere, où nous laiſſant ſeuls ex- „ poſés au danger il ſe retireroit en Allemagne. Alors nous „ aurions à ſoutenir la guerre contre un Roi de France, Duc „ de Milan & Seigneur de Genes, ſervi par une brave gen- „ darmerie, maître de la plus belle & de la plus nombreu- „ ſe artillerie que poſſede aucun Prince, & à la ſolde de „ qui les plus belliqueuſes nations ſe mettent avec empreſſe- „ ment. Enfin nous devons craindre que tous Princes d'Italie „ ne s'uniſſent contre nous, les uns pour recouvrer ce qu'ils „ croyent que nous leur avons enlevé, les autres par la crainte „ de notre trop grande élevation, & pour balancer notre puiſ- „ ſance. Le Pape ſurtout n'héſiteroit pas à entrer dans cette li- „ gue; parce qu'il nous hait en particulier, & que l'inimitié preſ- „ que naturelle qui diviſe l'Egliſe & l'Empire, & qui eſt ſi vive, „ que le Souverain de Rome y craint autant l'Empereur, que le „ Vicaire de Jeſus-Chriſt y craint le Sultan, ne lui permettra „ pas de ſouffrir que Maximilien s'aggrandiſſe en Italie; nous „ pardonneroit-il d'y avoir contribué?

„ Je vais plus loin; oüi, Meſſieurs, une ligue entre l'Em- „ pereur & le Roi de France contre nous, ſeroit moins dan- „ gereuſe, & auroit des ſuites moins funeſtes que notre al- „ liance avec Maximilien; parce qu'entre Princes qui ſe pré- „ tendent égaux, il naît pour l'ordinaire tant d'ombrages & „ de ſujets de diviſions, qu'il eſt aſſés ordinaire de leur voir „ abandonner tout d'un coup des entrepriſes commencées „ avec les plus grandes eſperances.

« Nous devons encore conſiderer, que quoique le Roi de « France ſoit entré dans des négociations contraires à ſes engage- « ment avec nous, nous ne pouvons cependant pas dire qu'il y « ait manqué, puiſque ces démarches n'ont eu aucunes ſuites : « ainſi nous ne pouvons rompre avec lui ſans faire tort à la « réputation de bonne foi dont nous joüiſſons, & ſans ex- « citer la méfiance des Princes avec qui nous avons à trai- « ter tous les jours. « 1507.

Enfin rien ne nous peut être plus préjudiciable, que de for- « tifier les bruits déja aſſés accredités, que nous avons deſſein « d'opprimer tous nos voiſins, & que nous aſpirons à la Monar- « chie de l'Italie. Pourquoi nos peres ont-ils donné lieu à cette « funeſte opinion, & plût à Dieu qu'ils euſſent gardé plus de « meſures ! Nous ne ſommes aujourd'hui en butte à tant de « ſoupçons, que parce que dans les derniers temps nous avons « agi avec trop de hauteur & ſans ménagemens. On ne croira « point que la crainte aura été le motif de notre rupture avec la « France, on ſera au contraire perſuadé, que comme notre « alliance avec elle contre Ludovic Sforce, nous a procuré « une partie du Duché de Milan, la paſſion d'avoir le reſte « nous aura unis contre elle avec l'Empereur. Si dans ces « temps nous euſſions eu plus de moderation, ſi nous euſſions « été moins frappés par de vaines terreurs, l'Italie ne ſeroit pas « dans l'agitation où nous la voyons ; nous aurions conſervé la « réputation de prudence que nous avions alors ; & nous ne « nous trouverions pas aujourdhui dans la fâcheuſe néceſſité de « rompre avec Maximilien ou avec Louis, tous deux plus puiſ- « ſans que nous. Mais puiſque la guerre eſt abſolument né- « ceſſaire, je crois qu'il nous eſt plus avantageux d'obſerver « nos traités avec la France, que de nous laiſſer aveugler par « des craintes frivoles ou par l'eſperance d'un avantage incer- « tain & dangereux, & de nous engager dans une guerre que « nous ne ſommes pas en état de ſoutenir ſeuls, & dans laquelle « notre Allié nous ſeroit plus à charge qu'utile. „

XXVIII. Les Venitiens refuſent le paſſage à

La diverſité de ces ſentimens jetta le Senat dans une plus grande perplexité qu'auparavant : mais enfin la crainte que l'Empereur ne profitât d'une occaſion ſi favorable pour faire valoir ſes prétentions ſur quelques places de l'Etat de Veniſe, comme

1507.

l'Empereur, à moins qu'il ne vienne ſans armée.

uſurpées ſur l'Empire ou ſur la Maiſon d'Autriche, détermina la réſolution du Senat; & il fut arrêté qu'on lui refuſeroit le paſſage, s'il venoit avec des troupes. En rendant cette réponſe aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, les Venitiens s'efforcerent de leur perſuader que leurs traités avec la France, & la ſituation de leurs affaires les obligeoient à prendre ce parti, & qu'ils n'avoient aucun deſſein de lui déplaire ni de l'offenſer. Ils ajouterent, que ſuivant les mêmes traités, ils devoient fournir un certain nombre de troupes pour la défenſe du Milanez; mais qu'ils agiroient avec beaucoup de ménagement, & ſe renfermeroient exactement dans les termes de leurs engagemens, qu'au reſte ils ne formeroient aucun obſtable aux entrepriſes de l'Empereur; & qu'en tout ce qui dépendroit d'eux, ils ne manqueroient jamais à ce qu'ils devoient à un Prince ſi reſpectable, qui d'ailleurs avoit toujours été leur Allié. Ils ſe conformerent en effet à cette réponſe, & ne contracterent point d'autres engagemens avec le Roi de France, réſolus de ne ſe mêler de cette guerre que le moins qu'ils pourroient, & eſperant que l'Empereur rebuté par les difficultés qu'il trouveroit à forcer les paſſages & à pénetrer dans leur territoire, tourneroit ſes armes contre le Duché de Milan, ou contre la Bourgogne.

XXIX. Difficultés qu'il trouve dans ſon entrepriſe.

Après le refus des Venitiens, l'Empereur rencontra encore d'autres difficultés, qui retarderent l'execution de ſon deſſein, quoiqu'il s'efforçât de ſe les cacher à lui-même, & malgré ſa préſomption, qui diminuant toujours les obſtacles augmentoit au contraire ſes eſperances. Il n'avoit pas l'argent néceſſaire pour payer les Suiſſes & pour les autres dépenſes inévitables en pareille occaſion; d'ailleurs les contributions qui lui avoient été promiſes par la diéte pour les frais de la guerre, ſeroient bien-tôt épuiſées dans de ſi grands beſoins. Il s'étoit flaté que la terreur de ſon nom obligeroit les Villes & les Princes d'Italie de traiter avec lui, & de lui donner de l'argent; mais ces eſperances s'évanoüiſſoient. Il eſt vrai que dans un premier mouvemens de crainte pluſieurs Souverains avoient été aſſés diſpoſés à le faire: mais quand on vit que les effets ne répondoient pas à l'attente generale; qu'on ſentit par le réſultat de la diéte de Conſtance que cette guerre étoit plutôt une affaire perſonnelle

à l'Empereur qu'au Corps Germanique ; que Louis XII. faiſoit de grands préparatifs, & que les Venitiens s'étoient déclarés en ſa faveur, on demeura en ſuſpens, & dans la crainte d'offenſer le Roi de France, on n'oſa fournir à Maximilien les ſecours dont il avoit plus de beſoin. D'ailleurs comme ſes demandes avoient été exceſſives, parce qu'il ſentoit qu'on le craignoit alors, on ne s'étoit pas empreſſé de les remplir : il avoit entr'autres prétendu qu'Alfonſe Duc de Ferrare lui devoit des ſommes immenſes pour la reſtitution de la dot d'Anne Sforce ſa premiere femme ſœur de l'Imperatrice Blanche ; & le Cardinal de Brixen (*a*) qui étoit chargé de ſes affaires à Rome, avoit demandé cinq cens mille ducats aux Florentins, ſans alleguer le moindre prétexte de cette prétention. 1507.

Cette étrange propoſition fit prendre aux Florentins le parti de temporiſer, juſqu'à ce que l'évenement leur eût appris quelle ſeroit la conduite de Maximilien. Ils réſolurent en même temps, pour ne pas rompre abſolument avec lui, de ne point donner au Roi de France les troupes qu'il leur demandoit ; & ils s'en excuſerent ſur ce qu'elles étoient occupées à faire le dégat dans le territoire de Piſe, & ſur ce que les Genois & les autres peuples voiſins fourniſſant de nouveaux ſecours à cette Ville, il falloit qu'ils fuſſent continuellement ſur leurs gardes.

L'Empereur n'ayant donc pû tirer d'Italie qu'une ſomme modique de ſix mille ducats que les Siennois lui fournirent, au lieu de ces grandes ſommes qu'il s'étoit promiſes, il pria le Pape de lui permettre de ſe ſervir des cent mille ducats qui avoient été levés en Allemagne pour faire la guerre aux Turcs, & qu'on ne pouvoit employer à un autre uſage ſans ſa permiſſion. Il lui fit dire en même temps, que s'il entroit en Italie avec des troupes, il lui donnoit ſa parole, que dès qu'il auroit rétabli dans le Duché de Milan les enfans de Ludovic Sorce, dont il affectoit de dire qu'il avoit pris la protection, pour gagner les peuples, & pour prévenir les eſprits en ſa faveur, il laiſſeroit ſon armée dans le Milanez, & qu'il iroit ſeul à Rome pour y recevoir la Couronne Imperiale. Mais Jule qui vouloit paroître impartial, lui refuſa la permiſſion qu'il demandoit,

(*a*) Melchior Cupis Allemand, Evêque de Brixen. Il fut fait Cardinal par Alexandre VI. du titre de S. Etienne *in Monte Celio*.

1507. ſous prétexte que dans l'état où étoient les choſes, il ne pouvoit irriter le Roi de France, ſans beaucoup de danger.

L'Empereur paroiſſoit tranquille au milieu de tant d'obſtacles : il avoit toujours la même confiance : actif, infatigable, & voulant tout exécuter par lui-même, il mettoit tout en œuvre pour donner du poids à ſon expédition. Il faiſoit conduire de l'artillerie ſur les frontieres d'Italie ; il ſe preſſoit de conclure avec les Suiſſes qui demandoient beaucoup ſans lui donner de réponſe poſitive ; il ſollicitoit la levée des troupes que la diéte de Conſtance lui avoit promiſes, il ſe tranſportoit chaque jour dans les lieux, où il croyoit ſa préſence néceſſaire. Son activité tenoit l'Italie dans la crainte & dans l'incertitude, & l'on n'y avoit jamais été ſi fort partagé que ſur cette expédition ; les uns s'en faiſoient chaque jour une plus grande idée ; les autres au contraire n'en concevoient plus de ſi grandes allarmes. Cette incertitude étoit encore augmentée par les ſoins qu'il prenoit, pour empêcher qu'on ne fût informé de ſes démarches ; il ne communiquoit ſes deſſeins à perſonne, & afin qu'il n'en pût rien tranſpirer en Italie, il ne ſouffroit pas que le Légat & les autres Italiens le ſuiviſſent, & il leur faiſoit donner des logemens ſéparés de ceux qu'il prenoit avec ſa Cour.

Quoique la fête de S. Gal fût paſſée, il n'y avoit encore que peu de troupes au rendés-vous de Conſtance, & juſqu'alors tous les préparatifs de l'Empereur paroiſſoient réduits au tranſport de ſon artillerie, & aux moyens qu'il mettoit en uſage pour trouver de l'argent. On ne ſçavoit néanmoins ni avec quelles forces, ni dans quel temps, ni de quel côté il commenceroit la guerre ; s'il entreroit dans le Veroneſe par le Frioul ou par Trente ; s'il attaqueroit le Milanez, ce qui paroiſſoit plus vrai-ſemblable, parce qu'il étoit ſuivi par un grand nombre de bannis de ce Duché ; s'il viendroit par la Savoye ou par Côme ; enfin s'il tourneroit du côté de la Bourgogne ; cette incertitude obligeoit tous ceux qui avoient quelques ſujets de crainte à ſe tenir ſur leurs gardes. Ainſi le Roi de France avoit envoyé dans le Duché de Milan des corps conſiderables de cavalerie & d'infanterie ; il avoit pris à ſa ſolde dans le Royaume de Naples deux mille cinq cens fantaſſins Eſpagnols avec l'agrément du Roi Catholique, à qui l'Empereur en ſçut mauvais gré ; & Chaumont, ſur quelque méfiance

de la fidelité des Borromée, ſe ſaiſit à l'improviſte d'Arona, place qui leur appartenoit ſur le lac Majeur. Le Roi avoit auſſi envoyé en Bourgogne cinq cens lances ſous la conduite de la Tremoille Gouverneur de cette Province; en même temps pour faire diverſion, il fourniſſoit des ſecours continuels au Duc de Gueldre qui faiſoit la guerre à Charle petit-fils de l'Empereur. Enfin il fit paſſer à Verone Jean-Jacque Trivulce avec quatre cens lances Françoiſes & quatre mille hommes de pied pour la défenſe des Venitiens. Ceux-ci poſterent à Roveré du côté de Trente quatre cens hommes d'armes & beaucoup d'infanterie ſous la conduite du Comte de Pitigliano, & envoyerent dans le Frioul huit cens gendarmes commandés par Barthelemi d'Alviano qui étoit rentré depuis longtemps à leur ſervice. 1507.

Mais le premier effort ſe fit du côté où on l'attendoit moins. Paul-Baptiſte Juſtiniani & Fregoſin bannis de Genes, conduiſirent à Gazzuolo ville appartenante à Ludovic de Gonzague Feudataire de l'Empire, mille fantaſſins Allemans qui traverſerent bruſquement des montagnes extrêmement rudes de l'Etat de Veniſe. Leur deſſein étoit de paſſer le Pô, & de ſe rendre vers Genes par la Montagne de Parme: mais Chaumont en ayant eu avis, envoya en diligence à Parme un gros corps de cavalerie & d'infanterie pour les couper; par ce moyen les Allemans manquerent leur coup, & ſe retirerent par où ils étoient venus, mais avec moins de diligence & de péril; car les Venitiens jugerent à propos de les laiſſer paſſer, ſans paroître être informés de leur marche.

Comme il y avoit alors à Boulogne un grand nombre de bannis de Genes, le Roi de France eut de violens ſoupçons que cette entrepriſe ne s'étoit pas faite ſans la participation du Pape, dont pluſieurs circonſtances l'obligeoient de ſe défier. Le Cardinal de Sainte Croix ſollicitoit ſans ceſſe l'Empereur de paſſer en Italie, peut-être plus par zele pour ce Prince, & parce qu'il déſiroit cette expédition, que par d'autres motifs; d'ailleurs le Pape affectoit ſouvent de parler du Roi avec aigreur, & de ſe plaindre de lui. D'un autre côté quelques bannis de Forli ſortirent de Faënza où ils s'étoient refugiés, & tenterent une nuit de s'introduire dans cette premiere Ville; le Pape s'en étoit plaint comme d'un deſſein concerté entre le Roi de France & les Ve-

1507. nitiens. Il étoit encore arrivé qu'un Moine qui étoit en priſon à Mantouë, avoit déclaré qu'il avoit traité avec les Bentivoglio pour empoiſonner le Pape, & que Chaumont l'avoit fait exhorter d'exécuter ſa promeſſe. Jule ayant fait lever une expédition en forme de l'interrogatoire de ce malheureux, l'avoit envoyée au Roi par Achille de Graſſi (*a*) Boulonois, Evêque de Peſaro, qui fut depuis Cardinal, & l'avoit prié de faire punir les coupables; & comme les plus grands ſoupçons tomboient ſur Alexandre Bentivoglio, le Roi l'avoit fait citer en France.

1508. Dans les premiers jours de l'année 1508. la légereté & l'inquiétude des Boulonois donnerent lieu à un nouvel incident.

XXX. Tentative des Bentivoglio ſur Boulogne. Annibal & Hermés Bentivoglio ayant lié une intelligence avec des jeunes gens de la famille des Peppolli & d'autres Maiſons nobles de Boulogne, ſe préſenterent à l'improviſte devant cette Ville; il s'en fallut peu qu'ils n'y entraſſent; les conjurés s'étoient déja rendus maîtres de la porte de S. Mammol: mais le peuple ayant pris les armes en faveur du Pape, cette Nobleſſe fut obligée d'abandonner la porte, & les Bentivoglio ſe retirerent. Le Roi de France parut déſapprouver cette entrepriſe, & donna ordre à Chaumont de ſecourir Boulogne avec tout ce qu'il avoit de troupes, lorſqu'elle ſeroit attaquée, & de chaſſer du Milanez les Bentivoglio. Ce procedé diminua beaucoup les préventions de Jule contre le Roi.

Sur ces entrefaites Jean Bentivoglio mourut de chagrin. Longtemps le plus fortuné de tous les tyrans d'Italie, il ne put ſoutenir le revers qui venoit de le chaſſer de Boulogne. Maître de cette Ville pendant quarante ans, ſans avoir eu ſeulement à pleurer la mort d'un ſeul de ſes parens, il avoit toujours été recherché & honoré par toutes les Puiſſances voiſines qui faiſoient des penſions conſiderables tant à lui qu'à ſes enfans; & il s'étoit toujours tiré avec un bonheur ſurprenant des plus grands périls. On n'attribua qu'à

(*a*) Achille de Graſſi ne fut jamais Evêque de Peſaro; mais il eut un frere nommé Paris, qui le fut depuis l'année 1515. juſqu'au dix Juin 1528. qu'il mourut. Achille fut fait Evêque de Citta-di-Caſtello le ſeize Février 1506. & il poſſeda cet Evêché juſqu'en 1516. qu'il le réſigna au Cardinal Jule de Medicis, celui-ci le ceda un mois après à Baltazar de Graſſi fils bâtard d'Achille. Jule II. fit Achille Cardinal du titre de S. Sixte en 1511. Il mourut le 29. de Novembre 1523. *Ughelli.*

ſa deſtinée & à la ſituation de Boulogne une proſperité ſi conſtante ; car il ne ſe diſtingua jamais par un mérite éclatant dans la politique ni dans les armes. 1508.

XXXI. Guerre de l'Empereur contre les Venitiens ſecourus par le Roi de France.

Au commencement de la même année l'Empereur impatient d'exécuter ſes deſſeins, envoya un Heraut à Verone pour y notifier qu'il venoit en Italie afin d'aller prendre la Couronne Imperiale à Rome ; ce Heraut eut auſſi ordre de demander des quartiers pour quatre mille chevaux. Les Magiſtrats de Verone, après en avoir informé le Sénat de Veniſe, firent réponſe, que ſi l'Empereur ne venoit effectivement que pour ſe faire couronner, ils étoient prêts à lui rendre toutes ſortes d'honneurs ; mais que les grands préparatifs d'armes & d'artillerie qui paroiſſoient ſur les frontieres, ſembloient annoncer le contraire, & qu'il avoit d'autres deſſeins.

Maximilien s'avança à Trente, & le trois de Février il y fit faire une proceſſion ſolemnelle, où il marcha précedé des Herauts de l'Empire, & tenant nuë l'épée Imperiale. Après cette proceſſion Mathieu Lango ſon Secretaire, qui fut depuis Evêque de Gurk, monta ſur une tribune, d'où il déclara la réſolution que l'Empereur avoit priſe d'entrer en Italie les armes à la main ; & au lieu de le nommer Roi des Romains, comme on avoit fait juſqu'alors, il l'appella Empereur élû, titre que les Rois des Romains prennent ordinairement, quand ils viennent ſe faire couronner. Le même jour Maximilien défendit de laiſſer ſortir perſonne de Trente, & fit préparer une grande quantité de pain & de gabions ; & ayant fait embarquer ſur l'Adige des proviſions en abondance, il partit le lendemain avant le jour avec quinze cens chevaux & quatre mille hommes d'infanterie ; ces troupes n'étoient point celles que la diéte lui avoit promiſes, mais elles avoient été levées dans ſes Etats héréditaires. Il prit ſa route par les montagnes qui conduiſent à Vicence. Le Marquis de Brandebourg (*a*) partit auſſi en même temps de Trente, & marcha vers Roveré à la tête de cinq cens chevaux & de deux mille hommes de pié tirés des mêmes païs.

Le Marquis de Brandebourg retourna à Trente le jour

(*a*) Joachim I. du nom, fils de Jean ſurnommé *le Grand* à cauſe de ſa grande taille, mort en 1499. & de Marguerite de Saxe. Il fut ſçavant, & fonda l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder. Il mourut en 1535.

1508. ſuivant ; après s'être preſenté devant Roveré, qui lui refuſa des logemens. A l'égard de l'Empereur, étant entré dans la montagne de Siaga, dont le Val eſt à douze milles de Vicence, il attaqua les habitans du ſommet de ces montagnes appellés les ſept Communes, qui, quoique ſoumis aux Venitiens, conſervent cependant des privileges extraordinaires. Il ſe rendit maître de leurs places, après avoir forcé les lignes qu'ils avoient faites pour lui couper chemin ; & il y fit conduire quelques pieces d'artillerie.

Ce premier ſuccès ſembloit en annoncer de plus conſiderables ; mais au grand étonnement de tous les païs circonvoiſins, quatre jours après que l'Empereur fut parti de Trente ; il retourna tout d'un coup à Bolzano, place beaucoup plus éloignée des frontieres d'Italie que cette premiere Ville. Une démarche dans laquelle il paroiſſoit tant de foibleſſe, raſſura les Venitiens qui avoient déja levé une nombreuſe infanterie : ils firent venir à Roveré les troupes Françoiſes qui étoient à Verone ſous la conduite de Trivulce ; & non contens de faire tous les préparatifs poſſibles, ils preſſerent le Roi de France d'agir de ſon côté. Ce Prince (*a*) étoit en chemin pour ſe rendre en Italie ; & il fit partir devant lui cinq mille Suiſſes qui étoient à ſa ſolde, & trois mille autres que les Venitiens devoient payer. Comme Maximilien n'avoit pû fournir à la paye des Suiſſes, ils s'étoient donnés à la France ; ils refuſerent cependant, quoique bien payés, de ſervir les Venitiens, ſous prétexte qu'ils ne pouvoient porter les armes contre l'Empereur, que pour la défenſe du Milanez.

Il y eut dans le Frioul un autre mouvement qui fut plus important, & dont les ſuites furent plus fâcheuſes. Quatre cens chevaux & cinq mille hommes de pied que l'Empereur avoit levés dans le Tirol, y paſſerent par les montagnes, pénetrerent dans la vallée de Cadoro, prirent le château & la citadelle de ce nom, où il n'y avoit qu'une foible garniſon, & enleverent l'Officier Venitien qui y commandoit. A cette nouvelle le Sénat ordonna à d'Alviane & au Provediteur George Cornaro qui étoient dans le Vicentin, de ſe rendre promptement en ces quartiers, & envoya quatre galeres & quelques autres bâtimens vers Trieſte. Cependant Maximi-

(*a*) Il ne paroît pas dans la ſuite qu'il ait fait ce voyage.

lien, après être allé de Bolzano à Brunech, entra en perſonne dans le Frioul à la tête de ſix mille fantaſſins ; parcourut les vallées dans l'eſpace de plus de quarante milles du païs ſoumis aux Venitiens ; ſe rendit maître de toute la vallée de Cadoro qui mene vers Treviſe ; & laiſſant derriere lui le château de Boſtauro qui étoit autrefois du Patriarcat d'Aquilée, il prit les forts de S. Martin & de la Pievé, & ſe ſaiſit de la vallée qui étoit gardée par les Comtes Savorgniano & d'autres places voiſines. Après ces exploits plus dignes d'un avanturier que d'un grand Ptince, il donna ordre à ſes troupes de marcher dans le Treviſan, & à la fin de Février il partit pour retourner à Inſpruck, dans le deſſein de mettre ſes pierreries en gage, & de faire de l'argent, dont il étoit toujours fort preſſé à cauſe de ſes profuſions. 1508.

Il apprit en chemin que les Suiſſes avoient traité avec la France ; ce qui le toucha ſi ſenſiblement, que plein d'indignation, & prenant la réſolution de marcher contre eux, il ſe rendit à Ulm pour engager le Cercle de Souabe à lui donner des ſecours pareils à ceux qu'il avoit fournis à ce Cercle contre cette nation dans la guerre précedente ; il ſollicita en même temps les Electeurs de proroger encore pour ſix mois les ſubſides que la diéte de Conſtance lui avoit accordés.

Cependant les troupes de ſes Etats héréditaires, qu'il avoit laiſſées à Trente au nombre de neuf mille hommes tant cavalerie qu'infanterie, prirent, après trois jours de ſiége, le château de Bayocco à la droite du grand chemin qui mene de Trente en Italie, vis-à-vis de Roveré qui en eſt ſéparé par l'Adige.

Alviane marcha au ſecours du Frioul avec une diligence extrême ; & ayant traverſé les montagnes, quoique couvertes de neige, il ſe rendit au bout de deux jours aux environs de Cadoro. Il fut obligé d'attendre ſon infanterie qui n'avoit pû le ſuivre ; & dès qu'elle l'eut joint, il ſe ſaiſit d'un des défilés de la vallée que les Allemans avoient négligé de garder. Sa préſence anima le courage des habitans, qui d'ailleurs étoient attachés à leurs anciens maîtres ; & ils s'emparerent des autres défilés par où les ennemis auroient pû faire retraite. Ainſi les Allemans ſe voyant enfermés, & jugeant que les troupes d'Alviane groſſiroient tous les jours, prirent la réſolution d'en

1508. venir à un combat qu'ils regardoient comme leur unique reſſource ; d'Alviane l'accepta ſans balancer. Il fut ſanglant : les Allemans, qui après avoir formé un épais bataillon, au milieu duquel ils avoient mis leurs femmes, ſe battirent en furieux, plutôt pour mourir avec honneur, que dans l'eſperance de vaincre. Ils ſe ſoutinrent pendant pluſieurs heures ; mais enfin ne pouvant réſiſter au grand nombre, & à la valeur de l'ennemi, ils furent entierement défaits ; il en reſta plus de mille ſur la place, & tous les autres furent faits priſonniers.

Après cette victoire d'Alviane attaqua le château de Cadoro de deux côtés, & l'emporta : Charle Malateſta l'un des anciens Seigneurs de Rimini, fut tué d'un coup de pierre à cette attaque. Le Géneral Venitien profitant de ſa victoire, ſe rendit maître de Portonavoné & de Cremonſa (*a*) ; enſuite il alla mettre le ſiége devant Goritia, ville avantageuſement ſituée au pied des Alpes Juliennes, & dont la citadelle eſt de difficile accès. Il prit d'abord le pont, & à la vûe du canon, la Ville qui manquoit d'armes, de vivres, & d'eau, ſe rendit le quatriéme jour du ſiége. Le Gouverneur de la citadelle la rendit auſſi moyennant quatre mille ducats. Les Venitiens firent auſſi-tôt fortifier cette place qu'ils regarderent comme un boulevart, pour arrêter les courſes des Turcs, & leur fermer le paſſage du Liſonzo ; la garniſon de cette Ville pouvant empêcher leur retraite. D'Alviane ſe préſenta enſuite devant Trieſte déja inveſtie du côté de la mer par l'eſcadre Venitienne ; & il la prit ſans peine avec la citadelle.

Le Roi de France n'approuva pas l'attaque de Trieſte, & conſeilla aux Venitiens d'avoir quelques ménagemens pour l'Empereur ; mais cette place étoit trop importante à leur commerce ſur la mer Adriatique, pour manquer une occaſion ſi favorable. Ils allerent même plus loin, & ſuivant avec ardeur le cours de leur victoire, ils s'emparerent encore de Portdénoné & de Fiumé, ville d'Eſclavonie ſituée vis-à-vis d'Ancone ; ils mirent le feu à cette derniere place, parce qu'elle ſervoit de retraite aux vaiſſeaux qui traverſoient la mer Adriatique, ſans payer les droits qu'ils y levent. Enfin ayant paſſé

(*a*) Toutes ces places appartenoient à l'Empereur.

les Alpes, ils prirent la ville de Poſſonia (*a*) qui eſt ſur les frontieres de Hongrie. 1508.

Pendant cette expedition, l'armée Allemande qui étoit du côté de Trente, s'étant poſtée au village de Calliano déja fameux par les pertes que la République y avoit faites, & où Robert de San-Severino (*b*) Géneral des Venitiens avoit été défait, & tué plus de vingt ans auparavant, attaqua trois mille hommes de pied commandés par Jacque Corſe, Denis de Naldo & Vitelli de Citta-di-Caſtello qui gardoient Montebretonico. Ils prirent auſſi-tôt la fuite, & gagnerent une montagne voiſine; les Allemans ſe mocquerent de la lâcheté de l'Infanterie Italienne; & après avoir mis le feu à pluſieurs maiſons, & renverſé les retranchemens qu'on avoit faits pour la défenſe de ce poſte, ils retournerent à Calliano.

Ce leger avantage inſpira à l'Evêque de Trente (*c*) l'envie de former une entrepriſe: il leva deux mille fantaſſins, & y joignant une partie des troupes qui étoient à Calliano, il aſſiégea Riva-di-Trento, château ſitué ſur le lac de Garde, où Trivulce avoit mis une bonne garniſon. Il y reſta deux jours, fit tirer quelques boulets de canon à l'Egliſe de S. François, & ravager des villages voiſins de Lodroné. Mais la défection de deux milles Griſons qui étoient dans le camp des Allemans, l'empêcha de pourſuivre ſon entrepriſe. Un differend peu important, qui ſurvint dans le temps qu'on leur payoit la ſolde, fut pour eux prétexte de révolte; ils pillerent les vivres, & déſerterent preſque tous; alors l'Evêque, à qui il ne reſtoit plus que ſept mille hommes, fut obligé de lever le ſiége: preſque toute l'infanterie ſe diſſipa, & douze mille chevaux qui étoient reſtés à Calliano, ſe retirerent à Trente.

Après leur retraite, les troupes Venitiennes firent des courſes dans tous les villages des environs; mais trois mille hommes de pied, qui vouloient mettre le feu dans quelques bourgs

(*a*) On ne trouve Poſſonia ni ſur les Cartes, ni dans les Dictionaires Geographiques.

(*b*) C'étoit le pere du Comte de Gajazzo, de Galeas, de Fracaſſe, &c. Voyés ci-deſſus pag. 29. note (*c*).

(*c*) George Heydeth né d'une famille noble d'Autriche. Il fut élû Evêque & Prince de Trente le 24. Septembre 1505. & mourut à Verone en 1512.

1508. dépendans du Comte d'Agreſte, furent repouſſés par les paſſans qui en tuerent environ trois cens. Le jour de Pâques les Venitiens ayant attaqué la Pietra qui eſt à ſix milles de Trente, furent contraints de ſe retirer à l'approche du ſecours qui venoit à cette place. Ils parurent enſuite devant le fort de Creſta qui eſt un paſſage fort important ; & cette place ſe rendit avant l'arrivée des troupes qu'on envoyoit de Trente pour la ſecourir. Pendant ces differens mouvemens les Allemans raſſemblerent leur infanterie, & revinrent ſe poſter à Calliano à une portée de trait de la Pietra ; ils étoient au nombre de mille chevaux & de ſix mille hommes de pied ; deux cens chevaux qui appartenoient au Duc de Virtemberg, ayant quitté l'armée Allemande en cet endroit, les Venitiens formerent alors le ſiége de la Pietra avec quatre mille chevaux & ſeize mille hommes d'infanterie, & ils mirent ſeize pieces de canon en batterie. La Pietra eſt un château ſitué au pied d'une montagne à la droite du chemin qui va de Roveré à Trente ; il y a depuis ce fort juſqu'à l'Adige une muraille très-forte d'une portée de fuſil de longueur : cette muraille eſt percée par une porte, & il eſt fort difficile de prendre la place, ſi l'on n'eſt maître de ce paſſage. Les deux armées n'étoient qu'à un mille l'une de l'autre ; elles avoient toutes deux le château & la muraille en tête ; la riviere les couvroit d'un côté & les montagnes de l'autre ; elles avoient enfin chacune derriere elles une retraite aſſurée. Comme les Allemans étoient maîtres du fort & de la muraille, il n'étoit pas poſſible de les attaquer, & ils pouvoient forcer leurs adverſaires au combat ; mais la grande ſuperiorité de l'ennemi ne leur permettoit pas de riſquer la bataille, & tous leurs efforts ſe réduiſirent à la défenſe de la place qui étoit vivement battuë par l'artillerie. Ayant cependant remarqué que l'artillerie des Venitiens étoit mal gardée, ils en attaquerent le parc à l'improviſte, défirent l'infanterie qui le défendoit, & emmenerent deux pieces de canon dans leur camp. Cet accident fit perdre courage aux Venitiens ; c'eſt pourquoi craignant de ne pas réuſſir, & voyant qu'ils avoient déja perdu beaucoup de monde, ils ſe retirerent à Roveré ; les Allemans de leur côté reprirent la route de Trente.

Peu de jours après la plus grande partie des Allemans ſe diſperſa. Les troupes que la diéte avoit fournies, n'étoient venuës que ſucceſſivement, enſorte qu'elles n'avoient jamais formé un corps de quatre mille hommes enſemble ; & le plus grand nombre de celles qui avoient agi dans le Frioul & à Trente, étant des païs circonvoiſins, elles ſe retirerent après ſix mois de ſervice. Cet exemple fut ſuivi par la plûpart de l'infanterie de l'Empereur. Cependant ce Prince n'avoit paru dans aucune de ces dernieres expeditions ; formant ſans ceſſe de nouveaux projets, il s'occupoit durant ces mouvemens à faire des préparatifs dans les differens endroits où il alloit. Il jugea auſſi à propos de remettre la diéte d'Ulm à un temps plus favorable : enfin irréſolu & confus de voir tant de projets manqués, il étoit allé du côté de Cologne, & l'on ne ſçut pendant pluſieurs jours ce qu'il étoit devenu. Ainſi bien loin d'être en état d'attaquer, il étoit lui-même fort embarraſſé de ſe défendre : tout ce qu'il poſſedoit dans le Frioul & aux environs de cette Province, étoit au pouvoir de ſes ennemis, & Trente même étoit en danger. En effet les Venitiens auroient pouſſé plus loin leurs conquêtes, ſi les François avoient voulu les ſeconder ; mais Louis bien éloigné d'aigrir d'avantage Maximilien, ne ſongeoit qu'à l'appaiſer. Trivulce qui ſçavoit ſes intentions, ne voulut jamais agir en faveur des Venitiens, que pour la défenſive. 1508.

XXXII. Tréve entre l'Empereur & les Venitiens, qui la font ſans le Roi de France.

Après la défaite de Cadoro, l'Empereur voyant que tous les ſecours qu'il avoit eſperés, lui manquoient, chercha les moyens de ſortir de ce mauvais pas, & envoya Preluc (*a*) à Veniſe, pour propoſer une ſuſpenſion d'armes pour trois mois ; mais le Sénat déclara qu'il ne vouloit point de tréve, à moins qu'on ne la fît pour un an, & que le Roi de France n'y fût compris. La négociation reſta donc en ſuſpens ; mais quand Maximilien vit croître le danger, Trieſte au pouvoir des Venitiens, & que ſes affaires tomboient de jour en jour dans une plus grande confuſion, il fit reprendre ſes premieres propoſitions par l'Evêque de Trente, qui ſans paroître agir pour l'Empereur, exhorta les Venitiens à conſentir à une tréve, qui feroit naître l'eſperance de la paix ; ils répondirent qu'ils ne refuſeroient pas de traiter, ſi le Roi de

(*a*) Le Bembe le nomme *Luc de Rinaldi*.

1508. France entroit dans la négociation. Après ces premieres ouvertures, l'Evêque de Trente & Serentano Sécretaire de Maximilien pour ce Prince; Trivulce & Charle Geoffroy Preſident du Sénat de Milan Miniſtres choiſis par Chaumont pour le Roi de France; & Zacharie Contarini pour les Venitiens, eurent enſemble une conference. Ils convinrent à la verité d'une tréve pour trois ans, & il fut arrêté que chaque puiſſance retiendroit ce dont elle étoit en poſſeſſion: & qu'il ſeroit permis à chacune d'elles de fortifier ſes places, & d'en faire bâtir de nouvelles: mais d'un côté les François exigerent que la tréve fût génerale; en ſorte que les Alliés de toutes les puiſſances qui traitoient, & ſpécialement le Duc de Gueldres, y fuſſent compris. De l'autre côté comme la Cour de Vienne avoit juré la perte de ce Duc, les Miniſtres Imperiaux conteſterent cet article, & refuſerent abſolument de le paſſer; ils alleguoient pour raiſon que la guerre finiſſant en Italie, il n'étoit pas néceſſaire d'étendre la tréve plus loin; enfin les Venitiens firent tout pour obtenir la clauſe génerale que le Roi demandoit; mais les Allemans s'étant montrés inflexibles, ces Républicains ne s'opiniâtrerent pas au point de faire rompre la négociation. En effet le traité tel qu'il étoit propoſé ſans cette clauſe, leur étoit très-avantageux, tant parce qu'il éloignoit de leurs Etats une guerre, qui quelque heureux qu'en eût été le ſuccès, leur eût toujours été fort onereuſe, que parce qu'il leur procuroit le moyen de s'affermir dans de nouvelles conquêtes. Leurs excuſes envers le Roi de France étoient plauſibles: Ils dirent que leurs interêts n'étoient liés avec les ſiens que par rapport à leurs Etats d'Italie; & que la République n'étant pas obligée d'entrer dans les guerres que les François pouvoient avoir au-delà des Monts, il n'y avoit rien qui dût l'engager à les faire finir par un traité.

Sur ces difficultés Trivulce écrivit en France, & Contarin à Veniſe. Le Sénat fit réponſe, que ſi les Allemans perſiſtoient dans leur réſolution, il falloit conclure la tréve pour l'Italie ſeulement, en réſervant au Roi de France la faculté d'y acceder dans un certain temps. Trivulce & le Preſident firent tous les efforts poſſibles pour parer ce coup; mais quoiqu'ils ſe plaigniſſent de ce qu'on diviſoit des interêts qui devoient toujours être unis, & de ce qu'au mépris de l'alliance faite avec

faite avec leur maître, on paſſoit outre, ſans même attendre ſa réponſe, la tréve fut néanmoins arrêtée entre l'Empereur & les Venitiens. Maximilien y comprit le Pape, les Rois d'Eſpagne, d'Angleterre, & de Hongrie, tous les Princes & ſujets de l'Empire, ſes propres Alliés, & tous ceux que ces Puiſſances nommeroient dans le terme de trois mois. Les Venitiens y comprirent de leur côté la France, l'Eſpagne, les Alliés de la République, & les Alliés que ces deux Couronnes avoient en Italie, auſſi à condition de les déclarer dans le même eſpace de tems. Ce Traité conclu le vingt d'Avril ayant été bien-tot ratifié de part & d'autre, l'Empereur & les Venitiens déſarmerent à l'inſtant; ce qui fit eſperer que l'Italie ſeroit du moins quelque tems en repos. 1508.

XXXIII. Suite de l'affaire de Piſe.

Après la concluſion de la tréve, le Roy de France perſuadé que les Florentins étoient indiſpoſés contre lui, & qu'ils n'auroient pas manqué de ſe déclarer pour l'Empereur, ſi la fortune avoit favoriſé ce Prince au commencement de la guerre; ſachant d'ailleurs que leur mécontentement ne venoit que du deſir qu'ils avoient de rentrer dans Piſe, & de la conduite qu'il avoit tenuë à leur égard par rapport à cette ville, il réſolut de chercher des expédiens convenables pour faire ceſſer leur chagrin, qui au reſte n'étoit pas ſans fondement. En effet Loüis, ſans aucun égard à leur ancien attachement pour la France, & aux ſervices qu'ils avoient rendus à ſa Couronne, non ſeulement ne les avoit aidés, ni de ſon crédit, ni de ſes forces dans l'affaire de Piſe, mais il avoit encore ſouffert que les Genois ſes ſujets ſecouruſſent les Piſans. Dans la réſolution de regagner les Florentins, il ne perdit pas de vûë ſon interêt propre, qu'il s'étoit propoſé d'abord; & perſuadé qu'il leur feroit payer ſes bons offices plus cher, en les intimidant qu'en leur donnant de l'eſpérance, il chargea Michel Riccio ſon Envoyé, de ſe plaindre hautement de leur conduite envers la France. Ce Miniſtre ſuivant l'ordre qu'il en avoit, leur reprocha avec beaucoup de vivacité, qu'ils avoient voulu traiter avec l'Empereur; que ſous prétexte de ravager le territoire de Piſe, ils avoient levé une armée nombreuſe, ſans aucun égard pour les conjonctures, & ſans ſe mettre en peine de ce qu'une pareille conduite pourroit faire

1508. penſer. Que lorſque l'orage ſe formoit contre la France, non ſeulement ils avoient refuſé de ſe déclarer ouvertement, & qu'ils avoient jetté par là le Roi dans de grands ſoupçons ſur l'objet de leurs préparatifs, mais qu'ils lui avoient encore refuſé, contre ſon attente, les ſecours qu'il leur avoit fait demander. Riccio ajoûta qu'en faveur de l'amitié que le Roi avoit toûjours eu pour la République, & par reconnoiſſance des ſervices qu'elle avoit rendus à la France, ce Prince étoit diſpoſé à oublier ces ſujets de plainte, pourvû neanmoins que pour éloigner tout ce qui pourroit troubler le repos de l'Italie, ils promiſſent de ne rien entreprendre ſans ſon aveu contre la ville de Piſe.

Les Florentins répondirent, que la néceſſité les avoit forcés de députer vers l'Empereur, mais ſans intention de traiter avec lui au préjudice de la France: Qu'ils n'avoient eu d'autre deſſein que de mettre la République à couvert des ravages, que ſans cette précaution elle auroit eu à eſſuyer de la part des Allemans, en cas que Maximilien paſsât en Italie: Que le Roi devoit trouver ce motif d'autant plus juſte, que par le traité qu'il avoit fait avec eux, il n'avoit pas voulu s'obliger de les défendre contre l'Empereur; & qu'il y avoit au contraire inſeré la clauſe, *ſauf les droits de l'Empire*: Qu'enfin ils n'avoient pris aucun engagement avec Maximilien: Que les plaintes du Roi par rapport aux troupes qu'ils avoient fait paſſer dans le territoire de Piſe, étoient ſans aucun fondement: Que cette armée peu conſiderable n'étoit deſtinée, comme celles des années précédentes, qu'à ruiner la campagne, & qu'ainſi cet armement n'avoit pas dû être ſuſpect à la France: Que la néceſſité de cette expédition, & les ſecours que les Genois & les autres Etats voiſins donnoient à la ville de Piſe, n'avoient pas permis aux Florentins d'envoyer des troupes au Roi; que ſans ces obſtacles, & quoique la République n'eût contracté aucune obligation à cet égard avec lui, elle n'auroit pas manqué de prévenir ſes demandes, & de ſignaler par de prompts ſecours l'attachement qu'elle avoit pour ſa perſonne: Qu'au reſte ils étoient fort ſurpris que le Roi parût ſouhaiter qu'on ménageât les Piſans, qu'il n'avoit aucune raiſon d'aimer ni d'eſtimer, s'il ſe ſouvenoit de leur conduite

à ſon égard pendant la révolte de Génes, & qu'il les préférât aux Florentins ſes anciens Alliés. Qu'enfin il ne pouvoit avec juſtice s'oppoſer aux efforts de la République, puiſque la liberté d'agir contre la ville de Piſe, étoit expreſſément ſtipulée par le dernier traité conclu avec la France. 1508.

Après ces éclairciſſemens, on entama une négociation pour trouver les moyens de remettre la ville de Piſe ſous la domination de la République: il ſuffiſoit pour cela d'empêcher les Genois & les Luquois de ſecourir les Piſans; ces rebelles réduits à une extrême diſette de vivres, & manquant de troupes, n'oſoient plus ſortir de leurs murs. D'ailleurs les gens de la campagne, qui y étoient en plus grand nombre que les habitans de la Ville même, fâchés d'avoir encore perdu la récolte de l'année, ne vouloient plus entendre parler de la guerre. Piſe, comme on le crut alors, auroit donc été obligée de ſe ſoumettre, ſi les Genois & les Luquois n'y avoient pas fait couler de legeres ſommes, dont les Chefs du Gouvernement ſe ſervirent, pour payer des troupes étrangeres, & pour s'attacher la jeuneſſe, tant de la ville que du territoire. Par ce moyen ils tenoient en reſpect, ceux qui vouloient qu'on traitât avec les Florentins.

Le Roi d'Eſpagne ne voulant pas que cette affaire ſe terminât ſans ſa participation, envoya un Ambaſſadeur à Florence, dès qu'il ſçut que Michel Riccio y étoit allé de la part du Roi. Le Miniſtre Eſpagnol ſe rendit d'abord à Piſe, dont il encouragea les habitans à une vigoureuſe réſiſtance, ne cherchant à les rendre plus opiniâtres dans leur révolte, qu'afin de vendre cette Ville plus cher aux Florentins. La négociation fut transferée quelque temps après à la Cour de France, du conſentement des deux Rois. Ferdinand ſans aucun égard aux promeſſes réïterées qu'il avoit faites aux Piſans, preſſoit vivement la concluſion de cette affaire, ſentant bien qu'ils ſeroient forcés de ſuccomber, s'ils n'étoient pas ſecourus; & il étoit bien éloigné de les appuyer davantage, ne voulant pas ſe mettre dans de nouveaux embarras, & ſurtout dans cette occaſion, où une pareille démarche de ſa part auroit indiſpoſé le Roi de France contre lui; il ſe trouvoit dans des conjonctures qui l'obligeoient de ménager ce Prince:

1508. à la verité il avoit repris le gouvernement de Caſtille ſans obſtacle à ſon retour en Eſpagne : mais il n'étoit pas encore bien aſſuré de s'y maintenir : les Grands du Royaume ne lui étoient pas tous également favorables, & l'Empereur n'avoit pas conſenti pour ſon petit-fils à la nouvelle autorité de Ferdinand.

Cependant quelque ardeur qu'il marquât conjointement avec le Roi de France, pour finir l'affaire de Piſe, la négociation traîna en longueur, par les difficultés que l'avarice de l'un & de l'autre fit naître. Chacun d'eux vouloit s'approprier tout l'argent qu'ils exigeoient des Florentins pour leur abandonner cette Ville. Enfin n'ayant pû trouver moyen de ſe concilier, on ſe ſépara ſans rien déterminer par rapport aux Piſans.

Fin du premier Tome.

ON prie le Lecteur de vouloir bien uſer d'indulgence à l'égard des fautes d'impreſſion qui ſe ſont gliſſées dans cet Ouvrage. On ſçait par expérience qu'une édition d'un Livre François fait en Pays étranger eſt preſque toûjours incorrecte ; & c'eſt à quoi on a tâché de remédier, autant qu'il a été poſſible, dans cet Errata.

ERRATA DU TOME I.

PAge 15. ligne 17. feignit, *liſez*, il feignit. p. 25. l. 8. euſſent déterminé, *liſ.* eût déterminé. p. 26. l. 3. qui ne reſpire, *liſ.* qui ne ſoupire. p. 56. l. 8. diviſions, *liſ.* diverſions. p. 83. l. 26. Trento, *liſ.* Tronto. p. 87. l. 22. s'obligeoit, *liſ.* s'obligea. p. 141. l. 33. tous ſujet, *liſ.* tout ſujet. p. 142. l. 26. haiſſoient trop, à cauſe, *liſ.* haiſſoient, à cauſe. p. 151. l. 23. à la volonté, *liſ.* à l'obéïſſance. p. 156. l. 3. quoiqu'il eût ſçu, *liſ.* quoiqu'il ſçût. p. 162. l. 1. conſeil de guerre, *effacez* de guerre. p. 167. l. 13. lances détachées, *liſ.* lances pezzades. p. 179. l. 15. s'il les avoit, *liſ.* s'il avoit. p. 181. l. 17. ſecours, à moins, *liſ.* ſecours & à moins. p. 194. l. 3. cette converſation, *liſ.* la converſation. p. 204. l. 14. pour traiter, *liſ.* pour vouloir traiter. ibid. l. 24. encore faire, *liſ.* encore en faire. p. 213. l. 16. ne faiſoient, *liſ.* qui ne faiſoient. p. 217. l. 16. & n'attendant, *liſ.* n'attendant. p. 224. l. 14. y étoient encore, *liſ.* y étoient auſſi. p. 261. l. 26. ſon nom ; dans les conjonctures préſentes, *liſ.* ſon nom dans les conjonctures préſentes : p. 291. l. 5. qu'il l'auroit, *liſ.* qu'il auroit. ibid. l. 7. qu'il ne démêlât, *liſ.* il ne démêlât. p. 299. l. 9. par rapport royaume, *liſ.* par rapport au royaume. p. 322. l. 32. ſes Etats, *liſ.* les Etats. p. 332. l. 21. des Alpes, *liſ.* des montagnes. p. 333. l. 17. avec, *liſ.* qu'avec. p. 334. l. 23. les Alpes, *liſ.* les montagnes. ibid. l. 34. le ſouhaitoit, *liſ.* la ſouhaitoit. p. 340. l. 5. l'emporterent, *liſ.* l'emporta. p. 354. l. 10. mais ſa perfidie, *liſ.* mais ſa conduite. p. 361. l. 36. de s'attirer Ludovic, *liſ.* de s'attirer l'inimitié de Ludovic. p. 366. l. 2. y, *liſ.* s'y. p. 376. l. 24. Forni, *liſ.* Forli. p. 380. l. 14. de faire, *liſ.* à faire. p. 383. l. 21. qui regnoit, *effacez* qui. p. 393. l. 2. sendre, *liſ.* de

E R R A T A.

rendre. p. 400. l. 1. de Roi, *lis.* Roi. p. 406. l. 6. faiſoit, *lis.* faiſoient. p. 415. l. 26. comme au ſeigneur, *lis.* comme ſeigneur. p. 447. l. 19. cette Ville, *lis.* les Siennois. p. 452. l. 32. d'un aſſaut ſi peu tendu, *lis.* d'une attaque ſi peu attenduë. p. 471. l. 37. à une cavalerie & à une, *lis.* une cavalerie & une. p. 501. l. 21. les rendoient, *lis.* les rendoit. p. 508. l. 24. réciproque, *lis.* égale. ibid. l. 28. face, *lis.* ſurface. p. 541. l. 4. avoit avec de, *effacez* avec. p. 550. l. 31. mais Bentivoglio, *ôtez* mais. p. 555. l. 23. s'opposât, *lis.* s'oppoſa. p. 556. l. 15. de ſecours, *lis.* de ce ſecours. p. 558. l. 31. & d'obtenir, *lis.* & à obtenir. p. 560. l. 2. d'empreſſement de joïe, *lis.* d'empreſſement & de joïe. p. 592. l. 18. & ne voulant, *lis.* & voulant. p. 609. l. 15. s'avança, *lis.* ſe rendit. p. 612. l. 18. il prit d'abord le pont, *lis.* il s'empara d'abord du pont. p. 613. l. 26. prétexte, *lis.* un prétexte. ibid. l. 30. douze mille, *lis.* douze cens.

ERRATA DES NOTES DU TOME I.

Page 62. note (*a*), les Etats de Forli & d'Imola, *liſez*, les villes de Forli & d'Imola. p. 137. note (*a*), il eſt dit que Scanderbeg devoit entrer dans l'expédition que Charle VIII. méditoit contre les Turcs. C'eſt une mépriſe ; car il y avoit déja pluſieurs années que Scanderbeg étoit mort. p. 167. note (*a*), rectifiez cette note, en ſuivant ce qui eſt marqué dans la note (*a*) de la page 442. p. 188. note (*a*) Roi de Naples ou Sicile, *lis.* Roi de Naples & de Sicile. p. 546. note (*c*) riviere de Reſte, *lis.* de Teſt.

TOME II.

Page 23. l. 6. 1200. *lis.* 12000. p. 48. l. 32. ſes ſages, *lis.* ces ſages. p. 70. l. 3. ſuivie, *lis.* ſuivi. p. 74. l. 12. ces intrigues, *lis.* ſes intrigues. p. 94. l. 15. à tenir, *lis.* de tenir. p. 117. l. 27. & il étoit jeune, *lis.* : il étoit jeune. p. 119. l. 28. & le fleuve, *lis.* & par le fleuve. p. 131. l. 24. ſe paillier, *lis.* ſe pallier. p. 134. l. 30. qu'ils viſſent, *lis.* ſoit qu'ils viſſent. p. 186. l. 9. qu'il eut, *lis.* qu'il y eut. p. 189. l. 12. ſe trouve, *lis.* ſe trouvant. ib. l. 23. ſoumettoit des peines, *lis.* ſoumettoit à des peines p. 224. l. 18. aſſiégés, *lis.* aſſiégeans p. 255. l. 27. bagages ſauves, *lis.* bagues ſauves. p. 288. l. 14. intereſſer à votre, *lis.* intereſſer

ERRATA.

votre. p. 292. l. 26. ſans que perſonne ne parût, *lis.* ſans que perſonne parût. p. 351. l. 32. c'étoit là la coutume, *lis.* c'étoit la coutume. p. 368. l. 20. alla loin, *lis.* alla ſi loin. ibid. l. 21. en la Bourgogne, *lis.* en Bourgogne. p. 406. l. 19. 40000. *lis.* 4000. p. 422. l. 31. d'un, *lis.* d'une. p. 438. l. 22. ces factieux qui étoient, *lis.* ces factieux étoient. p. 440. l. 9. à qui, *lis.* pour qui. p. 446. l. 17. en effet Proſper, *ôtez* en effet. p. 458. l. 8. en effet il n'ignoroit, *ôtez* en effet. p. 503. l. 21. ſuſplanter, *lis.* ſupplanter. p. 508. l. 28. que le Prince, *lis.* que ce Prince. p. 515. l. 4. & avoit, *lis.* avoit. p. 556. l. 29. étoit le ſeul, *lis.* en étoit le ſeul. p. 577. l. 10. voulût après, *lis.* ne voudroit pas après. p. 588. l. 14. ſi préſente, *lis.* ſi preſſante.

ERRATA DES NOTES DU TOME II.

Page 31. note (*a*) permis dans les Etats, *lis.* permis d'entrer dans ſes Etats. p. 213. note (*a*) le Valois, *lis.* le Valais. p. 401. note (*a*) 250. millions, *lis.* 25. millions. p. 448. note (*a*) Philippe de Crouy, *lis.* Guillaume de Croy. p. 582. note. (*c*) engagerent *lis.* engagea.

TOME III.

Page 7. l. 28. de lui, *lis.* de leur. p. 17. l. 11. qu'il fit, *lis.* que le Roi fit. p. 52. l. 20. qu'ils, *lis.* qu'elles. p. 71. l. 10. déterminée, *lis.* terminée. ibid. l. 35. ni d'autre, *lis.* ni aucun autre. p. 73. l. 18. dans une, *lis.* à une. p. 189. l. 2. de préferer, *lis.* & de préferer. p. 193. l. 1. ces articles, *lis.* cet article. p. 208. l. 38. Maréchaux des logis, *lis.* Meſtres de camp. p. 210. l. 25. d'ailleurs, *lis.* enfin. p. 222. l. 19. elle, *lis.* il. p. 232. l. 10. mais comme, *lis.* comme. p. 240. l. 13. & de tous ceux, *lis.* & de ceux. p. 314. l. 26. *&* 36. 10000. d'infanterie, *lis.* 10000. hommes d'infanterie. p. 318. l. 8. lui que, *effacez* lui. p. 355. l. 33. venant à manquer la, *lis.* au défaut de la. p. 372. l. 35. perſiſtent, *lis.* perſiſtant. p. 391. l. 28. payés Turea, *lis.* payés à Turea. p. 397 l. 5. en envoya, *lis.* il en envoya. p. 435. l. 39. Saſſatello qu. gardant, *lis.* Saſſatello gardant. p. 440. l. 2. craignoit, *lis.* qui craignoit. p. 451. l. 19. l'armée en étoit, *lis.* l'armée étoit. p. 471. l. 25. à Porto, *lis.* au Port de Piſe.